



HAL
open science

Florus de Lyon, lecteur des Pères

Pierre Chambert-Protat

► **To cite this version:**

Pierre Chambert-Protat. Florus de Lyon, lecteur des Pères. Etudes classiques. Ecole Pratique des Hautes Etudes Paris, 2016. Français. NNT : 2016EPHE4052 . tel-02873019

HAL Id: tel-02873019

<https://shs.hal.science/tel-02873019v1>

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Pierre CHAMBERT-PROTAT

FLORUS DE LYON
LECTEUR DES PÈRES

*Documentation et travaux patristiques
dans l'Église de Lyon au IX^e siècle*

THÈSE

pour le doctorat en Études latines
de l'École pratique des hautes études (EPHE, Paris)
section des Sciences historiques et philologiques

préparée sous la direction de

Anne-Marie TURCAN-VERKERK
Directrice d'études, École pratique des hautes études

et

Paul MATTEI
Professeur émérite, Université Lumière Lyon II

soutenue en Sorbonne
le 24 septembre 2016

devant un jury composé de

Louis HOLTZ, président
Directeur de recherche émérite, Centre national de la recherche scientifique

Emanuela COLOMBI, rapporteuse
Professoressa associata, Università di Udine

Stéphane GIOANNI, rapporteur
Professeur, Université Lumière Lyon II

Paul MATTEI
Anne-Marie TURCAN-VERKERK

Remerciements

... mit der festen Überzeugung, daß es im Leben kaum etwas Schöneres geben kann als in großen Handschriftenbibliotheken Tag für Tag, Woche für Woche in frühmittelalterlichen Codices zu blättern.

K. ZECHIEL-ECKES

MES REMERCIEMENTS VONT tout d'abord à mes directeurs si présents et attentifs tout au long de ce travail. De nos abondants courriels et de nos longues discussions, je suis toujours reparti plus riche d'un problème résolu, d'une orientation nouvelle, d'une reformulation plus idoine, et d'excellents conseils. J'espère que j'aurai su en faire fructifier quelque chose dans ce travail.

J'avais été profondément saisi d'apprendre le décès prématuré de Klaus Zechiel-Eckes, le 23 février 2010. Par timidité, je n'avais pas osé le contacter pendant mon master, me réservant de le faire lorsque je serais en thèse. Je ne peux désormais que regretter d'avoir manqué, et de si peu, ce grand chercheur dont l'empreinte est désormais partout dans les questions floriennes.

Les remarques, conseils et réponses d'autres chercheurs expérimentés ont beaucoup guidé ces travaux jusqu'au point où les voici. Je songe en particulier à Louis Holtz, bien sûr, qui m'a fait l'amitié de m'accueillir à bras ouverts dans le cercle des chercheurs floriens ; mais aussi à Michael I. Allen, Jean-Paul Bouhot, François Dolbeau, Vincent Zarini.

Ces recherches n'auraient pas non plus été possibles sans les interminables discussions que j'ai infligées à de jeunes chercheurs et amis, dont l'infinie patience doit être hautement proclamée et acclamée. Sans pouvoir les citer tous, j'ai une dette toute particulière envers Shari Boodts, Jérémy Delmulle, Franz Dolveck, Frédéric Duplessis, Camille Gerzaguet, Warren Pezé, Matthieu Vallet.

Remerciements

Le LabEx HASTEC, qui m'a recruté en juin 2012 pour l'un de ses contrats doctoraux, et l'École pratique des hautes études, qui m'a confié une charge d'enseignement, ont offert à ces recherches des conditions idéales pour leur développement. L'engagement et le soutien financier de l'École française de Rome et du laboratoire « Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e siècle » m'ont permis aussi bien d'accéder à des manuscrits que de co-organiser les événements scientifiques qui ont marqué ces années de recherche. L'Atelier médiolatin, les journées des doctorants du LabEx HASTEC et du laboratoire Saprat, le groupe de recherche « Marginal Scholarship » de La Haye, m'ont offert la chance de présenter mes recherches devant un public averti et réactif dont les questions et les remarques m'ont permis de beaucoup avancer.

La section de codicologie, d'histoire des bibliothèques et d'héraldique de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, la Bibliothèque municipale de Lyon, l'Institut des Sources Chrétiennes, m'ont entouré d'une hospitalité et d'une amitié extrêmement bienvenues pour un jeune chercheur sans bureau ni collègues fixes.

Et pour finir sans doute par le plus vital, la plus profonde des gratitude va à mon épouse, ma famille et mes amis, tous ceux qui ont été là surtout pour entourer et soutenir. Ils ne mesurent peut-être pas précisément le rôle qu'ils ont tenu dans toute cette entreprise ; qu'ils sachent donc qu'elle n'aurait rien été sans eux.

Avant-propos

LA SURVIE D'UN AUTEUR ANTIQUE OU MÉDIÉVAL, c'est souvent la survie de son nom au front de ses œuvres. Son nom, parce qu'il nous représente sa personne, rassemble ses œuvres autour de lui ; et comme plus rien d'autre ne subsiste de lui, c'est dans ses œuvres qu'on le cherche, en elles qu'on vient trouver les événements de sa vie et le développement de sa pensée.

C'est dire que Florus, diacre de l'Église de Lyon actif vers 825–855, représente pour l'histoire littéraire un cas singulier. Alors même que certaines de ses œuvres connaissaient une grande fortune, son nom s'enfonçait dans l'oubli ; là même où il subsistait, plus rien de personnel ne l'habitait, il sonnait creux.

Ses œuvres ont donc été longtemps dispersées. Il a fallu un long et patient travail pour retrouver, derrière elles, l'ombre d'un même homme. Avec les premières tentatives de rassembler ses œuvres apparurent les premières lectures qu'on faisait de lui pour lui, les premières recherches sur sa personne, son œuvre et sa personnalité : tout cela se passa sur un large xvii^e siècle.

Puis l'intérêt décrut, le rythme des travaux sur Florus se ralentit. Pourtant à la fin du xix^e siècle, une piste toute nouvelle se fit jour. Les siècles avaient épargné, et d'abord à Lyon même, un nombre peu ordinaire de manuscrits remontant au ix^e siècle, comme en attestaient les mentions des évêques carolingiens, et au-delà. N'avait-on pas gardé là un ou deux manuscrits du diacre Florus ?

C'est à dom Célestin Charlier qu'il revint de faire la découverte décisive, au sortir de la Seconde guerre mondiale. En comparant plusieurs manuscrits d'Augustin conservés à Lyon, il avait remarqué un certain type de marques, toujours les mêmes ; et ces marques correspondaient toujours, très exactement, avec des extraits d'Augustin présents dans l'œuvre de Florus. On avait conservé les livres mêmes auxquels le compilateur était venu puiser.

Avant-propos

Il est rare de conserver, près de douze siècles plus tard, un manuscrit sorti des mains d'un auteur, ou bien un manuscrit dont on peut prouver qu'il lui est passé entre les mains et lui a servi concrètement. Ce nombre est exceptionnellement élevé dans le cas de Florus, par la conjonction de trois facteurs rares. D'abord, la préservation d'un grand nombre de manuscrits qui se trouvaient à Lyon du vivant de Florus : certainement bien plus d'une centaine. Ensuite, le fait que Florus ait été un compilateur acharné, méthodique et scrupuleux : un grand nombre de ses œuvres personnelles exploitent un grand nombre d'autres auteurs, quand elles n'en sont pas entièrement composées. Enfin le fait que Florus, dans son travail de collecte, ait usé de méthodes personnelles impliquant d'annoter directement les livres.

De la sorte, la conservation de manuscrits de travail de Florus et la conservation d'exemplaires des œuvres de Florus — parfois les exemplaires originaux — représente en fait la conservation de toutes les étapes du travail de l'auteur, depuis la recherche jusqu'à l'exposition des trouvailles. Dès lors étudier cet auteur, ce n'est plus seulement analyser sa pensée telle qu'elle s'exprime dans ses œuvres, mais c'est aussi analyser les traces tangibles, les témoins directs de sa réflexion en train de se former dans la lecture.

C'est auprès des Pères de l'Église surtout que Florus vient chercher cette formation ; c'est à eux surtout qu'il a eu recours dans ses œuvres et, parmi les manuscrits que nous conservons de lui, la plupart sont patristiques. Étudier Florus dans son rapport aux Pères, c'est donc tenter de l'approcher par la voie qui promet le plus d'observations et, partant, les conclusions les plus solides.

Après être revenue sur l'histoire des études floriennes et avoir rapidement replacé Florus dans son temps, cette étude envisagera successivement les deux faces de cette médaille : Florus dans ses manuscrits, Florus dans ses œuvres. Nous entrerons d'abord dans sa bibliothèque pour le regarder choisir ses livres, lire et étudier les Pères. La question suivante viendra alors toute seule : que fait-il ? Que cherche-t-il à faire et pourquoi le fait-il ?

Introduction

FLORUS, DIACRE DE L'ÉGLISE DE LYON, tout célèbre qu'il ait été de son vivant, n'en tomba pas moins rapidement dans un oubli quasi complet. Un quart de siècle après sa mort tout au plus, à Saint-Gall, on le connaît encore pour un membre du clergé de Lyon, mais déjà l'on se trompe en le créant prêtre. Au tournant des XI^e–XII^e siècles, Sigebert de Gembloux l'identifie encore, mais pour une seule de ses œuvres⁽¹⁾; en 1164, à Corbie, il n'est déjà plus que « quidam Florus »⁽²⁾. Au XIII^e siècle Matthieu Paris sait qu'un certain Florus a attaqué Jean Scot, mais il se trompe du tout au tout sur les dates et les circonstances⁽³⁾. Jean Trithème, voyant le nom de Florus dans un manuscrit de Saint-Trond, entre Liège et Louvain, pensa qu'il devait s'agir d'une

(1). « Florus Epistulas Pauli ex integro exposuit, qui nichil a se dicens, sed omnes Augustini libros revolvens et capitula epistularum Pauli ab Augustino diversis locis exposita recolligens, ipsa capitula exposita restituit ordini epistolarum annotans singulos Augustini libros, in quibus ea capitula exposita erant, et sic novo et mirabili studio de alieno labore magnum sui operis volumen edidit. » (SIGEB. GEMBLAC. *catalog.* 93; SIGEBERT DE GEMBOUX : *Catalogus Sigeberti Gemblacensis monachi de viris illustribus*, éd. par Robert WITTE [Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters 1], Bern et Frankfurt-am-Main 1974, p. 79).

(2). « Continentur in hoc uolumine expositiones epistolarum beati Pauli Apostoli ex libris sancti Augustini doctoris eximii a quodam Floro collecte. » (PARIS, BNF, *lat.* 11575, f. A^{verso}).

(3). « Composuit [Iohannes Scotus] etiam librum, quem *περὶ φυσικῶν μερισμοῦ*, id est, de naturæ divisione, intulavit (...) unde et hæreticus a quibusdam putatus est; scripsit enim contra eum quidam Florus, qui et ejus scripta depravando damnavit; sunt enim revera in libro *περὶ φυσικῶν* | perplurima, quæ, nisi diligenter discutiantur, a fide catholica aliena judicantur. » (MATTHIEU PARIS : *Matthæi Parisiensis, Monachi Sancti Albani, Chronica majora. The Creation to A.D. 1066*, éd. par Henry Richards LUARD, t. 1 [Rerum britannicarum mediæ ævi scriptores, or chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the Middle Ages 57], London 1872, p. 416–417, ad A.D. 883).

Introduction

gloire locale⁽⁴⁾. Depuis le Moyen Âge central, le mot de « Florus » n'est guère que le nom dont on désigne communément un célèbre florilège de Bède le Vénérable⁽⁵⁾.

De nos jours, il est l'un des auteurs carolingiens dont on connaît le plus d'ouvrages. On identifie bien les hommes de son entourage immédiat, les archevêques de Lyon Leidrat, Agobard, Amolon et Remi, le fidèle Mannon prévôt de Saint-Oyen, le copiste *B*; et tous ceux plus lointains dont il fut admirateur ou admiré ou bien l'impitoyable ennemi, les Walahfrid Strabon, les Wandalbert de Prüm, les Moduin d'Autun, les Jean Scot, les Hincmar de Reims, les Amalaire de Metz. Et il est de tous, et de loin, et pour plusieurs autres siècles aussi, celui dont on conserve le plus de manuscrits « personnels ». On peut étudier non seulement son œuvre et sa pensée, mais ses notes préparatoires et sa main : des traces matérielles d'une vie intellectuelle, d'une qualité et d'un nombre inusités pour des périodes si reculées.

Oublier Florus avait pris du temps : le redécouvrir en prit plus encore. Il y a fallu quatre siècles, l'invention de la philologie et de la paléographie, les tâtonnements et les doutes, le labeur et le génie de nombreux érudits et chercheurs. Cette reconstitution ne fut pas, non plus, une entreprise régulière et continue : au contraire, elle connut trois grandes périodes de trouvailles plus importantes et de progrès plus rapides, qu'on pourrait décrire comme l'invention de l'auteur, l'invention des manuscrits, et enfin la recherche contemporaine.

(4). « Florus monachus sancti Trudonis Leodiësis diocesis, vir in diuinis scripturis studiosissimus, & satis eruditus, librorum sancti Augustini amator præcipuus, de quibus sententias suo congruentes proposito collegit. omnes epistolas beati Pauli Apostoli ita magnificè exposuit, vt augustini opus in toto videatur. Nihil enim de suo inseruit. Alia quoq. nonnulla edidit, quæ ad notitiam meam non venerunt. » (TRITHEM. *vir. ill. ord. Ben.* 2,44: Johannes TRITHEMIUS : *De viris illustribus ordinis sancti Benedicti libri III*, Coloniae Agrippinae, 1575, 448,a).

(5). Nous reviendrons plus en détail sur tout cela dans le développement sur l'*Expositio* augustinienne de Florus.

I Abrégé d'une historiographie de Florus⁽⁶⁾

1.1 L'invention de l'auteur

Cette première phase, qui consista à retrouver le nom de Florus, un peu de sa vie, et à rassembler sous sa bannière les œuvres conservées de lui, va surtout de 1610 à 1677, mais peut être étendue à la période 1570–1740.

Florus avant Florus

En 1570 peu d'œuvres de Florus sont éditées, aucune attribuée nommément. L'*Expositio* augustinienne sur l'Apôtre, son chef-d'œuvre, est imprimée sous le nom de Bède le Vénérable⁽⁷⁾. Quelques-uns de ses poèmes ont paru d'abord sans nom d'auteur, puis sous le nom supposé de Drepanius Florus⁽⁸⁾. Anonyme également, le commentaire patristique *De actione missarum* du Canon romain⁽⁹⁾. L'histoire éditoriale de ce traité est la plus riche à haute époque. En 1589 paraît une autre édition, indépendante de la première, mais tout aussi anonyme, et sur un manuscrit présentant deux petits

ex Aug. in Apost.

carm. 10; 25; 6; 7;

8; 24; 9; 23

act. miss.

(6). Dans le fil de cette historiographie, j'ai signalé dans les marges latérales les éditions *princeps* des œuvres de Florus, au moyen des sigles de type *Thesaurus Linguae Latinae* qui seront utilisés tout au long de ce travail, et dont la liste est donnée p. cii.

(7). Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Diui Augustini in sacras Pauli epistolae noua et haecenus abscondita interpretatio : per Uenerabilem Bedam ex innumeris illius codicibus mira industria summoque labore collecta. Ubi quid primum ammirari debeas non facile iudicabis : diuinumne interpretis ingenium : aut singularem Bede in excerpando pariter et conpingendo sollertiam. Utcumque sit : Abissalem ibi comperies eruditionem. Porro interpretationi praefate : septem aureas Chrysostomi omelias sapienter addere curauerunt impressores : quibus clarissimas Pauli laudes dotes et preconia paruo labore sed non mediocri fructu facile deprehendet Lector studiosus*, Paris 1499, [ISTC ia01277000, GW M29866]. Réimpressions à Paris : Josse Bade, 1522 et 1534 ; à Venise : Gabriele Giolito de' Ferrari, 1543 ; derechef à Paris : Jean Roigny, 1544 ; à Paris : Georges Josse, 1649.

(8). CLAUDIUS MARIUS VICTOR : *Cl. Marii Victoris Oratoris Massiliensis, Ἀληθείας, seu commentationum in Genesin lib. III. Epigrammata Varia vetusti cuiusdam auctoris, inter quae sunt & aliquot psalmi versibus redditi. Hilarii Pictauiensis episc. Genesis. Cypriani, Genesis & Sodoma. Dracontii, De opere sex dierum. Omnia versibus, nunc primum à vetustis codicibus expressa*, Parisiis 1560, p. 103–118 ; Georg FABRICIUS (éd.) : *Poetarum Veterum Ecclesiasticorum Opera Christiana, & operum reliquiae atque fragmenta. Thesaurus Catholicae et orthodoxae Ecclesiae, & Antiquitatis religiosae, ad utilitatem iuuentutis Scholasticae : Collectus, emendatus, digestus, & Commentario quoque expositus*, Basileae 1562, p. 723–734 ; cf. Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Un fantôme et un revenant : Drepanius Florus et Latinus Pacatus Drepanius », in : *Helmantica* 50/151–153 (1999), p. 711–742 ; et Anne-Marie TURCAN-VERKERK : *Un poète latin chrétien redécouvert : Latinus Pacatus Drepanius, panégyriste de Théodose* (Latomus 276), Bruxelles 2003, p. 9–10.

(9). Martial MASURE (éd.) : *Brevis et admodum dilucida in missae canonem exegesis, ex priscis, iisque syncerae ac amplectendae fidei, primariaeque classis scriptoribus collecta, nunquamque haecenus typis euulgata*, Paris 1548.

Introduction

elect. episc.

déficits matériels, qu'elle signale⁽¹⁰⁾. Entretemps, c'est grâce à une troisième édition indépendante que Florus est entré dans les *Bibliotheca Patrum* dès leur origine, mais cette recension abrégée par endroits et interpolée par ailleurs ne faisait pas honneur à l'ouvrage original. Personne encore ne pouvant s'en apercevoir, elle s'est maintenue d'édition en édition jusqu'au milieu du xvii^e siècle⁽¹¹⁾. Elle est bientôt rejointe par le *Liber de electionibus episcoporum*, que Papire Masson a fait paraître en 1605, sous le nom de Florus, parmi les pièces annexes de son édition des œuvres complètes d'Agobard⁽¹²⁾.

Mais l'événement déclencheur fut la découverte des traités de Florus sur la prédestination, en 1570, à l'Île-Barbe, par Jean du Tillet évêque de Meaux, au témoignage de l'historien lyonnais Guillaume Paradin⁽¹³⁾. Transporté à Paris, le manuscrit qui devait s'avérer l'exemplaire d'auteur, aujourd'hui PARIS, BNF, lat. 2859, passe « entre les mains de doctes et religieuses personnes » : Nicolas Le Fèvre, Pierre Pithou, Jacques-Auguste de Thou. Mais la période est brûlante pour les questions de grâce et de prédestination. Jacques Amyot consulte Rome sur l'un des traités⁽¹⁴⁾; le théologien jésuite Juan Mal-

(10). Wilhelm Damasi LINDANUS (éd.) : *Missa Apostolica, sive H theia λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου* : *divinum sacrificium sancti Apostoli Petri. Item vetustissimus in S. Apostolicæ Missæ Latine Canonē Commentarius, ex admirandis antiquissimorum PP. nostrorum orthodoxorum antiquitatibus concinnatus*, Anvers 1589, p. 115–215.

(11). Marguerin de LA BIGNE (comp.) : *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos, qua continentur, illorum de rebus divinis opera omnia et fragmenta, quæ partim nunquam hætenus, partim ita raro iam exstarent, excussa : vel ab Hæreticis corrupta : Nunc primum Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis censura satis graui, sine ullo novitatis aut erroris fūco in perfectissimum corpus coaluērunt*, 1^{re} éd., 9 t., Parisii 1575 (désormais BP 1575), t. 4, col. 643–662. Réimpressions dans BP 1589, t. 6, col. 261–280; BP 1609, t. 6, p. 219–236; BP 1618, t. 9/2, p. 297A–304D; BP 1624, t. 6, col. 163C–180B; BP 1644, t. 6, p. 163C–180B. Après le milieu du xvii^e siècle, cf. *infra*.

(12). Papire MASSON (éd.) : *Sancti Agobardi episcopi ecclesiae Lugdunensis Opera, quæ octingentos annos in tenebris delituerant. Accesserunt binæ epistolæ Leidradi, non antea excusæ*, par AGOBARD DE LYON, Parisii 1605, p. 414–418. Réimprimé dans BP 1618, t. 9/2, p. 304D–306B. Elle n'est pas reprise dans l'édition parisienne de 1624/1644. Après le milieu du xvii^e siècle, cf. *infra*.

(13). À propos « De saint Remy Archeuesque de Lyon, de sa doctrine, & de ses liures, trouuez n'agueres », il écrit : « Il fut au surplus grand Theologien, & des plus insignes docteurs de son siecle, cōme tesmoignent ces sainctes & doctes œuures, lesquelles ont depuis trois ans en ça, esté trouuees, & par le reuerendissime euesque de Meaux, mises entre les mains de doctes et religieuses personnes, pour estre diuulguees, & mises en lumiere. La matiere & argument qu'il a traitté, est de la Predestination, & du Franc arbitre. » Guillaume PARADIN : *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon 1573, chap. XXIII, p. 108. Ce passage me paraît y avoir été ajouté après la rédaction du chapitre, tant il s'intercale maladroitement dans son contexte : la phrase qui le suit se rattache manifestement à la phrase qui le précède.

(14). C'est l'origine du manuscrit VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 4982, que Klaus Zechiel-Eckes croit à tort copié sur un manuscrit de la bibliothèque de Charles-Maurice Le Tellier archevêque de Reims (1671–1710) (Klaus ZECHIEL-ECKES [éd.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260], Turnhout 2014 [désormais CCCM 260], p. XXV). En réalité le manuscrit est antérieur d'un siècle et la mention qu'il porte,

donado, parisien dans les années 1570, y trouve des doctrines suspectes⁽¹⁵⁾. Finalement l'édition ne paraît qu'après quarante années, en 1610, noyée dans un plus gros corpus, et assortie d'un commentaire prudent d'un jeune Docteur de Sorbonne, André Duval⁽¹⁶⁾. Anonymes dans le manuscrit, les textes sont publiés simplement sous le nom de l'*Ecclesia Lugdunensis*: on ne pouvait alors songer qu'à son archevêque du moment, Remi.

*adv. Ioh.; trib.
epist.; absol.; ten.
verit.*

Bientôt la polémique entre catholiques et protestants sur la grâce et les œuvres s'empare des querelles passées sur la question. Gérard Voss dès 1618, puis en 1631 James Ussher archevêque anglican d'Armagh, exploitent abondamment Remi de Lyon⁽¹⁷⁾. Avec Jansénius, qui l'a lu lui aussi et en pense beaucoup de bien⁽¹⁸⁾, la querelle entre dans sa phase la plus ardente. Le jésuite Jacques Sirmond (1559–1651) jette dans la bataille tout le poids de son érudition, qui est immense. En 1645 il publie les œuvres complètes d'Hincmar de Reims : le grand ouvrage de ce dernier sur la prédestination répond abondamment aux traités lyonnais, dont il tient Florus pour l'auteur ; et dans sa préface Hincmar cite *in extenso* un *Sermo de praedestinatione* de Florus, alors inédit⁽¹⁹⁾. Quatre ans plus tard le même Sirmond tire quantité de matériaux lyonnais sur la grâce d'un même manuscrit, l'actuel GENT, UB, 249: une recension directe du même *Sermo de praedestinatione* de Florus, qu'il ne paraît pourtant pas avoir reconnu, avec une lettre d'Amolon à Gottschalk et un autre opuscule sur la grâce sans titre ni attribution ; puis une compilation augustinienne sur la prédestination, qu'il croit également d'Amolon⁽²⁰⁾. Signe des temps, la lettre d'Amolon à Gottschalk est aussitôt traduite

resp.

Ex bibliotheca Dni. Tilletij, f. 251r, se rapporte évidemment à Jean du Tillet et non à Le Tellier : c'est tout simplement une copie de PARIS lat. 2859 (ce qui explique la « völlige Kongruenz » des deux textes, *ibid.*).

(15). Jean-Louis QUANTIN : « Histoires de la grâce. 'Semi-pélagiens' et 'prédestinatiens' dans l'érudition ecclésiastique du xvii^{ème} siècle », in : *Europäische Geschichtskulturen um 1700 zwischen Gelehrsamkeit, Politik und Konfession*, éd. par Thomas WALLNIG et al., Berlin 2012, p. 327–359, p. 336 et n. 38.

(16). Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Auctarii Bibliothecae Patrum et Auctorum Ecclesiasticorum tomus secundus. Qui varios continet eorum in Scripturam Commentarios, disputationes adversus haereticos, Liturgias, et Epistolas erutas partim ex antiquioribus editionibus, partim ex vetustissimis illustrium Bibliothecarum Codicibus manuscriptis*, Parisiis 1610 (désormais BP 1610 Auct. II), col. 1063–1266 ; cf. QUANTIN : *Histoires de la grâce*, p. 335–336.

(17). Gerardus Joannes VOSSIUS : *Historia Pelagiana sive Historiae de controversiis quas Pelagius ejusque reliquiae moverunt*, 1618, p. 746–780 ; James USSHER : *Gotteschalci, et Praedestinatianae controversiae ab eo motae, Historia. Una cum duplici eiusdem Confessione, nunc primum in lucem edita*, Dublin 1631, *passim*.

(18). Cornélius JANSEN : *Augustinus*, Louvain, 1640, t. 1, col. 547–548.

(19). Jacques SIRMOND (éd.) : *Hincmari archiepiscopi Remensis Opera duos in tomos digesta*, par HINCMAR DE REIMS, 2 t., Paris 1645, t. 1, f. c̄ i^{verso}–c̄ ii^{recto}.

(20). AMOLON DE LYON : *Amolonis archiepiscopi Lugdunensis ad Gothescalcum epistola, in qua eius de praedestinatione et gratia errores aliquot reprehendit*, éd. par Jacques SIRMOND, Parisiis 1649, p. 51–64 ;

Introduction

en français⁽²¹⁾. La même année 1650, la riposte janséniste prend la forme d'un énorme corpus rassemblant les pièces dogmatiques de la querelle carolingienne sur la prédestination, parmi lesquelles le *Sermo* de Florus, tiré de la préface d'Hincmar, et les quatre traités attribués à « Saint Remi et l'Église de Lyon »⁽²²⁾ — on croira longtemps que c'est leur édition *princeps*⁽²³⁾.

Une œuvre demande une vie

Un autre front éditorial, moins polémique, s'est ouvert dans les années 1640. Sirmond — toujours lui — a signalé en 1643, dans un manuscrit de la Grande Chartreuse, un commentaire de Florus sur les épîtres de Paul tiré de dix Pères de l'Église, et dont lui-même extrayait des fragments d'œuvres perdues d'Avit de Vienne et de Fulgence de Ruspe⁽²⁴⁾. Trois ans plus tard, dans les notes de son édition de Théodulphe d'Orléans, il comptait trois lettres de Florus à Moduin d'Autun, dont une seule était éditée⁽²⁵⁾.

En quatre-vingts ans, le corpus des œuvres de Florus s'est donc considérablement étoffé. Mais la situation éditoriale est complexe : les textes sont encore très épars, dispersés sous des attributions diverses, quand ils ne sont pas anonymes, si bien que personne encore n'a eu l'idée de les rassembler. Sirmond, sans aucun doute, avait commencé de se faire une certaine image de Florus de Lyon : signaler des inédits d'un auteur présuppose qu'on ait une idée minimale de cette personne, de son époque et de

Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Augustini Sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio, ante annos dccc. ex eius libris collectae, nunc uero primum editae*, Parisiis 1649. Sur ce manuscrit, cf. Klaus ZECHIEL-ECKES : « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De civitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festschrift zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56 ; et Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].

(21). AMOLON DE LYON : *Lettre d'Amolo archevesque de Lyon, à Goteschalch, où il l'exhorte à la vraye creance & aux bonnes mœurs*, Paris 1650.

(22). Gilbert MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae. Veterum Auctorum qui IX saeculo de praedestinatione et gratia scripserunt opera et fragmenta plurima*, Paris, 1650.

(23). Encore dans la récente édition critique, *CCCM* 260, p. XIV.

(24). Jacques SIRMOND (éd.) : *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643, en particulier dans les « Notae », p. 60-61 ; Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, par FULGENCE DE RUSPE, Paris 1643.

(25). Jacques SIRMOND (éd.) : *Theodulfi Aurelianensis episcopi Opera*, par THÉODULPHE D'ORLÉANS, Parisiis 1646, p. 299.

son œuvre. En signalant son commentaire patristique sur l'Apôtre, il lui attribue aussi le traité contre Jean Scot et le *Sermo* sur la prédestination transcrit par Hincmar. Mais il disparaît à l'automne 1651, et c'est à un jeune confrère que revient la tâche de fonder les études sur Florus de Lyon.

Au début des années 1650, Pierre-François Chifflet s'est rendu à la Grande Chartreuse et, suivant les indications de Sirmond, y a examiné le commentaire patristique sur l'Apôtre qu'on appellera plus tard la « Collection des Douze Pères »⁽²⁶⁾. Cette découverte l'a fasciné, partie parce qu'il s'intéresse de près à l'*Expositio* augustinienne de Florus que, comme tout le monde, il croit de Bède, partie à cause de l'œuvre elle-même, d'où il tire quantité de renseignements sur les corpus patristiques et leurs traditions manuscrites à haute époque, partie enfin parce qu'il s'aperçoit que Sirmond l'a décrite sans la connaître — et, partant, l'a très mal décrite. Chifflet conçoit alors le projet d'une édition des œuvres complètes de Florus de Lyon, en vue de laquelle il commence à rechercher ses autres ouvrages et tous les témoignages qu'il peut trouver sur sa vie et son œuvre.

Ce grand projet ne vit jamais le jour sous cette forme, mais quelque chose du moins en passa sous les presses. Chifflet était en contact avec Philippe Despont, le maître d'œuvre d'une nouvelle *Bibliotheca Patrum* qu'il voulait — et qui fut — *maxima*⁽²⁷⁾. Despont jugea que les « Douze Pères » n'y avaient pas leur place, mais il accepta le reste : ainsi, pour l'opuscule *De actione missarum*, en remplacement de la forme très altérée qu'avaient imprimée Marguerin de la Bigne et ses héritiers, il reçut de Chifflet la recension inédite qu'il tenait de son neveu, Jules Chifflet abbé de Balerne⁽²⁸⁾. Symé-

(26). Sur tout ce qui regarde Chifflet, dont le rôle n'avait pas été aperçu jusqu'à présent, cf. *infra*.

(27). Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi Doctorum studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicâ methodo per singula secula quibus Scriptores quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis hæctenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677. Sur Despont, dont le rôle avait été sous-estimé jusqu'à présent, cf. *infra*.

(28). BP 1677, t. 15, p. 62C–82D. À sa suite, on trouve le *Sermo* sur la prédestination tiré d'Hincmar, et le *De electionibus episcoporum* que Baluze avait réimprimé, comme Masson, en annexe aux œuvres complètes d'Agobard (Étienne BALUZE [éd.] : *Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera. Item epistole et opuscula Leidradi et Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium*, par AGOBARD DE LYON, 2 t., Parisiis 1665-1666, t. 2, p. 254-258). Les traités sur la prédestination restent imprimés sous le nom de l'*Ecclesia Lugdunensis* (BP 1677, t. 15, p. 611F–718H), mais les renvois à Florus sont multiples : dans la table des auteurs en tête de volume, dans une note au début des traités, et dans la préface sur Florus, où lui sont rendus le traité contre Jean Scot et la réponse à trois lettres pontificales.

Introduction

triquement, comme il était en possession de la préface que Chifflet avait rédigée pour les « Douze Pères », Despont en retrancha tout ce qui concernait spécifiquement ces dernières, et imprima toute la synthèse générale sur Florus, sa vie et ses œuvres⁽²⁹⁾.

De sa vie, Chifflet ne savait guère moins que nous, puisqu'il avait trouvé à peu près tous les témoignages de contemporains que nous connaissons aujourd'hui. L'édition *princeps* du martyrologe de Wandalbert de Prüm, survenue entretemps, en 1661, avait apporté le plus vibrant des éloges, celui qui égalait les qualités de Florus à celles de sa bibliothèque⁽³⁰⁾. Quant à son œuvre, Chifflet dressait un catalogue de onze entrées, d'œuvres conservées ou seulement attestées par des sources indirectes. Par son intégration en bonne place dans un corpus « encyclopédique » et voué à devenir un ouvrage de référence, cette première synthèse sur Florus était elle-même promise à une certaine fortune — mais nul, jusqu'à présent, n'en connaissait l'auteur, Despont ayant curieusement omis de le mentionner, et l'on ne pouvait donc en rendre le mérite à Chifflet. En outre il fallait la corriger sur un point important, la paternité de la grande *Expositio* augustinienne, que Chifflet s'obstinait à attribuer à Bède en termes farouches, malgré la lumineuse *Disquisitio* au terme de laquelle Jean Mabillon l'avait rendue à Florus en 1675⁽³¹⁾. Avec ces deux textes, à la fin des années 1670, on dispose enfin de fondations solides pour travailler sur Florus.

Florus complété et discuté

Le débat sur la paternité des traités sur la prédestination s'en trouve alimenté. D'une part la paternité de Remi, seul candidat au moment de la publication, est remise en question par les sources publiées depuis lors, en particulier Hincmar. Assez tôt on s'accorde pour rendre à Florus le traité contre Jean Scot : sa genèse se laisse retracer assez facilement par les témoignages contemporains, et un de ses témoins manuscrits, PARIS, BNF, *lat.* 12292, qu'a exploité le corpus de 1650 et qui date du IX^e siècle, a introduit dans son titre le nom de Florus. Dans les trois autres traités, on tend généralement à voir une collaboration entre Remi et Florus. Mais il faut bien voir que les

(29). *BP* 1677, t. 15, p. 60D–62B.

(30). LUC D'ACHERY (comp.) : *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisiis, 1661, p. 305–360 ; spécialement p. 305–306.

(31). JEAN MABILLON : « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolalia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hætenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12–21.

tenants et aboutissants de la discussion ne sont pas scientifiques, purement philologiques et neutres. Une querelle théologique est en cours, et elle est grave ; de l'auteur dépend l'autorité, et de l'autorité la vérité. Les adversaires de l'« augustinisme strict », que l'Église carolingienne de Lyon professe en termes clairs et nets et appuie sur une vraie connaissance des textes patristiques, ont besoin de disqualifier ses traités. Or l'archevêque saint Remi et Florus sont désormais au-dessus de tout soupçon ; Hincmar lui-même ne les attaquait pas de front, mais accusait d'erreur et de falsification Ebbon de Grenoble, un coupable idéal, puisque le neveu d'Ebbon de Reims auquel Hincmar avait succédé dans des conditions très discutables — et très discutées⁽³²⁾.

Déjà en 1655 pour le jésuite Louis Cellot, auteur d'un mémoire de six cents pages sur la querelle carolingienne, les traités lyonnais ne peuvent être l'œuvre ni de Remi, ni de Florus — « tanta vir doctrina, tanta auctoritate » —, ni de personne qui vaille : ils sont tous falsifiés⁽³³⁾. Cinquante ans plus tard, Claude-François Ménéstrier, lui aussi jésuite, refuse énergiquement « qu'on imputât plus long-tems, à une Eglise si celebre & si ferme dans la foy, des Livres remplis d'erreurs, & injurieux aux defenseurs de la Religion » : « ils sont indignes de la haute reputation, qu'avoit alors l'Eglise de Lyon »⁽³⁴⁾. Pour lui, l'attribution à l'Église de Lyon procède au pire d'une falsification, au mieux

(32). Sur ces événements et leur historiographie, tant au XVII^e siècle que depuis, on lira désormais les travaux de Warren PEZÉ : *Le Virus de l'erreur. Essai d'histoire sociale sur la controverse prédestinatienne à l'époque carolingienne* (Haut Moyen Âge), [À paraître].

(33). Louis CELLOT : *Historia Goteschalci prædestinatiani, et accurata controversiæ per eum revocatæ disputatio, in libros quinque distincta. Quibus accedit appendix miscellanea ex opusculis nondum editis, aliisque tractatibus Historiæ lucem allaturis collecta*, Parisiis 1655, pour cette citation, p. 141. Les entrées d'index constituent d'éloquents résumés de la doctrine de Cellot : « Florus Lugdunensis Diaconus... contra Goteschalcum scribit... Hincmari sententiæ assertor est... corruptus ab aduersariis... in Canone Concilii Valentini malè concipitur... Florus Magister vir fuit magni nominis... non est auctor libri Lugdunensis contra Ioannem Scotum » (Index rerum & verborum, s.v. Florus). « Remigius non scripsit Lugdunensis Ecclesiæ librum contra Scotum... neque de tribus Epistolis... aut de veritate Scripturæ... aut de absolute quæstionis... neque Canones Valentini Concilii priores. » (ibid., s.v. Remigius). « Liber Ecclesiæ Lugdunensis aduersus Ioannem Scotum non est scriptus à Floro Magistro... neque à Remigio Archiepiscopo... sed ab aliquo anonymo... non publica auctoritate... expenditur... » (ibid., s.v. Liber). « Liber Ecclesiæ Lugdunensis de Tribus Epistolis... à quo scriptus... à quibus artibus... cur Ecclesiæ Lugdunensi attributus... » (ibid.). « Liber Ecclesiæ Lugdunensis de tenenda veritate scripturæ, non est scriptus ab Episcopo... sed ab anonymo quem describit Hincmarus... » (ibid.). « Liber Ecclesiæ Lugdunensis de absolute quæstionis... eius scribendi occasio ficta à Dissertatore... » (ibid.). « Libri Lugdunenses non sunt scripti à Remigio Archiepiscopo... nomen auctorum non præferunt... malè illis appositum est à Dissertatore nomen Remigii » (ibid.).

(34). Claude-François MENESTRIER : « Extrait d'une dissertation du Pere Ménéstrier de la Compagnie de JESUS, où il prouve que ni Florus ni l'Église de Lyon, ne sont point Auteurs des livres publiez sous leur nom touchant l'affaire de Goteschalc », in : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (« Journal de Trévoux »), mai 1704, p. 806-821, Avertissement liminaire, p. 807 ; p. 816.

Introduction

d'une confusion avec l'Église de Laon (que le jésuite lyonnais a moins de peine à accuser d'hérésie...). En réalité l'argument est circulaire : la haute réputation qu'a l'Église carolingienne de Lyon au tournant des ^{xvii}^e–^{xviii}^e siècles, et dans l'esprit même de Menestrier, repose justement en grande partie sur la considération qu'on a eue, quelques décennies plus tôt, pour les traités de Florus/Remi sur la prédestination — il est donc ironique de le voir tirer argument de cette réputation pour leur refuser la paternité de ces mêmes écrits... La même année, Mabillon oppose à cette thèse des arguments philologiques fondés en particulier sur l'examen du manuscrit de l'Île-Barbe : c'est bien Florus qui écrivit au nom de l'Église de Lyon et c'est à lui qu'il faut attribuer, sinon tous les traités, du moins le contre Jean Scot⁽³⁵⁾.

Dans ces mêmes années paraissent nombre d'œuvres nouvelles, et l'on n'hésite plus désormais à reconnaître leur auteur. Dès 1675, Luc d'Achery imprime un fragment de la compilation canonique *De coercitione Iudeorum*⁽³⁶⁾. Le corpus des *carmina* gonfle par étapes⁽³⁷⁾ : Jean Mabillon en 1675, dans le même volume où sa *Disquisitio* faisait de Florus le compilateur de l'*Expositio* augustinienne, apporte six nouveaux poèmes de lui ; puis en 1717, Martène et Durand publient une nouvelle série de sept pièces ; et enfin en 1740, Muratori tire d'un psautier milanais la lettre en vers de Florus à Eldrade de Novalèse⁽³⁸⁾. En 1725 Pierre Le Brun identifie et compare les quatre éditions existantes du *De actione missarum*, parce qu'il s'appuie sur « l'autorité de Flore » dans une querelle liturgique sur

(35). Jean MABILLON : *Librorum de re diplomatica supplementum. In quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsaeque regulae denuo confirmantur, novisque speciminibus & argumentis asseruntur et illustrantur*, Paris 1704, cap. XIII, § XV, p. 64–67. Mabillon a emprunté l'actuel PARIS, BNF, lat. 2859 entre le 7 juillet et le 19 novembre 1704 : c'est l'entrée n° 805 du registre de prêt de la bibliothèque de Colbert, PARIS, BNF, lat. 9366, f. 46r.

(36). LUC D'ACHERY (comp.) : *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum laturant, Spicilegium*, Parisiis, 1675, p. 45–53.

(37). Trois pièces, les *carm.* 17, 19, 21, ont été éditées par André Duchesne en 1636, mais sans attribution, et leur paternité florienne est restée insue tout au long de la période qui nous occupe : André DUCHESNE (éd.) : *Historiae Francorum Scriptores Coetanei, ab ipsius gentis origine, ad Pipinum usque Regem. Quorum plurimi nunc primum ex variis Codicibus MSS. in lucem prodeunt : alij verò auctiores & emendatiores. Cum epistolis Regum, Pontificum, Ducum, Comitum, Abbatum, & aliis veteribus Rerum Francicarum Monumentis*, t. I, Lutetiae Parisiorum 1636, p. 513–514.

(38). Jean MABILLON : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, haecenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 388–413 ; Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND (éds.) : *Thesaurus novus anecdotorum. Tomus Quintus, complectens SS. Patrum, Aliorumque Auctorum Ecclesiasticorum omnium ferè saeculorum, à quarto ad decimum-quartum, Opuscula*, Lutetiae Parisiorum 1717, p. 595–618 ; Lodovico ANTONIO MURATORI : *Antiquitates Italicae Medii Aevi*, t. 3, Mediolani 1740, p. 856–857.

l'origine de la récitation silencieuse du Canon romain⁽³⁹⁾. Martène et Durand, eux, ne connaissent ce traité que sous la forme altérée des anciennes patrologies, et se font gloire en 1733 d'être les premiers à en donner l'intégralité — ils sont plus heureux en publiant à sa suite les quatre pièces les plus importantes de la querelle contre Amalaire⁽⁴⁰⁾.

*epišt. ad Drogon.;
relat. de Conc.
Caris.; ad Conc.
Caris.; ad Conc.
Theod.*

« Le célèbre Flore »

En somme Florus de Lyon est de nouveau célèbre⁽⁴¹⁾. Il se voit consacrer dans les Histoires et les manuels un chapitre plus ou moins long, plus ou moins dithyrambique : en 1696 dans l'histoire littéraire de Louis Ellies Du Pin, qui propose de lui rendre les poèmes imprimés sous le nom de Drepanius Florus⁽⁴²⁾; en 1728 dans la *Gallia Christiana* qui, bien qu'il n'ait pas été évêque, se sent obligée de lui consacrer une colonne à la fin du pontificat de Remi⁽⁴³⁾; en 1730 dans l'histoire littéraire de Lyon de Dominique de Colonia, qui voit dans le IX^e siècle « à proprement parler nôtre véritable âge d'or »⁽⁴⁴⁾.

(39). Pierre LE BRUN : *Explication de la Messe. Suite des dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de tout le monde chrétien*, t. 4 : *Quinzième dissertation sur l'usage de réciter en silence une partie des Prières de la Messe dans toutes les Eglises & dans tous les Siècles. Où l'on voit le tems auquel les Eglises d'Orient & d'Occident ont inseré des Amen dans le canon : par qui ils ont dû être dits ; comment on a donné la Communion en divers tems, & ce que les Fideles ont dû répondre &c* (Chez la Veuve de Florentin Delaulne, rue Saint-Jaque, à l'Empereur), 1725, p. 124–125 et 314–322.

(40). Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima Collectio. Varia complectens opuscula sanctorum Patrum, et aliorum auctorum ecclesiasticorum*, t. 9, Parisiis 1733, col. 577–641, 641–668. Ce sont les textes AM V, VII, VI et I de Zechiel-Eckes (et non IV, VI, V et I comme indiqué dans l'édition critique, *CCCM* 260, p. X n. 3).

(41). « [Domnus Florus] quem eruditum ac celebrem illum Ecclesiæ Lugdunensis Diaconum esse opinor, à multis ejusdem ævi scriptoribus laudatum, & doctis viris notissimum... » (D'ACHERY [comp.] : *Spicilegium*, p. vij). « De Floro... non est quod multis agam, cum nullus sit in re litteraria vel tyro, qui nomen ejus & opera non agnoscat. » (Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND [éds.] : *Thesaurus novus anecdotorum. Tomus Quintus, complectens SS. Patrum, Aliorumque Auctorum Ecclesiasticorum omnium ferè seculorum, à quarto ad decimum-quartum, Opuscula*, Lutetiæ Parisiorum 1717, p. 595–596). « [Florus Magister] qui... gloriâ literarum celebris apud Gallos evasit. » (Lodovico Antonio MURATORI : *Antiquitates Italicae Medii Ævi*, t. 3, Mediolani 1740, p. 857).

(42). Louis Ellies DU PIN : *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, et la chronologie de leurs ouvrages ; le sommaire de ce qu'ils contiennent ; un jugement sur leur style et sur leur doctrine ; et le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres. Tome Septième : Des Auteurs du Neuvième Siècle de l'Église*, 2^e éd., À Paris 1696, p. 175,b–176,a.

(43). « Florum Lugdunensis ecclesiæ decus hîc omittere nequaquam licet. Vir fuit doctissimus... », *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, col. 64–65.

(44). COLONIA, Dominique de, *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, distribués par siècles*. Préface. Leidrat, Agobard, Amolon, Florus et Remi occupent presque cent pages de son second tome : COLONIA, Dominique de, *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrez et profanes, distribuez par siècles*, p. 71–163 ; sur Florus en particulier, p. 135–153.

Introduction

Enfin cette montée en puissance du ix^e siècle lyonnais dans l'historiographie culmine dans la grande entreprise mauriste de l'*Histoire littéraire de la France*. Son introduction sur le ix^e siècle annonce ainsi :

Si l'école du Palais contribua à soutenir les Lettres, contre la décadence entière qui les menaçait, les écoles épiscopales leur furent d'un secours encore plus grand. La plus illustre, comme la mieux soutenue, fut sans contredit celle de l'Église de Lyon. Elle eut aussi l'avantage de se voir consécutivement gouvernée par quatre Archevêques d'un savoir distingué : Leidrade, Agobard, Amolon, & Remi. Dans cette école brilla long-temps entre les hommes de lettres du Royaume, le Diacre Flore, si connu par ses divers écrits.⁽⁴⁵⁾

Dans le tome 5, qui compte quatre-vingt-six notices, « Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon » reçoit vingt-huit pages : c'est la cinquième notice la plus longue après Hraban Maur (54 pages), Hincmar de Reims (51), Charles le Chauve (33), et Paschase Radbert (29) ; et devant Ratramne de Corbie (21) et Walahfrid Strabon (19). L'ouverture de ce chapitre est à l'avenant :

Flore, l'un des Sçavants de son siècle qui ont le plus brillé sur le Parnasse, & paru avec le plus d'éclat sur le théâtre de la Littérature ecclésiastique, nâquit sur la fin du VIII siècle. (...) Mais on n'a rien jusqu'ici d'assés fort pour détruire la présomption qui adjuge à la ville, ou au diocèse de Lyon, la gloire d'avoir donné naissance à ce grand Homme. En venant au monde il y apporta un génie heureux, beaucoup de vivacité, de pénétration, de justesse d'esprit, & d'autres excellentes qualités naturelles.⁽⁴⁶⁾

Les informations biographiques approchent de près, désormais, ce que nous savons aujourd'hui : Florus dut naître à Lyon ; il y fut éduqué ; il était chanoine et diacre de la cathédrale ; on croit encore qu'il fut prêtre ; il exerça un ministère de la parole ; il eut une vive querelle contre Amalraire, puis un rôle central lorsque l'Église de Lyon guidée par Remi s'impliqua dans la querelle sur la prédestination ; il mourut probablement en 859 ou 860 ; Walahfrid Strabon et Wandalbert de Prüm l'ont hautement loué. Après avoir déploré leur dispersion, l'auteur entreprend de recenser et de résumer toutes les

(45). Antoine RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France. Tome IV, Qui comprend le huitième siècle & partie du neuvième, jusqu'à 840. inclusivement*, À Paris 1738, p. 226.

(46). Antoine RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, À Paris 1740, p. 213.

œuvres de Florus qu'il connaît, ainsi que de récapituler les éditions et les éventuelles discussions agitées autour d'eux. Par rapport à la liste de Chifflet, en 1677, cet inventaire n'ajoute pas beaucoup de pièces nouvelles, mais il est beaucoup plus détaillé, en particulier à l'endroit de la poésie, que Chifflet avait presque complètement négligée.

Mais la véritable nouveauté de cette notice de 1740 consiste dans sa troisième partie, consacrée à « son érudition, sa doctrine, sa manière d'écrire ». Plus haut déjà l'auteur avait loué chez Florus

un esprit pénétrant, net, juste, méthodique, qui sans prendre le change, ou s'arrêter à ce qui n'est pas de la question, va droit à son but ; qui sait choisir ses preuves & en tirer toutes les conséquences, qui aime le vrai en tout, qui veut que l'on doute où il faut douter, & qu'on ne donne pour certain que ce qui l'est réellement ; qui n'avance rien qu'il ne prouve d'une manière aussi claire qu'invincible.⁽⁴⁷⁾

À présent il montre en lui un homme féru de culture profane, sachant le grec et la versification ; familier particulièrement des Écritures et des Pères, à telle enseigne que « dans l'usage perpétuel qu'il en fait, les choses paroissent couler comme de leur source⁽⁴⁸⁾ » ; sachant aussi les Droits Canon et civil, et doté de « cette connoissance peu commune de la Religion & de ses mysteres, connoissance qu'on admire encore aujourd'hui dans ses ouvrages.⁽⁴⁹⁾ » Avec cela attaché viscéralement à la foi de l'Église, ne supportant aucune nouveauté en la matière. Et que dire de son style ?

À l'égard de la manière d'écrire que Flore a employée, on peut assurer en général, qu'il n'est presque point d'Auteur de son siècle qui ait sur lui quelque avantage en ce genre de Littérature, soit qu'il s'agisse de prose, ou qu'il soit question de vers. La méthode, la précision, la clarté, la solidité sont des caractères communs à tous ses ouvrages.⁽⁵⁰⁾

« Gravité », « air de piété », « onction même », « pureté dans les termes de la langue » : autant de « caractères au reste qui n'empêchent pas, que notre Auteur n'use quelquefois d'expressions piquantes, d'ironie & de la liberté de donner un certain ridicule à ses adversaires, afin de faire mieux sentir la foiblesse de leur raisonnement. Mais ce

(47). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 230.

(48). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 237.

(49). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 238.

(50). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 239.

Introduction

ne sont-là, pour ainsi dire, que des appendices de sa controverse. L'essentiel est un enchaînement de preuves choisies, & une force de raisonnements à laquelle on auroit peine à se refuser.⁽⁵¹⁾ » Le mauriste salue en Florus « un certain bon goût qui étoit fort rare en son siècle. Et ce bon goût s'étendoit même jusqu'à sa bibliothèque, où il n'entroit que des livres choisis, exacts & correctement écrits. On y trouve dans ces mêmes ouvrages plusieurs traits d'une critique sage & éclairée, qui étoit une suite de ce bon goût⁽⁵²⁾ » — et de citer la critique de l'*Hypomnesticon* du pseudo-Augustin. Sa poésie n'est pas toujours extraordinaire, ni tout à fait exempte de fautes prosodiques, mais certaines pièces montrent « diverses saillies d'un génie poétique, du feu, de l'élevation, des portraits animés, des descriptions vives. En général Flore avoit beaucoup de facilité pour la versification, & du talent pour y réussir. Ses vers sont plus doux, plus coulants, plus harmonieux que ceux de la plûpart des autres Poètes ses contemporains.⁽⁵³⁾ »

Ainsi en 1740, Florus n'a toujours pas un seul volume d'édition qui lui soit véritablement dédié — il n'en aura pas avant 1937 — mais il est définitivement sorti de l'ombre. Quoiqu'en ordre dispersé, ses œuvres conservées n'en sont pas moins presque toutes éditées. On les lit pour étayer des thèses, pour faire autorité dans des polémiques nouvelles ; mais aussi pour y retrouver un auteur, la vie et la personnalité d'un homme en particulier. La synthèse et le panégyrique que lui consacre l'*Histoire littéraire de la France*, un ouvrage immédiatement reçu comme une somme de référence, consacrent sa résurrection. La revanche sur les siècles est même complète, puisque l'oubli dans lequel Florus était tombé au Moyen Âge est lui-même oublié :

La réputation que Flore s'acquit d'abord par sa vertu & son sçavoir, alla toujours croissant, & s'est soutenue dans toute la postérité. Tous ceux qui ont eu occasion de parler de lui, ne l'ont fait qu'avec éloge.⁽⁵⁴⁾

Période intermédiaire

Passée l'*Histoire littéraire de la France*, les études sur Florus paraissent rester sur un palier pendant un siècle et demi à deux siècles. Non qu'on ne le lise ou ne l'étudie plus, mais on ne fait aucune découverte majeure ; on réimprime ses œuvres, généralement

(51). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 239.

(52). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 239.

(53). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 240.

(54). RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France*, p. 213.

sans les rééditer, et les histoires littéraires se font l'écho les unes des autres. Jusqu'à la patrologie de Migne, qui n'avait pas tant l'ambition de réunir tout Florus que de réunir toute la littérature chrétienne, les œuvres de Florus restent très dispersées ; et chez Migne même, il faut l'aller chercher dans quatre ou cinq volumes différents.

Il est vrai que l'essentiel des œuvres de Florus était propre à susciter l'intérêt du xvii^e siècle, lorsque battait son plein une intense querelle sur la grâce, lorsqu'on écrivait et lisait encore des commentaires scripturaires. En perdant le goût de ces matières, les xviii^e–xix^e siècles devaient fatalement trouver moins d'intérêt à Florus de Lyon. Il conserve sa place dans les encyclopédies, reste un des protagonistes de la querelle carolingienne sur la grâce dans les histoires ecclésiastiques, et une gloire locale dans les histoires lyonnaises, mais désormais on le cite surtout comme poète, et surtout pour sa déploration du partage de l'Empire (*carm.* 28), bientôt assimilée à une lamentation sur les malheurs de la France.

Quelques travaux marquent pourtant cette période, et d'abord un contre-exemple aux tendances qu'on vient de décrire, et qui mérite d'autant plus d'être remarqué ici, qu'il ne l'avait pas encore été. Pier Francesco Foggini (1713–1783) nourrit des opinions jansénistes que, bibliothécaire à la Vaticane, il s'efforce de fonder sur les Pères, non sans un véritable travail critique⁽⁵⁵⁾. Il se lance ainsi dans une série de volumes in-12 qu'il intitule *SS. Patrum Opera selecta de Gratia Dei et Praedestinatione sanctorum*. Augustin se voit consacrer les premiers volumes, en 1754, puis Prosper en 1758, puis Fulgence en 1760. La série se clôt, en 1771, sur les deux volumes suivants :

- Pier Francesco FOGGINI (éd.) : *S. Ecclesiae Lugdunensis Seu S. Remigii Archiepiscopi Et Flori Diaconi Ecclesiae Lugdunensis Libri Quatuor De Gratia Et Praedestinatione. Accedunt Primi sex Canones Concilii Valentini III. S. Prudentii Ep. Trecensis Recapitulatio Operis sui de Praedestinatione: FLORI Sermo de Praedestinatione: et Epistola ejusdem, ut videtur, FLORI, nunc primum edita; curante P.F.F.* (Ss. Patrum Opera Selecta De Gratia Dei Et Praedestinatione Sanctorum 6,1), Romae 1771
- Pier Francesco FOGGINI (éd.) : *S. Ecclesiae Lugdunensis A Floro Magistro Ejusdem Ecclesiae Diacono Exaratus Liber Adversus Joannis Scoti Erigenae Erroneas Definitiones De praedestinatione ac praescientia Dei, et humani arbitrii libertate* (Ss. Patrum Opera Selecta De Gratia Dei Et Praedestinatione Sanctorum 6,2), Romae 1771

(55). Sur Foggini, sa bibliographie, sa méthode et la valeur de son travail sur le texte augustinien, cf. Georges FOLLINET : « Une édition méconnue du *De correptione et gratia* de saint Augustin exécutée par P. F. Foggini à Rome en 1754 », in : *Augustinianum* 33 (1993), p. 233–255.

Introduction

L'oubli complet où cette édition est restée jusqu'à présent tient beaucoup, sans doute, à sa grande rareté : je n'en ai trouvé que quatre exemplaires dans les bibliothèques publiques de France. La Bibliothèque nationale n'en possède qu'un exemplaire, à l' Arsenal, mais il a ses deux tomes (8-T-3602(1 ; 2)), comme celui de la Bibliothèque municipale de Nice (XVIII-3254 ; -5). La Bibliothèque municipale de Lyon paraît n'avoir que le premier tome, provenant du Séminaire Saint-Irénée (810132), et la Bibliothèque municipale de Rennes semble dans le même cas (82199). Enfin, la Bibliothèque vaticane en a deux exemplaires, mais un seul est complet (R.G.Ss.Padri.V.308 ; -9), tandis que l'autre ne se composerait, une fois de plus, que du tome premier (Stampe.Ferr.V.7094)⁽⁵⁶⁾.

Pour les œuvres d'Augustin, Foggini avait repris l'édition la plus aboutie de l'époque, celle des Mauristes, soigneusement collationnée par lui sur les manuscrits du Vatican que cette dernière n'avait pas utilisés. Ainsi voulut-il faire des traités lyonnais. Il se fonda sur l'édition Mauguin⁽⁵⁷⁾, qui ne reproduisait pas simplement l'édition *princeps* de 1610 mais bénéficiait d'un retour au manuscrit et, pour le traité contre Jean Scot, de la consultation d'un second témoin. Les fonds de la Vaticane lui offrirent seulement un troisième témoin de ce même traité, et il s'en servit pour établir un texte qui, par conséquent, se fonde déjà sur tous les témoins connus à ce jour. Le même manuscrit *epist. aceph.* contenait aussi une lettre anonyme qui ressortissait manifestement du même dossier, et que Foggini imprima donc avec une douzaine de notes⁽⁵⁸⁾. Enfin il avait reçu de son ami Angelo Maria Bandini, de la Biblioteca Medicea de Florence, le signalement et les collations d'un témoin inconnu du *Sermo* sur la prédestination, FIRENZE, BML, *Plut.* 89 sup. 31, oublié depuis lors⁽⁵⁹⁾. Mais malgré tout l'intérêt qu'elle présente, ce n'est pas

(56). Le SUDOC ne renvoie aucun résultat ; la Bibliothèque Sainte-Geneviève, les ENS, l'Institut des Sources Chrétiennes, l'*Institutum Patristicum Augustinianum*, la *Staatsbibliothek* de Munich, l'Universiteitsbibliotheek de Gand, ne possèdent pas ce livre. La bibliothèque de Durham en possède un exemplaire complet, qu'elle tient de M.J. Routh (Routh 1.H.26 et 1.H.32). Pour les exemplaires où manque le second tome, on peut suspecter des erreurs de catalogage, le titre du second tome différant du premier, mais les recherches sur la formulation propre du second titre ne donnent pas de résultats dans les catalogues de ces bibliothèques. Les magasiniers de la Bibliothèque municipale de Lyon, à qui j'ai demandé de vérifier les volumes jouxtant celui-là dans les magasins, n'ont pas trouvé le second tome.

(57). MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae*.

(58). Wilmart, croyant la découvrir, la publiera de nouveau : André WILMART : « Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IX^e », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 149-162.

(59). « Cum autem noverim ejus [= Flori sermonis de praed.] exemplum esse Florentiae inter Gaddianos mss. Codices, qui in Bibliothecam Regiam Laurentianam translati sunt, vulgatam ejus editionem cum eo conferri curavi, quod mihi pro sua in me benevolentia praestitit Vir Cl. Angelus Maria Bandinius ejusdem Regiae Bibliothecae Praefectus. Cod. est membranaceus in 8., & saeculo XII. exaratus videtur. Plura alia continet veterum Auctorum opuscula, & ex nota, quae in eo | legitur, scimus fuisse olim

ici le lieu de présenter en détail cette édition, d'autant que sa rareté et l'oubli complet où elle est tombée ne lui ont pas permis de jouer le plus petit rôle dans l'historiographie.

Plus symptomatique de cette période historique, la première moitié du XIX^e siècle est marquée par au moins deux projets de volume où seraient enfin réunis les *carmina* de Florus : la dispersion éditoriale, largement due à la méconnaissance de Florus, peut être assez facilement résolue par la relative simplicité de la tradition manuscrite. Mais aucun de ces deux projets n'a vu le jour. Comme Ernst Dümmler, j'ai cherché en vain cette édition mentionnée dans l'histoire littéraire de Bähr, en 1840 :

Poèmes de *Florus* suivies [*sic*] de ceux d'*Agobard*. Pour la première fois réunis et traduits en franç. avec une histoire de la poésie latine au IX. siècle par *F. Z. Collombet*. Lyon 1839. 8.⁽⁶⁰⁾

La bibliographie de François Zénon Collombet accreditte assez l'existence de cette publication. On lui doit plusieurs manuels de littérature latine (en 1833, 1839, 1852), des études sur le Lyonnais et son histoire (en 1833, 1835, 1839, 1847), ou des résumés sur des anecdotes ou personnages de l'Antiquité chrétienne (en 1832, 1841, 1844), mais aussi un certain nombre de traductions d'œuvres de l'Antiquité chrétienne avec le texte en regard (Vincent de Lérins et Eucher de Lyon en 1834, Sidoine Apollinaire en 1836, Synésius de Ptolémaïs [Synésios de Cyrène] en 1836, Orientius [Orens] d'Auch en 1839, Tertullien en 1845). En outre, plusieurs de ses livres de 1839 (les *Hymnes de Synésius*, le *Commonitoire d'Orientius*, l'*Histoire des lettres latines*) portent une liste d'« ouvrages des

Conventus s. Marci de Florentia, deinde ad Gaddianam Bibliothecam transiit, nunc vero in Bibl. Laurentiana exstat plu. 89. sup. num. 31.» (Pier Francesco FOGGINI [éd.] : *S. Ecclesiae Lugdunensis Seu S. Remigii Archiepiscopi Et Flori Diaconi Ecclesiae Lugdunensis Libri Quatuor De Gratia Et Praedestinatione. Accedunt Primi sex Canones Concilii Valentini III. S. Prudentii Ep. Trecensis Recapitulatio Operis sui de Praedestinatione: FLORI Sermo de Praedestinatione: et Epistola ejusdem, ut videtur, FLORI, nunc primum edita; curante P.F.F.* [Ss. Patrum Opera Selecta De Gratia Dei Et Praedestinatione Sanctorum 6,1], Romae 1771, p. XXX–XXXI). Le catalogue de Bandini renvoie l'écho de cette collaboration : « XI. pag. 119. Sententia Flori de Praedestinatione. Inc. *Omnipotens Deus, qui verus, & solus Deus est omnino in sua aeterna, et incommutabili scientia. Des. maluit se infelix diabolico inflatus spiritu a Christi Ecclesia separare, quam sua profana & inaniloquia deserere. Explicit.* Legitur in editione Operum selectorum SS. PP. curante Petro Franc. Foggino Romae apud Marchum Palearinum MDCCLXXI. Tom. VI. Part. II. a pag. 503. ad pag. 518. ubi consulendum auctoris monitum, & quae tradit in Praefatione eiusdem Tom. VI. Part. II. de hoc Codice, ex quo nos ipsi, ut ei morem gereremus, variantes lectiones excerpimus. » (Angelo Maria BANDINI : *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, 4 t., t. 3, Florentiae 1770, col. 300–301). Ce témoin reste inconnu des éditions récentes, Jean-Paul BOUHOT : « Le 'Sermo Flori' sur la prédestination », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 371–402 et *CCCM* 260, p. 307–315.

(60). Johan Christian Felix BAEHR : *Geschichte der Römischen Literatur im karolingischen Zeitalter*, Carlsruhe 1840, p. 617 ; auquel renvoie Ernst DÜMMLER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Poet.* 2), p. 509

Introduction

mêmes auteurs » où les *Poèmes de Florus* sont indiqués « sous presse ». Mais dans une lettre au Cardinal de Bonald archevêque de Lyon, parue cinq ans plus tard, « sur un projet d'une Bibliothèque des Pères de l'Église de Lyon », le même Collombet affirme que « Les poèmes de Florus n'ont jamais été réunis, et ne se trouvent qu'épars⁽⁶¹⁾ ». L'ouvrage annoncé en 1839 n'a donc probablement jamais paru, et Bähr, qui le signale *in extremis* dans les « Berichtigungen und Zusätze » de son volume de 1840, a dû anticiper sur l'annonce qui en avait été faite.

On conserve également la trace d'un autre échec survenu peu de temps après : Alfred de Terrebasse, en reprenant deux poèmes supposément épigraphiques de Florus, signale en effet que « M. E. F. Corpet, connu par ses traductions d'Ausone et de Paulin de Périgueux, qui font partie de la bibliothèque Panckoucke, préparait une édition complète des poésies de Florus, que la mort l'a empêché de terminer.⁽⁶²⁾ » Dans la mesure où Migne perpétue, et d'étrange façon, la partition introduite par la tradition éditoriale entre poèmes de « Drepanius Florus » et de Florus de Lyon⁽⁶³⁾, Ernst Dümmler fut bien, en 1884, le premier — et le dernier à ce jour — qui réunit et édita de façon critique les poèmes de Florus, dans les *Monumenta Germaniae Historica*. Mais on entraînait alors dans la seconde de nos périodes fastes.

1.2 L'invention des manuscrits

Cette période a été marquée par l'invention des manuscrits personnels, des années 1880 à la Seconde Guerre mondiale, et à ses premières conséquences, le nouvel élan et le nouveau champ d'investigation donné aux études sur Florus de Lyon, depuis la fin de la guerre jusqu'au début des années 1960.

(61). François Zénon COLLOMBET : « Lettre à Son Éminence le cardinal de Bonald, sur un projet de Bibliothèque des Pères de l'Église de Lyon », in : *Revue du Lyonnais* 1844, p. 13-30, ici p. 24.

(62). Alfred de TERREBASSE : *Inscriptions Antiques & du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné. Deuxième Partie*, t. 5 : *Inscriptions du Moyen Âge antérieures au XVII^e siècle. I*, Vienne 1875, p. 7 n. 1 Étienne-François Corpet est mort en 1857.

(63). Respectivement Jacques-Paul MIGNE (comp.) : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, aconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III*, 1844-1864 (désormais *PL*), t. 61, col. 1083-1090 et *PL*, t. 119, col. 249-259.

Bibliothèques carolingiennes de Lyon

Une ancienne tradition lyonnaise, dont témoigne Guillaume Paradin trois siècles plus tôt, situait à l'Île-Barbe la « Bibliothèque de Charlemagne » :

deuant Charlemaigne l'abbaye de l'Isle-Barbe estoit fondee & long temps au parauant : & estant depuis tombee en ruïnes & desolation, (...) fut depuis restauree, & comme fondee de nouveau, par l'empereur Charlemaigne, & pour laquelle plus honorer y fait dresser sa royale librairie, y faisant apporter ses liures, dont il estoit richement meublé...⁽⁶⁴⁾

Ou bien créait pour Leidrat une charge de bibliothécaire :

Le premier emploi de Leydrade à son arrivée en France, fut celui de Bibliothécaire de l'Empereur, titre jusqu'alors inconnu à la Cour, & qu'il conserva même durant les quatorze années qu'il gouverna le Diocèse de Lyon. L'amas de livres curieux qu'il fit pour ce Prince, dans l'Abbaye de l'Isle-Barbe, en est une preuve.⁽⁶⁵⁾

Cette bibliothèque de l'Île-Barbe est difficile à cerner exactement, parce qu'on n'en connaît pas de catalogue médiéval ni, à ma connaissance, antérieure à 1741, année où elle se fonda dans la bibliothèque du chapitre cathédral de Lyon.

Néanmoins, et tout exagérée qu'elle soit dans sa formulation, cette tradition d'une bibliothèque carolingienne peut s'appuyer sur l'ancienneté véritable de certains manuscrits qui s'y trouvaient certainement. Dès le début du XVI^e siècle des érudits comme Iacopo Sannazaro, puis Jean de Gagny, Étienne Charpin, peut-être aussi Jean du Tillet le Jeune, tirèrent de cette bibliothèque plusieurs trésors introuvables⁽⁶⁶⁾. C'est peut-être d'elle aussi que Hernando Colón, lors de son séjour à Lyon entre août 1535 et

(64). PARADIN : *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 261, cf. aussi p. 99 et 102.

(65). COLONIA : *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrez et profanes, distribuez par siècles*, p. 74.

(66). Cf. Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « L'Ausone de Iacopo Sannazaro : un ancien témoin passé inaperçu », in : *Italia Medioevale e Umanistica* 43 (2002), p. 231-312 ; Jean de GAGNY (éd.) : *Christiana et docta divi Alchimi Aviti Viennensis Archiepiscopi, & Claudij Marij Viçtoris Oratoris Massiliensis, poemata, aliaque non pœnitenda. Per Ioannem Gaigneium Parisinum Theologum è uetustiss. librarijs in lucem asserta, suoque nitori restituta*, par AVIT DE VIENNE, Lugduni 1536 ; peut-être Jean DU TILLET (éd.) : *D. Paciani Barcelonae integerrimi quondam Episcopi Parænesis ad Pœnitentiam. Altera eiusdem de Baptismo. Eiusdem Epistolæ duæ ad Sympronianum Nouatianum. Accessit his tractatus eiusdem Sancti, aduersus Nouatianos. Hæ Beati viri Christianiæ lucubrationes, nunc primum in lucem exeunt Lector pie, etiam si ab authore ante annos mille editæ sint*, par PACIEN DE BARCELONE, Parisiis 1538 ; Étienne CHARPIN (éd.) : *D. Ioan. Trithemius : Pontius presbyter, beati Cypriani auditor atque discipulus! scripsit enim eleganti stylo insigne*

Introduction

février 1536, tira un exemplaire de l'*Opusculum de actione missarum* de Florus datant du deuxième tiers du IX^e siècle⁽⁶⁷⁾.

En 1562, la ville et la région vivent les affres de la guerre civile⁽⁶⁸⁾. Au printemps, la ville est prise et occupée par les protestants, bientôt épaulés par le sinistre Baron des Adrets. Une fureur iconoclaste s'abat sur les églises de la ville. Il est certain que leurs trésors et bibliothèques subirent alors des déprédations et, pour celle du chapitre cathédral, un incendie sinon, peut-être, un autodafé partiel⁽⁶⁹⁾. L'Île-Barbe est également attaquée, mais certainement pas ruinée aussi complètement que Claude Le Laboureur le dit un siècle plus tard⁽⁷⁰⁾, puisque sa bibliothèque livre des inédits encore après 1562 : le manuscrit d'auteur des traités de Florus sur la prédestination, trouvé là par Jean du Tillet évêque de Meaux en 1570 ; un commentaire sur les psaumes attribué à Rufin, édi-

volumen quod continet vitam beatissimi Cypriani. Habes etiam & vitam illius doctiſſ. ac fortiſſ. propugnatoris fidei Catholicæ Hilarij Piſtauorum episcopi, à Fortunato episcopo, ante mille annos æditam, par PONTIUS DE CARTHAGE, Lugduni 1554 ; Étienne CHARPIN (éd.) : *D. Magni Ausonii Burdigalensis Poætæ, Auguſtorum Præceptoris, virique Consularis opera. Tertie ferè partis complemento auſtiora, & diligentiore quàm hæctenus, censura recognita*, par AUSONE, Lugduni 1558.

(67). Aujourd'hui SEVILLA, B. Cap. y Colomb., 5. 2. 48. Je dois ces renseignements à Mme Carmen del CAMINO MARTÍNEZ, qui prépare une publication sur ce témoin passé inaperçu de l'*act. miss.*, et que je remercie vivement de m'avoir communiqué par avance certaines de ses conclusions : Carmen del CAMINO MARTÍNEZ : *La Expositio Missæ de Floro de Lyon en la Biblioteca Colombina de Sevilla*, À paraître. C'est le plus ancien manuscrit conservé à la *Biblioteca Capitular y Colombina* (José FRANCISCO SÁEZ GUILLÉN : *Catálogo de manuscritos de la Biblioteca Colombina de Sevilla*, 2 t., Sevilla 2002, p. 137–138, s.n. 98).

(68). Cf. en particulier Eulalie SARLES : « Une capitale protestante. Coup de force, grands travaux, crise et reflux. Une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance », in : Yves KRUMENACKER (dir.), *Lyon 2009*, p. 155–205.

(69). Le *Codex Bezae*, qui devait se trouver dans le trésor de l'église Saint-Irénée parce qu'on le regardait comme une relique du saint évêque, se retrouve bientôt à Genève entre les mains de Théodore de Bèze. Deux manuscrits de la Biblioteca Vallicelliana de Rome portent une note d'un Jean du Bois, moine célestin, spécifiant qu'ils proviennent « Ex Bibliotheca Lugdunensi ab hereticis combusta » et qu'il les a lui-même achetés à l'un de ces hérétiques (ROMA, B. Vallicell., C. 3 et ROMA, B. Vallicell., E. 26). Nombre de manuscrits lyonnais portent des traces de combustion. Ce qui fait penser à un autodafé, c'est le fait qu'un certain nombre de ces mêmes manuscrits semblent avoir été défaits violemment et avoir perdu des fragments probablement dans une même circonstance, comme s'ils avaient été jetés en tas. Malheureusement les sources contemporaines que j'ai consultées parlent de ces désastres en termes assez généraux, sans que les bibliothèques y soient considérées distinctement.

(70). Claude LE LABOUREUR : *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe lez Lyon, ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus memorable en cette Eglise, depuis sa Fondation jusques à present. Avec le catalogue de tous ses Abbez, tant Reguliers que Seculiers*, t. 1, À Paris 1681, p. 315–316 ; Claude LE LABOUREUR : *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe lez Lyon, ou Histoire de tout ce qui s'est passé dans ce celebre monastere. Où se voyent les Genealogies & Preuves de Noblesse de ceux qui ont esté receus dans cette Abbaye, & qui sont sortis des plus illustres Maisons des Provinces de Lyonnais, Forez, Beaujollois, Bourgogne, Dauphiné, Provence, & autres*, t. 2, À Paris 1682, p. 1–2.

té cette année-là par Antoine d'Albon archevêque de Lyon (1564–1573)⁽⁷¹⁾. Il est donc certain que l'Île-Barbe possédait alors des manuscrits carolingiens sinon antérieurs.

Pourtant on ne peut en déduire que la bibliothèque du chapitre cathédral tiendrait de là seulement son propre fonds *antiquissimus*, puisque l'existence de ce dernier est aussi attesté à la même période, en particulier par ce passage justement célèbre de Guillaume Paradin dans lequel on reconnaît les actuels PARIS, BNF, *lat.* 8913–*lat.* 8914:

ie ne veux ce pendant omettre, sur ce propos des lettres, qu'en l'église de saint Jean, se trouuent certains liures forts antiens, escrits en escorce d'arbre, dont l'un est lisible, & contient vn commentaire sur les Psalmes : l'autre qui n'est relié, ains laceré & imperfect, est escrit en caractères antiques, & qui bonnement ne se peuuent lire : (combien que la lettre soit belle & nette) & semble à plusieurs qui ne sont stiles à tels caractères, que ce soit lettre grecque : mais veritablement ce sont lettres latines, donc la forme est dissemblable aux nostres, pour la diuersité des caractères : qui fait que quelque bon esprit que ce soit, il luy seroit mal aisé d'en lire vne page en huit iours. A la verité, ce sont des œuvres d'Auitus archeuesque de Vienne, qui florissoit enuiron l'an cinq cens & vingt. (...) Aucuns ont estimé, que ces liures sont de toille, les autres de ioncs du Nil, parce qu'il semble qu'il y a des flamēs : il y en a qui ont opinion, que ce sont petites pieces de bois, collees & rapportees l'une à l'autre, car il y en a aucunes qui semblent se decoller : & ne peut on bonnement deuiner que c'est. Tant y a que c'est chose venerable, & digne d'estre conseruee, pour la reuerence de l'antiquité.⁽⁷²⁾

Si la bibliothèque capitulaire de la cathédrale possédait, donc, de véritables trésors, parmi lesquels à n'en pas douter bon nombre des manuscrits « de Florus » qui s'y trouvent encore aujourd'hui, elle semble en revanche être restée à peu près inconnue de l'érudition naissante.

(71). RUFIN D'AQUILÉE : *Ruffini Aquileiensis Presbyteri, in LXXV. Davidis Psalmos Commentarius. Ex vetustissimo manuscripto exemplari Bibliothecae monasterij Insulae Barbatæ iuxta Lugdunum, nunc primum in lucem editus*, éd. par Antoine D'ALBON, Lugduni 1570. Le Laboureur lui-même sait que la ruine de l'Île-Barbe n'était pas complète puisqu'il dit d'Antoine d'Albon : « comme il dit luy-mesme, il combattoit en temps de paix contre les vers & les teignes qui rongeoient impunément les rares & précieux M. S. dont Charlemagne avoit enrichy le Monastere de l'Isle... » (Claude LE LABOUREUR : *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe lez Lyon, ou Histoire de tout ce qui s'est passé dans ce celebre monastere. Où se voyent les Genealogies & Preuves de Noblesse de ceux qui ont esté receus dans cette Abbaye, & qui sont sortis des plus illustres Maisons des Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujollois, Bourgogne, Dauphiné, Provence, & autres*, t. 2, À Paris 1682, p. 19).

(72). PARADIN : *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 103.

Introduction

Lors de son voyage de Bourgogne, en 1682, Mabillon passe par Lyon, mais il ne s'y arrête guère parce que (je traduis) « nous y manquions de ce qui faisait l'attrait de notre voyage, des monuments des vieux livres. » La seule bibliothèque qu'il voit est celle du collège jésuite de la Trinité, où il trouve « un certain nombre de manuscrits, parmi lesquels l'un contient le Nouveau Testament, donné par l'évêque Agobard en grâce pour l'Église de Lyon.⁽⁷³⁾ » Sur la route de l'Italie, il repasse par Lyon en avril 1685 : il décrit l'arrangement du chœur de la cathédrale, puis le groupe que forment les trois églises, Saint-Jean-Baptiste la plus grande, Saint-Étienne adjacente, et Sainte-Croix l'église paroissiale — mais ne dit toujours pas le plus petit mot de la bibliothèque capitulaire⁽⁷⁴⁾. Encore treize années et c'est au tour de Bernard de Montfaucon de passer par Lyon, en avril 1698. Lui aussi va à la cathédrale, assiste à la grand messe et fait plusieurs remarques sur les particularités du rit lyonnais ; lui aussi admire la bibliothèque du Collège des Jésuites (« fournie d'un grand nombre de livres ; et la mieux située du Royaume. La bibliothèque de feu M^r l'Archeveque de Lyon est dans un vaisseau séparé»), où il rencontre le bibliothécaire Dominique de Colonia — et lui non plus ne dit rien d'une bibliothèque à la cathédrale⁽⁷⁵⁾.

Martène et Durand, une quinzaine d'années plus tard, nous fournissent un indice susceptible d'expliquer cet étrange silence. Se trouvant à Lyon au moment de la Saint-Jean-Baptiste, ils en profitent pour voir le cérémonial de la cathédrale dans tout son faste. Ils lui consacrent deux pleines pages, et concluent leur séjour lyonnais sur cette remarque :

Je ne parle point ici du chartrier dans lequel nonobstant les fortes recommandations de monseigneur l'archevesque, nous eûmes bien de la peine d'entrer. Nous y vîmes plusieurs manuscrits de saint Augustin, de saint Jérôme & des autres

(73). «Lugdunum adivimus Maii diē XXI. nec longas in magnâ, frequenti, celebri, amœnissimâ, & elegantissimâ civitate traximus moras, cùm ea nos deficerent, quæ itineris nostri illecebræ erant, veterum librorum monumenta. (...) manuscripti codices aliquot, ex quibus unus continet novum Testamentum ex dono Agobardi Episcopi in gratiam Ecclesiæ Lugdunensis.» Jean MABILLON : « Itinerarium Burgundicum, anni M. DC. LXXXII », in : Vincent THUILLIER (comp.), 3 t., t. 2, Paris 1724, p. 1-33, ici p. 26-27. Mabillon visite également le chartrier d'Ainay. Sur le Nouveau Testament d'Agobard, cf. *infra*.

(74). Notes sur le voyage d'Italie, dans PARIS, BNF, *lat.* 14187, f. 34v. Cette partie française du voyage n'a pas été éditée avec le reste du voyage d'Italie (Jean MABILLON/Michel GERMAIN : *Iter italicum litterarium. Annis MDCLXXXV & MDCLXXXVI, Luteciae Parisiorum 1687*).

(75). PARIS, BNF, *fr.* 19640, f. 3(5)r-5(7)v ; là encore, cette partie française du trajet n'est pas comprise dans l'édition du voyage d'Italie (Bernard de MONTFAUCON : *Diarium Italicum. Sive Monumentorum Veterum, Bibliothecarum, Museorum, &c. Notitiæ singulares in Itinerario Italico collectæ. Additis schematibus ac figuris*, Parisiis 1702). Je remercie Jérémy Delmulle pour ses indications sur cette source.

peres de l'église, écrits du temps de Leidrade, d'Agobard, d'Amolo, & de Remi archevêques de Lyon ; il y en a même de plus anciens et qui passent mille ans.⁽⁷⁶⁾

Eux, donc, ont pu accéder à la bibliothèque et reconnaître l'ancienneté de certains manuscrits, certainement grâce aux *ex-dono* des quatre évêques qu'ils mentionnent ; mais même les lettres d'introduction de l'archevêque ne les y ont fait entrer qu'à grand peine.

La bibliothèque n'est donc pas alors au pouvoir de l'archevêque, loin s'en faut. Un archevêque de Lyon — en l'espèce Camille de Neufville de Villeroy († 1693) — peut alors préférer offrir sa bibliothèque personnelle aux jésuites, on l'a vu, plutôt qu'au chapitre de sa propre cathédrale. L'archevêque et les chanoines de la cathédrale, co-comtes de Lyon depuis le Moyen Âge central, cohabitent difficilement. Au tournant des années 1770, le chapitre et l'archevêque Antoine Malvin de Montazet sont en conflit ouvert sur la question d'une réforme liturgique⁽⁷⁷⁾. Il est donc fort plausible que la bibliothèque du chapitre a été, durant ces siècles-là, tenue sous une étroite séquestre par les chanoines jaloux de leurs privilèges. Or des documents tenus sous clefs, et auxquels nul du dehors n'accède, sont des documents dont personne ne peut apprécier l'intérêt ni, *a fortiori*, le faire valoir⁽⁷⁸⁾.

(76). Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Où l'on trouvera : I. Quantité de Pièces, d'Inscriptions & d'Épigraphes, servant à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles. II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monastères, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules. III. Les fondations des monastères, & une infinité de recherches curieuses & intéressantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures*, t. 1, Paris 1717, p. 238.

(77). *Premier et Second Mémoire pour les Doyen, Chanoines, et Chapitre de l'Église Comtes de Lyon, appellans comme d'abus, contre Messire Antoine Malvin de Montazet, Archevêque de Lyon, Intimé*, à Lyon, chez la Veuve Ballard, 1774 (à la Bibliothèque municipale de Lyon, sous les cotes 366232 et 366233 : tout le dossier des cotes 366231-9 regarde cette question) ; *Observations pour M. l'Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France*, à Paris, chez P. G. Simon, 1774 (cote 118178) ; etc. : la B.M. de Lyon conserve quantité de libelles et, dans le fonds Coſte, quelques manuscrits se rapportant tous à cette querelle, où l'on n'hésite pas à convoquer le souvenir de la lutte d'Agobard contre les nouveautés liturgiques d'Amalaire. Le *Mémoire* publié par le Chapitre en 1776 évoque un usage liturgique d'écrits de Florus non précisés : « L'Église de Lyon a dans la Liturgie actuelle plusieurs leçons tirées des ouvrages de S. Irenée, de S. Eucher, de S. Agobard, de S. Sidoine Apollinaire, & du diacre Florus. Ce sont des trésors qui lui sont propres, & qu'elle est | très-jalouse de conserver. Il est glorieux pour elle de lire dans ses offices les écrits de ses propres docteurs, & des écrivains ecclésiastiques qu'elle a donnés à l'Église. » (*Mémoire du Chapitre primatial de Lyon, contenant ses Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie. Servant de réponse au Mémoire du Syndic du Clergé du Diocèse de Lyon ; et Consultations sur les Droits du Chapitre relativement aux Contestations subsistantes entre lui & M. l'Archevêque de Lyon*, À Paris 1776, p. 111-112).

(78). Signalons toutefois que le manuscrit LYON, BM, 605, un exemplaire *La Cité de Dieu* certainement copié sur l'exemplaire annoté par Florus, porte des marques de crayon rouge qui pourraient indiquer une utilisation dans le cadre de la grande édition mauriste.

Introduction

L'abbaye de l'Île-Barbe, sécularisée en 1549, saccagée en 1562, gardait peut-être malgré tout, on l'a vu, quelques vestiges de son ancienne bibliothèque ; mais ils durent être versés dans la bibliothèque des chanoines de la cathédrale, lorsque les deux chapitres furent fondus en 1741. Quelques listes de livres dressées entre ce moment et la Révolution, au chapitre de la cathédrale, et en particulier un inventaire de la bibliothèque datant de 1777, mentionnent bien des manuscrits, mais ce ne sont justement pas ceux du fonds « propre », du fonds le plus ancien, toujours tenu soigneusement sous clé, et conservé non pas à la bibliothèque, mais aux archives⁽⁷⁹⁾.

Premières études

Aussi est-ce après la Révolution seulement qu'on put vraiment commencer l'inventaire et l'étude de ce qui avait survécu aux troubles de 1562 et de la période révolutionnaire. Dès 1812, le catalogue de François-Marie Delandine, nommé en 1803 conservateur à vie de la bibliothèque municipale, faisait état d'un nombre important de manuscrits particulièrement anciens, mais ses datations n'avaient — pour dire le moins — rien de scientifique⁽⁸⁰⁾. Trente ans plus tard, la Bibliothèque devait recevoir les douteux services

Étienne Baluze a également visité le collège de la Trinité, le 15 juillet 1701 ; mais j'ignore s'il existe sur cette visite d'autres sources que les mentions de Colonia (COLONIA : *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrez et profanes, distribués par siècles*, p. 125, 764-5) et les additions manuscrites portées sur les manuscrits que Baluze y a examinés, LYON, BM, 431 (Livre d'Évangiles, s. IXⁱⁿ ; le 4^o de Colonia) et LYON, BM, 410-411 (Bible, s. XIII ; ses 5^o et 6^o). On peut présumer qu'il n'a pas eu accès, lui non plus, à la bibliothèque du chapitre.

(79). Georges GUIGUE (introd.) : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 30 : *Lyon. Première partie*, par Auguste MOLINIER/Félix DESVERNAY, Paris 1900 (désormais *CGM* 30¹), p. VIII-IX.

(80). François-Marie DELANDINE : *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon ; ou, Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartinrent, etc.* 3 t., Lyon 1812. Pour Léopold Delisle « l'âge des écritures (y) est, pour ainsi dire, indiqué au hasard » (Léopold DELISLE : « Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 29.2 [1880], p. 363-403, [Lacombe n° 688], ici p. 363) ; Georges Guigue le juge « sans valeur pour tout ce qui est antérieur au XVI^e siècle » (*CGM* 30¹, p. xlvii). Delandine lui-même confesse avec une touchante naïveté son inexpérience dans la confection d'un catalogue de manuscrits : « ... je me suis engagé dans une route pénible et sans fleur. Il m'a fallu bien des jours pour apprendre à lire ces écritures des divers siècles, et fixer dans mon souvenir leurs traits et leurs abréviations, changeant de génération en génération. Souvent tel manuscrit, qui n'a obtenu [dans le catalogue] que l'indication d'une ligne, a exigé une semaine d'examen. Lorsque l'expérience m'a rendu plus habile, lorsque j'ai commencé à connaître, à la simple inspection des pages, dans quel temps elles avoient été tracées, ce savoir m'est devenu inutile, puisque les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon étoient épuisés et qu'à cet égard ma tâche étoit finie. » (t. 1, p. 106). Sa synthèse liminaire sur les anciennes bibliothèques de Lyon ne dit presque rien de celle du chapitre cathédral, qui n'existe pour ainsi dire que comme récipiendaire des vestiges de l'Île-Barbe (*ibid.*, p. 4, 6 et 25). Mais son

de Guglielmo Libri, qui eut au moins le mérite de signaler l'importance et l'ancienneté du fonds, insoupçonnable d'après le catalogue de Delandine⁽⁸¹⁾. Conformément à son usage, Libri ne repartit pas de Lyon les mains vides, on va le voir.

L'impulsion aux études scientifiques sur les manuscrits lyonnais fut donc donnée dans les années 1870, et d'abord avec les études de Léopold Niepce. Lyonnais d'adoption, il consacre plusieurs études au patrimoine lyonnais, et en particulier à ses bibliothèques⁽⁸²⁾. Dans ces mêmes années, à la faveur d'un voyage à Lyon, puis d'un séjour parisien de manuscrits de Lyon que la Bibliothèque nationale devait relier de neuf, Léopold Delisle remarque que « peu de bibliothèques possèdent un aussi grand nombre de manuscrits anciens que la bibliothèque de Lyon ». C'est l'*incipit* d'une contribution déterminante :

- Léopold DELISLE : « Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 29.2 (1880), p. 363-403, [Lacombe n° 688]⁽⁸³⁾

Ainsi, au tournant des années 1880, l'activité scientifique autour des manuscrits de Lyon explose, et d'abord avec les travaux que Delisle lui-même consacre plus spécialement à certains manuscrits.

amoureuse description de la « Bibliothèque de la Ville », alors installée au ci-devant collège de la Trinité, mérite d'être lue, et explique l'admiration témoignée par les Mabillon et Montfaucon (ibid., p. 28-30).

(81). « La bibliothèque de la ville de Lyon contient treize manuscrits en lettres onciales, dont aucun n'avait été annoncé comme tel par Delandine : ce nombre est très-considérable, et il n'y a pas beaucoup de collections en Europe qui puissent en compter davantage. » (Guglielmo LIBRI : *Notices des manuscrits de quelques bibliothèques des départements*, Paris 1842, p. 47-49, ici p. 48).

(82). Entre autres : Léopold NIEPCE : *Les Archives de Lyon et du département du Rhône. Les Archives municipales ; Les Archives judiciaires et hospitalières ; Les Archives ecclésiastiques ; Les Archives du notariat*, Lyon 1875 ; Léopold NIEPCE : *Les Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon. Les Bibliothèques particulières et publiques avant et après la Révolution ; La Grande Bibliothèque ; Les Bibliothèques dispersées*, Lyon 1876 ; Léopold NIEPCE : *Les Manuscrits de Lyon, et Mémoire sur l'un de ces manuscrits, Le Pentateuque du VI^e Siècle, accompagné de deux fac-similé*, par M. Léopold Delisle, Membre de l'Institut, Directeur de la Bibliothèque nationale, Lyon 1879.

(83). Cet article décrit une vingtaine de manuscrits parmi les plus anciens de la Bibliothèque municipale de Lyon, selon la numérotation de Delandine. Voici la concordance avec les cotes du *Catalogue général des manuscrits* en usage aujourd'hui :

Delisle	Delandine	CGM	Delisle	Delandine	CGM	Delisle	Delandine	CGM
1	381	452	8	519	602	14	391	462
2	523 ^{bis}	607	9	397	468	15	525	609
3	521	604	10	537	620	16	527	611
4	408	478	11	524	608	17	357	431
5	413	483	12	526	610	18	523	606
6	372	443	13	401	471	19	414	484
7	352	426						

Introduction

Il signale d'abord à Lyon soixante-quatre feuillets d'un « Pentateuque » anté-hiéronymien ; il en retrouve, dans la bibliothèque de Lord Ashburnham, un fragment de soixante-dix-neuf feuillets (!) qu'avait dérobé Libri, et dont il obtient la restitution gracieuse (réunis, les deux fragments forment désormais le manuscrit LYON, BM, 403) ; puis identifie, dans la vente après décès d'une collection privée, un troisième fragment de quatre-vingt-huit feuillets, qui fait de ce manuscrit un « Heptateuque », et que la Bibliothèque de Lyon acquiert sur ses indications (c'est l'actuel LYON, BM, 1964). L'importance de ce manuscrit unique pour l'histoire du texte biblique déclenche rapidement une édition diplomatique de son texte, et le projet d'un fac-similé complet⁽⁸⁴⁾. Delisle signale encore un psautier carré du VI^e siècle en grande onciale, l'actuel LYON, BM, 425, que Libri avait déjà signalé et dont il avait emporté soixante-trois feuillets — retrouvés par Delisle chez Lord Ashburnham (désormais PARIS, BNF, *n.a.l.* 1585)⁽⁸⁵⁾. Au terme de l'enquête magistrale de Delisle assisté de l'érudit lyonnais Exupère Caillemier, il apparaissait que Libri avait tiré six importants fragments des plus anciens et plus remarquables manuscrits de Lyon⁽⁸⁶⁾. Celui de l'« Heptateuque de Lyon », qui avait premièrement attiré l'attention de Delisle et dont l'origine frauduleuse fut démontrée avant toute autre, fut restitué à Lyon par Lord Ashburnham même ; tandis

(84). Léopold DELISLE : « Notice sur un manuscrit de Lyon renfermant une ancienne version latine inédite de trois livres du Pentateuque », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 39 (1878), p. 421-431, [Lacombe n° 620] ; Léopold DELISLE : « Le Pentateuque de Lyon », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 41 (1880), p. 304-307 ; Ulysse ROBERT (éd.) : *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. Version latine du pentateuque antérieure à Saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec des fac-similés, des observations paléographiques, philologiques et littéraires sur l'origine et la valeur de ce texte*, Paris 1881 (H. d'Arbois de JUBAINVILLE, in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 42 [1881], p. 216-220) ; Léopold DELISLE : « Notes sur quelques manuscrits du baron Dauphin de Verna », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 56 (1895), p. 645-690 ; Ulysse ROBERT (éd.) : *Heptateuchi partis posterioris versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. Version latine du Deutéronome, de Josué et des Judges antérieure à Saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec un fac-similé, des observations paléographiques et philologiques sur l'origine et la valeur de ce texte*, Lyon 1900. Le fac-similé complet du manuscrit, dont la souscription était ouverte en 1901 (« Le *Codex Lugdunensis*, traduction de la Bible antérieure à Saint Jérôme », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 62 [1901], p. 714), n'a jamais paru.

(85). LIBRI : *Notices des manuscrits de quelques bibliothèques des départements*, p. 48-49 ; Léopold DELISLE : « Sur un psautier du VI^e siècle appartenant à la Bibliothèque de Lyon », in : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 23.3 (1879), p. 231-233, [Lacombe n° 663] ; Léopold DELISLE : *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris 1888, p. 3-4.

(86). Léopold DELISLE : « Les manuscrits du comte d'Ashburnham. Rapport adressé à monsieur le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 44 (1883), p. 202-224, sur les manuscrits de Lyon, p. 15-17, 37-39, 41, 44-45, 49-51. Delisle restitue à Caillemier (cf. *infra*) l'identification du fragment Libri 4, que lui-même s'est contenté de vérifier (DELISLE : *Les manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 38-39).

que les autres, rachetés par la Bibliothèque nationale en même temps que le reste de la collection Libri, y sont restés :

<i>Libri</i>	<i>cote actuelle</i>	arraché au manuscrit	<i>Delandine</i>	<i>CGM</i>
2	PARIS <i>n.a.l.</i> 446	arraché au manuscrit	517	LYON 600
3	PARIS <i>n.a.l.</i> 1593	arraché au manuscrit	381	LYON 452
4	PARIS <i>n.a.l.</i> 1594	arraché au manuscrit	521	LYON 604
5	PARIS <i>n.a.l.</i> 1585	arraché au manuscrit	351	LYON 425
7	LYON 403, f. 50–128	arraché au manuscrit	329	LYON 403
12	PARIS <i>n.a.l.</i> 1591	arraché au manuscrit	372	LYON 443

Avec Niepce et Delisle, les érudits lyonnais aussi ont pris conscience du trésor qui dort à leur porte. Exupère Caillemer, doyen de la faculté de Droit, remarque l'importance de la collection de manuscrits juridiques carolingiens et antérieurs, et identifie les fragments épars rassemblés dans une même chemise, probablement après le désastre de 1562, faute de savoir alors dans quel volume on devait les replacer⁽⁸⁷⁾. Marie-Claude Guigue, archivist à Lyon depuis 1874, et son fils Georges Guigue, qui lui succède à la direction des archives du Rhône, éditent quantité de documents relatifs à l'histoire du Lyonnais, et en particulier l'Obituaire de l'Église de Lyon, dans lequel un diacre Florus est inscrit à la date du 8 février⁽⁸⁸⁾ — c'est la première fois, depuis le tournant des XVII^e–XVIII^e siècles, qu'on apprend un détail nouveau sur la biographie de Florus de Lyon. Enfin, c'est encore dans ces années-là qu'Auguste Molinier et Félix Desvernay compilent les deux tomes lyonnais du *Catalogue général des manuscrits*, avec une introduction de Georges Guigue⁽⁸⁹⁾.

(87). Exupère CAILLEMER : « Notices et extraits de manuscrits de la Bibliothèque de Lyon », in : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Classe des Lettres* 20 (1881), p. 39–88. Il étudie les manuscrits suivants : 1° LYON, BM, 788, f. 100–101; 2° LYON, BM, 336; 3° LYON, BM, 788, f. 75–76 (aujourd'hui replacés dans LYON, BM, 336); 4° BERLIN, SBB, *Phill.* 1761; 5° LYON, BM, 375; 6° LYON, BM, 366; 7° LYON, BM, 788, f. 77–82 (recotés : LYON, BM, 483, f. 319–324), LYON, BM, 788, f. 49–58 (replacés dans LYON, BM, 604), LYON, BM, 788, f. 35–40 (replacés dans LYON, BM, 602), et encore cinq fragments du même recueil dont les corps ne sont pas conservés.

(88). Marie-Claude GUIGUE (éd.) : *Obituarium Lugdunensis Ecclesie. Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Église métropolitaine de Lyon du IX^e au XV^e siècle, publié pour la première fois avec notes et documents inédits*, Lyon 1867, p. 17.

(89). Georges GUIGUE (introd.) : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 30 : *Lyon. Première partie*, par Auguste MOLINIER/Félix DESVERNAY, Paris 1900 ; *Ca-*

Introduction

Des manuscrits et des hommes

Dans ce contexte général, un intérêt particulier se développe autour des manuscrits auxquels peuvent être personnellement rattachés d'illustres personnages. En 1891, le paléographe Ludwig Traube identifie à Berne un premier manuscrit annoté de la main de Loup de Ferrières, un exact contemporain de Florus⁽⁹⁰⁾. Cinq ans plus tard, Delisle rassemble une étude sur treize manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes (début du XI^e siècle). Un de ses recenseurs remarque :

Ce qui est particulièrement intéressant dans la notice de M. Delisle, c'est l'exposé de la méthode de travail d'Adémar de Chabannes, fait d'une manière saisissante, comme en une leçon de choses. À plusieurs reprises, l'habile restaurateur met sous nos yeux le moine | écrivant ses plus précieux manuscrits, et nous le voyons, non pas se livrer à une besogne vulgaire de copiste, mais composer des textes ou arranger ceux qu'il transcrit.⁽⁹¹⁾

Un autre *ex-dono* attire l'attention dans les mêmes années :

UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS
LI BER
AD SEPULCHRŪ SĪ AUGENDI OBLATUS

Mabillon déjà l'avait remarqué, en tête du manuscrit d'où il avait tiré plusieurs poèmes de Florus, l'actuel PARIS, BNF, *lat.* 2832, et il le signalait sur plusieurs autres manuscrits, en particulier dans la bibliothèque des Bouhier, à Dijon⁽⁹²⁾. Or les sources contemporaines permettaient déjà de situer assez précisément ce Mannon, actif dans les années 870, prévôt de Saint-Oyen, c'est-à-dire lieu-tenant de l'archevêque de Lyon dans cette importante abbaye du Jura dont il était abbé de droit. Un siècle et demi plus tard, en

atalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. 30 : Lyon. *Seconde partie*, par Auguste MOLINIER/Félix DESVERNAY, Paris 1900.

(90). Ludwig TRAUBE : « Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte römischer Schriftsteller », in : *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München* 1891, p. 387-428 ; réimprimé dans Ludwig TRAUBE : *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. 3 : *Kleine Schriften*, éd. par Samuel BRANDT, München 1920, p. 3-33.

(91). Jules CHAVANON, in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 57 (1896), p. 722-724, ici p. 722-723.

(92). Jean MABILLON : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosa, quam metro, haecenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 409 ; Jean MABILLON : *Annales ordinis S. Benedicti, occidentalium monachorum patriarchae. In quibus non modo res monasticae, sed etiam ecclesiasticae historiae non minima pars continetur*, cont. par Edmond MARTÈNE, 6 t., t. 3, Luteciae Parisiorum 1706, p. 164.

termes très rapides, Libri avait signalé que les manuscrits TROYES, BM, 96 (*Expositio* de Florus) et TROYES, BM, 2405, justement dans les vestiges de la bibliothèque Boucher, portaient tous deux cet *ex-dono*⁽⁹³⁾. En 1868 Delisle en connaît cinq témoins : TROYES 96 (FIG. 31 page 508); PARIS *lat.* 2832 (FIG. 30 page 507); MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157 (FIG. 29 page 507); TROYES 2405 (FIG. 32 page 508); un témoin de la chronique de Frédégaire, non identifié, mais mentionné par Mabillon. Le martyrologe de Wandalbert — précisément celui dont la préface fait un si vibrant éloge de Florus de Lyon et de sa bibliothèque — composé en 848, et « l'air de famille qu'on reconnaît aisément en examinant les manuscrits légués par Mannon », donnent à tous ces manuscrits une origine et une datation dans le troisième quart du IX^e siècle⁽⁹⁴⁾. Six ans plus tard, Delisle signale trois autres manuscrits provenant de Saint-Oyen, PARIS *lat.* 9550 (Eucher de Lyon); PARIS *lat.* 17159 (*Étymologies* d'Isidore); MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 404, parmi lesquels le dernier porte également l'*ex-dono* de Mannon (FIG. 28 page 506)⁽⁹⁵⁾; et encore un nouveau sept ans après, LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura, 12/F/2, où la disposition de l'*ex-dono* sur la page est un peu différente (FIG. 33 page 509)⁽⁹⁶⁾. À la fin de la même décennie, Auguste Castan donne une grande étude sur les inventaires successifs et les manuscrits conservés de l'abbaye Saint-Claude, anciennement Saint-Oyen, parmi lesquels les manuscrits porteurs de l'*ex-dono* de Mannon⁽⁹⁷⁾. Mais c'est encore Ludwig Traube le premier qui, sur ces entrefaites, se demande vraiment « Wer ist dieser Manno? wann lebte er? » Pour lui, il faut distinguer un premier Mannon qui fut maître à la cour de Charles le Chauve; et cet autre Mannon, le nôtre, qui vécut dans le cercle étroit de Lyon, Vienne, et son abbaye jurassienne de Saint-

(93). LIBRI : *Notices des manuscrits de quelques bibliothèques des départements*, p. 14-15.

(94). Léopold DELISLE : « Note sur trois manuscrits à date certaine », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 29.1 (1868), p. 216-219, ici p. 218-219.

(95). Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 2, Paris 1874, p. 409-410.

(96). Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 3, Paris 1881, p. 260; en commentaire de Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, Planches*, Paris 1881, pl. XXVIII n° 2.

(97). Auguste CASTAN : « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 50.1 (1889), p. 301-354.

Introduction

Oyen, dans le Sud de la France (!)⁽⁹⁸⁾. Il avance, enfin, que les manuscrits TROYES 96 et PARIS *lat.* 2832 sont de la même main.

À Lyon, on ne manque pas de remarquer que plusieurs manuscrits portent encore les *ex-dono* originaux des quatre grands évêques du Lyon carolingien, Leidrat, Agobard, Amolon et Remi. En 1898, Delisle décrit un manuscrit porteur de l'*ex-dono* de Leidrat conservé non à la Bibliothèque municipale, mais à la maison des Pères maristes de Sainte-Foy-lès-Lyon — de transfert en transfert, il est aujourd'hui entré au Vatican (VATICANO, BAV, *Pagès 1*)⁽⁹⁹⁾. Il remarque en même temps que deux autres manuscrits portent le même *ex-dono*, LYON 608, et le fragment PARIS *lat.* 152, f. 21–25 (distrain de LYON 466) ; reproduit les trois occurrences sur une même planche pour montrer leur identité ; estime que la formulation et le choix de la forme vulgaire « Leidrat », de préférence à la latinisation « Leidradus », indiquent une rédaction plutôt autographe ; et à l'appui de cette idée, signale enfin que dans LYON 610, où l'*ex-dono* original avait été gratté par un voleur, un bibliothécaire a bel et bien écrit « Leidradus ». L'ancienneté, le nombre et l'unité du fonds carolingien de Lyon étant garantis par les *ex-dono* des quatre évêques, sur lesquels nous reviendrons, on pouvait facilement présumer qu'il se trouvait là quelques-uns de ces manuscrits de première main. C'est encore Delisle qui, le premier et dès 1880, jugea que LYON 484 pouvait bien être l'original de l'*Expositio* augustinienne de Florus, annoté par l'auteur⁽¹⁰⁰⁾.

Au tournant du siècle, dom Germain Morin donna dans une célèbre conférence une vue panoramique des champs d'investigation qui lui paraissaient les plus prometteurs. Parmi les écrivains carolingiens, relève-t-il, « deux surtout ont jusqu'ici attiré mon attention : Amalaire et Florus. » Les deux Amalaire qu'on distinguait autrefois, celui de Trèves et celui de Metz, sont désormais reconnus comme une seule et même personne, grâce précisément à dom Morin ; mais il reste à éditer ses œuvres. Le passage qui suit, dans le contexte que nous avons déroulé jusqu'ici, se passe de commentaire :

(98). « Der andere Manno lebte im Süden Frankreichs als Probst des alten Klosters Saint-Oyan (...) Seine Beziehungen haben über den engeren Kreis von Lyon, Vienne und das von ihm verwaltete Kloster schwerlich hinausgegriffen. » (Ludwig TRAUBE : « Zur Ueberlieferung der Elegien des Maximianus », in : *Rheinisches Museum für Philologie*, nouv. sér. 48 [1893], p. 284-289, ici p. 285 ; réimprimé dans Ludwig TRAUBE : *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. 3 : *Kleine Schriften*, éd. par Samuel BRANDT, München 1920, p. 38-42).

(99). Léopold DELISLE : « Notice sur un manuscrit de l'Église de Lyon du temps de Charlemagne », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 35.2 (1898), p. 831-842, [Lacombe n° 1587].

(100). DELISLE : *Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, p. 402.

Plus important encore me paraît, au point de vue de la valeur personnelle, l'adversaire impitoyable d'Amalaire, le diacre Florus de Lyon. Il n'y a vraiment presque aucun genre dans lequel il ne se soit exercé, et, presque partout, il se révèle à nous comme un homme de beaucoup supérieur à ses contemporains. Exégète, liturgiste, théologien, canoniste, poète, pamphlétaire même, au besoin, il sait mettre dans tout une note puissante et originale qui fait défaut à la plupart des écrivains, voire les plus érudits, du IX^e siècle. Il lui est arrivé malheureusement ce que nous déplorions tout à l'heure à propos du Pseudo-Chrysostome : ses principales productions ont été séparées du reste pour entrer dans diverses séries plus ou moins artificielles, comme les *Epistulae*, les *Poetae latini* des *Monumenta | Germaniae historica*. Mais beaucoup aussi ont été laissées de côté par les travailleurs modernes, et nul n'a paru se soucier de les grouper et d'en faire un tout. Il est même certains de ses travaux qu'on a jusqu'à présent, ou ignorés, ou peut-être simplement dédaignés, comme étant d'une touche moins personnelle, et qui pourtant mériteraient de fixer l'attention, ne fût-ce qu'en raison des textes des anciens auteurs chrétiens qui y ont été utilisés (1). Ici encore, celui qui a présidé à la formation de la Patrologie de Migne n'a pas eu, tant s'en faut, la main heureuse, et il restera beaucoup à faire pour combler ses lacunes plus ou moins volontaires.⁽¹⁰¹⁾

(1) Par exemple, son important commentaire sur les Épîtres paulines, tiré des écrits de onze ou douze Pères de l'Église.

Tafel ou le rendez-vous manqué

C'est d'un jeune homme, en effet, que devaient bientôt venir des observations décisives sur les manuscrits de Florus. Élève de Traube ayant soutenu sa thèse en 1910⁽¹⁰²⁾, Sigmund Tafel entama une étude sur le *scriptorium* carolingien de Lyon. Malheureusement, il fut tué au front le 15 novembre 1914, avant d'avoir pu mener à bien ses recherches : né le 17 mars 1886, il avait vingt-huit ans. Aussi ses publications, anthumes ou posthumes, ne sont-elles pas nombreuses ; mais on lui doit en particulier le rapprochement des deux *membra disiecta* d'un célèbre manuscrit en minuscule wisigothique,

(101). Germain MORIN : « De la besogne pour les jeunes. Sujets de travaux sur la littérature latine du moyen âge. Conférence donnée au Séminaire historique de l'Université de Louvain, le jeudi 16 février 1905 », in : *Revue d'histoire ecclésiastique* 1905, p. 327-345, ici p. 338-339.

(102). Sigmund TAFEL : *Die Überlieferungsgeschichte von Ovids Carmina amatoria, verfolgt bis zum 11. Jahrhundert. Inaugural-Dissertation...* Tübingen 1910.

Introduction

celui qu'Étienne Charpin avait trouvé à l'Île-Barbe et d'où il avait tiré de nombreuses œuvres d'Ausone, PARIS, BNF, *lat.* 8093 + LEIDEN, BU, *Voss. lat.* F. III⁽¹⁰³⁾.

Considéré rétrospectivement depuis nos jours, l'inventaire de ses papiers⁽¹⁰⁴⁾ montre Tafel très avancé sur la voie de comprendre et de reconstituer toute l'extension du réseau des manuscrits lyonnais autour de Florus et de Mannon de Saint-Oyen. En outre ses recherches étaient entourées d'une certaine attente, semble-t-il, car une fois la guerre passée, Wallace Martin Lindsay tenta de tirer de ses papiers la substantifique moelle⁽¹⁰⁵⁾:

- Sigmund TAFEL : « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), t. 2 (St. Andrews University Publications XVI), Oxford 1923, p. 66-73
- Sigmund TAFEL : « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), t. 4 (St. Andrews University Publications XX), Oxford 1925, p. 40-70

Il était impossible alors de bien apprécier la nature et la portée des découvertes de Tafel. Vues depuis nos jours cependant, moins d'un siècle plus tard, bien des assertions de Tafel/Lindsay paraissent « prophétiques » : elles ne le sont pas si l'on admet que Tafel, sans avoir encore pu exposer le détail, avait déjà compris l'essentiel. Ainsi, dès les premières pages, Lindsay le fait parler ainsi :

We may take it that the treasures of the Lyons library provided material for much of the ninth century literature, so copious in citation of the early Christian authors. (...) At that revival of learning it was the contents of a cathedral library which made the literary work of the region possible and guided it this way or that. That is how we should view the Lyons MSS. (...) [*Puis, le citant :*] 'This was the volume from which Agobard drew ammunition for the good fight against heresy ; these marginal entries came from the pen of Florus in his hours of study'. (...) At any rate, we have little difficulty in connecting each of them with the learned work of Lyons in the ninth century. And from an intelligent survey of that

(103). Sigmund TAFEL : « Die vordere, bisher verloren geglaubte Hälfte des Vossianischen Ausonius-Kodex », in : *Rheinisches Museum für Philologie* 69 (1914), p. 630-641.

(104). BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEEK, *Tafeliana. Repertorium des Nachlasses von Sigmund Tafel (1886-1914)*. Inventaire manuscrit numérisé en juin 2012, accessible sur le site de la bibliothèque.

(105). Dans une note liminaire, l'éditeur explique : « His large collection of papers and photographs has been placed in my hands. To print even a part of them as they stand would be a mistake. The best way to rescue from the wreck what will help the progress of Palaeography is to write in my own words what [*sic ! lege what*] I conceive to be Dr. Tafel's arguments and conclusions. »

learned work we can reasonably infer the presence there of other ancient MSS., since lost or strayed.⁽¹⁰⁶⁾

Tafel avait identifié dans le manuscrit BERLIN, SBB, *Phill.* 1745 les marques préparatoires de la compilation canonique *De coercitione Judeorum* (FLOR. LVGD. *ex coll. can. de coerc. Iud.*)⁽¹⁰⁷⁾, et il y reconnaissait la main de Florus :

the excerpted passages correspond exactly to passages marked in the Berlin MS. So the Berlin MS. was at Lyons in Florus's time. And these marks come from Florus' hand. (...) Therefore the Berlin MS. gives us knowledge of Florus' handwriting and of the marks used by Florus in his excerption and correction of MSS. We find these marks accompanying this handwriting in the marginalia of many of the older MSS. now at Lyons. Precious traces, after all these years, of this ninth century savant's library-labour! We find the same marks and handwriting in the marginalia of some early MSS. at Paris and elsewhere. These MSS. then were at Lyons in Florus' time; they are strays from Lyons. Most characteristic of the marks is the paragraphus prefixed to marginalia. It has a gap at the angle, and in the gap stands a dot. This, we may say, is Florus' sign-manual. Wherever it appears in ninth century marginalia we may claim them for Florus-relics; of course with most certainty when his characteristic handwriting is there too. Often the word 'angle' is unsuitable, for the two strokes take the same direction.⁽¹⁰⁸⁾

La future découverte de dom Célestin Charlier est là, tout entière; il n'y manquait que quelques exemples, quelques références montrant ces correspondances exactes: ce qu'apportera Charlier. Dans les mots de Tafel/Lindsay on reconnaît jusqu'à l'« accolade florienne » dans laquelle Louis Holtz, au tournant du XXI^e siècle, a lui aussi vu une véritable « signature » de Florus.

Et Tafel/Lindsay de citer alors vingt-trois manuscrits dans lesquels il reconnaît les annotations de Florus :

(106). Sigmund TAFEL : « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), vol. 2 (St. Andrews University Publications XVI), Oxford 1923, pp. 66-73, here p. 69.

(107). Un fait qu'exploitera Klaus ZECHIEL-ECKES : « Sur la tradition manuscrite des *Capitula... de coercitione iudeorum* : ou Florus de Lyon au travail », in : *Revue bénédictine* 107 (1997), p. 77-87.

(108). Sigmund TAFEL : « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), vol. 4 (St. Andrews University Publications XX), Oxford 1925, pp. 40-70, here p. 44.

Introduction

1. LYON, BM, 484
2. LYON, BM, 604 +
PARIS, BNF, *n.a.l.* 1594
3. LYON, BM, 606
4. LYON, BM, 607
5. LYON, BM, 478
6. LYON, BM, 788, f. 67-74⁽¹⁰⁹⁾
7. LYON, BM, 608
8. LYON, BM, 473
9. LYON, BM, 475
10. LYON, BM, 603
11. LYON, BM, 605
12. LYON, BM, 610
13. BERLIN, SBB, *Phill.* 1745 (Rose 83)⁽¹¹⁰⁾
14. BERLIN, SBB, *Phill.* 1761 (Rose 159)
15. Le *Codex Bezae* (?)
16. Le *Codex Phimmarconensis*, c'est-à-dire
PARIS, BNF, *lat.* 11641 + SAINT-
PÉTERSBOURG, RNB, *lat.* F.p. I.1 +
GENÈVE, B. Genève, *lat.* 16
17. PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 9-16
18. PARIS, BNF, *lat.* 9550
19. LYON, BM, 600 +
PARIS, BNF, *n.a.l.* 446
20. LYON, BM, 443 +
PARIS, BNF, *n.a.l.* 1591
21. PARIS, BNF, *lat.* 8913
22. PARIS, BNF, *lat.* 1622
23. PARIS, BNF, *lat.* 2859

Si cette liste a été augmentée depuis lors, presque rien en revanche n'en doit être retiré. Dans LYON, BM, 606 les notes de Florus ne sont pas autographes ; il est plutôt copié, notes comprises, sur l'exemplaire de Florus : un phénomène bien connu aujourd'hui, mais qui ne semble pas être apparu à Tafel⁽¹¹¹⁾. En outre, si des annotateurs contemporains de Florus sont indéniablement passés sur leurs pages, la présence de Florus en personne ne me paraît pas absolument certaine dans LYON, BM, 443 + PARIS, BNF, *n.a.l.* 1591, ni — hélas — dans l'*Agobardinus* de Tertullien, PARIS, BNF, *lat.* 1622. Enfin, LYON, BM, 473 et ses curieuses notes demandent un examen plus approfondi.

Lindsay consacre encore de nombreuses pages à résumer différents aspects du travail de Tafel, tant pour la paléographie des manuscrits lyonnais que pour le recensement des vestiges des bibliothèques concernées, et termine en imprimant « as it stands » (sans le

(109). Feuillet aujourd'hui replacés dans LYON, BM, 603 (le n° 10 de cette liste), auquel ils appartaient.

(110). *Membrum disiectum* qui complète SAINT-PÉTERSBOURG, RNB, *lat.* F.v. II. 3.

(111). Tafel/Lindsay remarque des notes identiques dans LYON, BM, 484 et TROYES, BM, 96 mais, comme il pense que Mannon est l'un des copistes du premier, il se demande si certaines notes ne sont pas, de part et d'autre, le fait de Mannon plutôt que de Florus : TAFEL : *The Lyons scriptorium*, p. 49. En réalité, Mannon a copié dans le manuscrit de Troyes les notes que Florus avait laissées dans celui de Lyon, cf. *infra*.

traduire) le plan détaillé que Tafel avait prévu pour son étude⁽¹¹²⁾. Ce plan très ambitieux commence par rassembler les manuscrits lyonnais dispersés, à quoi sert en particulier l'identification de la main de Florus. Une fois la bibliothèque rassemblée, Tafel passe en revue tous les aspects de la vie intellectuelle qui l'animait : caractères des livres, caractéristiques des mains lyonnaises, intellectuels connus et anonymes, traditions manuscrites passées par Lyon, connaissance du grec, pour finir sur une histoire de cette bibliothèque à partir du XVI^e siècle.

Lindsay et ses lecteurs même les plus autorisés, on le verra, n'étaient pas en mesure de percevoir la portée de cette démarche ; et Tafel lui-même ne mesurait probablement pas l'ampleur de son propre programme, car il y en avait pour bien plus d'une vie. Sigmund Tafel avait rassemblé dans sa main tous les fils que la recherche florienne a suivis depuis dom Célestin Charlier, qu'elle suit toujours, et d'autres qu'elle peut encore suivre à l'avenir.

Lowe, Wilmart et l'héritage de Tafel

La part la plus proprement paléographique de l'étude de Tafel ne devait pas rester sans héritier. En effet, si les résumés de Lindsay paraissent en 1923 et 1925, dès 1924 un autre paléographe s'appuie sur ses conclusions, et non des moindres : Elias Avery Lowe. Il n'a pas encore commencé la vaste entreprise des *Codices Latini Antiquiores*⁽¹¹³⁾ mais, comme une sorte de prodrome, il publie dans une collection de la Bibliothèque municipale de Lyon une étude et un album paléographique « des manuscrits qui existaient à Lyon avant le IX^e siècle et qui témoignent de l'activité du plus ancien *scriptorium* français⁽¹¹⁴⁾ » :

- Elias Avery LOWE : *Codices Lugdunenses Antiquissimi. Le scriptorium de Lyon : la plus ancienne école calligraphique de France* (Documents paléographiques, typographiques, iconographiques 3-4), Lyon 1924

L'ambition de Lowe était plus raisonnable que celle de Tafel : il se limite à une étude paléographique, là où Tafel prenait la paléographie comme pilier d'une beaucoup plus vaste histoire des textes et des bibliothèques ; et il s'arrête prudemment au seuil du IX^e

(112). TAFEL : *The Lyons scriptorium*, p. 66-70.

(113). ELIAS AVERY LOWE : *Codices Latini Antiquiores. A Palaeographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, II t., Oxford 1934-1971 (désormais *CLA*).

(114). ELIAS AVERY LOWE : *Codices Lugdunenses Antiquissimi. Le scriptorium de Lyon : la plus ancienne école calligraphique de France* (Documents paléographiques, typographiques, iconographiques 3-4), Lyon 1924 (désormais *C. Lugd.*), p. 9.

Introduction

siècle, se refusant à « reconstituer la bibliothèque précarolingienne d'après les travaux de Leidrade, d'Agobard et de Florus⁽¹¹⁵⁾ ». Cependant, le mystérieux annotateur carolingien de tant de manuscrits lyonnais est un problème bien connu de Lowe, et un indice de provenance lyonnaise dont il reconnaît la valeur, quoiqu'avec prudence :

Voici quatre ans, je rencontrai pour la première fois à Paris ces annotations singulières, au cours de l'examen que je faisais des manuscrits en onciale et semi-unciale. Je fus bientôt convaincu qu'elles avaient un caractère individuel et, quand au cours de mes recherches, je vins à Lyon, leur origine m'apparut enfin. J'appris ensuite que, bien avant moi, le regretté D^r Tafel avait fait le même rapprochement et qu'il avait attribué ces notes au diacre Florus, conjecture ingénieuse et brillante qui me semble très plausible, bien que les manuscrits qui se trouvent actuellement à Lyon aient eu, me semble-t-il, plus d'un annotateur au IX^e siècle. L'érudit qui s'occupera des manuscrits lyonnais de cette période aura tous les matériaux nécessaires pour confirmer ou pour infirmer cette conjecture. Les annotations qu'offrent plusieurs de nos manuscrits sont, pour ainsi dire, un signe d'identité et nous permettent d'assurer qu'au IX^e siècle, tout au moins, ces volumes faisaient déjà partie de la bibliothèque de la cathédrale de Lyon.⁽¹¹⁶⁾

Bientôt, il décrit ces notes que Tafel a attribuées à Florus — abréviations des noms de livres bibliques disséminés dans les marges, « accolade florienne » — et se demande si ces notes ont un rapport avec les crochets de forme Γ et T qui, dans le texte, préparent manifestement des sections⁽¹¹⁷⁾.

La même année, le même Lowe fait paraître une note aussi importante que brève sur le *Codex Bezae*, qui figure avec un point d'interrogation sur la liste de Sigmund Tafel⁽¹¹⁸⁾. Sans vouloir résoudre la difficile question de son origine, Lowe veut apporter des éléments de provenance. Théodore de Bèze lui-même, rappelle-t-il, a raconté que le manuscrit a été trouvé en 1562 à l'église Saint-Irénée de Lyon. Un peu plus tôt, en 1546, le manuscrit a fait le voyage de Trente à l'occasion du concile. Enfin le martyrologe d'Adon de Vienne, composé à Lyon ou Vienne dans le troisième quart du IX^e siècle et

(115). *C. Lugd.*, p. 9.

(116). *C. Lugd.*, p. 9-10.

(117). *C. Lugd.*, p. 14-15.

(118). Elias Avery LOWE : « The Codex Bezae and Lyons », in : *Journal of Theological Studies* 25.99 (avr. 1924), p. 270-274.

sur la base du martyrologe de Florus de Lyon, exploite un texte biblique intégrant les variantes propres du *Codex Bezae*⁽¹¹⁹⁾.

Lowe apporte alors deux éléments paléographiques nouveaux : l'usage d'encre bleue dans les feuillets ajoutés au *Codex Bezae* au IX^e siècle, et d'un signe d'interrogation d'une forme très particulière. L'encre bleue, souligne-t-il, est extrêmement rare dans les manuscrits latins. Aussi est-il frappant de la retrouver partout employée, en lieu et place d'encre rouge, dans LYON, BM, 484, le plus ancien manuscrit connu de l'*Expositio* de Florus, que Delisle suspectait d'être un autographe de l'auteur : « And for part of it at least this may very easily be true. In any case, there can be no dispute as to its origin. It is a pure Lyons product. » Il remarque ensuite l'usage du bleu, conjointement avec le rouge, dans un autre manuscrit lyonnais, LYON 600 + PARIS *n.a.l.* 446, et un fameux *Missale Gothicum* qu'on fait venir de Luxeuil, VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 317. Quant au signe d'interrogation, Lowe dit avoir longtemps guetté d'autres occurrences de celui, très particulier, que l'on trouve dans les feuillets carolingiens du *Codex Bezae*, et s'être enquis auprès de collègues qui n'ont pas pu lui apporter plus d'éléments.

It may, then, fairly be considered as exceptional a feature of Latin manuscript as is the blue ink. This peculiar sign of interrogation has come to my notice in the following five manuscripts :

1. Lyons 484 (414). Florus's excerpts from St Augustine, minusc. saec. ix. By original hand, probably that of Florus (*passim*).
2. Lyons 478 (408). St Augustine, uncial, saec. vi. By the scribe of the added first quire in 9th-century uncials (fol. 6^v).
3. Lyons 604 (521). St Augustine, half-uncial, saec. vii. Added by the 9th-century corrector, who made the annotations supposed to come from Florus himself (e. g. fol. 74). Part of this manuscript is in Paris (N.A. 1594).
4. Paris 9550. Eucherius of Lyons, uncial, saec. vii. Added by a 9th-century corrector, who made another annotations supposed to come from Florus himself (e. g. fol. 67).
5. Lyons 431 (357). Evangeliary, minusc. saec. ix. Added by a 9th-century corrector (e. g. foll. 64^v, 97, 97^v et *passim*).

La cohérence de ce corpus autour de Lyon et, en particulier, d'un Florus tantôt assuré, tantôt pressenti ; la cohabitation dans un même manuscrit, LYON 484, des deux caractéristiques

(119). Henri QUENTIN : « Le *Codex Bezae* à Lyon au IX^e siècle ? Les citations du Nouveau Testament dans le martyrologe d'Adon », in : *Revue bénédictine* 23 (1906), p. 1-25.

Introduction

tères paléographiques particuliers que Lowe cherchait à partir du *Codex Bezae*, lui font conclure que ce dernier se trouvait certainement à Lyon lorsque, à l'époque de Florus, les feuillets carolingiens y ont été ajoutés : « Taken in connexion with the literary evidence given above, this seems to make probability touch certainty. »

Avec ces remarques, l'identification de signes paléographiques distinctifs, les rapprochements entre manuscrits augustinien annotés peut-être par Florus et ce manuscrit peut-être autographe de l'*Expositio* augustinienne de Florus, nous sommes désormais extrêmement proches de la découverte que fera dom Charlier, vingt ans plus tard.

Mais pour l'instant, le doute est permis. Les *Codices Lugdunenses Antiquissimi* de Lowe reçoivent de Philippe Lauer un accueil très dubitatif, pour dire le moins⁽¹²⁰⁾. Je ne rapporte ici que ses remarques sur les notes marginales qu'on pressent être de Florus :

[Le D^r Lowe] se fonde surtout sur des notes marginales d'un style spécial, d'un caractère, dit-il, individuel, — admettons, quoique cela soit encore sujet à discussion, — que le D^r Tafel, sous l'influence d'une remarque de Mommsen relative aux manuscrits de droit romain, a proposé d'attribuer au diacre Florus de Lyon (IX^e siècle). Cette base nous paraît fort intéressante, mais extrêmement fragile. (...)⁽¹²¹⁾

Ce qui paraît toujours le plus solide à M. Lowe, ce sont ces fameuses notes marginales du IX^e siècle que Tafel, sur un mot de Mommsen, a cru pouvoir attribuer à Florus : l'abréviation *K'* pour *Kaput*; les signes gamma et gamma retourné (Γ, T) cantonnés ou non de petits points aux angles, pour indiquer le début ou la fin d'un paragraphe ; la référence *Act* surmontée à gauche d'un point entre deux tirets disposés en oblique, pour *Acta Apostolorum*; enfin l'abréviation formée d'un trait ondulé en forme de 3.

On sent ce qu'il y a d'hypothétique en tout cela, bien que ce soit le résultat d'études très approfondies. Ce sont des observations minutieuses, sur lesquelles on essaie d'échafauder des théories générales qui paraissent forcément assez contestables. (...)⁽¹²²⁾

(120). Philippe LAUER : « Observations sur le *Scriptorium* de Lyon », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 86 (1925), p. 380-387. Trois autres recensions, beaucoup plus brèves et plus clémentes, sont essentiellement des résumés de l'ouvrage : Henri OMONT : « Anciens manuscrits lyonnais », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 85 (1924), p. 436-437 ; Charles H. BEESON, in : *Classical Philology* 21.3 (juil. 1926), p. 270-271 ; Charles Upson CLARK, in : *The American Journal of Philology* 47.4 (1926), p. 389-390.

(121). LAUER : *Observations sur le Scriptorium de Lyon*, p. 382.

(122). LAUER : *Observations sur le Scriptorium de Lyon*, p. 385.

Là où apparaît toutefois combien la prudence est utile en ces matières, c'est lorsque l'auteur nous montre une main wisigothique dans le manuscrit canonique 83 de Berlin et retrouve les prétendues notes de Florus dans le fameux Saint Augustin sur papyrus de Luxeuil (Bibl. nat., lat. 11641). Il y avait donc à Lyon des scribes wisigoths et des manuscrits de Luxeuil !⁽¹²³⁾

Pour Lauer, Lowe fonde l'unité de son groupe de manuscrits essentiellement sur l'unité des notes ; et cette dernière est tout sauf sûre. Il est donc difficile, sinon impossible, de dire quoi que ce soit sur le *scriptorium* tardo-antique de Lyon, puisqu'il est à peu près impossible de rattacher avec certitude le moindre volume à une école paléographique locale de l'époque.

On peut discuter cette réduction du raisonnement de Lowe, car les notes attribuées à Florus ne sont pas le seul argument qu'il invoque, ni même le plus important ; mais elle révèle tout de même une ambiguïté dans sa démarche. Car tout en refusant l'aventure d'une reconstitution de la bibliothèque carolingienne, Lowe tire bel et bien argument d'un indice de *provenance* carolingienne pour définir le corpus sur lequel il mène son enquête d'*origine* tardo-antique. En ce sens, la critique de Lauer revient à dire que, peut-être, l'enquête de Lowe ne porterait que sur les caractéristiques paléographiques de manuscrits rassemblés à Lyon au IX^e siècle, et non pas celles d'une école locale plus ancienne⁽¹²⁴⁾.

Alfred Coville, historien de Lyon dans la difficile période de l'Antiquité très tardive et du très haut Moyen Âge, ne s'y est pas trompé : il prend bien garde de tempérer les conclusions de Lowe par les observations de Lauer, expédiant même les notes de Florus d'une formule lapidaire :

Il faut donc pour préciser l'origine de ces manuscrits, recourir à des comparaisons et à des analogies paléographiques souvent bien subtiles, à la recherche de

(123). LAUER : *Observations sur le Scriptorium de Lyon*, p. 385.

(124). « Il faut donc prendre garde, en examinant les manuscrits énumérés par M. Lowe, (...) qu'antérieurement à ceux qui portent le nom de l'archevêque Leidrade, contemporain de Charlemagne (799–814), il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en affirmer l'origine lyonnaise. Nous sommes là en face de probabilités plus ou moins grandes, mais nullement de preuves absolues. Il ne suffit pas, en effet, qu'un manuscrit ait été conservé à Lyon depuis le XVI^e siècle, ou antérieurement, dans la bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Lyon, même depuis le IX^e siècle, pour qu'on puisse dire qu'il y ait été écrit entre le V^e et le VIII^e, parce que son écriture nous reporte à cette époque reculée. » (LAUER : *Observations sur le Scriptorium de Lyon*, p. 382)

Introduction

caractères locaux discutables ou aux annotations, assez peu probantes d'ailleurs, qui ont été surajoutées, surtout à celles du IX^e siècle.⁽¹²⁵⁾

Après avoir consciencieusement sapé, avec les armes fournies par Lauer, la patiente argumentation de Lowe, Coville rassemble pourtant une belle série d'arguments tendant à confirmer la continuité de la vie intellectuelle et livresque lyonnaise dans les VI^e–VIII^e siècles, siècles où l'importance politique de Lyon n'était pas si diminuée que Lauer voulait le croire⁽¹²⁶⁾.

Dans les mêmes années, dom André Wilmart lui aussi recueille avec prudence l'héritage de Tafel. L'inventaire du *Nachlass* de Tafel le fait apparaître au nombre des correspondants du jeune paléographe. Mais en 1926, il porte un jugement étonnamment sévère sur les résumés que Lindsay vient de donner du

travail posthume de Sigmund Tafel, qui aurait demandé peut-être une révision plus attentive... il y a des contradictions d'une liste à l'autre. L'éditeur, apparemment, s'est dispensé de contrôler des notes informes. Je puis en parler en connaissance de cause ; car je les ai eues moi-même entre les mains en 1921, le Prof. E. A. Lowe les ayant examinés alors avec moi, à la demande de la famille de notre ami commun.⁽¹²⁷⁾

Sa conclusion laisse entendre qu'on ne peut rien tirer de sûr de l'édition de Lindsay : la seule façon scientifique de traiter la question sera de travailler sur des fac-similés de tous les manuscrits.

(125). Alfred COVILLE : *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^{ème} au IX^{ème} (450–800)*, Paris 1928, p. 503–504.

(126). Lauer écrivait : « Il n'y a pas de doute, cependant, qu'au cours des V^e, VI^e, VII^e et VIII^e siècles, cette ville ait perdu l'importance dont elle avait joui à l'époque romaine. Les centres intellectuels s'étaient complètement déplacés depuis l'antiquité, sous la pression des événements politiques. Lyon, qui avait été la citadelle avancée de la civilisation romaine en Gaule, était devenue le carrefour des invasions. » (LAUER : *Observations sur le Scriptorium de Lyon*, p. 381). Pour Coville en revanche, « Si l'on acceptait les dates proposées par les paléographes les plus avertis, on ne trouverait aucune trace d'une décadence progressive du VI^e siècle à la fin du VIII^e siècle. (...) l'Église de Lyon avait gardé et entretenu une notable collection de beaux livres (...). On peut se demander si les préoccupations juridiques ne tenaient pas une grande place dans l'Église de Lyon, avec des évêques comme Arigius, Aunemundus, Genès, Landebertus fort mêlés aux affaires du siècle, en rapports étroits avec la cour royale, les maires du Palais, les premiers Carolingiens, et de plus en un temps où l'Église de Lyon semble avoir pris quelque part à l'organisation de l'Église anglo-saxonne. Leidrade aurait-il donc exagéré la détresse intellectuelle de son Église lorsqu'il en prit le gouvernement ? » (COVILLE : *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^{ème} au IX^{ème} (450–800)*, p. 506, 507). Aregius de Lyon fait partie des signataires au concile de Paris de 614 ; Ennemond, Genis et Lambert se succèdent dans la seconde moitié du VII^e siècle.

(127). André WILMART : « Note sur Florus et Mannon à propos d'un travail récent », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 214–216, ici p. 214, 215.

Cette prudence honorait Wilmart, en un temps où manquait la preuve décisive que Célestin Charlier devait apporter vingt ans plus tard. En jugeant le travail de Lindsay, André Wilmart semble partir du principe que la main de Florus n'est pas identifiée avec certitude, ce qui change tout. Des détails du texte de Lindsay indiquent clairement que Tafel l'avait bel et bien identifiée ; et Lowe semble l'avoir compris, même s'il manquait des moyens de le prouver. Et quoi qu'il en soit, ces détails de formulation qui, aujourd'hui, avec le recul, crèvent les yeux dans le texte de Lindsay, ne pouvaient facilement apparaître alors. Aussi le plan détaillé transcrit tout au long par Lindsay apparaît-il à Wilmart comme la « seule expression certaine que nous ayons de la pensée de Tafel⁽¹²⁸⁾ ».

Dans le même temps, Wilmart apporte de son côté plusieurs éléments à la connaissance de Florus. Nous verrons, lorsque nous parlerons plus avant de l'*Expositio* augustinienne, comment Wilmart a repris la question au point où Mabillon l'avait laissée, pour confirmer et réaffirmer nettement la paternité de Florus⁽¹²⁹⁾. Pour la question plus générale qui nous occupe ici, l'une des importantes contributions de Wilmart est d'avoir retrouvé à Paris le dernier bifeuillet de LYON 484, PARIS, BNF, *Baluze* 270, f. 72^{bis}-73, et d'avoir mis en valeur les liens de dépendance étroits qui lient ce manuscrit, toujours suspecté d'être au moins partiellement de la main de Florus, et l'exemplaire de Mannon de Saint-Oyen, TROYES 96.

Wilmart appuie l'opinion de Delisle : LYON 484 est probablement le « brouillon » de l'*Expositio*; on y relève entre autres « la présence de signes particuliers qu'on retrouve en d'autres manuscrits lyonnais, examinés sans doute par Florus et ses collaborateurs ». Wilmart regrette seulement de ne pas pouvoir en fournir une « preuve apodictique » — elle viendra de Célestin Charlier, vingt ans plus tard. Quant à TROYES 96, il représente le « type premier », l'exemplaire « qui a le plus de chances de nous restituer complètement l'original⁽¹³⁰⁾ ». Quatre ans plus tard, il est plus net encore : le manuscrit de Mannon est, « sans contestation possible, la mise au net de l'exemplaire lyonnais. On voit là,

(128). WILMART : *Note sur Florus et Mannon à propos d'un travail récent*, p. 215.

(129). André WILMART : « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 16-52 ; André WILMART : « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 205-214 ; André WILMART : « L'Exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 73-76 ; André WILMART : « Fragments carolingiens du fonds Baluze », in : *Revue bénédictine* 43 (1931), p. 106-115 ; André WILMART : « Le Mythe de Pierre de Tripoli », in : *Revue bénédictine* 43 (1931), p. 347-352.

(130). André WILMART : « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 205-214, ici p. 207.

Introduction

manifestement imitées, toutes les notes, ou *marginalia*, de cet exemplaire, attribuables à Florus, tandis qu'au contraire ses paragraphes additionnels sont replacés dans le cadre du texte⁽¹³¹⁾ » — autant d'éléments sur lesquels nous reviendrons.

Entre 1925 et 1930 donc, avec l'héritage de Tafel recueilli par Lindsay, et prolongé par les travaux propres de Lowe et de Wilmart, tout est en place pour la découverte décisive. La question est dans l'air, presque explicitement posée : nombre de manuscrits lyonnais présentent des notes et des corrections caractéristiques d'un même annotateur carolingien. Peut-on prouver qu'il s'agit de Florus ?

Célestin Charlier : fondation d'un domaine de recherche

La Seconde guerre mondiale devait renouer le fil des découvertes de Sigmund Tafel qu'avait brutalement tranché la Première. Lorsqu'elle éclate, un moine de l'abbaye bénédictine de Maredsous sise près de Namur, Célestin Charlier, de santé fragile, séjourne dans le Sud de la France. Il tente de regagner son abbaye, mais l'avancée allemande l'arrête à Lyon. À quoi employer ce séjour forcé, dont la durée était impossible à prévoir — et qui devait durer trois années ? Célestin Charlier se tourne vers le fonds ancien de la Bibliothèque municipale, alors dans l'ancien palais archiépiscopal attenant à la cathédrale, et spécialement vers les manuscrits. Ses découvertes feront la matière, au sortir de la guerre, de deux publications qui jettent véritablement, sur les fondations qu'on a vues, les bases de la recherche florienne contemporaine :

- Célestin CHARLIER : « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », in : *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon 1945, p. 71-84
- Célestin CHARLIER : « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », in : *Revue bénédictine* 57 (1947), p. 132-186

Vingt ans plus tôt, Wilmart cherchait une « preuve apodictique » : c'est ce que Charlier a trouvé. Étant donné le contexte qu'on a rapporté, sa découverte tenait en peu de mots. Il l'énonce dès le seuil de son premier article :

Je voudrais apporter ici la preuve qui doit, si je ne m'abuse, transformer cette hypothèse en évidence. Cette preuve est matérielle, presque brutale. (...) L'argument est tout entier basé sur une comparaison des extraits d'auteurs patristiques

(131). André WILMART : « L'Exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 73-76, ici p. 73.

ou juridiques dont Florus a rempli ses florilèges ou émaillé ses écrits, avec les sections de texte qui se trouvent isolées par l'annotateur lyonnais du IX^e siècle dans les manuscrits des Pères ou de droit originaires de Lyon. De cette comparaison ressort entre les deux séries une coïncidence parfaite.⁽¹³²⁾

C'est ce que Tafel avait remarqué, on l'a vu, pour la petite compilation canonique *De coercitione Iudeorum* que Florus avait préparée sur BERLIN, SBB, *Phill.* 1745; mais il manquait alors la démonstration, l'exemple probant. C'est ce que Charlier apporte, d'abord avec un extrait d'Augustin, *De perfectione iustitiae hominis* (*AVG. perf. iust.*) qui, dans l'*Expositio* de Florus, commente Phlm 14:

<i>AVG. perf. iust.</i>	FLOR. LVGD. <i>ex Aug. in Apost.</i>
Aut quoniam ad Philemonem scripsit Apostolus, ut non quasi ex necessitate bonum eius esset, sed uoluntarium. Quasi aliter sit uoluntarium bonum, nisi cum Deus operatur in nobis et uelle et operari pro bona uoluntate. Aut quia...	Ad Philemonem scripsit Apostolus, ut non quasi ex necessitate bonum eius esset, sed uoluntarium. <i>Sed non aliter est</i> uoluntarium bonum, nisi cum Deus operatur in nobis et uelle et operari pro bona uoluntate.

L'exacte préparation de cet extrait se retrouve, signale alors Charlier, dans l'exemplaire d'*AVG. perf. iust.* qui porte l'*ex-dono* de Leidrat, LYON, BM, 608, f. 17v, 23–26 : des crochets — les « gamma et gamma retourné » de Lauer — marquent les extrémités des deux passages retenus par le compilateur de l'*Expositio*; et à leur hauteur, dans la marge, on trouve un sigle $\overline{\text{PHILEM}}$. On retrouve même la petite reformulation observée à la jointure des deux passages : le compilateur de l'*Expositio* a remplacé les mots d'Augustin « quasi aliter sit » par une formule plus directe, « sed non aliter est ». Or la marge du manuscrit de Leidrat, quoique tranchée par le ciseau du relieur, porte encore ces deux lignes,

|
| $\tilde{\text{n}}$
|
| $\tilde{\text{c}}$ ~
|

que toutes les autres coïncidences permettent de résoudre en « [sed] non [ali]ter est ». Un petit appel de note en forme de « „ » convoquait dans le texte, avant « uoluntarium bonum », cette petite reformulation marginale encadrée d'un long filet ondulé.

(132). Célestin CHARLIER : « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », in : *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon 1945, p. 71–84, ici p. 72–73.

Introduction

Le nombre et la précision de ces coïncidences sont tels qu'ils excluent tout hasard. Or, ce n'est pas ce seul extrait de l'*Expositio* dont on retrouve la préparation très exacte dans un manuscrit lyonnais d'Augustin :

Sur les quelque 450 sections, relevées dans les mss. lyonnais d'Augustin, plus de 400 se retrouvent ainsi dans ce vaste florilège. Chacune commente l'épître que la note marginale du ms.[-source] lui assigne ; chacune donne en marge la référence à l'ouvrage utilisé suivant le titre qu'il a dans le ms.-source ; chacune commence et finit aux mêmes mots, comporte les mêmes omissions, introduit les modifications prévues dans les marges du modèle, bref ne s'écarte en tout de son texte que pour adopter les seules corrections et jusqu'à la ponctuation de l'annotateur.⁽¹³³⁾

Dès lors, il n'a plus qu'à multiplier les exemples. Dans le premier article, Charlier en donne brièvement deux autres : un dans le *Codex Phimarconensis*, comme une réponse aux doutes qu'avait émis Lauer⁽¹³⁴⁾ ; l'autre dans LYON, BM, 604, un manuscrit particulièrement important pour la tradition manuscrite des sermons d'Augustin. Le deuxième article, enfin, apportera un exemple d'une complexité telle qu'elle exclut *ipso facto* et définitivement, s'il le fallait encore, toute coïncidence fortuite : nous le verrons plus en détail lorsque nous parlerons de l'*Expositio*.

Autour de ces illustrations de la méthode de Florus, qui tranchent définitivement la question de la paternité de l'*Expositio* augustiniennne, Charlier rassemble surtout une foule de faits et de questions nouvelles. Dès 1945, il entrevoit et détaille les principales conséquences de sa découverte pour la place de Florus dans l'histoire littéraire. Elle nous fait connaître « toutes les nuances de son écriture, aux différentes époques de sa vie ». Partant, elle permet d'identifier des manuscrits autographes du diacre : non seulement LYON, BM, 484 en grande partie, mais aussi PARIS, BNF, *lat.* 2859, contenant cinq des plus importants textes que la cathédrale de Lyon a jetés dans la querelle carolingienne sur la grâce et la prédestination. Et par conséquent, on est obligé de rendre à Florus la paternité de plusieurs œuvres passées jusqu'ici sous les noms d'autres auteurs lyonnais, en particulier de l'évêque Remi, mais aussi d'Amolon, et probablement certaines œuvres

(133). CHARLIER : *Les mss. personnels...* P. 77.

(134). C'est ce « fameux Saint Augustin sur papyrus de Luxeuil » dont Lauer jugeait peu vraisemblable qu'il se soit trouvé à Lyon (cf. ci-dessus p. xliii), PARIS, BNF, *lat.* 11641 + SAINT-PÉTERSBOURG, RNB, *lat.* F. p. I. 1 + GENÈVE, B. Genève, *lat.* 16.

d'Agobard. Enfin, les annotations pourront servir de guide et de preuves pour identifier et authentifier des œuvres inédites du diacre.

Avec enthousiasme, Charlier lui-même propose immédiatement de lui attribuer toute une série d'éditions, de recueils, d'abrégés ou d'œuvres originales, disséminés à travers les manuscrits de Lyon ; et annonce immédiatement une vaste entreprise d'édition des œuvres complètes de Florus. En attendant, il signale des annotations préparant l'*Expositio* dans huit manuscrits augustinien :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| - Le <i>Codex Phimarconensis</i> ; | - LYON, BM, 788, f. 49–58 |
| - LYON, BM, 478 | + LYON, BM, 604, f. 1–33 |
| - LYON, BM, 603 | + PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1594 |
| - LYON, BM, 607 | + LYON, BM, 604, f. 34–94 |
| - LYON, BM, 608 | - VATICANO, BAV, <i>Reg. lat.</i> 331 |
| - LYON, BM, 610 | |

« Relevé sans doute incomplet », dit-il, mais du moins tous ces manuscrits présentent de ces préparations caractéristiques dont la méthode a été décrite plus haut, et qui coïncident avec les extraits de l'*Expositio* au détail près,

jusqu'à la ponctuation, pourtant si spéciale, dont on retrouve, de part et d'autre, le point d'interrogation typique. L'identité est surtout remarquable, lorsque le texte des mss.-sources et de la compilation portent ensemble des leçons rares ou uniques, inconnues à toute la tradition manuscrite. On peut en voir un exemple typique dans l'extrait précité du *de consensu euangeliſtarum*, tout à la fin. Le copiste de Lyon 478 a omis, sans doute par homoioteleuton (*sed iam... ad diem*), tout le membre de phrase *sed iam ut familiarius conuersaretur cum eis usque ad diem*, attesté par l'ensemble des témoins (cfr *CSEL*, XLIII, p. 391, 12–13 ad apparatusum : B, et supra, p. 142.) L'annotateur s'est aperçu que la phrase n'avait plus de sens ; mais ne disposant pas, sans doute, d'un autre exemplaire, il a finement corrigé par conjecture, en supplantant *sed die*. Cette leçon unique est reproduite par tous les témoins, mss. ou imprimés, de la compilation.⁽¹³⁵⁾

Par la même occasion, Charlier signale pour la première fois des manuscrits copiés directement sur ceux de Florus. Il cite huit cas, plus ou moins examinés et plus ou moins démontrables :

(135). Célestin CHARLIER : « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », in : *Revue bénédictine* 57 (1947), p. 132–186, ici p. 148–149.

Introduction

- LYON, BM, 606
- LYON, BM, 612
- LYON, BM, 603 (derechef!)
- LYON, BM, 605
- LYON, BM, 609
- PARIS, BNF, *lat.* 2017
- LYON, BM, 611
- LYON, BM, 452

Tout en mentionnant ces cas, Charlier ne les analyse pas en détail. La plupart, d'ailleurs, sont toujours en suspens à ce jour. En revanche, des publications ultérieures de Charlier lui fourniront l'occasion d'analyser d'autres manuscrits dans le même cas, en particulier dans le fonds de Cluny.

Enfin, un des importants apports de ces deux articles fondateurs tient dans leurs annexes. En 1945, Charlier donne une liste d'une centaine de manuscrits « qui se trouvaient certainement à Lyon au IX^e siècle » : ce n'est donc pas, comme on le croit souvent, une liste des manuscrits annotés par Florus ; mais c'est au sein de ce plus vaste ensemble, et grâce à sa conservation, que se sont conservés les livres dont Florus s'est servi. Charlier déjà le soulignait : à travers ce qu'il appelait les « manuscrits personnels » de Florus, c'est aussi la bibliothèque capitulaire de la primatiale que l'on a la rare chance de pouvoir étudier⁽¹³⁶⁾.

Deux ans plus tard, le second article apporte un inventaire des extraits augustinien compilés dans l'*Expositio*, dont les dix-huit pages⁽¹³⁷⁾ remplacent le sommaire, par trop fautif, de la *Patrologie latine*. Sans avoir encore la précision qui sera atteinte au fil des études postérieures, ce nouvel index des sources augustinien de l'*Expositio* représente un indispensable instrument de travail pour aborder cet ouvrage monumental, mais aussi un aperçu synthétique du formidable corpus augustinien réuni par Florus.

Ces deux articles, plus encore que tous ceux que Charlier a pu écrire par la suite, ont donné un nouvel élan aux recherches sur Florus de Lyon. On disposait désormais, pour l'aborder, d'une quantité inusitée de données matérielles, objectives, qu'il n'y avait plus qu'à sonder en tous sens. « Si la tâche est immense, elle est donc relativement aisée⁽¹³⁸⁾ », lançait Charlier en concluant l'annonce de sa découverte. Il avait raison, puisque la bibliographie florienne développée depuis lors et jusqu'à la présente étude, quoique avec

(136). Charlier parle ainsi « de l'extrême variété et de la valeur exceptionnelle des sources, parfois perdues, que le vieux maître de l'école de Lyon avait rassemblées dans la splendide bibliothèque de Saint-Étienne. (...) ses immenses florilèges nous en ont conservé de larges extraits, et ses écrits retiennent beaucoup de renseignements qu'il y a puisés. » (CHARLIER : *Les mss. personnels...* P. 82).

(137). CHARLIER : *La Compilation augustinienne...* P. 168–185.

(138). CHARLIER : *Les mss. personnels...* P. 82.

des moyens nouveaux et des méthodologies plus riches de l'expérience des soixante-dix dernières années, ne suit pas d'autre programme.

Parmi les contributions ultérieures de Célestin Charlier, deux revêtent une certaine importance pour l'historiographie. La première montrait l'unité d'un corpus apparemment disparate, conservé dans un unique manuscrit, MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308:

- Célestin CHARLIER : « Une œuvre inconnue de Florus de Lyon : la collection *De Fide* de Montpellier », in : *Traditio* 8 (1952), p. 81-109

Il s'agit d'une collection de textes patristiques ou canoniques, tantôt entiers et tantôt par extraits, et qui forme une sorte de vaste commentaire historico-théologique des dogmes énoncés dans le *Credo*: comme elle ne porte pas de titre d'ensemble, Charlier lui en donne un, la collection *De fide*. L'importance de cette découverte tient au réseau qu'elle tisse autour d'elle : Charlier montre en effet 1°) que cet unique manuscrit conservé est selon toute vraisemblance un des manuscrits que Mannon a offerts à « son » abbaye de Saint-Oyen; 2°) que l'une des compilations qui le compose a été préparée « à la façon de Florus », sur un manuscrit lyonnais, LYON 475, et sur un autre manuscrit disparu, mais dont on conserve une copie clunisienne assez minutieuse, PARIS *n.a.l.* 1437; 3°) que cette collection *De fide* a été l'une des sources que Florus a exploitées dans cette « collection des Douze Pères » pour laquelle Pierre-François Chifflet s'était pris d'un tel enthousiasme. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce carrefour des textes et des manuscrits.

La seconde contribution d'importance est l'une des dernières que dom Charlier ait donnée ; il s'agit d'une synthèse sur Florus, qui reste à ce jour l'une des principales références en la matière :

- Célestin CHARLIER : « Florus de Lyon », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, 1962, col. 514-526

La première synthèse sur Florus, celle de Chifflet, envisageait l'homme, puis cataloguait l'œuvre. La synthèse de Rivet, on l'a vu, avait ajouté un examen stylistique et doctrinal. Charlier reprend ce plan, mais peut ajouter une nouvelle section, qu'il intitule « Manuscrits personnels ». Il la place entre l'homme et l'œuvre : sans cette trouvaille, souligne-t-il, nous n'aurions presque aucune œuvre attribuée avec certitude avec Florus. Mais la trouvaille de Charlier fait tache d'huile : l'*Expositio* augustinienne est l'œuvre la plus assurée de Florus ; les préparations de cette œuvre, conservées, nous renseignent sur la main de Florus ; sa main nous entraîne vers d'autres manuscrits, tantôt copiés

Introduction

de sa main, tantôt porteurs d'autres préparations ; et cela nous restitue, finalement, d'autres œuvres de Florus. Sur ce fondement, Charlier peut rendre à Florus avec certitude trois ouvrages canoniques, dix liturgiques, neuf théologiques, sept patristiques, la trentaine de *carmina*; puis il compte cinq « œuvres en collaboration », huit œuvres perdues, et pour conclure, huit « œuvres plus ou moins probables ». Dans cette liste se trouvent quelques œuvres certaines signalées pour la première fois — en particulier les compilations sur l'Apôtre tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand, transmises à part de la « Collection de Douze Pères » — mais aussi une foule d'attributions proposées, d'œuvres éditées ou non : certaines ont été examinées voire éditées plus tard, et leur paternité florienne a été acceptée ou rejetée, mais il reste encore un certain nombre de pistes que personne encore n'a approfondies.

1.3 La recherche contemporaine

Depuis lors les études sur Florus de Lyon ont pris élan nouveau, et ont approfondi les diverses pistes de recherches ouvertes par la découverte de Charlier. L'une de ses premières conséquences était l'importance nouvelle de Florus comme auteur, d'où suivait le projet d'édition des œuvres complètes annoncé par Charlier.

Quelques éditions et œuvres nouvelles avaient vu le jour dans la période précédente. Les *carmina* avaient enfin été réunis par Ernst Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae Historica*⁽¹³⁹⁾ ; et seulement huit ans plus tard, Federico Patetta avait découvert deux poèmes inédits dans un recueil du Vatican, VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 598⁽¹⁴⁰⁾. Un étudiant de la faculté de théologie de Lyon, Paul Duc, prêtre au diocèse de Belley, avait offert à Florus les honneurs de son tout premier volume dédié, avec la première édition critique du commentaire patristique du Canon Romain *De actione missarum*⁽¹⁴¹⁾. Cette édition, perfectible mais qui avait le mérite de rendre à lui-même le texte de

(139). Ernst DÜMMLER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Poet.* 2), p. 507–566.

(140). Federico PATETTA : « Due poesie inedite di Floro, diacono di Lione », in : *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino* 27 (1892), p. 123–129 ; édition reproduite dans Karl STRECKER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1914 (désormais *MGH Poet.* 4/3), p. 930–931.

(141). Paul DUC : *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937. Paul Duc n'apparaît pas autrement que par cette édition, ce qui s'explique peut-être par cette information nouvelle : le journal *La Croix*, dans son n° 16 987 daté du 24 juin 1938, porte dans sa rubrique « Faits divers », p. *****, cet entrefilet : « *Ain*. L'abbé Paul Duc, professeur au Grand Séminaire de Belley, qui circulait à vélomoteur, a été renversé mercredi et tué par une automobile. » C'est l'année suivant la parution de son édition.

Florus assez malmené par son histoire éditoriale, permit plus tard à Jean-Paul Bouhot d'éclaircir certaines des sources de son auteur⁽¹⁴²⁾. Puis Bernhard Blumenkranz, en revenant sur la compilation canonique *De coercitione Iudeorum*, avait édité et rendu à Florus une compilation similaire jusque-là inconnue, *De fugiendis contagiis Iudeorum*. Enfin le colossal travail accompli par dom Henri Quentin au début du siècle, et qui avait révélé toute l'importance du martyrologe compilé par Florus dans la formation du martyrologe romain, avait également donné les moyens d'une édition qui parut en 1976⁽¹⁴³⁾.

ex coll. can. de fug.

Iud.

martyr.

Avec le retrait progressif, puis la mort de Célestin Charlier en 1967, le grand projet des œuvres complètes de Florus reposait désormais entre les mains de dom Paul-Irénée Fransen, son confrère, qui l'avait assisté déjà dans la confection de l'important index des sources augustinienne de l'*Expositio* de Florus, paru en annexe de l'article de 1947, et secondé encore dans ses études ultérieures. La préparation des éditions critiques était un vaste chantier, compliqué par l'existence des « manuscrits personnels » sur lesquels on pouvait comparer — mais avec quelle nécessaire prudence — le *textus receptus* de l'ouvrage de Florus dans sa tradition manuscrite. Durant cinq décennies dom Fransen put décrire et analyser des œuvres inédites de Florus⁽¹⁴⁴⁾, alimenter l'analyse fine de la gigantesque *Expositio* augustinienne, remarquer des parentés entre des œuvres de Florus et d'autres⁽¹⁴⁵⁾, signaler tel ou tel manuscrit apparenté à ceux qu'utilisait Florus⁽¹⁴⁶⁾, éditer certains florilèges de moindre ampleur⁽¹⁴⁷⁾. Ce patient travail déboucha enfin, au

(142). Jean-Paul BOUHOT : « Fragments attribués à Vigile de Thapse dans l'*Expositio Missae* de Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustinienne* 21 (1975), p. 302-316 ; Jean-Paul BOUHOT : « Les sources de l'*Expositio Missae* de Remi d'Auxerre », in : *Revue des Études augustinienne* 26 (1980), p. 118-169.

(143). Henri QUENTIN : *Les martyrologes historiques du moyen âge. Étude sur la formation du Martyrologe Romain*, Paris 1908, où le chapitre consacré à Florus occupe près de deux cents pages (p. 222-408). Cf. aussi le *Stemma*, p. 683 ; Jacques DUBOIS/Geneviève RENAUD (éds.) : *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus* (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes : Bibliographies, Colloques, Travaux préparatoires), Paris 1976.

(144). Paul-Irénée FRANSEN : « Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 94 (1984), p. 195-228 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Description de la collection grégorienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 98 (1988), p. 278-317.

(145). Paul-Irénée FRANSEN : « Les Commentaires de Bède et de Florus sur l'Apôtre et saint Césaire d'Arles », in : *Revue bénédictine* 65 (1955), p. 262-266 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Le sermon 68 de saint Augustin chez Florus de Lyon. Identification d'un nouveau fragment », in : *Revue bénédictine* 104 (1994), p. 84-87 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Extraits non encore repérés dans la Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 113 (2003), p. 80-89.

(146). Paul-Irénée FRANSEN : « Notes marginales de Florus dans un manuscrit de Cluny », in : *Revue bénédictine* 109 (1999), p. 148-153.

(147). Paul-Irénée FRANSEN : « Les extraits d'Ephrem latin dans la compilation des XII Pères de Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 87 (1977), p. 349-371 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94.

Introduction

tournant du siècle, et pour inaugurer cette série des œuvres complètes de Florus de Lyon, sur la première édition de la « Collection des Douze Pères », ce rêve de Pierre-François Chifflet que nul n'avait réalisé en deux siècles et demi :

- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002
- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006
- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B), Turnhout 2007

Entretemps, les années 1990 avaient vu l'arrivée dans les études floriniennes de trois historiens et philologues qui devaient renouveler et approfondir considérablement les questions ouvertes par Charlier.

Le premier, Louis Holtz reprit au point où Charlier l'avait laissée la question paléographique⁽¹⁴⁸⁾, en y ajoutant l'analyse codicologique⁽¹⁴⁹⁾. Ses études les plus récentes établissent une filiation graphique entre les mains de Leidrat, Florus et Mannon, qui viennent relayer⁽¹⁵⁰⁾, et l'on attend de sa part un volume consacré à Florus dans la collection *Autographa Medii Aevi*.

(148). Louis HOLTZ : « La minuscule marginale et interlinéaire de Florus de Lyon », in : *Gli autografi medievali : problemi paleografici e filologici. Atti del convegno di studio della Fondazione Ezio Franceschini, Erice, 25 settembre – 2 ottobre 1990*, sous la dir. de Paolo CHIESA/Lucia PINELLI (Quaderni di cultura mediolatina 5), Spoleto 1994, p. 149-166 ; Louis HOLTZ : « L'écriture latine du codex de Bèze », in : David Charles PARKER/Christian-Bernard AMPHOUX (dirs.) (New Testament tools and studies 22), Leiden 1996, p. 14-55.

(149). B. GUINEAU/Louis HOLTZ/Jean VEZIN : « Étude comparée des tracés à l'encre bleue du ms. Lyon, BM 484 et du fol. 384v du codex de Bèze », in : David Charles PARKER/Christian-Bernard AMPHOUX (dirs.) (New Testament tools and studies 22), Leiden 1996, p. 79-92 ; Louis HOLTZ : « La tradition lyonnaise d'Eucher de Lyon et le manuscrit Paris, BNF, lat. 9550 », in : *Revue d'histoire des textes*, nouv. sér. 2008, p. 135-200 ; Louis HOLTZ : « Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 270-315.

(150). Louis HOLTZ : « Leidrat, évêque de Lyon (798-814) : ses livres, son écriture. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire », in : Jacques ELFASSI/Cécile LANÉRY/Anne-Marie TURCAN-VERKERK (dirs.) : *Amicorum societas* (Millenio Medievale, 96 ; Strumenti e studi, 34), Firenze 2013, p. 315-334 ; Louis HOLTZ : « Florus et Mannon, le maître et l'élève », in : NataĀja GOLOB (dir.) : *Medieval Autograph Manuscripts. Proceedings of the XVIIth Colloquium of the Comité International de Paléographie Latine* (Bibliologia 36), Turnhout 2013, p. 87-96.

Canoniste de formation, Klaus Zechiel-Eckes édita d'abord les deux opuscules de Florus pris dans la collection canonique d'Isaac de Langres, le *Liber de electionibus episcoporum* (pour reprendre l'intitulation traditionnelle inventée par Luc d'Achery), et la compilation *De coercitione Iudeorum*⁽¹⁵¹⁾. La seconde édition surtout tirait pleinement parti de la conservation des manuscrits personnels, puisque les préparations conservées dans BERLIN, SBB, *Phill.* 1745 — celles-là même que Tafel avait identifiées — permettaient de pallier des lacunes manifestement accidentelles, mais transmises par la totalité de la tradition manuscrite. Ainsi, en analysant la « carrière » où Florus était venu chercher les pierres de son édifice désormais ruiné, on pouvait restaurer celui-ci dans sa forme première. Un autre article revint sur le manuscrit GENT, UB, 249, d'où Sirmond avait tiré en 1649 plusieurs pièces lyonnaises sur la prédestination. Entre autres, il montrait qu'une petite pièce négligée par Sirmond, un centon sur la présience divine tiré du livre V de *La Cité de Dieu*, avait été préparé par Florus, au moyen de ses fameux crochets, sur le vénérable LYON, BM, 607 — par ailleurs un des manuscrits sources de l'*Expositio* augustinienne de Florus⁽¹⁵²⁾.

*ex Aug. civ. de
praesc.*

Ces études s'inscrivaient dans un plus vaste projet, celui de sa thèse d'habilitation, consacrée au Florus polémiste, et comprenant un volume d'études et un second d'éditions critiques. Le premier constitua la première monographie jamais consacrée à Florus de Lyon :

- Klaus ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835–838) und des Prädestinationsstreits (851–855)* (Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8), Stuttgart 1999⁽¹⁵³⁾

Quant au second, sa publication fut retardée par une importante découverte que fit Klaus Zechiel-Eckes sur ces entrefaites, celles de plusieurs « manuscrits de travail » du

(151). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 (1996), p. 109-133 ; ZECHIEL-ECKES : *Sur la tradition...*

(152). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De civitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festschrift zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56.

(153). Cf. aussi Klaus ZECHIEL-ECKES : « Florus' Polemik gegen Modoin. Unbekannte Texte zum Konflikt zwischen dem Bischof von Autun und dem Lyoner Klerus in den dreißiger Jahren des 9. Jahrhunderts », in : *Francia* 25.1 (1998), p. 19-38.

Introduction

Pseudo-Isidore⁽¹⁵⁴⁾. Klaus Zechiel-Eckes devait disparaître prématurément, le 23 février 2010 ; sa dernière contribution anthume fut un important article dans lequel il signalait un « nouveau » manuscrit de travail de Florus, dont nous verrons qu'il est sans doute l'un des plus remarquables de tous ceux qui nous sont parvenus, FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21⁽¹⁵⁵⁾. Il laissait inachevée l'édition des œuvres polémiques, récemment parue à titre posthume :

- Klaus ZECHIEL-ECKES (éd.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260), Turnhout 2014

Au moment où paraissait la monographie de Klaus Zechiel-Eckes, un article-fleuve d'Anne-Marie Turcan-Verkerk reprenait de fond en comble la question de Mannon de Saint-Oyen. En ce que Delisle et Castan avaient cru être un fragment de catalogue de la bibliothèque abbatiale au XI^e siècle, le rouleau BESANÇON, AD du Doubs, 7. H. 9, il fallait reconnaître en réalité un fragment du testament autographe par lequel le prévôt Mannon laissait à son abbaye les manuscrits porteurs de son fameux *ex-dono*. La description des volumes était trop fine, trop bien informée pour qu'on pût l'attribuer à un bibliothécaire qui n'aurait pas participé à la constitution du fonds. Les textes et les recueils catalogués entretenaient des liens trop nombreux et trop étroits avec la bibliothèque de Lyon, et spécialement l'œuvre de Florus. Enfin la comparaison des mains entre le rouleau, l'*ex-dono* et plusieurs manuscrits suspectés d'être de la main de Mannon — TROYES 96, son exemplaire de l'*Expositio* augustinienne de Florus ; MONTPELLIER H. 308, son exemplaire de la collection *De fide* du même Florus ; ou bien BESANÇON, BM, 594, un exemplaire de Martianus Capella — achevaient de démontrer qu'on avait là le travail d'un même homme. De nouveau, l'identification d'un homme à travers les documents personnels qu'il a laissés fait tache d'huile : sa main permet de retrouver de nouveaux manuscrits, tels que PARIS, BNF, *n.a.l.* 448, un recueil d'instruments isidorien, VATICANO, BAV, *Pal. lat.* 1088, un recueil essentiellement médical, ou

(154). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Zwei Arbeitshandschriften Pseudoisidors (Codd. St. Petersburg F. v. I. 11 und Paris lat. 11611) », in : *Francia* 27.1 (2000), p. 205-210 ; Klaus ZECHIEL-ECKES : « Ein Blick in Pseudoisidors Werkstatt. Studien zum Entstehungsprozess der falschen Dekretalen. Mit einem exemplarischen editorischen Anhang (Pseudo-Julius an die orientalischen Bischöfe, JK †196) », in : *Francia* 28.1 (2001), p. 37-90.

(155). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Eine neue Arbeitshandschrift des Diakons Florus von Lyon. Der Kommentar des Ambrosius zum CXVIII. Psalm (Cod. Firenze, Bibl. Med. Laur., Plut. XIV. 21) », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 336-370.

encore un fragment du propre *Liber Glossarum* de Mannon⁽¹⁵⁶⁾ ; tandis que la nature testamentaire du document éclaire la formation d'une bibliothèque personnelle, dans le contexte du Lyon de Florus, et par là quelque chose de l'œuvre de Florus et de sa propre bibliothèque. Cela permet, enfin, de faire le point sur la vie et la carrière d'un personnage enfin envisagé pour lui-même, Mannon de Saint-Oyen.

En l'espace de cinq ans, Anne-Marie Turcan-Verkerk tranchait également la vieille question de « Drepanius Florus » en rendant à Latinius Pacatus Drepanius, poète du IV^e siècle, un poème attribué à Florus de Lyon pour des raisons purement conjoncturelles (FLOR. LVGD.(PS) *carm.* 29) ; montrait dans le manuscrit VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852 un dossier personnel et autographe de Florus ; retrouvait à Paris un fragment distrait d'un important témoin de l'histoire de Lyon au milieu du IX^e siècle, ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, *lat.* 8680, lui-même étroitement lié à la collection *De pascha* de Florus conservée par la copie personnelle de Mannon, MONTPELLIER H. 157⁽¹⁵⁷⁾.

Un nouveau genre d'études floriennes prenait son essor au même moment, et est toujours des plus actifs, qui vise à analyser précisément la place de Florus dans les traditions patristiques. Pierre-François Chifflet, nous le verrons, en avait eu une certaine intuition, sans que la situation éditoriale et documentaire lui permît de beaucoup avancer dans cette voie, ou même de mesurer à quel point elle était prometteuse ; puis Antoine Chavasse avait donné en 1973, à propos des sermons de Léon le Grand, des travaux précurseurs en la matière⁽¹⁵⁸⁾. Mais ces travaux se développèrent réellement avec l'implication, dans le projet d'édition critique de l'*Expositio* augustinienne de Florus, des spécialistes d'Augustin à la Katholieke Universiteit Leuven, Luc De Coninck, Gert Partoens et Shari Boodts. C'est au premier surtout qu'on doit le premier volume de cette édition, récemment paru et qui, pour des raisons liées à l'état de la tradition manuscrite, est son tome troisième :

(156). Manuel TRAMAUX : « Un fragment du *Liber Glossarum* perdu de Mannon de Saint-Oyen (IX^e siècle) », in : *Scriptorium* 67 (2013), p. 371-376, [avec la coll. d'Anne-Marie TURCAN-VERKERK].

(157). Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Un fantôme et un revenant : Drepanius Florus et Latinius Pacatus Drepanius », in : *Helmantica* 50/151-153 (1999), p. 711-742 ; Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Faut-il rendre à Tertullien l'*Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis* du manuscrit Vatican latin 3852 ? I. La composition et l'origine du Vat. lat. 3852 : un dossier constitué par Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustiniennes* 46 (2000), p. 205-234 ; Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Florus de Lyon et le manuscrit Roma Bibl. Vallicelliana, E 26. Notes marginales... » In : *La tradition vive. Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, sous la dir. de Pierre LARDET (Bibliologia 20), 2003, p. 307-316.

(158). Antoine CHAVASSE (éd.) : *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus I-XXXVIII]*, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 138), Turnhout 1973 (désormais CCSL 138).

Introduction

- Paul-Irénée FRANSEN et al. (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B), Turnhout 2011

Quant à Partoens et Boodts, leurs études initialement centrées sur les sermons d'Augustin les amènent à évaluer l'importance et l'impact de Florus, ou de la bibliothèque carolingienne de Lyon, dans une période de refondation pour la tradition manuscrite⁽¹⁵⁹⁾ ; mais aussi la méthode et les partis-pris de Florus dans la confection de son chef-d'œuvre⁽¹⁶⁰⁾ ; et enfin la place et le rôle de l'*Expositio* de Florus dans la culture augustinienne du Moyen Âge postérieur⁽¹⁶¹⁾. Ces aspects seront développés dans le chapitre que nous consacrerons à l'*Expositio*.

Si ces études nouvelles ont désormais leurs spécialistes et leur bibliographie dans le domaine proprement augustinien, leur développement dans le champ des autres Pères de l'Église est tout récent : c'est l'édition *princeps* de la « Collection des Douze Pères », surtout, qui a fourni aux patristiciens un accès au texte de Florus. Dans la première étude de ce genre, Camille Gerzagnet montra comment Florus avait eu entre les mains deux traditions d'un même traité d'Ambroise, et avait tiré parti des deux pour « établir » un texte proto-critique. La récente journée d'études, organisée à Rome par Camille Gerzagnet, Franz Dolveck et moi-même, visait à étendre la démarche à d'autres Pères exploités par Florus. Les actes de cet événement scientifique, le premier jamais

(159). Cf. en particulier, et entre autres, Gert PARTOENS : « La collection de sermons augustinien *De verbis Apostoli*. Introduction et liste des manuscrits les plus anciens », in : *Revue bénédictine* 111 (2001), p. 317-352 ; Gert PARTOENS : « Une version augmentée de la collection médiévale de sermons augustinien *De uerbis Domini et Apostoli* et son importance pour la transmission de l'œuvre homilétique de l'évêque d'Hippone », in : *Recherches augustiniennes et patristiques* 35 (2007), p. 189-237 ; Shari BOODTS : « A new critical edition of Augustine's *sermo* 170. With a tentative analysis of the stemmatic position of the *De lapsu mundi* collection », in : *Sacris Erudiri* 50 (2011), p. 185-225 ; Shari BOODTS : « The manuscript transmission of the *Quinquaginta homiliae*. A stemmatical analysis with a new critical edition of Augustine's *sermo* 168 », in : *Revue bénédictine* 123 (2013), p. 214-247.

(160). Shari BOODTS : « Les sermons d'Augustin dans la bibliothèque de Florus : perspectives comparatistes avec la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 197-211 ; Shari BOODTS : « The reception of Saint Augustine in Florus of Lyons's *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. The section on Romans 7* », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].

(161). Gert PARTOENS : « La présence d'Augustin dans l'*Expositio super epistolam ad Romanos* de Guillaume de Saint-Thierry », in : *Sacris Erudiri* 44 (2005), p. 33-44.

consacré à Florus, formeront également le premier recueil d'études consacré à une de ses œuvres⁽¹⁶²⁾.

Conclusion

Il est difficile de bien apprécier le moment historiographique auquel on appartient soi-même. Mais l'un de ses apports consiste, sans doute, à remettre et examiner Florus dans son contexte, et ses livres — entendus au sens le plus large — dans une tradition.

C'est une vérité assez simple qu'un homme ne peut lire d'autres textes que ceux dont il peut consulter des exemplaires. Pour la plupart des auteurs anciens, nous ne pouvons que chercher dans leurs ouvrages les traces plus ou moins discrètes de leurs lectures. Mais dans le cas singulier de Florus, la conservation d'un nombre significatif des exemplaires mêmes qu'il consultait ou pouvait consulter, et de plusieurs exemplaires de ses propres œuvres sortis de ses propres mains, nous plonge directement dans la matière première du travail intellectuel.

Déjà pour Pierre-François Chifflet, Florus avait le mérite de nous conserver, dans ses longues citations des Pères de l'Église, des versions intéressantes de ces textes. C'était supposer que Florus reproduisait fidèlement les textes de ses modèles. La conservation d'une partie de sa bibliothèque d'usage, en permettant la comparaison des citations de Florus directement sur leurs manuscrits sources, permet d'abord de confirmer la grande fiabilité de Florus. Il nous conserve donc des aperçus d'un état du texte au IX^e siècle, une date très haute pour un grand nombre de textes, parfois la plus haute connue. Les lieux où il « innove » par rapport au reste de la tradition manuscrite n'en prennent que plus de relief, et l'on commence à voir que Florus a dû, parfois, se débrouiller avec des exemplaires défectueux, avec quelle prudence il les a corrigés, comment il a dû, parfois, recourir à la conjecture. On mesure ainsi les méthodes et le travail d'un « éditeur » que l'on pourrait dire « proto-critique », dans une période fondatrice pour les traditions manuscrites médiévales, et son impact dans la tradition ultérieure. Enfin la fidélité de Florus à ses modèles est telle qu'elle permet souvent de situer ses manuscrits sources, même lorsqu'ils ne nous sont pas conservés, dans la tradition plus générale de l'œuvre ; et l'on voit que tel de ses livres a des parents en Espagne, tel autre en Italie, tel autre

(162). Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016.

Introduction

en Allemagne. C'est alors un peu de l'histoire de la circulation des textes que Florus nous conserve, des textes qui ne circulaient pas alors sans que des hommes les portent — et nous voyons se dessiner, autour de la bibliothèque d'usage de Florus, un réseau de collaborations et d'amitiés qui s'étend sur l'Europe.

Les manuscrits utilisés par Florus nous conservent, c'est entendu, des traces de son activité personnelle. Pour autant on ne peut plus guère parler, comme Charlier le faisait en son temps, de manuscrits « personnels » de Florus. Bien souvent d'autres, avant et après lui, ont utilisé ces mêmes manuscrits. Parfois il est certain que le manuscrit que Florus a annoté, raturé, constellé de signes étranges, ne lui appartenait pas : ainsi lorsqu'on y voit l'*ex-dono* de Leidrat à la cathédrale. Il est donc plus prudent de parler de « manuscrits de travail » (« Arbeitshandschriften »), sans employer de terme suggérant une propriété le plus souvent indéfinissable. Quant aux manuscrits copiés de la main de Florus, sauf un qui lui appartient tout entier, tous ceux que nous conservons sont en réalité le fruit d'une collaboration avec d'autres copistes. Qu'il ait été le maître d'œuvre n'implique même pas nécessairement propriété. En faisant lui-même des livres, fût-ce pour lui-même, il pouvait avoir en vue cette bibliothèque où il semble avoir passé toute sa vie, celle du chapitre cathédral de Lyon, comme Mannon a pu copier des livres pour lui-même dans le seul dessein de les léguer, à sa mort, à l'abbaye de Saint-Oyen dont il avait la charge. Autour de Florus, ce sont donc les traces d'une vie plus ample que ces manuscrits nous conservent, celle d'une bibliothèque qui existait avant lui et ne disparut pas avec lui, qui avait ses illustres bienfaiteurs et ses usagers anonymes, où venaient travailler des personnages moins en vue sans doute, moins capables aussi, peut-être, mais qui n'en ont pas moins laissé derrière eux, comme lui, dans les mêmes livres, des traces de leur passage.

On le voit, toutes ces études passent par le primat de l'exemplaire, en tant que représentant ou témoin de faits qui le dépassent ou le traversent, certes, mais en tant qu'objet singulier, matériellement unique, et unique aussi dans sa façon même d'être traversé par l'histoire. Le jugement sévère que dom André Wilmart portait sur le résumé posthume des travaux de Sigmund Tafel se fondait sur cette conviction finale :

Notons donc bien ceci. L'histoire des relations littéraires de Florus et de Mannon et la connaissance de leurs manuscrits ne seront certaines que grâce à une publi-

cation complète de facsimilés. C'est le seul moyen vraiment scientifique qu'on puisse employer.⁽¹⁶³⁾

Or ce qui, en 1926, n'était rien de moins qu'une utopie, est devenu réalité dans les huit dernières années, grâce à la numérisation.

Consciente de la valeur singulière de ses fonds et soucieuse de les rendre aussi accessibles que possibles, la Bibliothèque municipale de Lyon a été pionnière en ce domaine : dès 2008, ses cinquante-cinq manuscrits du IX^e siècle et antérieurs étaient numérisés en haute définition et accessibles sur un site internet dédié. La création de *Bibliissima* en 2012, au moment où je commençais mon doctorat, a permis en quelques mois la numérisation de la quasi-totalité des manuscrits les plus proches de Florus et de Mannon conservés à la Bibliothèque nationale de France. On avait ainsi réuni les deux fonds les plus importants en nombre, et les plus complémentaires par le nombre des *membra disiecta* partagés entre ces deux bibliothèques. La Bibliothèque municipale de Troyes a fait numériser, à défaut des manuscrits eux-mêmes, leurs microfilms, et adopté une politique très accueillante de mise à disposition. La mise en ligne de tous les *Plutei* de la *Biblioteca Medicea Laurenziana*, des collaborations dans le cadre du projet suisse E-codices ou bien de la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM), où la Biblioteca Vallicelliana a accepté de publier ses manuscrits lyonnais numérisés, les plans de numérisation engagés ces dernières années à la *Staatsbibliothek* de Berlin et à la *Biblioteca Apostolica Vaticana*, ont mis à la disposition du public quelques autres pièces du corpus, et non des moindres. Ainsi, à l'heure où j'écris ces lignes, seuls quelques-uns des manuscrits concernés de près par cette étude manquent encore à l'appel : peut-être seront-ils disponibles dans les prochaines semaines ?

Ces numérisations permettent de réunir les livres dispersés : les *membra disiecta* d'un même volume, mais aussi les volumes d'une même bibliothèque. On peut grâce à elles ouvrir et rouvrir un même volume *ad libitum*, instantanément vérifier un détail, corriger ses premières observations, approfondir indéfiniment l'étude d'un même objet, en l'enrichissant de la connaissance des autres objets étudiés en même temps. Car elles permettent aussi d'ouvrir « l'un à côté de l'autre » deux, trois, quatre manuscrits aujourd'hui dispersés, comme Florus le pouvait, et comme personne n'a pu le faire depuis des siècles ; de les comparer, de suivre au plus près leurs similitudes et dissemblances les plus infimes. Enfin, elles permettent de porter sur le manuscrit ses propres notes,

(163). WILMART : *Note sur Florus et Mannon à propos d'un travail récent*, p. 216.

Introduction

aux côtés de celles de Florus. Le tout, sans porter la moindre atteinte à l'objet original, qu'on vient consulter exceptionnellement, pour vérifier des détails d'autant plus fins que le travail est extraordinairement dégrossi au préalable.

Disons-le nettement : la recherche, certes, mais aussi les bibliothèques, ont tout à gagner à la numérisation des manuscrits et à la diffusion des fichiers. La célébrité mondiale de la Joconde n'a pas vidé le Musée du Louvre, mais le remplit au contraire : on vient la voir « en vrai » précisément parce qu'on en a d'abord vu des reproductions. De façon similaire, la diffusion publique d'une numérisation ne met pas en danger le document original, ni l'institution qui le conserve : au contraire, elle permet d'attirer l'attention du public expert ou profane, de faire admirer l'objet, de le faire connaître enfin, aussi bien sous la simple forme de la renommée, que sous la forme complexe et toujours plus précise de la connaissance scientifique.

L'étude présente s'inscrit donc dans la tradition scientifique qu'on a résumée jusqu'à présent, mais aussi dans un contexte profondément renouvelé par le changement radical des conditions d'étude de la documentation de première main. Il s'agit toujours de philologie, mais d'une philologie qui peut, mieux que jamais auparavant, mettre le document lui-même au centre de ses préoccupations, et ne jamais le quitter des yeux. Par cette circonstance particulière qui nous a conservé sa bibliothèque mieux que toute autre ou presque à pareille époque, Florus et son milieu lyonnais sont les terrains d'expérimentation les mieux fournis pour l'exploration de ces horizons.

Car Florus, lui aussi, est replacé par là dans un milieu, dans un environnement ou, si l'on veut, dans un contexte. Indéniablement, Florus de Lyon reste une personnalité singulière en son siècle, comme l'histoire en suscite parfois. Mais il n'est pas descendu du ciel infus d'une science venue d'ailleurs. Il a été formé quelque part, a lu certains livres, a pris certaines habitudes, a acquis certaines méthodes de travail au contact de certaines personnes. Il n'était pas le seul homme lettré du Lyon carolingien, ni même le seul doué, et on ne peut lui rendre indistinctement, comme on a eu tendance à le faire dans l'enthousiasme de la découverte de Charlier, toute production de ce milieu pour cette seule raison qu'elle en provient. Aussi faut-il, avant d'en venir à Florus lui-même, planter rapidement le décor, ce Lyon carolingien peuplé d'hommes et de femmes vivants, d'événements et de bâtiments, de souvenirs et de projets.

2 Le Lyon de Florus

Il ne saurait être question de paraphraser ni même de résumer ici les synthèses existantes sur le Lyon de notre époque, telles que l'étude d'Alfred Coville sur le très haut moyen âge lyonnais et les fouilles archéologiques de Jean-François Reynaud sur même période, la thèse sur ses IX^e-X^e siècles qu'Hubert Gerner présente comme une *continuat*io de Coville, les monographies qu'Adrien Bressolles et Egon Boshof ont consacrées à Agobard, ou bien les chapitres étudiant notre période dans de plus vastes histoires de Lyon⁽¹⁶⁴⁾. Notre étude tournant autour de Florus et de « sa » bibliothèque, on se contentera plus simplement de glaner les éléments qui peuvent éclairer le contexte culturel et intellectuel dans lequel Florus grandit et vécut.

Florus nous dit lui-même avoir été formé depuis l'enfance au sein de l'Église de Lyon⁽¹⁶⁵⁾. Il apparaît dans nos sources à la fin des années 820 et semble alors déjà un intellectuel assez célèbre, aussi bien en Allemagne auprès du jeune Walahfrid Strabon, qu'en direction de la péninsule ibérique auprès de l'évêque Barthélemy de Narbonne, ou bien de la péninsule italienne auprès d'Eldrade de Novalèse. Une petite trentaine d'années plus tard, on relève les dernières traces de son activité dans les actes du concile de Valence du 8 janvier 855, qui sont en grande partie son œuvre : et lorsque Hincmar de Reims parle de lui au tout début des années 860, il semble le regarder comme mort, même s'il ne le dit pas explicitement. L'obituaire de l'Église de Lyon mentionne un seul Florus, à la date du 8 février⁽¹⁶⁶⁾.

Bien qu'il soit un peu flottant, ce bornage place toute l'existence et toute l'activité de Florus à la cathédrale de Lyon même, au plus près de quatre évêques successifs :

(164). Alfred COVILLE : *Recherches sur l'histoire de Lyon du v^{ème} au ix^{ème} (450-800)*, Paris 1928 ; Hubert GERNER : *Lyon im Früh-Mittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*, Köln 1968 ; Adrien BRESSOLLES : *Saint Agobard, évêque de Lyon (L'Église et l'État au Moyen Âge 9)*, Paris 1949 ; Egon BOSHOFF : *Erzbischof Agobard von Lyon. Leben und Werk* (Kölner Historische Abhandlungen 17), Cologne et Vienne 1969 ; Heribert MÜLLER : « Die Kirche von Lyon im Karolingerreich. Studien zur Bischofsliste des 8. und 9. Jahrhunderts », in : *Historisches Jahrbuch* 107 (1987), p. 225-253 ; Jean-François REYNAUD : *Lugdunum Christianum. Lyon du iv^e au vii^e s. : topographie, nécropoles et édifices religieux* (Documents d'archéologie française 69), Paris 1998 ; Michel RUBELLIN : *Église et société chrétienne d'Agobard à Valdès*, intr. de Pierre GUICHARD, préf. de Denyse RICHE (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 10), Lyon 2003 ; Alexis CHARANSONNET et al. (dirs.) : *Lyon, entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, avec la coll. de Frédéric CHARTRAIN, Paris, 2015.

(165). Cf. *infra*, page lxxxi.

(166). Pour le détail de ces informations, cf. *infra*.

Introduction

Leidrat, Agobard, Amolon et Remi. Or tout, et d'abord des sources explicites, désigne le pontificat de Leidrat comme une profonde rénovation de la vie intellectuelle et culturelle lyonnaise.

2.1 Leidrat (798–814)

Formation et première carrière

On manque d'une monographie sur Leidrat, pourtant un important acteur de la fin du règne de Charlemagne⁽¹⁶⁷⁾. Bavarois, Leidrat reçoit sa formation de clerc et l'ordination diaconale à Freising, sous Tassilon III. Une charte de 782 se conclut sur ces mots :

Et j'ai écrit cette charte de transfert, moi, Leidrat, quoique indigne et pécheur pourtant diacre, sur l'ordre du souverain prince Tassilon.⁽¹⁶⁸⁾

Comme le fait observer Louis Holtz, la formule « licet indignus et peccator tamen diaconus », qui peut sembler passe-partout, est rare en réalité. On la retrouvera plus tard sous la plume du même Leidrat.

Après ses années bavaroises où il exerce également comme copiste⁽¹⁶⁹⁾, on le retrouve au plus près de Charlemagne. Il a suivi le même parcours exactement que son condisciple Arn, et est devenu comme lui un proche ami d'Alcuin⁽¹⁷⁰⁾. Il remplit à

(167). J'utilise ici essentiellement Philippe DEPREUX : *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781–840)* (Instrumenta 1), Sigmaringen 1997, p. 287–288, s.n. 183 ; ainsi que la récente synthèse de Louis HOLTZ : « Leidrat, évêque de Lyon (798–814) : ses livres, son écriture. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire », in : Jacques ELFASSI/Cécile LANÉRY/Anne-Marie TURCAN-VERKERK (dirs.) : *Amicorum societas* (Millenio Medievale, 96 ; Strumenti e studi, 34), Firenze 2013, p. 315–334.

(168). « Scripsi autem hanc cartulam traditionis ego Leidrat licet indignus et peccator tamen diaconus iussus a principe summo Tassilone. » (Theodor BITTERAU [éd.] : *Die Traditionen des Hochstifts Freising*, t. 1 [Quellen und Erörterungen zur Bayerischen und Deutschen Geschichte Neue Folge, 4], München 1905, p. 123). Une autre charte, de 779, est signée : « Ego Leidraad diaconus iussus ex ore Heredis episcopus conscripsi » (BITTERAU [éd.] : *Die Traditionen des Hochstifts Freising*, p. 114). Ces documents sont cités et examinés par Louis HOLTZ : « Leidrat, évêque de Lyon (798–814) : ses livres, son écriture. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire », in : Jacques ELFASSI/Cécile LANÉRY/Anne-Marie TURCAN-VERKERK (dirs.) : *Amicorum societas* (Millenio Medievale, 96 ; Strumenti e studi, 34), Firenze 2013, p. 315–334, p. 320–321 et n. 11–13.

(169). HOLTZ : *Mélanges Dolbeau*, p. 326.

(170). « Saluta, obsecro, Laedradum, consocium et amicum meum... » (ALCVIN. *epist.* 10, à Arn, A.D. 790 : Ernst DÜMMLER [éd.] : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1895 [désormais *MGH Epp.* 4], p. 36,19). Trois lettres d'Alcuin sont directement adressées à Leidrat : ALCVIN. *epist.* 137 (*MGH Epp.* 4, p. 210–216) ; 141 (*MGH Epp.* 4, p. 222–223) ; 172 (*MGH Epp.* 4, p. 254–255).

plusieurs reprises l'office de *missus dominicus*, en compagnie de Théodulphe d'Orléans, un *Hispanus*, puis de Benoît d'Aniane et Nimfrid de Narbonne⁽¹⁷¹⁾. Les relations de ces trois hommes avec la Septimanie conviennent bien à la mission la plus importante du Bavarois : il se rend à La Seu d'Urgell pour s'assurer de son évêque, Félix, accusé d'adoptianisme, qu'il ramène à la cour pour y être jugé⁽¹⁷²⁾. Après sa condamnation et sa déposition en juin 800, Félix restera sous la garde de Leidrat, à Lyon, où il mourra en 818.

Leidrat évêque de Lyon

Entretiens, en effet, Leidrat a été créé évêque de Lyon. Il hésite, finit par accepter⁽¹⁷³⁾. Mais son pontificat lyonnais ne l'écarte pas définitivement de la cour impériale : Charlemagne le consulte sur le baptême et le renoncement au démon⁽¹⁷⁴⁾ ; Leidrat est présent à la signature de son testament, en 811⁽¹⁷⁵⁾. En ce début des années 810, songeant probablement déjà à se retirer, il adresse à l'Empereur un rapport justement célèbre sur les mesures qu'il a mises en place dans l'Église de Lyon : formation de clercs, conformation du rit sur celui du Palais, création d'écoles de chanteurs et de lecteurs, formation à l'exégèse littérale et spirituelle, copie de livres — mais aussi, enrichissement du vestiaire liturgique, réouverture de plusieurs communautés, restauration voire reconstruction de plusieurs églises et bâtiments ecclésiastiques, parmi lesquels une *domus ecclesia* amé-

(171). C'est à Leidrat, Benoît et Nimfrid qu'Alcuin dédie en 800 son livre contre Élipand de Tolède, et qu'il demande de le réviser : ALCVIN. *epist.* 200 et 201 (*MGH Epp.* 4, p. 330–333, 333–334).

(172). « Iam Deo volente medio mense Maio apud regem cogito esse, quia Laidradus filius noster adducere habet Felicem illum, cum quo nobis sermonis contentio est. » (ALCVIN. *epist.* 194, à Arn, début 800 : *MGH Epp.* 4, p. 322,8–9). Cf. également ALCVIN. *epist.* 199, de Félix au clergé de La Seu d'Urgell (*MGH Epp.* 4, p. 329,21) ; et ALCVIN. *epist.* 207, à Arn le 26 juin 800, sur la condamnation de Félix (*MGH Epp.* 4, p. 343–345). La mission de Leidrat impliquait peut-être également la prédication contre l'adoptianisme dans les régions affectées : « filius noster Laidradus episcopus, frater vester, magnum profectum in illis partibus Deo donante egit cotidie agit. Ut mihi vere dixerunt ex illis partibus viri relegiosi et veraces, usque viginti milia conersi sunt inter episcopos sacerdotes monachos populum, viros et feminas... » ALCVIN. *epist.* 207, à Arn en 800 (*MGH Epp.* 4, p. 346,13–16).

(173). Cf. l'*epist.* 165 d'Alcuin à Arn (*MGH Epp.* 4, p. 267–268 ; citée par HOLTZ : *Mélanges Dolbeau*, p. 324).

(174). *De sacramento baptismati* (LEID. LVGD. *bapt.*) : *PL*, t. 99, col. 853–872 ; son épître liminaire se lit également parmi les *Epistolæ variorum*, n° 28, dans *MGH Epp.* 4, p. 539–540. *De abrenunciacione diaboli* (LEID. LVGD. *abren.*) : *PL*, t. 99, 873B–884C ; épître liminaire parmi les *Epist. var.*, n° 29, dans *MGH Epp.* 4, p. 540–541.

(175). EGINH. *Vita Karoli* 33 (ÉGINHARD : *Eginardo : Vira Karoli*. « Personalità e imprese di un re grandissimo e di meritatissima fama », sous la dir. de Paolo CHIESA, intr. de Giuseppe ALBERTONI et al. [Per Verba : Testi mediolatini con traduzione 29], Firenze 2014, p. 54).

Introduction

nagée pour un éventuel séjour de l'Empereur, et un cloître pour que les clercs (de la cathédrale ?) puissent vivre sous le même toit⁽¹⁷⁶⁾.

Plusieurs indices attestent de la vitalité du diocèse de Lyon sous Leidrat. La personnalité d'un Claude, futur évêque de Turin qui, en 811, a déjà eu le temps d'être formé à Lyon par Leidrat, d'être appelé en Aquitaine par Louis le Pieux, et de mener à bien un commentaire patristique sur la Genèse⁽¹⁷⁷⁾, atteste que Leidrat n'a pas exagéré l'excellence de la formation intellectuelle qu'on pouvait recevoir à Lyon dans la première décennie du siècle. En 813, un concile réunissant toute la Gaule lyonnaise à Chalon-sur-Saône, ancienne capitale burgonde et siège suffragant de Lyon, réaffirme la nécessité de fonder des écoles où soient enseignées les lettres profanes et sacrées⁽¹⁷⁸⁾.

Que Leidrat soit monté sur le siège de Lyon pour y mettre en œuvre le programme carolingien ne fait guère de doute : c'est ce qu'il met en avant dans sa lettre à l'Empereur, et sa propre personnalité, sa position antérieure dans l'entourage le plus proche de Charlemagne lui-même, ne font qu'accréditer cette idée. Sa lettre nous brosse à grands traits une ville où tout le bâti ecclésiastique est restauré ou reconstruit à neuf, où la vie culturelle et religieuse est florissante, et des indices suggèrent que le tableau n'est pas faux. Mais l'Église de Lyon était-elle auparavant dans cet état d'abandon qu'il laisse entendre ? N'a-t-il pas forcé le trait pour grandir son mérite ou celui de la politique ecclésiastique carolingienne ?

Malheureusement nous n'avons guère d'informations sur le pontificat de son prédécesseur, Adon de Lyon ; mais quelques renseignements sur la succession nous sont fournis, quelques décennies plus tard, par la chronique d'Adon évêque de Vienne (860–875), qui lui-même étudia un temps à Lyon⁽¹⁷⁹⁾. Adon qui, en 769 déjà, signait comme évêque de Lyon au concile de Rome⁽¹⁸⁰⁾, mourut en 798. Charlemagne nomma alors Leidrat pour le remplacer ; et le neveu du vieil Adon, Hilduin, qui avait administré le

(176). *MGH Epp.* 4, p. 542–544, en particulier p. 542,32–543,21.

(177). CLAUD. TAVRIN. *epist.* 1: *MGH Epp.* 4, p. 592,11–23. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette figure d'intellectuel lyonnais et sur ce texte.

(178). Albert WERMINGHOFF (éd.) : *Concilia Aevi Carolini [742–817]*, Hanovre et Leipzig, 1906 (désormais *MGH Conc.* 2/1), p. 273–285, en particulier le can. III, p. 274–275.

(179). Au témoignage de Loup de Ferrières, dans une lettre à Gérard de Roussillon datée de fin 859 ou début 860, et dans laquelle il juge que rien n'empêche l'élection d'Adon sur le siège pontifical de Vienne (LVP. FERR. *epist.* 122 (110): LOUP DE FERRIÈRES : *Servati Lupi Epistulae*, éd. par Peter K. MARSHALL [Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana], Leipzig 1984, p. 115,10–20 ; LOUP DE FERRIÈRES : *Correspondance*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Léon LEVILLAIN, t. 2 [Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge 16], Paris 1935, p. 150–151).

(180). Il signe en septième *MGH Conc.* 2/1, p. 80,9.

diocèse entretemps, se retira au monastère de Lérins. L'événement coïncida avec une autre succession, dans le diocèse voisin de Vienne, où Charlemagne nomma un certain *Vulferi* — lui aussi bavarois⁽¹⁸¹⁾.

Adon de Vienne ne se prononce pas sur l'enjeu, l'intention, la portée ou la valeur de ces événements, qu'il se contente de relater. Mais ce simple énoncé des faits évoque beaucoup un coup de force, une prise en main politique de la région. Le contrôle des deux sièges métropolitains de Lyon et Vienne, et leur intégration dans des réseaux étroitement liés à la cour, offraient à Charlemagne une meilleure mainmise sur toutes les régions bordées par le Rhône (diocèses suffragants de Vienne) et la Saône (ceux de Lyon) : c'était un long bras lancé vers le Sud et la Méditerranée.

Cela signifie que si les institutions lyonnaises ont certainement été réformées à la mode du Palais, comme Leidrat le dit explicitement de la liturgie, pour autant toute institution lyonnaise n'a peut-être pas été créée de toutes pièces par Leidrat, ni seulement après 798. Le fait que Lyon ait pu produire si vite, dès le tournant du siècle, un *syllabus* de droit canonique de la qualité de la collection dite *Dacheriana*, laisse à penser que Lyon possédait des juristes chevronnés dès le tout début du pontificat de Leidrat.

Quoi qu'il en soit, la lettre de Leidrat nous offre un cliché de la ville en refondation sinon en reconstruction, ce Lyon dans lequel Florus grandit et fut formé. Le baptistère Saint-Étienne des IV^e-V^e siècles était flanqué au nord peut-être de l'église Sainte-Croix, et au sud certainement de la *maxima ecclesia* Saint-Jean-Baptiste, reconstruite somptueusement sous l'évêque Patiens (seconde moitié du V^e siècle), avec ses ors, ses marbres, ses portiques de marbre d'Aquitaine, et aux murs ses poèmes de Constantius, Secundinus et Sidoine Apollinaire⁽¹⁸²⁾.

Les trois églises devaient marquer encore le paysage dans lequel évoluait le petit Florus. Quittant le nouveau cloître de Leidrat et passant à Saint-Jean, les jeunes clercs parcouraient du regard les poèmes épigraphiques composés trois siècles et demi plus

(181). « Viennensem tunc temporis ecclesiam Ursus, Ado Lugdunensem ecclesiam regebat. Post Adonem nepos eius Ilduinus paululum Lugdunensem ecclesiam, non episcopus, tenuit ; et abscedens, Lirinensis insulae monasterio monachalem conversationem suscepit. Post Ursum, nimiae simplicitatis episcopum, Vulferi, quem Vultreiam patrio nomine appellarunt, Baioarius, Viennensem episcopatum suscepit. Porro Lugdunensem Leidradus, vir seculari dignitati intentissimus et honori reipublicae utilis, rexit ecclesiam ; Viennensem Vulferi annis undecim. » (ADO VIENN. *chron.* [Georg Heinrich PERTZ (éd.) : *Scriptores rerum Sangallensium. Annales, chronica et historiae aevi Carolini*], Hannover, 1829 (désormais MGH SS. 2), p. 320,10-16]).

(182). SIDON. *epist.* 2,10, cité par Jean-François REYNAUD : *Lugdunum Christianum. Lyon du IV^e au VII^e s. : topographie, nécropoles et édifices religieux* (Documents d'archéologie française 69), Paris 1998, 44, a-b. Sur le groupe épiscopal, cf. *ibid.*, p. 44-86 (fouilles) et p. 189-191 (synthèse).

Introduction

tôt ; ils levaient les yeux vers les reliques de Cyprien de Carthage et des martyrs scillitains, récemment transférées à Lyon⁽¹⁸³⁾ et en l'honneur desquelles Florus composa deux poèmes — ou bien ils se rendaient à l'antique Saint-Étienne, pour y voir les livres que Leidrat avait déposés là.

Une « école » lyonnaise

Ce dernier point peut être déduit de la formule d'*ex-dono* très particulière que Leidrat a portée de sa main sur ces livres :

Leidrat licet indignus tamen episcopus istum librum tradidi ad altare sancti Stephani

Moi Leidrat, quoique indigne pourtant évêque, j'ai remis ce livre à l'autel de Saint-Étienne

Si la formule initiale « licet indignus tamen episcopus » nous ramène au jeune Leidrat diacre de Freising, la formule finale en revanche, « ad altare sancti Stephani », inaugure une filiation intellectuelle de près de deux siècles.

En effet jusqu'à la fin du x^e siècle, tous les *ex-dono* de donateurs lyonnais de livres font usage de cette formule, quitte à l'adapter à l'autel auprès duquel ils finissent leurs jours : Agobard, Amolon, Remi, le donateur anonyme du manuscrit d'auteur des traités de Florus sur la prédestination, Mannon de Saint-Oyen, Maïeul de Cluny⁽¹⁸⁴⁾. À partir d'Agobard, mais peut-être dès Leidrat, l'*ex-dono* est parfois accompagné de ce tercet :

Sit utenti gratia,
Fraudanti anathema,
Largitori uenia.

Au rebours, l'usage de l'une ou l'autre de ces formules devient révélatrice d'une provenance lyonnaise ou d'une relation avec Lyon, soit pour des manuscrits dont le donateur reste anonyme, soit pour des donateurs dont on ignore à peu près tout — tels Adé-
lard, évêque du Puy au début du x^e siècle et donateur de l'actuel PARIS, BNF, *lat.* 1452,

(183). « Tunc tempore delata sunt ossa beati Cypriani a Carthagine cum reliquiis beatorum Scillitanorum martyrum, Sperati sociorumque eius, et posita sunt in ecclesia beati Ioannis baptistae in civitate Lugdunensi. » (ADO VIENN. *chron.*: MGH SS. 2, p. 320,19–22).

(184). Voyez les reproductions dans l'annexe A.1 page 499 et suivantes.

f. 1-152 (FIG. 34 page 510) ; ou bien Fulcherius, donateur de PARIS, BNF, *lat.* 1546, manuscrit du IX^e siècle qui est l'unique témoin connu des actes du concile de Carthage en 411 (FIG. 36 page 512) ; ou encore Daniel, donateur d'un Ancien Testament en onciale, PARIS, BNF, *n.a.l.* 1740 (FIG. 38 page 513).

Dans cet usage de formules bien particulières, il faut reconnaître non seulement une culture commune, mais aussi autant de volontés individuelles de s'inscrire, au moment d'offrir des biens personnels précieux, dans une certaine tradition intellectuelle qui, en dernier lieu, remonte à Leidrat. Avec le don de ses livres à la cathédrale de Lyon, Leidrat pose ainsi, une fois de plus, un acte fondateur.

La retraite

Leidrat avait tergiversé au moment de sa nomination ; la mort de Charlemagne le 28 janvier 814 put le décider à prendre la retraite à laquelle il aspirait. D'après Adon de Vienne, il se retira alors à l'abbaye Saint-Médard de Soissons. Il survécut plusieurs années à son pontificat lyonnais : dans une lettre adressée à Claude de Turin qu'on date de 821, Theotmir abbé de Psalmody (au nord d'Aigues-Mortes) dit s'être entretenu avec Leidrat : ce dernier a beaucoup aimé le livre de son ancien élève et espère le revoir ou, à défaut, recevoir une lettre de lui⁽¹⁸⁵⁾. On ne peut préciser l'année de sa mort ; l'Obituaire de l'Église de Lyon la commémore à la date du V. Kal. Ian. (28 décembre)⁽¹⁸⁶⁾.

2.2 Agobard (814-840)

Leidrat ne se retira pas sans avoir pourvu à sa succession : il désigna son chorévêque Agobard, et le fit ordonner. Les formes de cette succession étaient peu canoniques, et Agobard resta contesté jusqu'en 816⁽¹⁸⁷⁾.

(185). *MGH Epp.* 4, p. 605.

(186). GUIGUE (éd.) : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, p. 169.

(187). « Imperator Carolus, vir in omni dispositione imperii strenuus, dilatato imperio, et pace Francis usquequaque composita, anno incarnationis Domini 813 Aquisgrani moritur et sepelitur, 13. anno postquam imperator acclamatus est, simul omnes annos 45 et eo amplius regnans. Bernardus Viennensis episcopus erat, et Leidradus Lugdunensis. Qui initio imperii Ludovici imperatoris Suessionis monasterii locum petiit, et in loco eius Agobardus, eiusdem ecclesiae chorepiscopus, consentiente imperatore et universa Gallorum episcoporum synodo, episcopus substitutus est ; quod quidam defendere volentes, dixerunt eundem venerabilem Agobardum a tribus episcopis in sede Lugdunensi iubente Leidrado fuisse ordinatum : sed canonica auctoritas est, in una civitate duos episcopos non esse, nec vivente episcopo successorem sibi debere eligere, ac idcirco ulla quacumque causa regulae ecclesiae praeteriri in tanto ordine fixae non debent. » (ADO VIENN. *chron.* : *MGH SS.* 2, p. 320,32-43). Le privilège d'immunité délivré

Introduction

On ne sait rien de la naissance d'Agobard : ni date, ni lieu. On l'a longtemps regardé comme un *Hispanus* né en 779, parce qu'on lui attribuait des notes partiellement autobiographiques portées sur le manuscrit ROMA, B. Vallicell., E. 26 provenant de la cathédrale de Lyon. Mabillon les avait imprimées, quoique pas *in extenso*, en disant qu'elles « concernaient manifestement Agobard » (non pas qu'elles étaient de lui)⁽¹⁸⁸⁾; et une malencontreuse coquille lui avait fait rajeunir de dix ans l'entrée « Hoc anno natus sum » portée, sur le manuscrit, en regard de l'année 769. Par la suite, on a parfois voulu que ces notes soient de Florus. En réalité, le problème est surtout qu'elles ne sont pas toutes de la même main, de sorte qu'on ne peut même pas identifier, quels qu'ils aient été, l'homme né en 769 avec celui qui, venu d'Espagne, est arrivé à Lyon en 792⁽¹⁸⁹⁾. La main d'Agobard n'ayant pas encore été identifiée par ailleurs, il est impossible de déterminer si certaines de ces notes sont bien de lui, ni *a fortiori* lesquelles.

Le quart de siècle que couvre le pontificat d'Agobard coïncide exactement avec le règne impérial de Louis le Pieux. Durant toute cette période Agobard déploya un certain activisme, écrivant contre la diversité des régimes légaux et l'ordalie, contre la protection dont bénéficiaient les juifs, contre Félix d'Urgell (bien qu'il fût mort), contre les superstitions du petit peuple du lyonnais... Il pouvait compter sur l'assistance de Florus, dont la participation a été démontrée pour plusieurs œuvres d'Agobard : c'est Florus, en particulier, qui réunit la matière première des traités antijudaïques⁽¹⁹⁰⁾.

Cette activité nous est connue en grande partie par un hasard, celui qui nous a conservé le manuscrit PARIS, BNF, lat. 2853: unique témoin connu de la quasi-totalité de l'œuvre d'Agobard, il a été sauvé *in extremis* du dépeçage par Papire Masson au tournant du XVII^e siècle⁽¹⁹¹⁾. Agobard représente ainsi l'un des plus importants pontificats dans

par Louis le Pieux à l'Île-Barbe, le 11 novembre 815, mentionne encore « Leidradus ecclesiae Lugdunensis praesul » (Jean-Baptiste MONFALCON : *Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, t. 8 : *Lugdunensis Historiae Monumenta. Pars secunda*, Paris et Lyon 1866, p. 74-75 ; Johann Friedrich BÖHMER [fond.] : *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern. 751-918*, éd. par Engelbert MÜHLBACHER, cont. par Johann LECHNER [Regesta Imperii 1], 1908 [désormais *Reg. Imp.* 1], p. 256 s.n. 595 (575)).

(188). « de Agobardo indubie interpretanda » (MABILLON/GERMAIN : *Iter italicum litterarium*, p. 68).

(189). À ce sujet cf. *infra*, pages 193-196.

(190). Cf. en particulier Bernard BLUMENKRANZ : « Deux compilations canoniques de Florus de Lyon et l'action antijuive d'Agobard », in : *Revue historique de droit français et étranger*, 4^e sér. 33 (1955), p. 227-254, 560-582.

(191). « nā cum apud vos [Lugdunenses] in vico Mercium libros quærerem, unāque mecum esset Stephanus Verdierus nunc mortuus, & apud compactorem librorum versaremur eius rei causa, illēque Agobardi Codicem in membranis perscriptum veteribus notis, dilaniare paratus esset, cultrūmque ad eam carnificinam manu teneret, vitam illi redemimus, quod foelix faustumque fuit. » (MASSON : *Agobardi Opera*, fin de la *praefatio*). La dernière édition complète de l'œuvre d'Agobard est celle de Van Acker

l'histoire lyonnaise, partie parce qu'il le fut effectivement, partie par un simple effet de source — car en réalité, aucune de ses politiques n'aboutit⁽¹⁹²⁾.

Florus parmi ses confrères

Un document important nous transmet une liste de Lyonnais et Lyonnaises de cette époque : ZÜRICH, ZentralB., *Rb. hist.* 27, le « Livre des confraternités » original de l'abbaye de Reichenau, sur le lac de Constance. Plusieurs communautés lyonnaises y sont enregistrées⁽¹⁹³⁾ :

- f. 60v/p. xciv — « Nomina kanonicorum domus sancti Stephani protomartyris »
 Chapitre de la maison cathédrale Saint-Étienne : soixante-huit personnes, sous la direction d'« Agobardus archiepiscopus » (compris dans le chiffre⁽¹⁹⁴⁾) ;
- « Nomina kanonicorum ecclesie sancti Iusti »
 Chapitre de l'église Saint-Just, sur les hauteurs de Fourvière : vingt-cinq personnes, sous la direction d'« Agericus episcopus » ;
- « Nomina kanonicorum ecclesie sancti Pauli »
 Chapitre de l'église Saint-Paul, au nord de la cathédrale : dix-sept personnes, sous la direction d'« Audinus chorepiscopus » ;
- « Nomina kanonicorum ecclesie sancti Georgii »
 Chapitre de l'église Saint-Georges, au sud de la cathédrale : dix-neuf personnes, sous la direction de « Motuinus abba » ;

(AGOBARD DE LYON : *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52], Turnhout 1981 [désormais *CCCM* 52]) ; une traduction par les soins du « Séminaire Agobard » de l'Université Lumière Lyon II est en cours de publication aux Sources Chrétiennes.

(192). Comme le remarque Philippe Depreux, qui ne retient pas Agobard comme faisant partie de « l'entourage de Louis le Pieux » : « L'archevêque de Lyon Agobard est l'une des personnalités les mieux connues de son temps, ses interventions dans la vie politique de l'empire carolingien sont notoires. Pourtant (...) l'on ne peut pas reconnaître à l'archevêque de Lyon une place exceptionnelle dans l'administration de l'empire. Ses avis ne semblent pas avoir eu grande influence | sur les décisions de l'empereur. » (Philippe DEPREUX : *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)* [Instrumenta 1], Sigmaringen 1997, p. 406-407). Et de citer le mot sévère de Heribert Müller : « Agobards Geschichte ist die eines Scheiterns in Größe. » (Heribert MÜLLER : « Die Kirche von Lyon im Karolingerreich. Studien zur Bischofsliste des 8. und 9. Jahrhunderts », in : *Historisches Jahrbuch* 107 [1987], p. 225-253, ici p. 247 ; cité par DEPREUX : *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, n. 8 p. 407).

(193). Paul PIPER (éd.) : *Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Nscr. Suppl.*), p. 257-259 ; Johanne AUTENRIETH/Dieter GEUENICH/Karl SCHMID (éds.) : *Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau. Einleitung, Register, Faksimile* (Monumenta Germaniae Historica : Libri Memoriales et Necrologia, Nova Series 1), Hannover 1979 (désormais *MGH Libri mem. NS 1*).

(194). Je ne compte ici que les listes initiales, sans tenir compte des compléments rajoutés ultérieurement.

Introduction

- f. 61r/p. xcv – « Nomina fratrum de monasterio sancti Martini insulæ Barbaræ »
Abbaye masculine de l'Île-Barbe, au nord de Lyon, sur la Saône : quatre-vingt-dix-neuf personnes, sous la direction de « Bartholomeus abba »;
- « Nomina fratrum de monasterio sancti Ragneberti »
Abbaye masculine de Saint-Rambert, dans le Bugey : cinquante-six personnes, sous la direction de « Stephanus abba »;
- f. 61v/p. xcvi – « Nomina kanonicorum ecclesiæ sancti Niceti »
Chapitre de l'église Saint-Nizier, sur la Presqu'île : vingt personnes, sous la direction de « Waltarius abba »;
- « Nomina feminarum monasterii sancti Petri Puellaris »
Abbaye féminine de Saint-Pierre, également sur la Presqu'île : quarante-deux personnes, sous la direction de « Deidona abbatissa ».

Florus lui-même y est mentionné, trente-sixième sur la liste des *canonici* de la « Maison Saint-Étienne » : c'est le seul document non « littéraire » de l'époque qui nous le mentionne.

Ces listes de nom ne nous peignent qu'une certaine partie de Lyon à un certain moment ; mais elles nous rappellent que Florus était avant tout un homme dans un réseau de personnes et d'institutions où chacun est susceptible d'avoir joué son rôle, et d'avoir eu accès aux mêmes ressources. À cet égard, on peut remarquer qu'un des manuscrits de Leidrat conservés à Lyon porte, parmi des *probationes pennæ* du IX^e siècle, le nom « Hilpericus » en minuscule diplomatique⁽¹⁹⁵⁾ : la liste des *canonici* de la cathédrale de Lyon connaît deux hommes de ce nom, des « collègues » de Florus. Plus significatif encore, la mention « Einardus librarius » ajoutée à l'*ex-dono* d'Amolon (FIG. 24 page 505), sans qu'on puisse bien dire si c'est lui-même qui a signé ou si quelqu'un d'autre a voulu préciser par là que cet *ex-dono* était de sa main : de nouveau, Reichenau inscrit un « Ainardus » à la cathédrale de Lyon.

Hildigisus de Donzère Un autre nom doit être remarqué, un peu plus haut que Florus sur la liste de Reichenau : celui d'un « Hildikisus ». En effet, parmi les trois documents qui marquent pour nous l'apparition de Florus dans la vie publique précisément à la toute fin des années 820, se trouve la lettre d'Agobard à Barthélemy de Narbonne, co-signée par deux hommes dont le rôle et la fonction ne sont pas précisés, Florus et

(195). LYON, BM, 599, f. 1r.

« Hildigisus ». La formulation de l'adresse n'introduit même aucune différence entre l'évêque et les deux autres auteurs :

À très révérend et très aimé seigneur et frère Barthélemy évêque, de la part d'Agobard, Hildigisus et Florus, perpétuel salut dans le Seigneur Jésus Christ.⁽¹⁹⁶⁾

La lettre de l'évêque de Narbonne, qui a pris l'initiative de l'échange, est malheureusement perdue, mais la réponse des Lyonnais permet de s'en faire une idée précise. Il s'est produit, dans l'église du diocèse de Narbonne où est conservé le corps de saint Firmin, des phénomènes extraordinaires qui ont causé un grand émoi dans le peuple et dont Barthélemy se demande comment les interpréter : sont-ils de Dieu ou du démon ? Les trois Lyonnais lui répondent par une longue dissertation, appuyée sur une quarantaine de lieux scripturaires, sur l'origine et le sens des phénomènes extraordinaires et des calamités dans l'Écriture.

Pourquoi Agobard jugea-t-il bon que la lettre soit co-signée par ses deux *canonici*? La question de savoir qui a personnellement tenu le calame est peu pertinente en pareil cas : l'important était la signature de l'évêque, indispensable pour sanctionner une réponse à un confrère et un écrit censé faire autorité auprès de lui. Mais précisément, l'autorité de l'évêque ne suffisait-elle pas ? La mention de Hildigisus et Florus était peut-être censée apporter une sorte de garantie quant à la qualité des renseignements fournis : en somme, ils co-signeraient en qualité d'« experts » reconnus dans ces matières.

Pour Florus, dont les compétences d'exégète sont connues, l'hypothèse est plausible. Peut-être en serait-on mieux assurés si l'on en savait plus sur le troisième homme, cet « Hildigisus ». La mention de son nom dans ce contexte suggère qu'il s'agissait peut-être d'un personnage de quelque renom, mais il ne semble pas qu'on ait encore enquêté sur son compte. Or on retrouve un Hildigisus actif aux côtés d'Agobard dans quelques autres documents.

Dans la chronique qu'il compose, dans les années 1130, pour l'abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Bèze (sise à une trentaine de kilomètres au nord-est de Dijon), le moine Jean transcrit une charte du 20 novembre 830 par laquelle Albéric, évêque de Langres, fait part de son intention de refonder ce monastère, sous la direction d'un

(196). « Reuerentissimo ac dilectissimo domno et fratri Bartholomeo episcopo Agobardus, Hildigisus et Florus in Domino Iesu Christo sempiternam salutem. » (AGOB. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.*: CCCM 52, p. 237–243 ; Ernst DÜMMLER [éd.] : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899 [désormais MGH *Epp.* 5], p. 206,11–12).

Introduction

abbé *Seraphim*, et fait don à l'abbaye de plusieurs villas, églises et autres possessions prises sur celles du diocèse, « sur le conseil de [son] archevêque, Agobard ». L'acte est pris à l'occasion d'un synode provincial réuni à Langres : en tant que métropolitain Agobard a signé le premier, et Albéric de Langres lui-même ne signe que troisième. Le cinquième est Moduin d'Autun, suffragant de Lyon, qu'il est tentant d'identifier avec ce « Motuinus abba » que Reichenau nomme à la tête du chapitre de Saint-Georges, et auquel Florus s'adressera quelques années plus tard comme à un « frère de lait », nourri au sein de la même Église de Lyon⁽¹⁹⁷⁾ ; le septième, ce chorévêque Audinus que Reichenau connaît comme la tête du chapitre de Saint-Paul. Et en trente-quatrième position (sur trente-sept) a signé un « Hildigisus presbyter »⁽¹⁹⁸⁾.

Après quelques années, une charte de Louis le Pieux en date du 4 janvier 837 confirme la propriété d'une villa à un « Hildigysus, abbé du monastère de Dusera »⁽¹⁹⁹⁾. Près de quatre ans plus tard, le 10 octobre 840, c'est encore à « Hildigisus, abbé du monastère dit Dusera », que Lothaire concède une immunité pour deux navires destinés à la navigation fluviale, spécialement sur le Rhône⁽²⁰⁰⁾.

(197). Cf. *infra*, n. (214) page lxxxii.

(198). « ego Albericus dono Dei Episcopus Lingonensium reperi locum iam dirutum, quod dicitur Fons-Besuus, in honore constructum sanctorum apostolorum Petri & Pauli (...). Ideoque ob amorem Dei & veniam delictorum meorum, Deo inspirante, cogitavi reedificare supradictum locum, permittente gloriosissimo Augusto *Lucdouico*, & consentiente piissimo filio ejus *Lothario* Imperatore, congregavi ibi Monachos sub Abbate nomine *Seraphim* (...). Ideoque per consilium Archiepiscopi nostri Agobardi, & consentientibus Coepiscopis nostris (...), addidimus [supradicto loco *add.* MGH] de Episcopatu nostro villas (...). Actum Lingonis ciuitate publica. In Christi nomine *Agobardus* Lugdunensis Ecclesie Archiepiscopus subscripsi. *Angericus* Episcopus subscripsi. *Albericus* Episcopus à me facta subscripsi. In Christi nomine *Faoua* [al. Foua] Cabilonensis subscripsi. *Modoinus* Augustodunensis sub. (...) Hildigisus Presbyter subs. (...) Actum anno ab Incarnatione Domini octingentesimo xxx. Indictione viii. Epacta xv. xii. Calend. Decemb. Anno Christo propitio xiv. [seu 17.] Imperij Domni *Lucdouici* Imperatoris, & *Lotharij* Augusti filij ejus vi. » (Luc D'ACHERY [comp.] : *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisiis, 1655, p. 509–511 ; Albert WERMINGHOFF [éd.] : *Concilia Aevi Carolini [819–842]*, Hanovre et Leipzig, 1908 [désormais *MGH Conc. 2/2*], p. 681,9–11. 12–15. 19–22 ; p. 682,15–19. 30. 33–35).

(199). « *Hildigysus* Abba ex monasterio Duserensi, ad nostram accedens mansuetudinem, suggestit nostræ Clementiæ, quod *Vvarnarius* quondam Comes eidem monasterio dedisset quamdam villam, nomine *Maſteces*, quæ est in pago Tricestrinensi (...) Ego HIRMIN maior notarius, ad vicem *Hugonis* recognoui & subscripsi. Data II. Nonas Ianuarias, anno Christo propitio XXII. imperij Domni HLVDOVVICI pijsissimi Augusti, Indictione XIII. Actum Theodonis villâ, palatio regio, in Dei nomine feliciter, Amen. » (Pierre-François CHIFFLET : *Histoire de l'Abbaye royale et de la ville de Tournus. Avec les preuves, enrichies de plusieurs pieces d'Histoire tresrares : & les Tables necessaires pour en faciliter l'usage*, A Dijon 1664, p. 263, 264). Chifflet édite la charte originale (il mentionne le sceau appendu au parchemin) d'après sa propre transcription, aujourd'hui conservée dans le recueil de ses papiers BERLIN *Phill.* 1757, t. 1, p. 23.

(200). « ad precationem *Hildigisi* Abbatis ex monasterio quod dicitur *Dusera*, concessimus eidem monasterio, & Congregationi ibidem degenti, theloneum de duabus nauibus, quæ per Rhodanum, vel per

L'abbaye bénédictine Notre-Dame-et-Saint-Pierre de *Dusera* se situait effectivement au bord du Rhône, à l'actuelle Donzère, commune de la Drôme située à une quinzaine de kilomètres au sud de Montélimar. Fondée autour de 675, sur un terrain que Thierry III offrit à cette fin à saint Lambert (Rambert), abbé de Fontenelle et futur évêque de Lyon (678)⁽²⁰¹⁾, elle avait été ruinée par les Sarrasins au début du VIII^e siècle, et refondée à la fin du même siècle. Par une importante charte du 31 mai 814, Louis le Pieux avait confirmé à l'abbé Dexter de *Dusera* un privilège que Charlemagne avait concédé à un certain Norfidius, pour reconstruire et posséder l'abbaye ; il avait libéré l'abbaye de toute juridiction civile, et accordé aux moines le droit d'élire eux-mêmes leur abbé⁽²⁰²⁾.

L'abbatit de cet Hildigisus⁽²⁰³⁾ doit avoir cessé — par sa mort⁽²⁰⁴⁾ — avant 850, car à cette date Lothaire offrit l'abbaye royale de « Dozera » à l'évêché de Viviers⁽²⁰⁵⁾.

Ces diverses occurrences d'un nom peu courant, proches dans le temps et au sein d'un même réseau, permettent de penser que le *canonicus* Hildikisus d'Agobard à la cathédrale de Lyon, le prêtre Hildigisus qui signe à Langres après Agobard en 830, et l'abbé Hildigisus de *Dusera* dans les années 837–840, se confondent tous avec le Hildigisus qui, en 828–829, co-signait la lettre d'Agobard à Barthélemy de Narbonne. Peut-être,

cætera flumina imperij nostri discurrunt (...) Data VI. Idus Octobris, anno Christo propitio imperij domni HLotharij pij Imperatoris, in Italiâ XXI. & in Franciâ I. Indictione III. Actum Vern palatio regio in Dei nomine feliciter, amen. » CHIFFLET : *Histoire de Tournus*, p. 264–265

(201). Jules FERRAND : *Histoire de la principauté de Donzère* (Bibliographie du Dauphiné), Paris 1887, p. 31–34.

(202). « DEXTER Abbas ex monasterio Duserensi, quod est constructum in honore sanctæ Mariæ Virginis, & Sancti Petri, & aliorum Sanctorum in territorio Arausico, veniens ad nos, detulit nobis præceptum Karoli Serenissimi Imperatoris, genitoris nostri, in quo continebatur qualiter ipsum locum, qui erat de proprietate soli eius, ad eundem monasterium construendum NORFIDIO Abbati vel eius successoribus concesserat, atque perpetuis temporibus ad habendum confirmauerat. (...) iubemus, vt nullus Iudex publicus, neque quislibet ex iudiciariâ potestate (...). (...) per hanc nostram auctoritatem & consensum, licentiam habeant elegendi Abbates (...). (...) HELISACHAR recognoui & subscripsi. Data pridie Kalendas Iunias, anno primo Christo propitio imperij nostri, Indictione VII. Actum Aquis Grani palatio regio in Dei nomine feliciter, amen. » (CHIFFLET : *Histoire de Tournus*, p. 260, 262)

(203). Ferrand ne paraît pas avoir connu la lettre d'Agobard à Barthélemy de Narbonne ; pour lui l'abbé Hildigyse était « un des membres de la communauté sans doute, puisque, en vertu de la charte de 814, ils pouvaient élire entre eux leur abbé. » Mais si la charte dit qu'ils peuvent élire eux-mêmes leur abbé, elle ne précise nullement qu'ils doivent élire l'un d'entre eux. Ferrand précise que la succession eut lieu, après la mort de Dexter, en 834, mais j'ignore d'où il tire ce renseignement. FERRAND : *Histoire de la principauté de Donzère*, p. 48.

(204). J'ajoute qu'aucun Hildigisus (ni aucun autre nom approchant) ne paraît mentionné dans l'Obituaire de l'Église de Lyon (GUIGUE [éd.] : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*).

(205). CHIFFLET (*Histoire de Tournus*, p. 265–266) renvoie à un passage de Jean Colombi, historien de Viviers, où la charte n'est citée que par extraits.

Introduction

comme Florus lui-même, n'avait-il alors aucun rang d'importance, mais bénéficiait-il déjà d'une certaine notoriété qui put lui valoir, quelques années plus tard, son élection à l'abbatit de Dusera.

Début de la carrière de Florus Quelle qu'ait été la raison pour laquelle Agobard a cru bon de mentionner Florus à ses côtés dans l'adresse de cette lettre, le fait au moins prouve que le nom de Florus pouvait signifier quelque chose auprès de l'évêque de Narbonne⁽²⁰⁶⁾. Or deux autres témoignages qu'on date également de la fin des années 820 nous montrent un Florus déjà célèbre dans les réseaux intellectuels de l'Empire.

La lettre de Walahfrid Strabon C'est d'abord la lettre en vers que Walahfrid Strabon adresse à Agobard. Après seize vers adressés en propre à Agobard, les dix-huit vers suivants le complimentent surtout sur la « jeune fleur » qu'il a nourrie, un certain Florus. Le poète mêle les noms de ce Florus, celui de la déesse antique Flora, et le lexique de la flore en général dans une longue métaphore végétale, ponctuée de polyptotes sur la syllabe *flor-*, et généralement d'allitérations en *f, l, r* (cf. page lxxvii).

La lettre n'est pas datée, mais Walahfrid y évoque la récente célébrité que lui a valu la publication de sa *Visio Wettini*: or on sait que l'événement eut lieu en 826 ou 827, et que Walahfrid avait alors dix-huit ans. Le poète, observe Klaus Zechiel-Eckes, qualifie Florus de « jeune » (*nouus*) :

On ne parlerait pas ainsi d'un quinquagénaire (né en 779) ni d'un homme de quarante à quarante-cinq ans (né en 785–790). Il faut plutôt penser à un homme d'une vingtaine d'années peut-être (...). Cela oriente le regard, à l'encontre des conjectures publiées dans la littérature scientifique, vers la première décennie du IX^e siècle — et dans cette décennie plutôt vers 810 — comme l'époque de sa naissance.⁽²⁰⁷⁾

(206). Les relations de Lyon et Narbonne remontaient au moins à Leidrat, puisque l'évêque Nimfrid et lui-même s'étaient assurés ensemble de la personne de Félix d'Urgell. Avant d'écrire à son successeur Barthélemy, Agobard entretenait les liens avec Nimfrid (AGOB. LVGD. *cav. Iud.*: CCCM 52, p. 229–234).

(207). « Weder ein Fünfzigjähriger (Geburtsjahr 779) noch ein Vierzig- bis Fünfundvierzigjähriger (* 785–790) wäre so angesprochen worden. Zu denken ist eher an einen vielleicht Zwanzigjährigen, (...). Dies würde entgegen den in der Literatur geäußerten Vermutungen den Blick auf das erste Jahrzehnt des 9. Jahrhunderts – und in diesem Dezennium gegen 810 tendierend – als Geburtszeitraum lenken. » (Klaus ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835–838) und des Prädestinationsstreits (851–855)* [Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8], Stuttgart 1999, p. 14)

At de flore nouo, qui uos penes ortus odorem
Prodit ubique sui, haec loca rumor alit.

Flora uenit quondam, dum singula quaeque deorum
Sunt allata, iugis prata tymumque gerens.

Huic Floro melius sententia christicolorum
Attribuit quicquid dogmate et ore uiret.

Nam hic Florus florem sequitur de germine Iesse,
Et tradit quod amans attulit ille homini.

Quae tam segnis erit donis ingrata supernis,
Quae se hoc non sponte nectare pascat apes?

Floreat haud flaccens hic flos et florea fragrans
Spiramenta ferat semper ubique deo,

Donec in astriferas porrecta cacumina sedes
Erigat et fructum iam sine fine habeat.

Cedant ambrosiae rosa, lilia, spica, crocusque,
Suauia cuncta simul : huius amor placeat.

Hoc fruar, hoc utar, fouear, delecter, abundem,
Auditu et uisu huius alar, docear.

WAL. STRAB. *carm.* 8, v. 17-34 (Ernst DÜMMLER [éd.] :
Poetae Latini Medii Aevi, Berlin, 1884 [désormais *MGH*
Poet. 2], p. 357)

Et cette jeune fleur grandie entre vos mains,
Qui diffuse partout son odeur : jusqu'ici
Son renom se répand !

Jadis, quand tous les dons des dieux étaient fournis
Un par un, c'est Flora qui, de ses attelages,
Faisait herbes et prés.

Mais à ce Florus-là, l'arrêt des christicoles
Accorda part meilleure en tout ce qui verdit
Par la foi ou la voix.

Car il suit, ce Florus, la fleur issue du germe
de Jessé : il transmet ce qu'à l'homme apporta
Celui-ci par amour.

Quelle sera l'abeille ingrate aux dons d'en haut
Et paresseuse au point de n'aller d'elle-même
Paître dans ce nectar ?

Fleurisse cette fleur, et sans flétrir, et fleur
Sa fragrance, et toujours et partout porte à Dieu
Ses inspirations,

Jusqu'au jour de pousser ses hautes frondaisons
Dans les lieux étoilés, et d'y porter du fruit
Et sans fin désormais !

Devant cette ambrosie, que rompent tout ensemble
rose, épi, lis, crocus, et tout ce qui est doux :
Que son amour séduise.

Puissé-je m'en réjouir, m'en servir, m'en chauffer,
Délècter, déborder : à sa vue, à sa voix
Me nourrir, m'édifier !

Introduction

La question doit être liée, je crois, d'une part à l'âge auquel l'on pouvait commencer alors une carrière publique, d'autre part à la relation que Walahfrid pensait pouvoir établir avec Florus. Pour la première question, l'exemple de Walahfrid montre qu'un jeune homme doué pouvait, dès avant la vingtaine, publier et s'acquérir une certaine reconnaissance comme intellectuel : Florus pouvait donc effectivement être un tout jeune homme. Mais on peut aussi s'interroger sur les motifs de cette lettre. Ils ne sont pas explicites : Walahfrid ne demande rien, et ne semble pas non plus répondre à une question que lui aurait adressée Agobard. Quelques éléments de structure interpellent : les proportions d'abord, puisque Walahfrid consacre l'essentiel de sa lettre à l'évêque à lui faire l'éloge, en fait, d'un de ses clercs ; enfin le distique final du passage :

Hoc fruar, hoc utar, fouear, delecter, abundem,
Auditu et uisu huius alar, docear.

Stratégiquement placé à la fin du poème, juste avant les quatre vers formant la salutation finale, ce distique semble une demande, et à peine voilée : Walahfrid sollicite l'enseignement de Florus, une place dans son entourage. D'une part, cela confirme que le poème date d'avant 829 : Walahfrid obtient alors des fonctions à la cour impériale, ce qui rend peu vraisemblable l'idée qu'il ait voulu alors changer sa situation. D'autre part, pareille requête indique vraisemblablement que Walahfrid se savait plus jeune que Florus, au moins de quelques années, ou bien savait que Florus occupait dans l'appareil de l'Église de Lyon une position telle qu'un jeune clerc en formation se trouvait forcément sous sa férule. Peut-être faut-il voir là cet *officium doctrinæ* que Florus dira, en 835, avoir exercé auprès de l'Église de Lyon⁽²⁰⁸⁾. Dans ce cas, il paraît plus probable que Florus ait eu plus de vingt ans avant 829 ; ce qui tendrait à le vieillir, par rapport à l'hypothèse de Klaus Zechiel-Eckes, mais pas nécessairement de beaucoup.

La lettre à Eldrade de Novalèse Il faut dater de ces mêmes années l'échange de lettres entre Florus et l'abbé Eldrade de Novalèse⁽²⁰⁹⁾, attesté par la chronique de l'abbaye de Novalèse, dans les *capitula* du livre III :

.iiii. Epistola sancti Elderadi ad Florum directa.
.v. Rescriptum Flori ad beatum Elderadum.

(208). Cf. *infra*, n. (215) page lxxxii.

(209). Sur ces lettres, cf. la synthèse récente de Pierre-Maurice BOGAERT : « Florus et le Psautier. La lettre à Eldrade de Novalèse », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 403-419.

.vi. Item Florus ad eundem abbatem.⁽²¹⁰⁾

Cette partie de la chronique elle-même est perdue, mais on connaît précisément deux pièces de Florus adressées à Eldrade de Novalèse : une épître en vers, et surtout une lettre en prose qui nous est transmise à travers plusieurs psautiers dans lesquels elle a été intégrée. Cipolla, en éditant la Chronique, n'a pas hésité à intégrer ces deux pièces dans son édition⁽²¹¹⁾.

FLOR. LVGD.
car. 22
 FLOR. LVGD. *epist.*
ad Hyld.

Il n'est pas difficile de déduire de cette lettre la teneur de celle qu'Eldrade avait d'abord adressée à Florus (*cap.* III). Les moines de Novalèse avaient constaté des divergences assez importantes entre leurs différents psautiers latins, et étaient perplexes : quelle version convenait-il de suivre dans la prière ? Ils avaient envoyé à Florus un psautier en lui demandant de le réviser. La réponse de Florus évoque l'introduction d'une édition critique : il expose la méthode qu'il a suivie, collationnant les deux versions latines de Jérôme, non sans vérifier la traduction du grec sur le grec et, en se faisant aider, la traduction de l'hébreu sur l'hébreu ; il détaille et explique les signes diacritiques qu'il a utilisés ; il dresse une liste des variantes les plus remarquables qu'il a observées, d'abord dans les titres des psaumes, puis dans leur texte, en indiquant chaque fois quelle variante est préférable ou si les deux leçons se valent ; explique que certains des textes compris dans le psautier qu'on lui a envoyé sont, à son avis, inauthentiques et ne devraient pas figurer dans un psautier digne de ce nom ; et finit en donnant le plan d'un psautier idéal.

Cette lettre, que l'on peut avec raison considérer comme un des sommets de l'érudition carolingienne, atteste des compétences, de la précision, et de l'esprit de méthode dont Florus était doté dès ces années 825–830 où il fait son apparition dans nos sources. Elle atteste aussi que ces qualités étaient connues : sur l'autre versant des Alpes, on savait pouvoir s'adresser à lui pour une question aussi épineuse que le texte latin du psautier.

(210). Carlo CIPOLLA (éd.) : *Monumenta Novaliciensia Vetustiora. Raccolta degli Atti ed delle Cronache riguardanti l'abbazia della Novalesa*, t. 2 (Fonti per la Storia d'Italia), Roma 1901, p. 200.

(211). L'*epist. ad Hyld.* est son *Fragmentum VI* du livre III, correspondant au *capitulum v* de ce livre (CIPOLLA [éd.] : *Monumenta Novaliciensia Vetustiora*, p. 206–216) ; le *car.* 22 est le *Fragmentum VII*, correspondant au *capitulum vi*. (Des éditions plus accessibles, mais de moindre qualité, se trouvent dans les Ernst DÜMMLER [éd.] : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899 [désormais *MGH Epp.* 5], p. 340–343 ; *MGH Poet.* 2, p. 549–550.)

Introduction

Le concile de Lyon (829) Sur ces entrefaites, un concile dont les actes ne sont pas conservés a dû se tenir à Lyon en 829. En effet, comme son père en 813, Louis le Pieux convoqua un concile général de l'Empire, qui devait se tenir en quatre lieux simultanément⁽²¹²⁾. Mais alors qu'en 813 l'Église de Lyon était convoquée à Châlon, sa suffragante mais l'ancienne capitale burgonde, c'est bien Lyon même cette fois qui devait recevoir les Églises métropolitaines de Vienne, de Tarentaise, d'Aix et d'Embrun — avec, bien sûr, tous les suffragants des cinq provinces.

Faut-il voir dans ce choix un symptôme de l'importance retrouvée de Lyon ? Sauf la province ecclésiastique de Lyon qui, bloquée au sud par la proche Vienne, s'étend essentiellement vers le nord, c'est toute la Gaule transalpine à l'Est du Rhône qu'accueillit alors l'Église de Lyon, sous le gouvernement d'Agobard et, certainement, de ses proches, au nombre desquels on a vu que Florus figurait déjà.

La renommée de Florus s'étendait déjà avant ce concile, on l'a vu, au nord jusqu'à Reichenau ou Fulda, au sud-ouest jusqu'à Narbonne, au sud-est jusqu'à la Lombardie. Mais étant donné le rôle que Florus semble avoir joué, déjà à cette époque, dans l'appareil de l'Église de Lyon et auprès d'Agobard, on peut penser que cette circonstance particulière contribua encore à le faire connaître.

La disgrâce d'Agobard

À partir du début des années 830 cependant, Agobard s'oppose aux changements introduits par Louis le Pieux dans sa succession, et qui remettent en cause l'unité de l'Empire. En 833, lorsque Lothaire se rebelle ouvertement contre son père, Agobard prend son parti. Ils triomphent d'abord avec la déposition du vieil empereur, mais sa restauration au printemps 834 force Agobard à prendre la fuite : il rejoint alors Lothaire à Pavie⁽²¹³⁾, et l'administration du diocèse est confiée à Amalaire de Metz et à Moduin d'Autun.

Ces derniers rencontrent une résistance farouche dans le clergé lyonnais, et d'abord de la part de Florus. Cette première querelle de trois années représente pour nous une borne dans l'œuvre de Florus, puisqu'elle nous permet de dater certaines de ses œuvres

(212). Albert WERMINGHOFF (éd.) : *Concilia Aevi Carolini [819-842]*, Hanovre et Leipzig, 1908 (désormais *MGH Conc.* 2/2), p. 596-597.

(213). « Bernardus adhuc et Agobardus Viennensem ecclesiam et Lugdunensem regebant. Qui ambo apud imperatorem delati, desertis ecclesiis in Italiam ad filium imperatoris Chlotharium se contulerunt... » ADO VIENN. *chron.* (MGH SS. 2, p. 321,41-43).

et nous apporte enfin quelques éléments autobiographiques. Ainsi, Florus reproche vivement à Moduin de molester en l'Église de Lyon leur mère commune :

Que t'a fait pour mériter cela, je te le demande, cette Église, notre sacrosainte nourrice et notre génitrice, pour que tu ne craignes pas, déchargeant d'un cœur sauvage une haine furieuse, d'ourdir de telles choses contre elle ? (...) Et la voilà qui, chantant comme un oiseau blessé, s'écrie et pousse par notre bouche des plaintes affectueuses : « Ô Moduin mon fils (car toi-même tu es aussi notre pupille, et nous t'avons réchauffé en notre sein), que t'ai-je fait, je t'en supplie, pour mériter cela ? »⁽²¹⁴⁾

La piété filiale de Florus envers une Église de Lyon qu'il regarde comme sa mère est également le motif qu'il invoque lui-même dans son discours au concile de Thionville de 835, après une violente charge contre Amalaire :

Dieu Tout-puissant m'est témoin que je n'exagère pas, sous le coup de la colère et parce que blessé, ces faits que j'ai commencé de ressentir douloureusement et de haïr dès leur premier moment, tout caressant qu'il se soit alors montré à mon endroit ; ni par un ordre divin ou un noble pourvoi impérial, comme lui s'en targue peut-être ; ou bien parce que je serais rebelle, alors que mon exigüité ne pourrait même pas le concevoir ; mais par haine de l'erreur et par amour de la vérité, et parce que je souffre moi aussi des blessures de ma mère Église, dans le giron de qui j'ai été nourri depuis l'enfance, et dans laquelle j'ai exercé, bien qu'indigne, une place d'administration et un service de doctrine et de prédication.⁽²¹⁵⁾

(214). FLOR. LVGD. *carm.* 27, v. 11-14, 33-39 (*MGH Poet.* 2, p. 556) :

Quid, quaeso, sacrosancta tibi nutricula nostra,
Atque eadem genetrix ecclesia haec meruit,
Ut furiale odium ferali pectore versans,
Moliri hanc contra talia non metuas ?
(...)
Illa dolenter avis etiam nunc garrula clamat
Et nostro gemitus promit ab ore pios,
Teque prius quam calce secet, quam verberet alis
Quamque oculis spoliet, sic pietate vocat :
'O fili Moduine, tibi (nam pignus et ipse
Es nostrum, nostro fatus et in gremio),
Quid, rogo, commerui (...)?'

(215). « Testis est mihi omnipotens deus, quia haec non impulsu iracundiae tanquam laesus exaggero quae ab ipso statim exordio, dum adhuc se mihi utcumque blandulum exhiberet, dolere ac detestare

Introduction

Dès ce moment, Amalaire devient la bête noire de Florus. L'opposition se concentre autour de sa personne : Florus s'exprime à la fois en raison du jugement personnel qu'il a porté sur l'œuvre d'Amalaire, et au nom du clergé lyonnais rétif à l'administrateur⁽²¹⁶⁾. Au bout de trois années de lutte, il arrache une condamnation d'Amalaire à un concile réuni à Quierzy⁽²¹⁷⁾ : l'événement n'est certainement pas sans lien avec la réconciliation de Lothaire et Louis le Pieux, qui permet à Agobard de réintégrer son siège. Mais cette victoire ne calma pas la haine de Florus qui, quinze ans plus tard, pendant la querelle sur la prédestination, s'offusquera encore qu'on consulte sur des matières théologiques un homme dont on aurait dû brûler tous les livres aussitôt après sa mort (survenue en 850)⁽²¹⁸⁾.

La fin d'Agobard

Quoi qu'il en soit, Agobard mourut moins de deux ans après sa restauration et bien loin de Lyon, le 6 juin 840, à Saintes, au cours d'une expédition militaire⁽²¹⁹⁾.

Annus horribilis que cette année 840, d'après les notes annalistiques du manuscrit ROMA, B. Vallicell., E. 26 : éclipse totale de soleil le 5 mai ; mort d'Agobard le 6 juin ; de l'Empereur Louis le Pieux le 20, soit deux semaines plus tard jour pour jour ; effondrement du *forum vetus* de Lyon le jour de l'automne : autant d'événements susceptibles de frapper la mémoire des Lyonnais de ce temps, qui durent se précipiter à l'extérieur, les yeux levés vers le Soleil éteint, ou alarmés par ce grondement de pierre abattue.

Avec la mort de Louis le Pieux et d'Agobard, l'année 840 sonnait le glas d'un rêve carolingien, celui de l'unité de l'Empire. En 841, Florus enregistre lui-même dans les notes annalistiques du manuscrit ROMA, B. Vallicell., E. 26 la bataille de Fontenoy-en-Puisaye où s'affrontent Lothaire et ses deux frères coalisés, Charles le Chauve et Louis le Germanique. De leur affrontement devait résulter, deux ans plus tard, le traité

coepi, nec diuinae ordinationi seu imperiali piaie prouisioni, quod ille forsan iactitat, uelut rebellis existens, cum id mea exiguitas nec cogitare unquam poterit, sed erroris odio et amore ueritatis, aecclesiae quoque matris meae uulneribus condolens, cuius uberibus ab infantia alitus sum, in qua et administrationis locum et doctrinae ac praedicationis officium indignus exercui. » (FLOR. LVGD. *ad Conc. Theod.*: CCCM 260, p. 4,51-5,60).

(216). Cf. par exemple FLOR. LVGD. *ad Conc. Theod.*: CCCM 260, p. 3,16-4,33.

(217). Cf. en particulier FLOR. LVGD. *relat. de Conc. Caris.*: CCCM 260, p. 83-90.

(218). FLOR. LVGD. *trib. epist.*: CCCM 260, p. 401,103-404,116.

(219). « ... et postmodum, piis imperatoribus agentibus, Agobardus Lugdunensem, Bernardus Viennensem sedem recepit ; post pauculos annos Agobardus apud Sanctonas in expeditione regia positus defungitur. » ADO VIENN. *chron.* (MGH SS. 2, p. 321,43-45). Étrangement, Agobard n'apparaît pas dans l'Obituaire de l'Église de Lyon (GUIGUE [éd.] : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*).

de Verdun. Lyon se retrouve alors aux limites occidentales de la Lotharingie et, alors même qu'elle est essentiellement une cité épiscopale, elle est alors coupée de ses quatre diocèses suffragants, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun et Langres, tous situés dans le royaume de Charles le Chauve.

2.3 Amolon (841–v. 850)

Les mêmes notes annalistiques enregistrent également l'avènement du successeur d'Agobard, Amolon, ordonné évêque le 16 janvier 841. Sauf le fait qu'il fut un diacre d'Agobard, nous ne savons rien d'Amolon avant son pontificat. En particulier, il n'apparaît nulle part sur les listes des confraternités de Reichenau. Celles-ci, en revanche, placent les chapitres de Saint-Just et Saint-Paul sous la direction de deux (chor)évêques, Agericus et Audinus. Leidrat aussi avait deux chorévêques⁽²²⁰⁾, et c'est l'un d'eux, Agobard, qui lui succéda. Il est donc intéressant que les deux hommes *a priori* les mieux placés pour succéder à Agobard se soient vu préférer un troisième homme, hiérarchiquement inférieur. Faut-il y voir une trace de la méfiance, voire de la défaveur, qui pouvait encore entourer les créatures d'Agobard, deux ans seulement après sa restauration ? Et parmi les diacres lyonnais, le choix d'Amolon plutôt que de Florus peut-il aussi s'expliquer par le virulent activisme de ce dernier en faveur d'Agobard ? La crise amalarienne était toute récente et, même si Louis le Pieux avait disparu en même temps qu'Agobard, on pouvait redouter de conférer la mitre à un homme si acharné dans ses engagements⁽²²¹⁾.

(220). Un recensement des bénéfices annexé au rapport de Leidrat à Charlemagne mentionne trois *episcopi*: Leidrat, un certain Amalbert inconnu par ailleurs, et Agobard (« Habet Leidradus episcopus ad suum opus inter totum colonicas vestitas DCCXXVII, absas XXXIII. Habet Amalbertus episcopus colonicas vestitas XXX, absas XVII. Habet Agobardus episcopus colonicas vestitas XLIII, absas III. » *MGH Epp.* 4, p. 544,24–26). Comme il ne saurait s'agir de trois évêques de plein exercice, et comme Adon de Vienne affirme qu'Agobard était chorévêque de Leidrat, on s'accorde à reconnaître en Agobard et Amalbert deux chorévêques de l'archevêque Leidrat.

(221). Pour Gerner, « Es hat den Anschein, als wären im Falle Amulos die Forderungen der Lyoner Kirche nach kanonischer Freiheit der Bischofswahl, die besonders Florus vorgetragen hatte, in die Tat umgesetzt worden. » (Hubert GERNER : *Lyon im Früh-Mittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*, Köln 1968, p. 66). Mais il me paraît déduire cette idée du seul fait qu'Amolon est un parfait inconnu, fait qui pourrait aussi bien s'interpréter en sens inverse, comme l'indice d'un choix imposé. On peut aussi bien estimer que les clercs lyonnais, s'ils avaient été laissés libres de leur choix, auraient préféré élire une figure connue et rouée aux tâches pontificales, comme le chorévêque *Audinus*, que les listes de Reichenau placent à la tête du chapitre de Saint-Paul. Il avait au moins dix ans d'expérience auprès d'Agobard, puisqu'il signait en septième position au concile de Langres en 830 (*MGH Conc.* 2/2, p. 682,20), et sa carrière n'était pas close à la

Introduction

Un an après l'ordination d'Amolon, au printemps 842, Lyon reçut la visite de Lothaire⁽²²²⁾ — probablement dans cette *domus ecclesiae* que Leidrat avait fait aménager pour un éventuel séjour de Charlemagne. Loup de Ferrières mentionne un synode présidé par Amolon, peut-être en 844, pour statuer sur le cas d'un prêtre Godelgarius ; mais nous ne savons rien de plus sur le sujet⁽²²³⁾.

Les quelques écrits que nous avons d'Amolon l'inscrivent dans la continuité de l'activité antijudaique d'Agobard, et dans la querelle sur la prédestination qui, au tournant des années 850, gagne Lyon. Il mourut un 31 mars, d'après l'Obituaire de l'Église de Lyon⁽²²⁴⁾, mais on ne sait pas exactement l'année de ce décès. En effet l'année 852, ordinairement citée comme celle du début du pontificat de Remi⁽²²⁵⁾, est en réalité l'année d'une charte de Lothaire en faveur de ce dernier : document qui prouve donc que Remi était déjà évêque en 852, non qu'il le devint cette année-là. En réalité, il me semble que la succession d'Amolon était en cours dès 850. En effet une charte de

mort d'Agobard, puisqu'il signe encore au concile de Valence en 855 (Wilfried HARTMANN [éd.] : *Die Konzilien der karolingischen Teilreiche 843–859*, Hannover, 1984 [désormais *MGH Conc.* 3], p. 365,21), et apparaît comme le protagoniste de la restauration des communautés de Saint-Irénée et Saint-Just dans une charte de 868 (Marie-Claude GUIGUE [éd.] : *Cartulaire lyonnais. Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis*, t. 1 [Collection de documents inédits pour servir à l'histoire du Lyonnais], Lyon 1885, n° 3, p. 6–8). Il est inscrit à la date du X. Kal. Mai. (22 avril) dans l'obituaire de l'Église de Lyon : « Audinus, corepiscopus, qui dedit Sancto Stephano ecclesiam de Vererii cum manso in quo est sita et decimis et appendentiis, et apud Montembrisonem vineas de Rubrea Terra et de Cruce cum uno molendino. » (GUIGUE [éd.] : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, p. 38). Après avoir été chorévêque d'Agobard, puis d'Amolon, puis de Remi au moins jusqu'en 868, il dut mourir avant ce dernier, car c'est à son nom qu'il resta attaché. En effet une charte du XI^e siècle par laquelle Robert, abbé de Saint-Paul, cède aux chanoines de la même église ses droits sur un terrain situé près de l'église Saint-Genis et où s'élève une chapelle Saint-Martin, en récapitulant ses propriétaires précédents, cite ainsi Audinus chorévêque de Remi et abbé de Saint-Paul : « Sacrosancte ac venerabili æcclesie, quæ est constructa infra muros civitatis Lugduni et in honore beati Pauli, apostoli, dicata, (...) ego Rotbertus nomine, prius precentor Lugdunensis æcclesie, nunc abbas preesse videor, (...) cedo ipsiusque canonicis unum curtilem propre æcclesiam Sancti Genesis situm cum capella in honore Sancti Martini dicata ; denique hunc ipsum curtilem olim, Candidino, Lugdunensi preposito, laudante, Audino quoque, corepiscopo simulque huius abbatiæ abbate, supplicante, beatæ memoriæ domnus Remigius, Lugdunensis archiepiscopus, pro suæ animæ salute in mensas fratrum jam dicte largitus est abbatiæ » (GUIGUE [éd.] : *Obituarium Lugdunensis Ecclesie*, p. 176).

(222). « apud Treca paschali sollemnitate peracta, Lugdunum petiit. » Suzanne CLÉMENTET/Jeanne VIELLIARD/Félix GRAT (éds.) : *Annales de Saint-Bertin. Publiées pour la Société de l'histoire de France, série antérieure à 1789*, introduction Léon LEVILLAIN (Publications pour la Société de l'histoire de France 470), Paris 1964, p. 41 (Georg Heinrich PERTZ [éd.] : *[Annales et chronica aevi Carolini]*, Hannover, 1826 [désormais *MGH SS* 1], p. 438,45–439,1).

(223). *MGH Conc.* 3, p. 45–45.

(224). GUIGUE (éd.) : *Obituarium Lugdunensis Ecclesie*, p. 30.

(225). Ainsi par exemple GERNER : *Lyon im Früh-Mittelalter*, p. 72–73.

Lothaire émise cette année-là, et qui confirmait une charte de 846 concédée à « venerabilis Amulus Lugdunensis Sedis Archiepiscopus », mentionne le Siège de Lyon sans nommer de titulaire (« Antistitem ipsius Sedis »), avant d'évoquer « Remigi[us]... cui curam ac regimen ejusdem Ecclesiae commissam habemus⁽²²⁶⁾ ». On peut en déduire qu'Amolon n'était plus titulaire, c'est-à-dire qu'il était mort, et que Remi était déjà nommé, mais pas encore confirmé dans la charge ni ordonné évêque.

Par conséquent, aucune des œuvres de Florus que l'on peut dater ne remonte au pontificat d'Amolon. Cela ne veut pas dire qu'il ait été inactif, bien entendu, et l'on peut supposer qu'il poursuivait auprès d'Amolon le rôle qu'il avait auprès d'Agobard ; mais nous ne savons pas exactement à quoi il employa son temps : même ses œuvres sur la prédestination doivent remonter au début du pontificat de Remi. Toutefois, on peut mentionner ici deux recueils de Florus achevés au plus tard en 848. Le premier est sa collection *De pascha*, dont nous reparlerons : l'exemplaire personnel qu'en prit Mannon de Saint-Oyen date de cette année-là. Le second est le martyrologe. C'est cette même année en effet que Wandalbert de Prüm publie son martyrologe en vers, dans la préface duquel il renvoie, on s'en souvient, aux travaux de Florus dont les qualités personnelles ne le disputent qu'à celles de « sa » bibliothèque :

Dans mon entreprise, comme ce n'était pas une mince affaire, à cause des divergences entre les livres, d'établir une connaissance complète et sûre du calendrier des fêtes, j'ai principalement recouru au travail et à l'aide d'un saint homme très renommé : Florus, sous-diacre de l'Église de Lyon. Il est connu comme un homme très fort par son étude et son assiduité, vraiment singulière en notre temps, dans la science de l'Écriture sainte ; mais aussi parce qu'il possède un nombre et une diversité non négligeables de livres authentiques. Voilà donc le point à partir duquel, après avoir rassemblé des manuscrits anciens et corrigés, j'ai composé en vers un livre martyrologique, en suivant les fêtes successives de chaque jour depuis les Calendes de janvier jusqu'à la fin de l'année.⁽²²⁷⁾

(226). D'ACHERY (comp.) : *Spicilegium*, p. 107–108, 109–110.

(227). « In quo opere, quia sollemnium dierum certissima comprehensio non leuiter nec facile pro librorum uarietate constabat, ope et subsidio praecipue usus sum sancti et nominatissimi uiri Flori Lugdunensis Ecclesiae subdiaconi, qui, ut nostro tempore reuera singulari studio et assiduitate in diuinae scripturae scientia pollere, ita librorum authenticorum non mediocri copia et uarietate cognoscitur abundare. Ab hoc ego sumptis ueteribus emendatisque codicibus Martyrologicum librum a Kalendis Ianuariis ad finem anni per dierum singulorum occurrentes festiuitates metro edidi... » (WAND. PRUM. *ad Ottric.*: *MGH Poet.* 2, p. 569).

Ainsi, avant le tournant des années 850, la mort d'Amolon et l'engagement de Florus dans la querelle sur la prédestination, ce dernier apparaît déjà non seulement comme un homme acharné à la défense de l'Église de Lyon, comme on ne le présente que trop souvent, mais aussi comme un auteur chevronné d'usuels ou d'« ouvrages de référence », et un expert ès-Écritures capable aussi bien de les interpréter que d'établir un texte critique : un intellectuel capable d'entreprendre et de mener à bien des travaux de longue haleine, appuyés sur une recherche systématique et raisonnée.

2.4 Remi (v. 850–875)

Autant Amolon était et demeure un personnage relativement obscur, autant Remi peut compter au nombre des « grands » évêques — ne serait-ce que par la durée de son pontificat, sensiblement égale à la durée de celui d'Agobard.

On ne sait pas ce que fut Remi avant de succéder à Amolon. Les premières années de son pontificat furent marquées essentiellement par l'engagement désormais consommé de l'Église de Lyon, et avant tout de Florus lui-même, dans la querelle sur la prédestination : les cinq traités de Florus sur la question datent tous des premières années 850. En janvier 855, sur demande de Lothaire, mais sans qu'il soit présent, les trois provinces ecclésiastiques de Lyon, Vienne et Arles se réunissent à Valence pour juger l'évêque du lieu. Par la même occasion, elles adoptent six canons définissant leur position officielle en matière de prédestination, et destinés à répondre aux quatre canons que Hincmar de Reims a fait ratifier à Quierzy deux ans plus tôt. Florus a dans les actes de ce concile une grande responsabilité personnelle, aussi bien dans la rédaction des six canons sur la prédestination que dans l'élaboration du dossier juridique sur lequel s'appuie l'arrêt rendu dans le jugement de l'évêque⁽²²⁸⁾. C'est la dernière fois que nous pouvons dater une activité de Florus.

Au printemps suivant, aux termes du Traité de Prüm qui partage l'empire de Lothaire entre ses trois fils, Lyon échoit à Charles de Provence. Il semble que Lyon, et en particulier son évêque, aient alors pris une importance particulière auprès du roi. Des chartes que ce dernier concède à Remi en 861–863 le désignent comme son premier chapelain⁽²²⁹⁾.

(228). ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon...* P. 167–169.

(229). D'ACHERY (comp.) : *Spicilegium*, p. 122, 123, 126.

Florus, de son côté, semble avoir disparu. En 859, un concile général étant convoqué dans le royaume de Charles le Chauve, les Églises du concile de Valence se réunissent d'abord autour de Remi, le 1^{er} juin, à Langres, siège le plus septentrional parmi les suffragants de Lyon, pour préparer la rencontre, et adoptent alors à nouveau les six canons de Valence⁽²³⁰⁾. Deux semaines plus tard, le 14 juin, réunis à Savonnières, près de Toul, les tenants des quatre canons de Quierzy et ceux des six canons de Valence proclament hautement leur position respective. C'est un beau scandale : les canons de Valence anathématisent explicitement ceux de Quierzy, et Remi lance à l'assemblée que, si l'on a le moindre doute sur la doctrine qu'il soutient, l'on n'a qu'à se retrouver l'année suivante, chacun avec ses livres, pour juger sur pièces⁽²³¹⁾.

En réalité, l'affaire se régla en coulisses, dans les jours qui suivirent : Remi fit passer à Charles le Chauve une copie des six canons de Valence d'où l'on avait retiré l'anathème lancé sur les canons de Quierzy. On les avait aussi augmentés d'un dossier de neuf définitions sur la grâce que Florus avait formé précisément pour son traité contre les canons de Quierzy, comme pour bien signifier qu'on n'en pensait pas moins⁽²³²⁾ ; mais cela suffit à ouvrir la porte à un compromis. Charles le Chauve remit ce document

(230). Cf. *MGH Conc.* 3, p. 445–446.

(231). « Quae siquidem capitula in conventu episcoporum habito in territorio Tullensi in villa quae dicitur Saponarias (...) sunt recitata, proferente et deponente ea sinodo domno Remigio Lugdunensium archiepiscopo, quae, sicut dixit et in epigrammate eorundem capitulorum continetur, in hoc ipso anno in Kalendis nihilominus ibidem descriptis et in suburbio Lingonicae urbis ad instructionem dominici populi ipse et sibi comprovinciales episcopi ediderunt. Et in crastina alia quaedam capitula (...) relecta fuere ; super quibus, sicut quibusdam ex fratribus visum est, quorundam sensus est motus. Nam, ut vere et nos fateamur, nostrae conscientiae super pridem capitulis quae, ut diximus, Remigius archiepiscopus sinodo praesentaverat, recitatis, catholicorum ad memoriam reducentes doctorum traditiones, non modice se concusserunt. Unde nostrorum quidam fidei Christianae zelo succensi aliqua sinodo voluere suggerere. Sed motus nostri ab eodem venerabili archiepiscopo Remigio Lugdunensium sunt modeſte compositi, eo venerabiliter perorante ut, si quorumcumque nostrorum sensus ab eisdem prolatis capitulis in aliquo dissentiendo se commoveret, ad proxime futuram sinodum catholicorum libros doctorum quique deferre curemus et, sicut melius secundum catholicam et apostolicam doctrinam in commune invenerimus, de cetero omnes unanimiter teneamus. » (HINC. REM. *epist.* 131b: HINCMAR DE REIMS : *Epistolae*, éd. par Ernst PERELS [Monumenta Germaniae Historica : Epistolae 8/1], Berlin 1939 [désormais *MGH Epp.* 8¹], p. 71,11–28). Ce récit émane d'Hincmar de Reims, dans une lettre à Charles le Chauve, c'est-à-dire qu'il émane du camp adverse et de la personne qui était la plus exposée aux accusations des Églises représentées par Remi. Néanmoins les actes du concile corroborent ce récit, quoiqu'en termes plus policés : « Relecta sunt denique in eadem synodo quaedam capitula, super quibus quorundam fratrum sensus dissentire probatur. Unde convenit inter episcopos, ut deo favente pace ac tranquillitate recuperata simul conveniant et prolatis sanctarum scripturarum atque catholicorum doctorum sententiarum, quae saniora sunt, concordii unanimitate sequantur. » (CONC. SAPON. A.D. 859 *can.* 11: *MGH Conc.* 3, p. 461,8–12).

(232). Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-

Introduction

à Hincmar « pour qu'il l'examine », et Hincmar composa un gros volume pour prouver son bon droit et qu'il était victime d'une cabale de faussaires animée par Ebbon évêque de Grenoble — le fait que cet Ebbon de Grenoble ait été le neveu d'Ebbon de Reims auquel, après sa déposition, Hincmar avait succédé dans des conditions qui lui furent toujours reprochées, n'avait évidemment rien à voir⁽²³³⁾...

Personne ne lui répondit. La querelle était éteinte, et Hincmar restait seul maître du terrain. Rien, dans ces derniers événements d'une ardente querelle, ne prouve plus que Florus ait été personnellement actif. Cependant l'apport intellectuel et doctrinal de Florus continue d'être exploité par Remi, et Hincmar lui-même, s'il ne se fait aucune illusion sur la main lyonnaise qui tient le calame, s'évertue à démontrer que ses écrits ont été travestis et détournés de leur sens par un compilateur malhonnête, afin que le « vrai » Florus paraisse avoir interprété les Pères et tranché la question dans le même sens que lui⁽²³⁴⁾. Tout paradoxal qu'il soit, quel meilleur hommage aux traités de son adversaire peut-être le plus acharné ?

L'année de la mort de Florus ne nous est donc pas connue avec précision, mais le jour nous en a été transmis par l'obituaire de l'Église de Lyon⁽²³⁵⁾ :

PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].

(233). HINC. REM. *praedest.*, in SIRMOND : *Opera*, t. 1, p. a ij^{recto}-410. Tous les manuscrits de cette œuvre sont perdus, si bien que l'édition de Sirmond, prise sur un manuscrit rémois, est désormais son témoin unique dont dépendent les autres éditions (*PL*, t. 125, col. 49-474 ; les épîtres liminaires forment l'*epist.* 131, *MGH Epp.* 8¹, p. 68-73).

(234). La thèse est introduite dès la préface : « sermonem Flori de praedestinatione nuperius editum non incerto indicio credimus depravatum... » (*PL*, t. 125, col. 55D). C'est ensuite un de ses arguments récurrents pour disqualifier les canons du Concile de Valence : « Noluit haec iste compilator sic ponere, sicut illa Florus in suo scripto bene studuit ponere, et in quantocunque illa verbis convertit, in tanto a recto sensu pervertit. » (HINC. REM. *praedest.* 11: *PL*, t. 125, col. 108D); « iste commutator, immutans verba et sensus Flori qui secutus fuerat sensum Augustini... » (HINC. REM. *praedest.* 12: *PL*, t. 125, col. 111B); « Ordinabilis Florus in suo scripto, unde hic commisculans ista decerpit, legitur posuisse... » (HINC. REM. *praedest.* 12: *PL*, t. 125, col. 112D); « exceptor iste de Flori scripto, licet inordinato ordine, hic interposuit... » (HINC. REM. *praedest.* 12: *PL*, t. 125, col. 115A); etc.

(235). M.-C. Guigue édite cet obituaire d'après quatre témoins, dont le plus précieux « appartient aux archives de l'archevêché de Lyon. Il a été écrit au commencement du XIV^e siècle, et complété aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. » (GUIGUE [éd.] : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, p. II). Angel Anglada Anfruns précise qu'il s'agit du manuscrit LYON, BM, *Cofte* 950, d'après une lettre à lui adressée, le 7 janvier 1999, par P. Guinard, alors conservateur du fonds ancien de la B.M. de Lyon (Angel ANGLADA ANFRUNS : « De Paciani Barcinonensis Episcopi Codice Reginensi lat. 331 », in : *Vetera Christianorum* 41.2 [2004], p. 207-223, p. 217 n. 14).

[Febr.] VI IDVS. Obierunt Florus et Ioannes diaconi, et Bernardus sacerdos, qui dedit capellae beatae Mariae crucem reliquiis ornatam.⁽²³⁶⁾

Le sixième jour aux Ides de février nous place au 8 de ce mois. Comme le fait remarquer l'éditeur de l'*Obituaire*, le nom de Florus — qu'on pourrait croire assez banal — s'avère en réalité très rare dans les sources documentaires médiévales lyonnaises : la précision de son statut de diacre achève de persuader qu'il faut bien identifier ce Florus avec le nôtre.

2.5 Après Florus

On peut faire durer le Lyon de Florus quelques décennies encore, à travers d'autres hommes dont il est certain ou probable qu'ils le connurent au moins dans ses dernières années. Ainsi Adon qui, moine de Ferrières passé par Prüm avant de gagner Lyon, est créé évêque de Vienne au tournant des années 860⁽²³⁷⁾. Lui-même auteur d'un martyrologe qui se fondait sur celui de Florus et, probablement, sur un Nouveau Testament collationné par lui⁽²³⁸⁾, il a connu de très près au moins ses travaux et travaillé dans « sa » bibliothèque, celle de la cathédrale. Il meurt le 16 décembre 875, la même année que le dernier évêque de Florus, Remi.

Mais le fidèle entre tous, Mannon de Saint-Oyen, qui eut à cœur de copier lui-même une très grande quantité d'œuvres de Florus, et ce depuis au moins l'année 848, survécut encore près de vingt ans à Adon et Remi. Deux décennies employées sans doute, en sus de ses offices ordinaires, à poursuivre son travail de copie, dans la perspective du vaste don qu'il ferait en mourant « ad sepulchrum sancti Eugendi ». Ce legs se monta à quatre-vingt-dix-neuf *codices*, dont un certain nombre qui nous sont parvenus sont particulièrement volumineux. La petite vingtaine dont nous connaissons la description, par un fragment de son testament autographe⁽²³⁹⁾, renvoient l'image d'une bibliothèque lyonnaise habitée et travaillée en tous sens par un Florus omniprésent. Mannon eut encore le temps de voir mourir le successeur de Remi, Aurélien, le 4 juillet 893, avant de s'éteindre lui-même le 16 août suivant. Le « siècle de Florus » que

(236). GUIGUE (éd.) : *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, p. 17.

(237). Cf. *supra*, n. (179) page lxvi.

(238). QUENTIN : *Le Codex Bezae à Lyon au IX^e siècle ?*

(239). Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes », in : *Revue d'Histoire des Textes* 29 (1999), p. 169-243.

Introduction

nous avons fait commencer avec l'accession de Leidrat au pontificat, en 798, est bien clos.

Avertissement : de l'usage des abréviations

Ce travail nous amènera naturellement à mentionner quantité de manuscrits et de textes tardo-antiques et médiévaux. Si le grand nombre de leurs occurrences pousse à user d'un système d'abréviations, en revanche leur grande diversité exclut de recourir à un système qui ne renverrait pas de façon transparente à l'objet dont il est question. En exigeant du lecteur de grands efforts de mémoire par la radicalité de son système d'abréviations et le recours implicite à une table de concordance, une phrase comme « Le texte AM III se lit dans le manuscrit *A*; le texte AM I dans le manuscrit *P* » présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Dans les développements qui m'appartiennent, je n'userai donc pas de sigles pour désigner les manuscrits, et citerai chaque fois la cote du manuscrit, d'abord sous une forme développée, puis sous une forme plus brève. Les lieux de conservation de manuscrits sont abrégés conformément à la liste de référence établie par la revue *Scriptorium*.

Les seuls sigles dont on fera usage désignent donc des manuscrits n'ayant pas de cotes, parce que disparus depuis longtemps. J'utilise à cette fin des lettres grecques majuscules :

- ☞ l'antigraphe de GENT, UB, 249
- ☞ l'archétype des Douze compilations (dites « Collection des douze Pères »)
- ☞ l'original de l'*Expositio* (dont LYON, BM, 484 est la partie postérieure)
- ☞ l'archétype de la collection *De pascha*, antigraphe de MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157
- ☞ l'antigraphe commun de FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 et de PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437
- ☞ l'archétype de la collection *De fide*, antigraphe de MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308

Avertissement : de l'usage des abréviations

Encore ne manquerai-je pas de rappeler fréquemment ce qui est désigné par chacun de ces sigles.

Pour les textes tardo-antiques, je privilégierai presque systématiquement les abréviations du *Thesaurus Linguae Latinae*⁽²⁴⁰⁾, pour éviter de démultiplier les formulations renvoyant à un même texte. Bien sûr, il peut paraître un peu aride d'employer pareilles abréviations dans le fil même de phrases françaises, mais cela permet de simplifier considérablement la syntaxe de phrases que le contexte et le sujet suffisent parfois à compliquer irrémédiablement. Le procédé permettra donc au lecteur de nous suivre plus aisément : la phrase « L'exemplaire de travail de Florus d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* » est moins canonique sans doute, mais somme toute plus légère et plus facile à appréhender que « L'exemplaire de travail de Florus du commentaire d'Ambroise sur le psaume 118 ».

En effet les abréviations du *TLL* ont ce grand avantage qu'elles renvoient au texte de manière minimaliste mais tout à fait transparente. Elles exigent ainsi un effort de mémoire très réduit, et le lecteur est plus libre de se concentrer sur le reste du raisonnement. Fort de cette remarque, j'ai considéré qu'il serait utile d'avoir un jeu d'abréviations similaires pour les œuvres de Florus, qui sont désormais nombreuses et auxquelles Florus a souvent donné des titres particulièrement longs.

Dans cette entreprise, j'ai d'abord tenté de me conformer autant que possible aux usages du *TLL*. Ainsi il paraissait logique d'abrégier le nom de notre auteur en FLOR. LVGD., sur le modèle de l'abréviation FLOR. que le *TLL* donne à l'historien Lucius Annaeus Florus. De même, pour la collection de Florus *De fide*, l'abréviation *fid.* imite tout naturellement celle des traités homonymes, par exemple d'Ambroise et de Fulgence de Ruspe ; et ainsi à l'avenant.

Une seconde règle est plus particulière aux travaux de Florus, et spécialement à ceux qui seront analysés ici. Lorsqu'un ouvrage de Florus est substantiellement constitué d'extraits d'un auteur tardo-antique, pour forger l'abréviation de cette œuvre, j'ai utilisé d'abord l'abréviation de cet auteur tardo-antique, avant de formuler des précisions supplémentaires : par exemple, FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.* désigne la compilation sur l'Apôtre que Florus a tirée de Léon le Grand, tandis que FLOR. LVGD. *ex Leo. M. de bapt.* renvoie à un petit dossier d'extraits sur le baptême tirés du même Léon le Grand. Cet usage s'apparente d'ailleurs à celui du *TLL* en matière de traduc-

(240). Fr. VOLLMER (dir.) : *Thesaurus Linguae Latinae. editus auctoritate et consilio Academicarum quinque Germanicarum Berolinensis Gotingensis Lipsiensis Monacensis Vindobonensis, Index librorum scriptorum inscriptionum ex quibus exempla adferuntur*, Lipsiae 1907.

tions latines de textes grecs : ainsi par exemple RVFIN. *Greg. Naz. orat.*, la traduction de discours de Grégoire de Nazianze par Rufin d'Aquilée, ou bien HIER. *Didym. spir.*, la traduction du traité sur l'Esprit saint de Didyme l'Aveugle par Jérôme.

Autre avantage, cette manière de les désigner permet de rapprocher à l'évidence les différents ouvrages que Florus a tirés d'un même Père de l'Église ; ainsi que les parentés de thème entre différentes compilations de Florus — et spécialement les compilations sur l'Apôtre, toutes abrégées par ... *in Apost.*

Abréviations des œuvres de Florus

Les abréviations sont présentées ici dans deux listes. La première classe les œuvres de Florus par genres, et précise pour chacune l'édition de référence — ou, à défaut, le manuscrit ou les manuscrits de référence. Je n'ai pas voulu énumérer toutes les éditions de chaque œuvre, parce que certaines ont été éditées à de nombreuses reprises, et cela aurait considérablement allongé cette liste. Le numéro d'ordre marginal de cette première liste permet de s'y reporter à partir de la seconde, beaucoup plus cursive à dessein (p. cii) : rangeant les abréviations par ordre alphabétique, elle ne donne que le minimum d'indications utiles pour identifier l'œuvre.

LISTE SYSTÉMATIQUE & DÉTAILLÉE

Collections

- [1] FLOR. LVGD. *martyr.* Martyrologe
Éd. Jacques DUBOIS/Geneviève RENAUD (éds.) : *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus* (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes : Bibliothèques, Colloques, Travaux préparatoires), Paris 1976
- [2] FLOR. LVGD. *fid.* Collection *De fide*
Inéd. ; Ms. MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308. Contient FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* et FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. c. Fab.*
- [3] FLOR. LVGD. *pasch.* Collection *De pascha*
Inéd. ; Ms. MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157. Contient FLOR. LVGD. *ex Beda chron. de pasch.*

Compilations sur l'Apôtre

- [4] FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* *Expositio* augustinienne sur l'Apôtre
Éd. Paul-Irénée FRANSEN et al. (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B), Turnhout 2011 (désormais CCCM 220B).

Collection de douze compilations (dite « des Douze Pères »)

- FLOR. LVGD. *ex Cypr. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Cyprien de Carthage [5]
 Éd. Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT
 (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002 (désormais CCCM 193), p. 1–67
- FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée d'Hilaire de Poitiers [6]
 Éd. CCCM 193, p. 69–185
- FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée d'Ambroise de Milan [7]
 Éd. Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/
 Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006 (désormais CCCM 193A)
- FLOR. LVGD. *ex Pacian. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Pacien de Barcelone [8]
 Éd. Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/
 Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B), Turnhout 2007 (désormais CCCM 193B), p. 1–27
- FLOR. LVGD. *ex Theoph. Al. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Théophile d'Alexandrie [9]
 Éd. CCCM 193B, p. 29–41
- FLOR. LVGD. *ex Greg. Naz. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Grégoire de Nazianze [10]
 Éd. CCCM 193B, p. 43–77
- FLOR. LVGD. *ex Ephrem in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée d'Éphrem latin [11]
 Éd. CCCM 193B, p. 79–102
- FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Léon le Grand [12]
 Éd. CCCM 193B, p. 103–182
- FLOR. LVGD. *ex coll. can. in Apost.* Compilation canonique sur l'Apôtre [13]
 Éd. CCCM 193B, p. 183–202
- FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Fulgence de Ruspe [14]

Avertissement : de l'usage des abréviations

- [15] FLOR. LVGD. *ex Paul. Nol. in Apost.* Éd. CCCM 193B, p. 203–290
Compilation sur l'Apôtre tirée de Paulin de Nole
Éd. CCCM 193B, p. 291–347
- [16] FLOR. LVGD. *ex Alc. Avit. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée d'Avit de Vienne
Éd. CCCM 193B, p. 349–394

Collection de deux compilations

- [17] FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Jérôme
Inéd. ; Mss. BERN, BurgerB., 344, f. iv–77r ; PARIS, BNF, *lat.* 1764, f. 28r,a–59v,b (acéphale). Recension clunisienne, PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460, f. 82r,a–122r,b.
- [18] FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* Compilation sur l'Apôtre tirée de Grégoire le Grand
Inéd. ; Mss. BERN, BurgerB., 344, f. 77r–143r ; PARIS, BNF, *lat.* 1764, f. 60r,a–97v,b. Recension clunisienne, PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460, f. 160v,b–167r,b, avec suppléments, f. 167r,b–169v,b.

Existence supposée

- [19] FLOR. LVGD. [*ex Eucher. in Apost.*] Compilation sur l'Apôtre tirée d'Eucher de Lyon
Inéd. ; projet attesté par les préparations typiques que porte PARIS, BNF, *lat.* 9550.

Autres œuvres formées d'extraits

Compilations

- [20] FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* Compilation tirée d'Ambroise de Milan sur le *Credo*
= FLOR. LVGD. *fid.* 3. Inéd.
- [21] FLOR. LVGD.(?) *ex Aug. sent. de praed.* Compilation augustinienne sur la prédestination
Éd. Jacques-Paul MIGNE (comp.) : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, oeconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844–1864* (désormais *PL*), t. 116, col. 105–140 = Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Augustini Sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio, ante*

- annos dccc. ex eius libris collectae, nunc uero primum editae, Parisiis 1649.*
- FLOR. LVGD. *ex Beda chron. de pasch.* Compilation sur le comput pascal tirée de BEDA *chron.* [22]
= FLOR. LVGD. *pasch.* 17. Inéd.
- FLOR. LVGD. *ex Caeleſt. defin.* *Capitula definitionum beati Caeleſtini papae* [23]
Éd. Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].
- FLOR. LVGD. *ex coll. can. de coerc. Iud.* *De coercitione Iudeorum* [24]
Éd. Klaus ZECHIEL-ECKES : « Sur la tradition manuscrite des *Capitula... de coertione iudeorum* : ou Florus de Lyon au travail », in : *Revue bénédictine* 107 (1997), p. 77-87.
- FLOR. LVGD. *ex coll. can. de fug. Iud.* *De fugiendis contagiis Iudeorum* [25]
Éd. Bernard BLUMENKRANZ : « Deux compilations canoniques de Florus de Lyon et l'action antijuive d'Agobard », in : *Revue historique de droit français et étranger*, 4^e sér. 33 (1955), p. 227-254, 560-582.
- FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. c. Fab.* Compilation tirée de FVLG. RVSP. *c. Fab.* [26]
= FLOR. LVGD. *fid.* 13. Inéd.
- FLOR. LVGD.(?) *ex Greg. Naz. capit.* Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze [27]
Éd. Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94.
- FLOR. LVGD. *ex Leo. M. de bapt.* *Beati Leonis papae de uirtute et sacramento baptismatis* [28]
Éd. CHAMBERT-PROTAT : *Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée.*
- FLOR. LVGD. *ex Oros. hiſt.* Compilation tirée d'OROS. *hiſt.* [29]
Inéd. ; Ms. VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, f. 31r-50v.
- FLOR. LVGD. *ex Paul. Diac. hiſt.* Compilation tirée de PAVL. DIAC. *hiſt.* [30]
Inéd. ; Ms. VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, f. 50v-82r.

Compilations supposées

Avertissement : de l'usage des abréviations

- [31] FLOR. LVGD. [*ex Ambr. in Cant.*] Compilation sur le Cantique tirée d'Ambroise de Milan
Projet attesté par les préparations copiées dans PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437 et FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21; confection attestée par les sept interpolations de FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*
- [32] FLOR. LVGD. [*ex Ambr. in Thren.*] Compilation sur les Lamentations tirée d'Ambroise de Milan
Projet attesté par les préparations que porte FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21.

Centons, pages arrachées

- [33] FLOR. LVGD. *ex Aug. capit. pelag.* Extrait d'AVG. *epist.* 186, sur la condamnation de Pélage
Inéd. ; Ms. VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, f. 102r-102v.
- [34] FLOR. LVGD. *ex Aug. civ. de praesc.* Centon sur la prescience divine, tiré d'AVG. *civ.* 5
Éd. Klaus ZECHIEL-ECKES : « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De civitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festgabe zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56.
- [35] FLOR. LVGD. *ex Aug. in Cant.* Centon tiré d'AVG. *serm.* 46, sur le Cantique des cantiques
Éd. Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Les centons augustinien de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustiniennes et patristiques* 60.2 (2014), p. 349-379.
- [36] FLOR. LVGD. *ex Tert. de execr.* Centon *De execrandis gentium diis*, tiré de Tertullien
Éd. Marie TURCAN/Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Faut-il rendre à Tertullien l'*Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis* du manuscrit Vatican latin 3852 ? », in : *Revue des Études augustiniennes* 46 (2000), p. 205-271.

Livres et libelles

- [37] FLOR. LVGD. *act. miss.* *Opusculum de actione missarum (Expositio missae)*

- Éd. Paul DUC : *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937.
- FLOR. LVGD. *elect. episc.* Opuscule dit *Liber de electionibus episcoporum* [38]
 Éd. Klaus ZECHIEL-ECKES : « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 (1996), p. 109-133.
- Contre Amalaire**
- FLOR. LVGD.(?) *c. Amal.* « Document antiamalarien » (AM IV) [39]
 Éd. Klaus ZECHIEL-ECKES (éd.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260), Turnhout 2014 (désormais CCCM 260), p. 39-45.
- FLOR. LVGD. *div. psalmod.* *De divina psalmodia* (AM III) [40]
 Éd. CCCM 260, p. 33-38.
- FLOR. LVGD.(?) *inuect.* *Invectio canonica* (AM II) [41]
 Éd. CCCM 260, p. 7-32.
- FLOR. LVGD. *relat. de Conc. Caris.* Récit du concile de Quierzy, A.D. 838 (AM VII) [42]
 Éd. CCCM 260, p. 81-90.
- FLOR. LVGD. *ad Conc. Caris.* Discours au concile de Quierzy, A.D. 838 (AM VI) [43]
 Éd. CCCM 260, p. 63-79.
- Sur la prédestination**
- FLOR. LVGD. *absol.* *Absolutio* [44]
 Éd. ici-même, p. 629-650.
- FLOR. LVGD. *adv. Ioh.* *Adversus Iobannem* (contre Jean Scot, PRAE I) [45]
 Éd. CCCM 260, p. 91-306.
- FLOR. LVGD. *resp.* *Responsio* (*Sermo de praedestinatione*, PRAE II) [46]
 Éd. CCCM 260, p. 307-315.
- FLOR. LVGD. *ten. verit.* *De tenenda immobiliter veritate Scripturae* (PRAE IV) [47]
 Éd. CCCM 260, p. 419-487.
- FLOR. LVGD. *trib. epist.* *De tribus epistolis* (PRAE III) [48]
 Éd. CCCM 260, p. 317-417.

Avertissement : de l'usage des abréviations

Lettres, préfaces, poèmes

Lettres et préfaces en prose

- [49] FLOR. LVGD. *epist. aceph.* « Lettre sans adresse »
Éd. André WILMART : « Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IX^e », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 149-162.
- [50] FLOR. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.* Lettre à Barthélémy de Narbonne
= AGOB. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.* : AGOBARD DE LYON : *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52), Turnhout 1981 (désormais *CCCM* 52), p. 235-243.
- [51] FLOR. LVGD. *ad Conc. Theod.* Lettre au concile de Thionville, A.D. 835 (AM I)
Éd. *CCCM* 260, p. 1-5.
- [52] FLOR. LVGD. *epist. ad Drogon.* Lettre à Drogon de Metz *et al.* (AM V)
Éd. *CCCM* 260, p. 47-61.
- [53] FLOR. LVGD. *epist. ad Hyld.* Lettre à Eldrade de Novalèse, sur le psautier
Éd. Carlo CIPOLLA (éd.) : *Monumenta Novaliciensia Vetustiora. Raccolta degli Atti ed delle Cronache riguardanti l'abbazia della Novalesa*, t. 2 (Fonti per la Storia d'Italia), Roma 1901, p. 206-216.
- [54] FLOR. LVGD. *praeef. ad Iren.* Préface au *Contre les hérésies* d'Irénée
Éd. Jacques Paul MIGNE (comp.) : *Patrologiae Graecae cursus completus*, 1857-1866 (désormais *P.G.*), t. 7, col. 431-432 = Jean-Baptiste PITRA (éd.) : *Spicilegium Solesmense completens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Haftenus Opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 1, Parisiis 1852, p. 8-9.

Lettres en vers

- [55] FLOR. LVGD. *carm. 22-28, suppl. 2* *Carmina*
Éd. Ernst DÜMMLER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Poet.* 2), p. 549-564 et Karl STRECKER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1914 (désormais *MGH Poet.* 4/3), p. 930-931.

Poèmes et préfaces en vers

FLOR. LVGD. *carm.* 1–21, suppl. 1

Carmina

[55]

Éd. *MGH Poet.* 2, p. 509–549 et *MGH Poet.* 4/3, p. 930.

Spuria

FLOR. LVGD.(PS) *carm.* 29

= DREPAN. *cer.*

Éd. Anne-Marie TURCAN-VERKERK : *Un poète latin chrétien redécouvert : Latinius Pacatus Drepanius, panégyriste de Théodose* (Latomus 276), Bruxelles 2003, p. 72–80.

LISTE ALPHABÉTIQUE *Œ* CURSIVE†

[44]	FLOR. LVGD. <i>absol.</i>	<i>Absolutio</i>
[37]	FLOR. LVGD. <i>act. miss.</i>	<i>Opusculum de actione missarum (Expositio missæ)</i>
[43]	FLOR. LVGD. <i>ad Conc. Caris.</i>	Discours au concile de Quierzy, A.D. 838 (AM VI)
[51]	FLOR. LVGD. <i>ad Conc. Theod.</i>	Lettre au concile de Thionville, A.D. 835 (AM I)
[39]	FLOR. LVGD.(?) <i>c. Amal.</i>	« Document antiamalarien » (AM IV)
[45]	FLOR. LVGD. <i>adv. Iob.</i>	<i>Adversus Iobannem</i> (contre Jean Scot, PRAE I)
[55]	FLOR. LVGD. <i>carm.</i>	<i>Carmina</i>
[40]	FLOR. LVGD. <i>div. psalmod.</i>	<i>De divina psalmodia</i> (AM III)
[38]	FLOR. LVGD. <i>elect. episc.</i>	Opuscule dit <i>Liber de electionibus episcoporum</i>
[49]	FLOR. LVGD. <i>epist. aceph.</i>	« Lettre sans adresse »
[50]	FLOR. LVGD. <i>epist. ad Barth. Narb.</i>	Lettre à Barthélémy de Narbonne
[52]	FLOR. LVGD. <i>epist. ad Drogon.</i>	Lettre à Drogon de Metz <i>et al.</i> (AM V)
[53]	FLOR. LVGD. <i>epist. ad Hyld.</i>	Lettre à Eldrade de Novalèse, sur le psautier
[16]	FLOR. LVGD. <i>ex Alc. Avit. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée d'Avit de Vienne
[20]	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i>	Compilation tirée d'Ambroise de Milan sur le <i>Credo</i>
[7]	FLOR. LVGD. <i>[ex Ambr. in Cant.]</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée d'Ambroise de Milan
[31]	FLOR. LVGD. <i>[ex Ambr. in Thren.]</i>	Compilation sur les Lamentations tirée d'Ambroise de Milan
[32]		
[33]	FLOR. LVGD. <i>ex Aug. capit. pelag.</i>	Extrait d'AVG. <i>epist.</i> 186, sur la condamnation de Pélage
[34]	FLOR. LVGD. <i>ex Aug. civ. de praesc.</i>	Centon sur la prescience divine, tiré d'AVG. <i>civ.</i> 5
[4]	FLOR. LVGD. <i>ex Aug. in Apost.</i>	<i>Expositio</i> augustinienne sur l'Apôtre
[35]	FLOR. LVGD. <i>ex Aug. in Cant.</i>	Centon tiré d'AVG. <i>serm.</i> 46, sur le Cantique des cantiques
[21]	FLOR. LVGD.(?) <i>ex Aug. sent. de praed.</i>	Compilation augustinienne sur la prédestination
[22]	FLOR. LVGD. <i>ex Beda chron. de pasch.</i>	Compilation sur le comput pascal tirée de BEDA <i>chron.</i>
[23]	FLOR. LVGD. <i>ex Caelest. defin.</i>	<i>Capitula definitionum beati Caelestini papae</i>
[24]	FLOR. LVGD. <i>ex coll. can. de coerc. Iud.</i>	<i>De coercitione Iudeorum</i>
[25]	FLOR. LVGD. <i>ex coll. can. de fug. Iud.</i>	<i>De fugiendis contagiis Iudeorum</i>
[13]	FLOR. LVGD. <i>ex coll. can. in Apost.</i>	Compilation canonique sur l'Apôtre
[5]	FLOR. LVGD. <i>ex Cypr. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Cyprien de Carthage
[11]	FLOR. LVGD. <i>ex Ephrem in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée d'Éphrem latin

†. Les numéros portés dans la marge renvoient à la « liste systématique et détaillée » (p. xciv), à laquelle on se reportera pour de plus amples informations sur chaque œuvre.

FLOR. LVGD. [<i>ex Eucher. in Apost.</i>]	Compilation sur l'Apôtre tirée d'Eucher de Lyon	[19]
FLOR. LVGD. <i>ex Fulg. Rusp. c. Fab.</i>	Compilation tirée de FVLG. RVSP. <i>c. Fab.</i>	[26]
FLOR. LVGD. <i>ex Fulg. Rusp. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Fulgence de Ruspe	[14]
FLOR. LVGD. <i>ex Greg. M. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Grégoire le Grand	[18]
FLOR. LVGD.(?) <i>ex Greg. Naz. capit.</i>	Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze	[27]
FLOR. LVGD. <i>ex Greg. Naz. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Grégoire de Nazianze	[10]
FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Jérôme	[17]
FLOR. LVGD. <i>ex Hil. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée d'Hilaire de Poitiers	[6]
FLOR. LVGD. <i>ex Leo. M. de bapt.</i>	<i>Beati Leonis papae de uirtute et sacramento baptismatis</i>	[28]
FLOR. LVGD. <i>ex Leo. M. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Léon le Grand	[12]
FLOR. LVGD. <i>ex Oros. hist.</i>	Compilation tirée d'OROS. <i>hist.</i>	[29]
FLOR. LVGD. <i>ex Pacian. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Pacien de Barcelone	[8]
FLOR. LVGD. <i>ex Paul. Diac. hist.</i>	Compilation tirée de PAUL. DIAC. <i>hist.</i>	[30]
FLOR. LVGD. <i>ex Paul. Nol. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Paulin de Nole	[15]
FLOR. LVGD. <i>ex Theoph. Al. in Apost.</i>	Compilation sur l'Apôtre tirée de Théophile d'Alexandrie	[9]
FLOR. LVGD. <i>ex Tert. de execr.</i>	Centon <i>De execrandis gentium diis</i> , tiré de Tertullien	[36]
FLOR. LVGD. <i>fid.</i>	Collection <i>De fide</i>	[2]
FLOR. LVGD.(?) <i>inuect.</i>	<i>Inuectio canonica</i> (AM II)	[41]
FLOR. LVGD. <i>martyr.</i>	Martyrologe	[1]
FLOR. LVGD. <i>pasch.</i>	Collection <i>De pascha</i>	[3]
FLOR. LVGD. <i>praef. ad Iren.</i>	Préface au <i>Contre les hérésies</i> d'Irénée	[54]
FLOR. LVGD. <i>relat. de Conc. Caris.</i>	Récit du concile de Quierzy, A.D. 838 (AM VII)	[42]
FLOR. LVGD. <i>resp.</i>	<i>Responsio</i> (<i>Sermo de praedestinatione</i> , PRAE II)	[46]
FLOR. LVGD. <i>ten. verit.</i>	<i>De tenenda immobiliter veritate Scripturae</i> (PRAE IV)	[47]
FLOR. LVGD. <i>trib. epist.</i>	<i>De tribus epistolis</i> (PRAE III)	[48]

Première partie

Puiser aux sources

Introduction

LES COMPILATIONS DE FLORUS DE LYON SUR L'APÔTRE sont certainement la partie la plus connue de son œuvre. Elle est également en passe de devenir l'une des plus étudiées. Et pourtant, c'est là aussi que tout reste à faire.

Il s'agit de plusieurs œuvres présentant une évidente parenté de genre. Chacune tire d'un corpus bien déterminé — presque toujours les œuvres d'un seul et même Père de l'Église — des extraits formés à partir des passages qui expliquent tel ou tel lieu des épîtres pauliniennes⁽¹⁾. Toutes rangent ces extraits de manière à leur faire suivre la progression du texte paulinien, dans l'ordre canonique⁽²⁾:

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1. Aux Romains | 5. Aux Éphésiens |
| 2. Aux Corinthiens, I | 6. Aux Philippiens |
| 3. Aux Corinthiens, II | 7. Aux Colossiens |
| 4. Aux Galates | 8. Aux Thessaloniens, I |

(1). Je perpétuerai dans cette étude la distinction terminologique que j'ai proposée dans une étude récente : un « passage » (*locus* en latin) désigne ce qui se présente comme un texte continu dans l'œuvre-source ; tandis qu'on appellera « extrait » (*excerptum*) ce qui se présente comme un texte continu dans l'œuvre seconde, celle qui cite la source. Un extrait n'est souvent formé que d'un seul passage (on le dira alors « simple »), mais il peut aussi en couvrir plusieurs sans que cela ne se voie (on le dira alors « composite »). Dans ce décompte, on fait évidemment abstraction des suppressions obligées, telles que l'ablation d'un mot de liaison dans la première phrase de l'extrait, sans quoi presque tous les extraits seraient composites. Symétriquement, d'ailleurs, lorsqu'une citation reçoit l'insérende « inquit », on n'en compte pas pour autant deux citations, même si le texte cité est matériellement interrompu par l'insérende du citeur. Enfin l'ablation d'un mot de liaison n'est évidemment pas aussi significative que le retrait d'un membre de phrase porteur d'un sens propre, fût-il court. Cf. Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Les centons augustinien de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustiniennes et patristiques* 60.2 (2014), p. 349-379, p. 354, n. 13 et p. 362 avec la n. 25.

(2). Je n'aborderai pas la question de la paternité des épîtres attribuées à Paul, car elle est hors de propos ici : Florus prend le corpus comme la Tradition de l'Église le lui présente, c'est-à-dire sous le seing de l'Apôtre Paul. Par sa culture patristique personnelle, et en particulier sa vaste connaissance de Jérôme et d'Augustin, il connaissait nécessairement les doutes que nourrissaient les Pères sur la paternité de l'épître aux Hébreux ; mais il agit toujours comme si la question ne se posait pas.

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| 9. Aux Thessaloniens, II | 12. À Tite |
| 10. À Timothée, I | 13. À Philémon |
| 11. À Timothée, II | 14. Aux Hébreux |

On connaît quinze compilations de Florus qui répondent à ce schéma simple. Elles sont parvenues jusqu'à nous en trois ensembles bien distincts :

1. *L'Expositio* tirée d'Augustin

C'est, et de très loin, la plus volumineuse de toutes, et la seule qui ait rencontré le succès. On en connaît plus de quatre-vingt témoins manuscrits, parmi lesquels on remarque en particulier la seconde moitié de l'exemplaire original, la copie personnelle de Mannon de Saint-Oyen intégralement conservée, et quatre autres témoins du IX^e siècle. Un certain nombre de manuscrits non conservés restent attestés par les catalogues de bibliothèques médiévales, et le recensement n'est certainement pas achevé. Elle a été éditée dès 1499, puis plusieurs fois au XVI^e siècle, et c'est sans conteste l'œuvre de Florus qui a suscité le plus de bibliographie et l'historiographie la plus riche.

2. Les compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand

Ces deux compilations sont transmises toujours ensemble, toujours dans le même ordre, dans trois manuscrits des IX^e–X^e siècles. Elles sont inédites et, sauf des descriptions sommaires, n'ont jamais été étudiées.

3. Les douze autres compilations

Elles ont également été transmises en un même lot, et par seulement deux manuscrits du XII^e siècle. Après avoir alimenté plusieurs publications depuis le milieu du XVII^e siècle, elles n'ont été éditées pour la première fois qu'au début du XXI^e siècle, et ont fait l'objet récemment d'une rencontre scientifique, la première qui ait jamais été consacrée à Florus de Lyon.

Ces ensembles sont si constants, et s'ignorent si bien les uns les autres, qu'il importe de l'expliquer. Il ne suffira pas d'étudier chacune des quinze séparément, mais il faut encore tenter de comprendre cette répartition — et le projet d'ensemble.

Ces quinze compilations de Florus sur l'Apôtre rassemblent près de quatre mille extraits des Pères (cf. TAB. 2 page 6), qui sont autant de fenêtres ouvertes sur sa bibliothèque d'usage : celle de la cathédrale métropolitaine et primatiale de la capitale des Gaules. Cela seul suffirait à justifier qu'on leur porte une attention soutenue. Or pareille enquête qui, chez tout autre auteur, porterait essentiellement sur le texte sorti des mains du compilateur, acquiert dans le cas de Florus un champ d'investigation supplé-

mentaire, en raison de la conservation d'une partie de sa documentation personnelle. Ces manuscrits sources représentent en effet comme un chantier archéologique, d'où l'on peut exhumer les vestiges de l'infrastructure et de la logistique mises en place par l'architecte.

<i>ex Cypri.</i>	in Rm	21	24	8	7	6	4	4	1	1	7	6	6	2	0	4	95
<i>ex Hil.</i>	in I Cor	20	25	10	5	10	17	0	0	0	6	5	5	2	0	14	130
<i>ex Ambr.</i>	in II Cor	80	112	40	9	27	28	4	1	23	9	9	9	4	2	47	411
<i>ex Pac.</i>	in Gal	8	7	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	3	25
<i>ex Theoph. Alex.</i>	in Eph	4	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	5	11
<i>ex Greg. Naz.</i>	in Phil	11	10	5	1	2	0	0	0	1	2	1	2	0	0	5	39
<i>ex Ephrem</i>	in Col	3	6	4	2	3	1	1	1	0	0	0	1	0	0	3	25
<i>ex Leo. M.</i>	in I Th	22	22	9	8	4	10	1	1	3	9	3	1	0	0	7	104
<i>ex coll. can.</i>	in II Th	3	6	2	0	0	1	0	0	0	6	6	0	0	0	6	24
<i>ex Fulg. Rusp.</i>	in I Tim	13	23	4	4	7	8	0	0	1	0	1	1	1	0	8	79
<i>ex Paul. Nol.</i>	in II Tim	21	16	10	2	7	3	0	0	3	1	3	1	0	0	4	69
<i>ex Alc. Avit.</i>	in Tit	11	18	5	4	7	1	3	0	4	1	4	1	0	0	6	66
<i>ex Hier.</i>	in Phlm	66	78	23	10	19	9	10	2	14	3	14	3	2	6	16	265
<i>ex Greg. M.^a</i>	in Hbr	63	96	51	16	28	10	7	6	14	7	14	7	3	0	18	332
<i>ex Aug.^b</i>		(560)	(558)	212	157	143	III	(80)	(40)	(16)	(102)	(67)	(17)	(2)	(119)	(2184)	

Tab. 2: Nombre d'extraits par corpus compilé et par épître paulinienne

a. Seuls sont décomptés les extraits effectivement réunis en forme de compilation sur l'Apôtre, et non les deux dossiers d'*addenda*.

b. Les chiffres entre parenthèses sont issus d'un décompte personnel des cartouches marginaux de Troves 96. L'analyse plus poussée des éditeurs de l'œuvre, en recensant quelques passages dont les manuscrits ne portent pas les références, a porté le total des extraits compilés à 2 218.

Chapitre I

L'*Expositio* augustinienne : un état de la question

L'*Expositio* AUGUSTINIENNE DE FLORUS, incontournable, ne pourra pour autant nous retenir trop longuement. En effet, elle seule donnerait amplement matière à une thèse — mais plus probablement à plusieurs —, et nous serions bien vite en danger de ne plus parler que d'elle. En outre, elle est d'ores et déjà la plus étudiée et la mieux connue de toutes.

On se contentera donc ici de brosser un portrait rapide, et un état de la question. Non qu'on ne revienne plus ensuite sur cette œuvre : au contraire, nous l'utiliserons comme un point de comparaison pour nos autres études. Nous pourrions ainsi nous concentrer sur le rapport de Florus aux autres Pères, plus facile à cerner, ne serait-ce qu'à cause des volumes de texte de part et d'autre, et pourtant moins étudié jusqu'ici ; et par la même occasion, donner une idée des approches et méthodologies qui pourraient être mises en œuvre sur tous les autres chantiers de la recherche florienne, et spécialement sur la bibliothèque augustinienne.

1.1 Portrait

L'*Expositio* augustinienne de Florus de Lyon se présente⁽¹⁾ comme quatorze commentaires successifs, un pour chaque épître du corpus paulinien, dans l'ordre où le canon du Nouveau Testament les donne.

Chacun de ces quatorze commentaires reçoit un titre qui lui est propre (« *Expositio epistolae ad Romanos* ; *ad Corinthios I^{ae}* ; *ad Corinthios II^{ae}* » ; etc.) ; chacun se présente comme un texte continu, ponctué de loin en loin de rubriques en petites capitales : les lemmes pauliniens du commentaire. En ce sens l'*Expositio* augustinienne de Florus de Lyon est un commentaire lemmatisé : genre assez commun, dont l'époque a fourni bien d'autres exemples auxquels il importera de comparer l'ouvrage de Florus.

Outre les lemmes qui, tracés dans l'encre bleue si spécifique au Lyon de l'époque, font office de rubrique, le texte continu du commentaire composé par Florus est ponctué d'initiales de plus grand modules, et tracées dans la même encre bleue, que nous appellerons « initiales majeures » pour les distinguer des majuscules ordinaires de début de phrase. Le plus souvent, ces initiales majeures apparaissent immédiatement après un lemme, mais ce n'est pas systématique : elles peuvent aussi surgir au beau milieu du texte — et tout ce qui est composé sous la forme d'un lemme n'est pas non plus nécessairement suivi d'une initiale majeure. En effet, elles n'ont pas pour fonction d'ouvrir chaque bloc de texte augustinien par opposition aux lemmes, mais de distinguer entre eux les blocs de texte augustinien : en regard de chaque initiale majeure, systématiquement, un petit cartouche disposé dans la marge indique la source augustinienne du texte qui commence à cette initiale.

En effet le commentaire des quatorze épîtres est intégralement tissé de passages tirés d'un seul et même corpus, le corpus augustinien. Il faut entendre par là une collection très nombreuse et remarquablement pure d'œuvres authentiques d'Augustin. Florus exploite seulement quatre textes pseudo-augustiniens : deux sermons de César d'Arles (*CAES. AREL. serm. 177* et *180*, l'*Altercatio cum Pascentio Arriano*, et le *Contra Felicianum Arianum de unitate Trinitatis*⁽²⁾). Il admet aussi parmi ses sources

(1). Je décris ici les formes que lui donnent LYON, BM, 484, l'original de l'œuvre, et TROYES, BM, 96, sa copie au propre par un proche de Florus, même si la tradition manuscrite ultérieure, nous le verrons, a parfois adapté ou innové.

(2). Cf. Shari BOODTS/Gert PARTOENS : « The Transmission of Florus of Lyons' *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. State of the Art and New Results », in : H.A.G. HOUGHTON (éd.) : *Commentaries, Catenae and Biblical Tradition. Papers from the Ninth Birmingham Colloquium on the Textual Criticism*

trois florilèges augustinien antérieurs au sien : les *Sententiae ex operibus S. Augustini* de Prosper d'Aquitaine⁽³⁾, les *Excerpta ex operibus S. Augustini* d'Eugippe⁽⁴⁾, et la *Collectio* augustinienne sur l'Apôtre de Bède le Vénérable⁽⁵⁾, certainement parce qu'il les considérait comme des sources fiables de matériau augustinien authentique⁽⁶⁾. Ces quelques cas particuliers mis à part, Florus puise à quelque cent-cinquante sermons, plusieurs dizaines de lettres, plusieurs dizaines de traités authentiques grands et petits. À titre d'exemple, la quasi-totalité des *Enarrationes in Psalmos* et des cent vingt-quatre *tractatus in Iohannem* sont exploités⁽⁷⁾.

D'après le décompte des éditeurs, l'ensemble est formé de deux mille deux cent dix-huit extraits, c'est-à-dire plus que toutes les autres compilations sur l'Apôtre réunies (cf. TAB. 2 page 6) — et comme ces extraits sont souvent constitués, en réalité, de plusieurs passages habilement cousus ensemble, le nombre de ces passages est considérablement plus élevé encore. L'ouvrage est donc monumental, ne serait-ce que par son volume,

of the New Testament, in association with the COMPAUL project (Texts and Studies 13), Piscataway 2016, p. 253-276, ici p. 255 : CAES. AREL. *serm.* 177 fournit la matière d'un seul extrait (FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in Rom. exc. 559) ; CAES. AREL. *serm.* 180, de trois extraits (in Eph. exc. 70, 71 et 75) ; AVG.(PS) *coll. c. Pasc.*, de deux extraits (in I Cor. exc. 568 et in Phil. exc. 40) ; et AVG.(PS) *c. Felician.*, d'un seul (in I Cor. exc. 26). En somme, sept extraits seulement, sur le total de deux mille deux cent dix-huit, sont tirés de pseudépigraphes. Au demeurant, pour les trois premiers textes, l'attribution à Augustin remonte en réalité à la *Collectio* augustinienne sur l'Apôtre de Bède le Vénérable, où Florus a trouvé ces extraits. Pour le quatrième texte, Klaus Zechiel-Eckes a signalé que l'exemplaire de Mannon de Saint-Oyen, aujourd'hui TROYES, BM, 2405 (OLIM, Bouhier, E. 28), porte aux f. 8v-9r des crochets d'extraction à la façon de Florus (Klaus ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835-838) und des Prädestinationsstreits (851-855)* [Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8], Stuttgart 1999, p. 201 n. 41). Mais après vérification, ces crochets ne correspondent pas à la préparation de l'extrait compilé dans l'*Expositio*; et inversement le texte compilé dans l'*Expositio* apparaît sans aucune préparation dans le manuscrit de Mannon (f. 3v). On ne peut donc, à ce stade, conclure qu'il s'agirait d'une copie de l'exemplaire de Florus.

(3). PROSP. *sent.* (PROSPER D'AQUITAINE : *Prosperi Aquitani Opera*, t. 2 : *Expositio psalmorum. Liber sententiarum*, éd. par P. CALLENS/M. GASTALDO [Corpus Christianorum Series Latina 68A], Turnhout 1972 [désormais CCSL 68A]).

(4). EVGIPP. *exc. Aug.* (EUGIPPE : *Eugippii Opera. Pars I, Excerpta Ex Operibus S. Augustini*, éd. par Pius KNÖLL [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 9], Vindobonae 1885).

(5). BEDA *coll.* (édition *princeps* en cours de préparation).

(6). Ainsi Florus n'a peut-être connu l'AVG. *quaest. Simpl.* qu'à travers BEDA *coll.* : Shari BOODTS : « The reception of Saint Augustine in Florus of Lyons's *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. The section on Romans 7* », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse]. Cf. aussi la note précédente.

(7). Cf. BOODTS/PARTOENS : *The Transmission of Florus of Lyons' Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*, p. 255.

L'*Expositio* augustinienne : un état de la question

et suffit à justifier le jugement que Wandalbert de Prüm portait sur la bibliothèque de Florus dans son ensemble, *librorum authenticorum non mediocris copia et varietas*.

Le compilateur lui-même semble s'être retiré autant que possible de son ouvrage. Nulle part il ne prend la parole pour ajouter à Augustin un commentaire de son cru. Il s'est même abstenu de toute préface. En compensation, il donne à l'*Expositio* un titre démesurément long, et qui expose en quelques phrases les principes directeurs de son travail (cf. *infra*, page ci-contre). Mais nulle part son nom n'apparaît. Ce choix fut la racine d'une historiographie complexe, et qui n'a été véritablement débrouillée que dans la première moitié du xx^e siècle.

In nomine Domini et Saluatoris nostri Iesu Christi, in hoc uolumine continetur

EXPOSITIO EPISTOLARUM BEATI PAULI COLLECTA ET IN ORDINEM DIGESTA, EX LIBRIS SANCTI AUGUSTINI EPISCOPI DOCTORIS EXIMII ET FIDELISSIMI, SICUT SINGULI SUIS LOCIS ADSRIPTI SUNT.

In qua expositione, licet nonnulla ex uerbis Apostoli omissa uideantur, tamen Deo auxiliante, et per doctorem mirabilem mirabiliter agente, quaecumque difficiliora profundiora, uel excellentiora ibi inueniuntur, tam diligenter pene omnia et praeclare tractata sunt, ut diuina gratia adspirante, pio et prudenti ac studioso lectori sufficere possint, ad instructionem doctrinae, ad exercitationem ingenii, et ad ea quae intermissa sunt facilius inuestiganda, atque in quantum Dominus adiuuerit penetranda. Cui profecto, nec prolixitas, nec multiplicitas expositionis debet esse onerosa. Quae ob hoc praecipue procurata est, ut sensus studentium magis magisque exercentur legendo, et intellegendo uiuacius atque uberius instruantur.

Au nom de notre Seigneur et Sauueur Jésus Christ, ce volume contient le

COMMENTAIRE DES LETTRES DU BIENHEUREUX PAUL FAIT D'EXTRAITS MIS EN ORDRE, TIRÉS DES LIVRES DU SAINT ÉVÊQUE AUGUSTIN, DOCTEUR ÉMINENT ET TRÈS FIDÈLE, TELS QU'ILS SONT INDICUÉS CHACUN EN SON LIEU.

Et dans ce commentaire, bien qu'un certain nombre des paroles de l'Apôtre paraissent avoir été oubliées, cependant Dieu aidant et agissant admirablement à travers le docteur admirable, on y trouve tout ce qui est particulièrement difficile, profond ou excellent ; et le tout ou presque traité avec une diligence et une clarté telle qu'il puisse suffire, avec l'inspiration de la grâce divine, à un lecteur pieux, prudent et studieux, pour y apprendre la doctrine, pour y exercer son intelligence, et pour rechercher très facilement ce qui y manque et, dans la mesure où Dieu y aura aidé, le comprendre. À cet effet, ni la longueur ni la multiplicité du commentaire ne doivent constituer un poids : on y a pourvu principalement pour que l'intelligence des gens d'étude s'exerce de plus en plus à force de la lire et, à force de la comprendre, s'instruise plus vivement et plus abondamment.

Titre original de l'*Expositio*

Je transcris et traduis ici le titre de la copie personnelle de Mannon de Saint-Oyen, TROYES, BM, 96, f. iv, qui se retrouve dans un certain nombre d'autres témoins.

Mannon a transcrit l'intégralité de ce texte en petites capitales et sans discontinuité. On a distingué ici : en romain l'invocation prophétique, habituelle dans les titres de Florus ; en petites capitales, ce qu'on pourrait regarder comme le titre « proprement dit » ; en italique, un « sous-titre » assumant les fonctions habituelles de la préface, le compilateur n'en ayant pas composé lui-même.

1.2 Mille ans d'historiographie

L'Expositio augustinienne est, de très loin, l'œuvre la plus documentée et la plus discutée de Florus de Lyon. Ses quatre-vingt témoins manuscrits conservés la transmettent tantôt sans nom d'auteur, tantôt sous le nom de Florus, ou bien l'attribuent à Pierre de Tripoli, ou encore à Bède le Vénérable. Cette dernière attribution l'a emporté dans toutes les éditions, à commencer par celle de Geoffroy Boussard, à Paris, en 1499, réimprimée à plusieurs reprises et dans différentes villes au cours des XVI^e–XVII^e siècles, souvent comme un volume des œuvres complètes de Bède.

En 1675, Mabillon lui consacra une magistrale enquête de paternité, dont les conclusions ont été définitivement confirmées dans la première moitié du XX^e siècle par la découverte de Célestin Charlier, fondatrice de la recherche florienne contemporaine, et point de départ des travaux devant mener à la première édition critique de l'Expositio.

1.2.1 Une historiographie médiévale

L'histoire de la restitution de l'Expositio à Florus, après l'oubli quasi-généralisé dans lequel il était tombé, se confond en grande partie avec la réinvention de Florus lui-même. L'Expositio avait été publiée sans nom d'auteur⁽⁸⁾, et même si certains témoins ont su réintroduire le nom de Florus⁽⁹⁾, l'oubli où celui-ci était tombé n'était pas

(8). Sauf une (cf. note suivante), toutes les copies du IX^e siècle ont le même titre sans nom d'auteur composé par Florus : BRESCIA, B. Civ., G. III. 2, copié en Italie du Nord, peut-être à Milan (Bernhard BIRSCHOFF : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 1 : *Aachen – Lambach* [Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften], Wiesbaden 1998 [désormais *KFH I*], p. 145–146, n^o 683); LAON, BM, 105, copié dans un milieu scolaire du Nord de la France, peut-être la cathédrale de Laon même (Bernhard BIRSCHOFF (†) : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 2 : *Laon – Paderborn*, éd. par Birgit EBERSPERGER [Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften], Wiesbaden 2004 [désormais *KFH II*], p. 25–26, n^o 2073); ORLÉANS, BM, 83 (80), copié à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury) (Charles SAMARAN/Robert MARICHAL [fond.] : *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 7 : *Ouest de la France et Pays de Loire*, par Monique-Cécile GARAND/Geneviève GRAND/Denis MUZERELLE, Paris 1984, p. 213, et pl. CCV,a–b ; *KFH II*, p. 335–336, n^o 3683); et surtout TROYES, BM, 96, copié par Mannon de Saint-Oyen sur l'original. Une étude plus complète de ces témoins sera donnée plus loin.

(9). À commencer par SANKT-GALLEN, StiftsB., 279 + SANKT-GALLEN 281 + SANKT-GALLEN 280, copié à Saint-Gall sous l'abbat de Hartmut (872–883), et qui renonce aussi au titre voulu par Florus. Là encore, cf. *infra*.

fait pour dissuader les lecteurs et bibliothécaires médiévaux de chercher un nom plus autorisé à placer au fronton de ce monument. On en trouva deux.

Pierre de Tripoli

Le premier, Pierre de Tripoli, était — et demeure — un parfait inconnu, mais sa candidature était appuyée par nul autre que Cassiodore. Dans le huitième chapitre de ses *Institutions* divines, où il détaille les livres se rapportant aux épîtres apostoliques qu'il possède ou a vainement recherchés, il en évoque un qu'il attend :

Outre les trois semblables <volumes> de commentaires que nous avons dits, on raconte que Pierre, abbé de la province de Tripolitaine, a annoté les épîtres de saint Paul à l'aide d'extraits des œuvres du bienheureux Augustin, de façon à dévoiler le secret de son cœur par la bouche d'autrui ; et il les a si expertement adaptés chacun en son lieu, qu'on croirait cela mené à bien plutôt par les soins du bienheureux Augustin. Il est admirable, en effet, d'avoir éclairé ainsi l'un par l'autre, de telle manière que le désir de son propre cœur paraisse comblé sans avoir été mêlé d'aucun ajout de ses propres mots. Avec le secours de la grâce divine, celui-ci doit vous être envoyé d'Afrique, entre autres livres.⁽¹⁰⁾

La notice de Cassiodore paraît si ajustée à l'*Expositio* de Florus que la confusion était légitime. Elle remonte peut-être à une enquête de paternité menée à Cluny, sous l'abbatiate d'Odilon⁽¹¹⁾. Ce dernier offrit en effet à l'empereur Henri II (1014–1024) un

(10). « Post haec vero tria paria quae diximus commentorum, Petrus abbas Tripolitanae provinciae sancti Pauli epistulas exemplis opusculorum beati Augustini subnotasse narratur, ut per os alienum sui cordis declararet arcanum ; quae ita locis singulis competenter aptavit, ut hoc magis studio beati Augustini credas esse perfectum. mirum est enim sic alterum ex altero dilucidasse, ut nulla verborum suorum adiectione permixta desiderium cordis proprii complere videatur. qui vobis inter alios codices divina gratia suffragante de Africana parte mittendus est. » CASSIOD. *inst.* 1,8,9 (CASSIODORE : *Cassiodori Senatoris Institutiones divinarum et saecularium litterarum*, éd. par Roger Aubrey Baskerville MYNORS, Oxford 1937, p. 30,9–18).

(11). Contrairement à ce qu'estimait André Wilmart, qui jugeait que cette idée avait peut-être germé en Italie : André WILMART : « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 205–214, n. 2 p. 204. Mais les témoins qu'il mentionne à l'appui de cette hypothèse, pour être conservés en Italie, n'en proviennent pas tous ; ils sont plus récents, et en général l'attribution à Pierre de Tripoli y constitue un ajout (très) postérieur à la production du manuscrit. C'est le cas en particulier du VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 4950 [Fonte Avellana, s. XI, aurait appartenu à saint Pierre Damien], témoin de l'*Expositio* longtemps cité comme témoin de la compilation de Pierre de Tripoli : il porte certes le titre « Petri Tripolitani expositio... » (f. 1r) cité par Wilmart, mais d'une main qui est indéniablement de la fin du Moyen Âge, et qui s'inspire du passage de Cassiodore sur Pierre de Tripoli qu'une main du xv^e siècle a transcrit au verso d'un feuillet ajouté à la fin du codex (f. 234). Wilmart n'avait pas vu lui-même

L'*Expositio* augustinienne : un état de la question

exemplaire de l'*Expositio*, aujourd'hui BAMBERG, StaatsB., *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8), volume monumental⁽¹²⁾ dans lequel le long titre de Florus, toujours sans nom d'auteur, est précédé du fameux chapitre de Cassiodore. En regard du passage sur Pierre de Tripoli, on a même porté cette note marginale :

NOTA. Hic facundissimi Cassiodori narrat sententia, cuius subsequens liber, ex operibus beati Augustini sit collectus industria.

Le soin avec lequel on a intégré volontairement le chapitre de Cassiodore comme une préface à l'*Expositio*, et signalé par une annotation claire la raison qu'on avait de le faire, trahit le souci de ne pas laisser sans auteur une œuvre qu'on jugeait digne d'être remarquée.

Le rapprochement entre l'œuvre sans auteur des bibliothèques monastiques et l'auteur sans œuvre de Cassiodore a pu être fait également ailleurs et indépendamment — c'est ce qu'une étude plus exhaustive pourrait s'efforcer de déterminer —, mais le manuscrit d'Odilon de Cluny semble bien nous conserver la plus ancienne trace de cette idée. Elle était promise à une certaine fortune : l'attribution à Pierre de Tripoli se retrouve dans nombre de témoins manuscrits ultérieurs, soit qu'elle fasse partie intégrante de l'exemplaire dès l'époque de sa copie⁽¹³⁾, soit que des lecteurs ultérieurs l'aient ajoutée sous forme de notes. La restitution de l'*Expositio* à Florus par Mabillon ne put lui mettre un terme, et André Wilmart encore devait la battre en brèche⁽¹⁴⁾.

le manuscrit : il explique en avoir demandé une description au chapelain de Saint-Louis-des-Français (André WILMART : « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 [1926], p. 16-52, ici p. 30-32). Déjà Charlier notait : « Je ne sais pourquoi dom Wilmart croit cette attribution née en Italie, puisque seul le ms. de Saint-Pierre Damien [*sic*] est d'origine italienne. » (Célestin CHARLIER : « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », in : *Revue bénédictine* 57 [1947], p. 132-186, n. 3 p. 133).

(12). « 34,5 × 27,9 cm. 278 Bl. 2 Col. 40-46 Zeil. » d'après le catalogue de Friedrich LEITSCHUH/Hans FISCHER : *Katalog der Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Bamberg*, Bamberg 1887-1912, p. 106 (qui attribue l'*Expositio* à Odilon lui-même).

(13). Par exemple KÖLN, DomB., 73 — chapitre cathédral de Cologne, XII^e siècle — est probablement copié sur le manuscrit de Bamberg, car il contient lui aussi le chapitre entier de Cassiodore comme une préface à l'*Expositio* (f. iv-2v), avec la note marginale « Hic facundissimi... » soigneusement copiée en rouge en regard du passage sur Pierre de Tripoli (f. 2r). Wilmart, qui n'avait pas connaissance de cette note et qui pensait que l'attribution à Pierre de Tripoli était une idée italienne, estimait par conséquent que ce manuscrit dérivait peut-être d'un archétype italien : WILMART : *Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres*, n. 2 p. 204.

(14). André WILMART : « Le Mythe de Pierre de Tripoli », in : *Revue bénédictine* 43 (1931), p. 347-352.

Bède le Vénérable

En revanche d'autres manuscrits plus nombreux, et la quasi-totalité de la tradition éditoriale, attribuent l'*Expositio* de Florus à Bède le Vénérable. Outre la réputation et l'œuvre de Bède, bien propres à lui faire attribuer un travail de ce genre, on pouvait là encore appuyer cette attribution sur une référence bibliographique — et d'autant plus autorisée qu'elle émane de Bède lui-même. Celui-ci en effet, à la fin de son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, dresse la liste de ses propres ouvrages. Il commence par l'exégèse, en suivant l'ordre du canon des Écritures ; et aussitôt après ses commentaires sur les Évangiles, voici tout ce qu'il dit des épîtres pauliniennes :

Sur l'Apôtre, tout ce que j'ai pu trouver exposé dans les ouvrages de saint Augustin, j'ai pris soin de le copier ensemble et dans le bon ordre.⁽¹⁵⁾

La confusion était d'autant plus susceptible de se produire que, contrairement à celle de Pierre de Tripoli, la compilation augustinienne de Bède le Vénérable était effectivement conservée et diffusée. Mais elle était beaucoup moins répandue que l'*Expositio* : l'eût-elle voulu, une bibliothèque médiévale n'avait que rarement le moyen de comparer et distinguer les deux ouvrages l'un de l'autre.

Avant Mabillon, seul l'abbé du Mont Saint-Michel Robert de Torigny (1154–1186) connaît les deux, les compare et les distingue. Son *Prologue pour l'abrégé de l'Exposition des épîtres de l'Apôtre suivant Augustin* mérite d'être cité en entier :

Il existe certain livre d'immense ampleur, contenant ce que le bienheureux Augustin, dans ses livres ou ses lettres, a commenté de l'Apôtre. Cet ouvrage, d'aucuns l'appellent « le florus », parce qu'il est extrait des diverses œuvres du bienheureux Augustin, et comme cueilli parmi elles. Mais par qui cet ouvrage a-t-il été compilé et mis en ordre ? Beaucoup hésitent. Certains l'attribuent au prêtre Bède ; et cela, parce qu'à la fin de son histoire des Anglais, énumérant ses propres

(15). « In apostolum quaecumque in opusculis sancti Augustini exposita inueni, cuncta per ordinem transcribere curavi. » BEDA *hišt. eccl.* 5,24,2 (BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Historia ecclesiastica gentis Anglorum), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT/Philippe ROBIN, t. 3 [Sources Chrétiennes 491], Paris 2005 [désormais SC 491], p. 190,2,48–49). Les auteurs de cette traduction ont rendu « per ordinem transcribere » par « transcrire en respectant l'ordre », mais cette formulation peut laisser croire que la compilation respecterait l'ordre dans lequel Bède a trouvé ses passages augustinien. Au contraire, comme Florus le fit plus tard, Bède les a réordonnés pour leur faire suivre l'ordre canonique des versets pauliniens qu'ils commentent. C'est également le sens des mots « in ordinem digerere » dans le titre que Florus a donné à l'*Expositio* (cf. *supra*, page 11).

œuvres, il dit entre autres littéralement ceci : « Sur l'Apôtre, tout ce que j'ai pu trouver de dit sur les œuvres de saint Augustin, j'ai pris soin de le transcrire en bon ordre. » Par suite certains, reprenant les mots précités et bien d'autres qui lui sont conjoints dans la même histoire, les disposent en lieu et place d'un prologue de ladite collection des passages de saint Augustin, désireux de prouver par là que Bède est l'auteur de cet ouvrage. Pour ma part, je rejoins plutôt Cassiodore, sénateur et moine, homme très docte s'il en fut, dont on ne peut douter qu'il précède Bède dans l'ancienneté — pour ne pas dire dans la diversité de sa science — puisqu'il fut consul et apocrisiaire du roi des Goths Théodoric ; et parce que les annotations de Bède lui-même sur l'Apôtre, tirées des livres de saint Augustin, sont bien connues. Ce livre-là tout entier n'atteint même pas, par l'ampleur, la moitié de la seule Exposition de l'épître aux Romains qui se trouve dans cet ouvrage-ci. Quant à celui qui a mis en ordre la collection précitée, Cassiodore dans un de ses livres s'exprime ainsi : « On raconte que Pierre, abbé de la province de Tripolitaine, a annoté les épîtres de saint Paul à partir de chapitres des œuvres du bienheureux Augustin, de manière à dévoiler par la bouche d'autrui le secret de son cœur. Et il les a si expertement adaptés chacun en son lieu, qu'on croirait cela mené à bien plutôt par les soins du bienheureux Augustin. Il est admirable d'avoir éclairé ainsi l'un par l'autre de manière à paraître combler le désir de son propre cœur sans avoir mêlé aucun ajout de ses propres mots. »⁽¹⁶⁾

(16). « Est quidam Liber immensae magnitudinis, continens ea quae B. Augustinus in libris suis, sive epistolis, ex Apostolo sumpta exposuit. Hoc opus a quibusdam vocatur *Florus*, quia ex diversis opusculis beati Augustini excerptus, et quasi defloratus est. A quo autem illud opus collectum et ordinatum sit, plurimi dubitant. Quidam autem hunc Bedae presbytero ascribunt ; et hoc ideo, quia in fine historiae Anglorum enumerans opuscula sua, inter alia hoc ad verbum posuit : *In Apostolum quaecunque in opusculis sancti Augustini inveni dicta, per ordinem transcribere curavi*. Unde et quidam praedicta verba, et alia nonnulla in eadem historia sibi connexa assumentes, loco prologi praedictae collectioni sententiarum sancti Augustini ponunt, ex eo volentes probare Bedam auctorem hujus operis. Ego autem magis assentior Cassiodoro senatori et monacho, viro undecunque doctissimo, qui antiquitate temporis, ne dicam multiplici rerum scientia, utpote consul, apocrisiarius Theodorici regis Gothorum, Bedam praecedere non dubitandus est ; cum et ipsius Bedae adnotationes in Apostolum ex libris sancti Augustini vulgo habeantur. Qui liber totus non adaequatur magnitudine medietati solius expositionis epistolae ad Romanos, quae in hoc opere habetur. Qui autem praedictam collectionem ordinavit, Cassiodorus in quodam suo libro ita posuit. *Petrus abbas Tripolitanae provinciae, sancti Pauli Epistolas ex capitulis opusculorum B. Augustini subnotasse narratur, ut per os alienum sui cordis declararet arcanum. Quae ita singulis locis competenter aptavit ut hoc magis studio beati Augustini credam esse perfectum. Mirum est sic alterum ex altero dilucidasse, ut nulla verborum suorum adjectione permista desiderium cordis proprii complexse videatur*. De hoc opere exceptiones subsequentes fecimus ex majori parte librorum reliquorum B. Augustini, flores sententiarum iis adjecimus. » (Jacques-Paul MIGNE [comp.] : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, aconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt*

Ainsi, la connaissance qu'a Robert des deux compilations lui permet certes de rendre à Bède celle qui lui revient, la plus courte, mais il ne peut pour autant restituer l'*Expositio* à Florus de Lyon. Bien sûr, la candidature de Pierre de Tripoli bénéficie d'un soutien particulièrement illustre ; mais surtout, le nom de « Florus », dans l'esprit de Robert, n'est pas même celui d'une personne. Dès le XII^e siècle, la racine *flor-* a fait réinterpréter ce nom comme une sorte de synonyme de *florilegium*: quelque chose de plus qu'un nom commun, dans la mesure où il désigne un ouvrage en particulier, mais quelque chose de moins qu'un nom propre.

« Le Florus »

Car en cela le témoignage de Robert n'est pas isolé. Certains manuscrits de l'*Expositio* marquent, dans leurs rubriques, les grandes subdivisions « du florus »⁽¹⁷⁾, quand ils ne prennent pas la peine d'expliquer le fait plus longuement, comme dans le témoin du XIII^e siècle récemment identifié à Strasbourg :

Ce livre a été compilé par Bède le Vénérable, prêtre et docteur des Anglais, à partir des divers livres de l'évêque saint Augustin, de ce qu'il disait sur les épîtres du bienheureux apôtre Paul ; et on l'appelle « le Florus » en raison de sa beauté, de sa douceur, de sa suavité, de son utilité, de son édification, de sa grâce et doctrine spirituelles : et le fait que son auteur n'a presque rien ajouté de lui-même, mais a tout rassemblé à partir des propos du docteur précité, et l'a joint dans le corps de ce volume, y est démontré à l'évidence par la continuité de la lecture.⁽¹⁸⁾

D'un côté, de tels témoignages soulignent bien l'oubli complet dans lequel était tombé Florus de Lyon : on n'imaginait même plus que ce mot de « Florus », que

Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844-1864 [désormais *PL*], t. 202, col. 1319C-1320D).

(17). Wilmart signale la formule « Explicit prima pars flori » dans AVRANCHES, BM, 80, f. 217r [Mont Saint-Michel, s. XII^{ex}], où elle marque la fin de l'in I Cor (WILMART : *La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, n. 3 p. 19) ; et la formule « Tercia pars Flori » dans les témoins CAMBRAI, BM, 535 (494) ; BRUGGE, Stadsb., 82 (qui complète BRUGGE, Stadsb., 79) ; SAINT-OMER, BM, 24 (qui complète SAINT-OMER, BM, 25 et SAINT-OMER, BM, 208) (WILMART : *La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, n. 1 p. 24). On retrouve la même formule à la fin de PARIS, BNF, lat. 15600 [Sorbonne, s. XII].

(18). « Liber iste compilatus est a beda uenerabili presbytero et doctore anglorum de diuersis libris sancti augustini episcopi ex his quae dixerat in epistolis beati pauli apostoli, et appellatur florus ex merito suae pulcritudinis, dulcedinis, suauitatis, utilitatis, aedificationis, spiritualis gratiae et doctrinae, ubi auctor de suo nil penitus admiscuisse, sed de praefati doctoris dictis omnia collegisse, et in corpus huius uoluminis nexuisse, serie lectionis manifeste probatur. » (STRASBOURG, BNU, Ms. o. 309, f. 1r, a : cité par Brandon W. HAWK : « The *Expositio in Epistolas Beati Pauli ex operibus S. Augustini* by Florus in Strasbourg, BNU Ms. o. 309 », in : *Revue bénédictine* 124.1 [2014], p. 109-113, ici p. 109).

l'on trouvait dans certains manuscrits, pouvait être le nom de quelqu'un. D'un autre côté, et en raison directement inverse, ils soulignent à quel point l'*Expositio* était alors devenu un classique et un ouvrage de référence. La lexicalisation du nom « florus » pour désigner l'*Expositio* correspond à une métonymie fort ordinaire, la même qui nous fait dire aujourd'hui « le Larousse », « le Gaffiot », « le Cottineau », mais le phénomène ne peut se produire que si un groupe suffisamment nombreux parle assez habituellement d'un même livre. Robert de Torigny, sur la question de son attribution, semble d'ailleurs se faire l'écho de conversations : l'on hésite, les avis sont partagés. L'*Expositio* était alors un livre auquel on se référait, dont on discutait, sur l'origine duquel on s'interrogeait et l'on débattait entre confrères. En ce sens l'*Expositio* possède, avant même les périodes moderne et contemporaine, une véritable historiographie médiévale.

1.3 L'*Expositio* rendue à Florus

1.3.1 De Mabillon à Wilmart

C'est donc une certaine confusion et une discussion ancienne que vient résoudre la *Disquisitio* de Jean Mabillon :

- Jean MABILLON : « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hæctenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21

André Wilmart en a donné un résumé qui marque bien comment Mabillon trancha la question⁽¹⁹⁾. Il fut le premier à poser nettement l'existence de trois compilations pour trois compilateurs distincts : c'était la condition préalable pour déterminer le sort de chacune, pour comprendre par quels biais les noms de Bède et de Pierre de Tripoli s'étaient substitués à celui de Florus, dans certaines branches de la pléthorique tradition de l'*Expositio*. Au terme de la démonstration de Mabillon, la compilation de Pierre de Tripoli était perdue (elle l'est toujours), Bède recevait la « petite » *Collectio*, inédite car peu diffusée (deux témoins manuscrits connus de Mabillon, douze à ce jour⁽²⁰⁾), tandis

(19). WILMART : *La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, p. 23-24.

(20). Gert PARTOENS : « The manuscript transmission of Bede's Augustinian commentary on the Letters of Saint Paul », in : Emanuela COLOMBI (éd.) : *La trasmissione dei testi patristici latini : problemi e*

que Florus de Lyon, par des titres implacables, rentrait en possession de la grande *Expositio*.

Autre condition préalable, il fallait que Florus fût un peu sorti de l'oubli complet où il gisait quelques siècles plus tôt. Nous avons vu dans l'introduction de ce travail les étapes de cette résurrection, à la faveur en particulier de la querelle sur la grâce qui avait ramené dans la lumière celle du IX^e siècle, et de la découverte des compilations dites « des Douze Pères » par Pierre-François Chifflet. À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, grâce à ce long cheminement et à la *Disquisitio* de Mabillon, Florus s'est acquis une certaine célébrité dans les milieux érudits français, et spécialement auprès des mauristes⁽²¹⁾.

Mais tout le monde ne lit pas Mabillon. Si elle a fait taire à peu près tous les tenants d'autres attributions, sa *Disquisitio* n'a pas fait disparaître pour autant les erreurs d'attribution, comme Wilmart l'a bien montré en récapitulant encore une quinzaine d'aléas historiographiques entre Mabillon et lui-même⁽²²⁾. En traitant conjointement et distinctement la *Collectio* de Bède et l'*Expositio* de Florus, les interventions d'André Wilmart dans les années 1920 ont donc formé comme une nouvelle *disquisitio*, qui devait préparer la découverte de Charlier.

Pour pouvoir aborder sereinement la *Collectio* de Bède toujours inédite, Wilmart commença par refaire toute l'histoire littéraire de la question depuis Cassiodore. C'est la première partie de l'article fondateur déjà cité :

- André WILMART : « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 16-52

Au terme de cet état de la question, la situation est plus claire encore que ne l'avait laissée Mabillon. Les trois compilations, les trois compilateurs, sont d'autant mieux distingués que les voies de leur confusion sont mises au jour et débrouillées. Pierre de Tripoli est dépouillé de tout exemplaire⁽²³⁾ et, pour donner aux bibliographes le moyen de bien distinguer la *Collectio* de Bède de l'*Expositio* de Florus, il ne reste somme toute qu'à bien les décrire l'une et l'autre.

prospettive. Atti del colloquio internazionale, Roma, 26-28 ottobre 2009 (Instrumenta patristica et mediaevalia 60), Turnhout 2012, p. 201-251, ici p. 216-225.

(21). Introduction, I.1 page vii *sqq.*

(22). WILMART : *La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, p. 24-32.

(23). Même si Wilmart devra encore y revenir et enfoncer le clou cinq ans plus tard : WILMART : *Le Mythe de Pierre de Tripoli*.

L'*Expositio* augustinienne : un état de la question

Le reste de ce premier article est donc consacré à identifier quatre exemplaires de la *Collectio* de Bède, puis à détailler sa structure et les extraits dont elle se compose. L'*Expositio* se voit consacrer un second volet, paru dans le second fascicule du même volume de la *Revue bénédictine*:

- André WILMART : « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 205-214

En résumant à grands traits sa tradition manuscrite, Wilmart observe une diffusion sensiblement plus importante au XII^e siècle, spécialement dans le réseau cistercien, avant une désaffection dont, à l'âge des écoles, aurait pâti l'*Expositio* en même temps que le genre qu'elle représentait. S'il est certain qu'elle a été spécialement en faveur auprès du XII^e siècle cistercien, la « raréfaction » ultérieure des témoins est surtout relative à ce pic de production. Sur les quatre-vingt témoins conservés connus de moi⁽²⁴⁾, une trentaine remonte à cette époque, certes⁽²⁵⁾ ; mais cela en laisse une cinquantaine qui furent copiés en d'autres siècles, et seulement une petite dizaine d'entre eux sont plus anciens. En outre la publication incunable, et les autres éditions qui se succédèrent au XVI^e siècle, attestent que les imprimeurs croyaient alors au succès commercial de l'ouvrage.

Les catalographes modernes, explique encore Wilmart, ont eu d'autant plus de mal à identifier les exemplaires de l'*Expositio* qu'ils avaient parfois affaire à des volumes dépareillés :

Par exemple, la distribution ROM.–I COR., II COR.–HEBR. est fort répandue, mais cette autre n'est point rare : ROM., I–II COR., GAL.–HEBR.

[*En note* :] On pouvait adopter l'une ou l'autre division, selon qu'on désirait avoir deux grands volumes ou trois moindres. L'ouvrage est tel que deux ou trois grandes parties étaient à peu près égales, respectivement.⁽²⁶⁾

(24). La liste la plus complète qui ait été publiée n'est pas exempte d'erreurs : manuscrits mal identifiés, mal datés, ou cités comme témoins de l'*Expositio* alors qu'ils contiennent d'autres textes (Johannes HEIL : *Kompilation oder Konstruktion? Die Juden in den Pauluskommentaren des 9. Jahrhunderts* [Forschungen zur Geschichte der Juden, Abteilung A : Abhandlungen 6], Hannover 1998, p. 403-405). Je tiens à jour une liste des témoins avec quelques informations minimales (datation, origine/provenance, teneur) sur mon carnet de recherche.

(25). Thomas FALMAGNE : « Les Cisterciens et les nouvelles formes d'organisation des florilèges aux 12^e et 13^e siècles », in : *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 55 (1997), p. 73-176, ici p. 144.

(26). WILMART : *Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres*, p. 206.

En réalité les exemplaires complets de l'Expositio présentent quatre grands types de distribution, en un, deux, trois ou même quatre tomes, s'efforçant en effet de ménager des volumes de texte à peu près égaux⁽²⁷⁾:

1	in Rm – in Hbr 100%			
2	in Rm – in I Cor ≈ 50-55%		in II Cor – in Hbr ≈ 45-50%	
3	in Rm ≈ 30%	in I Cor – in II Cor ≈ 30%	in Gal – in Hbr ≈ 40%	
4	in Rm ≈ 30%	in I Cor – in II Cor ≈ 30%	in Gal – in Col ≈ 20%	in I Th – in Hbr ≈ 20%

L'Expositio représente un volume de texte monumental : il était donc assez naturel de vouloir la couper en plusieurs tomes plus maniables. Si l'on ouvrait le livre au milieu, la frontière logique entre l'in I Cor et l'in II Cor n'était pas loin : on obtenait ainsi facilement deux volumes de même taille. Mais on a pu vouloir subdiviser encore ; ou bien être gêné de voir ainsi séparées les deux épîtres aux Corinthiens. Le fait que l'épître aux Romains d'une part et les deux aux Corinthiens ensemble d'autre part représentent des volumes à peu près égaux incitait alors à placer une limite entre ces deux ensembles ; et le reste pouvait à loisir former ensemble un troisième tome un peu plus gros, ou bien être lui-même scindé en deux volumes plus petits. Comme elle présentait l'avantage de ménager à la fois les volumes de texte et la logique du corpus paulinien, cette solution semble avoir bénéficié d'une certaine faveur.

Souvent, les descriptions trop sommaires de certains catalogues ne permettent pas de deviner quelle est exactement la teneur du manuscrit. Wilmart lui-même a pu s'y tromper : l'exemplaire de Hartmut de Saint-Gall, SANKT-GALLEN, StiftsB., 279 + SANKT-GALLEN 281 + SANKT-GALLEN 280, représente pour lui le type des exemplaires en trois tomes⁽²⁸⁾, alors qu'il s'agit en réalité d'un exemplaire en quatre tomes dont le troisième est perdu. Du fait du volume monumental de l'Expositio, un recensement

(27). Pour ses quatre tomes, l'édition critique en cours a adopté le découpage suivant : 1°) in Rm; 2°) in I Cor; 3°) in II Cor – in Phil; 4°) in Col – in Hbr. La répartition en trois tomes selon un schéma «1°) in Rm; 2°) in I Cor; 3°) II Cor–in Hbr», évoquée par dom Franssen, paraît sans exemple dans la tradition et, par rapport aux volumes des textes, n'a pas la vraisemblance pour elle (Paul-Irénée FRANSSEN : « Le florilège augustinien de Florus de Lyon », in : *Saint Augustin et la Bible. Actes du colloque de l'université Paul-Verlaine-Metz (7-8 avril 2005)*, sous la dir. de G. NAUROY/M.-A. VANNIER, Bern et al. 2008, p. 312-324, ici p. 317).

(28). WILMART : *La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, n. 1 p. 24 ; WILMART : *Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres*, n. 4 p. 206-207.

de ses témoins doit tenir compte des déficits de ce genre ; mais aussi d'éventuels redécoupages d'exemplaires postérieurs à leur copie. Ainsi, le célèbre témoin de Corbie copié par Jean le Borgne en 1164, PARIS, BNF, *lat.* 11575–*lat.* 11576, est en réalité un exemplaire pandecte qu'on a redécoupé en deux volumes, entre la page de titre de l'in II Cor et son *incipit*⁽²⁹⁾.

Un peu plus tard, après des comparaisons entre exemplaires que Delisle n'avait pas faites, Wilmart confirmait l'opinion que ce dernier s'était forgée de LYON, BM, 484: c'était sans doute un manuscrit original de l'*Expositio*, au moins partiellement copié de la main de Florus ; le « brouillon » de l'œuvre, dont le manuscrit de Mannon de Saint-Oyen, TROYES, BM, 96, était visiblement la « mise au net »⁽³⁰⁾.

1.3.2 Célestin Charlier

En 1945, la découverte de Charlier est venue aussi bien confirmer ces diagnostics que renouveler profondément la question, en apportant la « preuve apodictique », « matérielle, presque brutale », de l'identité de Florus de Lyon, du compilateur de l'*Expositio*, et de l'annotateur de nombreux manuscrits carolingiens de Lyon⁽³¹⁾. Le premier article, destiné surtout à annoncer la découverte et déduire immédiatement ses enjeux, ne fournissait que trois exemples de la parfaite coïncidence entre les signes d'extraction disséminés dans les manuscrits augustinien de la cathédrale de Lyon, et des extraits compilés par l'auteur de l'*Expositio*.

Trois exemples minimaux, mais suffisamment probants. Le compilateur marquait sur son manuscrit d'Augustin les extrémités de l'extrait qu'il entendait définir, au moyen de crochets opposés en miroir ; il en retirait les passages qui ne lui paraissaient pas

(29). Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'exemplaire coupe l'*Expositio* en deux moitiés, entre les deux épîtres aux Corinthiens, mais plusieurs indices montrent qu'on l'a conçu initialement comme un exemplaire pandecte. Dans le premier volume, on trouve au f. 135v une signature xvii^s. Le texte de l'in I Cor s'achève en bas du f. 142v (septième feuillet du cahier suivant) ; puis le f. 143r est vierge, et le f. 143v porte l'*explicit* de l'in I Cor et le titre de l'in II Cor, en grandes capitales et en pleine page : c'est là-dessus que s'achève PARIS *lat.* 11575. PARIS *lat.* 11576 commence directement à la suite, à l'*incipit* de l'in II Cor, sans titre ; et sa première signature conservée, f. 40v, est le numéro xx^siii^s. La continuité entre les deux volumes est donc parfaite. Réunis, ils forment un volume de deux cent soixante-quatre feuillets : un gros livre, certes, mais sensiblement moins volumineux que les pandectes du ix^e siècle.

(30). André WILMART : « L'Exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 73-76.

(31). Célestin CHARLIER : « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », in : *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon 1945, p. 71-84 ; CHARLIER : *La Compilation augustinienne...*

pertinents au moyen de crochets similaires, mais ornés de points, d'une manière assez semblable à nos « points de suspension ». On obtenait ainsi un texte prédécoupé, comme ceci :

passage non retenu ∟ début de l'extrait... interruption ∟ passage non retenu
 ∟ reprise pour un deuxième passage retenu... nouvelle interruption ∟ nouveau
 passage non retenu ∟ nouvelle reprise pour un troisième passage... fin de l'ex-
 trait ∟ passage non retenu

Ces crochets ∟ et ∟ qu'utilise Florus ne sont pas inconnus par ailleurs. Isidore de Séville appelle *paragraphus* et *positura* ces signes critiques, qu'il dit destinés à séparer des éléments d'un texte :

- ∟ Paragraphus ponitur ad separandas res a rebus, quae in conexu concurrunt, quemadmodum in Catalogo loca a locis et [regiones a] regionibus, in Agone praemia a praemiis, certamina a diversis certaminibus separantur.
- ∟ Positura est figura paragrapho contraria et ideo sic formata, quia sicut ille principia notat, ita ista fines a principiis separat.⁽³²⁾

Enfin, en regard de cet appareillage ingénieux, le compilateur marquait dans la marge l'épître paulinienne que cet extrait devrait commenter, au moyen de sigles remarquablement stables :

Rm	ROM·	Gal	GAL·	I Th	THESS·I·	II Tim	TIM·II·
I Cor	COR·I·	Eph	EPH·	II Th		Tit	TIT·
II Cor	COR·II·	Phil	PHIL·		THESS·II·	Phlm	PHILEM·
		Col	COLSS·	I Tim	TIM·I·	Hbr	HBR·

Les coïncidences observées par Charlier concernent à la fois les termes des passages retenus, mais aussi l'assignation de l'extrait ainsi défini à une épître en particulier : le manuscrit préparatoire mentionne, par exemple, l'épître aux Galates, et on retrouve le même extrait, composé des mêmes passages retenus, dans la partie de l'*Expositio* consacrée à l'épître aux Galates.

Mais c'est le second article de Charlier, surtout, qui présenta en détail la méthode du compilateur, à travers un cas particulièrement complexe et qui la poussait dans

(32). Wallace Martin LINDSAY (éd.) : *Isidori Hispalensis Etymologiarum sive Originum libri XX*, t. 1 : *Libros I-X continens* (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis), Oxonii 1911, lib. I, cap. xxi, p. 48-49.

ses derniers retranchements. Charlier prend l'exemple du commentaire de I Cor 15,4–8, formé essentiellement de passages tirés d'AVG. *cons. euang.*: un traité dont Lyon conserve un exemplaire en onciale, LYON, BM, 478. Charlier numérote, dans l'ordre du texte d'Augustin, les passages que le compilateur y a marqués pour extraction. Je résume en ne portant ici que les signes d'extraction⁽³³⁾:

- | | |
|--|-------------------------------|
| (1.) k' ⸏ ... ʹ | (11.) k' ... ʹ |
| (2.) ⸏ ... ʹ | (12.) ⸏ ... ʹ |
| (3.) ⸏ ... ʹ | (13.) ... |
| (4.) (k' ⸏COR·[I·])→ ⸏⸏⸏ ... ʹ⸏ | (14.) k' ⸏ ... ʹ ^f |
| (5.) (,,k')→ ⸏ ... ʹ ... ⸏ ... ʹ ... ⸏ ... ʹ ... ʹ ... ʹ ... | (15.) ⸏ ... |
| ⸏ ... ʹ | (16.) k ... ʹ |
| (6.) ⸏ ... ʹ | (17.) ... |
| (7.) ⸏ ... ʹ | (18.) k ... ʹ |
| (8.) ⸏ ... ʹ | (19.) ... |
| (9.) k' ⸏ ... ʹ | (20.) k ... ʹ |
| (10.) ⸏⸏⸏ ... ʹ | |

Comme le souligne Charlier, le fonctionnement d'un pareil système n'apparaît pas d'emblée, d'autant qu'il est dispersé en trois lieux très distants du manuscrit source : les passages 1–3 proviennent des f. 107v–108r, les passages 4–8 des f. 170r–170v, les passages 9–20 des f. 181v–182r — et dans les intervalles, d'autres systèmes de signes préparent d'autres passages pour d'autres extraits de l'*Expositio*.

En réalité le système est si complexe, dans ce cas précis, qu'il ne se comprend bien qu'à partir de ce qu'en a fait le compilateur, l'extrait finalement mis au propre dans l'*Expositio*. Celui concatène les vingt passages dans cet ordre :

9, 4, 10, 11, 12, *, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 1, 2, 3, 15, 16, 17, 18, 19, 20, †

Il faut également remarquer que les passages 11, 13, 15, 17 et 19 (en italique) ont été copiés sous la forme de lemmes pauliniens. En effet Augustin y cite brièvement la péricope paulinienne que commente l'extrait, respectivement les versets 5b, 6, 7a, 7b, et 8 : présentés comme des lemmes, ces citations prolongent le lemme placé en tête de

(33). L'expression (...)→ ... désigne ce que Florus a porté « dans la marge à la hauteur » d'un autre signe placé, lui, dans le corps du texte : (k' ⸏COR·[I·])→ ⸏⸏⸏ signifie que la marge porte un k' et un ⸏COR·[I·] dans la marge en regard du crochet ⸏⸏⸏ porté dans le texte.

l'extrait, les versets 3b–5a. Enfin, entre les passages 12 et 5 (emplacement signalé par une astérisque), le compilateur a glissé un extrait d'une autre œuvre d'Augustin, les *Quaestiones in Genesin*, pour alimenter le commentaire du verset 5b ; et pour compléter le commentaire du verset 8, il a ajouté à la fin (†) un passage du *Contra Faustum*⁽³⁴⁾.

Le compilateur a donc recomposé, à partir des vingt passages d'AVG. *cons. euang.* décrits ci-dessus et de deux exogènes, un commentaire lemmatisé continu des versets 3b–8 :

- LEMME : VERSETS 3b–5a.
Passages 9, 4, 10.
- PASSAGE 11 = VERSET 5b.
Passage 12, extrait d'AVG. *quaest. Gen.*, passages 5, 6, 7, 8.
- PASSAGE 13 = VERSET 6.
Passages 14, 1, 2, 3.
- PASSAGE 15 = VERSET 7a.
Passage 16.
- PASSAGE 17 = VERSET 7b.
Passage 18.
- PASSAGE 19 = VERSET 8.
Passage 20, extrait d'AVG. *c. Faust.*

Cette recomposition utilise les vingt passages d'AVG. *cons. euang.* en « séquences » de plusieurs passages. Ces séquences sont replacées dans l'ordre du texte paulinien, mais leurs passages constitutifs, eux, respectent bien l'ordre original du texte augustinien : 10–11–12 ; 5–6–7–8 ; 13–14 ; 1–2–3 ; 15–16–17–18–19–20. Un seul passage, donc, est déplacé isolément : le passage 4, inséré entre les passages 9 et 10–12, de la même manière que l'extrait d'AVG. *quaest. euang.* est inséré entre les passages 10–12 et 5–8.

Florus s'efforce de préparer sur son manuscrit source aussi bien ces continuités que ces irrégularités. La séquence 1–3 est préparée selon la méthode qui lui est ordinaire : un système très visuel marquant ƒ début, interruption, ƒ (passage écarté), ƒ reprise,

(34). Charlier néglige de le signaler : après le passage 20, le commentaire augustinien continue encore sur quelques lignes, et le lemme paulinien suivant (versets 9–10a) n'intervient qu'ensuite. Ces quelques lignes d'intervalle sont tirées d'AVG. *c. Faust.* 12,47 (J. ZYCHA [éd.] : *Sancti Aureli Augustini Opera. Sect. VI*, t. 1 : *De utilitate credendi. De duabus animabus contra Fortunatum. Contra Adimantum. Contra epistulam Fundamenti. Contra Faustum* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 25/1], Wien 1891 [désormais *CSEL* 25¹], p. 376,18–23). Le manuscrit d'AVG. *c. Faust.* sur lequel travaillait Florus est conservé : il a appartenu à Leidrat et conserve, f. 33r,4–8, la préparation de cet extrait (ƒ ... ƒ ergo ƒ ... ƒ) soigneusement balisée d'un sigle COR·I· dans la marge.

interruption, ʹ (passage écarté), ʹ reprise et fin ʹ, où les interruptions et reprises sont concaténées par des crochets « de suspension », crochets symétriquement marqués de deux points à l'angle. La séquence 5–8 est marquée de la même façon, avec un raffinement supplémentaire : son *incipit* enchaîne une succession rapide de sélections et de pauses très brèves. Le compilateur n'a pas jugé nécessaire de les marquer par les crochets « de suspension » : des crochets ordinaires, mais de plus petit module, y suffisaient amplement :

ʹ Nam ʹ illos quos apostolos nominavit · ʹ non ʹ iam
ʹ duodecim sed undecim ʹ diceret · sicut ʹ nonnul
li etiam codices [*etc.*]⁽³⁵⁾

Ces crochets de petit module sont aussi un signe courant dans les préparations. Ils remplacent souvent les « crochets de suspension » lorsque, comme ici, le point de reprise est très peu distant du point d'interruption : lorsque le copiste ne peut pas manquer de repérer immédiatement, au moment où il s'interrompt, l'endroit où il devra reprendre. Parfois, néanmoins, Florus use de crochets de suspension même dans ces circonstances. Les crochets de petit module sont plus spécialement utilisés pour extirper un mot de liaison, ou pour supprimer de brefs *obiter dicta*. Leur rôle est alors de purger l'extrait des scories syntaxiques ou lexicales qui marquent, dans le texte original, son intégration à un plus vaste contexte voué à devenir insaisissable dans la compilation.

Ailleurs, les choses se compliquent. Les entorses à la méthode habituelle s'expliquent d'abord parce que le compilateur a hésité sur le moyen de signaler les passages qui devaient devenir des lemmes. En effet si l'on observe la séquence 15–20, on s'aperçoit qu'en réalité elle reprend l'intégralité du passage augustinien, sans en rien retirer. Ce que le compilateur a marqué — et ce que Charlier a compté —, c'est l'alternance des citations de l'Apôtre et du commentaire personnel d'Augustin, puisqu'il destinait les premières à devenir des lemmes et le second à former le corps du texte :

(35). LYON 478, f. 170v,4–6. Le découpage des lignes est respecté.

LYON 478, f. 181v,21–182r,1	TROYES 96, f. 149v,b,28–33
(15.) Ɔ postea inquit(;) apparuit iacobo(;) (16.) ^k Ɔ non tunc autem primum accipere debemus uisum esse a iacobo(;) sed aliqua propria manifestatione singulariter(;) Ɔ (17.) deinde apostolis omnib(;) (18.) ^k nec illis tunc primum(·) sed die ascensionis suae(;) Ɔ (19.) nouissimo autē omnium inquit quasi abortiuo· apparuit mihi(;) (20.) ^k Ɔ sed hoc iam de caelo(;) post non paruum tempus ascensionis suae(;) Ɔ	(15.) DEINDE UISUS EST IACOBO; (16.) Non tunc autem primum accipere debemus uisum esse a iacobo; sed aliqua propria manifestatione singulariter; (17.) DEINDE APOSTOLIS OMNIBUS; (18.) Nec illis tunc primum· sed die ascensionis suae; (19.) NOUISSIME AUTEM OMNIUM TAMQUAM ABORTIUO; UISUS EST ET MIHI; (20.) Sed hoc iam de caelo; post non paruum tempus ascensionis suae;

La séquence 15–20 forme donc un extrait continu, d'ailleurs dûment borné par un crochet de début et un crochet de fin, au sein duquel l'alternance Apôtre/Augustin est marquée par des sous-découpages à la méthode atypique : aucun signe pour les lemmes pauliniens, une opposition ^k ... Ɔ pour les passages proprement augustinien, avec quelques entorses qui signalent sans doute des tâtonnements du compilateur. À lire les deux textes en regard, on comprend donc bien pourquoi Florus a changé sa méthode. Ici, il ne s'agissait pas vraiment de découper le texte augustinien en passages retenus ou écartés, mais seulement de « sur-marquer », dans un passage intégralement retenu, les passages qui formeraient des lemmes de l'*Expositio*: dans ces passages en effet on prendrait soin de substituer, à la Vieille-Latine d'Augustin, la traduction Vulgate de l'Apôtre — d'où les variantes textuelles qu'on peut constater dans le tableau...

Le même phénomène explique le marquage étrange de la séquence 13–14, où le passage 13 subit la même transformation⁽³⁶⁾: là non plus, Florus n'a rien retiré du texte augustinien entre les passages 13 et 14. Même remarque pour le traitement particulier du passage 11, également un lemme, dans la séquence 9–12. Enfin le déplacement du seul passage 4 et son insertion entre les passages 9 et 10 est préparée par l'invention, purement conjoncturelle et ponctuelle, d'un système de symboles symétriques directement inspiré du principe des crochets de suspension :

$${}^k\text{Ɔ} \dots (9.) \dots \text{Ɔ}^{\text{m}} \quad \leftrightarrow \quad \text{m}^{\text{m}}\text{Ɔ} \dots (4.) \dots \text{Ɔ}^{\text{m}} \quad \leftrightarrow \quad \text{m}^{\text{m}}\text{Ɔ} \dots (10.) \dots \text{Ɔ}$$

(36). Le texte d'Augustin, « deinde apparuit plusquam quingentis fratribus simul » (LYON 478, f. 181v,16), devient dans l'*Expositio* le texte Vulgate de Paul, un peu prolongé : « deinde uisus est : plusquam quingentis fratribus simul. Ex quibus multi manent usque adhuc : quidam autem dormierunt » (TROYES 96, f. 149v,b,15–17).

Il est très rare que les extraits, et *a fortiori* leurs préparations lorsqu'elles sont conservées, atteignent un tel niveau de complexité. Ils sont en général très simples, se contentant d'un \lrcorner *incipit* et d'un *explicit* \llcorner , avec parfois une interruption, \llcorner ou plusieurs, \lrcorner et parfois l'extraction \llcorner aussi \lrcorner de tel ou tel détail trop contextuel. La constante est l'indication, dans la marge, au moyen d'un sigle paulinien typique de Florus (ROM·, COR·I·, COR·II·, etc.), de l'épître paulinienne que cet extrait commentera dans l'*Expositio*.

S'ils ne sont pas représentatifs, en termes de fréquence d'usage, de la méthode habituelle de Florus, les extraits et préparations particulièrement complexes sont, en revanche, particulièrement symptomatiques des intentions du compilateur et de la souplesse de sa méthode. Florus n'a pas seulement l'intention de moissonner mécaniquement tout ce qu'Augustin a dit de chaque phrase de l'Apôtre, une phrase après l'autre. Moyennant un minutieux travail de marqueterie, le texte d'Augustin se prêtait ici à un commentaire suivi de six versets, lui-même structuré comme un commentaire lemmatisé. Encore fallait-il s'apercevoir que l'occasion s'en présentait, c'est-à-dire être à l'affût de pareilles occasions, avoir l'intention de les saisir, et enfin avoir les moyens techniques d'exécuter ce travail délicat. Et quant à ce dernier point, il fallait avoir eu l'idée des crochets de suspension se répondant par un symbole symétrique, les deux points, pour concevoir à l'occasion un système alternatif à usage unique, les crochets à trois apostrophes et les crochets à éclairs en miroir : il fallait, en somme, être Florus.

J'ai signalé ailleurs⁽³⁷⁾ l'exemple similaire d'un long commentaire lemmatisé de Gal 4,21–31, que Florus a formé pour l'*Expositio*⁽³⁸⁾ à partir d'un long passage du livre 15 de *La Cité de Dieu* où Augustin ne suivait pas l'ordre du texte de Paul. Florus a découpé le passage en dix tronçons, et les a réordonnés pour leur faire commenter six lemmes successifs dans le « bon » ordre — non sans importer, à cette fin, deux passages pertinents sur les mêmes lemmes, qu'il est allé chercher dans le livre 16. Dans la progression générale du commentaire sur les Galates de l'*Expositio*, ce long commentaire continu de dix versets forme une sorte de détour : il intervient après un extrait commentant Gal 4,19 (exc. 87) mais, après lui, Florus remonte aux versets 22–24 — dont le lemme

(37). Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Les centons augustinien de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustinien et patristiques* 60.2 (2014), p. 349–379, n. 30 p. 365.

(38). FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in Gal exc. 88 (Paul-Irénée FRANSEN et al. [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolam beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolam ad Galatas, Ephesios et Philippenses* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B], Turnhout 2011 [désormais CCCM 220B], p. 264–267).

est reproduit après une mention « Item de eadem lectione » — pour les faire commenter par une nouvelle série d'extraits, plus simples (exc. 89–93), et poursuivre ensuite le déroulement tranquille des versets. Malheureusement, nous n'avons pas le manuscrit source de Florus pour cette partie d'*AvG. civ.* et ne pouvons donc vérifier le système qu'il avait adopté alors pour préparer les interventions et l'import des deux passages distants. Mais il reste dans les manuscrits annotés par Florus d'autres exemples qui mettent sa méthode à l'épreuve, et nous aurons l'occasion d'en voir dans la suite de nos études.

1.4 L'*Expositio*: problèmes actuels

1.4.1 Vers l'édition critique

Le projet même d'une édition critique de l'*Expositio* a été influencé par l'existence de matériaux de première main. En faisant l'histoire littéraire de l'*Expositio*, en la décrivant et en résumant ses impressions de la tradition médiévale, Wilmart avait souligné l'importance de « l'exemplaire lyonnais » LYON, BM, 484, le « brouillon », et de TROYES, BM, 96, la « mise au net ». En ajoutant à cela la découverte par Charlier de la documentation du compilateur et de sa méthode, on disposait de moyens exceptionnels pour établir le texte de l'œuvre dans sa première vérité, tel exactement qu'il était sorti des mains de son auteur.

Cela passait d'abord par une étude approfondie du manuscrit original, dont on ne peut que résumer les conclusions :

- Louis HOLTZ : « Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 270–315

LYON, BM, 484 + PARIS, BNF, *Baluze* 270, f. 72^{bis}–73 est la seconde moitié du manuscrit original de l'*Expositio*, contenant toute la séquence des commentaires in II Corin Hbr. Il est constitué de vingt-neuf cahiers comptant de deux à dix feuillets ; et le premier cahier conservé est numéroté XXXII. Il reste exploitable dans sa plus grande partie, bien qu'il ait été endommagé dans l'incendie qui, certainement, a causé la perte de la première moitié, les cahiers I–XXXI, contenant l'in Rm et l'in I Cor⁽³⁹⁾.

(39). Pour simplifier l'expression, on pourrait appeler Λ cet exemplaire original quand il était complet, et λ sa première moitié désormais perdue, répondant ainsi au sigle L par lequel l'édition critique en cours désigne la partie conservée.

Ce document rare nous permet de saisir l'œuvre dans les dernières étapes de son élaboration. Cet exemplaire fut la première tentative de mettre au net l'œuvre finale, la première tentative de copier les extraits augustinien en bon ordre, de manière à former le texte du commentaire tel que Florus le concevait ; et c'est sur cet exemplaire que l'auteur a fait tous les ajustements : ce sont, pour ainsi dire, les premières « épreuves » de l'*Expositio*, corrigées de la main de l'auteur.

Louis Holtz montre que quatre personnes se sont réparti la copie : trois anonymes, qu'il baptise *A*, *B* et *C*, et Florus lui-même. La main un peu lourde de *C* satisfaisait peu Florus, qui le reprend à plusieurs reprises ; mais les deux autres sont extrêmement proches de Florus lui-même, ce qui explique que, longtemps, on n'a cru avoir affaire qu'à deux copistes. *B* surtout apparaît comme un proche de Florus, puisque tous deux se sont partagé la copie des traités de Florus sur la prédestination dans PARIS, BNF, *lat.* 2859, leur exemplaire d'auteur⁽⁴⁰⁾.

Après la copie proprement dite du texte de l'*Expositio*, Florus en a personnellement relu la ponctuation et l'orthographe, sur toute la longueur du manuscrit. La mise au point de l'*Expositio* dans LYON 484 passe également par la suppression *a posteriori* de certains extraits ou passages (neuf, dont deux ont ensuite été rétablis), que Florus a encadrés et marqués d'un sigle DIM' (« dimitte »), ou bien au contraire des additions (trente-six), que Florus a transcrites lui-même dans les marges latérales ou de pied, parfois à livre ouvert, selon leur longueur, et convoquées dans le texte au moyen de divers signes de renvoi. Enfin, au fil de sa relecture ou peut-être plus tard encore, il a porté sur le manuscrit ces annotations, plus ou moins importantes, qu'avaient remarquées Delisle, Tafel et Wilmart, et qui ont depuis lors été un peu oubliées : mais nous y reviendrons.

Au terme de ce travail minutieux, l'œuvre avait certainement atteint sa forme définitive, car les premiers témoins du IX^e siècle se conforment très précisément au dernier état du manuscrit original. C'est ce qu'établissent, en effet, les premiers travaux critiques sur le texte même de l'*Expositio*:

- Luc DE CONINCK/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE : « Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 316-335

(40). Le copiste *B* a copié le *De tribus epistolis* (FLOR. LVGD. *trib. epist.*), le *De tenenda veritate* (*ten. verit.*), et la quasi-totalité de l'*Absolutio* (*absol.*). De la main de Florus sont l'*Adversus Iohannem* (*adv. Iob.*) et la conclusion de l'*absol.* Sur cette dernière, cf. *infra*.

- Paul-Irénée FRANSEN et al. (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B), Turnhout 2011
- Shari BOODTS/Gert PARTOENS : « The Transmission of Florus of Lyons' *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. State of the Art and New Results », in : H.A.G. HOUGHTON (éd.) : *Commentaries, Catenae and Biblical Tradition. Papers from the Ninth Birmingham Colloquium on the Textual Criticism of the New Testament, in association with the COMPAUL project* (Texts and Studies 13), Piscataway 2016, p. 253-276

La première étude apporte des éléments en particulier sur TROYES 96. Tout en confirmant l'extrême fidélité de Mannon à son modèle⁽⁴¹⁾, elle établit que ce manuscrit n'est pas l'archétype de la tradition mais, au contraire, un rameau isolé. En effet tous les autres témoins utilisés pour cette étude, c'est-à-dire tous ceux du IX^e siècle sauf celui de Brescia dont les auteurs n'avaient pas encore obtenu les images, s'accordent contre Mannon⁽⁴²⁾. Néanmoins, concluent les éditeurs,

ce sera la copie [TROYES 96] qui formera la base de l'édition, étant la seule à fournir la garantie d'avoir été exécutée par quelqu'un qui appartenait au cercle de Florus, et qui faisait preuve d'une application hors-concours.⁽⁴³⁾

Pareil choix peut surprendre : il peut donner l'impression qu'on donnera de l'œuvre une recension certes la plus autorisée possible, mais aussi la plus infertile de toutes, puisque tout le reste de la tradition manuscrite s'accorde contre ce témoin. Cette conclusion doit cependant être tempérée par la grande rareté des variantes : la fidélité de Mannon n'est plus supposée, mais éprouvée, quantifiée, et trouvée excellente. En outre, la comparaison avec les témoins non lyonnais doit permettre de corriger les derniers petits détails fautifs chez Mannon.

(41). Sur toute l'étendue de l'in II Cor, « la comparaison n'a révélé dans les 47 pages in-folio correspondantes de TROYES 96 (f. 161^v-185^r) pas plus que 24 leçons par lesquelles le manuscrit troyen se distingue nettement de l'original, surtout des erreurs non corrigées, mais aussi quelques variantes raisonnées. Le nombre des divergences se multiplierait toutefois par quatre ou davantage si on prenait en compte les variantes orthographiques : en comparaison avec Florus, Mannon n'a guère le même souci de l'orthographe classique. » Luc DE CONINCK/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE : « Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 316-335, ici p. 330.

(42). DE CONINCK/COPPIETERS 'T WALLANT/DEMEULENAERE : *Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre*, p. 328-335.

(43). DE CONINCK/COPPIETERS 'T WALLANT/DEMEULENAERE : *Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre*, p. 335.

Dans la suite de cette étude, le tome troisième de l'édition critique, son premier volume paru, reprend essentiellement le texte de la copie de Mannon collationné sur l'original. En réalité sa base est élargie à une dizaine de témoins, dont plusieurs plus récents que le IX^e siècle⁽⁴⁴⁾, mais ceux-ci semblent n'être utilisés qu'aux lieux où TROYES 96 s'écarte de LYON 484: le consensus de ces témoins non lyonnais est même représenté par un sigle particulier, α .

Pour autant, la dernière étude en date a montré que les témoins non lyonnais ne représentent pas une seule et même branche : dès le IX^e siècle, les exemplaires les plus proches chronologiquement de l'origine montrent déjà des partitions en familles distinctes. Destinée à déterminer les témoins les plus utiles, cette étude sonde deux portions de texte bien définies, ce qui l'empêche de régler le sort d'un témoin du IX^e siècle, LAON 105, qui ne les contient pas⁽⁴⁵⁾; mais en contrepartie, elle exploite tous les témoins antérieurs au XII^e siècle. La solitude du manuscrit de Troyes est ainsi confirmée, tandis que proximités et distances s'établissent entre les témoins non lyonnais : BRESCIA G. III. 2 est le témoin le plus fidèle dans une sous-famille comprenant aussi l'exemplaire de Saint-Gall (SANKT-GALLEN 279 + SANKT-GALLEN 281 + SANKT-GALLEN 280) et celui, plus récent, de Fonte Avellana (VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 4950); et ORLÉANS 83 (80) représente une troisième sous-famille bien distincte⁽⁴⁶⁾.

(44). (ANGERS, BM, 65 +) ANGERS, BM, 66, Saint-Aubin, s. XI; BAMBERG, StaatsB., *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8), Cluny, s. XIⁱ (cf. *infra*); (BRUXELLES, KBR, 283 (9369-70)) + BRUXELLES, KBR, 1059 (9358), Saint-Laurent de Liège, s. XII; NÎMES, BM, 36, Lagrasse, s. XI^{ex}-XIIⁱⁿ; VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 4950, Fonte Avellana, s. XI (cf. *infra*). Le manuscrit de Bruxelles n'est pas de Saint-Jacques de Liège, comme indiqué dans l'édition (p. XXVII et p. 2), mais bien de Saint-Laurent, à en juger par ses *ex-libris* (cf. J. Van Den GHEYN : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 2 : *Patrologie*, Bruxelles 1902, p. 113, n° 1059).

(45). « fragments 1-25 of the section on 2 Cor. (CCCM 220B, 5-24) and fragments 83-111 of the section on Phil. (528-549) » BOODTS/PARTOENS : *The Transmission of Florus of Lyons' Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*, p. 267. LAON 105 ne contient que les sections in Rm et in I Cor, correspondant à la partie disparue de l'original.

(46). BOODTS/PARTOENS : *The Transmission of Florus of Lyons' Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*, p. 268-269. Dans la tradition plus récente, les manuscrits du Mont-Cassin (MONTECASSINO 39 C) et de Notre-Dame de Lagrasse (NÎMES 36) descendent certainement d'un même ancêtre, mais l'étude ne les rattache à aucune des précédentes familles; les manuscrits de Cluny (BAMBERG, StaatsB., *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8)) et de Saint-Laurent de Liège (BRUXELLES, KBR, 283 (9369-70) + BRUXELLES, KBR, 1059 (9358)) sont également inclassables en l'état, soit qu'ils ne présentent pas assez de variantes (Saint-Laurent), soit qu'ils en aient trop (Cluny).

Les auteurs de l'étude insistent à plusieurs reprises sur la grande fidélité des témoins de Brescia, d'Orléans et de Troyes⁽⁴⁷⁾. Mais ce n'est pas le seul caractère remarquable que partagent ces exemplaires.

Depuis qu'il a été établi qu'on disposait d'une quantité inhabituelle de documents de première main sur l'Expositio, l'attention s'est tout naturellement concentrée sur ce matériau — quitte à négliger des témoignages à peine plus distants. En l'espèce, on s'est d'abord intéressé de près à l'original, LYON 484, et à la copie de Mannon, TROYES 96. C'est pourtant un fait remarquable que le IX^e siècle nous a laissé non pas seulement ces deux témoins, mais bien six. Or si les deux témoins lyonnais nous ramènent au plus près de l'origine même de l'œuvre, les quatre autres du moins nous ramènent au plus près de sa publication. Et dans ce contexte, l'isolement de TROYES 96 étant démontré par la collation, sa ressemblance avec trois autres copies contemporaines n'en est que plus frappante (cf. TAB. 3).

<i>L</i>	205 ff.	30×24 cm <23×17 cm>	30 longues l.	in II Cor – in Hbr
BRESCIA G. III. 2	415 ff.	47×36,5 cm <35×26,8 cm>	2 col., 39 ll.	in Rm – in Hbr
TROYES 96	300 ff.	39,2×28,8 cm <31,2×22,2 cm>	2 col., 44 ll.	in Rm – in Hbr
ORLÉANS 83 (80)	265 ff.	37,2×31,5 cm <26,5×22 cm>	2 col., 38 ll.	in Rm – in II Cor
LAON 105	184 ff.	37,8×28,5 cm <28,8×19,3 cm>	2 col., 42 ll.	in Rm – in II Cor ⁽⁴⁸⁾
SANKT-GALLEN 279	332 ff.	29×21 cm <21×16 cm>	23 longues ll.	in Rm
SANKT-GALLEN 281	562 pp.	34,2×26,5 cm <(?)>	2 col., 28 ll.	in I Cor – in II Cor
SANKT-GALLEN 280	225 ff.	30,4×21,7 cm <21×15/16 cm>	23 longues ll.	in I Th – Hbr

TAB. 3: Les copies du IX^e siècle de l'Expositio, rangées par taille.

1.4.2 Une publication carolingienne

Exemplaire monumental car « pandecte » — les quatorze commentaires en un seul codex —, TROYES 96 a été copié intégralement par un proche de Florus, Mannon († 893), puis offert par lui à l'abbaye de Saint-Oyen. Il figure sous le numéro

(47). « Our collations yielded the immediate observation that in its early stage—i.e., the second half of the ninth century—the *Expositio's* transmission is very faithful and meticulous, with few variants. In the sections we have collated, every fragment that has been added in the margins of *L* is found in all our witnesses; no fragments were purposely or accidentally omitted. Several witnesses testify to careful correction, showing that the copyist or a close contemporary reread the text, filtering out small mistakes. (...) All three of these manuscripts are faithful, meticulous copies that exhibit no indication of kinship other than their common dependence on *L*. » BOODTS/PARTOENS : *The Transmission of Florus of Lyons' Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*, p. 267, 272.

L'Expositio augustinienne : un état de la question

LXXXIII sur le fragment conservé du testament autographe de Mannon, BESANÇON, AD du Doubs, 7. H. 9⁽⁴⁹⁾.

Mise en page

De façon remarquable, trois autres des premières copies ont adopté des formes éditoriales très proches de celles qu'a choisies Mannon, malgré la diversité de leurs origines. BRESCIA, B. Civ., G. III. 2, copié en Italie du Nord, peut-être à Milan⁽⁵⁰⁾; LAON, BM, 105, copié dans un milieu scolaire du Nord de la France, peut-être la cathédrale de Laon même⁽⁵¹⁾; et ORLÉANS, BM, 83 (80), copié à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury)⁽⁵²⁾, ont tous choisi de copier l'œuvre sur deux colonnes, comme Mannon lui-même. Or ce choix rompt avec Λ, qui est un manuscrit à longues lignes; rompt même avec l'habitude lyonnaise, puisque tous les *codices* patristiques produits à Lyon à pareille époque préfèrent les longues lignes, même lorsque leur modèle se présentait sur deux colonnes⁽⁵³⁾. Ici, Mannon fait l'inverse. Or, Lyonnais travaillant à Lyon, Mannon lui-même n'est pas coutumier du fait : de tous les manuscrits copiés par lui que nous connaissions, celui-ci est le seul où il ait choisi une mise en page à deux colonnes. Le fait qu'il l'ait adoptée ici, comme de manière concertée avec les manuscrits de Brescia, de Laon et d'Orléans, permet de penser qu'il y avait là une intention délibérée, qui pouvait être celle de l'auteur de l'*Expositio* lui-même.

Distribution

Mannon n'est pas non plus le seul à avoir choisi de copier toute l'*Expositio* dans un unique codex : les deux manuscrits les plus grands, TROYES 96 et BRESCIA G. III. 2, sont des exemplaires « pandectes », que leur nombre de feuillets rend colossaux.

À première vue, ORLÉANS 83 (80) semble en revanche avoir adopté une répartition en deux tomes, en coupant l'*Expositio* entre l'in II Cor et l'in Gal. Mais pareil choix est

(49). Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes », in : *Revue d'histoire des Textes* 29 (1999), p. 169-243, ici p. 198.

(50). *KFH* I, p. 145-146, n° 683.

(51). *KFH* II, p. 25-26, n° 2073.

(52). Charles SAMARAN/Robert MARICHAL (fond.) : *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 7 : *Ouest de la France et Pays de Loire*, par Monique-Cécile GARAND/Geneviève GRAND/Denis MUZERELLE, Paris 1984, p. 213, et pl. CCV,a-b; *KFH* II, p. 335-336, n° 3683.

(53). Parmi les manuscrits patristiques « florians », et outre les témoins de l'*Expositio*, les seuls manuscrits à deux colonnes sont tardo-antiques ou, au contraire, postérieurs au IX^e siècle.

bien peu naturel, d'un point de vue strictement matériel, puisque l'*Expositio* se répartit en deux parties sensiblement égales si on la coupe plus haut, entre l'in I Cor et l'in II Cor.

On a vu que Λ se composait de soixante cahiers, dont les trente-et-un premiers désormais disparus (λ) contenaient précisément les deux premiers commentaires, l'in Rm et l'in I Cor. Même constat dans TROYES 96: les deux premiers commentaires courent du f. 1v,a au f. 161r,b (640 colonnes), les douze autres du f. 161v,a au f. 300r,a (555 colonnes), soit un rapport de 53,5 contre 46,5 %. En outre, l'in II Cor est lui-même le troisième commentaire le plus volumineux de tous, ce qui accroît encore le déséquilibre des deux volumes si l'on coupe l'*Expositio* après elle plutôt qu'avant. D'après les proportions de texte de TROYES 96, où l'in II Cor occupe 95 colonnes, on obtiendrait alors un rapport de 61,5 contre 39,5 % : une distribution étonnante quand une autre mieux proportionnée se présentait naturellement.

Il est vrai que le manuscrit semble être complet puisque, après l'*explicit* de l'in II Cor situé dans la seconde colonne d'un feuillet verso, les dernières lignes de la colonne étaient restées vierges (p. 529,b), de manière à rejeter l'*incipit* du commentaire suivant sur la page suivante. Mais il en va de même plus haut, à la frontière avec l'in I Cor: ce dernier se terminait dans la première colonne d'un feuillet recto (p. 456,a), et on a laissé vierge non seulement le bas de la colonne, mais encore la seconde colonne et le verso. Seul le passage de l'in Rm à l'in I Cor se déroule dans une même colonne (p. 231,a).

Est-il possible alors qu'ORLÉANS 83 (80) lui aussi ait été, à l'origine, un exemplaire pandecte ? Si l'on extrapole son volume à partir des chiffres fournis par l'exemple du manuscrit de Troyes, on obtient un volume total de quelque 430 feuillets. Un manuscrit aussi volumineux paraît peu vraisemblable, et pourtant nous en avons bel et bien d'autres exemples contemporains. BRESCIA G. III. 2, en particulier, n'a que vingt feuillets de moins — alors même qu'il est le plus grand de tous, et d'assez loin. On ne peut donc tout à fait exclure l'idée qu'ORLÉANS 83 (80) ait été, lui aussi, un exemplaire pandecte, dont se serait perdue toute la partie finale (in Gal – in Hbr).

La même remarque vaut plus encore pour LAON 105, dont la mutilation est, cette fois, certaine : il s'interrompt brutalement, au f. 184v, peu après le début de l'in II Cor. Là donc, il est évident qu'on n'avait pas voulu couper l'*Expositio* en deux ; ni même en trois ou en quatre d'après les modèles qui ont été détaillés plus haut. Toujours en se fondant sur les proportions du manuscrit de Troyes, on peut estimer que le codex, pandecte,

devait compter quelque 344 feuillets, ce qui le place à mi-chemin des manuscrits de Troyes (300 ff.) et de Brescia (415 ff.).

Quoi qu'il en ait été de LAON 105 et d'ORLÉANS 83 (80), le choix de réaliser des exemplaires pandectes tels que TROYES 96 et BRESCIA G. III. 2 est lui aussi significatif, car éminemment malpratique. Les dimensions d'un tel codex excluaient les manipulations fréquentes. Il faut imaginer qu'un pareil volume avait, dans l'*armarium*, une place désignée dont il n'était pas censé bouger : on venait le consulter ou le lire là, on ne l'emportait nulle part. Dans la tradition manuscrite ultérieure, d'ailleurs, si les exemplaires pandectes ne disparaissent pas, on a souvent choisi de ne pas reproduire ce format peu maniable, et préféré les découpages en deux, trois ou quatre tomes, que les grands sectionnements de l'ouvrage imposaient assez naturellement. Le maintien de l'ensemble dans le corps d'un seul codex correspond donc peut-être, lui aussi, à un souhait explicitement formulé lors de la publication de l'ouvrage.

La copie de Hartmut de Saint-Gall

Une seule copie du IX^e siècle se distingue nettement par ses choix formels, celle de Saint-Gall. Ses origines précisément connues ont conféré à cet exemplaire une petite célébrité : il a été copié sous Hartmut, abbé de Saint-Gall de 872 à 883.

Ses trois volumes forment un exemplaire incomplet, même s'il est encore fréquent de lire le contraire⁽⁵⁴⁾:

t. 1	in Rm	SANKT-GALLEN, StiftsB., 279
t. 2	in I Cor–in II Cor	SANKT-GALLEN, StiftsB., 281
t. 3	in Gal – in Col	– néant –
t. 4	in I Th–in Hbr	SANKT-GALLEN, StiftsB., 280

Le tome troisième s'est sans doute perdu à une date très haute car, en recensant dans ses *Casus sancti Galli* les livres copiés sous l'abbatit de Hartmut, Ratpert († ca. 911) ne paraît compter que les trois volumes que nous conservons. Sa première entrée,

Collectanea Flori presbyteri, de uoluminibus sancti Augustini, in epistolam Pauli ad Romanos, in uolumine uno.⁽⁵⁵⁾

(54). Les trois codices « présentent l'œuvre au complet » encore pour FRANSEN : *Le florilège augustinien de Florus de Lyon*, p. 319.

(55). SANKT-GALLEN, StiftsB., 614, p. 125,9–10 (RATPERT DE SAINT-GALL : *Ratpert : St. Galler Kloster-geschichten (Casus sancti Galli)*, éd. établie et trad. par Hannes STEINER [Monumenta Germaniae Historica : *Scriptores Rerum Germanicarum* 75], Hannover 2002 [désormais *MGH Rer. Germ.* 75], p. 224,4–5).

correspond manifestement à SANKT-GALLEN 279. Il décrit ensuite trois livres sans rapport puis, d'une seule phrase,

Collectanea Flori in epistolam ad Corinthios secundam, et ad Hebreos.⁽⁵⁶⁾

Ratpert désigne cette fois deux volumes, SANKT-GALLEN 281 et SANKT-GALLEN 280, qu'il a dû se contenter d'ouvrir à la dernière page, les livres reposant sur le plat supérieur, pour en noter les rubriques d'*explicit*. Le volume qui manque aujourd'hui manque donc déjà chez lui. On se demande aussi pourquoi son inventaire introduit trois autres livres entre le volume sur les Romains et les deux autres. Est-ce que les différents volumes de l'*Expositio* n'étaient pas rangés ensemble ? Régnait-il dans la bibliothèque un peu de désordre — et cela peut-il expliquer la disparition d'un volume ?

Les partis-pris éditoriaux surprennent aussi, et pas seulement par contraste avec les quatre exemplaires de Troyes, Brescia, Laon et Orléans. La distribution en quatre tomes n'a pas d'autre exemple au IX^e siècle. Le volume des Corinthiens, SANKT-GALLEN 281, est formellement assez proche des quatre témoins de Brescia, Laon, Orléans et Troyes : il adopte un format à peine plus petit, ainsi que la mise en page à deux colonnes. D'autant plus surprenants paraissent donc SANKT-GALLEN 279 et SANKT-GALLEN 280, premier et dernier tome, très similaires entre eux, mais qui se distinguent par leur format sensiblement plus petit et le retour aux longues lignes. Pourquoi une telle disparité entre des volumes d'un même ensemble ?

Cet exemplaire de Saint-Gall renonce également au long « titre-préface » original de l'*Expositio*, et rompt avec l'anonymat du compilateur dont le nom apparaît dans plusieurs titres intermédiaires (cf. *infra*). C'est, au IX^e siècle, le seul exemplaire qui prenne de telles libertés avec la structure et l'intitulation voulues par Florus. Tout cela semble indiquer que l'on connaissait très bien, certes, l'origine de l'*Expositio*, mais aussi que l'on ignorait les *desiderata* de son auteur.

Tout en nommant Florus, Ratpert le qualifie d'ailleurs de prêtre. Il ne lui a fallu pour cela que lire le titre du premier tome⁽⁵⁷⁾:

In nomine domini incipit collectaneum Flori presbyteri ex libris sancti Augustini
episcopi super epistolam beati Pauli apostoli ad Romanos.⁽⁵⁸⁾

(56). SANKT-GALLEN 614, p. 125,20–126,1 (*MGH Rer. Germ.* 75, p. 224,13–14).

(57). Comme aussi à l'auteur de deux vers portés sur la page de garde du même tome : « Presbiter hos Florus, florum decerptor honorus, / Aurelii uerbis flores deflorat ut erbis. » SANKT-GALLEN, StiftsB., 279, p. 1.

(58). SANKT-GALLEN, StiftsB., 279, p. 2.

L'*Expositio* augustinienne : un état de la question

Et la même mention revient encore dans deux autres rubriques :

In nomine domini incipit collectaneum uolumen Flori presbyteri ex libris sancti Augustini episcopi in epistolam beati Pauli apostoli ad Corinthios priorem.⁽⁵⁹⁾

Explicit explanatio epistolae ad Thessalonicenses, industria Flori presbyteri Lugdunensis, ex libris sancti Augustini collecta.⁽⁶⁰⁾

Quel crédit apporter à ce témoignage ? L'obituaire de l'Église de Lyon, *a priori* la source la mieux informée, ne donne à Florus que le rang de diacre dans lequel il dut, donc, mourir. Tous ces éléments suggèrent que le contexte lyonnais n'était peut-être pas connu de première main à Saint-Gall. Les liens fraternels du chapitre cathédral de Lyon avec l'abbaye de Reichenau, abbaye-mère de Saint-Gall, sont avérés, on s'en souvient, dès l'épiscopat d'Agobard. Au moment de l'abbatit de Hartmut à Saint-Gall, dans les années 870, bien des gens vivaient encore qui avaient été les contemporains de Florus : son souvenir pouvait donc être encore entretenu autour du lac de Constance. Pour autant, la prêtrise mentionnée ici peut être mise sur le compte d'une idée faussement répandue à Saint-Gall, le rang ecclésiastique de Florus ayant peut-être été gonflé simplement à cause de l'estime qu'on avait pour lui, ou pour son grand ouvrage.

Voies de la publication

Les études visant à établir le texte critique de l'*Expositio* ont montré d'abord que la copie de Mannon était prise directement sur l'original lyonnais et indépendante des autres témoins anciens ; puis que les copies de Brescia et celle d'Orléans étaient également indépendantes l'une de l'autre⁽⁶¹⁾. Le manuscrit de Saint-Gall est rattaché à celui de Brescia, et moins fidèle que ce dernier, ce qui indique une transmission depuis l'Italie du Nord vers Saint-Gall. Des manuscrits du IX^e siècle, donc, seul celui de Laon reste à classer : mutilé juste après le début de l'in II Cor, il n'a que très peu de texte en commun avec LYON 484, et en particulier ne contient pas les échantillons sur lesquels se fonde la dernière étude en date.

(59). SANKT-GALLEN, StiftsB., 281, p. 4.

(60). SANKT-GALLEN, StiftsB., 280, p. 61.

(61). DE CONINCK/COPPIETERS 'T WALLANT/DEMEULENAERE : *Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre* ; BOODTS/PARTOENS : *The Transmission of Florus of Lyons' Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*.

On ne saurait être surpris que Mannon copie l'original lyonnais : cette bibliothèque où il se trouve est aussi bien « la sienne » que celle de Florus, et on connaît de lui plusieurs copies de manuscrits dont ne devaient exister que les originaux sortis des mains de Florus. En revanche, il est très frappant que des centres aussi diamétralement opposés que la Lombardie et le Val-de-Loire aient eu accès au même manuscrit lyonnais. Le fait étonne d'autant plus au vu de l'original en question : avec ses extraits à ajouter, à supprimer, à intervertir, son orthographe corrigée et sa ponctuation rajoutée, il n'est pas toujours facile à suivre, loin s'en faut⁽⁶²⁾. Seul un familier de Florus qui l'avait assisté dans son travail devait être capable de tirer, de l'original lourdement retravaillé par l'auteur, une copie nette et habitée par l'intelligence de l'œuvre. Ceux qui en étaient capables devaient donc se compter sur les doigts de la main : Florus lui-même, Mannon, et les copistes *A* et *B* de LYON 484. Même son copiste *C* n'était peut-être pas qualifié puisque, Louis Holtz l'a montré, Florus n'était pas complètement satisfait de son travail. Et voilà pourtant des copies remarquablement fidèles sorties des mains de copistes de deux régions distantes — sinon de plus encore, car le manuscrit de Laon est peut-être dans le même cas, et d'autres copies désormais perdues peuvent avoir été dans le même cas. Pour que des copistes d'origines si diverses aient produit des copies de l'ouvrage récemment achevé à Lyon, on ne peut formuler que deux hypothèses : il faut qu'ils soient venus au manuscrit, ou que le manuscrit soit allé à eux.

Dans un premier scénario, ces centres intellectuels auraient envoyé à Lyon des copistes de formation locale, pour qu'ils en rapportent la copie de l'*Expositio* qu'ils y auraient prises⁽⁶³⁾. Cela implique qu'auparavant, Lyon aurait averti les principaux centres intellectuels que le chef-d'œuvre de Florus était achevé, et qu'on pouvait venir en prendre copie. Et dans le Val-de-Loire, en Lombardie, ailleurs encore peut-être, on aurait cru l'entreprise utile. Les copistes auraient donc été envoyés à Lyon où ils auraient copié, sous la direction vigilante d'une personne compétente du premier cercle de Florus, l'original lui-même.

(62). « L'original était surchargé d'additions et trop peu lisible pour pouvoir être exploité par des copistes non avertis. » DE CONINCK/COPPIETERS 'T WALLANT/DEMEULENAERE : *Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre*, p. 330.

(63). Le fait n'est pas sans exemple. Dans une lettre antérieure à 1153, le prieur Philippe de Clairvaux répond ainsi à une demande de traités augustinien que lui avait faite l'abbé de Liessies : « Sed et hec uolumina de quibus scribo magnorum uoluminum corporibus inserta sunt, ita ut disiungi non possint nec uobis mitti. Consilium autem nostrum est ut si eos alibi recuperare non potestis et omnino uultis habere, nobis scriptorem et membranas transmittatis ut fiat uoluntas uestra. » (cité par J. LECLERCQ : « Les manuscrits de l'abbaye de Liessies », in : *Scriptorium* 6.1 [1952], p. 51-62, ici p. 52).

L'hypothèse est coûteuse — au sens propre. Il faut prêter à Lyon une autorité particulièrement impérieuse, ou à Florus une réputation exceptionnelle, pour que des centres intellectuels lointains consentent à se dessaisir ainsi d'une main-d'œuvre qualifiée, et à s'en dessaisir assez longtemps pour copier une œuvre particulièrement volumineuse, pour obtenir un exemplaire d'une œuvre qu'ils n'avaient peut-être jamais vue. En outre, en additionnant le prix des fournitures, en particulier la grande quantité de parchemin nécessaire, les voyages aller et retour, et l'entretien des copistes qu'il fallait héberger et nourrir pendant les mois que duraient leur travail, le coût total devait être assez élevé ; et ce, pour chaque exemplaire produit. À qui incombait ces frais ? Inviter tout ce monde et offrir ces exemplaires aurait coûté une fortune à l'Église de Lyon. Mais si l'on pense que la dépense incombait à chaque centre intellectuel désireux d'acquérir une copie, ce qui paraît le plus logique, il devient plus remarquable encore qu'on ait accepté une si coûteuse invitation, surtout si l'on n'avait pas d'abord examiné l'œuvre pour juger de son utilité. Dans cette hypothèse, il faudrait donc imaginer que les centres intellectuels du Loiret et de Lombardie aient eu un moyen quelconque de se représenter au préalable la valeur de l'ouvrage, et de juger par eux-mêmes qu'il valait la dépense.

L'hypothèse alternative n'est pas beaucoup plus économique. Elle implique que l'original a quitté Lyon à plusieurs reprises : une fois pour le Val-de-Loire, une autre fois pour la Lombardie ; peut-être encore pour d'autres destinations. Comme les livres ne voyagent pas tout seuls, et comme des non-initiés ne pouvaient bien copier l'original sans être guidés par quelqu'un qui le connût intimement, il faut également supposer qu'un de ces intimes de Florus accompagnait l'exemplaire, séjournait avec lui sur place pendant qu'on en prenait copie, et le rapportait ensuite ponctuellement à Lyon. La dépense devait toujours incomber au centre local, sans doute, mais ses responsables pouvaient sans doute plus facilement décider d'une telle dépense s'ils avaient l'ouvrage sous les yeux et pouvaient juger par eux-mêmes de sa valeur — et si quelqu'un qui le connaissait bien se trouvait là pour le leur vanter.

Quoi qu'il en soit, l'implication de Florus ou un de ses intimes dans la publication se trahit à la fois par la fidélité des copies au texte de l'original, malgré sa complexité, et par la permanence des « normes éditoriales », de la part de Mannon, resté à Lyon, et de la part des copistes de Fleury, de Lombardie, et peut-être de Laon. Quelqu'un devait transmettre et expliquer ces choix, et donc les avoir compris lui-même. Ainsi, si

les exemplaires lyonnais de Lyon et de Troyes nous ramènent au plus près du texte tel que Florus l'a livré, les premières copies exogènes de l'*Expositio* trahissent un processus de publication dans les formes, particulièrement attentif à la conservation de l'original — revenu à Lyon pour y passer les bientôt douze siècles qui suivirent — et à sa bonne traduction dans des formes constantes.

Il faudrait copier les quatorze commentaires dans un seul et même volume, dût-il être monumental. On adopterait une mise en page à deux colonnes, et on prendrait soin de respecter le système d'opposition « typographique » entre les lemmes pauliniens, les initiales majeures ouvrant les textes augustinien, les références dans des cartouches marginaux. Dans un tel contexte, il est donc particulièrement remarquable que les notes laissées par Florus sur l'original aient été copiées non seulement par Mannon dans TROYES 96, comme Tafel et Wilmart l'observaient, mais aussi dans les copies de Laon, de Brescia et d'Orléans, d'où elles ont passé à leur tour dans des exemplaires ultérieurs.

1.4.3 Notes d'auteur sur l'*Expositio*

Il ne saurait être question de donner ici une analyse complète de ce phénomène, qui nécessiterait un inventaire et une collation dont l'ampleur dépasse largement le cadre des quelques pages que nous consacrons à l'*Expositio*.

Établir un corpus de notes

En effet, pour la seconde moitié de l'*Expositio* (in II Cor – in Hbr), nous pouvons collationner directement sur l'original les notes qui parsèment TROYES 96, ou bien celles de BRESCIA G. III. 2. Mais pareil travail n'est pas possible sur LAON 105, qui ne contient plus que la partie perdue dans l'original, et il est assez limité sur ORLÉANS 83 (80), qui n'a que l'in II Cor en commun avec l'original. Pour la première moitié de l'*Expositio*, on n'a donc que la ressource de collationner des copies. Or la collation de notes marginales est une démarche délicate car, matériellement détachées du texte, elles sont plus exposées aux omissions et aux déplacements indus. En outre, Florus a en la matière des habitudes personnelles qui ne sont pas toujours transparentes, et des copistes qui ne l'ont pas connu n'étaient que trop susceptibles de se méprendre sur le sens ou la nature de tel ou tel signe. Par conséquent, je ne donnerai ici que quelques indications,

remettant à plus tard le soin d'« établir » plus précisément et plus complètement le corpus de notes de Florus sur sa propre *Expositio*.

	Rm	I Cor	II Cor	Gal	Eph	Phil	Col	I Th	II Th	I Tim	II Tim	Tit	Phlm	Hbr
LYON 484	—	—	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
TROYES 96	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
BRESCIA G. III. 2	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
LAON 105	×	×	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ORLÉANS 83 (80)	×	×	×	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Gall	×	×	×	—	—	—	—	×	×	×	×	×	×	×

TAB. 4: Commentaires contenus ou perdus dans les exemplaires du IX^e siècle

Dans ce qui reste de l'original, les traces autographes de Florus sont, on l'a dit, partout. Mais si l'essentiel de ces marques correspondent au travail de mise au point de l'*Expositio*, le manuscrit ne manque pas non plus de notes qui ont véritablement le caractère de notes, c'est-à-dire, qui ajoutent au texte des éléments — textuels ou non — ne faisant pas partie du texte proprement dit. Les notes visibles sur la moitié survivante de l'original, LYON 484, peuvent se répartir en trois grandes catégories :

1. *Nota* et/ou courtes phrases de commentaire ;
2. sigles scripturaires (très rarement, sigles non scripturaires) ;
3. symboles non textuels divers, dont le sens et le rôle ne sont pas explicites.

La confrontation de l'original et de la copie de Mannon confirme le diagnostic que Wilmart formulait déjà : Mannon a copié de manière remarquablement précise le corpus de notes de l'original, puisque les notes de l'un et de l'autre se correspondent presque toujours exactement. Par correspondance « exacte » entre deux notes, j'entends qu'elles sont identiques sous les deux rapports qui font le caractère d'une annotation : 1^o sa teneur, et 2^o son emplacement par rapport au texte annoté. Deux notes situées au même emplacement, mais n'ayant pas la même teneur ; ou bien ayant la même teneur, mais ne se situant pas au même emplacement, ne sont *a priori* pas identifiables l'une à l'autre, à moins que des raisons fortes ne permettent d'expliquer cette variation par d'autres raisons : nous en verrons des exemples.

La fidélité de Mannon

Pour tester la fidélité de Mannon, on peut prendre l'échantillon que représentent les sigles scripturaires. C'est, en effet, une habitude propre à Florus, dont la méthode

est très constante, et qu'on a de bonnes chances de retrouver par intervalles tout au long du texte. Dans l'original, on en trouve cent treize, disséminés d'un bout à l'autre du manuscrit. Chez Mannon, sur la même section de texte, on en relève cent vingt-trois. Sur ces deux ensembles, on relève cent huit correspondances exactes (teneur et emplacement identiques).

Cinq sigles présents dans l'original manquent absolument chez Mannon. Or tous cinq tombent en deux lieux où la copie était un peu plus compliquée qu'à l'ordinaire : plusieurs cartouches très rapprochés d'abord (LYON 484, f. 73r-v et TROYES 96, f. 207v,b : deux omissions), puis la nécessité d'intégrer au bon endroit un extrait que Florus avait rajouté dans la marge inférieure de l'original (LYON 484, f. 113v-114r et TROYES 96, f. 232r,a-b : trois omissions). Tout à l'attention qu'il portait à ces finesses dans la mise en place du texte proprement dit, Mannon a tout simplement oublié ce qui était le plus « marginal », les notes.

Inversement, Mannon fournit dix notes qui ne trouvent pas de correspondance dans LYON 484. Or dans tous les cas, sans exception, l'emplacement correspondant où l'original aurait dû les présenter a disparu dans l'incendie qui a endommagé, en particulier, les premiers et derniers feuillets du codex. Étant donné le très haut taux de fiabilité de Mannon constaté par ailleurs, étant donné que nulle part, dans les parties comparables, il ne prend l'initiative d'ajouter lui-même un sigle paulinien qui n'aurait pas été porté par Florus, on peut en conclure que ces dix notes nous conservent, finalement, des notes que Florus avait bel et bien portées lui-même sur l'original.

LYON 484		TROYES 96
108	↔	108
5	→	<i>om.</i>
[...]	←	10
<hr/>		
123	↔	123

La seconde moitié de l'Expositio, in II Cor – in Hbr, était donc jalonnée de cent vingt-trois sigles scripturaires, et Mannon a recopié fidèlement le corpus de notes de son modèle. De ce constat, on peut déduire que Mannon doit être un témoin fidèle du corpus de notes de l'original également pour la première moitié, même s'il faut inévitablement compter avec quelques omissions.

En tout cas, la raison pour laquelle Mannon a pris cette peine n'est pas évidente. Dans d'autres cas que nous verrons, Mannon se montre parfaitement capable de « trier »

entre le texte de l'exemplaire et les notes que Florus y a laissées : il retient l'un et délaisse les autres. Ce n'est donc pas ignorance ou adulation béate devant la moindre trace de Florus.

Pérennité dans la tradition

Son choix de recopier, pour une fois, l'intégralité du corpus de notes est d'autant plus frappant qu'on retrouve des notes typiques de Florus dans d'autres témoins⁽⁶⁴⁾ :

- dans BRESCIA G. III. 2⁽⁶⁵⁾ : f. 7r,b; f. 8r,a; f. 10v,b; f. 396v,a; f. 399v,b; f. 401r,a; etc.
- dans LAON 105 : f. 4r,b; f. 5r,b; f. 8r,a; f. 8r,b; f. 12v,a; f. 13r,b; f. 13v,a (biffée); f. 13v,a de-rechef; f. 13v,b (remplace la précédente biffée); f. 14r,a; f. 16v,b; f. 17r,a; f. 19v,a (?); etc.
- dans ORLÉANS 83 (80) : p. 13,a; p. 19,b; p. 30,a; p. 30,b; p. 38,a; p. 45,a; p. 46,b; p. 51,b; p. 52,b; etc.

Elles sont beaucoup plus rares dans l'exemplaire de Saint-Gall, mais bien reconnaissables :

- dans SANKT-GALLEN 279 : p. 123; p. 149; p. 341; etc.
- dans SANKT-GALLEN 281 : p. 147; etc.
- dans SANKT-GALLEN 280 : p. 373; etc.

Et l'on en retrouve également dans d'autres exemplaires plus récents :

- dans BAMBERG, StaatsB., *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8) : f. 38r,b; f. 138v,a (deux notes); f. 155v,a; f. 155v,b; f. 156r,b; etc.
- dans LISBOA, BN, *Alc.* 368 : f. 7v,a; f. 15r,b; f. 16v,a; f. 16v,b; f. 22r,b; f. 22v,b; etc.

Outre les sigles scripturaires, certaines notes plus développées ont un caractère véritablement dirimant. Par exemple celle-ci :

Tene diligenter de gratia naturę et gratia fidei.

qu'on retrouve toujours au même endroit, près du cartouche marginal de l'extrait d'AVG. *serm.* 26 qui commente Rm 4,17 :

- dans TROYES 96, f. 18v,a,17
- dans ORLÉANS 83 (80), p. 46,b,14

(64). Le relevé qui suit n'a aucun caractère d'exhaustivité. Je n'ai examiné que certains exemplaires, selon leur disponibilité (microfilms et numérisations), et je ne signale ici que ceux qui présentent effectivement des notes caractéristiques, spécialement les sigles scripturaires. Je néglige généralement les *nota* qui, parfois omniprésents, en particulier dans ORLÉANS 83 (80), témoignent souvent de l'intérêt de lecteurs de l'exemplaire et ne reflètent pas ceux de Florus.

(65). Pour ce manuscrit, je n'ai malheureusement eu accès qu'à des photographies des f. 11r–11r et 396v–405v.

- dans SANKT-GALLEN 279, p. 149,18
 - dans BAMBERG *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8), intégrée dans le texte, f. 20v,a,29
 - dans NÎMES 36, f. 16v,a,1 (intégrée dans le cartouche même)
- om. LAON 105 (f. 21r,a,34)

Ou bien celle-là :

Tenendum et sequendum firmissime.

qui, de la même façon, semble compléter le cartouche marginal de l'extrait d'Avg. *bon. viduit.* qui commente I Cor 7,8,

- dans TROYES 96, f. 116r,b,4
- dans LAON 105, f. 125r,b,18
- dans ORLÉANS 83 (80), p. 311,a,20 (avec un symbole manifestement imité de l'accolade florienne)
- dans SANKT-GALLEN 281, p. 147,b,25
- dans BAMBERG *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8), dans la marge de couture, f. 108r,a,19? (invisible sur la numérisation)

Un critère de classement

La conservation ou la disparition de ces notes peut aider à classer les témoins, car il est infiniment peu probable qu'un apographe retrouve miraculeusement une note de Florus que son modèle ne transmettait pas. À cet égard, le manuscrit d'Alcobaça est particulièrement intéressant : cistercien, relativement tardif dans la tradition de l'*Expositio* puisque de la seconde moitié du XII^e siècle, il paraît transmettre une quantité remarquable des notes originales de Florus, ce qui suppose peu d'intermédiaires — ou d'excellents intermédiaires — avec la tradition la plus haute de l'*Expositio*. Une analyse plus systématique du *corpus annotationum* devrait permettre de confirmer ou de nuancer cette hypothèse.

Enfin, l'examen des notes suffit à invalider la seule hypothèse jamais formulée jusqu'ici, à ma connaissance, sur les rapports phylogénétiques entre témoins non lyonnais du IX^e siècle. Selon Claudia Villa, citée par les éditeurs de l'*Expositio*, BRESCIA G. III. 2 pourrait descendre de l'exemplaire de Saint-Gall, Brescia entretenant à l'époque des relations étroites avec Saint-Gall et Reichenau⁽⁶⁶⁾. D'une part, l'évidente proximité des formes éditoriales qu'on a vue entre le témoin de Brescia et ceux de Laon, d'Orléans et

(66). DE CONINCK/COPPIETERS 'T WALLANT/DEMEULENAERE : *Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre*, p. 331 n. 24, renvoyant à Claudia VILLA : « La tradizione delle ad

de Troyes, à l'opposé du témoin de Saint-Gall, ne plaide pas en faveur de l'hypothèse : il faudrait que Brescia ait retrouvé, de son propre mouvement, les normes éditoriales des autres témoins, normes qui ne pouvaient en aucune façon être déduites du témoin de Saint-Gall. D'autre part, le manuscrit de Brescia transcrit des notes de Florus présentes dans les manuscrits de Laon, Orléans et Troyes, et dont on retrouve le modèle dans le manuscrit original pour ses parties conservées, mais que le témoin de Saint-Gall ignore⁽⁶⁷⁾. Ne disposant des reproductions que de quelques feuillets du manuscrit de Brescia, je n'ai pu le vérifier sur une grande échelle, mais ce petit échantillon suffit déjà à s'en assurer :

- En marge d'un extrait d'AVG. *civ.* 8 avec lequel Florus commente Rm 1,20, un sigle COLSS· signale la citation augustinienne de Col 2,8, dans ORLÉANS 83 (80), p. 13,a,33 ; dans LAON 105, f. 5r,b,30 ; et dans BRESCIA G. III. 2, f. 7r,b,27 — il est omis dans SANKT-GALLEN 279, p. 43,4 et dans TROYES 96, f. 6r,b,2⁽⁶⁸⁾ [*defic.* LYON 484]
- En marge d'un extrait d'AVG. *serm.* 2 avec lequel il commente Hbr 11,17–19, Florus place de sa main un sigle ROM· en regard de la phrase d'Augustin « Non quia eum carne non erat operatus... » dans LYON 484, f. 198v,4 : on le retrouve au même endroit dans TROYES 96, f. 294v,b,27, et dans BRESCIA G. III. 2, f. 399v,b,15 — il est omis dans SANKT-GALLEN 280, p. 392,1 [*defic.* ORLÉANS 83 (80), LAON 105]

Le fait que les relations de Saint-Gall et Reichenau avec le Nord de l'Italie soient bien établies, et que celles de Lyon avec la même région n'aient jamais été étudiées, n'empêche pas ces dernières d'avoir existé. La production de cet exemplaire de l'*Expositio*, BRESCIA G. III. 2, en Italie du Nord, dès la seconde moitié du IX^e siècle, sans doute directement sur l'exemplaire α , en constitue un indice particulièrement fort.

Pourquoi ? Pour qui ?

En tout cas la transmission de ces notes de Florus sur l'*Expositio* confirme la remarque que nous faisons au sujet de Mannon. D'un côté, Mannon était tout à fait capable de « nettoyer » l'*Expositio* de son corpus de notes marginales, pour n'en gar-

Lucilium e la cultura di Brescia dall' età carolingia ad Albertano », in : *Italia Medioevale e Umanistica* 12 (1969), p. 9-51.

(67). En outre, le témoin de Saint-Gall n'a pas seulement omis des notes de Florus : le premier copiste de l'in Rm (SANKT-GALLEN 279, jusqu'à la p. 36) a omis la quasi-totalité des références marginales aux sources augustinienes. Elles sont pourtant bien présentes dans tous les autres témoins du IX^e siècle, y compris celui de Brescia.

(68). Mannon a une légère tendance à omettre des notes lorsqu'elles tombent à proximité d'un changement de colonne ; c'est peut-être ce qui explique cette omission.

der que le texte proprement dit et léguer à son abbaye de Saint-Oyen un exemplaire vierge par ailleurs : il ne l'a pas fait. D'autre part, en supposant que Mannon ait tenu à conserver ces notes pour des raisons purement personnelles, du moins les autres copies prises à Laon, Fleury et Milan pouvaient fort bien s'en dispenser — et elles non plus ne l'ont pas fait. Ainsi donc, les Lyonnais qui ont participé directement à l'élaboration de l'*Expositio*, ceux qui ont entrepris sa publication en bonne et due forme, avaient l'intention et le projet délibérés de transmettre le corpus de notes marginales en même temps que le texte. Ils considéraient, en somme, que ces notes faisaient partie intégrante de l'œuvre.

Cela tient sans doute au caractère particulier de ces notes. Depuis leur découverte et les études de Charlier, on ne s'est véritablement penché que sur les sigles pauliniens, et seulement dans la fonction que Charlier avait montrée : signaler, dans des manuscrits-sources, des extraits préparés pour une compilation sur l'Apôtre, et spécialement, dans les manuscrits augustinien, pour l'*Expositio*. Les autres sigles, scripturaires ou non, les symboles, et les annotations textuelles (*Nota* et/ou phrases de commentaire), s'ils sont parfois mentionnés, parfois même cités, n'ont jamais été véritablement étudiés.

Les sigles pauliniens disséminés par Florus dans les manuscrits de textes patristiques ou canoniques peuvent presque toujours être corrélés à une compilation de Florus sur l'Apôtre : c'est précisément la teneur de la découverte de Charlier, qui a été confirmée par les découvertes ultérieures de manuscrits parsemés de tels sigles. Mais les sigles pauliniens de LYON 484 ne correspondent évidemment pas à ce principe. Ils ne signalent jamais la préparation d'un extrait : on ne relève dans ce manuscrit aucun dispositif d'extraction par crochets, comme ceux qui ont été décrits plus haut. Et l'on comprend pourquoi : nous ne sommes plus ici dans un manuscrit source de textes augustinien, mais dans l'*Expositio* menée à bien, précisément le fruit de tout ce travail d'extraction et de marqueterie auquel les sigles servaient dans les manuscrits sources. Florus n'avait évidemment pas l'intention de re-découper, dans son *Expositio*, des extraits qu'il reverserait ailleurs dans l'*Expositio*. Les sigles n'ont donc pour fonction que de baliser le commentaire augustinien de l'Apôtre, en y signalant des lieux de l'Apôtre.

Mais quels lieux ? Les deux sigles dont on a donné le détail, au début et à la fin du manuscrit de Brescia, en donnent une idée : un sigle de l'épître aux Colossiens en marge du commentaire sur l'épître aux Romains ; un sigle de l'épître aux Romains en marge du commentaire sur l'épître aux Hébreux. Si l'on élargit le champ de l'étude, on

constate que jamais le sigle d'une épître paulinienne n'est utilisé dans le commentaire de cette même épître : l'in Rm ne porte pas de sigles ROM', qui ne font leur apparition qu'au début de l'in I Cor. Mais alors les sigles COR·I· disparaissent, et ils restent absents jusqu'à l'in II Cor; et ainsi de suite : il n'y a aucune exception à la règle. Ce qui intéresse Florus avec ces sigles, c'est de souligner les échos éveillés par Augustin dans le corpus paulinien, les recoupements, les passages où le commentaire d'un passage d'une épître éclaire également un passage d'une autre épître.

On peut trouver, d'ailleurs, une occurrence où cette préoccupation est particulièrement manifeste. Dans l'in Eph exc. 130, long extrait de l'in *psalm.* 143 avec lequel Florus commente Eph 6,11-12, son attention est retenue par ce passage⁽⁶⁹⁾:

4	Hoc enim· unum proelium; Alteru(m) aut(em)·
5	unicuique
6	in seipso; Modo genus hoc belli· ex apostolica ep(isto)la legebatur; Caro concupiscit aduersus
7	sp(iritu)m·
8	sp(iritu)s aut(em) aduersus carnem et sanguine(m)· ut non ea quae uultis faciatis; Et hoc· graue
9	bellum; Et quod
10	est molestius· internum; In quo bello si sit quisq(ue) uictor· illos quos non uidet inimicos continuo
11	superabit;
	(...)
11	Plerumq(ue) eni(m)
12	ad lucru(m) non p̄ruenis· nisi fraudem feceris; Proponit ergo ille forinsecus auaritiaē tuae·
13	quam intus non uiciſti· quam non domuiſti· qua non tibi subieciſti; Proponit tamqua(m) ath
14	letę suo· malus agonothēta· fraudem et lucrum; Opus· et p̄mium; Fac· et tolle; Tu autem
15	si calcas auaritiaē· si tibi interius non dominatur· quasi sentiens uincis; Nam diabolu(m)
16	insidiantem· non sentis;

Au niveau de la ligne 6, Florus a placé dans la marge un sigle COR·I·. Le fait seul serait intéressant, car la phrase « Caro concupiscit... quae uultis faciatis » (l. 5-6) est une citation paulinienne, non pas de la première épître aux Corinthiens, mais de l'épître aux Galates (5,17). Aussi n'est-ce pas cette citation que Florus entend signaler par son sigle marginal. Exceptionnellement, il a précisé, juste derrière le sigle, le verset qu'il avait en tête⁽⁷⁰⁾:

(69). Je transcris LYON 484, f. 92r, en respectant sa délinéation, son orthographe et sa ponctuation. La copie est de la main C, corrigée par Florus. Les mots *p̄ruenis* (l. 13) et *agonothēta* (l. 15) portent bel et bien l'accent, autant sous la main de Florus que de Mannon. Cf. TROYES 96, f. 217v,b,12-17. 23-27; CCCM 220B, p. 442-443,130,20-25. 31-37.

(70). Mannon a reproduit le sigle, mais pas les deux précisions supplémentaires qui l'accompagnent.

Sic pugno· n(on) q(ua)s(i) aer(em) verb(erans),

Et un peu plus bas, au niveau de la ligne 14, il donne une précision similaire :

Nescitis q(uo)d hi q(u)i in(sun)t curr(unt),

Dans la métaphore de la lutte, militaire d'abord (*proelium, bellum*) puis sportive (*athleta, agonotheta*), Florus a vu un écho, une réécriture de la métaphore des jeux du stade par laquelle Paul décrit la vie du chrétien en I Cor 9,24–27:

²⁴ Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit brauium ? Sic currite ut comprehendatis. ²⁵ Omnis autem qui in agone contendit, ab omnibus se abstinere, et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant : nos autem incorruptam. ²⁶ Ego igitur sic curro, non quasi in incertum : sic pugno, non quasi aerem uerberans : ²⁷ sed castigo corpus meum, et in seruitutem redigo : ne forte cum aliis praedicauerim, ipse reprobus efficiar.

Ces versets sont bien sûr commentés dans l'*Expositio*, mais par d'autres extraits qui s'y rapportent de manière beaucoup plus explicite⁽⁷¹⁾. Dans le passage que Florus a marqué ici, Augustin fait un rapprochement avec une phrase de l'épître aux Galates qu'il cite littéralement, mais ne fait pas explicitement le rapprochement avec les versets de la première épître aux Corinthiens, qui ne sont présents que comme un thème, un arrière-plan que le patrimoine culturel commun d'Augustin et de ses auditeurs peut exploiter par allusion sans plus de précision. Et c'est justement cela, non pas la citation littérale de l'épître aux Galates, que Florus a trouvé intéressant dans ce passage.

Cet usage très spécifique explique que Florus ait disséminé les sigles pauliniens dans les marges de l'*Expositio* avec, tout bien considéré, une telle parcimonie. Augustin ne cesse, pour commenter l'Apôtre, de convoquer l'Apôtre, de jeter des ponts entre les passages et les épîtres. Si Florus avait eu dans l'idée de signaler toutes ces occurrences, de donner dans la marge leurs références à toutes, comme nous faisons des apparats scripturaires, la seconde moitié de l'*Expositio* n'aurait pas reçu seulement cent vingt-trois sigles pauliniens, mais des milliers. Ce n'est donc pas cela qui intéresse Florus, mais bien de signaler les endroits où l'intertextualité est la plus subtile, ou bien la plus intéressante dans la perspective de l'exégèse de l'Apôtre. Il n'est pas utile de signaler les citations littérales de l'Apôtre, parce que le lecteur les reconnaît pour telles ; les sigles,

(71). TROYES 96, f. 128r,b : « Omnis quidem currunt dixit, in illo stadio, in illo spectaculo. (...) Quia dicit apostolus. Non sic pugillor, quasi aerem cedens »; etc.

en revanche, lui permettront d'« aller plus loin », de retrouver des échos auxquels, moins expérimenté que le compilateur, il n'aurait peut-être pas porté attention.

À cet égard, l'exclusion que Florus pratique dans l'annotation de l'*Expositio*, en cessant d'employer le sigle d'une épître pour annoter le commentaire de cette épître, répond à une exclusion pratiquée bien en amont, au moment de la collecte des extraits. Augustin, en effet, avait lui-même composé un commentaire sur l'épître aux Galates (*AvG. in Gal.*), que Florus connaît⁽⁷²⁾ : il en tire plusieurs extraits pour commenter les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Éphésiens, et à Timothée — mais aucun pour commenter les Galates. Paradoxe ? Il ne s'en est pas expliqué mais, à bien y réfléchir, ce choix est assez compréhensible. Exploiter le commentaire d'Augustin sur les Galates dans un commentaire augustinien sur les Galates aurait mis le compilateur dans une position ambiguë. Comment s'y prendre ? Allait-on amplifier le texte original d'Augustin, en l'interrompant de loin en loin pour insérer des extraits prélevés ailleurs ? Mais cela ne ruinerait-il pas irrémédiablement la cohérence interne du commentaire authentique tel qu'Augustin l'a conçu ? Et pouvait-on seulement se permettre de toucher de la sorte au texte « canonique » du saint docteur ? Qui pouvait se permettre de pareilles retouches, comme s'il avait manqué des choses au texte d'Augustin ? Inversement, si l'on n'y pouvait toucher, fallait-il renoncer complètement à produire un commentaire augustinien, puisque Augustin l'avait fait ? Si l'on suppose que Florus a voulu composer, dans l'*Expositio*, « le commentaire de l'Apôtre qu'Augustin aurait pu faire », alors il était superflu de composer à grand peine un nouveau commentaire sur les Galates : on pouvait se contenter de copier le commentaire authentique dans la série des treize commentaires composés d'extraits, entre l'in II Cor et l'in Eph... Mais ce mélange des genres n'était guère satisfaisant. Ne risquait-on pas de faire accroire que le commentaire authentique d'Augustin était, lui aussi, un ouvrage composite ? Et puis on manquait l'occasion d'employer tous les morceaux sur les Galates disséminés dans le corpus augustinien, et qu'on pouvait collecter en même temps que les morceaux commentant les treize autres épîtres. Enfin, il n'était guère utile de fournir, dans le commentaire augustinien, des explications sur l'épître aux Galates que n'importe qui pouvait aller chercher lui-même dans le commentaire authentique d'Augustin. Pour toutes ces raisons, exploiter le commentaire authentique d'Augustin sur les Galates n'était vraiment intéressant que si l'on n'y prenait, précisément, que ce qui ne concer-

(72). Il ne paraît pas connaître ni l'*Expositio quorundam propositionum in epistula ad Romanos* (*AvG. in Rom.*) ni l'*Epistulae ad Romanos inchoata expositio* (*AvG. in Rom. imperf.*).

nait pas les Galates. Au contraire, les passages expliquant d'autres épîtres prenaient un certain relief du fait même qu'Augustin faisait lui-même le rapprochement entre différents lieux du corpus paulinien, éclairant l'un par l'autre. Et si le premier venu pouvait penser à lire le commentaire d'Augustin sur les Galates pour se faire expliquer cette épître, il était intéressant pour le maître augustiniste de montrer au lecteur ce qu'il n'aurait pas songé à venir y chercher.

Au rebours, on rejoint en cela une dimension particulière du corpus de notes : son destinataire. Faute de se poser vraiment la question jusqu'ici, la bibliographie n'a envisagé les *marginalia* de Florus qu'à son propre usage. Ici pourtant il ne semble guère que ses notes, comme ses sigles pauliniens, puissent lui être d'une quelconque utilité. Est-ce à lui-même qu'il s'adresse quand il écrit, par exemple, les deux notes citées plus haut, « Tene diligenter de gratia naturę et gratia fidei » et « Tenendum et sequendum firmissime » ? Florus n'avait guère besoin de se signaler à lui-même l'importance du texte de la kénose⁽⁷³⁾ au moyen de cette note inhabituellement longue :

NOTA hec om(ni)a diligentissime· 7 fidelissime tene· de duar(um) in (Christ)o
naturar(um) ueritate· 7 unitate p(er)sonę;⁽⁷⁴⁾

C'est à son futur lecteur que Florus pensait en annotant sa propre *Expositio*: c'est l'attention de son lecteur qu'il voulait attirer sur les lieux qui lui paraissaient les plus importants, au moyen des notes et *Nota* qu'il a dispersés tout au long de l'ouvrage. Ce corpus d'annotations était effectivement conçu pour accompagner l'œuvre, et l'on s'explique dès lors qu'il ait été transcrit à la fois par Mannon dans sa copie personnelle, et dans l'exemplaire de référence à partir duquel on a pris soin de le reporter de nouveau dans les copies prises localement.

Mais un corpus de notes marginales est une chose fragile, et soumise à une érosion beaucoup plus rapide que le texte. C'est la dernière chose que l'on copie, et il n'est que trop facile d'oublier de le faire : nous avons déjà vu les omissions de Mannon, qui interviennent toujours dans des endroits où son attention est requise par autre chose. On peut facilement commettre des erreurs dans le placement de la note : ainsi celle que, dans LAON 105, f. 13v, le copiste avait d'abord portée dans la marge de la colonne a, avant de s'apercevoir qu'elle devait annoter la colonne b et de la reporter — encore

(73). « Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo, sed semetipsum exinaniuit, formam servi accipiens. » Eph 2,6–7.

(74). LYON 484, f. 99v (*CCCM* 220B, p. 472, exc. 23, in app.). Cf. TROYES 96, f. 222r,a,14 (et¹] om. || et²] om.).

s'en est-il aperçu. Enfin, comme il n'était mentionné nulle part que les notes étaient de l'auteur et qu'elles étaient importantes, des lecteurs, des copistes ou des commanditaires ultérieurs pouvaient légitimement croire qu'elles étaient d'un quelconque lecteur de l'exemplaire qu'ils avaient sous les yeux. Dans ORLÉANS 83 (80), par exemple, les *Nota* de Florus copiés par les copistes ont été rapidement noyés dans un déluge de *Nota* portés par un lecteur enthousiaste. Qui, cent ans plus tard, sans aucun autre exemplaire pour comparaison, et sans la moindre raison de soupçonner la qualité particulière de certaines de ces notes, pouvait s'apercevoir de la différence, et s'aviser de garder les unes en laissant les autres ?

Aussi certains témoins soigneux ont-ils pris soin de « nettoyer » l'*Expositio*, en copiant son texte consciencieusement débarrassé de toutes les annotations. Sur ce même principe, le XI^e ou XII^e siècle a même produit une belle ré-édition de l'*Expositio*, qui connut une certaine fortune, et dont il serait intéressant de déterminer plus précisément l'origine.

La ré-édition

Dans LYON 484, comme dans tous les témoins du IX^e siècle, l'*Expositio* réserve le cadre textuel au commentaire proprement dit. La parole est successivement à Paul et à Augustin, et le compilateur n'intervient que pour signaler des récapitulations, des remontées très ponctuelles dans le texte paulinien, c'est-à-dire pour aider le lecteur à comprendre le cheminement du commentaire augustinien de l'Apôtre. Tout le matériau méta-textuel, les notes de Florus certes, mais surtout les références « bibliographiques », les mentions des sources augustinienes du texte, tout cela est rejeté dans la marge : le lecteur peut à sa guise l'y consulter ou non, comme nos notes de bas de page modernes, sans en être interrompu ou gêné dans sa lecture.

Mais tout ce qui est dans la marge, on l'a dit, est vulnérable. Or les sources augustinienes importaient aux experts : il importait surtout qu'elles ne « glissent » pas le long du texte, plaçant sous un titre des passages qui provenaient d'un autre. Florus y avait paré : dans LYON 484 comme dans TROYES 96, les références sont « fixées » au texte par des initiales majeures : à chaque initiale commence un extrait d'un autre texte augustinien, à chaque initiale correspond dans la marge la mention d'une source. Ces initiales, qui fonctionnent donc comme des appels de note, consistent en une capitale de plus grand module et l'encre de rubrication (bleue). Second système de différenciation

typographique, les lemmes et les rares interventions du compilateur sont également portés en petites capitales rubriquées, c'est-à-dire tout ce qui sert à s'orienter dans le texte paulinien et à comprendre ce que commente le texte qu'on a sous les yeux.

Mannon avait très bien compris ce double système de différenciation typographique, et l'applique de manière nette et franche dans sa propre copie. Mais la situation se trouble déjà dans les copies d'Orléans, de Laon et de Brescia. D'abord, elles ne prennent pas la peine de copier les lemmes en petites capitales ou en encre de rubrique, et se contentent de les signaler par une petite *diple* marginale à chaque ligne : il devient ainsi beaucoup plus difficile de voir les lemmes sur la page. Et surtout, les copistes peu habitués à l'exercice, ou ne comprenant pas forcément son utilité, ne distinguent pas toujours nettement les capitales ordinaires des initiales majeures servant de point d'attache aux références marginales. Il arrive donc qu'une référence marginale se trouve à la hauteur de deux ou trois capitales, sans qu'on puisse dire laquelle marque le début d'un nouvel extrait.

Le danger était donc grand de ne plus savoir où commençait et où finissait tel ou tel extrait d'Augustin. Pour prévenir tout risque, nos éditeurs inconnus d'après l'an mil ont pris le parti de réincorporer systématiquement les références bibliographiques dans le corps du texte, sous forme de rubriques, entre les extraits augustiniens, qu'ils venaient séparer et border solidement. C'est ainsi que se présente, en particulier, l'actuel PARIS, BNF, *lat.* 11575–*lat.* 11576, magnifique et célèbre exemplaire copié par Jean le Borgne à Corbie en 1164 sous la direction du sous-prieur Richer⁽⁷⁵⁾, et passé ensuite à Saint-Germain-des-Prés où l'examinèrent successivement Pierre-François Chifflet, Luc d'Achery et Jean Mabillon.

La datation précise de cet exemplaire nous fournit un *terminus ad quem* pour l'édition de l'*Expositio* qu'il représente. Elle paraît s'être diffusée surtout dans le Nord de

(75). « Compositus est liber iste a Richero subpriori et Iohanne suo scriptore et monoculo. Anno quo restituta est ecclesia sancti Iohannis Corbeie, et Turonis est secunda sedes romanę urbis. Anno ·M·C·LX·IIII· Ludouico rege Francorum. Theodorico episcopo Ambianensi. Iohanne abbate Corbeiensi. Liber sancti Petri Corbeie, qui furatus fuerit anathema sit. Amen amen fiat fiat. » (PARIS, BNF, *lat.* 11576, f. 120v,b). Léopold Delisle signale deux autres volumes copiés par Jean le Borgne, et datés respectivement de 1179 et 1183. Sa carrière de copiste s'est donc étendue sur une vingtaine d'années au moins. Cf. LÉOPOLD DELISLE : « Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 21 (1860), p. 393-439, ici p. 409-410.

L'Expositio augustinienne : un état de la question

la France⁽⁷⁶⁾, sans pour autant faire disparaître la forme originale⁽⁷⁷⁾ : c'est encore cette forme-là que suit l'édition de Geoffroy Boussard.

1.4.4 L'Augustin de Florus dans la tradition augustinienne

Ce qui faisait de l'Expositio une véritable bibliothèque augustinienne en miniature, ses emprunts à quantité de textes authentiques de l'océanique corpus augustinien, a assuré son succès. De la sorte, l'Expositio a été un véhicule de tradition augustinienne, qui pousse à ses limites la distinction entre tradition directe et indirecte. Les études les plus récentes, tant sur les sources de Florus que sur ses usages au Moyen Âge central, s'efforcent de circonscrire la place de l'Expositio dans les innombrables ramifications de la tradition et de la connaissance d'Augustin.

En amont

Le groupe des augustinistes de Louvain, en travaillant sur les sermons d'Augustin, prend aujourd'hui en compte l'Expositio pour situer Florus, les exemplaires dont il disposait et son propre travail.

Ainsi, en éditant AVG. *serm.* 170, Shari Boodts a montré⁽⁷⁸⁾ que le codex du début du VII^e siècle LYON, BM, 604⁽⁷⁹⁾, unique représentant d'une collection dite *Collectio Lugdunensis*, est l'archétype de toute la tradition manuscrite de ce sermon. Or, c'est aussi le manuscrit-source de Florus pour ce sermon. Il conserve en effet, selon la méthode habituelle, la préparation de l'extrait qui commente II Cor 1,22 dans l'Expositio⁽⁸⁰⁾ :

f. 66r,18	(Γ)→	cognos]cit· Γ totum ergo fratres desiderium nos[trum
f. 66v,5	(·{COR·II·})→	pignus acceperat; sic dixit; qui dedit nobis pig[nus
f. 66v,14		et alet in patria; 7 uia nobis factus est XPS et

(76). Mon examen n'est pas exhaustif, mais on retrouve cette édition dans les exemplaires conservés à Amiens, Angers, Cambrai, Douai, Saint-Omer, Strasbourg et Valenciennes ; plus loin, à Leipzig et Zwettl.

(77). Exemplaires conservés à Auxerre, Avranches (Mont Saint-Michel), Nîmes (Lagrasse), Paris (Saint-Pierre de Préaux), Troyes (Clairvaux) ; et plus loin à Cologne (copié sur l'exemplaire d'Odilon de Cluny ?), Lisbonne (Alcobaça), Londres (Saint-Denis), Madrid...

(78). SHARI BOODTS : « A new critical edition of Augustine's *sermo* 170. With a tentative analysis of the stemmatic position of the *De lapsu mundi* collection », in : *Sacris Erudiri* 50 (2011), p. 185-225.

(79). En fait, LYON, BM, 788, f. 49-58 + LYON, BM, 604, f. 1-33 + PARIS, BNF, *n.a.l.* 1594 (42 ff.) + LYON, BM, 604, f. 34-94.

(80). AVG. *serm.* 170, 10 (BOODTS : *A new critical edition of Augustine's sermo 170*, p. 223-224, l. 253-266) dans FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in II Cor exc. 10 (CCCM 220B, p. 10-11).

« We can thus state without question that [LYON 604] was the direct source model for the fragment of s. 170 in Florus' *Expositio* », conclut Shari Boodts⁽⁸¹⁾.

Les variantes du texte florien d'AVG. *serm.* 169, dont l'*Expositio* contient cinq extraits, avaient déjà permis de déterminer⁽⁸²⁾ que Florus a utilisé, pour cet autre sermon, un manuscrit apparenté à DIJON, BM, 143 (110): daté de la première moitié du XII^e siècle, originaire et provenant de Cîteaux, ce codex contient la collection *De verbis Domini et Apostoli* (VDA) sous une forme remaniée (VDA*). Or cette dernière

a vu le jour dans le milieu de Florus de Lyon, où elle a été composée sur base d'entre autres une source VDA, la collection de Lyon, les *Orationes de concupiscentia carnis aduersus spiritum* et le recueil *De paenitentia*.⁽⁸³⁾

Le sermon 170 est une de ces pièces que Florus, ou son entourage, a prélevées dans la *Collectio Lugdunensis* pour la verser dans VDA*; et Charlier a déjà montré⁽⁸⁴⁾ que Florus a prélevé de quoi alimenter l'*Expositio* dans le plus illustre représentant du recueil *De paenitentia*, c'est-à-dire le *Codex Phimarconensis*⁽⁸⁵⁾.

Ainsi, l'étude des textes augustinien dans leur recension florienne vient appuyer l'étude des manuscrits-sources conservés. Utilisées en complément l'une de l'autre, ces deux méthodes permettent d'identifier avec beaucoup de précision l'emplacement et le rôle de Florus et de ses exemplaires dans la tradition des sermons, dont les voies les plus hautes se laissent plus difficilement débrouiller du fait de la rareté des témoins directs.

En aval

Mais l'identification systématique des passages augustinien elle-même peut mener à des trouvailles. En 2003 dom Paul-Irénée Fransen, qui avait participé à l'élaboration

(81). BOODTS : *A new critical edition of Augustine's sermo 170*, p. 191.

(82). SHARI BOODTS/MON TORFS/GERT PARTOENS : « Augustine's sermon 169 : a systematic treatise on Phil. 3, 3-16. Exegetical context, date and critical edition », in : *Augustiniana* 59 (2009), p. 11-44, ici p. 17.

(83). GERT PARTOENS : « Une version augmentée de la collection médiévale de sermons augustinien *De uerbis Domini et Apostoli* et son importance pour la transmission de l'œuvre homilétique de l'évêque d'Hippone », in : *Recherches augustinien et patristiques* 35 (2007), p. 189-237, p. 231; cf. p. 207-217 : c'est à cette publication que je reprends les sigles VDA et VDA*.

(84). CÉLESTIN CHARLIER : « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », in : *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon 1945, p. 71-84, ici p. 77-78.

(85). Sur les *Orationes de concupiscentia carnis aduersus spiritum*, cf. GERT PARTOENS : « Le sermon 151 de saint Augustin. Introduction et édition », in : *Revue bénédictine* 113 (2003), p. 18-70, ici p. 32-33. Cette collection est peu diffusée. Partoens en cite seulement quatre témoins complets, dont un seul du IX^e siècle, mais qui est originaire de Fleury : tous les autres sont des XIV^e-XV^e siècles.

de la liste de 1947, fournit⁽⁸⁶⁾ une liste de vingt-et-un extraits, en général très courts, dont l'Expositio omet de préciser la source, et de douze extraits dont la source indiquée est erronée : un taux d'erreurs remarquablement faible sur plus de deux mille extraits.

Il signale également deux phrases qui résistent encore à toutes les tentatives d'identification, insérée dans l'extrait d'AVG. *fid. et symb.*⁽⁸⁷⁾ qui commente I Cor 15,50 :

Quia in carnem et sanguinem, uentrem et libidinem, idest opera carnis que ibi omnino non erunt significat. Non autem carnem ipsam : abolendam dixit apostolus.⁽⁸⁸⁾

La première phrase, Fransen le signale, se retrouve à peu près identique dans la Glose ordinaire sur le même verset⁽⁸⁹⁾. De là, probablement, elle a passé chez Pierre Lombard⁽⁹⁰⁾. Mais cette tradition propre n'explique pas d'où vient la phrase en dernier recours, ni comment elle s'est retrouvée insérée dans le texte augustinien⁽⁹¹⁾. Surtout, elle ne résout pas le problème de la seconde phrase (« Non autem... »). Celle-ci ne se

(86). Paul-Irénée FRANSEN : « Extraits non encore repérés dans la Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 113 (2003), p. 80-89.

(87). Éd. J. ZYCHA (éd.) : *Sancti Aureli Augustini Opera. Sect. V, t. 3 : De fide et operibus. De fide et operibus. De agone christiano. De continentia. De bono coniugali. De sancta uirginitate. De bono uiduitatis. De adulterinis coniugijs libri II. De mendacio. Contra mendacium. De opere monachorum. De diuinatione daemonum. De cura pro mortuis gerenda. De patientia* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 41), Wien 1900 (désormais CSEL 41), p. 3-32.

(88). TROYES 96, f. 157v,b,22-24 (carnem] carne Fransen || sanguinem] sanguine Fransen).

(89). « Quia caro. Per carnem et sanguinem, ventrem et libidinem, id est opera carnis (quae ibi non erunt) significat. » PL, t. 114, col. 549D.

(90). PETR. LOMB. *coll. in I Cor.* 15,46 (PL, t. 191, col. 1689C).

(91). L'explication avancée par dom Fransen (« Serait-ce une note marginale de Florus insérée dans le texte par un copiste ? », p. 87) paraît peu plausible. En effet, ce serait à la fois le seul exemple d'une note de Florus de ce caractère, et le seul exemple d'un accident de ce genre, ce qui fait beaucoup de circonstances extraordinaires à la fois. Si l'on ne trouve pas de meilleure explication, il s'agirait plus vraisemblablement d'une note marginale ancienne, insérée dans le texte d'AVG. *fid. et symb.* déjà dans l'exemplaire qu'en possédait Florus, de telle manière que Florus ne pouvait pas soupçonner le problème. Du reste, ce n'est pas le seul problème que pose ici la recension florienne du texte augustinien. Les deux phrases interpolées interviennent entre deux passages authentiques d'Augustin : le premier s'arrête à « ... non possidebunt » (CSEL 41, p. 31,10), tandis que le second — qui conclut l'extrait de Florus — se lit un peu plus loin, « qua corporis... perfruemur » (CSEL 41, p. 32,7-9). Mais contre ce dernier Florus présente des variantes lourdes, et toutes inconnues du reste de la tradition, sauf la dernière qui est de peu de poids : qua] quia Florus || temporis condicione] cunctis passionibus Florus || ineffabili] cum praem. Florus || caritate] claritate Florus || perfruemur] fruemur Florus. Enfin, « sine corruptione » ne se lit que dans les deux éditions collationnées par Zycha (Amerbach et Mauristes), mais manque dans tous les manuscrits. À lire les variantes de Florus, on a l'impression qu'il a fait son possible pour débrouiller un texte très corrompu, recourant sans doute à la conjecture pour résoudre certains problèmes. Malheureusement on n'a pas encore identifié d'exemplaire florien de ce traité, et il faudrait étudier de plus près l'ensemble des extraits que Florus en donne.

retrouve que chez Hervé de Bourg-Dieu († 1150) qui, contrairement à Pierre Lombard († 1160), cite les deux phrases. Mais cela ne résout pas la question de la source, car ce passage de son commentaire, qui porte sur le même verset I Cor 15,50 que l'extrait de Florus, ressemble fort à une amplification de ce dernier⁽⁹²⁾:

FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in I Cor

TROYES 96, f. 157v,b,20-26

Et ideo non carnis resurrectioni contradicit illud quod ait : caro et sanguis regnum dei non possidebunt. Quia in carnem et sanguinem, uentrem et libidinem, idest opera carnis que ibi omnino non erunt significat.

Non autem carnem ipsam : abolendam dixit apostolus. Quia corporis resurrectione facta : a cunctis passionibus liberati : eterna uita cum ineffabili claritate atque stabilitate : sine corruptione fruemur.

HERV. BVRGIDOL. *comm. ad I Cor.*⁽⁹³⁾

PL, t. 181, 991D-992A

Et ideo non carnis resurrectioni contradicit in eo quod ait : Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt, quia *per* carnem et sanguinem ventrem et libidinem, id est opera carnis, quae ibi omnino non erunt, significat. *Nolebat enim ad eos hoc aedificari, ut arbitrentur se talia facturos in regno caelorum, qualia fiunt in hac uita in corruptionibus manducandi et bibendi, uxores ducendi, filios generandi.* Non autem *ipsam carnem dixit abolendam*, quia corporis resurrectione facta a cunctis passionibus liberati, aeterna uita cum ineffabili claritate atque stabilitate sine corruptione fruemur.

S'il ne résout pas le problème identifié en amont de l'Expositio, le fait illustre du moins une dimension de son aval qui n'a été étudiée que ces dernières années, avec les études de Gert Partoens et Shari Boodts sur la tradition des sermons augustinien. Le succès de l'Expositio, sa diffusion comme un usuel dans les bibliothèques monastiques, ne pouvait que laisser des traces dans la connaissance médiévale du corpus augustinien. Mais rares sont les auteurs qui disent explicitement avoir puisé dans « le Florus » plutôt que dans les textes intégraux d'Augustin. Dès lors ce sont les découpages et collages pratiqués par Florus dans le corpus augustinien, souvent les seules traces de son intervention, qui permettent d'identifier des emprunts ultérieurs.

Un exemple similaire au précédent est fourni par l'extrait d'AVG. *epist.* 110 qui commente Rm 13,8 dans l'Expositio. Cet extrait s'achève sur deux phrases tirées, sans que l'Expositio ne le signale aucunement, d'AVG. *in psalm.* 33 enarr. 2:

(92). En outre, d'autres phrases du même extrait de Florus se retrouvent disséminées dans tout le commentaire d'Hervé sur ce verset.

(93). L'italique signale les lieux variants par rapport au texte de Florus.

L'Expositio augustinienne : un état de la question

Semper existentes debitorum caritatis. Ipsa est enim que semper redditur, et semper debetur.⁽⁹⁴⁾

On peut s'assurer, si l'on en doutait, que le rapprochement des deux morceaux est bien le fait de Florus lui-même, car on conserve son manuscrit source de l'*epist.* 110⁽⁹⁵⁾, où se voit la préparation de l'extrait :

CCSL 31B	PARIS n.a.l. 1443		
l. 12-13	f. 150r,18	(NT)→	respon]disse debitor sum, Non dico ¶ caritatis· quam tanto magis debemus·
l. 14-16	f. 150r,20	(ó)→	apostolus dicens; Nemini quicquam debeatis· nisi ut inuicem diligatis; ¶
l. 72-73	f. 151r,21	(ó)→	desi]deraſti ut scriberem· ¶ si diligentius praecepta DNI cogitemus· reddimus
l. 77-78	f. 151r,25		adiuuemus; ¶ Sed mi frat(er) et tu credo quod noueris· quanta sint in manibus meis

On retrouve dans l'*Expositio* les deux passages ainsi définis, concaténés par une cheville « quanquam » et suivis des deux lignes exogènes, sous une unique manchette n'indiquant que la référence à l'*epist.* 110 :

EX EPISTOLA AD SEUERUM EPISCOPUM. Caritatem tanto magis (...) inuicem diligatis. Quanquam si diligentius (...) in quo possumus adiuuamus. Semper existentes (...) semper debetur.⁽⁹⁶⁾

Un lecteur de l'*Expositio* est donc fondé à croire qu'il s'agit d'un texte continu, et que les deux dernières phrases de l'extrait suivent les précédentes chez Augustin même. Or, on retrouve la même citation, avec le même enchaînement « ... in quo possumus adiuuamus. Semper existentes debitorum... », à la fois chez Guillaume de Saint Thierry († 1148)⁽⁹⁷⁾ et — derechef — chez Hervé de Bourg-Dieu⁽⁹⁸⁾. Comme il est très peu

(94). FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apoſt.* in Rom. dans TROYES 96, f. 83r,b,41-42. Le fait est signalé par FRANSEN : *Extraits non encore repérés dans la Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre*, p. 83, n° 8.

(95). AVG. *epist.* 110 dans PARIS, BNF, n.a.l. 1443, f. 150r-151v ; éd. dans K.D. DAUR (éd.) : *Aurelii Augustini Opera. Pars III*, t. 3 : *Epistulae CI-CXXXIX* (Corpus Christianorum Series Latina 31B), Turnhout 2009 (désormais CCSL 31B), p. 88-91.

(96). TROYES 96, f. 83r,b,32, 35-36, 40-41, 42.

(97). GVILL. S. THEOD. *exp. ad Rom.* 7 (XIII, 8) (GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : *Guillelmi a Sancto Theodorico Opera omnia*, t. 1 : *Expositio super Epistolam ad Romanos*, éd. par Paul VERDEYEN [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 86], Turnhout 1989, p. 173,7,329-330).

(98). HERV. BVRGIDOL. *comm. ad Rom.* 13 (PL, t. 181, col. 778C).

vraisemblable que ces deux auteurs aient eu, séparément, la même idée de rapprocher ce petit passage de l'*epist.* 110 de ce minuscule morceau de l'*in psalm.* 33 enarr. 2, le fait indique avec certitude que tous deux ont, ici, utilisé Florus.

L'*Expositio* apparaît donc comme une source d'Hervé de Bourg-Dieu à la fois pour son commentaire de l'épître aux Romains, et celui de la première épître aux Corinthiens. Quant au commentaire de l'épître aux Romains de Guillaume de Saint-Thierry, Gert Partoens a déjà montré⁽⁹⁹⁾, sur un échantillon de deux chapitres (Rm 7–8 = livres IV et V de Guillaume), qu'il suivait essentiellement la trame de l'*Expositio*, citant ou paraphrasant les mêmes passages d'Augustin que Florus, sur les mêmes versets et dans le même ordre. Le petit sondage pratiqué ici montre que le phénomène se prolonge certainement dans le livre VII.

Enfin, Dominique Poirel a signalé⁽¹⁰⁰⁾ des coïncidences similaires chez Hugues de Saint-Victor († 1141) et Pierre Abélard († 1142). Dans sa *Theologia* « *Scholarium* »⁽¹⁰¹⁾, ce dernier présente comme une citation d'AVG. *spir. et litt.* un passage qui, en réalité, provient du *serm.* 141: la source de cette citation est l'*Expositio*, puisque c'est d'elle que vient l'erreur d'attribution⁽¹⁰²⁾. En outre, ce passage contient une courte phrase qui, jusqu'à présent, ne se retrouve nulle part en amont de Florus :

Uita sapiens quę fecit mundum, contemplato mundo intellegitur.⁽¹⁰³⁾

(99). Gert PARTOENS : « La présence d'Augustin dans l'*Expositio super epistolam ad Romanos* de Guillaume de Saint-Thierry », in : *Sacris Erudiri* 44 (2005), p. 33-44. Il y est revenu dans le cadre de l'*Oxford Patristics Conference* 2016, pour étendre son analyse à l'ensemble du commentaire ; une publication de ses résultats est attendue.

(100). Dominique POIREL : *Livre de la nature et débat trinitaire au XIII^e siècle. Le De tribus diebus de Hugues de Saint-Victor* (Bibliotheca Victorina 14), Turnhout 2002, p. 165-168 ; je le remercie beaucoup de m'avoir signalé le cas.

(101). PETR. ABAEL. *Theol. Schol.* 1,102 (PIERRE ABÉLARD : *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 3 : *Theologia 'Summi boni'. Theologia 'Scholarium'*, éd. par Eligius M. BUYTAERT/Constant J. MEWS [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 13], Turnhout 1987, p. 358,1114-1121).

(102). TROYES 96, f. 4v,b,10-5r,a,25, sous une manchette « Item ex libro de spiritu et littera ». Poirel signale également (p. 166, et tableau p. 168) sept variantes communes à Abélard et Florus (dans l'édition de 1563) contre le texte du sermon d'Augustin. Des sept, en réalité trois seulement figurent déjà dans le manuscrit de Mannon : diei sufficientem] dies efficientem *Florus, Abélard* || plenum] est *add. Florus, Abélard* || sensu suo] specie sua *Florus, Abélard*. Pour les quatre autres variantes, le Florus de Mannon s'accorde avec Augustin, contre Abélard et le Florus de 1563. Par conséquent, ces variantes doivent appartenir à une certaine branche de la tradition postérieure de l'*Expositio*, branche que lisait Abélard et dont descendrait aussi l'édition de 1563.

(103). TROYES 96, f. 4v,b,21.

L'Expositio augustinienne : un état de la question

Outre qu'elle se retrouve encore ailleurs dans l'œuvre de Pierre Abélard⁽¹⁰⁴⁾, Hugues de Saint-Victor fait de cette phrase l'incipit de son *De tribus diebus*, une œuvre de jeunesse⁽¹⁰⁵⁾. Dans la mesure où l'Expositio bénéficiait d'une diffusion que ne connut pas la *Theologia* « *Scholarium* » d'Abélard, conclut Poirel, Hugues de Saint-Victor a probablement connu cette phrase non par Abélard, mais directement par l'Expositio de Florus :

Le recours à une telle *expositio* continue des épîtres pauliniennes est tout naturel pour qui souhaite commenter Romains 1, 20. Cette supputation est confirmée par l'examen de l'emprunt hugonien. Celui-ci est mis en relation directe avec la phrase de saint Paul : « *Inuisibilia enim ipius...* », ce qui est aussi le cas chez Florus, non chez Abélard.⁽¹⁰⁶⁾

L'exemple de ce recours « au Florus » pourrait venir de Guillaume de Champeaux († 1121), le fondateur de Saint-Victor :

Il pouvait faire de l'œuvre de Florus l'un des instruments ordinaires de son enseignement théologique et en répandre l'usage parmi ses élèves, dont Abélard, puis dans l'abbaye parisienne et, par là, chez Hugues.⁽¹⁰⁷⁾

Du reste, on conserve un exemplaire de l'Expositio qui a toutes chances d'être celui qu'Hugues a eu entre les mains, puisqu'il date du XII^e siècle et provient de l'abbaye de Saint-Victor : PARIS, BNF, *Arsenal* 497 (coté FF 14 dans le catalogue de Claude de Grandrue⁽¹⁰⁸⁾).

*
**

(104). PETR. ABAEL. *sic et non*, 25 (*PL*, t. 178, col. 1385C–D) ; *sent.* 95 (PIERRE ABÉLARD : *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 6 : *Sententie Magistri Petri Abaelardi. Liber sententiarum Magistri Petri*, éd. par David LUSCOMBE/Constant J. MEWS, avec la coll. de Julia BARROW/Charles BURNETT/Katherine KEATS-ROHAN [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 14], Turnhout 2006, p. 47,1025–1032). On la retrouve également dans les *recensiones breuiores* de la *Theologia* « *Scholarium* » (PIERRE ABÉLARD : *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 2 : *Theologia Christiana. Theologia Scholarium, Recensiones breuiores. Accedunt Capitula haeresum Petri Abaelardi*, éd. par Eligius M. BUYTAERT [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 12], Turnhout 1969, p. 444,1285).

(105). HVG. S. VICT. *trib. dieb.* (Dominique POIREL [éd.] : *Hugonis de Sancto Victore Opera*, t. 2 : *De tribus diebus* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 177], Turnhout 2002, p. 3,2–3).

(106). POIREL : *Livre de la nature et débat trinitaire au XII^e siècle*, p. 167.

(107). POIREL : *Livre de la nature et débat trinitaire au XII^e siècle*, p. 167.

(108). GILBERT OUY : *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, Turnhout, 1999, t. 2, p. 244.

Pourvu qu'on les cherche⁽¹⁰⁹⁾, des éléments de nature textuelle viennent donc confirmer ce que la tradition manuscrite et l'historiographie médiévale laissaient présumer, un succès certain et un recours habituel à l'*Expositio* comme à un usuel dans la première moitié du XII^e siècle. Des enquêtes plus systématiques, sur le modèle de celle de Gert Partoens, permettraient sans doute d'établir des filiations similaires chez d'autres auteurs d'autres époques.

(109). L'édition récente du commentaire aux Romains de Guillaume de Saint-Thierry ne signale pas les citations ou parallèles augustinien, et *a fortiori* néglige l'*Expositio*.

Chapitre 2

La collection de deux compilations

LES DEUX COMPILATIONS SUR L'APÔTRE TIRÉES l'une de Jérôme et l'autre de Grégoire le Grand, en regard de l'exceptionnelle fortune de l'*Expositio*, font bien pâle figure. Elles sont transmises par seulement trois témoins, sont restées inconnues de l'érudition moderne jusqu'à leur découverte par Célestin Charlier au milieu du xx^e siècle, et elles sont toujours inédites à ce jour.

Les compilations hiéronymienne et grégorienne sont transmises par les trois mêmes manuscrits du x^e siècle, sur lesquels de plus amples informations seront données plus loin :

FLOR. LVGD. ex
Hier. in Apost.; ex
Greg. M. in Apost.

- BERN, BurgerB., 344
- PARIS, BNF, *lat.* 1764
- PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460

Dans ces trois manuscrits les deux compilations apparaissent toujours l'une à la suite de l'autre, toujours dans le même ordre (Jérôme avant Grégoire le Grand), et aucune des deux n'a de témoin connu hors de ces trois-là. À première vue, la tradition manuscrite des deux compilations se présente donc sous une forme tout à fait resserrée. En outre, on n'a encore jamais identifié — mais à vrai dire, on n'a jamais cherché — aucune trace, aucun témoignage indirect indiquant que quiconque ait connu ou exploité ces compilations après le ix^e siècle, jusqu'à leur réinvention au xx^e siècle.

La réinvention

Cette dernière en revanche a été rapide. Dans ses notes sur PARIS *n.a.l.* 1460 datées du 10 janvier 1951, Célestin Charlier écrit :

La collection de deux compilations

Les fol. 83 à 169 contiennent le texte inédit d'une compilation inconnue de Florus sur S. Paul, en quadruple série...⁽¹⁾

Charlier ne publie pas immédiatement sa trouvaille. Néanmoins, il a dû en parler assez tôt à l'abbé Étaix, éditeur des *Homélies sur l'Évangile* de Grégoire le Grand⁽²⁾, car celui-ci lui écrit le 7 décembre 1952 :

... je viens de découvrir un manuscrit frère de n.a. 1460 : c'est le ms. 1764.⁽³⁾

C'est dom Fransen qui lui répond :

Dom Célestin Charlier me prie de répondre à votre lettre du 7 décembre. Il est exact que Florus de Lyon utilise largement les homélies sur l'Évangile de s. Grégoire dans son commentaire inédit sur l'Apôtre, commentaire composé d'extraits de s. Jérôme et de s. Grégoire. L'existence [*sic*] de ce commentaire et son appartenance à Florus ont été découvertes il y a un an par dom Charlier ; il en prépare à présent une édition critique. Rien cependant n'a encore été publié, ni sur les manuscrits, ni sur l'œuvre elle-même.⁽⁴⁾

Et Fransen d'énumérer les trois témoins connus. Il s'est donc écoulé moins de deux ans entre le moment où Charlier ne connaissait encore que PARIS *n.a.l.* 1460, et celui où étaient recensés tous les témoins connus à ce jour.

Célestin Charlier a finalement publié sa trouvaille dix ans plus tard, mais ce n'était guère plus qu'une mention rapide, dans un article synthétique sur Florus et son œuvre⁽⁵⁾. Il revint à Paul-Irénée Fransen de les décrire plus précisément, détaillant les extraits qui les composent avec leurs références précises dans les plus récentes éditions :

(1). MAREDSOUS, B. Abb., *Charlier* 2, f. 99r.

(2). GRÉGOIRE LE GRAND : *Gregorius Magnus : Homiliae in Euangelia*, éd. par R. ÉTAIX (Corpus Christianorum Series Latina 141), Turnhout 1999 (désormais *CCSL* 141).

(3). Lettre originale et autographe conservée dans le dossier *Charlier* 2, f. 5r. La lettre n'est ni datée ni signée : le correspondant et la date sont identifiables par la réponse de dom Fransen.

(4). Copie dactylographiée de la lettre, conservée dans le dossier *Charlier* 2, f. 6r.

(5). « Deux autres collections similaires, également inédites et signalées ici pour la première fois, sont consacrées, l'une à saint Jérôme, l'autre à saint Grégoire le Grand. Leurs préparations couvrent les marges des mss lyonnais de ces deux Pères. On en a au moins 3 mss (Paris B.N. lat. 1764, et nouv. acq. lat. 1460 ; Berne 344) groupés, chose remarquable, en deux recensions : l'une est disposée en *Expositio* comme la collection augustinienne (Paris nouv. acq. . 1460) ; l'autre (dans Paris 1764 et Berne 344) est du type *Sententiae*, très semblable à la collection des Douze Pères. À part les quatre suppléments, également florians sans doute, qui sont réunis en appendice dans Paris 1460, le contenu et l'ordre sont les mêmes. » (Célestin CHARLIER : « Florus de Lyon », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, 1962, col. 514-526, ici col. 519).

- Paul-Irénée FRANSEN : « Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 94 (1984), p. 195-228
- Paul-Irénée FRANSEN : « Description de la collection grégorienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 98 (1988), p. 278-317

Il est inutile de reproduire ici *in extenso* ces sommaires détaillés : on privilégiera donc des analyses synthétiques de leur composition respective.

2.1 Description

2.1.1 Les titres

Dans leurs trois témoins, les deux compilations présentent des titres très similaires⁽⁶⁾:

- 2 Sententiae epistolarum beati Pauli Apostoli a sancto Hieronimo presbitero expositae et ex
opusculis eius iuxta earundem epistolarum ordinem decerptae
- 4 Item sententiae epistolarum beati Pauli Apostoli a sancto papa Gregorio expositae et ex opusculis eius iuxta earundem epistolarum ordinem decerptae

Ces titres très semblables entre eux ont des idées communes avec celui de l'*Expositio* (cf. p. 11), mais peu d'expressions véritablement parallèles : au singulier de l'« expositio... collecta » s'oppose ici le pluriel des « sententiae... expositae »; et si celle-ci est « in ordinem digesta », celles-là en revanche sont « iuxta ordinem decerptae ». Le titre de l'*Expositio* augustinienne insiste donc sur le travail de composition final, tandis que les titres des compilations tirées de Jérôme et Grégoire le Grand en restent à l'étape de la collecte et du classement des extraits. Ces différences peuvent paraître subtiles mais nous verrons que, bien loin d'être anodines, elles trouvent un prolongement non seulement dans les titres de la collection de Douze, mais aussi dans la conception même des différentes compilations sur l'Apôtre.

(6). CONSPECTVS SIGLORVM. B = BERN, BurgerB., 344; P = PARIS, BNF, lat. 1764; C = PARIS, BNF, n.a.l. 1460 (*Cluniacensis*).

1-2 sententiae – decerptae] B, f. IV,1-3 ; C, f. 82r,a,1-5 (*defic.* P)

3-4 sententiae – decerptae] B, f. 77r,19-21 ; C, f. 122r,b,23-25 ; P, f. 60r,a,1-5

1 Sententiae] sententie C || 1 expositae] exposite B || 2 decerptae] decerpte C decerptę B || 3 papa] pape B^{a.c.} || 3 expositae] exposite BC || 4 decerptae] decerpte C decerte P^{a.c.} decreptae B^{a.c.}

2.1.2 Les sources

Sous ces titres, les deux compilations suivent toutes deux essentiellement le même plan, qui est aussi celui de toutes les autres compilations sur l'Apôtre : dans des sections correspondant chacune à une épître de l'Apôtre, selon l'ordre canonique, elles rangent les extraits du corpus hiéronymien ou grégorien, dans l'ordre des lieux pauliniens qu'ils commentent⁽⁷⁾. Le compilateur rassemble ainsi deux cent soixante-cinq extraits de Jérôme et, pour ce qui regarde la compilation au sens le plus étroit, trois cent trente-deux de Grégoire le Grand.

L'*ex Hier. in Apost.* emprunte essentiellement aux commentaires sur les livres bibliques, avec une écrasante prépondérance du commentaire sur Isaïe, mais beaucoup de ses sources lui apportent très peu de matière (cf. TAB. 5 page suivante). Cette remarque s'étend aux lettres puisque, si elles apportent ensemble une petite cinquantaine d'extraits, en réalité aucune d'entre elles n'en fournit plus de six :

– <i>epist.</i> 14 1	– <i>epist.</i> 39 1	– <i>epist.</i> 64 4	– <i>epist.</i> 120 6
– <i>epist.</i> 18A 1	– <i>epist.</i> 52 2	– <i>epist.</i> 65 2	– <i>epist.</i> 121 5
– <i>epist.</i> 18B 1	– <i>epist.</i> 53 1	– <i>epist.</i> 69 1	– <i>epist.</i> 129 1
– <i>epist.</i> 21 4	– <i>epist.</i> 55 2	– <i>epist.</i> 73 2	– <i>epist.</i> 146 1
– <i>epist.</i> 22 2	– <i>epist.</i> 57 2	– <i>epist.</i> 78 2	
– <i>epist.</i> 26 3	– <i>epist.</i> 59 2	– <i>epist.</i> 119 2	

Au contraire, l'*ex Greg. M. in Apost.* emprunte à un nombre limité de titres distincts, mais l'ampleur de ces ouvrages compense largement (cf. TAB. 6 page 68). Grégoire le Grand se porte ainsi au troisième rang des compilations de Florus sur l'Apôtre, après Augustin et Ambroise et avant Jérôme, qui toutes exploitent des sources en bien plus grand nombre.

Cet examen rapide des sources de l'*ex Hier. in Apost.* peut, par comparaison avec l'*Expositio*, causer deux étonnements.

(7). L'*ex Greg. M. in Apost.* n'a que treize sections, le compilateur n'ayant pu trouver aucun extrait sur l'épître à Philémon (cf. TAB. 2 page 6).

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>in Is.</i>	22	15	6	1	5	3	1	1	0	3	1	0	0	8	66
<i>epist.</i>	11	13	3	5	2	1	1	4	1	2	1	0	0	4	48
<i>in Ezech.</i>	3	9	3	1	2	1	2	4	0	1	0	0	0	1	27
<i>in Hier.</i>	2	4	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	0	1	11
<i>in Zach.</i>	3	3	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
<i>adv. Pelag.</i>	2	5	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	10
<i>in Matth.</i>	2	4	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	0	10
<i>in eccles.</i>	3	1	2	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	9
<i>in Ioel</i>	2	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
<i>in Mich.</i>	1	3	2	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9
<i>c. Iovin.</i>	1	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	7
<i>in Ion.</i>	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6
<i>in Philem.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6
<i>in Am.</i>	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>in Hab.</i>	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>in Os.</i>	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>in Soph.</i>	2	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	5
<i>in Mal.</i>	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>*perfect.</i>	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>in Agg.</i>	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in Dan.</i>	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in Nah.</i>	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>*opprob.</i>	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm. exod.</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>*simil.</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>vir. ill.</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	66	78	23	10	19	7	9	10	2	14	3	2	6	16	265

Les textes marqués d'une astérisque sont pseudépiques.

TAB. 5: Les sources de l'ex *Hier. in Apost.* et leur répartition

La collection de deux compilations

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>moral.</i>	36	49	26	4	17	5	6	7	4	5	2	1	0	8	170
<i>in Ezech.</i>	11	12	9	6	3	6	3	0	0	1	2	0	0	5	58
<i>past.</i>	7	19	10	4	3	1	1	0	2	6	2	0	0	3	58
<i>in euang.</i>	7	15	6	2	5	0	0	0	0	2	1	2	0	2	42
<i>dial.</i>	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epist.</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	63	96	51	16	28	13	10	7	6	14	7	3	0	18	332

Tab. 6: Les sources de l'*ex Greg. M. in Apost.* (au sens le plus strict) et leur répartition

Jérôme sur Philémon

D'abord, pour s'approvisionner en extraits sur l'épître à Philémon, Florus s'est contenté de piller le commentaire hiéronymien de cette même épître⁽⁸⁾, lequel au rebours ne fournit aucun extrait sur les autres épîtres⁽⁹⁾. Or c'est précisément ce qu'il s'est abstenu de faire dans le corpus augustinien puisque, on l'a vu, le commentaire *AVG. in Gal.* n'est exploité que dans les sections concernant les autres épîtres.

Ce recours au commentaire sur Philémon peut s'expliquer simplement par le fait que Florus n'a pas trouvé d'extrait sur cette épître dans les autres œuvres de Jérôme. Mais ce même problème ne le gêne pas habituellement, puisque sur quinze compilations sur l'Apôtre, trois seulement la commentent : l'*Expositio* augustinienne elle-même, toute démesurément longue qu'elle soit, tout exhaustive qu'elle veuille être, comprend seulement deux extraits sur Phlm. Les douze autres sautent directement aux Hébreux, sans même mentionner la ou les épîtres pour lesquelles le compilateur n'a pu trouver d'extraits⁽¹⁰⁾. Partout ailleurs, donc, Florus prend simplement acte de la rareté des passages patristiques sur Phlm, conséquence de son extrême brièveté — et des doutes que les Pères pouvaient nourrir sur son authenticité —, sans tenter de forcer le corpus.

(8). HIER. *in Philem.* (F. BUCCHI [éd.] : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica, 8, Commentarii in epistulas Pauli apostoli ad Titum et ad Philemonem* [Corpus Christianorum Series Latina 77C], Turnhout 2003 [désormais *CCSL* 77C], p. 75–106).

(9). Les l. 267–281, par exemple, auraient pu fournir un petit développement sur les membres du corps du Christ, un grand thème paulinien que la compilation n'aborde, en l'état, que dans l'exc. 118 in I Cor LII.

(10). Cf. TAB. 2 page 6.

Enfin, on peut s'interroger sur l'absence des trois autres commentaires de Jérôme sur des épîtres pauliniennes, HIER. *in Gal.*, *in Eph.* et *in Tit.* Ils pouvaient alimenter la compilation, sur d'autres épîtres ou bien même — puisque le principe était admis sur l'épître à Philémon — sur les épîtres en question. Sur l'épître à Tite, en particulier, le compilateur n'a pu trouver que deux extraits en tout et pour tout : piller le commentaire de Jérôme sur cette épître était un moyen pratique et rapide d'étoffer cette section.

Ces trois commentaires n'étaient-ils pas accessibles à Lyon ? Pourtant HIER. *in Gal.* et *in Eph.* au moins l'ont été, puisque Florus en cite plusieurs passages littéralement dans son dernier traité sur la prédestination⁽¹¹⁾; et qu'Agobard également puise aux deux mêmes⁽¹²⁾.

Le pseudo-Jérôme

Ensuite, cette compilation emprunte à trois textes pseudépigraphes : deux du prêtre Eutrope, le *De uiro perfecto*⁽¹³⁾ et le *De similitudine carnis peccati*⁽¹⁴⁾; et un dont l'auteur n'est autre que Pélage l'hérétique, l'*Ad Oceanum de opprobriis*⁽¹⁵⁾.

Dans les années 850 pourtant, Florus ne se montre pas moins habile à enquêter sur les *dubia* de Jérôme que sur ceux d'Augustin. Comme ses interlocuteurs, dans la querelle sur la prédestination, se disputent sur la paternité hiéronymienne d'un traité *Sur l'endurcissement du cœur de Pharaon*⁽¹⁶⁾, Florus explique :

(11). FLOR. LVGD. *ten. verit.* (Klaus ZECHIEL-ECKES [éd.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260], Turnhout 2014 [désormais CCCM 260], p. 447-448, 882-905 et p. 485, 626-636)

(12). AGOB. LVGD. *c. Fredeg.* 12 (AGOBARD DE LYON : *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52], Turnhout 1981 [désormais CCCM 52], p. 292, 36-38 et 38-46); *c. Fredeg.* 22 (CCCM 52, p. 300, 9-22, 23-28 et 29-30); AGOB. LVGD. *antiph.* 12 (CCCM 52, p. 344-345, 5-17). Le *Contra obiectiones Fredegisi* est couramment situé « vers 830 » ; Lieven van Acker dit n'avoir aucun élément pour ou contre cette datation. Le traité sur l'antiphonaire se rapporte à la querelle contre Amalraie, donc aux années 835-838. Cf. CCCM 52, p. XLIV, XLVI.

(13). EVTR. PRESB. *perfect.*, CPL 566a.

(14). EVTR. PRESB. *simil.*, CPL 567.

(15). PELAG. *opprob.*, CPL 744.

(16). « Quidam dicimus de induratione cordis Faraonis libellum a beato Hieronymo editum. Et nostrorum quidam non ab eo, sed ab alio quolibet mendose fictum. Quod etiam mendacium fore inuenietis, si septimum decimum librum praefati Hieronymi in Isaiam legeritis, ubi mentionem eiusdem libelli facit. » Lettre de Pardoul de Laon à l'Église de Lyon, citée par FLOR. LVGD. *trib. epist.* 2 (CCCM 260, p. 399, 22-26). Le traité est, en réalité, de Pélage : cf. Georges de PLINVAL : *Essai sur le style et la langue de Pélage ; Traité inédit « De Induratione cordis Pharaonis »* (Collectanea Friburgensia, series nova 31), Fribourg 1947.

La collection de deux compilations

Quant au livre sur l'endurcissement du cœur de Pharaon qu'on pense avoir été écrit par le bienheureux Jérôme, nous n'avons pu le trouver au nombre de ses ouvrages, ni dans son livre des hommes illustres⁽¹⁷⁾, ni dans la vénérable histoire de sa vie⁽¹⁸⁾. Au livre dix-sept de ses commentaires du prophète Isaïe, cependant, il rappelle avoir écrit quelque chose de ce genre, mais non pas en particulier sur l'endurcissement du cœur de Pharaon : il indique en revanche avoir composé une brève synthèse sur toute cette question très difficile de l'Apôtre aux Romains⁽¹⁹⁾. Mais nous n'avons, nous, jamais vu un livre de ce type ; et par conséquent, à la question de savoir si celui-ci, auprès de ceux-là, par la gravité du style et la sincérité de la foi, doit être cru de lui, nous n'en pouvons juger, comme d'une chose inconnue.⁽²⁰⁾

Pour le paraphraser en termes actuels, la critique externe ne semble pas plaider en faveur de l'authenticité ; mais on ne saurait se prononcer catégoriquement sans la critique interne, que Florus ne peut pratiquer puisqu'il n'a pas d'exemplaire du texte.

Au point où nous en sommes de nos investigations, nous ne pouvons guère que remarquer ces anomalies : elles prendront leur sens lorsque nous aurons une vision plus générale de toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre.

(17). C'est-à-dire dans la notice que Jérôme a consacrée à ses propres œuvres pour conclure son ouvrage bibliographique (HIER. *vir. ill.* 135).

(18). Ce texte n'est pas identifié.

(19). HIER. *in Is.* 17,63,17 (Marc ADRIAEN/G. MORIN [éds.] : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica*, 2, t. 2 : *Commentariorum in Esaiam libri XII-XVIII. In Esaiam parvula adabbreviatio* [Corpus Christianorum Series Latina 73A], Turnhout 1963 [désormais *CCSL* 73A], p. 732,17,45-48) : sur ce passage, cf. *infra*. Jérôme renvoie, selon Adriaen, à son *epist.* 120, 10 : un long développement que, justement, Florus a presque intégralement repris pour commenter Rm 9,14 dans son *ex Hier. in Apost.* exc. 31 in Rm XXXI (Isidor HILBERG [éd.] : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars II : Epistulae LXXI-CXX* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 55], Vindobonae et Lipsiae 1912 [désormais *CSEL* 55], p. 500,8-505,16).

(20). « Libellum uero de induratione cordis Pharaonis, qui a beato Hieronymo scriptus putatur, nec in libro de uiris illustribus nec in uenerabili uitae eius historia inter eius opuscula inuenire potuimus. In libro tamen septimo decimo explanationum Esaiæ prophetae aliquid tale se scripsisse commemorat nec tamen specialiter de induratione cordis Pharaonis, sed de tota illa ad Romanos difficillima apostoli quaestione breuiter perstrinxisse designat. Sed quia nos huiusmodi libellum numquam uidimus, utrum ille, qui apud istos inuenitur, et stili grauitate et fidei sinceritate, eius esse credendus sit, tamquam de ignoto iudicare non possumus. » FLOR. *LVGD. trib. epist.* 2 (*CCCM* 260, p. 400,61-70).

2.2 Les manuscrits sources

Comme dans le cas de l'*Expositio*, ce sont les sources qui permettent de rendre ces compilations à Florus avec certitude. En effet, comme l'ont signalé Charlier puis Fransen, on conserve quelques-uns des manuscrits préparatoires du compilateur de l'ex *Hier. in Apost.*, où se reconnaît la méthode de Florus éprouvée par l'examen des manuscrits augustinien liés à l'*Expositio*.

2.2.1 Du commentaire sur Isaïe

Nous sommes particulièrement heureux à cet égard puisque nous conservons l'exemplaire où notre compilateur lisait le commentaire de Jérôme sur Isaïe (*HIER. in Is.*⁽²¹⁾), soit la principale source de sa compilation, et que cet exemplaire est indéniablement lyonnais. PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 17–20 + LYON, BM, 466 + PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 21–25 est un de ces livres que Leidrat offrit personnellement « à l'autel de Saint-Étienne »⁽²²⁾. Ses trois fragments ne nous le restituent pas tout entier, mais l'essentiel est conservé :

- déficit : prologue, livre 1, début du livre 2
- PARIS *lat.* 152, f. 17–20: « [mor]dentes inuicem... omnino tropho[logiam] »
= *HIER. in Is.* 2,3,5–23 (*CCSL* 73, p. 49,5,8–58,23,20)
- déficit (un feuillet)
- LYON 466, f. 1r–336v : « ægypto nec franguntur... atque carrucas »
= *HIER. in Is.* 2,3,24–18,66,20 (*CCSL* 73, p. 58,24,21–*CCSL* 73A, p. 791,20,27)
- PARIS *lat.* 152, f. 21–25: « et diuersi generis... sententiam iudicis »
= *HIER. in Is.* 18,66,20–24 (*ad finem*) (*CCSL* 73A, p. 791,20,27–799,24,73)

D'un bout à l'autre du manuscrit, nous retrouvons des signes d'extraction correspondant exactement avec les extraits de notre compilation. En voici quatre exemples, choisis aux jointures des fragments :

(21). Marc ADRIAEN (éd.) : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica*, 2, t. 1 : *Commentariorum in Esaiam libri I–XI* (Corpus Christianorum Series Latina 73), Turnhout 1963 (désormais *CCSL* 73); *CCSL* 73A.

(22). Son *ex-dono* autographe se lit dans la partie parisienne, f. 25v. Adriaen utilise les fragments de Paris (qu'il sigle *P*) mais, étrangement, ne semble pas avoir utilisé sa partie lyonnaise, qu'il connaît mais dont il semble mésestimer l'importance (Marc ADRIAEN [éd.] : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica*, 2, t. 1 : *Commentariorum in Esaiam libri I–XI* [Corpus Christianorum Series Latina 73], Turnhout 1963 [désormais *CCSL* 73], p. VII n. 27).

La collection de deux compilations

- exc. 237 in I Tim XIII: « Non eos uocat inquit magistros... iudicat feminarum. » (HIER. *in Is.* 2,3,12 : *CCSL* 73, p. 52,12,8–18)

Préparé dans PARIS *lat.* 152, f. 17–20, f. 18r,17–25 :

filium negauerunt. Et (k')→Γ non eos uocat magistros scribas atque doctores· sed (TIM·)→exactores... iudicat feminarum. ㄥ popule meus

- exc. 60 in Rm LX: « Cauere debemus, ne praeueniamus... statuere illum. » (HIER. *in Is.* 2,5,16 : *CCSL* 73, p. 74,16,12–75,16,20) Préparé dans LYON 466, f. 9v,28–10r,6 :

Unde (k')→Γ cauere debemus, ne praeueniamus... apostolus praecipit : (ROM·)→tu quis es... statuere illum. ㄥ Et pascentur

- exc. 255 in Hbr VI: « Ad scribas dicitur et phariseos... de quo nobis sermo est. » (HIER. *in Is.* 18,66,18 : *CCSL* 73A, p. 787,18,65–788,18,85) Préparé dans LYON 466, f. 335r,22–335v,12 :

Denique (k')→Γ ad scribas dicitur et phariseos... in epistula que ad hebreos scribitur, prolixius deus. (HBR·)→Uiuens enim sermo dei... de quo nobis sermo est. ㄥ Postquam autem

- exc. 226 in I Tim II: « Venit inquit omnis caro ut adoret... in omni loco. » (HIER. *in Is.* 18,66,22 : *CCSL* 73A, p. 796,22,84–92) Préparé dans PARIS *lat.* 152, f. 21–25, f. 23v,22–27 :

Sequitur (k')→Γ ueniet omnis caro, ut adoret... et illud apostoli : (TIM·)→leuantes sanctas manus, in omni loco. ㄥ Quod autem

Les déficits du manuscrit ont fait disparaître les préparations de huit extraits, tous prélevés dans le texte situé en amont du premier fragment parisien. Les cinquante-huit autres extraits d'HIER. *in Is.* compilés dans l'*ex Hier. in Apost.* peuvent tous être vérifiés sur le manuscrit de Leidrat : en nombre d'extraits, cela représente plus d'un cinquième de la compilation.

2.2.2 Du commentaire sur Jérémie

Un cas identique, quoique beaucoup moins important par la quantité, est représenté par PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 26–29 + LYON, BM, 448, f. 1–149. Ce manuscrit lyonnais

du premier ou deuxième quart du IX^e siècle⁽²³⁾ contient le commentaire de Jérôme sur le livre de Jérémie (HIER. *in Hier.*⁽²⁴⁾), qui a donné onze extraits à la compilation. Deux des extraits proviennent des parties désormais déficitaires du manuscrit⁽²⁵⁾, mais on retrouve les neuf autres minutieusement préparés dans ses parties conservées⁽²⁶⁾.

Là encore, c'est toujours la même méthode : une *paraphus* à l'*incipit*, le plus souvent balisée par un *k'* marginal, une *positura* à l'*explicit*, parfois balisée par un *F* marginal, et, entre les deux, un sigle paulinien placé à la hauteur de la citation ou de l'allusion qui a retenu l'attention du compilateur — sigle qui correspond toujours exactement à l'épître que l'extrait vient commenter dans la compilation.

Les repentirs du compilateur

La conservation de ces manuscrits sources du compilateur nous donne accès au texte patristique qu'il avait sous les yeux et nous permet donc de mesurer, de manière non spéculative et très exacte, les libertés qu'il a pu prendre — ou non — avec son propre exemplaire. Mais elle nous permet également de constater les repentirs du compilateur. Dans son manuscrit source de HIER. *in Hier.*, aux côtés des neuf préparations qui correspondent exactement aux extraits de la compilation, on relève ainsi deux préparations dont la méthode est complètement identique, mais ne correspondant à aucun extrait dans la compilation. Proportionnellement à l'importance relative de ces deux sources, le phénomène est encore plus important dans le manuscrit source de HIER. *in Is.*, puis-

(23). « Lyon, IX. Jh., I./2. Viertel » (Bernhard BISCHOFF (†) : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 2 : Laon – Paderborn, éd. par Birgit EBERSPESGER [Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften], Wiesbaden 2004 [désormais *KFH II*], n° 2551).

(24). L'édition la plus récente est celle du *Corpus Christianorum* (S. REITER [éd.] : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica, 3, In Hieremiam libri VI* [Corpus Christianorum Series Latina 74], Turnhout 1960 [désormais *CCSL* 74]), mais elle ne constitue guère plus qu'une réimpression corrigée de l'édition du Corpus de Vienne, dont elle a d'ailleurs adopté la délinéation (Siegfried REITER [éd.] : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. II Pars I, Sancti Eusebii Hieronymi in Hieremiam prophetam libri sex* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 59], Vindobonae et Lipsiae 1913 [désormais *CSEL* 59]). C'est donc à cette dernière qu'on renverra ici.

(25). Les trois feuillets de Paris contiennent le début du livre I (sans le prologue qui précède) : « Uerba hieremiae filii helciae... tunc exprobrat eis », HIER. *in Hier.* 1,1–9 (*CSEL* 59, p. 5,8–14,6). La partie lyonnaise ne reprend que plus loin dans le livre I : « temporum qui obliuiscuntur... », HIER. *in Hier.* 1,44 (*CSEL* 59, p. 37,1). L'exc. 187 in Eph X et l'exc. 194 in Eph XVII sont prélevés dans la partie désormais déficitaire du livre I.

(26). Cf. *infra* et Annexe E.3 page 651.

La collection de deux compilations

qu'on y trouve une trentaine de préparations ne correspondant à aucun extrait dans l'*ex Hier. in Apost.*

L'identité de la méthode d'extraction dans les manuscrits sources, et la différence de traitement dans la compilation finale, laissent à penser que le compilateur avait d'abord envisagé d'utiliser ces extraits, et y a ensuite renoncé. Comme tels, ces *excerpta parata at non accepta* sont susceptibles d'éclairer les partis pris du compilateur dans la sélection de ses extraits : une édition critique de l'*ex Hier. in Apost.* pourrait donc les intégrer à titre d'annexe.

2.2.3 Un « nouveau » manuscrit copié sur un exemplaire de Florus

Comme dans le cas des manuscrits augustinien, la constance et le caractère singulier de la méthode de Florus permettent d'identifier des descendants de manuscrits désormais disparus qu'avait utilisés Florus. Ainsi, dans sa récente notice sur le manuscrit CAMBRIDGE, UL, *Add.* 3479, Jayne Ringrose⁽²⁷⁾ a signalé un phénomène de ce genre.

Le manuscrit *Add.* 3479, du milieu du IX^e siècle, est particulièrement connu pour être une copie du *Codex Phimarconensis*, ce fameux recueil augustinien des VII^e–VIII^e siècles mêlant papyrus et parchemin, dont les restes sont aujourd'hui dispersés entre Paris, Saint-Petersbourg et Genève⁽²⁸⁾. Charlier a montré, nous l'avons vu, que le *Codex Phimarconensis* avait servi de source augustinienne à Florus : il porte, de sa main, des notes et des préparations d'extraits qu'on retrouve à l'identique dans l'*Expositio*. Le *Codex Phimarconensis* est désormais très lacunaire, de sorte que ses deux copies intégrales du IX^e siècle, CAMBRAI, BM, 567 (525) et notre *Add.* 3479, représentent des témoignages particulièrement précieux de son contenu original.

Dans l'*Add.* 3479, la copie du *Codex Phimarconensis* remplit les f. 11r–152r : ce sont les éléments textuels (1–2) de Ringrose. À sa suite immédiate, et de la même main, le troisième élément textuel (f. 152v–161r) est une lettre de Jérôme, *HIER. epist.* 65. Ringrose remarque que les notes de Florus sur le *Codex Phimarconensis* ne sont pas reproduites dans le manuscrit de Cambridge,

(27). JAYNE RINGROSE : *Summary Catalogue of the Additional Medieval Manuscripts in Cambridge University Library Acquired before 1940*, Woodbridge 2009, p. 112–114.

(28). PARIS, BNF, *lat.* 11641 + SAINT-PÉTERSBOURG, RNB, *lat.* F. p. I. 1 + GENÈVE, B. Genève, *lat.* 16.

but in our art. 3 the repeated K in the margin and the marks COR. I. on f. 155^r and HBR on f. 156^v are in his style, though not in his hand but in that of the scribe of our MS. This suggests that art. 3 was also copied from a MS which had been read by Florus of Lyons⁽²⁹⁾.

Et de fait, la coïncidence avec l'ex *Hier. in Apost.* est, de nouveau, parfaite. Celle-ci contient deux extraits de l'*epist.* 65, l'un qui commente la première épître aux Corinthiens, l'autre l'épître aux Hébreux. Si le copiste de l'*Add.* 3479 s'est abstenu à bon droit de reproduire les crochets d'extraction, qui lui étaient bien inutiles, les deux sigles scripturaires qu'il a conservés tombent tous deux aux emplacements les plus propres à établir la coïncidence avec Florus :

1. Le sigle COR·I· est situé, f. 155^r,b, précisément à l'*incipit* de l'exc. 72 in I Cor VI⁽³⁰⁾.
2. L'exc. 252 in Hbr III concatène en réalité quatre passages⁽³¹⁾. Le manuscrit de Cambridge porte un *k'* marginal à son *incipit*, et le sigle HBR (f. 156^v,b) tombe dans la marge du premier passage, en regard de la phrase où Jérôme donne le sens grec du mot *thronus*: dans la compilation, l'extrait est placé sous le lemme « Thronus tuus Deus in saeculum saeculi » (Hbr 1,8).

À cet endroit, d'ailleurs, Hilberg édite « hoc enim intellego thronum », sans indiquer aucune variante dans son apparat⁽³²⁾ : or l'*Add.* 3479, qu'il n'a pas utilisé, donne « hoc enim in greco thronus significat », et les trois témoins de l'ex *Hier. in Apost.* tombent d'accord avec lui⁽³³⁾.

On peut donc le confirmer sans retenue : à la suite du *Codex Phimarconensis*, l'*Add.* 3479 a tiré l'*HIER. epist.* 65 d'un autre volume exploité par Florus, un autre manuscrit de la cathédrale de Lyon. Le fait accrédite fortement l'idée que ce manuscrit, à la demande peut-être d'un centre lointain, a bien été copié à Lyon même.

2.2.4 Et Grégoire ?

La paternité florienne de la compilation tirée de Jérôme est donc bien démontrée par les manuscrits préparatoires qui, une fois de plus, orientent tous vers le Lyon du

(29). RINGROSE : *Summary Catalogue of the Additional Medieval Manuscripts in Cambridge University Library Acquired before 1940*, p. 114.

(30). Isidor HILBERG (éd.) : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars I : Epistulae I-LXX* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 54), Vindobonae et Lipsiae 1910 (désormais *CSEL* 54), p. 626,10-19

(31). a) *CSEL* 54, p. 631,1-23; b) p. 632,6-14; c) p. 632,20-21; d) p. 632,24-633,19.

(32). *CSEL* 54, p. 631,17-18.

(33). BERN 344, f. 74^r,8 ; PARIS *lat.* 1764, f. 58^r,a,2-3 ; PARIS *n.a.l.* 1460, f. 120^r,b,22.

La collection de deux compilations

ix^e siècle. En cherchant de manière plus systématique des manuscrits apparentés à cet important centre de culture hiéronymienne — à en juger par le grand nombre de manuscrits hiéronymiens de cette époque qui y sont encore conservés —, on pourra très probablement découvrir d'autres manuscrits copiés sur ceux de Florus.

Malheureusement, on n'a encore identifié aucun manuscrit de Grégoire le Grand qui soit dans ce cas⁽³⁴⁾. À strictement parler, l'attribution de l'*ex Greg. M. in Apost.* à Florus repose donc « seulement » sur les forts parallélismes et les évidentes parentés qui existent entre cette compilation sur l'Apôtre et toutes les autres, et sa tradition commune avec la compilation hiéronymienne.

2.3 État de la tradition

Cette tradition, aussi restreinte qu'elle soit, ne se présente pas aussi uniment qu'on croirait. Les trois témoins sont accompagnés d'un plus ou moins grand nombre de pièces annexes, pertinentes au dossier, mais qui s'y rattachent de manière mal définie. Mais surtout, les trois témoins donnent les deux compilations dans deux recensions, puisque le manuscrit PARIS *n.a.l.* 1460 donne la même matière sous une forme assez différente de celle qu'on lui voit dans BERN 344 et PARIS *lat.* 1764.

2.3.1 Les trois témoins

Mais pour remettre ces observations dans leur contexte, il importe de présenter d'abord rapidement les trois manuscrits.

BERN, BurgerB., 344

Ce manuscrit de la charnière des ix^e–x^e siècles a été copié, selon Bernhard Bischoff, par des copistes formés dans l'école paléographique auxerroise⁽³⁵⁾. Il porte d'ailleurs deux *ex-libris*, du x^e siècle, de l'abbaye Saint-Mesmin de Micy, dans le Loiret. Les premiers feuillets sont constellés de notes marginales, certaines en notes tironiennes,

(34). Contrairement à ce que laissait entendre Charlier : « Leurs préparations couvrent les marges des mss lyonnais de ces deux Pères », CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 519.

(35). Bernhard BISCHOFF : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 1 : *Aachen – Lambach* (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 1998 (désormais *KFH I*), p. 123, s.n. 578.

qui témoignent de l'intérêt qu'on a porté à l'ouvrage, mais qui se raréfient brutalement après le f. 28.

Contrairement aux deux autres témoins, ce codex est entièrement consacré aux deux compilations de Florus, l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.*, dans cet ordre. Après le dernier extrait de Grégoire le Grand sur les Hébreux (exc. 332 in Hbr XVIII), il ajoute encore un court extrait « hors série » auquel dom Fransen, suivant l'ordre du manuscrit de Bern, a donné le n° 333.

PARIS, BNF, *lat.* 1764

Ce volume est plus difficile à cerner, étant donné son caractère très composite. Son dernier feuillet porte, au verso, dans un espace qui était resté vierge, un acte de donation du XIII^e siècle en faveur de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, mais on ne saurait dire si les autres éléments du recueil — et en particulier le nôtre — étaient alors déjà conjoints à celui-ci. On ne peut donc être bien sûr que de ses provenances modernes : du Collège de Clermont où, au tout début du XVII^e siècle, Jacques Sirmond connut notre élément, le recueil passa dans la bibliothèque de Jacques-Auguste de Thou. C'est là, sans doute, que Nicolas Le Fèvre en dressa une table qui correspond encore au contenu actuel du recueil (f. *Iverso*), et porta de loin en loin quelques notes identifiant les textes (f. 9r, 28r, 98r, 99r). De la bibliothèque de Thou le recueil passa chez Colbert, puis dans la bibliothèque royale.

L'élément qui nous intéresse, les f. 28–98, porte lui-même les stigmates d'une histoire mouvementée. Acéphale, il a perdu les soixante premiers extraits de l'*ex Hier. in Apost.* Celle-ci est suivie de l'*ex Greg. M. in Apost.*, à la fin de laquelle on retrouve le même extrait « hors série » que dans le manuscrit de Berne, et le bas de la colonne est resté vierge. Après quoi le cahier gardait encore un feuillet vierge, au recto duquel on a transcrit la lettre *Ad monachos* attribuée à Valérien de Cimiez⁽³⁶⁾. Ce feuillet était sans doute destiné à rester le dernier du codex car, au lieu de tourner simplement la page, le copiste de la lettre s'est battu pour faire tenir la fin du texte sur le recto : il voulait donc probablement que le verso reste vierge, et il l'est resté, sauf pour un rapide schéma manifestement postérieur. Enfin, ce dernier feuillet est froissé et déchiré sur ses trois bords, ce qui paraît indiquer qu'il a effectivement servi longtemps de garde au volume.

(36). VAL. CEM. *epist.* (CPL 1003), cf. *infra*.

PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460

Originaire de Cluny, ce volume y est resté jusqu'à son entrée dans la bibliothèque royale⁽³⁷⁾. D'après l'analyse paléographique de Monique-Cécile Garand, il a été copié en grande partie par un certain *Clemens* actif entre 940 et 961⁽³⁸⁾ : par comparaison avec un autre manuscrit, de la même main mais d'une autre manière, elle propose de dater celui-ci de la décennie 950–960. Cela nous place à l'époque où Maieul, formé à l'Île-Barbe, était bibliothécaire puis abbé de Cluny.

Dans son état actuel, et sauf deux bifeuillets arrachés chacun à un exemplaire de Priscien pour servir de gardes (f. 1–2 et f. 172–173), le volume se compose de deux éléments : le premier est mutilé de la fin, et ses cahiers sont numérotés en chiffres romains, tandis que ceux du second le sont en lettres latines. Cependant l'identification du principal copiste des deux éléments, ainsi que les notes d'un même annotateur du x^e siècle disséminées aussi bien sur le premier élément que le second⁽³⁹⁾, attestent de leur identité d'origine.

Le premier élément (f. 3–81) contient la liste des provinces romaines, les *Hommes illustres* de Jérôme puis de Gennade, le *Traité du Saint-Esprit* de Didyme l'Aveugle traduit par Jérôme, les *Rétractations* d'Augustin — *in extenso* —, et enfin son *Accord des Évangélistes*, mutilé de la fin.

L'élément qui nous intéresse ici est le deuxième. Lui aussi contient l'*ex Hier. in Apost.* suivie de l'*ex Greg. M. in Apost.* ; mais après le dernier extrait sur les Hébreux, au lieu de l'extrait « hors série » que les deux autres témoins placent là, on trouve d'abord une nouvelle série d'extraits sur l'Apôtre tirés des *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand et rangés dans l'ordre des épîtres pauliniennes ; puis une plus courte série d'extraits sur l'Apôtre, tirés toujours de Grégoire le Grand mais, cette fois, des décrétales ; puis le fameux extrait « hors série » ; et enfin, dans la continuité immédiate, la lettre de Valérien. La continuité de l'ensemble est d'autant plus visible que, arrivé à la fin des extraits des *moral.*, le rubricateur a jeté l'éponge, de sorte que rien n'identifie les extraits des *epist.*, ni l'extrait « hors-série », ni la lettre de Valérien. C'est après cette dernière

(37). Léopold DELISLE : *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris 1884, n° 45, p. 106–108.

(38). Monique-Cécile GARAND : « Copistes de Cluny au temps de saint Maieul (948–994) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 136 (1978), p. 7–36, ici p. 11–14. Elle lui attribue avec certitude la copie des f. 3r–73v et 82r–97r, et incline à reconnaître aussi sa main dans d'autres parties du recueil, sans certitude cette fois.

(39). Comparer, par exemple, les *Nota* du f. 69v et du f. 98r.

seulement qu'intervient une mention d'*explicit*: le bas de la colonne est resté vierge et, changeant de page, on a utilisé les deux feuillets suivants pour accueillir deux décrétales de Léon le Grand⁽⁴⁰⁾.

2.3.2 Un dossier sur l'Apôtre

Les trois témoins contiennent donc, au-delà des deux compilations proprement dites, un véritable « dossier sur l'Apôtre » dont tous n'ont pas retenu les mêmes éléments (cf. TAB. 7 page suivante). Après la compilation grégorienne, le dossier des *moral.* range ses extraits dans l'ordre des versets pauliniens qu'ils commentent ; et le dossier des *epišt.* procède à son tour de la même façon. À leur suite, l'extrait « hors série » des *moral.* concerne toujours l'Apôtre, mais il ne porte plus sur un passage en particulier : commentant « le mystère du nombre quatorze » des quatorze épîtres, il médite sur l'ensemble que forme le corpus paulinien.

La lettre de l'évêque Valérien — que son premier éditeur, Jacques Sirmond, a identifié avec Valérien de Cimiez⁽⁴¹⁾ — se présente elle aussi comme une méditation sur l'ensemble du corpus paulinien. Valérien a été élu abbé en son absence : sa lettre *Ad monachos, de uirtutibus et ordine doctrinae apostolicae* est sa lettre d'acceptation, de remerciement, et surtout sa première lettre pastorale à l'adresse de ses moines. Pour lui, le fidèle a un exemple dans Paul. C'est lui qu'il faut suivre, il faut être comme ses interlocuteurs romains, mais aussi les Corinthiens, et les Galates, et les Éphésiens, etc. : Valérien a une phrase pour résumer chaque épître, jusqu'aux lettres « à Onésime » (c'est-à-dire la lettre à Philémon) et aux Hébreux.

De la lettre de Valérien, on ne connaît pas d'autre témoin que ces deux manuscrits des compilations hiéronymienne et grégorienne de Florus sur l'Apôtre⁽⁴²⁾. La

(40). PARIS *n.a.l.* 1460, f. 170r,a-b : LEO. M. *epišt.* JK 545 (Ballerini 168) inc. « Magna indignatione » ; f. 170r,b-171r : LEO. M. *epišt.* JK 406 (Ballerini 9) inc. « Quantum dilectioni tuae ».

(41). Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Valeriani episcopi Cemeliensis Homiliae XX. Item Epistola ad Monachos, de uirtutibus et ordine doctrinae Apostolicae. Omnia nunc primum, praeter unicum Homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita*, par VALÉRIEN DE CIMIEZ, Lutetiae Parisiorum 1612, p. 233-238. Cette identification est peu fondée selon Jean-Pierre WEISS : « Valérien de Cimiez et Valère de Nice », in : *Sacris Erudiri* 1972-1973, p. 109-146, p. 144-145, en particulier n. 103, qui remarque qu'aucune source par ailleurs n'indique que Valérien de Cimiez ait été abbé, que le nom de Valérien était répandu dans l'Antiquité tardive, et que le témoin PARIS *lat.* 1764 ne précise pas le siège de l'évêque auteur de la lettre.

(42). Comme le signale dom Franssen (Paul-Irénée FRANSEN : « Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 94 [1984], p. 195-228, ici p. 280). Jean-Pierre Weiss ne semble pas avoir connu le témoin PARIS *n.a.l.* 1460 où, on l'a dit, le texte est donné

La collection de deux compilations

BERN 344	PARIS <i>lat.</i> 1764	PARIS <i>n.a.l.</i> 1460
f. iv-77r <i>ex Hier. in Apost. exc. 1-265</i>	f. 28r,a-59v,b <i>ex Hier. in Apost. exc. 61-265</i>	f. 82r,a-122r,b <i>ex Hier. in Apost. exc. 1-265</i>
f. 77r-143r <i>ex Greg. M. in Apost. exc. 1-332</i>	f. 60r,a-97v,b <i>ex Greg. M. in Apost. exc. 1-332</i>	f. 122r,b-160v,b <i>ex Greg. M. in Apost. exc. 1-332</i>
—	—	f. 160v,b-167r,b 46 extraits dans l'ordre tirés de GREG. M. <i>moral.</i>
—	—	f. 167r,b-169r,a 15 extraits dans l'ordre tirés de GREG. M. <i>epist.</i>
f. 143r 1 extrait de GREG. M. <i>moral.</i>	f. 97v,b 1 extrait de GREG. M. <i>moral.</i>	f. 169r,a-b 1 extrait de GREG. M. <i>moral.</i>
—	f. 98r,a-b VAL. CEM. <i>epist.</i>	f. 169r,b-169v,b VAL. CEM. <i>epist.</i>

TAB. 7: Le « dossier sur l'Apôtre » contenant les compilations hiéronymienne et grégorienne

lettre de Valérien est donc un de ces textes de l'Antiquité chrétienne qui ont été sauvés de la disparition complète par la bibliothèque capitulaire du Lyon carolingien ; et la construction de ce dossier sur l'Apôtre, où les deux dernières pièces s'élèvent à une vue panoramique du corpus paulinien, explique bien les raisons pour lesquelles Florus de Lyon s'y est intéressé.

2.3.3 Grégoire l'imparfait

Par ailleurs la présence, dans un seul des trois témoins, de deux séries d'extraits de Grégoire le Grand tout à fait semblables à ceux de la compilation, signifie certainement que l'*ex Greg. M. in Apost.* est inachevée, ainsi que l'ont avancé Charlier puis Fransen⁽⁴³⁾.

Rangés par épître et dans l'ordre des versets pauliniens qu'ils commentent, les quarante-six extraits des GREG. M. *moral.* forment comme une compilation sur l'Apôtre en réduction. En outre, dom Fransen a remarqué que tous les extraits rassemblés dans ce dossier sont empruntés aux livres 17–35, comme au tome second d'un exemplaire en deux volumes.

FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* suppl. 1

Le second dossier, formé de quinze extraits des GREG. M. *epist.*, ne nous présente pas les lemmes qu'il commente, puisque le rubricateur de PARIS *n.a.l.* 1460 a renoncé à son travail. Mais les lemmes proposés par dom Fransen à partir de la teneur des extraits nous font suivre, de nouveau, le déroulement en bon ordre des épîtres pauliniennes recommencé aux Romains.

FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* suppl. 2

Nous aurions donc là, rangés eux-mêmes en « compilations sur l'Apôtre » mais distingués selon leur source — les *Moralia* 17–35 d'un côté ; les décrétales d'un autre — soixante-et-un extraits n'attendant que d'être incorporés en amont, dans la compilation

sans rubrique ni aucun autre moyen d'identification. Il signale seulement PARIS *lat.* 1764, sans évoquer un lien avec Sirmond. Or ce manuscrit est bien, de façon certaine, la source de l'érudite jésuite : il se trouvait, on l'a dit, au Collège de Clermont ; et les leçons de ce témoin et de Sirmond s'accordent systématiquement contre le témoin de Cluny, sauf dans deux cas où une correction s'imposait et où Sirmond a retrouvé par conjecture le texte du témoin clunisien. En particulier, PARIS *lat.* 1764 et Sirmond ont tous deux sauté un même passage : dans l'énumération des épîtres pauliniennes, leur texte saute directement des Romains aux Galates, ce qui permettait de supposer une lacune. Or, le manuscrit de Cluny la comble, restituant les Corinthiens et, par suite, sa logique première à la construction de la lettre. J'espère donner ailleurs une nouvelle édition de ce petit document.

(43). Parmi les différents arguments invoqués par Fransen, on ne peut rien déduire du fait que la compilation grégorienne néglige des chapitres entiers de l'Apôtre. D'une part Florus ne connaissait pas nos chapitres de l'Apôtre ; mais surtout, la plupart des compilations de Florus sur l'Apôtre sont dans le même cas, et par force. En cela Florus était purement et simplement tributaire de ses sources : si le Père compilé n'a jamais commenté tel ou tel chapitre, Florus n'y peut rien.

La collection de deux compilations

proprement dite, chacun à sa place selon le verset qu'il commente. D'un dossier à l'autre la méthode est la même, et elle s'intègre parfaitement dans le paysage des compilations de Florus sur l'Apôtre.

Un détail oppose, en revanche, le dossier des *moral.* et celui des *epist.*: en effet la compilation proprement dite incorpore déjà des extraits des premiers, alors qu'elle ignore presque complètement les décrétales.

On ne s'explique guère pourquoi quarante-six extraits des *moral.* 17–35 restent ainsi en souffrance, quand soixante-huit autres de même origine ont déjà rejoint la compilation. Plus étrange encore, quelques extraits se retrouvent à la fois dans la compilation et dans le dossier de suppléments⁽⁴⁴⁾. Il ne semble pas qu'on puisse déterminer de corrélation pour l'expliquer, ni dans la progression du texte source de Grégoire le Grand, ni dans celle du texte commenté de l'Apôtre. Peut-être les extraits du dossier n'y sont-ils pas tous restés pour les mêmes raisons : peut-être certains ont-ils été délibérément laissés là, parce que le compilateur hésitait sur leur compte ou bien, après les avoir extraits, avait finalement renoncé à les utiliser ; d'autres peut-être étaient arrivés là tardivement, à la faveur d'une relecture de Grégoire le Grand. En tout cas, le travail semble s'être interrompu alors qu'il battait son plein.

Pour les *epist.*, la situation est moins confuse : la compilation n'en cite qu'un seul extrait, et il provient d'une lettre qui n'est pas exploitée par le dossier de suppléments⁽⁴⁵⁾. Reste qu'on ne comprend guère pourquoi l'extrait de cette lettre est incorporé, et les autres non. Peut-être Florus a-t-il trouvé cet extrait dans un recueil différent de celui qui lui a fourni les autres ?

De cet enchaînement, on peut déduire que, probablement, l'*ex Greg. M. in Apost.* était déjà sur le métier au moment de la confection des Douze. C'est en leur sein que

(44). 1^o. FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* exc. 149 in I Cor LXXXVI et FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* suppl. I exc. 17, commentant l'un et l'autre I Cor 15,9: GREG. M. *moral.* 24,8,20 (GRÉGOIRE LE GRAND : *S. Gregorii Magni Opera*, t. 3 : *Moralia in Iob*, éd. par Marc ADRIAEN [Corpus Christianorum Series Latina 143B], Turnhout 1985 [désormais *CCSL* 143B], p. 1202,8,172–178); 2^o exc. 279 in I Th II et suppl. I exc. 36, sur I Th 2,18: *moral.* 27,32,56 (*CCSL* 143B, p. 1374,32,2–1375,32,18). Les exc. 286 in II Th II et suppl. I exc. 37, tous deux sur II Th 2,4, commencent au même point (*CCSL* 143B, p. 1446,8,2 *superba*) mais le premier s'interrompt beaucoup plus tôt (p. 1446,8,15 *conatur*) que le second (p. 1447,8,37 *extollit*). Dans la compilation même, les exc. 171 in II Cor XII et exc. 231 in Eph V sont également identiques : *moral.* 33,21,38 (*CCSL* 143B, p. 1708,21,11 *nemo* – 1709,21,33 *derelinquit*).

(45). FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.* exc. 13 in Rm XIII, tiré de l'*epist.* JK IIII (inc. « Respondere epistolis », *Registrum* 1,41) : GRÉGOIRE LE GRAND : *S. Gregorii Magni Opera, Registrum epistularum. Libri I–VII*, éd. par D. NORBERG (Corpus Christianorum Series Latina 140), Turnhout 1982 (désormais *CCSL* 140), p. 48,35–49.

sont ordinairement versés, on le verra, les extraits de décrétales de divers papes. Au lieu de prendre le même chemin, l'extrait tiré de la décrétale de Grégoire le Grand put rejoindre le dossier déjà ouvert de ce dernier. En revanche, alors que les Douze atteignaient leur état définitif, la compilation grégorienne dut rester en chantier : c'est plus tard seulement que Florus découpa ailleurs, dans un volume non identifié, quinze extraits d'autres décrétales de Grégoire le Grand, qu'il n'incorpora jamais dans sa compilation.

2.4 Les deux formes

À la racine de la tradition des deux compilations, on entrevoit donc un dossier plus large, dont la matière était en train de se couler dans la structure familière des compilations de Florus sur l'Apôtre, mais où il restait encore du travail à faire, lorsque tout a été fixé en l'état.

À cela s'ajoute la question des deux recensions, que Charlier présentait en ces termes :

l'une est disposée en *Expositio* comme la collection augustinienne (Paris nouv. acq. 1460) ; l'autre (dans Paris 1764 et Berne 344) est du type *Sententiae*, très semblable à la collection des Douze Pères.⁽⁴⁶⁾

En effet, PARIS *n.a.l.* 1460 nous présente chacune des deux compilations sous la forme ordinaire d'un commentaire lemmatisé (cf. TAB. 8 page suivante, colonne de droite) : le corps de texte fait alterner les lemmes pauliniens, rubriqués, et leur commentaire hiéronymien ou grégorien. Les références des extraits sont, quant à elles, rejetées hors du corps de texte, dans la marge extérieure, à la hauteur de l'*incipit* de chaque extrait. C'est la méthode de l'*Expositio* augustinienne, à ceci près qu'ici, on trouve systématiquement un lemme en tête de chaque extrait — parfois rappelé par un simple « Item de eodem » —, alors que l'*Expositio* s'efforce d'éviter ce caractère mécanique et, autant que possible, de privilégier d'extrait en extrait la continuité du texte augustinien.

De leur côté, PARIS *lat.* 1764 et BERN 344 nous livrent les deux mêmes compilations sous une forme capitulée (TAB. 8 page suivante, colonne de gauche). Chaque épître

(46). CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 519.

La collection de deux compilations

paulinienne s'ouvre sur une liste numérotée de lemmes pauliniens, un pour chacun des extraits : lorsqu'un même verset est commenté par plusieurs extraits, on retrouve la mention « Item de eodem » pour chaque extrait à partir du deuxième. Une fois la table finie, le corps du texte ne fait plus appel aux lemmes pauliniens : il fait alterner les références des extraits, sous forme de rubrique, et les extraits eux-mêmes. La marge ne contient plus, à la hauteur de chaque rubrique ou début d'extrait, que le numéro d'ordre de l'extrait, correspondant au numéro du lemme commenté dans la table des *capitula*.

BERN 344 et PARIS <i>lat.</i> 1764 <i>Forme capitulée</i>	PARIS <i>n.a.l.</i> 1460 <i>Forme lemmatisée</i>
INCIPIUNT CAPITULA EPISTOLAE...	INCIPIT EPISTOLA...
I. Locus 1.	Ex quodam LOCUS 1
II. Locus 2.	libro Excerptum de loco 1
III. Locus 3.
IV. Item de eodem.	Ex quodam LOCUS 2
V. Item de eodem.	libro Excerptum de loco 2
VI. Locus 4.
EXPLICIUNT CAPITULA	
I. Ex quodam libro	Ex quodam LOCUS 3
Excerptum de loco 1	libro Excerptum primum de loco 3
II. Ex quodam libro
Excerptum de loco 2	Ex quodam ITEM DE EODEM
III. Ex quodam libro	libro Excerptum secundum de loco 3
Excerptum primum de loco 3
IV. Ex quodam libro	Ex quodam ITEM DE EODEM
Excerptum secundum de loco 3	libro Excerptum tertium de loco 3
V. Ex quodam libro
Excerptum tertium de loco 3	Ex quodam LOCUS 4
VI. Ex quodam libro	libro Excerptum de loco 4
Excerptum de loco 4

TAB. 8: Types des formes capitulée ou lemmatisée

Enfin, il faut observer que BERN 344 et PARIS *lat.* 1764 s'accordent pour donner, à un certain nombre d'extraits, des références sensiblement plus longues que celles de PARIS *n.a.l.* 1460. Remarquant le phénomène, dom Fransen explique que « le compilateur a

eu le souci de faire ressortir le lien entre l'extrait choisi et le texte paulinien⁽⁴⁷⁾. » Plus généralement, les différences entre les deux formes lui font avancer cette hypothèse :

Peut-être avons-nous conservé là deux étapes de la rédaction de cette compilation. Dans un premier temps, les textes auront été choisis et mis bout à bout, avec une référence brève ; une seconde rédaction aura figolé les titres et placé les *capitula* bibliques en évidence en les numérotant : il suffit alors d'y renvoyer, en cours de rédaction, grâce à ce numéro d'ordre.⁽⁴⁸⁾

En réalité, ce scénario n'a pas la vraisemblance pour lui, et nous verrons qu'il ne résiste pas à l'analyse des faits.

On peut, tout d'abord, se demander comment Cluny a eu accès, au milieu du x^e siècle, à la compilation dans un tel état d'inachèvement, alors qu'un stade ultérieur du travail fut atteint par la suite, puisque les deux autres témoins l'ont connue : pour être accessible après un siècle, il faudrait que l'état inachevé ait été « fixé », et pourquoi l'aurait-il été avant que l'œuvre ne soit achevée ? En outre si la forme capitulée représentait, aux yeux de Florus, un perfectionnement de la forme lemmatisée, pourquoi l'*Expositio* augustinienne a-t-elle été publiée sous la forme lemmatisée ? Pourquoi son manuscrit original ne porte-t-il aucune trace de la moindre intention d'en numérotter les extraits ou d'en dresser des *capitula* ? Enfin, nous avons vu que la compilation grégorienne nous est parvenue dans un état inachevé, du point de vue de son contenu même : pourquoi et comment existerait-il donc une recension florienne perfectionnée d'une compilation florienne inachevée ?

La compilation grégorienne étant certainement inachevée, il faut que l'un des deux états où nous la voyons soit l'état d'inachèvement où Florus l'a laissée. Par conséquent, l'une des deux recensions ne saurait être le fait de Florus. Or, tout indique que cette recension postérieure est celle du manuscrit de Cluny.

2.4.1 Les rubriques développées

Et d'abord ces fameuses références plus détaillées, que portent un certain nombre d'extraits dans BERN 344 et PARIS *lat.* 1764 seulement. Ces précisions supplémentaires n'ont pas pour fonction de « faire ressortir le lien entre l'extrait choisi et le texte paulinien », comme dom Fransen a pu le penser en analysant l'exemple qu'il en a pris. En

(47). FRANSEN : *Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre*, p. 196.

(48). FRANSEN : *Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre*, p. 196.

La collection de deux compilations

réalité, ils donnent une indication « bibliographique » plus précise, en indiquant dans quelle partie de l'ouvrage source l'extrait a été prélevé.

Voici, à titre d'exemple, les titres des onze extraits que l'HIER. *in Hier.* a donnés à l'ex *Hier. in Apost.*, comparés entre ses trois témoins⁽⁴⁹⁾:

exc. 6 in Rm VI:

C Commentariorum in Hieremiam libro
I

B Commentariorum in Hieremiam libro
I, cum de eo quod illic scriptum est :
*Ecce enim ambulat unusquisque prae
prauitate cordis sui mali*, tractaretur

exc. 15 in Rm XV:

C Commentariorum in Hieremiam libro
II

B Commentariorum in Hieremiam libro
II

exc. 89 in I Cor XXIII:

C Commentariorum in Hieremiam libro
I

BP Commentariorum in Hieremiam libro
I, cum de baculo nuceo iuxta LXX pro
quo Aquila *uirgam uigilantem*, Simma-
chus et Theodotio *amigdalina* trans-
tulerunt, tractaretur

exc. 105 in I Cor XXXIX:

C Commentariorum in Hieremiam libro
II

BP Commentariorum in Hieremiam libro
II, cum de eo quod illic scriptum est :
*Nolite confidere in uerbis mendacii di-
centes : Templum domini est* et cetera,
tractaretur

exc. 109 in I Cor XLIII:

C Commentariorum in Hieremiam libro
III

BP Commentariorum in Hieremiam libro
III

exc. 118 in I Cor LII:

C Commentariorum in Hieremiam libro
III

BP Commentariorum in Hieremiam libro
III, cum de eo quod illic scriptum est :
Uade et posside tibi lumbare lineum, trac-
taretur

exc. 187 in Eph X:

C Commentariorum in Hieremiam libro
I

BP Commentariorum in Hieremiam libro
I, cum de eo quod illic scriptum est :
Tu ergo accinge lumbos tuos, tractaretur

exc. 194 in Eph XVII:

C Commentariorum in Hieremiam libro
I

BP Commentariorum in Hieremiam libro
I

exc. 199 in Phil III:

C Commentariorum in Hieremiam libro
V

BP Commentariorum in Hieremiam libro
V

(49). B = BERN 344; P = PARIS *lat.* 1764; C = PARIS *n.a.l.* 1460 (*Cluniacensis*). Pour ce relevé, j'ai normalisé l'orthographe des trois témoins, qui ne différaient que sur la manière d'abrégier le mot *libro*, de noter les chiffres, ou d'écrire les noms propres. Les deux premiers titres manquent dans P, acéphale.

exc. 225 in I Tim I:

C Commentariorum in Hieremiam libro
VBP Commentariorum in Hieremiam libro
V

exc. 261 in Hbr XII:

C Commentariorum in Hieremiam libro
VIBP Commentariorum in Hieremiam libro
VI

Avec leur formulation en « cum... tractaretur », ces développements donnent des indications de nature contextuelle, certes ; mais il s'agit surtout d'un surcroît de précision quant à l'emplacement exact du passage dans l'œuvre source. En effet le volumineux commentaire de Jérôme sur Jérémie ne comportait alors pas de subdivisions, hormis les six *libri* définis par l'auteur : s'y référer ne constituait qu'une indication très vague⁽⁵⁰⁾. La progression du texte de Jérémie, que Jérôme suit pas à pas, formait donc une « échelle » toute naturelle pour se situer dans cette immensité — et comme le texte de Jérémie n'avait pas non plus de chapitres ni de versets, c'est la citation du lemme commenté qui devait naturellement tenir lieu de « référence ».

C'est bien ce qui explique la rubrique développée de l'exc. 6 : l'extrait est effectivement prélevé dans le passage où Jérôme, suivant le cours du livre de Jérémie, parvient à Jer 16,12, le cite, et le commente. C'est encore le cas de l'exc. 105, extrait du commentaire de Jer 7,4, dont la rubrique reprend assez pour qu'on l'identifie ; de l'exc. 118, bel et bien prélevé dans le commentaire de Jer 13,1 cité par la rubrique ; et de l'exc. 187, dans celui de Jer 1,17.

La rubrique de l'exc. 89 est un peu moins transparente peut-être, mais pour qui connaît bien le texte de Jérémie, les mots « uirgam uigilantem » ne peuvent évoquer que Jer 1,11; ce qui, là encore, situe très exactement l'extrait dans l'œuvre source.

Le rapport, observé par dom Fransen, entre le lemme de Jérémie cité par la rubrique et le lemme de l'Apôtre commenté par l'extrait, n'est donc qu'une coïncidence ; bien naturelle d'ailleurs, puisque le compilateur le premier a pensé, en lisant le passage de Jérôme sur ce lemme de Jérémie, qu'il conviendrait aussi à ce lemme de l'Apôtre. C'est pourquoi cette coïncidence est seulement fréquente, et non pas systématique. Par exemple dans le cas de l'exc. 105 ci-dessus, le lemme de Jérémie cité par la rubrique, « Nolite confidere in uerbis mendacii dicentes : Templum domini est », n'aide nullement à comprendre pourquoi l'extrait commente le lemme paulinien indiqué par la table des

(50). À titre de comparaison, chaque livre occupe environ soixante à soixante-dix pages dans l'édition de Reiter.

La collection de deux compilations

capitula, « Ut sit sancta corpore et spiritu » (I Cor 7,34) ; la rubrique de l'exc. 118, en citant Ier 13,1, ne permet aucun rapport avec le lemme commenté, « Et quae putamus ignobiliora esse membra corporis » (I Cor 12,23) ; et il en va encore de même pour l'exc. 187.

Il devient donc clair que le compilateur n'a pas extrapolé les rubriques longues en s'inspirant des extraits sortis de leur contexte et mis au net. Ce sont là des informations précises, qui ne peuvent s'obtenir qu'en ayant sous les yeux un exemplaire du commentaire de Jérôme ouvert à la bonne page. Dès lors se pose une question d'économie : est-il plus vraisemblable que la recension de PARIS *n.a.l.* 1460 ait retranché ces informations qui préexistaient, ou bien que la recension de BERN 344 et PARIS *lat.* 1764 les ait jugées manquantes et ajoutées ?

L'hypothèse selon laquelle la recension du manuscrit de Cluny serait antérieure implique des opérations très lourdes. La constitution des tables de *capitula* pouvait se faire rapidement : il suffisait d'extraire un par un les lemmes pauliniens placés en tête des extraits. Mais pour collecter les renseignements bibliographiques précis, il fallait réexaminer chaque passage dans son contexte, c'est-à-dire dans l'œuvre et le manuscrit source ; et donc d'abord l'y retrouver. Rechercher dans l'ampleur du corpus hiéronymien les passages où le compilateur avait puisé, sans ordinateur, sans concordance, et sans disposer préalablement de références précises, représente un effort considérable. Et cet effort n'aurait visé qu'à une chose : compléter certaines rubriques avec les formules « cum... tractaretur ».

Inversement, pour former la recension clunisienne à partir de la précédente, il suffisait de retrancher les formules « cum... tractaretur » et de reporter les *capitula*, sous forme de lemmes, en tête des extraits portant les numéros correspondants. Tout le matériel nécessaire était déjà accessible dans le modèle, sans qu'il soit besoin de chercher des informations supplémentaires ailleurs et à grands frais.

Il est donc beaucoup plus probable que les références « cum... tractaretur » sont d'origine, et qu'elles ont été notées par le compilateur, à partir de son exemplaire source, en même temps qu'il tirait l'extrait de son contexte. Une fois l'extrait copié et le livre fermé, il serait infiniment fastidieux de retrouver l'endroit, il le savait : mieux valait le noter, à toutes fins utiles, pour le cas où l'on aurait besoin, plus tard, de retrouver le passage dans son contexte. Somme toute c'était se donner peu de mal, pour s'en éviter peut-être beaucoup ; et il serait toujours possible, si l'on ne jugeait pas utile d'intégrer

ces précisions à l'ouvrage final, de ne pas les transcrire dans la « mise au net » de la compilation.

C'est précisément le choix qu'a fait la recension de PARIS *n.a.l.* 1460, et la raison de ce choix se trouve dans les mérites comparés des deux recensions.

2.4.2 Mérites comparés des deux recensions

Les compilations patristiques de Florus sur l'Apôtre reproduisent chaque fois le même projet : rechercher et rassembler, dans toutes les œuvres accessibles d'un Père donné, les passages où ce Père commente l'Apôtre. Les extraits ne sont pas rangés dans l'ordre où on les lit dans l'œuvre patristique, mais réordonnés de manière à suivre la progression du texte paulinien. Au moment de la recherche, c'est l'intention d'éclairer le texte paulinien qui commande le choix de tel ou tel passage patristique ; et dans l'œuvre finale, le passage patristique justifie sa présence par le passage paulinien qu'il est censé éclairer.

À cet égard, la forme capitulée n'est pas la plus pratique. L'extrait patristique ne contient pas toujours la citation, ni même une allusion claire, au passage paulinien que le compilateur avait l'intention de lui faire commenter. À la lecture d'un extrait, le lemme n'étant pas à proximité, il arrive qu'on ne sache pas bien de quel lieu paulinien il est question au juste. On est alors contraint de remonter à la dernière table des *capitula*, pour y chercher le lemme correspondant au numéro de l'extrait. En somme, on doit constamment se reporter à une table des matières pour savoir de quoi l'on parle, ce qui ne favorise guère la lecture continue de la compilation comme un commentaire de l'Apôtre.

Dans la forme lemmatisée, au contraire, le sujet du texte patristique qu'on est en train de lire est toujours évident, puisque c'est la première chose qu'on annonce, dans le lemme formant rubrique de l'extrait. En progressant de lemme en lemme, la compilation nous fait suivre pas à pas la pensée de l'Apôtre, et rétablit un semblant de continuité, même si de grands pans du texte paulinien sont forcément absents. La compilation est alors lisible de manière continue, comme le commentaire de l'Apôtre qu'aurait pu écrire le Père.

La préférence de Florus pour cette dernière forme est évidente par l'exemple de l'*Expositio*, la seule de toutes les compilations sur l'Apôtre dont il est certain qu'elle a été mise au net par l'auteur et publiée. Le genre même du commentaire lemmatisé

La collection de deux compilations

est ancien et connu : il n'est besoin que de citer ceux de Jérôme auxquels Florus a puisé. C'est ce qu'ont voulu faire les auteurs de la recension du manuscrit de Cluny, en « lemmatisant » eux-mêmes les compilations capitulées sorties de l'atelier de Florus. Il suffisait pour cela, on l'a dit, d'abrégé certaines références bibliographiques dont le luxe de précisions n'était guère utile au lecteur, et d'insérer les *capitula* en tête de chaque extrait.

La recension clunisienne porte un autre indice de cette opération. Parmi les différences méthodologiques entre la forme capitulée ou la forme lemmatisée figure l'usage des numéros d'ordre : ils sont indispensables dans la forme capitulée, puisqu'eux seuls font le lien entre le lemme paulinien et l'extrait patristiques, mais ils sont inutiles dans la forme lemmatisée, puisque la juxtaposition du lemme et du commentaire suffit à établir le rapport (cf. TAB. 8 page 84). Aussi l'*Expositio* augustinienne ne porte-t-elle aucun numéro. Les auteurs de la recension du manuscrit de Cluny ont bien compris que les numéros devenaient superfétatoires avec la lemmatisation, et ils ont résolu de les négliger. Or, les copistes ont parfois oublié de ne pas les transcrire. Ainsi dans l'*ex Hier. in Apost.*, les exc. in Rm I–V sont numérotés dans la marge, puis la numérotation s'interrompt, mais la rubrique de l'exc. 18 est « XVIII. VIX ENIM PRO IUSTO QUIS MORITUR ». L'exc. in I Cor I n'est pas numéroté, puis les II–XXV le sont, puis la numérotation s'arrête définitivement, jusqu'à la fin de l'*ex Greg. M. in Apost.* Si les numéros avaient été portés d'abord sur la forme lemmatisée, en vue de la constitution ultérieure de tables de *capitula*, on ne comprendrait pas ces intermittences : la numérotation continue des extraits doit être une opération relativement rapide, que l'on fait à la fin, certainement d'un seul jet. En outre, comment le numéroteur aurait-il su que l'extrait 18 portait ce numéro, sans avoir compté les numéros 6 à 17 — et s'il les avait comptés, pourquoi ne les avoir pas notés ? En réalité, la rubrique de l'exc. 18 reproduit purement et simplement l'entrée XVIII de la table des *capitula* de l'épître aux Romains, réintroduite en tête de l'extrait.

La forme lemmatisée privilégie la lecture continue d'une autre façon encore : elle rejette les références bibliographiques dans les marges, espace du paratexte. Pareilles à nos notes de bas de page, elles y restent à la disposition du lecteur, sans le forcer pour autant à interrompre sa lecture. En cela, la recension clunisienne des compilations hiéronymienne et grégorienne se conforme très exactement à un modèle singulier de

commentaire lemmatisé, l'*Expositio* augustinienne de Florus, à telle enseigne qu'on peut se demander si les auteurs de cette recension ne s'en sont pas directement inspirés.

S'ils étaient à Lyon, le fait est plus que possible ; mais il ne l'est pas moins s'ils étaient à Cluny. Rappelons que dans les premières années du XI^e siècle, soit un demi-siècle après la copie de PARIS *n.a.l.* 1460, Odilon de Cluny offrit à l'empereur Henri II un exemplaire complet de l'*Expositio* comprenant son grand titre anonyme et une partie de son *corpus annotationum*⁽⁵¹⁾, ce qui suppose que Cluny disposait d'un modèle très proche de la publication originale. En outre, le catalogue de l'abbaye de Cluny établi sous Hugues de Semur (1049–1109) comporte une entrée correspondant certainement à un exemplaire de l'*Expositio*⁽⁵²⁾. Rappelons enfin que notre témoin clunisien a été copié à l'époque où le *scriptorium* de Cluny était sous la main de Maïeul, un Lyonnais de formation.

*

**

Ainsi la recension de PARIS *n.a.l.* 1460, élaborée à partir de la recension originale dont témoignent BERN 344 et PARIS *lat.* 1764, en conformant les compilations hiéronymienne et grégorienne à l'*Expositio* augustinienne, s'efforçait de les rendre plus lisibles, comme des commentaires de l'Apôtre. Car avec ses tables de *capitula*, ses numéros d'ordre et ses références bibliographiques précises, la recension originale ne facilitait pas la lecture, mais plutôt un usage savant.

On l'a dit : dans cette recension, lire les extraits les uns à la suite des autres, comme un texte continu, est éminemment malpratique, parce qu'on y aborde chaque nouvel extrait sans savoir quel lemme paulinien il est censé commenter ; pour le savoir, il faut alors remonter dans le livre pour se reporter à la table des *capitula* de l'épître. Disons-le d'une autre façon : pour bien comprendre l'extrait patristique, il faut avoir lu d'abord le lemme paulinien ; si donc les lemmes ne se trouvent que dans les tables des *capitula*, cela montre que c'est à travers elles qu'on est censé accéder aux extraits.

(51). BAMBERG, StaatsB., *Msc. Bibl.* 126 (B.I.8): cf. *supra*.

(52). « Volumen in quo continentur excerptiones de diversis libris et sententiis beati Augustini in epistolis Pauli, juxta earumdem epistolarum ordinem decerpte. » (DELISLE : *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, p. 347, sub n° 173). Sur ce catalogue, cf. Veronika von BÜREN : « Le grand catalogue de la bibliothèque de Cluny », in : MUSÉE OCHIER DE CLUNY (éd.) : *Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny. Actes du colloque scientifique international, Cluny, septembre 1988*, Mâcon 1990, p. 245-263 ; Veronika von BÜREN : « Le catalogue de la bibliothèque de Cluny du XI^e siècle reconstitué », in : *Scriptorium* 46 (1992), p. 256-267.

Les tables de *capitula* ont ceci de pratique qu'elles permettent de trouver très rapidement un passage paulinien en particulier. Supposons que quelqu'un cherche à savoir ce que Jérôme a dit de cette mystérieuse sentence de l'Apôtre, « ipse autem saluus erit, sic tamen quasi per ignem » (I Cor 3,15) ; ou bien de la profession du Christ seul médiateur, « Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus » (I Tim 2,5). Quelle que soit la recension qu'il a sous les yeux, il se rendra d'abord au titre de l'épître I Cor ou I Tim. Parvenu là, s'il a affaire à la recension lemmatisée, il lui faut lire les lemmes, de loin en loin, en faisant l'effort de se rappeler si le passage qu'il cherche est avant ou après celui qu'il a sous les yeux — de même que, pour chercher un mot dans un dictionnaire, il faut savoir si la lettre que l'on cherche est avant ou après celle que l'on a sous les yeux : ce qui implique non seulement de connaître l'alphabet par cœur, mais de le connaître de façon remarquablement déliée. En outre, cette recherche aboutira si l'on cherche I Cor 3,15; mais pour I Tim 2,5, il faudra sans doute se perdre dans les lemmes de I Tim avant de se rendre à l'évidence : ce lemme n'est nulle part, parce que ce passage n'est pas commenté.

Cette opération n'est pas impossible, mais la recension lemmatisée la rend assez fastidieuse ; tandis que dans la recension capitulée, pareille enquête est très rapide : une fois rendu au titre de l'épître I Cor ou I Tim, il suffit de parcourir les lemmes, qui sont tous rassemblés là, dans la table des *capitula*, et l'on saura immédiatement à quel numéro se reporter, ou bien l'on saura immédiatement que le passage recherché n'est pas traité.

Avec ses inventaires des lieux pauliniens commentés, la recension capitulée favorise donc l'enquête ponctuelle, au détriment de la lecture continue. La présence des références développées en « cum... tractaretur » renforce encore l'impression d'un ouvrage de référence, d'un répertoire ou d'un usuel, à l'usage d'exégètes *ex professo*.

On l'a dit en étudiant, à titre d'exemple, les extraits de HIER. *in Hier.* qui portent ces rubriques développées : elles constituent en réalité un surcroît de précision dans la référence bibliographique, permettant de situer très précisément l'extrait dans l'ouvrage source de Jérôme — et donc de s'y reporter, si l'on veut⁽⁵³⁾, bien plus aisément que si l'on avait à parcourir l'un des six livres d'HIER. *in Hier.* de bout en bout. Cette fonction

(53). Cette préoccupation n'est pas sans exemple parmi les auteurs anciens. Ainsi, Florus connaissait bien le florilège augustinien d'Eugippe, qu'il exploite dans l'*Expositio*. Dans sa lettre-préface, le compilateur explique pourquoi il a donné des rubriques à ses extraits : « A singulis sane capitulis diuersae res uel etiam quaestiones atque sententiae de quo opere uel libro sint indicantur, ut, si quis ignorat ubi eas plene possit inuenire, cognoscat. » EVGIPPE. *exc. Aug., praef.* (EUGIPPE : *Eugippii Opera. Pars I,*

très pratique des rubriques développées explique pourquoi elles affectent seulement des extraits tirés de commentaires de Jérôme sur les Écritures : les autres ouvrages s'y prêtaient moins bien, parce qu'ils ne sont pas lemmatisés, ou bien la nécessité s'y faisait moins sentir, parce qu'ils sont sensiblement plus courts⁽⁵⁴⁾.

Le procédé est habile. En un temps où chapitres et paragraphes ne jalonnaient pas encore le texte patristique, où n'existaient ni la numérotation des pages ni la division de l'Écriture en chapitres et versets numérotés, c'était sans doute le système de référence le plus précis possible, à condition de très bien connaître l'Écriture.

Au fond, on doit donc plutôt se demander pourquoi les six autres extraits du même commentaire sur Jérémie n'ont que les rubriques courtes, identiques dans la recension de BERN 344 et PARIS *lat.* 1764 et dans celle de PARIS *n.a.l.* 1460. Or, tous ces extraits ont un point commun : dans tous les cas, leur première phrase cite plusieurs mots, voire des formules entières, qui renvoient sans ambiguïté à un lieu de Jérémie en particulier⁽⁵⁵⁾; et dans tous les cas, ce verset de Jérémie est très précisément le lemme commenté dans HIER. *in Hier.* : c'est-à-dire l'endroit du commentaire où le compilateur a prélevé l'extrait.

Dans cinq extraits, donc, la référence précise devait être apportée par le paratexte : elle a pris la forme d'une rubrique développée en « cum... tractaretur ». Dans les six autres, les extraits contenaient eux-mêmes leur propre référence bibliographique : développer leur rubrique aurait essentiellement consisté à répéter les mêmes mots qu'on lit dans leur *incipit*, ce que le compilateur pouvait juger redondant.

Néanmoins le procédé est tout sauf explicite. Le compilateur comptait donc que l'utilisateur, voyant quelques mots de Jérémie au début d'un extrait du commentaire de Jérôme sur ce livre, en déduirait par lui-même que ces mots suffisaient à préciser

Excerpta Ex Operibus S. Augustini, éd. par Pius KNÖLL [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 9], Vindobonae 1885, p. 3,10-13).

(54). Les rubriques en « cum... tractaretur » portent sur les commentaires suivants (classement par nombre d'occurrences ; puis par rapport de proportionalité sur le nombre total d'extraits ; puis par ordre alphabétique) : *in Is.* (34 des 66 extraits) ; *in Ezech.* (13/27) ; *in Matth.* (9/10) ; *in Zach.* (9/11) ; *in eccles.* (8/9) ; *in Hier.* (5/11) ; *in Am.* (4/5) ; *in Hab.* (4/5) ; *in Os.* (4/5) ; *in Mich.* (4/9) ; *in Soph.* (3/5) ; *in Ion.* (3/6) ; *in Agg.* (2/2) ; *in Mal.* (2/3) ; *in Ioel* (2/9). Hors de cette liste, un seul extrait porte une rubrique développée (« cum de eo quod in Leuitico pontifici loquitur : *Et de sanctis non egredietur tractaretur* », cf. Lv 21,12) : l'exc. 172 in Gal V, tiré de l'*epist.* 64, elle-même particulièrement longue (trente pages dans l'édition Hilberg, *CSEL* 54, p. 586-615).

(55). Ier 11,16-17 pour l'exc. 15 ; Ier 20,8 pour l'exc. 109 ; Ier 2,25 pour l'exc. 194 ; Ier 24,7 pour l'exc. 199 ; Ier 29,7 pour l'exc. 225 ; Ier 31,31 pour l'exc. 261.

La collection de deux compilations

l'origine du passage. C'était se reposer beaucoup sur sa connaissance du texte biblique, et du commentaire hiéronymien, mais aussi lui faire crédit de beaucoup de perspicacité.

Chapitre 3

Les Douze compilations

C'EST AVEC CES CONSIDÉRATIONS À L'ESPRIT qu'il nous faut reprendre un des dossiers les plus prometteurs de notre documentation — mais aussi le plus complexe et le plus embrouillé —, les douze compilations de Florus sur l'Apôtre transmises ensemble dans deux témoins du XII^e siècle :

- LYON, BM, 5804
- VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2

Bien que cet ensemble soit connu depuis le milieu du XVII^e, sa première édition n'a paru qu'en ce début de XXI^e siècle :

- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002
- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006
- Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B), Turnhout 2007

L'idée que Florus aurait composé là une « Collection » ou une « Compilation des Douze Pères » résulte d'une simplification progressive dont les étapes, dans la seconde moitié du XVII^e siècle d'abord, puis au siècle dernier, seront retracées après que nous aurons pu décrire et appréhender l'objet tel qu'il se présente. Les origines et les mérites

Les Douze compilations

de cette qualification de « Compilation des Douze Pères » n'étant pas examinés jusque-là, nous nous contenterons pour l'instant de parler des Douze, avec la majuscule.

3.1 État de la tradition

Les Douze consistent en douze itérations successives du même projet qui fonde les deux compilations hiéronymienne et grégorienne, et même l'*Expositio* augustinienne : douze fois l'on y recommence le fil des épîtres pauliniennes, au début de l'épître aux Romains, pour en faire commenter les passages successifs, dans l'ordre du texte paulinien, jusqu'à la fin de l'épître aux Hébreux, par des extraits prélevés dans un unique corpus bien identifié.

FLOR. LVGD. <i>ex Alc. Avit. in Apost.</i>	Avit de Vienne
FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. in Apost.</i>	Ambroise de Milan
FLOR. LVGD. <i>ex coll. can. in Apost.</i>	« Cyrille d'Alexandrie » (cf. <i>infra</i>)
FLOR. LVGD. <i>ex Cypr. in Apost.</i>	Cyprien de Carthage
FLOR. LVGD. <i>ex Ephrem in Apost.</i>	Éphrem latin
FLOR. LVGD. <i>ex Fulg. Rusp. in Apost.</i>	Fulgence de Ruspe
FLOR. LVGD. <i>ex Greg. Naz. in Apost.</i>	Grégoire de Nazianze
FLOR. LVGD. <i>ex Hil. in Apost.</i>	Hilaire de Poitiers
FLOR. LVGD. <i>ex Leo. M. in Apost.</i>	Léon le Grand
FLOR. LVGD. <i>ex Pacian. in Apost.</i>	Pacien de Barcelone
FLOR. LVGD. <i>ex Paul. Nol. in Apost.</i>	Paulin de Nole
FLOR. LVGD. <i>ex Theoph. Al. in Apost.</i>	Théophile d'Alexandrie

Sigles désignant chacune des Douze (par ordre alphabétique)

Toutes les douze, dans les deux témoins, adoptent unanimement la forme capitulée, forme originale des compilations hiéronymienne et grégorienne. Aucune des Douze n'a d'autre témoin connu hors des deux témoins du corpus dans son ensemble ; et sauf les feuillets de garde, les deux témoins ne contiennent rien d'autre que les Douze.

Le dossier que forme l'ensemble des Douze se présente donc sous une forme très ramassée, plus ramassée encore que les deux compilations hiéronymienne et grégorienne, dont on a vu comment elles formaient le cœur d'un dossier plus large. Il reste pourtant beaucoup à dire sur la composition de cet ensemble.

3.1.1 Douze corpus, onze Pères

Si les Douze recommencent douze fois le travail entrepris par ailleurs sur Jérôme, Grégoire le Grand et Augustin, elles ne puisent pourtant pas aux œuvres de douze Pères, mais d'onze seulement : le nom d'un douzième Père, Cyrille d'Alexandrie, n'a été introduit que dans les années 1650, par Pierre-François Chifflet⁽¹⁾.

En effet, à la fin de l'*ex Leo. M. in Apost.*, c'est-à-dire après ses huit extraits sur Hbr, les deux témoins portent une simple rubrique « Ad Romanos », marquant le début d'une nouvelle compilation sur l'Apôtre, de vingt-quatre extraits seulement, et dont les sources ne sont plus léonines. Observant qu'il semblait manquer un titre, Chifflet en a forgé un qu'il a lui-même porté dans la marge du LYON 5804, f. 152r,b⁽²⁾:

Excerpta in epistolas beati Pauli apostoli ex beato Cyrillo Alexandrino episcopo
atque ex uariis Romanorum pontificum et conciliorum canonibus ac decretis.

Cette compilation n'est donc pas tirée des œuvres de Cyrille de la même façon que les autres sont extraites des œuvres d'un unique auteur. Florus aurait pu choisir de former une compilation à partir des œuvres de Cyrille, mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici : son parti-pris est tout différent, puisque de toutes ses compilations sur l'Apôtre, celle-ci est la seule qui puise à plusieurs auteurs différents. À quel titre Cyrille peut-il donc être mentionné nommément, de préférence aux autres ?

(1). Comme l'ont bien remarqué les spécialistes de Florus, tout en continuant d'utiliser le nom de « Douze Pères ». Ainsi Charlier décrit, à la suite de Léon le Grand et sans mentionner le nom de Cyrille, « une série conciliaire et papale » (CÉLESTIN CHARLIER : « Florus de Lyon », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, 1962, col. 514-526, ici col. 518). Klaus Zechiel-Eckes décrit les Douze comme « Die große Kompilation zu den paulinischen Briefen aus Werken von elf Kirchenvätern sowie einem Konglomerat aus Kanones und Dekretalen » (Klaus ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835–838) und des Prädestinationsstreits (851–855)* [Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8], Stuttgart 1999, p. 4 n. 8). Et Fransén également précise qu'« en réalité Florus a choisi onze Pères, mais, à la suite des extraits de saint Léon, il a inséré, sans le titre habituel : “Incipiunt sententiae...” », vingt-quatre textes conciliaires que Chifflet, et Mabillon à sa suite, rangent sous le nom de Cyrille d'Alexandrie » (Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193], Turnhout 2002 [désormais CCCM 193], p. XXXI). Sur le rôle de Chifflet, cf. *infra*.

(2). L'édition imprime ce titre sans signaler son caractère secondaire dans LYON 5804, mais en signalant qu'il est omis dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2 (*sic*) (Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B], Turnhout 2007 [désormais CCCM 193B], p. 185).

Ce n'est pas qu'il soit le premier auteur cité : le premier extrait est tiré du concile de Chalcédoine, et le nom de Cyrille n'apparaît pas avant la rubrique du onzième extrait. Il n'est pas non plus la source la plus importante. Les extraits de ses œuvres proviennent de seulement deux lettres, la lettre synodale contre Nestorius (CYRIL. AL. *epist.* 17) et la première lettre à Successus (CYRIL. AL. *epist.* 45), quand le pape Innocent I^{er} en apporte trois. Certes, six extraits sont tirés de Cyrille d'Alexandrie, ce qui le place avant Innocent I^{er} en nombre d'extraits. Mais la compilation mentionne le nom de Cyrille seulement pour une des deux lettres, tandis que les extraits de l'autre lettre proviennent, d'après leur rubrique, des actes du concile d'Éphèse :

CYRIL. AL. *epist.* 17 « Ex concilio Ephesino I »

1^o) exc. 19 in Hbr I; 2^o) exc. 21 in Hbr III; 3^o) exc. 23 in Hbr V; 4^o) exc. 24 in Hbr VI.

CYRIL. AL. *epist.* 45 « Ex epistola sancti Cyrilli ad Successum episcopum »

1^o) exc. 11 in II Cor II; 2^o) exc. 22 in Hbr IV.

Il n'est pas certain que Chifflet avait pu identifier un texte de Cyrille dans les quatre extraits placés sous le nom du concile d'Éphèse. En tout cas, la responsabilité auctoriale de Cyrille n'est invoquée que pour deux des vingt-quatre extraits.

La mention nominale de Cyrille procède, en réalité, d'un simple problème de taxonomie : les deux extraits placés sous le nom de Cyrille sont les seuls qui n'entrent ni dans la catégorie des conciles, ni dans celle des pontifes romains. Chifflet a voulu être complet dans sa description des sources de la compilation : le nom de Cyrille ressortait alors inévitablement, bien qu'il n'ait aucun titre particulier à être ainsi mis en vedette.

Il en avait d'autant moins que ces deux extraits eux-mêmes finissent, en dernière analyse, par rentrer dans la catégorie des conciles. À l'instar de l'*epist.* 17, en effet, l'*epist.* 45 est elle aussi une pièce des actes du concile d'Éphèse, tels qu'ils sont récapitulés dans les actes du concile de Chalcédoine⁽³⁾. La diversité des auteurs avoués par cette petite compilation sur l'Apôtre peut donc être réduite à un unique type de source, qu'alimentent à la fois des actes conciliaires et des collections de décrétales : les collections canoniques. Cette compilation que Chifflet a placée sous le nom de Cyrille n'est pas

(3). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Ephesenum. Volumen quintum, pars altera : Cyrilli Epistula synodica translata a Dionysio Exiguo. Collectio Sicbardiana ex collectione Quesneliana. Collectio Winteriana. Indices*, t. 2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 1,5,2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1924-1926 (désormais ACO 1,5,2).

une compilation patristique sur l'Apôtre, comme les autres, mais elle est la seule et unique compilation *canonique* de Florus sur l'Apôtre⁽⁴⁾.

Cette spécificité contribue peut-être à expliquer que la compilation ne porte aucun titre dans les deux témoins LYON 5804 et VITRY-LE-FRANÇOIS 2. Mais une autre explication réside sans doute dans son emplacement, à la remorque de la compilation tirée de Léon le Grand (*ex Leo. M. in Apost.*). Des Douze, cette dernière est la seule autre qui emprunte aux collections canoniques puisque, à côté de sermons de Léon le Grand, elle exploite quelques-unes de ses décrétales.

La compilation canonique sur l'Apôtre, se démarquant des autres par la nature de son corpus, était plus difficile à intituler et à classer. Elle semble avoir conservé un rang d'annexe, à la fin d'une compilation avec laquelle elle gardait une certaine proximité génétique, un peu comme si elle constituait le dossier des « extraits non léonins sur l'Apôtre trouvés dans les mêmes sources que les extraits léonins ». On verra que l'analyse des sources manuscrites identifiables confirme cette hypothèse d'une genèse commune.

3.1.2 Les deux témoins

Copié à la Grande Chartreuse dans le premier tiers du XII^e siècle⁽⁵⁾, LYON, BM, 5804 fut longtemps le seul témoin connu des Douze compilations. Copiées sur deux colonnes de trente-huit lignes, elles y remplissent une série régulière de vingt-cinq quaternions, avec le premier recto et le dernier verso restés vierges pour servir de garde (f. 1r et f. 200v). Avec ses deux cents feuillets de grand format, une quarantaine de centimètres de haut par une trentaine de centimètres de large, un bifeuillet sans rapport ajouté en queue de codex, et sa reliure d'époque sur ais de bois, LYON 5804 forme un codex particulièrement volumineux.

Il s'acquiert une certaine célébrité dans l'érudition moderne, grâce aux nombreux fragments d'œuvres patristiques disparues par ailleurs qui y furent découverts dans les années 1640⁽⁶⁾. Le fait que le manuscrit de la Grande Chartreuse était l'unique témoin

(4). D'où l'abréviation qu'on utilise ici, FLOR. LVGD. *ex coll. can. in Apost.*, qui renvoie d'un côté aux autres compilations sur l'Apôtre (... *in Apost.*), d'un autre côté aux autres compilations canoniques (*ex coll. can. ...*).

(5). Dominique MIELLE DE BECDELIEVRE : *Prêcher en silence. Enquête codicologique sur les manuscrits du XIII^e siècle provenant de la Grande Chartreuse* (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches 17), 2004, p. 428.

(6). Jacques SIRMOND (éd.) : *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643 ; Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, par FULGENCE DE RUSPE, Paris 1643. Sur cette histoire, cf. *infra*.

connu de ces compilations et qu'il n'existait, jusque tout récemment, aucune édition intégrale de son contenu, augmentait encore l'importance de ce codex.

Il fallut attendre la fin du XIX^e siècle pour qu'un second témoin des Douze soit signalé⁽⁷⁾ : VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2, daté du XII^e siècle, et provenant de l'abbaye cistercienne de Trois-Fontaines (Marne), première fille de Clairvaux sous l'abbatiat de saint Bernard. Malheureusement, ce second témoin disparut avec l'ensemble du fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Vitry-le-François, dans l'incendie de l'Hôtel de Ville consécutif au bombardement allié, le soir du 27 juin 1944. Par chance, le vicaire général de Lyon Antoine Rouche (1884–1954) s'en était fait faire au Vatican, en 1911, des planches photographiques de grand format, qu'il légua ensuite à dom Charlier⁽⁸⁾ : elles se trouvent aujourd'hui à la Réserve de la bibliothèque de l'abbaye de Maredsous, et remplacent désormais l'original disparu.

D'après les deux descriptions antérieures à sa disparition⁽⁹⁾, ce codex avait sensiblement les mêmes dimensions que celui de la Grande Chartreuse, bien qu'il ait compté presque moitié moins de feuillets (cent dix-huit). Cela s'explique en partie par le cadre textuel, d'une plus grande contenance, puisque le texte est copié sur deux colonnes de quarante-cinq lignes.

C'est sur la base de ces deux témoins qu'a été établie la première édition, et spécialement de LYON 5804, siglé *A*, tandis que VITRY-LE-FRANÇOIS 2, siglé *B*, est exploité surtout à titre de comparaison⁽¹⁰⁾. Cette préférence pour LYON 5804 ne procède pas d'une analyse de la valeur relative des témoins qui, semble-t-il, plaiderait plutôt en faveur de VITRY-LE-FRANÇOIS 2⁽¹¹⁾. Cette option des éditeurs des Douze tient plutôt, d'une part,

(7). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890.

(8). À ce sujet Angel Anglada Anfruns cite deux lettres privées de Célestin Charlier : PACIEN DE BARCELONE : *Paciani Barcinonensis Opera quae extant*, éd. par Angel ANGLADA ANFRUNS (Corpus Christianorum Series Latina 69B), Turnhout 2012 (désormais *CCSL* 69B), « Introductio », p. XXXVIII n. 172.

(9). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 13 : *Vitry-le-François, Rambervillers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Leçtoure, Oloron, Saint-Geniès, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, La Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, Le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dole*, Paris 1891 (désormais *CGM* 13), p. 5 ; AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. lxiv.

(10). « Nous suivons le texte du manuscrit de la Grande Chartreuse, et donnons en note les variantes du manuscrit de Sainte-Marie des Trois Fontaines. » (*CCCM* 193, p. XXXV). On aurait pu préférer les sigles *L* et *V*, qui auraient respecté l'usage en la matière, n'auraient pas présumé de l'importance relative des deux témoins, et, en privilégiant un rapport évident entre le sigle et l'intitulé complet, auraient exigé du lecteur un effort de mémoire moins violent.

(11). C'est du moins ce qui ressort des analyses critiques effectuées par Laetitia Ciccolini sur le texte de Cyprien de Carthage, Camille Gerzaguët sur le texte d'Ambroise, Jérémy Delmulle sur le texte de

au fait que ce témoin est plus complet que l'autre, on va le voir tout de suite ; d'autre part, à l'idée que les éditeurs se sont faite de VITRY-LE-FRANÇOIS 2, idée qu'on montrera infondée aussitôt après. Au fond, on le montrera, cette préférence découle surtout de l'importance qu'a eue le manuscrit de la Grande Chartreuse dans l'historiographie des Douze.

3.1.3 Deux états ?

Le fait que les deux témoins LYON 5804 et VITRY-LE-FRANÇOIS 2 transmettent les douze même compilations, et qu'aucune des douze ne soit transmise indépendamment par ailleurs, est un fait sans doute significatif. Pourtant, les deux ensembles se distinguent par quelques détails. Dom Charlier notait ainsi :

Vitry 2 reporte Cyprien et Hilaire à la fin, ce qui laisse supposer une composition progressive du recueil, confirmée par d'autres indices.⁽¹²⁾

Il n'a jamais développé ces « autres indices » et l'édition récente des Douze, si elle reprend cette hypothèse, ne l'était guère plus et ne la discute pas du tout⁽¹³⁾. Voici donc les éléments que Charlier et Fransen paraissent, ou peuvent, ou pourraient, avoir regardés comme des indices à l'appui de cette thèse :

1. LYON 5804 donne l'ex *Cypr. in Apost.* et l'ex *Hil. in Apost.* au début de la série, VITRY-LE-FRANÇOIS 2 à la fin⁽¹⁴⁾;
2. LYON 5804 comprend le début de l'ex *Cypr. in Apost.*, que VITRY-LE-FRANÇOIS 2 ignore⁽¹⁵⁾;
3. Les titres des différentes compilations suivent deux patrons différents dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, mais un seul dans LYON 5804;

Fulgence de Ruspe, Franz Dolveck sur le texte de Paulin de Nole, dans le volume Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016.

(12). CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 519.

(13). « On a l'impression de se trouver devant un premier état du texte, et non devant l'œuvre achevée. » *CCCM* 193, p. XXXIII-XXXIV.

(14). Cf. le passage de Charlier qu'on vient de citer. L'argument n'a de valeur que si l'on considère l'ordre de VITRY-LE-FRANÇOIS 2 comme moins élaboré que celui de LYON 5804 : pour Charlier, la supériorité de l'ordre de LYON 5804 tient au fait qu'il est chronologique (CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 518-519). Fransen se contente de noter que le manuscrit de Vitry « commence par Ambroise pour se terminer par Hilaire » (*CCCM* 193, p. XXXIII), sans plus de précision ni aucune discussion.

(15). Toujours dans le manuscrit de Vitry, note Fransen, « le commentaire fait d'extrait des oeuvres de Cyprien commence à l'épître aux Galates seulement, omettant tout ce qui précède » (*CCCM* 193, p. XXXIII).

Les Douze compilations

4. Cet unique patron de LYON 5804 est extrêmement proche du patron que suivent aussi les titres de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.*, dans leurs trois témoins ;
5. LYON 5804 seul porte la signature de Florus⁽¹⁶⁾ ;
6. Cependant le titre d'ensemble des Douze n'est conservé que par VITRY-LE-FRANÇOIS 2⁽¹⁷⁾.

Il est un peu étrange que la version inachevée seule conserve le titre d'ensemble, et la version achevée seule la signature de l'auteur. On comprendrait que la version inachevée n'ait aucun des deux, car ces importants éléments d'identification peuvent bien être la dernière touche apportée à une œuvre ; mais on s'attendrait en tout cas à ce qu'ils figurent tous deux dans la version achevée.

En outre, il est un peu étrange qu'un ouvrage — l'*ex Cypr. in Apost.* — soit inachevé en son début. Certes, les sections in Rm et in I Cor sont presque toujours les plus volumineuses, et l'*ex Cypr. in Apost.* n'échappe pas à la règle⁽¹⁸⁾ : on pourrait arguer qu'elles sont donc les plus longues à former. Mais une telle compilation ne se construit pas de la sorte : ses quatorze sections s'alimentent toutes simultanément, les unes plus vite que les autres, au cours de la lecture du corpus choisi ; et lorsque ce corpus est lu, le travail de collecte est fini pour toutes les épîtres, aussi bien pour I Cor que pour Phlm. On n'a plus alors qu'à copier les extraits en bon ordre, c'est-à-dire en commençant par le début.

Supposons, avec Charlier et Fransén, que Florus voulait donner aux Douze la forme qu'elles ont dans LYON 5804 : pour qu'un manuscrit du XII^e siècle, VITRY-LE-FRANÇOIS 2, reproduise un état inachevé, il est nécessaire de supposer un subarchétype qui reproduisait cet état antérieur. Mais on ne comprend pas pourquoi Florus aurait fait prendre une copie de l'œuvre avant son achèvement et, surtout, alors qu'on était si près de l'achèvement. Des cent vingt-et-une sections que comptent les Douze dans LYON 5804, trois seulement manquent dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2 : c'est-à-dire qu'au moment où l'on aurait produit ce subarchétype, il ne restait plus qu'à transcrire ces trois sections et dé-

(16). Il « porte comme suscription deux vers qui sont très probablement la signature de Florus » (CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 518) ; il « se termine par un colophon qui semble la signature de Florus lui-même » (CCCM 193, p. XXXIV).

(17). « Le titre n'a été conservé que par la seule autre copie connue (Vitry-le-François 2, détruit en 1940 [sic !]) : *Sententiae ex epistolis beati Pauli apostoli ab XI auctoribus expositae...* » CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 518.

(18). Cf. TAB. 2 page 6.

placer les deux dernières compilations au début, et le grand ouvrage était parachevé. C'était une affaire de semaines, sinon de jours. Pourquoi publier à ce moment-là ?

Par conséquent, les éléments invoqués par Charlier et Fransen eux-mêmes ne sont pas sans poser quelques difficultés qui, *a priori*, rendent peu vraisemblable leur scénario. Un examen plus approfondi confirme ce diagnostic.

La distribution des compilations

Il faut observer conjointement les deux premiers éléments, qui tiennent tous deux à la macrostructure du corpus : l'emplacement de l'*ex Cypr. in Apost.* et de l'*ex Hil. in Apost.*, en tête dans LYON 5804, en queue dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, et l'acéphalie de l'*ex Cypr. in Apost.*. En réalité VITRY-LE-FRANÇOIS 2 donne les compilations dans

LYON 5804	VITRY-LE-FRANÇOIS 2
$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ex Cypr. in Apost.} \\ \textit{ex Hil. in Apost.} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ex Ambr. in Apost.} \\ \textit{ex Pacian. in Apost.} \\ \textit{ex Theoph. Al. in Apost.} \\ \textit{ex Greg. Naz. in Apost.} \\ \textit{ex Ephrem in Apost.} \\ \textit{ex Leo. M. in Apost.} \\ \textit{ex coll. can. in Apost.} \\ \textit{ex Fulg. Rusp. in Apost.} \\ \textit{ex Paul. Nol. in Apost.} \\ \textit{ex Alc. Avit. in Apost.} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ex Ambr. in Apost.} \\ \textit{ex Pacian. in Apost.} \\ \textit{ex Theoph. Al. in Apost.} \\ \textit{ex Greg. Naz. in Apost.} \\ \textit{ex Ephrem in Apost.} \\ \textit{ex Leo. M. in Apost.} \\ \textit{ex coll. can. in Apost.} \\ \textit{ex Fulg. Rusp. in Apost.} \\ \textit{ex Paul. Nol. in Apost.} \\ \textit{ex Alc. Avit. in Apost.} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ex Cypr. in Apost.} \text{ [acéphale]} \\ \textit{ex Hil. in Apost.} \end{array} \right.$

FIG. 1: Ordre des douze compilations dans leurs deux témoins.

le même ordre que LYON 5804, avec cette seule différence que Cyprien et Hilaire sont déplacés en queue de série (cf. FIG. 1). La succession de Cyprien et Hilaire, dans le même ordre dans les deux témoins, et surtout des dix autres, également dans le même ordre de part et d'autre, ne saurait être une coïncidence. Et c'est justement à la jonction de ces deux sous-ensembles que l'on observe une grosse lacune, l'acéphalie de l'*ex Cypr. in Apost.* Cela non plus n'est pas fortuit ; il est clair que VITRY-LE-FRANÇOIS 2 copie un corpus semblable à celui de Lyon, mais d'après un modèle fortement accidenté en son début : ses premiers cahiers, contenant les trois premières sections de Cyprien,

Les Douze compilations

avaient été perdus ; et les suivants, depuis Cyprien sur les Galates jusqu'à la fin d'Hilaire, erronément replacés après Avit.

Par conséquent les deux témoins sont, *in fine*, parfaitement d'accord pour donner aux Douze le même ordre, celui de LYON 5804; et ils pourraient donc descendre du même archétype, encore intact lors de son séjour à la Grande Chartreuse, mais désormais endommagé lorsque Trois-Fontaines, un peu plus tard, en prit copie à son tour : les aléas du voyage, le fait que beaucoup de manuscrits, au XII^e siècle, n'étaient pas reliés, peuvent expliquer le désastre⁽¹⁹⁾.

Les titres des compilations

Cet état de fait est confirmé, plutôt qu'infirmé, par l'examen des deux points suivants, qui regardent tous deux les titres des différentes compilations dans l'un et l'autre témoin.

Aléas d'une normalisation Certes, la normalisation des titres sur un modèle florien attesté par ailleurs semble plaider en faveur d'un peaufinage par l'auteur lui-même. Dans LYON 5804, en effet, toutes les compilations — sauf l'*ex coll. can. in Apost.* qui est un cas particulier (cf. *infra*) — suivent des titres formés sur une même formule :

Incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos, a [quodam Patre] expositae, et ex opusculis eius in ordinem digestae.

Or dans cette formule, on reconnaît le patron de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.*, sur lequel s'accordent leurs trois témoins :

Sententiae epistolarum beati Pauli apostoli a [quodam Patre] expositae et ex opusculis eius iuxta earundem epistolarum ordinem decerptae.

(19). Malheureusement, l'édition n'éclaircit pas les rapports phylogénétiques entre les deux témoins. Elle se contente, à ce sujet, de trois remarques : 1°) Les lacunes de VITRY-LE-FRANÇOIS 2 impliquent qu'il ne saurait descendre de LYON 5804 (*CCCM* 193, p. XXXIII); 2°) D'après un jugement attribué à Célestin Charlier, LYON 5804 serait vraisemblablement « copié sur un exemplaire lyonnais, car les signes de ponctuation, en particulier le point d'interrogation, rappellent ceux qui sont en usage à Lyon à l'époque de Florus » (*CCCM* 193, p. XXXII); 3°) VITRY-LE-FRANÇOIS 2 porte des notes marginales qui, jugent les éditeurs, « s'inspirent de celles du diacre lyonnais : nota, nota nimis, nota hoc totum nimis terribiliter » (*CCCM* 193, p. XXXIV). Ces trois remarques, dont seule la première est de quelque poids, ne sont conjointes dans aucun raisonnement, et aucune conclusion n'en est tirée. Il est étonnant surtout que le travail d'établissement du texte n'ait pas apporté, fût-ce à partir de seulement deux témoins, des éléments plus probants que ceux-là.

Mais en réalité, cette normalisation des titres dont témoigne LYON 5804 est manifestement une innovation de ce codex — même si l'édition « critique » des Douze a oublié de relever les faits suivants :

1. Le titre de Cyprien y est intégralement copié sur un grattage ;
2. Dans quatre titres consécutifs (Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem, Léon le Grand), les mots « beati Pauli Apostoli » sont ajoutés, tantôt dans la marge, tantôt au-dessus du titre, au moyen d'un signe de renvoi ;
3. Chez Théophile et Grégoire de Nazianze, les mots « sententiae ex epistola » sont écrits sur un grattage ;
4. Chez Éphrem et Léon le Grand, le mot « sententiae » est réécrit sur un grattage, le mot « ex » est ajouté sur la ligne, et la désinence *-a* du mot « epistola » est réécrite sur un grattage ;
5. Enfin dans le titre qui précède ces quatre-là, c'est-à-dire chez Pacien, les mots « sententiae ex epistola beati Pauli » sont réécrits sur un grattage, et les mots « Apostoli ad Romanos », pour lesquels il ne se trouvait plus suffisamment d'espace sur la ligne, sont ajoutés dans la marge.

Or dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, ces cinq compilations (*ex Cypr. in Apost.*, *ex Theoph. Al. in Apost.*, *ex Greg. Naz. in Apost.*, *ex Ephrem in Apost.*, *ex Leo. M. in Apost.*), et elles seules, n'ont pas « sententiae ex epistola » mais « capitula epistolae ». En outre dans le même témoin, le titre de Pacien n'a pas les mots « beati Pauli Apostoli ». Les quatre autres les ont bien, mais dans deux cas (Grégoire de Nazianze et Léon le Grand), l'extrême bord de la marge nous conserve, dans un module très réduit mais parfaitement lisible, l'indication du titre qui avait été laissée à l'intention du rubricateur : et dans les deux cas, les mots « beati Pauli Apostoli » manquent, et manquent seuls. Leur introduction dans la rubrique définitive relève donc d'une intention délibérée et postérieure — exactement comme dans LYON 5804, aux mêmes endroits.

Ces différences sont d'autant plus remarquables que sur toutes les autres parties communes, les deux témoins s'accordent presque en tous points. La partie postérieure de ces mêmes cinq titres (« a [quodam Patre] expositae, atque ex opusculis eius in ordinem digestae ») ne diffère pas d'un témoin à l'autre, et elle ne diffère pas non plus des autres titres⁽²⁰⁾. Et dans la partie antérieure, VITRY-LE-FRANÇOIS 2 tombe d'accord

(20). Je néglige quelques erreurs manifestes : Pacien a « et » au lieu de « atque » dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2 seulement ; Léon le Grand a « expositae et digestae » après correction de « exposita et digesta » dans LYON 5804. Une variante apparaît : « eius opusculis » pour « opusculis eius » (Ambroise, Fulgence, Paulin et Avit dans les deux témoins ; Hilaire seulement dans LYON 5804).

Les Douze compilations

avec LYON 5804 pour donner à Hilaire, Fulgence, Paulin et Avit la formule « sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli »⁽²¹⁾. C'était aussi le cas d'Ambroise, semble-t-il, bien que ces mots ne soient pas des plus lisibles sur la reproduction de VITRY-LE-FRANÇOIS 2.

Pour finir, dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, les titres commencent presque tous par « In nomine domini nostri Iesu Christi incipiunt » : seule la compilation tirée de Cyprien commence de but en blanc à « Incipiunt », comme tous le font dans LYON 5804. Or, l'invocation dominicale apparaît assez fréquemment en tête des titres de Florus : c'est le cas par exemple de tous les traités sur la prédestination dans PARIS *lat.* 2859, leur manuscrit d'auteur⁽²²⁾. Autre exemple, l'*Expositio* augustinienne elle-même : le grand titre d'ensemble s'ouvre sur la formule : « In nomine domini et saluatoris nostri Iesu Christi, in hoc uolumine continetur... » ; et il est aussitôt suivi d'une seconde rubrique, le titre de la première section, qui annonce derechef : « In nomine domini nostri Iesu Christi, incipit expositio epistolae ad Romanos sancti Augustini episcopi ». Il est donc plausible que Florus ait répété l'invocation dominicale dans les titres des Douze : et dans la mesure où LYON 5804 a pris l'initiative de généraliser la formule « sententiae... », il a pu prendre l'initiative de supprimer partout l'invocation dominicale, considérée comme superfétatoire.

En somme, en laissant encore de côté la question de Cyprien, dont on va parler tout de suite, et de l'*ex coll. can. in Apost.* dont nous parlerons un peu plus loin, la situation est assez claire. L'archétype de nos deux manuscrits portait deux formules d'intitulation :

(21). Nouvelle erreur négligeable : chez Hilaire, dans le seul LYON 5804, le mot « Apostoli » avait été oublié et a été rajouté à l'encre noire, d'une main contemporaine de la copie.

(22). « In nomine domini nostri Iesu Christi, incipit libellus de tribus quibusdam epistolis... » (FLOR. LVGD. *trib. epist.*, f. 2v) ; « In nomine domini nostri Iesu Christi, absolutio cuiusdam quaestionis... » (FLOR. LVGD. *absol.*, f. 60v) ; « In nomine domini nostri Iesu Christi, incipit libellus de tenenda immobiliter... » (FLOR. LVGD. *ten. verit.*, f. 73v) ; « In nomine domini nostri Iesu Christi, incipit libellus aduersus cuiusdam uanissimi... » (FLOR. LVGD. *adv. Job.*, f. 114v).

Formule <i>S</i> (<i>Sententiae</i>) <i>ex Hil., ex Ambr., ex Fulg. Rusp.,</i> <i>ex Paul. Nol., ex Alc. Avit.</i>	Formule <i>C</i> (<i>Capitula</i>) <i>ex Pacian., ex Theoph. Al., ex Greg. Naz.,</i> <i>ex Ephrem, ex Leo. M.</i>
In nomine domini nostri Iesu Christi, incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex eius opusculis in ordinem digestae	In nomine domini nostri Iesu Christi, incipiunt capitula epistolae ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex opusculis eius in ordinem digestae

Sur deux points de détail, la formule *C* était un peu moins bonne que la formule *S*. D'abord, la formulation « epistola ad Romanos », sans le nom de l'Apôtre, est elliptique : s'agissant d'intituler le commentaire d'une œuvre, il est préférable de mentionner l'auteur de cette œuvre. Ensuite, la formulation « paragraphes de l'épître aux Romains commentée (*expositae*, génitif singulier) par tel Père » laisse entendre qu'il préexisterait un commentaire de cette épître par ce Père, commentaire dont l'ouvrage de Florus serait une sorte de florilège, ou d'abrégé. La formule *S* en revanche, en évoquant des « sentences de l'épître aux Romains commentées (*expositae*, nominatif pluriel) par tel Père », est une description parfaitement adéquate de l'ouvrage intitulé.

Ces détails subtils seraient sans doute passés inaperçus si la formule *C* avait été la seule ; mais sa cohabitation avec la formule *S* a donné lieu, dans l'un comme dans l'autre témoin, à des velléités normalisatrices. VITRY-LE-FRANÇOIS 2 s'est contenté d'étendre les mots « beati Pauli Apostoli » aux cinq titres qui ne les avaient pas (en oubliant Pacien). LYON 5804 a fait de même, mais a également généralisé la formule « sententiae ex epistola », en faisant disparaître systématiquement la formule « capitula epistolae ».

Enfin, la supériorité de cette formule explique sans doute qu'on la retrouve en tête de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.* Elle peut être regardée comme préférable à la formule *C* ; on a même le droit de penser que Florus lui-même la préférerait, et qu'il aurait lui-même fini par l'étendre aux cinq compilations qui suivaient la formule *C*. Reste que l'antigraphe de LYON 5804 et VITRY-LE-FRANÇOIS 2 portait bel et bien la formule *C* en tête de cinq des douze compilations, et que cette normalisation n'a été effectuée qu'à la Grande Chartreuse, au XII^e siècle.

Le titre de Cyprien Dans ce contexte, quel était le titre de l'*ex Cypr. in Apost.*? La question est difficile, parce qu'à ce niveau nous ne pouvons comparer les deux témoins. Dans LYON 5804, on l'a dit, le titre est intégralement réécrit sur un grattage. Dans

Les Douze compilations

VITRY-LE-FRANÇOIS 2, la compilation est acéphale : si nous avons raison de penser que ce manuscrit est copié sur un antigraphe déficitaire, alors le titre que cet antigraphe donnait à l'*ex Cypr. in Apost.* doit avoir disparu par la même occasion, et le titre que VITRY-LE-FRANÇOIS 2 donne à l'*ex Cypr. in Apost.* doit être une innovation de ce manuscrit :

Incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli ad Galathas, a beato Cipriano episcopo et martyre glorioso expositae, atque ex opusculis eius in ordinem digestae.

Habile restauration, puisqu'elle se conforme à la formule *S*, qui est celle des deux compilations les plus proches (*ex Alc. Avit. in Apost.* en amont et *ex Hil. in Apost.* en aval), mais innovation tout de même, qui se trahit à certains détails :

1. C'est, dans ce manuscrit, le seul titre où manque l'invocation dominicale « In nomine domini nostri Iesu Christi », contre dix exemples parallèles ;
2. Pour s'adapter à la situation d'acéphalie, on a substitué l'épître « ad Galathas » à l'habituelle « ad Romanos » ;
3. C'est le seul titre où la titulature du Père compilé diffère d'un témoin à l'autre, puisque LYON 5804 donne « a beato et glorioso Cypriano episcopo et martyre » (episcopo et *sup. lin.*⁽²³⁾) : pour tous les autres Pères, on ne relève pas la plus petite divergence entre l'un et l'autre témoin ;
4. La formule « a beato et glorioso », qui est celle de LYON 5804 contre VITRY-LE-FRANÇOIS 2, se retrouve à l'identique dans plusieurs autres de ces titulatures.

D'ailleurs, dans les dix titres garantis par l'accord des deux témoins, les adjectifs épithètes sont massés après la préposition *a*, et les substantifs ou groupes nominaux attributs n'interviennent qu'ensuite : en revanche la structure « épithète, attribut ; attribut, épithète » que le titre de l'*ex Cypr. in Apost.* adopte dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2 n'a pas d'autre exemple. Le TAB. 9 page suivante fait apparaître ces structures, tout en distinguant, une fois de plus, le même groupe de cinq : Pacien, Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem et Léon.

Mais VITRY-LE-FRANÇOIS 2 conserve un indice beaucoup plus probant de cette réfection à laquelle on a procédé pour suppléer le titre manquant de l'*ex Cypr. in Apost.*

(23). Ce fait n'est pas non plus signalé par l'édition des Douze.

<i>épithète(s)</i>	<i>attribut</i>	NOM	<i>attribut(s)</i>
beato et glorioso	confessore	Hylario	—
beato et glorioso	confessore	Ambrosio	—
beato	—	Paciano	episcopo admirandae sanctitatis et doctrinae uero
beato	—	Theophilo	episcopo Alexandrino
beato	—	Gregorio	episcopo Nazanzeno
beato	—	Ephrem	diacono
beato	—	Leone	papa
beato et glorioso	confessore Christi	Fulgentio	—
beato et glorioso	confessore Christi	Paulino	ecclesiae Nolensis episcopo
sancto et illustrissimo	doctore ecclesiae	Auito	episcopo Viennensi

TAB. 9: Titulatures sur lesquelles s'accordent les deux témoins des Douze

Par chance, le bord extrême de la marge inférieure conserve l'indication préalablement portée pour servir de modèle au rubricateur⁽²⁴⁾, et la formulation en était très différente :

Incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli ad Galathas, expositae ex opusculis beati Cipriani episcopi et martyris.

Bien que le souvenir de la formule *S* soit évident, il est également clair que ce souvenir est lointain : on a improvisé un titre provisoire en décrivant la partie conservée de l'ouvrage, certes à l'aide des mots-clés les plus évidents des autres titres (« sententiae », « expositae », « ex opusculis », etc.), mais sans tâcher encore d'en reproduire la structure. Cette élaboration supplémentaire n'est venue qu'ensuite, au cours du travail du rubricateur, avec pour fruit le titre qui, dans le corps du texte, épouse si habilement le patron formulaire.

Pour retrouver le titre original de l'*ex Cypr. in Apost.*, la question est donc de savoir si l'on peut admettre le témoignage de LYON 5804, son unique témoin. Il est malheureusement impossible de l'affirmer définitivement puisque ce titre est intégralement réécrit sur un grattage, et il est impossible de lire ce que portaient auparavant ces quatre lignes. Certes, le « nouveau titre » n'est pas postérieur à la production du codex : il appartient à

(24). Le même fait a été signalé plus haut pour les titres de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* et de l'*ex Leo. M. in Apost.* : ce sont les trois seules occurrences où cette indication a été conservée.

Les Douze compilations

la même vague de relectures et corrections contemporaines qu'on a signalées au niveau d'autres titres. Mais partout ailleurs ces corrections consistent, en tout et pour tout, à remplacer « capitula epistolae ad Romanos » par « sententiae ex epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos », et les grattages sont donc beaucoup plus localisés. Quel besoin avait-on, ici, de tout gratter pour tout réécrire ?

Dans la mesure où il s'agit du titre qui vient en premier dans l'ensemble de la série, je croirais volontiers que ce grattage trahit une décision tardive de supprimer la formule « In nomine domini nostri Iesu Christi ». La décision aurait été prise alors que le titre de la compilation de Cyprien avait déjà été copié avec elle. En grattant seulement les six premiers mots de la rubrique, on aurait laissé un vide trop évident et bien peu esthétique à la première ligne du codex : mieux valait refaire entièrement l'alignement du paragraphe.

Parcille hypothèse permet d'estimer que la titulature de Cyprien n'est pas créée de toutes pièces, mais bien conforme à ce que portait l'archétype — comme les titulatures des dix autres titres, où le témoignage de LYON 5804 est confirmé par VITRY-LE-FRANÇOIS 2. Mais elle ne permet pas de décider si la partie antérieure du titre suivait initialement la formule *S* ou la formule *C*. J'estime qu'elle suivait vraisemblablement la formule *S*, parce que les cinq titres qui présentent la formule *C* paraissent former un noyau bien rassemblé, et distant de l'*ex Cypr. in Apost.* Le titre original de l'*ex Cypr. in Apost.* devait donc être conforme à la lettre de LYON 5804.

Titre et signature d'ensemble

Enfin ces remarques nous amènent à considérer d'un œil nouveau les deux éléments qui contribuent le plus à identifier le corpus comme un tout, c'est-à-dire le « titre original » et la « signature » signalés par Charlier, l'un dans le manuscrit de Trois-Fontaines, l'autre dans celui de la Grande Chartreuse.

Le « titre original » Charlier croit reconnaître le titre de l'ensemble de l'ouvrage dans ce paragraphe liminaire de VITRY-LE-FRANÇOIS 2, f. IV,b :

In hoc uolumine continentur sententiae ex epistolis beati Pauli apostoli ab undecim auctoribus expositae atque ex opusculis eorum in ordinem digestae. Auctores hi sunt. Primus. Ambrosius Mediolanensis episcopus. Secundus. Patianus

episcopus. Tercius. Theophilus episcopus Alexandrinus. Quartus. Gregorius Nazanzenus episcopus. Ephrem diaconus. Leo papa. Fulgentius episcopus. Paulinus episcopus. Auitus episcopus. Ciprianus episcopus. Ylarius episcopus.⁽²⁵⁾

Nous avons déjà fait observer que, s'il s'agit du « titre original » de l'ensemble que forment les Douze, il est curieux qu'on ne le retrouve pas dans LYON 5804; surtout si l'on tient, dans le même temps, ce témoin pour le seul représentant de la forme définitive des Douze.

Dans la mesure où VITRY-LE-FRANÇOIS 2 copie un antigraphe acéphale et dont la première partie est déplacée en fin de série, le titre général de cet antigraphe, s'il en portait un, doit avoir disparu avec la tête du codex. Un titre d'ensemble décrivant les Douze dans leur état d'origine devrait placer Cyprien et Hilaire en début de série : en les situant à la fin, ce paragraphe ne décrit que le contenu de l'exemplaire VITRY-LE-FRANÇOIS 2. Enfin, il faut considérer l'emplacement de ces lignes dans le manuscrit : le texte proprement dit ne commence qu'en haut du f. 2r, colonne de gauche ; et cette notice descriptive est portée en regard de ce début, f. iv, colonne de droite.

Ce f. 1 est manifestement un remploi, uniquement destiné à servir de garde. Les signatures du manuscrit montrent, en effet, que le premier cahier est un quaternion incomplet : on trouve la signature I au f. 7v, puis régulièrement de huit en huit : II au f. 15v, III au f. 23v, IIII au f. 31v, etc., jusque XI au f. 87v ; puis un feuillet supplémentaire augmente le compte d'une unité : XII au f. 96v, XIII au f. 104v, XIIIII au f. 112v ; puis un binion donne le XV au f. 116v ; et le codex s'achève sur un bifeuillet non numéroté. Le f. 1 porte la fin d'un tout autre texte (une légende de saint Nicolas), qui remplit les deux colonnes du recto et la première colonne du verso ; la seconde colonne du verso était restée vierge, du côté de la couture, et c'est en haut de cette colonne qu'on a porté ces quelques lignes, en regard du début du texte des Douze.

Bref : tout indique qu'il s'agit en réalité d'une notice descriptive, formée par un bibliothécaire soigneux et attentif de Trois-Fontaines, certainement tout de suite après la copie du manuscrit — mais c'est une innovation du manuscrit, qui ne remonte pas à l'antigraphe, et moins encore à Florus.

La « signature » On peut en dire autant du distique qui clôt les Douze dans LYON 5804, f. 200r,b,33-34 :

(25). Comme, à partir d'Éphrem, on avait omis de compter les Pères, une seconde main a porté les numéros d'ordre au-dessus de leur nom (v·, vi·, etc. jusqu'à xi·).

Les Douze compilations

Ex dictis patrum diuersis catholicorum
haec Lugdunensis Florus collegit in unum.

Charlier, et Fransen à sa suite, veulent y voir la « signature de Florus ». Sauf une indéniable séduction, cette hypothèse n'a rien pour se soutenir.

D'abord, Florus n'est sans doute pas le plus habile poète du IX^e siècle, mais il est permis de penser qu'il pouvait faire mieux que ces deux pesants hexamètres tout en spondées sauf le dactyle cinquième.

Ensuite, l'idée même d'une telle « signature », au IX^e siècle, prenant la forme d'un distique placé à la fin du texte, c'est-à-dire à l'endroit sans doute le plus vulnérable, est étrange. Ce n'est pas ainsi, à l'époque, qu'on appose son nom sur une œuvre, mais en le plaçant dans la rubrique initiale — on a vu le soin que Florus leur apporte, et cependant il n'y fait jamais entrer son nom —, ou bien en s'épanchant dans une préface ou une épître dédicatoire — ce qu'il ne fait quasiment jamais.

Ainsi, et surtout, on ne connaît absolument rien par ailleurs qui s'apparente de près ou de loin à une signature de Florus. Les traités sur la prédestination, dont nous avons le manuscrit d'auteur, et en particulier le traité contre Jean dont nous avons aussi deux autres copies carolingiennes, ne sont « signés » d'aucune façon, ni au début ni à la fin. Les témoins lyonnais d'œuvres de Florus, en particulier de ses *carmina*, le mentionnent en tant qu'auteur, mais ne contiennent rien qui s'apparente à une volonté de signer : point d'acrostiche (Mannon en a commis une⁽²⁶⁾), aucun vers où Florus dise seulement son nom. L'*Expositio*, dont nous avons le manuscrit original et une copie scrupuleuse et complète prise par un proche de Florus, n'est pas signée, de quelque façon que ce soit : au contraire, nous avons vu tous les problèmes qu'ont posés son anonymat dans la suite des siècles. Les compilations de Jérôme et Grégoire le Grand ne donnent nulle part le nom de Florus, dans aucun de leurs trois témoins. Et le second témoin des Douze, VITRY-LE-FRANÇOIS 2, dont nous savons désormais qu'il ne reflète pas un état antérieur des Douze mais, bien au contraire, un état matériellement dégradé et donc

(26). PARIS, BNF, *lat.* 6601, f. 69r :

M anno miser uitam mereatur, Christe, perhenne M
A moto picci per te langore baratr I
N on infernalis rapiat hunc saeua potesta S
N on merito orrende cruciet dampnatio paen E
O rdo sed excipiat clementi numine dexte R

(Cf. Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes », in : *Revue d'histoire des Textes* 29 [1999], p. 169-243, p. 174-175, n. 16).

postérieur à celui de LYON 5804, ne porte pas ce distique : ni à la fin de l'*ex Alc. Avit. in Apost.*, qui est son emplacement dans LYON 5804, ni à la fin de l'*ex Hil. in Apost.*, qui est la fin de ce codex.

Ce distique ne doit donc certainement rien à Florus, et il est infiniment plus probable qu'il s'agit là d'une innovation de LYON 5804. Il est donc intéressant comme témoin de la mémoire de Florus : quand la Grande Chartreuse reçut, au début du XII^e siècle, un exemplaire des Douze, elle avait encore les moyens de savoir le nom du compilateur, Florus, et son gentilé, *Lugdunensis*: des voies d'information d'assez bonne qualité.

3.1.4 Conclusion

Notre examen nous a donc mené à des observations très différentes des conclusions un peu hâtives de Charlier, dont l'édition récente des Douze se fait l'écho sans les avoir examinées. Les deux témoins des Douze ne représentent pas deux états de l'œuvre (inachevé et achevé), mais bien un seul et même état, matériellement dégradé dans le codex de Trois-Fontaines. Les douze compilations doivent être considérées dans l'ordre de la Grande Chartreuse, puisque Trois-Fontaines atteste finalement du même ordre. En revanche, Trois-Fontaines a été plus fidèle à l'endroit des titres originaux des différentes compilations, que la Grande Chartreuse a plus vigoureusement normalisés. Ce corpus de douze compilations ne portait aucun titre qui le décrivît dans son ensemble, mais seulement les titres les décrivant une à une ; et le nom du compilateur ne figurait probablement nulle part, même si l'on pouvait se rappeler que l'ouvrage était de lui.

La structure d'ensemble des Douze étant ainsi éclaircie, nous pouvons entrer dans le détail du matériau qu'elles compilent.

3.2 Sources et manuscrits sources

3.2.1 Les sources

Le statut particulier de l'*ex coll. can. in Apost.* étant éclairci, on peut examiner plus en détail les sources exploitées par Florus pour former les Douze. On a vu que l'*ex Hier. in Apost.* empruntait des extraits en petit nombre à un grand nombre de textes hiéronymiens différents, tandis que l'*ex Greg. M. in Apost.* était dans le cas inverse.

Les Douze compilations

À leur tour les Douze dépendent, pour la diversité de leurs sources et le nombre de leurs extraits, de la richesse des corpus auxquels le compilateur avait accès. Respectant strictement la partition « un corpus = une compilation sur l'Apôtre », elles sont forcément d'ampleur très inégale : de onze extraits pour Théophile d'Alexandrie (seulement trois lettres exploitées), à quatre cent onze pour Ambroise de Milan (quatorze traités et vingt-trois lettres).

Pour compléter le tableau général des compilations sur l'Apôtre (TAB. 2 page 6) et ceux qui détaillent les sources des compilations hiéronymienne (TAB. 5 page 67) et grégorienne (TAB. 6 page 68), on trouvera ici des tableaux similaires pour chacune des Douze :

- *ex Cypr. in Apost.*: TAB. 10 page suivante
- *ex Hil. in Apost.*: TAB. 11 page 116
- *ex Ambr. in Apost.*: TAB. 12 page 117
- *ex Pacian. in Apost.*: TAB. 13 page 118
- *ex Theoph. Al. in Apost.*: TAB. 14 page 118
- *ex Greg. Naz. in Apost.*: TAB. 15 page 118
- *ex Ephrem in Apost.*: TAB. 16 page 119
- *ex Leo. M. in Apost.*: TAB. 17 page 120
- *ex coll. can. in Apost.*: TAB. 18 page 121
- *ex Fulg. Rusp. in Apost.*: TAB. 19 page 121
- *ex Paul. Nol. in Apost.*: TAB. 20 page 122
- *ex Alc. Avit. in Apost.*: TAB. 21 page 123

De corpus en corpus, Florus puise à quelque deux cents textes de l'Antiquité chrétienne, qui donnent une idée de la bibliothèque à laquelle il avait accès. À combien de *codices* a-t-il fallu puiser ? S'il sera certainement impossible d'apporter jamais un chiffre définitif en réponse à cette question, nous verrons que l'analyse des textes et des manuscrits permet, néanmoins, d'assurer certains points.

*
**

La paternité florienne des Douze n'a jamais soulevé la moindre discussion. Le manuscrit LYON 5804 où elles furent découvertes porte en guise de conclusion ce distique :

Ex dictis patrum diuersis catholicorum
haec Lugdunensis Florus collegit in unum.

Comme nous l'avons vu, il ne remonte certainement pas à Florus ; mais dans la mesure où les Douze n'ont presque pas été diffusées au Moyen Âge et où, à l'époque moderne,

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>unit. eccl.</i>	1	3	1	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	9
<i>testim.</i>	1	1	2	1	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	9
<i>domin. orat.</i>	2	2	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>zel.</i>	1	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
<i>laps.</i>	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5
<i>patient.</i>	2	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>Fort.</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4
<i>elem.</i>	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>epišt. 59</i>	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>hab. uirg.</i>	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>*laud. mart.</i>	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>mort.</i>	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3
<i>epišt. 4</i>	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epišt. 55</i>	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3
<i>Donat.</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt. 6</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt. 11</i>	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt. 63</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>epišt. 67</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt. 69a</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
<i>epišt. 76</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>idol.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>epišt. 1</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<i>epišt. 3</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>epišt. 52</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 54</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<i>epišt. 58</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 60</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 65</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 69b</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 71</i>	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 73</i>	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt. 74</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	21	24	8	7	6	4	4	1	1	7	6	2	0	4	95

TAB. 10: Les sources de l'ex *Cypr. in Apost.* et leur répartition

Les Douze compilations

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>trin.</i>	6	11	3	1	3	5	11	0	0	2	3	2	0	6	53
<i>in psalm. 138</i>	1	0	1	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	7
<i>in psalm. 131</i>	1	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	6
<i>in psalm. 132</i>	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	6
<i>c. Const.</i>	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	5
<i>in psalm. 128</i>	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	5
<i>in psalm. 129</i>	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	5
<i>in psalm. 134</i>	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5
<i>in psalm. 135</i>	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4
<i>in psalm. 137</i>	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	4
<i>in psalm. 139</i>	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>in psalm. 140</i>	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4
<i>in psalm. 119</i>	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>in psalm. 127</i>	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>in psalm. 122</i>	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in psalm. 124</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2
<i>in psalm. 125</i>	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in psalm. 126</i>	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in psalm. 133</i>	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in psalm. 136</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>in psalm. 120</i>	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>in psalm. 121</i>	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>in psalm. 123</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>in psalm. 130</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	20	25	10	5	10	16	17	0	0	6	5	2	0	14	130

TAB. II: Les sources de l'*ex Hil. in Apost.* et leur répartition

Sources et manuscrits sources

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>in psalm. 118 serm.</i>	35	41	18	1	6	7	6	1	1	6	7	2	0	13	144
<i>off.</i>	4	10	4	1	3	5	1	1	0	8	1	2	0	5	45
<i>fid.</i>	5	9	1	2	2	5	4	1	0	2	0	0	0	7	38
<i>in Luc.</i>	4	14	4	1	5	0	3	0	0	2	1	0	0	1	35
<i>fig. saec.</i>	4	3	1	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	5	18
<i>hex.</i>	3	4	1	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	3	17
<i>Iacob</i>	7	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10
<i>virgin.</i>	0	7	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	10
<i>virginit.</i>	1	5	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	10
<i>bon. mort.</i>	2	1	1	0	1	1	2	0	0	0	0	0	1	0	9
<i>Spir.</i>	2	2	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	9
<i>epist. 37</i>	2	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	9
<i>incarn.</i>	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	8
<i>sacr.</i>	0	2	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	6
<i>epist. 2</i>	0	0	0	0	3	1	0	0	0	1	0	0	0	0	5
<i>epist. 29</i>	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epist. 44</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
<i>Ioseph</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
<i>epist. 7</i>	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist. 46</i>	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist. 58</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>epist. 77</i>	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist. 4</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>epist. 16</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 27</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 30</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>epist. 34</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 35</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 36</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 38</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 39</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 43</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 47</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 50</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>epist. 65</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>epist. 70</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist. 82</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
*[<i>ex Ambr. in Cant.</i>]	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7
	81	111	40	9	27	25	28	4	1	23	9	4	2	47	411

TAB. 12: Les sources de l'*ex Ambr. in Apost.* et leur répartition

Les Douze compilations

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>epist. 3</i>	1	3	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	3	10
<i>bapt.</i>	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>paraen.</i>	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>epist. 2</i>	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4
<i>epist. 1</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	8	7	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	3	25

TAB. 13: Les sources de l'ex *Pacian. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>epist. fest. 16</i>	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	6
<i>epist. fest. 17</i>	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	4
<i>epist. fest. 19</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	4	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5	11

THEOPH. AL. *epist. fest. 16* = HIER. *epist. 96*

THEOPH. AL. *epist. fest. 17* = HIER. *epist. 98*

THEOPH. AL. *epist. fest. 19* = HIER. *epist. 100*

TAB. 14: Les sources de l'ex *Theoph. Al. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>Greg. Naz. orat. 1</i>	5	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
<i>Greg. Naz. orat. 2</i>	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	8
<i>Greg. Naz. orat. 5</i>	0	3	2	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>Greg. Naz. orat. 7</i>	1	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	2	8
<i>Greg. Naz. orat. 6</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
<i>Greg. Naz. orat. 8</i>	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
	11	10	5	1	2	2	0	0	0	1	2	0	0	5	39

TAB. 15: Les sources de l'ex *Greg. Naz. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>paenit.</i>	1	3	3	2	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	13
<i>luċtam.</i>	0	1	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>extr. iudic.</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4
<i>iudic.</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>beat. anim.</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	3	6	4	2	3	1	1	1	0	0	1	0	0	3	25

TAB. 16: Les sources de l'*ex Ephrem in Apost.* et leur répartition

le manuscrit de la Grande Chartreuse resta longtemps leur unique témoin, nul n'avait aucune raison de refuser à Florus la paternité de ces compilations.

Cette paternité a été confirmée au xx^e siècle, grâce à la découverte de dom Charlier. Plusieurs manuscrits augustinien portent des préparations d'extraits correspondant à l'*Expositio* et d'autres, hiéronymien, d'extraits de l'*ex Hier. in Apost.*: de la même façon, on conserve quelques-uns des manuscrits sources des Douze, ou bien des copies de ces manuscrits sources, où se reconnaît la méthode désormais familière de Florus de Lyon⁽²⁷⁾. Cependant la répartition de ces manuscrits préparatoires est très inégale. Plus tôt, nous en avons plusieurs pour l'*ex Hier. in Apost.*, aucun pour l'*ex Greg. M. in Apost.*: des disparités semblables se produisent ici.

3.2.2 Manuscrits préparatoires conservés directement

Cinq manuscrits conservés peuvent être reconnus comme les exemplaires mêmes où le compilateur est venu puiser certains des extraits compilés dans les Douze :

- FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 (Ambroise)
- PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 9–16 (Hilaire)
- PARIS, BNF, *lat.* 11641, fragment parisien du *Codex Phimarconensis* (Augustin, Paulin de Nole)
- PARIS, BNF, *lat.* 11709 (Léon le Grand)
- VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331 (Augustin, Paulin de Nole, Pacien)

(27). On ne peut pas se fier à la liste dressée par Fransen, *CCCM* 193, p. XXXV n. 58, qui présente indistinctement des manuscrits liés à Florus, certes, mais dont les liens avec les Douze sont très variables, jusqu'à être parfois inexistantes. Sur douze manuscrits qu'il présente comme des manuscrits sources du compilateur, quatre seulement peuvent être dits tels (cf. *infra*).

Les Douze compilations

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>serm.</i> 69	1	3	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	8
<i>serm.</i> XXV	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	6
<i>serm.</i> 66	2	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>serm.</i> 63	0	1	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>serm.</i> LXX	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4
<i>epišt.</i> JK 410 (Ball. 12)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	3
<i>epišt.</i> JK 423 (Ball. 28)	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> 26	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> 30	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> 65	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> LXXI	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> XC	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>serm.</i> 93	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epišt.</i> JK 414 (Ball. 16)	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt.</i> JK 544 (Ball. 167)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
<i>epišt.</i> JK 412 (Ball. 15)	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt.</i> JK 411 (Ball. 14)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> 12	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> XXIV	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>serm.</i> 27	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> 28	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> XXXIII	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>serm.</i> XXXV	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
<i>serm.</i> XXXIX	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> XL	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> 48	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> LIX	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>serm.</i> LX	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>serm.</i> 68	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
<i>serm.</i> LXXII	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epišt.</i> JK 429 (Ball. 35)	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epišt.</i> JK 536 (Ball. 159)	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 18	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 19	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 29	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> XXXIV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<i>serm.</i> 36	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 37	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 38	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> XLIII	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 45	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 46	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 47	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<i>serm.</i> 49	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> LXI	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 62	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> LXXVI	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>serm.</i> 91	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
120	22	22	9	8	4	9	10	1	0	3	9	0	0	7	104

TAB. 17: Les sources de l'ex *Leo. M. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
CYRIL. AL. <i>epist.</i> 17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
CONC. CHALCED. <i>actio I</i>	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
INNOC. I P.M. <i>epist.</i> JK 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3
SYMM. P.M. <i>epist.</i> JK 761	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
CYRIL. AL. <i>epist.</i> 45	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
GELAS. I P.M. <i>epist.</i> JK 670	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
ANAST. II P.M. <i>epist.</i> JK 744	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
PROSP. <i>indic.</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>Reg. Conc. Carth.</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
GREG. M. <i>epist.</i> JK 1844	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
INNOC. I P.M. <i>epist.</i> JK 303	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
INNOC. I P.M. <i>epist.</i> JK 314	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
SIRIC. P.M. <i>epist.</i> JK 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	3	6	2	0	0	0	1	0	0	6	0	0	0	6	24

TAB. 18: Les sources de l'*ex coll. can. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>c. Fab.</i>	7	17	3	1	4	6	4	0	0	1	1	0	0	1	45
<i>incarn.</i>	0	3	0	3	0	1	1	0	1	0	0	1	0	3	13
<i>epist.</i> 14	1	3	1	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	3	12
<i>Monim.</i>	5	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	9
	13	23	4	4	7	8	8	0	1	1	1	1	0	8	79

TAB. 19: Les sources de l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* et leur répartition

Les Douze compilations

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>epist.</i> 23	3	2	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	11
<i>epist.</i> 24	3	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
<i>epist.</i> 12	3	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7
<i>epist.</i> 11	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	5
<i>epist.</i> 40	0	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
<i>epist.</i> 16	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4
<i>epist.</i> 38	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	4
<i>epist.</i> 20	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
<i>epist.</i> 32	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epist.</i> 43	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epist.</i> 1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<i>epist.</i> 5	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist.</i> 13	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
<i>epist.</i> 30	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist.</i> 34	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>epist.</i> 45	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist.</i> 14	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist.</i> 36	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist.</i> 37	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist.</i> 42	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>epist.</i> 44	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	21	16	10	2	7	2	3	0	0	3	1	0	0	4	69

PAVL. NOL. *epist.* 45 = AVG. *epist.* 94

TAB. 20: Les sources de l'ex *Paul. Nol. in Apost.* et leur répartition

	in Rm	in I Cor	in II Cor	in Gal	in Eph	in Phil	in Col	in I Th	in II Th	in I Tim	in II Tim	in Tit	in Phlm	in Hbr	
<i>c. Arr.</i>	5	8	0	0	4	4	0	1	0	1	0	0	0	1	24
<i>c. Eutychn.</i>	2	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
<i>hom. 1</i>	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
<i>hom. 8</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	4
<i>epišt. 30</i>	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
<i>hom. 6</i>	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>epišt. 4</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<i>hom. 9</i>	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
<i>hom. 11</i>	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>hom. 12</i>	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>hom. 16</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<i>hom. 2</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 3</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>hom. 4</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 7</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 10</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 13</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 14</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>hom. 15</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>hom. 17</i>	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	12	18	5	4	5	6	1	3	1	4	0	0	0	6	65

TAB. 21: Les sources de l'ex *Alc. Avit. in Apost.* et leur répartition

VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331

L'exemple le plus remarquable à cet égard est sans doute le *Reg. lat.* 331, un recueil produit à Lyon même, au plus près de Florus, probablement pour lui⁽²⁸⁾. S'ouvrant sur *AVG. epist.* 140 (acéphale, f. 1r-22r), il y présente les préparations, de la main de Florus, de plusieurs extraits qu'on retrouve très exactement dans l'*Expositio*.

Plus loin, il transmet aussi *PAVL. NOL. epist.* 40 (f. 44v-50r), avec les préparations exactes des cinq extraits de cette lettre qui figurent dans l'*ex Paul. Nol. in Apost.*:

- *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 28 in I Cor VII
- *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 36 in I Cor XV
- *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 37 in I Cor XVI
- *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 42 in II Cor V
- *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 56 in Eph VII

Pour chacun d'eux, on retrouve dans le *Reg. lat.* 331 le sigle paulinien marginal correspondant à l'épître sous laquelle est rangé l'extrait dans la compilation, ainsi que les crochets disposés aux bons endroits. Cette parfaite coïncidence est encore accentuée par le fait que trois de ces extraits concatènent, en réalité, plusieurs passages de la lettre de Paulin (deux pour l'exc. 36 ; trois pour l'exc. 56 ; quatre pour l'exc. 28) : chaque fois le *Reg. lat.* 331 porte aux bons endroits des crochets « de suspension », ornés de deux points, pareils à ceux qu'a identifiés Charlier dans les manuscrits augustinien lyonnais sources de l'*Expositio*.

Enfin, le *Reg. lat.* 331 est connu comme l'archétype de toute la tradition manuscrite des œuvres conservées de Pacien de Barcelone. Or, il est aussi la source unique de toute l'*ex Pacian. in Apost.*: aux vingt-cinq extraits, trente-sept passages de cette dernière, correspondent dans le manuscrit autant de préparations, toutes de la main de Florus, toutes aussi minutieuses et usant de la même méthode désormais bien connue.

Des quinze compilations de Florus sur l'Apôtre connues, l'*ex Pacian. in Apost.* est la seule dont on conserve l'intégralité des préparations de la main du compilateur. L'étroitesse du corpus, le fait que ce même exemplaire de Florus a directement sauvé tout ce qui reste de l'œuvre de Pacien, permettent cette coïncidence. En même temps, le *Reg. lat.* 331 est emblématique en ce qu'il a aussi alimenté d'autres compilations du même compilateur, grâce à la même méthode, et forme ainsi un des points nodaux du vaste

(28). Cf. *infra*, à propos du manuscrit PARIS *n.a.l.* 1443, la préparation florienne d'une contraction de texte dont le résultat se lit dans le *Reg. lat.* 331.

réseau que tissent, à travers la bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Lyon, les compilations de Florus sur l'Apôtre.

PARIS, BNF, lat. 11641

Le *Codex Phimarconensis* est un autre de ces points nodaux puisque dom Charlier déjà a montré qu'il conservait des préparations de l'*Expositio*, mais aussi la préparation d'un extrait de l'*ex Paul. Nol. in Apost.*⁽²⁹⁾ :

– *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 60 in Col II

Le *Codex Phimarconensis* est un recueil augustinien et, comme tel, il contient Avg. *epist.* 94. Or, cette lettre est en réalité adressée à Augustin par Paulin de Nole (= PAVL. NOL. *epist.* 45). Comme il y avait découpé un extrait sur l'épître aux Colossiens, Florus l'a fort logiquement versé dans la compilation où l'Apôtre est expliqué par Paulin de Nole, et non par Augustin.

PARIS, BNF, lat. 152, f. 9–16

Seul quaternion conservé d'un HIL. *in psalm.* du VI^e siècle, il conserve les préparations de sept extraits :

– *ex Hil. in Apost.* exc. 18 in Rm XVIII

– *ex Hil. in Apost.* exc. 20 in Rm XX

– *ex Hil. in Apost.* exc. 29 in I Cor IX

– *ex Hil. in Apost.* exc. 46 in II Cor I

– *ex Hil. in Apost.* exc. 72 in Phil II

– *ex Hil. in Apost.* exc. 122 in Hbr VI

– *ex Hil. in Apost.* exc. 129 in Hebr XIII

Pour chacun d'eux, on retrouve dans le quaternion le sigle paulinien marginal correspondant, ainsi que les crochets disposés aux bons endroits, y compris pour l'exc. 72 in Phil II dont les deux passages sont préparés, sur le manuscrit, par les crochets de suspension désormais bien connus.

(29). Célestin CHARLIER : « Fragments des lettres XCIIA et CLXXIII A d'Augustin dans le ms. Paris B.N. lat. 11641 », in : *Revue bénédictine* 59 (1949), p. 91-99.

PARIS, BNF, *lat.* 11709

Nous restons au cœur de la bibliothèque capitulaire de la primatiale avec cet exemplaire en wisigothique de la collection canonique *Hispana systematica* (*Coll. Hisp. syst.*), que Leidrat a probablement rapporté d'un de ses voyages en Septimanie : il porte son *ex-dono* « ad altare Sancti Stephani ».

La *Coll. Hisp. syst.* est une refonte thématique de la collection *Hispana* (*Coll. Hisp.*) qui, autour d'un noyau semblable à celui de la collection *Dionysio-Hadriana* (*Coll. Dion.-Hadr.*), ajoutait un certain nombre de textes⁽³⁰⁾. Florus avait bien compris qu'il y avait là une mine, bien que difficile à exploiter, puisque les textes y étaient tronçonnés et dispersés selon la thématique de chaque passage. Il repéra en particulier une lettre de Léon le Grand qui ne figure pas dans la collection de décrétales léonines de la *Coll. Dion.-Hadr.* : LEO. M. *epist.* JK 412 (Ballerini 15 ; inc. « Quam laudabiliter »).

D'une part, le tronçonnage et la redistribution des passages avaient été faits de telle sorte qu'on pouvait reconstituer l'essentiel de la lettre. Aussi Florus l'a-t-il fait : les traces de ce travail sont conservées dans PARIS *lat.* 11709, et elles correspondent point par point au texte intitulé « Ex epistola beati Leonis papae, ad Turibium Hasturi<c>ensem episcopum, contra priscillianistas » que Mannon de Saint-Oyen a copié dans TROYES, BM, 2405, f. 140v–145v. Il en avait un autre exemplaire dans le codex n° XCIII de son testament, codex aujourd'hui disparu, mais dont la description par Mannon comprend un titre très proche : « ex epistola beati Leonis papae ad Turibium Asturi<c>ensem episcopum, contra priscilliani<s>tas, capitula XVI »⁽³¹⁾.

D'autre part, l'*ex Leo. M. in Apost.* compile deux extraits de cette lettre :

- *ex Leo. M. in Apost.* exc. 54 in Gal I
- *ex Leo. M. in Apost.* exc. 76 in Col II

Dom Fransen a signalé⁽³²⁾ que la préparation du premier se voit encore dans PARIS *lat.* 11709, f. 216r,a,28–b,24. En bonne méthode florienne, et toujours de la main du diacre, on y relève une *paragraphus* au début du passage compilé, et à sa fin une *positura*. Enfin, quelques lignes après le début du passage, la marge centrale porte le sigle GAL·.

(30). Gonzalo MARTÍNEZ DIEZ (éd.) : *La Colección canónica Hispana*, t. 2/1 : *Colecciones derivadas*, 1 (Monumenta Hispaniae Sacra, Serie canónica 2), Madrid 1976, chap. 3.

(31). Sur l'identification de ces deux titres, cf. TURCAN-VERKERK : *Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes*, p. 197–198 avec la n. 89. Je compte présenter en détail ce travail de reconstitution dans une publication distincte.

(32). *CCCM* 193B, p. XLVI.

Il aurait été bien surprenant que la préparation du second extrait ne se trouve pas sur le même manuscrit. Aussi s’y trouve-t-elle bien, quoiqu’elle nécessite quelques explications. On trouve une *paragraphus* exactement à l’endroit où l’exc. 76 la fait attendre, dans PARIS *lat.* 11709, f. 216v,a,10. Ce signe est bientôt suivi, dans la marge de gouttière, du sigle paulinien qu’on attend, COLSS·. Cependant la fin du passage, f. 216v,b,4, ne présente pas la *positura* qu’on y attendrait. Comment l’expliquer ?

Il arrive de temps en temps qu’un des deux crochets manque dans les préparations de Florus, mais c’est toujours lorsque l’*incipit* ou l’*explicit* du passage préparé coïncide avec un *incipit* ou *explicit* logique ou matériel du manuscrit (rubrique ou blanc significatif). Or, ce n’est pas le cas ici : homme de rigoureuses méthodes, Florus n’avait ici aucune raison de négliger une *positura*. En réalité, on en trouve une deux lignes plus bas, f. 216v,b,6. Elle peut facilement échapper aux regards, car Florus a travaillé sur ce manuscrit avec une encre très diluée, très claire, comme pour contraster délibérément avec l’encre très foncée, presque noire, du copiste du manuscrit. Or, après le passage qui nous occupe, le manuscrit poursuivait ainsi :

ad fabulas autem conuertentur nihil
itaque nobiscum communem habeant qui
talia audent uel docere et quibuslibet
modis nituntur adstruere⁽³³⁾

Cette leçon était manifestement problématique : le « uel docere » attend un « uel... » qui ne vient jamais. Voici maintenant le texte tel que Florus l’a corrigé :

ad fabulas autem conuertentur: nihil
itaque nobiscum communem habeant: qui
talia audent uel docere: uel discere: et quibuslibet
modis nituntur adstruere:⁽³⁴⁾

Outre la ponctuation, Florus a ajouté sur la ligne le groupe « uel discere ». Cette conjecture de Florus correspond bien au « uel credere » que donne à cet endroit le *textus receptus* de la *Patrologie latine*⁽³⁵⁾. Or, le mot « discere » ajouté par Florus porte, justement, la

(33). Je reproduis PARIS *lat.* 11709, f. 216v,a,4–7 *ante correctionem* en respectant la délinéation originale.

(34). PARIS *lat.* 11709, f. 216v,a,4–7 *post correctionem Flori*.

(35). Jacques-Paul MIGNÉ (comp.) : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844-1864* (désormais *PL*), t. 54, col. 686C.

positura que nous cherchions. L'encre est très claire, mais le tracé est sans équivoque : grâce aux agrandissements que permet la numérisation en ligne sur Gallica, on voit très distinctement les deux mots, puis un *punctus flexus* qui est la *magna distinctio* florienne, attendue en cette fin de période, et enfin notre *positura*. Elle couvre largement de son ombre l'addition, puisque sa barre horizontale naît au-dessus du dernier *e* de « discere », passe au large de la virgule haute du *punctus flexus*, avant que sa verticale ne tombe brutalement, à angle droit, jusqu'au bas de la ligne inférieure de « discere », où le trait s'effile vers la gauche, dans un empatement discret, fin et court, dont la main de Florus est coutumière.

Dans une première intention, l'exc. 76 de l'ex *Leo. M. in Apost.* devait donc comprendre encore cette phrase de plus que dans son état actuel. Est-ce Florus qui l'a lui-même écartée dans un second temps, lors des étapes intermédiaires entre la préparation et la mise au propre de la compilation ? Peut-être. Mais dans la mesure où le crochet est peu visible à l'œil nu, il n'est pas interdit de penser que le copiste chargé de transcrire l'extrait ne l'a pas vu, et s'est arrêté, au jugé et de son propre chef, au mot « conuertentur », dernier mot d'une citation paulinienne (II Tim 4,3-4) qui pouvait assez vraisemblablement conclure l'extrait⁽³⁶⁾.

FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21

Enfin, si le *Reg. lat.* 331 conserve la plus grande diversité de préparations de compilations de Florus sur l'Apôtre, en alimentant à la fois les compilations tirées d'Augustin, de Pacien et de Paulin de Nole, le manuscrit de travail de Florus le plus récemment identifié est celui qui conserve le plus grand nombre de préparations d'extraits des Douze⁽³⁷⁾. Ce manuscrit est le plus ancien témoin complet connu du commentaire d'Ambroise sur le psaume 118 (*AMBR. in psalm. 118 serm.*) : nous l'étudierons très en

(36). Dernier détail à ce sujet, l'édition de la compilation signale que quelques mots manquent au beau milieu du passage : « quod propheta non cecinit, quod (...) apostolica doctrina non tradidit. » (*CCCM* 193B, p. 160). Le signe (...) semble vouloir signaler, dans cette édition, les passages que Florus a volontairement écartés de son extrait. Ici en réalité, l'anaphore permet de suspecter qu'il s'agit plutôt d'un saut du même au même. Ce soupçon se renforce au vu de *PARIS lat.* 11709, où les quelques mots qui manquent n'ont pas reçu de signes d'extraction destinés à les écarter, mais remplissent une ligne et une seule : « quod lex non / docuit, quod propheta non cecinit, / quod euangelii ueritas non praedicauit, / quod apostolica doctrina non tradi/dit. » (*PARIS lat.* 11709, f. 216v,a,28-32).

(37). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Eine neue Arbeitshandschrift des Diakons Florus von Lyon. Der Kommentar des Ambrosius zum CXVIII. Psalm (Cod. Firenze, Bibl. Med. Laur., Plut. XIV. 21) », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 336-370.

détail dans une étude dédiée aux manuscrits florians d'Ambroise de Milan. Aussi nous contenterons-nous pour l'instant de quelques brèves remarques sur le sujet précis qui nous occupe ici.

Dans son étude sur ce manuscrit, Klaus Zechiel-Eckes a affirmé qu'on y retrouvait les préparations de tous les cent cinquante-trois extraits que Florus a tirés de l'*in psalm. 118 serm.*⁽³⁸⁾. Camille Gerzaguet a montré que ce diagnostic était un peu surévalué⁽³⁹⁾ : d'abord, seulement cent cinquante extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* tirent leur matière de l'*in psalm. 118 serm.*; ensuite, il faut défalquer de ce total six extraits dont le texte provient, certes, de l'*in psalm. 118 serm.*, mais que l'*ex Ambr. in Apost.* place sous une rubrique « In expositione Cantici canticorum », et dont les préparations ne se retrouvent pas dans le *Plut.* 14. 21⁽⁴⁰⁾.

Récapitulation

On a donc dans le *Plut.* 14. 21 les préparations de « seulement » cent quarante-quatre extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* En ajoutant, pour Hilaire, les sept préparations conservées dans PARIS *lat.* 152, f. 9–16; pour Pacien, les vingt-cinq préparations conservées dans le *Reg. lat.* 331, et qui couvrent la totalité de l'*ex Pacian. in Apost.*; pour Léon le Grand, les deux préparations conservées dans PARIS *lat.* 11709; pour Paulin de Nole, les cinq préparations conservées dans le *Reg. lat.* 331, et la préparation unique conservée dans PARIS *lat.* 11641, on arrive à un total de cent quatre-vingt-quatre extraits compilés dans les Douze dont sont conservées les préparations originales et autographes du compilateur.

Cela peut sembler peu de choses, en regard du total de mille quatre-vingt-un extraits que comptent les Douze. En réalité, on n'a guère d'œuvre contemporaine dont la documentation de première main soit si largement conservée. En outre, cette documentation de première main n'est pas probante seulement par le nombre, mais surtout

(38). « Es gelingt ohne jegliche Mühe, alle 153 Zitate aus Ambrosius' Psalmenexegese in Cod. Florenz Plut. XIV. 21 nachzuweisen. » (ZECHIEL-ECKES : *Eine neue Arbeitshandschrift...* P. 344).

(39). Camille GERZAGUET : « La *Collectio* ambrosienne de Florus de Lyon : sources d'une compilation et enjeux d'une méthode de travail », in : *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge* 123.2 (2011), p. 531–543, ici p. 534–535.

(40). J'expliquerai l'origine de ces extraits dans une étude spécifique. Outre les remarques de Camille Gerzaguet, l'origine du manuscrit telle que la concevait Klaus Zechiel-Eckes doit également être réévaluée : Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Deux témoins d'Ambroise sur le psaume 118 et leur ancêtre », in : Mariken TEEUWEN/Irene Van RENSWOUDE (éds.) : *The Annotated Book. Early Medieval Practices of Reading and Writing* (Utrecht Studies in Medieval Literacy 38), Turnhout 2017, p. 647–672.

par le réseau serré de manuscrits et de textes qu'elle articule. Cinq manuscrits différents s'accordent pour alimenter cinq des Douze ; l'un d'eux alimente deux des compilations, et l'une de ces deux-là est alimentée par deux des cinq manuscrits. En outre, ces mêmes deux manuscrits alimentent également l'*Expositio* augustinienne. Nous sommes donc bien plongés au cœur de la bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Lyon, telle qu'elle se présentait, telle qu'elle présentait au compilateur la matière utile à son entreprise.

3.2.3 Manuscrits copiant des préparations florienes

Aux côtés de ces cinq manuscrits, les seuls connus à ce jour qui nous conservent des préparations autographes de Florus correspondant à des extraits compilés dans les Douze, la recherche florienne a pu identifier un certain nombre de manuscrits copiés sur ceux qu'avait utilisés Florus pour préparer les Douze, et qui transmettent, avec plus ou moins de justesse, les préparations qu'y avait laissées le compilateur. On peut citer trois manuscrits dans ce cas, dont deux sont présentés ici pour la première fois⁽⁴¹⁾ :

- PARIS, BNF, *lat.* 1452, f. 1–152 (Léon le Grand et collections canoniques)
- PARIS, BNF, *lat.* 1750, f. 1–5 (Ambroise)
- PARIS, BNF, *n.a.l.* 1454 (Hilaire)

PARIS, BNF, *lat.* 1452, f. 1–152

Le meilleur exemple est sans conteste ce témoin de la *Coll. Dion.-Hadr.* De façon remarquable, le manuscrit PARIS, BNF, *lat.* 1452 rassemble deux manuscrits canoniques copiés sur des exemplaires lyonnais que Florus a connus.

(41). Ils sont étudiés dans trois articles à paraître : Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Florus de Lyon et le *De fide* d'Ambroise de Milan : fragment d'un manuscrit copié sur un exemplaire de travail de Florus (Paris *lat.* 1750, f. 1–5) », in : Jérémy DELMULLE/Camille GERZAGUET/Clémentine BERNARD-VALETTE (éds.) : *Nilil veritas erubescit. Mélanges offerts à Paul Mattei par ses élèves, collègues et amis* (Instrumenta Patristica et Mediaevalia 74), Turnhout 2017, p. 607–622 ; Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse] ; Pierre CHAMBERT-PROTAT : « 'Un trésor abrégé de tout ce que les Saints Pères ont écrit sur les Epîtres de S. Paul ? Quelques faits, réflexions et questions sur le grand œuvre de Florus. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 13–57.

Le second élément (f. 153–202), de la fin du IX^e ou début du X^e siècle, consiste pour l'essentiel en une copie de la collection dite *Lugdunensis* (*Coll. can. Lugd.*), laquelle s'identifie avec SAINT-PÉTERSBOURG, RNB, *lat. F. v. II. 3* + BERLIN, SBB, *Phill. 1745* (Rose 83), manuscrit du VII^e siècle, célèbre pour nous avoir conservé les constitutions dites Sirmondiennes. Florus a utilisé ce manuscrit, mais pas pour les Douze, et la copie conservée à Paris n'a pas reproduit les traces de son passage.

Avec ce voisinage, le premier élément (f. 1–152) attire un peu moins l'attention : la *Coll. Dion.-Hadr.* est beaucoup plus répandue, par suite de la canonisation officielle dont elle a bénéficié auprès de Charlemagne, et cet exemplaire n'est pas des plus anciens. Cela étant, il porte au f. 2r l'*ex-dono* d'Adélarde, évêque du Puy⁽⁴²⁾ :

LIBER OBLATUS AD ALTARĒ SCĒ MARIĒ
ANITIENSIS ECCLĒ· DONO ADELARDI EIUSDEM
SEDIS EPĪ· SIT UTENTI GRĀ· LARGITORI UENIA·
FRAUDANTI ANATHEMA

On ne sait pas grand chose d'Adélarde, dont l'épiscopat n'est daté que par deux diplômes le mentionnant, en 919 et 924⁽⁴³⁾. Mais cet *ex-dono*, sur ce manuscrit, évoque des rapports étroits, sans doute personnels, avec la cathédrale de Lyon : son exemplaire personnel de la *Coll. Dion.-Hadr.* est copié sur celui de Florus et, pour si bien s'inspirer des *ex-dono* de Leidrat, Agobard, Amolon et Remi de Lyon, il fallait les avoir eus sous les yeux, et désirer de s'inscrire soi-même dans cette tradition. Adélarde avait-il été formé à Lyon ? Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à cela, puisqu'un Maieul de Cluny, né en 910, y a été formé en ce même début de X^e siècle.

Quoi qu'il en soit, le manuscrit d'Adélarde a transcrit, plus ou moins justement, les préparations typiquement floriniennes de dix extraits de l'*ex Leo. M. in Apost.*, et de neuf extraits de l'*ex coll. can. in Apost.* J'en donne le détail ici en suivant l'ordre du manuscrit, de manière à ne pas séparer différents extraits des mêmes textes.

1. *ex coll. can. in Apost.* exc. 7 in I Cor IV (*CCCM* 193B, p. 189–190)

(42). Le codex resta à la cathédrale Notre-Dame du Puy jusqu'en 1681 : il fit alors partie d'un lot d'une cinquantaine de manuscrits offerts à Colbert par le chapitre de la cathédrale, et que Baluze reçut, débatta et catalogua rapidement à Paris le 5 août de cette année-là (cf. Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 1, Paris 1868, p. 473, 513).

(43). H. FRAISSE : « Adalard et Hector, évêques du Puy (915–926) », in : *Tablettes historiques du Velay* 4 (1873–1874) ; Pierre CUBIZOLLES : *Le diocèse du Puy-en-Velay des origines à nos jours*, 2005, p. 77–78.

Les Douze compilations

EX CONCILIO CARTHAGINENSI. Quisquis dixerit gratiam Dei... caritas ex Deo est.

= *Reg. Conc. Carth.*, sub n° LXXVIII, dans *PARIS lat.* 1452, f. 75v,a,20–b,5 : sigle marginal COR·I· à la hauteur de la citation de I Cor 8,1, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation ; *positura* au bon endroit. La *paragraphus* est omise.

2. *ex coll. can. in Apost.* exc. 13 in I Tim I (*CCCM* 193B, p. 193)

EX EPISTOLA SYRICII PAPAE AD HYMERIUM EPISCOPUM. Deus noster, data per Mosen... fieri debere mandavit.

= SIRIC. P.M. *epist.* JK 255, dans *PARIS lat.* 1452, f. 84v,b,26–85r,a,3 : *positura* au bon endroit. *Paragraphus* et sigle marginal ont été omis.

3. *ex coll. can. in Apost.* exc. 14 in I Tim II (*CCCM* 193B, p. 193–194)

EX EPISTOLA INNOCENTII PAPAE AD VICTRICIUM EPISCOPUM. Scriptum est : Vnius uxoris... pro filiis habentur.

= INNOC. I P.M. *epist.* JK 286, dans *PARIS lat.* 1452, f. 88v,b,23–89r,a,16 : *positura* au bon endroit. *Paragraphus* et sigle marginal ont été omis.

4. *ex coll. can. in Apost.* exc. 18 in I Tim VI (*CCCM* 193B, p. 197)

EX EPISTOLA INNOCENTII PAPAE AD VICTRICIUM EPISCOPUM. Quae, necdum sacro uelamine... frangere sunt conatae.

= INNOC. I P.M. *epist.* JK 286, dans *PARIS lat.* 1452, f. 90r,a,9–14 : *paragraphus* et *positura* aux bons endroits. Le sigle marginal a été omis.

5. *ex coll. can. in Apost.* exc. 15 in I Tim III (*CCCM* 193B, p. 194–195)

EX EPISTOLA INNOCENTII PAPAE AD VICTRICIUM EPISCOPUM. Paulus ad Corinthios... non generantem dixit.

= INNOC. I P.M. *epist.* JK 286, dans *PARIS lat.* 1452, f. 90v,a,28–b,17 : *positura* au bon endroit. *Paragraphus* et sigle marginal ont été omis.

6. *ex coll. can. in Apost.* exc. 16 in I Tim IV (*CCCM* 193B, p. 195)

EX EPISTOLA INNOCENTII PAPAE AD FELICEM EPISCOPUM. Manifesta est lectio... posse coniugem sacerdotem.

= INNOC. I P.M. *epist.* JK 314, dans *PARIS lat.* 1452, f. 92r,b,21–29 : *positura* au bon endroit. *Paragraphus* et sigle marginal ont été omis.

7. *ex coll. can. in Apost. exc. 17 in I Tim V (CCCM 193B, p. 195–197)*

EX EPISTOLA INNOCENTII PAPAE AD EPISCOPOS MACEDONIAE. Ponitur adhuc
in epistola... sit uoluntate completum.⁽⁴⁴⁾

= INNOC. I P.M. *epist.* JK 303, dans PARIS *lat.* 1452, f. 98r,a,19–98v,b,9 : sigle marginal TIM·I· à la hauteur de la citation de I Tim 3,2, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation ; *positura* au bon endroit. La *paragraphus* a été omise.

8. *ex coll. can. in Apost. exc. 2 in Rm II (CCCM 193B, p. 186)*

EX EPISTOLA AFRICANI CONCILII AD ZOSYUM PAPAM. Praeparatur uoluntas
a Domino... non dubitemus auxilium.

= PROSP. *indic.*, dans PARIS *lat.* 1452, f. 105v,b,14–22 : *paragraphus* au bon endroit ; sigle marginal ROM à la hauteur de la citation de Rm 8,14, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation ; *paragraphus* à l'endroit où l'on attend une *positura* (= *positura* retournée en miroir).

9. *ex Leo. M. in Apost. exc. 9 in Rm IX (CCCM 193B, p. 113–114)*

EX LIBRO DE SACRO BAPTISMATE SICILIAE. Quamuis et illa... est unum sa-
cramentum.

= LEO. M. *epist.* JK 414, dans PARIS *lat.* 1452, f. 112r,b,25–113r,a,8 : crochets de petits modules retirant le « ergo » de la première phrase ; sigle marginal ROM· à la hauteur de la citation de Rm 6,3–5, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation. La *positura* a été omise.

10. *ex Leo. M. in Apost. exc. 57 in Gal IV (CCCM 193B, p. 145)*

EX EPISTOLA DE SACRO BAPTISMATE SICILIAE. Dominus, nullius indigens...
ad iusticiam omni credenti.

= LEO. M. *epist.* JK 414, dans PARIS *lat.* 1452, f. 113v,a,15–24 : *paragraphus* et *positura* aux bons endroits ; sigle marginal GAL indûment déplacé plusieurs lignes en amont ou en aval de l'endroit où on l'attendrait.

11. *ex Leo. M. in Apost. exc. 97 in II Tim VIII (CCCM 193B, p. 176–177)*

EX EPISTOLA AD RUSTICUM EPISCOPUM NARBONENSEM. Dicente uero Domi-
no... careant nec labores.

(44). Le signe (...) que les éditeurs placent à la ligne 46 n'a pas de raison d'être, Florus ayant là le même texte que le manuscrit.

Les Douze compilations

= LEO. M. *epist.* JK 544, dans PARIS *lat.* 1452, f. 114v,b,27–115r,a,15 : *paragraphus* au bon endroit (quoique en fin de ligne), balisée par un *k* marginal ; *positura* au bon endroit ; sigle marginal TIM·II· déplacé de plusieurs lignes en aval de l'endroit où on l'attendrait.

12. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 36 in I Cor XIV (CCCM 193B, p. 132)

EX EPISTOLA AD RUSTICUM EPISCOPUM NARBONENSEM. Aliud quidem est debita... quam forense iudicium.⁽⁴⁵⁾

= LEO. M. *epist.* JK 544, dans PARIS *lat.* 1452, f. 116r,b,17–24 : sigle marginal COR·I· à la hauteur de la citation de I Cor 6,12, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation. La *paragraphus* et la *positura* ont été omises.

13. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 88 in I Tim III (CCCM 193B, p. 170)

EX EPISTOLA AD ANASTASIUM EPISCOPUM THESSALONICENSEM. Etsi plerumque existunt... tendit ad noxam.

= LEO. M. *epist.* JK 411, dans PARIS *lat.* 1452, f. 117v,a,5–26 : *paragraphus* au bon endroit ; sigle marginal TIM·I· à la hauteur de la citation de I Tim 5,1–2, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation. La *positura* est omise, à moins qu'il ne faille prendre en compte celle que le copiste a copiée quelques lignes en aval, f. 117v,b,9, et considérer que le compilateur pensait d'abord prolonger son extrait jusqu'à cet endroit (« quod ante cognouimus esse praesumptum. »)

14. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 19 in Rm XVIII (CCCM 193B, p. 120–121)

EX EPISTOLA AD ANASTASIUM EPISCOPUM THESSALONICENSEM. Vnusquisque proximo suo... qui se humiliat exaltabitur.

= LEO. M. *epist.* JK 411, dans PARIS *lat.* 1452, f. 119v,b,13–120r,a,24 : *paragraphus* au bon endroit (balisée par le *k* marginal indûment déplacé deux lignes plus haut ?) ; sigle marginal ROM· à la hauteur de la citation de Rm 15,2, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation. La *positura* a été omise.

15. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 64 in Eph III (CCCM 193B, p. 149)

EX EPISTOLA AD NICETAM EPISCOPUM AQUILEIENSEM. Qui baptismum ab hereticis... a catholicis sacerdotibus consequatur.

(45). Le signe (...) que les éditeurs placent à la ligne 5 n'a pas de raison d'être, Florus ayant là le même texte que le manuscrit.

= LEO. M. *epist.* JK 536, dans PARIS *lat.* 1452, f. 121r,b,3–17 : *paragraphus* et *positura* aux bons endroits ; sigle marginal EPH· à la hauteur de la citation de Eph 4,5, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation.

16. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 89 in I Tim IV (CCCM 193B, p. 170–171)

EX EPISTOLA AD EPISCOPOS MAURITANIAE CAESARIENSIS. Beati Pauli Apostoli... praecepta collatus.

= LEO. M. *epist.* JK 410, dans PARIS *lat.* 1452, f. 121v,b,11–122r,a,3 : *paragraphus* au bon endroit ; sigle marginal TIM·I· à la hauteur de la citation de I Tim 5,22, qui est le lemme de cet extrait dans la compilation ; *positura* au bon endroit (accollée à la *paragraphus* du suivant).

17. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 87 in I Tim II (CCCM 193B, p. 168–170)

EX EPISTOLA AD EPISCOPOS MAURETANIAE CAESARIENSIS. Dicente Apostolo ut inter... rudes praeferantur emeritis.

= LEO. M. *epist.* JK 410, dans PARIS *lat.* 1452, f. 122r,a,3–122v,a,8 : *paragraphus* au bon endroit (accollée à la *positura* du précédent) ; sigle marginal TIM·I· indûment déplacé plusieurs lignes en aval de l'endroit où on l'attendrait ; *positura* au bon endroit (accollée à la *paragraphus* du suivant).

18. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 93 in II Tim IV (CCCM 193B, p. 173)

EX EPISTOLA AD EPISCOPOS MAURITANIAE CAESARIENSIS. In domo quidem magna... purum esse meruerunt.

= LEO. M. *epist.* JK 410, dans PARIS *lat.* 1452, f. 122v,a,8–24 : *paragraphus* au bon endroit (accollée à la *positura* du précédent) ; sigle marginal TIM·II· à sa hauteur, qui est aussi la citation de II Tim 2,20, le lemme de cet extrait dans la compilation ; *positura* au bon endroit.

19. *ex coll. can. in Apost.* exc. 6 in I Cor III (CCCM 193B, p. 189)

EX EPISTOLA ANASTASII PAPAE AD ANASTASIIUM IMPERATOREM. Quicquid ad hominum prouectum... praedicare non desinit.

= ANAST. II P.M. *epist.* JK 744, dans PARIS *lat.* 1452, f. 137v,a,27–b,8 : *paragraphus* et *positura* aux bons endroits ; crochets de petit module retirant le « ergo » de la première phrase ; sigle marginal COR·I· indûment déplacé en amont ou en aval du lieu où on l'attendrait.

Les Douze compilations

On remarque quelques fluctuations dans la coïncidence entre les signes portés par les copistes et ceux qu'on attend, de la part de Florus, dans le modèle du manuscrit d'Adé-
lard. Il arrive que certains crochets d'extraction soient omis, surtout dans les premiers
numéros de la liste ci-dessus. Ces variations doivent correspondre à des changements
de main, tel copiste étant plus ou moins attentif que tel autre à ce genre de détail non
textuel.

Néanmoins, nous avons suffisamment de coïncidences parfaites pour considérer que
cette série de signes d'extraction correspond bien à la préparation des extraits : les n^{os} 15
et 16, puis 18 et 19, présentent à la fois le sigle marginal et les signes d'extraction aux
bons endroits, ainsi que le n^o 8, le retournement horizontal de la *positura* étant une
erreur manifeste du copiste.

Les copistes ne semblent pas comprendre, en effet, le sens des crochets qu'ils copient.
D'abord, s'ils en avaient compris le sens, ils auraient su qu'il ne servait à rien de les
transcrire. Mais surtout, deux de ces crochets ont été copiés d'une manière qui contre-
vient directement à leur sens et à leur fonction. Ils copient ingénûment, au début du
n^o 11 et à la jointure des n^{os} 16–17 (la délinéation originale du manuscrit est respectée) :

[PARIS *lat.* 1452, f. 114v, b, 26–27]

in his quae tibi commissae sunt pmanere? Ɔ
dicente uero dño: beatus qui pseueraue

[PARIS *lat.* 1452, f. 122r, a, 2–3]

erit contra diuinę legis praecepta conlatus:
Ɔ Dicente enī apłō· ut inter electionis regu

En tant que signes, la *paragraphus* et la *positura* n'ont aucune valeur en eux-mêmes,
mais ils confèrent une valeur au mot qui les porte : un certain passage commence ou finit
à ce mot. Une *paragraphus* en fin de ligne, ou une *positura* en début de ligne, détachées
du mot qu'ils affectent, représentent donc une contradiction interne. Le lecteur qui
sème des crochets dans son manuscrit ne saurait les porter de la sorte : ceux-là sont
donc bien le fait des copistes du manuscrit d'Adé-
lard, qui ont pris ces crochets non
pour ce qu'ils sont, mais pour des caractères au même titre que les autres caractères du
texte.

Dans les n^{os} 10, 11 et 17, les signes d'extraction sont tous aux bons endroits, mais
le sigle paulinien semble avoir « glissé » dans la marge, en amont ou en aval du lieu
où on l'attendrait. Il s'agit manifestement d'erreurs, car ces glissements placent ces
sigles en regard de passages qui ne citent pas l'Apôtre. De telles erreurs pourraient
s'expliquer par un antigraphes à deux colonnes, les notes portées dans la marge centrale
étant susceptibles d'être reportées en regard du texte de l'autre colonne que celle qu'ils

annotent. La quantité de ce décalage, si elle est constante, pourrait alors donner des indications sur la quantité de texte qui remplissait chaque colonne dans le manuscrit de Florus.

Pour l'instant, je ne m'attarde pas plus sur ce manuscrit, qui n'est pas à proprement parler patristique, et risquerait de nous entraîner trop loin de notre sujet. Il suffit que soit démontré son statut de manuscrit copié sur l'exemplaire de la *Coll. Dion.-Hadr.* utilisé par Florus dans la confection des Douze. On y constate l'identité génétique, rapidement évoquée plus haut, de l'*ex Leo. M. in Apost.* et de l'*ex coll. can. in Apost.* La *Coll. Dion.-Hadr.* donne, après les actes conciliaires se terminant par le *Reg. Conc. Carth.*, une collection de décrétales dans l'ordre chronologique des papes qui les ont émises : Sirice, Innocent I^{er}, Zosime, Boniface I^{er}, Célestin I^{er} (avec l'*indiculus* de Prosper), Léon le Grand, Hilaire, Simplicie, Félix III, Gélase I^{er}, Anastase II, Symmaque, Hormisdas. Le compilateur paraît avoir lu l'ensemble, se contentant de ranger les extraits des décrétales de Léon le Grand à part des autres : ils avaient, avec ce qu'apportaient les sermons du même pape, un plus abondant vivier à rejoindre.

PARIS, BNF, *n.a.l.* 1454

En 1999, dom Fransen et Klaus Zechiel-Eckes ont indépendamment signalé ce corpus clunisien des œuvres d'Hilaire, porteur de notes remontant à Florus⁽⁴⁶⁾.

Cependant leurs approches sont très différentes. Zechiel-Eckes cherche des manuscrits patristiques proches de Florus, pour collationner sur eux les citations patristiques des traités polémiques de Florus. Aussi, après avoir donné juste assez d'indices pour établir un rapport entre Florus et PARIS *n.a.l.* 1454 (*k'* marginaux en regard de *paragraphe* dans le texte, sigles scripturaires), il relève simplement l'identité du texte de deux citations d'HIL. *trin.* dans le traité contre Jean Scot avec le texte du codex.

FLOR. LVGD. *adv.*

Dom Fransen va plus loin. Il montre la correspondance parfaite entre quelques signes d'extraction copiés par les copistes du manuscrit et quelques extraits de la compilation hilarienne de Florus sur l'Apôtre, puis souligne une variante textuelle que partagent seuls PARIS *n.a.l.* 1454 et un extrait de l'*ex Hil. in Apost.* Ayant conclu que

Ioh.

(46). Paul-Irénée FRANSEN : « Notes marginales de Florus dans un manuscrit de Cluny », in : *Revue bénédictine* 109 (1999), p. 148-153 ; ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon...* P. 209, en particulier n. 102.

Les Douze compilations

Du même coup les réflexions qui occupent les marges du manuscrit de Cluny ont toute chance d'être aussi de Florus. Elles sont bien dans sa manière, d'ailleurs.⁽⁴⁷⁾

il transcrit ce corpus de notes de bout en bout⁽⁴⁸⁾.

Si l'on peut effectivement garantir que ce manuscrit clunisien repose sur un modèle annoté par Florus, néanmoins ce manuscrit particulier et son corpus de notes posent de véritables problèmes.

Dans ses cent quatre-vingt-sept feuillets de grand format⁽⁴⁹⁾, et bien que mutilé de la fin, notre codex rassemble une belle série de traités hilariens : HIL. *trin.*; *c. Const.*; *ad Const. I*; *ad Const. II*; *c. Aux.*; *blasph. Aux.*; *syn.* En reconnaissant les mains de deux copistes, Monique-Cécile Garand estime que le manuscrit a été produit à Cluny dans les années 970–980 — toujours sous l'abbatit de Maïeul⁽⁵⁰⁾.

Les éditeurs d'Hilaire qui se sont successivement penchés sur cet important témoin — Feder, puis Smulders, puis Rocher et Doutreleau⁽⁵¹⁾ — ont tous établi que PARIS *n.a.l.* 1454 copie, en réalité, non pas un seul antigraphe, mais deux bien distincts : un manuscrit perdu pour HIL. *trin.* et, pour les opuscules qui le suivent, le vénérable *Codex Basilicanus* copié à Cagliari en 509–510 dans l'entourage de Fulgence de Ruspe, VATICANO, BAV, *Arch. S. Pietro D 182*⁽⁵²⁾.

(47). Paul-Irénée FRANSEN : « Notes marginales de Florus dans un manuscrit de Cluny », in : *Revue bénédictine* 109 (1999), p. 148–153, ici p. 149.

(48). En réalité sa transcription néglige certaines notes, en particulier les *Nota* isolés, qui sont très nombreux, et les notes à caractère éditorial, sans qu'il explique les motifs qui président à sa sélection.

(49). 303 × 252 mm <235/239 × 215 mm>; 2 col., 27/28 lignes.

(50). Elle identifie 1°) f. 1–101, 118–123, 169–181 : probablement Bernard, notaire de la chancellerie (floruit 970–987); 2°) f. 102–117, 124–161, 182–187 : Rotardus, notaire (floruit 948–989), dans une écriture rapprochée de ses chartes de 980–981. Une addition, f. 164–165, est de la main d'Aldebald, l'auteur des compléments en vers de la *Vita* de Maïeul. Monique-Cécile GARAND : « Copistes de Cluny au temps de saint Maïeul (948–994) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 136 (1978), p. 7–36, ici p. 19–23; repris par Charles SAMARAN/Robert MARICHAL (fond.) : *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 4,1 : *Bibliothèque nationale. Fonds latin (Supplément), nouvelles acquisitions latines, petits fonds divers*, par Monique-Cécile GARAND/Madeleine MABILLE/Denis MUZELLE, sous la dir. de Marie-Thérèse D'ALVERNY, Paris 1981, p. 171 et pl. V.

(51). Alfred Leonhard FEDER : « Studien zu Hilarius von Poitiers. III. Überlieferungsgeschichte und Echtheitskritik des sogenannten *Liber II ad Constantium*, des *Traктatus mysteriorum*, des *Epistula ad Abram filiam*, der Hymnen. Kleinere Fragmente und Spuria. (Nebst einem Anhang : Varia über die Fassung der Bibelstellen) », in : *Sitzungsberichte der kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-Historische Klasse* 169.5 (1912), p. 6–7; Pieter SMULDERS (éd.) : *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi De Trinitate*, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 62), Turnhout 1979 (désormais CCSL 62), p. 23*; Louis DOUTRELEAU/André ROCHER (éds.) : *Hilaire de Poitiers : Contre Constance* (Sources Chrétiennes 334), Paris 1987 (désormais SC 334), p. 106–107.

(52). André WILMART : « L'odyssée du manuscrit de San Pietro qui renferme les œuvres de saint Hilaire », in : Leslie Webber JONES (éd.) : *Classical and mediaeval Studies in Honor of Edward Kennard*

Comme l'expliquent Rocher et Doutreleau, l'*Arch. S. Pietro* D 182 avait une particularité qui le rendait intéressant aux yeux des clunisiens : il transmettait un rare corpus anti-arien, avec HIL. *trin.* (f. 1r–275v) suivi de six opuscules (f. 276r–311 : c. *Const.*; *ad Const. I*; *ad Const. II*; c. *Aux.*; *blasph. Aux.*; *syn.*). Tout en conservant l'idée et l'ordre de ce corpus anti-arien, ils ont suivi pour HIL. *trin.* un autre modèle, aujourd'hui perdu ; et ont suivi l'*Arch. S. Pietro* D 182 seulement pour les opuscules. Doit-on penser que leur exemplaire de HIL. *trin.* était déjà achevé au moment où leur est parvenu le *Basilicanus*?

De son côté, en suggérant que le *corpus annotationum* de PARIS *n.a.l.* 1454 reproduit celui de l'exemplaire de Florus, Fransen n'opère aucune distinction entre HIL. *trin.* et les opuscules. Au contraire, il édite uniformément toutes les notes de PARIS *n.a.l.* 1454, qu'elles portent sur HIL. *trin.* ou sur les opuscules. Dans la mesure où l'*Arch. S. Pietro* D 182 n'est pas du tout annoté par Florus, les faits de tradition sont simplement inconciliables avec une origine florienne de l'intégralité du corpus de notes.

C'est que Fransen a aussi négligé la problématique des mains d'annotateurs. Smulders déjà le soulignait⁽⁵³⁾ : plusieurs clunisiens ont, à leur tour, beaucoup travaillé sur ce codex, ce qui rend particulièrement épineux l'inventaire de la partie attribuable à Florus.

Lorsqu'on a le manuscrit sous les yeux, en effet, la différence des mains d'annotateurs est très sensible, et ce aussi bien dans les nombreux *Nota* isolés que dans les notes plus développées. On ne saurait donc en aucune façon rendre à Florus l'intégralité du *corpus annotationum* de PARIS *n.a.l.* 1454. Sans doute il s'y trouve des notes de Florus, mais elles sont dispersées, presque noyées parmi les notes qu'ont rajoutées des lecteurs clunisiens, postérieurement à la production du manuscrit. Il est donc indispensable de procéder d'abord à un travail d'identification des mains d'annotateurs, si l'on veut parvenir à distinguer, par élimination, la « strate » originelle qui peut remonter aux copistes du manuscrit et, au-delà, à Florus.

Rand : *Presented upon the completion of his 40th year of teaching*, New York 1938, p. 293–305 ; Fabio TRONCARELLI : « L'odissea di un'odissea : note sull'Ilario basilicano (Arch. S. Pietro D 182) », in : *Scriptorium* 45.1 (1991), p. 3–21.

(53). « Post primum scribam, qui paucas notas marginales scripsit, tres saltem emendatores alias addiderunt. » (Pieter SMULDERS [éd.] : *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi De Trinitate*, t. 1 [Corpus Christianorum Series Latina 62], Turnhout 1979 [désormais *CCSL* 62], p. 23*). Smulders édite ensuite l'ensemble des notes sur HIL. *trin.* (*CCSL* 62, p. 23*–26*), sans préciser quelle note est de quelle main : la question ne l'intéresse pas, car c'est justement par l'ensemble des notes qu'il établit la filiation de ce manuscrit avec au moins six *recentiores* qui, à leur tour, les ont reproduites en partie.

Les Douze compilations

Florus n'a pas le monopole de l'annotation, ni de l'intérêt pour les Pères, ni de l'érudition ; et c'est bien pour s'en servir que les clunisiens avaient produit le codex PARIS *n.a.l.* 1454 — et ils s'en sont servi, ô combien. Le corpus de notes ne s'est pas seulement enrichi d'annotateur en annotateur, mais en outre les lecteurs successifs ne se sont pas fait faute de compléter, corriger, biffer, éraser des notes de leurs prédécesseurs. Surtout, le texte d'Hilaire lui-même a été relu, corrigé, complété, modifié. Parfois plusieurs lignes ont été barrées (par exemple f. 99v,b,10–13), parfois même grattées et réécrites (f. 42r,a,25–b,11). Une pleine colonne de texte est marquée de signes de renvois, pour être déplacée trois colonnes en aval⁽⁵⁴⁾. Pour ces corrections, lourdes ou légères, les clunisiens s'appuyaient sur un autre manuscrit, dont nous parle explicitement une note placée dans la marge centrale du f. 9v :

In codice per quem hic fuit correctus non habentur istæ tres particulæ.

Voilà ce dont il faut tenir compte pour juger avec justesse de ce que ce manuscrit doit à Florus. Indéniablement, une partie du corpus de notes sur HIL. *trin.* remonte à Florus : la présence de sigles scripturaires, spécialement pauliniens, et leur corrélation systématique avec les extraits de HIL. *trin.* compilés dans l'*ex Hil. in Apost.*, sont suffisamment probantes. Tous les signes pauliniens que j'ai relevés dans le manuscrit tombent, en effet, en regard d'un passage compilé par Florus pour commenter cette même épître :

<i>position</i>	<i>sigle</i>	<i>extrait correspondant</i>
f. 4v,b,14	COL· PAVLS·	exc. 94 in Col VIII
f. 15r,b,5	COR·I·	exc. 23 in I Cor III
f. 28r,a,8	COR·I·	exc. 21 in I Cor I
f. 48v,b,4	HEBR·	exc. 119 in Hbr III
f. 126r,a,13	PHILP·	exc. 75 in Phil V
f. 134r,a,27	COR·I·	exc. 24 in I Cor IV
f. 135r,a,7	COR·I·	exc. 40 in I Cor XX
f. 135r,b,25	ROM·	exc. 13 in Rm XIII

(54). Au f. 26v,b,10–27r,b,15, le passage est encadré de filets, de trigones et de chrismes, avec un « usque hic » à la fin du passage ; il faut se reporter f. 27v,b,15, où le texte est de nouveau coupé par un filet et l'on trouve un chrisme, signalé dans la marge par une note indiquant : « U(er)te retro ad simile signum [chrisme] ».

Mais eux-mêmes n'ont pas échappé aux lecteurs ultérieurs de PARIS *n.a.l.* 1454⁽⁵⁵⁾ et, surtout, en regard des cinquante-trois extraits que l'*ex Hil. in Apost.* tire de HIL. *trin.*, et qui supposent au moins cinquante-trois sigles pauliniens dans le manuscrit préparatoire, il en manque une écrasante majorité. Même remarque pour les plus de cent signes d'extraction qu'on attendrait, de la part de Florus, dans son manuscrit préparatoire : ils sont très rarement reproduits dans la copie clunisienne.

Donc, si PARIS *n.a.l.* 1454 reproduisait initialement le manuscrit de HIL. *trin.* où Florus a préparé les extraits qu'on retrouve dans l'*ex Hil. in Apost.*, cette reproduction elle-même était, dès l'origine, très partielle à l'endroit du paratexte florien. Ensuite, les passages successifs de plusieurs relecteurs, lecteurs, correcteurs et annotateurs clunisiens font que le témoignage de PARIS *n.a.l.* 1454 doit être appréhendé avec beaucoup de prudence, tant pour son texte que pour son paratexte : on ne peut le considérer, en l'état, comme un représentant fidèle du manuscrit de Florus.

À l'inverse, le texte de PARIS *n.a.l.* 1454 *post correctionem* étant le fruit d'une contamination, les extraits que Florus a tirés de l'antigraphe et compilés dans l'*ex Hil. in Apost.* peuvent donner des indications sur son texte *ante correctionem*.

Enfin, les cinq extraits que l'*ex Hil. in Apost.* tire de HIL. *c. Const.* ne peuvent avoir aucun rapport avec PARIS *n.a.l.* 1454 puisque, pour ce texte, il copie le *Basilicanus*, un manuscrit conservé ne portant pas de préparations florienes. Pour ce texte d'Hilaire, donc, on n'a encore identifié aucun manuscrit qui entretienne des rapports directs ou indirects avec l'exemplaire utilisé par Florus.

PARIS, BNF, lat. 1750, f. 1–5

Ce fragment que j'ai eu la chance d'identifier récemment contient une partie du premier livre du *De fide* d'Ambroise. Il provient d'un manuscrit copié sur un exemplaire AMBR. fid. de travail de Florus, comme je l'ai montré dans une étude dont je vais résumer et prolonger ici les conclusions⁽⁵⁶⁾.

(55). Sauf les trois premiers, tous les sigles recensés dans ce tableau ont été biffés.

(56). Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Florus de Lyon et le *De fide* d'Ambroise de Milan : fragment d'un manuscrit copié sur un exemplaire de travail de Florus (Paris lat. 1750, f. 1–5) », in : Jérémy DELMULLE/Camille GERZAGUET/Clémentine BERNARD-VALETTE (éds.) : *Nilhil veritas erubescit. Mélanges offerts à Paul Mattei par ses élèves, collègues et amis* (Instrumenta Patristica et Mediaevalia 74), Turnhout 2017, p. 607–622.

Les Douze compilations

Les annotations marginales copiées par le copiste de ce manuscrit et reproduites ici, FIG. 59 page 529; ainsi que l'analyse fonctionnelle du paratexte florien proposée à sa suite (page 530 et suivantes), suffisent amplement à démontrer l'ascendance florienne de ce manuscrit : il reproduit de façon très exacte les préparations de neuf extraits de l'*ex Ambr. in Apost.*, soit tous ceux que Florus a tirés de cette portion du texte d'Ambroise ; l'un d'eux se compose de trois passages, et le copiste du manuscrit ou son relecteur ont pris soin de reproduire les crochets de Florus avec leurs points « de suspension ». La coïncidence entre ce manuscrit et ce qu'on s'attend à trouver dans le manuscrit préparatoire de Florus est donc particulièrement exacte.

FLOR. LVGD. *fid.* Mais l'intérêt de ce fragment ne s'arrête pas à cela car, par le texte qu'il transmet, il s'insère dans un plus vaste puzzle engageant en particulier la collection *De fide* de Florus et son seul exemplaire conservé, la copie personnelle de Mannon, MONTPELLIER H. 308.

3.2.4 Autour de la collection *De fide*

FLOR. LVGD. *fid.* est une collection de textes patristiques et canoniques, intégraux ou par extraits, formant un commentaire historico-théologique du *Credo*. Elle est conservée seulement par un unique témoin, MONTPELLIER H. 308, tout entier copié de la main de Mannon de Saint-Oyen. Le rouleau BESANÇON, AD du Doubs, 7. H. 9, qu'Anne-Marie Turcan-Verkerk a identifié en 1999 comme le testament autographe de Mannon, porte cette description du codex :

LXXXII. Item uolumen ubi sunt sancti Ambrosii ad Gratianum imperatorem contra Arrianos libri II et de incarnatione domini eiusdem liber I necnon et sententie eius sumptę ex libris explanationis euangeliis secundum Lucam. Item sermones sancti Augustini de expositione symboli, de mysterio baptismi, et sacramentis que circa baptizatos geruntur, et de oblatione altaris. Item eiusdem tractatus de symbolo. Item sancti Fulgentii episcopi de fide contra arrianos ex libris aduersus Fabianum hereticum. Item epistola sancti Leonis ad Flavianum episcopum contra Euticetem ereticum ; eiusdem alia ad Iulianum ; et tertia archimandritis de eadem re. Item epistola Petri episcopi Rauenne ad eundem Euticetem. Item epistola Flauini episcopi ad Theodosium Augustum de ea re. Item gesta et definitionis [*sic !*] fidei quattuor principalium conciliorum id est Niceni, Constantinopolitani, Epheni [*sic !*] primi et Calchidonensis. Item epistola sancti Gelasi pape contra euticianos, et nestorianos. Item epistolę Symmachi pape de

fide ad ecclesias et ad Anastasium imperatorem. Item epistola cuiusdam sancti episcopi ad confessorem catholicum. Item epistola sancti Iohannis pape contra euticianos. Item sancti Gregorii contra nestorianos, sancti Pelagii papae.⁽⁵⁷⁾

Cette description est remarquable à la fois par sa précision, dont on pourra s'assurer en la comparant au sommaire détaillé proposé ici⁽⁵⁸⁾, et par son intelligence du contenu.

Description d'ensemble

Dépourvue de titre d'ensemble, la collection a été identifiée comme telle par Célestin Charlier :

L'auteur a voulu recueillir les documents patristiques et conciliaires les plus clairs sur les points fondamentaux du *Credo*. Il les a ordonnés selon un plan qui vise à être, à la fois, idéologique et historique. Cette simultanéité de points de vue fait qu'aucun des deux n'est suivi très rigoureusement, mais dans l'ensemble, la disposition qui en résulte est heureuse.⁽⁵⁹⁾

La collection remplit l'intégralité de MONTPELLIER H. 308, soit 182 feuillets de 20,1 × 17,6 cm, à raison de 28 longues lignes à la page (seulement 27 dans les cahiers 1–x)⁽⁶⁰⁾. On peut y distinguer deux grandes sections, par types de sources : 1^o treize pièces prises dans la littérature patristique (f. iv–138r); 2^o vingt-sept pièces prises dans les collections canoniques (f. 138r–182v). Dans cette étude concentrée sur la culture patristique de Florus, la partie canonique de la collection nous retiendra moins ; mais il s'en présentera tout de même quelques occasions qui nécessitent qu'on la présente brièvement.

La partie canonique La description de Mannon met bien en valeur les grands temps de cette partie canonique de la collection. On y trouve d'abord un dossier de six lettres épiscopales concernant Eutychès et les débuts de la crise monophysite (FLOR. LVGD. *fid.* 14–19) : il s'ouvre par le « Tome » de Léon le Grand à Flavien, et se conclut par la réponse

(57). Je reprends ici l'édition d'Anne-Marie Turcan-Verkerk (TURCAN-VERKERK : *Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes*, p. 197) en supprimant les marques d'édition diplomatique.

(58). Annexe B.2.2 page 551.

(59). Célestin CHARLIER : « Une œuvre inconnue de Florus de Lyon : la collection *De Fide* de Montpellier », in : *Traditio* 8 (1952), p. 81–109, ici p. 85.

(60). Comme remarque Charlier, la fin du codex est perdue, mais le déficit ne dépasse probablement pas deux feuillets. Les cahiers xx et XXI sont intervertis, de sorte qu'il faut lire dans cet ordre : f. 1–152 ; 161–168 ; 153–160 ; 169–182. (CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 86).

de ce dernier. Ce recueil épistolaire représente la préparation du concile de Chalcédoine (451), dont les actes fournissent toute la matière du dossier suivant (FLOR. LVGD. *fid.* 20–29)⁽⁶¹⁾. Ces actes intégraient des documents de précédents conciles, que la collection *De fide* reprend à son tour : ce qui explique la mention, dans la description de Mannon, des définitions de quatre conciles. Une fois achevée cette sélection chalcédonienne, le collectionneur laisse la parole à Bède le Vénérable, pour récapituler en une brève notice l'histoire des six premiers conciles (FLOR. LVGD. *fid.* 30)⁽⁶²⁾.

La fin de la collection prolonge la question des deux natures du Christ, par des pièces postérieures au concile de Chalcédoine (FLOR. LVGD. *fid.* 31–40). Mais autant l'origine des pièces précédentes était claire, autant les sources de ce dossier sont plus difficiles à établir. Certaines pièces, en particulier, sont de véritables raretés : ainsi la lettre consolatoire d'Antoninus à Arcadius et la lettre du pape Jean II (FLOR. LVGD. *fid.* 35–36), dont chacune n'est conservée que par un seul autre manuscrit, plus récent et sans rapport apparent⁽⁶³⁾.

Le collectionneur semble avoir voulu prolonger le concile de Chalcédoine, d'abord par la sanction bien postérieure du concile de Constantinople *in Trullo* (FLOR. LVGD. *fid.* 31), puis en reprenant des documents pontificaux postérieurs à Chalcédoine dans l'ordre chronologique : Gélase, quarante-neuvième évêque de Rome selon la tradition (FLOR. LVGD. *fid.* 32) ; Symmaque successeur de son successeur (FLOR. LVGD. *fid.* 33–34) ; Jean II cinquante-sixième pontife romain (FLOR. LVGD. *fid.* 36) ; Grégoire le Grand soixante-quatrième (FLOR. LVGD. *fid.* 37). Mais les autres pièces contreviennent à ce fil conducteur, soit qu'elles n'émanent pas de pontifes romains, soit que leur placement chronologique soit erroné, parfois les deux. La dégradation du manuscrit dans ses derniers feuillets, qui rend les rubriques peu lisibles, et la difficulté d'identifier précé-

(61). Les deux dernières lettres du recueil liminaire, FLOR. LVGD. *fid.* 18–19, sont d'ailleurs elles-mêmes tirées des *epistulae ante gesta* des actes de Chalcédoine.

(62). Charlier, qui n'avait pas identifié la provenance de ce passage, l'éditait en suggérant qu'il avait pu être composé par Florus lui-même (CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 107–108).

(63). PARIS, BNF, *lat.* 16331, Sorbonne, XIII^e siècle, pour la lettre d'Antoninus (merci à Franz Dolveck pour cette indication) ; et pour celle de Jean II, PARIS, BNF, *Arsenal* 351, Saint-Martin des Champs, XII^e siècle (second témoin de l'édition E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Constantinopolitanum sub Iustiniano habitum. Volumen alterum : Iohannis Maxentii Libelli. Collectio codicis Novariensis XXX. Collectio codicis Parisini 1682. Procli tomus ad Armenios. Iohannis papae II epistula ad viros illustres*, t. 4,2 (Acta Conciliorum Oecumenicorum 4,2), Argentoratum (Strasbourg) 1914 (désormais *ACO* 4,2), p. 206–210).

sément les recueils auxquels Florus a puisé ces pièces⁽⁶⁴⁾, n'aident pas à comprendre les causes de ces écarts, causes qui sont peut-être moins logiques que génétiques. Mannon a peut-être ajouté lui-même un ou plusieurs documents en queue de collection, car la description qu'il donne du codex dans son testament s'arrête avec la lettre de Grégoire le Grand et la profession de foi du pape Pélage, tandis que MONTPELLIER H. 308 donne encore à leur suite l'*Exemplar precum*, pièce d'origine douteuse, et une lettre d'Hormisdas, pontife romain bien antérieur puisqu'il fut le successeur de Symmaque.

La part des Pères La partie patristique qui ouvre la collection, composée de pièces moins nombreuses et moins diverses, forme pourtant un volume très nettement supérieur puisqu'elle représente les trois quarts du total. Après un corpus ambrosien sur lequel on reviendra (n^{os} 1-3), Florus forme une petite collection de sermons augustinien, authentiques ou non (n^{os} 4-12) ; avant de placer une volumineuse compilation de son cru, qui représente tout ce que nous conservons du grand traité en dix livres de Fulgence de Ruspe contre Fabien (n^o 13).

Les trois sermons faussement attribués à Augustin (FLOR. LVGD. *fid.* 7-9) sont toujours transmis ensemble, parfois aussi sous le nom de Maxime de Turin⁽⁶⁵⁾. Survivants d'une série de quatre (le deuxième est perdu)⁽⁶⁶⁾, leur auteur est un évêque italien du milieu du VI^e siècle. On ne l'identifie pas, mais ces trois sermons sur le baptême ne sont pas les seuls qu'on ait de lui. Ils figurent en effet dans un groupe de dix sermons versés ensemble à l'important dossier patristique de VERONA, B. Capit., LIX (57). Ils y sont attribués à saint Augustin, mais « aucun ne lui appartient authentiquement. La chose

(64). Céléstin Charlier mentionne à la fois l'*Hispana* systématique, la *Dionysio-Hadriana*, l'*Avellana*, la *Grimanica* et la *Vaticana* (CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* n. 61 p. 106 et p. 109), mais ce foisonnement représente peut-être plus la situation éditoriale des collections canoniques en 1952 que la réalité des *codices* que Florus pouvait avoir entre les mains. Par exemple, Charlier semble d'abord dire que les pièces 24-25 sont données par Florus telles qu'on les trouve dans la *Coll. Hisp. syst.* ou dans la *Coll. Dion.-Hadr.*, et dire ensuite que Florus a puisé dans les deux. Mais il avouait lui-même que la question n'était pas éclaircie par son étude, et suggérait qu'une recherche plus approfondie conduirait peut-être « à modifier les opinions reçues sur l'origine de tel ou tel de ces grands recueils » canoniques (CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 109). La lettre d'Antoninus et la lettre de Jean II, en effet, suffisent à prouver que Florus possédait un ou plusieurs recueils dont nous n'avons pas d'autre trace — et dont il sera, par conséquent, bien difficile d'établir la composition et l'origine...

(65). Aemilius GAAR/Eligius DEKKERS : *Clavis Patrum Latinorum* (Corpus Christianorum Series Latina), Steenbrugis 1995 (désormais *CPL*), n^o 222 ; J. MACHIELSEN (éd.) : *Clavis Patristica Pseudepigraphorum Medii Aevi*, t. IA (Corpus Christianorum Series Latina), Turnhout 1990 (désormais *CPPMA IA*), n^{os} 1117-1119.

(66). Bernard CAPELLE : « Les *Tractatus de baptismo* attribués à Saint Maxime de Turin », in : *Revue bénédictine* 45 (1933), p. 108-118, p. 115 n. 2.

est évidente, nous ne retrouvons dans ces discours rien de la pensée personnelle, rien de l'éloquence de l'évêque d'Hippone. Aucun doute n'est possible sur ce point⁽⁶⁷⁾. »

Nul mieux que Florus n'a su, aux temps carolingiens, manier ces mêmes arguments pour juger de l'authenticité d'œuvres que la tradition attribuait déjà à Augustin⁽⁶⁸⁾, et sa grande *Expositio* augustinienne sur l'Apôtre (cf. *infra*) n'emprunte rien à ces trois sermons. Leur intégration dans la collection *De fide*, et sous le nom d'Augustin, a donc de quoi interloquer. La pseudépigraphie augustinienne ne condamnait pas *ipso facto* les sermons au mépris de Florus : il pouvait bien les juger inauthentiques et leur porter estime, voire les invoquer, sans les couvrir du nom d'Augustin. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait Leidrat qui, dans son traité sur le baptême⁽⁶⁹⁾, en citait de larges passages en se gardant bien de mentionner l'auteur. On peut donc estimer avec Charlier que l'attribution formelle à Augustin⁽⁷⁰⁾ est, ici, un signe de l'inexpérience d'un Florus encore jeune⁽⁷¹⁾. Ce n'est d'ailleurs pas la seule raison, on le verra, de voir en sa collection *De fide* une œuvre de jeunesse.

À la suite des sermons pseudépigraphes, la collection cite sous deux rubriques successives la fin ininterrompue de FVLG. RVSP. *epist.* 12. C'est bien cette lettre, en effet, qui citait l'« admonition de saint Augustin aux enfants, à l'autel, sur le sacrement » (FLOR. LVGD. *fid.* 10), admonition que Fulgence commentait ensuite brièvement pour conclure sa lettre (FLOR. LVGD. *fid.* 11).

Cette collection de sermons augustinien, ainsi réunie entre le corpus ambrosien et la grande compilation fulgentienne, est conçue en deux temps. D'après leurs rubriques les trois premiers sermons, authentiques, portent chacun sur une des trois personnes de la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit (FLOR. LVGD. *fid.* 4-6). Les sermons suivants retracent les degrés de l'initiation chrétienne : le baptême d'abord à travers les trois

(67). Cyrille LAMBOT : « Le florilège augustinien de Vérone », in : *Revue bénédictine* 79 (1969), Mémo-rial dom Cyrille Lambot, p. 70-81, [Réimpr. de l'étude parue dans les *Atti del Congresso Internazionale di Diritto Romano e di Storia del Diritto* [Congrès de Vérone, 1948], 1, (Milan, Giuffrè, 1951), p. 201-213], ici p. 77. Jean-Paul Bouhot a proposé de rendre au même anonyme trois autres sermons imprimés parmi les œuvres d'Augustin : Jean-Paul BOUHOT : « Note sur trois « Sermons anonymes » », in : *Revue des Études augustiniennes et patristiques* 20 (1974), p. 135-142, ici p. 138-139.

(68). La doctrine et le style d'Augustin sont au nombre des arguments qu'il invoquera, dans la querelle sur la prédestination, pour rejeter catégoriquement la paternité augustinienne de l'*Hypomnesticon*.

(69). LEID. LVGD. *bapt.* (PL, t. 99, col. 853-871). La lettre-préface à Charlemagne est datée de 809-812 : Ernst DÜMMLER (éd.) : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1895 (désormais *MGH Epp.* 4), p. 539-540.

(70). Rubriques « Item eiusdem » des n^{os} 5-9, faisant suite à la rubrique « Omelia sancti Augustini » du n^o 4.

(71). CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 108-109, où il faut corriger le nombre de sermons pseudo-augustinien (« six ») et la cote du manuscrit de Vérone (« LXIX »).

sermons pseudépigraphes, puis l'eucharistie avec le fragment tiré de Fulgence et son commentaire, et enfin la remise du symbole (FLOR. LVGD. *fid.* 12).

À sa suite, la compilation que Florus a tirée de Fulgence se présente comme des « fidei catholicae instrumenta », ce qui laisse entendre que le compilateur aura extrait de l'ouvrage les passages les plus dogmatiques ; mais l'ouvrage lui-même étant perdu, il est impossible d'examiner ce que Florus a voulu écarter.

FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. c. Fab.*

La part d'Ambroise

L'attribution à Florus que Charlier propose et démontre repose essentiellement sur deux arguments, qu'on peut décrire comme un « argument d'amont » et un « argument d'aval » ; ou la genèse et la fortune florienne de la collection. L'un et l'autre concernent essentiellement, quoique pas exclusivement, le petit corpus ambrosien placé en tête de la collection :

FLOR. LVGD. <i>fid.</i> 1	AMBR. <i>fid.</i> 1–2 ⁽⁷²⁾
FLOR. LVGD. <i>fid.</i> 2	AMBR. <i>incarn.</i> ⁽⁷³⁾
FLOR. LVGD. <i>fid.</i> 3	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i> , une compilation tirée d'AMBR. <i>in Luc.</i> ⁽⁷⁴⁾ et d'AMBR. <i>in psalm. 118 serm.</i> ⁽⁷⁵⁾

L'argument d'amont consiste, selon une méthode dont le lecteur a désormais l'habitude, à identifier des préparations d'extraits dans les manuscrits lyonnais : Charlier en retrouve une impressionnante série d'abord dans un manuscrit ambrosien de Lyon du début du IX^e siècle, de la main de Florus, puis dans un manuscrit ambrosien de Cluny de la fin du X^e siècle, de la main du copiste.

De LYON 475 à l'*ex Ambr. de fid.* En effet la troisième pièce de FLOR. LVGD. *fid.* consiste en une compilation originale, tirée d'Ambroise de Milan, que nous abrègerons en *ex Ambr. de fid.*, et dont le titre complet est typiquement « florien » :

(72). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars octava, De fide ad Gratianum Augustum*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 78), Wien 1962 (désormais CSEL 78).

(73). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars nona, De Spiritu sancto libri tres. De incarnationis dominicae sacramento*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 79), Wien 1964 (désormais CSEL 79).

(74). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Mediolanensis Opera. Pars IV, Expositio evangelii secundum Lucam. Fragmenta in Esaiam*, éd. par Marc ADRIAEN/Paolo Angelo BALLERINI (Corpus Christianorum Series Latina 14), Turnhout 1957 (désormais CCSL 14).

(75). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars quinta, Expositio Psalmi CXVIII*, éd. par Michael PETSCHENIG (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 62), Wien 1913 (désormais CSEL 62).

Les Douze compilations

Sententiae sancti Ambrosii episcopi de fide, sumptae ex libris explanationis euangelii secundum Lucam.

Sous ce titre se trouve une série de cinquante-deux extraits, nettement distingués par cinquante-et-une rubriques consistant en un simple ITEM. Plusieurs de ces extraits sont formés de plusieurs passages, originellement distants dans l'œuvre source, et que le compilateur a cousus ensemble sans que cela apparaisse dans la compilation finale : tels sont les extraits *ex Ambr. de fid.* 25, 33 et 49 (constitués chacun de deux passages), 50 (six passages), et 42 (quatorze passages).

Sur les cinquante-deux extraits, cinquante « seulement » proviennent bien du commentaire d'Ambroise sur l'Évangile de Luc (AMBR. *in Luc.*) : les deux derniers sont, en réalité, empruntés à son commentaire sur le Psaume 118 (AMBR. *in psalm. 118 serm.*). Le fait n'apparaît nulle part dans la compilation : bien au contraire, son titre laisse accroire que l'AMBR. *in Luc.* serait sa source unique, ce qui constitue une entorse aux habitudes de précision bibliographique de Florus⁽⁷⁶⁾.

Enfin, contrairement aux compilations sur l'Apôtre, qui sont de type systématique, cette compilation est d'un type qu'on appellera mécanique (cf. FIG. 2 page ci-contre). Systématique est la compilation qui réordonne ses extraits selon un nouvel ordre, le « système » choisi par le compilateur : dans les compilations sur l'Apôtre, ce système est le texte paulinien. Dans une compilation mécanique, en revanche, le compilateur livre ses extraits dans l'ordre où il les a rencontrés dans sa source⁽⁷⁷⁾.

Célestin Charlier fait observer que dans le codex LYON, BM, 475, un exemplaire du commentaire d'AMBR. *in Luc.*⁽⁷⁸⁾ copié au début du IX^e siècle, une série cohérente de dispositifs d'extraction correspond point par point aux extraits rassemblés dans la

(76). Entorse qui n'est pas tout-à-fait isolée, mais demeure très rare. Dans les FLOR. LVGD. *ex Aug. sent. de praed.*(?) par exemple, la quatrième section dit puiser dans AVG. *corrept.*, mais le dernier extrait est en réalité emprunté aux canons du concile d'Orange de 529. Dans l'*Expositio*, de rares extraits ne mentionnent qu'une seule source, alors qu'ils empruntent à deux : ainsi par exemple FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in II Cor exc. 128–129 (Paul-Irénée FRANSEN et al. [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B], Turnhout 2011 [désormais CCCM 220B], p. 108–109).

(77). On retrouve, *mutatis mutandis*, la même grande distinction parmi les collections canoniques. Par exemple, entre la collection canonique *Hispana* et la collection dite *Hispana systematica* (cf. *supra*) : la première est constituée d'un ensemble de textes classés dans un ordre globalement chronologique ; la seconde reprend la même matière, tronçonne les textes selon les sujets qu'ils abordent, et réordonne les tronçons dans des sections thématiques. Cf. MARTÍNEZ DIEZ (éd.) : *Colecciones derivadas*, 1, chapitre 3

(78). Ce qu'il montre lui-même, le catalogue des manuscrits l'ayant décrit comme un homélaire. Il est encore regardé comme tel par Henri Barré, qui ne sait — et pour cause — dans quelle famille

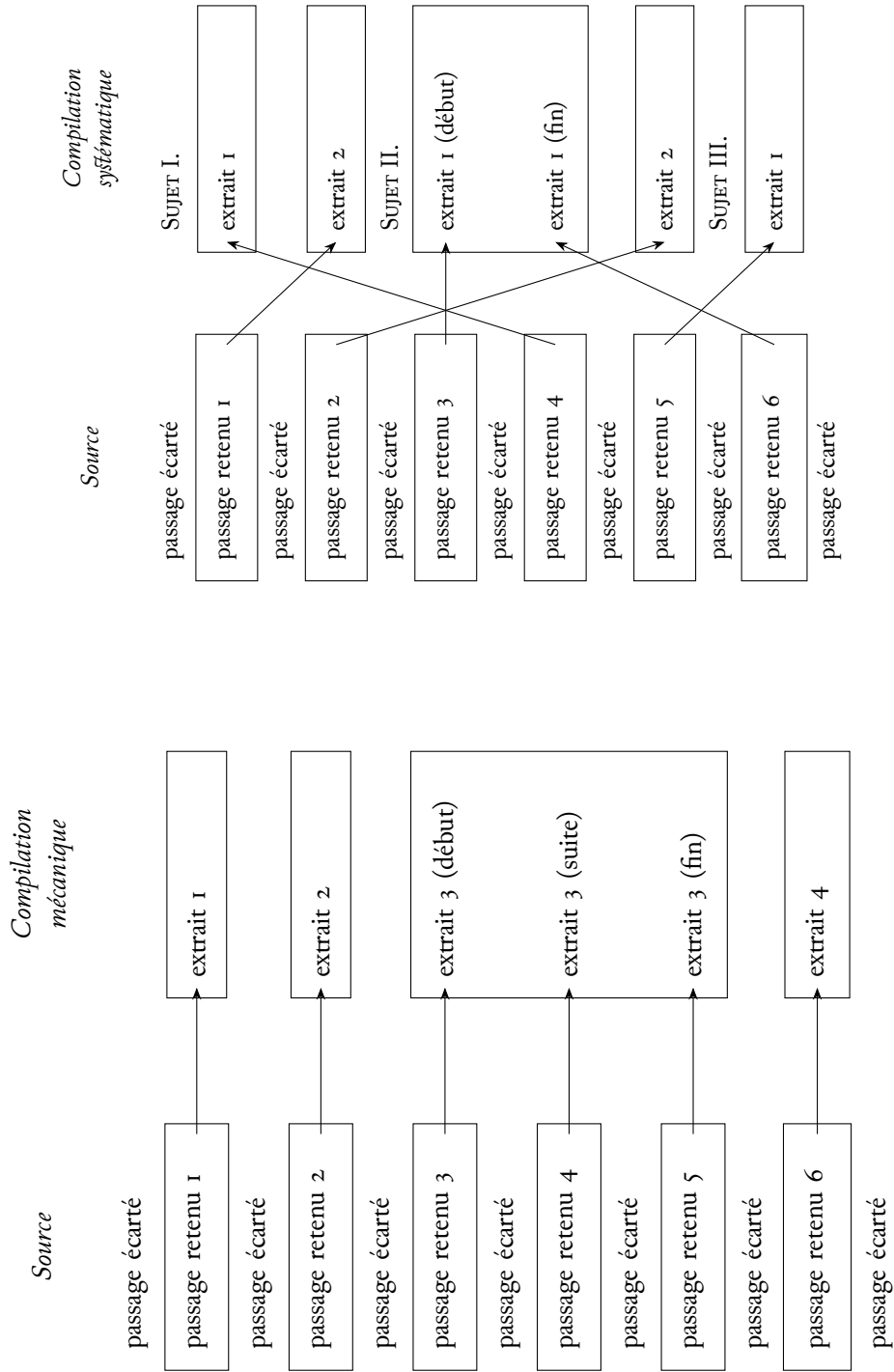


FIG. 2: Les méthodologies induites par les deux grands types de compilations

compilation FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* Ces dispositifs consistent en une série de crochets \lrcorner et \llcorner , ajoutés dans le texte de manière à en découper des passages plus ou moins longs. Parfois, ces crochets sont signalés dans la marge par un symbole disposé à leur hauteur : tantôt un crochet identique, tantôt une lettre *k'* ou *f'* (*kaput* ou *finis*), parfois même l'un et l'autre à la fois. Enfin, toujours dans la marge, on relève à la hauteur de ces passages un curieux sigle $\text{D}\overset{\circ}{\text{F}}$.

Certes, LYON 475 a été très endommagé dans un incendie, probablement lors du sac de la bibliothèque capitulaire au printemps 1562 : il a perdu ses premiers cahiers et ses derniers feuillets, et tous les feuillets conservés ont vu se consumer une plus ou moins grande étendue des marges de gouttière, voire du bord externe du texte⁽⁷⁹⁾. Mais dans toutes les parties conservées, la correspondance entre les signes d'extraction de LYON 475 et les extraits de MONTPELLIER H. 308 est systématique, et ce pour tous les extraits sans exception⁽⁸⁰⁾. La coïncidence est telle qu'elle reflète même les découpages internes des extraits composites.

Introduction à la méthode synoptique Cette coïncidence peut être exposée de manière synoptique sous la forme d'un tableau qui « aligne », en regard les unes des autres, les préparations de LYON 475 et les extraits MONTPELLIER H. 308, en se servant du texte d'AMBR. *in Luc.* comme d'une « échelle » commune aux deux exemplaires.

d'homéiliaires le ranger : Henri BARRÉ : « L'homiliaire carolingien de Mondsee », in : *Revue bénédictine* 71 (1961), p. 71-107, ici p. 74.

(79). Pour ne rien arranger, la foliotation de ses cent quinze feuillets est très erratique : on a sauté directement de 30 à 40 ; et oublié chaque fois un feuillet entre 29 et 30 ; 65 et 66 ; 69 et 70 ; 82 et 83. En outre, deux cahiers ont été intervertis. À part la perte des premiers et derniers cahiers, le manuscrit ne présente aucun déficit si on le lit dans cet ordre : ^A[1-29, 29^{bis}, 30, 40-65, 65^{bis}, 66-69, 69^{bis}, 70], ^C[79-82, 82^{bis}, 83-85], ^B[71-78], ^D[86-120]. Le coin inférieur de tous les feuillets a brûlé, sauf le f. 101 qui était corné vers l'intérieur du volume, mais la zone consumée n'est pas très importante de ce côté. Les marges de gouttière ont surtout souffert dans leurs parties supérieures, dès le f. 1, puis les dégâts « descendent » vers le pied de page. La consommation a gagné le texte sur les f. 1-79, mais n'a jamais dévoré plus d'une dizaine de caractères à compter de la marge de gouttière. À partir du f. 83, le coin supérieur est conservé ; à partir du f. 90, le bord externe du feuillet est presque intégralement conservé, mais la chaleur a souvent « vitrifié » le parchemin et altéré sinon effacé l'encre des annotations. Les marges et leurs notes sont presque intégralement conservées dans les f. 93-114. À partir du f. 115 le feu a de nouveau mordu sur la marge de gouttière ; et le dernier feuillet a été déchiré entre les l. 11 et 12 du texte, à peu près jusqu'à mi-largeur du feuillet. Enfin, sur toute l'étendue du codex, la chaleur a fortement gondolé le parchemin, ce qui se voit même sur la numérisation et rend indispensable, dans le détail, la consultation du codex.

(80). C'est-à-dire pour FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 16-50, les quinze premiers extraits tombant tous dans le déficit du début du volume.

Le TAB. 24 page suivante prend l'exemple des extraits *ex Ambr. de fid.* 20–26. Dans la colonne la plus à gauche, l'édition d'AMBR. *in Luc.* dans le *Corpus Christianorum*⁽⁸¹⁾ sert d'échelle : on y reporte tous les mots pertinents des autres colonnes, avec leurs références précises dans cette édition. Lorsque deux ou plusieurs mots, dans des colonnes différentes, se trouvent sur la même ligne, c'est qu'il s'agit du « même mot » eu égard au flux de mots que constitue le texte. Dans la colonne du manuscrit d'AMBR. *in Luc.* LYON 475, on recense les mots porteurs d'un signe d'extraction, avec ce signe en regard. Ce signe est, dans le manuscrit, porté sur le mot lui-même, directement dans le corps du texte ; et s'il est signalé dans la marge par un autre signe, alors dans le tableau ce dernier le précède avec une flèche → : ainsi, « *k*' → *ƒ* » signifie « *k*' dans la marge à la hauteur d'une *paragraphus* dans le texte ». Les disparitions de marges et de texte causées par l'incendie de 1562 sont signalées entre crochets droits dans le tableau. Enfin, dans la colonne du manuscrit de la compilation *ex Ambr. de fid.*, MONTPELLIER H. 308, on recense les premiers et derniers mots des passages compilés, avec leur numéro de référence dans la compilation : « [20 » signifie « premier mot de l'extrait FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 20 » ; et «]20 », « dernier mot de l'extrait FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 20 ».

Le but du tableau est donc de recenser en bon ordre tous les lieux significatifs des textes et exemplaires à comparer, afin de voir se dessiner le traitement de ces lieux plus facilement qu'au fil de longues pages de texte. Enfin si cette méthode des tableaux peut encore paraître sommaire avec ce premier exemple, simple à dessein, elle prendra son sens à mesure que nous observerons des exemples plus complexes.

Le tableau permet ainsi de constater d'un coup d'œil qu'à chaque passage compilé dans l'*ex Ambr. de fid.* correspondent, dans LYON 475, une *paragraphus* au premier mot et une *positura* au dernier — y compris pour les deux passages de l'unique extrait 25. Les huit passages de l'*ex Ambr. de fid.* analysés ici supposent seize « points de contact » : seize mots que, dans son exemplaire préparatoire, le compilateur devait avoir marqués d'un crochet. Le tableau synoptique fait apparaître que LYON 475 vérifie cette prédiction en quatorze points sur seize ; et qu'aux deux points restants le texte a disparu.

Dans ses cinquante extraits d'AMBR. *in Luc.*, la compilation en rassemble soixante-et-onze passages, ce qui suppose *a priori* cent quarante-deux crochets dans le texte de l'exemplaire préparatoire au moment où le compilateur acheva son travail. La perte des

(81). *CCSL* 14.

Les Douze compilations

AMBR. <i>in Luc.</i> in <i>CCSL</i> 14 (pag.,lib.,lin.)	AMBR. <i>in Luc.</i> in LYON 475 (fol.,lin.)	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i> in MONTPELLIER H. 308 (fol.,lin.)
145,5,303 solum	[...]→ \mathcal{F} 11v,20 solum	[20 50r,24 solum
145,5,320 occulta	[...]→ \mathcal{L} 12r,3 occulta	[20 50v,9 occulta
146,5,350 mire	$\mathcal{F} k' \rightarrow \mathcal{F}$ 12r,29 mire	[21 50v,10 mire
147,5,371 decreti	[...]→ \mathcal{L} 12v,15 decreti	[21 50v,25 decreti
150,5,455 orat	$\mathcal{F} \rightarrow \mathcal{F}$ 13v,26 orat	[22 50v,25 orat
150,5,466 potestatis	[...]→ \mathcal{L} 14r,3 potestatis	[22 51r,7 potestatis
171,5,1184 maior	$\mathcal{D} \mathcal{F} \rightarrow \mathcal{F}$ 23v,26 maior	[23 51r,7 maior
172,5,1204 cedendum	[...]→ \mathcal{L} 24r,10 cedendum	[23 51r,21 cedendum
175,6,5 et	[...]→ \mathcal{F} 25r,21 et	[24 51r,22 et
175,6,14 naturae ²	$\mathcal{L} \rightarrow \mathcal{L}$ 25r,29 naturae	[24 51v,1 naturae ²
178,6,110 et	[...]→ $[\mathcal{F}]$ 26v,15 [et]	[25,a 51v,1 et
178,6,117 eius	$\mathcal{L} \rightarrow \mathcal{L}$ 26v,22 eius	[25,a 51v,7 eius
179,6,142 hanc	[...]→ $[\mathcal{F}]$ 27r,11 [hanc]	[25,b 51v,7 hanc
187,6,379 gratiam	[...]→ \mathcal{L} 29 ^{bis} r,19 gratiam	[25,b 54v,20 gratiam
194,6,581 comprimebatur	[...]→ \mathcal{F} 41r,1 comprimebatur	[26 54v,21 comprimebatur
194,6,592 aeterna	[...]→ \mathcal{L} 41r,12 aeterna	[26 55r,2 aeterna

TAB. 24: Synopsis des préparations de LYON 475 et des extraits FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 20–26

premiers cahiers de LYON 475 empêche irrémédiablement toute comparaison pour les trente-et-un premiers « points de contact » (début et fin des extraits 1–15, tous simples, et début de l'extrait 16, la fin de ce dernier étant bien dans la partie conservée). Sur les cent onze « points de contact » restants, cent quatre sont vérifiés par un crochet ajouté dans le texte de LYON 475, et les sept autres tombent tous dans des parties endommagées du texte⁽⁸²⁾. On observe donc une coïncidence parfaite sur 100 % des parties où la comparaison est possible, et de 73,23 % sur l'ensemble ; ce qui autorise à conclure que dans les parties désormais perdues de LYON 475, la même coïncidence s'observait ponctuellement. Ainsi, la cohérence générale du système d'extraction en plein texte, sa coïncidence massive avec les extraits de l'*ex Ambr. de fid.*, autorisent à restituer certains morceaux du texte de LYON 475 à partir de MONTPELLIER H. 308, comme je l'ai fait dans le tableau : au f. 26v,15, le mot « et » avec une *positura* ; et au f. 27r,11, « hanc » avec *positura*.

La reconstitution du balisage marginal serait beaucoup plus hasardeuse car, du fait de sa localisation même, il a beaucoup plus souffert de l'incendie. Le tableau montre bel et bien que partout où la marge est conservée, une balise marginale signale bien chaque crochet. Mais ces points sont très minoritaires (cinq sur seize), et il n'est pas certain que ce balisage forme un système constant. Au contraire : si les deux *positurae* dont le balisage est conservé sont signalées par une nouvelle *positura*, les trois *paraphi* qui sont dans le même cas sont, elles, balisées de trois manières différentes : une fois avec une simple *paraphus*, une autre fois avec *paraphus* et *k'*, une troisième fois par le sigle *Đř* lui-même.

Là encore, les mêmes remarques peuvent être étendues à l'ensemble du système puisque, sur cent-onze « points de contact » susceptibles de se retrouver dans le manuscrit, seuls trente-deux conservent leur marge : dix-sept *paraphi* et quinze *positurae*. Il semble que les *positurae* soient balisées moins régulièrement que les *paraphi*, au sens où sept de ces *positurae* ne reçoivent aucune balise marginale, quand seulement deux *paraphi* sont dans le même cas. Ce balisage consiste presque toujours en une simple répétition du crochet dans la marge. Toutefois, et de manière significative, la *paraphus* du premier passage de l'extrait 50, composé de six passages, est « sur-balisée »

(82). À savoir : la *positura* de l'extrait 16, qu'on attendrait au f. 1r,4 dans LYON 475 ; la *positura* de l'extrait 17, attendue f. 2r,3 ; la *paraphus* de l'extrait 19, attendue f. 10v,20 ; la *paraphus* de l'extrait 25,a, attendue f. 26v,15, et la *paraphus* de l'extrait 25,b, attendue f. 27r,11 (cf. TAB. 24 page ci-contre) ; la *positura* de l'extrait 27, attendue f. 41r,20 ; la *paraphus* de l'extrait 36, attendu f. 73v,19.

par un double signe, une *paragraphus* marginale accompagnée d'un *k'*; et la *positura* de son sixième et dernier passage, symétriquement, d'une *positura* marginale accompagnée d'un *f'*. Le compilateur doit vouloir signifier ainsi la différence entre les termes extrêmes de l'extrait, et ses termes intermédiaires; mais on a vu dans le tableau que l'extrait 21, qui n'est pas composite, voit sa *paragraphus* « sur-balisée » de la même façon. Bref: l'échantillon conservé est suffisant pour se faire une idée générale du système de balisage marginal, mais insuffisant pour qu'on confirme son caractère véritablement systématique. Compte tenu de cette incertitude, le tableau signale les emplacements disparus d'éventuelles balises par un simple [...], sans risquer de restitution précise.

De façon symptomatique, on peut en dire autant des sigles đf . LYON 475 conserve tout ou partie du texte de trente-cinq des extraits de FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.*, mais seulement sept sigles đf . Comment garantir, dès lors, la corrélation entre ces sigles marginaux et ces extraits? Un premier indice se trouve dans l'état général de LYON 475 et la répartition des préparations. On observe ainsi 1°) qu'aucun sigle đf ne ponctue les marges des longues parties du texte que le compilateur a écartées de sa compilation; 2°) que les sept sigles conservés se trouvent tous à la hauteur d'un passage préparé pour l'*ex Ambr. de fid.*⁽⁸³⁾; 3°) que pour tous les autres extraits, la disparition complète ou partielle de la marge est une explication suffisante de la disparition du sigle.

Un second indice de cette corrélation est externe. On se souvient que les deux derniers extraits de l'*ex Ambr. de fid.* ne proviennent pas d'AMBR. *in Luc.*, mais d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* Cela permet à Célestin Charlier de signaler que PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437, un exemplaire clunisien de cet autre commentaire, porte des crochets et un sigle marginal *DF*, que les copistes clunisiens ont reproduits d'après leur antigraphe et qui, là encore, correspondent parfaitement à l'extrait FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 51. Mais nous reviendrons longuement sur les manuscrits floriens de l'AMBR. *in psalm. 118 serm.*, et je me contente pour l'instant de signaler le fait, qui corrobore effectivement et à bon droit la démonstration de Célestin Charlier.

De l'*ex Ambr. de fid.* à l'*ex Ambr. in Apost.* L'argument d'amont établissant solidement, comme on voit, les droits de Florus sur la collection *De fide*, Célestin Charlier remarque que Florus a également compilé des extraits d'AMBR. *in Luc.* en une autre

(83). À savoir: 1. dans la marge de LYON 475, f. 13v,27, pour FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 22; 2. f. 23v,26 pour l'extrait 23; 3. f. 25r,24 pour l'extrait 24; 4. f. 73r,31 pour l'extrait 35; 5. f. 105r,30 pour l'extrait 46; 6. f. 105v,17 pour l'extrait 47; 7. f. 106v,9 pour l'extrait 48.

occasion : dans l'*ex Ambr. in Apost.*, c'est-à-dire l'une des Douze. Or, pas un des extraits d'AMBR. *in Luc.* compilés dans l'*ex Ambr. in Apost.* ne puise dans les parties d'AMBR. *in Luc.* que Florus a écartées de l'*ex Ambr. de fid.* — ou pour le dire autrement, tous les passages d'AMBR. *in Luc.* rassemblés dans l'*ex Ambr. in Apost.* sont puisés exclusivement dans les passages d'AMBR. *in Luc.* que Florus avait rassemblés dans l'*ex Ambr. de fid.* Tout se passe, en somme, comme si le compilateur de l'*ex Ambr. in Apost.* n'avait connu AMBR. *in Luc.* qu'à travers l'abrégé qu'est l'*ex Ambr. de fid.*

Charlier voit un indice supplémentaire de cette dépendance dans le fait que LYON 475, manuscrit source d'AMBR. *in Luc.* de Florus pour sa collection *De fide*, ne porte pas les traces de la préparation des extraits d'AMBR. *in Luc.* compilés dans l'*ex Ambr. in Apost.*⁽⁸⁴⁾.

Bien sûr, en de certaines occasions, l'*incipit* ou l'*explicit* d'un des extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* correspond à une *paragraphus* ou une *positura* dans LYON 475, mais cela s'explique parce que le Florus compilateur de l'*ex Ambr. in Apost.* a systématiquement « buté » sur les limites que le Florus compilateur de l'*ex Ambr. de fid.* avait imposées à ses extraits⁽⁸⁵⁾.

Le TAB. 26 page suivante reprend la matière du précédent, en l'enrichissant d'une troisième colonne, plus à droite, où sont recensés les termes extrêmes de tous les extraits que l'*ex Ambr. in Apost.* a puisés dans cette même portion du texte ambrosien. Les extraits de l'*ex Ambr. de fid.* qui y sont analysés donnent une bonne idée des différents traitements :

- Les extraits *ex Ambr. de fid.* 20 et *ex Ambr. de fid.* 26 n'ont rien fourni à l'*ex Ambr. in Apost.*;

(84). Contrairement à ce que laisse entendre Fransen, *CCCM* 193, p. XXXV n. 58 et Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006 (désormais *CCCM* 193A), p. LXV (cf. note suivante).

(85). Dans son introduction à l'*ex Ambr. in Apost.*, parlant de LYON 475, Fransen remarque d'abord que les rares sigles marginaux pauliniens « ne coïncident pas avec les extraits de la compilation des Douze Pères », puis dresse quand même une liste « des crochets indiquent bien l'*incipit* et l'*explicit* d'extraits de la compilation *De fide* » (*CCCM* 193A, p. LXV). Ici la confusion est complète : tout d'abord, il entend bien par là des extraits de la compilation sur l'Apôtre (et non de la *De fide* comme il l'écrit par lapsus), puisque sa liste renvoie aux numéros des extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* ; ensuite, pareil recensement n'a pas lieu d'être, puisque ces coïncidences s'expliquent, Charlier l'avait assez montré, par les butées que les extraits de l'*ex Ambr. de fid.*, préparés sur LYON 475, imposaient au compilateur de l'*ex Ambr. in Apost.* Il faut, ici, raisonner par séries : la série des préparations disséminées dans LYON 475 correspond en tous points à la série des extraits de l'*ex Ambr. de fid.*, en presque aucun point à la série des extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* Charlier avait déjà bien exposé ces évidences, dans la seule étude existant sur le sujet.

Les Douze compilations

AMBR. <i>in Luc.</i> in <i>CCSL</i> 14 (pag.,lib.,lin.)	AMBR. <i>in Luc.</i> in LYON 475 (fol.,lin.)	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i> in MONTPELLIER H. 308 (fol.,lin.)	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. in Apost.</i> in CCCM 193A (pag.,exc.,lin.)
145,5,303 solum	∩ 11v,20 solum	[20 50r,24 solum	
145,5,317 inueni	(↔) 11v,33 inueni		
145,5,320 occulta	-∩ 12r,3 occulta	[20 50v,9 occulta	
146,5,350 mire	∩k'→∩ 12r,29 mire	[21 50v,10 mire	
147,5,360 fuerit			[188,a 133,188,2 fuerit
147,5,365 uitae			[188,a 133,188,7 uitae
147,5,369 prima			[188,b 133,188,7 prima
147,5,370 gratia			[188,b 133,188,8 gratia
147,5,371 decreti	∩ 12v,15 decreti	[21 50v,25 decreti	
150,5,455 orat	∩→∩ 13v,26 orat	[22 50v,25 orat	[47,a 41,47,2 orat
150,5,458 noster			[47,a 41,47,5 est
150,5,462 aduocatum			[47,b 41,47,5 aduocatum
150,5,466 potestatis	∩ 14r,3 potestatis	[22 51r,7 potestatis	[47,b 41,47,9 potestatis
171,5,1184 maior	DF→∩ 23v,26 maior	[23 51r,7 maior	
172,5,1204 cedendum	∩ 24r,10 cedendum	[23 51r,21 cedendum	
175,6,5 et	∩ 25r,21 et	[24 51r,22 et	[88 69,88,2 et
175,6,14 naturae ²	∩→∩ 25r,29 naturae	[24 51v,1 naturae ²	[88 69,88,10 naturae
178,6,110 et	[∩] 26v,15 ...	[25,a 51v,1 et	
178,6,117 eius	∩→∩ 26v,22 eius	[25,a 51v,7 eius	
179,6,142 hanc	[∩] 27r,11 ...	[25,b 51v,7 hanc	
182,6,219 et ¹			[332 233,332,2 et ¹
182,6,223 pepercit			[332 233,332,6 pepercit
183,6,260 nihil			[66 53,66,2 nichil
183,6,271 amplius			[66 53,66,12 amplius
185,6,335 corpus			[87,a 68,87,2 corpus
186,6,336 ornemus			[87,a 69,87,3 ornemus
186,6,338 ornabo			[87,b 68,87,3 ornabo
186,6,347 putabatur			[87,b 69,87,12 putabatur
186,6,351 si			[87,c 68,87,12 si
186,6,357 christi			[87,c 69,87,18 christi
186,6,359 mihi			[241 167,241,2 michi
186,6,365 eo			[241 167,241,7 eo
187,6,371 superabundauit			[19,a 16,19,2 superabundauit
187,6,372 gratia			[19,a 16,19,2 gratia
187,6,374 et ²			[19,b 16,19,2 et
187,6,379 gratiam	∩ 29(bis)r,19 gratiam	[25,b 54v,20 gratiam	[19,b 16,19,7 gratiam
194,6,581 comprimebatur	∩ 41r,1 comprimebatur	[26 54v,21 comprimebatur	
194,6,592 aeterna	∩ 41r,12 aeterna	[26 55r,2 aeterna	

TAB. 26: Synopsis des préparations de LYON 475, des extraits FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* 20–26, et des extraits de FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* qui en proviennent.

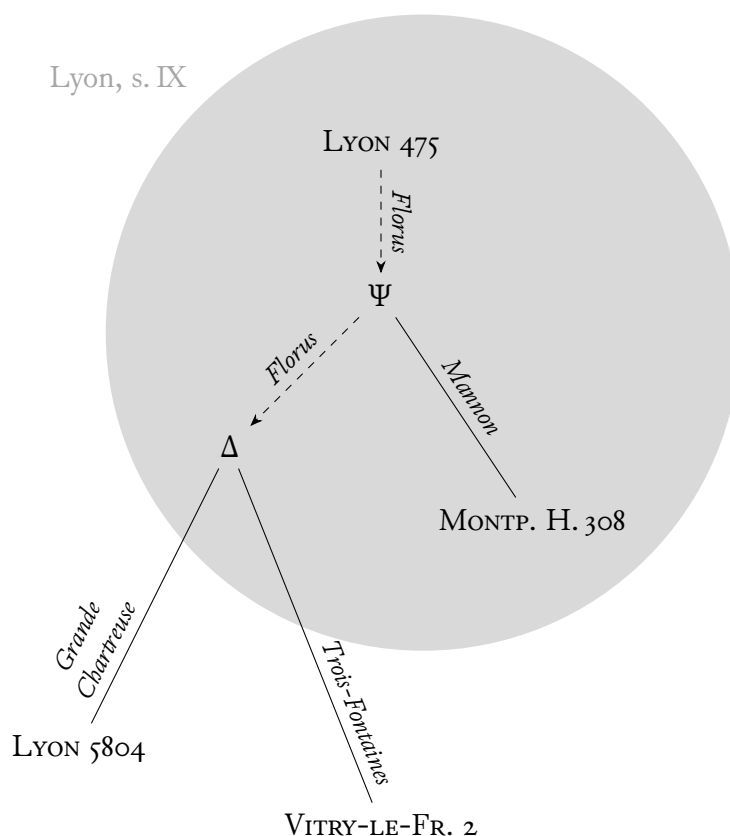
- L'extrait *ex Ambr. in Apost.* exc. 88 in I Cor VIII reprend tel quel l'extrait *ex Ambr. de fid.* 24;
- L'extrait *ex Ambr. in Apost.* exc. 47 in Rm XLVII reprend l'extrait *ex Ambr. de fid.* 22, sauf quelques lignes centrales qui ont été écartées ;
- L'extrait *ex Ambr. in Apost.* exc. 188 in I Cor CVIII a été formé à partir de deux passages prélevés dans l'extrait simple *ex Ambr. de fid.* 21;
- Enfin le long extrait *ex Ambr. de fid.* 25, ou plutôt le long passage *ex Ambr. de fid.* 25,b, a fourni à l'*ex Ambr. in Apost.* la matière de huit passages en cinq extraits — et l'*explicit* du dernier passage coïncide avec celui de l'extrait initial.

Le tableau permet aussi de constater que LYON 475 présente des dispositifs d'extraction qui coïncident systématiquement avec les extraits de l'*ex Ambr. de fid.*, comme cela a été suffisamment montré, en revanche il ne contient pas de dispositifs d'extraction puissent correspondre aux extraits de l'*ex Ambr. in Apost.* Dans ce seul échantillon, les passages exploités par la compilation sur l'Apôtre sont au nombre de treize, ce qui suppose vingt-six points de contacts : cinq seulement sont vérifiés par LYON 475, et ce sont précisément les cinq points de coïncidence entre les deux compilations. Et comme précédemment, la conclusion de cet échantillon se vérifie sur l'ensemble du corpus étudié.

La conclusion est donc implacable : le compilateur a utilisé LYON 475 pour former les cinquante extraits compilés dans l'*ex Ambr. de fid.*, puis l'*ex Ambr. de fid.* pour former les trente-cinq extraits d'AMBR. *in Luc.* qu'il a compilés dans l'*ex Ambr. in Apost.* Très concrètement, cela suppose que les trente-cinq extraits d'AMBR. *in Luc.* utilisés dans l'*ex Ambr. in Apost.* ont certainement été préparés, par Florus, directement sur l'archétype perdu de la collection FLOR. LVGD. *fid.* La collation de ces extraits sur LYON 475, MONTPELLIER H. 308, et les deux témoins de l'*ex Ambr. in Apost.*, apporterait peut-être d'autres éléments probants, même si les productions floriennes sont célèbres pour la grande fidélité des copies. En tout cas, on peut d'ores et déjà poser un petit *stemma* résumant la place d'AMBR. *in Luc.* dans l'œuvre et dans la bibliothèque de Florus (Fig. 3 page suivante).

De l'*ex Fulg. Rusp. c. Fab.* à l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* Charlier va encore plus loin en montrant qu'il en va de même pour une partie de l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* En effet, la treizième pièce de FLOR. LVGD. *fid.* consiste en une autre compilation mécanique, de trente-neuf extraits, intitulée

Les Douze compilations



(Ψ représente l'archétype perdu de la collection FLOR. LVGD. *fid.*, et Δ celui de la compilation FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* Les traits continus représentent, comme dans un *stemma* ordinaire, la filiation matérielle entre un manuscrit et sa copie, tandis que les flèches au trait discontinu marquent un processus d'extraction de texte.)

FIG. 3: AMBR. *in Luc.* dans l'œuvre et la bibliothèque florienne

Incipiunt fidei catholicae instrumenta, excerpta de libris sancti Fulgentii episcopi et confessoris, contra gesta quae aduersus eum Fabianus hereticus falsa confixit.

À en croire son titre, elle est tout entière tirée d'un même ouvrage de Fulgence, le FLOR. LVGD. *ex Contra Fabianum* (FVLG. RVSP. *c. Fab.*), aujourd'hui disparu : la compilation de Florus représente désormais tout ce que nous en conservons. La confection de cette compilation implique que Florus a eu entre les mains un exemplaire complet de l'œuvre ; or, les quarante-cinq extraits de FVLG. RVSP. *c. Fab.* que Florus a compilés dans l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* proviennent tous des plus amples passages compilés dans l'*ex Fulg. Rusp. c. Fab.*, sans jamais en sortir. On peut donc présumer que, comme dans le cas d'AMBR. *in Luc.*, Florus n'est pas revenu à l'exemplaire intégral du *c. Fab.* pour y préparer ses

extraits sur l'Apôtre, mais seulement à l'abrégé qu'il en avait composé lui-même dans sa propre collection *De fide*.

FLOR. LVGD. *fid.*, source canonique des Douze La corrélation entre les séries d'extraits de différentes compilations permet donc de montrer avec une grande assurance que l'*ex Ambr. in Apost.* et l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.*, deux des Douze, ont largement puisé à la collection FLOR. LVGD. *fid.* Par suite, le fait permet d'appuyer une troisième corrélation, moins manifeste puisqu'elle porte, cette fois, non sur des séries d'extraits mais sur des textes intégraux. Il nous faut revenir ici à l'*ex Leo. M. in Apost.* et son annexe, l'*ex coll. can. in Apost.* On l'a dit, ce sont les seules des Douze qui puisent aux collections canoniques : la première puise à la *Coll. Hisp. syst.* dans l'exemplaire de Leidrat, PARIS lat. 11709 (deux extraits) ; et toutes deux puisent à la *Coll. Dion.-Hadr.* dans l'exemplaire sur lequel est pris celui d'Adélarde du Puy, PARIS lat. 1452, f. 1-152 (dix-neuf extraits). Ces deux sources canoniques étant précisées, restent orphelins quatre extraits de l'*ex Leo. M. in Apost.* et quinze extraits de l'*ex coll. can. in Apost.* Or, tous proviennent de textes rassemblés par Florus dans sa collection *De fide*⁽⁸⁶⁾:

FLOR. LVGD. *fid.* 14 = LEO. M. *epist.* JK 423

1. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 2 in Rm II

2. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 68 in Phil III

3. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 30 in I Cor VIII

FLOR. LVGD. *fid.* 15 = LEO. M. *epist.* JK 429

4. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 71 in Phil VI

FLOR. LVGD. *fid.* 23 = CONC. CHALCED. *actio I* 921

1. *ex coll. can. in Apost.* exc. 5 in I Cor II

2. *ex coll. can. in Apost.* exc. 1 in Rm I

3. *ex coll. can. in Apost.* exc. 9 in I Cor VI

FLOR. LVGD. *fid.* 24 = CYRIL. AL. *epist.* 17

4. *ex coll. can. in Apost.* exc. 21 in Hbr III

5. *ex coll. can. in Apost.* exc. 19 in Hbr I

6. *ex coll. can. in Apost.* exc. 23 in Hbr V

7. *ex coll. can. in Apost.* exc. 24 in Hbr VI

FLOR. LVGD. *fid.* 25 = CYRIL. AL. *epist.* 45

(86). Comme l'a remarqué Charlier (CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 103-106 ; cité par Fransen CCCM 193B, p. XLVII, LIV). Dans la liste qui suit, les extraits compilés dans les Douze sont replacés dans l'ordre où on peut les lire dans leur texte source, et les textes sources dans l'ordre où les donne FLOR. LVGD. *fid.*

Les Douze compilations

8. *ex coll. can. in Apost.* exc. 22 in Hbr III
9. *ex coll. can. in Apost.* exc. 11 in II Cor II
- FLOR. LVGD. *fid.* 31 = GELAS. I P.M. *epist.* JK 670
10. *ex coll. can. in Apost.* exc. 10 in II Cor I
11. *ex coll. can. in Apost.* exc. 4 in I Cor I
- FLOR. LVGD. *fid.* 33 = SYMM. P.M. *epist.* JK 761
12. *ex coll. can. in Apost.* exc. 8 in I Cor V
13. *ex coll. can. in Apost.* exc. 12 in Col I
14. *ex coll. can. in Apost.* exc. 3 in Rm III
- FLOR. LVGD. *fid.* 36 = GREG. M. *epist.* JK 1844
15. *ex coll. can. in Apost.* exc. 20 in Hbr II

S'agissant de textes intégraux, la corrélation est plus fragile. Florus aurait pu trouver tel et tel texte dans telle collection, tel et tel autre dans telle autre. Mais cette coïncidence doit être considérée à la lumière du fait, bien établi par ailleurs, que la collection *De fide* est clairement identifiée comme une large source des Douze.

Un autre détail compte, à cet égard. On n'a pas vraiment relevé, je crois, l'anormale présence d'un extrait de Grégoire le Grand dans cette compilation de diverses sources canoniques (le dernier dans la liste ci-dessus). Pourquoi là, et non dans le dossier proprement consacré à Grégoire le Grand — et spécialement dans le dossier de ses décrétales ? On a vu que, lorsqu'il lit les collections canoniques en quête d'extraits sur l'Apôtre, Florus met à part les extraits léonins pour les verser directement dans le dossier de Léon le Grand : pourquoi donc n'avoir pas fait de même avec l'extrait grégorien ? Peut-être parce que ce n'était pas encore possible : nous avons vu que la compilation grégorienne est certainement inachevée, ce qui suggère que ce chantier n'a pas été ouvert parmi les premiers. La présence d'un extrait de Grégoire le Grand dans l'*ex coll. can. in Apost.* s'explique tout naturellement, si Florus a trouvé cet extrait à une époque où le dossier grégorien n'était pas encore ouvert : un extrait de Grégoire le Grand n'avait alors nulle part ailleurs où aller, rien qui le distinguât alors d'extraits de Gélase ou de Sirice et qui dût lui valoir un traitement différent.

Par conséquent, le dépouillement systématique des décrétales de Grégoire le Grand doit être postérieur au dépouillement des collections canoniques d'où est issu l'*ex coll. can. in Apost.*; et si Florus a placé cet extrait particulier de Grégoire le Grand dans sa compilation canonique sur l'Apôtre, c'est parce qu'il l'a trouvé lorsqu'il dépouillait

FLOR. LVGD. *ex*
Greg. M. in Apost.
suppl. 2

ces mêmes collections canoniques : cette décrétale JK 1844 est précisément la seule décrétale de Grégoire le Grand que Florus ait incluse dans sa collection *De fide*.

Les Douze tirent donc de FLOR. LVGD. *fid.* de nombreux extraits : trente-cinq d'AMBR. *in Luc.*, quarante-cinq de FVLG. RVSP. *c. Fab.*, dix-neuf de textes divers dans l'*ex Leo. M. in Apost.* et l'*ex coll. can. in Apost.* À l'exemple des manuscrits préparatoires qu'on connaît par ailleurs, l'exemplaire de FLOR. LVGD. *fid.* où Florus est allé puiser devait donc porter cette centaine de dispositifs d'extraction, à tout le moins. Or le seul exemplaire que nous connaissions, MONTPELLIER H. 308, en est absolument dépourvu.

Cela implique, tout d'abord, que Florus avait utilisé un autre exemplaire de FLOR. LVGD. *fid.*, certainement l'original (Ψ), l'antigraphe du manuscrit de Mannon, puisqu'il ne semble pas que la collection se soit autrement diffusée. Par suite, cela suggère que Mannon avait pris soin, à mesure qu'il copiait Ψ, de *ne pas* transcrire ces dispositifs d'extraction en même temps que le texte proprement dit. Mannon était bien placé, connaissant Florus personnellement, pour savoir que ces signes disséminés sur les pages n'apportaient rien au texte et, qui plus est, ne servaient plus à rien, du moment que les extraits préparés avaient été effectivement extraits, et versés dans les compilations qui les attendaient.

Le fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 prouve qu'il en fut bien ainsi et, en touchant d'AMBR. *fid.*, oblige à se demander combien Florus posséda d'exemplaires de cette œuvre.

Le cas particulier d'AMBR. *fid.*

On se le rappelle, le fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 copie, de manière remarquablement précise, toutes les marques de préparation qu'on s'attend à trouver sur l'exemplaire où Florus a puisé les extraits de cette portion d'AMBR. *fid.* qu'il a versés dans l'*ex Ambr. in Apost.*

Ce fragment contient une partie du premier livre d'AMBR. *fid.* Mais on peut s'interroger sur l'exemplaire de ce traité que Florus a utilisé, car il a inclus les deux premiers livres d'AMBR. *fid.* en intégralité dans sa propre collection FLOR. LVGD. *fid.* : c'en est la première pièce. Or, nous savons par ailleurs que Florus a exploité cette collection personnelle ; et non seulement en redécoupant des compilations qu'il avait lui-même composées, mais encore pour certains des textes qu'il y a reproduits intégralement.

Parvenus à ce point de notre réflexion, nous ne pouvons donc que nous interroger sur l'exemplaire-source d'AMBR. *fid.*: dans sa quête d'extraits ambrosiens sur l'Apôtre, à quel manuscrit Florus était-il revenu ? Était-ce à son « premier » exemplaire d'AMBR. *fid.*, le manuscrit source de FLOR. LVGD. *fid.* 1 ? Ou bien s'est-il contenté justement de FLOR. LVGD. *fid.* 1, c'est-à-dire de la copie qu'il en avait prise ou fait prendre autrefois ?

Quel antigraphe pour notre fragment ? Cet exemplaire-source s'identifie, nous le savons, avec le modèle du fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 ; mais comme celui-ci ne contient qu'une partie du livre premier d'AMBR. *fid.*, il ne permet pas *a priori* de trancher l'alternative. Autrement dit, notre fragment pourrait bien n'être pas copié sur un exemplaire direct d'AMBR. *fid.*, mais bien sur un représentant cette branche dérivée que forme la collection FLOR. LVGD. *fid.*: et plus spécialement sur son archétype, Ψ, le manuscrit original devenu à son tour manuscrit de travail de Florus, et le modèle de la copie de Mannon, MONTPELLIER H. 308.

Dans ce dernier, le passage d'AMBR. *fid.* contenu dans notre fragment s'y lit f. 5r,2-13r,21. Peut-on y trouver des indices susceptibles de montrer qu'il existe bien une relation entre les deux manuscrits, ou au contraire qu'il n'en existe pas ?

Outre le « paratexte » florien, le fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 porte aussi, de la main du copiste, une indication sur le texte même du manuscrit. Le corps du texte porte :

Et discutimus quae non uidemus, qui uetamur credere magis quam discutere quae uidemus.⁽⁸⁷⁾

Mais le copiste a porté dans la marge le mot « iubemur », qui est la leçon la plus commune en lieu et place de « uetamur »: Faller ne signale cette variante que dans son témoin D, PARIS, BNF, *lat.* 1745, dont nous reparlerons. En tout cas, le copiste de notre fragment n'a pas innové mais bel et bien reproduit une variante qu'indiquait déjà son modèle, car l'*ex Ambr. in Apost.* exc. 365 in Hbr I, que Florus a tiré dudit modèle, donne la leçon marginale « iubemur » en lieu et place de la leçon originale « uetamur »⁽⁸⁸⁾.

L'exemplaire de Mannon, de son côté, donne la leçon *difficilior* « uetamur », mais il ne mentionne en marge aucune variante marginale. On n'y retrouve pas non plus

(87). AMBR. *fid.* 1,12: CSEL 78, p. 34,52-54 ; PARIS *lat.* 1750, f. 1-5, f. 3r,30-31 ; MONTPELLIER H. 308, f. 9r,6-7.

(88). CCCM 193A, p. 256,5-7.

les sigles bibliques marginaux de Florus, ni ses crochets d'excerptation dans le corps du texte, ni le sigle « TR DEF· ». Cela démontre d'abord que notre fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 ne saurait descendre de MONTPELLIER H. 308. Mais peut-on en déduire également qu'ils copient deux modèles différents ? Non pas ; car on lit bien dans MONTPELLIER H. 308, en regard des mêmes passages ambrosiens, les trois mêmes notes marginales que dans notre fragment :

- « Nota mire dictum hereticos ydre et scyllę, fabulosis portentis esse simillimos. »
En regard de « Heresis enim uelut quaedam hydra fabularum... » (AMBR. *fid.* 1,6: AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars octava, De fide ad Gratianum Augustum*, éd. par Otto FALLER [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 78], Wien 1962 [désormais *CSEL* 78], p. 20,27) dans PARIS *lat.* 1750, f. 1-5, f. 1r,9 et dans MONTPELLIER H. 308, f. 5r,15.
- « Nota. »
En regard de « Qui fecit quae futura sunt » (AMBR. *fid.* 1,15: *CSEL* 78, p. 43,23) dans PARIS *lat.* 1750, f. 1-5, f. 4v,13 et dans MONTPELLIER H. 308, f. 11r,7.
- « De natura dei, magnum nimis et mirifice dictum. »
En regard de « Etenim deus, naturae simplicis est » (AMBR. *fid.* 1,16: *CSEL* 78, p. 45,44) dans PARIS *lat.* 1750, f. 1-5, f. 5r,12 et dans MONTPELLIER H. 308, f. 11v,26.

Le manuscrit copié par Mannon portait les mêmes annotations marginales que le manuscrit copié par le fragment plus tardif. Il est donc extrêmement probable qu'il s'agissait du même manuscrit ; et par conséquent, que le manuscrit copié par Mannon portait également tout l'appareillage d'extraction reflété par l'autre copie.

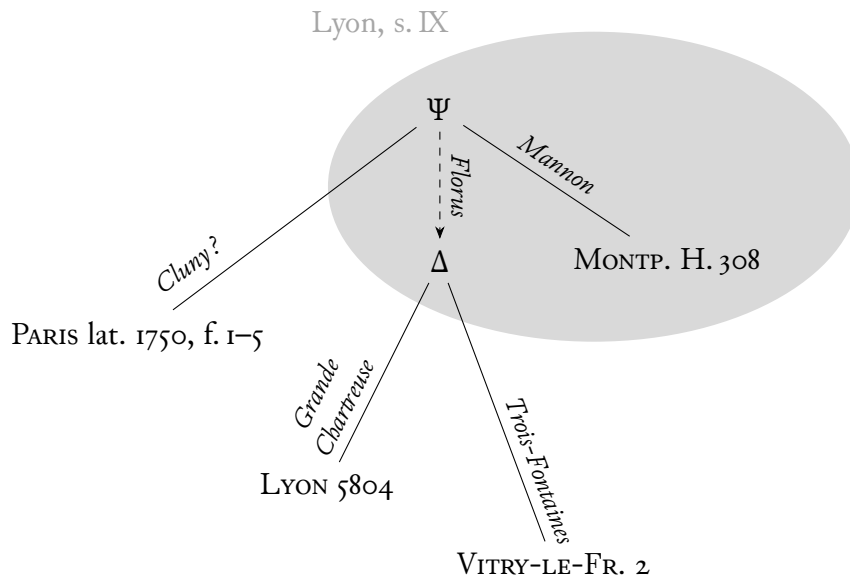
Deux versions d'un même modèle La disparition de cet appareillage dans la copie de Mannon s'explique bien par le contexte. Mannon était très bien placé pour connaître de première main le travail de Florus. Il savait donc que tous ses signes d'extraction n'avaient aucun rapport avec la bonne intelligence du texte patristique, et n'avaient qu'une utilité très provisoire. Ils ne servaient que pour préparer la collecte d'extraits, et devenaient inutiles sitôt que la compilation préparée était effectivement extraite, composée, mise au net — et dans le cas de la compilation préparée ici, l'*ex Ambr. in Apost.*, nous savons qu'elle le fut effectivement. Il en va tout autrement des notes de lecture que Florus portait en regard du texte patristique : elles attirent l'attention sur ce qui mérite l'attention, elles éclairent le texte, orientent le lecteur dans sa lecture et dans la saine intelligence d'Ambroise. Aussi Mannon a-t-il pris bien soin de ne pas

transcrire les premiers, qu'il savait inutiles — et bien soin de transcrire en leur lieu les secondes, qu'il jugeait utiles.

L'exemple concret rejoint donc les suppositions que nous faisons plus haut, au sujet des autres textes d'Ambroise, de Fulgence, de Léon le Grand et des collections canoniques qui ont alimenté Douze à partir de la collection FLOR. LVGD. *fid.* Cette centaine d'extraits avait bel et bien été préparée sur l'original, Ψ, le modèle suivi par Mannon. Et si sa copie, MONTPELLIER H. 308, ne porte aucune trace de ces préparations, c'est effectivement parce que Mannon, malheureusement pour nous, les en a fort soigneusement et fort intelligemment expurgées.

Seul un copiste très au fait de l'œuvre de Florus pouvait avoir ce discernement, et en tenir compte au fur et à mesure de son travail de copie. Les copistes ultérieurs quant à eux, comme celui de notre fragment et son relecteur, n'ont pas cette vision du contexte : ils ne savent pas que les signes d'extraction de Florus sont obsolètes, probablement parce qu'ils ne comprennent pas que ce ne sont des signes d'extraction ; et ils reproduisent tout le paratexte, sans distinction, « à tout hasard » dirait-on. Cette différence de parti-pris explique la disparité entre la copie de Mannon, personnellement proche de Florus mais moins mécaniquement fidèle au modèle, et la copie de notre fragment, historiquement déliée de la personne de Florus, mais plus minutieusement fidèle à l'antigraphe commun des deux copies : Ψ, l'archétype de la collection FLOR. LVGD. *fid.* Ces conclusions peuvent donc être résumées dans un nouveau *stemma* partiel (FIG. 4 page suivante) qui complète, pour AMBR. *fid.*, celui que nous avons dessiné pour AMBR. *in Luc.* (FIG. 3 page 158).

Et AMBR. *incarn.*? À la lumière de ce nouveau cas, on ne peut que s'interroger sur cet autre traité d'Ambroise, le *De incarnationis dominicæ sacramento*, puisque lui aussi a été transcrit *in extenso* dans la collection *De fide*: c'est la pièce FLOR. LVGD. *fid.* 2. Donc, au moment où il cherchait des extraits ambrosiens sur l'Apôtre, Florus a-t-il relu et excerpé AMBR. *incarn.* dans son exemplaire ambrosien initial, le manuscrit source de FLOR. LVGD. *fid.* 2? Ou bien s'est-il contenté justement de FLOR. LVGD. *fid.* 2, la copie qu'il en avait prise jadis? Comme nous savons maintenant qu'il a puisé à cette fin dans FLOR. LVGD. *fid.* 1 (= AMBR. *fid.* 1-2) et dans FLOR. LVGD. *fid.* 3 (= FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.*), il semble très probable qu'il n'ait pas « sauté » la deuxième pièce, mais bien préparé sur Ψ les huit extraits d'AMBR. *incarn.* qui se trouvent dans l'*ex Ambr. in*



(Ψ représente l'archétype perdu de la collection FLOR. LVGD. *fid.*, et Δ celui de la compilation FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* Les traits continus représentent, comme dans un *stemma* ordinaire, la filiation matérielle entre un manuscrit et sa copie, tandis que les flèches au trait discontinu marquent un processus d'extraction de texte.)

FIG. 4: AMBR. *fid.* dans l'œuvre et la bibliothèque floriennes

Apost. Mais en l'absence d'un témoin « tiers » comme PARIS *lat.* 1750, f. 1-5 l'est pour AMBR. *fid.*, il n'est pas certain qu'on puisse répondre plus nettement que par cette forte présomption.

L'exemplaire de Florus dans la tradition du *De fide* d'Ambroise

Mais le plus vaste contexte de la tradition d'AMBR. *fid.* ajoute encore une dimension supplémentaire à tout ce problème. En effet, Ambroise a écrit son traité en deux fois : son traité ne comptait à l'origine que deux livres ; mais par la suite, comme Palladius avait écrit une réfutation du traité d'Ambroise, Gratien avait demandé à l'évêque de Milan des éclaircissements sur la divinité de l'Esprit Saint : c'est alors qu'Ambroise a prolongé son ouvrage de trois nouveaux livres. S'en sont suivies deux traditions manuscrites, l'une ayant les seuls livres I-II (forme que j'appellerai *brevior*), l'autre avec les livres I-V (*longior*). Et l'on imagine aisément à quelles contaminations cette situation a pu donner lieu plus tard...

Situation dans la tradition L'éditeur d'AMBR. *fid.*, Otto Faller, connaissait MONTPELLIER H. 308. Comme ce manuscrit n'a que les livres I–II (notre pièce FLOR. LVGD. *fid.* 1), Faller l'a compté parmi les témoins de la forme *brevior*. Ce n'était pas nécessairement le cas *a priori*: s'agissant d'une collection carolingienne composée de textes tantôt intégraux (FLOR. LVGD. *fid.* 2) et tantôt par extraits (FLOR. LVGD. *fid.* 3), il pouvait aussi bien s'agir d'une transcription intégrale de la forme *brevior*, que d'une transcription partielle de la forme *longior*, que Florus aurait restreinte aux livres I–II pour des raisons purement contextuelles et propres à son projet du moment. Faller semble avoir ignoré ce contexte particulier⁽⁸⁹⁾, et pouvait ainsi légitimement se méprendre dans son appréhension de ce témoin.

En somme, à ce stade, il n'y a guère que le travail de collation et de classement en familles textuelles qui puisse nous apporter des éléments positifs. Malheureusement l'édition ne nous permet pas de cerner de très près le texte d'AMBR. *fid.* tel que Florus le connaissait, puisque Faller n'a finalement retenu parmi ses témoins ni MONTPELLIER H. 308, ni notre fragment PARIS, BNF, *lat.* 1750, f. 1–5, ni le témoignage indirect des deux manuscrits de l'*ex Ambr. in Apost.* Dans l'état des recherches, on ne peut donc s'appuyer que sur ce qu'il dit des différents témoins dans son introduction, heureusement assez détaillée.

Faller range MONTPELLIER H. 308 « in manu prima » parmi les « codici *P* propinquoires »⁽⁹⁰⁾ — *P* étant le vénérable PARIS *lat.* 8907, du v^e siècle, un témoin de la forme *brevior*. Notre fragment PARIS, BNF, *lat.* 1750, f. 1–5, quant à lui, est rangé dans les « codici *D* propinqui »⁽⁹¹⁾ : le codex *D* est PARIS *lat.* 1745, déjà mentionné au sujet de la variante « uetamur », est lui aussi un témoin de la forme *brevior*. Comme Faller a établi par ailleurs que *D* descend de *P* « intermediis aliis »⁽⁹²⁾, tout semble aller pour le mieux : Florus connaissait AMBR. *fid.* dans sa forme *brevior*, par un des « intermedii codices » à travers lesquels *D* descend de *P*. D'une manière ou d'une autre donc, *P* doit se trouver en amont de notre petit *stemma* (FIG. 4 page précédente), et *D* en aval.

Il faut encore remarquer que si le même Florus de Lyon est le compilateur de la collection FLOR. LVGD. *fid.* de MONTPELLIER H. 308, où le texte d'Ambroise est proche

(89). Son édition paraît en 1962 : l'article de Charlier sur la collection FLOR. LVGD. *fid.* a paru dix ans plus tôt, mais Faller n'en dit mot et date encore MONTPELLIER H. 308 du x^e siècle (*CSEL* 78, p. XII, s.n. 13). Il range ce codex dans la liste des « Codices, quibus duorum librorum De Fide editio continetur ».

(90). *CSEL* 78, p. 42*.

(91). *CSEL* 78, p. 42*.

(92). *CSEL* 78, p. 41*.

de *P*, et l'annotateur du modèle de notre fragment PARIS, BNF, *lat.* 1750, f. 1–5, où il est proche de *D*, cela implique qu'une part significative de l'évolution textuelle qui mène de *P* à *D* a eu lieu du vivant de Florus, sur son ou ses propres exemplaires, entre le moment où il a confectionné sa collection FLOR. LVGD. *fid.* et celui où il a compilé ses *ex Ambr. in Apost.*

Comme Fallar ne nous dit pas les variantes les plus significatives qui l'ont conduit à classer tel ou tel témoin non retenu dans telle ou telle famille, il convient d'être extrêmement prudent sur ce point, qui demanderait à être vérifié par une véritable collation des témoins en question. Il ne pouvait être question de faire ce travail dans le cadre de cette étude, et cela appartiendra à un prochain éditeur meilleur connaisseur d'Ambroise.

Combien d'exemplaires ? En tout cas, un fait est désormais bien établi : Florus a connu la forme *brevior* par un exemplaire dont l'emplacement dans la tradition se laisse assez bien déterminer. On a également établi que Florus a tiré, précisément de cette branche particulière qu'il avait détournée dans sa propre collection FLOR. LVGD. *fid.*, un certain nombre des extraits d'AMBR. *fid.* qu'il a versés dans ses *ex Ambr. in Apost.*

Or, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que la même compilation comprend également onze extraits des livres III–V d'AMBR. *fid.* — onze extraits qui n'ont donc pu être empruntés qu'à un exemplaire de la forme *longior*.

En l'état des recherches, on ne pourra guère faire plus que d'affirmer l'existence de cet exemplaire *longior*. À ce jour en effet, aucun manuscrit de la forme *longior* n'a été identifié comme un descendant de l'exemplaire de Florus ; et personne n'a encore entrepris d'établir à quelle branche de la tradition se rattachait le texte exploité dans l'*ex Ambr. in Apost.* Du moins ne pourra-t-on être surpris si, au terme d'un tel travail, les résultats de l'enquête diffèrent fortement entre les extraits des livres I–II et ceux des livres III–V...

Sans entreprendre ce travail d'éditeur qui dépasserait le cadre de ces recherches, il faut souligner qu'en conséquence, Florus a possédé au moins trois exemplaires d'AMBR. *fid.* 1–2: 1°) L'exemplaire « initial » de la forme *brevior*, descendant de PARIS *lat.* 8907;; 2°) La copie du précédent dans Ψ, exemplaire original de la collection FLOR. LVGD. *fid.*;; 3°) Les livres I–II de l'exemplaire non identifié de la forme *longior*. En supposant que Florus ait relu les livres I–II dans ce dernier exemplaire (car rien ne l'empêchait, s'il

les avait déjà écumés dans Ψ , de sauter directement au livre III), il aura aussi pu trouver, dans cet exemplaire *longior*, certains des extraits des livres I–II utilisés dans l'*ex Ambr. in Apost.*, et qui lui auraient échappé lors de son travail sur Ψ . Certes, PARIS *lat.* 1750, f. 1–5 nous a livré les préparations de tous les extraits, sans exception, prélevés sur la portion du texte d'AMBR. *fid.* qu'il transmet : mais ce ne sont que neuf extraits, un tiers seulement des vingt-sept que l'*ex Ambr. in Apost.* prélève sur toute l'étendue des livres I–II.

Les deux premiers exemplaires, du moins, étaient à coup sûr très proches l'un de l'autre, même si Florus a pu saisir l'occasion de cette copie pour corriger certaines leçons du texte. Le troisième texte, en revanche, qui devait appartenir à une branche de la tradition complètement différente, présentait certainement des variantes significatives. Supposé que Florus l'ait soupçonné, ou s'en soit aperçu, ou ait carrément voulu collationner les deux textes, on peut se demander de quelle façon et dans quelle mesure Florus a pu en tenir compte. Cela peut-il contribuer à expliquer certaines des étrangetés observées par Faller dans le texte de PARIS *lat.* 1745 (son témoin *D*) ?

La diffusion d'Ambroise en corpus Mais Florus a peut-être possédé encore d'autres exemplaires d'AMBR. *fid.* Il ne faut pas négliger, en effet, la question des corpus ambrosiens : en l'espèce le corpus dogmatique, qui fait se succéder les ouvrages adressés à Gratien, AMBR. *fid.* puis AMBR. *Spir.*, et se clôt avec AMBR. *incarn.*

En effet, si AMBR. *fid.* — *brevior* ou *longior* — est diffusé tantôt en corpus et tantôt hors corpus, il n'en va pas de même d'AMBR. *incarn.* : ce dernier ne nous est parvenu qu'au sein du corpus dogmatique. Or, PARIS *lat.* 8907 aussi bien que PARIS *lat.* 1745 sont des exemplaires d'AMBR. *fid.* « hors corpus ». Par conséquent, alors même que cette branche lui fournissait l'AMBR. *fid. breviar* qu'il a versé *ex integro* dans sa collection FLOR. LVGD. *fid.*, ce n'est pas par cette branche-là que Florus a obtenu l'AMBR. *incarn.* qu'il a versé à sa suite dans la même collection. Donc, déjà au moment où il composait cette collection, il disposait déjà d'un AMBR. *fid. breviar* hors corpus, et d'un AMBR. *fid. (brevior ou longior)* en corpus suivi de l'AMBR. *incarn.*; et quand il eût été plus simple de tout copier d'après le même manuscrit, l'exemplaire en corpus, il choisissait de préférer le premier exemplaire au second. Quelles raisons pouvaient l'y pousser ?⁽⁹³⁾

(93). Cette intégration d'AMBR. *fid.* suivi d'AMBR. *incarn.* peut également étonner par l'absence du *De Spiritu sancto* (AMBR. *Spir.*), que les manuscrits ambrosiens ne transmettent jamais qu'entre ces deux traités. Cela confirme que le concepteur de la collection n'avait pas l'intention de reproduire l'intégralité

En outre, si l'exemplaire *longior* d'AMBR. *fid.* qu'a possédé Florus était « en corpus », alors on peut espérer mettre un terme à notre recensement : ce pourra être par cet exemplaire que Florus aura connu AMBR. *incarn.* Mais si la recension florienne d'AMBR. *fid.* 3–5 oriente vers une branche « hors corpus » de la tradition, alors il sera nécessaire de postuler que Florus a trouvé l'AMBR. *incarn.* dans un autre codex encore, lequel devait également contenir un quatrième exemplaire d'AMBR. *fid.* — un troisième exemplaire de la forme *brevior* ou un deuxième exemplaire de la forme *longior*, mais en tout cas un quatrième exemplaire d'AMBR. *fid.* 1–2.

Il n'est pas impossible que, de ce côté-là, la question soit plus épineuse encore. En effet pour Faller, également éditeur d'AMBR. *incarn.*⁽⁹⁴⁾, celui de MONTPELLIER H. 308 (c'est-à-dire notre FLOR. LVGD. *fid.* 2) livre un texte assez problématique : il se rapproche globalement de la famille Φ , dont tous les représentants⁽⁹⁵⁾ sont des corpus dogmatiques avec AMBR. *fid.* sous sa forme *brevior*, tout en y mêlant des leçons communes avec une famille française et même avec une famille italienne⁽⁹⁶⁾. Si Florus a eu des rapports quelconques avec la famille Φ de Faller au niveau d'AMBR. *incarn.*, alors il a eu connaissance de cette recension particulière d'AMBR. *fid.* sous sa forme *brevior*.

Mais en l'absence d'une étude textuelle qui tienne compte du contexte proprement florien, on ne peut guère que spéculer. On conclura donc ce paragraphe en soulignant simplement que, même si Florus a eu entre les mains plusieurs recensions d'AMBR. *fid.*, pour autant il ne les a pas forcément toutes toujours connues, ni forcément toutes eues entre les mains en même temps... À cet égard, il est certain qu'il a eu très tôt l'exemplaire *brevior* apparenté à PARIS *lat.* 8907, puisque c'est cet exemplaire qui a servi de modèle à la collection FLOR. LVGD. *fid.*; et certain qu'il a eu très tôt un exemplaire d'un corpus ambrosien qu'il avait sous les yeux, mais bien de prélever la matière qui intéressait son propos.

(94). *CSEL* 79.

(95). Faller définit comme la famille Φ l'accord de trois témoins carolingiens : *U* = VATICANO *Vat. lat.* 266 (IX^e siècle), *A* = SAINT-CLAUDE, BM, 1 (IX^e siècle) et *T* = TROYES, BM, 813, f. 221 à dernier (IX^e siècle ; ce manuscrit rassemble trois manuscrits originellement distincts : les deux premiers, formant ensemble les f. 1–220, ne nous intéressent pas), auxquels il faut encore ajouter *O* = GOTHA, UB, Membr. I. 60 (XIII^e–XIV^e siècles). Elle est peut-être d'origine corbéenne.

(96). « Etsi in libro *incarn.* hinc inde cum classe Φ consentit, tamen cum tertia quoque classe familiae gallicae, quae in adnot. crit. codicibus *CE* recepta est, quaedam habet communia, velut initium : *Debitum curo solvendum.* — Sed etiam ex familia italica vel ex codice cum libris *QX* faciente non semel hausit lectiones, interdum rectas. Mendorum autem eius et lacunarum legio fere est cuius parvam partem in adnot. crit. adsumpsimus. » *CSEL* 79, p. 54*, à propos du témoin *H* qui est notre MONTPELLIER H. 308. Les témoins auxquels il se réfère ici sont les suivants : *C* = MONTECASSINO KK. 4; *E* = PARIS *lat.* 1746; *Q* = TOURS 265; *X* = VATICANO *Vat. lat.* 314.

Les Douze compilations

du corpus dogmatique, puisque AMBR. *incarn.* se trouve également dans la même collection. En revanche, rien ne prouve qu'il ait eu connaissance de la forme *longior* à cette époque-là, puisque notre première attestation des livres III–V dans son œuvre remonte seulement à l'*ex Ambr. in Apost.*, qui est postérieure.

Conclusion Notre analyse des témoins survivants et de leurs relations dans le cadre plus vaste de la tradition ambrosienne nous a permis d'établir un certain nombre de faits, et de poser un certain nombre de questions, touchant les travaux successifs de Florus sur le corpus dogmatique d'Ambroise, spécialement l'AMBR. *fid.*

Dans un premier moment de sa carrière, Florus entreprend la composition d'une collection patristique et canonique sur le *Credo*:

- 1°) Il copie *in extenso* un exemplaire de la forme *brevior* d'AMBR. *fid.*, exemplaire apparenté au vénérable PARIS *lat.* 8907: cette copie est la pièce FLOR. LVGD. *fid.* 1.
- 2°) Il copie *in extenso* un exemplaire d'AMBR. *incarn.* qu'il empruntait forcément à un corpus, c'est-à-dire un second exemplaire d'AMBR. *fid.*: cette copie est la pièce FLOR. LVGD. *fid.* 2.
- 3°) Il compose une compilation de cinquante extraits d'AMBR. *in Luc.* tirés de LYON 475 et deux extraits d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* tirés d'un autre manuscrit, et il verse cette compilation au dossier: il s'agit de la pièce FLOR. LVGD. *fid.* 3.

Dans un second temps, sans doute plusieurs années plus tard, le même Florus entreprend la réalisation de sa compilation ambrosienne sur l'Apôtre. Cette quête d'extraits ambrosiens l'amène à relire « tout » ce qu'il possède d'Ambroise. Il reprend alors, entre autres manuscrits ambrosiens, son ancienne collection sur le *Credo*:

- 1°) FLOR. LVGD. *fid.* 1 lui fournit vingt-sept extraits d'AMBR. *fid.* 1–2: les préparations de neuf d'entre eux sont reproduites par le fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1–5.
- 2°) FLOR. LVGD. *fid.* 2 lui fournit très probablement huit extraits d'AMBR. *incarn.*
- 3°) FLOR. LVGD. *fid.* 3, 1–50 lui fournit trente-cinq extraits d'AMBR. *in Luc.*

Enfin, outre ces dizaines d'extraits passés de la collection FLOR. LVGD. *fid.* dans la compilation FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*, nous ne devons pas omettre tous ceux qui ont passé de la même source dans l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.*, l'*ex Leo. M. in Apost.* et l'*ex coll. can. in Apost.*

On ne peut donc souligner assez l'importance de Ψ dans la bibliothèque lyonnaise que nous visitons. Il a puisé à des manuscrits ou corpus très divers et qui ne sont pas toujours faciles à identifier, peut-être parce que certains sont perdus, avant de devenir à son tour une source essentielle pour des projets ultérieurs de Florus. Son unique copie

complète conservée, MONTPELLIER H. 308, est aujourd'hui le témoin unique ou le plus ancien de plusieurs textes rarissimes.

En prenant cette copie intégrale, Mannon de Saint-Oyen a pris soin de la « nettoyer » de tout l'appareil d'excerptation que Florus y avait laissé — tout en préservant ses notes marginales. Fort heureusement, le témoignage du nouveau fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1–5 permet de confirmer que Ψ, son modèle et celui du manuscrit de Mannon, portait bel et bien ces préparations typiques de la méthode employés par Florus en pareilles occasions.

Or l'exemple de la collection de Florus *De fide* évoque irrésistiblement celui de sa collection *De pascha*, qui se présente sous un jour tout à fait semblable. Son unique témoin connu est cité comme l'une des sources des Douze par leurs éditeurs ; mais là encore le dossier s'ouvre en réalité sur un foisonnement documentaire aux perspectives plus larges.

3.2.5 Autour de la collection FLOR. LVGD. *pasch.*

Le manuscrit MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157 est lui aussi un recueil thématique de textes divers intégraux ou par extraits, lui aussi copié tout entier de la main de Mannon, lui aussi porteur de son *ex-dono* autographe, lui aussi décrit sur son testament :

XCV. Item codex continens librum Timothei episcopi de pascha ; Item Theophili Alexandrini episcopi epistolam ·iiii· de pascha ; Item epistolam sancti Cirilli episcopi de pascha ; Item Proterii episcopi de pascha ; Item Paschasini episcopi de pascha ; Item Leonis pape ad episcopos Galliarum ; Item Dionisii de annis communibus et embolismis ; Item eiusdem de pascha ; Item ex libro tertio historie agelorum [*sic*] de pascha ; Item insignis epistola Ceolfridi abbatis de pascha ; Item de eadem ratione paschali Vede presbiteri ; Item alia ad computum pertinentia.⁽⁹⁷⁾

Ces similitudes et le sujet de ce recueil, manifeste par la description de Mannon, font désigner son contenu sous le nom de collection *De pascha*. On n'en connaît aucun autre témoin manuscrit, et elle n'a jamais été éditée. Son origine florienne, postulée

FLOR. LVGD.

pasch.

(97). TURCAN-VERKERK : *Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes*, p. 202–203.

Les Douze compilations

par Célestin Charlier⁽⁹⁸⁾, a été démontrée depuis par Anne-Marie Turcan-Verkerk⁽⁹⁹⁾ ; mais elle n'a encore jamais été décrite entièrement, si bien qu'il convient d'en donner avant tout une idée générale⁽¹⁰⁰⁾.

Description de la collection

Sous différentes formes et dans différentes régions, la question de la date de Pâques a été en discussion du II^e au VIII^e siècle. Tout le problème repose sur le fait que la mesure du temps doit tenir compte de trois cycles non synchrones : l'année solaire, qui dure un peu moins de 365 jours $1/4^{1/4}$; le mois lunaire, un peu plus de 29 jours $1/2^{1/2}$; et la semaine de sept jours. Le fait que les chiffres ne soient pas ronds oblige à des régularisations périodiques : c'est le principe du jour additionnel dit « bissextile » qui, tous les quatre ans, force l'année du calendrier solaire julien à conserver son alignement sur le soleil. L'année lunaire se décale plus rapidement encore par rapport au soleil, puisqu'elle est plus courte que l'année solaire de 11 jours $1/4$: à son tour, ce décalage est compensé par des additions périodiques, d'un mois cette fois, qu'on appelle « embolisme ». Le cycle hebdomadaire, enfin, ne tient compte d'aucune observation astronomique et suit son petit cours régulier, quoi qu'il en soit des autres cycles. Du fait de cette situation, il est très difficile d'établir un cycle calendaire d'ensemble, c'est-à-dire au terme duquel on recommencera la même suite de dates : autrement dit la période et la liste des dates qui s'étend entre deux occurrences, par exemple, d'un lundi 1^{er} janvier de pleine lune.

Sur ces fondements particulièrement complexes, les controverses pascales se sont nourries de deux questions. La première était de tradition : Quel jour se devait-on de célébrer la Résurrection du Christ ? La seconde était technique : Comment calculer d'avance la date de ce jour ?

Le premier point dépendait d'habitudes et de traditions plus ou moins locales, et d'interprétations plus ou moins bien fondées. Que disaient au juste les Évangiles sur la date de la Résurrection ? Quel jour de l'année les Apôtres l'avaient-ils fêtée ? La Pâques du Christ devait-elle être fixée par rapport à la Pâque juive, ou indépendamment ? Devait-on la fêter à un certain jour lunaire fixe, indépendamment de toute autre

(98). CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 94 n. 32.

(99). Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Florus de Lyon et le manuscrit Roma Bibl. Vallicelliana, E 26. Notes marginales... » In : *La tradition vive. Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, sous la dir. de Pierre LARDET (Bibliologia 20), 2003, p. 307-316, ici p. 309-315.

(100). Le sommaire détaillé de la collection constitue l'Annexe B.2.3 page 558. Je ne répéterai pas ici les références précises qui y sont détaillées.

considération, ou bien fallait-il privilégier le dimanche, jour hebdomadaire de la Résurrection ? La lune pouvait-elle faire tomber Pâques avant l'équinoxe de printemps, au risque qu'une année solaire ne soit pas encore écoulee depuis la dernière fête de Pâques si celle-ci avait eu lieu après l'équinoxe — et, donc, que certaines années solaires aient deux Pâques et d'autres aucune ? La question traditionnelle elle-même débouchait donc inévitablement sur le problème purement technique de l'établissement du calendrier. Or sur cette question, l'on était évidemment tributaires de la précision des calculs — ou de leurs imprécisions... Tout le monde, par exemple, ne s'accordait pas sur la date de l'équinoxe de printemps. Aussi voit-on telle et telle Église antiques s'écharper sur la valeur de leurs instruments de travail respectifs, ou bien en changer par suite des progrès de la recherche.

Du reste, était-il bien nécessaire d'uniformiser les usages, et ne pouvait-on laisser cohabiter pacifiquement des traditions différentes en la matière, des dates de Pâques différentes selon les Églises ? L'unité des chrétiens n'avait-elle pas là une certaine richesse ? Cet avis d'Irénée (cf. *infra*) qui, venant de Smyrne à Lyon, avait certainement lui-même changé son usage, est bien isolé : un des grands ressorts de l'histoire du comput pascal est au contraire la volonté de parvenir à l'unité sur la question, afin que tous les chrétiens fêtent Pâques le même jour. Six siècles ont été nécessaires à l'élaboration de ce consensus mais, au moment où Florus travaille, les positions doctrinales autant que les instruments techniques sont désormais bien établis.

Vue d'ensemble Comme dans la collection *De fide*, on peut voir dans la collection FLOR. LVGD. *pasch.* deux grandes parties⁽¹⁰¹⁾. La première partie (n^{os} 1-16, f. iv-60r), théorique et documentaire, rassemble des textes normatifs et historiques sur l'établissement de la date de Pâques. D'un volume équivalent, la seconde (n^{os} 17-29, f. 60v-118v) est beaucoup plus pratique : elle consiste en définitions du vocabulaire computistique et en instruments techniques.

Copiste de l'ensemble, Mannon paraît avoir voulu y ménager certains sectionnements⁽¹⁰²⁾. En effet, il ne répugne généralement pas à copier un titre au bas d'un feuillet, coupé du texte qui commence au feuillet suivant⁽¹⁰³⁾ : or à plusieurs reprises, il s'abs-

(101). Ce qui suit est résumé dans la description sommaire de la FIG. 5 page 175.

(102). La seconde est scandée par les tableaux, dont la disposition en pleine page s'imposait de toute façon au copiste.

(103). Ainsi f. 48r/48v, le titre du n^o 12 ; f. 55r/55v, du n^o 16 ; f. 60v/61r, du n^o 17,2 ; f. 70r/70v, du n^o 17,15 ; etc.

tient délibérément de le faire, laisse vierge les dernières lignes de son feuillet, et passe à la page suivante pour copier la pièce suivante de la collection. Si l'on considère ces lieux comme significatifs, la partie théorique se répartit elle-même en trois sections : 1^o) « Livre de Timothée » et extrait de Grégoire le Grand; 2^o) Lettres festales de Théophile d'Alexandrie traduites par Jérôme; 3^o) Extraits des historiens et lettres anciennes.

De section en section, la collection progresse du général au particulier. La troisième section, la plus nombreuse, s'efforce de suivre un plan globalement chronologique, brossant une « histoire par les textes » de l'unification du comput pascal. L'unité étant réalisée au terme de sa dernière pièce, la partie pratique qui s'ouvre alors, avec son glossaire et ses tableaux permettant de calculer effectivement la date de Pâques, s'inscrit dans la pleine continuité de cette partie théorique.

Par vocation, l'étude présente aura surtout affaire à la première partie, seule où se trouvent des pièces patristiques. Nous allons décrire plus précisément les pièces dont elles se composent, de manière à résumer le chemin que Florus entend faire parcourir au lecteur de la *De pascha*.

N^{os} 1–2. Qu'est-ce que Pâques ? Présenté par le manuscrit et par Mannon comme un *Liber Timothei episcopi de pascha*, le premier texte demeure — pour reprendre le mot d'Albert Siegmund — très énigmatique⁽¹⁰⁴⁾. Il semble n'avoir jamais été imprimé, ni même recensé dans les incipitaires. Je n'ai pu l'identifier, ni son auteur.

Du côté des latins, on pouvait penser à Salvien de Marseille, qui aimait à se sur-nommer Timothée, et a parfois induit en erreur les copistes à qui il est arrivé de le créer évêque⁽¹⁰⁵⁾. Mais notre texte ne correspond à aucune œuvre de Salvien connue et, surtout, son caractère ne lui convient pas du tout. Peut-il alors s'agit d'un évêque grec ? Étant donné le contexte, on serait évidemment tenté de penser à un Alexandrin : l'Église d'Alexandrie envoyait chaque année une encyclique festale fixant la date de

(104). Il n'avait certainement pas pu faire de vérifications précises, car il n'est même pas certain que les trois lettres de Théophile soient bien les lettres pascales traduites par Jérôme : « Die erste darin erhaltene Schrift ist rätselhaft : Timothei epi. de Pascha; auch was im folgenden für drei Osterbriefe des Theophilus gemeint sind, ist nicht ganz klar, vermutlich die von Hieronymus übersetzten, wie wir noch hören werden. Ferner stehen auch Auszüge über die Osterfrage aus Eusebius HE VI [*sic!* *Lege* V] und VII darin ; dann folgen Cyrills und Proterius' Osterbriefe usw. ; jedenfalls ist der Codex ein eigenartig zusammengesetzter, vielleicht aus angels. Tradition herzuleiten (wegen der Bedaauszüge). » Albert SIEGMUND : *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum zwölften Jahrhundert* (Abhandlungen der Bayerischen Benediktiner Akademie 5), München et Pasing 1949, n. 2 p. 64–65.

(105). Cf. *infra*, à propos de la tradition des lettres festales de Théophile.

FIG. 5: Description sommaire de FLOR. LVGD. *pasch.*

(I.) Théorie

(i.) Célébrer à bon escient la solennité de Pâques

1. *Liber Timothei episcopi*
2. Extrait de Grégoire le Grand

(ii.) Les lettres festales de Théophile d'Alexandrie

3. Lettre de Jérôme (n° 99) à Théophile sur sa traduction des lettres festales
4. « Première » lettre festale de Théophile (Jérôme, lettre n° 98)
5. « Deuxième » lettre festale de Théophile (Jérôme, lettre n° 96)
6. « Troisième » lettre festale de Théophile (Jérôme, lettre n° 100)

(iii.) Histoire du comput

7. Notice historique sur la crise quartodécimane
8. Notice historique sur Anatole de Laodicée, fondement du comput pascal
9. Lettre interpolée de Cyrille d'Alexandrie
10. Lettre de Proterius d'Alexandrie à Léon le Grand
11. Lettre de Paschasius à Léon le Grand
12. Lettre de Léon le Grand aux Églises d'Espagne et des Gaules
13. Lettre de Denys le Petit invitant Rome à adopter son comput
14. Lettre de Denys le Petit expliquant son comput
15. Notice historique sur le « concile de Whitby »
16. Lettre de Ceolfrid au roi des Pictes

(II.) Pratique

- 17–29. Définitions, principes fondamentaux, instruments et tables de calcul... Tout le nécessaire pour calculer soi-même la date de Pâques.

Pâques ; et toute la première partie de FLOR. LVGD. *pasch.* insiste d'ailleurs sur le rôle central d'Alexandrie dans la définition du comput, en rassemblant une belle collection de documents signés des patriarches alexandrins Théophile († 412), Cyrille († 444), et Proterius (451–457). Mais le *Liber Timothei* n'a pas véritablement le caractère d'une lettre festale, et il ne fixe pas de date pour une année en particulier ; et rien, parmi les œuvres connues des patriarches d'Alexandrie prénommés Timothée, ne paraît correspondre à ce texte. Étendre la recherche aux autres Timothée connus de la *Clavis Patrum Græcorum* n'apporte pas non plus de solution, pas plus qu'une traque des Timothée ou des ouvrages sur la question pascale connus de Jérôme, Gennade et Isidore. Il se peut, enfin, que Timothée ne soit pas véritablement le nom de l'auteur, mais qu'on ait voulu placer la doctrine du *Liber de pascha* sous l'*auctoritas* du disciple de l'apôtre Paul : il s'agirait, en somme, d'un apocryphe. Mais cette hypothèse ne permet pas non plus, en l'état, d'identifier le texte.

C'est un fait bien établi que Florus a connu des textes rarissimes, et on peut en donner de nombreux exemples. Que la copie personnelle de Mannon en soit désormais le seul témoin, cela même ne serait pas sans exemple : on a déjà vu le cas du FVLG. RVSP. c. *Fab.* dont tous les vestiges sont conservés par FLOR. LVGD. *fid.* Mais ces textes ont généralement été remarqués et imprimés il y a longtemps, et les raisons pour lesquelles celui-ci aurait échappé aux recherches antérieures sont elles-mêmes mystérieuses⁽¹⁰⁶⁾. Il y a donc là une recherche à faire mais, comme elle nous éloignerait par trop de Florus lui-même, je la remets à une étude ultérieure, et me contente de dire ici rapidement en quoi l'opuscule intéressait la collection de Florus sur la date de Pâques.

Il s'agit d'une lettre adressée à un groupe non identifié (« fratres karissimi »), mais avec lequel l'auteur semble avoir des relations étroites : il a séjourné parmi eux (« meipso presente ») et leur écrit souvent (« frequentibus litteris »). Après une introduction où l'auteur salue et encourage en eux une constance dans la foi obstinée, semble-t-il, jusque dans le martyre, il en vient au motif de sa lettre :

Et si j'ai voulu, frères bien-aimés, vous écrire cela en ce moment, c'est à cause de l'imminente tradition de la Pâque, qu'a consacrée le sang du Christ. Je désire vous en rappeler brièvement la solennité et l'origine, bien que je sois certain que vous la maintenez par droit authentique et légitime, mais parce que nombreux sont

(106). Bruno Krusch, éditeur d'un grand nombre des textes rassemblés par Florus, et Albert Siegmund connaissent tous deux le manuscrit MONTPELLIER H. 157, mais aucun des deux ne l'a vu. Il y a là peut-être un début d'explication à l'ombre où il serait resté.

ceux qui, en divers espaces de temps, au mépris des lois prises des Évangiles, ont violenté ce sacrement en privilégiant une interprétation privée, la leur, désireux qu'ils furent de préférer leurs propres normes aux dispositions divines.⁽¹⁰⁷⁾

Le passage problématise, certes, la lettre de Timothée ; mais dans la progression de FLOR. LVGD. *pasch.*, il problématise même toute la collection. L'histoire de l'unification du comput qui sera proposée ensuite est, en effet, tout entière promue par les interprétations divergentes des traditions évangéliques et apostoliques.

En bon maître, Timothée entend d'abord définir la Pâque⁽¹⁰⁸⁾. Sur la question, dit-il, on s'en remet souvent aux juifs ; mais lui-même ne veut avoir affaire qu'à un seul d'entre eux, l'apôtre Paul. Avec lui, il pose l'équivalence du Christ et de la Pâques (I Cor 5,7), et remonte alors au livre de l'Exode pour décrire le rite juif de la Pâque, proposant une lecture allégorique de ses moindres détails : même le moment choisi pour la fête, le soir du quatorzième jour du premier mois, est interprété de manière figurative⁽¹⁰⁹⁾. Ainsi, conclut-il, les Juifs agissaient aveuglément et vainement, car la seule Pâque véritable est celle que devaient accomplir les disciples du Christ⁽¹¹⁰⁾. Un passage violemment antijudaïque amène alors notre auteur à conclure que les soi-disant chrétiens qui conservent, pour célébrer la Pâques du Christ, la date de la Pâque juive, célèbrent tout aussi vainement et encourent la même condamnation que les Juifs. Ils rendent tout simplement vaine la croix du Christ elle-même. La Pâque juive requiert la circoncision, et la Pâque chrétienne la commémoration de la Résurrection : or, étant incirconcis parce qu'ils se disent chrétiens, mais célébrant Pâques le jour de la Pâque juive soit la veille de la Résurrection, ils ne sont plus ni juifs ni chrétiens⁽¹¹¹⁾. Tout bien considéré, ils nient la Résurrection, arment les ennemis de l'Évangile, dissolvent les sacrements, tout cela en tirant argument fallacieusement de raisons prétendument évangéliques qu'ils interprètent de façon absurde. Et qu'on n'invoque pas les actes de

(107). « Haec autem me, fratres karissimi, uobis nunc scribere admonuit instantis Paschae Christi sanguine consecrata traditio : cuius sollemnitatem cum origine sua breuiter admonere uos cupio, quamuis certus sim uos illam tenere iure uero atque legitimo. Sed quia nonnulli sacramentum istud, in uaria temporum spatia, omissis legibus ex euangelio positis, priuata potius et sua interpretatione rapuerunt, diuinis dispositionibus sua cupientes iura praeferre. »

(108). « Et in primis, quid sit Pascha quaeramus. »

(109). « Mense primo ut totus annus a primordio proprio consecratur. Quarta decima mensis ut lumine ueritatis impleto, erroris nox auferatur. Ad uesperam ut saeculi occasus imminens approbetur. »

(110). « Ita quae figurata in Israhelitis fuerunt, in nobis corporata sunt ; et quae in illis imagines, in nobis ipsae sunt ueritates. Imitabantur illi facere Pascha, dum in similitudinibus exercentur solis discipulis Christi uerum Pascha facturis. »

(111). « Nec hi sint nec illi, et nomine solo fideles, et opere iudaicę cęcitatis heredes... »

Les Douze compilations

Pilate : c'est évidemment un faux, ou bien les Évangiles en sont⁽¹¹²⁾. Les règles de calcul qui établissent la correspondance des lunes et des mois romains, et en particulier l'embolisme, ne sont pas faites pour embrouiller la situation, mais pour la régulariser, et l'on doit s'y conformer.

Placé en tête de FLOR. LVGD. *pasch.*, le *Liber Timothei* constitue une entrée en matière solide et complète, puisqu'on y retrouve tous les éléments fondamentaux de la question pascale, entre exégèse, traditions apostoliques et véritables problèmes de comput calendaire. Mais c'est une introduction orageuse, et qui fait plus volontiers pleuvoir les malédictions sur les contrevenants que sur les fidèles la grâce salvifique de la Résurrection. Il donne ainsi l'impression que l'idonéité de la date serait le principal enjeu, sinon le seul, des réjouissances pascales.

Le caractère très daté de la polémique, qui n'avait certainement plus de pertinence dans le Lyon du IX^e siècle, l'étroitesse de vue de l'auteur, et son oubli relatif du théologique, du spirituel et du moral, expliquent sans doute que Florus ait voulu insérer une seconde pièce introductive : la fin d'une homélie de Grégoire le Grand, prononcée probablement un mardi de Pâques⁽¹¹³⁾, et qui porte sur Io 20,1-9 — la découverte par Marie Madeleine du tombeau vide auquel accourent Pierre et Jean. Ce texte semble, en effet, déborder un peu du cadre de la collection *pasch.*, puisqu'il n'y est aucune-ment question de la date de la fête. Grégoire a terminé une explication *ad litteram* de la péricope évangélique (cap. 1-5), et Florus le prend au moment où il commence une explication beaucoup plus générale sur le sens de Pâques,

solennité des solennités, en laquelle nous est donné l'exemple de la résurrection, ouverte l'espérance de la patrie céleste, et créée la gloire déjà assumée par anticipation du règne d'en-haut. (...) Quelle est donc cette solennité qui a rompu les clôtures de l'enfer et ouvert pour nous les portes du règne céleste ?⁽¹¹⁴⁾

(112). « ad Pontii Pilati acta falsa (...) si uera sunt acta, falsa sunt euangelia : nam et discrepant inuicem. (...) Nec ullo certo auctore prolata sunt. Quis enim ista illis edidit ? per quem ? ubi ? quando ? »

(113). GRÉGOIRE LE GRAND : *Gregorius Magnus : Homiliae in Euangelia*, éd. par R. ÉTAIX (Corpus Christianorum Series Latina 141), Turnhout 1999 (désormais *CCSL* 141), p. LXII.

(114). « sollemnitas sollemnitatum. Ex hac quippe sollemnitate exemplum nobis resurrectionis datum est, spes caelestis patriae aperta, et facta superni regni iam praesumptibilis gloria. (...) Quae est ergo ista sollemnitas quae inferni claustra destruxit et ianuas nobis regni caelestis aperuit ? » *CCSL* 141, p. 185,113-116 ; 185,133-186,135

À son tour, il pose alors avec Paul l'identité du Christ et de la Pâque (I Cor 5,7)⁽¹¹⁵⁾, et remonte dans l'Exode pour citer littéralement le rite édicté en Ex 12,7–11, dont il donne une lecture allégorique et morale. Timothée s'était livré à la même démarche mais, là où il mettait une furibonde ardeur antijudaïque, Grégoire le Grand propose au contraire une lecture toute spirituelle, « constructive », dont l'enjeu est la vie chrétienne du fidèle à titre personnel. Le dernier mot de la péricope, « festinantes », lui permet ainsi de clore son homélie sur une exhortation à réformer bientôt sa vie. Ce long passage n'aborde donc pas du tout la question de la date de la fête, mais seulement la conversion chrétienne du rite vétérotestamentaire, et la conversion morale du fidèle désireux de marcher dans les pas du Christ.

Timothée et Grégoire le Grand permettent donc une entrée en matière complète dans la question pascale : y sont abordés l'événement de la Résurrection du Christ, son sens et sa portée sacramentelle et morale pour le chrétien, son lien chronologique et historique, puis rituel et spirituel avec la Pâque juive. Les problèmes de calcul proprement liés à la définition calendaire de la Pâque juive et de la Pâques chrétienne sont présents, mais de façon encore générale, et sans intention de produire une méthode ou un système de calcul : tous les points techniques trouveront leur développement plus loin, en particulier dans les documents historiques de la troisième section et, finalement, dans les instruments de calcul qui composent la seconde moitié de la collection.

N^{os} 3–6. Le corpus théophilien Les quatre pièces qui suivent sont manifestement conçues comme un dossier cohérent. Dans l'*epist.* 99, placée en tête, Jérôme loue hautement Théophile pour sa dernière lettre festale, tout en s'excusant auprès de lui pour le temps qu'il a mis à la traduire. Cette lettre formait une préface toute trouvée pour les trois pièces suivantes. En effet la correspondance de Jérôme comprend plusieurs lettres de Théophile adressées à divers destinataires, y compris Jérôme lui-même, leur traducteur ; mais Florus n'en retient que trois, précisément les lettres festales.

Ces lettres se distinguent par leur caractère non personnel mais, au contraire, éminemment officiel. À l'issue du concile de Nicée, où l'on s'était accordé sur le mode de calcul de la date de Pâques pour toutes les Églises, Alexandrie assumait la responsabilité de confirmer chaque année cette date, par une lettre adressée à l'avance à toutes les

(115). Le même long passage, amputé seulement des premières et dernières lignes, fournit d'ailleurs la matière d'un commentaire de ce verset dans l'exposition grégorienne de Florus sur l'Apôtre (cf. *infra*) : FLOR. LVGD. ex Greg. M. in Apost. exc. 92 in I Cor XXIX.

Les Douze compilations

autres Églises : c'est elle, en effet, qui conservait et entretenait le canon pascal d'Anatole de Laodicée, qui faisait foi (cf. *infra*). Les trois lettres festales de Théophile dont on conserve la traduction de Jérôme, et que Florus a rassemblées ici, sont celles des années 401, 402 et 404.

Siegmund fait observer qu'on a, pour ces trois lettres festales, deux témoins plus anciens que tous ceux qu'a utilisés l'éditeur de la correspondance de Jérôme, Isidor Hilberg : ils lui auraient échappé précisément parce qu'ils ne contiennent que les lettres festales de Théophile, isolément de l'épistolier hiéronymien⁽¹¹⁶⁾. Ce sont MONTPELLIER H. 157, c'est-à-dire précisément notre FLOR. LVGD. *pasch.*; et PARIS, BNF, *lat.* 13386, f. 1–102, des VIII^e–IX^e siècles⁽¹¹⁷⁾. La *Clavis Patrum Latinorum* estime, certainement à la suite de cette remarque de Siegmund, que les lettres de Théophile comprises dans la correspondance de Jérôme doivent être rééditées sur ces deux mêmes témoins⁽¹¹⁸⁾.

L'un des témoins d'Isidor Hilberg est, en réalité, plus ancien que notre MONTPELLIER H. 157. En effet PARIS, BNF, *lat.* 2172, qu'il datait du X^e siècle, remonte en réalité au premier quart du IX^e siècle et a été copié dans le « Nord de la France »⁽¹¹⁹⁾. Provenant de Saint-Thierry de Reims, il porte les mêmes *Nota* très caractéristiques, d'une main carolingienne, qui ponctuent plusieurs manuscrits porteurs de l'*ex-dono* d'Hincmar⁽¹²⁰⁾. Pierre Pithou l'a également signé aux f. 65v et 152v ; Étienne Baluze au f. 65v. Quant à PARIS *lat.* 13386, f. 1–102, originaire de Saint-Riquier, il parvint très tôt à Corbie où il fut joint aux éléments suivants qui composent le recueil actuel⁽¹²¹⁾.

(116). « merkwürdigerweise sind Hilberg die beiden folgenden ältesten [HSS.] entgangen (er benützt für die Nummern 96, 98 und 100 nur jüngere), wohl weil diese beiden die Theophilusbriefe ganz gesondert von Hieronymus-Brief-Corpus überliefern... » (SIEGMUND : *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum zwölften Jahrhundert*, p. 134–135).

(117). Elias Avery LOWE : *Codices Latini Antiquiores. A Palaeographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, t. 5 : *France : Paris*, Oxford 1950 (désormais *CLAV*), n° 660.

(118). « epistulae theophili alexandrini (...) iuxta antiquissimos codices, Montispessulanum 157 et Parisiensem 13.386, ab Hilberg neglectos, denuo excudendae sunt. » (Aemilius GAAR/Eligius DEKKERS : *Clavis Patrum Latinorum* [Corpus Christianorum Series Latina], Steenbrugis 1995 [désormais *CPL*], n° 620, p. 213).

(119). Bernhard BISCHOFF (†) : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 3 : *Padua – Zwickau*, éd. par Birgit EBERSPERGER (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 2014 (désormais *KFH* III), n° 4141 p. 63.

(120). Ainsi REIMS, BM, 376, un corpus ambrosien, f. 1r, 2v, 4r (« *NOTA* de aq(ui)la »), 6v, 7r, 9r, etc. *passim*; ou bien REIMS, BM, 385, un corpus contre l'adoptianisme, f. 2r, 5r, 7r, 8r (cinq fois), etc. Les mêmes *Nota* se retrouvent dans PARIS *lat.* 2172, f. 1r, 3r, 4r, 7r, 11r, 11v, 14r, etc.

(121). *KFH* III, n° 4909, p. 207.

Tous deux contiennent effectivement les trois lettres festales de Théophile traduites par Jérôme, isolées du vaste corpus épistolaire hiéronymien. Cela permet-il de suspecter un lien de parenté avec la collection similaire de MONTPELLIER H. 157? Probablement pas car, sauf la réunion des trois lettres festales, les corpus ne sont pas vraiment comparables.

PARIS *lat.* 2172 donne le traité de Salvien de Marseille contre l'avarice (SALV. *eccl.*, CPL 487); puis le *Commonitorium* de Vincent de Lérins contre les hérétiques (VINCENT. LER. *common.*, CPL 510). Le recueil poursuit et s'achève avec cinq textes tirés de l'épistolier de Jérôme : d'abord les trois lettres festales de Théophile, HIER. *epist.* 98, 96 et 100, puis l'*epist.* 91 d'Éphiphane à Jérôme, et enfin l'*epist.* 113–114, deux fragments joints et présentés comme une lettre de Jérôme à Théophile⁽¹²²⁾. Quant à PARIS *lat.* 13386, f. 1–102, il commence avec VINCENT. LER. *common.*, acéphale⁽¹²³⁾, et enchaîne avec les lettres festales de Théophile, HIER. *epist.* 98, 96 et 100, puis l'*epist.* 91, les *epist.* 113–114 jointes⁽¹²⁴⁾, et enfin un sermon d'Augustin (AVG. *serm.* 350) qui remplit les cinq derniers feuillets.

La parenté des corpus de PARIS *lat.* 13386, f. 1–102 et PARIS *lat.* 2172 est donc patente, d'autant qu'elle se vérifie encore dans d'autres témoins de Salvien et Vincent de Lérins. Georges Lagarrigue éditeur de Salvien, puis Roland Demeulenaere de Vincent de Lérins, établissent d'ailleurs l'un après l'autre que ces deux manuscrits sont copiés sur un même ancêtre⁽¹²⁵⁾.

Le corpus théophilien réuni dans FLOR. LVGD. *pasch.* est d'un caractère tout différent. Les *epist.* 91 et 113–114 sont absentes, alors même que cette dernière se présente comme une lettre de Jérôme au même Théophile. En outre, dans le corpus des manus-

(122). Sur les lettres transmises et leur ordre, il faut corriger Bernard LAMBERT (éd.) : *Bibliotheca Hieronymiana Manuscripta. La tradition manuscrite des œuvres de saint Jérôme*, t. 1A (Instrumenta Patristica 4), Steenbrugis 1969 (désormais *BHM* 1A), p. 251.

(123). Inc. « quanta contentione defenderit... », VINCENT. LER. *common.* 6,3 (VINCENT DE LÉRINS : *Opera*, éd. par Roland DEMEULENAERE/I. MULDER, Turnhout, 1985, p. 153,6,13).

(124). Derechef, corriger *BHM* 1A, p. 258.

(125). Cf. SALVIEN DE MARSEILLE : *Œuvres de Marseille : Œuvres*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Georges LAGARRIGUE, t. 1 (Sources Chrétiennes 176), Paris et Lyon 1971 (désormais *SC* 176), p. 45–48, 49–52, et *Stemma* général p. 55. Pour Demeulenaere, PARIS *lat.* 13386, f. 1–102, qu'il sigle *A*, est « le meilleur témoin ; il forme un sous-groupe avec *B* », c'est-à-dire PARIS *lat.* 2172 : cf. Roland DEMEULENAERE/I. MULDER (éds.) : *Foebadius. Victricius. Leporius. Vincentius Lerinensis. Evagrius. Ruricius* (Corpus Christianorum Series Latina 64), Turnhout 1985 (désormais *CCSL* 64), p. 134–136. Notons que Salvien de Marseille se surnomme « Timotheus » en tête de son *Ad ecclesiam* (SALV. *eccl.*) et c'est ce traité qu'on « retrouve constamment à côté du *Commonitorium* dans (presque) tous les manuscrits » : il ne s'agit pas du *De gubernatione Dei* (SALV. *gub.*, CPL 485) comme indiqué *ibid.*, p. 129 avec la n. 19.

crits de Reims et Corbie, le fait que les trois lettres festales de Théophile sont traduites par Jérôme n'apparaît nulle part : chez Florus, c'est la première chose qu'on apprend, et par le meilleur des truchements puisque dans l'*epist.* 99 placée en tête, le traducteur parle lui-même de son travail à l'auteur qu'il traduit. En même temps, Florus ne montre aucune volonté de rassembler la correspondance de Jérôme et Théophile, ni même toutes les épîtres de Théophile traduites par Jérôme. Constitué comme il l'est, placé où il l'est, ce corpus théophilien est construit comme un ensemble documentaire, doublement autorisé, sur la question qui motive l'ensemble de la collection *pasch.*⁽¹²⁶⁾.

Ce contexte particulier, qu'ignorait Siegmund, laisse présumer que le dossier théophilien de Florus est dû à une recherche personnelle : et comme par ailleurs l'*epist.* 99 ne se trouve pas dans la collection de Corbie et Reims, Florus a nécessairement recouru à un autre corpus de lettres de Jérôme. Si MONTPELLIER H. 157 n'est donc pas, finalement, plus ancien que tous les témoins de Hilberg pour les trois lettres festales de Théophile d'Alexandrie traduites par Jérôme, son témoignage devrait néanmoins élargir la base textuelle à date haute : il puise certainement, en effet, à une collection différente des manuscrits de Salvien de Marseille et Victor de Lérins.

N^{os} 7–16. Le dossier historique sur les controverses Après l'introduction spirituelle sur le sens de Pâques et les longues dissertations dogmatiques de Théophile, Florus rassemble un dossier historique formant une « histoire par les textes » de l'unification du comput pascal sur le modèle romain⁽¹²⁷⁾. La plupart des pièces sont des textes intégraux (n^{os} 9–14). La dernière pièce également, mais Florus ne néglige pas de préciser dans sa rubrique qu'il la tire de Bède le Vénérable (n^o 16). Restent les pièces 7, 8 et 15, que Florus a composées lui-même, en concaténant chaque fois plusieurs passages des historiens.

FLOR. LVGD. **Notice sur la première controverse** La première pièce rapporte les circonstances *pasch.* 7 dans lesquelles, à la fin du II^e siècle, s'est élevée la controverse sur la Pâque quatorcécimane. Florus en a trouvé le récit dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée traduite par Rufin d'Aquilée (RVFIN. *hist.*). Voici, en résumé, ce qu'il a gardé ou écarté du passage :

(126). On reparlera de ce corpus théophilien au moment de présenter la compilation théophilienne sur l'Apôtre, FLOR. LVGD. *ex Theoph. Al. in Apost.*

(127). Sur cette histoire, cf. G. FRITZ : *Pâques. Les controverses pascales. Contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*, sous la dir. d'A. VACANT/E. MANGENOT, cont. par É. AMANN, Paris, 1932.

Sous⁽¹²⁸⁾ le règne de l'empereur Commode, l'Église croissait paisiblement. (*La noblesse romaine en particulier se convertissait. Commode voyait cela d'un mauvais œil et des persécutions s'ensuivirent, dont fit les frais en premier lieu Apollonius, martyr, dont Eusèbe brosse le portrait et résume le procès inique.*) À Rome, Victor succéda à Éleuthère ; à Alexandrie, Démétrius à Julien ; Sérapion devint patriarche d'Antioche ; Théophile présidait l'Église à Césarée de Palestine, Narcisse à Jérusalem, Bacchylle à Corinthe et Polycrate à Éphèse ; et ce ne sont que quelques-uns des saints hommes de ce temps-là. Sous leur pontificat, une grave question fut soulevée dans les provinces d'Asie : elles avaient accoutumé de célébrer toutes les Pâques, juive ou chrétienne, le même jour, c'est-à-dire le quatorzième jour de la lune, sans considération du jour de la semaine. Ce n'était pas conforme à ce qui se pratiquait dans tout le reste de l'Église. On convoqua donc force réunions et conciles, et il fut arrêté et édicté qu'on ne pouvait rompre le jeûne et célébrer Pâques qu'un dimanche, jour de la Résurrection. Eusèbe possède encore à ce jour, à Césarée, le décret de Théophile de Césarée et Narcisse de Jérusalem, et celui du concile de Rome présidé par Victor, et celui de Palmas du Pont. Il y eut aussi une assemblée en Gaule sous la direction d'Irénée, et en Achaïe sous celle de Bacchylle de Corinthe ; et tous ont édicté la même chose. (*Mais les Églises d'Asie préféraient s'en tenir aux coutumes de leurs anciens, et leur primat Polycrate en fit des remontrances à Victor de Rome dans une lettre qu'Eusèbe cite. Il s'y réclame de l'usage des Apôtres Philippe et Jean, de Polycarpe de Smyrne, etc. : tous ont célébré la Pâque le quatorzième jour de la lune. Il s'en tiendra donc, pour sa part, à l'usage évangélique et apostolique, car il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; et nombreux autour de lui sont ceux qui en demeurent d'accord. À quoi Victor de Rome répondit que toute l'Asie avait basculé dans l'hérésie, et il voulut prononcer une excommunication générale. Mais cette attitude causa un tollé et on lui adressa des protestations ; Eusèbe en possède certaines, et elles sont acerbes.*) Irénée en particulier, avec les Églises qu'il présidait, en écrivit une : il y confirme qu'il faut célébrer Pâques un dimanche, (*mais reproche à Victor de Rome d'avoir rejeté à tort tant d'Églises qui suivaient une tradition ancienne.*)

(128). Je paraphrase ici RVFIN. *hist.* 5,21–25 (EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Eusebius Werke. Zweiter Band, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus. Erster Teil : Die Bücher I bis V*, éd. par Eduard SCHWARTZ/Theodor MOMMSEN [Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte 9,1], Leipzig 1903 [désormais GCS 9,1], p. 485–489) ; les (*passages ainsi signalés*) sont ceux que Florus n'a pas retenus.

Les Douze compilations

Eusèbe cite alors un passage où Irénée souligne que la question ne recouvre pas seulement des questions de date, et que malgré ces traditions divergentes la paix et l'harmonie ont toujours prévalu. Dans un second extrait, Irénée exhorte Victor à agir comme ses prédécesseurs, c'est-à-dire suivre son propre usage sans reprocher le leur aux Asiatiques ; et rappelle qu'une discussion similaire s'était engagée entre Anicet et Polycarpe, lors d'un séjour de ce dernier à Rome : les deux hommes n'avaient pu tomber d'accord, et n'en avaient pas moins vécu en bonne entente. En cela, conclut Eusèbe, Irénée fut vraiment irénique.) Quant au concile de Palestine présidé par Narcisse de Jérusalem et Théophile de Césarée, il envoya une lettre encyclique récapitulant toute sa tradition apostolique et qui se terminait par une injonction, qu'Eusèbe cite, à diffuser largement cette lettre, avec avis qu'Alexandrie est du même avis, et qu'on s'est mis d'accord pour fêter Pâques le même jour. *(Et voilà ce qu'Eusèbe a pu tirer, sur cette question, des documents qu'il conserve.)*

Les morceaux retenus par Florus résument bien les termes de la question dite « quatordecimane » — la Pâque du Christ doit-elle être fêtée le jour de la Pâque ou bien le jour hebdomadaire de la Résurrection du Christ ? — ainsi que les raisons pour lesquelles elle s'est posée. En même temps, Florus escamote complètement l'argumentation des Églises d'Asie, et la chaleur de la querelle redoublée après les conciles locaux. Tout l'épisode de l'excommunication par Rome est passé sous silence et, dans la contraction de Florus, ce qu'il garde de la lettre où Irénée morigène le pontife romain passe naturellement pour un passage de la lettre synodale des Églises gauloises, c'est-à-dire pour un autre document, antérieur, d'après la chronologie du récit d'Eusèbe.

Cette façon de procéder qui, il faut bien le reconnaître, fait peu scrupule de l'historicité, permet à Florus de souligner le rôle actif de l'évêque de Lyon dans l'établissement du consensus catholique sur la question du dimanche de Pâques, à la fin du II^e siècle, tout en évitant la difficulté que représenterait une dissension avec l'évêque de Rome. Pourtant le détail de cet épisode, et les morceaux qu'Eusèbe tire de la lettre d'Irénée, ne pouvaient évidemment qu'intéresser un pilier de l'Église de Lyon comme Florus. Mais le propos de la collection *De pascha* n'est pas d'établir les titres d'ancienneté de l'Église de Lyon, et Florus, sans se laisser distraire, n'a gardé du récit d'Eusèbe que ce qui est directement utile à son propos présent : l'existence d'une question sur la date de Pâques, ses termes, et le fait qu'elle a été tranchée.

Aux sources du comput La pièce qui suit est également découpée dans l'Eusèbe de Rufin, et y opère la même sélection entre informations utiles au projet ou non. Florus garde d'abord la succession des empereurs d'Aurélien à Dioclétien et l'avènement de Félix comme évêque de Rome (passage/,8,a), mais il écarte le récit des débuts et de l'expansion du manichéisme, ainsi que la succession des évêques de Rome de Félix à Marcellin, et de ceux d'Antioche jusqu'à Dorothee qu'Eusèbe a connu personnellement. Il retient alors le portrait de l'évêque Eusèbe de Laodicée, érudit alexandrin qu'on avait appelé en renfort dans la crise ouverte par la déposition de Paul de Samosate ; et celui de son successeur Anatole, Alexandrin lui aussi et maître de philosophie (8,b) — mais il écarte le récit des négociations que ce dernier avait entreprises auparavant, à Alexandrie, lors du siège du quartier du Bruchium soulevé contre l'occupant romain. Vient alors le passage qui intéresse véritablement Florus (8,c) : après avoir redit qu'Anatole d'Alexandrie succéda donc à un autre Alexandrin sur la cathédre de Laodicée, Eusèbe de Césarée précise qu'il connaît de lui de nombreux ouvrages admirables puis, pour donner un exemple de son génie, il cite littéralement un court passage sur la date de la lune pascale. Florus clôt sa propre pièce précisément à la fin de cette citation.

Ce fragment de quelques lignes constitue tout ce qui reste du *Περὶ τοῦ πάσχα* d'Anatole (CPG 1620), mais il a été d'une importance capitale dans l'histoire du comput. Discutant de la date de la lune pascale par rapport à l'équinoxe de printemps, il articule l'enseignement des computistes juifs, le calendrier égyptien en usage à Alexandrie, et le calendrier romain. Malgré ses difficultés réelles, le passage est à la racine de toute l'arithmétique computistique chrétienne⁽¹²⁹⁾.

Les deux premiers passages d'Eusèbe/Rufin que Florus retient n'évoquent pas du tout la question pascale : ils n'ont pour but que de déclarer la date et l'origine du fragment d'Anatole. On situe Anatole par rapport aux empereurs et aux pontifes romains, et on le replace dans son contexte intellectuel : il est ce que la science alexandrine a produit de meilleur. Ce second emprunt à l'*Histoire ecclésiastique* consiste donc moins en une notice historique, comme la précédente, qu'en une recherche documentaire sur les pièces fondamentales du comput, incluant leur source, leur genèse et leur autorité.

(129). La règle pascale d'Anatole de Laodicée « est encore en usage maintenant, au moins dans ses grandes lignes. » (FRITZ : *Pâques. Les controverses pascales*, col. 1954). Cf. Venance GRUMEL : « La date de l'équinoxe vernal dans le canon pascal d'Anatole de Laodicée », in : *Mélanges Eugène Tisserant*, t. 2 (Studi e Testi 232), Città del Vaticano 1964, p. 217-240 ; Alden Adams MOSSHAMMER : *The Easter computus and the origins of the Christian era*, Oxford, New York et Auckland 2008.

Comput romain ou alexandrin ? Si la première notice historique nous ramène au II^e siècle et la seconde au III^e, les quatre documents suivants (n^{os} 9–12) se rapportent tous à une même discussion du milieu du V^e siècle, concernant les dates de Pâques pour les années 444 et 455. Ces années-là, s'appuyant sur ses propres cycles pascals et traditions, Rome plaçait Pâques à des dates qui différaient de celles d'Alexandrie. Après discussion, et malgré qu'il en eût, le pontife romain Léon le Grand avait, les deux fois, cédé devant l'autorité d'Alexandrie, qui s'appuyait sur les principes et calculs d'Anatole de Laodicée et Théophile d'Alexandrie.

En 444, dans des lettres perdues, Léon avait soumis le problème à Cyrille d'Alexandrie et à Paschasius de Lilybée. Florus donne d'abord une lettre attribuée à Cyrille d'Alexandrie, dont seul le début est authentique⁽¹³⁰⁾, mais qui pouvait passer pour la réponse perdue de Cyrille, puisque la date du 9 des calendes de mai, qu'elle indique pour la Pâques de cette année-là, correspond effectivement à la date attendue pour l'année 444 dans le calcul alexandrin. Vient ensuite la principale source dont nous disposons sur cet épisode, la réponse de Paschasius, qui appuyait le calcul alexandrin.

Entre ces deux textes, Florus insère un document dont on reparlera, la lettre de Proterius d'Alexandrie à Léon le Grand, qui répondait à une nouvelle consultation, cette fois pour l'année 455. Le dossier se conclut par une lettre de Léon le Grand aux évêques des Gaules et des Espagnes, dans laquelle il tranche en faveur du comput alexandrin, c'est-à-dire contre le romain, pour Pâques 455.

Étrange choix que d'avoir ainsi alterné les deux documents sur l'année 444 et les deux documents sur l'année 455, quand on les aurait plutôt attendus dans l'ordre où ils viennent d'être décrits : Cyrille – Paschasius ; Proterius – Léon le Grand. En regroupant d'abord les deux documents de pontifes alexandrins, Florus entend peut-être souligner l'autorité d'Alexandrie en matière computistique. Paschasius illustrerait la réception et l'autorité du calcul alexandrin en Orient, tandis que la lettre de Léon le Grand marquerait son triomphe final sur la tradition occidentale.

Adoption du comput dionysiaque Les deux lettres suivantes retracent la constitution et la canonisation du cycle pascal de Denys le Petit, continuation de la table de Cyrille d'Alexandrie, qui prolongeait celle de son oncle et prédécesseur Théophile, elle-même élaborée d'après les travaux d'Anatole de Laodicée. Mais là aussi, Florus

(130). Mais elle est adressée au concile de Carthage de 419, et concerne l'envoi d'un exemplaire correct des actes du concile de Nicée.

inverse l'ordre qui nous paraîtrait historiquement le meilleur. La lettre à Pétronius, qui accompagnait le cycle pascal proprement dit et date de 525, est placée en second : elle n'intervient qu'après la lettre à Boniface où Denys recommande à l'Église de Rome de s'en tenir désormais aux calculs alexandrins, et qui fixe selon ses principes la prochaine Pâques, celle de 526. L'ordre adopté par Florus permet de faire d'abord entrer l'usage alexandrin à Rome, dans la continuité des deux documents précédents. De la sorte, le travail de Denys pour perpétuer le comput alexandrin se fait non seulement au service de l'Église d'Orient, mais aussi de l'Église de Rome, puisqu'elle en a déjà adopté le principe — c'est-à-dire qu'il œuvre pour une Église enfin accordée sur la manière de calculer la date de Pâques.

FLOR. LVGD.
pasch. 14

FLOR. LVGD.
pasch. 13

Ainsi, les n^{os} 7–14 font comme une « histoire par les textes » de la mise au point du comput pascal entre Églises d'Orient et d'Occident, entre la fin du II^e et le début du VI^e siècle — mais une histoire téléologique, qui fait l'impasse sur le détail et les arguments des modèles concurrents, pour ne retracer réellement que l'expansion et le triomphe final du comput alexandrin fondé sur les principes d'Anatole de Laodicée.

Notice sur la controverse des îles britanniques Cette histoire devait néanmoins connaître un dernier soubresaut, avec la controverse soulevée au VII^e siècle au sujet du comput en usage dans les Églises celtiques. Fortes d'une tradition ancienne et de la robuste science computistique irlandaise, elles ignoraient le cycle pascal « alexandrin » de Denys le Petit, et s'en tenaient aux règles de calcul qui avaient été celles de Rome à une date très reculée — tout en croyant elles-mêmes que c'étaient celles d'Anatole de Laodicée. Mais une fois encore, Florus laisse de côté les causes et les phases d'un conflit complexe : les deux pièces qu'il y consacre montrent seulement de quelle manière le comput alexandrin l'a, finalement, emporté aussi sur les Celtes.

Florus puise d'abord une notice dans l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable, de manière à former un récit du « concile de Whitby ». Il abrège la présentation des circonstances de manière à citer seulement les principaux participants de la réunion, et seulement le problème pascal⁽¹³¹⁾ (mais Bède lui-même aborde à peine les autres problèmes). Puis il cite *in extenso* l'échange des arguments entre tenants des

FLOR. LVGD.
pasch. 15

(131). BEDA *hišt. eccl.* 3,25,4 dans BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT/Philippe ROBIN, 3 t., t. 2 (Sources Chrétiennes 490), Paris 2005 (désormais SC 490) : « mota... pascha », p. 148,4,1 ; « venerunt... Romanus », p. 148,4,5–8.

deux traditions, jusqu'à l'arbitrage royal qui conclut la réunion⁽¹³²⁾. La dernière phrase avant la rubrique suivante, qui précise que l'événement eut lieu en l'an 669, est un ajout au texte de Bède, certainement de Florus lui-même (« Facta... DC^oLX^oVIII^o. »).

Cette fois, Florus n'évite pas de citer les termes de la discussion et les arguments de ceux qui ne se conformaient pas à l'usage romain. Il faut dire que la discussion, et surtout la solution trouvée par le roi, ne portait pas sur la qualité respective des deux méthodes de calcul, mais finissait par se réduire à une question de hiérarchie dans la tradition et l'autorité. Le fait d'avoir suivi jusqu'à présent l'usage de Jean, le disciple bien-aimé, n'était pas mauvais en soi ; mais puisqu'on savait maintenant que Pierre avait adopté un autre usage, et puisqu'on reconnaissait que le Christ avait fait Pierre dépositaire d'une autorité supérieure à Jean, il convenait de renoncer désormais à l'usage de Jean pour adopter celui de Pierre. L'arbitrage royal tranchait la question en Northumbrie. La lettre de Ceolfrid de Wearmouth-Jarrow au roi des Pictes Naitan, que Florus tire ensuite *in extenso* de Bède, rassemble les arguments qui établissent la supériorité du cycle pascal de Denys le Petit, contre ce qui apparaît comme la dernière poche de résistance.

FLOR. LVGD.
pasch. 16

Caractère général Au terme de cette première partie dogmatique et historique, le lecteur a donc appris tout le processus par lequel le comput pascal, à la faveur des controverses et des consensus, s'est constitué à Alexandrie sur la base des travaux d'Anatole de Laodicée, et s'est étendu à Rome, pour gagner jusqu'aux Églises des confins occidentaux. Dès lors, la question « théorique » est close : armé désormais de la haute conscience qu'il calcule en union avec toute l'Église passée et présente, le lecteur n'a plus qu'à passer aux travaux pratiques. Toute la seconde partie du manuscrit est consacrée à l'appareillage technique du computiste : explications du vocabulaire technique, méthodes pour déterminer les différents éléments du calcul calendaire, tables de calcul, tableaux de correspondance, listes de dates.

Avec cette collection, Florus a donc voulu former un manuel, sorte de *compendium* ou de *vade-mecum* très complet, sur la question de la date de Pâques. Il a rassemblé, en un volume somme toute restreint et suivant un plan pédagogique très concerté, tout ce qu'il faut savoir sur la question : non seulement les instruments nécessaires au calcul

(132). BEDA *hist. eccl.* 3,25,11: « primusque... festinabant », p. 152,5,1-160,11,15. Une omission de quelques mots (« nec licitum, fidelibus uel circumcidi uel hostias Deo uictimarum », p. 152,6,18-19) est certainement involontaire et due à un accident dans la tradition textuelle plutôt qu'à un choix de Florus.

proprement dit, mais encore une histoire du problème et de sa solution. On s'explique ainsi pourquoi Mannon a jugé utile de prendre une copie personnelle de la collection, puis de l'offrir à l'abbaye de Saint-Oyen ; et l'on comprend pourquoi Albert Siegmund, sans connaître la genèse du recueil ni son intention mais seulement des descriptions catalographiques, avait été frappé par son originalité⁽¹³³⁾.

*

**

Célestin Charlier avait présumé la paternité florienne de cette collection à cause de particularités de la copie de Mannon, et parce qu'« on y retrouve entre autres, dans un texte identique, les trois lettres paschales de Théophile d'Alexandrie, d'après la traduction de saint Jérôme (*Epist.* 96, 98 et 100), qui ont fourni toute la matière des extraits de Théophile dans la compilation des *Douze Pères*.⁽¹³⁴⁾ » C'est ce jugement, sans doute, qui a poussé les éditeurs des Douze à désigner le manuscrit MONTPELLIER H. 157 comme une de leurs sources⁽¹³⁵⁾, tout en précisant ailleurs que « ce manuscrit est sans doute la copie du manuscrit dont Florus a utilisé le texte pour rédiger sa compilation. (...) Il n'y a pas de signes de Florus ni de traces de sa main.⁽¹³⁶⁾ ».

Si l'absence de ces marques exclut que le manuscrit de Mannon lui-même soit la source de l'*ex Theoph. Al. in Apost.*, l'exemple de la collection *De fide* incite effectivement à penser que Florus aurait utilisé, ici aussi, le modèle de Mannon, l'original de la collection *De pascha*, que je désigne par le sigle II. Mais ce parallélisme ne fait peut-être que s'imposer à nos esprits, à cause du rapprochement qu'imposerait, parmi les manuscrits conservés, entre les deux seuls manuscrits de Mannon qui copient des collections identifiées de Florus, un simple effet de source.

À propos de certains textes rassemblés dans FLOR. LVGD. *fid.* puis exploités dans l'une ou l'autre des Douze, nous nous demandions si Florus avait utilisé sa propre collection ou était plutôt retourné aux modèles de cette dernière. La réponse que nous avons donnée alors ne présume en aucune façon, en réalité, de la réponse qu'on doit donner à cette même question s'agissant de FLOR. LVGD. *pasch.*. Le cas peut avoir été très différent, à l'époque où Florus avait « ses » livres dans « sa » bibliothèque, entre les

(133). « jedenfalls ist der Codex ein eigenartig zusammengesetzter, vielleicht aus angels. Tradition herzuleiten » SIEGMUND : *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum zwölften Jahrhundert*, p. 65, n. 2 de la p. 64.

(134). CHARLIER : *Une œuvre inconnue...* P. 94 n. 32.

(135). CCCM 193, p. XXXV n. 58.

(136). CCCM 193B, p. XVI.

deux collections ; et l'étude des sources de cette collection *De pascha* méconnue peut nous mener, comme dans le cas d'AMBR. *fid.*, à reconsidérer le nombre des exemplaires que Florus pouvait posséder d'un même texte, et les préférences qu'il pouvait avoir pour tel ou tel de ces exemplaires.

Genèse de la collection

On ne connaît jusqu'à présent aucun des manuscrits auxquels Florus a puisé pour constituer la première partie de FLOR. LVGD. *pasch.* En revanche le codex ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, *lat.* 8680, alternant lui-même des définitions du lexique computationnel, des textes de métrologie, des méthodes de calcul expliquées, des tables, instruments, listes et calendriers, était une source naturelle et évidente pour la partie pratique de sa collection. Aussi est-ce dans ce codex, témoin privilégié de la vie intellectuelle de la cathédrale de Lyon dans la première moitié du IX^e siècle, qu'Anne-Marie Turcan-Verkerk a pu identifier les préparations, de la main de Florus, d'un certain nombre de pièces de cette seconde partie.

Suivant la méthode dont Charlier avait donné l'exemple pour la collection *De fide*, elle démontre la paternité florienne de la collection FLOR. LVGD. *pasch.* grâce aux dispositifs d'extraction de texte disséminés dans ROMA, B. Vallicell., E. 26:

[Florus] propose en marge une numérotation nouvelle des chapitres (« potence » suivie d'un chiffre romain et d'un point), et indique les coupures à faire selon son système bien connu, « balisant » parfois le début et la fin des extraits les plus larges par un *K* et un *F* et une simple « potence », utilisant dans le cas de coupures en cours de chapitre les « potences » avec deux points pour éviter toute ambiguïté sur la succession des textes. Florus prépare les textes comme à l'accoutumée, corrigeant soigneusement la ponctuation, ajoutant quelques mots, etc. Mannon, dans le ms. *Montpellier*, *BISM*, 157, suit exactement toutes ces indications ; son respect de la ponctuation ajoutée par Florus est particulièrement frappant (...)⁽¹³⁷⁾

Je ne reprendrai pas ici le détail d'une démonstration minutieuse : les paragraphes ainsi préparés correspondent très exactement à FLOR. LVGD. *pasch.* 17,1-17 et *pasch.* 19 (qui n'avait pas de titre et auquel Florus a donné de sa main, dans l'E. 26, celui que lui donne aussi la copie de Mannon) ; Anne-Marie Turcan-Verkerk suppose que Florus a trouvé *pasch.* 18 dans les feuillets aujourd'hui perdus du même codex.

(137). TURCAN-VERKERK : *Florus et le ms. Roma...* P. 310.

D'autres pièces n'avaient pas besoin de pareils préparatifs, car il ne s'agissait que de les transcrire tels quels :

Les textes et tableaux des f. 81–90v de *Vallicelliana* E 26 se retrouvent, avec le même taux d'occupation des feuillets, la même répartition des blancs, la même mise en page, aux f. 109v–118v de *Montpellier BISM* 157.⁽¹³⁸⁾

Ce sont les pièces 26–29 de la collection. Le grand *cyclus paschalis* (*pasch.* 25) se trouve également dans ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 10r–37v ; et les tables de multiplication (*pasch.* 23) y figuraient déjà, elles aussi, f. 41r–43r : Florus s'est contenté de rajouter une table de onze et de replacer, entre celles de douze et de dix-neuf, la table de quinze que l'E. 26 s'était vu ajouter manifestement dans un second temps⁽¹³⁹⁾. La matière de *pasch.* 24 se retrouve aussi dans l'E. 26, même si Florus a pu ensuite changer de recension pour ces mêmes textes.

En un mot, ROMA, B. Vallicell., E. 26 est donc la source directe et, sinon exclusive, du moins largement majoritaire, de toute la seconde moitié de la collection *De pascha* copiée par Mannon dans MONTPELLIER H. 157.

Comme dans le cas de la collection *De fide*, on peut supposer que ce codex de Mannon n'est pas l'original de FLOR. LVGD. *pasch.*, mais plutôt une copie qu'il avait prise sur l'original, peut-être à l'intention, déjà, de Saint-Oyen. La datation interne des textes de Mannon place son travail en 848, ce qui fournit un *terminus ante quem* à l'ouvrage de Florus. Mais cette question doit être envisagée à la lumière d'une plus large analyse du contexte génétique de la collection.

ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, *lat.* 8680

L'histoire de ce codex est particulièrement emblématique de celle de la bibliothèque carolingienne du chapitre. D'après la datation interne des textes calendaires qu'il contient, il fut copié certainement en 814 : année charnière pour l'Église de Lyon puisque c'est celle où, après la mort de Charlemagne, Leidrat voulut se retirer au profit de son chorévêque Agobard. Les mains des copistes et l'utilisation de l'encre bleue, rare et caractéristique, attestent qu'il fut produit à Lyon même⁽¹⁴⁰⁾.

(138). TURCAN-VERKERK : *Florus et le ms. Roma...* P. 313.

(139). Cf. *infra*.

(140). *KFH* III, n° 5361, p. 281.

Les Douze compilations

Il y fut alors, plusieurs décennies durant, l'instrument de référence pour tout ce qui regardait le comput et le calendrier, comme en attestent les traces laissées, nous allons le voir tout de suite, par un certain nombre de lecteurs. Mais après quelques temps d'usage les lecteurs disparaissent, et notre manuscrit semble s'endormir.

Il ne fut tiré de son sommeil que sept siècles plus tard, lors du sac du quartier cathédral au printemps 1562. Une note de l'époque, portée au f. 1r de l'E. 26, raconte les circonstances de son salut :

Ex Bibliotheca Lugdunensi / ab hereticis combusta / exemptus ab heretico codex /
venditusque / emptus est a Joanne a Bosco / Celestino.

Mais cependant que l'essentiel du codex empruntait la route qui devait le mener à Rome, un fragment distraint (un quaternion et un bifeuillet) prenait de son côté le chemin de Paris. Les voies qu'il a empruntées ne sont pas établies, mais ce n'est pas le seul vestige de la bibliothèque lyonnaise qui soit arrivé assez tôt à Paris. Un siècle après la catastrophe, Baluze en particulier en récupéra une remarquable série : ses recueils aujourd'hui cotés PARIS, BNF, *lat.* 152 et PARIS, BNF, *Baluze* 270 conservent, à eux seuls et pour ne parler que des manuscrits carolingiens et antérieurs, douze fragments provenant à coup sûr de Lyon.

Un livre d'usage Que ce codex ait été, à la cathédrale de Lyon, dans la première moitié du IX^e siècle, l'usuel de référence pour toutes les questions de comput et de calendrier, on en a de multiples indices. Florus lui-même y est revenu à au moins trois reprises ; mais surtout, il n'a pas été le seul Lyonnais ni le seul érudit à se pencher sur le codex.

Un certain nombre d'interventions, de mains carolingiennes mais postérieures à la copie du manuscrit, ont pour but de l'enrichir d'informations nouvelles touchant la mesure du temps sous toutes ses formes. Le calendrier/sanctoral des f. 3r-8v porte des entrées d'au moins trois mains principales (dont celle du copiste), auxquelles il faut ajouter quelques contributeurs plus ponctuels. À de nombreuses reprises, les nouveaux contributeurs ont été contraints de contourner les entrées précédentes, ou d'écrire en lignes ascendantes, ce qui fait bien apparaître la stratification des additions⁽¹⁴¹⁾.

D'autres opérations d'enrichissement sont visibles de loin en loin dans le manuscrit, y compris pour des instruments de travail beaucoup plus simples. Par exemple aux

(141). Dans le cadre de son étude sur la circulation des collections hagiographiques hispaniques, Fernand Peloux donnera une analyse de ce calendrier dans son rapport avec les martyrologes de Florus.

f. 41r-43r, ROMA, B. Vallicell., E. 26 livre les tables de multiplication utiles au calcul calendaire. Elles utilisent l'encre bleue typique de Lyon pour noter le multiplicande, d'abord en toutes lettres, puis par son initiale ; l'encre ordinaire donne le multiplicateur et le résultat. Ainsi, par exemple, se présentent les premières lignes de la table de quatre :

PARS QUARTA.
QUATER· I· IIII·
 Q· II· VIII·
 Q· III· XII·
 Q· IIII· XVI·
 (...)

Le manuscrit contenait initialement les tables de quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, douze, dix-neuf, vingt-huit, cinquante-neuf, soixante et trente. Cette série se terminait sur un petit tableau détaillant la valeur numérique des lettres grecques, utilisant toujours la même encre bleue : c'est dans un second temps qu'on a rajouté, sous ce tableau, la table de multiplication par quinze, et en utilisant de l'encre rouge au lieu de bleue. On a vu que Florus l'a également jugée utile, et retenue dans sa propre collection.

Mais l'exemple le plus notablement remarquable de ces interventions de plusieurs Lyonnais est constitué par les annotations du *cyclus paschalis* du codex, dont une partie est bien connue voire très discutée.

Retour sur les *Annales Lugdunenses* En cherchant l'adéquation entre les cycles lunaire et solaire, l'astronomie calendaire distinguait des cycles de dix-neuf années (dits « cycles décemnovaux »), correspondant au temps nécessaire pour qu'une pleine lune tombe de nouveau à la même date — par exemple au 1^{er} janvier. Il faut vingt-huit cycles décemnovaux, soit cinq cent trente-deux années, pour que le phénomène tombe aussi le même jour de la semaine — par exemple un lundi 1^{er} janvier. Ce grand cycle de vingt-huit fois dix-neuf années est appelé *annus magnus*; et l'on appelle *cyclus paschalis* le tableau où, cycle après cycle, la date de Pâques est indiquée pour chaque année.

L'E. 26 livre deux de ces « années majeures »⁽¹⁴²⁾: de l'an [0] (année non numérotée avant l'an 1) à l'an 531, et de 532 à 1063. Année majeure en cours au moment de la

(142). Je préfère cette traduction moins littérale, l'expression « grande année » étant plus susceptible de prêter à confusion.

confection du manuscrit, la seconde listait *ipso facto* les années que vivaient Florus et ses contemporains. C'est ce qui a poussé plusieurs d'entre eux à y reconnaître et à y projeter les faits marquants de leur existence. Leurs annotations constituent ce qu'on a appelé, assez pompeusement, les *Annales Lugdunenses*. Elles ont été remarquées et partiellement éditées par Mabillon ; puis rééditées par Pertz, à peu près complètes cette fois. Au XI^e siècle, les longues notes portées aux années 840–841, les plus annalistiques, avaient été intégrées à la chronique de Saint-Bénigne de Dijon, ce qui suppose une transmission d'informations depuis la cathédrale de Lyon même.

En les éditant partiellement, Mabillon estima que ces notes « devaient indubitablement se comprendre d'Agobard »⁽¹⁴³⁾. La phrase fut interprétée dans le sens d'une paternité agobardienne, qui a été très discutée : en 1730–1740 déjà la question opposait Colonia, pour qui elles devaient être plutôt de Florus⁽¹⁴⁴⁾, et Rivet qui en tenait pour Agobard⁽¹⁴⁵⁾. Aujourd'hui, l'attribution des notes autobiographiques à Florus peut être définitivement rejetée, leur auteur ayant été élevé dans une école calligraphique toute différente de celle de Florus. Quant à l'attribution à Agobard, rien ne permet de la démontrer. Au demeurant, les annotateurs sont en réalité plus nombreux que cela n'a été dit :

Main A *Une seule note autobiographique*

DCCLXVIII· Hoc anno natu[s sum]⁽¹⁴⁶⁾

Main B *Trois notes autobiographiques*

DCCLXXXII· Hoc anno [anno *add. sup. lin.*] ab Hispaniis in Galliam Narbonensem ueni.

DCCXCII· Hoc anno [Lug]dunum a go[...] primum.⁽¹⁴⁷⁾

DCCCIII· Benedictionem indignus suscepi.

(143). « de Agobardo indubie interpretanda » (Jean MABILLON/Michel GERMAIN : *Iter italicum litterarium. Annis MDCLXXXV & MDCLXXXVI, Luteciae Parisiorum 1687*, p. 68).

(144). Dominique de COLONIA : *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrez et profanes, distribuez par siècles. Seconde et dernière partie, qui commence à l'année 600, & finit à l'année 1730, À Lyon 1730*, p. 136.

(145). Antoine RIVET DE LA GRANGE : « Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon », in : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, éd. par **idem**datÀ Paris 1740, p. 213–240, ici p. 213.

(146). Mabillon a erronément imprimé pour cette note l'année DCCLXXVIII. La position de la dernière lettre à l'extrême bord du feuillet, et les habitudes calligraphiques lyonnaises, rendent impossible d'exclure tout à fait l'hypothèse qu'il s'agirait non d'un *u* mais d'un *a*.

(147). Mabillon lit : « à Gothis primum... » et Pertz, « Agobardus primum. » Outre qu'elle ne fait pas sens, la leçon de Pertz convient très mal au petit espace disponible. La proposition de Mabillon est beaucoup plus économique de ce point de vue. Mabillon estimait que la phrase n'était pas complète, mais le manuscrit ne laisse pas supposer que quoi que ce soit ait jamais suivi le mot « primum ». Mais

- Main C *Une note annalistique*
 DCCCXVI· Ist^(e) catedr^(a) potit[ur] m[en]se oc^(t)auo.⁽¹⁴⁸⁾
- Main D *Une note annalistique*
 DCCCXL· / DCCCXLI· Eclipsis solis accidit in diebus laetaniarum ·III· Ns.
 Mai. IIII Fr. circa horam diei octauam, et permansit fere hora dimidia. Adeo obscura, ut st^(e)lle in caelo clarissime apparerent. Hoc anno sancte memoriae Agobardus Lugdunensis episcopus obiit ·VIII· Id. Iun. Ludouichus quoque imperator defunctus est ·XII· K. Iul. Et memorabile atque insigne opus quod forum uetus uocabatur, Lugduni [Lugduni *add. in marg.*] corrui, ipso die intrantis autumnii. Quod steterat a tempore Traiani imperatoris, per annos fere DCC^{tos}. Amolo praefati episcopi diaconus ordinatus episcopus Ludduni ·XVII· Kl. Febr.⁽¹⁴⁹⁾
- Main E = Florus : *continuation de D*
 DCCCXLI· (cont.) Et lacrimabile bellum inter filios imperatoris Hludouici haud procul ab urbe Autisiodorensium, in quo Christianus utroque populus mutua se cede prostrait, VII^o Kl. Iul.
- Main F *Continuation de D–E*
 DCCCXLI· (cont.) Cuius etiam anni principio nocturnis horis lux ingens a parte aquilonis emissa et longe lateque diffusa, ferali portento noctem paene in diem uertisse uisa est.
- Main G *Une petite quinzaine de lignes érasées dont la main n'est pas identifiable (était-ce aussi F?)*

Ainsi, la personne qui est née en 769 (A) ne peut même pas être confondue avec l'émigré d'Espagne (B), comme on l'a toujours pensé. La main du premier n'a rien

la phrase peut être elliptique si elle reprend la structure de la notre précédente : « Cette année-ci je vins d'Espagne en Gaule Narbonaise... Et cette année-là de chez les Goths à Lyon pour la première fois. »

(148). Cette note est la moins lisible de toutes. Mabillon proposait « Iste cathedra potitur anno octavo », avec un lapsus pour « mense ». Pertz lisait « Isto anno cathedra potitur mense octavo », en conjecturant un « anno » qui manque absolument sur le manuscrit. Cette conjecture lui était inspirée par l'idée fautive qu'Agobard était l'auteur de toutes ces notes : son « isto anno » imite le « hoc anno » des précédentes notes. En réalité la main a changé, et la perspective aussi : ce n'est plus de note autobiographique qu'il s'agit ici — on voit mal Agobard exprimant en pareils termes sa prise de la cathèdre de Lyon — mais déjà d'une entrée annalistique. Le sujet n'est donc plus à la première personne, mais à la troisième : « iste ».

(149). Mabillon n'a édité qu'à partir de « Hoc anno... » On n'a pas encore remarqué que le mot « Lugduni » a été ajouté après coup, par la même main, mais dans la marge à gauche de « corrui », comme en prévision du cas où le manuscrit devrait quitter Lyon.

des traits wisigothiques qui caractérisent la main du second ; l'inclinaison même des lettres n'est pas la même. Cet *Hispanus* venu en Narbonaise en 782, à Lyon en 792, et qui a reçu les ordres sacrés en 804, n'avait donc pas nécessairement l'âge qu'on lui a prêté en l'identifiant avec l'annotateur A. Peut-être l'un des deux se trouve-t-il être Agobard ; mais pour le montrer, il faudra identifier d'autres traces de la main de ce dernier, car les éléments de biographie fournis par les notes de l'E. 26 ne suffisent pas à affirmer qu'elles correspondraient à Agobard plutôt qu'à n'importe quel autre Lyonnais du tournant du IX^e siècle. Et par conséquent, on ne saurait faire fonds sur ces notes pour affirmer qu'Agobard serait né en 769, ni qu'il aurait été originaire d'Espagne.

Enfin d'après les mains et l'arrangement des notes sur la page, le premier annotateur de 840–841 et le dernier annotateur de 841 ne sont pas la même personne, et aucun des deux ne se confond avec Florus. En réalité, la main D avait d'abord rédigé d'une traite toute la notice récapitulant les événements marquant des neuf derniers mois, depuis l'éclipse du 5 mai 840⁽¹⁵⁰⁾ jusqu'à l'ordination d'Amolon le 16 janvier 841. La contribution de Florus, à l'été 841, a consisté non seulement à rajouter la bataille de Fontenoy-en-Puisaye, mais aussi à couper la note de D d'un long trait ondulé, de manière à bien distinguer les deux années, ainsi qu'à ajouter des signes de renvoi : à « Eclipsis » vers l'année DCCCXL, et à « Amolo » vers l'année DCCCXLI.

Les notes sur la première année majeure Mais le *cyclus paschalis* de B. Vallicell., E. 26 se rattache à la collection FLOR. LVGD. *pasch.* par d'autres annotations qui n'ont, je crois, pas été signalées. Elles ont été portées non sur l'année majeure en cours (532–1063), mais sur la précédente ; et par deux mains, dont aucune n'est celle de Florus. De ces deux mains, une seule est à proprement parler l'auteur des notes : l'autre n'a fait que les reproduire.

En effet les deux années majeures ne se présentaient pas, initialement, tout à fait de la même façon. La seconde présenta d'emblée neuf colonnes, comme on peut le voir dans le TAB. 27 page ci-contre (données transposées dans le TAB. 28 page 198), qui transcrit le cycle décemnoval pour les années 836–854, c'est-à-dire précisément le cycle en marge duquel ont été portées les *Annales Lugdunenses* dans ROMA, B. Vallicell.,

(150). La base de données de la NASA montre que le maximum de l'éclipse passa au nord de Lyon, à mi-chemin de Villefranche-sur-Saône et Mâcon : l'éclipse totale fut visible sur une bande s'étendant, du nord au sud, de Dijon à Valence. Au niveau du quartier cathédral de Lyon, l'éclipse partielle commença à 11h25 et se termina à 13h58 ; l'éclipse totale dura de 12h40 à 12h45.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
SEPTIMUS DECIMUS CICLUS·								
	ANNI	IN	EPAC	CON	XIII †		$\overline{\text{DOM}}$	$\overline{\text{LŪ}}$
	$\overline{\text{DNĪ}}$	$\overline{\text{DIC}}$	TAE	$\overline{\text{CUR}}$	$\overline{\text{PASC}}$		$\overline{\text{PAS}}$	$\overline{\text{DOM}}$
B	dcccxxxvi·	xiiii·	nulle·	vi·	no ap·	iiii·	v id ap·	† xviii·
	dcccxxxvii·	xv·	xi·	vii·	viii· k ap·	i·	k ap·	xxi·
	dcccxxxviii·	i·	xxii·	i·	id ap·	vii·	xviii· k m·	xv·
	dcccxxxviiii·	ii·	iii·	ii·	iiii· no ap·	iiii·	viii· id ap·	xviii·
B	dcccxl·	iii·	xiiii·	iiii·	xi· k ap·	ii·	v· k ap·	xx·
	dcccxli·	iiii·	xxv·	v·	iiii· id ap·	i·	xv· k m·	xxi·
	dcccxlii·	v·	vi·	vi·	iii· k ap·	v·	iiii· no ap·	xvii·
	dcccxliiii·	vi·	xvii·	vii·	xiiii· k m·	iiii·	x· k m·	xviii·
B	dcccxliviii·	vii·	xxviii·	ii·	vii· id ap·	ii·	id ap·	xx·
	dcccxlvi·	viii·	viiii·	iii·	vi· k ap·	vi·	iiii· k ap·	xvi·
	dcccxlvi·	viiii·	xx·	iiii·	xvii· k m·	v·	xiiii· k m·	xvii·
	dcccxlvii·	x·	i·	v·	pr· no ap·	ii·	iiii· id ap·	xx·
B	dcccxlviiii·	xi·	xii·	vii·	viiii· k ap·	vii·	viii· k ap·	xv·
	dcccxlviiii·	xii·	xxiii·	i·	pr· id ap·	vi·	xviii· k m·	xvi·
	dccccli·	xiii·	iii·	ii·	k ap·	iii·	viii· id ap·	xviii·
	dccccli·	xiiii·	xv·	iii·	xii· k ap·	vii·	xi· k ap·	xv·
B	dccccli·	xv·	xxvi·	v·	v· id ap·	vii·	iiii· id ap·	xv·
	dccccli·	i·	vii·	vi·	iiii· k ap·	iiii·	iiii· no ap·	xviii·
	dccccli·	ii·	xviii·	vii·	xv· k m·	iii·	x· k m·	xviii·

Tab. 27: Dates de Pâques pour le dix-septième cycle décemnoval de la deuxième année majeure à partir de l'Incarnation (ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 32r)

Les Douze compilations

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
DIX-SEPTIÈME CYCLE DÉCEMNOVAL								
	<i>année</i>	<i>indiction</i>	<i>épaçte</i>	<i>1^{er} janvier</i>	<i>lune pascale</i>		<i>dimanche de Pâques</i>	
B	836	14	0	vendredi	5 avril	mercredi	9 avril	18 ^e
	837	15	11	samedi	25 mars	dimanche	1 ^{er} avril	21 ^e
	838	1	22	dimanche	13 avril	samedi	14 avril	15 ^e
	839	2	3	lundi	2 avril	mercredi	6 avril	18 ^e
B	840	3	14	mercredi	22 mars	lundi	28 mars	20 ^e
	841	4	25	jeudi	10 avril	dimanche	17 avril	21 ^e
	842	5	6	vendredi	30 mars	jeudi	2 avril	17 ^e
	843	6	17	samedi	18 avril	mercredi	22 avril	18 ^e
B	844	7	28	lundi	7 avril	lundi	13 avril	20 ^e
	845	8	9	mardi	27 mars	vendredi	29 mars	16 ^e
	846	9	20	mercredi	15 avril	jeudi	18 avril	17 ^e
	847	10	1	jeudi	4 avril	lundi	10 avril	20 ^e
B	848	11	12	samedi	24 mars	samedi	25 mars	15 ^e
	849	12	23	dimanche	12 avril	vendredi	14 avril	16 ^e
	850	13	4	lundi	1 ^{er} avril	mardi	6 avril	19 ^e
	851	14	15	mercredi	21 mars	samedi	22 mars	15 ^e
B	852	15	26	jeudi	9 avril	samedi	10 avril	15 ^e
	853	1	7	vendredi	29 mars	mercredi	2 avril	18 ^e
	854	2	18	samedi	17 avril	mardi	22 avril	19 ^e

TAB. 28: Données transposées du TAB. 27 page précédente.

E. 26. La colonne (2) donne le numéro de l'année depuis l'Incarnation et la colonne (3) l'indiction, un *B* dans la colonne (1) signalant les années bissextiles. Viennent ensuite les données permettant la détermination des dates de Pâques : l'épacte, c'est-à-dire « l'âge » de la lune au 1^{er} janvier (colonne 4), et le jour de la semaine à la même date (colonne 5). La colonne (6) donne la date de la lune pascale avec, dans la colonne (7), le jour de la semaine où elle survient. La colonne (8) détermine alors la date du dimanche suivant, soit la fête de Pâques ; et la colonne (9) précise le jour de la lune où elle tombe.

Or, les cycles décennovaux de la première année majeure ne présentaient initialement que les six premières colonnes. Le fait que les colonnes (7)–(9) ont été rajoutées après coup est visible non seulement par une légère différence de module et, probablement, de main ; mais surtout aux notes déjà mentionnées. En effet, sur chaque feuillet qu'il a annoté, notre annotateur avait porté ses notes dans l'espace resté libre à droite de la colonne (6). Lorsqu'on a voulu, ensuite, utiliser cet espace libre pour ajouter les colonnes (7)–(9), on a pris soin de sauver ces notes en les transcrivant dans la marge de gauche, avant d'effacer les notes originales pour faire place aux nouvelles données.

Outre les traces de grattage, qui sont parfaitement visibles, le fait se voit particulièrement dans deux cas de figure. Premier cas, aux pages où une note originale s'étendait jusque dans la marge de pied : comme les nouvelles colonnes n'avaient pas besoin d'y descendre, on a laissé en place cette partie de la note originale et transposé à gauche seulement la partie vouée à disparaître (cf. *infra* n^{os} 8 et 12). Second cas, aux feuillets rectos : sur ces pages-là, la colonne (1) serrait de trop près la marge de couture, si bien qu'il n'y avait pas d'espace à gauche pour transcrire les notes originales portées à droite. On a alors préféré les conserver intactes, quitte à renoncer aux nouvelles données attendues aux lignes qu'elles occupaient (n^{os} 5, 9 et 10).

On retrouve là l'attention déjà signalée qui entourait le contenu de ROMA, B. Vallicell., E. 26, puisqu'on a voulu nourrir son *cyclos paschalis* de données sans utilité pratique directe : à quoi servait-il, en effet, de rétro-calculer les dates de la Pâques chrétienne trois, six, huit siècles plus tôt, et même du vivant du Christ ? Cet exercice calculatoire peut sembler artificiel et gratuit. D'un autre côté, le cas des notes soigneusement retranscrites ou, quand ce n'était pas possible, préférées même aux nouvelles données, trahit la considération dont on entourait ces notes, et un désir évident de conserver les informations qu'elles transmettent. Autant d'éléments qui montrent à quel point on regardait alors ce codex comme un livre de travail, aussi bien pour l'usage et la pra-

tique, sans doute, que pour une certaine forme de « recherche fondamentale » sur la question pascale.

Il n'est donc que temps d'en donner la teneur. Dans cette transcription, j'ai donné un numéro d'ordre à chaque note. Après avoir reporté l'année annotée, j'ai porté en italique les notes et parties de notes copiées par la seconde main, et en romain les notes et parties de notes originales.

[1.] xxviii· *Hunc annu(m) primu(m) ponit in ciclo suo Victorius in quo fuer(unt) duo*
 2 *Gemini cons(ules), qui e(st) xv an(n)us Tiberii.*

[2.] xxxi· *In isto an(no) passio Saluatoris in aliquibus chronicis annotatur.*

4 [3.] lxviii· *In isto an(no) Hierosolimorum subuersio sub Vespasiano.*

[4.] ccxcii· *De hoc pascha dic(it) Protherus, q(uo)d vii k. ma. fuerit celebratu(m),*
 6 *l(una) xxi p(ro)pterea quia xiiii lun(a) p(ro)uenit in die dominica xiiii k. mai., sed apud*
 8 *nos ii fer(ia) inuenitur lun(ae) xiiii et pasch(a) viii k. ma. lu(na) xx et dic(it) hunc annu(m)*
 8 *tertiu(m) e(ss)e Diocletiani imperii.*

[5.] ccviii· *Nono decimo anno Diocletiani mense martio in dieb(us) pasch(a)e*
 10 *eccl(esi)ae subuerserunt persecutione nona.*

[6.] ccclxv· *Iste e(st) xvii^{mus} an(nus) Constantii imp(erato)ris quando Antonius mo-*
 12 *nachus moritur. Tunc Cesarauguste Petrus orator insignis habetur.*

[7.] ccclxxxiii· *Iste e(st) lxxxviii<1>^{m(u)s} an(nus) a Diocletiano imperio quando super-*
 14 *stite beate memori(a)e Atanasio episcopo, cum xiiii^a lu(na) pasc(ha) xxviii^{ma} die m(en)sis*
 16 *faminot id(e)st viii k. ap. die prouenisse, translatu(m) e(st) pasc(ha), in subsequente(m) do-*
 16 *m(ini)c(u)m v^{to} die m(en)sis parmuthi hoc e(st) ii k. ap. Ipse est primus an(n)us imp(erato)rii*
impiissimi Iuliani.

1-2 hunc – consules] cfr VICTOR. AQUIT. *cycl. pasch. ad an. I* (Bruno KRUSCH : *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Die Entstehung unserer heutigen Zeitrechnung. I. Victorius. Ersatz der fehlerhaften Ausgabe Mommsens in den M.G. II. Dionysius Exiguus, der Begründer der christlichen Ära*, Berlin 1938, [Aus den Abhandlungen der Preußischen Akademie der Wissenschaften Jahrgang 1937. Phil.-hist. Klasse. Nr. 8], p. 27)

13-16 iste – aprilis] cfr PROTER. AL. *epist. pasch. 4* (Bruno KRUSCH : *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig 1880, p. 273,3-8)

13 Diocletiano] sic

- [8.] CCCLXXVII. *Iste est XCIII an(nu)s a Diocletiano imperio quando XIII lun(ae) pasc(ha) cum XIII^{mo} die mensis parmuthi qui est v id. ap. die dominico contigisset in sequente(m) septimana(m) dilatio facta e(st). Ita ut dominicu(m) pascha XXI^a die mensis parmuthi q(u)i e(st) XVI k. ma. sollemniter ageretur. Ipse e(st) t(er)tius Valentiniani piissimi imperatoris annus. Superstite sancto Athanasio.*
- [9.] CCCLXXXVIII. *Iste e(st) annus XIII consulatus ei(us) VI et Valentiniani iterum a XV anno, Tiberii, CCCLI annus.*
- [10.] CCCXCII. *In isto anno Theofilus ep(iscopu)s pasch(a) sui sumpsit exordio pasch(a) s(an)c(tu)m faciens quinto k. apl. luna octaua x.*
- [11.] CCCCLIII. *De hoc pasc(ha) dic(it) P(ro)the<rus>⁽¹⁵¹⁾ VIII k. mai. celebratu(m) fuisse, et XIII^{mam} lun(am) fuisse tertia fer(ia) septimane centesimo LX a Diocletiano imperio [sic].*
- [12.] CCCCLV. *De hoc pasc(ha) P(ro)therus Alexandrinus ep(iscopu)s scribit beato pape Leoni rogante Martiano Augusto quod caelebrare deberet VIII k. ma. p(er) VIII indictionem XXII die m(en)sis p(er)muthi q(u)i e(st) xv k. ma. luna XIII die dominica, et in alia dominica pascha extendi XXVIII die m(en)sis p(er)muthi q(u)i est VIII k. ma. anno CLXXI a Diocletiani imperio.*
- [13.] DXX. *Huius pasch(a)e meminit P(ro)therus dicens. Illud etia(m) necessarium uob(is) innotescimus q(uo)d in futuro CCLV^o anno ab imperio Diocletiani, XIII lu(na) rursus occurrente XXIII die m(en)sis p(er)muthi, qui est XIII k. ma. dom(ini)c(u)m pasch(ha) XXVIII die m(en)sis ipsius qui est VIII^{mo} k. ma. deo prestante celebrabitur.*

Ces notes contiennent des informations de deux ordres : des éléments de chronologie (années d'empire et de consulat, événements particuliers) et d'anciennes dates

(151). Le copiste a buté sur le B de cette année bissextile et omis la dernière syllabe du nom en passant à la ligne suivante.

1-4 iste – ageretur] cfr PROTER. AL. *epist. pasch.* 4 (KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 273,8-13)

10-12 de hoc – imperio] cfr PROTER. AL. *epist. pasch.* 4 (KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 274,1-4)

13-17 de hoc – imperio] cfr PROTER. AL. *epist. pasch.* 5 (KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 274,5-11)

18-21 illud – celebrabitur] PROTER. AL. *epist. pasch.* 6 (KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 275,4-8)

1 Diocletiano] sic || 4 sollemniter] solemniter a.c. || 5 Athanasio] Atanasio a.c.

de Pâques. Nous avons donc affaire à un chronographe-computiste bien documenté. Il connaît l'ancien *cyclus paschalis* de Victorius d'Aquitaine⁽¹⁵²⁾ : la note n° 1 reporte à l'année 28 de l'Incarnation la première année de la table de Victorius, avec les consuls qu'il y indiquait⁽¹⁵³⁾, et ajoute l'année de règne de Tibère. Il a pu trouver cette équivalence dans la chronique de Prosper⁽¹⁵⁴⁾ où l'on retrouve aussi, avec le même vague, l'indication que notre annotateur porte à l'année 31 de l'Incarnation⁽¹⁵⁵⁾. La mention d'églises abattues à la période de Pâques en la dix-neuvième année de Dioclétien (n° 5) se retrouve, presque dans les mêmes termes, dans la chronique d'Eusèbe traduite par Jérôme⁽¹⁵⁶⁾.

Plusieurs entrées s'expliquent plus difficilement, d'autant que leur datation est surprenante. Ainsi la prise de Jérusalem placée en 69 (n° 3), même s'il est juste qu'elle arriva sous Vespasien ; une dix-septième année de Constance placée en 365 (n° 6), quand Constance II mourut quatre ans plus tôt après vingt-quatre années de règne. Je ne comprends pas la note n° 9, sans qu'il soit possible d'expliquer ses termes étranges par des erreurs du copiste, puisqu'elle est de première main. Je n'identifie pas non plus la source du n° 10, puisque l'information donnée sur la date de Pâques cette année-là est exacte (5 des calendes d'avril), mais que les lettres pascales de Théophile connues à travers Jérôme sont toutes postérieures de plusieurs années.

Il reste donc à identifier certaines des sources utilisées par notre annotateur. Mais la plus importante, et qui lui a donné les informations les plus précises, est la lettre de Proterius d'Alexandrie à Léon le Grand. Il en tire des informations sur les Pâques passées de 292, 373, 377 et 444 (n°s 4, 7, 8, 11), sur celle de 455 qui faisait précisément l'objet de cette lettre (n° 12), et même sur celle de 520 dont Proterius anticipait le calcul (n° 13).

(152). VICTOR. AQUIT. *cycl. pasch.*, CPL 2282 : éd. Bruno KRUSCH : *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Die Entstehung unserer heutigen Zeitrechnung. I. Victorius. Ersatz der fehlerhaften Ausgabe Mommsens in den M.G. II. Dionysius Exiguus, der Begründer der christlichen Ära*, Berlin 1938, [Aus den Abhandlungen der Preußischen Akademie der Wissenschaften Jahrgang 1937. Phil.-hist. Klasse. Nr. 8], p. 16–52.

(153). KRUSCH : *Die Entstehung unserer heutigen Zeitrechnung*, p. 27.

(154). « usitator traditio habet dominum nostrum XV anno Tiberii Caesaris duobus Geminis consilibus crucifixum » PROSP. *chron.* § 388 (Theodor MOMMSEN [éd.] : *Chronica minora. saec. IV. V. VI. VII. T. 1* [Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 9], Berlin 1892 [désormais *MGH Auct. ant.* 9], p. 409–410).

(155). « Quidam ferunt anno XVIII Tiberii Jesum Christum passum » *ibid.*, p. 409.

(156). « Decimo nono anno Diocletiani, mense Martio, in diebus Paschae, ecclesiae subversae sunt. » HIER. *chron.* ad ann. Christi 307 (*PL*, t. 27, col. 493–494).

En 89 et 93 à partir de Dioclétien, rappelait Proterius, la lune pascale tombait un dimanche, et dans les deux cas la Pâques du Christ ne fut pas célébrée le jour même, mais le dimanche suivant⁽¹⁵⁷⁾. Les indications plus précises que Proterius donne ensuite correspondent aux données du *cyclus paschalis* de ROMA, B. Vallicell., E. 26 pour les années 373 et 377, et à la teneur des notes portées à cet endroit par notre computiste. Les informations de Proterius sur les années 444, 455 et 520 étaient également vérifiées par les données que notre annotateur avait sous les yeux dans ROMA, B. Vallicell., E. 26. En 455, comme dans les deux cas précédents, la lune pascale devait tomber un dimanche, le 15 des calendes de mai (17 avril), et le dimanche de la Résurrection serait donc le suivant, 8 des calendes (24 avril) : Proterius avertissait Léon le Grand qu'Alexandrie s'en tiendrait à cette date, et que Rome était tenue de faire de même. Le même cas, avertissait enfin Proterius, se renouvellerait en 520, année 255 de Dioclétien : lune pascale le dimanche 14 des calendes de mai (18 avril), Pâques du Christ le dimanche 7 des calendes (25 avril). Proterius rappelait également l'année 444, année 160 à partir de Dioclétien, où Léon le Grand avait déjà interrogé Cyrille d'Alexandrie : la lune pascale était alors tombée un mardi, le 14 des calendes de mai (18 avril), ce qui avait mis le dimanche de la Résurrection au 9 des calendes (23 avril).

Ainsi, notre annotateur a soigneusement et fort justement reporté, sur le *cyclus paschalis* de ROMA, B. Vallicell., E. 26, les données de toutes les années mentionnées par Proterius : toutes, sauf une. Proterius signale en effet qu'en l'année 103 à partir de Dioclétien, la lune pascale tombait au 23 du mois égyptien de Parmuthi, c'est-à-dire au 14 des calendes de mai (18 avril), un dimanche ; et qu'à l'avenant des exemples précédents, la Pâques du Christ avait été célébrée une semaine plus tard, le dimanche 30 de Parmuthi, 7 des calendes de mai (25 avril)⁽¹⁵⁸⁾. Ces informations sont tout à fait corroborées par le *cyclus paschalis* de ROMA, B. Vallicell., E. 26, à l'année 387 de l'Incarnation, mais l'annotateur est resté muet sur son compte. En revanche, sa note sur l'année 292 de l'Incarnation — année non mentionnée par Proterius — explique que Proterius donne,

(157). « Nam et priscis temporibus si quando die dominica XIII. luna reperta est, in sequentem septimanam est dilata festivitas. Sicut in octogesimo nono et nonagensimo tercio anno a Diocliciani probatur imperium. » PROTER. AL. *epist. pasch.*, 4 (Bruno KRUSCH : *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig 1880, p. 272–273).

(158). « In centesimo quoque tercio anno ab imperio prefati Diocliciani cum luna paschalis XIII. parmuthi XXIII. die, qui est XIII. kl̄ māi, esse die dominico superventura, iterum septimana quaesita est, et dominicum pascha XXX. die mensis ipsius parmuthi, qui est VII. kalendas maias, constat esse celebratum propter angustiam temporis imminentem. » PROTER. AL. *epist. pasch.* 4 (KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 273,13–274,1).

pour cette année 3 de Dioclétien, des informations qui ne correspondent pas aux données calculées : et de répéter les informations qui viennent d'être citées.

Il y a là deux problèmes. D'abord, l'année 292 de l'Incarnation n'est pas l'année 3 de Dioclétien : l'annotateur pensait à l'année 287 de l'Incarnation mais, dérouter de ne pas y retrouver les données de Proterius, et après avoir sans doute cherché vainement une année proche qui correspondît, il a fini par se tromper d'un lustre au moment de rédiger effectivement sa note. Enfin s'il a cherché en 287 les données fournies par Proterius pour 387, c'est qu'il avait lu chez Proterius, non pas la leçon juste « In centesimo quoque tertio anno ab imperio praefati Diocletiani », mais quelque chose comme la leçon « Hinc quoque tertio anno... » qu'on lit, à sa place, dans la collection *De pascha* de Florus⁽¹⁵⁹⁾.

Est-ce dans la collection de Florus que notre annotateur a puisé ses informations ? Probablement pas. Si son texte de Proterius rejoint dans l'erreur celui de Florus, en revanche sa connaissance des sources chronographiques ne se superpose pas avec le corpus rassemblé par Florus. Ces notes résultent d'une recherche personnelle d'un expert de la question, qui n'était pas Florus, mais était probablement antérieur à lui.

Des chercheurs au travail Il n'est pas facile, certes, de dater le travail de notre annotateur. Sa main, néanmoins, suggère un âge sensiblement plus avancé que celui de Florus. Mais surtout, les éléments de chronologie absolue et relative dont on dispose rendent probable cette antériorité :

- Par les datations internes des textes, on sait que ROMA, B. Vallicell., E. 26 a été copié en 814, et MONTPELLIER H. 157 en 848.
- Tout le travail que Florus a effectué sur ROMA, B. Vallicell., E. 26 pour constituer FLOR. LVGD. *pasch.* est donc antérieur à 848 ; même si ce n'est pas nécessairement de beaucoup, car Mannon a fort bien pu prendre sa copie personnelle sitôt que l'original a été achevé.
- On sait par ailleurs que Florus est intervenu sur ROMA, B. Vallicell., E. 26 à l'été 841, pour y ajouter la mention de la bataille de Fontenoy.
- D'un autre côté, on sait que dans ROMA, B. Vallicell., E. 26 la première année majeure a d'abord été copiée sans les trois colonnes les plus à droite. C'est dans cet état que notre chronographe l'a connue et annotée, en particulier à partir de la lettre de Proterius : un texte qu'on retrouve dans FLOR. LVGD. *pasch.* avec la même faute hautement significative.

(159). FLOR. LVGD. *pasch.* 10 = PROTER. AL. *epiſt. pasch.* dans MONTPELLIER H. 157, f. 45v,8. La leçon « hinc quoque » s'explique facilement par un ancien « INC·QUOQUE » où le chiffre C· n'a pas été compris comme tel, et on a cru qu'un H initial avait été omis.

- C'est dans un second temps seulement qu'on a voulu ajouter au tableau de cette première année majeure les trois colonnes de droite, c'est-à-dire celles où la date du dimanche de Pâques est déduite des données des précédentes colonnes. On a donc eu, à un certain moment, le désir de conformer le tableau de la première année majeure au tableau de la seconde, et la volonté de procéder au calcul systématique du dimanche de la Résurrection, sur cinq cent trente-deux années révolues depuis bien longtemps : une démarche qui n'avait rien de nécessaire, mais trahit un esprit méthodique et particulièrement attaché aux questions de comput.

Tous ces éléments trahissent une véritable expertise dans les questions de comput certainement antérieure à l'intelligence de la question que Florus déploie dans sa propre collection *pasch*. Le fait n'a rien de d'évident : une cathédrale métropolitaine et primatiale se devait d'avoir des spécialistes du calendrier et du comput. Le codex ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS *lat.* 8680 a été leur instrument de travail, avant que Florus n'y recoure pour composer son propre manuel de comput, la collection *De pascha*, dont la conception d'ensemble est très supérieure au recueil, très complet mais disparate, qu'utilisaient ses maîtres.

L'E. 26 bouillonne, dans la première moitié du siècle, d'une activité qui semble s'éteindre ensuite complètement ; et Mannon a copié en 848 le manuel de comput de Florus, de préférence à l'E. 26 : ces faits invitent à penser que, peut-être, le nouveau codex composé par Florus avait alors remplacé le vieil E. 26 dans les fonctions de recueil computistique de référence de la cathédrale. En effet, la somme de travail que dut représenter l'élaboration de FLOR. LVGD. *pasch*. n'avait pas pour but de broser une œuvre d'art pour l'amour de l'art, ou pour le plaisir de donner du fil à retordre à des chercheurs du XXI^e siècle : sa conception, on l'a vu, était ordonnée aussi bien par une intention pédagogique que par des visées d'utilité pratique : c'est-à-dire, certainement, par l'intention de donner à la cathédrale un instrument de travail meilleur que celui dont elle disposait alors.

Ces analyses tendent donc également à confirmer les conclusions d'Anne-Marie Turcan-Verkerk en matière de datation : la confection de FLOR. LVGD. *pasch*. doit remonter aux années 840, une période où — entre la crise amalarienne close en 838 et la querelle sur la prédestination des premières années 855 — on n'a aucune information datée sur l'emploi du temps de Florus⁽¹⁶⁰⁾.

(160). TURCAN-VERKERK : *Florus et le ms. Roma...* P. 316.

B. Vallicell., E. 26, source du *Vat. lat.* 3852

Mais ce n'était pas la première fois que Florus puisait au codex ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, *lat.* 8680, et abondamment. Avant de débrouiller la genèse de la collection *De pascha*, Anne-Marie Turcan-Verkerk avait montré que ce même manuscrit était le modèle de plusieurs textes de comput et de métrologie soigneusement transcrits, par Florus lui-même, dans VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852 — qui se révélait un *vade-mecum* personnel et autographe du diacre, lui-même élaboré à partir d'éléments de *vade-mecum* plus anciens⁽¹⁶¹⁾.

En effet ses quatre premiers cahiers (f. 1–30 = élément I) étaient autrefois les cahiers VI–VIII ou XI–XIII d'un plus vaste ensemble. Un texte commençant au haut du f. 1r (cf. *infra*) s'achevait au milieu du f. 30v : la personne qui a séparé ces quatre cahiers du reste a tenté d'en faire une unité à part entière, en grattant le bas du f. 30v où commençait un autre texte. L'élément II, composé de onze cahiers autrefois numérotés VII–XVII ou XII–XXII⁽¹⁶²⁾, se présente de manière plus complexe, parce qu'on l'a partagé en trois morceaux. L'élément II^A, les f. 103–118, s'achève précisément à l'endroit où commence l'élément II^B, les f. 31–82 ; et à ce dernier s'enchaîne tout aussi précisément l'élément II^C, les f. 119–130. Même si des grattages ont, de nouveau, tenté d'isoler les trois morceaux les uns des autres, la continuité se laisse rétablir sans peine. D'autres grattages, aux deux extrémités de cet élément II (f. 103r et f. 130v), prouvent que ces onze cahiers appartirent d'abord, eux aussi, à une plus longue série : le premier d'entre eux y était d'ailleurs numéroté VII ou XII. Enfin l'élément III (f. 83–102) consiste en trois cahiers, avec une fin de texte en son début et deux lignes grattées à la fin (voyez l'annexe B.2.4 page 566).

L'élément I consiste tout entier en un long extrait de BEDA *chron.* ; non pas des sections de technique computistique qui font la matière de *pasch.* 17, mais de la chronique proprement dite. En réalité, Florus a transcrit là ROMA, B. Vallicell., E. 26 : à partir du

(161). ANNE-MARIE TURCAN-VERKERK : « Faut-il rendre à Tertullien l'*Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis* du manuscrit Vatican latin 3852 ? I. La composition et l'origine du *Vat. lat.* 3852 : un dossier constitué par Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustinienne*s 46 (2000), p. 205–234.

(162). Les signatures conservées ont malheureusement été rognées de telle sorte qu'on ne peut trancher entre v ou x. Remarquons toutefois que, si les éléments I et II appartenaient bien à la même série numérotée, alors les signatures de l'élément II, quelles qu'elles aient été, empêchent que l'élément I ait porté les numéros XI–XIII. Par conséquent, il devait porter les numéros VI–VIII ; et par conséquent, l'élément II ne pouvait porter les numéros VII–XVII. On peut donc supposer que l'élément I se trouvait effectivement avant l'élément II dans la série initiale, et qu'il n'en était séparé que par deux cahiers perdus.

f. 91r, sous une rubrique DE CURSU AETATUM, le texte de Bède s'ouvrait directement à BEDA *chron.* 66,9. La transcription de Florus s'achève, f. 30v, aux derniers mots de BEDA *chron.* 66, qui se lisent dans ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 129v. Mais à l'origine Florus avait continué de suivre son modèle : les dernières lignes du f. 30v, désormais grattées mais où l'on lit encore assez de mots, portaient la rubrique et les premières lignes de BEDA *chron.* 67, c'est-à-dire précisément ce qu'on trouve à cet endroit dans l'E. 26. Un cas exactement semblable se présente dans l'élément II : dans *Vat. lat.* 3852, f. 119r,3–125v,9, Florus a transcrit continûment les textes de métrologie de PARIS, BNF, *lat.* 8680, f. 11,1–91,15.

Dans l'un et l'autre cas, Anne-Marie Turcan-Verkerk a souligné la fidélité exceptionnelle de ces copies à leur modèle, y compris dans l'erreur et parfois même dans l'absurdité. Or il faut remarquer que dans l'univers des manuscrits de Florus, c'est là un caractère tout à fait propre au *Vat. lat.* 3852. Dans tous les autres exemples connus, Florus se montre plutôt interventionniste : il n'hésite pas à corriger franchement son manuscrit source avant de prendre ou faire prendre la copie des passages qui l'intéressent.

Cette remarque est d'ailleurs valable pour la préparation de la collection *De pascha*, sur le même manuscrit. Prenons l'exemple de la « Supputatio primi festi paschalis », FLOR. LVGD. pasch. 19 que Florus tire de ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 38r–38v :

- Le texte ne portait pas de titre : Florus lui en forge un et l'ajoute directement sur son manuscrit source (l. 13) ;
- Il révisé systématiquement la ponctuation du passage, toujours sur le manuscrit source, en annulant certains signes du copiste par un trait horizontal et en distinguant lui-même trois niveaux de ponctuation (*passim*) :

<i>subdiſtinctio</i>	·	<i>punctus</i>
<i>media diſtinctio</i>	∴	<i>punctus elevatus</i>
<i>diſtinctio</i>	; ou .,	<i>punctus flexus</i>

- Il ajoute systématiquement la désinence, lorsque déclinaison il y a, au-dessus des nombres écrits en chiffres romains (f. 38r,19 [trois fois], l. 22, l. 24, f. 38v,9, l. 12, l. 14 [trois fois], l. 16 [deux fois], l. 17, l. 18 [deux fois], l. 21 [deux fois], l. 22 [trois fois], l. 23) ;
- Et enfin, il corrige le texte même : assimilations régressives (f. 38r,20–21 *computando a.c. comp– p.c.Fl.*; f. 38r,25 *computetur a.c. comp– p.c.Fl.*; f. 38v,9–10 *adsignans a.c. assi– p.c.Fl.*); orthographe (f. 38v,2 *tercius a.c. tertius p.c.Fl.*; f. 38v,10–11 *repperies a.c. reperies p.c.Fl.*; f. 38v,20 *colleguntur a.c. –lig– p.c.Fl.*); additions (f. 38r,16 *si quis a.c. ergo in med.*

Les Douze compilations

sup. lin. add. Fl.; f. 38v,5 *quartus idus a.c. in in med. sup. lin. add. Fl.*); corrections pures et simples (f. 38v,11 *est a.c. esse p.c.Fl.*; f. 38v,14 *decies a.c. undecies p.c.Fl.*; f. 38v,17 *hoc a.c. hunc p.c.Fl.*).

Ces révisions de Florus au texte de l'E. 26 sont presque toutes fidèlement reflétées par Mannon : n'y font défaut que la ponctuation, puisque Mannon n'emploie que deux niveaux ; l'orthographe de « reperies », qu'il préfère avec le *p* géminé ; et quelques désinences de nombres qu'il a dû oublier de suscrite, car il s'y tient ordinairement⁽¹⁶³⁾.

Cet exemple, qu'on pourrait facilement étendre aux autres préparations d'extraits de FLOR. LVGD. *pasch.*, montre qu'au moment de préparer cette collection Florus avait l'assurance et l'autorité nécessaires pour pratiquer des interventions « lourdes » sur un usuel de la cathédrale. Mais rien de pareil ne s'observe dans les rapports entre le même B. Vallicell., E. 26 et le recueil *Vat. lat.* 3852.

Florus fautif Il suffit de prendre, cette fois, l'exemple du long morceau de la chronique de Bède que Florus emprunte à l'E. 26, f. 91r et suivant. Les feuillets de l'E. 26, s'ils présentent de loin en loin quelques corrections de lecteurs attentifs dont Florus tient généralement compte, ne sont pas, loin s'en faut, constellés des pattes de mouches dont Florus constelle les passages qu'il prépare pour une extraction. La ponctuation de l'E. 26 n'est pas du tout retouchée et, comme son modèle, la copie de Florus ne connaît qu'un seul signe de ponctuation, le *punctus*, qui vaut *distinctio* ou *subdistinctio* selon qu'il est suivi ou non d'une majuscule. Sauf en de rares occasions, les numéraux ne portent pas leur désinence, ni sur l'E. 26 ni dans la copie de Florus. Certaines fautes d'orthographe de l'E. 26 sont corrigées dans la copie, mais seulement là et aucunement sur le manuscrit source⁽¹⁶⁴⁾. Certains détails orthographiques que Florus aime d'ordinaire à corriger minutieusement sont ici négligés⁽¹⁶⁵⁾ et, en particulier, l'assimilation régressive

(163). Anne-Marie Turcan-Verkerk a souligné que, si Mannon est généralement très fidèle à ses modèles, il lui arrive régulièrement de commettre de véritables étourderies. Ainsi dans le texte qui nous occupe ici, pour « *singulos dies singulis annorum principiis* » (ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 38v,8), victime d'une attraction très compréhensible dans le contexte, il écrit « *singulos dies singulos annorum principiis* » (MONTPELLIER H. 157, f. 72r,8) ; et alors que tout le texte s'adresse au lecteur à la deuxième personne du singulier, il écrit une fois « *uidebitis* » (H. 157, f. 72r,15) au lieu de « *uidebis* » (E. 26, f. 38v,17).

(164). Par exemple : *anos* E. 26, f. 91v,8 *annos* 3852, f. 1v,3 ; *anos* E. 26, f. 91v,15 *annos* 3852, f. 1v,8 ; *set* E. 26, f. 92r,1 *sed* 3852, f. 1v,15.

(165). Par exemple : *letentur* E. 26, f. 91v,13 et 3852, f. 1v,6 (quand on attendrait « *lētentur* ») ; *diuine* E. 26, f. 91v,24 et 3852, f. 1v,14 (*diuine*) ; *hebrei* E. 26, f. 92r,2 et 3852, f. 1v,17 (*hebrei*) ; que E. 26, f. 92r,5 et 3852, f. 1v,19 (*que*).

n'est pas plus pratiquée dans la copie que dans le manuscrit source⁽¹⁶⁶⁾. Florus ajoute même certaines fautes d'orthographe, pourtant graves puisque grammaticalement dirimantes⁽¹⁶⁷⁾. On peut, sans tomber dans l'histoire-fiction, supposer que le Florus des grands jours n'aurait pas laissé intacte la leçon « De qua fomosissima [sic] questione [sic] » de l'E. 26 (f. 92r,23–24), ni n'aurait lui-même écrit « fomosissima questione », comme il l'a fait dans le *Vat. lat.* 3852 (f. 2r,11), au lieu de « famosissima questione » qu'on attendrait sous sa main ; le Florus auquel nous sommes habitués par ailleurs n'aurait pas non plus transcrit telle quelle (f. 2r,17) la leçon « Noe annos dcmo uenit diluuium » de l'E. 26 (f. 92v,8) quand il fallait si évidemment lire « Noe anno DC^{mo} ».

Donc, au moment où Florus tire de l'E. 26 la Chronique de Bède pour son *vade-mecum*, non seulement il ne porte pas sur son manuscrit source les corrections qui s'imposent ni celles qu'on attendrait de sa part, mais il n'en corrige même pas le texte à mesure qu'il le copie. Ou plutôt, ses corrections sont très rares et bien circonscrites. Par exemple, là où l'E. 26 écrit « Agustinus », Florus écrit toujours « Augustinus » ; quand l'E. 26 écrit tantôt « Arphaxat » et tantôt « Arfaxat », Florus s'en tient à cette seconde forme. Mais on est très loin du caractère systématique, des préférences orthographiques et de la précision grammaticale qui caractérisent habituellement ses corrections.

Florus ignorant Enfin, le Florus copiste du *Vat. lat.* 3852 semble ignorer complètement le grec. Là où l'E. 26 a écrit « Uerum chos mography grecorum cum generationum seriem... » (f. 93r,22) avec une espace superflue dans « cosmographi », Florus copie : « Uerum quos mography grecorum... » (*Vat. lat.* 3852, f. 3r,2). A-t-il vraiment cru que le « chos » de son modèle était en réalité un pronom relatif, ce qui serait une véritable énormité ? En tout cas, il ignore manifestement le mot latin « cosmographus » aussi bien que les désinences du grec, puisqu'il ne reconnaît pas dans l'y final une hypercorrection pseudo-étymologisante de la désinence latine.

Or, on peut faire la même remarque dans d'autres textes de son *vade-mecum*. Ainsi dans son recueil de lettres hiéronymiennes (f. 83r–101v) : les mots grecs transcrits sans faute forment une petite minorité⁽¹⁶⁸⁾, à côté de confusions de lettres pourtant bien

(166). adestante E. 26, f. 91v,24 et 3852, f. 1v,15 ; inposuere E. 26, f. 93v,16 et 3852, f. 3r,16.

(167). Par exemple : cepit E. 26, f. 91v,10 cepit 3852, f. 1v,4 ; suscep̄te E. 26, f. 92r,4 suscep̄te 3852, f. 1v,18.

(168). δεμας pour δέμας, f. 85v,14 ; ὑπερβολην pour ὑπερβολήν, f. 93v,11 ; μετεμψυχωσιν pour μετεμψύχωση, f. 98r,4.

connues⁽¹⁶⁹⁾ ou plus étranges⁽¹⁷⁰⁾, voire de véritables incongruités⁽¹⁷¹⁾. Mauvais élève, Florus n'est pas même constant dans l'erreur : pour *μετεμψύχωσιν*, il écrit d'abord *μετεμουχωσιν* (f. 96v,16), puis *μετεμψυχωσιν* sans faute (f. 98r,4), puis « *μετεμψυχωσιν* cai quoque », sans même reconnaître l'unité du mot puisqu'il transcrit la finale « -cai » en minuscules latines. Toutes ces erreurs, il est vrai, ne sont pas nécessairement de son fait, et Florus peut avoir eu sous les yeux un exemplaire fautif. Mais nombre de ces erreurs pouvaient être facilement corrigées par un helléniste même peu chevronné, en particulier les confusions de lettres λ/λ, ε/ς, η/η, ou encore la désinence d'ΑΡΧΟΝ quand la préposition *περι* requérait le génitif pluriel *ἀρχων*. Particulièrement frappante est la monstrueuse leçon *ετομλοπιαν* pour *ἐτυμολογίαν*, mot grec certes, mais récurrent dans le latin de Jérôme, courant dans les études carolingiennes, et que le contexte de la phrase pouvait facilement laisser deviner⁽¹⁷²⁾.

Ailleurs encore dans le *Vat. lat.* 3852, on peut même s'assurer que Florus ne s'est pas contenté de copier scrupuleusement des fautes de grec dont la responsabilité n'incomberait qu'à son modèle. Son petit glossaire *De uariis uocabulis* extrait d'Eucher de Lyon contient plus de fautes de grec et, en particulier, de confusions graphiques pourtant évidentes (λ/Δ/λ), que son modèle, le manuscrit PARIS, BNF, *lat.* 9550.

- Ainsi pour *ἀπὸ τοῦ διπλοῦσθαι*⁽¹⁷³⁾, son modèle donne *απποτογουαιπλοουστε* (f. 77r,9) : Florus copie *απποτογουαιπλοουστε* (f. 128r,9), sans corriger *αππο* *του* en *απιο* *του* comme il était facile de le faire, et en rajoutant une confusion λ/λ.

(169). η pour η dans *συμμυστην* pour *συμμύστην*, f. 91r,2; ο pour ω dans *περιαρχον* pour *περι ἀρχων*, f. 85v,6 et f. 95r,4; α pour λ et ε pour c dans *τησαπολογιαε* pour *της απολογιας*, f. 94r,5.

(170). ω pour α dans *σνηω* pour *σῆμα*, f. 85v,16; ο pour ψ dans *μετεμουχωσιν* pour *μετεμψύχωσιν*, f. 96v,16.

(171). *ετομλοπιαν* pour *ἐτυμολογίαν*, f. 85v,13, avec omission du γ, métathèse μ/ο, confusion graphique ι/τ et peut-être confusion graphique λ/α; *συρηαοιοισιν* pour *ἐυρεσιλογοῦσιν*, f. 94r,12, avec confusion graphique ε/ς, confusion phonétique ε/η, omission de la syllabe ci, confusion graphique λ/λ, confusion phonétique υ/i; *απλωνη* pour *ἀπλανῆ*, f. 97r,20, avec confusion graphique λ/α, confusion α/ω, amplification de la finale ηη; *ανπλωνη* pour *ἀντιζώνη*, f. 97r,21, avec confusion ι/λ et amplification de la finale.

(172). « nunc adserit animas iuxta Graecam *ἐτυμολογίαν* idcirco uocatas... » HIER. *epist.* 51,4 (Isidor HILBERG [éd.] : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars I : Epistulae I–LXX* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 54], Vindobonae et Lipsiae 1910 [désormais CSEL 54], p. 401,15).

(173). EUCHER. *instr.* 2 (EUCHER DE LYON : *Eucherii Lugdunensis Formulae spiritalis intellegentiae; Instructionum libri duo*, éd. par C. MANDOLFO [Corpus Christianorum Series Latina 66], Turnhout 2005, p. 208,366–367).

- Pour ἀπὸ τοῦ θεάσασθαι⁽¹⁷⁴⁾, Florus transcrit ἀποτογοεασαετῆ (f. 129r,8) : il est vrai que dans son modèle, ἀποτογοεασαετῆ (f. 78v,31), la barre horizontale du θ est extrêmement fine, mais la mélecture de Florus trahit surtout une méconnaissance complète des groupes phonétiques élémentaires du grec, puisque la suite de voyelles ουοεα est hautement improbable, même en *scriptio continua*.
- Plus loin, pour ἀπὸ τοῦ καθ' ὅλον⁽¹⁷⁵⁾, il écrit ἀποτογκαθοολον (f. 129r,15), alors que la traduction latine qu'Eucler donne aussitôt, « quod est 'secundum totum' », aurait permis à un helléniste de ne pas prendre pour un α le λ de son modèle, ἀποτογκαθοολον (f. 79r,20).
- Même remarque encore un peu plus loin pour son entrée « LAYCUS · popularis · ἀποτογαλοῦ · » (f. 129r,19), qui ne rend pas justice à la leçon parfaitement exacte de son modèle : « LAI · CUS · POPULARIS · ἀποτογαλοῦ · »⁽¹⁷⁶⁾.

Le Florus copiste de son propre *vade-mecum* ignore donc les habitudes de correction et de précision du Florus compilateur tel qu'il se révèle à travers les manuscrits sources de ses compilations, et même certaines des connaissances dont il fait amplement montre ailleurs.

Tous ces éléments indiquent que la transcription, par Florus lui-même, de certains textes du codex ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, lat. 8680 dans le *Vat. lat.* 3852, doit être bien antérieure à la préparation par le même Florus, sur le même codex, de la collection FLOR. LVGD. *pasch.* Autant cette dernière est l'ouvrage d'un homme fait, assez compétent pour concevoir et réaliser un manuel complet sur l'histoire et la pratique du comput pascal, assez sûr d'ailleurs de sa science et assez revêtu d'autorité pour se permettre d'importantes retouches sur un manuscrit important de la cathédrale, autant la première appartient visiblement à un homme en formation : l'essentiel du *Vat. lat.* 3852 remonte donc à une date très haute dans l'activité et, plus simplement, dans la vie de Florus.

(174). EVCHER. *instr.* 2 (EUCHER DE LYON : *Eucherii Lugdunensis Formulae spiritalis intellegentiae; Instructionum libri duo*, p. 213,432–433).

(175). EVCHER. *instr.* 2 (EUCHER DE LYON : *Eucherii Lugdunensis Formulae spiritalis intellegentiae; Instructionum libri duo*, p. 214,442).

(176). EVCHER. *instr.* 2 (EUCHER DE LYON : *Eucherii Lugdunensis Formulae spiritalis intellegentiae; Instructionum libri duo*, p. 214,447).

Le *Vat. lat.* 3852, source de FLOR. LVGD. *pasch.*

On voit ainsi comment le manuscrit ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, *lat.* 8680 a alimenté le *Vat. lat.* 3852 d'un Florus encore jeune, bien avant d'alimenter la collection *pasch.* d'un Florus sensiblement plus sûr de sa compétence, et à bon droit.

Mais ces emprunts du *Vat. lat.* 3852 à l'E. 26, qu'Anne-Marie Turcan-Verkerk a signalés dans les éléments I et II du *vade-mecum*, sont remarquables aussi en ce qu'ils ne correspondent justement pas à la matière de FLOR. LVGD. *pasch.* Or, l'élément III quant à lui fait écho à cette dernière en deux endroits significatifs : ses extrémités.

Les premières lignes du f. 83r portent la fin de HIER. *epist.* 100, c'est-à-dire la troisième des trois lettres pascales de Théophile d'Alexandrie, c'est-à-dire FLOR. LVGD. *pasch.* 6. Le *vade-mecum* de Florus ne conserve plus désormais que cinq autres lettres de Jérôme qui y suivaient initialement celle-là⁽¹⁷⁷⁾ : pourquoi avoir gardé ces cinq dernières et retranché ce qui précédait ?

Le f. 102, dernier feuillet de l'élément, est un cas plus étrange. La dernière lettre de Jérôme se terminait aux deux tiers du f. 101v, et le bas du feuillet était vierge. Le f. 102 devait l'être aussi, sur ses deux faces, car le texte qu'on y lit à présent, à en juger par la main et par le sujet, n'y a été copié par Florus que beaucoup plus tard, probablement au début des années 850. Mais les deux dernières lignes du f. 102v portaient déjà auparavant une rubrique, grattée ensuite : celle de FLOR. LVGD. *pasch.* 15, le récit du « concile de Whitby » que Florus a personnellement tiré de BEDA *hist. eccl.*

Tout se passe donc comme si l'élément III du *Vat. lat.* 3852 avait été délibérément tiré d'entre deux pièces de la collection *pasch.* ; ou bien, pour le dire autrement, comme si les pièces du *vade-mecum* initial qui avaient trouvé un nouvel emploi, dans une collection mieux thématifiée, avaient été éliminées de la première. En remaniant son *vade-mecum*, Florus n'aurait donc voulu y conserver que des pièces qui, malgré l'intérêt qu'il pouvait leur trouver, n'avaient pas encore trouvé d'usage mieux concerté.

Les lettres festales de Théophile d'Alexandrie s'inscrivaient dans cette première collection d'épîtres hiéronymiennes rassemblée par Florus dans son *vade-mecum*, et qui n'était pas elle-même dépourvue de fil conducteur. Ce qui en reste commence avec la fin de la troisième lettre festale de Théophile : on peut supposer que c'est la fin de la série représentée par la collection *pasch.*, avec d'abord la lettre où Jérôme complimente Théophile pour sa dernière lettre festale et évoque la traduction qu'il

(177). HIER. *epist.* 91, 51, 83, 84 et 124.

en a entreprise (*epist.* 99), puis les trois lettres festales du même Théophile traduites par le même Jérôme (*epist.* 98, 96, 100). Vient ensuite une lettre adressée à Jérôme : Épiphane de Salamine lui fait parvenir une lettre festale de Théophile d'Alexandrie pour le conforter dans son combat contre l'origénisme (*epist.* 91). La lettre suivante est du même Épiphane, mais Jérôme n'est que son traducteur : Épiphane y avertit Jean de Jérusalem contre les erreurs d'Origène, spécialement dans le *Περὶ ἀρχῶν* (*epist.* 51). On voit alors Pammachius et Océanus envoyer à Jérôme une édition interpolée de ce même traité d'Origène, qui circule sous son nom : ils lui suggèrent de traduire l'ouvrage authentique en latin, tout en réfutant l'édition interpolée (*epist.* 83). Jérôme leur renvoie sa traduction, avec une longue apologie sur sa propre position vis-à-vis d'Origène (*epist.* 84). Dix ans plus tard, Jérôme envoie cette même traduction à un Avitus qui la lui avait demandée, non sans l'avertir qu'elle n'aurait pas dû être diffusée et qu'elle contient de néfastes erreurs : il en cite de longs passages pour les réfuter (*epist.* 124).

On retrouve ici une de ces collections où Florus parvient à suivre harmonieusement plusieurs lignes directrices à la fois. Son thème principal pourrait être « Jérôme et l'origénisme », mais elle se concentre d'abord sur les lettres festales de Théophile et, plus spécialement, leur traduction hiéronymienne ; puis sur le *Περὶ ἀρχῶν* d'Origène, et plus spécialement sa traduction hiéronymienne ; avec pour pivot la responsabilité personnelle d'Épiphane dans la circulation des textes. Ainsi, bien loin de se préoccuper seulement des « grands textes » (les traités, leur doctrine, leur valeur), la collection trahit un véritable intérêt pour les conditions matérielles de leur diffusion, pour les circonstances concrètes de la genèse et de la diffusion des traductions hiéronymiennes.

En somme la collection des lettres festales telle qu'on la voit dans la collection *pasch.* ne reflète pas exactement, ou pas complètement, l'idée que Florus s'en faisait d'abord. Alors qu'il l'avait rassemblée d'abord pour un dossier sur Jérôme et Origène, l'idée de la reprendre pour un dossier historique sur la date de Pâques a dû lui venir plus tard, lorsque suffisamment de connaissances, de compétences et de textes accumulés sur la question lui inspirèrent l'idée d'en concevoir un *compendium*.

Ainsi, selon la chronologie relative de la collection *pasch.* et de l'*ex Theoph. Al. in Apost.*, qui n'est pas encore établie, Florus a pu puiser à la première ou à son propre *vade-mecum* la matière de sa compilation sur l'Apôtre.

3.2.6 Le problème des apographe « nettoyés »

L'exemple de MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308, et peut-être de MONTPELLIER H. 157, fait apparaître les problèmes singuliers que présentent les apographe de manuscrits de travail de Florus « nettoyés » de toutes les traces de son travail. Et au fond, on touche là du doigt une question qu'on ne s'était pas avisé de formuler jusqu'ici.

Attitudes des copistes

Depuis que Célestin Charlier en a signalé plusieurs exemples, on a accepté comme un fait tout simple que des manuscrits plus tardifs copient des manuscrits de travail de Florus en reproduisant leur appareil de notes, de sigles, de symboles et de crochets d'extraction disséminés à travers les marges et le texte lui-même. Ces appareils « paratextuels » sont si caractéristiques qu'ils permettent d'identifier de telles copies très rapidement, et en s'appuyant sur des indices très probants : on l'a vu encore avec les cinq feuillets d'AMBR. *fid.* récemment identifiés (PARIS *lat.* 1750, f. 1-5) ; ou même avec l'HIL. *trin.* clunisien par exemple (PARIS *n.a.l.* 1454), dont les remaniements successifs ont considérablement compliqué l'analyse du paratexte, mais ne remettent pas en cause le fait que cet exemplaire a été copié, à l'origine, sur celui qu'avait utilisé Florus. Même un manuscrit plus récent comme PARIS, BNF, *lat.* 2017 (Moissac, s. XI^{ex}), dont nous n'avons pas parlé ici parce qu'il s'agit d'une collection de sermons augustinien⁽¹⁷⁸⁾, reste parfaitement identifiable comme l'apographe d'un manuscrit de travail de Florus, alors même qu'il transpose les annotations de Florus dans son propre style graphique beaucoup plus ornemental⁽¹⁷⁹⁾.

Dans le même temps, l'existence de copies « nettoyées » était presque établie depuis l'étude du même Charlier sur la collection *De fide*, qui montrait déjà tout ce que les Douze lui devaient. Le témoignage du nouveau fragment d'AMBR. *fid.*, porteur d'un tel

(178). Origine et datation : Jean DUFOUR : « Manuscrits de Moissac antérieurs au milieu du XII^e siècle et nouvellement identifiés. Description codicologique et paléographique », in : *Scriptorium* 36.2 (1992), p. 147-173, ici p. 154-155. Signes, marques et annotations reproduisant celles de Florus : Célestin CHARLIER : « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », in : *Revue bénédictine* 57 (1947), p. 132-186, p. 154, n° 6 ; et surtout TURCAN-VERKERK : *Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes*, p. 182-187. Importance dans l'histoire de la formation de ce recueil augustinien : dernière référence citée, et Roland DEMEULENAERE/Luc DE CONINCK/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT : *La tradition manuscrite du recueil De verbis Domini jusqu'au XII^e siècle. Prolégomènes à une édition critique des Sermones ad populum d'Augustin d'Hippone sur les Évangiles (serm. 51 sqq.)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 45), Turnhout 2006 (désormais *IPM* 45), en particulier p. 114-128.

(179). Voyez les quelques spécimens rassemblés dans la FIG. 53 page 524.

appareil florien et copié sur le modèle de MONTPELLIER H. 308, apporte désormais, je crois, un témoignage décisif en la matière : oui, Mannon était très capable de copier un manuscrit de travail de Florus en faisant délibérément abstraction des traces de son travail, et même en « triant » entre des éléments qu'il jugeait bon de reproduire (les notes de lecture) et tout ce qu'il jugeait obsolète ou inutile.

Dans la descendance des manuscrits de travail de Florus, donc, deux phénomènes opposés étaient identifiés ; mais, faute de faire explicitement le rapprochement, on ne s'interrogeait pas explicitement sur les tenants et aboutissants de ces choix opérés par les copistes.

Les copies même qui reproduisent l'appareil paratextuel de Florus ne vont pas sans soulever des problèmes. Les copistes ne sont pas des photocopieurs : ils se trompent, ils choisissent, ils sont minutieux ou négligents, ils comprennent bien ou mal. Cette vérité toute simple, qui est la condition de possibilité de l'étude critique des traditions textuelles, a des effets plus importants encore sur les corpus de notes, parce qu'ils sont discontinus dans leur structure, souvent sibyllins dans leur teneur, et volatiles par essence. Aussi, dans une même copie produite de plusieurs mains, l'intelligence des notes du modèle et la volonté de les reproduire peuvent varier d'un copiste à l'autre : tel les comprendra bien, tel autre se méprendra ; tel choisira de les copier toutes, tel autre de les éliminer systématiquement. Dans PARIS *n.a.l.* 1454 par exemple, et même si ce diagnostic demande à être confirmé par une étude plus systématique, le copiste Rotardus m'a paru globalement plus fidèle que Bernardus.

Et de fait, à la réflexion, le choix de reproduire les annotations du modèle — et non seulement les annotations, mais des marques d'extraction, des signes critiques étranges — est tout sauf évident. Après tout, quand elle copie un exemplaire de tel ou tel texte, une bibliothèque médiévale — fût-ce celle de Cluny — a d'abord pour but d'en posséder un exemplaire qui lui appartienne, et non de produire un fac-similé de l'exemplaire personnel de tel ou tel érudit. Et dans le cas particulier des manuscrits préparatoires de Florus, à quoi bon recopier des systèmes d'extraction qui, si on les comprenait comme tels, n'avaient plus aucune utilité ni aucune raison de passer dans un nouvel exemplaire du texte — et si on ne les comprenait pas, ne formaient guère qu'une fastidieuse série de signes cabbalistiques ?

On peut donc conjecturer que, si les copies qui ont fait cet effort sont faciles à reconnaître et à recenser, elles ne forment probablement pas la majorité des apoglyphes

de manuscrits de travail de Florus. Il doit en exister un certain nombre qui auront pris soin, au contraire, de « nettoyer » le texte proprement dit de tout le paratexte florien, comme il était somme toute plus naturel de le faire. Comment identifiera-t-on, dès lors, des apographe de manuscrits de travail de Florus ? La question n'est pas si anecdotique qu'elle peut paraître. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter une cote dans une liste de manuscrits rattachés à Florus : la diffusion d'un manuscrit de travail de Florus signifie surtout la diffusion du texte retouché par lui.

Le texte *post correctionem Flori*

C'est un fait connu, et nous en avons vu un certain nombre d'exemples, que Florus avait l'habitude de corriger ses manuscrits, lourdement parfois ; mais il le faisait presque exclusivement dans les passages qu'il préparait pour une extraction. Or, s'il est arrivé que des copistes ultérieurs s'attachent à reproduire minutieusement les notes et même les signes d'excerptio de Florus, il est évident qu'aucun n'aura jamais pris la peine de reproduire tels quels les signes de correction de Florus (ses biffures, ses réécritures, ses ajouts...) ni, évidemment, de reproduire le texte *ante correctionem*. À l'évidence, les copistes ne reproduisent que le texte *post correctionem* de leur modèle — c'est-à-dire, en l'occurrence, un texte bien corrigé par Florus dans les passages qu'il aura préparés pour lui-même, mais globalement intact par ailleurs.

Par conséquent, la qualité du texte de l'apographe pourra connaître des écarts subits, et des écarts d'autant plus grands que le manuscrit sur lequel travaillait Florus était initialement fautif. Or, si les signes d'excerptio de Florus ne sont pas reproduits dans la copie, rien ne signale au philologue travaillant sur cette copie qu'il lit, ici une portion de texte autrefois corrigée par Florus, là une portion qu'il avait laissée intacte.

La première idée de ce problème m'est venue, s'il m'est permis de le raconter brièvement, alors que je cherchais à identifier des manuscrits de Cyprien descendant des exemplaires de Florus. Des collations de Florus sur les éditions critiques de Cyprien orientaient la recherche, comme par hasard, vers un corpus formé à Cluny à la fin du x^e siècle et en tête duquel figure le poème de Florus sur la translation des reliques de Cyprien (*carm.* 13) : OXFORD, Bodl. Libr., *Laud. Misc.* 451, identifié, décrit et analysé par Pierre Petitmengin⁽¹⁸⁰⁾. Mais ce manuscrit pose deux problèmes compliquant

(180). Pierre PETITMENGIN : « Notes sur des manuscrits patristiques latins. II. Un « Cyprien » de Cluny et la lettre apocryphe du pape Corneille (*Clavis*, n° 63) », in : *Revue des Études augustiniennes* 20 (1974), p. 15-35.

l'examen d'un rapport éventuel avec Florus. D'abord, explique Petitmengin⁽¹⁸¹⁾, ce corpus cyprien très complet a été rassemblé en deux temps, à partir d'au moins deux modèles distincts — et d'une manière qui évoque assez le corpus hilarien formé au même endroit à la même époque (PARIS *n.a.l.* 1454). Dans cet état de fait, Florus peut avoir un rapport avec l'un des deux modèles, ou l'autre, ou les deux — ou aucun des deux. Second problème : ce manuscrit ne porte pas de signes reproduisant ceux de Florus. Déception. Pour autant, cette absence était-elle de nature à disqualifier d'emblée l'hypothèse d'un rapport avec Florus, quand de nombreux autres indices permettent de penser qu'un tel rapport est plausible, sinon probable ? Une remarque de Pierre Petitmengin sur la qualité même du témoin, dans sa seconde partie, était frappante :

Von Soden, *Briefsammlung*, p. 101, y soupçonne l'intervention d'un puriste ; pour ma part, comme les éditeurs cités à la note précédente, je suis frappé par le nombre de fautes et en particulier de non-sens.⁽¹⁸²⁾

Les deux observations paraissent, à première vue, strictement incompatibles, et toutes deux démontrables sur des critères philologiques parfaitement objectifs : les uns pourraient dresser une liste de cas où le texte a été corrigé, rapproché d'un latin plus pur et plus classique⁽¹⁸³⁾ ; les autres une liste de tournures grossièrement absurdes. Alors que penser ? De pareilles inégalités pourraient s'expliquer si l'on pouvait observer une corrélation entre les passages hypercorrects du manuscrit et les passages des mêmes textes que Florus a compilés çà ou là, et spécialement dans l'*ex Cypr. in Apost.* : le manuscrit de Cluny reproduirait en cela, comme nous le disions, le texte *post correctionem* du manuscrit de Florus si inégalement corrigé.

Le devoir m'appelant à d'autres études, je n'ai pas poursuivi alors cette piste ; mais l'hypothèse reste valable, et pas seulement dans le cas de Cyprien. Par exemple l'exemplaire de Florus d'AMBR. *in psalm. 118 serm.*, FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 (Lyon, s. IX^{2/3}), qui lui a fourni la matière des cent quarante-quatre extraits de ce texte qu'il a compilés dans l'*ex Ambr. in Apost.*, est par conséquent vigoureusement retouché en de nombreux endroits — mais il est resté absolument intact en bien d'autres. Si l'on connaissait le

(181). PETITMENGIN : *Un « Cyprien » de Cluny...* P. 24-25.

(182). PETITMENGIN : *Un « Cyprien » de Cluny...* P. 25 n. 33.

(183). « Alle diese Korrekturen (...) sind zu charakterisieren als Verbesserungen (...) in eine reinere, dem klassischen Gebrauch sich nähernde Sprache. » (Hans Freiherr VON SODEN : *Die Cyprianische Briefsammlung. Geschichte ihrer Entstehung und Überlieferung* [Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur N.F. 10,3], Leipzig 1904, p. 101).

Plut. 14. 21 seulement par une copie de son texte *post correctionem*, sans le paratexte florien pour distinguer les sections retouchées, on frémit à l'idée des abîmes de perplexité où serait plongé un éditeur d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* à la lecture d'une telle copie.

Dans le cas d'AMBR. *fid.* qu'on a vu, un phénomène semblable pourrait peut-être expliquer certaines des leçons originales et des inégalités que Faller a observées dans le seul témoin *D*, apparenté au texte de Florus et plus récent que lui, tout en reconnaissant sa filiation avec *P*, plus ancien que Florus. Mais il serait nécessaire de reprendre, à la lumière de ces problématiques spécifiques, une collation de *P* (PARIS *lat.* 8907), de *D* (PARIS *lat.* 1745), et des quatre témoins identifiés comme les plus proches du texte florien d'AMBR. *fid.*: MONTPELLIER H. 308, PARIS *lat.* 1750, f. 1–5, LYON 5804, et VITRY-LE-FRANÇOIS 2.

De manière générale, au vu des problèmes soulevés ici et dans le reste de ces recherches, il paraît très important que les compilations de Florus sur l'Apôtre soient désormais systématiquement prises en compte dans les éditions critiques des œuvres patristiques qui y sont exploitées : elles sont susceptibles d'expliquer certaines particularités de telle ou telle famille de témoins, et de renseigner sur les voies de sa transmission par le Lyon carolingien.

Le texte dans sa recension florienne

On le voit, la méthode promise sans doute au plus grand avenir dans ce domaine est — tout simplement — l'analyse critique du texte. Grâce aux éditions critiques du texte florien qui deviennent progressivement accessibles, les variantes propres du texte patristique tel que Florus le cite peuvent orienter la recherche vers telle ou telle branche de la tradition manuscrite, voire vers tel ou tel exemplaire.

Sur cette voie de la recherche, qui commence seulement ces années-ci à être explorée de manière systématique, il faut mentionner le travail précurseur d'Antoine Chavasse. Pour reconstituer la tradition et établir le texte critique des sermons de Léon le Grand (LEO. M. *serm.*)⁽¹⁸⁴⁾, il prend en compte le témoignage de Florus, et en particulier de

(184). Antoine CHAVASSE (éd.) : *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus I–XXXVIII]*, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 138), Turnhout 1973 (désormais CCSL 138) ; Antoine CHAVASSE (éd.) : *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus XXXIX–XCVI]*, t. 2 (Corpus Christianorum Series Latina 138A), Turnhout 1973 (désormais CCSL 138A).

l'ex Leo. M. in Apost., bien avant qu'il en existe une édition⁽¹⁸⁵⁾. Ce faisant, il parvient à établir très précisément la physionomie de l'exemplaire qu'utilisait Florus, un « homélaire romain de type *S* » désormais disparu. Il détermine même qu'un autre témoin partiellement conservé du même homélaire, TROYES, BM, 853, s. VIII^{ex}/IXⁱⁿ, originaire d'Italie du Nord, « est spécialement apparenté à l'exemplaire de *S* utilisé par Florus de Lyon »⁽¹⁸⁶⁾. Même s'il ne peut déterminer exactement quel lien de parenté lie les deux exemplaires, il souligne l'importance du témoignage de Florus pour l'établissement du texte de cette famille :

Comme les extraits sont d'une grande étendue et que leur texte en fait l'un des meilleurs représentants du texte de *S*, capable de suppléer la disparition de la partie d'hiver du manuscrit de Troyes (*S* 1), avec lequel il soutient des rapports très particuliers, nous avons collationné le texte et l'avons placé dans l'apparat sous le sigle *S* 8.⁽¹⁸⁷⁾

Cela revient à situer l'exemplaire de Florus de manière extrêmement précise dans l'ensemble de la tradition des LEO. *M. serm.*: le texte de Florus figure d'ailleurs en bonne place dans le *stemma* dessiné par Chavasse⁽¹⁸⁸⁾.

Mais une telle étude, avant même l'édition Fransen des Douze, est isolée. C'est cette édition qui, indéniablement, a fait connaître et rendu plus accessible le texte de Florus. La voie a été bientôt ouverte par Camille Gerzaguët, éditrice du *De fuga saeculi* d'Ambroise (AMBR. *fug. saec.*). Prenant en compte le témoignage *l'ex Ambr. in Apost.*, elle a pu montrer comment Florus s'est servi de deux exemplaires, appartenant aux deux principales branches de sa tradition textuelle⁽¹⁸⁹⁾. Puis, en étendant la perspective au corpus *De patriarchis* dans lequel AMBR. *fug. saec.* se transmet habituellement, elle a pu identifier sur la base des seules variantes textuelles, pour la première fois, une

(185). Il liste sous le nom de Remi de Lyon les citations des sermons léonins faites dans les traités de Florus sur la prédestination (Antoine CHAVASSE [éd.] : *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus I-XXXVIII]*, t. 1 [Corpus Christianorum Series Latina 138], Turnhout 1973 [désormais CCSL 138], p. CLXIV-CLXV), avant de présenter sous le nom de Florus la compilation léonine sur l'Apôtre, et d'en décrire les extraits tirés de sermons selon l'ordre de l'homélaire que Florus devait avoir sous les yeux (CCSL 138, p. CLXV-CLXXI). Au passage, il fait quelques remarques sur la numérotation des sermons telle qu'on la voit chez Florus. Quoiqu'incomplète, puisqu'elle ne s'attarde pas sur les extraits de décrétales léonines, cette étude très précise n'est pas remplacée par l'introduction de *l'ex Leo. M. in Apost.* dans sa propre édition (CCCM 193B, p. XLVI-L).

(186). CCSL 138, p. XLVIII.

(187). CCSL 138, p. CLXVI.

(188). CCSL 138, p. CCVI.

(189). GERZAGUËT : *La Collectio ambrosienne*.

Les Douze compilations

copie « nettoyée » d'un manuscrit ambrosien de Florus : BOURG-EN-BRESSE, BM, 53, manuscrit du milieu du XII^e siècle provenant de l'abbaye cistercienne de Chézery, dans le pays de Gex : à moins de 20 km au sud de l'abbaye de Saint-Oyen⁽¹⁹⁰⁾. La bibliothèque de Chézery n'a jamais été étudiée et, sans les variantes propres du texte florien, personne n'aurait eu l'idée d'aller chercher là un témoin fidèle du texte tel qu'il était sorti des mains de Florus, un raccourci direct vers un témoin du IX^e siècle.

La récente journée d'études organisée par Franz Dolveck, Camille Gerzagnet et moi-même, et qui fut l'occasion de cette trouvaille, a permis d'étendre cette approche simultanément à plusieurs autres des Douze. Le caractère novateur de ces recherches a paru pouvoir justifier une parution rapide : en effet, en désignant tel ou tel exemplaire, telle ou telle branche de la tradition, comme proche de celui ou celle que connaissait Florus, les intervenants n'ont pas seulement précisé nos connaissances sur la teneur de la bibliothèque capitulaire de Lyon — le nombre et la physionomie de ses exemplaires de tels ou tels textes — mais rassemblé aussi des éléments sur les relations que cette bibliothèque pouvait entretenir avec d'autres bassins de la tradition textuelle. Laetitia Ciccolini a montré que l'exemplaire du *De habitu uirginum* de Cyprien de Carthage (CYPR. *hab. uirg.*) et du *De laude martyrii* attribué à Cyprien (CYPR.(PS) *laud. mart.*), utilisé par Florus comme source de l'*ex Cypr. in Apost.*, représentait un état intermédiaire entre une famille exclusivement italienne et un ancien exemplaire perdu de l'abbaye de Pomposa⁽¹⁹¹⁾. Marc Milhau a montré la fiabilité de l'*ex Hil. in Apost.* pour accéder au texte de HIL. *in psalm.* tel que Florus le lisait dans ce manuscrit italien du V^e siècle dont il ne subsiste plus qu'un quaternion, PARIS *lat.* 152, f. 9–16; et pour HIL. *trin.*, il a signalé que le témoin le plus proche du texte de Florus se trouve dans les feuillets restaurés au IX^e siècle du vénérable *Basilicanus*, le fameux VATICANO *Arch. S. Pietro* D 182 copié en 509–510 à Cagliari, dans l'entourage de Fulgence de Ruspe : un passage dans le Lyon de Florus explique comment Cluny a pu, ensuite, connaître à son

(190). Camille GERZAGUET : « Les traités d'Ambroise sur les patriarches : à la recherche de l'exemplaire florien de la « tétralogie ». Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 95–121.

(191). Laetitia CICCOLINI : « Florus témoin du texte de Cyprien de Carthage : questions de méthode, études de cas. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 59–84.

tour ce codex⁽¹⁹²⁾. Emanuela Colombi a rappelé qu'un Origène des v^e-vi^e siècles, que Florus a pu connaître à Lyon, était venu d'Italie, peut-être de Vérone⁽¹⁹³⁾. Jérémy Delmulle a montré le rôle déterminant de Florus dans la tradition de Fulgence, puisqu'une bonne part de l'œuvre de l'évêque de Ruspe, sinon la totalité, ne s'est conservée que par le truchement des exemplaires — perdus — qu'en posséda le diacre lyonnais⁽¹⁹⁴⁾. Enfin Franz Dolveck a montré comment les manuscrits des lettres de Paulin de Nole que posséda le Lyon de Florus se rattachaient directement à la région de Nole et Naples, et ont ensuite alimenté la tradition française au Moyen Âge central⁽¹⁹⁵⁾.

Récapitulation

Les copies « nettoyées », qu'il est plus difficile d'identifier pour des raisons évidentes, n'en complètent donc pas moins notre connaissance de la documentation sur laquelle reposent les Douze. Avec FLOR. LVGD. *fid.*, en particulier, les quatre sources de l'*ex Leo. M. in Apost.* et de l'*ex coll. can. in Apost.* sont toutes identifiées, toutes avec une grande précision : un manuscrit très voisin d'un homélaire partiellement conservé ; un manuscrit wisigothique conservé ayant appartenu à Leidrat ; un manuscrit dont une copie, reproduisant les dispositifs d'extraction de Florus, a appartenu à un évêque auvergnat de culture lyonnaise ; un manuscrit dont on conserve une copie « nettoyée » prise par un très proche de Florus, lieu-tenant de l'archevêque de Lyon à l'abbaye de Saint-Oyen, dans le Jura.

(192). Marc MILHAU : « Hilaire de Poitiers dans la *Collection des Douze Pères* de Florus de Lyon. Un carrefour des traditions patristiques au ix^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 85-94.

(193). Emanuela COLOMBI : « Les Pères grecs dans la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Un carrefour des traditions patristiques au ix^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 123-143.

(194). Jérémy DELMULLE : « L'autre *expositio* augustinienne de Florus de Lyon : les *Sententiae a beato Fulgentio expositae* de la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Un carrefour des traditions patristiques au ix^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 145-175.

(195). Franz DOLVECK : « Paulin de Nole et Florus de Lyon. Un carrefour des traditions patristiques au ix^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 177-196.

Les Douze compilations

En même temps, ce problème des copies « nettoyées » de manuscrits de travail de Florus est directement lié à l'identification de manuscrits proches, par la tradition textuelle, de ceux de Florus. La présence de signes « floriens » dans des manuscrits plus récents, et une corrélation suffisante avec les travaux connus de Florus sur ces mêmes textes, permettent de reconnaître rapidement des descendants directs de manuscrits utilisés par Florus. Mais certains de ces descendants directs ont été soigneusement nettoyés de cet appareil de signes, qui ne pouvait être d'aucune utilité aux commanditaires ou aux copistes d'un nouvel exemplaire du texte. L'étude de la recension florienne du texte, dans le cadre d'un robuste travail critique, peut alors permettre de débusquer ces descendants directs — s'ils existent. Mais même si elle ne parvient pas à un résultat si précis, une pareille étude permet d'identifier tout un environnement de manuscrits frères, cousins ou neveux, parfois très proches, de celui que lisait Florus : des parentés qui renseignent alors sur la tradition textuelle en amont de Florus ou à son époque, c'est-à-dire sur la circulation des textes et des exemplaires à date haute, c'est-à-dire *in fine* sur les relations entre les bassins d'activité intellectuelle et de conservation du patrimoine livresque de l'Antiquité chrétienne.

C'est ainsi que se conclut notre revue des exemplaires sources des Douze identifiés, directement ou non. Mais cet inventaire ne doit pas faire oublier, d'une part, tout le matériau exploité dans les Douze et dont la provenance n'est pas encore identifiée, d'autre part, tous les manuscrits de la bibliothèque de Florus que Florus n'a pas utilisés pour les Douze. À cet égard, nous devons encore examiner quelques manuscrits dont on a supposé un peu hâtivement, ou avancé formellement, qu'ils comptaient parmi les sources des Douze, quand il n'en est rien. Cet examen ne vise pas seulement à compléter l'enquête et à rétablir les faits, mais il a un rôle positif à jouer dans l'identification des sources et des méthodes du compilateur. Présenter, en effet, des manuscrits patristiques que Florus a connus et qu'il aurait pu utiliser pour les Douze, et montrer comment et pourquoi il ne l'a pas fait, c'est encore apporter des renseignements sur la composition de sa bibliothèque, et sur sa capacité matérielle et personnelle de choisir entre plusieurs exemplaires.

3.2.7 Compilations sans manuscrit préparatoire, manuscrits sans préparations

Aucun des manuscrits sources de Florus n'est connu, de manière directe ou indirecte, et quoi qu'on en ait dit, pour les compilations tirées de Cyprien, ni de Grégoire de Nazianze, ni de l'Éphrem latin, ni d'Avit de Vienne. Certains manuscrits conservés, de ces Pères ou d'autres, étaient connus de Florus, et ont été utilisés par lui dans d'autres contextes, mais pas pour préparer les Douze. Enfin certains manuscrits conservés sont proches de Florus, proches même des exemplaires qu'il a utilisés pour préparer les Douze, mais pour autant ne leur sont que connexes, et ne peuvent donc pas non plus être comptés parmi les manuscrits sources des Douze⁽¹⁹⁶⁾.

PARIS, BNF, *lat.* 10592

S'il a bien été utilisé par Florus, ce célèbre Cyprien du VI^e siècle, dit *Codex Seguierianus*, porte en réalité très peu de traces de son passage. Le diagnostic de Klaus Zechiel-Eckes, qui y voyait « Florus' Cypriancodex », est très surévalué à cet égard⁽¹⁹⁷⁾. En particulier, on n'y trouve pas la moindre préparation d'extrait sur l'Apôtre⁽¹⁹⁸⁾.

Le phénomène est intéressant car Zechiel-Eckes a montré que PARIS, BNF, *lat.* 10592 est la source directe de Florus pour une citation de Cyprien qu'il a faite au moment de sa querelle contre Amalaire, c'est-à-dire dans les années 835–838⁽¹⁹⁹⁾. Le fait que le même manuscrit ne soit pas du tout utilisé pour la recherche de passages sur l'Apôtre

(196). Je ne reviens pas sur LYON 475, MONTPELLIER H. 308 et MONTPELLIER H. 157, que Fransen présente comme des manuscrits sources du compilateur pour Ambroise, Fulgence, Léon le Grand et Théophile d'Alexandrie (*CCCM* 193, p. XXXV n. 58) : LYON 475 est une des sources de Ψ (original de FLOR. LVGD. *fid.*), et Ψ est le modèle de MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308, mais dans cette chaîne, l'exemplaire sur lequel Florus a préparé des extraits pour les Douze est précisément l'exemplaire qui nous manque. MONTPELLIER H. 157 a de bonnes chances d'être la copie d'un des manuscrits sources de Florus, Π (original de FLOR. LVGD. *pasch.*), mais ce n'en sera jamais que la copie.

(197). « Florus' Cypriancodex ist der berühmte, ehrwürdige alte Parisinus lat. 10592 (saec. V/VI, vielleicht italienisch), der für *De oratione dominica* und *De unitate ecclesiae* zur Verfügung stand. Benutzungsspuren des Lyoner Klerikers finden sich auf nahezu jeder Seite... » (ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon...* P. 201–202).

(198). Contrairement à ce que laisse entendre Fransen, *CCCM* 193, p. XXXV n. 58. Je compte donner ailleurs une analyse complète des rapports exacts entre Florus et ce fameux recueil.

(199). « Vgl. *De oratione dominica*, Kap. 18 (Paris lat. 10592 = Sigle S bei Moreschini, CCSL 3 A, S. 101 f. Z. 332, 2. 339 f. und Z. 342) : *eucharistiam*] folgt *eius* nur S und Florus ; *est eos*] *sit eos* nur S und Florus ; *remaneat*] *extraneus remaneat* nur S nach der von Florus vorgenommenen Korrektur (der Text Am VI [WERMINGHOFF, MGH *Concilia* 2, 2, S. 773 Z. 30 f.] liest dann ebenfalls *extraneus remaneat*). » (ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon...* p. 202 n. 45).

Les Douze compilations

et la préparation des extraits destinés à former l'*ex Cypr. in Apost.*, laisse à penser que Florus a changé entretemps son exemplaire de référence pour le corpus cyprien. Les travaux récents de Laetitia Ciccolini ont confirmé ce diagnostic en montrant que le texte de CYPR. *domin. orat.* et CYPR.(PS) *laud. mart.* dans l'*ex Cypr. in Apost.* appartient à une tout autre branche de la tradition⁽²⁰⁰⁾.

PARIS, BNF, *lat.* 8913–*lat.* 8914

Ce fameux Avit sur papyrus en cursive mérovingienne, provenant de l'Île-Barbe, porte certes quelques traces de lecture de Florus⁽²⁰¹⁾, mais il ne porte pas les préparations des extraits de l'*ex Alc. Avit. in Apost.*⁽²⁰²⁾.

La cursive mérovingienne est une écriture particulièrement difficile à lire, et l'on peut présumer qu'un humble copiste de la première moitié du IX^e siècle, formé à la minuscule caroline, était lui-même peu capable de bien la lire. Dans ces conditions, on peut penser qu'une transcription en minuscule caroline a été prise par une personne suffisamment experte : c'est à quoi serviraient les quelques corrections portées par Florus sur PARIS *lat.* 8913. Cette copie en minuscule caroline aurait fourni à la bibliothèque un exemplaire beaucoup plus lisible, où Florus pouvait alors préparer ses extraits sur l'Apôtre, et laisser à un copiste le soin de les retranscrire ultérieurement.

PARIS, BNF, *n.a.l.* 1443

Ce recueil augustinien produit à Lyon dans l'entourage de Florus doit être examiné un peu plus en détail. C'est un des manuscrits préparatoires de l'*Expositio*, puisque plusieurs préparations que Florus a disséminées de sa main dans les textes augustinien correspondent, à la manière habituelle, à des extraits de l'*Expositio*. Le codex contient également cinq lettres de Paulin de Nole (PAVL. NOL. *epist.* 40, 24, 41, 10, 14) mais, pour autant, ce n'est pas un des manuscrits préparatoires de l'*ex Paul. Nol. in Apost.*⁽²⁰³⁾. Une seule des cinq lettres, l'*epist.* 24, a reçu des crochets à la façon florienne. Ces crochets se répartissent en deux séries clairement identifiables par leur fonction respective.

(200). CICCOLINI : *Florus témoin du texte de Cyrien de Carthage : questions de méthode, études de cas.*

(201). On en trouve seulement sur le *lat.* 8913 : le second est si endommagé qu'il se réduit pratiquement à ses marges de coutures.

(202). Comme Fransen le remarque dans son introduction sur Avit, *CCCM* 193B, p. XCI, et contrairement à ce qu'il a laissé entendre dans son introduction générale, *CCCM* 193, p. XXXV n. 58.

(203). Je reprends ici, en substance, l'analyse de DOLVECK : *Paulin de Nole et Florus de Lyon.*

1. Une première série, de huit passages courant d'un bout à l'autre de la lettre et concaténés au moyen des crochets « de suspension », ne prépare pas des extraits sur l'Apôtre, mais seulement une contraction de l'*epist.* 24. Cette fonction est d'autant plus assurée que la contraction ainsi préparée est conservée dans un manuscrit utilisé par Florus, et dont nous allons reparler tout de suite, le *Reg. lat.* 331.
2. Une seconde série de signes d'extraction prépare trois extraits sur l'Apôtre, selon la méthode de Florus, mais l'ensemble ne correspond pas aux extraits de l'*epist.* 24 compilés dans l'*ex Paul. Nol. in Apost.* Pour le montrer, on peut synthétiser dans un tableau synoptique ces différents témoins et usages de l'*epist.* 24 à proximité directe de Florus (TAB. 29 page suivante).

Cette présentation fait apparaître la coïncidence parfaite entre la « série 1 » des signes d'extraction disséminés dans PARIS *n.a.l.* 1443, et les huit passages de l'*epist.* 24 formant la contraction dont témoigne *Reg. lat.* 331. Dans le même temps, elle montre combien la « série 2 » coïncide peu avec les extraits de l'*epist.* 24 compilés dans l'*ex Paul. Nol. in Apost.* Certes, la dernière des trois préparations correspond exactement aux bornes de l'exc. 3. Certes, la *positura* de la deuxième préparation correspond avec la fin de l'exc. 10. Reste que les trois autres bornes marquées dans PARIS *n.a.l.* 1443 ne correspondent pas à des termes d'extraits dans l'*ex Paul. Nol. in Apost.* et, surtout, que neuf termes d'extraits de l'*ex Paul. Nol. in Apost.* ne se voient pas préparés dans PARIS *n.a.l.* 1443. L'une et l'autre série — les préparations de PARIS *n.a.l.* 1443 d'une part, les extraits de l'*ex Paul. Nol. in Apost.* d'autre part — ne se correspondent donc qu'incidemment, ce qui peut aisément s'expliquer par la proximité thématique des deux séries.

Florus n'ayant tiré ses extraits de PAVL. NOL. *epist.* 24 ni de PARIS *n.a.l.* 1443 ni de la contraction copiée dans VATICANO *Reg. lat.* 331, il faut qu'il en ait possédé un autre exemplaire : peut-être celui-là même où il lisait les autres épîtres — sauf les *epist.* 40 et 45, dont les manuscrits sources sont conservés : cf. *supra* — puisque le corpus qu'il exploite est bien plus étendu que les cinq épîtres de PARIS *n.a.l.* 1443.

LYON, BM, 599

Ce manuscrit qui porte, au f. 1r, parmi une confusion d'essais de plumes de toutes époques, l'*ex-dono* autographe de Leidrat, contient quelques-uns des neuf discours de

Les Douze compilations

<i>CSEL</i> 29 (pag., lin.)	PARIS <i>n.a.l.</i> 1443 (fol.,lin.)		<i>Reg. lat.</i> 331 (fol., lin.)	<i>CCCM</i> 193B (pag.,exc.,lin.)
	série 1	série 2		
201,11 habeo	┌	11r,16 habeo	[a 50r,22 habeo	
202,1 peccare	└	11v,7 peccare	[a 50v,5 peccare	
202,9 nisi	┌	11v,14 nisi	[b 50v,5 nisi	
202,26 possideat	└	12r,10 possideat	[b 50v,20 possideat	
203,3 diuisiones				[35 319,35,2 diuisiones
203,10 uarietate				[35 319,35,8 uarietate
205,2 tu	┌	13r,18 tu	[c 50v,20 tu	
206,8 sum	└	14r,5 sum	[c 51r,19 sum	
206,22 quamobrem	┌	14r,19 quamobrem	[d 51r,19 quamobrem	
208,8 atque				[33,a 316,33,2 atque
208,11 conualescet				[33,a 316,33,4 conualescet
208,21 ut				[33,b 316,33,4 ut
209,3 induamur				[33,b 317,33,12 induamur
209,7 patris	└	15v,16 patris	[d 52r,15 patris	
210,9 ideo	┌	16r,21 ideo	[e 52r,15 ideo	
210,15 obseruantia				[14 303,14,2 totus
211,21 pullulemus				[14 304,14,33 pullulemus
211,22 inchoaturus				[10 300,10,2 inchoaturus
212,17 deo	└	17v,10 deo	[e 53r,9 deo	
212,18 nouitatem		┌ 17v,11 nouitatem		
213,14 prouocamus		└ 18r,7 prouocamus		[10 301,10,41 prouocamus
213,14 recognoscis				[55,a 332,55,2 recognoscis
213,21 principantur				[55,a 333,55,8 principantur
213,27 excipit				[55,b 333,55,8 excipit
214,3 laqueis				[55,b 333,55,11 laqueis
214,4 quae				[55,c 333,55,11 quae
215,12 destruere				[55,c 334,55,43 destruere
215,12 ideo				[32,a 315,32,2 ideo
215,21 quae		┌ 19r,21 quae		
216,9 suae		└ 19v,9 suae		[32,a 316,32,27 concupiscit
216,15 concupiscit				[32,b 316,32,27 in
217,1 in				[32,b 316,32,42 est
217,16 est				
217,19 hunc	┌	20r,21 hunc	[f 53r,9 hunc	
218,3 deus	└	20v,1 dominus	[f 53r,14 dominus	
218,23 deum	┌	20v,22 deum	[g 53r,14 deum	[24 310,24,2 deum
219,11 margarita				[24 310,24,13 margarita
220,21 proponeret	└	21v,24 proponeret	[g 53v,28 proponeret	
221,4 uides		┌ 22r,5 uides		[3 295,3,2 uides
221,13 pronuntiat		└ 22r,14 pronuntiat		[3 295,3,9 pronuntiat
221,18 et	┌	22r,20 et	[h 53v,28 et	
223,12 mundum	└	23r,10 mundum	[h 54v,4 mundum	

TAB. 29: Témoins et usages de PAVL. NOL. *epist.* 24 au contact direct de Florus

Grégoire de Nazianze traduits par Rufin d'Aquilée (RVFIN. *Greg. Naz. orat.*)⁽²⁰⁴⁾. Il est donc tentant de rapprocher ce manuscrit de ce que Florus a tiré de ces mêmes neuf discours : l'*ex Greg. Naz. in Apost.*, en effet, ne sort pas de ce corpus, non plus que le petit « florilège pastoral » de treize articles (*ex Greg. Naz. capit.*), transmis uniquement par le manuscrit PARIS, BNF, lat. 13371, f. 60r–68r, et que dom Charlier, en le signalant, puis dom Fransen en l'éditant, ont proposé de rendre à Florus⁽²⁰⁵⁾. Ils pensent en effet retrouver dans LYON 599 les préparations floriennes correspondant à quatre extraits de ces deux florilèges.

Des préparations conservées ? Comme Fransen donne seulement les références sans description ni analyse⁽²⁰⁶⁾, je reprends ici les éléments qu'il invoque, en corrigeant les références erronées :

1. FLOR. LVGD.(?) *ex Greg. Naz. capit. exc. 5 = CSEL 46*, p. 17,19–18,13 ; 18,17–20 : « ^a Conuenire ergo idiotae... apostolus precepit. ^b Re enim uera mihi uidetur... uoluntate diuersus. » Ce texte se lit dans LYON 599, (a) f. IIR,17–IIV,7 + (b) f. IIV,10–13⁽²⁰⁷⁾. Le passage (a) est encadré d'une *paragraphus* et d'une *positura*, mais elles ne paraissent pas de la main de Florus, dont aucune des traces habituelles (corrections, annotations...) ne signale l'intervention. Le passage (b) n'a reçu aucun système d'extraction⁽²⁰⁸⁾. Enfin, le texte du florilège collationné sur le manuscrit de Leidrat fait apparaître des variantes strictement incompatibles. Ainsi ces deux phrases où le florilège s'accorde presque en tous points avec le texte édité par Engelbrecht :

ut caueat omnia agere quae ad paenam trahuntur uel grauissima legis animaduersione plectuntur. Huic uero qui aliis preest omni opere peccati postergum relicto proficere in optimis conuenit, ita ut possit prouectus [profectus *cse!*] sui exemplo inuitare et illicere ceteros ad uirtutem...⁽²⁰⁹⁾

(204). RUFIN D'AQUILÉE : *Orationum Gregorii Nazianzeni nouem interpretatio*, éd. par Augustus ENGELBRECHT (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 46), Wien 1910 (désormais *CSEL 46*).

(205). CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 518 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94.

(206). *CCCM* 193B, p. XXII.

(207). Erronément, « fol. II, 6 - IIV, 7 » chez Fransen (Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 [2000], p. 86-94, ici p. 87 ; *CCCM* 193B, p. XXII).

(208). En outre le texte de l'exc. 4 se lit sur cette même page, f. IIR,2–17, sans la moindre préparation ; sa *positura* devrait être accolée à la *paragraphus* de f. IIR,17.

(209). Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94, p. 90-91, exc. 5, l. 3-6.

Les Douze compilations

Et pour lesquelles le manuscrit de Leidrat, quant à lui, donne (variantes en gras, omission signalée par une astérisque) :

ut caueat **committtere facinus** ad poenam **ducens** (docens *a.c.*) : uel **que** grauissima legis animaduersione plectuntur. Hic (huic *a.c.*) uero qui aliis praeest : omni **genere peccata si qua sibi conscius est** posttergum **relinquens**: proficere **ad opta queque nitatur : ut possit exemplo suo** inuitare * ceteros ad uirtutem...

Ce passage nous dispense de recenser les autres variantes⁽²¹⁰⁾.

2. FLOR. LVGD.(?) *ex Greg. Naz. capit. exc. 6 = CSEL 46*, p. 21,6–22 ; 21,23–22,9 : «^a Apud nos qui omnia... sapientium cedit, ^b sermonem non recipit... alienas putant. »

Ce texte se lit dans LYON 599, (a) f. 12v,19–13r,9 + (b) f. 13r,9–20⁽²¹¹⁾. On trouve une *paragraphus* et une *positura* aux termes extrêmes de l'extrait, mais aucun signe pour écarter les quelques mots que le compilateur a retirés entre les deux passages (et qui ne manquent pas dans le manuscrit non plus). Là encore, rien ne signale Florus en particulier dans ce dispositif d'extraction ; là encore, les variantes des deux textes sont irréconciliables⁽²¹²⁾ : FRANSEN, Paul-Irénée, « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », p. 91, exc. 6, l. 2 qui] uero LYON 599, f. 12v,19; l. 2 agere uidemus] aguntur f. 12v,19; l. 2 est] et est f. 12v,19; l. 4 ita] *om.* f. 12v,22; l. 8 aduersus^{1,2}] aduersum f. 12v,27, f. 13r,1; l. 10 illi] ab illo f. 13r,3; l. 10 non] *om.* f. 13r,4; l. 12 sacerdotes] *om.* f. 13r,6; l. 19 etiam] *om.* f. 13r,15; l. 21–22 deseruierint] desaeuierint f. 13r,18.

3. FLOR. LVGD. *ex Greg. Naz. in Apost. exc. 22 in II Cor I = CSEL 46*, p. 37,23–38,10 : « Et ad haec quis idoneus ? Non enim debemus... de manibus nostris exquirentur. »

Ce texte se lit dans LYON 599, f. 20v,12–25⁽²¹³⁾. On voit en effet une *paragraphus* à « Non enim » et une *positura* à « exquirentur ». Mais l'*incipit* ne coïncide pas exactement ; les crochets ne sont probablement pas de la main de Florus ; il n'y pas de sigle paulinien en marge ; le texte et la ponctuation du passage ne sont pas retouchés par Florus ni quiconque ; et le texte du manuscrit diffère en plusieurs points de celui de la compilation : CCCM 193B, p. 62, exc. 22, l. 3 aquam] aqua LYON 599, f. 20v,13; l. 4 admiscere] *add.*

(210). À la l. 12 de l'extrait dans l'édition de Fransen, « ex proposito sit » : le manuscrit du florilège donne bien « fit », comme le texte d'Engelbrecht.

(211). Erronément, « fol. 12v, 18 - 13, 19 » chez Fransen (FRANSEN : *Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon*, p. 87 ; CCCM 193B, p. XXII).

(212). À la ligne 9, l'extrait donne « intra se et intra se archana... » Le second « se », à l'évidence une erreur du copiste qui s'est laissé entraîner, aurait dû être rejeté dans l'apparat, si l'éditeur en avait fait un.

(213). Je ne comprends pas les références de Fransen : « fol. 49va, 10-23 ». LYON 599 est de bout en bout un manuscrit à longues lignes, et l'*Apologétique* s'y lit aux f. 1v–29r.

et f. 20v,15; l. 5 temporale] tempore f. 20v,16; l. 12 uitam] uitas f. 20v,24; l. 14 manibus nostris] nostris manibus f. 20v,25.

4. FLOR. LVGD. *ex Greg. Naz. in Apost.* exc. 3 in Rm III = *CSEL* 46, p. 68,1-17 : « Intra nosmetipsos propriis uitiis... frenis artioribus subleuare. »

Ce texte se lit dans LYON 599, f. 22r,19-22v,10⁽²¹⁴⁾. On ne trouve aucun crochet à son *incipit*, aucun à son *explicit*, aucun sigle paulinien dans la marge, aucune trace que Florus ait jamais posé la main sur cette page, et de nouveau les variantes des deux textes ne coïncident pas : *CCCM* 193B, p. 47, exc. 3, l. 10 uix] uis LYON 599, f. 22v,3; l. 13 coniuncta] coniungat f. 22v,5; l. 13 et²] ac f. 22v,5; l. 14 agat] agatur f. 22v,6; l. 15 insuescat] adsuescat f. 22v,7-8; l. 15 semper] saepe f. 22v,8; l. 16 aspicere] respicere f. 22v,8. Le manuscrit de Leidrat porte une *paragraphus* à « Unde uis aliquis... » (f. 22v,2 ; *CSEL* 46, p. 68,10) et une *positura* à « amicum uideat dei » (f. 22v,15 ; *CSEL* 46, p. 68,23), mais rien ne permet de dire qu'elles soient de Florus, et l'extrait qu'elles définissent est à cheval sur la fin de celui de Florus.

Mais plus important que les questions d'attribution, les erreurs, ou bien la fausseté pure et simple de certains faits allégués, l'identification d'un manuscrit préparatoire doit se fonder sur la coïncidence des séries, et non de quelques signes épars. Du texte où Fransen croit retrouver les préparations de deux extraits de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* et deux de l'*ex Greg. Naz. capit.*, c'est-à-dire l'*Apologétique* (cf. *infra*), l'*ex Greg. Naz. in Apost.* tire neuf extraits, et l'*ex Greg. Naz. capit.* huit. De son côté, la personne qui a disséminé des *paragraphi* et *positurae* dans l'*Apologétique* de LYON 599 y avait préparé au moins onze extraits. Le fait que ces trois séries d'extraits coïncident en deux ou trois points ne suffit pas à démontrer leur identité, bien au contraire : la divergence l'emporte si manifestement qu'il devient évident que ce manuscrit-ci n'est justement pas la source de ces compilations-là.

État du dossier Il faut donc reprendre les faits par le menu, et d'abord fournir quelques éléments minimaux de contexte. Après une préface de Rufin, les *Greg. Naz. orat.* se distribuent comme suit :

Greg. Naz. orat. 1 Apologeticus, inc. « Victus sum et fateor » (*CSEL* 46, p. 7-84)

Greg. Naz. orat. 2 De epiphaniis siue de natali Domini, inc. « Christus nascitur gloriamini » (*CSEL* 46, p. 87-108)

Greg. Naz. orat. 3 De luminibus, quod est de secundis epiphaniis, inc. « Iterum Iesus meus et iterum » (*CSEL* 46, p. 111-137)

(214). Inexplicablement, « fol. 47a, 15-33 » chez Fransen.

Les Douze compilations

- Greg. Naz. orat.* 4 De pentecoste et de Spiritu sancto, inc. « De sollemnitate huius diei » (CSEL 46, p. 141–163)
- Greg. Naz. orat.* 5 In semetipsum de agro regressum, inc. « Desiderabam uos o filii » (CSEL 46, p. 167–189)
- Greg. Naz. orat.* 6 De Hieremia dicta praesente imperatore (Ad ciues Nazianzenos graui timore percultos et praefectum irascentem), inc. « Ventrem meum uentrem meum » (CSEL 46, p. 193–206)
- Greg. Naz. orat.* 7 De reconciliatione et unitate monachorum, inc. « Linguam nostram soluit alacritas » (CSEL 46, p. 209–233)
- Greg. Naz. orat.* 8 De grandinis uastatione cum pater episcopus reticeret, inc. « Quid laudabilem soluitis ordinem » (CSEL 46, p. 235–261)
- Greg. Naz. orat.* 9 De Arrianis, quod non licet semper et publice de Deo contendere, inc. « Ad eos qui in sermone callent » (CSEL 46, p. 265–276)

L'ex *Greg. Naz. in Apost.* et l'ex *Greg. Naz. capit.* empruntent plus ou moins largement à chacun de ces discours, sauf les n^{os} 4 et 9, qu'ils ignorent aussi bien l'un que l'autre (cf. TAB. 15 page 118). Le n^o 3 n'est cité que dans l'ex *Greg. Naz. capit.*

L'ex *Greg. Naz. capit.* est une petite compilation mécanique qui place chacun de ses treize extraits sous une rubrique originale numérotée⁽²¹⁵⁾:

PAUCA CAPITULA EX DICTIS BEATI GREGORII NAZANZENI EPISCOPI EXCERPTA HABENTUR

- I. De satisfactionis cura
- II. De imperitis imitatoribus
- III. Quam facile transeat uitiorum morbus prelatorum ad subditos
- [III.] Qualiter metiamur nosmetipsos
- [V.] De his qui presunt
- VI. De his qui se carnaliter amant
- VII. De continuatione discendi
- VIII. De eo qui sibi uidetur sapiens esse
- VIII. Quid sit aeternum uel sempiternum
- X. Quod absque Dei timore nil proficiat scientiae desiderium
- [XI.] De pace
- XII. Quis sit uere sapiens
- XIII. Pauca de die iudicii

(215). Je rassemble ici les titres dispersés au fil de la compilation, qui n'a pas elle-même de table de *capitula*.

EXPLICIUNT CAPITULA BEATI GREGORII NAZANZENI EPISCOPI

À part le nom de Grégoire de Nazianze, elle ne mentionne pas ses sources précises : les exc. 1–8 sont tirés de *Greg. Naz. orat.* 1; l'exc. 9, de *Greg. Naz. orat.* 2; l'exc. 10, de *Greg. Naz. orat.* 3; l'exc. 11, de *Greg. Naz. orat.* 7; les exc. 12–13, de *Greg. Naz. orat.* 8.

De son côté, l'ex *Greg. Naz. in Apost.* cite ses extraits de Grégoire de Nazianze sous les rubriques suivantes :

Greg. Naz. orat. 1 « Ex libro apologetico »
Greg. Naz. orat. 2 « Ex sermone de natali Domini »
Greg. Naz. orat. 5 « Ex libro solitudinis »
Greg. Naz. orat. 6 « Ex sermone de Hieremia propheta »
Greg. Naz. orat. 7 « Ex libro de reconciliatione monachorum »
Greg. Naz. orat. 8 « Ex libro de grandinis uastatione »

Voilà donc comment se présente le dossier, très sommairement, du côté des deux compilations. Voyons à présent le manuscrit de Leidrat, LYON 599. Malheureusement mutilé de la fin, il ne contient plus que les quatre premiers discours, avec un petit déficit et une interversion de cahiers. Il faut le lire ainsi :

f. iv, 10r–10v	préface de Rufin
f. 10v	début de <i>Greg. Naz. orat.</i> 1 (sans titre)
	[déficit]
f. 11r–20v, 21r–29r	suite et fin de <i>Greg. Naz. orat.</i> 1
f. 29r–39v	<i>Greg. Naz. orat.</i> 2
f. 39v–50v	<i>Greg. Naz. orat.</i> 3
f. 50v–60v	<i>Greg. Naz. orat.</i> 4 [mutilé de la fin]

Comme on voit, LYON 599 ne peut nous fournir aucun point de comparaison pour les discours 5 à 9. Le n° 4 n'est d'aucune utilité pour l'étude présente, puisque l'ex *Greg. Naz. in Apost.* ni l'ex *Greg. Naz. capit.* ne le citent ; et le n° 3 ne l'est pas beaucoup plus, puisque nous en avons seulement un extrait dans l'ex *Greg. Naz. capit.* (exc. 10). Seuls nous restent, donc, pour la comparaison, les discours n^{os} 1 et 2.

Greg. Naz. orat. 1 et 2 Les quatre préparations invoquées par dom Fransen nous ont permis de parler du n° 1, l'*Apologétique*. Quant à *Greg. Naz. orat. 2*, tel qu'il se présente aujourd'hui dans LYON 599, il a été relu par au moins deux lecteurs. L'un d'eux fait beaucoup usage des *paraphi*, et de quelques *posituræ*. Cependant sa main, bien visible dans certaines additions sur la ligne, est clairement postérieure au IX^e siècle, et de plusieurs siècles. Son tracé des crochets est sans comparaison avec celui de Florus : ses traits sont plus grêles et beaucoup plus lâches que ceux de Florus ; la verticale s'arrondit souvent en croissant de lune, ce que Florus ne fait jamais nulle part. En outre, son usage des crochets n'a rien à voir avec celui de Florus : on ne voit presque jamais de *positura*, au point qu'on peut se demander si les rares occurrences ne sont pas plutôt une forme très exagérée de *punctus flexus*; et ses *paraphi* servent essentiellement à scander le texte : ce sont, en réalité, des pieds de mouche. Enfin, toute son activité se limite aux premières pages du texte, comme s'il s'était bientôt fatigué de sa lecture.

Un autre lecteur, moins interventionniste et qui n'utilise pas de crochets, est sensiblement plus proche de Florus par la manière et par la main, visible dans certaines corrections. Il retouche presque exclusivement l'orthographe et la ponctuation. Dans son usage de la ponctuation comme dans les signes qu'il emploie, il est proche de Florus, certes, mais ne peut être identifié à lui. Ses points d'interrogation, bien visibles au f. 36v où il en a semé plusieurs, ne sont pas ceux de Florus ; le signe qu'il emploie pour prévenir les mécoupures, un simple point très discret sur la ligne supérieure de l'écriture, n'est pas comparable avec l'énergique barre brisée de Florus. Ce lecteur est, en réalité, très probablement Leidrat lui-même : avant d'être celui de la cathédrale, c'était son livre.

Florus semble donc n'apparaître nulle part comme lecteur de *Greg. Naz. orat. 2* dans LYON 599. D'ailleurs, comme l'*ex Greg. Naz. in Apost.* tire de ce texte huit extraits, on s'attend à trouver dans le manuscrit préparatoire de Florus au moins huit sigles pauliniens marginaux, accompagnant huit systèmes d'extraction, semblables à ceux dont nous avons tant d'exemples dans les manuscrits préparatoires d'Augustin, de Jérôme, et de plusieurs des Douze. Or sur toute l'étendue de ce texte, dans cet exemplaire, on ne trouve pas la moindre note marginale de Florus, pas le moindre sigle, paulinien ou autre. Enfin, une rapide collation des extraits sur le manuscrit achève de démontrer l'indépendance des deux textes⁽²¹⁶⁾:

(216). Je collationne les extraits de *Greg. Naz. orat. 2* de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* sur le manuscrit LYON 599 seulement, et reporte à titre purement indicatif la leçon du *textus receptus* de l'édition En-

Sources et manuscrits sources

exc.	CCCM 193B	LYON 599	CSEL 46
21	61,2 caelo	29r,15 caelis	87,3 caelis
	61,3 exaltamini	29r,16 exultate	87,4 exaltamini
	61,4–5 propter caelestem	29r,19 primus caelestes	87,6 propter caelestem
	61,5 propter terrestrem	29r,19 terrestres	87,6–7 terrestrem
23	62,5–6 et optinet	29v,6 <i>om.</i>	87,17 et obtinet
37	75,7 patiantur	29v,20 patiuntur	88,12 patiantur
	76,8 irrideant	29v,20 inrident	88,12 inrideant
	76,8 commoueant	29v,21 ^{b.c.} commouent	88,13 commoueant
20	61,2 domini	30r,15 dei	89,12 dei
	61,5 ita	30r,19 ita et	89,16 ita
	61,9 ita	30r,24 ita et	89,21 ita
9	54,3 coniunguntur	30v,18 ^{a.c.} coniungantur	90,18 coniunguntur
	54,6 conuiuia	30v,21 tentoria	90,21 tentoria
	54,7–8 coquorum	30v,23–24 <i>add.</i> quoque	90,22 aut coquorum
	54,8 nequaquam	30v,24 neque	90,23 neque
	54,8 terra et mari	30v,24 mare et terra quaesita	90v,23 terra et mare
	54,12 esurientibus (...)	31r,5 <i>add.</i> et indigentibus	91,4–5 <i>add.</i> et indigentibus
	54,16 diuinam	31r,10 deorum	91,10 diuinam
	54,17 daemonum	31r,11 daemones	91,11 daemonum
	54,19 colitur	31r,12 et colitur	91,12 colitur
	54,20 explanatione	54r,14 intellegentia	91,14 intellegentia
35	74,5 et ²	35v,8 <i>om.</i>	99,23 et ²
	74,7 sine dubio etiam	35v,11 etiam sine dubio	100,11 sine dubio etiam
	74,10 inicio	35v,24 <i>add.</i> sicut erat ab initio	100,13 initio
	74,12 sententia	36r,2 ^{b.c.} essentia	100,16 sententia
	74,14 admiscetur	36r,5 miscetur	100,19 miscetur
	74,23 mediante	36r,15 medio	101,5 mediante
	74,28 sunt	36r,20 <i>om.</i>	101,10 sunt
	74,34 dono	36v,4 ^{b.c.} donum	101,16 dono
27	66,2 in eo erat	37r,22–23 erat in eo	103,7–8 erat in eo
	66,3 laborauit	37r,23 et laborauit	103,8 et laborauit
	66,5 puta	37r,26 putato	103,10 putato
	66,8 ne	37v,3 non	103,14 ne
	66,8 esse contrarius	37v,4 contrarius esse	103,14 esse contrarius

gelbrecht. Les variantes orthographiques sont négligées, ainsi que les corrections parfois vigoureuses du lecteur postérieur de LYON 599: les quelques corrections dont j'ai tenu compte sont celles dont on peut estimer qu'elles figuraient sur le codex déjà à l'époque de Florus. Également négligée, une faute de grammaire dans le texte de l'*ex Greg. Naz. in Apost.*, exc. 9 (CCCM 193B, p. 54,13) : « ex eodem massa » pour « eadem ».

Les Douze compilations

exc.	CCCM 193B	LYON 599	CSEL 46
	67,11 caelos	37v,7 caelum	103,17 caelum
33	72,2 admirare (...)	39r,9 <i>add.</i> etiam	106,15 <i>add.</i> etiam
	72,4-5 tibi iam	39r,12 iam tibi	106,18 iam tibi
	72,5 eum	39r,23 <i>om.</i>	107,2 eum
	72,8 lapidandum	39r,26 laborandum	107,4 lapidandum
	72,9 sicut	39v,1 <i>om.</i>	107,6 sicut
	72,12 adhibebuntur	39v,4 adhibeantur	107,9 adhibebuntur
	72,13 si ¹	39v,5 quia	107,10 quia
	72,13 nomine ihesu	39v,6 nomine	107,10 iesu nomine
	72,17 totis	39v,10 totius	107,15 totis
	72,20 et simul	39v,14 simul et	107,17 simul et

En d'autres termes, il est absolument certain que cet exemplaire n'est pas celui où Florus a préparé les extraits de *Greg. Naz. orat. 2* qu'il a compilés dans l'*ex Greg. Naz. in Apost.* ⁽²¹⁷⁾.

C'est le même constat général qu'on peut faire pour *Greg. Naz. orat. 1*, l'*Apologétique*. Là aussi les corrections les plus anciennes sont attribuables plutôt à Leidrat qu'à Florus ; là aussi un lecteur beaucoup plus tardif a laissé quelques corrections et quelques pieds de mouche, qu'il est impossible de confondre avec les dispositifs d'extraction de Florus. Là non plus, aucune annotation marginale, quelle qu'elle soit, n'est attribuable à Florus ; là non plus les préparations des extraits de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* ne se retrouvent pas ; là non plus les textes ne concordent pas.

Le texte de *Greg. Naz. orat. 1* dans LYON 599 présente certes, on l'a vu, une dizaine de dispositifs d'extraction ; et en quelques rares occurrences, ils coïncident avec des passages retenus dans l'*ex Greg. Naz. capit.* ou dans l'*ex Greg. Naz. in Apost.* Mais comme ces coïncidences ne représentent ni la majorité des passages retenus dans l'une ou l'autre des compilations, ni la majorité des préparations disséminées dans le manuscrit, elles sont certainement fortuites et démontrent, en réalité, que les deux compilations ne doivent rien à ce manuscrit. Enfin, si ces dispositifs d'extraction sont peut-être anciens, rien n'indique qu'ils soient de Florus, au contraire.

(217). Le texte de l'*ex Greg. Naz. capit.* exc. 9, également tiré de *Greg. Naz. orat. 2*, et qui se lit dans LYON 599, f. 32v,8-12, n'apparaît pas plus délimité ni préparé que les autres, et là encore les variantes des deux textes sont incompatibles : FRANSEN, Paul-Irénée, « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », p. 92, exc. 9, l. 2 enim] *om.* LYON 599, f. 32v,8 ; l. 3 recipit] *om.* f. 32v,9 ; l. 3 concluditur] concludit f. 32v,9^{b,c} ; l. 4 casibus] cursibus f. 32v,10.

Greg. Naz. orat. 3 et 4 On s'en aperçoit d'autant mieux que le manuscrit de Leidrat porte bel et bien, de la main de Florus, des annotations, et des dispositifs d'extraction, et qui préparent des extraits sur l'Apôtre, à la manière on ne peut plus habituelle — mais étrangement, tout cela se trouve exclusivement sur les deux autres textes, *Greg. Naz. orat. 3 et 4*, c'est-à-dire justement ceux que l'ex *Greg. Naz. in Apost.* n'exploite pas.

C'est bien Florus qu'on retrouve, cette fois, dans la main et la manière des corrections sur le texte, la main et la manière des annotations marginales qui manquaient si complètement dans les deux premiers textes. Avant de les analyser de manière synthétique, voici le détail de ces « éléments de paratexte » (crochets d'extraction dans le texte et annotations marginales : tous ajouts n'affectant pas la lettre du texte) portés par Florus sur une quarantaine de lignes de *Greg. Naz. orat. 3*⁽²¹⁸⁾:

1. LYON 599, f. 41r,11 : *Greg. Naz. orat. 3, 6* (CSEL 46, p. 115,9–10)
deputanda mysteria. Et ¶ ó error infelix. numquid in → **K'**
2. LYON 599, f. 41r,19 : *Greg. Naz. orat. 3, 6* (CSEL 46, p. 115,16–17) (cfr Rm 1,27)
apostolus paulus: in his ipsis recipere^t in quibus colitis. → **ROM·**
3. LYON 599, f. 42r,3 : *Greg. Naz. orat. 3, 7–8* (CSEL 46, p. 117,2–3)
de]orum imitatione gerebatur. ¶ Nobis uero quibus iam do[n]auit
4. LYON 599, f. 42r,11 : *Greg. Naz. orat. 3, 8* (CSEL 46, p. 117,10–11) (Prv 1,7; 9,10)
pro]nuntiat solomon. Initium sapientiae timor domini. primum → **SAL·**
5. LYON 599, f. 42r,15 : *Greg. Naz. orat. 3, 8* (CSEL 46, p. 117,14–15)
Quo]niam scientiae desiderium, et inquisitio quaestionum nisi → **Nt nim[is]**
6. LYON 599, f. 42v,13 : *Greg. Naz. orat. 3, 9* (CSEL 46, p. 118,14–15) (cfr Mt 8,5–8)
fidelissimi illius centurionis responsio, qui cum sanitatem → **MT·**
7. LYON 599, f. 43r,2 : *Greg. Naz. orat. 3, 9* (CSEL 46, p. 119,4–5) (cfr Lc 19,2–4)
sycomori arborem sicut ille beatus zaccheus. efficere s[t]ultus → **LUC·**
8. LYON 599, f. 43r,16 : *Greg. Naz. orat. 3, 10* (CSEL 46, p. 119,18–19) (cfr Mt 12,43–45, Lc 11,24–26)

(218). Chaque fois que Florus a porté un de ces éléments de paratexte sur une ligne ou en regard d'une ligne du manuscrit, je transcris cette ligne ; si le premier ou le dernier mot est coupé par le changement de ligne, je rétablis la partie coupée derrière un crochet. Ce que Florus a fait dans le texte est transcrit avec la ligne de texte ; ce qu'il a porté dans la marge est rejeté sur le côté, avec une flèche →. Pour ne pas compliquer excessivement la lecture, j'ai résolu les abréviations et traduit la ponctuation du manuscrit en signes actuels : le point pour la *distinctio*, les deux points pour la *media distinctio*, la virgule pour la *subdistinctio*.

Les Douze compilations

- eas actibus et sensibus occupauerint Uti ne spiritus ille → **MT·**
9. LYON 599, f. 43v,2 : *Greg. Naz. orat.* 3, 10 (*CSEL* 46, p. 120,7–8) (Prv 4,23)
 𐀀 omni custodia serua tuum cor. Et ascensus in tuo corde
10. LYON 599, f. 43v,6 : *Greg. Naz. orat.* 3, 10 (*CSEL* 46, p. 120,11–12) (cfr I Cor 2,7)
 lumen scientiae. Et ita demum loquemur dei sapienti[am → **COR·I·**
11. LYON 599, f. 43v,13 : *Greg. Naz. orat.* 3, 10–11 (*CSEL* 46, p. 120,17–19)
 domini spiritu. 𐀀 quia ergo attentiores iam et purgatiores per uer[bum
12. LYON 599, f. 43v,24 : *Greg. Naz. orat.* 3, 11 (*CSEL* 46, p. 121,5–6)
 ma[cteri]a proponatur. Maxime cum 𐀀 metus ingens obside[at → **NT·**
13. LYON 599, f. 44r,2 : *Greg. Naz. orat.* 3, 11 (*CSEL* 46, p. 121,9–10)
 timo]ris in audiendo deum. cum omnino: uno lumine inluminet. et tri[bus
 → ·{De fide s(an)c(t)ę tri[ni]tatis[.]
14. LYON 599, f. 44r,12 : *Greg. Naz. orat.* 3, 12 (*CSEL* 46, p. 122,8–9) (Rm 11,36)
 apostolum legat: illud quod scriptum est. Cum dicit. Quia → **ROM·**
15. LYON 599, f. 44v,17 : *Greg. Naz. orat.* 3, 12 (*CSEL* 46, p. 123,10)
 his tribus nominibus, et haec tria unus est deus, 𐀀 secundum ea quae
16. LYON 599, f. 45r,21 : *Greg. Naz. orat.* 3, 13 (*CSEL* 46, p. 124,14)
 obiectione decipitur. Et uelut hamo esca adoperto → **IOB·**
17. LYON 599, f. 45r,21 : *Greg. Naz. orat.* 3, 13–14 (*CSEL* 46, p. 124,18–19)
 auc]tor mortis punitur. Et quidem ante non multos dies → **M·**
18. LYON 599, f. 45v,15 : *Greg. Naz. orat.* 3, 14 (*CSEL* 46, p. 125,9–10)
 ipso pariter ascendamus christus baptizatur. obserua dili[gentius → **MT·**
19. LYON 599, f. 46v,1 : *Greg. Naz. orat.* 3, 14 (*CSEL* 46, p. 126,23–24)
 cupiunt obtinere. sed non continuo legem aecclésiis dabunt: → **NT· diligent(er).**
20. LYON 599, f. 46v,7 : *Greg. Naz. orat.* 3, 14–15 (*CSEL* 46, p. 127,5–6)
 nauiga]tionem aperiet. Verum iohannes baptizat : et accedit → **MT·**
21. LYON 599, f. 47v,8 : *Greg. Naz. orat.* 3, 16–17 (*CSEL* 46, p. 129,17–19)
 huiusce modi exiguis uocabulis nuncupatus est. Verum 𐀀 quoniam → **k'**
22. LYON 599, f. 47v,9 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 129,19–20)
 baptismi solle[mnitas agatur 𐀀: et necessarium uidetur
23. LYON 599, f. 47v,11 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 129,21–130,1)
 et baptizatus et crucifixus est. “𐀀 Commodum uidetur et dig[num

24. LYON 599, f. 47v,12 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,1-2)
dig]num: de baptismorum diuersitate, nos pauca disserere. ¶
25. LYON 599, f. 47v,14 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,3) (cfr I Cor 10,2.6)
ablu]antur. ¶ baptizauit moyses in nube et in mari : sed in typo → COR·I·
26. LYON 599, f. 47v,17 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,5-6)
ui]tae. poculum petrae: calix christi. baptizauit et iohannes: → [I]I·
27. LYON 599, f. 47v,18 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,6-7)
sed non ex toto. ¶ iudaice. ¶ Nunc enim solum in aqua, nec tamen
28. LYON 599, f. 47v,20 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,8-9)
baptizat et iesus: sed in spiritu. Haec est perfectio. deus est enim qui → III·
29. LYON 599, f. 47v,24 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17 (*CSEL* 46, p. 130,13)
deo nati sunt. Scio et quartum baptisma: quo quis → IIII·
30. LYON 599, f. 48r,17 : *Greg. Naz. orat.* 3, 17-18 (*CSEL* 46, p. 131,12-14)
et inediae necessitatem miserabiliter consolatur. ¶ Et
31. LYON 599, f. 48r,25 : *Greg. Naz. orat.* 3, 18 (*CSEL* 46, p. 131,20-21)
metitus fuero: remetietur mihi. Tu autem quid dicis: → ·{Contra nouatia[nos.]
32. LYON 599, f. 49r,4 : *Greg. Naz. orat.* 3, 18 (*CSEL* 46, p. 133,8-9) (cfr I Cor 5,1)
Tu ut uideo: etiam illum qui in corintho peccauit: et facinus → COR·I·[·]
33. LYON 599, f. 49r,14 : *Greg. Naz. orat.* 3, 18 (*CSEL* 46, p. 133,15-16)
statu.[¶] Paulus tamen hoc uult, et praecipit. ¶ Tu uero
34. LYON 599, f. 49r,22 : *Greg. Naz. orat.* 3, 18-19 (*CSEL* 46, p. 134,3-4)
ca]tenatus et uinctus quam ille portauit. ¶ Sed post bap[tisma
35. LYON 599, f. 50r,8 : *Greg. Naz. orat.* 3, 19 (*CSEL* 46, p. 135,18-19)
aeter]no. hoc enim baptisma: ultimum omnium est. quod per → VI·
36. LYON 599, f. 50r,12 : *Greg. Naz. orat.* 3, 19-20 (*CSEL* 46, p. 136,3-4)
et inuexit malitia. ¶ Nos autem exultemus in christi bap[tis]mum
37. LYON 599, f. 50r,14 : *Greg. Naz. orat.* 3, 20 (*CSEL* 46, p. 136,5-6)
indulgentes sed spiritu exultantes, ¶ lauamini et uos uerbo
38. LYON 599, f. 50r,21 : *Greg. Naz. orat.* 3, 20 (*CSEL* 46, p. 136,12-13)
efficien]tur. Videtis aliud genus baptismi? paene latuerat: → VII·
39. LYON 599, f. 50v,7 : *Greg. Naz. orat.* 3, 20 (*CSEL* 46, p. 137,1-3)
inlumina]re possitis. ¶ et scientia et trinitatis splendore fulgen]tes

Comme on voit, les sigles scripturaires ne sont pas seulement pauliniens : à côté des épîtres aux Romains (n^{os} 2 et 14) et première aux Corinthiens (n^{os} 10, 25 et 32), on relève les évangiles de Matthieu (n^{os} 6, 8, 18 et 20) et de Luc (n^o 7), mais aussi les Proverbes (n^o 4) et Job (n^o 16). Cependant seuls les sigles pauliniens, et tous les sigles pauliniens, sont encadrés de crochets d'extraction. Il est facile, ainsi, d'identifier la préparation d'un extrait sur Rm 1,27 (n^{os} 1, 2 et 3), d'un autre sur Rm 11,36 (n^{os} 12, 14 et 15), et d'un troisième sur I Cor 2,7 (n^{os} 9, 10 et 11).

À côté des sigles scripturaires, quelques notes de lecture plus ou moins disertes (n^{os} 5, 12, 13, 19 et 31) attirent notre attention sur des lieux intéressants du texte. Remarquons que le n^o 5, en particulier, se situe exactement à l'*incipit* du seul extrait de ce texte qu'exploitent nos compilations : *ex Greg. Naz. capit. exc. 10*, « *Scientiae desiderium et inquisitio quaestionum...* ». Cependant le manuscrit ne porte, pour autant, aucune préparation qui lui corresponde ; et quelques variantes indiquent, comme précédemment, que l'extrait n'a pas été emprunté à cet exemplaire⁽²¹⁹⁾.

On remarque également parmi les notes de Florus une série numérotée, bien qu'il lui manque deux numéros retranchés par le ciseau du relieur. Les lignes en regard desquelles sont portés ces numéros suffisent à préciser ce que Florus numérote : en deuxième, le baptême conféré par le Baptiste ; en troisième, celui du Christ ; le quatrième baptême est celui du sang (« *quo quis sanguine suo per martyrium baptizatur*⁽²²⁰⁾ ») ; le sixième, très en aval, se trouve dans la pénitence ; le septième et dernier, dans les œuvres de miséricorde. Par conséquent, le numéro v· disparu se trouvait à la hauteur de « *scio et quantum adhuc baptismum lacrimarum*⁽²²¹⁾ », dans LYON 599, f. 48r,3 ; et le premier baptême est celui de Moïse : on devait trouver, f. 47v,14, le numéro i· à gauche du sigle COR·I· qu'a épargné le ciseau du relieur (notre n^o 25 ci-dessus).

[I.]	?
[I]I·	n ^o 26
III·	n ^o 28
IIII·	n ^o 29
[V·]	?
VI·	n ^o 35
VII·	n ^o 38

Cela éclaire et ajoute une dimension supplémentaire au système d'extraction que nous n'avons pas expliqué plus haut (n^o 21 et suivants). Le système paraît continu : il a deux crochets terminaux seulement, une *paragraphus* balisée par un *k'* marginal (n^o 21) et une *positura* (n^o 39), tandis que tous les autres crochets sont intermédiaires

(219). FRANSEN, Paul-Irénée, « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », p. 92, exc. 10, l. 3 *infrenatos*] *effrenatos* LYON 599, f. 42r,16; l. 6 *est*] *om.* f. 42r,21; l. 6 *fuerit facta*] *facta fuerit* f. 42r,23.

(220). *CSEL* 46, p. 130,13-14.

(221). *CSEL* 46, p. 130,19.

(crochets de suspension ou crochets de petit module, n° 27). Cependant, il nous manque une *paragraphus* pointée : l'extrait paraît s'interrompre au n° 30 et, sans avoir repris, s'interrompre de nouveau au n° 33 (avec un petit repentir de Florus qui a d'abord exclu, puis inclus la phrase « Paulus... praecipit »).

On peut penser que Florus a oublié de porter la *paragraphus* manquante, mais cela paraît assez peu probable, dans la mesure où la *paragraphus* marque l'endroit où l'on commence un passage : il est plus aisé d'oublier quelque chose à la fin. En outre, cela rendait impossible l'extraction du texte. Mais les faits peuvent s'interpréter différemment : après avoir fait commencer son passage au n° 27, Florus a d'abord voulu qu'il s'étende sans discontinuer jusqu'au n° 33 (avec la petite hésitation qu'on a vue), puis s'est ravisé et a tranché beaucoup plus haut, au n° 30. La personne chargée de l'extraction s'arrêtant désormais là, et ne rencontrant pas de *paragraphus* avant celle du n° 34, n'avait pas de raison de se soucier de la *positura* située au n° 33.

En reportant la fin du passage du n° 33 au n° 30, Florus se débarrassait d'une longue confrontation personnelle entre Grégoire de Nazianze et Novatien (« Et ego quidem... tu autem quid dicis?... »⁽²²²⁾), et reprenait son extrait seulement lorsque Grégoire en revenait aux différents types de baptême.

Il obtenait ainsi un extrait tout entier consacré aux sept types de baptême définis par Grégoire, et composé de six passages (a–f ci-contre). Le retranchement du contexte polémique originel, qui éloignait Grégoire momentanément du sujet, correspond à l'habitude de Florus dans ce genre d'exercices⁽²²³⁾. Il formait ainsi une synthèse grégorienne sur le baptême, prenant sa source dans le baptême de Moïse, lui-même mentionné, Florus l'a bien remarqué, dans la première épître aux Corinthiens (I Cor 10,2.6).

Ainsi, Florus avait soigneusement préparé sur LYON 599 quatre extraits de *Greg. Naz. orat.* 3 sur l'Apôtre, qui n'ont jamais passé dans l'*ex Greg.*

- (a) n°s 21 et 22 : « Quoniam baptismi sollemnitas agatur »
- (b) n°s 23 et 24 : « commodum uidetur... pauca disserere »
- (c) n°s 25 et 27 : « baptizauit Moyses... non ex toto »
- (d) n°s 27 et 30 : « nunc enim solum... miserabiliter consolatur »
- (e) n°s 34 et 36 : « sed post baptismam... inuexit malitia »
- (f) n°s 37 et 39 : « lauamini et uos... inluminare possitis. »

(222). *CSEL* 46, p. 131,14. 21. Tout ce passage correspond à l'actuel § 18 de *Greg. Naz. orat.* 3.

(223). Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Les centons augustinien de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustiniennes et patristiques* 60.2 (2014), p. 349-379.

Les Douze compilations

Naz. in Apost. C'est le même constat qui s'impose pour *Greg. Naz. orat. 4*: on y relève, de la main de Florus, des notes de lecture plus ou moins disertes, des sigles scripturaires et, autour des pauliniens, les préparations de deux extraits :

- f. 53r,21–53v,18 = *Greg. Naz. orat. 4, 5* (CSEL 46, p. 146,21–147,17) : « Corporalia quidem Christi... pro pietate declinamus » (sur II Cor 5,16)
- f. 56(55)v,2–10 = *Greg. Naz. orat. 4, 9* (CSEL 46, p. 153,5–15) : « Hic et uita est... perfectio et sanctificatio. » (sur II Cor 3,6?)

Si, donc, nous nous résumons, aucun des extraits de *Greg. Naz. orat. 1, 2* et 3 effectivement compilés dans l'*ex Greg. Naz. in Apost.* et l'*ex Greg. Naz. capit.* ne provient de LYON 599; et aucun des extraits sur l'Apôtre de *Greg. Naz. orat. 3* et 4 préparés par Florus sur LYON 599 n'a passé dans l'*ex Greg. Naz. in Apost.* Pourquoi ?

La préférence de Florus pour un autre manuscrit, la source réelle de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* et l'*ex Greg. Naz. capit.*, peut s'expliquer par le jugement d'Engelbrecht sur LYON 599:

uerba Rufini pessime sunt mutata et interpolata ita, ut hic codex uetustissimus idemque fere omnium deterrimus sit.⁽²²⁴⁾

Il étaye ce qu'il qualifie lui-même d'« acerbum iudicium » par plusieurs exemples similaires à ce que nous avons constaté nous-mêmes, plus haut, en collationnant sur LYON 599 le texte de l'*ex Greg. Naz. capit. exc. 5*.

Dans la mesure où il possédait un autre exemplaire des *Greg. Naz. orat.*, Florus s'était peut-être aperçu de la piètre qualité de l'exemplaire de Leidrat. Mais alors, pourquoi avoir travaillé sur LYON 599, s'il jugeait préférable de toute façon le texte de l'autre exemplaire ? Et pourquoi avoir, dans ce manuscrit, travaillé sur *Greg. Naz. orat. 3* et 4, et pas sur *Greg. Naz. orat. 1* et 2 ?

On pourrait penser que l'autre exemplaire ne contenait pas *Greg. Naz. orat. 3* et 4: Florus en aurait préparé des extraits sur l'exemplaire de Leidrat parce qu'il n'avait pas d'autre choix, et attendu de trouver un meilleur exemplaire de ces deux textes pour verser dans sa compilation ces mêmes extraits d'après cette autre version. Cet exemplaire n'étant jamais venu, les extraits préparés sur LYON 599 seraient restés inemployés. Mais l'*ex Greg. Naz. capit.* contredit cette hypothèse, puisqu'il cite *Greg. Naz. orat. 3*, et pas d'après LYON 599. Il faut donc que son compilateur ait eu accès à un exemplaire de ce

(224). CSEL 46, p. XXXV.

discours, et il est bien plus économique de supposer que cet exemplaire était le même que pour les autres discours.

La seule piste de réflexion qui demeure ouverte, pour trancher la question, serait de déterminer si les extraits de l'*ex Greg. Naz. in Apost.* et ceux de l'*ex Greg. Naz. capit.* proviennent bien de la même recension des *Greg. Naz. orat.* Si ce n'est pas le cas, on a affaire à trois exemplaires : le manuscrit de Leidrat ; le manuscrit source de l'*ex Greg. Naz. in Apost.*, disparu, mais dont on pourrait alors penser qu'il n'avait pas *Greg. Naz. orat.* 3 et 4 ; et le manuscrit source de l'*ex Greg. Naz. capit.*, également disparu, et qui contenait, lui, *Greg. Naz. orat.* 3.

L'hypothèse est d'autant plus envisageable que la paternité florienne de l'*ex Greg. Naz. capit.* est désormais très fragile. Elle reposait principalement sur l'identification de préparations dans LYON 599, dont on a montré 1°) qu'elles ne sont pas de Florus ; 2°) qu'elles ne correspondent pas à la préparation de l'*ex Greg. Naz. capit.* Le seul point de contact concret entre ce florilège et Florus est donc, désormais, dans ce « *Nota nimis* » que Florus a placé, dans LYON 599, en regard du texte de l'exc. 10. Mais cela montre seulement que le passage était susceptible d'intéresser un lecteur carolingien de Grégoire de Nazianze ; Florus comme un autre. Tous les autres arguments avancés en faveur de Florus pourraient facilement être appliqués à quelqu'un d'autre⁽²²⁵⁾, de sorte que la question devrait être reprise à la lumière d'une étude plus large et plus précise sur le Grégoire de Nazianze de nos Lyonnais.

(225). Cf. FRANSEN : *Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon*, p. 87. Le manuscrit unique de l'*ex Greg. Naz. capit.*, PARIS, BNF, lat. 13371, f. 60r-68r, contient d'autres ouvrages de Florus, et notamment l'essentiel du dossier anti-amalarien : l'*epist. ad Drogon.*, f. 22r-33v ; la *relat. de Conc. Caris.*, f. 33v-42r ; le *ad Conc. Caris.*, f. 42r-57r ; l'*ad Conc. Theod.*, f. 57r-59v (cf. Klaus ZECHIEL-ECKES (éd.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260), Turnhout 2014 (désormais *CCCM* 260), p. XXX-XXXII ; Fransen ne cite que le premier et le second texte, qu'il situe aux f. 80-94 par confusion avec les colonnes qu'occupe ce texte dans la *PL*, t. 119). Cependant le manuscrit ne contient pas seulement des œuvres de Florus, et l'*ex Greg. Naz. capit.* se situe justement à la limite du dossier florien, en sorte qu'il est impossible de juger *a priori* s'il lui appartient ou non. L'argument avancé par Charlier des « longs sous-titres, tout à fait dans sa manière » (CHARLIER : *Florus de Lyon*, col. 518 ; cité par FRANSEN : *Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon*, p. 87) ne résiste pas à l'examen : les sous-titres ne sont pas si longs (les plus longs comptent huit mots : cf. la liste récapitulée page 230) et ils se contentent d'énoncer le propos de l'extrait ; les autres dossiers d'extraits comparables, et dont la paternité florienne est mieux démontrée, se contentent de numéros et, parfois, de références, sans introduire de sous-titres de ce genre ; et tous les termes du titre de la compilation, sauf « ex » et « beati Gregorii Nazianzeni episcopi », sont inusités dans les titres de compilations de Florus.

3.3 Conclusion

Nous ne pouvons clore cette description des compilations de Florus sur l'Apôtre et cette enquête sur leurs sources manuscrites sans mentionner le cas de la compilation eucharistique. Il est exemplaire des études floriniennes, des analyses et des conclusions qu'autorisent la conservation d'une partie de la documentation de première main de Florus. En effet, on ne conserve aucun témoin manuscrit de cette œuvre, on ne connaît aucune mention certifiant qu'elle ait jamais existé ; mais elle est attestée, à l'état de projet, par ses préparations.

Le manuscrit PARIS, BNF, *lat.* 9550, dont nous avons déjà parlé comme une des sources auxquelles Florus a puisé certains morceaux de son *vade-mecum*, VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, porte également un certain nombre de dispositifs d'extraction, accompagnés des sigles pauliniens marginaux où l'on reconnaît facilement la main de Florus (cf. FIG. 46 page 520).

La méthode étant exactement celle qu'on observe dans les manuscrits préparatoires des compilations de Florus sur l'Apôtre, on doit en déduire que Florus a au moins projeté une compilation sur l'Apôtre tirée d'Eucher, sur le modèle de toutes celles que nous avons examinées jusqu'ici. L'a-t-il menée à bien, c'est-à-dire effectivement extraite et mise en forme ? Il est permis d'en douter, car on pourrait s'attendre, alors, à la trouver aux côtés des Douze, ou bien aux côtés de Jérôme et de Grégoire le Grand. Néanmoins, nous ne pouvons faire totalement comme si elle n'existait pas : elle prouve au moins que Florus poursuivait son enquête systématique, au-delà des Pères dont il a tiré les compilations qui nous sont parvenues.

La quête, l'identification et l'étude des exemplaires dans lesquels Florus a pu ou aurait pu puiser la matière de ses compilations sur l'Apôtre est donc protéiforme, et conduit à des conclusions de tous ordres. D'abord, elles apportent les preuves matérielles de la constitution de ces compilations au sein d'une bibliothèque bien particulière, celle où travaillait Florus : on trouve ainsi une confirmation véritablement archéologique de ce que nous disaient les sources, en mentionnant Florus comme le compilateur des Douze. Ensuite, elles nous renseignent de manière très précise sur les exemplaires qui composaient cette bibliothèque : leur physionomie, leur parentèle dans la tradition manuscrite, leur origine en amont de Florus et leur destinée après lui. Enfin, elles

mettent au jour des indices où se trahit ce qui n'est expliqué nulle part, le compilateur n'ayant pas laissé de texte à ce sujet : sa méthode, son projet, les aléas de sa recherche.

Deuxième partie

Florus dans ses œuvres

Introduction

NOTRE ÉTUDE, JUSQU'À PRÉSENT, a porté essentiellement sur la composition des compilations de Florus sur l'Apôtre. Passage obligé de toute étude sur un auteur médiéval, l'enquête sur les sources se prolonge, dans le cas de Florus, d'une enquête sur ses manuscrits sources. Cela ne signifie pas seulement les identifier, les porter sur un inventaire des manuscrits auxquels Florus pouvait avoir accès dans la bibliothèque du chapitre cathédral de Lyon ; mais encore les examiner eux-mêmes pour ce dont ils témoignent : l'usage que Florus en a fait et la façon dont il s'y est pris ; mais aussi leurs possesseurs et lecteurs qui, outre Florus, y ont laissé des traces de leur passage ; mais enfin les textes qu'ils contiennent et leur place dans la tradition de ces textes.

Matière et activité Ce faisant, on replace ces livres singuliers et cet intellectuel particulier dans un plus large réseau de livres et de personnes. Un réseau « en synchronie », quand on envisage les personnes et les livres que leur histoire amène à se coudoier à un moment donné ; mais aussi un réseau « en diachronie », lorsqu'on établit leurs rapports de transmission plus ou moins étroits : ce que ces personnes et ces livres reçoivent les uns des autres, ce qu'ils conservent ou non, délibérément ou non, la compréhension ou l'incompréhension à travers lesquelles s'effectue cette transmission, l'ordre enfin et la chronologie de ces héritages.

Ainsi, les compilations sur l'Apôtre ne conservent pas, ou pas seulement, un instantané de la bibliothèque du chapitre cathédral à l'époque de Florus, mais elles ouvrent, de proche en proche, sur l'étendue de la carrière de Florus (au moins trente ans), sur son environnement lui-même en mouvement, sur le contexte historique en amont de lui et, en aval, sur ce que devint son héritage. De la sorte, œuvres et manuscrits peuvent être envisagés comme la matière dans laquelle se sont déposées, sédimentées, les traces

d'une activité humaine dont il est possible de reconstituer strate par strate la teneur et la chronologie.

Structure et conception Mais de même que des vestiges épars ne prennent leur sens que rapportés aux édifices ou aux activités en vue desquels on leur avait donné leur forme, cette matière ne peut être considérée indépendamment des structures dans lesquelles elle a été coulée, tantôt par le dessein concerté d'un professionnel du livre comme Florus, tantôt par accident ou par malentendu. Pour les compilations de Florus sur l'Apôtre, cette structure consiste d'abord dans leur distribution en trois corpus, telle qu'elle apparaît dans la tradition manuscrite, et d'où ont résulté trois postérités très différentes.

Le premier « corpus » est constitué par la seule *Expositio* augustinienne. Monumentale et pléthorique, puisant à peu près dans tout l'œuvre authentique d'Augustin et très peu au-dehors, elle a bénéficié d'un travail de mise au point particulièrement minutieux, qu'on peut analyser dans la partie conservée du manuscrit original ; tandis que quatre témoins conservés produits en quelques décennies attestent à la fois d'un processus de publication attentif aux partis-pris éditoriaux et « typographiques », et d'une diffusion rapide aussi bien vers le nord de Lyon que vers l'Italie. L'œuvre a ensuite rencontré un succès certain, qui ne se traduit pas seulement par le grand nombre des copies, mais aussi par l'usage qui en est fait, par l'attention, la considération, les interrogations et les recherches dont on la voit entourée déjà au Moyen Âge central.

Le second corpus, autour des compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand, offre un exemple diamétralement opposé : son inachèvement est patent au moins pour une partie ; l'unité du corpus est tout sauf évidente ; sa diffusion a été confidentielle ; et son historiographie est pour ainsi dire nulle. Tout au plus avons-nous pu établir qu'on a tenté, à Cluny, sous Maïeul, d'en donner une forme plus lisible.

Les douze compilations restantes, onze patristiques et la seule canonique, forment le troisième corpus, qui tient en quelque sorte la voie médiane entre les deux autres. À la grande diversité des auteurs et des textes qu'elles exploitent répondent le nombre et la variété des manuscrits sources utilisés par Florus. Dans un certain nombre de cas, on a pu établir que Florus ne repartait pas vraiment de la bibliothèque capitulaire considérée comme un corps séparé, mais de sa documentation personnelle, qu'il avait tirée de cette bibliothèque et qui, en même temps, en faisait partie.

La diffusion des Douze fut, elle aussi, tout à fait confidentielle. De 1643 à 1890, le manuscrit de la Grande Chartreuse, l'actuel LYON, BM, 5804, a été leur seul témoin connu — et comme elles restaient inédites, c'était aussi le seul exemplaire où l'on eût pu les lire ou les étudier. Or dans le même temps, elles jouissaient d'une certaine renommée dans les milieux érudits. D'une part, elles sauvaient d'une disparition complète un certain nombre de fragments d'Avit de Vienne, lui-même une source majeure sur les Gaules à l'heure burgonde. Et d'autre part, découvertes en 1643, elles jouèrent un rôle important dans la redécouverte de Florus, dont notre introduction a souligné la célébrité dans la première moitié du XVIII^e siècle. Mabillon, en particulier, décrit cette « Collectio ex duodecim Patrum opusculis » en rapport avec l'*Expositio* augustinienne, lorsqu'il rendit cette dernière à Florus dans sa magistrale *Disquisitio* de 1675⁽¹⁾.

Il ressort de cette situation un fait assez simple : les érudits qui ont parlé de l'ouvrage sont assez nombreux ; mais ceux qui l'ont effectivement vu se comptent sur les doigts d'une seule main. Quant à ceux qui l'ont étudié... Presque tous, donc, en ont jugé et parlé par oui-dire, reformulant des descriptions antérieures à l'aune de l'idée qu'ils s'en étaient faite. Dans de telles conditions, on se représente facilement quelles simplifications voire déformations successives ont pu modeler l'appréhension moderne de ce corpus.

Pour une historiographie des Douze Quelques indices d'un problème se sont déjà fait jour. Avant toute chose, le fait que ce corpus n'exploite pas à proprement parler « douze Pères » était connu : il faut choisir, en réalité, entre « douze » et « Pères ». Notre analyse a permis d'éclairer la genèse de la compilation canonique, en même temps que sa position en annexe de la compilation tirée de Léon le Grand ; et elle a souligné ce que l'introduction du nom de Cyrille d'Alexandrie doit à Pierre-François Chifflet⁽²⁾

Ensuite, la comparaison avec le manuscrit de Trois-Fontaines, VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2, identifié par Chevalier en 1890, nous a conduits à nuancer quelques autres points. Si ce second témoin a confirmé la teneur du corpus en confirmant, quoique de manière un peu paradoxale, la liste des douze compilations et leur ordre, il a aussi montré comment le manuscrit de la Grande Chartreuse a pris l'initiative d'uniformiser les titres

(1). Jean MABILLON : « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosa, quam metro, hactenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21, ici p. 20.

(2). Cf. *supra*, pages 97-99.

des onze compilations patristiques, alors que cinq d'entre eux — près de la moitié — suivaient à l'origine un patron formulaire tout différent. Enfin, ce que Charlier regardait comme le titre d'ensemble, dans le manuscrit de Trois-Fontaines, et ce qu'il voyait comme la signature de Florus dans le manuscrit de la Grande-Chartreuse, se sont avérés deux innovations indépendantes, propre chacune à l'un des deux témoins.

Pas de revendication de paternité, pas de titre d'ensemble, pas d'unité dans la formulation des titres de chaque compilation. Ces remarques préliminaires mettent à mal les premières raisons que nous aurions de voir dans ce corpus une unité organique, délibérée, voulue par le compilateur, ainsi que le présente encore l'introduction de sa récente édition *princeps*:

Notre édition se veut fidèle à l'intention de Florus : présenter un florilège lisible d'une douzaine de Pères de l'Église.⁽³⁾

Or si les questions d'attribution de l'*Expositio* ont été démêlées, et de quelle façon, par les Mabillon et les Wilmart, si le corpus de Jérôme et Grégoire le Grand, du fait de son peu de fortune, ne donne pas matière à une discussion de ce genre, l'historiographie du corpus de douze compilations quant à elle, malgré les circonstances de son développement particulièrement propices aux idées fausses, n'a jamais été faite. Il faut, si l'on veut juger avec justesse de ce qu'était le projet de Florus, en passer d'abord par cette histoire.

On la découvrira, comme celle de la paternité de l'*Expositio*, embrouillée de malentendus commis de très bonne foi ; et du simple fait que, la plupart du temps, il était matériellement impossible de vérifier sur pièces les renseignements dont on disposait. Le témoignage de Sirmond posait un problème qui, fondateur à bien des égards de tous les malentendus ultérieurs, n'avait été aperçu jusqu'ici que par Pierre-François Chifflet. Ce dernier est le seul qui ait réellement étudié les Douze pour elles-mêmes, jusqu'à Charlier — mais alors l'affaire était déjà trop embrouillée, et trop consolidée dans cet état, pour qu'on pût s'en départir facilement.

Lorsque à la suite des Sirmond, des Chifflet, des d'Achery, des Mabillon, des Despont, des Baluze, des Pitra, des Fournier, des Chevalier, nous aurons parcouru les voies contournées de cette historiographie pour aboutir à Charlier et à la récente édition, alors

(3). Paul-Irénée FRANSEN : « Florus de Lyon et ses florilèges », in : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius*, éd. par Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002, p. VII-XXXV, ici p. XXXV.

nous pourrons nous demander sans *a priori* quel était, au juste, le projet de Florus quand il compilait les Douze et, plus largement, toutes ses compilations sur l'Apôtre.

Chapitre I

Historiographie des Douze

LES TROIS SIÈCLES ET DEMI D'HISTORIOGRAPHIE que l'on va décrire reposent essentiellement sur un seul point : le témoignage de Jacques Sirmond, en 1643. Or à l'examen, ce témoignage révèle sa fragilité et, finalement, il doit être tout simplement révoqué.

Pierre-François Chifflet s'en était aperçu, et même l'avait expliqué ; mais il eut toujours beaucoup de mal à faire imprimer ses travaux. De la masse d'informations qu'il rassembla sur Florus, très peu fut publié ; et faute de savoir qu'on le lui devait, personne ne s'avisa de lui rendre grâce de ce peu. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ce problème dans l'introduction de cette étude, au sujet de la redécouverte de Florus à l'époque moderne⁽¹⁾ ; mais le rôle de Chifflet dans l'historiographie des Douze n'a pas encore été estimé à sa juste valeur. Nous verrons qu'en raison de ses difficultés éditoriales, il fut à la fois totalement absent de la discussion sur les faits, et tout à fait déterminant pour l'idée qu'on se fit des Douze depuis lors.

Mais pour ce qui regarde les faits, d'abord, nous verrons à la faveur de quels malentendus et au prix de quels expédients Paul Fournier et Ulysse Chevalier ont tenté de réconcilier Sirmond avec la réalité, inventant ainsi de toutes pièces un épisode aujourd'hui admis comme historique. L'histoire des douze, du manuscrit de la Grande Chartreuse, et par conséquent de l'accès à leur texte, s'en trouvera réécrite — et désormais avertis, nous pourrions nous demander plus justement ce dont il s'agit.

(1). Cf. *supra*, pages xi–xii.

1.1 La part de Sirmond : histoire d'un malentendu

La première apparition des Douze dans la bibliographie n'est que trop connue. En 1643, le jésuite Jacques Sirmond (1559–1651), un des plus grands savants de son siècle, fait faire au codex de la Grande Chartreuse (aujourd'hui LYON 5804) une double entrée fracassante dans le monde érudit.

Cette année-là, Sirmond imprime d'abord les œuvres complètes d'Avit de Vienne, pour la première fois réunies :

- Jacques SIRMOND (éd.) : *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643

Il y produit en particulier une série de fragments d'homélies désormais perdues, et qu'il tire d'un manuscrit de la Grande Chartreuse : notre codex des Douze.

Dans la foulée, il récidive avec une petite publication destinée à compléter le volume des œuvres complètes de Fulgence de Ruspe qu'il a fait paraître quelque trente ans plus tôt⁽²⁾ :

- Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, par FULGENCE DE RUSPE, Paris 1643

Dans ce petit volume, Sirmond publie quarante-cinq fragments d'une œuvre désormais disparue, le traité de Fulgence contre Fabien (FVLG. RVSP. c. *Fab.*), qu'il a découverts dans les mêmes circonstances.

Ces découvertes, et les deux publications qui en faisaient état, eurent un certain retentissement, mais n'eurent pas la même fortune. En effet aucune autre découverte n'est venue compléter le texte des homélies d'Avit, si bien que les Douze sont restées jusqu'à aujourd'hui leur unique source, et le volume de Sirmond, par surcroît édition *princeps* du corpus avitéen, une référence constante. En revanche, les extraits de Fulgence ont été bientôt dépassés par la découverte que fit Chifflet, non de l'œuvre entière, mais d'extraits plus amples (cf. *infra*) : la bibliographie, par conséquent, s'est assez naturellement détournée de la trouvaille de Sirmond. Cette inégalité de traitement dans la bibliographie s'est encore trouvée accrue du fait qu'on a entrepris par la suite plus d'éditions d'Avit que de Fulgence.

(2). Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis De veritate prædestinationis & gratiæ Libri III. Cum aliis aliquot eiusdem & aliorum opusculis nunc primum in lucem editi*, par FULGENCE DE RUSPE, Lutetiae Parisiorum 1612.

S'il importe de rappeler d'abord ces circonstances, dont on verra le développement dans les pages qui viennent, c'est parce que les deux descriptions que Sirmond a données de sa source, dans l'une et l'autre publication, ont été déterminantes d'une part pour la construction de l'historiographie des Douze, et sont déterminantes d'autre part pour comprendre en quoi cette historiographie s'est trompée du tout au tout.

1.1.1 La notice de l'*Avit*

Dans l'*Avit*, Sirmond donne la toute première description imprimée du codex et de son contenu (je traduis) :

MANUSCRIT DE FLORUS DIACRE. Nous sommes très redevables à ce manuscrit, grâce auquel nous sont parvenus tant de restes de livres d'*Avit*. Au reste, cette exposition de Maître Florus (car c'est ainsi qu'on l'appelle) sur les épîtres de saint Paul est butinée dans dix Pères en tout, Cyprien, Hilaire, Ambroise, Pacien, Jérôme, Éphrem diacre, Paulin, le pape Léon, Fulgence, et Avit. Après ce livre, dans le même manuscrit de Chartreuse, suit un second livre du même Florus, sur la messe, et sur certaines autres institutions ecclésiastiques. Enfin dans un autre volume de cette Bibliothèque, des œuvres d'Irénée sont précédées d'une préface de Florus, avec une lettre d'Agobard.⁽³⁾

Parce qu'elle est la première et parce qu'elle est dans l'*Avit*, cette description est constamment citée dans la bibliographie.

Elle présente, d'ailleurs, toute la clarté et la rigueur qu'on attend de Jacques Sirmond. Il décrit deux volumes matériels (*codex, volumen*) distincts :

- (1) Un volume rassemblant deux livres (*liber*, que toute la notice entend comme un synonyme d'*opus*) : 1°) une exposition sur les épîtres de Paul, tirée de dix Pères de l'Église; 2°) un traité sur la messe « et autres institutions ecclésiastiques ».
- (2) Un volume d'œuvres d'Irénée de Lyon, avec deux préfaces provenant directement du Lyon carolingien.

(3). « CODEX FLORI DIACONI. Magnas huic Codici gratias debemus, cuius beneficio tot Auiti librorum reliquæ ad nos peruenerunt. Hæc porrò Flori Magistri, sic enim appellatus est, expositio in epistolas S. Pauli ex decem omnino Patribus delibata est, Cypriano, Hilario, Ambrosio, Paciano, Hieronymo, Ephrem diacono, Paulino, Leone Papa, | Fulgentio, & Auito. Post hunc librum, sequitur in eodem codice Cartusiæ liber II. Flori eiusdem, de Missa, & de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus. In alio verò eiusdè Bibliothecæ volumine, Operibus Irenæi præfixa est Flori præfatio, cum epistola Agobardi. » Jacques SIRMOND (éd.) : *S. Auiti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643, « Notæ », p. 60–61.

Le second ne nous intéresse pas directement ; nous y reviendrons, car de lui aussi la bibliographie a beaucoup parlé, mais plus tard, lorsque nous aurons un peu éclairci le statut de cette notice de Sirmond. Pour l'instant, donc, restons-en au codex contenant cette *Expositio* patristique sur l'Apôtre. Lorsqu'on a entre les mains le codex des Douze provenant de la Grande Chartreuse, LYON 5804, de fortes dissemblances avec la notice de Sirmond se font jour.

Quels Pères ?

Jérôme ? Il y a d'abord la mention de Jérôme. Elle est d'autant plus déroutante à première vue que Florus a bel et bien réalisé une compilation hiéronymienne sur l'Apôtre. Mais l'*ex Hier. in Apost.* est absente du codex de la Grande Chartreuse, son existence même n'a été découverte que par dom Charlier au milieu du xx^e siècle, et elle ne semble pas avoir connu de diffusion autrement qu'en corpus avec Grégoire le Grand, dont Sirmond ne dit mot. Ce n'est donc pas d'elle que parle la notice de Sirmond.

En réalité il faut se rappeler que dans les Douze, l'*ex Pacian. in Apost.* est suivie de l'*ex Theoph. Al. in Apost.* : or cette dernière compilation emprunte toute sa matière aux lettres de Théophile traduites en latin par Jérôme, et transmises au sein de la correspondance de ce dernier. En dernier recours, c'est bien dans le corpus hiéronymien qu'on retrouve les extraits compilés là, alors comme aujourd'hui, dans les éditions des lettres de Jérôme.

Le codex LYON 5804 ne fait apparaître nulle part cette provenance hiéronymienne, et pour cause : le titre de la compilation annonce des passages de l'Apôtre commentés par un Père, et ce commentateur est bien l'auteur des lettres, Théophile d'Alexandrie, non pas son traducteur Jérôme. La mention de Jérôme dans la notice de Sirmond peut donc être expliquée comme une sorte de raccourci, par lequel l'auteur de la notice laisse voir sa connaissance de la tradition de Théophile, même s'il néglige au passage l'*auçtoritas* que le compilateur a réellement voulu convoquer ici.

Dix ? On s'explique plus difficilement le nombre de dix Pères que nous donne Sirmond, quand le codex contient bel et bien douze compilations. Certes l'une des compilations pouvait facilement passer inaperçue à un examen un peu rapide : l'*ex coll. can. in Apost.* ne porte qu'un sous-titre « Ad Romanos », au lieu d'un grand titre pareil aux onze autres, et Chifflet n'avait pas encore rajouté le titre de sa composition dans la marge du codex.

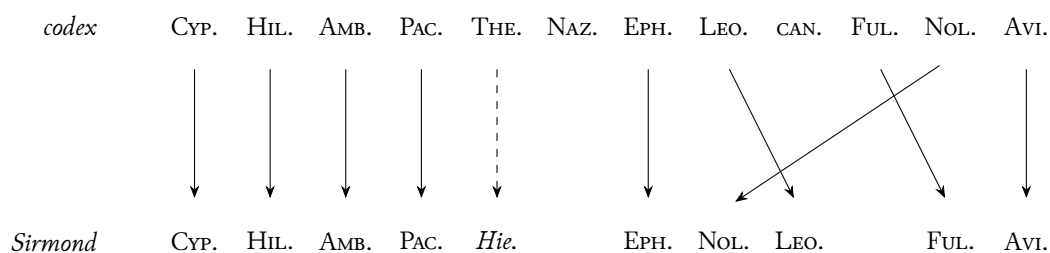


FIG. 6: L'ordre des Douze dans LYON 5804 et l'ordre des Pères selon Sirmond

Plus étonnant en revanche est l'oubli complet de Grégoire de Nazianze. Dans LYON 5804, l'*ex Greg. Naz. in Apost.* a bien un long titre à son nom, pareil à tous les autres titres. Certes, cette compilation est relativement courte, puisqu'elle ne remplit qu'un peu plus de seize pages du codex, mais c'est toujours plus que les compilations tirées d'Éphrem (onze pages environ) ou Pacien (treize pages), et beaucoup plus que Théophile d'Alexandrie (cinq pages). Rien ne paraît donc devoir expliquer l'omission de Grégoire de Nazianze, sauf une étourderie, qui étonne un peu dans une notice si précise, et de la part d'un savant de l'envergure de Sirmond.

Dans quel ordre ? Plus curieux encore, l'ordre des Pères ne suit pas celui du codex : Paulin est déplacé en amont, entre Éphrem et Léon, alors que le codex le place entre Fulgence et Avit (cf. FIG. 6). Là encore, rien ne paraît devoir expliquer cette anomalie. Il est vrai qu'on peut sentir la chronologie blessée par un Paulin de Nole placé après Léon le Grand et Fulgence de Ruspe. Mais si c'est la chronologie qui explique ce déplacement, on aurait dû également intervertir Fulgence et Léon.

Un livre second ?

Un dernier fait enfonce encore le coin du doute : selon Sirmond, dans le même codex, l'exposition patristique de l'Apôtre est suivie d'un « liber II Flori eiusdem », à savoir un traité sur la messe « et autres institutions ecclésiastiques ». Sur ce point, sa description n'offre pas la moindre ambiguïté. Or dans LYON 5804, aucun traité ne suit les Douze. A-t-il été retiré du codex depuis, comme on n'a pas manqué de le supposer⁽⁴⁾ ? En réalité, la composition matérielle du manuscrit LYON 5804 rend hautement improbable l'hypothèse d'un dépècement ou d'un accident, parce qu'il est hautement

(4). Cf. *infra*.

improbable que notre codex ait jamais contenu rien de plus que ce qu'il contient encore aujourd'hui.

Et tout d'abord, les Douze y remplissent une série très régulière de vingt-cinq quaternions : le premier recto et le dernier verso de la série sont restés vierges, afin de servir de gardes (f. 1r et 200v). Manifestement, le codex a été conçu pour accueillir les Douze, et rien que les Douze⁽⁵⁾. On n'a rien copié plus tard sur le f. 200v, de sorte que si un second livre de Florus avait été ajouté dans le même codex, il était copié sur des cahiers distincts.

Or la reliure du codex est médiévale, et très nettement antérieure à Sirmond. Pour qu'un texte en ait été retiré sans que cette reliure médiévale devienne inutilisable, il faut qu'il ait tenu dans un très petit nombre de feuillets. Cela exclut *ipso facto* l'*Opusculum* FLOR. LVGD. *act.* *de actione missarum*, pourtant le meilleur candidat, puisque c'est un des rares ouvrages *miss.* de Florus qui ait connu une certaine diffusion médiévale sous son nom, et même le seul candidat, puisque c'est le seul traité sur la messe que l'on connaisse de Florus.

Peut-il alors s'être agi d'un autre traité de Florus, inconnu par ailleurs et désormais perdu pour nous ? Le traité tel que Sirmond le décrit ne porte pas seulement sur la messe, mais aussi « sur d'autres institutions ecclésiastiques » : un caractère qui ne paraît pas convenir à l'*act. miss.*, consacré exclusivement au Canon de la messe. Mais outre que cette hypothèse d'un traité perdu est indémontrable, on imagine difficilement comment un traité de Florus sur un plus grand nombre de sujets pourrait être, en même temps, sensiblement plus court que l'*act. miss.*

Au demeurant, il se pose par là une question d'importance relative. En admettant que le codex ait effectivement contenu, à la suite des Douze, un texte tout différent et très court, Sirmond aurait-il présenté ce petit document comme un « liber II », après les deux cents feuillets en douze sections considérées ensemble comme un livre premier ? Bien sûr il y a là matière à interprétation, mais il est permis de penser que la disproportion, la structuration propre des Douze, et la différence de caractère des deux ouvrages, auraient induit une formulation autre que celle qu'a choisie Sirmond dans sa notice.

En somme, la conception originale du codex, son état de conservation actuel, et tout ce qu'on connaît des œuvres de Florus et de leur tradition médiévale : tout s'accorde

(5). On a seulement inséré après les Douze un bifeuillet de parchemin (actuels f. 201–202).

pour indiquer que, certainement, à l'époque de Sirmond, LYON 5804 ne différait pas de son état actuel, et ne contenait donc rien qui s'apparentât à un « liber II ».

Sur ce point, Sirmond a donc dû se tromper. Étrange erreur, mais qu'on doit relier aux trois premières anomalies relevées dans la liste des Pères : ce n'est après tout qu'une erreur de plus, dans une notice dont l'apparente précision révèle, à l'examen, de véritables faiblesses. On peine à croire que le grand Sirmond se soit trompé de la sorte ; et l'on en viendrait volontiers à se demander s'il n'a pas décrit un autre codex de la Grande Chartreuse, qui aurait contenu certaines des compilations de Florus sur l'Apôtre dans une forme un peu différente. Mais cette analyse de la première notice de Sirmond, celle de son *Avit*, doit surtout être complétée par les indications supplémentaires qu'il donne dans son *Fulgence*: beaucoup moins souvent citée, cette seconde notice apporte pourtant un fait dirimant.

1.1.2 La notice du *Fulgence*

Dès 1612, dans un volume d'œuvres inédites de Fulgence de Ruspe, Sirmond donnait le traité *Sur la vérité de la prédestination* (FVLG. RVSP. *praedest.*) précédé d'une épître synodale, d'après un manuscrit de la Grande Chartreuse. Il ne travaillait pourtant pas directement sur ce manuscrit, mais sur une copie qu'en avait prise Nicolas Le Fèvre⁽⁶⁾. Les fragments fulgentiens conservés dans « notre » manuscrit de la Grande-Chartreuse, LYON 5804, n'avaient donc pas encore été repérés à l'époque : trente ans plus tard, cette trouvaille lui parut assez importante pour imprimer un supplément à son premier recueil.

Comme dans l'*Avit* récemment paru, la description que Sirmond nous donne de sa source ne paraît pas laisser place à la moindre ambiguïté — et comme dans l'*Avit*, elle est étrangement éloignée du vrai (je traduis) :

Cela fera trente-et-un ans cette année, Lecteur, que parmi un certain nombre d'œuvres de saint Fulgence qui paraissaient alors au jour pour la première fois, les trois livres sur la vérité de la prédestination sortaient de la Bibliothèque de la Chartreuse première. C'est de nouveau la même qui te fournit aujourd'hui ces nouveaux fragments du même Fulgence, tirés du même codex du Diacre Florus

(6). « (...) *Epistola Synodica* : quam horum librorum initio praefiximus, Maioris Carthusiae codicem secuti, ex cuius membranis descriptum apographum humanissimi, doctissimi que Nicolai Fabri, Regis Christianissimi magistri, beneficio nacti sumus. » (SIRMOND : *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis De veritate praedestinationis & gratiae Libri III*, f. a iiii).

Historiographie des Douze

à partir duquel nous en avons tout récemment édité d'autres d'Avit. Mais il y a entre les deux cette différence : c'est que Florus butine dans plusieurs ouvrages d'Avit tous ses propos traitant d'un lieu quelconque de l'Apôtre Paul ; mais tous ceux de Fulgence dans une unique œuvre de Fulgence, c'est-à-dire des dix livres qu'il a rédigés contre Fabien.⁽⁷⁾

On sursaute. Le *Contre Fabien*, unique source fulgentienne de la compilation de Florus ? La source majoritaire, certes, mais en aucune façon la source unique : elle emprunte quarante autres extraits à trois autres ouvrages de Fulgence (cf. TAB. 19 page 121).

Et sur ce point les rubriques des extraits sont on ne peut plus claires. Si l'on a sous les yeux l'ex *Fulg. Rusp. in Apost.* telle qu'elle se présente dans LYON 5804 — et il en va de même dans l'autre témoin des Douze —, il est rigoureusement impossible de se méprendre de la sorte.

Par exemple dans le commentaire de l'épître aux Romains, Sirmond n'a pas pu prélever, comme il l'a fait, les exc. 1–2, 4, 6, 8–10, qui viennent en effet du *Contre Fabien*, sans rencontrer et remarquer les exc. 3, 5 et 7, tirés de l'*À Monime*. Et comment, au début des extraits sur I Cor, prélever les exc. 14, 16 et 18 « Ex libris contra Fabianum » sans voir les exc. 15 et 17, « Ex libro ad Ferrandum diaconem » ? Il en va de même de toute la compilation : Sirmond ne pouvait pas extraire les extraits qu'il a imprimés sans remarquer les autres ; et il ne pouvait pas, s'il les avait remarqués, imprimer la description qu'il a imprimée.

Quand on connaît LYON 5804 et son contenu, c'est-à-dire la source des extraits de Fulgence imprimés par Sirmond, la description que Sirmond donne de sa source est tout simplement impossible. Autant les quatre anomalies de la notice de l'*Avit* permettaient d'élever un doute, autant celle-ci est de nature à trancher définitivement la question. Sirmond n'avait pas une connaissance directe de la compilation fulgentienne, il n'avait pas pris connaissance lui-même de l'ensemble qui la contenait, il ne connaissait pas le codex. Il a décrit un manuscrit et une œuvre qu'il n'avait pas vus.

(7). « Tricesimus primus hic annus est, LECTOR, cum inter pluscula S. Fulgentij opera, quæ tum primum exhibant in lucem, Libri tres de veritate prædestinationis ex primariæ Cartusiæ Bibliotheca prodierunt. Eadem nunc iterum tibi Fulgentij eiusdem noua hæc Fragmenta suppeditat, ex eodem ipso Flori Diaconi codice, vnde & Auitiana proximè nuper edidimus. Sed hoc inter vtraque discrimen : quod Auiti sententias Florus ex diuersis eius Opusculis, quæcumque Pauli Apostoli locum aliquem tractabant deliberat, Fulgentianas omnes ex vnico Fulgentij opere, hoc est ex libris decem quos contra Fabianum exarauit. » (Jacques SIRMOND [éd.] : *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, par FULGENCE DE RUSPE, Paris 1643, f. a ij).

Cette conclusion va à rebours de toute la bibliographie sur la question, parce qu'elle contredit l'*a priori* positif qui fonde à bon droit son raisonnement — « Sirmond sait de quoi il parle ». Elle n'en est pas moins véridique, comme les pages qui viennent vont continuer de le montrer. Nous verrons dans un moment comment les chercheurs des XIX^e–XX^e siècles, en ne songeant pas à révoquer en doute le témoignage de Sirmond, et en s'efforçant de reconstruire le fil des événements, ont monté de toutes pièces le scénario largement accepté selon lequel le codex aurait été prêté voire donné à Sirmond en 1639. Mais d'abord, il faut appeler à la barre un témoin contemporain constamment négligé, alors qu'il avait, peu d'années après Sirmond, soulevé, détaillé, et résolu le problème : un jeune confrère de Jacques Sirmond, le jésuite Pierre-François Chifflet.

1.2 Chifflet contre Sirmond

Nous brosserons plus loin un portrait plus précis du jésuite Pierre-François Chifflet (1592–1682), premier spécialiste de Florus de l'histoire. Ce jeune confrère de Sirmond (1559–1651) n'était pas un moindre érudit bien qu'il ait été, pour plusieurs raisons, un éditeur infiniment moins prolifique.

1.2.1 Avant les Douze

En 1649, Chifflet fait paraître son premier recueil patristique :

- Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae Diaconi Opera Iunctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum Opusculis Relativis, Quorum omnium seriem proxima post dedicatorias pagina dabit. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendavit : Notasque adiecit*, Divione 1649

Ce gros volume (près de cinq cents pages) prend pour sujet Ferrand de Carthage mais s'étend aussi, par une espèce de capillarité, au travail de Cresconius sur les collections canoniques africaines, aux actes des conciles de Carthage, et finalement au corpus fulgentien. À ce dernier, Chifflet verse la partie encore inédite du traité *Sur la prédestination*, et un apocryphe, le *Contre Pinta*. Enfin, le volume est traversé de préfaces et de notes de son cru dans lesquelles il disserte, parfois longuement, sur des questions érudites connexes au corpus qu'il imprime. C'est ainsi que Florus de Lyon y fait l'objet de deux considérations.

Premièrement, Chifflet discute⁽⁸⁾ s'il faut lui attribuer une collection canonique dont le premier titre mentionne son nom. Tout en démontrant que Florus ne saurait être l'auteur de l'ensemble de la collection, il lui concède la paternité de plus petites pièces qui y sont comprises⁽⁹⁾.

FLOR. LVGD. ex
Aug. in Apost. La seconde considération⁽¹⁰⁾ regarde la paternité de la grande compilation augustinienne sur l'Apôtre, cette *Expositio* que nous savons aujourd'hui être de Florus. Chifflet se prononce en faveur de Bède le Vénérable, arguments à l'appui. L'hypothèse de Pierre de Tripoli doit être rejetée, dit-il, car Cassiodore dit que sa compilation est courte ; ce qui n'est pas le cas de celle qu'il examine, loin s'en faut. Florus n'est pas l'auteur de cette compilation augustinienne, puisque la compilation patristique sur l'Apôtre qui est de Florus, c'est celle que décrit Sirmond dans les notes de son *Avit*; et elle emprunte justement à tout le monde sauf Augustin, à l'évidence parce qu'il existait déjà une compilation augustinienne sur l'Apôtre (je traduis) :

Bien plus, Florus s'est abstenu de ce travail justement parce qu'il savait que cela avait été mené à bien par le Vénérable Bède, tout juste au siècle précédent.⁽¹¹⁾

Bède a dit lui-même qu'il avait fait une compilation augustinienne sur l'Apôtre. Enfin, nombre d'anciens manuscrits attribuent la compilation à Bède, parfois dans une formulation (« liber florum », par exemple) qui explique qu'on ait pu, ici ou là, se méprendre et l'attribuer à Florus⁽¹²⁾.

Chifflet conclut cet exposé en annonçant qu'il a trouvé un manuscrit complet de l'*Expositio*, qui lui paraît contemporain de Florus mais ne porte nulle part son nom, et qui est plus juste que toutes les éditions existantes, notamment à l'endroit des références

(8). Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae Diaconi Opera Iunctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum Opusculis Relativis, Quorum omnium seriem proxima post dedicatorias pagina dabit. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendavit : Notasque adiecit*, Divione 1649, p. 272-273.

(9). Il s'agit de FLOR. LVGD. *elect. episc. et ex coll. can. de coerc. Iud.*, comprises dans la collection canonique d'Isaac de Langres, dans le manuscrit TROYES, BM, 1406.

(10). CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Opera*, p. 321-323.

(11). « Immò verò abstinuit Florus ab hoc negotio, cum idipsū à Venerabili Bedā egregiè perfectum esse sciret sæculo proximo superiore. » (CHIFFLET [éd.] : *Fulgentii Ferrandi Opera*, p. 322).

(12). On peut reconnaître là plusieurs arguments que Mabillon reprendra, un quart de siècle plus tard, et retournera pour décider en faveur de Florus (Jean MABILLON : « Disquisitio de venerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentarii in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolae Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosa, quam metro, haecenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21). Cf. *infra*.

aux œuvres augustinienes compilées. Sous cette description, il faut reconnaître l'actuel TROYES, BM, 96, copie de l'archétype due aux soins diligents de Mannon de Saint-Oyen. Ce volume, Chifflet compte bien le faire imprimer un jour, avec tables et notes — ce projet ne fut jamais réalisé.

Ainsi en 1649, Chifflet ne connaît encore LYON 5804 que par Sirmond. Il reprend à son compte la description du codex que ce dernier a donnée dans son *Avit*, sans se montrer aucunement troublé par toutes ses anomalies⁽¹³⁾. Il n'évoque pas encore ces compilations en raison de l'intérêt qu'il leur trouverait en propre, mais seulement par rapport à la question de la paternité de la compilation augustinienne, qui l'occupe seule encore, et qu'il ne croit pas de Florus. Enfin, alors qu'il apporte dès ce moment plusieurs pièces inédites au corpus fulgentien, il ne dit encore rien des fragments de Fulgence qu'il tirera, dès 1656, du codex LYON 5804.

1.2.2 Après l'invention

En effet la situation change complètement de face dès la publication suivante de Chifflet. Sept ans après son *Ferrand*, Chifflet fait paraître un nouveau recueil patristique presque aussi volumineux (quelque quatre cent cinquante pages) mais consacré à cinq sujets bien distincts :

- Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Scriptorum Veterum De Fide Catholica Quinque Opuscula. I. Alcuini Confessio Fidei suæ. II. Ex libris decem S. Fulgentii contra Fabianum, Fragmenta XXXIX, totum penè ipsum opus complexa. III. Ex libro S. Fulgentii de Incarnatione Christi, insignia tredecim Fragmenta. IV. Rabani Mauri Liber aduersus Iudæos. V. Anonymi de Beringerii hæresiarchæ damnatione multiplici commentariolus, eo anno quo Beringerius viuere desiit, conscriptus. Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis Iesu Presbyter, hæc è MSS. codicibus eruit : quibus & suam in Sanctum Ferrandum rediuiuum Animadversionem adiecit*, Divione 1656

(13). « Meminit quidem Sirmondus in Notis ad Auitum, Expositionis in epistolas S. Pauli, à magistro Floro collectæ ex decem Patribus, Cypriano, Hilario, Ambrosio, Paciano, Hieronymo, Ephrem Diacono, Paulino, Leone Papâ, Fulgentio, & Auito : vnde suspicari quis possit, ideò nihil ab eo in hoc opere ex Augustino delibatum, quòd seorsim ex illo vno iustum in easdem Pauli epistolas commentarium collegisset. Immò verò abstinuit Florus ab hoc negotio, cùm idipsū à Venerabili Bedâ egregiè perfectum esse sciret sæculo proximè superiore. » (CHIFFLET [éd.] : *Fulgentii Ferrandi Opera*, p. 322). Aucune mention de Florus n'est faite dans quelques notes de lecture autographes de Chifflet « Ex Auito Viennensi, et Sirmondi in eum Notis », dans PARIS, BNF, *Baluze* 142, f. 112r.

Compléter le *Contra Fabianum* Il se félicite d'abord — c'est son titre II — d'avoir retrouvé trente-neuf fragments du *Contra Fabianum* plus amples que les quarante-cinq extraits imprimés par Sirmond en 1643. La comparaison des deux corpus s'imposait donc tout naturellement (je traduis) :

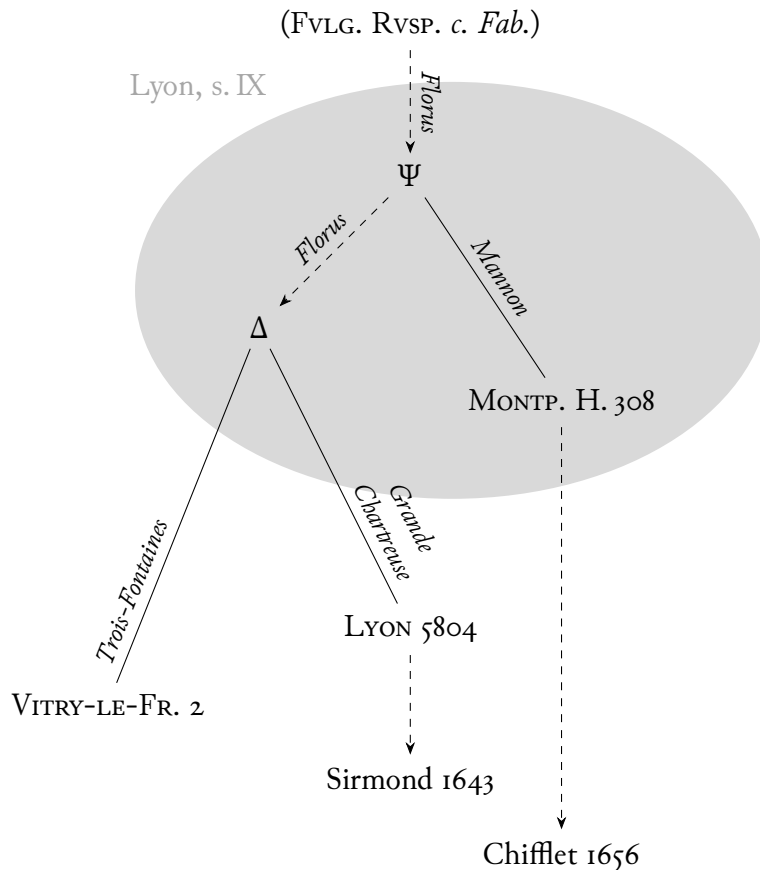
De ces livres [contre Fabien], on a jusqu'à présent produit certains fragments tirés de Théodulfe, et plusieurs encore des compilations de Florus sur les Épîtres de Paul. Ceux que nous donnons ici, tirés du codex manuscrit que nous avons dit, d'une part comprennent, beaucoup plus corrects, exactement tous ceux qui avaient déjà été produits jusqu'ici ; et d'autre part ils sont moitié plus longs. Et cependant ils ne sont pas butinés par morceaux (comme chez Florus) selon l'ordre des phrases et des Épîtres du Bienheureux Paul ; mais ils descendent le cours même des dix livres de Fulgence ; et ils sont si volumineux que, exceptés certains exordes, ou épilogues, ou transitions, ils paraissent comprendre peut-être l'ouvrage intégral même.⁽¹⁴⁾

La description que Chifflet donne de sa source suffit à reconnaître le manuscrit dont il s'est servi⁽¹⁵⁾ : c'est MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308, la copie de la collection *De fide* de Florus que Mannon de Saint-Oyen a personnellement prise sur l'original. Chifflet ne peut le savoir, puisque cela n'a été mis en évidence qu'au XX^e siècle par Charlier, mais ses trente-neuf fragments du *c. Fab.* ne sont donc autres que cette première compilation fulgentienne de Florus, l'*ex Fulg. Rusp. c. Fab.*, à laquelle Florus était revenu puiser les quarante-cinq extraits des FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. in Apost.* imprimés par Sirmond (cf. FIG. 7 page ci-contre)... La plus grande ampleur

(14). « Horum librorum prodire | hæcenus quædam fragmenta ex Theodulfo, plura etiam ex Flori Collectaneis in Epistolas Pauli. Quæ hîc damus ex manuscripto, quem diximus, codice, & eadem ipsa quæcumque iam prodierant continent multò emendatiora, & sesquialtero tanto ampliora sunt. Neque verò carptim delibata sunt (vti apud Florum) secundùm ordinem sententiarum & Epistolarum Beati Pauli ; sed ipsâ Fulgentij decem librorum serie decurrunt : suntque adeò copiosa, vt quibusdam demptis vel exordijs, vel epilogis, vel commissuris, integrum ferè ipsum opus continere videantur. » (Pierre-François CHIFFLET [éd.] : *Scriptorum Veterum De Fide Catholica Quinque Opuscula. I. Alcuini Confessio Fidei suæ. II. Ex libris decem S. Fulgentii contra Fabianum, Fragmenta XXXIX, totum penè ipsum opus complexa. III. Ex libro S. Fulgentii de Incarnatione Christi, insignia tredecim Fragmenta. IV. Rabani Mauri Liber aduersùs Iudeos. V. Anonymi de Beringerii heresiarchæ damnatione multiplici commentariolus, eo anno quo Beringerius viuere desiit, conscriptus. Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis Iesu Presbyter, hæc è MSS. codicibus eruit : quibus & suam in Sanctum Ferrandum rediuiuum Animadversionem adiecit, Divione 1656, p. 135-136).*

(15). « Fulgentius (...) multa scripsit : & in his (...) *decem libros* (...) (vt habet titulus horum Excerptorum, in codice peruetusto Lingonensi) *contra gesta quæ aduersùs eum Fabianus hereticus falsa confinxit.* (CHIFFLET [éd.] : *De fide catholica*, p. 135). »

et la meilleure qualité du texte que revendique Chifflet sur Sirmond ne sont donc pas — ou pas seulement — des forfanteries, mais correspondent bel et bien à ce qu'on peut attendre de cette tradition particulière.



(Ψ représente l'archétype perdu de la collection FLOR. LVGD. *fid.*, et Δ celui des Douze — parmi lesquelles en particulier la compilation FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. in Apost.* Les traits continus représentent, comme dans un *stemma* ordinaire, la filiation matérielle entre un manuscrit et sa copie, tandis que les flèches au trait discontinu marquent un processus d'extraction de texte.)

FIG. 7: FVLG. RVSP. c. *Fab.* dans l'œuvre et la bibliothèque floriennes

Nouveaux fragments fulgentiens tirés des Douze Au moment où il introduit ces trente-neuf nouveaux fragments, Chifflet fait donc passer la compilation fulgentienne de Florus sur l'Apôtre au second plan. Mais ce n'est que partie remise puisque, dans le même volume, l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* fournit à Chifflet toute la matière de son

titre III. Après avoir détaillé les sources antiques qui attribuent à Fulgence un traité *Sur l'Incarnation* (FVLG. RVSP. *incarn.*), il raconte (je traduis) :

C'est (je crois) une œuvre encore inédite, dont nous avons rencontré treize remarquables fragments, tirés des Compilations de Florus Sous-Diacre de Lyon sur les Épîtres du Bienheureux Paul, sous le titre, *Du livre de saint Fulgence sur l'Incarnation du Christ*. Nous les produisons ici à partir de l'ancien codex de la Chartreuse première, dans lequel notre confrère Sirmond déclare avoir puisé de nombreux extraits, et de divers ouvrages d'Avit, et des livres de Fulgence contre Fabien. Mais comme dans ce codex nous avons lu, copiés de Fulgence, hormis les passages tirés des livres contre Fabien, encore ces treize-ci tirés du livre de l'Incarnation du Christ, et onze tirés d'un livre au diacre Ferrand, et huit tirés du livre sur la Prédestination (qui pour Florus est le premier à Monime), nous avons été extrêmement étonné de ce que Sirmond a noté dans la préface des Extraits des livres de Saint Fulgence contre Fabien, qu'entre les fragments d'Avit et de Fulgence édités par lui à partir de ce même codex de Chartreuse, la différence est ceci, *que Florus butine, dit-il, dans plusieurs ouvrages d'Avit tous ses propos qui traitaient d'un quelconque lieu de l'Apôtre Paul; mais tous ceux de Fulgence dans une unique œuvre de Fulgence, c'est-à-dire des dix livres qu'il a rédigés contre Fabien*. Il est humain, cher Lecteur, de s'illusionner ou d'avoir un défaut de mémoire de la sorte; et ce n'est pas complètement étranger aux hommes les plus doctes. Cependant il serait ridicule de rétorquer que j'ai utilisé un codex, et Sirmond un autre. Car des Extraits de Florus tirés de divers Pères sur toutes les Épîtres de l'Apôtre Paul, c'est l'unique exemplaire dans l'ancien catalogue des livres de la Chartreuse, l'unique dans sa bibliothèque, l'unique dans toute cette maison, et même d'après le rapport des anciens. Que dis-je, dans la Chartreuse? C'est bien plutôt dans le monde entier peut-être qu'il est unique, ce volume, d'où nous ferons sous peu (nous l'espérons) paraître au jour cet ouvrage en son entier.⁽¹⁶⁾

(16). « Hoc est (opinor) opus nondum editum, cuius nacti sumus insignia fragmenta tredecim, ex Flori Lugdunensis Subdiaconi Collectaneis in Epistolas Beati Pauli, sub titulo, *Ex libro Sancti Fulgentij de Incarnatione Christi*: quæ hic exhibemus ex veteri codice primariæ Cartusiæ, ex quo se & Auiti variorum operum, & Fulgentij librorum contra Fabianum excerpta plurima hausisse profitetur Sirmondus noster. Cùm autem in eo codice, ex Fulgentio descripta legerimus, præter loca ex libris contra Fabianum, etiam ista tredecim ex libro de Incarnatione Christi, & ex libro ad Ferrandum Diaconem vndecim, & octo ex libro de Prædestinatione (qui Floro est primus ad Monimum), oppidò mirati sumus adnotatum à Sirmondo in præfatione ad Excerpta S. Fulgentij librorum contra Fabianum, inter Auitiana & Fulgentiana à se ex eo ipso Cartusiæ codice edita fragmenta hoc esse discrimen, *quòd Auiti sententias, inquit, Florus ex diuersis eius opusculis, quæcumque Pauli Apostoli locum aliquem tractabant delibarat; Fulgentianas omnes,*

Chifflet, spécialiste de Fulgence, a donc eu l'occasion de constater par lui-même la différence irrémédiable entre l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* et ce qu'en avait dit Sirmond. Et si les descriptions de Sirmond ne le troublaient pas encore en 1649, elles l'ont plongé depuis dans une perplexité qui manifestement n'est pas feinte.

1.2.3 La stupéfaction de Chifflet

«Oppidò mirati sumus»: ce vocabulaire de la stupeur reviendra sous sa plume chaque fois que Chifflet évoquera le problème, fût-ce vingt ans plus tard. Mais cette stupeur ne se trahit pas seulement dans les mots qu'il emploie : on la devine aussi aux invraisemblables causes qu'il invoque pour expliquer les erreurs de Sirmond : «hallucinari aut memoriâ labi». Sirmond a déliré, ou bien il avait la mémoire qui flanche — autant dire que Chifflet ne s'explique pas ce qui a pu se passer.

Et l'on peut comprendre qu'il ne se l'explique pas, car il connaissait bien Sirmond, son confrère jésuite de trente-trois ans son aîné, pour l'un des plus remarquables érudits de son temps. Il connaissait son immense travail éditorial, bien entendu ; mais il a aussi connu personnellement le vieil homme, avec qui il correspondait depuis sa jeunesse.

De cette correspondance ne nous reste plus, à ma connaissance, qu'une dizaine de lettres adressées par Sirmond à Chifflet, mais elles s'étalent sur un quart de siècle⁽¹⁷⁾ ; et malgré ce petit nombre et l'absence des lettres de Chifflet, on y voit très bien les deux hommes se tenir au courant des recherches et projets éditoriaux l'un de l'autre,

ex vno Fulgentij opere, hoc est, ex libris decem quos contra Fabianum exaravit. Ita (mi Lector) hallucinari aut memoriâ labi humanum est, eoque nec à doctissimis viris planè alienum. Iucundum porrò erit si quis opponat, alio me vsum Flori codice, alio Sirmondum. Nam Flori Excerptorum è variis Patribus in omnes Apostoli Pauli Epistolas, vnicum est exemplar in veteri catalogo librorum Cartusiæ, vnicum in bibliothecâ, vnicum in totâ illâ domo, vel seniorum relatu. Quid dico in Cartusiâ ? Immò in toto fortassè terrarum orbe vnicum est, ex quo nos integrum opus illud breuè (vt speramus) in lucem daturi sumus.» (CHIFFLET [éd.] : *De fide catholica*, p. 172–173 erronément pour 272–273).

(17). Les copies de neuf lettres ouvrent le recueil PARIS, BNF, fr. 3923, f. 2r–6v : la plus ancienne date du 10 décembre 1624 et la plus récente du 8 octobre 1648. Une dixième lettre, en date du 27 avril 1649, a été imprimée dans le grand recueil des œuvres de Sirmond : Jacques SIRMOND (†) : *Jacobi Sirmondi Soc. Jesu Presbyteri Opera Varia nunc primum collecta, ex ipsius schedis emendatiora, notis posthumis, epistolis, et opusculis aliquibus auctiora. Accedunt S. Theodorii Studitæ epistolæ, aliaque scripta dogmatica, nunquam antea Græce vulgata, pleraque Sirmondo interprete*, éd. par Jacques de LA BAUNE, Parisiis, 1696, t. 4, col. 526E–528D (recueil d'œuvres qui ne doit pas être confondu avec celui, plus bref et plus simple, paru vingt ans plus tôt : Jacques SIRMOND (†) : *Jacobi Sirmondi Soc. Jesu Presbyteri Opuscula Varia in tres tomos tributa*, Parisiis, 1675). Les échanges scientifiques avec Sirmond sont aussi mentionnés, à propos de la *Vita Martini* de Paulin de Périgueux, dans une lettre que Pierre-François Chifflet adresse à son frère Jean-Jacques le 19 novembre 1636 : BESANÇON, BM, *Chifflet* 99, f. 16r et derechef f. 16v.

s'échanger manuscrits et copies, s'envoyer l'un à l'autre leurs publications. Ainsi dans les dernières lettres, Sirmond accuse réception du *Ferrand* de Chifflet⁽¹⁸⁾, et formule un certain nombre de remarques. Pas un mot n'y est dit de Florus : il n'est encore un problème pour aucun des deux hommes.

La correspondance entre les deux hommes couvre très largement la période de l'*Avit* et du second *Fulgence* de Sirmond (1643), puisqu'elle dure au moins jusqu'en 1649 : Chifflet savait donc mieux que personne que Sirmond, tout âgé qu'il ait été, n'était pas alors aussi sénile qu'il paraît le sous-entendre en 1656. La véhémence de sa réaction effarée doit donc être regardée à la lumière de cette longue collaboration informelle : Chifflet paraît si stupéfait de voir Sirmond pris à ce point en défaut, qu'il faut que Sirmond ait rêvé, ou bien que Chifflet lui-même rêve.

Et c'est pourquoi on le voit aussitôt relire le catalogue, fouiller la bibliothèque, interroger les vieux moines, et presque retourner toute la maison — « vnicum est exemplar in veteri catalogo librorum Cartusiæ, vnicum in bibliothecâ, vnicum in totâ illâ domo, vel seniorum relatu » — pour voir s'il ne se trouverait pas, ou ne se serait pas trouvé autrefois, quelque part dans la Chartreuse, un autre exemplaire de Florus qui serait celui dont parlait Sirmond.

C'est dans ce contexte que doit être comprise cette insistance hyperbolique sur le caractère unique du codex « in toto fortassè terrarum orbe ». Il ne s'agit pas tant de flatter son propre orgueil d'inventeur, comme on l'a généralement compris⁽¹⁹⁾ : en réalité Chifflet sent surtout la nécessité d'insister sur l'enquête qu'il a menée, et sur le fait qu'il a indubitablement raison, bien qu'il en soit le premier surpris, contre le monstre d'érudition qui a parlé du même manuscrit il n'y a pas quinze ans de cela.

De la stupeur à l'explication Vingt ans plus tard, en 1675, on retrouve exactement les mêmes ressorts dans la préface que Chifflet compose pour les Douze, alors qu'il croit

(18). Dont le frontispice porte la date de 1649, mais que Sirmond a pu lire dès la fin 1648.

(19). Ainsi Baluze, cf. *infra*; ou encore Fransén : « Chifflet souligne à plaisir la rareté du manuscrit dont il dispose et donc l'importance du travail qu'il a entrepris. » (Paul-Irénée FRANSÉN : « Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse », in : *Analec̃ta Cartusiana, Nouvelle Série* 1.2 [1989], p. 135-142, ici p. 136) ; « un dithyrambe en l'honneur du manuscrit de la Grande Chartreuse » (Paul-Irénée FRANSÉN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B], Turnhout 2007 [désormais CCCM 193B], p. LXVII).

leur publication imminente. Dans les trois versions conservées de cette préface (cf. *infra*), la description des Douze s'ouvre sur le constat méthodique de l'inadéquation entre le codex de la Grande Chartreuse et les descriptions que Sirmond en a données.

Ainsi dans la version définitive (je traduis) :

Avant tout, nous avons été étonné de voir Sirmond affirmer, dans ses notes sur Avit, que cette exposition de Florus sur les Épîtres de saint Paul avait été butinée *dans dix Pères en tout, Cyprien, Hilaire, Ambroise, Pacien, Jérôme, Éphrem diacre, Paulin, le pape Léon, Fulgence, et Avit*. C'est que Sirmond, homme d'une intelligence pénétrante, et précis jusque dans les détails, s'est reporté à une lettre que lui avait écrite un examinateur peu diligent de ce volume. Mais nous, qui nous sommes procuré précisément cet ancien codex de Florus même — par la bienveillance de deux Prieurs et Généraux de Chartreuse, Léon Tixier de pieuse mémoire, et Jean Pégon son successeur jusqu'à ce jour, homme à tous égards Révérendissime — et l'avons eu à notre disposition pendant un certain nombre de mois dans notre cabinet de Dijon, nous assurons qu'il ne comprend absolument rien de Jérôme ; mais qu'il a été formé à partir de douze Pères ; à savoir Cyprien, Hilaire de Poitiers, Ambroise, Pacien, Théophile d'Alexandrie, Grégoire de Nazianze, Éphrem Diacre, Léon Pape, Cyrille d'Alexandrie (auquel s'ajoutent divers canons et décrets des Pontifes Romains et des Conciles), Fulgence, Paulin, et Avit : ce sont leurs sentences, réparties en autant de livres, que nous produisons ici pour toi, [Lecteur,] à partir du même codex.

Et nous n'avons pas été moins stupéfait à la préface des extraits tirés des livres de saint Fulgence contre Fabien, que Sirmond avait reçus copiés de ce même codex : en y comparant les extraits tirés d'Avit aux extraits tirés de Fulgence, il s'exprime ainsi : *Mais il y a entre les deux cette différence : c'est que Florus butine dans plusieurs de ses ouvrages tous les propos d'Avit qui traitaient d'un quelconque lieu de l'Apôtre Paul ; mais tous ceux de Fulgence dans une unique œuvre de Fulgence, c'est-à-dire des dix livres qu'il a rédigés contre Fabien*. Sirmond a, je pense, été induit en erreur par la lettre de la personne qui lui a fait parvenir les fragments des livres contre Fabien ; et comme celui-ci avait écrit qu'il produisait tout de Fulgence, voulant dire en fait tout ce qu'il avait publié contre Fabien, Sirmond a cru qu'il ne subsistait rien outre de Fulgence dans ce manuscrit. Mais il en était bel et bien resté beaucoup, que nous te rendons tous ici avec fidélité.⁽²⁰⁾

(20). *Leſtori ſtudioſo*, § 5 et § 6 (Annexe D.1.4 page 604).

Vingt ans après, Chifflet ne cache toujours pas sa stupeur initiale : « In primis mirati sumus... », « Nec minùs obstupuimus... ». Chifflet suppose que son lecteur partagera quelque chose de cet étonnement : il est donc important d'expliquer que Sirmond, aussi incroyable que cela puisse paraître, s'est tout bonnement trompé. Et donc, comme vingt ans plus tôt, Chifflet insiste lourdement sur le fait qu'il s'agit bien du seul et même codex : « antiquum ipsummet Flori codicem », « ex eodem codice », « ex hoc ipso codice ». Comme vingt ans plus tôt, il souligne qu'il a eu, lui, amplement l'occasion d'étudier le codex directement, en précisant toutes les circonstances de ce travail : « duorum Cartusiæ Priorum Generalium beneuolentiâ, Leonis Tixier piæ memoriæ, et Joannis Pegon etiamnum superstitis (...), eoque [codice] per non paucos menses in museo nostro Diuionensi potiti... »

Ce qui a radicalement changé, en revanche, c'est l'explication invoquée : nous sommes bien loin des délires et des trous de mémoire invoqués en 1656 (« hallucinari aut memoriâ labi »). Les facultés intellectuelles et les compétences de Sirmond ne sont plus en cause : il a seulement mal compris ce que lui disait un correspondant moins compétent que lui, ce sont ces lettres qui l'ont induit en erreur (« Illusit, opinor, Sirmondo epistola illius... »).

Chifflet a-t-il voulu rejeter la faute sur un inconnu, pour sauver l'honneur du défunt confrère qu'il estimait ? Peut-être mais, à la vérité, son hypothèse est plus que vraisemblable⁽²¹⁾. Sirmond, vieil habitué des bibliothèques monastiques et des manuscrits médiévaux, avec la sûreté de sa science et sa longue expérience de philologue, n'aurait certainement pas décrit en termes si précis des détails si faux ; il faut nécessairement qu'il ait eu ces détails par une source imprécise, qu'il les ait crus précis, et qu'il n'ait pas pu vérifier lui-même. En outre, la démarche est parfaitement cohérente avec les méthodes de l'époque : en 1612, on l'a dit, c'est d'après une copie de Nicolas Le Fèvre que Sirmond tire des textes d'un manuscrit de la Grande Chartreuse ; la correspondance de Chifflet avec Sirmond, mais aussi avec Baluze, avec d'Achery (cf. *infra*), avec les premiers bollandistes⁽²²⁾, est toute pleine de ces échanges de copies. L'ombre dans laquelle Sirmond laisse ce correspondant peut s'expliquer simplement par le fait qu'il s'agissait d'un chartreux.

(21). Il n'est même pas certain que ce ne soit qu'une hypothèse : ce peut être un renseignement qu'il aura obtenu directement auprès de la Grande Chartreuse, avec laquelle il a conservé des liens, dans l'intervalle de ces vingt années.

(22). Bernard JOASSART (éd., annot. et introd.) : *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance* (Tabularium hagiographicum 4), Bruxelles 2005.

Reste-t-il quelque part, dans les papiers de Sirmond par exemple, une trace documentaire de ce mystérieux correspondant ? Je l'ignore. Mais un autre document montre bien que, dans ce dossier, Sirmond ne travaillait pas de première main : document bien connu d'ailleurs, mais dont on n'a pas aperçu les rapports étroits qu'il entretient avec la notice de Sirmond sur les manuscrits de la Grande Chartreuse contenant des œuvres de Florus.

1.3 Le catalogue médiéval de la Grande Chartreuse

GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243) est un beau codex de papier, du xv^e siècle, spécialement confectionné pour accueillir le catalogue de la bibliothèque de la Grande Chartreuse. C'est lui que Chifflet appelait « vetus catalogum » en 1656, comme on peut s'en assurer par une liste de notices qu'il y a personnellement relevées, lors d'un de ses séjours sur place⁽²³⁾. Paul Fournier, auteur des notices « des manuscrits antérieurs au milieu du xvi^e siècle » dans le catalogue des manuscrits de Grenoble⁽²⁴⁾, en a donné en 1886 l'édition *princeps* et la seule existante⁽²⁵⁾.

La description de chaque nouveau volume y commence sur une nouvelle ligne et se termine, si la ligne n'est pas pleine, par des bouts-de-ligne à l'encre rouge : dans son édition *princeps* du catalogue, Paul Fournier traduit cela par la division en paragraphes. Le catalogue est classé par auteurs, chacun se voyant réserver une section : plusieurs pages pour Augustin, Ambroise, Jérôme et Grégoire, dont les volumes particulièrement nombreux sont également signalés en marge par une puce en forme de coin, puis une demi-page à une page par auteur. Pour chaque auteur, la liste des exemplaires recensés est suivie d'un espace vierge, en prévision d'items à ajouter dans l'avenir — mais ces espaces n'ont que très peu été exploités.

1.3.1 Florus dans le catalogue

On retrouve Florus en trois endroits du catalogue. La première fois, c'est nous qui le reconnaissons, mais son nom n'apparaît pas. La section « Augustin » contient un

(23). « Ex veteri catalogo librorum Cartusiæ » dans BERLIN *Phill.* 1866, f. 51v,a (cf. *infra*).

(24). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : Grenoble, par Paul FOURNIER/Edmond MAIGNIEN/Auguste PRUDHOMME, Paris 1889 (désormais *CGM* 7), p. xxxvii.

(25). Paul FOURNIER : « La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge », in : *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e sér. 1 (1886), p. 305-386.

Historiographie des Douze

exemplaire en deux volumes d'une compilation augustinienne sur l'Apôtre attribuée à Bède :

Expositio super epistolas pauli ad Romanos et ad corinthios prima<m>, studio venerabilis Bede ex libris beati Augustini excerpta.

Augustinus super ceteras Epistolas, et secundum volumen venerabilis Bede extractum ex libris Augustini.⁽²⁶⁾

On confirme sans difficulté ni surprise que le manuscrit GRENOBLE 97 (211), en deux tomes de respectivement 310 et 273 feuillets⁽²⁷⁾, est bien un exemplaire de l'*Expositio* de Florus.

La première occurrence du nom de Florus dans le catalogue se trouve dans la célèbre rubrique consacrée à Irénée de Lyon, dont voici toute la teneur :

HYRENEUS.

Hyrenei Ludunensis archiepiscopi de heresibus libri quinque in uno libro, Et prefatio domini Flori Ludunensis clerici, Et epistola Agobardi, etc.⁽²⁸⁾

Enfin, après quelques pages, on rencontre la rubrique dédiée à Florus lui-même :

FLORUS.

Extracta per Florum Clericum super Epistolas pauli, ex dictis octo doctorum scilicet Cypriani, Ambrosii, Theophili, Effremi dyaconi, Leonis pape, Fulgentii Paulini et Auiti.

Collecta Flori Lugdunensis archiepiscopi ex dictis diuersorum catholicorum patrum. Liber secundus Florus de missa et de aliis quibusdam ecclesiasticis institutionibus.⁽²⁹⁾

Il est facile de reconnaître LYON 5804 dans cette notice. Il suffit de comparer le libellé avec celui d'une note qu'une main contemporaine du catalogue a portée justement sur ce manuscrit :

(26). GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 6 (FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 349)

(27). *CGM* 7, s.n. 211, p. 76-77.

(28). GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 20 (FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 354-355).

(29). GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 26 (FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 358). Fournier a marqué un paragraphe avant « liber secundus » (sur ce détail, cf. *infra*).

GRENOBLE Y. 107 (1243), p. 26	LYON 5804, f. 200r (cf. description ici-même p. 539)
Extracta per Florum clericum super epistolas Pauli, ex dictis octo doctorum scilicet Cypriani, Ambrosii, Theophili, Effremi dyaconi, Leonis pape, Fulgentii Paulini et Auiti.	Hic sunt extracta per Florum clericum Lugdunensem super epistolas beati Pauli de dictis diuersorum doctorum uel sanctorum. Primo, de libris et opusculis beati Cypriani episcopi et martiri. Secundo, beati Ambrosii. Tertio, beati Theophili episcopi. Quarto, beati Ephrem diaconi. Quinto, beati Leonis pape. Sexto, beati Fulgentii. Septimo, beati Paulini Nolani episcopi. Octauo, beati Auiti archiepiscopi Viennensis.

Les deux notices comptent huit Pères, et oublient les quatre mêmes compilations (Hilaire, Pacien, Grégoire de Nazianze et la compilation canonique). L'omission d'Hilaire est particulièrement significative, car c'est l'une des compilations les plus volumineuses⁽³⁰⁾ des douze, et partant les moins susceptibles de passer inaperçues. Enfin certains détails de formulation, innovants et tout à fait inusités par ailleurs, achèvent de convaincre qu'il existe une filiation directe : « extracta, Florus clericus, octo doctores ». Les deux descriptions, celle du catalogue et celle du manuscrit, ressortissent probablement du même inventaire de la bibliothèque qu'on avait entrepris au xv^e siècle.

1.3.2 Sirmond tributaire du catalogue

Il est prouvé que le catalogue est une des sources de Sirmond, puisque sa notice sur Florus de l'*Auit* en reprend une phrase mot pour mot, en corrigeant simplement un solécisme :

<i>Catalogue</i>	<i>Sirmond</i>
Liber secundus Florus de missa et de aliis quibusdam ecclesiasticis institutionibus	liber II. Flori eiusdem, de Missa, & de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus

La description que Sirmond donne des Douze, malgré ses faiblesses, reste plus précise que celle du catalogue, puisqu'il est capable de citer deux Pères de plus⁽³¹⁾. Mais

(30). Dans LYON 5804 elle court du f. 16r au f. 42r, ce qui représente un peu plus d'un huitième du total (53/398 pp.).

(31). Hilaire et Pacien. Remarquer également que le catalogue mentionne bien le nom de Théophile, et non celui de Jérôme. Le catalogue et Sirmond oublient tous deux Grégoire de Nazianze et la compilation canonique.

il n'est pas surprenant qu'il ait des informations nouvelles sur ce qui constitue la source des fragments patristiques qu'il imprime : ces renseignements de valeur inégale lui viennent certainement de son correspondant à la Grande Chartreuse, plus habile dans ses transcriptions que dans ses descriptions⁽³²⁾.

S'agissant du « liber II », on l'a dit, nous n'avons qu'un seul candidat, l'*Opusculum de actione missarum* (*act. miss.*) : c'est un des rares ouvrages de Florus qui aient été répandus au moyen âge, et l'un des seuls où son nom se soit à peu près maintenu. La mention des *autres institutions ecclésiastiques* doit être soit une désignation très vague d'autres textes, qu'on ne pourra sans doute pas identifier, soit — comme j'incline plus à le croire — une généralisation expéditive de la part du catalographe. En tout cas, si Sirmond a recopié mot pour mot cette vague entrée du catalogue, c'est certainement qu'il n'a pas les moyens d'être ni plus ni moins précis, parce qu'il n'a aucune information supplémentaire sur ce texte : il ne l'a pas identifié.

1.3.3 Comment lire le catalogue ?

Mais le catalogue explique surtout l'anomalie la plus fréquemment relevée dans la notice de l'*Avit*. Sirmond y explique, en termes catégoriques, que l'exposition patristique sur l'Apôtre est suivie, « in eodem codice », d'un second livre de Florus, le traité sur la messe. Mais la composition matérielle de LYON 5804 rend ce fait très improbable, et il doit y avoir là, avons-nous conclu, probablement une erreur de Sirmond.

La question est de savoir comment on devait lire la section « Florus » du catalogue de la Grande Chartreuse. Je la transcris de nouveau ici, en reproduisant cette fois sa distribution sur la page dans le manuscrit original⁽³³⁾ :

(32). C'est peut-être aussi le cas de cette qualification de « Magister » Florus que Sirmond, dans sa description, appuie immédiatement d'une incise, « sic enim appellatus est », dont le sens est ambigu. Cela signifie-t-il qu'on l'appelle couramment ainsi ? Mais Sirmond lui-même l'appelle partout ailleurs « Florus Diaconus ». Cela signifie-t-il alors que Florus est appelé ainsi dans le codex que Sirmond décrit ? Ce n'est pas le cas puisque le manuscrit, texte et paratexte, le qualifie seulement de « Lugdunensis clericus ». Le catalogue n'emploie pas non plus le mot *magister*, se contentant d'ajouter aux deux précédentes épithètes celle — usurpée — d'« archiepiscopus ».

(33). GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 26.

*****FLORUS*****
Extracta per Florum Clericum super Epistolas pauli, ex dictis
ocho doctorum scilicet Cypriani, Ambrosii, Theophili, Effremi dyaconi,
Leonis pape, Fulgentii Paulini et Auiti.*****
Collecta Flori Lugdunensis archiepiscopi ex dictis diuersorum catholicorum patrum.
Liber secundus Florus de missa et de aliis quibusdam ecclesiasticis institutionibus.

La première entrée, « Extracta... super Epistolas pauli, ex dictis ocho doctorum... », se termine sur un motif ornemental qui remplit la ligne après le mot « Auiti », indiquant la fin de la notice correspondant à un codex. À la ligne suivante, avec l'entrée « Collecta... ex dictis diuersorum catholicorum patrum », doit donc commencer un nouveau codex. Cette nouvelle entrée se termine au bout d'une ligne, contre la marge, et le scribe est passé à une nouvelle ligne pour la troisième entrée, « Liber secundus... de missa et de aliis quibusdam ecclesiasticis institutionibus ».

La notice distingue deux *codices*: celui qui contient les « Extracta » d'une part, et d'autre part celui qui contient des « Collecta » suivis d'un « Liber secundus de missa ». C'est ainsi que nous avons, plus haut, composé la notice ; et c'est aussi ce qu'avait lu Chifflet. Dans un petit relevé personnel intitulé « Ex veteri catalogo librorum Cartusiæ »⁽³⁴⁾, il distingue très nettement les deux volumes, au moyen d'une courte ligne horizontale insérée entre ces deux entrées :

Extracta per Florum clericum super Epistolas Pauli, ex dictis ocho Doctorum ;
scilicet Cypriani, Ambrosij, Theophili, Ephrem Diaconi, Leonis Papæ, Fulgentij,
Paulini, et Auiti.

Collectanea Flori Lugdunensis Archiepiscopi, ex dictis diuersorum catholicorum
Patrum.] Liber secundus Florum de missâ, et de alijs quibusdam ecclesiasticis
institutionibus.

Mais la disposition du manuscrit original pourrait faire croire, à un examinateur un peu rapide ou négligent, que les trois titres sont parallèles et sur le même plan logique. Abusé peut-être par une transcription du catalogue où les volumes étaient moins nettement distingués, Sirmond a, pour ainsi dire, « trop réfléchi ». Les points de contact lexicaux entre le premier et le second titre étaient nombreux : « extracta

(34). BERLIN *Phill.* 1866, f. 51v,a.

/ collecta»; « ex dictis»; « octo doctorum / diuersorum catholicorum patrum ». Après eux, le troisième titre s'annonçait comme un « liber secundus ».

Sirmond en a déduit que les deux premiers titres étaient redondants : sous deux formulations, ils ne devaient désigner qu'une même œuvre. L'on avait abusivement transcrit à la suite l'une de l'autre, par exemple, la rubrique d'*incipit* et la rubrique d'*explicit* d'un même ouvrage ; et c'est de cet unique ouvrage que le « de missa » était, dans le même manuscrit, le livre second. C'est ainsi que Sirmond a cru que la section « Florus » du catalogue décrivait un seul codex, où les compilations patristiques sur l'Apôtre étaient suivies du traité sur la messe (cf. FIG. 8).

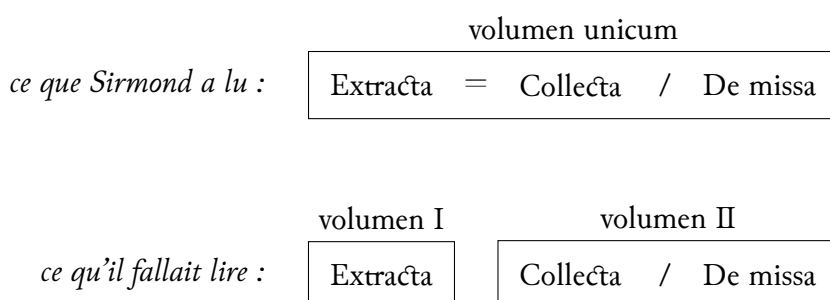


FIG. 8: La notice « Florus » du catalogue de la Grande Chartreuse

On comprend donc que LYON 5804, le manuscrit des « Extracta », ne contienne pas le *De missa*, et ne paraisse pas avoir jamais pu le contenir. En réalité, ce traité sur la messe ne s'est jamais trouvé dans ce manuscrit : il était dans un autre codex, et c'est dans cet autre codex qu'il suivait un autre ouvrage de Florus, les « Collecta Flori Lugdunensis archiepiscopi ex dictis diuersorum catholicorum patrum ».

Il est curieux que, de tous ceux qui se sont penchés sur ce problème, aucun ne se soit interrogé sur ce deuxième titre, ni même sur la bizarrerie de cette apparente redondance. Parce qu'on n'avait pas pensé que Sirmond n'avait peut-être pas vu le manuscrit qu'il décrivait, on relisait la notice du catalogue à travers ses yeux : on devenait aveugle à la coupure nette qui passe entre les deux premiers titres, on ne voyait même pas que Florus était un simple clerc dans le premier titre, un archevêque dans le second.

On en arrive donc à une question toute simple, mais que personne ne s'est avisé de poser : que sont au juste ces « Collecta » ? Existe-t-il une œuvre de Florus que cette formule pourrait désigner ? Le vague de ce titre, s'agissant d'un ouvrage attribué à un compilateur notoire, peut laisser croire que toute identification précise sera impossible. Or parmi les titres que les manuscrits donnent couramment à des œuvres de Florus, un

et un seul s'approche de celui-ci par plusieurs points : les « Collecta a domno Floro ex sententiis antiquorum Patrum » — autrement dit, le *Liber de electionibus episcoporum*. FLOR. LVGD. *elect. episc.*

Les opuscules de Florus qui ont connu une certaine diffusion au moyen âge ne sont pas nombreux : celui-ci est l'un d'eux. Plus rares encore sont ceux auxquels le nom de Florus est resté attaché dans la tradition manuscrite, et celui-ci est l'un d'eux. Enfin c'est sans doute, de toutes ses œuvres, la plus susceptible de le faire passer, par métonymie, pour un évêque ou un archevêque, comme le catalogue le présente dans cette rubrique seulement.

Donc, à l'époque où fut constitué le catalogue, la Grande Chartreuse possédait cinq volumes contenant des œuvres de Florus :

1. Premier tome de FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* : sur l'épître aux Romains et la Première épître aux Corinthiens
⇒ c'est l'actuel GRENOBLE 97 (211), t. 1
2. Second tome de l'*ex Aug. in Apost.* : de la Seconde épître aux Corinthiens à l'épître aux Hébreux
⇒ c'est l'actuel GRENOBLE 97 (211), t. 2
3. Un volume contenant le *Contre les hérésies* d'Irénée, avec une préface de Florus (FLOR. LVGD. *praef. ad Iren.*) et une lettre(-préface ?) d'Agobard
⇒ ?
4. Un volume contenant les Douze compilations de Florus sur l'Apôtre
⇒ c'est l'actuel LYON 5804
5. Un volume où se succédaient FLOR. LVGD. *elect. episc. et act. miss.*
⇒ ?

L'*Expositio* n'est mentionnée ici que par acquit de conscience, car Sirmond en son temps n'était pas en mesure de la regarder comme une œuvre de Florus. Sur tous les volumes que le catalogue décrit en impliquant nommément Florus, les indications que donne Sirmond s'avèrent inexactes. Ces inexacitudes ne sont pas toutes graves, certes, mais elles touchent plusieurs caractéristiques aussi bien des manuscrits que des œuvres qu'ils contenaient. Elles rendent impossible que Sirmond ait jamais étudié directement les manuscrits qu'il a décrits — et inversement on peut expliquer par d'autres biais les informations plus ou moins précises dont il a fait la matière de ces descriptions.

Faute d'avoir vu les manuscrits, faute de les avoir étudiés personnellement, Sirmond a été contraint de s'en remettre à des informations qu'il tirait de plusieurs sources différentes : informations trop partielles et de qualité trop inégale pour qu'il pût bien

se représenter la source d'où il tenait, par transcription interposée, ses fameux extraits d'Avit et de Fulgence. Dans ces conditions, il était impossible de ne pas se tromper. Mais le poids symbolique de cette première description du codex, toutes les apparences qu'elle avait de la plus grande précision, puis l'autorité de son auteur, l'un des plus grands érudits de son siècle, et l'oubli dans lequel sont restés les travaux de Pierre-François Chifflet, ont longtemps empêché qu'on s'en aperçût.

Lorsque Ulysse Chevalier et Paul Fournier s'emparèrent du sujet, à la fin du XIX^e siècle, ils emmêlèrent définitivement la question, entraînant à leur suite toute la bibliographie scientifique, et jusqu'à l'édition récente de la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Il importe donc de montrer comment s'est faite cette erreur, et de montrer le sens réel des éléments de preuve qu'ils ont trouvés dans la documentation.

1.4 Histoire d'un malentendu

À cette époque, LYON 5804 ne se trouve plus en Dauphiné, ni même en France. Sous la cote 14036, il appartient à la colossale collection de sir Thomas Phillipps, conservée en Angleterre, à Thirlestaine House, Cheltenham.

C'est là que vient le consulter un éditeur d'Avit de Vienne, Rudolf Peiper⁽³⁵⁾, ou plutôt, que Friedrich Vogel vient l'examiner pour lui. Vogel décrit le codex de manière très précise⁽³⁶⁾, et ne manque pas d'être troublé par les différences entre le manuscrit qu'il a sous les yeux et la description que Sirmond en a donnée. Il finit par se demander ouvertement si le codex qu'il a sous les yeux est bien le même (je traduis) :

Tu pourrais te demander si ce codex de Phillipps est bien celui-là même qu'a utilisé Sirmond... Soit Sirmond s'est trompé, soit le livre sur la messe a été arraché après l'époque de Sirmond, car les leçons trahissent exactement le même exemplaire.⁽³⁷⁾

(35). Rudolf PEIPER (éd.) : *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quae supersunt*, par AVIT DE VIENNE (Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 6/2), Berlin 1883.

(36). *MGH Auc̄t. ant.* 6/2, p. XXX–XXXVII.

(37). « Dubitare possis num Phillippicus liber idem sit atque ille quo usus est Sirmondus qui in notis p. 61 narrat : 'post hunc librum sequitur in eodem codice Cartusiano liber II Flori eiusdem de Missa et de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus'. Hic aut erravit Sirmondus aut liber de Missa post Sirmondi tempora abreptus est : nam lectiones idem prorsus exemplar produunt. » (Cité par Rudolf Peiper *MGH Auc̄t. ant.* 6/2, p. XXXVI)

Mais l'important, pour l'éditeur, était surtout que ce témoin fût bien le même, et non un autre : les collations confirmaient l'identité, il n'était donc pas excessivement utile de trancher entre une erreur de Sirmond et un accident matériel. L'interrogation n'alla pas plus loin, et Chevalier la trancha net sept ans plus tard.

1.4.1 Le scénario Fournier

Dans ces mêmes années 1880, le grand historien du droit médiéval Paul Fournier travaille au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Grenoble⁽³⁸⁾. Une partie essentielle de ce fonds provient de la Grande Chartreuse toute proche, et une partie importante du travail de Fournier consiste donc à en faire non seulement l'inventaire, mais aussi l'histoire.

Ses recherches lui fournissent la matière de deux importants articles, tous deux parus en 1886. L'un d'eux est la première édition du catalogue médiéval de la Grande Chartreuse, GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), dont il a été question plus haut :

- Paul FOURNIER : « La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge », in : *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e sér. 1 (1886), p. 305-386

Arrivant à la section « Florus » du catalogue, Fournier y imprime trois alinéas :

FLORUS.

Extracta per Florum clericum super epistolas Pauli, ex dictis octo doctorum scilicet Cypriani, Ambrosii, Theophili, Effremi dyaconi, Leonis pape, Fulgentii, Paulini et Aviti.

Collecta Flori Lugdunensis archiepiscopi (*sic*) ex dictis diversorum catholicorum patrum.

Liber secundus : Florus, de missa et de aliis quibusdam ecclesiasticis institutionibus.⁽³⁹⁾

Surtout, il porte à cette rubrique une note de bas de page rédigée en ces termes :

« Ces manuscrits furent donnés au R. P. Sirmond, jésuite, par le R. P. dom Juste Perrot, comme j'ay vu dans une de ses lettres, à la réserve de son extrait sur les Épîtres de saint Paul. » (Note de dom le Coulteux).

(38). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : Grenoble, par Paul FOURNIER/Edmond MAIGNIEN/Auguste PRUDHOMME, Paris 1889.

(39). FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 358.

Historiographie des Douze

D'après les renseignements que me fournit M. Omont, ce manuscrit, vendu avec les autres manuscrits de Routh en juillet 1855, a été acheté par sir Thomas Philipps, et figure dans sa bibliothèque sous le n° 14,036.⁽⁴⁰⁾

Cette note de dom Charles Le Couteulx (cf. *infra*) renvoie un étrange écho dans l'autre article de Fournier paru la même année. Il s'agit d'une étude consacrée à un manuscrit de la Grande Chartreuse en particulier, GRENOBLE 1085 (290):

- Paul FOURNIER : « Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 47 (1886), p. 394-417

Le manuscrit contient un *Liber de vera philosophia*, d'un anonyme du XII^e siècle : il n'a donc *a priori* rien à voir avec Florus de Lyon. Mais Fournier signale :

Une note écrite par un chartreux sur la première garde de la partie du manuscrit demeurée à la Chartreuse nous apprend que le P. Sirmond « avoit demandé ce manuscrit lorsqu'il vint en Chartreuse au temps que le Roy vint à Grenoble. Cela est, ajoute l'annotateur, dans une des leſtres du R. P. D. Juſte Perrot. »⁽⁴¹⁾

Le rapprochement avec la note de Le Couteulx, à la rubrique « Florus » du catalogue, n'est que trop évident.

Dès lors pour Fournier le fil des événements se renoue aisément :

On conservait au XVII^e siècle à la Grande-Chartreuse un manuscrit contenant, entre autres choses, plusieurs œuvres de Florus, le diacre lyonnais contemporain de Charles le Chauve, notamment son traité de la messe et son commentaire sur les épîtres de saint Paul, qui n'est qu'une compilation d'extraits empruntés aux Pères de l'Église. Sirmond, qui dès 1612 entretenait des relations scientifiques avec les religieux de la Chartreuse, avait tiré de ce manuscrit des fragments de saint Avit de Vienne qu'il avait le premier livrés au public. Plus tard, en une circonstance qu'il ne m'a pas été possible de préciser, Sirmond vint en Chartreuse, étudia le manuscrit de plus près et exprima le désir de le posséder. C'est alors que les chartreux se décidèrent à lui faire hommage du précieux texte ; dom Juſte Perrot, prieur de la Grande-Chartreuse, fit détacher du manuscrit les œuvres de Florus qu'il adressa au savant jésuite par l'intermédiaire du prieur de la Chartreuse de

(40). FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 358, n. 1.

(41). Paul FOURNIER : « Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 47 (1886), p. 394-417, p. 397 n. 2.

Vauvert. Sirmond y trouva des fragments inédits de saint Fulgence qu'il publia en 1643 sous ce titre : *Excerpta Fulgentii contra Fabianum*.

Qu'est devenu le manuscrit de Florus ? Je laisse aux érudits le soin d'en rechercher le sort ; il ne me paraît pas figurer dans le catalogue des manuscrits qui formaient une part si importante de la bibliothèque des jésuites du collège de Clermont ; on sait que cette collection fut vendue lors de la suppression de l'ordre. L'autre partie du manuscrit, qui n'avait pas été envoyée à Sirmond, figura jusqu'à la Révolution dans la bibliothèque de la Grande-Chartreuse sous le n°173 ; elle constitue maintenant le n°1085 des manuscrits de la bibliothèque de Grenoble.⁽⁴²⁾

Petite inconséquence : Sirmond tire d'abord de ce manuscrit des extraits d'Avit, vient plus tard en Chartreuse, se voit offrir le manuscrit, et en tire alors des extraits de Fulgence. On sait qu'en réalité Sirmond a publié tous ces extraits en 1643, aussi bien ceux d'Avit que ceux de Fulgence. Mais cette petite erreur n'obère pas fondamentalement le raisonnement de Fournier.

Sachant désormais que Sirmond ne connaissait pas directement le manuscrit d'où il tirait, par lettres interposées, ces fameux fragments d'Avit et de Fulgence, nous voyons d'emblée que le raisonnement ne pourra pas se maintenir, et qu'il faudra comprendre autrement les différents éléments de cet enchaînement. Mais Fournier, lui, l'ignore ; et l'enchaînement qu'il propose paraît infailliblement logique :

- 1°) Sirmond dit qu'il tire ses extraits de Fulgence d'un manuscrit de la Grande Chartreuse où se trouvaient, « in eodem codice », la compilation patristique de Florus sur l'Apôtre et le traité sur la messe ;
- 2°) Le Couteulx dit que les Florus décrits par le catalogue ont été offerts à Sirmond ;
- 3°) L'annotateur du *Liber de vera philosophia* dit que ce manuscrit contenait autrefois du Florus, qui a été offert à Sirmond ;

Par conséquent le manuscrit contenant les Douze, LYON 5804, et le manuscrit du *Liber de vera philosophia*, GRENOBLE 1085 (290), doivent être respectivement le début et la fin d'un même codex⁽⁴³⁾. C'est bien ce qu'a compris dom Wilmart qui, parlant en 1926 du

(42). FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse*, p. 397-398.

(43). Cela suppose également qu'entre ces deux *membra disiecta* devait se trouver, au surplus, ce fameux traité « de missa », puisqu'on ne le retrouve pas plus dans le premier que dans le second — mais cela aussi, Fournier, l'ignore, puisqu'il ne connaît pas le manuscrit des Douze.

manuscrit Phillipps 14036, affirme que « le reste du volume est maintenant à Grenoble, n°290⁽⁴⁴⁾ ».

Or, c'est nécessairement faux, et pour une raison très simple : LYON 5804 mesure 400×305 mm. — tandis qu'avec ses 232×150 mm., GRENOBLE 1085 (290) est presque quatre fois plus petit (FIG. 9).

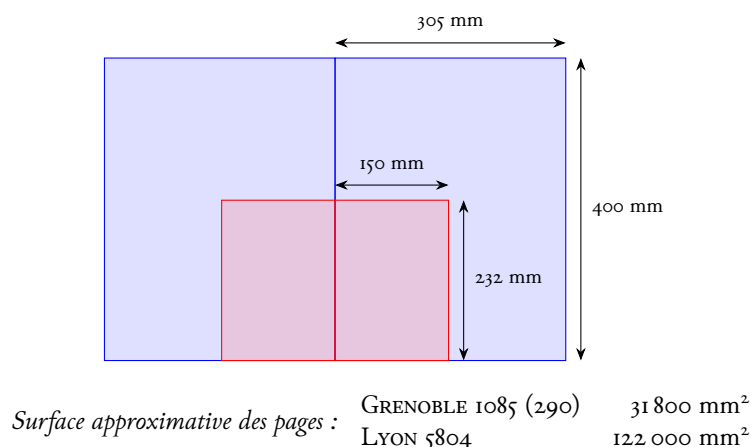


FIG. 9: GRENOBLE 1085 (290) (en rouge) « posé sur » LYON 5804 (en bleu). (échelle 1 : 10)

En somme, on a nécessairement affaire à deux manuscrits distincts :

- L'un contient douze compilations de Florus sur l'Apôtre ; c'est le manuscrit d'où Sirmond a hérité les fragments d'Avit et de Fulgence, mais nous avons établi qu'il ne l'a pas étudié en personne et qu'il ne l'a peut-être jamais vu ;
- L'autre porte des notes dont la teneur coïncide en tous points avec celle que Le Couteulx a portée à la rubrique « Florus » du catalogue : Sirmond a désiré voir certains textes de Florus, on les lui a fait tenir — mais ce n'était justement pas les compilations.

Le seul manuscrit qui a été démembré pour complaire à Sirmond, c'est donc ce dernier, GRENOBLE 1085 (290); et il n'a jamais rien eu de commun avec le premier, LYON 5804.

Il suffisait de voir les deux manuscrits pour ruiner définitivement le scénario de Fournier. Mais Fournier n'a jamais vu le codex des Douze, et Chevalier jamais vu le *Liber de vera philosophia*. Ensuite, tous deux ont fait aveuglément confiance à la description de Sirmond, et ils ont relu le catalogue de la Grande Chartreuse à l'aune de Sirmond, quand

(44). André WILMART : « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 16-52, n. 2 p. 22.

il fallait faire l'inverse. Enfin, ils ont trouvé des éléments historiques qui pouvaient facilement être interprétés dans leur sens.

1.4.2 Régler les détails

Voir les livres L'édition Peiper des œuvres d'Avit, parue en 1883, a décrit dans ses moindres détails le codex cartusien des Douze, mais Fournier ne le sait pas. Lorsqu'il publie son article sur GRENOBLE 1085 (290), il confesse franchement ne pas savoir ce qu'il en est advenu. Il apprend sa présence en Angleterre et sa cote peu de temps après, car l'information est déjà dans l'édition du catalogue médiéval. Mais même alors, il n'apprend par Omont⁽⁴⁵⁾ que sa survie et sa cote actuelle : il ne se doute pas de ses dimensions matérielles, ni de l'immense quantité de texte que représentent les Douze, puisqu'elles sont inédites, ni de l'absence du « liber II » évoqué par Sirmond : rien ne peut donc lui mettre la puce à l'oreille.

De son côté, Ulysse Chevalier (1841–1923) ne connaît de GRENOBLE 1085 (290) que ce que Fournier en a dit en 1886, et qu'il reformule⁽⁴⁶⁾. Son édition des œuvres complètes d'Avit de Vienne, parue en 1890 soit neuf années seulement après celle de Vogel et Peiper, était annoncée dès janvier 1869. En adoptant alors la proposition que lui en avait faite l'abbé Ulysse Chevalier, la Société de l'histoire de France entendait pallier un manque : « rien n'avait été tenté, depuis le milieu du XVII^e siècle, pour améliorer le recueil des œuvres d'une des plus grandes gloires de l'Église de Vienne.⁽⁴⁷⁾ »

C'est bien à des historiens que Chevalier s'adresse alors : son argumentaire est tout entier orienté sur l'importance des lettres et des homélies d'Avit, en tant que témoins privilégiés de son temps et précieuses sources d'informations sur l'archéologie de la Gaule lyonnaise tardo-antique. Partant, l'intégration des poèmes n'est plaidée que par le souci de ne pas disperser un auteur dont tout l'œuvre conservé, en effet, peut

(45). Omont donnera en 1889 un recensement de nombreux manuscrits de Phillipps : Henri OMONT : « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 50 (1889), p. 68-96, 180-217. Le manuscrit Phillipps 14036 y est recensé, p. 190, comme relatif à l'histoire de la Grande Chartreuse.

(46). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890, p. xliv–xlv.

(47). [Avis de l'imprimeur] dans Ulysse CHEVALIER : *Une nouvelle édition des œuvres complètes de S^t Avit, Évêque de Vienne. Extrait du Journal de Vienne et de l'Isère, du 17 janvier 1869*, Vienne 1869, p. 3. La Bibliothèque nationale conserve un exemplaire de ce tiré-à-part sous la cote C 5054.

bien tenir en un unique volume⁽⁴⁸⁾. Pour la tradition manuscrite, Chevalier souligne la découverte d'un témoin des lettres d'Avit que Sirmond ignorait (LYON 618 (535)), l'importance des « papyrus de la Bibliothèque impériale » qu'il a étudiés (c'est-à-dire PARIS *lat.* 8913 et *lat.* 8914), et surtout son travail sur les témoins de l'œuvre poétique. Florus, à cette époque, n'est vraiment mentionné que par souci d'exhaustivité : « En joignant aux écrits de saint Avit qui précèdent les fragments conservés par le diacre Florus et les documents contemporains relatifs à sa vie, on aura un volume de la force de ceux que publie la Société de l'Histoire de France.⁽⁴⁹⁾ » Et qu'en dire, en effet ? Les fragments de Florus ne sont conservés que par un manuscrit unique, celui d'où Sirmond les a tirés. Il n'y a pour ainsi dire qu'à les réimprimer.

Plus de vingt ans plus tard, quand le volume paraît enfin — sous l'égide non plus de la Société d'histoire de France, mais des Facultés catholiques de Lyon « en témoignage de leur piété filiale envers S. S. Leon XIII » —, Florus a pris une place autrement importante.

D'abord, Chevalier est le premier à disposer de deux exemplaires de l'*ex Alc. Avit. in Apost.*, grâce à la trouvaille qu'il a faite de VITRY-LE-FRANÇOIS 2 : « Une source commune a d'ailleurs servi à ravir aux injures du temps de nombreux fragments des unes et des autres [*i.e.* les lettres et les homélies] : les commentaires sur les Epîtres de saint Paul, extraits des | Pères antérieurs à la dernière moitié du VI^e siècle par Florus, diacre de Lyon. Le ms. s'en est heureusement retrouvé de nos jours, mais son absence serait au besoin compensée à l'aide de celui de Vitry-le-François, que nous signalons pour la première fois.⁽⁵⁰⁾ » Cette trouvaille est probablement due à la publication en 1877 du catalogue des manuscrits de Vitry-le-François, auquel Chevalier renvoie⁽⁵¹⁾.

Ensuite, la notice sur LYON 5804 (pour Chevalier son témoin n°IX, « CHELTENHAM, Bibl. de sir Thomas Phillipps à Thirlestean House, n°14036 ») est de très loin la plus longue de toutes⁽⁵²⁾. C'est d'abord que Chevalier décrit très en détail la composition de l'*ex Alc. Avit. in Apost.* Mais c'est aussi qu'il a lu les études de Fournier. Après avoir

(48). « Nous espérons cependant que la Société ne jugera pas à propos de scinder les œuvres d'un auteur dont les moindres productions furent avidement recherchées. » (CHEVALIER : *Une nouvelle édition des œuvres complètes de S^r Avit, Evêque de Vienne*, p. 6).

(49). CHEVALIER : *Une nouvelle édition des œuvres complètes de S^r Avit, Evêque de Vienne*, p. 7.

(50). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xij–xij Le manuscrit est décrit sous le numéro LX, p. lxiv.

(51). Georges HÉRELLE : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Vitry-le-François*, Paris 1877 ; cf. AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, n. 3 p. lxiv.

(52). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xxxix–xlvj.

cité la rubrique « Florus » du catalogue de la Grande Chartreuse, il fait remarquer la « parfaite identité » entre cette description et celle de Sirmond. Il cite alors la note de Le Couteulx, et enchaîne ainsi : « Cette *réserve* ne fut sans doute pas maintenue. Le ms. 290 de la biblioth. de Grenoble (...) renfermait jadis un traité de Florus... » L'identité de tous ces manuscrits est donc de nouveau posée, comme il était normal, sur la base des travaux de Fournier. En réalité, s'il a manqué à Fournier de voir LYON 5804, il a manqué à Chevalier de voir GRENOBLE 1085 (290).

Relire le catalogue Particulièrement patente est la relecture sélective que Fournier et Chevalier font tous deux du catalogue, à l'aune de la description de Sirmond.

C'est à cause de Sirmond que Fournier a imprimé la rubrique Florus avec trois alinéas, et non deux : pour que le troisième titre suive directement la compilation sur l'Apôtre, comme le disait Sirmond, il fallait que les trois titres soient sur le même rang hiérarchique.

Chevalier, qui n'a probablement connu cette rubrique que sous la forme que lui donne Fournier, la réimprime telle quelle et s'exclame :

En comparant cette description à celle du ms. chartreux que Sirmond dit lui avoir servi pour son édition des fragments de s^t Avit conservés par FLORUS, on constate leur parfaite identité.⁽⁵³⁾

Parfaite identité il y a, en effet, si l'on néglige le nombre des Pères, leur ordre, les « Collecta » et le « liber II » absent de LYON 5804... Ce dernier point est le seul que Chevalier aborde : il a lu Vogel/Peiper et bien relevé leurs « doutes sur l'identité du ms. cartusien avec celui de Routh... Le fait d'un pareil dépècement ne fut pas unique à la Chartreuse⁽⁵⁴⁾ », conclut-il immédiatement : le témoignage de Sirmond n'étant pas en doute, la cause est entendue.

De son côté, Fournier avait imprimé sans ciller, dans la même note de bas de page, d'abord « Ces manuscrits » en citant Le Couteulx, puis « ce manuscrit » en évoquant lui-même le contenu de la rubrique⁽⁵⁵⁾. Plus tard, résumant et approfondissant son analyse dans l'introduction du catalogue des manuscrits, il s'avise du problème :

La note du Chartreux (...) indique que plusieurs manuscrits de Florus ont été donnés à Sirmond : cependant elle est placée en marge d'indications se rapportant

(53). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xlv.

(54). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xlvj n. 2.

(55). FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 358, n. 1 (cf. *supra*).

(d'après le témoignage de Sirmond lui-même) à un unique manuscrit. Toutefois Sirmond signale la présence à la bibliothèque de la Chartreuse d'un manuscrit contenant les œuvres de S. Irénée, avec une préface de Florus : « Operibus Irenaei praefixa est Flori praefatio cum epistola Agobardi. »⁽⁵⁶⁾

Le pluriel de Le Couteulx aurait pu — aurait dû — soulever un doute quant à la fiabilité de Sirmond, mais il est décidément impossible de douter de ce dernier. En conséquence, Fournier est immédiatement conduit à une hypothèse hautement invraisemblable, car l'annotateur de la rubrique Florus du catalogue n'a certainement pas employé un pluriel pour inclure dans son propos, sans le préciser, un autre manuscrit mentionné six pages plus haut.

Chevalier aussi est un peu troublé par la note de Le Couteulx, mais en raison d'un autre détail : la précision finale,

à la réserve de son Extrait sur les épîtres de saint Paul.

Ici, en effet, la confusion est à son comble. D'abord, c'est précisément des compilations sur l'Apôtre que Sirmond a tiré ses extraits, et tout le scénario de Fournier/Chevalier repose sur l'idée que Sirmond a donc forcément eu ce manuscrit-là entre les mains. Si Le Couteulx prouve le don de manuscrits de Florus à Sirmond, et aussitôt réfute le don du seul texte intéressant dans cette affaire, que penser ? Enfin, si la notice « Florus » décrit un seul manuscrit original, dont l'actuel GRENOBLE 1085 (290) est la troisième partie après la compilation sur l'Apôtre et le « liber II », et si l'on en a distrait les deux premières parties, mais gardé la première, d'où vient que les Douze ne sont pas à Grenoble mais en Angleterre, et le *De missa*, nulle part⁽⁵⁷⁾ ?

(56). « Introduction », par Paul FOURNIER, in : Paul FOURNIER/Edmond MAIGNIEN/Auguste PRUDHOMME : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : *Grenoble*, Paris 1889, p. I-XXVI, p. XXVII.

(57). Pour Fournier, le don du manuscrit à Sirmond marque le début de l'itinérance qui l'a mené jusqu'en Angleterre. Plus de vingt ans après ces publications, Fournier reprit son étude sur GRENOBLE 1085 (290) dans une brochure où elle voisinait avec deux autres études plus récentes : Paul FOURNIER : *Études sur Joachim de Flore et ses doctrines*, éd. par Librairie Alphonse Picard & FILS, Paris 1909. Comme il le fait remarquer en introduction, les études ont été « retouchées » : ainsi l'article de 1886 (Paul FOURNIER : « Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse », in : *Bibliothèque de l'École des Chartres* 47 (1886), p. 394-417) est intitulé désormais, plus simplement, « Le "Liber de vera philosophia" ». Dans la formulation initiale du « scénario Fournier », que j'ai transcrite plus haut tout au long, après avoir dit qu'il n'a pas retrouvé le manuscrit envoyé à Sirmond dans le catalogue de la vente de la bibliothèque du collège de Clermont — « on sait que cette collection fut vendue lors de la suppression de l'ordre » —, Fournier ajoute : « Cependant il en faisait

À cette situation inextricable il n'y avait qu'une échappatoire possible : révoquer en doute le témoignage de Le Couteulx. Déjà Fournier glisse :

J'ignore si cette réserve fut maintenue à l'égard de Sirmond...⁽⁵⁸⁾

Et Chevalier, plus ferme (« Cette réserve ne fut sans doute pas maintenue.⁽⁵⁹⁾ »), finit par avancer une explication alternative :

on éprouve d'ailleurs une forte tentation de croire à une bévue de dom LE COULTEUX: la réserve dut porter, non sur les *Extraits* que publia SIRMOND, mais sur le traité de *Missa* (mis au jour dès 1548).⁽⁶⁰⁾

Pour Chevalier donc, Sirmond a laissé de côté l'*Expositio missae* de Florus, qui ne pouvait pas l'intéresser dans sa quête d'inédits puisqu'elle était éditée depuis près d'un siècle⁽⁶¹⁾. Encore cette édition de 1548 n'était-elle pas le meilleur exemple à invoquer, car elle ne porte ni le titre voulu par Florus, ni surtout son nom, et c'est un petit volume dont on ne sait s'il était très diffusé. En revanche, l'*act. miss.* figure dans les patrologies depuis leur origine, et sous le nom de Florus, ce qui est assez rare pour être souligné⁽⁶²⁾.

Et pourtant, on ne saurait en déduire que Sirmond avait forcément fait le rapprochement. Il semble, en réalité, que personne ne l'ait fait avant le troisième quart du XVII^e siècle : dans les années 1650–1660, Pierre-François Chifflet, qui en avait obtenu un manuscrit et était alors le meilleur connaisseur de l'œuvre de Florus, croyait encore l'ouvrage inédit.

La petite histoire dans la grande Mais la grande question qui occupe Fournier et Chevalier est celle de la date du passage de Sirmond à la Grande Chartreuse, mentionné

partie ; car, d'après des renseignements que je dois à l'obligeance de mon confrère M. Omont, le manuscrit de Florus, provenant du collège de Clermont et entré dans les collections de Routh, a été vendu en juillet 1855, avec les autres manuscrits de Routh ; il a pris place dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps sous le n° 14036. » (FOURNIER : *Études sur Joachim de Flore et ses doctrines*, p. 55). Rien, sauf le scénario Fournier, n'étaye l'idée d'un passage du manuscrit par le collège de Clermont.

(58). FOURNIER : *Introduction*, p. XXVI.

(59). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xlv.

(60). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, n. 2 p. xlvj.

(61). MARTIAL MASURE (éd.) : *Brevis et admodum dilucida in missæ canonem exegesis, ex priscis, iisque synceræ ac amplectendæ fidei, primariæque classis scriptoribus collecta, nunquamque hæctenus typis euulgata*, Paris 1548.

(62). BP 1575, t. 4, col. 643–662; BP 1589, t. 6, col. 261–280; BP 1609, t. 6, p. 219–236; BP 1618, t. 9/2, p. 297A–304D; BP 1624, t. 6, col. 163C–180B; BP 1644, t. 6, p. 163C–180B.

par la note de GRENOBLE 1085 (290): « au temps que le roi vint à Grenoble. » Fournier avait buté sur cette visite royale :

Ce renseignement ne s'accorde pas facilement avec les faits : Louis XIII vint à Grenoble en 1629 et 1630, mais alors Sirmond n'étant pas son confesseur, ne suivait sans doute pas la cour. Il était vraisemblablement confesseur du roi en 1642, quand Louis XIII revint par la vallée du Rhône de l'expédition de Catalogne. Est-ce alors que Sirmond quitta le cortège royal à Valence ou à Lyon pour venir en Chartreuse ? Cela coïnciderait bien avec la date de l'édition des *Excerpta Fulgentii*, publiée en 1643, mais il ne paraît pas que le roi soit venu à Grenoble à cette époque. On voit la difficulté, peut-être causée par une méprise de l'annotateur chartreux.⁽⁶³⁾

Ici Chevalier apporte à son aide un renseignement nouveau :

M. FOURNIER reste perplexe sur la date de ce voyage (...). Comme il le constate, le roi vint à Grenoble en 1629 et 1630, mais Sirmond n'était pas encore son confesseur. C'est en déc. 1637 qu'il succéda dans cet office au P. Caussin ; il dut comme tel suivre la cour dans un dernier voyage que Louis XIII fit à Grenoble en 1639 : il y coucha le 21 sept. et alla, le 24, à une lieue de la ville, à la rencontre de la duchesse régente de Savoie (D'AUBAIS, Pièces fugit., 1759, t. I, part. III, p. 129^b). Les *Fragmenta* [de Fulgence] parurent quatre ans après.⁽⁶⁴⁾

Et c'est ainsi que depuis Chevalier, l'année 1639 a été regardée comme la très probable date à laquelle la Grande Chartreuse fit don du manuscrit LYON 5804 à Jacques Sirmond⁽⁶⁵⁾.

(63). FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse*, p. 397 n. 2.

(64). AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, n. 6 p. xliv–xlv.

(65). « Le manuscrit de la Grande Chartreuse a été donné, sans doute en 1639, au Père J. Sirmond par le Père Général des Chartreux... » (Jeannine FOHLEN : « Chifflet, d'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1668–1675) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 126 [1968], p. 135–185, p. 169 n. 1). Ce passage de Fohlen est la principale source des mentions ultérieures (ainsi Pierre PETITMENGIN : « Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726) », in : *Revue d'Histoire des Textes* 5 [1975], p. 97–136, ici p. 134 ; Raymond ÉTAIX : « Les manuscrits de la Grande-Chartreuse et de la Chartreuse de Portes. Étude préliminaire », in : *Scriptorium* 42.1 [1988], p. 49–75, ici p. 69 ; Dominique MIELLE DE BECDELIEVRE : *Prêcher en silence. Enquête codicologique sur les manuscrits du XIII^e siècle provenant de la Grande Chartreuse* [C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches 17], 2004, p. 70, et FRANSEN, *passim*). À propos de Fransen, « Ce manuscrit avait été emprunté par Jacques Sirmond, sans doute en 1639, et Sirmond l'avait passé à son confrère » (FRANSEN : *Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse*, p. 136) : l'hypothèse d'une transmission directe du manuscrit de Sirmond à Chifflet (« son confrère ») est gratuite.

1.4.3 Pourquoi non

La force du scénario élaboré par Fournier et Chevalier, et qui a assuré sa pérennité dans la bibliographie, c'est la masse des informations de première main et sa cohérence. Un grand érudit publie des morceaux choisis d'un manuscrit dont il cite la bibliothèque ; le catalogue médiéval de ladite bibliothèque recense effectivement ce manuscrit ; et des annotations dans le catalogue et un autre manuscrit de cette bibliothèque parlent de manuscrits donnés justement à cet érudit, en termes assez précis pour qu'on puisse dater l'événement. Il est rare qu'on dispose d'autant d'éléments indépendants sur les sources manuscrites de travaux érudits. Aussi était-il assez naturel de voir, dans les petits détails problématiques (le pluriel et la « réserve »), de probables erreurs de Le Couteulx.

En réalité il fallait s'intéresser aux Douze en tant que telles, et au codex LYON 5804 dans son ensemble, pour apercevoir les défauts de la cuirasse. Ce n'était le cas ni de Fournier ni de Chevalier. Fournier ne connaissait pas le codex des Douze, ni *a fortiori* l'ouvrage de Florus qu'il contient. Toute cette histoire ne constituait qu'un épisode particulier, dans son étude globale de la bibliothèque de la Grande Chartreuse. Quant à Chevalier, c'était un éditeur d'Avit : il s'intéressait avant tout, dans le manuscrit, à l'*ex Alc. Avit. in Apost.* ; et dans la bibliographie, à l'*Avit* de Sirmond. Il n'était pas concerné par l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* et le *Fulgence* de Sirmond, qui apportaient la preuve de l'ignorance où Sirmond est resté des Douze. Enfin, il ne connaissait pas les dimensions du manuscrit de Grenoble.

En reprenant l'ensemble du dossier, nous avons montré d'abord que Sirmond ne connaissait pas directement les sources qu'il a décrites, mais qu'il a travaillé en partie à partir du catalogue médiéval, et nous avons montré comment il a fondu en un seul les deux codices décrits par la rubrique Florus du catalogue, en confondant les « *Extracta* » et les « *Collecta* ». Ensuite, nous avons montré que les deux codices rapprochés par Fournier, LYON 5804 et GRENOBLE 1085 (290), ne peuvent en aucun cas être considérés comme des *membra disiecta* d'un même codex, pour des raisons matérielles irrémédiables.

Il y a donc toujours eu deux codices absolument distincts : LYON 5804 d'une part, qui contient les compilations de Florus sur l'Apôtre ; et d'autre part GRENOBLE 1085 (290) dont une note, sur une page de garde, atteste qu'il a contenu du Florus. Cet état des manuscrits conservés confirme, au rebours, notre lecture de la section « Florus » du catalogue : deux manuscrits distincts, contenant pour l'un les compilations sur

l'Apôtre ; pour l'autre les « Collecta » suivis du traité sur la messe. Et du même coup, on comprend le pluriel employé par Le Couteulx ; et la « réserve » qu'il faisait de l'ouvrage sur l'Apôtre n'est plus pour nous étonner non plus, puisque nous savons que Sirmond n'a pas étudié les Douze lui-même.

Le Couteulx avait raison, mais ses notes étaient évidemment inédites ; Chifflet avait compris, mais ses paragraphes étaient noyés dans de trop vastes volumes, trop rarement et trop rapidement lus. Sirmond s'était trompé, et il a induit Fournier en erreur ; celui-ci a entraîné Chevalier, et lui-même a entraîné tout le monde jusqu'à présent. Mais à la parfin, que s'est-il passé au juste ?

1.5 Que s'est-il passé ?

À partir des notes de Le Couteulx mentionnant une visite de Sirmond à la Grande Chartreuse, on a vu comment la bibliographie s'est arrêtée sur la date de 1639. À cette date, pense-t-on désormais, la Grande Chartreuse aurait offert à Sirmond le manuscrit des Douze. Or si Sirmond n'a jamais eu LYON 5804 entre les mains, puisque tout indique désormais que la « réserve » n'a pas été levée, il reste que la note de Le Couteulx sur le catalogue parle bel et bien de textes de Florus envoyés à Sirmond, et qu'elle tombe parfaitement d'accord en cela avec la note que Fournier a relevée sur une garde de GRENOBLE 1085 (290).

Cet épisode ne concernant pas LYON 5804, comme nous le savons désormais, il concerne donc l'autre manuscrit, celui qui contenait des « Collecta » suivis d'un « De missa » — certainement les deux opuscules de Florus les plus diffusés sous son nom, l'*elect. episc.* et l'*act. miss.* Cependant, dans la mesure où ce dossier a été si longtemps mêlé à tort à celui des Douze, il ne sera pas inutile de dénouer ses développements propres — et dans la mesure où la question regarde des écrits de Florus, nous ne nous éloignerons pas outre mesure de notre sujet.

1.5.1 À propos du codex GRENOBLE 1085 (290)

Dans son article de 1886, après avoir échafaudé son malheureux scénario, Paul Fournier a donné une analyse très complète et précise du *Liber de vera philosophia* contenu dans ce manuscrit, un ouvrage favorable à Gilbert de la Porrée, sur laquelle je ne saurais

revenir⁽⁶⁶⁾. On peut néanmoins la compléter d'une analyse proprement codicologique, qui apporte un éclairage complémentaire.

Sans compter les gardes et quelques feuillets isolés dont on va parler, le manuscrit se répartit aujourd'hui en deux grands éléments. Le second (f. 112-135) est très simple : ce sont trois quaternions contenant une série de sermons anonymes. Le premier élément en revanche (f. 3-111) est remarquable par sa complexité et, surtout, par le haut niveau d'élaboration que trahit sa composition matérielle. Même s'il a oublié de le préciser explicitement, seul ce premier élément intéresse Fournier : c'est lui qui contient ou, pour mieux dire, constitue le *Liber de vera philosophia*.

Premier élément (f. 3-111) Il s'agit de quatorze cahiers, généralement des quaternions, formant une série qu'on a absolument voulu organiser d'une certaine façon. Les cahiers sont signés, au centre de la marge de pied de leur dernier verso, par des lettres minuscules ; seul l'a est un peu rognée, et l'o manque au dernier cahier. Ces premières signatures semblent être de la main du scribe. Les cahiers ont été derechef signés à la pointe sèche, au centre de la marge de pied du premier recto, en chiffres romains cette fois : les signatures vont bien de I à XIII, sans manquement, même si la grossièreté de cette main-ci et la discrétion de la pointe sèche font qu'on ne reconnaît pas d'abord pour des chiffres les petits traits verticaux des cahiers I, II, III et IIII.

Surtout, cet élément a été folioté, au centre de la marge de pied des rectos ; folioté d'une main qui est visiblement celle du copiste de l'élément, mais d'une façon tout-à-fait singulière. Cette foliotation en effet n'est pas continue sur les cent neuf feuillets de l'élément, mais elle recommence régulièrement à I, en des endroits manifestement concertés : à plusieurs reprises la série ne va pas au-delà de I. Mais on se rendra mieux compte de tout cela dans le TAB. 32 page suivante.

La façon dont toutes ces marques se répartissent dans l'élément trahit une double intention : autant les signatures s'efforcent d'établir la continuité des quatorze cahiers, autant la foliotation tend à distinguer les uns des autres des éléments constitutifs de cette série. Ajoutons, ce qui n'apparaît nullement dans l'étude de Fournier, que l'élément est bourré de notes et d'additions marginales, parfois très conséquentes. On comprendra alors l'impression que cet élément peut faire à un habitué de Florus de Lyon : il a toutes les apparences d'un dossier personnel. En d'autres termes, ce manuscrit n'est peut-être

(66). FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse.*

pas qu'un témoin du *Liber de vera philosophia* analysé par Fournier, mais bien l'original, sur lequel son auteur l'aura personnellement élaboré, retouché, amplifié⁽⁶⁷⁾.

cahiers	signatures	fol ⁿ moderne	fol ⁿ originale
1 (IV)	I / a	3-10	i-viii
2 (IV)	II / b	11-18	ix-xvi
3 (IV)	III / c	19-26	xvii-xxiii
4 (II)	IIII / d	27-30	xxv-xxviii
5 (IV)	V / e	31-38	i-viii
6 (IV-1)	VI / f	39-45	ix-xv
7 (IV)	VII / g	46-53	i-viii
8 (III)	VIII / h	54-59	ix-xii, i-ii
9 (IV)	VIIII / i	60-67	i-ii, i-vi
10 (IV)	X / k	68-75	vii-xiv
11 (IV)	XI / l	76-83	xv-xvii, i-iii, i-ii
12 (IV)	XII / m	84-91	iii-v, i, i-ii, i, i
13 (IV)	XIII / n	92-99	ii-ix
14 (VI)	XIIII	100-111	x-xi, <xii>-<xix>, xx-xxi

TAB. 32: Le premier élément de GRENOBLE 1085 (290):
composition matérielle, signatures, foliotations

Second élément (f. 112-135) Pour la question qui nous occupe plus particulièrement, il faut surtout remarquer la forte unité de cet élément, en contraste flagrant avec l'unité du second élément. En effet la main de ce dernier est toute différente, elle ne saurait être de la même date ou du même lieu. Sur ces trois quaternions (les cahiers 15-17) point de foliotation, point de signatures non plus, ni à l'encre ni à la pointe sèche.

Si l'on m'accorde que les signatures grossières à la pointe sèche du premier élément sont très certainement de la main d'un artisan relieur, alors leur absence du second élément doit trahir le fait que le premier élément a, un temps, été relié à part du second. En somme, en faisant se suivre dans le même codex GRENOBLE 1085 (290) ces deux éléments, on a manifestement relié ensemble deux choses qui n'avaient initialement rien à voir. Il n'y a dans ce fait rien que de très banal; mais c'est avec la conscience

(67). Fournier ne le dit pas dans l'article original, mais dans la version « retouchée » de 1909 il ajoute, à la fin d'une note de bas de page, cette petite phrase : « Le manuscrit contient des corrections et des additions intéressantes; peut-être est-ce l'autographe de l'auteur. » (FOURNIER : *Études sur Joachim de Flore et ses doctrines*, p. 55 n. 1).

de cette composition hétérogène qu'il convient d'aborder la question des ouvrages de Florus supposés s'être trouvés dans ce même codex.

Éléments subsidiaires Outre ces deux éléments qui forment le contenu du manuscrit, on trouve encore quelques éléments matériels de moindre importance. Ainsi un sénion de papier, intégralement vierge, a été placé à la fin du manuscrit : son dernier feuillet est collé sur le contreplat de derrière⁽⁶⁸⁾.

Un bifeuillet du même papier a également été ajouté à l'avant du manuscrit, avec le premier feuillet collé sur le contreplat de devant, et le second formant garde ; à l'intérieur, sur le contreplat, on a collé une étiquette de papier précisant le contenu du manuscrit, comme on en trouve dans plusieurs manuscrits cartusiens.

Suit un feuillet dépareillé de parchemin, folioté f. 1 ; puis un feuillet dépareillé de papier folioté f. 2, lequel est d'un format un peu plus petit que le reste du codex. Immédiatement après, f. 3, commence le *Liber de vera philosophia*.

Le f. 1 a manifestement été placé là pour servir de garde. On lit sur son verso, sur seize lignes étroites serrées dans l'angle inférieur gauche, et d'une écriture proche du premier élément, l'indéfinissable lettre « Dilectissimo suo dulcissimo G. pauperculo Cartusie novicio f. Ar. » que Fournier a transcrite tout en indiquant : « cette lettre me semble ne fournir aucun renseignement sur l'auteur du *Liber de vera philosophia*⁽⁶⁹⁾ ».

1.5.2 Les notes sur Florus (f. iv et f. 2r-2v)

C'est également au f. iv, dans le grand espace resté vierge au-dessus et à droite de la lettre, que commencent les notes sur Florus qui ont alimenté les recherches de Fournier. Malheureusement il n'a pas pris la peine de les transcrire complètement : il n'en cite que quelques phrases, en les intégrant à sa propre syntaxe. Or, il entre dans la composition de ces notes une certaine dynamique, particulièrement symptomatique du dossier complexe auquel nous nous affrontons. Je vais donc les transcrire ici et, afin d'en faciliter le commentaire, je leur attribue un numéro d'ordre spécifié dans la marge.

(68). Rien ne me paraît indiquer que ce cahier serait là pour se substituer à des feuillets de parchemin qui auraient été découpés, comme le dit Fournier (FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse*, n. 1 p. 398).

(69). FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse*, n. 1 p. 398

Teneur des notes Une première main moderne avait d'abord écrit en bonne place, en grandes lettres rondes :

- (A.) In hoc etiam Libro qui a Floro Lugdunensi Archiepiscopo fuit collectus et compositus agitur de missa et de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus.

L'influence du catalogue du xv^e siècle est manifeste et, de façon remarquable, on a puisé des éléments dans deux de ses titres : le Florus archevêque et le mot « collectus » viennent du titre des « Collecta », tandis que la formule finale « de missa et de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus » est reprise au titre suivant. Cette petite notice correspond donc particulièrement bien au deuxième codex de la rubrique « Florus ».

C'est alors qu'intervient une seconde main, l'auteur de toutes les autres notes des f. iv et 2r–2v. Cette main commence par barrer le mot « Archiepiscopo » dans la notice précédente, pour porter au-dessus de la ligne le mot « Diacono ». Elle précise ensuite :

- (B.) Florus non fuit Archiepiscopus sed tantum Diaconus Ecclesiae Lugdunensis et florebat seculo nono. F. ch.

Jusqu'ici, l'annotateur s'est contenu dans l'alignement de la première notice. Mais le voilà maintenant qui s'étend plus largement sur la page :

- (C.) R. P. Sirmondus Soc. Jes. an. 1643. edidit Parisiis *Excerpta librorum S. Fulgentii contra Fabianum*, ex codice MS. Flori Diaconi seu subdiaconi Lugdunensis in Epistolas S^{ti} Pauli Apostoli, qui seruatur in bibliotheca primariae Carthusiae. Vnde et Alcimi Auiti fragmenta nonnulla cum aliis eiusdem Viennensis Archiepiscopi operibus vulgauerat. ex *dissertationibus Philippi Labbe de scriptoribus Ecclesiasticis tom. I. pag. 334. vide etiam pag. 170.*

Notre annotateur a en effet reproduit mot pour mot un passage de la notice sur Fulgence de Philippe Labbe⁽⁷⁰⁾. La référence à la p. 170, qui est la notice sur Avit, a sans doute été ajoutée dans un second temps, puisque l'annotateur a négligé de prolonger le soulignement de la référence.

Plus tard, et en contournant la lettre latine de frère Ar. à G., il poursuit :

- (D.) Il semble aussy quil y ait encore quelque chose dans ce MS. qui nest pas de ce

(70). Philippe LABBE : *De Scriptoribus Ecclesiasticis, quos attigit Eminentiss. S. R. E. Card. Robertus Bellarminus, Philologica et historica dissertatio. In qua plurima, cum ad Historiam, Chronologiam, Criticamque Ecclesiasticam spectantia explicantur; tum aliorum, praesertim Hereticorum, Riueti, Coci, Perkinsij, Tossani, Gerhardi, Aubertini, Hottingeri, Maresij, &c. errata castigantur. Duobus tomis.* T. 1, Parisiis 1660, p. 334.

Florus

et plus tard encore, comme le montrent distinctement les différentes couleurs des encres, il prolonge ainsi :

ou plustost il semble quil ny ait rien du tout de luy et que laute<ur> ou les auteurs des traittes de ce MS. sont bien plus recens que ce Florus. (E.)

Finalement, cette note en deux temps (D-E) a été barrée d'un long trait oblique. C'est que le même annotateur a ajouté là, entre la garde de parchemin (f. 1) et le premier feuillet du premier élément (f. 3), une feuille de papier (f. 2) sur laquelle il a pris soin de rédiger un compte-rendu de ses recherches sur ce manuscrit. Il commence ainsi (f. 2r) :

Jay decouuert depuis que le traité de florus estoit relié dans ce liure, mais que le R. P. D. Juste Perrot l'en fit detacher et l'enuoya au Prieur de Paris pour le donner de sa part au R. P. Sirmond qui le luy auoit demandé lorsqu'il vint en chartreuse au temps que le Roy vint a Grenoble, cela est dans vne des lettres dud. R. P. inserée dans le volume de ses lettres. (F.)

S'ensuit une petite dissertation (quarante-huit lignes) sur le contenu actuel de GRENOBLE 1085 (290) et sur la datation du manuscrit, qui a manifestement été le point de départ des recherches de Fournier sur le *Liber de vera philosophia*. On n'en citera ici que cette première phrase, qui seule touche Florus :

Le traité qui est dans ce MSS. [sic] a été composé par vn auteur qui viuoit au milieu du 12 siecle, cest a dire 300 ans apres Florus. (G.)

Dom Charles Le Couteulx (1639–1709) Plusieurs évidences apparaissent à la simple description du document que nous venons de proposer. D'abord, cet érudit qui rend compte de ses travaux est très probablement le même qui a laissé, à la rubrique « Florus » du catalogue, la note désormais bien connue, dont la teneur est très proche en particulier de la note F :

Ces MSS. furent données [sic] au R. P. Sirmond Jesuite par le R. P. D. Juste Perrot comme jay veu dans vne de ses lettres, a la reserue de son extrait sur les Epistres de s^t Paul.⁽⁷¹⁾

(71). Je transcris cette fois d'après le manuscrit GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 26 (cf. FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 358, n. 1).

Cette intuition se confirme aisément. Ainsi dans le catalogue, comme ici dans la note A, le mot « archiepiscopi » a été biffé par l'annotateur et remplacé, sur la ligne, par le mot « Diaconi ». Mais surtout la présence des mêmes groupes de mots de part et d'autre (« au R. P. Sirmond », « le R. P. D. Juste Perrot », « de ses lettres ») favorise la comparaison des mains : et l'on peut donc certifier qu'il s'agit bien de la même main dans l'un et l'autre manuscrit. Notre annotateur, qui signait ici « F. ch. » sa première note (note B), est donc bien « frère Charles » Le Couteulx⁽⁷²⁾.

Qui est Charles Le Couteulx ? Fournier n'en dit rien, et généralement la bibliographie n'abonde pas sur ce personnage⁽⁷³⁾. Né à Rouen le 9 janvier 1639, il reçoit au baptême le prénom de Nicolas ; puis celui de Charles à sa profession religieuse, prononcée en 1660 à la chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon (Aubevoye, Eure)⁽⁷⁴⁾.

En 1686, le chapitre général des Chartreux lance une vaste collecte de documents historiques : toutes les maisons doivent envoyer à la Grande Chartreuse leurs mémoires. Il s'agira d'en tirer une vaste Chronique de l'Ordre. À cette fin, Le Couteulx est fait hôte de la Grande Chartreuse. Son travail resta inédit jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

- Charles LE COUTEULX : *Annales Ordinis Cartusienſis ab anno 1084 ad annum 1429. Nunc primum a monachis ejusdem ordinis in lucem editi*, Monſtrollii, 1887-1888

Cependant en décembre 1694, malgré ses supplications, il est fait prieur de la chartreuse Saint-Julien de Rouen⁽⁷⁵⁾. Il prend sa charge au début de 1695, demande aussitôt à être démis, n'est exaucé qu'en 1696. Il retourne alors à la chartreuse de Gaillon, où il passe le reste de ses jours : il y meurt le 15 septembre 1709, sans être jamais parvenu à se faire réinviter à la Grande Chartreuse où étaient désormais conservés l'essentiel des documents historiques de l'Ordre.

(72). Pourquoi Fournier l'a-t-il dit pour la note du catalogue, et pas pour les annotations beaucoup plus importantes de ce manuscrit ? C'est qu'en éditant le catalogue il s'est fié à une petite indication portée sous la note en question, et précisant le nom de son auteur. Il n'y a rien de tel dans GRENOBLE 1085 (290) : Fournier n'a pas dû oser affirmer qu'il s'agissait du même érudit, bien qu'il l'ait certainement pensé.

(73). J'utilise ici les renseignements que j'ai pu glaner dans Charles LE COUTEULX : *Annales Ordinis Cartusienſis ab anno 1084 ad annum 1429. Nunc primum a monachis ejusdem ordinis in lucem editi*, Monſtrollii, 1887-1888, p. [3]–[4] ; Stanislas AUTORE : *Scriptores Ordinis Cartusienſis. Tomus Primus*, éd. par Jean PICARD (*Analec̄ta Cartusiana* 200/4), Salzburg 2005, s. n. 312, p. 150–151 ; Michel ZYLBERBERG : *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteulx*, Paris 2001, p. 30 et 264 ; Innocent LE MASSON : *Correspondance*, éd. par Auguſtin DEVAUX, t. 3 (*Analec̄ta Cartusiana* 206,3), Salzburg 2003, p. 201.

(74). Zylberberg seul donne l'année 1661.

(75). Et non de Gaillon comme dit Zylberberg.

La correspondance de Mabillon conserve deux lettres autographes de Le Cou-teulx⁽⁷⁶⁾ datées de 1702 et 1703, mais leur commerce épistolaire était plus ancien : l'argument historique d'une lettre d'Innocent Le Masson datée du 28 décembre 1694 mentionne déjà un échange de lettres entre les deux hommes. Il y est même précisé que Le Couteulx, sur la route qui le menait à Rouen pour prendre son priorat, passa à Saint-Germain-des-Prés où il communiqua ladite lettre à Mabillon⁽⁷⁷⁾ : ce fut à la fin de janvier ou au début de février 1695⁽⁷⁸⁾.

Des chercheurs au travail Les notes que Le Couteulx a laissées dans l'actuel GRENOBLE 1085 (290) représentent visiblement différentes étapes d'une recherche. Au moment où il commence ses notes, Le Couteulx — né justement en 1639 — ne sait rien des traités offerts à Sirmond. Il connaît Florus, il sait que ce n'est pas un archevêque (note B) ; mais cela se lit alors dans toutes les bonnes histoires littéraires. Lorsqu'il rencontre la notice de Labbe sur Fulgence, où Florus de Lyon est associé à un manuscrit de la Grande Chartreuse, il se souvient de ce manuscrit où il a corrigé justement la titulature de ce Florus de Lyon : il y retourne, y transcrit le passage de Labbe (C). Mais jusque-là il n'avait pas examiné attentivement le manuscrit lui-même, puisqu'on le voit constater ensuite seulement que tout n'y est pas de Florus (D) — et même, finalement, que rien n'y est de lui (E). Et c'est alors seulement que, sans doute intrigué, il semble étudier vraiment les faits : une recherche qui le conduit à barrer carrément sa précédente note (D-E), et à rédiger ses conclusions sur une feuille volante qui sera ensuite reliée dans le codex (f. 2).

Parce qu'il a copié ici la notice de Labbe, on voit bien que Le Couteulx lui-même a d'abord pris GRENOBLE 1085 (290) pour le manuscrit-source des fragments de Fulgence et d'Avit édités par Sirmond. Mais le croyait-il encore au moment de rédiger le f. 2 ? À un certain point, il s'est aperçu de la différence entre les deux manuscrits, puisque sa note à la rubrique « Florus » du catalogue commence par dire « Ces MSS. » puis, dans un second temps, fait réserve de l'« Extrait sur les Epistres de saint Paul ». Ici donc, quand il dit « le traité de Florus » (note F), entend-il le commentaire patristique sur l'Apôtre auquel il est fait allusion dans la notice de Labbe (note C), ou bien le « de

(76). PARIS, BNF, fr. 20941, f. 104-105 (le 4 juin 1702) et f. 106-107 (le 7 décembre 1703).

(77). INNOCENT LE MASSON : *Correspondance*, éd. par Augustin DEVAUX, t. 3 (*Analec̄ta Cartusiana* 206,3), Salzburg 2003, p. 214.

(78). CHARLES LE COUTEULX : *Annales Ordinis Cartusien̄sis ab anno 1084 ad annum 1429. Nunc primum a monachis ejusdem ordinis in lucem editi*, Monstrolii, 1887-1888, p. [4].

missa » mentionné par la notice initiale du manuscrit (note A) ? Il n'est pas possible de trancher cette question sur des critères internes ; et pour se la poser, il faut d'abord avoir compris que le catalogue décrit en réalité deux volumes distincts.

On s'explique donc bien l'erreur de Fournier : ne connaissant que ce document, ne connaissant ni LYON 5804 ni son contenu autrement que par des descriptions très sommaires qui ne rendaient pas compte de leurs dimensions monumentales, rien ne pouvait lui faire apercevoir que le commentaire patristique de Florus sur l'Apôtre n'aurait jamais tenu dans le petit codex qu'il avait sous les yeux⁽⁷⁹⁾.

On a déjà établi qu'il ne pouvait en aucun cas s'agir du manuscrit des compilations de Florus sur l'Apôtre, qui nous est parvenu intact sans être jamais passé entre les mains de Sirmond. Au contraire, il doit s'agir des autres textes de Florus : d'après le catalogue du xv^e siècle, les « Collecta » suivis du « de missa », c'est-à-dire sans doute l'*elect. episc.* suivi de l'*act. miss.*

Le fait que ces textes se sont trouvés dans le codex GRENOBLE 1085 (290) est confirmé par la présence de la note A, une notice qui reprend justement les termes du catalogue : elle a nécessairement été portée avant le démembrement du manuscrit, puisqu'une fois le manuscrit démembré on n'y trouvait plus rien de Florus et l'on n'avait donc plus aucune raison de rapprocher ce manuscrit de cette entrée du catalogue.

Mais cette même notice A est aussi le seul élément qui prouve que ce manuscrit aurait contenu du Florus : toutes les recherches de Le Couteulx elles-mêmes tentent d'expliquer la présence de cette notice, dans un manuscrit où elle ne semble pas avoir sa place.

Dans le manuscrit en effet, rien d'autre n'indique qu'on aurait retiré quoi que ce soit du codex. Fournier se trompe lorsqu'il dit voir « que des feuillets ont été enlevés au début du manuscrit »⁽⁸⁰⁾. Le f. 1, de parchemin, est un feuillet dépareillé, et l'on voit bien en effet le talon du contre-feuillet. Rien de plus : le f. 2, de papier, est un ajout ; et tout de suite au f. 3, on l'a vu, commence le premier élément de notre manuscrit, avec un quaternion intègre signé I au premier recto et a au dernier verso.

(79). Au fond Le Couteulx et Fournier se sont sans doute mépris pour la même raison : ne connaissant pas *de visu* les compilations de Florus sur l'Apôtre, ils n'avaient aucune raison de se représenter spontanément l'énorme volume de texte qu'elles représentent. Au contraire, ils étaient tout naturellement portés à se figurer une œuvre de taille « normale », « standard », « moyenne » — non cette espèce d'encyclopédie dont, la connaissant, nous savons *ipso facto* qu'en aucun cas elle ne pouvait être tirée du petit codex GRENOBLE 1085 (290).

(80). FOURNIER : *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse*, n. 1 p. 398.

Par conséquent les deux traités de Florus, lorsqu'ils se trouvaient dans ce volume, formaient un élément bien distinct du premier élément actuel, une unité codicologique sans rapport génétique avec lui : on les avait reliés ensemble sans doute parce que leur format était similaire, guère plus.

En outre, les traités de Florus précédaient le *Liber de vera philosophia*, puisque c'est à eux et non à lui que la notice du feuillet de garde fait référence. Le codex démembré pour Sirmond était donc lui-même hétérogène, et il ne dut pas être difficile d'en détailler l'élément qui contenait du Florus : il a suffi de prélever les cahiers en question, et s'il a fallu défaire la reliure, du moins on n'a pas eu besoin de découper le moindre feuillet.

1.5.3 *Quid du manuscrit envoyé à Sirmond ?*

Pour finir, il faut tenter d'éclaircir les événements de 1639. Le Couteulx raconte qu'à l'occasion d'un voyage royal à Grenoble, Sirmond avait émis le souhait de posséder certains textes de Florus ; et qu'on les lui a effectivement fait tenir. Il tire ces renseignements d'une lettre de Juste Perrot, prieur de Grande Chartreuse (et donc général des Chartreux) de 1631 à 1643, « insérée dans le volume de ses lettres ». Chevalier a signalé qu'un de ces voyages royaux a eu lieu en 1639, une date qui conviendrait particulièrement bien. Cette année-là en effet, le séjour de Louis XIII dans la région dut durer du 21 septembre (le roi « couche à Grenoble ») au 12 octobre (« couche à Lyon⁽⁸¹⁾ »). Si l'on veut en savoir plus sur les circonstances dans lesquelles Sirmond s'est rendu à la Grande Chartreuse en 1639, il faut donc en revenir à cette correspondance de Juste Perrot.

Sous la cote 948 (1130), la Bibliothèque municipale conserve huit volumes d'archives, parmi lesquels de la correspondance, des prieurs de Chartreuse au XVII^e siècle⁽⁸²⁾. Contrairement à ce qu'indique le *CGM*, il ne s'agit pas des actes originaux, et ils ne sont pas de la main des généraux eux-mêmes⁽⁸³⁾ : ce sont des recueils de copies prises, à mesure certainement, par les secrétaires successifs des généraux.

(81). Charles D'AUBAIS/Léon MÉNARD (éds.) : *Pieces fugitives pour servir à l'Histoire de France. Dont la plupart n'ont point encore été publiées, & quelques-unes, quoiqu'imprimées, ne se trouvent presque plus : avec des notes historiques et géographiques*, À Paris 1748, 3^e partie, p. 129.

(82). Depuis Bruno d'Affringues (1600-1631) jusqu'à Innocent Le Masson (1675-1703). Sauf erreur, seule la correspondance d'Innocent Le Masson a fait l'objet d'une édition complète : Innocent LE MASSON : *Correspondance*, éd. par Augustin DEVAUX, Salzburg, 2003-2005.

(83). *CGM* 7, p. 330.

Malheureusement, la correspondance de Perrot n'est pas intégralement conservée. GRENOBLE, BM, 948 (1130), t. 1 contient plus d'un millier de lettres mais, datées de 1625–1631, elles remontent pour l'essentiel au généralat de Bruno II d'Affringues (1600–1631), et non de Juste Perrot comme indique le *CGM*⁽⁸⁴⁾.

Nous ne pouvons donc compter que sur GRENOBLE 948 (1130), t. 2, un grand codex formé d'octonions de papier (305 × 215 mm) : les lettres de Juste Perrot, toutes copiées par une même main, remplissent ce codex folioté de 1 à 274. Avant la copie, chaque cahier a été grossièrement plié dans le sens de la hauteur, de manière à partager chaque feuille en quatre bandes étroites : la bande de gauche forme une marge dans laquelle ont été portés les destinataires de chaque lettre, tandis que le texte des lettres s'étend sur toute la largeur des trois autres bandes, sans ménager de marge à droite.

Les lettres s'y échelonnent du 22 novembre 1639 au 24 août 1641 mais, comme l'annonce une note portée au verso du premier feuillet non folioté, il ne s'agit que des lettres « relatives aux affaires de l'Ordre ». Les destinataires sont donc presque exclusivement des responsables de l'Ordre : prieurs et procureurs des Chartreuses, frères visiteurs et courriers. Les lettres à d'autres destinataires ne sont insérées dans ce volume que si le contact épistolaire s'inscrivait dans les affaires courantes de l'Ordre.

On ne saurait donc s'attendre à y trouver des lettres à Sirmond sur des questions érudites. Aussi n'est-ce pas ce dont parle Le Couteulx : selon lui Juste Perrot « fit détacher » le traité de Florus « et l'enuoya au Prieur de Paris pour le donner de sa part au R. P. Sirmond » (note F page 295). Ce sont donc les lettres à la Chartreuse parisienne de Vauvert qui sont susceptibles de nous renseigner. Au fil du recueil, j'en ai compté quatre-vingt-quatorze, adressées tantôt au prieur, tantôt au procureur : assez souvent Perrot envoie une lettre à chacun des deux dans une même journée. Une seule fois, une lettre est adressée à un religieux de cette Chartreuse en particulier.

(84). Et Chevalier à sa suite : *CGM* 7, p. 330 ; AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, p. xliv. Ce premier tome contient d'abord, p. 1–411, des lettres numérotées de 1 à 959 et datées de 1625–1630 ; puis il poursuit, f. 417r (p. 423)–f. 506v (p. 602), avec des lettres numérotées de 1 à 238 et datées du 28 mai 1630 au 8 mai 1631. Bruno II, trop âgé et infirme, fut alors remplacé par Juste Perrot, jusque-là secrétaire de l'Ordre.

La troisième lettre du recueil, première des lettres à la Chartreuse de Vauvert et datée du 22 novembre 1639, retient immédiatement notre attention⁽⁸⁵⁾. Elle commence ainsi :

Au V. P. D. proc. de Paris.

V. P. Je vous rescriuis dernièrement amplement de diuerses choses sur l'affaire des amortissemens et vous faisois entendre que le R. P. Sirmond mauoit dit que leur Compagnie en auoit eu exemption & vous enuoyois certains escrits d'un Archeu. de Lyon qu'on auoit trouué [*sic*] parmy nos manuscrits quil desiroit pour auoir entiers à luy.⁽⁸⁶⁾

Mais aussitôt Perrot glisse vers d'autres affaires : tel jeune profès de la Chartreuse de Villeneuve qui s'avère être épileptique, un problème dans la succession d'un monsieur Faure, les pères visiteurs revenus en bonne santé de la Chartreuse de Bourfontaine, etc.

Le passage prouve que Perrot et Sirmond se sont entretenus en particulier. Il montre aussi que les traités envoyés à Sirmond sont bien les *Collecta* et le *de missa*, et non pas les compilations sur l'Apôtre, puisque Perrot désigne Florus comme un archevêque de Lyon : une erreur partagée exclusivement par le second codex de la rubrique « Florus » du catalogue et la notice du feuillet de garde de GRENOBLE 1085 (290) (note A page 294). Enfin, il donne un *terminus ante quem* à toute l'opération de démembrement et d'expédition à Paris : cela s'est fait peu avant le 22 novembre 1639, donc dans les quelques quarante jours suivant le départ du roi de Grenoble.

Néanmoins on ne saurait se défendre d'un certain sentiment de frustration, puisque Perrot ne fait ici que rappeler brièvement une lettre récente que nous n'avons plus, le recueil conservé commençant précisément ce jour-là. Or, un certain nombre d'informations fournies par Le Couteulx (note F page 295) sont absentes de ce bref passage : l'identification des textes, le fait qu'il a fallu les détacher d'un autre volume, la visite de Sirmond, le séjour du roi à Grenoble qui en fut l'occasion. La lettre, qui dut accompagner le manuscrit jusqu'à Paris, mentionnait-elle tous ces détails ? Comment les

(85). Déjà signalée et partiellement citée par Bertrand Hemmerdinger : IRÉNÉE DE LYON : *Irénée de Lyon : Contre les hérésies, livre IV*, sous la dir. d'Adelin ROUSSEAU, avec la coll. de Bertrand HEMMERDINGER/Louis DOUTRELEAU/Charles MERCIER (Sources Chrétiennes 100), Paris 1965 (désormais SC 100), p. 26.

(86). GRENOBLE 948 (1130), t. 2, f. IV,1-4

faits étaient-ils présentés exactement ? Le Couteulx les a-t-il correctement interprétés ? Cette lettre étant perdue, on en est réduit à chercher des détails dans les lettres ultérieures⁽⁸⁷⁾.

Florus et ses écrits envoyés à Paris ne sont plus mentionnés après la lettre du 22 novembre. Sirmond apparaît encore dans les deux lettres suivantes, mais toujours en rapport avec ces amortissements :

Je seray bien aise qu'avez veu le R. P. Syrmond il vous aura peu esclaircir de quelque chose sur l'affaire des amortissemens, ie crains fort que la plus part de M^{rs} nos Prelatz ne s'en mettent guere en peine comme chose qui leur touche fort peu.⁽⁸⁸⁾

Et quelques jours après :

Je ne scay que vous dire de ces amortissemens. (...) Je ne scay aussy si aurés peu apprendre quelque chose du R. P. Sirmond. Ce reglement de monnoyes estonne un chascun & vous assure que le V. P. D. Courrier en est bien enpeine, dieu pourvoyra à tout sil luy plaist.⁽⁸⁹⁾

Sirmond lui-même disparaît sitôt que le procureur de Vauvert a donné à Perrot des nouvelles de cette embarrassante affaire financière dans laquelle la Chartreuse de Vauvert semble empêtrée⁽⁹⁰⁾.

Peu à peu, les affaires suivant leur cours, de moins en moins de détails nous informent sur celle qui nous occupe ; mais on apprend incidemment que d'autres personnes sont venues en Chartreuse à l'occasion du séjour de Louis XIII à Grenoble :

Je vous ay fait entendre tout ce que ie pouuois de l'affaire de Villeneuve⁽⁹¹⁾, & vous remercie de la peine qu'aué pris sur iceluy et de la conference qu'aués eüe

(87). Je n'ai pas lu en entier toutes les lettres. La main du copiste est régulière, mais très cursive et rapide, et je ne suis pas suffisamment accoutumé aux graphies du XVII^e siècle.

(88). Au procureur de la Chartreuse de Vauvert, le 27 novembre 1639 : GRENOBLE 948 (1130), t. 2, f. 7r,8-11

(89). Au procureur de la Chartreuse de Vauvert, le 2 décembre 1639 : GRENOBLE 948 (1130), t. 2, f. 8v,1. 3-5

(90). « Vous nous faiçtes bien plaisir de nous tenir aduertis de cet affaire des ammortissemens... » Au procureur de la Chartreuse de Vauvert, le 5 décembre 1639 : GRENOBLE 948 (1130), t. 2, f. 11v,37.

(91). À propos d'un jeune profès qui s'avère épileptique, et dont il s'agit de savoir si la profession est valide ou non.

avec M^r L'escot que nous eusmes le bien de voir icy pendant le sejour du Roy à Grenoble.⁽⁹²⁾

Maigres éléments, à partir desquels il est bien difficile d'établir des faits précis. À travers les lettres de Perrot à la chartreuse de Vauvert, Sirmond apparaît surtout comme un contact utile dans une histoire fiscale compliquée et qui mettait l'Ordre, ou du moins la chartreuse de Vauvert, dans un certain embarras. Est-ce la raison pour laquelle Perrot a accepté d'offrir à Sirmond certains manuscrits, alors que la Grande Chartreuse semble avoir généralement répugné à céder ses livres ?

Ensuite, si les lettres établissent que Perrot et Sirmond ont pu discuter en particulier, le contexte semble avoir été celui d'une rencontre « formelle » avec le cortège royal, et non d'un séjour que Sirmond aurait fait personnellement à la Grande Chartreuse pour ses études. Si ç'avait été le cas, en effet, Sirmond aurait pu tout simplement repartir avec le manuscrit de Florus dans ses malles : au contraire, le fait qu'on ait dû l'envoyer pour lui à la chartreuse de Vauvert, après que le roi avait quitté Grenoble, pourrait indiquer qu'on ne pouvait réaliser le dépècement du manuscrit dans le moment où Perrot et Sirmond se sont vus.

Enfin, Sirmond a-t-il bien récupéré le manuscrit ? Le 25 octobre le roi a quitté Lyon pour rejoindre directement la région parisienne⁽⁹³⁾ : le manuscrit de Florus, qui a dû quitter la Grande Chartreuse dans les jours qui précèdent le 22 novembre, aurait donc pu être récupéré par son destinataire, auprès du procureur de Vauvert, à partir de la fin novembre ou début décembre 1639. Mais rien, dans la correspondance, ne permet de confirmer ni d'infirmer que les deux hommes se sont effectivement rencontrés ; à en juger par ce que Sirmond dira, en 1643, des manuscrits de Florus à la Grande Chartreuse, il paraît bien ne rien savoir de celui qui lui a été envoyé ; et le manuscrit ne se retrouve pas dans le catalogue de la vente des manuscrits du collège de Clermont⁽⁹⁴⁾.

*
**

(92). Au procureur de la Chartreuse de Vauvert, sans date (janvier 1640) : GRENOBLE 948 (1130), t. 2, f. 28r, 1-4

(93). Il fête la Toussaint à Montargis, couche à Fontainebleau le 3 novembre, à Villeroy le 8, à Chilly le 9, à Versailles le 10, etc. : D'AUBAIS/MÉNARD (éds.) : *Pieces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, 3^e partie, p. 129.

(94). *Catalogus manuscriptorum codicum Collegii Claromontani. Quem excipit catalogus MSS. Domûs Professæ Parisiensis*, Parisiis 1764.

Ainsi, un examen plus complet des sources directes permet de confirmer qu'une entrevue a bien eu lieu entre Juste Perrot et Jacques Sirmond, à l'occasion du passage du roi à Grenoble, fin septembre ou début octobre 1639 ; mais pour autant rien n'indique que cela se soit fait dans le cadre d'un séjour que Sirmond aurait fait à la Grande Chartreuse pour ses chères études — ni même que l'entrevue ait eu lieu à la Grande Chartreuse, plutôt qu'à Grenoble.

On peut également confirmer qu'à la suite de cette entrevue, Juste Perrot a bien envoyé des écrits de Florus à la Chartreuse de Vauvert, pour Sirmond, dans les jours qui précèdent le 22 novembre 1639 ; mais pour autant rien ne garantit que Sirmond soit effectivement rentré en possession du manuscrit, qui disparaît tout à fait à partir de ce moment.

Au contraire, la certitude la plus marquée dont nous disposons dans toute cette affaire, c'est que Sirmond, quand il décrit en 1643 les manuscrits de Florus de la Grande Chartreuse, ne les a pas examinés lui-même directement, mais exploite des sources plus ou moins fiables et qu'il lui a fallu interpréter. Une fois n'est pas coutume : sa finesse et sa compétence ont été prises en défaut. Mais parce que Sirmond est Sirmond, parce qu'il avait pris le ton de l'affirmative, parce qu'on n'a plus repris le dossier que par une face quand il fallait les aborder toutes à la fois, son erreur initiale a fait boule de neige.

La lecture qu'on a faite de Chifflet est particulièrement emblématique à cet égard. Ceux-là même qui l'ont lu — il est vrai qu'ils ne sont pas nombreux — n'ont pas vu, alors qu'il le détaillait minutieusement et explicitement, le problème que posaient les descriptions de Sirmond, et ses implications pour l'histoire du manuscrit LYON 5804 : l'histoire qu'il racontait s'accordait mieux avec les faits, mais on ne pouvait s'en apercevoir dans un temps où les faits étaient moins aisément vérifiables par le caractère inédit et dispersé de la documentation.

Ainsi, s'il revient à Sirmond d'avoir placé les Douze sous les projecteurs et de les avoir fait connaître, en particulier à Chifflet, c'est bien Chifflet le premier qui a connu, vu, lu et étudié les Douze pour ce qu'elles sont, dans leur unique témoin connu de l'époque, le codex LYON 5804. Nous verrons que cette découverte l'a lancé sur la piste de Florus, faisant de lui le premier véritable spécialiste du diacre lyonnais.

Mais auparavant, et au-delà du dossier qui nous occupe, cette reconstitution des faits apporte quelques éléments nouveaux dans un dossier fameux, l'Irénée de la Grande Chartreuse.

1.6 Le manuscrit cartusien d'Irénée de Lyon

On a beaucoup cherché le manuscrit cartusien d'Irénée de Lyon, que le catalogue du xv^e siècle décrit ainsi :

HYRENEUS.

Hyrenei Ludunensis archiepiscopi de heresibus libri quinque in uno libro, Et prefatio domini Flori Ludunensis clerici, Et epistola Agobardi, etc.⁽⁹⁵⁾

En effet c'était à coup sûr un exemplaire particulièrement intéressant : aucun autre témoin connu ne fait précéder le *Contre les hérésies* d'Irénée de Lyon (IREN. c. *haeres.*) d'une préface de Florus de Lyon et d'une lettre d'Agobard de Lyon. Un seul témoin conservé comporte une préface, dont il ne donne pas l'auteur, mais qu'on attribue à Florus, probablement avec raison (FLOR. LVGD. *praef. ad Iren.*). Quant à la lettre d'Agobard, si c'était bien une pièce liminaire à Irénée, comme on le présume, elle n'a pas été retrouvée.

Il est bien établi que l'humaniste Tommaso Parentucelli, futur pape Nicolas V et fondateur de la Bibliothèque vaticane, s'intéressa vivement à ce manuscrit et l'eut entre les mains⁽⁹⁶⁾. Dans une lettre à Niccolò Niccoli du 6 juin 1428, après avoir parlé d'un manuscrit contenant des œuvres de Basile, Rufin, Ignace et Polycarpe que lui a prêté la Grande Chartreuse, Parentucelli explique (je traduis) :

L'autre volume, dans lequel se trouve les cinq livres d'Irénée contre les hérésies, je n'ai pas encore pu l'obtenir : je l'aurai, si l'on doit ajouter foi aux promesses, lorsque j'aurai rendu le premier.⁽⁹⁷⁾

(95). GRENOBLE, BM, Y. 107 (1243), p. 20 (FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 354-355).

(96). Un point complet sur cet épisode est établi par Antonio MANFREDI : «Primo Umanesimo e teologi antichi. Dalla Grande Chartreuse alla biblioteca papale», in : *Italia Medioevale e Umanistica* 32 (1989), p. 155-203, ici p. 183-191.

(97). « Ex Coenobio Carthusiae Gallicanae his diebus accepi unum ex duobus illis voluminibus, quae tamdiu expectabamus : in quo Basilii octo Homiliae sunt ex graeco per Rufinum traductae, quae Basilianam illam gravitatem, & eloquentiam sapiunt ; & eiusdem libellus unus de similitudine carnis peccati corruptus, & inemendatus. Est & Rufini editio, aut explicatio quaedam in Symbolum egregia, & prope singularis. Sunt & XII. Epistolae Ignatii, quarum in historia ecclesiastica meminit Caesariensis Eusebius. Est & una Polycarpi ad Ecclesiam Philippensem. Reliquum volumen, in quo sunt Irenaei contra haereses libri quinque, nondum habere potui, habiturus, si promissis fides est adhibenda, quum hoc primum restituerem. » (AMBR. TRAVERS. *epist.* 25,3 (915) in Ambroise TRAVERSARI : *Ambrosii Traversarii Generalis Camaldulensium aliorumque ad ipsum, et ad alios de eodem Ambrosio, Latinae Epistolae... in libros*

La promesse fut tenue puisque Parentucelli posséda une copie personnelle de ce codex (l'actuel VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 187, malheureusement sans les pièces liminaires), et puisque Ambrogio Traversari écrit à un tiers, le 11 avril 1438, que Parentucelli lui a prêté cette copie trois ans plus tôt⁽⁹⁸⁾. Ensuite de quoi le manuscrit fut dûment rendu à la Grande Chartreuse, puisqu'il est inscrit à son catalogue, qui date du milieu ou troisième quart du xv^e siècle⁽⁹⁹⁾.

La mention suivante du manuscrit, à ma connaissance, est celle que donne Sirmond en 1643, lorsqu'il décrit dans son *Avit* les manuscrits de Florus conservés à la Grande Chartreuse⁽¹⁰⁰⁾. À partir de là, on ne sait plus.

Pour Fournier, le manuscrit a peut-être été offert à Sirmond en 1639, et son sort se serait alors confondu avec celui de la bibliothèque du collège de Clermont⁽¹⁰¹⁾. Cette hypothèse d'un don à Sirmond lui permet d'expliquer, d'abord, le pluriel employé par Le Couteulx, « Ces manuscrits... », à la hauteur de la rubrique Florus du catalogue : mais cette explication, nous l'avons dit, n'est pas plus vraie qu'elle n'est vraisemblable. Ensuite, elle expliquerait que le manuscrit ne soit plus à la Grande Chartreuse en 1740, d'après le témoignage des auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Ils écrivent en effet, parlant de la préface de Florus au traité d'Irénée attestée dans un manuscrit de la Grande Chartreuse : « Le P. Sirmond l'y avoit vûe... Mais elle n'y paroît plus aujourd'hui. ⁽¹⁰²⁾ » L'idée que Sirmond l'y a vue leur vient, encore et toujours, de la notice de l'*Avit*, à

XXV tributae, variorum opera distinctae, et observationibus illustratae. Adcedit eiusdem Ambrosii Vita in qua Historia litteraria Florentina ab anno MCXCII usque ad annum MCCCCXL ex monumentis potissimum nondum editis deducta est, éd. par P. CANNETO/L. MEHUS, Florentiae 1759, t. 2, 1046,b).

(98). « Thomas Sarzanensis vir humanissimus mihi adcommodarat ante hoc ferme triennium volumina, quae ex Galliis secum adduxerat, nova Irenaei contra haereses in papyro, epistolaeque Theophili de Pascha contra Origenem a Hieronymo nostro traductas in membranis, quae omnia Nicolaus ipse a nobis habuit. Ea requirit memoratus amicus noster. Volo tuae diligentiae sit facere ut mittantur. » (AMBR. TRAVERSARI *epist.* 13,18 (512) in TRAVERSARI : *Ambrosii Traversarii Latinae Epistolae*, t. 2, 626,b).

(99). « Y sont mentionnés les ouvrages donnés par Jean Autier en 1419, mais non ceux légués par Laurent Blumenau vers 1475... » (Raymond ÉTAIX : « Les manuscrits de la Grande-Chartreuse et de la Chartreuse de Portes. Étude préliminaire », in : *Scriptorium* 42.1 [1988], p. 49-75, ici p. 58). Dans son édition du catalogue, Fournier établit la fourchette de 1450-1470 (FOURNIER : *La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge*, p. 340 et p. 346 n. 1) ; je ne sais donc pas pourquoi, résumant le cas de l'Irénée dans l'introduction du *CGM*, il parle d'un catalogue « rédigé à la fin du xv^e siècle, plus de soixante ans après la date à laquelle il avait été communiqué à Parentucelli. » (*CGM* 7, p. xxiv).

(100). Cf. ici-même n. (3) page 255.

(101). « Peut-être le même manuscrit qui, plus tard, comme on va le voir, donné ou prêté à Sirmond, ne revint plus à la Chartreuse et partagea le sort de la bibliothèque du collège de Clermont. » (*CGM* 7, p. xxiv).

(102). Antoine RIVET DE LA GRANGE (éd.) : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, À Paris 1740, p. 235-236.

laquelle ils renvoient par une note marginale ; quant à la seconde information, nous verrons dans un instant d'où ils la tiennent.

Bertrand Hemmerdinger, auteur de l'introduction sur la tradition latine du *c. haeres.* dans l'édition des Sources Chrétiennes⁽¹⁰³⁾, affirme au sujet du *Carthusianus*:

En tout cas, il brûla dans l'incendie de la Grande Chartreuse sous dom Le Masson, XLIX^e général des Chartreux (1675–1703).⁽¹⁰⁴⁾

Hemmerdinger n'invoque aucune source à l'appui de cette affirmation. En réalité elle procède probablement d'un raisonnement personnel.

La Grande Chartreuse a brûlé en 1320, en 1371, en 1473, et en 1676, et fut mise à sac par les troupes du baron des Adrets en 1562. La bibliothèque n'a pas été anéantie par chacun de ces incendies successifs, mais elle a beaucoup souffert du dernier, survenu le 10 avril 1676 : c'est pour pallier ces pertes qu'Innocent Le Masson fit venir à la Grande Chartreuse les manuscrits de la Chartreuse lyonnaise des Portes⁽¹⁰⁵⁾. Sirmond, pensait-on, avait vu le manuscrit encore en 1639, ce qui fournissait un *terminus ad quem*: l'incendie de 1676 était donc un coupable crédible pour expliquer sa disparition.

Quoi qu'il en soit le témoignage de Sirmond n'a, en réalité, pas plus de valeur à l'endroit du codex d'Irénée qu'à l'endroit du « codex Flori » qu'il décrit auparavant. À la

(103). *SC* 100, p. 15–43. Bertrand Hemmerdinger et Louis Doutreleau, qui se sont chargés ensemble du texte latin du *c. haeres.*, ont manifestement eu de vives divergences. Leur querelle apparaît en particulier p. 43, où Hemmerdinger conclut sa partie en disant : « Le texte que l'on va lire n'est pas exactement celui que j'avais établi, beaucoup de mes conjectures et de mes autres leçons ayant été écartées d'autorité », et Doutreleau ouvre les principes d'édition sur cette phrase : « Puisque je suis intervenu 'd'autorité', au nom de l'œuvre commune, dans l'établissement du texte de la version latine, je dois au lecteur de lui faire part des exigences selon lesquelles nous concevions la tâche du latiniste dans notre groupe. » Les paragraphes qui suivent laissent à penser que les deux éditeurs divergeaient sur le parti-pris de l'édition : « Il ne s'agit pas d'essayer de retrouver l'original à travers le texte de la version [latine], mais d'atteindre avec le maximum de sûreté le texte du traducteur. La version latine n'a par conséquent pas à être corrigée par le texte, connu ou supposé, de l'original quand elle s'en écarte ou le trahit » (p. 44). Monique Furbacco, alors encore bibliothécaire des Sources Chrétiennes, m'a confirmé que Doutreleau regrettait encore à la fin de sa vie d'avoir laissé imprimer dans ce volume certains détails qui, pour lui, étaient de nature à empêcher toute réimpression à l'identique (il a quitté les Sources Chrétiennes en 2002 et est décédé en 2005).

(104). *SC* 100, p. 27.

(105). Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Où l'on trouvera : I. Quantité de Pièces, d'Inscriptions & d'Épithèques, servant à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles. II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monastères, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules. III. Les fondations des monastères, & une infinité de recherches curieuses & intéressantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures*, t. 1, Paris 1717, p. 522 ; *CGM* 7, p. xxv ; et surtout ÉTAIX : *Les manuscrits de la Grande-Chartreuse et de la Chartreuse de Portes*.

suite du « liber II. Flori eiusdem, de Missa... », entrée qu'il recopie mot pour mot dans le catalogue, Sirmond conclut sa notice en ces termes :

In alio verò eiusdē Bibliothecæ volumine, Operibus Irenæi præfixa est Flori præfatio, cum epistola Agobardi.⁽¹⁰⁶⁾

Cette fois il ne cite pas exactement le catalogue, certes — mais en même temps, il n'est pas plus précis que le catalogue. Au contraire : le *Contre les hérésies* a disparu de sa description, au profit d'un très général « opera ». Si l'on fait l'hypothèse que Sirmond a eu l'occasion d'étudier le codex, on ne s'explique pas cette dégradation de l'information. Et par ailleurs, nous sommes désormais bien avertis sur la valeur et l'origine réelles des informations transmises par Sirmond dans cette note.

En réalité, là encore, il n'a eu connaissance que du catalogue : la notice sur Irénée était très intéressante, mais l'« etc. » qui la concluait pouvait embarrasser. Y avait-il là d'autres œuvres d'Irénée ? Mais lesquelles ? D'autres pièces liminaires ? Des œuvres d'autres auteurs ? Mais de qui ? Ou bien cet « etc. » était-il une simple clause, sans grande signification ? Avec le manuscrit sous les yeux, Sirmond aurait eu amplement le moyen de préciser sa description — mais il ne l'avait jamais eu entre les mains, et l'imprécision du catalogue imposait une certaine prudence quant à la composition exacte du volume. Il a donc pris un parti prudent, celui de rester vague.

L'invalidité du témoignage de Sirmond peut être déduite de tout ce que nous avons dit plus haut sur la genèse de cette notice de 1643 ; mais elle est également confirmée par un autre témoin plus autorisé. Car Chifflet, qui s'est rendu à la Grande Chartreuse moins de dix ans après la publication de l'*Avit* de Sirmond (cf. *infra*), signale déjà l'absence du manuscrit d'Irénée. La version définitive de sa préface aux Douze, qui remonte au printemps 1675, soit un an avant le grand incendie incriminé par Hemmerdinger, et dont les renseignements sur la bibliothèque de la Grande Chartreuse remontent à la visite faite vingt ans plus tôt, compte ainsi parmi les œuvres de Florus (je traduis)

une préface aux cinq Livres de saint Irénée contre les hérésies, jointe à certaine Lettre d'Agobard dans un manuscrit de la Grande Chartreuse qui, recensé dans l'ancien catalogue de la bibliothèque, désormais ne se retrouve plus.⁽¹⁰⁷⁾

(106). SIRMOND : *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, « Notæ », p. 60–61.

(107). « Præfationem ad Libros quinque sancti Irenæi aduersus hæreses, cuidam Agobardi Epistolæ iunctam in codice MS. maioris Carthusiæ, qui in veteri Bibliothecæ catalogo adnotatus, nunc non reperitur. » BERLIN *Phill.* 1757, t. 1, p. 47 : cf. ici-même Annexe D.1.4 page 604.

Ce passage de la préface, nous y reviendrons, a été imprimé dans la *Maxima Bibliotheca* de 1677⁽¹⁰⁸⁾ : c'est là que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont appris que le manuscrit d'Irénée ne se trouvait plus à la Grande Chartreuse (cf. *supra*).

Dans une ébauche et un brouillon de cette même préface, Chifflet allait plus loin en incriminant, lui aussi, un incendie :

Une préface de Florus aux œuvres de saint Irénée Évêque de Lyon était contenue dans un manuscrit de la Grande Chartreuse, ainsi que nous le lisons recensé dans l'ancien catalogue de sa Bibliothèque : mais désormais elle ne se retrouve plus, par suite des incendies par lesquels cette sainte maison a été ravagée plus d'une fois.⁽¹⁰⁹⁾

Au moment d'écrire le brouillon, il espérait même préciser lequel des incendies avait causé cette perte, car il a laissé en blanc l'espace nécessaire pour ajouter les quatre chiffres d'une année :

Une préface aux œuvres de Saint Irénée, d'un codex de la grande Chartreuse qui est recensé dans l'ancien catalogue de la Bibliothèque, ne se retrouve plus désormais, après l'incendie de l'année par lequel la grande Chartreuse a été détruite.⁽¹¹⁰⁾

Il n'a probablement pas réussi à obtenir ce renseignement précis, et a peut-être douté finalement que la cause de cette disparition soit bien un incendie : cela expliquerait qu'il n'en ait plus parlé dans la version définitive de sa préface.

Quoi qu'il en soit, le *terminus post quem* pour la disparition de ce codex n'est plus la mention de Sirmond en 1643, mais le catalogue du xv^e siècle ; le *terminus ante quem*

(108). Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi Doctorum studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicâ methodo per singula sæcula quibus Scriptores quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis hæctenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677 (désormais BP 1677), t. 15, p. 61H.

(109). « Flori quoque præfatio ad opera S. Irenæi Lugdunensis Episcopi extabat in codice maioris Cartusiae, vt in veteri eius Bibliothecæ catalogo adnotatum legimus : sed illa nunc non reperitur, post incendium quibus non semel sacra illa domus deflagrauit. » BERLIN *Phill.* 1757, t. 1, p. 68 (cf. ici-même Annexe D.1.2 page 591). Le passage est cité, sans référence et sans commentaire, par FRANSEN : *Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse*, n. 2 p. 136.

(110). « Præfationem ad opera S. Irenæi, ex codice maioris Cartusiæ, qui in veteri Bibl^e catalogo adnotatus, nunc non reperitur, post incendium anno quo maior Carthusia deflagrauit. » PARIS *lat.* 9866, f. 100v (cf. ici-même Annexe D.1.3 page 600).

Historiographie des Douze

n'est plus l'*Histoire littéraire de la France*, mais la visite de Chifflet à la Grande Chartreuse au début des années 1650. Si cette disparition doit être imputée à l'un des accidents violents survenus à la Grande Chartreuse dans cette période, le coupable doit être l'incendie de 1473 ou de 1592, ou encore le sac de 1562.

Chapitre 2

Chifflet, premier spécialiste de Florus

PIERRE-FRANÇOIS CHIFFLET (S.J., 20 septembre 1592 – 5 mai 1682)⁽¹⁾ peut être comparé à son aîné Jacques Sirmond (1559–1651) ; mais alors que ce dernier n'hésitait pas à publier rapidement des volumes petits et gros (*l'Avit* et le second *Fulgence*, dans la même année 1643, en sont un bon exemple), Chifflet eut toute sa vie une propension à rassembler des dossiers monumentaux qu'il avait ensuite infiniment de peine à faire imprimer — quand il y parvenait.

En cela il pâtissait surtout de son exil. Jeune prêtre, il avait commis une maladresse politique qui lui valut d'être mis durablement à l'écart. Cela lui coûta cher, au sens propre : éloigné des centres de l'érudition et de la librairie, il devait envoyer et recevoir manuscrits et livres par le courrier, et le prix excessif de ces échanges est un sujet récurrent de sa correspondance. Ensuite, il manquait des fonds nécessaires pour faire imprimer ses monuments d'érudition, et on le voit quêter, des décennies durant, pour mettre sous presse tel ou tel volume — qui dort encore jusqu'à ce jour dans les fonds de manuscrits modernes. En attendant, il alimentait de pièces moins considérables, mais nombreuses, les grands projets entrepris par d'autres : les Bolland et les Rosweyde, les d'Achery et les Baluze.

(1). Sur la vie et l'œuvre de ce jésuite bisontin, cf. surtout Bernard de VREGILLE : « Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592–1682) », in : Bernard MEUNIER/Emmanuel BURY (éds.) : *Les Pères de l'Église au XVII^e siècle. Actes du colloque de Lyon, 2–5 octobre 1991*, Paris 1993, p. 237–250 ; à compléter par Bernard de VREGILLE/Raymond ÉTAIX : « Les manuscrits de Besançon, Pierre-François Chifflet et la bibliothèque Bouhier », in : *Scriptorium* 24.1 (1970), p. 27–39 ; Bernard JOASSART (éd., annot. et introd.) : *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance* (Tabularium hagiographicum 4), Bruxelles 2005.

C'est seulement pour son quatre-vingt-troisième anniversaire, et presque comme de guerre lasse, qu'on lui offrit enfin de monter à Paris. Dans les six années et demie qu'il y vécut, il publia sous son nom presque autant que pendant toute sa vie de province. Il mourut dans sa quatre-vingt-dixième année, laissant derrière lui une vie de correspondance avec tout ce que l'Europe avait d'érudits, et un amoncellement de notes, de papiers, de projets, et même de volumes qui n'attendaient qu'un imprimeur.

À tous ces égards le cas de Florus de Lyon est emblématique. Si l'on n'en juge que par l'œuvre imprimé de Chifflet, il ne semble pas qu'on doive apprendre beaucoup de lui à ce sujet. Mais ce n'est là que la crête émergée d'un immense iceberg : il faut lire sa correspondance, dont seulement tel et tel pan ont été publiés⁽²⁾ ; il faut repasser ses

(2). En particulier, FOHLEN (« Chifflet, d'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1668–1675) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 126 [1968], p. 135–185) a remarquablement édité les vingt-huit lettres autographes à Luc d'Achery conservées dans le recueil PARIS, BNF, fr. 17683, f. 1–49, et l'unique lettre autographe à Mabillon, dans PARIS, BNF, fr. 17678, f. 101. Cette part éditée de la correspondance de Chifflet est la seule que connaisse Fransén (Paul-Irénée FRANSEN : « Les extraits d'Ephrem latin dans la compilation des XII Pères de Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 87 [1977], p. 349–371 ; Paul-Irénée FRANSEN : « Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse », in : *Analec̃ta Cartusiana, Nouvelle Série* 1.2 [1989], p. 135–142 ; Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193], Turnhout 2002 [désormais *CCCM* 193]). Florus reparait encore de loin en loin dans les vingt-six lettres autographes à Baluze, inédites, conservées dans PARIS, BNF, Baluze 162, f. 412–461, et qui mériteraient une édition comparable à celle que donna Fohlen. On a parlé des copies de cinquante-six lettres à lui adressées, conservées dans PARIS, BNF, fr. 3923 ; l'une est de Jean Pégon, nous y reviendrons, et neuf de Sirmond (il n'y est pas question de Florus, qui n'intéressait pas encore Chifflet outre mesure). Florus n'entre pas dans le cadre de la correspondance avec les Bollandistes (Bernard JOASSART [éd., annot. et introd.] : *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance* [Tabularium hagiographicum 4], Bruxelles 2005). D'autres lettres sont disséminées dans des recueils d'autres érudits ou de collectionneurs d'autographes : je mentionnerai celles qui sont utiles à Florus.

papiers, dispersés mais conservés en grand nombre⁽³⁾, pour découvrir en la matière une véritable mine qui n'a été que très peu exploitée jusqu'à présent⁽⁴⁾.

Ainsi tout ce qui dort dans ses papiers révèle en lui le premier « chercheur florien » : le premier érudit qui se soit jamais intéressé à Florus de Lyon en propre, qui se soit efforcé de rassembler ou, du moins, de recenser ses œuvres, et le premier qui ait écrit une synthèse critique sur la vie et l'œuvre de Florus. Or tout ce travail s'enracinait dans un premier événement : la découverte du codex de la Grande Chartreuse et de son contenu, les Douze compilations de Florus sur l'Apôtre.

On a montré plus haut comment Chifflet ignorait encore tout des Douze en 1649, et comment dès 1656 il a constaté avec stupéfaction les errements de Sirmond à ce sujet. Dès 1656, on le voit promettre de faire paraître, rapidement si possible, le contenu intégral du codex de la Grande Chartreuse, notre LYON 5804. C'est donc dans l'intervalle de ces sept années que Chifflet a découvert et étudié le codex.

(3). Cf. en particulier la liste donnée par FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 137, à compléter par VREGILLE : *Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592-1682)*, p. 247-249. Je ne mentionne que les recueils où j'ai effectivement trouvé des documents sur Florus. Un dossier nous intéresse tout particulièrement : BERLIN, SBB, *Phil.* 1757, t. I, un recueil de pièces classées dans des chemises thématiques, où la chemise n° 4 (p. 41-112) porte le nom de « Florus ». On y trouve : 1°) p. 45-49, la lettre « *Lectori studioso* » qui devait servir de préface à l'édition des douze Pères; 2°) p. 53 et p. 55, quelques notes relatives à Ephrem latin; 3°) p. 57-59, l'épître dédicatoire de l'édition, adressée au Père Pégon, Prieur de la Grande Chartreuse alors propriétaire de LYON 5804; 4°) p. 61, une note biographique sur Florus; 5°) p. 63-71, une première version de préface sur Florus; 6°) p. 73-105, l'*Historia* métrique attribuée à un Julius Florus (cette copie est de plusieurs mains, mais pas de Chifflet ; on ne lui doit que l'ajout de quelques notes à l'*incipit* du texte, p. 73.). Sauf la dernière, toutes ces pièces sont de la main de Chifflet et concernent effectivement Florus de Lyon, plus particulièrement les compilations de LYON 5804 et le projet d'édition formé par Chifflet. Nous en parlerons.

(4). La dédicace à Pégon des Douze compilations a été éditée par FRANSEN (« Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse », in : *Analec̃ta Cartusiana, Nouvelle Série* 1.2 [1989], p. 135-142). Des extraits de la préface inédite ont également été intégrés dans les introductions de l'édition des Douze, parfois sans références. Mais dans l'une et l'autre publication, faute d'une vision d'ensemble et du fait des malentendus historiographiques qui vont être décrits, les commentaires de l'éditeur sont à peu près inutilisables.

2.1 Les circonstances de l'invention

2.1.1 Combien de temps ?

La découverte du codex se fit d'abord à la faveur d'un voyage à la Grande Chartreuse. Chifflet l'avait visitée dans sa jeunesse, peut-être dès 1618–1626⁽⁵⁾ ; et à l'été 1649 il a le projet d'y retourner⁽⁶⁾. Ensuite, Chifflet insiste assez souvent et assez lourdement pour qu'on en soit certain, la découverte approfondie des Douze s'est faite à la faveur d'un « prêt à domicile » que la Grande Chartreuse lui a accordé. À ce sujet la préface définitive, qu'on a citée plus haut, est très claire : Chifflet a gardé le manuscrit sous la main, à son domicile dijonnais, pendant un certain nombre de mois : « per non paucos menses in museo nostro Diuionensi ». Ces renseignements concordent parfaitement avec une lettre que Chifflet a adressée plus tôt à Luc d'Achery, lorsqu'il tentait de le convaincre d'entreprendre à Paris la publication des Douze. Expliquant que les fragments d'Avit et de Fulgence extraits par Sirmond « seront tousjours plus goustez dans leur source que dans les ruisseaux », il ajoute :

le P. Sirmond a fait deux notables équivoques en les rapportant sur les lettres de ceux qui luy en envoyèrent les copies mal collationnées avec l'original ; ainsi que j'ay reconnu voyant l'original que j'ay gardé plusieurs mois en mon cabinet.⁽⁷⁾

Si ce prêt a duré, c'est en partie parce que Chifflet l'a mis à profit pour prendre une copie intégrale du codex LYON 5804. Cette copie n'a pas encore été retrouvée, mais son existence est certaine : on la verra mentionnée de loin en loin par Chifflet et ses correspondants⁽⁸⁾. Étant donné le volume de texte que représentent les Douze,

(5). VREGILLE : *Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592–1682)*, p. 238.

(6). « Le projet est mentionné dans une lettre du Général, 16 août 1649 : Archives Romaines de la Société de Jésus, *Epist. Gener.* (« soli »), 41, II, fol. 379 v. » (VREGILLE : *Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592–1682)*, p. 242 n. 34 ; Bernard de VREGILLE : « Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592–1682). Actes des journées d'étude du Groupe Chifflet », in : Laurence DELOBETTE/Paul DELSALLE [dirs.] [Les Cahiers de la MSH Ledoux 6], Besançon 2007, p. 135–150, p. 141 n. 35).

(7). À d'Achery le 12 juin 1674 : FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 169

(8). Elle n'était peut-être pas de la main de Chifflet, ou pas intégralement. Dans une lettre à son frère, certes antérieure de vingt ans, il écrit : « On poursuit à me copier le chartulaire de Lure ; mais le copiste qui a d'autres affaires, me mene à de grandes longueurs. » (Le 29 mai 1633 : BESANÇON, BM, *Chifflet* I, f. 25r). En 1665, il enverra à Baluze « Agobardi opusculum adversus Amalarium : quod olim ex codice MS. Bonævallis, Viennensis pagi, partim manu mea descripsi, partim ab alio descriptum ipse

la confection de cette copie dut à elle seule prendre un certain temps. En outre, les notes que Chifflet a disséminées dans l'original montrent qu'il a pris le temps de le lire attentivement, peut-être précisément pour préparer la copie : cela aussi dut prendre un peu de temps. Pour autant, la lettre de d'Achery parle de « plusieurs mois », et la préface aux Douze dit « per non paucos menses » : par conséquent, il faut certes compter avec un certain nombre de mois — dix ? quinze ? vingt ? —, mais pas assez pour qu'on s'exprime en années. Il reste donc à circonscrire du mieux que nous pourrons cette période.

2.1.2 Quand ?

On a montré la réaction effarée de Chifflet qui, en 1656, ne parvient pas à s'expliquer les erreurs de Sirmond dans les descriptions de son *Avit* et de son *Fulgence*. En outre, on a parlé de leur relation épistolaire, si ancienne et si constante. Dès lors une question se pose : pourquoi Chifflet n'a-t-il pas demandé directement à Sirmond de plus amples explications ?

C'est sans doute que cela n'était plus possible : on peut donc en déduire que, vraisemblablement, la visite de Chifflet à la Grande Chartreuse ne s'est pas faite avant la mort de Sirmond, le 12 octobre 1651. Comme en outre Chifflet aura sans doute préféré se rendre dans le massif de Chartreuse à la belle saison plutôt qu'en plein hiver⁽⁹⁾, cette visite date certainement du printemps 1652 au plus tôt.

C'est ici qu'il faut verser au dossier une pièce qui n'avait pas encore été remarquée : une lettre que Jean Pégon, l'un des deux Prieurs de la Grande Chartreuse mentionnés par Chifflet dans sa préface aux Douze, lui a adressée le 20 décembre 1653. Conservée en copie dans le recueil PARIS, BNF, *fr.* 3923, f. 5r, elle est publiée ici pour la première

cum autographo contuli, ac recensui.» (Étienne BALUZE [éd.] : *Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera. Item epistolæ et opuscula Leidradi et Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium*, par AGOBARD DE LYON, 2 t., Parisii 1665-1666, t. 1, p. [4] du cahier c̄: sur cette lettre, cf. *infra*).

(9). Encore un demi-siècle plus tard, Martène et Durand interrompent leur « voyage littéraire » pour hiverner : « nous nous rendîmes à Marmoutier le 9. Decembre ; nous y passâmes l'hyver & le carême ; mais aussi tôt après les fêtes de Pâques nous nous remîmes en campagne pour aller continuer nos travaux. » (Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Où l'on trouvera : I. Quantité de Pièces, d'Inscriptions & d'Épîtres, servant à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles. II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monastères, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules. III. Les fondations des monastères, & une infinité de recherches curieuses & interessantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures*, t. 1, Paris 1717, p. 179,6-9). Mabillon et Germain commencent leur « Voyage de Bourgogne » à la mi-avril 1682 (Jean MABILLON : « *Itinerarium Burgundicum, anni M. DC. LXXXII* », in : Vincent THUILLIER [comp.], 3 t., t. 2, Paris 1724, p. 1-33).

Chifflet, premier spécialiste de Florus

fois (Annexe C.1.1 page 569). Entre des vœux de bonne santé et une longue explication sur le sort de la Chartreuse de Bâle tombée aux mains des Réformés, Pégon glisse une recommandation très claire :

Je doutois aucunement que vous fussiez encore en vostre residence de dijon, et pensois que finalement les affaires de vos impressions vous auroient obligé den sortir, (...) il faudra sil vous plaist bien remettre en seurté chez nous a dijon nostre Florus qu'aeuz encore lors que vous partirez de la ville.

Ainsi à la Noël 1653, Chifflet a toujours le manuscrit en sa possession, chez lui, à Dijon ; mais on lui recommande instamment de le restituer sans faute aux Chartreux, *via* la Chartreuse de Champmol, dès qu'il aura à quitter la ville.

Les « plusieurs mois » où Chifflet avait le codex à sa disposition à Dijon doivent donc être situés de manière à comprendre la Noël 1653. Par conséquent, la visite de Chifflet à la Grande Chartreuse a eu lieu avant cette date : comme on a déjà montré que ce ne fut pas avant le printemps 1652, il s'y est rendu à la belle saison de 1652 ou de 1653. Enfin, comme le codex a été retourné à la Grande Chartreuse après ces « plusieurs mois » de prêt, ce retour intervint probablement dans le courant de l'année 1654, ou tout au plus de l'année suivante.

2.2 Exploiter, éditer, imprimer les Douze

À compter de cette restitution, Chifflet ne travaille plus que sur sa copie intégrale du codex, et il n'a peut-être plus jamais revu l'original : c'est autour de la copie exclusivement que va s'articuler le projet d'édition annoncé en 1656.

D'une certaine façon, son projet d'édition des Douze semble s'être substitué à l'idée, émise en 1649, d'imprimer d'après le codex TROYES 96 l'*Expositio* augustinienne qu'il croit être de Bède. Ce projet-là disparaît non seulement de l'œuvre imprimé de Chifflet, mais également de sa documentation manuscrite (papiers et correspondance) ; alors même que les Douze, et par extension Florus et ses autres œuvres, l'occupent beaucoup dans les décennies qui suivent.

Fruit de ce labeur, la préface déjà mentionnée, que Chifflet rédigea près de vingt ans plus tard, croyant la publication toute proche. Et pourtant, le livre ne parut jamais : les Douze restèrent inédites jusqu'à la mort de Chifflet et, jusqu'au début du XXI^e siècle, personne ne réalisa ensuite le projet qu'il avait caressé pendant quelque trois décennies.

Le volume sur Florus n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas. Chifflet, c'est le drame de toute sa vie, avait le don de se lancer dans d'immenses projets qui, bientôt trop volumineux pour les imprimeurs dijonnais, peinaient ensuite à venir au jour. Par exemple sa monumentale histoire de l'Abbaye Saint-Claude du Jura, annoncée dès les années 1620 : il mourra en 1682 sans avoir pu la mettre sous presse — et ce n'est pas faute d'avoir inlassablement tenté d'obtenir les fonds nécessaires auprès de ses correspondants et de leurs connaissances. Autre exemple, la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, qu'en 1651–1652 Luc d'Achery projette d'éditer. On l'informe que Chifflet y travaille depuis vingt-sept ans : là aussi, tout est prêt, dit-on, il ne manque *quasi* qu'un financement. Mais Chifflet ne l'obtient pas plus que l'assentiment de ses supérieurs, et d'Achery lui vole la politesse dès 1655 et le premier tome de son *Spicilegium*⁽¹⁰⁾. Chifflet continue tout de même d'y travailler, sûr de la supériorité de son édition, et il finit par arracher un *imprimatur* — mais les financements ne viendront jamais, et son ouvrage est resté inédit⁽¹¹⁾.

Les Douze apparaissent ainsi sur une liste de trente-sept ouvrages dont Chifflet pense pouvoir faire une série de volumes *in-4°*, sur le modèle de l'*Antiqua Lectio* d'Henricus Canisius ou du *Spicilegium* de d'Achery⁽¹²⁾. Ce grand projet était attaché à une lettre à Henri ou Adrien de Valois, frères et historiographes du roi : une lettre malheureusement perdue, mais qu'il faut dater d'après 1655 puisque la liste mentionne le *Spicilegium* de d'Achery qui commença de paraître cette année-là, et d'avant le printemps 1665 puisqu'elle compte parmi les inédits le traité d'Agobard contre Amalaire, que Chifflet envoya alors à Baluze pour compléter son édition des œuvres complètes de l'évêque de Lyon⁽¹³⁾. Florus figure deux fois sur la liste :

7. Flori Lugdunensis in omnes Pauli Epistolae Collectaneorum libri XII. ex Patribus Graecis, atque ex Latinis, dempto Augustino.] Ex hoc codice nonnulla

(10). LUC D'ACHERY (comp.) : *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisii, 1655.

(11). Sur tout ceci, voir Marie-Louise AUGER : « La Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, d'Achery et Chifflet. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet », in : Donatella NEBBIAI-DELLA GUARDA/Jean-François GENEST (dirs.) : *Du copiste au collectionneur* (Bibliologia 18), Turnhout 1998, p. 523–535.

(12). « Libri vel nondum editi, vel iam editis meliores facti, diuidendi in plures tomos in 4°, ferè ad gustum Antiquæ Lectionis Henrici Canisij, vel Lucae Dacherij Spicilegiorum. » Original autographe de P.-F. Chifflet, PARIS, B. InSt., 289, f. 235r–236r, ici f. 235r.

(13). Sur cet épisode, cf. *infra*. Henri de Valois est historiographe du roi depuis 1654, mais Adrien seulement à partir de 1664 ; de sorte que si la lettre était adressée à lui, elle doit être datée précisément de 1664.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

hausit Sirmondus fragmenta operum Auiti Viennensis, et Fulgentij contra Fabianum : sed fontem non exhausit. Nam cùm optimis codicibus abundaret Florus (ut testatur qui eis vsum se esse profitetur Wandalbertus) pleraque loca Cypriani, Hilarij Pictaensis, Ambrosij, Paciani, Paulini, Fulgentij, Auiti, et aliorum Patrum, emendatiora hìc leges quàm haftenùs prodierint.

(...)

10. Flori Lugdunensis liber de Actione Missarum : cuius perbreue dumtaxat compendium habet Bibliothecæ Patrum vltima editio Parisiensis.⁽¹⁴⁾

L'*act. miss.* resta longtemps lié au projet d'éditer les Douze.

Ce projet n'était pas une simple lubie née d'un enthousiasme purement personnel pour les Douze — même si Chifflet a indéniablement aimé et admiré l'ouvrage — ou de la simple ambition de produire un gros livre de plus. Chifflet sut très bien reconnaître dans les Douze une mine de renseignements utiles sur la tradition la plus haute des Pères qui y sont compilés et même, il y fait allusion ici, un précieux témoin indirect pour l'établissement des textes patristiques. Il s'en expliquait volontiers, comme ici, afin de promouvoir l'impression ; et nous verrons qu'il espérait avec son édition des Douze commencer lui-même ces enquêtes philologiques.

Il ne se priva d'ailleurs pas de puiser dans « son » Florus, sans en attendre l'édition intégrale, les renseignements et la matière qui pouvaient alimenter ses autres projets. Dès le recueil de 1656, on l'a vu, il tire des Douze treize fragments d'un traité de Fulgence qu'il croit inédit (FVLG. RVSP. *incarn.*). En réalité, il a été imprimé en 1634 *ex integro*⁽¹⁵⁾, comme Chifflet le remarquera plus tard⁽¹⁶⁾. Mais au moment où il publie, ces treize fragments ajoutés aux trente-neuf larges extraits du *Contre Fabien* sont visiblement ce

(14). PARIS, B. Inſt., 289, f. 235r, 22-30. 38-40

(15). William CHALMERS (éd.) : *Sanctorum Patrum Augustini, Fulgentii et Anselmi monimenta theologis et concinatoribus utilissima, nunc primum ex vetustissimis manuscriptis eruta*, Parisiis 1634.

(16). Il en fait mention dans sa préface définitive : « adiunxeram libri de Incarnatione tredecim fragmenta ex Floro, cùm noscirem integrum hunc librum iam ex anno 1634. prodijſſe Parisijs, curâ Guillelmi Cambrarij Scoti, quem cum his Flori excerptis non nocuerit contulisse. » (BERLIN *Phill.* 1757, t. 1, p. 49 : cf. annexe D.1.4 page 604 ; le passage est cité, sans référence, dans l'introduction à Fulgence de l'édition des Douze, Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B), Turnhout 2007 (désormais CCCM 193B), p. LXII). Sur cet épisode et sur le manuscrit fulgentien de Chalmers, cf. Jérémy DELMULLE : « L'autre *expositio* augustinienne de Florus de Lyon : les *Sententiae a beato Fulgentio expositae* de la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze*

dont Chifflet est le plus fier : dans sa lettre-dédicace à Christine de Suède, lorsqu'il récapitule très brièvement le contenu de son ouvrage, il déplace les extraits de Fulgence en dernière position (alors qu'ils sont deuxième et troisième des cinq sujets), et les gratifie d'un « quoque » qui, tout en n'ayant l'air que d'articuler l'énumération, souligne en fait son élément qu'il faut le plus remarquer.

2.2.1 1662 — Paulin de Nole

Les autres informations qu'il tire des Douze n'ont évidemment pas le retentissement de fragments d'œuvres perdues et n'ont donc pas été très remarquées, mais elles n'en sont pas moins réelles. Six années après la première annonce de l'édition, Chifflet utilise ainsi le témoignage de Florus dans sa grande étude sur Paulin de Nole, *limina* d'une édition qui ne vit jamais le jour⁽¹⁷⁾ :

- Pierre-François CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi. Præmittitur Elenchus Partium & Capitum totius operis : accedunt ad calcem alij tres Indices, I. Scriptorum qui citantur in hoc opere, II. manuscriptorum codicum, III. rerum & verborum notabilium*, Divione 1662

Pour ce que Florus apporte à la tradition de Paulin, il fait observer que Florus s'accorde sur l'ordre des lettres avec le « codex Puteanus peruetustus », c'est-à-dire l'actuel PARIS, BNF, lat. 2122, un codex du début du IX^e siècle, d'origine incertaine mais lié à des manuscrits lyonnais⁽¹⁸⁾. La numérotation florienne des lettres ne différant pas sub-

compilations pauliniennes de Florus de Lyon, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 145-175.

(17). Contrairement à ce qu'indique Fransen : Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002 (désormais *CCCM* 193), p. XXX. À ce sujet W. von Hartel écrit : « Maxime dolendum est, quod eruditissimo et sagacissimo uiro Chiffletio negotiis impedito editionem quam parabat perficere non contigit. (...) textum pluribus locis et ueris lectionibus ex suis libris (...) et suis coniecturis feliciter correxit », etc. (Wilhelm von HARTEL [éd.] : *S. Pontii Meropi Paulini Nolani Epistolae*, rév. par Margit KAMPTNER, 2^e éd. [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 29], Wien 1894 [désormais *CSEL* 29], p. XXV). Il n'a pas la même estime pour Jean-Baptiste Le Brun, éditeur de Paulin en 1685 (cf. *infra*), qu'il juge travailleur mais peu astucieux (*CSEL* 29, p. XXVI). Hartel n'utilise pas Florus pour son édition de Paulin, contrairement à ce qu'indique Fransen, *ibid.*, n. 42.

(18). Je remercie Franz Dolveck pour ces indications.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

stantiellement de ce qui se dégage de l'ensemble de la tradition des lettres de Paulin⁽¹⁹⁾, cette remarque n'a que peu de portée.

Plus important, la compilation sur l'Apôtre que Florus a tirée de Paulin démontre pour Chifflet qu'une partie de la lettre « ad Alethium » de Paulin, telle qu'elle a été éditée jusqu'alors, provient en réalité d'une lettre « ad Pammachium » — et Florus suffit à montrer (« satis ostendit Florus ») qu'il n'existe pas pour autant deux lettres « ad Pammachium », mais bien une seule⁽²⁰⁾. Faisant fonds sur cette hypothèse, Chifflet donne alors une édition de la lettre à Pammachius « rendue à présent seulement à son intégrité » (« nunc tandem integritati suæ restituta »)⁽²¹⁾ — et pourtant il n'a pas encore l'idée de prendre le texte des extraits de Florus comme témoin indirect pour établir le texte de Paulin de Nole : la liste des témoins manuscrits et éditions qu'il a utilisés pour l'établissement ne mentionne pas Florus ni le manuscrit de la Grande Chartreuse⁽²²⁾, et son relevé des variantes pour la lettre à Pammachius n'en tient pas compte non plus⁽²³⁾.

Il est désormais bien établi qu'à la suite d'un accident matériel, PAVL. NOL. *epist.* 13 à Pammachius s'est rompue en deux fragments (13¹ et 13²), le second étant déplacé au bout de l'*epist.* 33 à Alethius qui, elle-même, a perdu sa fin. Cet accident est survenu à date haute puisque l'archétype de toute la tradition manuscrite reflétait lui-même cet état du texte.

Toutefois⁽²⁴⁾ une partie de la tradition manuscrite conserva, à la fin du texte inauguré par une rubrique d'*incipit* portant le nom d'Alethius, la rubrique d'*explicit* originale avec le nom de Pammachius : cela permettait aux observateurs attentifs de suspecter un problème. Le point de jonction entre l'*epist.* 33 et 13² a ainsi pu être identifié déjà à date

(19). Voir à ce sujet l'annexe de Franz DOLVECK : « Paulin de Nole et Florus de Lyon. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 177-196, où sont établies les concordances des lettres exploitées par Florus dans leur ordre traditionnel et dans la numérotation Hartel — cette numérotation de référence n'étant pas exploitée par l'édition des Douze.

(20). Pierre-François CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi. Præmittitur Elenchus Partium & Capitum totius operis : accedunt ad calcem alij tres Indices, I. Scriptorum qui citantur in hoc opere, II. manuscriptorum codicum, III. rerum & verborum notabilium*, Divione 1662, p. 14-20.

(21). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 21-41.

(22). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 6-8.

(23). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 41-45.

(24). Sur les détails qui suivent, cf. TAB. 33 page ci-contre.

haute. Parmi les manuscrits connus de Chifflet, deux témoins du XII^e siècle appartenant à une même branche lyonnaise signalent clairement la limite entre les deux morceaux : LYON, BM, 618 (535), Bonnevaux O. CIST., s. XII², siglé *L* dans les éditions de Paulin, et MÜNCHEN, BSB, *lat.* 26303, Cluny, s. XII^{med}, siglé *M*⁽²⁵⁾. En revanche, cette branche de la tradition avait perdu le fragment 13¹.

La région lyonnaise le connaissait, à l'époque de Florus, par une autre famille de la tradition de Paulin qui y circulait alors, et qui est représentée aujourd'hui en particulier par deux manuscrits du début du IX^e siècle : PARIS, BNF, *lat.* 2122, le *Puteanus* de Chifflet, siglé *S* dans les éditions de Paulin ; et LONDON, BL, *Harley* 4831, s. IX¹, provenant de Saint-Denis et siglé *J*⁽²⁶⁾. Mais si cette branche avait conservé le fragment 13¹, rien en revanche n'y signalait la nature composite de l'ensemble *epist.* 33+13².

branche <i>LM</i>	branche <i>SJ</i>
INCIPIT AD ALETHIUM	INCIPIT AD ALETHIUM
<i>epist.</i> 33	<i>epist.</i> 33+13 ²

<i>epist.</i> 13 ²	
EXPLICIT AD PAMMACHIUM	EXPLICIT
—	INCIPIT AD PAMMACHIUM
	<i>epist.</i> 13 ²

TAB. 33: État schématique de la tradition des lettres de Paulin de Nole à Pammachius et à Alethius

En héritant des deux familles, Chifflet avait en main toutes les cartes. Aussi lorsqu'il voyait chez Florus deux extraits de ce fragment 13² sous une rubrique « Ex epistola ad Pammachium »⁽²⁷⁾, la solution devenait évidente : le fragment placé au bout de la lettre incomplète à Alethius provenait en réalité de la lettre incomplète à Pammachius conservée par ailleurs — « satis ostendit Florus ». Cette reconstitution de la lettre à Pammachius et de la lettre mutilée à Alethius est désormais parfaitement admise :

(25). Les descriptions les plus récentes de ces manuscrits se lisent dans l'introduction de Franz DOLVECK (éd.) : *Paulini Nolani Carmina* (Corpus Christianorum Series Latina 21), Turnhout 2015 (désormais *CCSL* 21), p. 47 et 49–50 ; sur l'ordre qu'ils donnent aux textes, *CCSL* 21, p. 72–73 ; sur leur modèle commun et leur parentèle, *CCSL* 21, p. 120–123.

(26). Descriptions de ces manuscrits : *CCSL* 21, p. 40–42 et 50–51 ; sur l'ordre des textes : *CCSL* 21, p. 69–71.

(27). FLOR. LVGD. *ex Paul. Nol. in Apost. exc.* 50 in Eph I et exc. 69 in Hbr III.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

elle est reflétée par l'édition de Jean-Baptiste Le Brun⁽²⁸⁾ et par celle de Wilhelm von Hartel.

La rubrique de la compilation de Florus, « Ex epistola ad Pammachium », ne porte pas de numéral : c'est ce qui fit penser à Chifflet que Florus ne connaissait qu'une seule lettre à Pammachius, et qu'il fallait donc rapprocher les deux fragments de lettre à Pammachius que lui-même connaissait. Chifflet supposait vraisemblablement que Florus avait possédé, en ses temps reculés, un exemplaire où l'*epist.* 13 figurait encore dans sa prime intégrité. Mais l'état de la tradition manuscrite, unanime à briser la lettre à Pammachius, exclut aujourd'hui cette hypothèse. Pour que Florus ait connu l'*epist.* 13 intègre, il faudrait qu'il ait lui-même déjà procédé à la même « reconstitution » que Chifflet sept siècles plus tard — sans que cette reconstitution soit passée dans la tradition manuscrite. Mais Florus avait-il en main, lui, toutes les données du problème ?

D'une part, le texte de Paulin tel que Florus le livre dans l'*ex Paul. Nol. in Apost.* entretient des liens étroits avec les témoins *LM* et, même si le fait étonne un peu puisque cette famille croisait alors dans la région lyonnaise, il ne semble pas avoir eu connaissance de la famille textuelle d'*SJ*⁽²⁹⁾. Florus n'a rien cité qui provienne du fragment 13¹, mais cela ne prouve pas qu'il ne l'ait pas connu. En supposant que son manuscrit de Paulin de Nole se soit situé en amont d'*LM*, comme il est textuellement probable, il devait porter comme eux la distinction nette entre 33 et 13² : soit qu'elle se soit trouvée antérieurement sur l'exemplaire de Florus soit que, peut-être, Florus ait lui-même déterminé et marqué sur l'exemplaire cette distinction. De la sorte, le manuscrit devait donner à cet endroit l'impression d'une lacune : une lettre s'interrompait brutalement sans fin, une autre commençait abruptement sans tête ; la rubrique d'*incipit* de la première et la rubrique d'*explicit* de la seconde désignaient clairement le premier fragment comme lettre à Alethius, le second comme lettre à Pammachius. En somme, la seule et unique lettre à Pammachius connue de Florus pouvait bien se résumer au fragment acéphale 13², et Florus peut avoir toujours cru que son début était perdu.

L'hypothèse de Chifflet surestimait donc la tradition paulinienne en possession de Florus ; et cependant elle tomba juste en permettant la reconstitution de la lettre à Pammachius. Le cas éclaire surtout l'estime dans laquelle Chifflet tenait déjà le témoin-

(28). Jean-Baptiste LE BRUN (éd.) : *S. Pontii Meropii Paulini Nolani episcopi Opera digesta in II. tomos, secundum ordinem temporum nunc primum disposita, et ad Manuscriptos Codices Gallicanos, Italicos, Anglicanos, Belgicos, atque ad Editiones antiquiores emendata & aucta, nec-non Variorum Notis illustrata*, Parisiis, 1685.

(29). DOLVECK : *Paulin de Nole et Florus de Lyon*.

gnage des Douze, et l'attention qu'il avait portée à l'*ex Paul. Nol. in Apost.* Chifflet dit d'ailleurs son édition déjà toute prête (je traduis) :

Florus de Lyon a composé une chaîne sur toutes les Épîtres canoniques de Paul, tirée des Pères Grecs aussi bien que Latins (Augustin excepté), et l'a divisée en douze Livres, que nous tenons prêts pour la presse.⁽³⁰⁾

Il exagère sans doute l'état d'avancement de son ouvrage — on le reverra plus tard travaillant à son Florus —, mais l'usage qu'il fait de Florus dans son étude sur Paulin implique qu'il avait déjà traqué, dans les éditions existantes, les passages compilés par Florus ; c'est-à-dire déjà réalisé l'enquête sur les sources.

Cependant, les Douze ne paraissent pas alors. Elles disparaissent même tout à fait de l'œuvre de Chifflet imprimé sous son nom, les sujets abordés ne s'y prêtant plus aussi bien. En revanche, elles deviennent alors un sujet récurrent de sa correspondance, surtout avec d'Achery et Baluze, ses cadets respectivement de dix-sept et de trente-huit ans.

2.2.2 Première tentative : Baluze

Les lettres de Chifflet à d'Achery ont été éditées et étudiées par Jeannine Fohlen⁽³¹⁾, mais personne n'a encore fait le même travail sur la correspondance de Chifflet et Baluze. Évidemment, il ne saurait en être question ici : après un aperçu rapide de la documentation connue de moi, nous ne nous pencherons que sur les quelques lettres qui sont en rapport avec nos problématiques présentes.

Vingt-six lettres originales de Chifflet à Baluze sont conservées dans le recueil PARIS, BNF, *Baluze* 162. Sans ordre⁽³²⁾, elles s'échelonnent entre le 31 mai 1665 et le 25 avril 1681, presque un an avant la mort de Chifflet le 5 mai 1682. Mais la correspondance entre les deux hommes semble avoir commencé un peu plus tôt, au mois de mars 1665 — Chifflet avait alors soixante-douze ans et Baluze trente-quatre. C'est du moins ce que l'on déduit de l'échange de lettres que Baluze a placé dans les pièces liminaires de son édition des œuvres complètes d'Agobard⁽³³⁾ :

(30). « Catenam in omnes Pauli Epistolae canonicas ex Patribus græcis æquè ac Latinis (dempto Augustino) confecit Florus Lugdunensis, diuisitque in Libros duodecim, quos prælo paratos habemus. » (CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 14).

(31). FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*.

(32). Voyez l'état de la documentation établi dans l'annexe C.I.2 page 571.

(33). BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 1, aux neuf premières pages non numérotées du cahier c̄.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

1. De Baluze à Chifflet : Lutetiæ, xvi. Kal. April. M. DC. LXV. [Paris, 17 mars 1665]
2. De Chifflet à Baluze : Divione, viii. Kal. Aprilis M. DC. LXV. [Dijon, 25 mars 1665]
3. De Baluze à Chifflet : Lutetiæ Parisiorum, viii. Idus Aprilis M. DC. LXV. [Paris, 6 avril 1665]
4. De Chifflet à Baluze : Divione, xix. Aprilis M. DC. LXV. [Dijon, 19 avril 1665]

Il ne fait pas de doute que ces quatre lettres latines étaient initialement en français, comme toutes les lettres de Chifflet à Baluze conservées, et ont été mises en latin à seule fin d'être imprimées dans l'*Agobard*. Il n'est évidemment pas impossible que certains détails des lettres originales aient été intentionnellement omis ou réécrits. Néanmoins le document est important puisque, d'abord, cet échange est antérieur aux vingt-six lettres de Chifflet conservées dans *Baluze 162*; qu'ensuite on a là, avec les lettres de Baluze, un véritable échange ; et qu'enfin la lettre 1 est manifestement la prise de contact de Baluze, c'est-à-dire l'acte de naissance de ces seize années de correspondance. L'échange nous intéresse aussi directement parce qu'il concerne Agobard, et qu'il éclaire le contexte de la longue lettre où, le 6 juin 1666, Chifflet entreprendra Baluze sur le sujet des compilations de Florus sur l'Apôtre.

D'abord, Baluze explique à Chifflet avoir voulu prolonger avec Agobard l'entreprise de son Loup de Ferrières paru l'année précédente⁽³⁴⁾, et avoir repris à cette fin le manuscrit utilisé par Papire Masson pour l'édition *princeps*⁽³⁵⁾ — c'est-à-dire PARIS, BNF, lat. 2853, encore aujourd'hui témoin unique de presque toutes les œuvres d'Agobard. Ayant appris que Chifflet possédait un traité inédit d'Agobard contre Amalair⁽³⁶⁾, il fait appel à la communauté d'intérêt et à l'humanité de Chifflet pour lui demander, « bien que je sois inconnu de toi » (« tamenetsi ignotus sum tibi »), son exemplaire de cet ouvrage pour qu'il soit uni aux autres. Mais il faut faire vite : l'*Agobard* partira chez l'imprimeur tout de suite après Pâques (cette année-là, le 5 avril), et l'impression devrait être terminée début juin. Enfin Baluze ne souhaite rien tant que l'amitié de Chifflet, qu'il aime et admire sans mesure, contemplant en lui le digne successeur de Sirmond.

(34). Étienne BALUZE (éd.) : *Beati Servati Lupi Presbyteri et Abbatis Ferrariensis, Ordinis S. Benedicti, Opera*, par LOUP DE FERRIÈRES, Parisii 1664.

(35). Papire MASSON (éd.) : *Sancti Agobardi episcopi ecclesiae Lugdunensis Opera, quae octingentos annos in tenebris delituerant. Accesserunt binae epistolae Leidradi, non antea excusae*, par AGOBARD DE LYON, Parisii 1605.

(36). AGOB. LVGD. c. *Amal.* (AGOBARD DE LYON : *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52], Turnhout 1981 [désormais *CCCM* 52], p. 353-367). L'a-t-il appris des frères Valois ? Cf. *supra*.

En réponse, un bref billet de Chifflet — lettre 2 — accompagne sa copie du traité demandé, prise sur un manuscrit de Bonnevaux⁽³⁷⁾. Baluze l'en remercie longuement — lettre 3 —, l'assure qu'il sera dûment mentionné dans l'édition⁽³⁸⁾, puis demande de plus amples informations sur un manuscrit de la lettre d'Agobard à Barnard de Vienne⁽³⁹⁾ que Chifflet a rapidement évoqué en post-scriptum de son billet : a-t-il relevé des leçons variantes, et les communiquerait-il également ? Et puis, Chifflet sait-il de quelle abbaye Amalaire fut abbé, puisque c'est ainsi que le désigne le manuscrit de Bonnevaux — et qu'il tombe d'accord en cela avec un manuscrit de de Thou ? Finalement, Chifflet devrait envoyer tout ce qu'il sait sur ces matières, car Baluze veut que son édition soit parfaite.

Chifflet répond — lettre 4 — qu'il ne sait plus où il a vu ce fameux témoin de la lettre à Barnard de Vienne⁽⁴⁰⁾, mais qu'il en a des variantes ; pour le reste, il ne sait rien.

À part l'envoi rapide du traité contre Amalaire, Chifflet ne paraît pas déborder de bonne volonté. Il dit avoir des variantes pour la lettre à Barnard de Vienne, mais ne dit pas qu'il les envoie — et de fait l'édition de Baluze ne répertorie aucune variante pour ce texte⁽⁴¹⁾. La lettre 4, assez sèche, donne l'impression que la discussion tourne court.

On devine et on comprend bien la position embarrassée de Chifflet dans cette relation. Il ne savait que trop dépendre des Parisiens pour ses propres éditions : de là à se laisser piller tous les fruits de ses travaux... Baluze était un contact utile, car l'on pouvait peut-être obtenir par lui les moyens techniques et financiers de publier de grands ouvrages ; mais Chifflet voulait qu'ils soient imprimés, sinon à Dijon sous sa direction vigilante, du moins sous son nom.

C'est tout le sens de la longue lettre du 6 juin 1666, imprimée ici pour la première fois, par laquelle Chifflet accuse réception, quatorze mois plus tard, du « beau et riche present de vostre Agobardus en deux volumes bien reliez »⁽⁴²⁾. Le recueil auquel il a

(37). C'est ce même LYON, BM, 618 (535) dont il a déjà été question au sujet de Paulin de Nole.

(38). Le traité est bien imprimé dans le recueil (BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 2, p. 101-119), mais sans que Chifflet soit mentionné à cet endroit.

(39). « De priuilegio et iure sacerdotii » : AGOB. LVGD. *priuul. sacerdotii*. (CCCM 52, p. 51-69).

(40). Il s'agit certainement du même manuscrit de Bonnevaux, LYON 618 (535) : on sait que Chifflet connaissait bien ce recueil, et le seul autre témoin connu à ce jour est celui qu'exploitèrent Masson et Baluze, PARIS *lat.* 2853.

(41). BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 1, p. 122-145.

(42). À Baluze le 6 juin 1666 : original conservé dans PARIS, BNF, Baluze 162, f. 457v : annexe C.I.2 page 572.

contribué lui fournit l'occasion de rappeler à Baluze la valeur de son propre travail scientifique, et de demander à mots couverts qu'on lui rende la politesse.

Suivant l'exemple de son prédécesseur Papire Masson, Baluze avait intégré à son édition des textes de Leidrat et d'Amolon, ainsi qu'un seul texte de Florus, l'*elect. episc.*: Chifflet regrette fort que Baluze ne lui en ait pas parlé avant, car il avait des variantes relevées sur deux autres témoins connus de lui et qui auraient amélioré le texte⁽⁴³⁾. Après quelques autres remarques sur le travail de Baluze, il saisit l'occasion de parler de « son » Florus :

Au reste, vous scauez que j'ay la collection de Florus sur les Epistres de S. Paul, tirée des Peres Grecs et Latins, à l'exclusion de S. Augustin, duquel Beda auoit peu auparauant tiré vn riche Commentaire sur les mesmes Epistres. Cette piece donnera grand iour aux oeuvres des SS. Peres, desquels elle contient les extraits (...) cette edition de Florus sur S. Paul sera tresutile au public, et tresaggreable aux plus curieux. J'y ioindray vne preface de cinq ou six feuillets, pour donner iour à cette piece, sans y adiouster autres Notes. J'y ioindray encore vn traicté non imprimé du mesme Florus de *Actione Missarum*. Si M^r Muguet vostre Jmprimeur veut entreprendre cet impression, ie vous enuoyeray mes copies, et vous en remettray toute la conduite. Le liure pourra estre vn bon quarto.

Comme quatre ans plus tôt dans le *Paulinus Illustratus*, le volume semble tout prêt. Une préface, tout le contenu de LYON 5804, et l'*act. miss.*⁽⁴⁴⁾: le plan du futur ouvrage est même bien établi, et Chifflet fait une proposition concrète à un imprimeur précis. Il n'y a plus, semble-t-il, qu'à conclure l'affaire et mettre les manuscrits au courrier.

Mais rien ne se fait alors. Il semble bien que Baluze ne se soit pas même enquis de quoi il s'agissait. Début août, Chifflet le relance : il n'a pas de nouvelles et s'inquiète,

(43). L'édition de Masson reproduite par Baluze se fondait sur le manuscrit PARIS, BNF, lat. 2449 (MASSON : *Agobardi Opera*, p. 414–418 ; BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 2, p. 254–258). Chifflet de son côté consultait chez Bouhier deux manuscrits aujourd'hui à Troyes, « l'un de S. Paul de Besançon » qui est TROYES, BM, 1064 (OLIM, Bouhier, E. 7), « l'autre de S. Benigne de Dijon » qui est TROYES 1406 (OLIM, Bouhier, E. 37). Étudiant et éditant ce texte, Klaus Zechiel-Eckes a montré que si le premier est apparenté au témoin de Paris, le second en revanche appartient à une autre branche, proche du quatrième témoin connu, ALBI, BM, 41: sa liste des variantes recoupe en grande partie celle de Chifflet (Klaus ZECHIEL-ECKES : « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 [1996], p. 109–133, spécialement p. 122–128).

(44). Chifflet prend un raccourci quand il dit à Baluze que l'*act. miss.* est « non imprimé »: dans sa liste de projets envoyée aux frères de Valois, nécessairement antérieure puisque le traité d'Agobard contre Amalaire y est présenté comme inédit, Chifflet sait déjà que le traité de Florus sur la messe a été imprimé dans la dernière *Bibliotheca Patrum*, mais sous une forme altérée et abrégée (« perbreue compendium »).

d'autant plus qu'il a envoyé un manuscrit à l'imprimeur de Baluze, en même temps que sa lettre à ce dernier :

Je suis encore à scauoir si vous l'auez receu : et c'est sur quoy i'attends vn mot d'aduis de vostre part, avec la responce à deux propositions que ie vous priois de faire à M^r Muguet ; L'vne, s'il voudroit entreprendre l'impression de Florus sur les Epiſtres de S. Paul.⁽⁴⁵⁾

L'autre proposition à Muguet, l'imprimeur de Baluze, consistait en un échange de livres : plusieurs exemplaires des trois derniers livres de Chifflet⁽⁴⁶⁾, envoyés à Paris, avaient été rebutés par leur destinataire, et se retrouvaient en souffrance. Muguet accepterait-il de les récupérer et de les écouler lui-même, en échange d'exemplaires des livres de Baluze ?

Mais cette nouvelle lettre à son tour est restée plusieurs semaines sans réponse et, lorsque Baluze prend enfin la plume le 5 octobre, il n'aborde pas les questions en suspens des deux lettres précédentes. En effet Chifflet, qui lui répond quelques jours après, le relance :

La vostre du 5^e de ce mois m'a tiré de la peine ou i'étois de n'auoir point de vos nouvelles (...) J'attendray vostre responce là dessus [c'est-à-dire sur l'échange de livres] : et sur l'impression de Florus in Epiſtolas Pauli.⁽⁴⁷⁾

Baluze n'a toujours pas répondu à cela — et il n'y répondit sans doute jamais. C'est la dernière mention de Florus dans les lettres à Baluze, et l'on comprend pourquoi à voir le ton de la lettre du mois suivant :

Je vous remercie de la peine que vous auez prise de parler à M^r Muguet de l'échange de quelques siens liures contre les miens. Si on ne debitoit que ce qui est imprimé à Paris, tous les Jmprimeurs du reste de l'Europe, et ceux pour qui ils trauaillent auroient bien du malheur. Je croyois qu'il ne seroit pas si interessable,

(45). À Baluze le 11 août 1666. Cette lettre est éditée ici-même pour la première fois : annexe C.I.2 page 575.

(46). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi* ; Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Victoris Vitensis, et Vigili Tapsensis, provinciae Bizacenaepiscoporū Opera*, Divione 1664 ; Pierre-François CHIFFLET : *Histoire de l'Abbaye royale et de la ville de Tournus. Avec les preuves, enrichies de plusieurs piéces d'Histoire tresrares : & les Tables necessaires pour en faciliter l'usage*, A Dijon 1664.

(47). À Baluze le 17 octobre. Cette lettre est éditée ici-même pour la première fois : annexe C.I.2 page 576.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

qu'ayant esté tant obligé de vous, il vouluſt vous refuser vne courtoisie pour vn de vos amys (...)⁽⁴⁸⁾

Se voir ainsi rebuter et renvoyer à son provincialisme ne pouvait être que blessant pour le vieux Chifflet, et l'on comprend qu'il ait abandonné du même coup l'idée d'imprimer son Florus chez Muguet, à travers Baluze. Baluze ne l'en avait pas pressé, de toute façon ; et lorsque, cinquante ans plus tard, il parlera à son tour du codex de la Grande Chartreuse contenant les compilations de Florus sur l'Apôtre, il n'aura pas l'air de se rappeler que Chifflet lui en avait parlé.

2.2.3 Deuxième tentative : Luc d'Achery

Deux ans après cette tentative infructueuse auprès de Baluze, Chifflet entre en commerce épistolaire avec Luc d'Achery, son rival victorieux dans l'affaire de la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon. Il a toujours aussi cruellement besoin de contacts à Paris, et l'ensemble éditorial du *Spicilegium* que d'Achery a inauguré en 1655 lui permettrait de faire imprimer certains de ses travaux. La première lettre qu'il lui adresse, le 16 septembre 1668, est presque tout entière une liste d'ouvrages anciens qu'il peut lui offrir à imprimer. Dans le lot, il lance sans plus de précisions :

J'ay la Collection de Florus in Epiſtolas Pauli.⁽⁴⁹⁾

Bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, Luc d'Achery savait posséder un bel exemplaire de l'*Expositio* augustinienne en deux tomes, les actuels PARIS *lat.* 11575 et *lat.* 11576. Copié à Corbie en 1164, cet exemplaire attribue l'ouvrage à « un certain Florus ». Sa page de titre proclame en grandes capitales rouges, bleues et vertes :

Continentur in hoc uolumine expositiones epistolarum beati Pauli Apostoli ex libris sancti Augustini doctoris eximii a quodam Floro collecte. Incipit expositio [sic] super epistolam Pauli ad Romanos.⁽⁵⁰⁾

Chifflet lui-même connaissait bien cet exemplaire. Il l'affirme à d'Achery quelques mois plus tard :

(48). À Baluze le 17 novembre 1666 : PARIS, BNF, *Baluze* 162, f. 455. Cette lettre ne mentionnant pas Florus, je ne l'ai pas éditée.

(49). À d'Achery le 16 septembre 1668 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 145).

(50). PARIS *lat.* 11575, f. A verso.

Il y a 23 ans passez que je vis à Vre bibliothèque le Florus in Epiſtolas Pauli ex Aug^o...⁽⁵¹⁾

et on conserve dans ses papiers une liste des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés qui l'ont particulièrement intéressé et où cet exemplaire, alors coté 282–283, forme la première notice :

Expositiones Epiſtolarum S. Pauli, ex libris S. Auguſtini, à quodam Floro collectæ, duobus tomis 282. 283.] Scriptæ à Richero Subprieore, et Johanne eius ſcriptore, et monoculo, anno quo reſtituta eſt eccleſia S. Johannis Corbeia, 1164. Theodorico Epiſcopo Ambianenſi.] Eſt idem cum Bedâ typis edito.⁽⁵²⁾

Nous n'avons plus la réponse de d'Achery, mais il a manifestement cru que c'était là l'ouvrage dont parlait Chifflet, car ce dernier précise sa pensée dans la lettre du mois suivant :

La Collection de Bède, in Epiſtolas Pauli ex Auguſtino, eſt attribuée par d'aucuns à Florus, mais à tort. Celle de Florus, dont je n'ay jamais vu qu'un exemplaire, n'a rien de S. Auguſtin, mais bien des autres Pères, Latins et Grecs : et je puis vous aſſurer que c'eſt une belle pièce.⁽⁵³⁾

D'Achery a-t-il montré un intérêt pour la Collection ? C'est possible, car Chifflet semble s'y remettre. S'il espérait, en 1656, donner son édition sous peu, et s'il la disait prête en 1662 et 1666, ses lettres à d'Achery de cet hiver 1668–1669 nous le montrent y travaillant :

(...) je ſuis preſſé de vous faire une autre prière, à préſent que <je> travaille après Florus Lugdunenſis. J'ay veu autrefois dans une liſte de pluſieurs pièces que vous prépariez pour les imprimer : *Julii Flori Hiſtoria ab Incarnatione Domini ad uſque Valentis Imperatoris tempora, quam ille Judith Karoli Calvi matri nuncupavit.*

(51). À d'Achery le 13 février 1669 ; FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 155

(52). BERLIN, SBB, *Phill.* 1866, f. 21r. Les anciennes cotes 282 et 283 se voient toujours dans PARIS *lat.* 11575, f. A *recto*, et *lat.* 11576, f. 1r.

(53). À d'Achery le 12 octobre 1668 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 146). Sur la foi de cet avis, on a alors porté sur le manuscrit de Corbie une note corrigeant l'attribution : « Iſto In Codice 143 Foliorum Continentur expoſitiones Epiſtolarum Divi Pauli ad Romanos, & 1^æ ad Corinthios Ex omnibus Beati Auguſtini operibus collectæ, quæ hic Floro cuidam attribuuntur, reipſa tamen ſunt Venerabilis Bedæ Preſbiteri. » (PARIS, BNF, *lat.* 11575, f. A *recto*) Plus tard, après la *Disquiſitio* de Mabillon parue en 1675, une autre main a corrigé « reipſa tamen ſunt » en « an vero ſint » et ajouté « vide tomum 1^{um} Analectorum R. P. D. Ioh. Mabillon. »

Chifflet, premier spécialiste de Florus

Cette *Historia* d'un Julius Florus n'est pas encore imprimée : d'Achery compte-t-il la verser au neuvième tome du *Spicilegium*? En tout cas,

j'en voudrais voir de présent les préfaces, lesquelles m'apprendront quelque chose de ce qui regarde la personne de l'auteur ; son nom de Jule, sa naissance, sa patrie, etc. Je pense vraisemblablement que ce soit le Florus Diacre de l'Eglise de Lyon, tant renommé par ses doctes livres. Que si, peut être, vostre dessein n'étoit pas de le faire imprimer vous mesme, je prendrais la pensée de le joindre à ses *Collectanea in Paulum ex diversis ab Augustino Patribus*, et à son traité de *Actione Missarum*, que j'ay tout entier, (...)⁽⁵⁴⁾

Au contenu de LYON 5804 et à l'*act. miss.* déjà mentionnés, on joindrait aussi cette *Historia*, si elle est du même auteur⁽⁵⁵⁾ : manifestement, Chifflet nourrit désormais l'idée d'un volume qu'alimenteraient toutes les œuvres inédites de Florus.

(54). À d'Achery le 6 janvier 1669 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 151–152).

(55). Il s'agit en réalité d'un morceau de l'*Historia* de Fréculphe de Lisieux (FREC. LEXOV. *hist.*), qu'on a tenté de réattribuer au continuateur de Tite Live Lucius Aenneus Florus, avec une erreur sur le *praenomen* : cf. Michael I. ALLEN (éd.) : *Frechulfi Lexoviensis episcopi Opera omnia. Prolegomena – Indices* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 169), Turnhout 2002 (désormais *CCCM* 169), p. 159*–164*. Au moment où Chifflet lui en parle, d'Achery lui-même l'a complètement oubliée : « Vous me laissez tout étonné, de ce qu'ayant promis cette histoire d'un Julius Florus, adressée à Judith la mère de Charles le Chauve, dans une feuille par vous imprimée au commencement de vostre *Spicilegium*, vous n'en ayez présentement aucune souvenance. (...) si vous avez, ou si vous pouvez recouvrer ce MS., vous m'obligerez bien fort de me l'envoyer icy afin que je l'examine, et non que je le veuille imprimer moy-mesme. Je vous le remettray fidèlement, et vous en diray mes sentimens. » (À d'Achery le 13 février 1669 : FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 154–155). Et derechef cinq semaines plus tard : « J'espère toujours que vous vous resouviendrez de la Chronique de Julius Florus dédiée à la Reyne Judith » (À d'Achery le 20 mars 1669 : FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 156).

Cette « feuille imprimée au commencement du *Spicilegium* » doit se confondre avec le privilège que d'Achery avait obtenu le 19 juin 1654, pour près de deux cents textes inédits. Elle ne figure pas dans le t. 1 du *Spicilegium* lui-même, mais on peut supposer que d'Achery l'aura fait circuler alors sous forme de prospectus. On en trouve un exemplaire parmi les papiers de d'Achery, où il suit la liste originale manuscrite, PARIS, BNF, *fr.* 17674, f. 11–13. (Un autre exemplaire figure dans un recueil de règlements de police formé par Nicolas Delamare, PARIS, BNF, *fr.* 21739, f. 88–91. Je remercie vivement Jérémy Delmulle pour ses indications à ce sujet.) On y lit en effet (p. 6 du privilège) : « *Iulij Flori historia ab Incarnat. Domini ad Valent. Imp. tempora, Iudith matri Caroli Calui dicata.* » À l'évidence, cette formulation est directement héritée de la liste de manuscrits du Mont Saint-Michel dressée, en octobre 1639, par le mauriste Anselme Le Michel : « *Julii Flori historia ab Incarnatione usque ad Valentis Imp. tempora, (...) Judit matri Caroli Calui dicata ab ipso Julio Floro...* » (PARIS, BNF, *lat.* 11777, f. 272v). Cette description correspond à l'actuel AVRANCHES, BM, 160, où la dédicace à Judith se trouve entre les parties antérieure et postérieure à l'Incarnation, d'où l'a tirée et éditée Félix Ravaisson, en l'attribuant à Florus de Lyon (FÉLIX RAVAISSON : *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest, suivis de pièces inédites*, Paris 1841, description de l'ouvrage p. 120–121, édition de la lettre à Judith p. 361–362). La Patrologie réimprime d'après lui la lettre à Judith parmi les œuvres de Florus de Lyon, quoique en doutant de cette attribution (Jacques-Paul MIGNÉ [comp.] : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, aconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque eccle-*

Pendant ce même hiver 1668–1669, on voit Chifflet demander à ses correspondants parisiens, avec une certaine insistance, de trouver pour lui chez les bouquinistes (« fripiers ») une certaine édition des œuvres de Grégoire de Nazianze dans la traduction latine de Rufin⁽⁵⁶⁾. La raison en est donnée dans une lettre à Baluze :

Si par quelcun de vos amys vous faisiez rechercher les pieces de S. Gregoire de Nazianze qui sont de la traduction de Ruffin, et qui furent imprimees à Strasbourg, *Argentorati, anno 1508*, comme remarque Josias Simlerus en sa Bibliothéque⁽⁵⁷⁾, vous m'obligeriez de me l'enuoyer, et ie vous rembourserois de ce qu'elles vous auroient cousté. J'en ay en main vn MS, duquel ie voudrois extraire les Variantes,

siaſticorum qui ab aevo apoſtólico ad uſque Innocenti III tempora floruerunt. Series ſecunda, in qua prodeunt Patres, doctores ſcriptoresque Eccleſiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844-1864 [désormais *PL*], t. 119, col. 423–424).

Pressé par Chifflet, d'Achery a dû finir par retrouver la pièce car elle figure, seul document qui n'y soit pas de la main de Chifflet, dans la chemise « Florus » où se trouvent aussi la dédicace et la préface à son édition des Douze (BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 73–105). Chifflet dut juger que l'œuvre n'était pas de Florus, car il n'en parle plus ensuite et ne l'inscrit pas au catalogue des œuvres du diacre.

Finalement, Luc d'Achery n'a jamais imprimé cette *Historia* de Julius Florus. Philippe Labbe en a donné le début, avec le prologue que lui donne la Chronique de Maillezais (*Chronicon Malleacense*, PARIS, BNF, lat. 4892), elle-même une continuation de « Julius Florus » (Philippe LABBE : *Novae Bibliothecae Manuscr. Librorum Tomus Secundus : Rerum Aquitanicarum, praesertim Bituricensium, uberrima collectio. Historias, Chronicas, vitas Sanctorum, ac similia Antiquitatis monumenta, nunc primum ex MSS. Codicibus eruta, copiose representans*, Parisiis 1657, p. 190–191 : la Patrologie renvoie erronément au t. III de Labbe, qui n'existe pas : *PL*, t. 119, col. 423). Décrivant le manuscrit d'Avranches, le *Catalogue général des manuscrits* (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*. [Série in-4°], t. 4 : *Arras — Avranches — Boulogne*, Paris 1872 [désormais *CGM* 4°, t. 4], p. 512–513) affirme à tort que l'*Historia* a été imprimée dans les *Historiens de la France*, t. VI (Martin BOUQUET [fond.] : *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, 1748–1865, t. 6). Est invoquée la p. 355, où se lirait la dédicace à Judith : on y lit bien une lettre dédicatoire à Judith, mais de Hraban Maur, et sans rapport avec celle de Julius Florus.

(56). Johannes Adelphus MULING (éd.) : *Hi sunt in hoc Codice libelli / X. diui Gregorij Nazanzeni. Apologeticus. Liber. i. / De epiphanijs sive natali domini / De Luminibus, quod est de secundis epiphanijs / De fide liber. i. / De Nicena fide : de penthecoste & spiritu sancto / De semetipso ex agro reuerso / De dictis hieremie presente imperatore / De reconciliatione & unitate monachorum / De grandinis vastatione / De arrianis q. non liceat sp. & publice de deo cōtēdere*. Par GRÉGOIRE DE NAZIANZE, Impressus Argentine 1508. Il la demande à d'Achery dès le 21 novembre 1668, p. 149–150 dans l'édition, et derechef le 23 décembre, p. 151 ; puis en 1669, le 13 février, p. 155 ; le 20 mars, p. 156 ; le 9 juin, p. 157. Cf. à ce sujet les notes de l'éditrice, FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, n. 2 et 3 p. 149.

(57). Josias SIMLER : *Epitome Bibliothecae Conradi Gesneri, conscripta primum à Conrado Lycosthene Rubeaquensi : nunc denuo recognita & plus quàm bis mille aucthorum accessione (qui omnes asterisco signati sunt) locupletata. Habes hic, amice lector, catalogum locupletissimum omnium ferè scriptorum, à mundi initio ad hunc usque diem, extantium & non extantium, publicatorum & passim in bibliothecis latitantium. Opus non bibliothecis tantum publicis privatisve instituendis necessarium, sed studiosis omnibus, cujuscunque artis aut scientiae, ad studia melius formanda utilissimum*, Tiguri [Zürich] 1555, p. 65, a, 12 [NdA].

Chifflet, premier spécialiste de Florus

pour perfectionner ces belles pièces, qui seules [?] sont citées par Florus Lugdunensis dans ses recueils sur les Épîtres de S. Paul.⁽⁵⁸⁾

Chifflet est donc en train de rassembler renseignements et pièces pour son édition de Florus. A-t-il exagéré, en 1662 et 1666, l'avancement de son projet ? C'est plutôt son projet qui a évolué dans l'intervalle. Alors qu'il pensait alors livrer le contenu de LYON 5804 « sans y adjoindre autres Notes », il semble s'être mis en devoir d'en écrire finalement quelques-unes. À cette fin, il avait entrepris de collationner Florus sur les éditions des Pères disponibles : son projet de préface propre à la compilation ambrosienne en atteste, on le verra. Mais Grégoire de Nazianze était difficile à se procurer dans la traduction de Rufin utilisée par Florus : il n'est pas certain que Chifflet ait jamais pu se procurer la vénérable édition qu'il cherchait. Pour l'Éphrem latin — dont il n'existe toujours pas d'édition à ce jour —, il est obligé de se reporter tant bien que mal à la traduction latine que Gérard Voss a donnée de l'Éphrem grec⁽⁵⁹⁾.

Plus généralement, il faut que Chifflet ait trouvé dans ces années-là tous les éléments d'une bio-bibliographie de Florus, qui composeront plus tard la préface : l'hiver 1668–1669 est un de ces moments où « le Florus » a particulièrement retenu son attention. Les lettres des trois ou quatre années suivantes, en revanche, sont moins disertes à son propos. Chifflet cherche surtout des financements et des imprimeurs pour ses projets les plus volumineux et les plus coûteux. Les compilations non augustinienne de Florus ne sont pas toujours explicitement mentionnées, mais elles sont du nombre. Il les a proposées à Baluze, probablement sans avoir eu de réponse à ce sujet. Il les a proposées à d'Achery, mais a aussitôt reconnu que leur volume les disqualifie pour la ligne éditoriale du *Spicilegium*⁽⁶⁰⁾. Finalement, c'est du côté d'un personnage moins illustre que se présente une ouverture.

2.2.4 Troisième tentative : Philippe Despont

Dès le 3 octobre 1668, Chifflet écrivait à Baluze :

(58). À Baluze le 12 décembre 1668, PARIS, BNF, *Baluze* 162, f. 435. Il le lui rappelle dans sa lettre du 20 mars 1669, *ibid.*, f. 433.

(59). *Operum omnium sancti Ephraem Syri... tomus primus [–tertius]... latinitate donatus scholiisque illustratus, interprete et scholiaste... Gerardo Vossio Borclonio*, 3 t., Romae : ex typographia J. Tornerii, 1589–1598. Elle fut réimprimée à plusieurs reprises et en divers lieux au début du XVII^e siècle, et de nouveau en 1675. Dans sa préface (cf. *infra*), Chifflet dit avoir utilisé l'édition de Cologne, 1603.

(60). « Mais pour le *Spicilegium* il faut des petites pièces qui se soutiennent l'une l'autre. » (À d'Achery le 16 septembre 1668 ; FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 145).

Monsieur Despont m'ayant fait l'honneur de me venir voir, ie luy ay promis plusieurs belles pieces des Peres, qui pourront grossir la Bibliothèque des Pères dont il conduit l'édition.⁽⁶¹⁾

Et à d'Achery quelques jours après :

Depuis que je vous eus escrit, Monsieur Despont (qui va à Rome avec l'Evesque d'Heliopoli) me fit l'honneur de me venir voir, et de m'offrir de me faire entrer dans la Bibliothèque des Pères, qu'il fait imprimer à présent, toutes les pièces que j'aurois revenantes à ce dessein.⁽⁶²⁾

La précédente lettre, première à d'Achery, est du 16 septembre. C'est donc dans la deuxième quinzaine de septembre 1668 que Chifflet a fait la connaissance de Despont : dès lors il le mentionne de façon récurrente dans ses lettres, le désignant comme celui qui « conduit, gouverne » la nouvelle entreprise de la Bibliothèque des Pères.

Philippe Despont (1623–1700) Faute de bien connaître Philippe Despont, la bibliographie tend à minimiser son rôle dans cette entreprise. Jeannine Fohlen écrit qu'il en « aurait seulement composé la préface et signé l'approbation »⁽⁶³⁾.

Ayant dépouillé les actes du cabinet de notaire des Incurables, Ernest Coyecque en sait beaucoup plus long sur la vie de l'abbé Despont⁽⁶⁴⁾, baptisé le 3 mars 1623 en l'église Saint-Gervais de Paris, vicaire de l'archevêque de Paris pour la direction spirituelle de l'hôpital des Incurables pendant plus de quarante ans, décédé le 2 décembre 1700, et inhumé aux côtés de son frère Louis dans la chapelle des Anges gardiens de l'hôpital des Incurables, sauf le cœur qui devait aller au couvent des Annonciades de Saint-Denis... Coyecque peut citer ainsi une douzaine de donations et fondations que Despont a faites de son vivant à l'hôpital des Incurables⁽⁶⁵⁾. Mais la pièce maîtresse de son étude consiste

(61). PARIS, BNF, *Baluze* 162, f. 437.

(62). À d'Achery le 12 octobre 1668 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 146).

(63). FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, n. 1 p. 146. Elle le prénomme Philibert, ce qui ne peut être qu'un lapsus. Elle cite l'opinion de P. Féret (et non « F. Peret ») pour qui on ne sait rien de la vie de Despont.

(64). ERNEST COYECQUE : « Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623–1700) », in : *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* 49 (1928).

(65). « En résumé, les Incurables, aux termes de ces douze contrats, ont reçu, tant en espèces qu'en rentes et en immeuble, 41,940 l., à charge de la fondation d'un lit, de celle de deux autres à la mort du fondateur, de la distribution de douceurs à concurrence de 100 l. par an, de 1,700 l. de rentes viagères sur la tête de Philippe Despont et d'une autre, sur deux têtes, successivement de 200 l. et de 100 l. » COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623–1700)*, p. 158. Le premier acte remonte à 1659, Despont avait alors trente-six ans ; le dernier à 1697.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

dans le testament de Despont, daté du 10 mars 1690, révisé, annoté et cacheté le 10 octobre 1697, et dont on parlera dans un instant.

Coyecque lui-même écrit aussi que Despont avait seulement « signé la préface de la *Maxima bibliotheca* »⁽⁶⁶⁾. En réalité, la patristique n'étant pas son sujet, Coyecque se contentait de suivre en cela l'opinion de Jeanne Duportal, qui ne s'en occupait pas plus, et avait prudemment diagnostiqué : « Les biographes qui se sont occupés de Philippe Despont, le citent surtout comme l'auteur, ou plutôt le signataire, de la préface de la 'Maxima Bibliotheca' »⁽⁶⁷⁾.

En effet c'est bien

Philippus Despont presbyter Parisiensis et doctor theologus, hujus novissimæ
editionis instaurator

qui signe l'avertissement au lecteur de la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum* sortie en 1677 des presses des Anisson, à Lyon⁽⁶⁸⁾. C'est lui aussi qui en signe l'approbation, le 15 décembre 1676. Mais la part qu'il y a prise ne se bornait pas à cela : le rôle véritablement éditorial qu'on le voit jouer auprès de Chifflet suffit à signaler un engagement réel et non seulement nominatif dans l'entreprise.

On peut en voir un autre signe dans le portrait que Despont avait fait peindre par Jan van Schuppen, pour orner sa propre bibliothèque après sa mort. On l'y surprend dans sa lecture d'un gros volume de la « *Summa Bibliotheca Veterum Patrum* » (*sic !*), tandis que les autres tomes s'alignent monumentalement derrière son dos, à l'abri d'une lourde tenture⁽⁶⁹⁾. Pour cet homme qui avait fait aux Incurables le don de sa vie, de son bien à mesure qu'il en avait, et même de son corps dans l'attente de la Résurrection,

(66). COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623–1700)*, p. 155.

(67). Jeanne DUPORTAL : « Catalogue des estampes en feuilles conservées à la Bibliothèque de l'Université de Paris. 1^{re} partie : France. XVII^e siècle », in : *Revue des Bibliothèques* 29 (1919), p. 52-85, ici p. 54.

(68). Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi Doctorem studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicâ methodo per singula sæcula quibus Scriptores quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis hæctenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677. L'avertissement « Lectori Catholico » de Philippe Despont se lit au t. 1, aux 9^e et 10^e pages non paginées. Chifflet n'y est mentionné que pour ses éditions de Victor de Vite et de Vigile de Thapse (Pierre-François CHIFFLET [éd.] : *Victoris Vitensis, et Vigili Tapsensis, provinciæ Bizacenæ Episcoporum Opera*, Divione 1664), mais on verra que sa contribution ne s'arrêtait pas là.

(69). Le portrait est conservé par les gravures qu'en prit Pieter van Schuppen : Bibliothèque nationale de France, Cabinet des estampes, EC-76-fol., f. 51, et N 2 (Despont) [MF 126905-126906] (Georges

tout son héritage consistait finalement dans ses deux bibliothèques : d'une part les vingt-sept tomes de la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum*, et d'autre part les milliers de livres qu'il avait collectionnés, pour lesquels il avait fait construire dans l'enceinte de l'hôpital une galerie où trônait en bonne place le fameux portrait⁽⁷⁰⁾, et qu'il légua aux Incurables « afin que lesdits livres soient pour l'usage de toutes les personnes de cet hospital qui voudront et pourront s'en servir »⁽⁷¹⁾.

Despont et Chifflet Tel est donc l'homme dont, près de dix ans avant la publication de la *Maxima Bibliotheca*, Chifflet a reçu la visite et l'offre de participer à la grande entreprise. On connaît assez Chifflet, désormais, pour deviner le bon accueil qu'il devait réserver à cette occasion de publier :

Je luy fis voir une partie de mes recueils, et luy promis de luy fournir tout ce qui pourroit servir à cette illustre compilation ; et entre autres, ce que j'ay de Florus, Remigius, et d'Hilarius Diaconus, qui sont de longues pièces lesquelles ne viendroient pas bien dans le Spicilegium.⁽⁷²⁾

Désormais, le projet d'édition des Douze s'articule autour de cette idée de les faire entrer — ou non — dans la *Maxima Bibliotheca*. Et partant, il dépend en particulier de l'arbitrage de Despont.

On dispose à ce sujet d'un document de premier ordre, une lettre que Chifflet adresse à Despont le 23 juillet 1673, inédite jusqu'ici⁽⁷³⁾. Nous n'avons pas la lettre de Despont, mais de la réponse de Chifflet on déduit la teneur des discussions précédentes. Il aborde immédiatement le sujet du Florus :

Ce n'estoit pas mon intention de l'insérer dans la Bibliothèque, des Peres, si vous ne m'en eussiez donné la pensée pendant nos anciennes entreueuës. Maintenant

DUPLESSIS [éd.] : *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, G. Rapilly, 1896-1911, t. 3, sub num. 12536). Je remercie vivement le personnel du Cabinet des estampes pour son aide dans l'identification de ces documents, que Coyecque mentionnait sans références précises.

(70). L'inventaire des livres dressé en 1701, aussi bien que le catalogue de la bibliothèque qui en fut tiré dans les quelques années qui suivirent, situent certains rayonnages par rapport au portrait de Despont : « historiens au hault de la gallerie sous le portrait de feu Monsieur Despont Superieur Spirituel de cette maison decedé le 2 decembre 1700. Liures Jn folio. 1^r Rayon. Historia Dionis (...) » (PARIS, B. Sorbonne, 676, f. 25r). Sur ces documents et sur la bibliothèque de Philippe Despont, cf. *infra*.

(71). Testament de Philippe Despont, cité par COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623-1700)*, p. 160.

(72). À d'Achery le 12 octobre 1668 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 146).

(73). PARIS, BNF, fr. 17683, f. 29r : cf. l'Annexe C.1.3 page 578.

que vo<u>s m'alleguez la raison pourquoy cela ne vous semble pas convenable, qui est, de peur de doubler plusieurs pieces dans un mesme corps, i'entre dans votre sentiment, et conclud qu'il ne faut plus penser à l'imprimer sinon en un volume separé.

Chifflet pensait initialement à un recueil proprement consacré à Florus : on l'a vu en parler à Baluze et d'Achery. C'est Despont qui lui a proposé de verser les Douze dans la Bibliothèque des Pères. Manifestement, il a changé d'avis. Comment expliquer ce revirement ? En fait, il y a probablement eu un léger malentendu entre les deux hommes.

Chifflet n'avait dû parler des Douze à Despont qu'en termes généraux, probablement parmi une foule d'autres textes, comme il semble ne pouvoir s'empêcher de le faire. Despont s'était fait une certaine idée de l'ouvrage : c'était un florilège patristique sur l'Apôtre, le genre en est connu. Despont ayant jugé qu'*a priori* une œuvre de ce genre avait sa place dans la *Maxima Bibliotheca*, Chifflet lui en a fait parvenir sa copie, précisément cette copie intégrale du codex de la Grande Chartreuse qu'il avait prise en 1653–1654, jointe d'ailleurs à d'autres textes dont Chifflet et Despont avaient parlé⁽⁷⁴⁾. Une fois la copie entre les mains, Despont a pu se rendre compte par lui-même des caractères si particuliers du recueil de Florus. Ces caractères le rendaient beaucoup moins intéressant pour le projet de la *Maxima Bibliotheca* : c'est un gros corpus, et il n'y a là aucun texte original puisque, à part les titres et les rubriques, toute la matière en est tirée des Pères, et devait donc fatalement se trouver déjà imprimé dans les précédents tomes de la même *Maxima Bibliotheca*. Chifflet comprend bien l'argument — et en revient donc à sa première idée, celle d'une publication « en un volume séparé ».

Remarquons au passage que l'*act. miss.*, que Chifflet proposait à d'Achery de joindre aux Douze dans un même volume, n'est plus mentionnée ici. C'est probablement qu'elle n'est plus en débat : Despont a dû l'accepter pour la *Maxima Bibliotheca*. Elle y parut effectivement parmi les œuvres de Florus, et d'après le codex que Jules Chifflet, abbé de Balerne, avait fait tenir à son vieil oncle jésuite⁽⁷⁵⁾. L'*Historia* de Julius Florus n'est plus envisagée non plus : Chifflet a dû recevoir la copie de d'Achery, et décider qu'elle n'était pas de Florus de Lyon. Le projet d'édition de Florus « en volume séparé » ne concerne donc plus, désormais, que les Douze compilations non-augustiniennes sur

(74). Cf. *infra* la lettre à d'Achery du 12 juin 1674.

(75). *BP* 1677, t. 15, p. 62C–83D.

l'Apôtre contenues dans le codex de la Grande Chartreuse : cela du moins ne changera plus.

Despont n'a certainement pas reparlé lui-même de ce volume, car Chifflet avance dans sa lettre des éléments destinés à le convaincre de la pertinence du projet. En attendant de s'expliquer plus longuement dans sa préface, il ne donne que la raison qui lui paraît la plus importante : les leçons variantes des textes patristiques. Mais il s'attarde plus encore sur un argument économique : l'imprimeur rentrera dans ses frais puisque, à coup sûr, l'ouvrage se vendra comme des petits pains.

Aussi étonnant qu'il puisse paraître aujourd'hui, s'agissant d'un ouvrage qui ne peut plus guère intéresser que des philologues, l'argument n'est pas exagéré au moment où Chifflet l'avance. Le public auquel il songe est celui des maisons religieuses. Il avait pu constater l'attachement jaloux avec lequel la Grande Chartreuse regardait ce codex. Cet attachement n'était probablement pas seulement lié à des considérations patrimoniales, mais aussi à une certaine estime pour la valeur spirituelle du contenu. Chifflet lui-même est religieux jésuite, et homme pieux, sa correspondance avec d'Achery en témoigne. Lui-même n'est pas insensible au fruit spirituel qu'il retire de sa lecture.

En outre, sans savoir à quel point il avait raison, il voyait dans les Douze un complément et un prolongement naturel de la grande *Expositio* augustinienne qu'il croyait de Bède. Il l'écrit à d'Achery le 12 juin 1674 :

la Collection que le Vénérable Bède a fait de toutes les œuvres de S. Augustin, avec celle de Florus feront un trésor abrégé de tout ce que les Saints Pères ont écrit sur les Epîtres de S. Paul.⁽⁷⁶⁾

Or il devait savoir le succès de l'*Expositio*, dont témoignent aussi bien ses témoins manuscrits, très répandus dans les monastères, que le nombre et l'ancienneté de ses éditions imprimées : certainement les imprimeurs y trouvaient bel et bien leur intérêt. Dans cette seconde moitié du XVII^e siècle, il existait bien un « marché » pour l'édition que projetait Chifflet des Douze compilations non-augustiniennes de Florus sur l'Apôtre.

Mais l'argumentaire n'emporte pas encore la conviction de Philippe Despont. Après avoir gardé quelques mois les papiers transmis par Chifflet, y compris sa copie des Douze, il finit par les remettre entre les mains de d'Achery. C'est cet événement qui

(76). À d'Achery le 12 juin 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 169).

Chifflet, premier spécialiste de Florus

provoque la longue lettre à d'Achery du 12 juin 1674, presque entièrement consacrée à Florus :

Je suis bienaise d'apprendre que Monsieur Despont aye remis à V. R. ma préface sur Remigius, aussi bien que le Florus sur S. Paul, ex Patribus ab Augustino diversis. Cette pièce est copiée sur un MS. de la Grande Chartreuse, lequel peut estre est l'unique exemplaire de cette pièce qui soit en tout le monde.⁽⁷⁷⁾

Et Chifflet d'énumérer pour d'Achery les raisons qu'il a d'en désirer la publication : cet ensemble complète admirablement la compilation augustinienne de Bède ; les fragments édités par Sirmond seraient mieux compris dans leur contexte, et d'ailleurs Sirmond a très mal décrit le livre ; on tire du recueil une foule de renseignements bibliographiques sur les œuvres des Pères (intitulés, attributions, etc.) ; et les extraits de Florus permettent de corriger des passages corrompus dans les éditions existantes des Pères. Dans un *post-scriptum*, il ajoute encore que le livre se vendra bien ; et qu'enfin même s'il ne l'imprime pas, d'Achery doit garder la copie par-devers lui, en attendant que Chifflet lui dise qu'en faire.

L'argumentaire de cette lettre à d'Achery est bien plus développé que celui de la lettre à Despont, et donne des détails minutieux qui ne peuvent paraître importants qu'à un érudit de la trempe de d'Achery ou de Chifflet. Inversement, l'argument économique est ici expédié en quelques mots, alors qu'il avait dans la lettre à Despont un peu plus de relief. Cela trahit peut-être la personnalité des deux interlocuteurs de Chifflet, ou du moins l'idée que ce dernier pouvait se faire d'eux. Despont, sans doute attaché personnellement au projet d'une collection encyclopédique des Pères mais peut-être moins érudit dans le détail, paraît dubitatif sur la valeur réelle de l'entreprise. Publier un gros volume entièrement formé d'extraits de textes déjà connus et imprimés plus complets par ailleurs ? Cette redondance lui avait fait rejeter l'ouvrage pour la *Maxima Bibliotheca* : la publication en volume distinct n'était-elle pas au mieux inutile, au pire hasardeuse ? C'est avec cette question peut-être qu'il s'en est remis à d'Achery. Dès lors pour Chifflet, c'est d'Achery surtout qu'il fallait convaincre ; et d'Achery, qui était à Paris, se ferait lui-même auprès de Despont un bon avocat du projet.

Chifflet a eu raison d'y compter :

(77). À d'Achery le 12 juin 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 169–170).

La vôstre du 22 Juin m'a sensiblement resjouy, quand j'y ay leu la résolution que V. R. a prise de donner au public le Florus sur S. Paul, après que la paix entre les Princes Chrestiens aura rendu à nos Imprimeurs le courage de l'entreprendre.⁽⁷⁸⁾

Enfin ! cette édition désirée et promise depuis presque vingt ans, remise plusieurs fois sur le métier, va enfin paraître. Chifflet dessine alors, plus précisément qu'il n'avait fait pour Despont, l'ouvrage tel qu'il le conçoit :

Mon dessein est de le dédier au Général des Chartreux. J'en dresseray tout à loisir mes Epistres liminaires ; l'une audit Général, et l'autre au Lecteur : avec les tables à la fin, qui seront de bon usage pour les doctes et curieux. Je seray bien trompé si cet ouvrage n'est de grand débit.⁽⁷⁹⁾

C'est donc à partir de ce moment que Chifflet s'attelle réellement aux pièces liminaires de son édition, en particulier la préface qui, toute première synthèse documentée sur Florus de Lyon et son œuvre, constitue pour ainsi dire l'acte de naissance des études floriniennes.

2.3 1675 et après ?

2.3.1 La préface de Chifflet sur Florus et ses œuvres

Dans sa forme que je dirai « définitive », cette préface se structure en deux grandes parties : c'est d'abord une synthèse générale sur ce que l'on sait de la vie de Florus (cap. I.) et un catalogue des œuvres qu'on lui attribue, à tort ou raison (II.–IV.). Ce catalogue se conclut avec les Douze, et Chifflet consacre alors un développement propre à cette œuvre : les circonstances particulières de son invention, et en particulier les erreurs de Sirmond (V.–VI.), et les divers intérêt qu'elle présente, en particulier pour l'érudition patristique (VII.–IX.).

Documentation Cette forme définitive est conservée, de la main de Chifflet comme les trois autres documents qui seront mentionnés ensuite, dans la chemise « Florus » des papiers personnels de Chifflet, BERLIN *Phill.* 1757, t. I, p. 45–49. Les éditeurs des Douze en ont cité plusieurs passages dans leurs introductions, sans pour autant l'imprimer

(78). À d'Achery le 12 juillet 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 172).

(79). À d'Achery le 12 juillet 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 172).

Chifflet, premier spécialiste de Florus

tout au long, ni l'étudier, ni la décrire, et sans toujours se souvenir d'y renvoyer. Il s'agit d'un document particulièrement intéressant, et qu'on peut étudier à travers une série documentaire plus riche qu'il n'y paraît d'abord (FIG. 10).

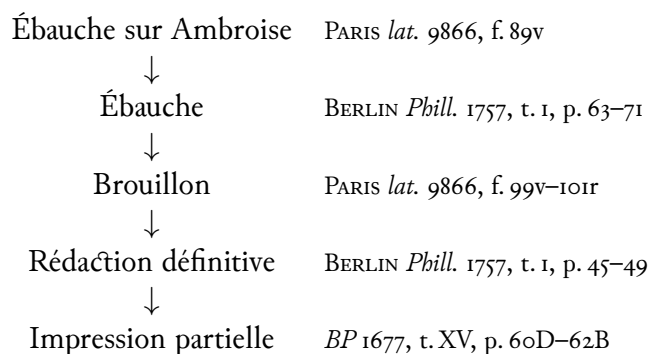


FIG. 10: La préface de Chifflet aux Douze compilations :
genèse et état de la documentation conservée.

En amont de la forme définitive, la même chemise « Florus » conserve également une première version de cette préface, assez lointaine de la version définitive, et que j'appellerai « l'ébauche ». J'ai également retrouvé dans PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 99r–100r une version intermédiaire où l'on voit une forme proche de l'ébauche prendre, à grands renforts d'encadrés et de signes de renvoi, une forme proche de la définitive : je l'appellerai « le brouillon ».

On peut joindre à ce dossier une quatrième pièce, également retrouvée dans PARIS *lat.* 9866, f. 89v, et qui forme le début d'une préface propre à la compilation tirée d'Ambroise. Cette pièce-là est probablement la plus ancienne des quatre, et elle ne fut certainement pas menée à bien : la seule version connue est manifestement inachevée, et certains de ses éléments sont recyclés dans la préface générale, dès l'ébauche.

En aval, la première partie de cette préface — soit toute la partie qui concerne généralement Florus et son œuvre, et non spécifiquement les Douze — a bel et bien été imprimée : elle forme l'introduction aux œuvres de Florus dans la *Maxima Bibliotheca*. Le fait n'a jamais été remarqué, je crois, parce que cette introduction a été publiée sans nom d'auteur ; néanmoins elle fut l'une des principales sources d'information sur Florus, avant l'article de l'*Histoire littéraire de la France* qui y puise largement⁽⁸⁰⁾.

(80). Antoine RIVET DE LA GRANGE : « Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon », in : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, éd. par *idem* dat. À Paris 1740, p. 213–240. Les notes marginales renvoient fréquemment à la « Bib. PP. », mais pas

Sur Florus et ses œuvres en général Dans la première partie de sa préface, Chifflet n'ajoute guère d'éléments d'une version à l'autre : le travail consiste surtout à retravailler le plan et, au contraire, à retirer certaines considérations peu fondées. En définitive, Chifflet est parvenu à rassembler l'essentiel des éléments dont nous disposons, encore aujourd'hui, sur la vie de Florus et sa carrière sous Agobard : il connaît tous les *testimonia* de contemporains que nous connaissons (Walahfrid Strabon, Wandalbert de Prüm, Hincmar de Reims), et on n'a guère ajouté depuis que les deux ou trois passages autobiographiques des *carmina* de Florus, encore inédits à l'époque. Il est le premier à tenter un inventaire des œuvres de Florus, lui aussi remarquablement complet pour un premier état :

1. Deux éditions d'un martyrologe, attestées par Adon et Usuard
⇒ FLOR. LVGD. *martyr.*
2. Le traité contre Jean Scot
⇒ FLOR. LVGD. *adv. Iob.*
3. Le traité en réponse à trois lettres, dans la question de Gottschalk
⇒ FLOR. LVGD. *trib. epist.*
4. Le traité sur le Canon de la messe
⇒ FLOR. LVGD. *act. miss.*
5. Un discours sur la prédestination, transmis par Hincmar
⇒ FLOR. LVGD. *resp.*
6. Deux pièces d'une collection canonique qui, elle-même, n'est pas de lui
⇒ FLOR. LVGD. *elect. episc. et ex coll. can. de coerc. Iud.*
7. La lettre à Barthélemy de Narbonne co-signée avec Agobard et Hildigisus
⇒ AGOB. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.*
8. Trois lettres à Moduin, dont deux inédites⁽⁸¹⁾
⇒ FLOR. LVGD. *carm. 25, carm. 26 et carm. 27*
9. Une préface au *Contre les hérésies* d'Irénée, perdue
⇒ FLOR. LVGD. *praef. ad Iren.*
10. Un mystérieux commentaire sur les psaumes, ou seulement sur le psaume 80⁽⁸²⁾
11. Les Douze

systématiquement : on a vu qu'ils ont appris là la disparition du codex d'Irénée de la Grande Chartreuse, mais ils ne mentionnent aucune source pour ce renseignement.

(81). Il renvoie à Jacques SIRMOND (éd.) : *Theodulfi Aurelianensis episcopi Opera*, par THÉODULPHE D'ORLÉANS, Parisii 1646, p. 299.

(82). Il fait allusion à un passage invoqué par André Duval, sur la foi de Nicolas Le Fèvre, dans ses notes accompagnant l'édition *princeps* des traités lyonnais sur la prédestination, et leurs rééditions successives. La question n'a jamais été reprise.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

Un seul détail de cette version définitive est désormais rejeté, c'est-à-dire l'identification que Chifflet propose entre Florus de Lyon et le Florus qui, en 821, fut Légat du Pape à Thionville pour le mariage de Lothaire et d'Ermengarde. Encore est-il prudent, et n'aborde-t-il plus la question que très rapidement, là où l'ébauche, sans être plus affirmative, était plus discrète.

Dans l'ébauche et même dans le brouillon, en effet, Chifflet se laissait beaucoup plus emporter dans des réflexions connexes, sur les évêques de Lyon et leurs relations avec l'abbaye de Saint-Claude — dont nul mieux que Chifflet ne connaissait l'histoire — ou sur des détails historiques plus ou moins bien étayés autour de la vie de Florus. Outre un souci d'économie, un facteur a beaucoup joué dans l'épuration de la version définitive, bien que Chifflet oublie soigneusement de le mentionner : la lecture de la fameuse *Disquisitio* de Mabillon, parue en 1675, et qui rendait à Florus la paternité de la grande *Expositio* augustinienne⁽⁸³⁾.

Chifflet n'a pas changé d'avis sur la paternité de l'*Expositio*, la version définitive le martèle : elle ne peut pas être de Florus, elle ne peut être que de Bède. S'il existe des « Adnotationes » plus courtes du même genre — le florilège que Mabillon rendait, avec raison, à Bède — ce doit être un florilège dérivé de quelque autre façon.

Dans une note rédigée sur une paperolle jointe à l'ébauche, Chifflet répondait beaucoup plus directement à Mabillon. Il le citait, donnait la référence de la *Disquisitio*, et tentait de répondre point par point. Les « Adnotationes », si elles sont courtes (Chifflet ne les connaît pas et se fie à la description de Mabillon), pourraient n'être autre que le florilège de Pierre de Tripoli. L'attribution de la grande *Expositio* à Florus est une illusion d'optique, née du fait que le grand ouvrage de Bède a été appelé *florilegium* et de là *florus*⁽⁸⁴⁾. Mais en tout cas, l'ouvrage de Bède étant nécessairement monumental, puisque Bède lui-même dit qu'il a rassemblé « tout » ce qu'il a trouvé d'Augustin sur l'Apôtre, la grande *Expositio* est forcément sienne.

Si Chifflet n'a pas adopté la conclusion de Mabillon, il a donc parfaitement compris et retenu la démonstration, et il en a tenu compte pour d'autres détails. Ainsi l'idée que Florus fut moine de Saint-Trond, qui l'occupait encore dans l'ébauche, et que Mabillon

(83). Jean MABILLON : « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hæctenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21.

(84). « Hinc enim apparet natam esse hallucinationem, vt Bedæ opus Floro Lugdunensi adscribentur, cum esset florus seu florilegium ipsius Bedæ. » (cf. ici-même, p. 594).

montrait infondée, disparaît complètement dans les versions ultérieures. On peut donc être frappé du silence que Chifflet observe délibérément, en retirant finalement de sa préface toute mention de Mabillon et de sa démonstration, alors même qu'il continue de renvoyer à une note nettement moins informée de « vir eruditus Stephanus Baluzius », parce qu'elle va dans son sens. Sans vouloir rendre les armes, avait-il compris la force des arguments de Mabillon ?

Par son impression dans la *Maxima Bibliotheca*, et malgré les quelques corrections qui s'imposaient, cette première partie de sa préface devint la base de toutes nos connaissances sur Florus — mais publiée sans nom d'auteur, elle ne fut jamais portée au crédit du vieux jésuite bisontin.

Sur les Douze en particulier La seconde partie, restée inédite parce qu'elle ne concernait que les Douze, contient donc beaucoup plus de matériaux originaux. Après être revenu sur ce que Sirmond avait dit du codex de la Grande Chartreuse dans ses *Avit* et *Fulgence* de 1643 (cap. V et VI ; cf. *supra*), après avoir brièvement dit que l'ouvrage de Florus est une lecture utile parce que les compilations patristiques le sont (cap. VII), Chifflet en vient à ce qui l'intéresse vraiment : l'apport de Florus à la connaissance des Pères. Et de passer en revue les détails qu'il a relevés, compilation après compilation, sur les corpus et les intitulés anciens des œuvres compilées par Florus, lorsqu'ils diffèrent de l'imprimé (cap. VIII), avant de recenser un certain nombre de leçons variantes (cap. IX).

Mais je réserve l'examen détaillé de ces détails pour les notes que j'ai disposées directement dans l'édition de la préface, en annexe.

2.3.2 L'année 1675

Bien que Chifflet ait annoncé la publication des Douze depuis vingt ans, et bien qu'on conserve quatre états manuscrits de la préface, elle n'a manifestement été composée que dans les derniers mois, lorsque Chifflet pensait la publication imminente. On l'a vu, il en parle encore au futur lorsque Luc d'Achery lui annonce que la décision est prise, en mai 1674. Il lit la *Disquisitio* de Mabillon après avoir écrit l'ébauche, puisque sa réponse est sur une paperolle, mais avant d'écrire le brouillon, puisque la dissertation sur l'auteur de l'*Expositio* y a déjà à peu près sa forme définitive.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

En mai 1674, d'Achery a accepté le principe de l'édition, mais en la remettant à un futur assez incertain. Les mois passent. Au début d'avril 1675, Chifflet tente encore de presser d'Achery : Pierre de Goussainville va faire imprimer un saint Ambroise ; il serait bon que le même imprimeur imprimât au préalable Florus, puisque ce dernier jettera un jour nouveau sur les œuvres d'Ambroise⁽⁸⁵⁾ ! À ce point, Chifflet semble en être encore à lancer des « ballons d'essais », comme il le fait depuis la lettre à Baluze de juin 1666, et comme il le fait constamment pour quantité de ses autres ouvrages les plus importants, en particulier l'histoire de Saint-Claude.

Mais cette fois, quelque chose paraît enfin se passer. Le 15 mai, sa lettre s'ouvre ainsi :

La nouvelle que V. R. m'a donnée qu'on alloit mettre sur la presse nostre Florus m'a extrêmement resjouy. Cette pièce sera utile au public. J'envoye à M. Despont ma préface sur cet ouvrage.⁽⁸⁶⁾

Chifflet a terminé sa préface et, sans doute convaincu par d'Achery, Despont s'est enfin décidé à entreprendre l'impression. On peut donc se représenter avec quel dépit Chifflet dut écrire trois semaines plus tard ces quelques lignes :

voicy que je reçois un ordre de nostre R. P. Provincial, daté du 2 juin à Sens, de retirer icy la copie de nostre Florus sur les Epistres de S. Paul *ex aliis ab Augustino Patribus*, avec mon epistre au Lecteur *de auctore et eius operibus*; afin que nous le fassions voir icy par les Réviseurs nommez et autorisez de nostre R. P. General. Après quoy je renvoyeray le tout à Monsieur Despont, et y joindray ma dédicatoire adressante au R. Père Général des Chartreux, pour le faire imprimer par de là aulustost et quand bon luy semblera. Peut estre l'aura t'on desjà mis sur la presse. Quand cela seroit, je vous conjure de ne point manquer à me le renvoyer par le premier voyage du messenger ; assurant Monsieur Despont, et aussi l'Imprimeur, que dans peu de jours je leur renvoyeray le tout, pour en continuer l'impression, laquelle sera (comme j'espère) au grand contentement du public. Je ne doubttes pas que Monsieur Despont ne m'octroye cette grace que je suis contraint de luy demander pour rendre le respect et l'obéissance que je doibs à mes supérieurs.⁽⁸⁷⁾

L'exigence survenait de façon bien intempestive. Mais elle ne dut pas représenter un bien grand obstacle, puisque Chifflet renvoie tous les papiers à Despont sept semaines

(85). À d'Achery le 9 avril 1675 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 181-182).

(86). À d'Achery le 15 mai 1675 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 181).

(87). À d'Achery le 9 juin 1675 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 184).

plus tard, y compris l'épître dédicatoire à Jean Pégon dont, le 9 juin, il parlait encore au futur :

Je renvoye donc à M. Despont le Florus, avec ma préface au Lecteur, et ma dédicatoire au R. Père Pierre [*sic*] Pegon, Général de l'Ordre des Chartreux, à qui je devois le rendre, puis que je le tenois de luy.⁽⁸⁸⁾

C'est donc dans cet intervalle de sept semaines que Chifflet a écrit cette dédicace, à laquelle il tenait personnellement⁽⁸⁹⁾; mais surtout, il y était obligé par le prêt que Pégon lui avait consenti alors même que, sa lettre à Chifflet de 1653 en atteste, il tenait bien à ce que le manuscrit ne se perdît point et retournât sans tarder à la Grande Chartreuse. Début août 1675, donc, Despont a dû rentrer en possession de toutes les pièces nécessaires pour imprimer enfin l'édition Chifflet.

Et pourtant, elle n'a jamais paru.

Qu'a-t-il pu se passer ? Il n'y a pas trace, dans la documentation, d'une décision positive d'abandonner le projet. Simplement, on cesse d'en parler ; mais ce silence lui-même n'apporte aucun d'élément d'explication, puisqu'il intervient au moment où tout est prêt pour la presse et où, en somme, il n'y a *a priori* plus rien à discuter. Mais rien ne se passe. Nous en sommes donc réduits aux conjectures.

Deux circonstances très proches dans le temps peuvent avoir interféré dans le processus. Le dédicataire de l'ouvrage, Jean Pégon, décède le 15 octobre 1675 ; et sur ces entrefaites Chifflet, quatre-vingt-trois ans, est enfin pensionné et envoyé au collège de Clermont⁽⁹⁰⁾.

(88). À d'Achery le 31 juillet 1675 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 184). On ne peut interpréter cette phrase comme la restitution du codex LYON 5804 à la Grande Chartreuse, plus de vingt années après son emprunt (ainsi FRANSEN : *Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse*, p. 136 ; CCCM 193, p. XXIX n. 36). D'abord « le Florus » n'est pas le manuscrit LYON 5804 mais bien la copie que Chifflet en avait prise, comme dans toutes les autres lettres à d'Achery où Chifflet mentionne ses va-et-vient. Ensuite, Chifflet renvoie tous ces papiers (le manuscrit, la préface, la dédicace) à Philippe Despont, à Paris, pour y être enfin imprimés — non pas à Pégon à la Grande Chartreuse. La phrase ne fait tout simplement pas sens si l'on entend par « rendre » l'acte concret de retourner un livre à son propriétaire. Ce n'est donc pas cela que Chifflet entend par l'expression « je devois le rendre », mais bien l'acte moral consistant à rendre au propriétaire du manuscrit la bonne grâce avec laquelle il a favorisé le travail de l'érudite — c'est-à-dire précisément à lui en dédier le résultat. En somme, il ne s'agit que d'une glose expliquant pourquoi la dédicace est faite à Pégon plutôt qu'à quelqu'un d'autre.

(89). « mon iuste desir seroit de dedier ce liure au General des Chartreux, qui est l'vn de mes plus intimes amys. » À Despont le 23 juillet 1673, cf. Annexe C.1.3 page 578.

(90). J'ignore le moment exact de ce déménagement ; le père de Vregille signale une lettre d'avril 1682 où Chifflet dit avoir été pensionné et appelé par le roi six ans plus tôt, et signale que dans la

Chifflet, premier spécialiste de Florus

2.3.3 Les dernières années de Chifflet

À Paris, Chifflet ne vient pas jouir d'une douce retraite : au contraire il semble vouloir rattraper le temps perdu. Avant 1675, il a publié neuf ouvrages en vingt-cinq ans : à Paris, il en publie quatre en sept ans⁽⁹¹⁾. Après avoir hâtivement livré au public ce nouveau millier de pages, il meurt le 5 mai 1682, à presque quatre-vingt-dix ans.

Pourtant, il semble que le projet de Florus soit tout simplement passé au second plan, dès lors que Chifflet fut à Paris. Comme le notait le P. de Vregille :

Au total, son séjour, si tardif, à Paris, lui a permis de publier des dissertations historiques, un genre qu'il aimait, plus que des éditions de textes ou de grands ouvrages.⁽⁹²⁾

Les grands ouvrages, comme sa somme sur l'abbaye Saint-Claude, restaient coûteux : peut-être est-ce une autre des raisons qui peuvent expliquer que Chifflet n'ait pas saisi l'occasion de faire imprimer des ouvrages pour lesquels il demandait des fonds depuis plusieurs décennies ?

Dans ce contexte, on se demande comment interpréter le fait que la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum*, parue en 1677, et dont l'impression est dirigée par le même Philippe Despont qui avait en 1675 la charge d'imprimer les Douze, publie la première

première dédicace de son ouvrage imprimé à Paris en 1676, Chifflet écrit : « Lutetiam inclytam Civitatem, Civitatem regiam novus hospes ingredior » (Pierre-François CHIFFLET : *Dissertationes tres. I, De uno Dionysio, primùm Areopagita & Episcopo Atheniensi, tum deinde Parisiorum Apostolo & Martyre. II, De loco, tempore, & cæteris adiunctis conversionis Magni Constantini ad Fidem Christianam. III, De sancti Martini Turonensis Episcopi temporum ratione*, Parisiis 1676, p. XI ; cité par VREGILLE : *Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592-1682)*, p. 246).

(91). Pierre-François CHIFFLET : *Dissertationes tres. I, De uno Dionysio, primùm Areopagita & Episcopo Atheniensi, tum deinde Parisiorum Apostolo & Martyre. II, De loco, tempore, & cæteris adiunctis conversionis Magni Constantini ad Fidem Christianam. III, De sancti Martini Turonensis Episcopi temporum ratione*, Parisiis 1676 ; Pierre-François CHIFFLET : *Dissertation touchant saint Denys l'Aréopagite, Evêque de Paris*, trad. par **idem** à Paris 1676 ; Pierre-François CHIFFLET : *Opuscula quatuor. I, De sancti Dyonisii ætate, totaque Chronologiâ, quo & suis Parisiensibus confirmatur Areopagita, & huic libri sui vindicantur. II, De unâ sanctâ Syrâ seu Syriâ Virgine. III, Origo prima comitum Valentiniensium ex Piclavensibus. IV, Excerpta singularia ex collectaneis de Vitâ & rebus gestis sancti Bernardi Claravallensis Abbatis, auctore Gaufrido Abbate, quondam illi ab Epistolis. Accessit Appendix de Concilio Nivmagensi anni DCCCXXI*, Parisiis 1679 ; Pierre-François CHIFFLET : *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholaſtici concordia ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ periodum, atque ad primæ totius regum Francorum stirpis chronologiam ſtabiliendam. In duas partes divisa, quarum prior continet Hiſtoriam eccleſiaſticam gentis Anglorum, cum notis & diſſertatione de auctore hujus Hiſtoriæ : poſterior Diſſertationem de annis Dagoberti Francorum regis eo nomine primi. Accessit Appendix de S. Dionysio Areopagita, & de S. Genovefa, Parisiorum patronis*, Parisiis 1681.

(92). VREGILLE : *Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592-1682)*, p. 247.

partie de la préface de Chifflet aux Douze — et la publie sans nom d’auteur. Initiative unilatérale de Despont ? Ou bien décision concertée avec Chifflet ? Est-ce le signe que Chifflet lui-même aurait renoncé, à cette date, à faire paraître les Douze ? Il ne semble pas, comme on le verra dans un instant.

2.3.4 Qu’est devenue la copie de Chifflet ?

Un autre mystère regarde le sort de la copie que Chifflet avait prise du codex de la Grande Chartreuse. On admet généralement qu’elle a dû rester à Saint-Germain-des-Prés. Or, on a déjà remarqué que toutes les mentions ultérieures de cette copie dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés sont abusives.

Jacques Le Long Ainsi en 1723, dans sa *Bibliotheca Sacra*, l’oratorien Jacques Le Long donne dans les œuvres de Florus cette notice :

2. Commentarius, seu collectio Flori in Epistolas Pauli ex 12. Patribus, (sc. ex Cypriano Carthaginensi, Hilario Pic̄tav. Ambrosio Mediol. Paciano Barcinonensi, Theophilo Alexandrino, Gregorio Nazianzeno, Ephrem Diacono, Leone Papa, Cyrillo Alexandrino, Fulgentio Ruspensi, Paulino Nolensi, ac demùm ex Avito Viennensi, variisque Romanorum Pontificum & Conciliorum canonibus ac Decretis) 12. libris 2. vol. in fol. *Parisiis Bibl. S. Germani à Pratis codd. 488. & 631. Bibl. Monasterii Camberonensis, Sanderus part. 1. pag. 354 part. 2. pag. 23. Leodii ad S. Laurentium, Possevinus.*⁽⁹³⁾

Le Long entend à l’évidence décrire les Douze. En même temps, sa description montre qu’il n’en a pas une connaissance de première main, puisque pour lui Cyrille d’Alexandrie est l’un des douze Pères, à la même enseigne que les onze autres, tandis que les sources canoniques rejetées à la fin forment comme une treizième source.

En réalité, Le Long ne fait que reprendre la description rapide de Mabillon⁽⁹⁴⁾ : celui-ci donnait la liste des Pères — en respectant la position des sources canoniques que Le Long déplace —, précisait la structuration de l’ensemble « in duodecim libros pro totidem Patribus », et affirmait par ailleurs que Chifflet avait offert à d’Achery sa propre copie. Le Long était fondé à en déduire que cette copie se trouvait dans le fonds

(93). Jacques LE LONG : *Bibliotheca Sacra in binos syllabos distincta*, t. 1, Parisii 1723, p. 727,b.

(94). MABILLON : *Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini*, p. 20.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

de Saint-Germain-des-Prés. Mais les « 2 vol. in fol. » qu'il y signale ont de longtemps été reconnus comme des exemplaires de l'*Expositio*⁽⁹⁵⁾. Qui plus est, ce sont deux exemplaires distincts, dont l'un est en deux volumes — si bien que derrière son « exemplaire en deux volumes de la Collection des Douze Pères » se cachent en réalité deux exemplaires en trois volumes de l'*Expositio* augustinienne.

Saint-Germain-des-Prés, *olim* 282 et 283 respectivement ; puis (cotation de 1677) 488 et 489 ; puis (début XVIII^e siècle) 39 et 40

= aujourd'hui PARIS *lat.* 11575 et *lat.* 11576, Corbie, 1164

Si les cotes de 1677 y restent curieusement introuvables, ces deux volumes portent encore les cotes 282 et 283 (attestées par ailleurs par un relevé personnel de Chifflet qui décrit sans confusion possible cet exemplaire⁽⁹⁶⁾), ainsi que les cotes *ordo novus* du début du XVIII^e siècle⁽⁹⁷⁾.

Saint-Germain-des-Prés, *olim* (cotation de 1677) 631, puis (*ordo novus*) 327

= aujourd'hui PARIS *lat.* 11636

Le manuscrit porte encore les deux cotes successives⁽⁹⁸⁾.

(95). Rudolf PEIPER (éd.) : *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quae supersunt*, par AVIT DE VIENNE (Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 6/2), Berlin 1883 (désormais *MGH Auct. ant.* 6/2), n. 47 p. XXX–XXXI ; AVIT DE VIENNE : *Ceuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890, p. xlv–xlvj.

(96). BERLIN, SBB, *Phill.* 1866, f. 21r : cf. ici-même p. 329.

(97). Descriptions du catalogue de Saint-Germain-des-Prés, PARIS, BNF, *n.a.f.* 5792, p. 96 : « 488 (*ordo novus* 39)] Expositionis in epistolas ad Romanos et in primam ad Corinthios tomus primus ex operibus S. Augustini nomine Flori cuiusdam quae an Bedae sint, an Flori Ecclesiae Lugdunensis Diaconi vide Disquisitionem D. Johan. Mabillon tom. 1 Veterum Analectorum. / 489 (*ordo novus* 40)] Expositionis in reliquas S. Pauli epistolas tomus secundus ex operibus S. Augustini eodem auctore. »

(98). Description du catalogue de Saint-Germain-des-Prés, PARIS, BNF, *n.a.f.* 5792, p. 142 : « 631 (*ordo novus* 327)] Expositio in epistolas S. Augustini Pauli ex dictis S. Augustini quae an Petro abbati Tripolitano, an Bedae, an demum Floro tribuenda sit, vide Disquisitionem R. P. Domni Johan. Mabillonii in tomo 1 Analectorum. / S. Augustini tractatus de Sermone Domini in monte habito, De munditia cordis, De decem chordis. / De conflictu vitiorum atque virtutum. / Tituli aliquot Monasteriorum Societatem precum cum Corbeiensi habentium videntur initio et in fine primae partis codicis, sicut et versus nullius momenti. » La liste personnelle des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés qui l'intéressaient, dressée par Le Tonnelier, chanoine de Saint-Victor, dans le manuscrit PARIS, BNF, *Arsenal* 4630, reproduit les descriptions de ces deux exemplaires de l'*Expositio*, f. 315v et f. 325r–v, sous leurs cotes de 1677. Ce sont encore les mêmes cotes que suit le catalogue de Saint-Germain-des-Prés imprimé par Montfaucon (Bernard de MONTFAUCON [comp.] : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova. Ubi, quae innumeris pene Manuscriptorum Bibliothecis continentur, ad quodvis Literature genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur*, Parisiis, 1739, t. 2, p. 1124–1141). En 1903, Omont utilise les numéros de l'« *ordo novus* » dans sa table « Saint-Germain latin » (Henri OMONT : *Concordance des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, précédées d'une notice sur les anciens catalogues*, Paris 1903, p. 83–98), et rejette en annexe une seconde table intitulée « ancien catalogue de Saint-Germain-des-Prés (1677) » (OMONT : *Concordance des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, précédées d'une notice sur les anciens catalogues*,

Le cas est le même pour les manuscrits que Le Long signale chez Sanderus. Les sources patristiques du manuscrit de Notre-Dame de Cambron ne sont pas mentionnées par Sanderus, mais sa division en trois tomes est courante dans la tradition manuscrite de l'*Expositio*⁽⁹⁹⁾, et les deux premiers tomes de cet exemplaire, apparemment reliés ensemble, forment désormais le manuscrit GENT, UB, 94, effectivement un témoin de l'*Expositio*⁽¹⁰⁰⁾. La seconde référence ne renvoie pas au catalogue de Saint-Laurent de Liège, comme il l'indique, mais à celui de Saint-Lambert de Liessies⁽¹⁰¹⁾; le manuscrit qu'il décrit correspond clairement à un exemplaire de l'*Expositio*, mais j'ignore s'il est conservé⁽¹⁰²⁾. Aucun exemplaire des Douze, faut-il le préciser, n'est attesté auprès de ces abbayes. Enfin, la mention finale « Possevinus » renvoie à la *Bibliotheca selecta* d'Antonio Possevino (1593), dont le projet n'est pas de recenser des manuscrits, mais de proposer une sélection de bonnes lectures. Il ne peut donc parler que de l'*Expositio*

p. 182–194), qui suit la numérotation initiale de PARIS n.a.f. 5792. En revanche on ne peut pas dire avec OMONTE (*Concordance des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, précédées d'une notice sur les anciens catalogues*, p. XLV, n. 1) que le manuscrit PARIS n.a.f. 5792 « a été publié » par Montfaucon : par exemple les entrées 488–489 manquent, et la longue entrée 631 est résumée en une formule vague : « Quædam S. Augustini opera. » Le projet de recherche sur la *Bibliotheca bibliothecarum* porté actuellement par Jérémy Delmulle, Frédéric Duplessis et Bénédicte Giffard a confirmé que Montfaucon avait tendance à abrégé ses listes de livres, en éliminant les entrées qui lui paraissaient les moins intéressantes.

(99). « Florus super Epistolas Pauli, in tres partes diuisus » (Antoine SANDERS : *Bibliotheca belgica manuscripta, siue, Elenchus uniuersalis codicum MSS. in celebrioribus Belgii Cænobijis, Ecclesijs, Vrbiū, ac Priuatorum Hominum Bibliothecis adhuc latentium. Collegit illum, et edidit Antonius Sanderus Iprensis Ecclesie Canonicus et Scholaſticus*, t. 1, Insulis 1641, p. 354).

(100). « Flori pars prima super epistolas ad Romanos ex dictis S. Augustini. (...) Cette *Prima pars* finit fol. 141, où nous lisons : *Tertium volumen libri Flori incipit de epistola ad Galathas*. (...) Ce manuscrit provient de l'abbaye de Cambron. » (Jules de SAINT-GENOIS : *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand*, Gand 1849-1852, 326–327, sub n° 452).

(101). Saint-Laurent de Liège possédait elle aussi un exemplaire de l'*Expositio*, aujourd'hui le manuscrit BRUXELLES, KBR, 1059 (9358).

(102). « Florus Magister. In omnes Epistolas B. Pauli Apostoli prolixa Expositio, ex solis libris S. Augustini deprompta » (Antoine SANDERS : *Bibliothecæ Belgicæ Manuscriptæ Pars Secunda. Collegit et usui publica donauit Antonius Sanderus Iprensis Ecclesie Canonicus et Scholaſticus*, t. 2, Insulis 1643, p. 23). Cet exemplaire figure déjà dans le catalogue de cette abbaye établi en 1608 : « Expositio ep(isto)laru(m) b. pauli ap(o)sto)li a quodam floro collecta et in ordinem digesta ex libris s(an)c(t)i Aug(u)stini vo(lumine) I. » (BRUXELLES, KBR, 20632, f. 16r). Le catalogue de 1766, qui servit d'inventaire en 1790, mentionne encore une « Expositio Epistolarum S^{ti} Pauli Apostoli a quodam Floro collecta et in ordinem digesta ex libris S^{ti} Augustini » (PARIS, AN, F/17/1177, Nord, pièce n° 8, p. 24, sub n° 8). Rien ne correspond à un exemplaire de l'*Expositio* parmi les dix-neuf vestiges de la bibliothèque de Liessies que répertorie J. Leclercq, et qui « se répartissent entre huit bibliothèques dispersées dans six villes d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique et de France. » (J. LECLERCQ : « Les manuscrits de l'abbaye de Liessies », in : *Scriptorium* 6.1 [1952], p. 51-62).

Chifflet, premier spécialiste de Florus

augustinienne : elle était connue, imprimée, et assez répandue ; autant d'avantages dont les Douze Pères ne bénéficièrent jamais.

Antoine Rivet *L'Histoire littéraire de la France*, qui consacre en 1740 pas moins de vingt-huit pages à « Flore, l'un des Sçavants de son siecle qui ont le plus brillé sur le Parnasse, & paru avec le plus d'éclat sur le théâtre de la Littérature ecclesiastique », se montre bien informée de la différence entre l'*Expositio* augustinienne et les Douze non-augustiniennes :

Flore en son temps travailla beaucoup sur les épîtres de S. Paul, & fit deux commentaires pour les expliquer : l'un tiré de divers Peres, l'autre uniquement pris des ouvrages de S. Augustin.⁽¹⁰³⁾

Parlant du premier, il en mentionne certes un exemplaire qui se trouverait à Saint-Germain-des-Près, mais en réalité sa notice est entièrement et exclusivement tributaire de Le Long et Mabillon — sources d'ailleurs dûment avouées dans la marge :

On en voit à S. Germain des Près une copie en deux volumes *in folio*, faite sur le manuscrit précédent⁽¹⁰⁴⁾ par les soins du P. Chifflet, qui eut la générosité d'en faire présent à Dom Luc d'Acheri. Possevin & Sanderus témoignent qu'en leur siecle on conservoit le même ouvrage à S. Laurent de Liege & à l'Abbaïe de Combron. Flore s'est servi des écrits de douze Peres de l'Eglise pour le composer : S. Cyprien, S. Hilaire de Poitiers, S. Gregoire de Nazianze, S. Ambroise, S. Pacien, S. Ephrem, Theophile d'Alexandrie, S. Cyrille son successeur, S. Leon Pape, S. Paulin de Nole, S. Avite de Vienne & S. Fulgence, à quoi il a ajouté divers | extraits de lettres des Papes & de canons des Conciles. C'est ce qui porta l'Auteur à diviser son ouvrage en douze parties, autant qu'il y fit entrer de Peres ; mais toutes ces parties ne faisoient qu'un seul volume.⁽¹⁰⁵⁾

La seule originalité tient à l'ordre des Pères (1, 2, 6, 3, 4, 7, 5, 9^{Cyrille}, 8, 11, 12, 10, 9^{canons}), mais ce réarrangement ne résout pas le problème de la treizième source déjà relevé chez Le Long, et son étrangeté ne plaide pas en faveur de l'hypothèse selon laquelle Rivet connaîtrait les Douze.

(103). RIVET DE LA GRANGE : *Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon*, p. 221.

(104). Celui de la Grande Chartreuse, c'est-à-dire toujours notre LYON 5804.

(105). RIVET DE LA GRANGE : *Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon*, p. 221-222.

On comprend d'ailleurs très bien que les auteurs de pareilles encyclopédies ne soient pas au fait de tous les détails sur la moindre des œuvres qu'ils mentionnent. Comment cela se pourrait-il humainement ? Aussi ne faut-il pas plus surestimer leur témoignage qu'il ne faut le sous-estimer. D'une simple formule, « on voit à Saint-Germain-des-Prés », on ne peut toujours tirer des conclusions un peu trop évidentes, « Rivet a vu à Saint-Germain-des-Prés » : mais l'on doit toujours s'interroger sur les voies concrètes par lesquelles se transmettent les informations, et tenter d'étayer ces voies sur une documentation de première main. En l'occurrence, il n'est que trop clair que Rivet a décalqué Le Long : il pâtit de ses erreurs, n'en résout aucune, et en ajoute encore de son cru.

À Saint-Germain-des-Prés ? En l'espèce, si Le Long a confondu les compilations de Florus dans le fonds de Saint-Germain, c'est parce qu'il était certain d'y trouver la copie des Douze de Chifflet, quand en réalité elle ne s'y trouvait probablement pas du tout.

Mabillon avait affirmé en 1675 que Chifflet avait offert à Saint-Germain-des-Prés sa copie personnelle (je traduis) :

Cette seconde collection copiée d'un manuscrit de la Grande Chartreuse, Pierre-François Chifflet, prêtre érudit de la Société de Jésus, l'a envoyée à notre d'Achery et lui en a fait le don...⁽¹⁰⁶⁾

Si Mabillon avait raison — et Mabillon avait nécessairement raison — un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés devait forcément correspondre à cette copie de Chifflet d'une compilation de Florus. Or, aucune entrée du catalogue des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés établi en 1677 ne correspond aux Douze de près ou de loin. Par conséquent, la seule compilation de Florus inscrite au catalogue était l'*Expositio*, dans ses deux exemplaires : et voilà comment s'est faite cette confusion abusive.

En réalité, et contrairement à ce qu'a dit Mabillon, la copie de Chifflet n'a jamais été incorporée au fonds de Saint-Germain-des-Prés. Rappelons en effet qu'un an avant la parution de la *Disquisitio* de Mabillon, par sa lettre du 12 juin 1674, Chifflet encore Dijonnais recommandait sa copie aux bons soins de d'Achery. Il ne fait guère de doute

(106). « Posteriorem hanc Collectionem ex codice ms. majoris Cartusiae descriptam Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis JESU Presbyter eruditus, Acherio nostro transmisit ac dono dedit... » MABILLON : *Disquisitio de uenerabilis Bedae & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini*, p. 20.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

que d'Achery en a touché un mot à Mabillon. Mais Mabillon a mal compris, car il n'était absolument pas question d'un don :

Que si V. R. ne se résout à la faire imprimer, je la prie de le garder rièrè soy
jusques à ce que je luy mande comme elle en devra disposer.⁽¹⁰⁷⁾

Et de fait, on a vu les pérégrinations que Chifflet fait faire à son manuscrit, justement en 1675, en transmettant ses instructions par lettre : la copie doit retourner chez Despont, qui se chargera de la transmettre à l'imprimeur ; mais voilà qu'elle doit venir à Dijon pour un examen, on la renverra bien vite ; cela n'a pas tardé, la voilà déjà qui repart pour Paris... Si donc la copie de Chifflet a bien séjourné à Saint-Germain-des-Prés en 1674-1675, ce n'était pas parce que son propriétaire l'aurait « donnée en don » à l'abbaye, comme le dit Mabillon : il ne s'est jamais agi que d'un dépôt.

Dans ces conditions, et du moment que Chifflet emménagea à Paris, à l'automne 1675, pour y vivre encore plus de six années, il serait assez naturel de présumer qu'il a pu récupérer son livre. Pourtant, la copie des Douze ne se trouve pas dans les papiers qu'on connaît de lui : ni à la Bibliothèque nationale de France, ni à la Staatsbibliothek de Berlin, ni à la Bibliothèque municipale de Besançon (où il s'agit moins des dossiers personnels de Pierre-François Chifflet que des papiers de la famille, alimentés par chacune des illustrations de cette dynastie d'érudits).

Derechef Philippe Despont Mais il faut surtout prendre en considération un autre indice, postérieur à Mabillon et qui, au contraire de la lettre de Chifflet inédite jusqu'en 1968, aurait pu être relevé, mais n'a pas été remarqué. Lorsqu'en 1677 la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum* a imprimé, sans nom d'auteur, la préface sur Florus et ses œuvres que Chifflet avait composée pour les Douze, on se souvient qu'elle l'a tronquée justement à l'endroit où Chifflet terminait, avec les Douze, son recensement des œuvres connues de Florus.

Dans la préface écrite par Chifflet, cette mention des Douze était une simple phrase, puisqu'elle ne servait qu'à introduire la présentation beaucoup plus longue et circonstanciée du recueil. Cette longue présentation devant disparaître dans la *Maxima Bibliotheca*, il devenait nécessaire de forger une brève notice qui décrirait les Douze, de manière à en donner une idée au lecteur. Or cette notice nous fournit un précieux renseignement (je traduis) :

(107). À d'Achery le 12 juin 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 172).

Compilations sur toutes les Épîtres du Bienheureux Apôtre Paul, tirées des Pères, à savoir Cyprien Évêque de Carthage, Hilaire de Poitiers, Ambroise de Milan, Pacien de Barcelone, Théophile d’Alexandrie, Grégoire de Nazianze, Éphrem Diacre, Léon Pape, Cyrille d’Alexandrie, Fulgence de Ruspe, Paulin de Nole et Avit de Vienne. Un exemplaire manuscrit de ces compilations se trouve à la Bibliothèque de la grande Chartreuse : François [sic !] Chifflet, prêtre de la Société de Jésus, homme des plus méritants sur toute l’antiquité, en a obtenu une copie, qu’en raison de sa générosité il nous a transmise afin que nous l’éditions. À la vérité nous nous sommes abstenus d’éditer cette œuvre dans notre Bibliothèque, en partie parce que Florus n’y apporte rien de lui-même, en partie parce qu’en général les ouvrages complets des Pères (à savoir de Pacien, de Théophile, de Léon, de Fulgence, de Paulin et d’Avit) dont ces compilations sont extraites, se trouvent déjà dans les volumes précédents de cette Bibliothèque.⁽¹⁰⁸⁾

Cette fameuse copie donc, « quam quidem nobis edendam pro sua humanitate obtulit », se trouve en 1676–1677 entre les mains de l’éditeur de la *Maxima Bibliotheca*: le même à qui Chifflet l’avait envoyée au tournant des années 1670 ; le même auprès de qui Chifflet plaidait et faisait plaider par d’Achery la cause des Douze ; le même qui hésitait pour les mêmes raisons qui sont avancées ici ; le même à qui il fallait faire tenir la copie, si l’on voulait qu’elle passât entre les mains d’un imprimeur : toujours le même Philippe Despont.

C’est donc dans l’héritage de Philippe Despont qu’il convenait de chercher cette fameuse copie. C’est une piste complètement inexplorée, et que je n’ai malheureusement pas pu poursuivre au point d’éclaircir véritablement le sort de notre manuscrit.

Éléments d’une quête infructueuse On a déjà dit que Despont avait légué sa bibliothèque à l’hôpital des Incurables. Voici les termes du testament :

(108). « Collectanea in omnes Beati Apostoli Pauli Epistolas, ex Patribus nempe Cypriano Carthaginiensi Episcopo, Hilario Picetauiensi, Ambrosio Mediolanensi, Paciano Barcinonensi, Theophilo Alexandrino, Gregorio Nazianzeno, Ephrem Diacono, Leone Papa, Cyrillo Alexandrino, Fulgentio Ruspensi, Paulino Nolensi & Auito Viennensi. Horum autem collectaneorum exemplar m. ss. reperitur in Bibliotheca maioris Carthusiæ, cuius copiam obtinuit R. P. Franciscus [sic !] Chiffletius Societatis Iesu Presbyter vir de tota antiquitate optime meritus, quam quidem nobis edendam pro sua humanitate obtulit. Certe ab huius operis editione in hac nostra Bibliotheca abstinuimus, tum quod in eo, de suo nihil det Florus, tum quod plerumque Patrum (nempe Paciani, Theophili, Leonis, Fulgentij, Paulini, & Auiti) integra opera ex quibus deprompta sunt hæc collectanea, iam in præcedentibus huius Bibliothecæ tomis reperiantur. » (*BP* 1677, t. 15, p. 62A–B) Dans mon édition de la préface de Chifflet (Annexe D.1.4 page 604), j’ai rejeté en apparat ce paragraphe, comme toutes les autres variantes de la *Maxima Bibliotheca*.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

Pour ce qui est de ma bibliothèque et de tous les livres qui m'appartiennent, tant dans ma grande chambre que dans mon cabinet et dans cette petite salle dont la porte est au coin de nostre cour, ils [*en marge* : ils y sont desjà] seront mis à perpétuité (sans pouvoir estre venduz ny aliénez pour quelque considération que ce soit) dans la gallerie que j'ay fait bastir depuis plusieurs années, afin que lesdicts livres soient pour l'usage de toutes les personnes de cet hospital qui voudront et pourront s'en servir.⁽¹⁰⁹⁾

Despont excluait de ce legs les volumes d'estampes, qu'il réserve à d'autres légataires, et dont Jeanne Duportal et Ernest Coyecque ont éclairci le sort ultérieur⁽¹¹⁰⁾.

Ce legs revenait, semble-t-il, pour ainsi dire à fonder la bibliothèque des Incurables. On l'a dit, Despont avait fait construire pour elle une aile spéciale, où trônait son portrait. En outre, la bibliothèque de la Sorbonne conserve un *Catalogus bibliothecæ nosocomii Parisiensis Insanabilium* (PARIS, B. Sorbonne, 675) qui semble n'être guère qu'une mise au net, du début du XVIII^e siècle, du très cursif « Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Hôpital des Incurables de Paris, légué par testament par feu Messire Philippes Despont, presbtre, supérieur spirituel, vicaire de Mgr le cardinal de Noüailles dans ce dit hospital. — Scriebat H. Le Navetier, 1701, curà et studio D. Petri Destrechy, administratoris vigilantissimi » (PARIS, B. Sorbonne, 676).

On a dans ces deux catalogues de bons moyens d'identifier le caractère de la bibliothèque de Despont, et de déterminer ce qu'il est advenu d'elle. Ils se complètent d'un élément précieux, l'*ex-legato* que Despont avait fait graver par Ladame en 1682, et libellé en ces termes :

EX LIBRIS / QUOS TESTAMENTO SUO / LARGITUS EST HUIC / DOMUI / M^R PHILIPPUS
DESPONT / PRESBITER PARIENSIS / ET DOCTOR THEOLOGUS / ORATE PRO EO / Et
discite in terris quorum / Scientia vobis perseueret / in Cœlis. / Hieronimus /
Epißt. 103.

Ma quête de la bibliothèque des Incurables m'a mené à la Bibliothèque nationale de France, où le répertoire des provenances de la Réserve recense pas moins de vingt-cinq volumes porteurs de l'*ex-legato* gravé ou de l'*ex-dono* manuscrit de Philippe Despont,

(109). Testament de Philippe Despont, rédigé le 10 mars 1690, révisé, annoté et cacheté le 10 octobre 1697, cité par COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623-1700)*, p. 160.

(110). DUPORTAL : *Catalogue des estampes en feuilles conservées à la Bibliothèque de l'Université de Paris* ; COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623-1700)*.

parfois des deux⁽¹¹¹⁾. Des livres porteurs de l'*ex-legato* sont aussi disséminés dans le fonds général, à l'instar d'un exemplaire (coté 8-LK3-445 et incommunicable, mais dont le microfilm est numérisé sur Gallica) de la *Dissertation touchant Denys l'Aréopagite* que Pierre-François Chifflet s'est empressé de faire imprimer dès son arrivée à Paris⁽¹¹²⁾. Manifestement, donc, la bibliothèque de Despont devenue bibliothèque des Incurables a fini, après les confiscations révolutionnaires, par se dissoudre dans la Bibliothèque nationale.

Cependant, le sort des manuscrits n'est pas si clair. D'abord, on en trouve extrêmement peu dans les deux catalogues de la Sorbonne. Despont n'était manifestement pas un collectionneur de manuscrits médiévaux, et les manuscrits modernes qu'il laissa derrière lui ne semblent pas avoir été considérés, ni par lui ni par les catalographes, comme des livres de la bibliothèque à proprement parler. La Sorbonne a récupéré les deux catalogues manuscrits qu'elle a cotés 675 et 676, et qui sont des documents internes de la bibliothèque des Incurables ; mais hors ceux-là, elle ne conserve qu'un manuscrit astronomique provenant du même endroit, PARIS, B. Sorbonne, 600.

En détaillant le testament, Coyecque signale en outre que Despont faisait réserve, dans son legs, d'un manuscrit éminemment personnel :

« Mon manuscrit intitulé *Calendarium docto-sanctum*, que j'avois comencé et écrit de ma main. Quelque bon religieux le pourra peut-estre quelque jour achever... Il y faut joindre l'index du dict martirologe, qui est un petit in-4^o où il y a des rubans de soye attachez ; il est relié en vélin. » Au général de la congrégation de Saint-Maur, pour la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.⁽¹¹³⁾

À travers Saint-Germain-des-Prés, ce manuscrit a également rejoint les collections nationales : c'est l'actuel PARIS, BNF, *lat.* 11747. Mais il ne semble pas que d'autres manuscrits en possession de Despont aient suivi la même voie ni ne soient mentionnés sur le testament.

(111). De la bibliothèque des Incurables provient aussi très probablement son exemplaire, coté A-2048, de la *Psstilla super Psalterium* d'Hugues de Saint-Cher (attribuée à Alexandre de Halès) imprimée par les frères de Gregori à Venise en 1496. Cet incunable est mentionné dans les deux catalogues de la Sorbonne, et la Bibliothèque nationale de France en possède ce seul exemplaire dont la reliure a manifestement été refaite au XIX^e siècle : c'est ce qui aura fait disparaître l'*ex-legato* de Despont.

(112). Pierre-François CHIFFLET : *Dissertation touchant saint Denys l'Aréopagite, Evêque de Paris*, trad. par **idem**datA Paris 1676.

(113). COYECQUE : *Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables (1623-1700)*, p. 166.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

En traquant Philippe Despont dans les fonds de manuscrits de la Bibliothèque nationale, on tombe sur un manuscrit qui semble avoir suivi des chemins plus étranges encore. Le codex PARIS, BNF, *lat.* 11149 porte son *ex-legato* gravé, mais aussi un *ex-libris* du Collège de Clermont. Numéro 1020 du Supplément latin, il est décrit comme un recueil de textes de philosophie et de philosophie naturelles, que Philippe Despont aurait écrit de sa main en 1642⁽¹¹⁴⁾. Mais j'avoue ignorer comment, de la bibliothèque des Incurables, ce manuscrit a pu entrer en possession du collège des Jésuites. Cependant il ne fut pas le seul : le manuscrit ROUEN, BM, *Suppl.* 182 (3466) porte lui-aussi l'*ex-legato* gravé de Despont, et un *ex-libris* du collège de Clermont⁽¹¹⁵⁾. Je n'ai pas vu ce manuscrit mais, commentaire sur Aristote d'une main du XVII^e siècle, il ressortit peut-être d'un même groupe que le précédent. Et que faire du manuscrit PARIS, BNF, *lat.* 11652, muni d'une lettre d'envoi autographe de Philippe Despont ?

Si ces éléments d'une recherche incomplète montrent quelque chose, c'est que les manuscrits modernes que Despont pouvait avoir en sa possession à sa mort n'ont pas tous emprunté les mêmes voies. Dans ces conditions, il semble difficile de retrouver jamais la copie que Chifflet avait prise des Douze Pères — à moins qu'elle ne dorme dans quelque une des parties mal cataloguées du fonds latin de la Bibliothèque nationale, ou dans la succession compliquée du collège de Clermont...

2.3.5 Pierre-François Chifflet et Florus de Lyon – en guise de conclusion

Pierre-François Chifflet nous a longuement retenus, trop peut-être. Mais son rôle dans la renaissance de Florus à l'époque moderne n'avait jamais été souligné. Son implication auprès des Douze avait été notée, mais l'ampleur de sa contribution n'a jamais été estimée à sa juste valeur. Sirmond n'ayant jamais travaillé directement sur le manuscrit des Douze, contrairement à ce qu'on a cru jusqu'à présent, c'est bien Chifflet qui, le premier, entrevit tout l'intérêt qu'elles présentaient.

Cette découverte devait le conduire à se faire le premier spécialiste de Florus. Auparavant Florus était dispersé, imprimé sous divers noms, dans divers volumes ; on

(114). PARIS, BNF, *n.a.f.* 5527, f. 20r.

(115). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 2 : Rouen (suite et fin) – Dieppe – Eu – Fécamp – Elbeuf – Gournay en Bray – Le Havre – Neufchâtel en Bray – Bernay – Conches – Gisors – Louviers – Verneuil – Évreux – Alençon – Montivilliers, par Henri OMONT, Paris 1888 (désormais CGM 2), p. 165.

ne le rencontrait que pour sa contribution à certains sujets — la liturgie et la théologie eucharistiques, ou bien la grâce et la prédestination — mais on ne l'étudiait guère lui-même en tant qu'auteur, et l'on ne tâchait pas de rassembler en corps ses œuvres diverses. Chifflet fut le premier à l'entreprendre, même si son projet le plus important ne vit jamais le jour, et le premier à y parvenir, dans l'anonymat de la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum*. Corrigée par la *Disquisitio* de Mabillon et complétée de la bibliographie ultérieure, sa notice *De Floro Lugdunensi, et de libris ab eo conscriptis* est la racine de l'article « Florus » de l'*Histoire littéraire de la France*, elle-même fondatrice de toute la connaissance ultérieure sur Florus.

Chifflet disparu, les Douze furent beaucoup moins mises à profit, mais ne tombèrent pas dans un oubli complet. Avant que le manuscrit ne disparaisse, pour reparaître en Angleterre au milieu du XIX^e siècle, il a encore été vu par Baluze.

2.4 Le codex de la Grande Chartreuse depuis 1655

2.4.1 Les années 1700 : second épisode baluzéen

Au tournant des années 1700, le sort de la copie de Chifflet étant inconnu et le manuscrit de l'abbaye de Trois-Fontaines n'ayant pas été découvert, les Douze ne survivent plus que dans le manuscrit de la Grande Chartreuse, LYON 5804. On l'a vu : il a réintégré la Grande Chartreuse depuis que Chifflet l'a diligemment rendu, probablement en 1654 ou 1655. Rien n'indique qu'il en soit reparti avant le début du XVIII^e siècle.

Baluze avait alors entrepris de collationner un nombre inégalé de témoins manuscrits et d'éditions de Cyprien, pour en donner une monumentale édition critique — qui ne fut achevée qu'après sa mort, par le mauriste dom Maran⁽¹¹⁶⁾. Les préparatifs de cette grande entreprise intéressaient la communauté savante : dans une lettre adressée au P. Tournemine le 19 février 1715, et imprimée dans le « Journal de Trévoux » du mois suivant, Baluze écrit :

(116). Étienne BALUZE (éd.) : *Sancti Cæcilii Cypriani Episcopi Carthaginensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Præfationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, par CYPRIEN DE CARTHAGE, 3 t., Parisii 1726 ; cf. Pierre PETITMENGIN : « Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726) », in : *Revue d'Histoire des Textes* 5 (1975), p. 97-136.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

Le R. P. Sirmond m'ayant appris, dans ses notes sur les ouvrages d'Avitus Archevêque de Vienne, qu'il y avoit à la grand [sic] Chartreuse un beau manuscrit contenant l'exposition de Florus Diacre de Lyon sur les Epitres de St. Paul, tirée des œuvres de St. Cyprien, de St. Hilaire, de St. Ambroise, & autres, j'ai eû soin de m'informer si ce manuscrit y étoit encore. Il y a été trouvé, & le R. P. Dom Antoine de Montgeffont, General de cet Ordre, a eû la bonté de me l'envoyer, avec toute l'honnêteté & avec tout l'agrément possibles. J'y ai trouvé quantité de beaux fragmens de S. Cyprien, qui sont à la vérité imprimez dans toutes les éditions, mais où il y a de très-bonnes diverses leçons ; & il me paroît que Florus avoit un exemplaire bien bon & bien correct. (...) ⁽¹¹⁷⁾

S'il fait clairement allusion à la description de Sirmond, qui est systématiquement citée dès qu'il est question de LYON 5804, il est l'un des rares en revanche à relever et à citer longuement, pour souligner l'importance de ce témoin, ce que Chifflet a écrit en 1656 sur le caractère unique « in toto fortasse terrarum orbe » du manuscrit.

Les nombreux fragments d'Avit et de Fulgence que Sirmond y a découverts en 1643, et qui n'ont à l'époque aucun autre témoin connu, ont assuré au manuscrit de la Grande Chartreuse une certaine célébrité dans les milieux érudits. La façon dont Baluze se console de n'y avoir trouvé de Cyprien que des fragments « imprimez dans toutes les éditions » ne laisse guère de doutes sur ses arrière-pensées : en demandant le manuscrit à la Grande Chartreuse, il espérait peut-être y trouver des fragments inconnus de Cyprien.

Déception donc, peut-être, mais déception mitigée : même si l'ouvrage de Florus n'alimente pas de façon quantitative le corpus patrologique, il possède pour les éditions patristiques un intérêt qualitatif : les extraits de Florus offrent des variantes particulières ; celles-ci renseignent sur l'exemplaire que possédait Florus. C'est la première fois, semble-t-il, que ces compilations de Florus sont utilisées non comme une banque de fragments sauvés de la disparition, mais comme témoin indirect des œuvres patristiques bien connues qui y sont excerptées.

Comme Chifflet, pour qui c'était une des meilleures raisons d'éditer les compilations, Baluze a donc bien vu qu'on possédait dans LYON 5804 une mine d'informations précieuses sur la bibliothèque patristique du compilateur carolingien. Et comme Chif-

(117). Étienne BALUZE : « Article XLVI. Seconde lettre de Mr. Baluze au Père de Tournemine », in : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (« Journal de Trévoux ») 15.3 (1715), p. 484-492, ici p. 488-489.

flet l'a fait à propos de l'Ambrosiaſter, à son tour il tire argument de la compilation de Florus pour appeler à reprendre la question de l'authenticité du *De laude martyrii* (CYPR.(PS) *laud. mart.*) :

Florus Diacre de l'Église de Lyon en rapporte plusieurs fragmens dans le beau manuscrit de la grande Chartreuse dont je parlerai plus bas.⁽¹¹⁸⁾

Il répètera l'argument dans ses notes sur le même ouvrage, en faisant remarquer le sens critique du compilateur (je traduis) :

Du reste, Florus diacre de l'Église de Lyon en a transcrit divers lieux dans ses extraits tirés des œuvres de saint Cyprien, où il ne rapporte aucun lieu qui ne soit vraiment de Cyprien.⁽¹¹⁹⁾

Certes, l'argument est circulaire, mais il montre l'estime dans laquelle, après Chifflet, Baluze tient le sens critique de Florus. Sa qualité donne de la valeur au témoignage du manuscrit de la Grande Chartreuse :

J'ai eù l'honneur de vous dire dans mon autre lettre, mon Reverend Pere, que j'avois conféré les œuvres de S. Cyprien avec trente manuscrits. En voici encore trois, auxquels ajoutant les fragmens rapportez dans le livre de Florus, qui peut bien tenir lieu d'un quatrième | manuscrit, je peux dire que je les ai conférées avec trente-quatre manuscrits.⁽¹²⁰⁾

En effet dans la préface de Baluze, restée inédite jusqu'aux travaux de Pierre Petitmen-
gin⁽¹²¹⁾, l'*ex Cypr. in Apost.* est compté parmi les témoins⁽¹²²⁾, et c'est le seul témoin que nous dirions « indirect ».

(118). BALUZE : *Article XLVI. Seconde lettre de Mr. Baluze au Père de Tournemine*, p. 486.

(119). « Ejus præterea varia loca descripsit Florus diaconus ecclesiae Lugdunensis in excerptis suis ex operibus sancti Cypriani, in quibus nulla loca refert quæ non sint verè Cypriani. » (Étienne BALUZE : « Notæ ad Cyprianum », in : CYPRIEN DE CARTHAGE : *Sancti Cæcilii Cypriani Episcopi Carthagenensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Præfationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, éd. par Étienne BALUZE, 3 t., Parisiis 1726, p. 367-608, ici p. 605)

(120). BALUZE : *Article XLVI. Seconde lettre de Mr. Baluze au Père de Tournemine*, p. 489-490.

(121). Il en édite la rédaction définitive : Pierre PETITMENGIN : « Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726) », in : *Revue d'Histoire des Textes* 5 (1975), p. 97-136, ici p. 118-124.

(122). PETITMENGIN : *Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726)*, n° 36, l. 99-116, p. 120-121.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

On peut donc s'étonner que Baluze ne paraisse absolument pas se ressouvenir de ce que Chifflet lui avait écrit directement au sujet de ce manuscrit, et de la proposition qu'il lui avait faite de le faire imprimer. Ici, soit Baluze se souvient bien mais, tout simplement, n'en dit mot — et il faut bien reconnaître que cela n'avait rien de nécessaire, dans l'exposé méthodique qu'il adresse au père Tournemine. Soit il ne se souvient pas ; et on peut l'excuser par les quatre à cinq décennies qui se sont écoulées entre ces quelques phrases d'une lettre reçue en 1666, sur lesquelles il ne semble pas s'être appesanti à l'époque, et le moment où il travaille à son tour sur LYON 5804.

Mais à quel moment au juste faut-il situer cet épisode ? Antoine de Montgeffond (2 novembre 1659 – 31 mai 1731) a été élu cinquantième Prieur de la Grande Chartreuse, et donc Général de l'Ordre des Chartreux, le 12 mai 1703 : cela nous fournit un *terminus a quo*, tandis que la lettre de Baluze datée du 19 février 1715 offre un *terminus ad quem*. Encore faut-il compter le temps que Baluze ait bien étudié les extraits de Cyprien : avant d'évoquer l'intérêt de ses leçons, il doit avoir eu le temps de travailler sur le manuscrit. Mais il ne semble pas qu'on puisse être plus précis que cette fourchette de presque douze années⁽¹²³⁾.

Le manuscrit, retrouvé en place après 1703, a donc fait alors un trajet pour Paris. Pour comble de malchance, après la longue chaîne de malentendus que nous avons reconstituée, cette information à son tour est restée inaccessible aux savants, toute publiée qu'elle soit. Ainsi la Patrologie Latine évoque bien la lettre de Baluze à Tournemine dans la *Notitia Bibliographica* sur Florus qu'elle emprunte à Fabricius⁽¹²⁴⁾, mais elle renvoie comme lui à « *Journal des Savants* an. 1716, pag. 234, seq. »⁽¹²⁵⁾ : ce n'est ni le bon périodique, ni la bonne année de publication, ni la bonne pagination ! Rien d'étonnant donc si Peiper en 1883 avoue ignorer ce que Baluze a dit du manuscrit dans cette lettre⁽¹²⁶⁾ : il fallut attendre 1975 et le travail de Pierre Petitmengin sur le *Cyprien* de Baluze pour la voir enfin exhumée.

(123). Les décomptes des manuscrits, de l'une à l'autre des deux lettres à Tournemine, pourraient laisser croire que le codex de la Grande Chartreuse est arrivé dans cet intervalle, mais les chiffres de Baluze sont approximatifs et le statut particulier du codex de Florus fait qu'on n'est pas certain si Baluze, dans la première lettre, ne l'a pas reçu ou ne l'a simplement pas compté.

(124). La notice remonte effectivement, pour son noyau, à FABRICIUS (*Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, liber IV. V. & VI. Accedit Doctrina D. Severini episcopi*, Hamburgi 1734, p. 190–195), mais la Patrologie cite en réalité l'édition augmentée (Johann Albert FABRICIUS : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, cum supplemento*, cont. par Christian SCHÖTTGEN, t. 1, Patavii 1754, t. 1, p. 63, b–65, a).

(125). *PL*, t. 119, col. 9D, n. (a).

(126). « Baluzius quoque in epistula ad Tourneminium data nescio quid de codice dixisse fertur (Rudolf PEIPER [éd.] : *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quæ supersunt*, par AVIT DE VIENNE

2.4.2 Après Baluze

Après cet épisode, on perd la trace du manuscrit LYON 5804 pendant plus d'un siècle ; et on le retrouve en Angleterre au milieu du XIX^e siècle, sans qu'on puisse dire par quelles voies il y est parvenu.

On pourrait d'abord imaginer que Baluze l'avait gardé. Mais le manuscrit est absent du catalogue de vente de la bibliothèque de Baluze⁽¹²⁷⁾, et tous les manuscrits qui y sont recensés ont été acquis par la Bibliothèque royale⁽¹²⁸⁾ : à l'évidence, LYON 5804 n'était pas du nombre.

En outre, les termes dans lesquels Baluze parle du manuscrit permettent de penser qu'il l'a bel et bien rendu. D'abord, la lettre à Tournemine ne dit pas que Montgeffond le lui aurait offert : « j'ai eû soin de m'informer si ce manuscrit y étoit encore. Il y a été trouvé, & le R. P. Dom Antoine de Montgeffond, General de cet Ordre, a eû la bonté de me l'envoyer, avec toute l'honnêteté & avec tout l'agrément possibles.⁽¹²⁹⁾ » Ensuite, dans la description des témoins utilisés pour son Cyprien, Baluze désigne les manuscrits non seulement par leur provenance mais aussi, dès qu'il y a lieu, par le propriétaire actuel du manuscrit. Plusieurs sont explicitement décrits comme étant sa propriété⁽¹³⁰⁾. Or, il ne dit rien de tel pour LYON 5804 :

Habui praeterea ex praestantissimo codice Carthusiae excerpta Flori diaconi ecclesiae Lugdunensis ex operibus Sancti Cypriani, cujus usuram debeo | humanitati et benevolentiae R. P. Antonii de Montgeffond Prioris generalis ordinis Carthusiensis.⁽¹³¹⁾

« Vsurar » : le terme ne désigne pas la propriété de l'objet. La lettre à Tournemine et la préface du grand Cyprien s'accordent à établir que Montgeffond a favorisé le travail

[Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 6/2], Berlin 1883 [désormais *MGH Auct. ant.* 6/2], p. XXX) »

(127). *Bibliotheca Baluziana, seu Catalogus librorum bibliothecae V. Cl. D. Steph. Baluzii Tutelensis. Quorum fiet Auctio die Lunae 8 mensis Maii anni 1719. & seqq. à secundâ pomeridianâ ad vesperam, in aedibus Defuncti, viâ vulgò dictâ de Tournon, Bibliothecae Baluzianae pars tertia. Complectens Codices Manuscriptos, Diplomata, et Collectanea V. C. Steph. Baluzii*, Parisiis 1719.

(128). BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze*, sous la dir. de Lucien AUVRAY/René POUPARDIN, Paris 1921, p. IX–X.

(129). BALUZE : *Article XLVI. Seconde lettre de Mr. Baluze au Père de Tournemine*, p. 488.

(130). Dans la préface éditée par PETITMENGIN (*Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726)*), p. 118–124) on relève un « Fossatensem, qui nunc meus est », témoin n°3, l. 55, p. 119 ; « unum meum », n°17, l. 73, p. 120 ; « ex bibliotheca mea », n°32, l. 91–92, p. 120.

(131). PETITMENGIN : *Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726)*, l. 99–102, p. 120–121.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

de Baluze en lui communiquant le manuscrit ; mais ni l'une ni l'autre ne dit qu'il lui en aurait fait don. On a donc tout lieu de penser que Baluze l'a, à son tour, dûment retourné à ses propriétaires⁽¹³²⁾.

Par malheur personne, à ma connaissance, n'a éprouvé le besoin de voir ce manuscrit entre le moment où Baluze l'a rendu, au début du XVIII^e siècle, et le moment où Pitra l'a retrouvé en Angleterre au milieu du XIX^e siècle. Seuls en avaient absolument besoin les éditeurs d'Avit ; or, avant les entreprises de Chevalier et de Peiper dans la seconde moitié du XIX^e siècle, « rien n'avait été tenté, depuis le milieu du XVII^e siècle, pour améliorer le recueil des œuvres d'une des plus grandes gloires de l'église de Vienne.⁽¹³³⁾ » Du côté de Fulgence, les extraits de Sirmond avaient été supplantés par ceux de Chifflet ; et pour les autres Pères, il fallait vouloir collationner les témoins indirects.

Par conséquent, je n'ai pu trouver de source déplorant la perte du manuscrit des Douze. Et pourtant Pitra, en le retrouvant, aura l'air de dire qu'il vient réparer une perte déplorée de la République des Lettres.

(132). Cela expliquerait-il ce passage d'Antoine Rivet, en 1740 ? « Flore en son temps travailla beaucoup sur les épîtres de S. Paul, & fit deux commentaires pour les expliquer : l'un tiré de divers Peres, l'autre uniquement pris des ouvrages de S. Augustin. (...) Ce premier commentaire se trouve dans la bibliothèque de la grande Chartreuse, sous le nom de Flore qui y est qualifié *Magister* le Maître, & dont il y a à la suite quelques autres écrits. On en voit à S. Germain des Prés une copie en deux volumes *in-folio*, faite sur le manuscrit précédent par les soins du P. Chifflet, qui eut la générosité d'en faire présent à Dom Luc d'Acheri. » (Antoine RIVET DE LA GRANGE [éd.] : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Eglise jusqu'à la fin*, À Paris 1740, p. 221). Pour Chevalier, « Dom RIVET (...) donne à entendre que l'original était réintégré à la Grande-Chartreuse : le fait est très douteux. » (AVIT DE VIENNE : *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890, p. xlv). En réalité Rivet parle certainement sans savoir ce qu'il en est réellement, car la bibliographie est visiblement sa seule source. On a déjà vu ce que valait sa mention de la copie de Chifflet à Saint-Germain-des-Prés, appuyée, en note marginale, sur Le Long et Mabillon ; et quelques lignes plus haut, sa mention de la bibliothèque de la Grande Chartreuse renvoie de la même façon aux notes sur Avit de Sirmond. Le fait que pour lui le manuscrit contient encore « quelques autres écrits » prouve qu'il ne le connaît pas non plus. Bref, là encore, Rivet se contente de répéter l'information qu'il a reçue de Sirmond : ce manuscrit est à la Grande Chartreuse. C'est Fournier et Chevalier eux-mêmes qui imagineront, deux cent cinquante ans plus tard, que le manuscrit avait quitté la Grande Chartreuse pour Sirmond ; Rivet n'en avait pas eu l'idée, car elle n'est pas dans Sirmond. Mais quoi qu'il en soit, le fait que Rivet n'en sache rien n'empêche pas qu'il a pu, par hasard, tomber juste : le manuscrit se trouvait peut-être toujours à la Grande Chartreuse en 1740.

(133). Ulysse CHEVALIER : *Une nouvelle édition des œuvres complètes de S^t Avit, Évêque de Vienne. Extrait du Journal de Vienne et de l'Isère, du 17 janvier 1869*, Vienne 1869, p. 3 (note liminaire de l'imprimeur).

2.4.3 La réinvention de Pitra

Dans le premier tome de son propre *Spicilège*, Jean-Baptiste Pitra (1812–1889) s’attarde sur ce que son *Iter Britannicum* lui a appris d’Irénee de Lyon. Parmi les questions qu’il aborde, la « petite préface » figurant en tête d’un témoin *Arundelianus* bien connu du *Contre les hérésies*, et pourtant toujours négligée⁽¹³⁴⁾. Il propose alors de l’identifier avec la seule préface au *Contre les hérésies* attestée par ailleurs : celle de Florus que Sirmond signalait autrefois dans un manuscrit de la Grande Chartreuse. Il remarque alors qu’elle ne s’y trouve plus désormais,

à cause de ce même forfait, semble-t-il, qui viola au forceps [*sic!*] de nombreux et remarquables manuscrits de Chartreuse, ou les déroba furtivement. Au nombre de ceux-là se trouvait et devait être déploré le *Commentaire sur les Épîtres de Paul* du même Florus, par lequel se firent connaître de très précieux fragments d’Avit, d’Augustin [*sic!*] et d’autres, plusieurs livres perdus. Mais je pense que les érudits seront soulagés d’entendre que ce même manuscrit, par je ne sais quel chemin de fortune, a touché au plus sûr des ports et, accueilli à la maison Sainte-Madeleine d’Oxford, est conservé dans la bibliothèque de l’illustre Routh. Avec son aimable permission, j’ai pu compulsé à volonté ce manuscrit tout à fait splendide et, par une trouvaille certes fortuite mais certaine, m’apercevoir que c’est bien le même qui jadis fut de Chartreuse — et espérer alors que ce même commentaire, dont une partie est inédite, soit inséré dans notre *Spicilège*.⁽¹³⁵⁾

Il est singulier de constater tout ce que ce passage a de commun avec l’historiographie antérieure des Douze, dont Pitra ignore pourtant certainement le détail : cette impression d’avoir fait une découverte importante, et cet empressement à en annoncer

(134). « præfatiuncula in libros *Contra hæreses*; inserta quidem in Arundeliano codice frequenter ab editoribus Irenæi collato, ab omnibus tamen neglecta. » Jean-Baptiste PITRA (éd.) : *Spicilegium Solesmense complectens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Hactenus Opera, selecta e græcis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 1, Parisiis 1852, p. IX.

(135). « eadem, ut videtur, fraude quæ multos codices Cartusianos et insignes aut forcipe violavit, aut furtim deprædata est. Quorum e numero fuisse æque dolendum erat ejusdem Flori *Commentarium in Pauli Epistolas*, quo Aviti, Augustini, aliorumque pretiosissima fragmenta, libri plures deperditi innotuere. At eruditos recreari putem audiendo hunc ipsum codicem, nescio qua fortuna, ad tutissimum appulisse portum, hospitioque sanctæ Magdalenæ Oxoniensis exceptum, in bibliotheca ill. V. Routhii asservari; quo permittente perhumaniter, licuit mihi ad nutum evolvere codicem sane splendidum, et fortuita quidem, sed certa indagine deprehendere eundem olim fuisse Cartusianum; tum demum sperare, fore ut commentarium istud, qua parte anecdotum est, *Spicilegium* nostro inseratur. » PITRA (éd.) : *Spicilegium Solesmense*, p. X.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

la publication ; cette insistance à dire qu'il a examiné le codex très attentivement, alors même que sa description sommaire du contenu montre des inexactitudes surprenantes.

Ce projet d'imprimer les Douze ne sera pas plus suivi d'effet que celui de Chifflet, deux siècles plus tôt ; et Pitra n'avait certainement pas pris alors beaucoup de dispositions pour ce faire, sans quoi il se serait sans doute aperçu qu'Augustin n'a aucune part au recueil.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle de cette re-découverte est d'autant plus heureuse qu'on ne sait pas depuis quand la perte du codex devait être déplorée. Elle est probablement antérieure à 1821 car rien ne paraît correspondre à ce codex dans la liste des manuscrits de Grenoble datée de cette année-là et qu'a imprimée Hänel⁽¹³⁶⁾. On est tenté d'incriminer la Révolution française, mais la confiscation des manuscrits de la Grande Chartreuse paraît s'être faite en bon ordre, et l'on ne voit pas comment, ni pourquoi, ni par qui le codex aurait été alors distrait du fonds qui vint alimenter la bibliothèque de la ville de Grenoble⁽¹³⁷⁾. Hélas, on n'a pas non plus d'information sur la date et les voies par lesquelles le codex entra dans la bibliothèque de Routh⁽¹³⁸⁾.

2.4.4 Martin Joseph Routh

Martin Joseph Routh, qui vécut presque centenaire (18 septembre 1755 – 22 décembre 1854), dont les publications s'étalent sur plus de soixante-dix ans, passa soixante-trois années pleines à la tête du Magdalen College d'Oxford. Il était regardé comme l'un des plus grands patristiciens de son temps, et fut l'un des proches et protecteurs de John Henry Newman avant sa conversion au catholicisme. Il acheta des livres jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, portant sa bibliothèque personnelle à quelque

(136). Guštav Friedrich HÄNEL (comp.) : *Catalogi Librorum Manuscriptorum, qui in Bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae Maioris, Hispaniae, Lusitaniae asservantur, nunc primum editi*, Lipsiae (Leipzig) 1830, p. 165–170.

(137). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : Grenoble, par Paul FOURNIER/Edmond MAIGNIEN/Auguste PRUDHOMME, Paris 1889 (désormais *CGM* 7), p. xxviii–xxix. Toutefois les sources citées là par Fournier laissent à penser que des recherches supplémentaires aux Archives départementales de l'Isère, que je n'ai pu entreprendre, permettraient peut-être d'en apprendre davantage sur l'état de la collection en 1790 puis en 1803. Delisle signalait en 1868 encore « trois livres qu'un libraire de Lyon a vendus de nos jours pour le compte des religieux de la Grande-Chartreuse. » (Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 1, Paris 1868, p. 68).

(138). Je ne sais pourquoi Fransen affirme que le manuscrit serait passé par la bibliothèque de Meerman : *CCCM* 193, p. XXXII.

vingt-trois mille volumes, dont trente *yards* (27,4 m) d'étagères étaient constitués de catalogues de ventes annotés de sa main. Il voulut léguer cette bibliothèque au Queen's College, qui refusa ses conditions, et la légua à l'Université de Durham. Mais sauf quelques-uns, les manuscrits étaient exclus de ce legs : ils furent vendus le 5 juillet 1855 chez Sotheby's⁽¹³⁹⁾.

2.4.5 Sir Thomas Phillipps

Avec quinze autres manuscrits, le codex de la Grande Chartreuse contenant les Douze est alors acquis par Sir Thomas Phillipps⁽¹⁴⁰⁾ (1792–1872) et reçoit la cote 14036. À cette époque, la collection se trouvait encore à Middle Hill, dans le Worcestershire. En 1863, Phillipps la transféra dans sa nouvelle propriété de Thirlestaine House, à Cheltenham : le codex de la Grande Chartreuse partit alors dans un des cent cinq trajets qui furent nécessaires à ce gigantesque déménagement.

Phillipps mourut le 6 février 1872, mais la dispersion de ses soixante mille manuscrits dura jusqu'en 2006. C'est encore à Cheltenham que les éditeurs d'Avit de Vienne, Friedrich Vogel pour Rudolf Peiper, et Ulysse Chevalier, vinrent collationner le codex de la Grande Chartreuse dans les années 1880. André Wilmart, qui était moine de Farnborough dans le Hampshire, le connaît également⁽¹⁴¹⁾. Pourtant Célestin Charlier le croit encore perdu lorsqu'il publie, au sortir de la Seconde guerre mondiale, ses études fondatrices sur la documentation personnelle de Florus.

2.4.6 Célestin Charlier et la Bibliothèque municipale de Lyon

Entre septembre 1945 et février 1946, les frères Lionel et Philip Robinson, de la librairie William H. Robinson, avaient acquis pour £ 100 000 les très importants reliefs de la collection Phillipps⁽¹⁴²⁾, parmi lesquels le codex des Douze, et orchestraient la dispersion depuis lors, dans leur librairie et chez Sotheby's. Mais ce n'est pas dans une

(139). Je n'ai pu consulter le catalogue de cette vente.

(140). Alan Noel Latimer MUNBY : *The Formation of the Phillipps Library from 1841 to 1872* (Phillipps Studies 4), Cambridge 1956, p. 77–78 et p. 189. R. Peiper (*MGH Auçt. ant.* 6/2, p. XXXI) affirme que Phillipps a acquis le manuscrit pour £ 160, mais j'ignore d'où il tient cette information.

(141). André WILMART : « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 16–52, n. 2 p. 22.

(142). La négociation et la vente sont racontées très en détail par Alan Noel Latimer MUNBY : *The Dispersal of the Phillipps Library* (Phillipps Studies 5), Cambridge 1960, p. 101–104.

Chifflet, premier spécialiste de Florus

de ces ventes que notre codex des Douze quitta définitivement la collection Phillipps. Angel Anglada Anfruns, éditeur de Pacien de Barcelone, a raconté avec un grand luxe de détails l'histoire de cette vente⁽¹⁴³⁾.

Célestin Charlier ayant identifié le codex dans le catalogue de la librairie, il en avertit Henry Joly, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Lyon. L'identification est confirmée par l'entremise de Julien Cain (1887–1974), administrateur général de la Bibliothèque nationale qui se trouvait alors à Londres ; et Jean Porcher, conservateur en chef du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, acquiert ce trésor culturel. Enfin, le manuscrit est confié à la Bibliothèque municipale de Lyon qui, le recevant en 1951, lui a donné la cote 5804 qu'il conserve jusqu'à ce jour.

Conclusion

Cette longue histoire de LYON 5804 importait d'abord parce qu'elle était non seulement méconnue, mais même déformée par un enchaînement de méprises et de malentendus. On croyait jusqu'à présent que Sirmond, en 1639, s'était vu communiquer ce manuscrit, détaché pour l'occasion d'un plus gros volume. Puis on estimait tantôt qu'il l'avait bientôt rendu à la Grande Chartreuse, tantôt qu'il l'avait transmis directement à Chifflet ; et Chifflet, l'ayant obtenu, tantôt l'avait rendu assez vite, tantôt l'avait gardé par-devers lui pendant vingt ans. À Sirmond le mérite d'avoir vu, dans le manuscrit, tout ce qu'il contenait d'intéressant ; Chifflet n'avait guère fait plus que de vouloir l'imprimer — et vainement. Mais une documentation plus complète et une nouvelle analyse du contexte finissent par dessiner une autre histoire ; et elles expliquent par quelles voies la recherche s'était fourvoyé, parce qu'il était impossible, à la fin du XIX^e siècle, de réunir tous les éléments de première main dont la connaissance directe était indispensable à la reconstitution des faits.

Au terme de cet examen, nous savons que Sirmond a publié ses extraits d'Avit et de Fulgence seulement d'après des transcriptions partielles : il n'a jamais travaillé directement sur le manuscrit, ne l'a peut-être jamais vu, et s'était fait une fausse idée de sa composition autant matérielle que textuelle. Chifflet, lui, a pu l'examiner directement, et longuement, et travailler plus longtemps encore sur la copie intégrale qu'il en avait

(143). Angel ANGLADA ANFRUNS : « De Paciano in Codicibus Lugdunensi 5804 et Vitryatensi 2 », in : *Vetera Christianorum* 43.1 (2006), p. 31-52.

prise, jusqu'à la collationner sur les éditions patristiques disponibles alors. Ce faisant, il a compris le premier les possibilités qu'offrait, pour la connaissance des textes patristiques et des traditions manuscrites, ce corpus qui fixait l'image de la bibliothèque du compilateur — ces « exemplaires biens bons et biens corrects » dont devait parler Baluze lorsqu'il constaterait directement, à son tour, ce dont il s'agissait. Cette découverte de Chifflet alimenta dès lors ses propres recherches, par exemple sur Paulin de Nole ou sur l'Ambrosiaſter. C'est donc en connaissance de cause qu'il conçut le dessein de mettre tout ce corpus sous presse, avec la certitude que cette publication alimenterait d'autres recherches sur les Pères. Un Baluze, qui d'abord n'avait pas prêté l'oreille, devait y trouver plus tard le même intérêt ; mais Despont, à qui Chifflet avait confié son manuscrit, ne semble pas avoir jamais partagé sa conviction ni sa détermination.

Mais pour Chifflet, cette trouvaille fut aussi la racine d'une recherche nouvelle. Qui était ce compilateur ? Que pouvait-on savoir de lui ? Qu'avait-on conservé de ses œuvres ? Certes Chifflet n'était pas le seul, à l'époque, qui s'intéressât à telle ou telle œuvre de Florus. Dans ces temps de querelle sur la grâce, on discutait la paternité des traités lyonnais sur la prédestination. La *Disquisitio* de Mabillon devait inscrire Florus dans le paysage de l'érudition, en lui rendant presque définitivement un célèbre chef-d'œuvre de l'érudition médiévale. Mais c'est bien Chifflet qui s'intéressa le premier à toutes ces œuvres ensemble, au corps qu'elles pouvaient former parce qu'elles étaient l'œuvre d'un même homme. Parce que la synthèse de ses recherches fut imprimée par Despont dans la *Maxima Bibliotheca*, mais sans le nom de son auteur, Chifflet contribua de façon déterminante, mais sans qu'on pût lui en rendre le mérite, à la construction de ce « célèbre Flore », l'une des plus longues notices au tome V de l'*Histoire littéraire de la France*.

Mais cette histoire du codex LYON 5804 s'imposait encore pour une autre raison. Le projet d'édition de Chifflet n'ayant jamais vu le jour, et sa copie personnelle ayant disparu de la circulation dès le tournant des XVII^e–XVIII^e siècles, le seul exemplaire des Douze localisé jusqu'en 1890 ce codex lointain, reclus en Chartreuse puis mystérieusement exilé en Grande-Bretagne. Dans cet espace de temps, nombreux sont ceux qui ont mentionnées les compilations de Florus. Mais combien les ont effectivement vues ? Et parmi ceux-là même, combien les ont étudiées pour ce qu'elles étaient ? Pour Chevalier et Peiper, ce n'était qu'un témoin d'Avit ; pour Baluze, de Cyprien ; pour Chavasse, de Léon le Grand. Même Sirmond, finalement, ne l'a pris en considération que pour

Chifflet, premier spécialiste de Florus

certaines des textes qu'il contenait. Fournier ne voyait en lui qu'un composant de la bibliothèque dont il retraçait l'histoire. Et Mabillon lui-même n'examina la copie de Chifflet que pour la comparer avec l'*Expositio* augustinienne qu'il rendait à Florus.

Ainsi, jusqu'au ^{xx}^e siècle, on a jugé les Douze presque exclusivement à travers les descriptions qui en avaient été publiées : celle que Sirmond avait donnée en 1643 dans son *Avit*, très fautive, mais un peu corrigée par les informations que Mabillon, en 1675, avait reprises de Chifflet. Ces circonstances ont nécessairement joué sur l'idée qu'on s'est faite de l'ensemble. Or si, au ^{xx}^e siècle, la découverte de certaines des sources du compilateur a confirmé la paternité de Florus et replacé les Douze dans un plus large contexte, pour autant cette certaine idée qu'on s'était faite des Douze n'a pas été réévaluée. La preuve en est cette formule de « *Collectio ex dictis XII Patrum* » dont on l'a intitulée encore tout récemment, pour sa première édition, et bien que tous les spécialistes de Florus depuis Charlier aient ponctuellement précisé qu'il n'y a pas là douze Pères. Alors même que la découverte de Charlier offrait une occasion rare d'interroger les méthodes et les projets concrets du compilateur, on ne s'est pas avisé de poser à frais nouveaux cette question : L'intention de Florus était-elle bien de publier ces douze compilations telles que nous les voyons dans le manuscrit de la Grande Chartreuse, et ce corpus représente-t-il bien un unique ouvrage en douze parties⁽¹⁴⁴⁾? Et plus largement, qu'a donc voulu faire Florus avec ses onze ou douze — ou quatorze, ou quinze, ou seize — compilations sur l'Apôtre ? Comment s'agencent, enfin, dans cette impressionnante série, les trois corps que distingue la tradition manuscrite, l'*Expositio*, les Douze, et le dossier hiéronymo-grégorien ?

(144). « Notre édition se veut fidèle à l'intention de Florus : présenter un florilège lisible d'une douzaine de Pères de l'Église. » Paul-Irénée FRANSEN : « Florus de Lyon et ses florilèges », in : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius*, éd. par Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002, p. VII-XXXV, ici p. XXXV.

Chapitre 3

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

A PRÉSENT DESSILLÉS sur les conditions dans lesquelles les Douze ont été appréhendées jusqu'à présent, nous pouvons les envisager d'un œil plus objectif, et les examiner dans le rapport qu'elles entretiennent avec les autres pièces de la même série, les autres compilations de Florus sur l'Apôtre. Quels rôles jouent respectivement, dans l'œuvre de Florus, l'*Expositio*, le corpus de Jérôme et Grégoire le Grand, et le corpus des Douze ? Que pouvons savoir, à travers l'état dans lequel la documentation se présente concrètement, du projet de Florus, de ses intentions, de ses arrière-pensées peut-être ? Mais commençons par récapituler brièvement notre réflexion.

L'*Expositio* Dans la courte synthèse consacrée à l'*Expositio*, au début de ce travail, nous ne nous sommes pas aventurés dans les plus fins détails de l'œuvre ni de sa documentation préparatoire, sur lesquels il resterait quantité de choses à dire. En revanche, cette synthèse a permis de mettre en valeur le processus de publication très concerté qui a mis l'*Expositio* en circulation.

Toutes les modalités de cette publication ne sont pas connues, mais son existence est manifeste en particulier par les partis-pris éditoriaux fermes, significatifs et concertés, que se sont efforcés de respecter les tout premiers copistes de l'ouvrage, malgré leur appartenance à des centres intellectuels et des cultures graphiques très différents : à Laon comme à Fleury, à Lyon comme en Lombardie, on a retenu le principe d'un unique codex, de grande taille et de gros volume, on a adopté une mise en page à deux

colonnes, on s'est efforcé de transcrire non seulement le texte, mais encore les notes que Florus avait laissées dans les marges du manuscrit original. L'étude que Louis Holtz a consacrée à ce dernier a bien montré l'investissement personnel de Florus dans la mise au point de l'ouvrage, à toutes les étapes de sa composition, et jusque dans les moindres détails.

Armés de cette rare accumulation de preuves quasiment « archéologiques » de la genèse de l'ouvrage, nous pouvons affirmer avec assurance que ces cinq premiers exemplaires de l'*Expositio* suivent de très près et nous permettent de cerner l'idée que Florus se faisait de son propre ouvrage : non seulement les méthodes mises en place pour réaliser l'ouvrage, mais encore son intention, le but, le public et l'effet qu'il visait en le composant de telle façon plutôt que telle autre.

Jérôme et Grégoire le Grand À cet égard, les compilations sur l'Apôtre tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand semblent comme à l'autre bout du spectre. L'état de leur tradition fait apparaître plusieurs pièces annexes :

1. Deux dossiers d'extraits de Grégoire le Grand sur l'Apôtre, qui n'attendent que d'être incorporés dans la compilation proprement dite ;
2. Un extrait grégorien ne portant pas sur un lieu paulinien, mais au contraire sur le sens symbolique du fait que les épîtres sont quatorze ;
3. Une lettre d'un évêque Valérien, conservée seulement par là, sur les enseignements que les moines peuvent tirer de chacune des quatorze épîtres.

Ces pièces annexes, parmi lesquelles les trois témoins n'ont pas tous opéré la même sélection (cf. le TAB. 7 page 80), nous représentent un dossier sur l'Apôtre dont le propos est un peu plus large que les compilations proprement dites, et dont la mise en ordre reste manifestement inachevée.

En outre, à travers sa tradition manuscrite, ce dossier se présente également sous deux formes différentes : celle d'une *expositio* lemmatisée, assez semblable à l'augustinienne, dans le manuscrit produit à Cluny sous l'abbatiat de Maïeul ; et une forme non lemmatisée, mais pourvue de tables de *capitula* en tête de chaque épître, dans les deux autres témoins. Nous avons vu que ces recensions ne sauraient remonter toutes deux à Florus lui-même, et que l'état dont témoigne le manuscrit clunisien ne peut pas être antérieur à l'état représenté par les deux autres témoins. En réalité le manuscrit de Cluny a innové, et coulé de son propre chef la matière originale (avec *capitula*) dans le

moule d'une *expositio* lemmatisée, peut-être en s'inspirant délibérément de l'augustinienne.

Nous avons alors examiné les raisons qui pouvaient pousser Cluny à procéder à cette refonte de la même matière dans un nouveau cadre. Bien loin d'être purement cosmétique, le choix d'une forme de préférence à l'autre a de réelles incidences sur l'usage qu'on peut faire de l'ouvrage. La forme du commentaire lemmatisé favorise la lecture continue, l'entrée progressive d'un lecteur dans l'intelligence du texte suivi pas à pas. La forme originale en revanche, parce qu'elle regroupe les lemmes commentés dans des tables qui les éloignent de leurs commentaires, entrave la lecture continue au profit de la consultation ponctuelle, de l'exploitation dans le cadre d'enquêtes exégétiques sur tel ou tel verset précis de l'Apôtre.

Le corpus de douze compilations Le dernier corpus, celui qui rassemble pas moins de douze compilations sur l'Apôtre, est celui qui nous a retenu le plus longtemps, du fait de son ampleur, de la diversité de ses sources, et des nombreuses idées floues ou fausses que, faute de pouvoir vérifier sur pièces ses assertions, la bibliographie avait accumulées autour de lui depuis son signalement au milieu du xvii^e siècle.

L'hypothèse de ses éditeurs, selon laquelle les deux témoins représenteraient chacun un état différent du travail, n'a pu résister à l'examen : le manuscrit de Trois-Fontaines (VITRY-LE-FRANÇOIS 2) ne représente pas un état conceptuellement inachevé mais, au contraire, un état matériellement dégradé du contenu du manuscrit de la Grande Chartreuse (LYON 5804). On peut se fier à ce dernier sur l'ordre des douze compilations, parce que VITRY-LE-FRANÇOIS 2 corrobore finalement son témoignage — en revanche, VITRY-LE-FRANÇOIS 2 nous a permis de comprendre comment LYON 5804 a voulu uniformiser les titres des différentes compilations, qui suivaient à l'origine deux formules différentes. En outre, il est apparu que ni la notice initiale de VITRY-LE-FRANÇOIS 2, que dom Charlier regardait comme le titre d'ensemble de la collection, ni le distique final de LYON 5804, dans lequel il voulait voir la « signature de Florus », ne pouvaient se prévaloir d'une quelconque origine florienne.

Finalement, en retraçant l'histoire de LYON 5804 à la période moderne, nous avons pu voir par quels tours et détours a passé l'historiographie de son contenu. Mal décrit d'abord, il a bientôt été abondamment étudié et exploité par Pierre-François Chifflet ; mais le résultat de ses travaux n'a que très partiellement passé sous la presse. Ce peu

de choses même ne pouvant lui être rendu, Despont ayant oublié de mentionner qu'il était l'auteur de la préface sur Florus de la *Maxima Bibliotheca*, et l'ampleur des travaux de Chifflet sur Florus restant inconnue de la plupart, l'importance et la teneur exactes de sa contribution aux études floriniennes ont été sous-estimées jusqu'à présent.

Ainsi, la presque totalité des érudits qui ont parlé des Douze en ont parlé sans les avoir vues : or c'est surtout par là que se sont introduites tant de confusions dans la bibliographie des Douze. Fournier, connaissant le petit manuscrit du *Liber de vera philosophia*, n'aurait jamais pu croire que les Douze s'étaient un jour trouvées dans ce manuscrit, s'il avait vu, je ne dis pas le codex LYON 5804 lui-même, mais seulement l'énorme volume de texte qu'elles représentent. Mais Fournier ne se fondait que sur la description de l'*Avit* de Sirmond, qui ne précisait pas ce détail de taille. Pouvait-il, alors que rien ne lui mettait la puce à l'oreille, se figurer l'espèce d'encyclopédie exégétique que nous avons décrite ?

Nous avons rencontré, plus haut dans le passé, un autre exemple de la même méprise : le revirement de Philippe Despont au sujet des Douze. Lors de sa visite, Chifflet lui avait parlé de plusieurs ouvrages qu'il souhaitait imprimer, dont l'ouvrage de Florus. Pourquoi pas dans la *Maxima Bibliotheca*? Despont avait accepté le principe, et Chifflet lui a donc adressé ses copies. Despont change alors d'avis sur le compte des Douze, et la réponse de Chifflet fait comprendre les raisons alléguées : c'est un trop gros corpus, et de toute façon toute sa matière aura déjà été imprimée dans les volumes de la *Maxima Bibliotheca* représentant les siècles patristiques. Mais qu'avait donc imaginé Despont jusque-là ? Quelle image s'était-il faite de l'ouvrage, pour être si désabusé en voyant ce dont il s'agissait concrètement ?

3.1 L'idée qu'on s'en fait

Une collection d'extraits patristiques sur l'Apôtre, rangés dans l'ordre des versets qu'ils commentent : décrit rapidement, le contenu du manuscrit de la Grande Chartreuse évoque inévitablement un genre d'ouvrages bien connu au XVII^e siècle, celui du commentaire patristique *ad litteram* ou de la *Catena Patrum*.

Le genre est bien représenté au IX^e siècle, et la collection de Florus pouvait facilement y être assimilée. Dans l'histoire littéraire de Louis Ellies Du Pin, par exemple, le principal passage consacré à Florus est précisément introduit par là :

Commentaires sur l'Écriture Sainte, composez dans le neuvième Siècle. Ceux qui se sont appliquez dans ce Siècle à l'étude de l'Écriture Sainte, n'ont presque rien produit d'eux-mêmes, mais ont seulement fait des Compilations tirées des Commentaires des Peres. C'est ainsi que sont composez les Commentaires de Raban & de Paschase, & la Glose ordinaire de Walafride Strabon dont nous avons déjà parlé. Flore Diacre de l'Eglise de Lyon, suivit la même methode & ramassa quantité de livres dont il se servit, pour faire divers ouvrages de Recueils ; entr'autres un grand Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, tiré de quatorze Peres Latins [sic !], qui n'est point imprimé. Un autre Commentaire sur S. Paul, composé des Extraits de S. Augustin, attribué vulgairement à Bede ; quoiqu'il soit de Flore.⁽¹⁾

Les érudits du xvii^e siècle, à plus forte raison des ecclésiastiques comme Sirmond, Chifflet, Despont, d'Achery ou Mabillon, connaissent nécessairement le genre du commentaire patristique *ad litteram*. Outre les exemples du genre qui remontent ix^e siècle même, la suite des siècles en a produit beaucoup d'autres, et le xvii^e siècle en compose encore. On comprend donc qu'un Philippe Despont, après s'être fait par ouï-dire son idée de l'ouvrage de Florus, ait été surpris et désarçonné, lorsqu'il reçut de Chifflet non pas un commentaire patristique continu, mais douze séries d'extraits disjoints. L'ouvrage ne se soucie même pas de concaténation à proprement parler, et il n'y a là rien qui ne soit la citation littérale de l'Apôtre ou des Pères de l'Église, rien de Florus en somme, rien d'original ou de nouveau ! C'est le principal argument de Despont pour en refuser l'impression : tout cela se trouve déjà imprimé ailleurs, tel quel, et plus complètement.

3.1.1 Douze Pères, douze livres

Lorsqu'on connaît l'ouvrage, on trouve chez Chifflet et Mabillon quelques tentatives pour rendre compte de ces caractéristiques distinctives. Dans sa préface aux Douze, Chifflet écrit ainsi (je traduis et souligne) :

D'abord nous avons été étonné que Sirmond affirme, dans ses notes sur Avit, que ce commentaire de Florus sur les épîtres de saint Paul a été butiné « dans dix Pères en tout, à savoir Cyprien, Hilaire, Ambroise, Pacien, Jérôme, Éphrem diacre, Paulin, Léon pape, Fulgence, Avit. » (...) Quant à nous, qui nous sommes

(1). Louis Ellies DU PIN : *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, et la chronologie de leurs ouvrages ; le sommaire de ce qu'ils contiennent ; un jugement sur leur style et sur leur doctrine ; et le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres. Tome Septième : Des Auteurs du Neuvième Siècle de l'Église*, 2^e éd., À Paris 1696, p. 175,b.

procuré précisément cet ancien codex de Florus, (...) nous affirmons qu'il ne contient absolument rien de Jérôme, mais qu'il a cependant été constitué à partir de douze Pères ; à savoir de Cyprien, d'Hilaire de Poitiers, d'Ambroise, de Pacien, de Théophile d'Alexandrie, de Grégoire de Nazianze, d'Éphrem diacre, du pape Léon, de Cyrille d'Alexandrie (auquel s'ajoutent divers canons et décrets de Pontifes Romains et de Conciles), de Fulgence, de Paulin, et d'Avit ; et leurs propos, **distribués en autant de livres**, c'est à partir de ce codex que nous les produisons ici pour toi.⁽²⁾

Ce passage, situé juste après la coupure marquée par Despont, n'a pas été imprimé dans la *Maxima Bibliotheca*; mais il n'avait pas échappé à Mabillon, lorsque la copie de Chifflet lui était passée entre les mains, de sorte que l'information a tout de même passé dans la bibliographie (je traduis et souligne) :

On peut objecter à cela un seul fait, c'est que Florus a composé une Collection sur Paul tirée des Pères, et qu'il n'est pas vraisemblable qu'il en ait lui-même créé une autre, tirée des écrits de saint Augustin. En réalité ce fait pèse beaucoup en faveur de notre opinion, en admettant que Florus a tiré cette Collection, postérieure, des opuscules de douze Pères, et laissé de côté Augustin : il ne l'aurait certainement pas laissé de côté s'il n'en avait pas d'abord donné une autre à part. Cette Collection postérieure copiée d'un manuscrit de la Grande Chartreuse, Pierre François Chifflet, prêtre érudit de la Compagnie de Jésus, nous l'a transmise par notre cher d'Achery et nous en a fait don ; et il observe dès le seuil que cette Collection n'est pas butinée seulement dans dix Pères, comme l'a écrit Sirmond dans ses notes sur Avit, mais dans douze, à savoir dans Cyprien de Carthage, dans Hilaire de Poitiers, dans Ambroise de Milan, dans Pacien de Barcelone, dans Théophile d'Alexandrie, dans Grégoire de Nazianze, <tous> évêques ; dans Éphrem, diacre, dans Léon, pape, dans Cyrille d'Alexandrie et divers canons et décrets des Pontifes romains et des Conciles, dans Fulgence de Ruspe, dans Paulin de Nole, et enfin dans Avit de Vienne, <eux aussi> évêques. Florus a **réparti en douze livres**,

(2). « In primis mirati sumus, Sirmondum in suis ad Auitum Notis asserere, hanc Flori expositionem in Epistolas S. Pauli delibatam esse *ex decem omnino Patribus*; nimirum *Cypriano, Hilario, Ambrosio, Paciano, Hieronymo, Ephrem Diacono, Paulino, Leone Papâ, Fulgentio, Auito*. (...) Nos antiquum ipsummet Flori codicem naçti, (...) affirmamus nihil plane eum Hieronymi continere, sed tamen ex duodecim Patribus esse conflatum; uidelicet Cypriano, Hilario Pictauïensi, Ambrosio, Paciano, Theophilo Alexandrino, Gregorio Nazianzeno, Ephrem Diacono, Leone Papa, Cyrillo Alexandrino (cui accedunt uarii Romanorum Pontificum et Conciliorum canones et decreta), Fulgentio, Paulino, et Auito : quorum sententias totidem libris distinctas, ex eodem codice hic tibi exhibemus. » Préface définitive, § V : cf. ici-même, p. 611.

pour autant de Pères, sa Collection qui tenait en un tome ; et il en a ménagé un treizième, tiré d'Augustin, qu'il a renfermé dans un tome distinct, car il était d'un plus grand volume.⁽³⁾

Un Père, un livre : Chifflet ne précisait pas ce principe de distribution — écrivant la préface d'un ouvrage que son lecteur aurait, par définition, déjà entre les mains, il n'en avait pas excessivement besoin. Mais chez Mabillon cette précision prend une certaine importance, puisqu'elle trouve un prolongement naturel dans l'*Expositio* exclusivement tirée d'Augustin que Mabillon rend à Florus. Il avance ainsi un principe de distribution simple, unique, à la fois logique et matériel, pour expliquer la séparation des deux corpus de compilations de Florus sur l'Apôtre.

Il est intéressant que cette précision intervienne en correction de la description de l'*Avit* de Sirmond. Dans celle-ci en effet rien ne laissait deviner cette particularité de l'ouvrage de Florus. Bien au contraire, la notice décrit très explicitement une unité organique :

ce commentaire de Maître Florus (car c'est ainsi qu'on l'appelle) sur les épîtres de saint Paul **est butiné dans dix Pères** en tout... Après **ce livre** suit, dans le même manuscrit de Chartreuse, un second livre du même Florus...⁽⁴⁾

À lire pareille description, un lecteur de Sirmond qui n'a jamais eu sous les yeux l'ouvrage de Florus — comme, par exemple, Paul Fournier — peut légitimement croire

(3). « His unum objici potest, nempe Florum aliam composuisse Collectionem in Paulum ex Patribus : nec veri esse simile, aliam ex scriptis sancti Augustini ab ipso conditam fuisse. Immo verò id maximè facit pro sententia nostra : Quandoquidem Florus posteriorem hanc Collectionem ex duodecim Patrum Opusculis eruit, praetermisso Augustino, quem sanè non praetermisisset, nisi aliam separatim priùs edidisset. Posteriorem hanc Collectionem ex codice ms. majoris Cartusiæ descriptam Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis JESU Presbyter eruditus, Acherio nostro transmisit ac dono dedit, observatque statim in limine Collectionem istam delibatam esse, non tantùm ex decem, ut Sirmondus scripsit in notis ad Avitum, sed ex duodecim Patribus, nimirum ex Cypriano Carthaginensi, ex Hilario Pictavensi, ex Ambrosio Mediolanensi, ex Paciano Barcinonensi, ex Theophilo Alexandrino, ex Gregorio Nazianzeno episcopis ; ex Ephrem Diacono, ex Leone Papa, ex Cyrillo Alexandrino, variisque Romanorum Pontificum & Conciliorum Canonibus ac decretis, ex Fulgentio Ruspensi, ex Paulino Nolensi, ac demum ex Avito Viennensi Episcopis. In duodecim libros pro totidem Patribus partitus est Florus Collectionem suam uno volumine contentam : tertium decimum ex Augustino contexit, quem uno volumine, quia majoris erat molis, separatim inclusit. » Jean MABILLON : « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hæctenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21, ici p. 20.

(4). Jacques SIRMOND (éd.) : *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643, « Notæ », p. 60-61 : cf. plus haut, p. 255 et n. (3) page 255.

qu'il s'agit d'un commentaire *ad litteram* tout à fait semblable aux exemples de ce genre connus. C'est certainement l'idée que s'en étaient faite les auteurs d'histoires littéraires comme Du Pin, puis Fournier, ou même un éditeur de Florus comme Paul Duc qui, passant en revue les œuvres connues de Florus, écrivait :

On ne saurait, par contre, à quel temps de sa vie placer les deux commentaires, que laissa Florus sur les Épîtres de saint Paul : l'un, composé à l'aide de textes de douze Pères, et l'autre, constitué par des citations prises à saint Augustin seulement, lui demandèrent un long travail.⁽⁵⁾

Et sachant désormais que Sirmond n'a peut-être jamais vu le manuscrit, nous sommes en droit de nous demander si lui-même, le premier, ne s'en était pas fait cette fausse idée.

3.1.2 Les mots pour le dire

La terminologie employée est peut-être révélatrice à cet égard. Sirmond désigne l'ouvrage comme une *Expositio*. Chifflet reprend ce mot à son compte en 1649⁽⁶⁾ ; mais dès qu'il a pris connaissance du manuscrit de la Grande Chartreuse, il ne l'emploie plus que pour corriger la description de Sirmond. On le voit alors hésiter sur le choix d'un mot — variations qui peuvent s'expliquer par les deux décennies sur lesquelles s'étalent ces divers documents. Dans son livre de 1656, il emploie deux fois *collectanea* et une fois un mot plus descriptif et neutre encore, *excerpta*⁽⁷⁾. Six ans plus tard, dans son *Paulinus Illustratus*, il expérimente au contraire une formule très interprétative (je traduis) :

(5). Paul DUC : *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937, p. 29.

(6). Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae Diaconi Opera Iunctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum Opusculis Relativis, Quorum omnium seriem proxima post dedicatorias pagina dabit. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendavit : Notasque adiecit*, Divione 1649, p. 322 et dans l'« Index rerum et verborum », sub nom. « Florus Lugdunensis ».

(7). Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Scriptorum Veterum De Fide Catholica Quinque Opuscula. I. Alcuini Confessio Fidei suæ. II. Ex libris decem S. Fulgentii contra Fabianum, Fragmenta XXXIX, totum penè ipsum opus complexa. III. Ex libro S. Fulgentii de Incarnatione Christi, insignia tredecim Fragmenta. IV. Rabani Mauri Liber aduersus Iudeos. V. Anonymi de Beringerii heresiarchæ damnatione multiplici commentariolus, eo anno quo Beringerius viuere desiit, conscriptus. Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis Iesu Presbyter, hæc à MSS. codicibus eruit : quibus & suam in Sanctum Ferrandum rediuiuum Animadversionem adiecit*, Divione 1656, p. 136, 172, 173.

Florus de Lyon composa une chaîne sur toutes les épîtres canoniques de Paul à partir de Pères grecs aussi bien que latin (Augustin excepté), et l'a divisée en douze livres...⁽⁸⁾

Ce mot de « chaîne », *catena*, était particulièrement mal choisi pour désigner l'ouvrage de Florus — fort heureusement, Chifflet ne l'employa qu'à cet endroit, et personne n'y prêta attention. Ailleurs encore dans le même ouvrage, les extraits de Paulin compilés par Florus sont désignés d'un autre mot inusité par ailleurs, *allegationes*⁽⁹⁾.

Dans la correspondance de Chifflet, le contexte moins formel autorise des expressions plus lâches : la plus fréquente est tout simplement « le Florus » ou « notre Florus », voire « Florus » sans article (dix occurrences dans les lettres à d'Achery, une à Baluze, une à Despont). C'est aussi le mot que Pégon avait utilisé en 1653 lorsque, dans sa lettre à Chifflet, il lui recommandait de « bien remettre en seurté chez nous a dijon nostre Florus qu'avez encore ». Moitié moins souvent, Chifflet parle de « la collection de Florus » (une fois à Baluze, trois fois à d'Achery). Une fois, enfin, il quitte brutalement le français pour retourner à *collectanea*.

C'est bien ce mot qui, finalement, emporta sa faveur. Même si les différentes versions de la préface emploient encore çà et là le singulier *collectio*, le titre s'arrête sur le pluriel, et ce dans toutes les versions :

De Floro Lugdunensi : et de libris ab eo conscriptis : ac præsertim de Collectaneorum eius ex Patribus ab Augustino diuersis, in omnes Pauli Apostoli Epistolas multiplici vtilitate

On ne sait exactement quel titre Chifflet voulait donner à son édition des Douze⁽¹⁰⁾ car, malgré les nombreuses occasions qu'il eut d'en parler, il ne le formule jamais explicitement. L'occurrence qui, à ma connaissance, s'approche le plus d'un titre, se trouve dans

(8). « Catenam in omnes Pauli Epistolas canonicas ex Patribus Græcis æquè ac Latinis (dempto Augustino) confecit Florus Lugdunensis, diuisitque in Libros duodecim... » (Pierre-François CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi. Præmittitur Elenchus Partium & Capitum totius operis : accedunt ad calcem alij tres Indices, I. Scriptorum qui citantur in hoc opere, II. manuscriptorum codicum, III. rerum & verborum notabilium*, Divione 1662, p. 14)

(9). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 160.

(10). Contrairement à ce que laissent entendre les éditeurs : « Pierre-François Chifflet semble être le premier à avoir donné à la compilation ce titre de “douze Pères”. » (Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193], Turnhout 2002 [désormais CCCM 193], p. XXXI).

la liste de trente-sept publications proposées aux frères Valois ; et elle aussi emploie le pluriel *collectanea*:

Flori Lugdunensis in omnes Pauli Epistolas Collectaneorum libri XII. ex Patribus
Graecis, atque ex Latinis, dempto Augustino.⁽¹¹⁾

Si l'on retrouvait, dans la descendance documentaire de Despont, la copie des Douze de Chifflet, on y trouverait peut-être une page de titre dessinée par lui, comme celle qu'il avait prévue pour son édition de l'Ambrosiaſter⁽¹²⁾. En attendant, l'uniformité du titre de la préface accrédite assez fortement la formule « Collectanea ex Patribus ab Augustino diuersis in omnes Pauli Apostoli Epistolas ».

Mais comme on sait, toute la partie de la préface qui concernait spécifiquement les Douze (et d'abord cette partie postérieure du titre) a été retranchée par Despont, et n'a jamais été publiée avant le présent travail. C'est donc encore une fois par Mabillon que quelques-unes des idées de Chifflet ont passé alors dans la bibliographie. Chez Mabillon, l'*Expositio* qu'il rend à Florus et le florilège similaire qu'il rend à Bède sont désignés tantôt par le mot *Commentarius*, tantôt par *Collectaneum*. Pour les Douze en revanche, il use de *Collectio*, et seulement de ce mot : en le reprenant, c'est de Mabillon que Charlier et les éditeurs récents des Douze héritent, bien plus que de Chifflet.

3.1.3 L'unité d'un tout

Même s'il emploie un pluriel pour désigner le contenu du manuscrit de la Grande Chartreuse dans son ensemble, Chifflet n'en croit pas moins à son unité organique. Les expressions de 1662, « diuisitque in Libros duodecim », de la liste adressée aux Valois avant 1665, « Collectaneorum libri XII. », et de la préface, « totidem libris distinctas »,

(11). PARIS, B. Inſt., 289, f. 235r : cf. ici-même, page 580.

(12). Cette édition, où Chifflet rendait l'Ambrosiaſter à Hilaire diacre, n'a jamais paru. Les pièces liminaires en sont conservées à la suite de cette page de titre : « HILARII / ROMANÆ ECCLESIE / DIACONI / IN TREDECIM PRIORES / BEATI PAULI APOSTOLI / EPISTOLAS / COMMENTARIA. Olim edita inter Opera S. Ambrosii, nunc auctori suo / vindicata, et ad codices antiquos recensita, longè emendati—ora prodeunt, curâ et ſtudio Petri Francisci / Chiffletij, Societatis JESU Presbyteri. // Aduis au Compositeur. / Il prendra garde que ſuiuant les anciens manuscrits nous auons / partagé les tiltres qui ſont en gros Romain, quelquefois en deux / parties, quelquefois en trois, ou plus : et les auons ſoulinez. / Donques tout ce que le Compositeur trouuera ſoulinez, il aura / ſoin de les mettre en tiltre, et en gros Rom Romain Romain [*sic* !], / et non en Italice ; d'autant que c'eſt le texte de l'Apoſtre S. / Paul. » (PARIS, BNF, *Baluze* 143, f. 347r). Un brouillon de la préface à Hilaire diacre ſuit immédiatement le brouillon de la préface aux Douze dans PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 101v–103r.

trouvent un prolongement dans la désignation ponctuelle de tel ou tel de ces *libri*: ainsi le titre de son projet de préface propre à la compilation tirée d'Ambroise :

Ad librum 3^m Flori in Epistolas B. Pauli, ex Ambrosio⁽¹³⁾

ou encore en tête d'une page de notes sur la compilation tirée d'Éphrem, intitulée

Notæ in librum VII. Collectaneorum Flori in Epistolas beati Pauli.⁽¹⁴⁾

Cette idée d'une unité organique des Douze compilations s'est imposée à Chifflet pour plusieurs raisons, certaines liées au contexte scientifique de l'époque, d'autres à des préférences personnelles plus ou moins conscientes.

Tous sauf Augustin ?

La première raison, c'est que Chifflet est arrivé aux Douze par l'*Expositio* augustinienne, et l'a toujours définie ensuite par rapport à elle. C'est à elle qu'il s'intéressait en 1649 ; c'est d'elle qu'il voulait alors donner une édition meilleure que toutes celles qui existaient — et avec quelque raison, puisqu'il la lisait dans la copie personnelle de Mannon de Saint-Oyen.

Au fil des années, quand Chifflet s'efforce de désigner les Douze rapidement sans en énumérer les sources, il les désigne toujours par l'absence d'Augustin :

- « è decem Patribus, non tamen ex Augustino⁽¹⁵⁾ »
- « ex Patribus Græcis æquè ac Latinis (dempto Augustino)⁽¹⁶⁾ »
- « des Peres Grecs et Latins, à l'exclusion de S. Augustin⁽¹⁷⁾ »
- « rien de S. Augustin, mais bien des autres Pères, Latins et Grecs⁽¹⁸⁾ »
- « ex diversis ab Augustino Patribus⁽¹⁹⁾ »
- « ex Patribus ab Augustino diversis⁽²⁰⁾ »
- « ex aliis ab Augustino Patribus⁽²¹⁾ »

(13). Cf. ici-même, page ??.

(14). BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 53 (inédit).

(15). CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Opera*, « Index rerum et verborum », sub nom. « Florus Lugdunensis »

(16). CHIFFLET : *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi*, p. 14

(17). À Étienne Baluze le 6 juin 1666 : cf. ici-même, page ??.

(18). À Luc d'Achery le 12 octobre 1668 (Jeannine FOHLEN : « Chifflet, d'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1668–1675) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 126 [1968], p. 135–185, ici p. 146)

(19). À Luc d'Achery le 6 janvier 1669 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 152)

(20). À Luc d'Achery le 12 juin 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 168)

(21). À Luc d'Achery le 9 juin 1675 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 184)

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

- « ex Patribus ab Augustino diuersis⁽²²⁾ »
- « ex Patribus Graecis, atque ex Latinis, dempto Augustino⁽²³⁾ »

Or cette mention explicite de l'exclusion d'Augustin n'a pas de valeur, sauf à comparer les Douze avec l'*Expositio* augustinienne : à bien y réfléchir, en effet, Augustin n'est pas le seul grand absent des Douze. Pourquoi Florus n'a-t-il rien mis, dans ce grand œuvre, de Pères et d'exégètes aussi évidemment incontournables que Jérôme et Grégoire le Grand ? ou encore d'Origène, dont Lyon conserve encore aujourd'hui des exemplaires bien antérieurs à Florus ? Cette absence, dont Chifflet ne paraît pas s'aviser, est pourtant plus étonnante encore si on la rapporte à une autre facette de l'idée qu'il se faisait des Douze.

Augustin complété

Dans l'esprit du même Chifflet, « le Florus in Epistolas Pauli »⁽²⁴⁾ constitue une réponse concertée à la grande *Expositio* augustinienne (qui selon lui, rappelons-le, n'est pas de Florus mais de Bède). Pour Chifflet l'intention de Florus, en composant ses *collectanea* en douze livres, était justement de compléter le grand ouvrage de Bède. Il le dit avant même d'avoir vu le manuscrit de la Grande Chartreuse, quand il le juge seulement d'après la notice de l'*Avit* de Sirmond :

Florus s'est abstenu de ce travail [= chercher des commentaires augustinien des épîtres] justement parce qu'il savait que cela avait été mené à bien de façon remarquable par le Vénérable Bède, tout juste au siècle précédent.⁽²⁵⁾

Vingt-cinq ans plus tard, se félicitant de la décision enfin prise d'imprimer les Douze, il s'exclame encore :

la Collection que le Vénérable Bède a fait de toutes les œuvres de S. Augustin, avec celle de Florus feront un trésor abrégé de tout ce que les Saints Pères ont écrit sur les Epîtres de S. Paul.⁽²⁶⁾

L'idée présuppose que le corpus du manuscrit de la Grande Chartreuse forme une unité, construite et conçue comme telle.

(22). Titre des préfaces

(23). PARIS, B. Inſt., 289, f. 235r.

(24). À Baluze le 17 octobre 1666 (cf. ici-même, page 576).

(25). « abſtinuit Florus ab hoc negotio, cùm idipſū à Venerabili Bedā egregiè perfectum eſſe ſciret ſæculo proximo ſuperiore. » (CHIFFLET [éd.] : *Fulgentii Ferrandi Opera*, p. 322).

(26). À d'Achery le 12 juin 1674 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 169).

Lorsqu'il rend l'*Expositio* à Florus, Mabillon ne remet pas en cause cette idée — « immo verò id maximè facit pro sententia nostra »:

Florus a réparti en douze livres, pour autant de Pères, sa Collection qui tenait en un tome ; et il en a ménagé un treizième, tiré d'Augustin, qu'il a renfermé dans un tome distinct, car il était d'un plus grand volume.⁽²⁷⁾

Les Douze complètent toujours l'*Expositio*, comme chez Chifflet ; mais cette vision d'une sorte de vaste diptyque, où la « posterior Collectio » fait pendant à l'augustinienne, est rendue beaucoup plus séduisante encore du fait que les deux volets sont en réalité du même compilateur : l'intention de faire œuvre complète gît désormais dans le génie d'un seul et même auteur.

Tout Florus en un volume

On rejoint là une autre raison qu'avait Chifflet de voir, dans le contenu de LYON 5804, une œuvre unique et complète. Il ne savait rien de l'existence des deux compilations transmises à part, celles que Florus a tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand, et pour lui l'*Expositio* était de Bède : par conséquent, pour lui, le manuscrit de la Grande Chartreuse rassemblait toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre. Le fait que toutes se trouvent dans un même manuscrit accentuait forcément l'hypothèse d'un dessein concerté, surtout dans un codex dont l'unité de conception était si patente — ce dont il était le seul à pouvoir juger, sachant pertinemment que personne d'autre ne l'avait vu.

Parce qu'ils connaissaient l'*Expositio* augustinienne, Chifflet et Mabillon s'interrogèrent sur l'ostracisme dont les Douze semblaient frapper Augustin, et avancèrent chacun leur explication ; mais faute de connaître les compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand, ils ne songèrent pas à se demander pourquoi ces auteurs n'étaient pas des Douze, et personne ne s'est avisé depuis lors de poser cette question pourtant légitime. Et pourtant, l'idée même selon laquelle Florus avait voulu compléter l'augustinienne par un second tome puisé chez « les autres Pères » aurait pu alerter sur l'absence ne serait-ce que de Jérôme...

(27). « In duodecim libros pro totidem Patribus partitus est Florus Collectionem suam uno volumine contentam : tertium decimum ex Augustino contexuit, quem uno volumine, quia majoris erat molis, separatim inclusit. » MABILLON : *Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini*, p. 20

L'efficace du symbole

Enfin, une dernière raison qui a joué dans l'esprit de Chifflet tient à la structure dodécuple du corpus réuni dans LYON 5804. Dans ce chiffre symbolique de douze, Chifflet voyait une raison naturelle de regarder une œuvre comme parfaite, achevée, complète.

Il ne l'a dit nulle part à propos de « son » Florus, mais la correspondance qu'il entretient avec Luc d'Achery le montre étrangement soucieux du nombre de volumes qu'atteindra le *Spicilegium*. Alors qu'il contribue aux tomes 10, 11, et plus tard au tome 13, sans jamais faire la moindre remarque sur la symbolique de leur numéro, la perspective de voir paraître le douzième tome lui tire en revanche des traits lyriques, pour la seule raison qu'il s'agira du tome 12. Dès 1670, alors qu'on ne travaille encore qu'au dixième tome, il écrit :

Je suis bien aise que les dernières pièces que je vous ay envoyées vous aient esté agréables. Il me semble toutefois que ne pouvant entrer dans le X. volume, que hors de leur rang, vous les pouviez réserver pour l'XIe. A vous le chois ; car on attend de vous encore deux tomes, pour accomplir le nombre parfait de douze.⁽²⁸⁾

Et lorsque, trois ans plus tard, le tome 11 a paru et l'on s'est attelé au suivant :

Je pense que le XII. tome de vostre Spicilegium doit estre bientôt achevé d'imprimer : après lequel V.R. pourra dire *Exegi monumentum aere perennius*, et ce qui s'ensuit.⁽²⁹⁾

Ce souci que l'ouvrage de d'Achery forme, pour être un *opus perfectum*, un ensemble fini de douze volumes, est hors de propos par rapport au projet propre du *Spicilege*: la vocation de ce dernier n'est aucunement de former un ensemble complet, quel qu'en soit le nombre de volumes. Le *Spicilege* est par vocation une série hétérogène, ouverte, de volumes qui paraissent à mesure qu'ils s'emplissent, et qui s'emplissent de façon « opportuniste », selon les textes qui se présentent. Ce n'est en aucune façon le projet bien circonscrit de couvrir de manière complète un sujet clos — et d'ailleurs le treizième tome du *Spicilegium* de d'Achery n'a aucunement le caractère d'un supplément ou d'une excroissance.

(28). À Luc d'Achery, le 16 novembre 1670 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 161)

(29). À Luc d'Achery, le 1^{er} décembre 1673 (FOHLEN : *Chifflet, d'Achery et Mabillon*, p. 166)

Chifflet est bien placé pour le savoir, lui qui fournit des pièces à d'Achery. Et pourtant, il aimerait que l'ensemble se composât ni plus ni moins de douze volumes. Chifflet s'exagère donc la portée symbolique du douzième tome du *Spicilege*; il se l'exagère, parce qu'à ses yeux une structure dodécuple est une marque à part entière de la grandeur d'une œuvre. C'est ce qu'il souhaite à d'Achery, dont il alimente lui-même l'entreprise, et c'est ce à quoi il s'attendait de la part de Florus, parce qu'il aimait ses compilations sur l'Apôtre : pour être admirable, il fallait que l'œuvre admirée fût un corps de douze parties.

En réalité, on l'a vu, la matière textuelle contenue dans LYON 5804 pourrait tout aussi bien être regardée comme distincte en onze sections, ou onze plus une. Le témoignage de VITRY-LE-FRANÇOIS 2, découvert depuis lors, n'a fait que confirmer cette possibilité ; et l'analyse des sources manuscrites de Florus, impossible à l'époque de Chifflet, mais qui nous fait entrer désormais dans l'atelier du compilateur, a montré pour quelles raisons la compilation canonique fait bel et bien figure d'annexe à la compilation tirée de Léon le Grand.

Chifflet, rappelons-le⁽³⁰⁾, a ajouté lui-même un titre à cet endroit, directement dans la marge de LYON 5804 :

Excerpta in epistolas beati Pauli apostoli ex beato Cyrillo Alexandrino episcopo
atque ex uariis Romanorum pontificum et conciliorum canonibus ac decretis.

On peut donc dater la formation de ce titre de la période où Chifflet avait le manuscrit sous la main, à Dijon, au milieu des années 1650. Comme nous l'avons vu, il n'avait alors voulu que décrire au mieux les sources de cette compilation : ne sachant pas que les deux extraits placés sous le nom de Cyrille étaient puisés dans des actes conciliaires, et considérant que Cyrille n'était lui-même ni un pontife romain ni un concile, il l'avait mentionné nommément pour être exhaustif et précis.

Les années passant, pourtant, ce souci de précision finit par seconder son goût du symbole : le douzième titre lui offrait la structure dodécuple qu'il inclinait à trouver dans le grand ouvrage de Florus. Et il ne lui offrait pas seulement le douzième livre, mais aussi le douzième Père : dans la préface de 1675, les papes et conciles — vingt-deux des vingt-quatre extraits, tout de même — ne sont plus qu'entre parenthèses :

ex duodecim Patribus (...) Cyrillo Alexandrino (cui accedunt uarii Romanorum
Pontificum et Conciliorum canones et decreta)

(30). Cf. ici-même, pages 97-99.

C'est à travers cette préface que Mabillon a examiné les Douze et ce sont ces idées qu'il a reflétées dans sa *Disquisitio*, lorsqu'il a formé cette phrase, « Florus posteriorem hanc Collectionem ex duodecim Patrum Opusculis eruit... », devenue avec quelques modifications mystérieuses le titre de l'édition *princeps* des Douze, « Collectio ex dictis XII Patrum ».

Dans cette idée que Chifflet se faisait du contenu de LYON 5804, il serait vain de chercher à discriminer franchement entre la description pertinente, objective et critique de la matière, et les préférences de son goût personnel : le large contexte heuristique, comme le contexte très particulier de ce manuscrit-là, lui permettaient de flatter les secondes sans véritablement outrer la première. Sans le dire, sans s'en apercevoir peut-être, Chifflet finissait par rêver un Florus convoquant, dans son ouvrage, un aréopage de Douze Pères, semblable à une de ces fresques baroques où les cieux s'entrouvrent sur l'Église triomphante.

Mais le contexte a changé ; la documentation et la connaissance dont nous disposons aujourd'hui nous ouvrent un panorama à la fois beaucoup plus vaste et beaucoup plus précis, pour comprendre la situation qu'y occupent Florus et ses livres. Rappelons-nous qu'à l'époque où Chifflet travaillait, on était bien loin d'identifier les manuscrits de travail de Florus, certes ; mais bien plus, il n'existait pas même une synthèse sur Florus, sa vie et son œuvre, puisque Chifflet précisément écrivit la première. Chifflet ne pouvait s'appuyer ni sur la documentation manuscrite, ni sur les méthodes critiques que Mabillon devait théoriser après sa disparition, ni sur les travaux de prédécesseurs quels qu'ils soient. Aujourd'hui, le corpus que forment les Douze doit être considéré en rapport et en comparaison avec les œuvres similaires d'autres auteurs contemporains, mais surtout avec les œuvres similaires du même auteur, l'*Expositio* et les compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand.

3.2 Comment faire un commentaire *ad litteram*

On l'a dit, les exemples de commentaire patristique *ad litteram* abondent au IX^e siècle : des contemporains de Florus comme Angélome de Luxeuil († v. 855), Hraban Maur († 856), Paschase Radbert († v. 865), ou encore Claude de Turin qui, en 826/827, dut mourir relativement jeune, en ont tous produit plusieurs. Nous pouvons

donc examiner leur façon de composer ce genre d'ouvrages, pour nous faire une idée de la manière dont on les concevait à l'époque où Florus concevait les siens.

3.2.1 De quelques usages et usagers carolingiens

Exploiter les Pères

Les commentaires d'Angélome sur la Genèse, sur les quatre livres des Rois et sur le Cantique des cantiques appliquent tous la même méthode : ils suivent le fil du texte commenté, faisant commenter les versets à mesure par tel ou tel Père ou auteur ecclésiastique, qu'il cite littéralement ou qu'il reformule (Alcuin, Augustin, Bède, Grégoire le Grand, Isidore, Jérôme, Paterius, Wicbod...). En cela, « Angelomo non si discosta affatto dall'uso comune dei contemporanei : i suoi commentari sono una catena di passi dai Padri.⁽³¹⁾ » Son commentaire sur les Rois s'appuie essentiellement sur celui de Hraban, qu'il truffe de nouveaux passages trouvés ailleurs par ses soins⁽³²⁾.

Le colossal commentaire *ad litteram* de Hraban Maur sur l'Apôtre en vingt-neuf livres⁽³³⁾, après ses deux préfaces, sa dédicace et l'argument du livre premier, s'ouvre naturellement sur l'*incipit* de l'épître aux Romains : « Paulus seruus Iesu Christi ». Ces quatre mots sont commentés successivement par un passage d'Origène, puis d'Ambroise (en fait l'Ambrosiaster), puis un autre attribué à Grégoire le Grand. Les deux mots suivants de l'épître, « uocatus apostolus », sont commentés par un passage d'Origène. Suivent quatre mots, « segregatus in euangelium dei », commentés de nouveau par le pseudo Grégoire le Grand, puis de nouveau le pseudo Ambroise. L'Ambrosiaster commente encore « Quod ante promiserat... » puis « De filio suo », dont le commentaire se prolonge par un extrait d'Origène, puis de l'Ambrosiaster, puis de Quodvultdeus *via* Bède, puis de Julien de Tolède⁽³⁴⁾; et ainsi de suite.

(31). Silvia CANTELLI : *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, 2 t., t. I (Biblioteca di Medioevo Latino 1/1), Spoleto 1990, p. 99.

(32). CANTELLI : *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, p. 310–314.

(33). Jacques-Paul MIGNÉ (comp.) : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, œconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aëvo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III*, 1844–1864 (désormais *PL*), t. III, col. 1273–1616 (*praef. I–II, prol., libri I–VIII*); *PL*, t. III, col. 9–834 (*libri IX–XXIX*). Les préfaces ont bénéficié d'une édition critique : HRAB. MAVR. *epist.* 24 Ernst DÜMMLER (éd.) : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899 (désormais *MGH Epp.* 5), p. 430–431 et HRAB. MAVR. *epist.* 23 *MGH Epp.* 5, p. 429–430.

(34). *PL*, t. III, col. 1279D–1284D. Les sources de Hraban sont détaillées par Silvia CANTELLI BERARDUCCI : *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t. (Instrumenta patristica et mediaevalia

Paschase Radbert, en abordant son commentaire de l'Évangile de Matthieu, explique d'abord avoir suivi principalement les commentaires préexistants d'Hilaire et de Jérôme. Il énumère ensuite des sources patristiques plus nombreuses : Jérôme, Ambroise, Augustin, Grégoire le Grand, Jean Chrysostome et Bède ; et bien qu'il ne soit pas mentionné dans la préface, Origène est abondamment cité au fil même du traité⁽³⁵⁾.

Un autre exégète forme un point de comparaison d'autant plus significatif pour nous qu'il est très proche des cercles culturels de Florus lui-même : Claude de Turin, formé à Lyon sous Leidrat (cf. *infra*), puis auteur de nombreux commentaires lemmatisés de l'Écriture, et spécialement de l'Apôtre. Dans son commentaire aux Galates, le premier qu'il publie sur les épîtres, il explique avoir voulu mêler les commentaires préexistants d'Augustin et de Jérôme⁽³⁶⁾. En abordant plus tard les Éphésiens et Philippiens, il déclare plus généralement emprunter aux Anciens⁽³⁷⁾. Pour son commentaire sur les Romains, il avoue d'abord l'héritage d'Augustin, mêlé d'Origène, et de passages de son propre fonds, puis ajoute dans un *post-scriptum* les noms d'Apollinaire et de Didyme⁽³⁸⁾. Mais il est encore plus précis dans la préface de sa *Catena* sur l'Évangile de Matthieu :

38, 38A, 38B), Turnhout 2006 (désormais *IPM* 38, 38A, 38B) ; et spécialement, pour les épîtres, Silvia CANTELLI BERARDUCCI : *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t., t. 3 : *Apparatus fontium. (in Mattheum – Homiliae in Evangelia et Epistolas)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 38B), Turnhout (désormais *IPM* 38B), p. 1049–1191.

(35). PASCH. RADB. in *Matth.*, 1, *prol.*: Beda PAULUS (éd.) : *Pascasii Radberti Expositio in Mattheo libri XII. (I–IV)*, t. 1 (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 56), Turnhout 1984 (désormais *CCCM* 56), p. 4, 104–5, 122 ; p. 7, 183–189 ; cf. également l'introduction de l'éditeur, *CCCM* 56, p. XX–XXI.

(36). « (...) epistolam beati iam dicti apostoli Pauli ad Galathas ex tractatibus beatorum Augustini et Hieronimi patrum permixtis procuravi ordinare sententiis. » (CLAVD. TAVRIN. *epist.* 3 [ex CLAVD. TAVRIN. in *Gal.*] : ERNST DÜMLER [éd.] : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1895 [désormais *MGH Epp.* 4], p. 596, 26–27).

(37). « (...) epistolas magistri gentium apostoli Pauli ex tractatibus maiorum nostrorum disserere [iustus sum], qui nos inluminantes e Christo in studio huius operis affatim scientia et tempore praecesserunt. » Et plus loin : « circa socordiam sensus mei epistolas beati iam dicti apostoli Pauli ad Ephesios atque ad Philippenses, non tam ex maiorum tractatibus quam ex diversorum tractatum sententiis (...) : ita et ego ex aliorum dictis has brevi stilo comprehendi epistolas. » (CLAVD. TAVRIN. *epist.* 4 [ex CLAVD. TAVRIN. in *Eph. et Phil.*] : *MGH Epp.* 4, p. 597, 24–26 et p. 598, 11–16).

(38). « (...) ex ipsius sancti viri [= Augustini] sententiis, quas per diversis eius libris [*sic!*] invenire quivimus, hanc exposuimus epistolam, aliqua etiam ex Origenis expositione ibidem adiunximus, nonnulla etiam, ut nobis visum est, pertractavimus. » Puis : « (...) Illud quoque in praeptione commoneo, mihi karissime, ut scias Origenem tria volumina in hanc epistolam conscripsisse, quem et nos ex parte secuti sumus ; Apollinarem etiam et Didimum quosdam commentariolos edidisse, e quibus licet pauca decerpimus, plura etiam ex sancti viri Augustini sententiis, quas per diversis eius libris [*sic!*] invenire quibimus [*sic!*], hanc exposuimus epistula<m> et nonnulla quae nobis videbantur adiecimus sive subtraximus, ut studiosus statim in principio lectorum agnoscat hoc opus vel alienum esse vel nostrum. » (CLAVD. TAVRIN. *epist.* 5 [ex CLAVD. TAVRIN. in *Rom.*] : *MGH Epp.* 4, p. 599, 21–24 ; 600, 8–14).

proclamant son incapacité à tirer un commentaire de son propre fonds, il explique avoir emprunté à de meilleurs que lui-même — et de nommer une douzaine d’auteurs ecclésiastiques⁽³⁹⁾.

Tous ces auteurs alternent, comme Hraban, des citations littérales de leurs sources avec des passages qu’ils reformulent ou formulent eux-mêmes : pour distinguer ces passages les uns des autres et rendre à chacun ce qui lui revenait, ils disposaient d’une méthode héritée de Bède le Vénérable.

Citer ses sources

Bède présente cette technique dans la préface de son commentaire sur l’Évangile de Luc. Après avoir parlé de son travail de collecte chez Ambroise, Augustin, Grégoire le Grand, Jérôme et d’autres Pères, il explique (je traduis) :

Mais parce qu’il était pénible d’entrecouper chaque fois leurs propos et montrer nommément ce qui a été dit par quel auteur, nous avons trouvé commode de porter les premières lettres de leur nom à distance, sur le côté, et d’annoncer individuellement par elles où commence le discours que j’ai transcrit de chacun des Pères et où il finit, inquiet surtout qu’on ne m’accuse d’avoir volé les paroles de plus grands, et ne dise que je les avais arrangés comme s’ils m’étaient propres ; et je demande bien et j’adjure par le Seigneur ceux qui me lisent, que si certains par aventure avaient jugé ces ouvrages de nous, quels qu’ils soient, dignes d’être copiés, qu’ils se souviennent d’adjoindre aussi les symboles des noms susmentionnés, comme ils se trouvent dans notre exemplaire.⁽⁴⁰⁾

B̄D

(39). « (...) evangelium secundum Matheum ex opusculis sanctorum patrum, (...) inquirere atque explanare conatus sum ex tractatibus doctorum et maiorum nostrorum, qui nos in studio huius operis sicut scientia ita et tempore praecesserunt, id est Origenis, Hilarii, Ambrosii, Hieronimi, Augustini, Rufini, Iohannis, Fulgentii, Leonis, Maximi, Gregorii et Bedae. » (CLAVD. TAVRIN. *epist.* 2 [ex CLAVD. TAVRIN. *in Matth.*]: *MGH Epp.* 4, p. 594,8–13).

(40). « Quorum quia operosum erat uocabula interserere per singula, et quid a quo auctore sit dictum nominatim ostendere, commodum duxi minus e latere primas nominum litteras inprimere, perque has uiritim ubi cuiusque patrum incipiat, ubi sermo quem transtuli desinat intimare, sollicitus per omnia ne maiorum dicta furari et haec quasi mea propria componere dicar ; multumque obsecro, et per dominum legentes obtestor, ut si qui forte nostra haec qualiacumque sunt opuscula transcriptione digna duxerint, memorata quoque nominum signa, ut in nostro exemplari repperiunt, adfigere meminerint. » (BEDA *in Luc.* prol.: David HURST [éd.] : *Bedae Venerabilis Opera. Pars II*, t. 3 : *Opera exegetica*, par BÈDE LE VÉNÉRABLE [Corpus Christianorum Series Latina 120], Turnhout 1960 [désormais *CCSL* 120], p. 7,105–115) (j’ai reponctué le passage, l’éditeur n’ayant pas jugé utile d’y mettre même une seule virgule).

La même recommandation revient encore dans le prologue du commentaire sur l'Évangile de Marc :

B̃D

Comme sur ton invitation, bien-aimé évêque Acca, mais aussi celle de nombreux autres frères, nous devons écrire sur son Évangile, c'est surtout ce que nous avons trouvé dans les exemples de vénérables Pères, une fois tiré de là, que nous avons pris soin de disposer ; mais nous avons aussi interposé, là où cela semblait opportun, beaucoup de choses à l'imitation de leur interprétation, et je supplie le lecteur que, s'il lui arrivait de juger notre ouvrage digne de transcription, il fasse bien attention de conserver aussi dans son écriture l'annotation de leurs noms (*adnotationem nominum*) qui est apposée plus haut dans la marge, de la même façon que cela doit être fait dans le commentaire de l'Évangile du bienheureux Luc que, la grâce de Dieu aidant, nous avons composé il y a plusieurs années.⁽⁴¹⁾

Ces « symboles des noms » (*nominum signa*) consisteront donc en quelques lettres permettant d'identifier le nom de l'auteur cité, et portées dans la marge à la hauteur du début de la citation, comme j'ai fait ici en portant un sigle B̃D pour Bède. Les usagers de cette méthode, dont on va parler dans un instant, utilisent généralement ĀG ou ÃG pour *A(u)gustinus*, G̃G pour *Gregorius (Magnus)*, IōH pour *Iohannes (Chrysoſtomus)*, etc.

Bède avance plusieurs bonnes raisons d'user de cette méthode : elle permet, nous en parlions à l'instant, de distinguer entre les passages de l'auteur du commentaire et ceux qu'il a empruntés aux Pères, mais aussi de prévenir d'éventuelles accusations de plagiat et, très concrètement, de ne pas rendre l'ouvrage illisible en lardant son texte de constantes références. Sans surprise, ce sont ces thèmes que nous retrouvons sous la plume des exégètes du IX^e siècle lorsqu'ils emploient cette méthode et s'en expliquent⁽⁴²⁾.

(41). « In cuius euangelium, tuo dilectissime antistitum Acca necnon et aliorum fratrum plurium commonitus hortatu, prout dominus dederit, scripturi maxime quae in Patrum uenerabilium exemplis inuenimus hinc inde collecta ponere curauimus ; sed et nonnulla propria ad imitationem sensus eorum, ubi oportunum uidebitur, interponemus, lectoremque supplex obsecro ut, si haec nostra opuscula transcriptione digna duxerit, adnotationem quoque nominum eorum, quae supra in margine apposita sunt, diligens scriptura conseruet, quomodo in expositione euangelii beati Lucae, quam ante annos plurimos auxiliante dei gratia composuimus, constat esse factitatum. » (BEDA *in Marc.* prol.: *CCSL* 120, prol., l. 39 sqq.) (la ponctuation est en grande partie mienne).

(42). Sur cette méthode, en particulier chez Hraban, comparé à Angélome qui précisément n'en use pas, cf. CANTELLI : *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, en particulier p. 97–98 et p. 354–360 ; ainsi que Silvia CANTELLI BERARDUCCI : *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t., t. 1 : *Rabano Mauro Esegeta. Le fonti ; I commentari* (*Instrumenta patristica et mediaevalia* 38), Turnhout (désormais *IPM* 38), p. 64–67.

Chez Paschase et Hraban Maur Au seuil de son commentaire sur Matthieu, Paschase Radbert explique ainsi (je traduis) :

j'ai pris soin d'apposer minutieusement, dans la marge de cet ouvrage, les lettres de leur nom [= des Pères exploités] pour qu'à partir d'elles le lecteur puisse s'avancer en confiance, ou bien savoir rapidement de qui il m'arrive de suivre les empreintes à travers le pays.⁽⁴³⁾

Hraban Maur a beaucoup recours aux *signa nominum*, et en parle souvent dans ses préfaces. Dans celle de son propre commentaire sur Matthieu⁽⁴⁴⁾, il plagie sans ambages le passage de BEDA *in Luc.* cité ci-dessus (!). Dans la préface de son commentaire sur les épîtres de Paul, il donne sur le point de ces sigles marginaux un conseil on ne peut plus concret (je traduis) :

Quant à celui qui choisit d'utiliser nos écrits pour la lecture [à haute voix], je lui recommande, partout où il aura vu les noms des auteurs, dont j'ai extrait des propos à partir de leurs livres, annotés à l'extérieur sur la page en une ou deux ou même trois lettres, qu'il ne se lasse pas, en lisant, de les prononcer ouvertement pour les autres, afin de ne pas induire en erreur l'auditeur, puisque ce dernier n'aura pas su qui aura publié ceci ou cela, et qu'on n'attribue pas des écrits à un autre qu'il n'est vrai.⁽⁴⁵⁾

Claude à l'école de Leidrat Sur ce point aussi, l'exemple de Claude de Turin nous approche tout près du Lyon de Florus. Son tout premier commentaire patristique *ad litteram* est consacré à la Genèse⁽⁴⁶⁾; il l'achève en 811, alors qu'il a déjà quitté Lyon pour l'Aquitaine à la demande de Louis le Pieux. Dans PARIS, BNF, *lat.* 9575, un original ou manuscrit d'auteur de l'œuvre, on voit bien comment Claude ponctue ses marges de

(43). « horum nominum litteras in huius operis margine diligenter apponere curavi ex his ut possit lector securus incidere uel cuius sequar uestigia e regione mox cognoscere. » (PASCH. RADB. *in Matth.*: *CCCM* 56, p. 7,189–192). Les manuscrits ne transmettent plus ces sigles : cf. l'introduction, p. XXI.

(44). HRAB. MAVR. *in Matth.*: B. LÖFSTEDT (éd.) : *Hrabani Mauri Expositio in Matthaeum. (I–IV)* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 174), Turnhout 2000 (désormais *CCCM* 174), p. 3,62–71.

(45). « Illum autem, qui lectione nostra uti elegit, admoneo, ut ubicumque conspexerit auctorum nomina, quorum dicta ex libris suis excerpseri, forinsecus in pagina singulis literis aut binis seu etiam ternis praenotata, non pigeat eum in legendo coram aliis illa pronunciare, ne forte auditorem confundat, cum nescierit, quis hoc vel illud ediderit, et alterius scripta arbitretur, quam se veritas habet. » (HRAB. MAVR. *epist.* 23: *MGH Epp.* 5, p. 429,25–28).

(46). CLAUD. TAVRIN. *in Gen.*, inédit, sauf l'épître liminaire qui forme l'*epist.* 1 dans *MGH Epp.* 4, p. 590–593.

sigles précisant de quel auteur est le passage qu'on est en train de lire : Augustin (ĀG), Jérôme (ĪH), Isidore (YŠD), etc., et bien sûr Claude lui-même (ĀL)⁽⁴⁷⁾. Il s'en explique clairement dans sa préface, malgré un style un peu rocailleux (je traduis) :

Recherchant et fouillant ces passages des temps passés concernant les trésors mystiques des sages, je les ai contractés en abrégé dans un seul manuscrit. Le lecteur n'y lit pas mes mots, mais y relit ceux de qui j'ai recueilli en un tout ceux qu'ils avaient dits, comme de belles fleurs tirées de champs différents : les lettres sont miennes, le commentaire leur. Et pour qu'on n'aille pas se tromper sur mon compte et méjuger avec trop d'audace que j'aurais pris des armes dans l'armoire d'autrui [*litt.* dans la bibliothèque, *avec un jeu de mots intraduisible*], j'ai porté à mesure sur les pages les noms de chaque docteur sous leurs caractères, ainsi que l'a fait le bienheureux prêtre Bède — mais son ouvrage est laborieux en de certains endroits, et je ne le crois pas intelligible de tous. Et moi j'ai commencé cela dans la cité de Lyon, auprès de mon vénérable père Leidrat par la grâce de Dieu archevêque de ladite église, par l'action de qui et le don de Dieu nous avons un petit peu progressé dans la science des Écritures.⁽⁴⁸⁾

Si le sens est parfaitement clair dans l'ensemble, le détail échappe parfois. Par exemple, Claude parle d'une méthode de Bède, puis soudain d'un ouvrage en particulier, sans préciser lequel : dans le contexte, on peut supposer qu'il s'agit du commentaire sur la Genèse ; or ce dernier semble justement n'avoir pas porté de ces annotations marginales⁽⁴⁹⁾. Mais Claude invoque les mêmes raisons, et use parfois des mêmes mots que Bède dans le fameux passage cité plus haut.

(47). Michael GORMAN : « The Commentary on Genesis of Claudius of Turin and Biblical Studies under Louis the Pious », in : *Speculum* 72.2 (1997), p. 279-329, en particulier p. 288-297, fig. 2 et 4.

(48). « Has autem rerum gestarum sententias de mysticis thesauris sapientium inquirendo et investigando in unum codicem compendio brevitatis coartavi, in quibus l[e]ctor non mea legit, sed illorum relegit, quorum ego verba quae illi dixerunt veluti speciosos flores ex diversis pratis in unum collegi et meae litterae ipsorum expositio est. Et ne ab aliquibus praesumptor et temerarius diiudicarer, quod [ab] alieno armario sumpserim tela, uniuscuiusque doctoris nomen cum suis characteribus, sicut et beatus fecit presbiter Beda, subter in paginas adnotavi. Sed eius opusculum quibusdam in locis operosum est, et non ab omnibus eum intelligibilem arbitror. Quod ego in Lucduno civitate apud venerabilem patrem Leidrad, gratiae Dei iamdictae aecclesiae archiepiscopo, incoavi, quo faciente et Deo donante aliquantum in scripturarum scientiam profecimus. » (CLAVD. TAVRIN. *epist.* 1: *MGH Epp.* 4, p. 592, 11-21).

(49). BEDA *in Gen.* (BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bedae Venerabilis Opera. Pars II, 1, t. 2 : Opera exegetica*, éd. par C.W. JONES [Corpus Christianorum Series Latina 118A], Turnhout 1967 [désormais *CCSL* 118A]). L'éditeur remarque : « Though there are source marks in the MSS of Bede's commentaries on Mark and Luke, no such marks appear in the MSS which I have examined. I doubt that Bede attached any. Indeed, Bede's own statement, concisely describing the method of composition of the first and second recensions, | supports my doubt : *In quo opere sensum per omnia memoratorum aliorumque aeque*

Les deux commentaires de Bède dont on a cité les préfaces circulaient bien, en effet, dans les milieux lyonnais. Mannon offrit à son abbaye de Saint-Oyen un exemplaire de chaque : l'actuel LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura, 12/F/2, qui porte son *ex-dono*⁽⁵⁰⁾, contient BEDA *in Marc.*; et il se complète avec AD du Jura, 12/F/1, contenant BEDA *in Luc.*, copié par l'un des copistes du précédent⁽⁵¹⁾. En outre le manuscrit VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 307, que Bischoff date du second quart du IX^e siècle et suppose lyonnais⁽⁵²⁾, contient entre autres l'Évangile de Luc avec, en regard, le commentaire BEDA *in Luc.*: je démontrerai ailleurs qu'il s'agit effectivement d'un instrument de travail élaboré à la cathédrale de Lyon à l'époque de Florus.

Le témoignage et l'exemple de Claude prouvent que cette technique exégétique des *signa nominum* était déjà enseignée aux jeunes clercs lyonnais sous le pontificat de Leidrat. Et peut-être par Leidrat lui-même⁽⁵³⁾? On ne peut que faire le rapprochement avec ce passage du Rapport à Charlemagne où l'évêque de Lyon rend compte des compétences de ses exégètes (je traduis) :

catholicorum patrum, nunc ipsis eorum, nunc breuiandi causa meis sermonibus, nunc tacitis eorum uocabulis, nunc commemoratis, prout opportunitas locorum dictabat, ponere studebam. [Praef., lines 29–33.] » (p. III–IV). Claude de Turin le savait, ou du moins l'a su : cf. *infra* sa lettre à Theotmir de Psalmody, écrite en 823.

(50). Cf. FIG. 33 page 509.

(51). Anne-Marie TURCAN-VERKERK : « Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes », in : *Revue d'histoire des Textes* 29 (1999), p. 169–243, ici p. 179–180.

(52). Bernhard BISCHOFF (†) : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 3 : *Padua – Zwickau*, éd. par Birgit EBERSPERGER (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 2014 (désormais *KFH* III), n° 6653, p. 426 ; sur cette possible origine lyonnaise, cf. également Michael GORMAN : « The Oldest Epitome of Augustine's *Traктatus in Euangelium Ioannis* and Commentaries on the Gospel of John in the Early Middle Ages », in : *Revue des Études augustiniennes* 43 (1997), p. 63–103, ici p. 78–79.

(53). D'après Silvia Cantelli, Hraban Maur aurait dit explicitement qu'il tenait cette méthode d'Alcuin (« si tratta di una consuetudine che fa capo a Beda, e che Rabano dichiara essergli stata esplicitamente insegnata da Alcuino », CANTELLI : *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, n. 17 p. 99) : l'idée est séduisante, puisqu'elle permettrait de penser que Leidrat, lui aussi, aurait bénéficié en cela du même enseignement d'Alcuin. Malheureusement le passage de Hraban invoqué à l'appui de cette affirmation ne dit pas cela : après avoir expliqué qu'il a noté les noms des auteurs en face des citations littérales, Hraban explique qu'aux endroits qu'il a formulés lui-même, « M litteram Mauri nomen exprimentem, quod meus magister beatae memoriae Albinus mihi indidit, prenotare curavi » (HRAB. MAVR. *epist.* 14: *MGH Epp.* 5, p. 403,3–4). Il parle ici du nom de « Maurus » à lui conféré par Alcuin (« Mauri nomen mihi indidit »), non de la méthode des *signa nominum*: le verbe *indere* est peu approprié pour exprimer un transfert de connaissance de ce genre, pour lequel on attendrait *docere* ou un synonyme. Cela ne signifie pas, d'ailleurs, que Hraban n'ait pas appris cette méthode auprès d'Alcuin, et la proximité de Leidrat et de Hraban avec Alcuin peut être regardée comme un indice fort ; mais ce passage ne le prouve pas.

En outre j'ai des écoles de lecteurs, non seulement capables d'exercer aux lectures des offices, mais encore de toucher au fruit de l'intelligence spirituelle dans la méditation des livres divins. Parmi eux il en est un certain nombre qui peuvent présenter en partie le sens spirituel du livre des Évangiles, plusieurs qui sont parvenus en partie au livre des prophètes selon l'intelligence spirituelle et, de la même façon, aux livres de Salomon, des Psaumes ou de Job.⁽⁵⁴⁾

Limites de la méthode Par leur fonction de référence et leur placement dans les marges du texte, à un endroit où le lecteur est libre de les lire ou de les négliger pour ne pas s'interrompre, ces *signa nominum* marginaux s'apparentent beaucoup à nos notes de bas de page. Pourtant, la méthode à ses limites : si l'appareil de notes marginales fonctionnait parfaitement sur le manuscrit original, il se dégradait rapidement de copie en copie.

Ainsi Claude, une douzaine d'années plus tard, explique qu'il a complètement renoncé à cette technique. Dans la préface de son commentaire au Lévitique, écrite en 823, il explique à Theotmir de Psalmody (je traduis) :

Quant à ce que tu recommandes de faire dans nos commentaires, d'annoter sur les pages les passages de chaque docteur, je n'ai pas lu que quiconque ait fait cela, sauf le très bienheureux Bède ; et lui-même ne l'a pas fait dans plus de deux livres, c'est-à-dire son commentaire des évangélistes Marc et Luc. Quant à moi, si j'ai omis de le faire, c'est parce que les passages de certains, que j'avais d'abord annotés sous le nom d'aucuns, en poursuivant mes recherches, j'ai découvert plus tard qu'ils étaient d'autres.⁽⁵⁵⁾

Contrairement à nos notes de bas de page, en effet, les *signa nominum* n'étaient pas ancrés sur le texte : ils figuraient en regard d'une ligne, sans qu'il soit toujours évident de dire à quel mot de la ligne ils se rapportaient. Par conséquent, d'une copie à l'autre,

(54). « Praeter haec vero habeo scholas lectorum, non solum qui officiorum lectionibus exercentur, sed etiam qui in divinorum librorum meditatione spiritalis intelligentiae fructus consequantur. Ex quibus nonnulli de libro evangeliorum sensum spiritalem iam ex parte proferre possunt, alii adiuncto libro etiam apostolorum, plerique vero librum prophetarum secundum spiritalem intelligentiam ex parte adepti sunt ; similiter libros Salomonis vel libros psalmorum seu Iob. » LEID. LVGD. *epist.* 30: *MGH Epp.* 4, p. 543,4-9.

(55). « Quod vero sententiam uniuscuiusque doctoris in paginis adnotare praecipis in expositionibus nostris : neminem hoc fecisse legi, excepto beatissimum Bedam ; quod quidem nec ille amplius quam in duobus codicibus fecit, in expositione videlicet evangelistarum Marci et Lucae. Quod ego ideo omisi facere, quia sententias quorundam, quas adnotaveram prius sub nomine aliorum, diligentius perquirens, aliorum eas esse repperi postea. » CLAUD. TAVRIN. *epist.* 7: *MGH Epp.* 4, p. 603,6-11.

ces annotations étaient d'abord sujettes à une forte érosion : certains copistes, faute d'habitude, pouvaient facilement et souvent oublier le travail à produire dans les marges. Ensuite, la justification et la délinéation du texte variant d'exemplaire en exemplaire, les annotations pouvaient être emportées par des glissements de terrain : bientôt le nom d'un auteur ne figurait plus en face du début de l'extrait ; voire, si de courts extraits se succédaient rapidement, se retrouvait en face d'un texte qui n'était pas de lui.

L'art de la chaîne

Car une autre caractéristique de ces commentaires, c'est le travail consistant à faire, de ce *patchwork* de passages empruntés ou nouveaux, une toile lisible sans discontinuité. Les commentaires de Claude, d'Angélome, de Hraban, de Paschase, se présentent tous comme des textes continus, scandés seulement par les lemmes du texte biblique commenté ; et les « coutures » entre passages d'auteurs divers n'y sont marquées par rien de comparable ne serait-ce qu'à nos guillemets.

Prenons par exemple les premières « coutures » du commentaire de Hraban sur l'Apôtre :

Selon cette coutume, donc, il nous semble que Paul a fait usage d'un mot double : et tant qu'il officiait pour son propre peuple, il fut appelé Saul, parce que sous cette appellation il apparaissait plus comme natif de sa patrie ; mais qu'il est appelé Paul lorsqu'il se met à écrire des règles et préceptes pour les Grecs et les nations. Mais on peut comprendre cela d'une autre façon encore. Auprès de nos anciens, donc, les noms étaient formés pour une raison, ainsi Isaac à cause de son rire et Jacob à cause de son talon, et c'est ainsi que celui-ci a été nommé Saul à cause de son inquiétude ; et après qu'il a cru, de Saul il se dit Paul, c'est-à-dire l'inchangé.⁽⁵⁶⁾

En réalité, un passage d'Origène s'arrête à « ... les Grecs et les nations » ; la phrase suivante est une cheville introduite par Hraban ; et à « Auprès de nos anciens... » com-

(56). « Secundum hanc ergo consuetudinem videtur nobis et Paulus duplici usus esse vocabulo, et donec quidem genti proprie ministrabat, Saulus esse vocatus, quod et magis appellationi patriae vernaculum videbatur, Paulus autem appellatus esse, cum Graecis et gentibus leges ac praecepta conscribit. Poteſt et hoc aliter intelligi. (*Ambr.*) Apud veteres ergo nostros ratione nomina componebantur, ut Isaac propter risum et Jacob propter calcaneum, ita et iste propter inquietudinem Saulus est nuncupatus ; poſtquam autem credidit, ex Saulo Paulum se dicit, hoc eſt, immutatum... » (HRAB. MAVR. *in Rom.* : *PL*, t. III, col. 1280C3-13).

mence un morceau de l'Ambrosiaſter⁽⁵⁷⁾. À un lecteur averti, la cheville peut laisser deviner la couture ; mais rien dans le texte ne la marque. Plus loin :

En effet chaque fois qu'il dit soit « Jésus » soit « Christ », il signifie tantôt le dieu, tantôt l'homme. Ainsi entre autres en ce lieu : *et un seul*, dit-il, *Seigneur Jésus dans lequel <ont> toutes choses*, qui convient surtout au fils de Dieu du fait même qu'il est Dieu. Et ailleurs : *Et Jésus*, dit-il, *croissait en âge et en sagesse*, ce qui concerne surtout l'homme. On se demande ce que signifie le fait qu'ailleurs, le Christ maître n'a pas voulu appeler ses Apôtres ses serviteurs, mais ses amis ; et le disciple de ce maître, c'est-à-dire l'Apôtre dans lequel parle Christ, s'est appelé lui-même serviteur...⁽⁵⁸⁾

Après « ... surtout l'homme », nous avons quitté l'Ambrosiaſter pour le pseudo-Grégoire, sans que rien, de nouveau, marque la transition de l'un à l'autre.

On voit bien comment les *signa nominum* ne servent pas seulement à renseigner le lecteur par leur présence, mais servent aussi, par leur rejet dans la marge, à ménager la continuité du texte, qui serait autrement sans cesse coupé d'incises telles que « *Beatus autem Ambrosius dicit...* », « *Et apud Gregorium beatum papam legitur...* ». Mais on voit aussi combien, en l'absence de *signa nominum*, ou si la tradition manuscrite les font disparaître, la recherche des sources est rendue difficile par cette façon qu'ont les compilateurs de cacher plus ou moins habilement les coutures...

3.2.2 Florus à l'exercice

Or on trouve chez Florus un exemple qui illustre parfaitement tous ces procédés du commentaire patristique *ad litteram* — et ses problèmes —, bien que le texte qu'il

commente ne soit pas scripturaire : il s'agit de l'*Opusculum de actione missarum*⁽⁵⁹⁾.

FLOR. LVGD. *act.*
miss.

(57). Silvia CANTELLI BERARDUCCI : *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t., t. 3 : *Apparatus fontium. (in Mattheum – Homiliae in Evangelia et Epistolas)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 38B), Turnhout (désormais *IPM* 38B), p. 1049.

(58). « Nam quotiescunque aut Jesum dicit aut Christum, aliquando Deum, aliquando hominem significat, sicut hoc loco inter caetera, *et unus*, inquit, *Dominus Jesus per quem omnia*, quod utique ad Dei filium pertinet, juxta quod Deus est ; et alio loco : *Jesus autem* inquit, *proficiebat aetate et sapientia*, quod utique homini competit. (*Greg.*) Quaeritur quid sit quod magister Christus in alio loco apostolos non dixerit servos, sed amicos ; et ejusdem magistri discipulus, imo Apostolus, in quo Christus loquebatur, nominavit se servum... » (HRAB. MAVR. in *Rom.*: *PL*, t. III, 1280D14–1281A11).

(59). Paul DUC : *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937.

Un commentaire *ad litteram*

En effet, après un prologue (cap. II, § 1–X, 10, p. 87–98 dans l'édition de Paul Duc⁽⁶⁰⁾), Florus suit le rite pas à pas en commentant dans l'ordre les mots du Canon romain (XI–XCII, p. 98–156) : *Dominus vobiscum* (XI–XII) ; *Et cum spiritu tuo* (XIII–XV, 1) ; *Sursum corda* — *Habemus ad Dominum* (XV, 2–15) ; *Gratias agamus Domino Deo nostro* (XVI–XVII) ; etc.

Aussi retrouve-t-on dans cette œuvre, point par point, tous les caractères du genre que nous avons relevés chez ses contemporains : l'exploitation maximale des Pères ; le recours aux *signa nominum* ; le travail de concaténation visant à former, à partir de ses morceaux divers, un texte continu.

Exploiter les Pères Comme dans les commentaires que nous avons décrits rapidement chez d'autres exégètes, le commentaire que Florus donne du Canon n'est pas tiré de son propre fonds, ou pas essentiellement. En l'espèce, l'analyse assez sommaire de Paul Duc a été complétée sur plusieurs points par Jean-Paul Bouhot⁽⁶¹⁾. Il montre en particulier que le prologue est un *patchwork* de citations scripturaires et patristiques qui puise essentiellement à Augustin (*adv. Iud.* ; *c. Faust.* ; *civ.* ; *cons. euang.* ; *epist.* 54 ; *epist.* 149 ; *in psalm.* 33 serm. 1 ; *in psalm.* 64), mais aussi à Fulgence (*epist.* 14), Jérôme (*in Ezech.*) et Cyprien (*epist.* 63). Quant au commentaire du Canon proprement dit, la comparaison avec l'*Expositio missae* de Remi d'Auxerre révèle que Florus l'a monté sur un cadre préexistant,

une ancienne *Expositio missae*, composée au début du IX^e siècle. Florus, vers 825, l'a augmentée de façon considérable à l'aide de diverses citations bibliques ou

(60). La numérotation en chiffres romains remonte à l'édition de Martène et Durand (dans Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima Collectio. Varia complectens opuscula sanctorum Patrum, et aliorum auctorum ecclesiasticorum*, t. 9, Parisii 1733, col. 577–641). Elle n'est pas toujours très logique, n'hésitant pas à couper les lemmes du Canon de la phrase même qui les introduit, par exemple : « orando salutat dicens : XII. *Dominus vobiscum*. (...) resalutat sacerdotem, dicens : XIII. *Et cum spiritu tuo*. (...) Monet autem adhuc sacerdos et dicit : XVI. *Gratias agamus*... (...) respondet Ecclesia : XVIII. *Dignum et justum*... (...) Ecclesia proclamat et dicit : XIX. *Vere dignum*... » ; etc. Cette numérotation était en chiffres arabes ; Paul Duc l'a portée en chiffres romains afin d'ajouter une numérotation de second rang en chiffres arabes, qui lui sert essentiellement à pallier l'absence de délimitation de son texte pour les renvois de son appareil critique. Bref, ce système mériterait d'être amélioré, en prenant un peu plus en considération la façon dont l'auteur a construit son texte.

(61). Jean-Paul BOUHOT : « Fragments attribués à Vigile de Thapse dans l'*Expositio Missae* de Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustiniennes* 21 (1975), p. 302–316.

patriistiques, et il en a amélioré la rédaction, en soulignant les articulations du développement et en précisant le sens des termes difficiles. (...) L'ancienne *Expositio missae* (...) comportait diverses citations patristiques, que le diacre de Lyon a généralement conservées dans son propre ouvrage, non sans vérifier leur exactitude et préciser leur origine. Mais plus souvent et conformément à son habitude, Florus a recueilli directement chez les auteurs anciens les textes utilisés dans son *Expositio missae*.⁽⁶²⁾

Citer ses sources Puiser des commentaires chez les Pères « et préciser leur origine » : c'est ce que nous voyions faire à Paschase, Hraban et Claude dans leurs préfaces. Florus, conformément à un usage assez constant chez lui, n'a pas composé de préface pour l'*act. miss.*, mais lui a donné un très long titre qui en tient lieu (et que je traduis ici *in extenso*) :

Ouvrage sur l'action des messes, qui est contenu ci-dessous, et autant que possible recueilli et mis en ordre à partir des paroles des saints Pères Cyprien, Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire, Fulgence, Séverien, Vigile, Isidore, Bède, Avit, comme le montrent individuellement en leur lieu les lettres de leur nom qui sont annotées sur l'extérieur ; mais quelques paroles aussi sont extraites, par nécessité, d'anciens livres des mystères. Quant au fait que ces mêmes noms ne sont pas insérés partout dans le cours même de l'ouvrage, la nécessité s'en fit pour que leur intervention fréquente ne causât pas une absurde et incommode interruption de son énonciation et du sens. Dans ce petit commentaire cependant ce ne sont pas tant les paroles, qui sont assez simples, mais plutôt la raison et l'action du mystère qui sont commentées et vantées, c'est-à-dire dans quelle foi il doit être célébré, de combien de piété accru.⁽⁶³⁾

On le voit, tout est dit dans ces quelques lignes : le genre du commentaire *ad litteram* (« in ordine digestum ») formé essentiellement d'emprunts (« collectum quam maxime ») ; les auteurs exploités, au nombre de onze, ce qui est beaucoup pour une œuvre

(62). BOUHOT : *Fragments attribués à Vigile de Thapse*... P. 309–310.

(63). « Opusculum de actione missarum, quod subter adnexum continetur collectum quam maxime, et in ordine digestum ex uerbis sanctorum Patrum Cypriani, Ambrosii, Augustini, Hieronimi, Gregorii, Fulgentii, Seueriani, Vigilii, Hysidori, Bedae, Auiti, sicut suis locis per singula litterae nominum quae forinsecus praenotantur ostendunt ; sed et ex antiquis mysteriorum libris quaedam uerba necessario sumpta sunt. Quod autem eadem nomina in ipsa opusculi serie ubique inserta non sunt, illa necessitas fecit, ne frequens eorum interpositio fieret absurda et incommoda ipsius dictionis et sensuum interruptio. In qua tamen expositiuncula non tam uerba, quae satis simplicia sunt, sed potius ipsius mysterii ratio et actio exponitur et commendatur, uidelicet, qua fide celebrandum, quanta pietate sit amplectandum. » (FLOR. LVGD. *act. miss.*, tit. : DUC : *Étude*... P. 87).

somme toute nettement plus courte que les commentaires scripturaires évoqués jusqu'ici ; et le recours à cette fameuse méthode des *signa nominum* que Claude, avant 811, avait apprise de Leidrat de Lyon.

Formé à la même école, Florus décrit cette méthode en une formule d'une redoutable efficacité, où chaque terme est nécessaire et suffisant : il s'agit d'un balisage systématique (« suis locis per singula »), par une abréviation du nom de l'auteur (« litterae nominum »), dans la marge en regard du texte (« quae forinsecus praenotantur »). Pour justifier son usage, Florus n'aborde pas du tout la question du plagiat ; et sa volonté d'être précis est tellement manifeste à la lecture du titre, elle va tellement de soi, qu'il ne la formule même pas explicitement. Toute sa préoccupation se porte donc sur la continuité du texte qui serait menacée par de trop fréquentes références bibliographiques (« ne frequens eorum interpositio fieret absurda et incommoda (...) interruptio »). On a vu comment ce souci, qu'exprimait déjà Bède, est intrinsèquement lié à la technique de l'annotation marginale : Florus l'explique de nouveau en termes très nets, en pensant aussi bien à la lecture à voix haute qu'à la simple intelligence du propos (« ipsius dictionis et sensuum »).

En même temps, Florus paraît presque un peu gêné que la matière de son commentaire ne soit pas toute entière patristique. Il le dit d'abord « collectum quam maxime », comme pour s'excuser de n'avoir pas pu faire plus ; puis ajoute à la liste des Pères, et après avoir décrit les *signa nominum*, c'est-à-dire à un moment où l'aveu des sources paraît être achevé, cette étrange précision :

sed et ex antiquis mysteriorum libris quaedam uerba necessario sumpta sunt.

Je ne crois pas que Florus veuille désigner par là, comme le pense Paul Duc, « les sacramentaires et *Ordines* qui (...) lui fournissent le cadre de son développement⁽⁶⁴⁾ », c'est-à-dire le Canon romain qui fait l'objet du commentaire. D'abord la nécessité de citer le texte commenté, dans un commentaire *ad litteram*, va de soi ; et ce n'est pas ce genre de nécessité qui est invoqué ici. Les termes employés, l'étroite coordination syntaxique avec l'énumération qui précède, désignent plutôt un complément de sources, qu'il a fallu utiliser pour commenter les lemmes dont on n'a pu trouver aucun commentaire parmi les onze auteurs exploités : il doit donc s'agir, en réalité, de l'*Expositio missae* plus ancienne identifiée par Jean-Paul Bouhot. Parce qu'elle était probablement

(64). DUC : *Étude...* P. 61.

anonyme et parce qu'elle sert de trame, dans laquelle viennent s'enchâsser les citations des Pères nommément cités, elle ne pouvait se voir attribuer d'abréviation marginale, ce qui explique que Florus l'ait rejetée après la mention des *signa nominum*.

L'art de la chaîne En tout cas, dans cet ouvrage de Florus comme chez ses contemporains, le souci de continuité de la lecture affiché en préface est bien mis en pratique dans le texte, par l'arrangement des emprunts patristiques en un *patchwork* dont toutes les coutures sont cachées.

Prenons quelques exemples, comme nous le faisons auparavant chez Hraban :

Il s'est humilié, rendu obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix, pour que dès la croix la chair et le sang du Seigneur nous soient confiés en sacrifice nouveau. Lui-même donc, notre prêtre envoyé par le Seigneur Dieu, a reçu de nous ce qu'il a offert à Dieu ; ces saintes prémices de la chair formées au ventre de la Vierge, il les a offertes en holocauste à Dieu ; il a étendu les mains sur la croix de manière à dire : Que ma prière comme un encens soit dirigée devant ta face, l'élévation de mes mains en sacrifice vespéral...⁽⁶⁵⁾

Tout ce passage est d'Augustin mais, sans nous en apercevoir, à « lui-même donc », nous avons changé de source, passant de l'*in psalm. 33* serm. 1 à l'*in psalm. 64*. La présence d'un « ergo » au début du second passage force son rattachement au premier.

Prenons un autre passage, un peu plus bas dans le prologue :

C'est pourquoi les premiers sacrements, qui étaient observés et célébrés du fait de la Loi, annonçaient par avance le Christ qui venait ; eux qui, lorsque par sa venue le Christ les eut accomplis, furent abrogés, et abrogés précisément parce qu'accomplis : car il ne vint pas pour dissoudre la Loi mais pour l'accomplir. Et d'autres ont été institués, plus grands par leur efficace, meilleurs par leur utilité, plus faciles à accomplir, plus rares en nombre, révélés comme la justice de la foi et dans la liberté pour les fils appelés de Dieu, le joug de la servitude ayant été abrogé qui pesait sur un peuple récalcitrant et adonné à la chair : tels sont dans l'Église le baptême du Christ, l'eucharistie du Christ, le signe du Christ. De là

(65). « *Humiliavit se, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis ut jam de cruce commendatur nobis caro et sanguis Domini novum sacrificium. Ipse ergo a Domino Deo missus sacerdos noster assumpsit a nobis quod offeret Deo. Illas sanctas primitias carnis ex utero Virginis holocaustum obtulit Deo : extendit manus in cruce, ut diceret : Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo, elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum...* » (FLOR. LVGD. *act. miss.* III,8–IV,1 : DUC : *Étude...* P. 89).

vient que par un ordre de partage très prudent l'Église du Dieu vivant, qui est colonne et firmament de vérité, discerne entre les temps du Christ qui doit venir et <ceux du Christ> qui vient ; et, étant oubliés les sacrements par lesquels était promis le Christ qui souffrirait, elle offre le sacrifice par lequel est montré le Christ qui a déjà souffert. Et pour cette raison il est le véritable prêtre, parce qu'il s'est offert lui-même en véritable victime pour nous, comme l'Apôtre en atteste quand il dit : *Soyez donc imitateurs du Christ, en tant que fils très aimés, et allez dans l'amour, de même que le Christ nous a aimés, et s'est offert lui-même pour nous en offrande et en victime à Dieu, en odeur de douceur...*⁽⁶⁶⁾

Encore une fois, le texte se suit d'un seul tenant — or en réalité, si Augustin parlait de l'institution de nouveaux sacrements en remplacement des anciens, il ne disait pas lesquels : c'est Florus qui énumère le baptême, l'eucharistie et le signe de croix. Mais la suite, qui s'ouvre encore sur un mot anaphorique (« hinc »), et qui poursuit sur le thème du basculement entre temps anciens et temps nouveaux et la substitution d'un sacrifice nouveau aux anciens, est de Fulgence de Ruspe.

La continuité du texte est donc recherchée dans le prologue, afin de former un exposé qui, quoique entièrement tiré des Pères, n'ait pas l'air d'un enchaînement artificiel de citations détachées mais puisse se lire sans qu'on s'interrompe, et un exposé qui a son sujet propre⁽⁶⁷⁾. Quant au commentaire proprement dit, on pourrait le croire interrompu de loin en loin par les lemmes : or là aussi, le texte s'efforce d'arrondir les angles, d'établir une continuité. Voici comment est amené le premier lemme :

Donc les fidèles étant préalablement venus se rassembler dans la maison de Dieu, après qu'on a entonné les louanges divines, après la lecture des Apôtres et des

(66). « Proinde prima sacramenta, quæ observabantur et celebrabantur ex lege, prænunciativa erant Christi venturi ; quæ cum suo adventu Christus implevisset, ablata sunt ; et ideo ablata quia impleta, non enim venit solvere legem sed adimplere. Et alia sunt instituta virtute majora, utilitate meliora, actu facilia, numero pauciora, tamquam justitia fidei revelata, et in libertatem vocatis filiis Dei jugo servitutis ablato, quod duro et carni dedito | populo congruebat, qualia sunt in Ecclesia baptismus Christi, eucharistia Christi, signaculum Christi. Hinc est quod cautissimo divisionis ordine ecclesia Dei vivi, quæ est columna et firmamentum veritatis, tempora venturi Christi venientisque discernit, et omissis sacrificiis, quibus Christus passurus promittebatur, hoc sacrificium offert, quo Christus, jam passus, ostenditur, qui propterea verus est sacerdos, quia semetipsum veram pro nobis hostiam obtulit, sicut Apostolus testatur dicens : *Estote ergo imitatores Dei sicut filii carissimi et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis...* » (FLOR. LVGD. *act. miss.* IV,26–29 : DUC : *Étude...* P. 92–93).

(67). « ... une longue introduction, dans laquelle [Florus] montre l'excellence de l'eucharistie en la comparant aux sacrifices de l'ancien Testament. » (BOUHOT : *Fragments attribués à Vigile de Thapse...* P. 303).

Évangiles, parfois même après un discours et une allocution de maîtres, une fois qu'on a ajouté encore la profession du Symbole et l'offrande du peuple, et qu'on a commencé la consécration des sacrements, toutes choses dans lesquelles l'esprit des assistants a été préparée à méditer et à désirer les choses divines et célestes, le prêtre se tient à l'autel et, sur le point de célébrer les mystères divins, prie en saluant l'Église et en priant la salue, en disant : LE SEIGNEUR SOIT AVEC VOUS. Mot de salutation qui n'a pas été formé par l'humain arbitre, mais s'avère tiré de l'autorité de l'Écriture divine, où on le lit souvent, et aussi bien dans un contexte isolé qu'en composition.⁽⁶⁸⁾

Le lemme est immédiatement suivi d'une explication qui porte proprement sur lui, mais il est amené par une longue phrase construite d'abord de manière à résumer tout ce qui précède depuis le début de la célébration, ensuite de manière à faire converger tout ce résumé sur la circonstance exacte où le lemme est prononcé. Symétriquement, le commentaire de ce lemme et le passage au lemme suivant est formulé ainsi :

C'est donc à bon escient que l'Église, ayant reçu une si salutaire salutation du prêtre, prie elle-même aussi en répondant au salut, et en priant répond à son salut en disant : ET AVEC TON ESPRIT. En effet l'Église n'a pas trouvé mieux à souhaiter au prêtre, que ce que le prêtre souhaite à l'Église ; c'est-à-dire que le même Seigneur qui a jugé bon de demeurer avec l'Église, trouve bon aussi de demeurer avec l'esprit du prêtre...⁽⁶⁹⁾

En citant toujours les lemmes dans une description du rite, Florus enchasse les lemmes même dans une trame plus ample et qui offre, elle, son unité à l'ensemble du commentaire. Mais cette fois ce n'est pas un procédé artificiel, une simple technique d'exégète

(68). « Primo igitur convenientibus in unum, et adstantibus in domo Dei fidelibus, præcedente modulatione divinarum laudum, præcedente lectione apostolorum et Evangeliorum, | præcedente etiam nonnunquam sermone et allocutione magistrorum, subjuncta quoque symboli confessione et oblatione populorum, et initiata consecratione sacramentorum, in quibus omnibus mens adstantium ad divina et coelestia cogitanda ac desideranda præparatur, assistit sacerdos altari et, celebraturus divina mysteria, Ecclesiam salutando orat et orando salutatur dicens : DOMINUS VOBISCUM. Qui salutationis sermo non humano arbitrio compositus, sed ex divinæ Scripturæ auctoritate sumptus probatur, ubi frequenter et singulariter et pluraliter positus legitur. » (FLOR. LVGD. *act. miss.* XI–XII,1 : DUC : *Étude...* P. 98–99). Ma traduction libre de l'expression « et singulariter et pluraliter positus » repose sur les exemples scripturaires que le texte de Florus fournit juste après pour l'expliquer.

(69). « Recte ergo Ecclesia tam salubri salutatione sacerdotis accepta, et ipsa resalutando orat, et orando resalutat dicens : ET CUM SPIRITU TUO. Nihil enim melius invenit Ecclesia, quod optet sacerdoti, nisi quod sacerdos optat Ecclesiæ, id est ut idem Dominus, qui dignatur esse cum Ecclesia, dignetur etiam esse cum spiritu sacerdotis... » (FLOR. LVGD. *act. miss.* XII,10–XIII,1 : DUC : *Étude...* P. 100).

et d'auteur. Florus était lui-même un ministre du culte. Les lemmes du commentaire ne sont pas pour lui seulement des phrases tirées d'un texte, mais avant tout des paroles qu'on prononce, un dialogue inséparable du contexte rituel, périodiquement renouvelé par la reproduction périodique de l'événement. Aussi les mots du texte rituel ne prennent-ils tout leur sens que dans l'événement tel qu'il s'accomplit, tel qu'on l'accomplit : dans cette *actio missarum* dont Florus a fait l'essentiel de son titre.

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses

L'*act. miss.* de Florus a donc tous les caractères des commentaires patristiques *ad litteram* que produisent les exégètes contemporains sur les textes scripturaires. Aussi, en véritable représentant du genre soigneusement balisé de *signa nominum*, il a subi à son tour les mêmes accidents qui, de copie en copie, érodent quasi inévitablement les mentions marginales et compliquent singulièrement l'identification des sources. Son éditeur l'a bien noté :

Malheureusement, les copistes n'ont pas mis toujours toute leur application à transcrire les annotations marginales : la négligence de celui-ci en a oublié quelques-unes ; la fantaisie de celui-là en a introduit de nouvelles ou a substitué aux authentiques des indications erronées. Et il se trouve, par ce fait, que tel Père annoncé au début de l'opuscule — Saint Avit, par exemple — n'a fourni à Florus, d'après les manuscrits, aucun texte dont nous puissions contrôler l'origine véritable. Severianus n'est mentionné que par trois des manuscrits consultés. | Par contre, tel passage de saint Augustin est mis sous le nom de saint Grégoire, etc.⁽⁷⁰⁾

Pour partie, sans doute, Paul Duc essaie d'excuser un travail un peu faible sur les sources ; mais le problème existe bel et bien : l'étude déjà mentionnée de Jean-Paul Bouhot est tout entière motivée par là. Remarquant que les passages marqués d'une abréviation de *Vigilius* dissimulent souvent, en réalité, des emprunts à Bède le Vénérable, il explique :

Florus, en effet, qui, pour indiquer l'origine des citations patristiques, plaçait en tête de chacune d'entre elles l'initiale du nom de leur auteur, avait désigné Bède par la première lettre de son titre : V (enerabilis). Un copiste, ignorant le sens de cette abréviation, chercha dans la liste des « saints Pères » en tête de l'opuscule

(70). Duc : *Étude...* P. 62–63.

de Florus, un nom débutant par la lettre V ; il trouva uniquement Vigilius, qu'il transcrivit régulièrement dans les marges de sa copie chaque fois qu'il rencontrait cette même initiale dans son modèle.⁽⁷¹⁾

Cette explication tout à fait ingénieuse, et que rend extrêmement plausible la constance du phénomène qui fait correspondre une mention marginale de Vigilius avec un emprunt à Bède, peut tout de même être complétée de quelques remarques de détail.

Où est Vigile ? L'étude de Jean-Paul Bouhot porte sur les seize mentions de Vigilius de l'édition Duc. Au terme de son analyse, il constate⁽⁷²⁾ que pas moins de onze de ces mentions correspondent effectivement à des passages de Bède (*hom. 1; hom. 2; in I Iob.; in I Petr.; in Luc.; tabern.*); et deux autres correspondent à des passages d'Augustin : « des confusions ont pu se produire entre les lettres V et A ». Par ailleurs, plusieurs de ces mentions sont peu sûres, attestées par un seul témoin, voire contredites par d'autres témoins — ce qui n'empêche pas certaines mentions « fragiles » de correspondre bel et bien à des passages de Bède.

« Au total (*conclut Jean-Paul Bouhot*) deux fragments seulement n'ont pas été identifiés : ils restent toujours sous le nom de Vigilius, qui n'est certainement pas l'évêque de Thapse, puisque la citation qui avait conduit Paul Duc à avancer le nom de cet auteur, provient certainement de Bède. » Remarquons que si la restitution de ce fragment à Bède ôte un argument à l'hypothèse de Vigile de Thapse, et même si c'est le seul argument qu'ait trouvé Paul Duc, en aucune façon elle ne prouve, en réalité, que le Vigilius de Florus ne soit pas Vigile de Thapse : il faudrait pour cela trouver un autre Vigilius qui conviendrait mieux. Mais voici la conclusion de cette étude :

Ces deux fragments représenteraient-ils les emprunts que Florus a faits au Vigilius mentionné dans son prologue ? Cette hypothèse paraît peu probable. Florus, en effet, s'il avait véritablement utilisé un ouvrage de Vigilius, n'aurait probablement pas désigné Bède sous son titre de Vénérable, pour créer la confusion entre deux auteurs que signifierait la même lettre ; d'autre part, comme sur un sujet déterminé, les sources patristiques sont sensiblement les mêmes chez tous les auteurs médiévaux, il serait étonnant que Florus, parmi tous ceux qui ont écrit sur l'eucharistie et la messe, soit le seul à avoir connu un ouvrage d'un certain

(71). BOUHOT : *Fragments attribués à Vigile de Thapse...* P. 311.

(72). BOUHOT : *Fragments attribués à Vigile de Thapse...* P. 316.

Vigilius, qui se rapporterait à ce sujet. En énumérant onze écrivains anciens, aux ouvrages desquels s'ajoute le texte liturgique du Canon de la messe, Florus dans son prologue avait plutôt le souci de manifester sa fidélité à la tradition de l'Église, que d'établir la bibliographie de la question qu'il allait traiter. Mais un problème subsiste, tant que la provenance des deux fragments non-identifiés, n'aura pas été déterminée.

Conclusion surprenante, à la vérité, puisqu'elle semble contredire la fiabilité de Florus à l'endroit de ses sources que l'étude vient précisément de confirmer.

Vigile doit être quelque part Tout d'abord, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Florus ait connu un ouvrage d'un Vigilius que personne d'autre ne connaissait : pour ne récapituler que des exemples que nous avons vus au fil de notre étude présente, Florus a sauvé tout ce que nous conservons de Pacien de Barcelone, il connaissait plusieurs ouvrages d'Avit de Vienne que personne d'autre n'a connus depuis, ainsi qu'un gros livre de Fulgence de Ruspe qui est dans le même cas, et certaines pièces d'Augustin qui ne se sont conservées que par l'*Expositio*; on peut encore mentionner plusieurs exemples moins éminents peut-être, la lettre consolatoire d'Antoninus à Arcadius et la décrétale du pape Jean II, la lettre de l'évêque Valérien sur les épîtres de Paul, le *Liber Timothei de pascha*. En outre, il est très probable que Florus a connu des ouvrages de Vigile de Thapse, car le manuscrit porteur de l'*ex-dono* de Mannon, TROYES, BM, 2405, qui est aussi le codex LXXXIII de son testament, en contient trois (VIGIL. THAPS. c. *Eutychn.*; c. *Arrian.*; c. *Felician.*, CPL 806–808).

Par ailleurs, si la liste des sources placée en bonne place dans le titre de l'*aç. miss.* ne vise pas à « établir la bibliographie de la question », elle a tout de même un but beaucoup plus précis que celui d'inscrire l'ouvrage dans la Tradition de l'Église. Détailler les sources de l'ouvrage qu'on présente, plus ou moins précisément d'ailleurs, est un des attendus de la préface d'un commentaire *ad litteram*, à en juger par les exemples de cette première moitié du IX^e siècle que nous avons mentionnés.

En outre, des onze auteurs mentionnés nommément dans le titre-préface, presque tous se retrouvent bel et bien dans les sigles marginaux recensés par Paul Duc : Cyprien, Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire, Fulgence (certainement les plus importants aussi bien en hiérarchie qu'en quantité d'emprunts), Séverien et Isidore. Le cas de Vigilius étant à part, les seuls absents sont Bède et Avit. Or s'ils n'apparaissent pas dans les marges, l'analyse de Paul Duc montre que Bède et Avit n'en sont pas moins exploités

par le commentateur, comme il l'annonçait. Vigilius serait donc le seul auteur, sur onze, à n'être mentionné dans la liste que pour y faire de la figuration, sans avoir été exploité par le compilateur : la statistique rend le fait peu vraisemblable. On peut aussi penser que les six premiers noms de la liste auraient amplement suffi à inscrire l'ouvrage dans la Tradition : à cet égard Florus ne gagnait pas grand chose à mentionner « pour la forme » un Vigilius manifestement obscur. Par conséquent, on peut et on doit se fier à la liste de Florus : la mention nominale d'un Vigilius doit être considérée comme l'indice probant que Florus a bel et bien utilisé, fût-ce de manière très sporadique, au moins un livre qu'il attribuait à un auteur de ce nom.

Il faut observer aussi que les *signa nominum* conservés dans les témoins et recensés par Paul Duc ne sont assurément pas tous ceux que Florus avait portés dans les marges du manuscrit original. L'apparat des sources de l'édition Duc, tout incomplet qu'il est, signale bien souvent des emprunts qu'aucun des témoins n'assortit d'une quelconque mention marginale. Il est donc permis de supposer que, si Bède a disparu de l'annotation à cause d'une confusion, de simples omissions ont pu faire disparaître certaines mentions marginales de Vigilius, comme il est arrivé à nombre de *signa* d'Augustin par exemple ; voire toutes les mentions d'Avit, si elles étaient rares.

Tout bien considéré, le nom de Vigilius fait partie des mieux représentés dans l'ensemble des *signa nominum* conservés. Certes, ce grand nombre est dû à l'appui important et imprévu de Bède, mais il est peu probable que c'en soit la seule cause. En réalité s'il est certain qu'une confusion s'est produite entre Vigilius et Bède, il faut revenir sur le scénario de cette confusion.

Vède le Vénérable Jean-Paul Bouhot suppose que Florus n'a pas exploité Vigilius, parce que s'il l'avait fait il aurait dû le sigler *V* : cette initiale étant préemptée, Florus aurait alors pris soin de ne pas désigner Bède par son titre de *V(enerabilis)*. Effectivement, utiliser le *B* de *Beda* suffisait bien à le distinguer, puisque aucun autre des onze auteurs exploités n'a le *B* pour initiale. Ce raisonnement sans faille appelle néanmoins deux remarques.

La première, c'est que les *signa nominum* de Florus ne pouvaient pas tous consister simplement en une initiale : Augustin et Ambroise s'en seraient aussi mal trouvés qu'Avit. Au demeurant les Hrabán et les Claude, dans leurs *signa*, utilisent plus souvent deux lettres qu'une ; et Hrabán lui-même parle, dans un passage que nous avons lu, des

« auctorum nomina (...) forinsecus in pagina singulis literis aut binis seu etiam ternis praenotata »: ses abréviations consistent en une, deux, voire trois lettres du nom⁽⁷³⁾. Par conséquent, le nom de Vigilius pouvait assez vraisemblablement être représenté par $\tilde{v}\tilde{g}$ ou $\tilde{v}\tilde{g}$.

La seconde remarque, c'est que le *V* certainement utilisé par Florus pour signaler les emprunts à Bède ne signifie pas *Venerabilis*, mais *Veda*. C'est ainsi que le jeune Florus l'appelle dans la première rubrique de son *vade-mecum* autographe, VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, f. 1r,1 :

INCIPIIT LIBER CHRONICA $\overline{\text{S}\text{C}\text{I}}$ UEDAE PRESBYTERI

et c'est ainsi qu'il appelle encore au début des années 850, quand il cite

beatus et sanctus doctor ecclesiae Veda presbiter.⁽⁷⁴⁾

Mannon aussi l'orthographe ainsi, en 848, dans son exemplaire de FLOR. LVGD. *pasch.*, dans la rubrique de la pièce 15 :

SANCTI UEDAE PRESBYTERI EX LIBRO III^o HISTORIAE ANGLORUM, QUALITER APUD
EOS QUESTIO DE PASCHA SIT MOTA AD USUM ERRORES SCOTTORUM, ET SYNODALI
AUCTORITATE CATHOLICE TERMINATA

et dans celle de la pièce 17,

ITEM DE EADEM RATIONE PASCHALI, UAEDE PRESBYTERI.

Et c'est toujours ainsi qu'il l'écrit dans son testament, c'est-à-dire à la fin du siècle : ainsi dans la description qu'il donne lui-même de cette collection de Florus : « Item de eadem ratione paschali Vede presbiteri »⁽⁷⁵⁾; et dans la description mutilée du codex LXXXI : « Item sancti Vedę de quibusdam arboribus aromaticis⁽⁷⁶⁾ ». Mannon hésite sur la première voyelle (*e/a*), mais pas sur l'initiale : c'est un *V*.

(73). Cf. *supra*, page 389.

(74). FLOR. LVGD. *trib. epist.* 1: Klaus ZECHIEL-ECKES (éd.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260), Turnhout 2014 (désormais *CCCM* 260), p. 335,1,553. L'orthographe est garantie du fait que ce traité est connu par son manuscrit d'auteur.

(75). Cf. ma description de la collection dans l'annexe B.2.3 page 558; et sa description par Mannon citée ici-même, page 171.

(76). TURCAN-VERKERK : *Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes*, p. 196.

Par conséquent, Florus ne pouvait utiliser le *B* pour les emprunts à Bède ; pour lui *Vède* avait naturellement la même initiale que *Vigile*. Ce n'est donc pas par l'initiale qu'il devait opérer la distinction entre leurs *signa nominum* respectifs, mais d'une autre façon ; ce qui confirme qu'il a dû utiliser, au moins pour *Vigilius*, une abréviation d'au moins deux lettres, $\tilde{v}G$ ou $\tilde{v}iG$: cela suffisait à opérer la distinction.

Aussitôt la confusion mise au jour par Jean-Paul Bouhot devient encore plus évidente, son « scénario » encore plus simple. Le copiste qu'il incriminait présentait un étrange mélange de soin et de négligence : il remontait dans le titre-préface de l'ouvrage pour y chercher la signification d'une initiale, ce qui suppose qu'il connaissait bien le système des *signa nominum* et qu'il lui accordait de l'importance, mais il copiait les mêmes *signa* de manière incomplète et négligente, allant jusqu'à confondre les *A* d'Augustin avec les *V* de Vède/Vigile. En réalité il a seulement été négligent : il n'est pas allé chercher des précisions dans le titre, car la cohabitation des \tilde{v} de Bède et des $\tilde{v}G$ de Vigile dans les marges suffisait à causer la confusion. Le copiste a pu croire que les \tilde{v} étaient une forme moins précise de l'abréviation $\tilde{v}G$, altérée peut-être par un prédécesseur négligent (!). En fait, c'était même la seule interprétation qu'il en pouvait faire, si les \tilde{v} ne pouvaient pas lui évoquer Bède : c'est-à-dire s'il ne disait pas, lui, *Veda* mais *Beda*...

Pour nous résumer, l'exemplaire de Florus devait porter des sigles \tilde{v} pour Bède, $\tilde{v}G$ pour Vigile, $\tilde{A}G$ pour Augustin, peut-être $\tilde{A}V$ pour Avit. Les confusions étaient inévitables. Les \tilde{v} ont été systématiquement lus comme des $\tilde{v}G$; sous deux sigles $\tilde{A}G$ notre copiste, entraîné par son élan correcteur, a cru lire encore $\tilde{v}G$, Vigile ; et les mentions $\tilde{A}V$ d'Avit, probablement peu nombreuses, ont pu facilement se fondre dans la masse des mentions $\tilde{A}G$ d'Augustin.

3.2.3 Conclusion

Nous disposons donc d'assez nombreux exemples de commentaires scripturaires contemporains de Florus, voire juste en amont de lui avec Claude de Turin, et qui illustrent la conception qu'on avait alors d'un ouvrage de ce genre. Mais ce ne sont pas seulement des illustrations par l'exemple : leurs préfaces ne contiennent pas seulement de sages considérations sur la vérité et l'erreur, les Écritures ou l'importance de l'exégèse, ni seulement des politesses à l'endroit des dédicataires, mais aussi des indi-

cations précises sur les techniques de travail mises en œuvre, quand ce ne sont pas des recommandations au futur copiste ou des conseils de lecture tout à fait concrets.

Il ressort de cette enquête qu'un commentaire *ad litteram* doit être autant que possible composé d'emprunts aux Pères, et d'emprunts cousus ensemble de manière à former un texte continu, qu'on puisse lire sans être constamment interrompu dans l'approfondissement du sens par l'irruption intempestive de données à caractère technique. Bien sûr, pour être juste et précis, pour s'éviter des accusations de plagiat et ne pas se donner l'air de se faire l'égal des Pères, il est meilleur de rendre à chacun son dû, en mentionnant systématiquement les noms des auteurs en leur lieu — mais les mentionner dans le cours du texte entraverait la lecture. Aussi la méthode des *signa nominum* de Bède, que Hraban a peut-être apprise d'Alcuin, que Claude dit lui-même avoir reçue de Leidrat, se présente comme une façon simple et élégante de concilier les deux impératifs contradictoires.

Florus est un homme de son temps. Formé dans le même Lyon que Claude, un peu après lui peut-être mais certainement pas au-delà de la décennie suivante, il a lu les mêmes livres, écouté les mêmes maîtres, appris d'eux les mêmes principes du raisonnement et les mêmes méthodes de travail. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir, assez tôt dans sa carrière, pratiquer le même exercice : son *Opusculum de actione missarum* adopte tous les codes du genre. Certes, il ne se consacre pas à expliquer un livre de l'Écriture ; mais le texte Canon romain qui, au cœur de la messe, renouvelle le sacrifice parfait de l'Homme-Dieu pour le salut du monde, est comme le Saint des saints de l'Église sacramentelle. Du reste, l'*expositio missæ* était alors, comme le commentaire *ad litteram*, un de ces genres florissants de la littérature ecclésiastique : l'ouvrage de Florus applique à son propos les méthodes concrètes de l'exégèse.

Car si Florus, dans cet ouvrage, adopte et suit les codes et les méthodes d'un genre déterminé, on y devine aussi, déjà, quoique encore discrète, l'empreinte de son génie personnel. Il a déjà cette connaissance large et précise à la fois de « sa » bibliothèque d'usage, qui lui permet d'aller chercher de petits bouts de textes pertinents dans les œuvres de plus d'une dizaine d'auteurs. Il a déjà cette clarté de réflexion et d'expression, qui lui permet de donner à son entreprise des principes directeurs simples, et de les exposer en quelques lignes où chaque terme, à l'examen, s'avère nécessaire et suf-

fisant. Aussi les spécialistes du genre saluent-ils dans l'ouvrage de Florus un spécimen particulièrement réussi⁽⁷⁷⁾.

Enfin, même si tous les problèmes que pose l'analyse des sources de cet ouvrage ne sont pas résolus, Florus semble avoir déjà la volonté de composer son texte exclusivement à partir des Pères, puisque la nécessité où il s'est trouvé de recourir à une ancienne *expositio missæ* n'a pas l'air de le contenter ; et il semble avoir déjà, corollaire de cet idéal auquel il tend, ce scrupule très particulier qui le fait se retirer autant que possible de son œuvre, pour ne se réserver que l'espace du titre.

Beaucoup de choses sont donc déjà en place dans la réflexion et dans la méthode de travail de Florus. Pourtant, son ouvrage a subi assez vite les trop banales infortunes des commentaires porteurs de *signa nominum*, puisque les plus anciens témoins ne donnent déjà plus un témoignage fiable de ces derniers (SEVILLA, B. Cap. y Colomb., 5. 2. 48, Lyon, s. IX^{2/3}⁽⁷⁸⁾ ; TROYES, BM, 804 f. 1-79, Loire ?, s. IX^{ex}⁽⁷⁹⁾ ; VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 214 f. 1-120, s. IX/X⁽⁸⁰⁾).

Les difficultés qui s'ensuivent, dans la recherche des sources patristiques du compilateur, illustrent très exactement le problème déjà remarqué par Claude : des passages tirés d'un certain auteur pouvaient très vite, simplement d'une copie sur l'autre et par

(77). « L'ouvrage de Florus par son ampleur et son érudition, se distingue nettement des *Expositiones missæ* qui l'ont précédé (...) la première explication de la messe semblable | à celle de Florus est attribuée à Rémi d'Auxerre († 908), et par conséquent date de la fin du IX^e siècle. » (BOUHOT : *Fragments attribués à Vigile de Thapse...* P. 304, 305-306 ; voyez également son jugement sur l'adaptation par Florus de l'*expositio missæ* plus ancienne qu'il a utilisée comme trame, ici-même, page 395). « Florus a composé, plus exactement compilé d'après les écrits des Pères, avec une très grande habileté, une exposition de la messe (...) pour mieux atteindre son but et satisfaire en même temps son amour de la tradition patristique, il a aménagé et rempli ce cadre de façon originale. (...) La méthode n'est donc plus celle de l'exposition littérale, procédant modestement par gloses ; en regard de chaque phrase de l'*ordo missæ*, le savant diacre introduit et raccorde avec dextérité ses citations des Pères, et rien, en effet, aux yeux des prêtres instruits | du moins, ne s'opposait plus efficacement, par sa masse solide, aux attrayants, mais fragiles tableaux du barbare de Metz [= Amalaire], que ce témoignage continu de l'antiquité en faveur de l'esprit du texte. (...) Il [= Florus] s'en explique nettement dès le début, dans une phrase qui définit avec bonheur son programme (...) La vraie piété, lucide et ferme, est bien plutôt du côté du diacre, et la vaine archéologie, le culte et la manie des curiosités et des vieilleries — à côté des nouveautés — dans les écrits d'Amalaire. » (André WILMART : *Expositio Missæ*, sous la dir. de Fernand CABROL/Henri LECLERCQ, Paris, 1922, ici col. 1025-1026).

(78). Cf. ici-même, n. (67) page xxiv.

(79). Les textes contenus dans le manuscrit excluent définitivement la datation de Bischoff, « IX. Jh., Anfang » (Bernhard BISCHOFF (†) : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 3 : *Padua – Zwickau*, éd. par Birgit EBERSPERGER [Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften], Wiesbaden 2014 [désormais *KFH III*], n° 6260, p. 384).

(80). André WILMART : *Codices Reginenses Latini*, 2 t., t. 2, Città del Vaticano 1945, t. 1, p. 505.

l'intervention d'un copiste bien intentionné mais maladroit, se retrouver sous le nom d'un autre auteur⁽⁸¹⁾. Nous avons vu que ce constat alarmant, qui réduisait de beaucoup la fiabilité de la méthode des *signa nominum*, avait déterminé Claude à renoncer complètement au procédé. Qu'en fut-il de Florus ? Si Claude put remarquer le problème sur un intervalle de douze ans de carrière (entre 811 et 823), ne peut-on, ne doit-on pas penser que Florus le remarqua également ? Nous verrons que ce fut certainement le cas puisque, poursuivant sa carrière de compilateur et sa réflexion, bien loin de renoncer au système de Bède, il chercha et mit au point des perfectionnements qui résolvaient en grande partie le problème.

3.3 L'étrangeté des compilations de Florus sur l'Apôtre

Les compilations de Florus sur l'Apôtre doivent être examinées à la lumière de ce contexte, replacées dans ce panorama de la littérature ecclésiastique. On comprendra ainsi d'une part ce qu'elles lui doivent, et d'autre part les aspects par lesquels elles innovent ou tranchent.

3.3.1 L'étanchéité des corpus

Leur caractère le plus évidemment différent consiste en ce qu'on pourrait appeler le « principe de l'étanchéité des corpus ». Au lieu de commenter les lemmes successifs tantôt par un Père et tantôt par un autre, en fonction des commentaires disponibles (comme font Claude, Hraban, Paschase, ou Florus lui-même dans l'*act. miss.*), les compilations de Florus sur l'Apôtre ne mélangent pas les Pères. Au contraire, elles reprennent du début le fil des quatorze épîtres pauliniennes à chaque nouveau corpus qu'elles explorent, elles recommencent toute l'enquête chaque fois de zéro. Il en résulte non pas une compilation exploitant de nombreux corpus, mais de nombreuses compilations « parallèles » exploitant chacune un seul et unique corpus.

À travers les trois corpus

Cette remarque vaut pour toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre, à commencer par l'*Expositio* augustinienne. On a souligné avec quelle attention — et avec quel

(81). Cf. *supra*, page 392.

succès — Florus s'est efforcé de ne retenir que des textes augustinien authentiques. Même lorsqu'il recourt, en réalité, aux florilèges augustinien d'Eugippe et de Bède, Florus ne mentionne pas leur nom. Le seul nom d'auteur qui, outre celui d'Augustin, apparaisse dans le paratexte de l'*Expositio*, est celui de Prosper : et là encore, c'est pour un florilège augustinien qu'il est cité, non pas pour ses œuvres « personnelles ».

Le corpus réuni autour de l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.*, lui aussi, distingue nettement les deux Pères : on trouve bien, d'abord, tous les extraits de Jérôme classés en bon ordre depuis l'épître aux Romains jusqu'à l'épître aux Hébreux, et ensuite seulement le matériau grégorien, commençant derechef à l'épître aux Romains. Les exégèses pauliniennes de deux Pères sont réunies dans un même dossier, mais elles restent strictement séparées, chaque Père commentant tout l'Apôtre à son tour. On est bien loin, ici, du commentaire de Claude de Turin sur les Galates, où son auteur disait avoir voulu fondre en un tout le commentaire d'Augustin et celui de Jérôme⁽⁸²⁾.

Dans ce dossier du reste, le parti-pris de séparer strictement les deux Pères se double encore du fait que la seconde compilation, avec ses pièces supplémentaires qui attendent leur incorporation, est manifestement inachevée, alors que rien de similaire ne se présente pour Jérôme. Si nous ne connaissions que ce dossier, nous pourrions donc penser que la structure de la matière reflète moins un parti-pris logique que, plus simplement, l'état d'avancement du dossier : après avoir fini Jérôme, le compilateur se serait lancé dans l'exploration de Grégoire le Grand, mais n'aurait pas pu mener cette seconde entreprise jusqu'à son achèvement.

Le troisième corpus, celui des douze compilations, applique à grande échelle la même étanchéité des corpus, puisqu'il recommence à douze reprises le parcours qui va de l'épître aux Romains à l'épître aux Hébreux : nous avons assez parlé, à cet égard, de l'ordre dans lequel les compilations se présentent dans ce corpus, des titres que chacune portait, et dans lesquels est systématiquement mentionné l'auteur concerné, etc. Là encore, les Pères rassemblés n'expliquent l'Apôtre que chacun à son tour : jamais le compilateur ne fait alterner leurs voix, ne compare ou même ne juxtapose leur vision respectives d'un même verset, comme nous l'avons vu par exemple chez Hraban. Nous sommes bien loin, de nouveau, d'un commentaire comme celui de Claude sur l'Évangile de Matthieu, qui puisait lui aussi à une douzaine de Pères, mais ne suivait qu'une fois le

(82). Cf. *supra*, n. (36) page 386.

fil de l'Évangile de Matthieu, convoquant tel ou tel Père à mesure, selon ce que chacun pouvait lui apporter⁽⁸³⁾

La seule exception au principe d'étanchéité se trouve dans l'*ex coll. can. in Apost.* : nous avons déjà remarqué la diversité des auteurs ou, pour mieux dire en ce cas, des autorités qu'elle exploite (TAB. 18 page 121). Cependant, nous l'avons vu également, une certaine unité se cache dans les coulisses de cette compilation particulière : elle emprunte, sinon à un certain Père, du moins à un certain corpus, les collections canoniques. Mais surtout, elle a certainement été constituée à partir d'extraits que Florus a glanés alors qu'il élaborait une compilation sensiblement plus importante, l'*ex Leo. M. in Apost.* Elle rassemble ainsi des extraits qui, puisés aux mêmes sources mais non léonins et émanant d'autorités trop diverses, n'avaient pas de compilation « propre » où venir se ranger. Cette genèse singulière se reflète d'ailleurs dans le statut particulier de l'*ex coll. can. in Apost.*, puisqu'elle est, de toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre, la seule qui ne porte pas de titre, la seule au front duquel Florus n'a pas précisé sa source. Difficile donc, une fois de plus, de l'assimiler à un commentaire *ad litteram* classique, malgré la diversité de ses sources — celle-ci ne constituant d'ailleurs pas le seul critère.

Ainsi, structurées avant tout par la distinction étanche des corpus que le compilateur explore successivement, et bien que la tradition manuscrite les répartisse dans différents corpus, les compilations sur l'Apôtre se présentent d'abord comme autant de réitérations *ad libitum* d'un même projet : c'est toujours, et chaque fois, « l'Apôtre expliqué par... »

Le parallélisme

D'une certaine façon Mabillon avait entrevu quelque chose de ce parallélisme, mieux que Chifflet ne l'avait fait. En opposant l'*Expositio* augustinienne de Bède et les *Collectanea* de Florus, Chifflet opposait avant tout deux unités, structurées chacune par le projet d'un auteur, chacune par l'identité d'un homme particulier. Mabillon, ensuite, a connu les Douze par Chifflet, les a eues entre les mains grâce à lui, a lu sa préface, et dans sa *Disquisitio* s'efforce de traduire ce qu'il en a retenu. Mais en restituant l'*Expositio* augustinienne au compilateur des Douze, il est conduit à une nouvelle idée : somme toute l'*Expositio* est pareille à chacune des Douze, elle est seulement co-

(83). Cf. *supra*, n. (39) page 387.

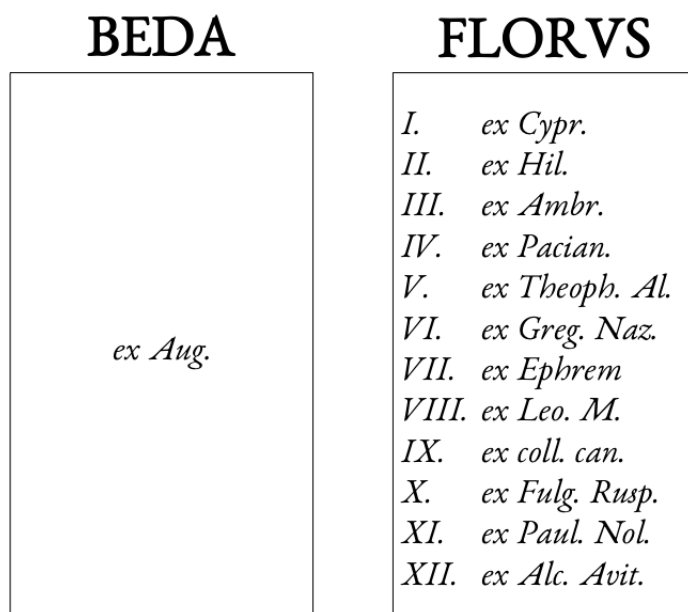
piée dans un autre volume car bien trop volumineuse pour être copiée avec les autres (comparez les FIG. 1 et 2 page suivante).

Cela revenait à penser que l'unité respective des deux corpus est avant tout matérielle et seconde, alors que le projet unique de l'unique auteur s'applique à treize reprises, dans treize compilations distinctes, et à Augustin comme aux autres. C'est ainsi que l'argument de Chifflet pour refuser l'attribution de l'*Expositio* à Florus, une fois retourné par Mabillon, devenait un argument bien plus fort en faveur de cette attribution : Florus n'avait pas exclu Augustin des Douze parce qu'un autre l'avait déjà traité, il l'avait exclu des Douze parce qu'il l'avait lui-même traité à part ; Augustin était exclu des Douze, mais il n'était pas exclu du projet de Florus.

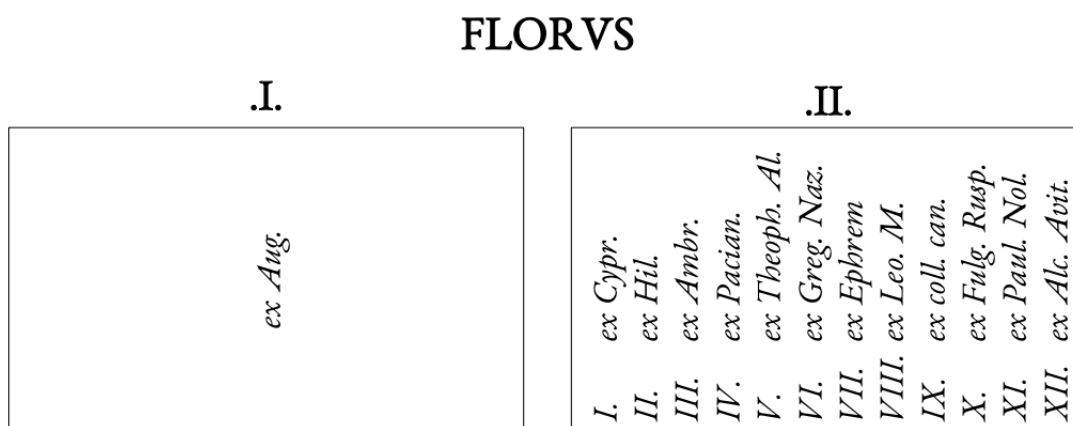
Cette intuition de Mabillon, dont il n'a probablement pas lui-même saisi la portée, s'est trouvée confirmée par la découverte, au xx^e siècle, de deux autres compilations similaires, l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.*, et des préparations d'encre une autre, qui serait tirée des œuvres d'Eucher. Que devient, en effet, l'unité supposée du corpus de douze compilations, si d'autres compilations exactement semblables et du même compilateur n'y sont pas comprises ? (Voyez cette fois la FIG. 12 page 421.)

Mabillon lui-même pressent la question puisque, sitôt qu'il a compris que l'*Expositio* et les Douze sont parallèles, il formule une hypothèse pour expliquer la division des treize en deux corps. Mais il lui suffisait alors d'expliquer que l'augustinienne était d'un côté, et toutes les autres d'un autre côté. Nous cependant, qui savons désormais que les Douze ne sont pas toutes les autres, nous devons également nous demander pourquoi toutes les autres ne sont pas ensemble ; ou pourquoi Jérôme et Grégoire le Grand sont restés à part, ou pourquoi ils sont restés ensemble ; ou bien ce que Florus comptait faire d'Eucher.

Dans cette perspective, le principe d'explication le plus simple ne tiendrait-il pas précisément dans une unité des Douze assez solide pour être exclusive des autres ? Le fait que douze de ces compilations soient transmises en un corps ne constitue-t-il pas l'indice d'un certain dessein auctorial ? Ne faut-il pas que quelqu'un les ait sélectionnées et rassemblées dans un certain ordre ? Si tel est le cas, on doit pouvoir retrouver dans le corps que forment les Douze — comme Charlier dans FLOR. LVGD. *fid.*, comme nous-mêmes dans FLOR. LVGD. *pasch.* — la trace de son arrière-pensée, quelque chose du principe qui a dirigé son choix — et ce principe doit expliquer non seulement pourquoi on a retenu celles-là, mais aussi pourquoi on n'a pas retenu les autres.



(i) Chifflet



(2) Mabillon

FIG. 11: Le rapport des Douze et de l'*Expositio*: de l'idée de Chifflet à celle de Mabillon

Une quête vaine

Or l'unité et la logique interne de ce corpus sont, en réalité, tout sauf évidentes. Nous avons déjà parlé de l'idée que s'en faisait Chifflet : pour lui, le fait qu'elles soient douze constituait en soi un signe qu'elles formaient un tout — or le fait qu'elle sont douze est contestable et, par ailleurs, on peut aussi bien être douze pour une raison fortuite, parce qu'il est venu un élément après le onzième, et aucun autre ensuite. Pour lui ces douze compilations étaient toutes les compilations de Florus ; or nous savons désormais que ce n'est pas le cas. Et il les connaissait par le manuscrit de la Grande Chartreuse, dont nous avons vu que les concepteurs avaient eux-mêmes pris, au niveau des intitulés, des initiatives visant à renforcer l'unité d'ensemble.

La chronologie ? Pour Célestin Charlier, la logique interne des Douze est chronologique⁽⁸⁴⁾ ; mais la réalité est plus complexe. Certes, Cyprien et Hilaire en premier et deuxième, et Avit en dernier, sont respectivement les deux plus anciens et le plus récent des Pères compilés. Dans l'intervalle cependant, on peut dégager deux groupes dont l'ordre interne n'est pas proprement chronologique.

Après Hilaire, le corpus présente d'abord une séquence : 1°) Ambroise ; 2°) Pacien ; 3°) Théophile d'Alexandrie ; 4°) Grégoire de Nazianze ; 5°) Éphrem. Si l'on suit l'ordre chronologique de leurs dates de décès, on les attendrait dans l'ordre suivant : 5, 4, 2, 1, 3. Mais il est certain que ce groupe présente de réelles difficultés de datation, qui n'étaient certainement pas plus claires pour Florus que pour nous. On peut sans difficulté admettre que Florus ait rangé Pacien († 390) après Ambroise († 397). Pour le reste, en revanche, il existe des éléments de chronologie relative que Florus connaissait certainement : il sait que Jérôme est non seulement le traducteur mais aussi un correspondant de Théophile d'Alexandrie, puisqu'il a placé une lettre de Jérôme à Théophile d'Alexandrie dans sa propre collection *pasch.*⁽⁸⁵⁾ ; il sait que Jérôme a lu Éphrem⁽⁸⁶⁾, et il ne peut ignorer le rôle de Grégoire de Nazianze au premier concile de Constantinople

(84). Célestin CHARLIER : « Florus de Lyon », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, 1962, col. 514-526, ici col. 518.

(85). HIER. *epist.* 99: cf. annexe B.2.3 page 558, sous le n° 3.

(86). Éphrem a sa notice dans HIER. *vir. ill.* 115: une œuvre que Florus connaît puisqu'il la cite à propos de Pacien de Barcelone (FLOR. LVGD. *absol.*: ici-même, p. 636), et l'invoque encore comme source d'informations bio-bibliographiques sur Jérôme pour contester sa paternité du *De induratione cordis Pharaoni*: « nec in libro de uiris inlustribus nec in uenerabili uitae eius historia inter eius opuscula inuenire potuimus... » (FLOR. LVGD. *trib. epist.*: CCCM 260, p. 400,62-64).

(381), ni probablement l'influence qu'il a eue, plus tôt encore, sur le jeune Jérôme. Le placement de ces Pères après Ambroise fait bien peu de cas de ces éléments.

Les compilations qui suivent ne respectent pas mieux l'ordre chronologique, bien au contraire : Léon le Grand, Fulgence de Ruspe et Paulin de Nole, que le corpus des Douze présente dans cet ordre, devraient en bonne chronologie être rangés exactement dans l'ordre inverse. Et de la part d'un augustiniste de la trempe de Florus, il était tout simplement impossible de se méprendre sur la chronologie relative de ces trois Pères : Paulin de Nole est un correspondant d'Augustin⁽⁸⁷⁾; Fulgence un de ses épigones⁽⁸⁸⁾; et Léon le Grand n'était encore que diacre de Célestin I^{er} à l'époque où celui-ci apposait le sceau de son autorité sur l'œuvre du défunt évêque d'Hippone⁽⁸⁹⁾. Par conséquent, si Florus a voulu donner à ces trois compilations l'ordre qu'on leur voit, ce n'était assurément pas sur des considérations de chronologie.

Du reste, si la chronologie était le principe directeur des Douze, on pourrait s'expliquer l'absence de l'*ex Greg. M. in Apost.*, puisque Grégoire le Grand est postérieur à Avit de Vienne; mais l'*ex Hier. in Apost.*, que la date de décès de Jérôme placerait, grossièrement, entre les deux groupes en désordre, devrait indéniablement être du nombre.

(87). Florus le sait puisque, dans le *Codex Phimarconensis*, il a tiré l'*ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 60 in Col II (Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 't WALLANT/Roland DEMEULENAERE [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B], Turnhout 2007 [désormais CCCM 193B], p. 338) d'une lettre de Paulin à Augustin (PAVL. NOL. *epist.* 45 = AVG. *epist.* 94) : cf. Célestin CHARLIER : « Fragments des lettres XCIIA et CLXXIII A d'Augustin dans le ms. Paris B.N. lat. 11641 », in : *Revue bénédictine* 59 (1949), p. 91-99, n. 1 p. 98; et puisque dans son *vade-mecum*, VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, f. 102r-102v, il a copié de sa main un passage « ex libro sancti Augustini ad beatum Paulinum Nolanum episcopum » (FLOR. LVGD. *ex Aug. capit. pelag.*, tiré d'AVG. *epist.* 186).

(88). Je n'ai pas besoin de rappeler ici dans quelle mesure Florus connaissait l'œuvre de Fulgence, où Augustin est invoqué plus souvent qu'à son tour. On peut néanmoins remarquer que dans la collection *De fide*, nécessairement antérieure à l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.* puisque c'est une de ses sources, Florus reproduit un extrait d'AVG. *serm.* 214 qu'il tire en réalité de FVLG. *Rvsp. epist.* 12.

(89). Par la lettre *Apostolici verba* (CAEL. I P.M. *epist.* JK 381 (21)), que Florus pouvait lire aussi bien dans la *Coll. can. Dion.-Hadr.* que dans la *Coll. can. Hisp. syf.* et qu'il a effectivement exploitée à plusieurs reprises pendant la querelle sur la prédestination (cf. Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. [dirs.] : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* [Haut Moyen Âge 32], Turnhout 2018, [Sous presse]). En outre, elle est toujours transmise accompagnée d'un dossier de *testimonia* pontificaux sur la grâce, d'où Florus a tiré l'*ex coll. can. in Apost.* exc. 2 in Rm II (CCCM 193B, p. 186). Donc, la connaissance qu'avait Florus de ce document est nécessairement antérieure à la mise en ordre des compilations, quelle qu'en ait été la date en chronologie absolue.

L'ordre chronologique ne saurait donc constituer à lui seul un principe d'organisation des Douze telles que la tradition manuscrite nous les livre. En réalité Charlier, qui a examiné les compilations sur l'Apôtre mais ne les a pas étudiées en profondeur, et n'en a parlé qu'en termes très rapides dans des contributions qui ne les concernaient pas en propre, Charlier ne s'est tout simplement pas avisé de remettre en question l'unité supposée des Douze. Il les a accueillies non pas seulement comme la tradition manuscrite les transmettait, mais aussi comme la tradition érudite les lui présentait : les idées de Chifflet et, surtout, le peu qui en avait passé sous la plume de Mabillon. Même sa propre découverte de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.* n'a pas suffi à remettre en cause une conception si bien ancrée.

La Tradition ? Pour expliquer la teneur et l'ordre des Douze, on pourrait aussi penser que Florus aurait voulu se conformer à une certaine liste préexistante. Les Douze correspondent-elles à une quelconque forme de « collègue » traditionnel de Pères, semblable à ce que seront plus tard par exemple les « quatre Pères de l'Église latine », et qui aurait constitué le programme de Florus ?

Une liste de Pères que Florus a pu connaître s'approche en plusieurs points significatifs de la liste des Douze : celle du décret pseudo-gélasien⁽⁹⁰⁾. Au cœur d'une liste d'ouvrages autorisés sont mentionnés ceux de onze Pères : Cyprien, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée, Jean Chrysostome, Théophile d'Alexandrie, Cyrille d'Alexandrie, Hilaire de Poitiers, Ambroise, Augustin, Jérôme, et Prosper. Immédiatement est ajouté le tome à Flavien de Léon le Grand (LEO. M. *epist.* JK 423 (Ballerini 28)). Avant cette liste sont mentionnés trois conciles ; et après elle, les ouvrages sans distinction de tous les Pères orthodoxes qui n'ont pas dévié de la foi de l'Église romaine, puis les décrétales des pontifes romains de manière générale, puis des textes hagiographiques désignés de manière plus ou moins précise, puis plusieurs auteurs dont l'orthodoxie est discutée, ou bien dont la matière n'est pas théologique.

Si Florus a réalisé des compilations sur l'Apôtre à partir de la majorité de ces douze autorités, rien cependant dans le corps des Douze ne trahit l'intention de se conformer à cette liste. Augustin et Jérôme ont fourni des compilations, mais elles sont restées au-

(90). Ernst von DOBSCHÜTZ : *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem Text herausgegeben und untersucht* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 38), Leipzig 1912. Le passage que je décris ici correspond au titre IV, p. 34-47, et spécialement p. 36-38 pour la liste des Pères. Je remercie Stéphane Gioanni de m'avoir signalé cette piste de réflexion.

dehors de ce corpus. Rien n'indique que Florus ait jamais excerpté Basile, Chrysostome ni Prosper dans le but de donner d'eux une compilation sur l'Apôtre similaire aux autres. Pacien, Éphrem, Fulgence, Paulin de Nole, Avit, Grégoire le Grand et Eucher, que Florus compile, ne sont pas portés sur la liste du décret pseudo-gélasien. Enfin, les Pères qui sont à la fois listés par le décret et compilés dans les Douze ne se suivent pas du tout dans le même ordre ici et là.

En somme, si Florus a pu connaître le décret, s'il a pu en retirer par exemple l'idée d'une compilation sur un corpus aussi étroit que les trois lettres pascales de Théophile d'Alexandrie, la liste du pseudo-Gélase ne saurait être regardée comme une ligne directrice du corpus des Douze telle que nous le connaissons.

Quelle cohérence ? Mais à la vérité, la liste des Pères compilés dans les Douze n'a rien qui puisse faire penser à un collègue traditionnel cohérent. Aux côtés de monuments incontournables (Cyprien, Hilaire, Ambroise), on trouve des auteurs beaucoup moins influents (Théophile d'Alexandrie, Paulin de Nole, Avit de Vienne). À l'époque, Pacien de Barcelone est même, sauf à Lyon, un parfait inconnu. Toute sa tradition manuscrite remonte à l'exemplaire de travail de Florus, VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331; et Florus est manifestement conscient du peu de notoriété de Pacien puisque, lorsqu'il le cite, il se sent tenu de préciser que c'est un auteur dont Jérôme a dit du bien, ce qu'il ne fait pour aucun autre⁽⁹¹⁾. Cette situation n'a d'ailleurs rien pour étonner, Lyon entretenant des rapports privilégiés avec la Septimanie.

Inversement, on est surpris de ne pas voir Florus étendre son enquête exégétique sur l'Apôtre à d'autres monuments de la patristique. Où est Origène, dont la bibliothèque municipale de Lyon conserve jusqu'à ce jour pas moins de trois *codices antiquissimi*⁽⁹²⁾? Où Tertullien, dont un recueil de première importance était incontestablement à la cathédrale de Lyon en même temps que Florus⁽⁹³⁾? Où est Irénée, bien connu de Florus

(91). FLOR. LVGD. *absol.*: ici-même, p. 636.

(92). LYON, BM, 443, ss. VII-IX : homélies sur la Genèse, l'Exode et le Lévitique ; LYON, BM, 402, ss. VIII-IX : sur Josué, les Juges et les Rois ; LYON, BM, 483, ss. V-VI : commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains. Aucun de ces manuscrits ne porte la moindre trace des lectures de Florus ; et l'œuvre conservé de Florus ne cite jamais Origène nulle part. À ce sujet, voir Emanuela COLOMBI : « Les Pères grecs dans la *Collectio ex dictis XII Patrum*. Un carrefour des traditions patristiques au IX^e siècle », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT/Franz DOLVECK/Camille GERZAGUET (dirs.) : *Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon*, préf. de Louis HOLTZ (Collection de l'École française de Rome 524), Rome 2016, p. 123-143.

(93). PARIS, BNF, *lat.* 1622, surnommé *Codex Agobardinus* parce qu'il porte son *ex-dono*.

— certes peu diffusé à l'époque, mais une glorieuse illustration de l'Église locale, à l'instar d'Eucher et d'Avit de Vienne, tous deux compilés ?

Enfin, si Florus avait voulu lui-même façonner par ses compilations un aréopage de Pères majeurs, pourquoi avoir laissé au dehors les compilations tirées d'Augustin, de Jérôme et de Grégoire le Grand ? Certes, l'exclusion d'Augustin s'explique facilement par la taille, comme le remarquait déjà Mabillon : l'*Expositio* est beaucoup trop monumentale pour qu'on la copie avec quoi que ce soit d'autre. Mais il n'en va pas de même pour l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.* : ces compilations n'atteignent pas, loin s'en faut, le volume de l'*ex Ambr. in Apost.* — qui est bien, elle, au nombre des Douze.

Le choix des corpus compilés ne présente donc pas de cohérence manifeste, qui puisse justifier à la fois la teneur du corpus des Douze et la mise au ban des autres compilations patristiques sur l'Apôtre. Le choix de ces Pères-là ne semble pas imposé à Florus par une quelconque tradition ; et il ne semble pas non plus devoir s'imposer comme cohérent à l'esprit d'un patristicien de la trempe de Florus.

Somme toute, la liste des Douze ressemble moins à un projet concerté qu'à une simple situation de fait. En même temps, le fait que douze œuvres similaires d'un seul et même auteur soient transmises ensemble, et dans le même ordre, par deux témoins qui ne dépendent pas l'un de l'autre, ne saurait évidemment être dû au hasard. Pour l'expliquer il faut déceler, à défaut d'un grand principe d'organisation concerté, des raisons de moindre ampleur, ou des causes matérielles. Faute d'expliquer la teneur et l'ordre des Douze dans leur ensemble, on peut y reconnaître des sous-ensembles dont la cohérence propre peut expliquer, par exemple, les entorses au classement « globalement chronologique ».

Des sous-corpus C'est ce que nous avons déjà fait, en réalité, en expliquant la position singulière de l'*ex coll. can. in Apost.* par son identité génétique avec l'*ex Leo. M. in Apost.* : sa position dans la série s'explique par son statut d'annexe.

Un autre cas intéressant à cet égard est constitué par les cinq compilations consécutives qui, au sein des Douze, portaient un titre dont la formule différait sensiblement des autres : Pacien, Théophile d'Alexandrie, Grégoire de Nazianze, Éphrem, et Léon le Grand avec la compilation canonique en annexe⁽⁹⁴⁾. En effet ces compilations regrou-

(94). Cf. *supra* pages 104–107, en particulier page 106.

pées représentent quelque 22/23% du volume total des Douze. Les trois dernières, qui concluent la série après elles, font un volume presque égal. Hilaire et Cyprien, qui sont en tête dans LYON 5804 et déplacés ensemble en queue de série dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, sont à peine moins volumineux (20/21%). Le reste est constitué par Ambroise seul (voyez le TAB. 34).

formule S	formule C
20/21% <i>ex Cypr.</i> <i>ex Hil.</i>	
34/35% <i>ex Ambr.</i>	
	<i>ex Pacian.</i> <i>ex Theoph. Al.</i> <i>ex Greg. Naz.</i> 22/23% <i>ex Ephrem</i> <i>ex Leo. M. + ex coll. can.</i>
22/23% <i>ex Fulg. Rusp.</i> <i>ex Paul. Nol.</i> <i>ex Alc. Avit.</i>	

TAB. 34: Les Douze : une répartition originelle en quatre tomes ?

Cette répartition pourrait donc trahir un modèle en quatre morceaux : trois de volumes sensiblement égaux, et le quatrième plus volumineux par nécessité. Ce sont ces morceaux qu'on aurait ordonnés l'un par rapport à l'autre dans l'ordre « le plus chronologique », même si la chronologie n'était pas à l'origine le principe d'organisation de chacun des morceaux. L'absence de Jérôme et de Grégoire le Grand pourrait alors s'expliquer simplement par le fait qu'ils n'étaient compris dans aucun des quatre volumes rassemblés. Quant à savoir pourquoi elles n'y étaient pas... Nous tenterons plus loin d'éclaircir cette question.

Les compilations de Florus sur l'Apôtre puisent donc tout ce qu'elles peuvent d'exégèses pauliniennes à travers une quinzaine de corpus d'autorités, et les rangent dans l'ordre des versets qu'elles commentent ; mais jamais le compilateur ne fait dialoguer ces exégètes, nulle part il ne les complète les uns par les autres, comme ses contemporains le font dans leurs commentaires sur les Écritures. Au contraire, la distinction strictement étanche qui est maintenue entre les corpus d'autorité nous force à les regarder comme des répétitions « parallèles » d'un même projet : c'est chaque compilation

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

qui, prise isolément, semble former un commentaire *ad litteram* de l'Apôtre qui serait tiré d'un seul corpus.

FLORVS

I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
<i>ex Aug.</i>	<i>ex Cypr.</i>	<i>ex Hil.</i>	<i>ex Ambr.</i>	<i>ex Pacian.</i>	<i>ex Theoph. Al.</i>	<i>ex Greg. Naz.</i>	<i>ex Ephrem.</i>	<i>ex Leo. M. + ex coll. can.</i>	<i>ex Fulg. Rusp.</i>	<i>ex Paul. Nol.</i>	<i>ex Alc. Avit.</i>	<i>ex Hier.</i>	<i>ex Greg. M. + suppl.</i>	<i>Valeriani epist.</i>	<i>ex Eucher. ?</i>

FIG. 12: Les compilations de Florus sur l'Apôtre : une vision actualisée

3.3.2 Des *signa nominum* de Bède aux *signa librorum* de Florus

La stricte séparation imposée entre les auteurs a une conséquence immédiate : il devient inutile de répéter les noms des auteurs en regard des extraits. Il ne rimerait évidemment à rien d'écrire, dans les marges des Douze par exemple, quatre-vingt-quinze fois de suite l'abréviation de Cyprien, puis cent-trente fois de suite celle d'Hilaire, etc. ; ou bien dans les marges de l'*Expositio*, deux mille deux cents fois de suite le ÆG d'Augustin... Il suffit, désormais, d'annoncer leur nom une bonne fois pour toute au début de l'ouvrage.

On a vu que Florus connaissait et avait usé des *signa nominum*, et nous estimions qu'il s'était peut-être aperçu, comme Claude avant lui, des hasards dont ces références marginales étaient constamment menacées et qui anéantissaient, avec leur fiabilité, leur utilité. Le parti-pris d'étanchéité des corpus représente-t-il un genre de solution radicale, et un peu désespérée, à ce problème précis ?

Florus semble surtout avoir saisi cette occasion de progresser dans la précision bibliographique : au lieu du seul nom de l'auteur, il mentionnera désormais le titre de l'ouvrage-source — voire la section d'origine de l'extrait, si des sectionnements existent dans l'ouvrage en question. Nous avons vu comment, dans les rubriques développées de l'*ex Hier. in Apost.*, il cite les versets commentés par Jérôme justement pour renvoyer aux passages correspondants de ses commentaires *ad litteram*⁽⁹⁵⁾. Autre exemple plus simple : pour les extraits du *Contra Faustum* (AVG. c. *Faust.*) qu'il compile dans l'*Expositio*, il renvoie systématiquement à des *tituli* qui ne correspondent pas aux sections des éditions modernes, mais dont la numérotation figure bien dans son exemplaire-source, don de Leidrat à la cathédrale, LYON, BM, 610.

Ce que Florus retient de la méthode des *signa nominum*, c'est l'idée de porter ces références non pas dans le texte, mais dans la marge. Le texte proprement dit de l'*Expositio* augustinienne se présente ainsi comme une alternance de lemmes pauliniens et de commentaires augustinien ; tandis que les références des extraits augustinien sont rejetées dans ses marges. De là, elles peuvent informer le lecteur sans le gêner dans sa lecture.

Florus n'a donc pas renoncé à la méthode ; bien au contraire, il l'a poussée à un niveau supplémentaire d'exigence, puisque ces mentions marginales seront évidemment beaucoup plus conséquentes que de simples sigles d'une, deux ou trois lettres. Mais

(95). Cf. *supra*, pages 85–89.

n'a-t-il donc pas compris les risques que courent les annotations de ce genre ? Au contraire, il l'a certainement compris, car il a identifié les causes du problème, et trouvé une solution efficace.

Le problème de ces *signa nominum* réside d'une part dans leur discrétion, d'autre part dans l'absence de fixation. Trois lettres, deux ou, pire, une seule, passent facilement inaperçues ; tous les copistes ne sont pas très au fait de ce genre de subtilités, tous ne sont pas soigneux, tous ne sont pas toujours attentifs. De ce point de vue, le simple fait de porter des mentions longues, des titres de livres complets, représentait peut-être *ipso facto* une consolidation : les annotations étaient plus visibles, leur intérêt était plus manifeste. Mais dans le manuscrit original, Florus va encore plus loin en renforçant leur visibilité : d'abord par l'emploi de l'encre de rubrication (c'est-à-dire, dans LYON, BM, 484, l'encre bleue), ensuite en entourant chaque référence d'un cadre. Ces cartouches sont visiblement importants pour lui : lorsqu'il ajoute lui-même un nouvel extrait augustinien dans la marge, et alors même qu'il encadre ces additions, il ne manque pas de tracer un cartouche spécial pour la référence⁽⁹⁶⁾ ; ou bien lorsqu'il veut compléter *a posteriori* une référence, il ne manque pas de compléter ensuite le cartouche. Par exemple, dans la marge du f. IIIr,28, la référence annonçait initialement, à l'encre bleue : EX LIB DE CIUITATE DI· XVII·, et le copiste — Florus lui-même, en l'occurrence⁽⁹⁷⁾ — avait dûment tracé et fermé le cartouche à l'encre bleue. Se relisant, plus tard, Florus a dû se souvenir d'une précision qui lui a paru utile ; il a gratté le trait inférieur du cartouche, a ajouté, à l'encre « ordinaire » cette fois, IN EXPOSIT̃ CANTICI ANNEꝝ, et a soigneusement tracé un filet qui, quoique à l'encre ordinaire, referme le cartouche autour de l'addition.

Florus n'a pas mis moins de soin à résoudre l'autre problème. Les *signa nominum* étaient portés en regard d'une ligne, sans qu'on puisse savoir exactement à quelle portion, quel mot de la ligne ils se rapportaient. Si un copiste portait le sigle un peu trop haut ou un peu trop bas, on pouvait hésiter sur la ligne concernée ; ou bien lorsque, d'une copie sur l'autre, la délinéation changeait, et spécialement si l'on passait d'un modèle à longues lignes à une copie à deux colonnes, le sigle pouvait s'en trouver décalé. Même à supposer que les copistes aient reproduit consciencieusement tous les *signa*

(96). Ces trente-six additions sont cataloguées, décrites et analysées par Louis Holtz dans la grande étude qu'il a consacrée au manuscrit : Louis HOLTZ : « Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 270-315, en particulier p. 311-313.

(97). Sur la répartition de la copie, cf. HOLTZ : *Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus*, p. 284.

nominum de leur modèle, il devait inévitablement se produire des glissements, préjudiciables à la bonne attribution des passages. En somme, il fallait un moyen de préciser à quel endroit du texte se rapportait la note marginale ; quelque chose qui fonctionnât comme nos appels de notes. Un signe de renvoi ? Florus en use couramment : dans l'original de l'*Expositio*, les trente-six additions marginales sont soigneusement rapportées à l'emplacement où elles doivent s'insérer, au moyen d'un *ῥ* ou *῱* (probablement des déformations des *anchoræ superior* et *inferior*⁽⁹⁸⁾) ou encore d'un *P* (*chrisimon*)⁽⁹⁹⁾. Mais ponctuer le texte de deux mille deux cents signes de renvoi, avec les deux mille deux cents signes correspondant dans la marge... Cela ne contribuerait guère à consolider le système. Florus eut donc l'idée de recruter, pour cet emploi, quelque chose dont aucune copie ne pourrait se départir, qui serait forcément copié avec le texte parce que c'en est une partie inaliénable : les initiales de chaque extrait. Ainsi dans le texte même de l'*Expositio*, le premier mot de chaque nouvel extrait porte non seulement une majuscule, comme l'exige la ponctuation, mais une majuscule d'un module nettement supérieur aux autres, et tracée dans l'encre non du texte, mais de la rubrication. Ces initiales majeures forment ainsi autant de « lettrines internes » qui, se détachant sur la page et jalonnant le texte augustinien, signalent les endroits exacts du texte auxquels se rapportent les références portées dans la marge, à leur hauteur. Enfin dans le manuscrit original LYON 484, cette fonction est encore soulignée graphiquement, puisque de chaque cartouche à l'encre bleue s'étire un fin trait qui le rattache à la ligne qu'il annote.

Ce luxe de précautions démontre assez, je crois, que Florus a cherché à utiliser à son profit l'idée fondamentale des *signa nominum*, tout en l'adaptant à des exigences de précision supérieures, et en prémunissant son œuvre contre les accidents qui frappent habituellement les *signa nominum*. Personne, à ma connaissance, n'avait auparavant développé semblable méthode ; et par ailleurs on voit bien comment un homme ayant appris les méthodes du temps, doté des traits singuliers qui se faisaient jour, déjà, dans l'*Opusculum de actione missarum*, et que quinze ou vingt ans de carrière, d'expérience et de réflexion ont mûri, a pu développer ces mêmes méthodes pour les porter à ce point de simplicité, d'élégance et d'efficacité. Car l'idée était bonne : les références margi-

(98). Wallace Martin LINDSAY (éd.) : *Isidori Hispalensis Etymologiarum sive Originum libri XX*, t. 1 : *Libros I-X continens* (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis), Oxonii 1911, lib. I, cap. xxi, p. 50.

(99). HOLTZ : *Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus*, p. 314 et pl. III fig. 40.

nales de l'*Expositio* ont très peu souffert, au cours des siècles, de la forte érosion et des glissements qui ont rapidement, et définitivement, dégradé les *signa nominum* de l'*act. miss.*

On peut donc s'étonner qu'aucune des quatorze autres compilations de Florus sur l'Apôtre ne recoure à cette méthode. Cyprien, Hilaire, Ambroise, Pacien, Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem, Léon le Grand et les collections canoniques, Fulgence, Paulin, Avit, Jérôme, et Grégoire le Grand, s'ils reçoivent comme Augustin les honneurs d'une compilation dédiée, se présentent en revanche sous une forme beaucoup plus sommaire. Nous avons parlé des tables initiales de chaque section, où sont récapitulés les versets de chaque épître que la compilation commente ensuite. Ces lemmes pauliniens qui, dans l'*Expositio*, sont portés en leur lieu dans le corps du texte afin de promouvoir, comme le veut la loi du genre, la marche du commentaire *ad litteram*, ces lemmes n'apparaissent, dans les quatorze autres compilations, que dans ces tables initiales ; et là où l'*Expositio* rejette dans la marge, non sans consolider autant que possible leur ancrage sur le texte, les références des extraits cités, les quatorze autres en revanche les conservent dans le corps du texte, entre les extraits eux-mêmes, dont elles forment les rubriques : sauf à la rigueur pour le numéro d'ordre de l'extrait, la marge n'est pour ainsi dire pas exploitée.

Seule la recension clunisienne du dossier de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.* s'est efforcée d'adapter la matière telle qu'elle l'a reçue, on l'a vu, en rejetant les rubriques dans la marge au chevet de chaque extrait, pour réinsérer à leur place, dans le corps du texte, les lemmes indiqués par les tables de *capitula*. On s'est efforcé, en somme, de leur appliquer la méthode qui était celle de l'*Expositio* augustiniennne. Or l'*Expositio* était certainement, à l'époque, le seul ouvrage qui fonctionnait de la sorte ; et nous sommes à Cluny, sous Maïeul, un bibliomane formé lui-même « à Lyon sur la Saône, cité mère et nourrice de philosophie⁽¹⁰⁰⁾ » — description qui convient mieux, sans doute, au groupe cathédral qu'à l'Île-Barbe comme on l'a compris. Ces éléments

(100). « Iuuenili iam imminente ætate altiora & potiora in diuinis, acriora in humanis studiis & graviora non distulit attentare, & ideo per vtramque exercitatus doctrinam, non timuit accedere Lugdunensem ad aram. Deinde apud hanc urbem philosophiæ nutricem & matrem, & quæ totius Galliæ ex antiquo more & Ecclesiastico iure non immerito retineret arcem ; Anthonium virum eruditum & prudentem, in liberalibus studiis habere voluit præceptorē. » (ODIL. CLVN. *vita s. Mai.* [BHL 5182] : Martin MARRIER/ André DUCHESNE [éds.] : *Bibliotheca Cluniacensis in qua SS. Patrum Abb. Clun. Vitæ Miracula, Scripta, Statuta, Priuilegia, Chronologiaque duplex. Item Catalogus Abbatiarum, Prioratuum, Decanatum, Cellarum, et Eccles. à Clun. Cœnobio dependentium, vna cum Chartis, et Diplomatum donationum earundem.* Matiscone 1915, p. 282 [PL, t. 142, 948A–949A]). On ne sait rien d'Antoine.

de contexte permettent de supposer que c'est bien l'*Expositio* augustinienne de Florus qu'on a voulu imiter, et de propos délibéré. La forme originale des compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand obligeait le lecteur à de constants va-et-vient entre les tables de *capitula* et les extraits, alors que la méthode de l'*Expositio* parvient, en rejetant les références dans la marge, à les laisser sous les yeux du lecteur, tout en rapprochant les lemmes de leurs commentaires, dans un rapport constamment évident, et un cadre méthodologique qui est, lui, celui du commentaire *ad litteram*.

3.3.3 L'art de la chaîne

Car tout l'art du commentaire *ad litteram* réside bien, nous l'avons vu auprès des contemporains de Florus comme dans son propre *act. miss.*, dans la continuité de la lecture ; et donc, dans la continuité du texte. C'est elle qui chez Bède, puis chez Claude, Hraban, Paschase ou Florus, bannit du texte les noms des auteurs et les rejette dans les marges. C'est elle aussi qui, dans l'*Expositio* augustinienne de Florus, rejette dans les marges les titres des œuvres où sont pris les extraits.

Entendons-nous bien. Le souci de la continuité du texte n'est pas un principe qui pousserait Florus à user de cette méthode en toute occasion : celle dont on parle ici est bien la continuité d'un commentaire *ad litteram*. Les traités polémiques, également des textes continus que Florus destine à la lecture, font un usage intensif des Pères⁽¹⁰¹⁾, mais la manière d'en user diffère du tout au tout. Ils nous offrent un contrepoint, qui illustre la manière dont Florus, sans renoncer à ses exigences personnelles de précision « bibliographique », use avec discernement de telle ou telle méthode en fonction du contexte.

La méthode des traités

Lorsqu'il s'agit, dans un traité dogmatique, de faire crouler l'adversaire sous les autorités, Florus n'hésite pas à faire sentir à son interlocuteur tout le poids de son érudition. Souvent après avoir exposé la doctrine, puis l'avoir prouvée par des passages des Écritures, il enchaîne avec un dossier patristique qui peut-être conséquent. Témoin, par exemple, celui qui termine la première partie de son dernier traité sur la prédestination, le *De tenenda immobiliter Scripturæ ueritate et sanctorum orthodoxorum*

FLOR. LVGD. *ten. verit.*

(101). On compte quelque quatre cents citations littérales des Pères dans les cinq traités de Florus sur la prédestination, dont un (FLOR. LVGD. *resp.*) n'en utilise aucune.

Patrum auctoritate fideliter sectanda: dans la récente édition critique, ce dossier remplit pas moins d'une dizaine de pages⁽¹⁰²⁾. Voici, en résumé, comment il se présente (je traduis en abrégant de manière à mettre en valeur le cadre énonciatif, et en portant dans la marge les références abrégées des passages cités par Florus) :

- Sectateur de cette vérité des Écritures, le bienheureux Augustin a écrit un excellent livre sur la prédestination des saints, et évoqué bien souvent dans d'autres ouvrages la prédestination des réprouvés. AVG.
 - Par exemple dans son livre sur *La perfection de la justice humaine*, il écrit : «(...)» perf. iust.
 - Et un peu plus loin : «Ce bien donc, dit-il, (...)» perf. iust.
 - Et dans *La Cité de Dieu*, livre XV : «La colère, dit-il, (...)» civ. 15
 - Et dans les commentaires sur l'Évangile de Jean, il dit à ce sujet : «(...)» in euang. Iob. 42
 - Et au même endroit : «(...)» in euang. Iob. 43
 - Et ailleurs, là où il explique ce mot du Seigneur qui dit de ses brebis, *Et nul ne les prendra de ma main*: «Que peut, dit-il, (...)» in euang. Iob. 48
 - Et ailleurs : «Car celui, dit-il, (...)» in euang. Iob. 105
 - Et encore ailleurs : «Fils de perdition, dit-il, (...)» in euang. Iob. 107
 - Et sur la prescience divine, voici comment il s'exprime dans les mêmes traités : «(...)» in euang. Iob. 53
- Et cette vérité de la prédestination déclarée par les Écritures et illustrée par le très saint docteur, le très bienheureux et le très antique Cyprien aussi l'enseigne, CYPR.
 - quand il dit : «(...)»⁽¹⁰³⁾ epist. 58
 - Et quand il dispute du problème de ceux qui ont failli dans les persécutions, il parle ainsi : «(...)» laps.
 - Et ailleurs, quand il reconforte celui qui se désole de ne pas mourir en martyr, il s'exprime ainsi : «(...)» mort.
 - Et ailleurs : «Car ne peut périr, dit-il, (...)» epist. 52
 - Et ailleurs encore il dit : «(...)» laps.
- Et cette immobile constance de la prescience et de la prédestination divines, le bienheureux Hilaire l'enseigne, HIL.
 - quand il dit : «(...)» in psalm. 121
 - Et ailleurs : «Car il est digne, dit-il, (...)» in psalm. 126
 - Et ailleurs, lorsqu'il explique ce passage du psaume, *Et je me suis levé et je suis à tes côtés*: «Je me suis levé, dit-il, (...)» in psalm. 138

(102). CCCM 260, p. 444-453.

(103). La référence indiquée par l'apparat de l'édition est fautive, la citation se prolongeant au-delà de la phrase signalée comme telle, jusqu'à « negaturum negantes », p. 446, l. 827.

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

- Et quand il explique le passage du psaume où il est dit, *Je les compterai, et ils seront plus multipliés plus que le sable*, il dit au sujet du nombre des élus : «(...) »
- in psalm. 138
- AMBR. – Cette bonté et cette sévérité à la fois du jugement divin, le très bienheureux Ambroise les confirme
 - lorsque, dans son commentaire sur le psaume 118, il reprend ces mots de l'épître aux Romains, *Il fait donc grâce à qui il veut, et endurecît qui il veut*: «Celui, dit-il, (...) »
- in psalm. 118 serm. 10
- Et ailleurs : «Dieu, dit-il, (...) »
- in psalm. 118 serm. 17
- fid. 1 – Et dans le traité à Gratien sur la foi, il parle ainsi : «(...) »
- HIER. – Et le bienheureux Jérôme, qui
 - lorsqu'il disserte du même sujet dans son commentaire de l'épître aux Éphésiens, dit en termes on ne peut plus clairs : «(...) »
- in Eph.
- Et ailleurs dans le commentaire de cette même épître : «Quoi donc, dit-il, (...) »
- in Eph.
- Et un peu plus loin : «Paul ne dit pas, dit-il, (...) »
- LEO. M. – Et le bienheureux Léon enseigne l'éternel conseil des deux prédestinations
 - dans ses sermons au peuple, quand il dit : «(...) »
 - Et ailleurs : «(...) »
- serm. 58
- serm. 67
- FVLG. RVSP. – Et le glorieux évêque et confesseur Fulgence a écrit un excellent livre sur la prescience et la prédestination à l'une et l'autre fin, un livre que l'Église a toujours eu en honneur, et qu'il est véritablement honteux de voir rejeté aujourd'hui par des auteurs de nouveautés : si on le lisait de bonne foi, il ne subsisterait plus une seule erreur, même sur un sujet aussi difficile.
 - Car il dit entre autres, ce docteur, dans ce livre : «(...) »
 - Mais encore : «Le nom de prédestination, dit-il, (...) »
 - Et ailleurs : «Par conséquent, dit-il, (...) »
 - Et au même endroit : «(...) »
 - Et derechef : «(...) »
 - Et au même endroit : «(...) »
 - Et encore au même endroit : «(...) »
 - Mais encore : «(...) »
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- ad Monim.
- Voilà ce qu'en dit ce docteur dans ce livre, et bien d'autres choses. Et nous devons nous y conformer. La foi en la prédestination, en inspirant une sainte crainte de Dieu, alimente la foi sans pousser au désespoir. On ne peut mépriser ses Pères, les Écritures sont claires sur ce point, ni sa Mère, qui est l'Église. L'on ne peut non plus contester ce qu'Augustin a écrit contre l'hérésie pélagienne, à savoir les traités
 - Sur la nature et la grâce,
- AVG. nat. et grat.

L'étrangeté des compilations de Florus sur l'Apôtre

- Sur la grâce et le libre-arbitre, AVG. *grat.*
- Sur la réprimande et la grâce, AVG. *corrept.*
- Sur la prédestination des saints et le don de persévérance ainsi que le baptême des tout-petits. AVG. *praedest. & perseu.*
- Car ils ont été confirmés du vivant même d'Augustin, et surtout après sa mort, quand les Gaules s'agitaient encore sur cette question, par des conciles et, finalement, par le pape Célestin qui, CAEL. I P.M.
 - dans une sentence que nous transmettent les collections canoniques, parmi les décrétales, et dont le titre est : « Admirable louange d'Augustin », s'exprime ainsi :
« (...) » *epist. JK 381 (21)*
 - Ainsi nous devons suivre fidèlement les enseignements d'Augustin contre ses détracteurs.

Comme on voit, Florus n'est pas avare de précisions bibliographiques ; il ne reformule pas mais cite toujours littéralement, retranchant seulement quelques passages parfois sans le préciser, lorsque la distance n'est pas grande ; et il recourt à pas moins de sept Pères (Augustin, Cyprien, Hilaire, Ambroise, Jérôme, Léon le Grand, Fulgence) pour finir en prouvant, par l'Écriture et le droit ecclésiastique (en était-il besoin ?), l'autorité des Pères en général et d'Augustin en particulier. Les citations se succèdent à un rythme rapide, parfois séparées seulement par une simple formule itérative « Item ibi, Et iterum ».

En revanche, il n'est aucunement question de lire, comme dans le prologue de l'*act. miss.* par exemple, un *patchwork* d'extraits patristiques se présentant, avec ses coutures soigneusement cachées, comme un texte continu. Au contraire, la lecture des Pères est constamment interrompue par les références bibliographiques portées dans le corps du texte, par les mentions itératives qui séparent nettement les extraits, et par les insérendes « inquit ».

Mais pour mieux dire, la lecture du texte n'est pas interrompue à proprement parler ; car le cadre énonciatif est celui du traité, la parole est celle du théologien, et les citations des Pères y sont seulement enchâssées. Ce sont elles plutôt qui interrompraient la lecture du traité, n'étaient précisément ces constants rappels du cadre énonciatif général : les références explicites, les « Item ibi » et les « inquit », autant de griffes qui retiennent les pierres sur le chaton.

La méthode de l'*Expositio*

L'*Expositio* augustinienne de Florus procède tout autrement. Elle procède, en réalité, comme l'*act. miss.*, avec cette différence que l'*act. miss.* ne connaissait encore que la méthode élémentaire des *signa nominum*, alors que l'*Expositio* bénéficie des perfectionnements que Florus lui a apportés. Lorsqu'on parcourt du regard les pages du manuscrit original, le corps du texte se répartit, nous l'avons décrit, entre les lemmes pauliniens à l'encre bleue, et le commentaire augustinien à l'encre ordinaire. Mais les références marginales, les « initiales majeures » qui leur correspondent et qui ponctuent le texte augustinien de taches bleues, révèlent que ces commentaires consistent en fait en un *patchwork* d'extraits longs ou brefs. Entre les différents extraits qui commentent un même lemme, le compilateur ne répète pas systématiquement le lemme, mais s'efforce au contraire de ménager la continuité du commentaire.

Le choix qu'a fait l'édition critique de réinsérer les références marginales dans le corps du texte, en gras, entre les lemmes en petites capitales et les extraits augustiniens en romain, est donc assez regrettable : c'est précisément ce que Florus voulait éviter. Aussi faut-il faire l'effort de lire le commentaire comme il se présente dans les premiers manuscrits, c'est-à-dire en continu, sans s'arrêter aux références qui l'interrompent dans l'édition. Prenons par exemple le commentaire de II Cor 1,22, que je reproduis et traduis ici *in extenso*:

LUI QUI NOUS A SCÉLLÉS, ET NOUS A DONNÉ L'ESPRIT COMME UN AVANT-GOÛT DANS NOS CŒURS. Aussi longtemps que nous sommes dans ce corps et pérégrinons loin du Seigneur, goûtons du moins combien le Seigneur est doux : car il nous a donné l'Esprit en avant-goût, afin que nous sentions en lui sa douceur, et que nous désirions la source même de la vie, où nous puissions être submergés d'une sobre ébriété ; et irrigués comme un arbre qui est planté sur le cours des eaux, et donne du fruit en son temps, et ses feuilles ne tombent pas. Car l'Esprit saint dit : *Et les fils des hommes espéreront en la voûte de tes ailes ; ils seront enivrés de l'abondance de ta maison, et tu les abreuveras au torrent de ton plaisir : car auprès de toi se trouve la source de la vie.* Une ébriété de ce genre ne distraie pas l'esprit, mais au contraire l'emporte vers le haut, et dispense l'oubli de toutes choses terrestres ; si du moins nous pouvons déjà dire de tout notre sentiment : *De même qu'un cerf tend son désir vers les sources des eaux, ainsi mon âme tend son désir vers toi, Dieu.* Que tout notre désir donc, frères, ne tende à rien qu'à la vie éternelle. Que nul ne se plaise à lui-même comme s'il avait vécu avec justesse, et ne se compare à

ceux qui vivent mal, selon l'exemple du pharisien qui se justifiait ; qui n'avait pas entendu l'Apôtre : *Non que je sois déjà arrivé, ou que je sois déjà parfait*. Il n'avait donc pas encore atteint ce qu'il désirait. Il avait reçu un avant-goût ; ainsi il a dit : *Lui qui nous a donné l'Esprit en avant-goût*. La chose dont c'était l'avant-goût, c'est à cela qu'il désirait parvenir. Une certaine participation, mais différée. Nous sommes rendus participants actuellement d'une certaine façon, nous le serons alors d'une autre. Actuellement par la foi, par l'espérance, dans le même Esprit ; mais alors ce sera l'idéal, ce sera la chose. Et le même Esprit, le même Dieu, la même plénitude. Qui crie pour les absents, qui se montrera aux présents. Qui appelle les pèlerins, les nourrira et alimentera dans leur patrie.⁽¹⁰⁴⁾

La pensée d'Augustin prend des détours pour suivre son cours : le thème de (l'avant-)goût et de la douceur appelle celui des eaux vives et de la sobre ébriété ; celui-ci convoque le thème du désir de Dieu et de la vie éternelle ; et ce dernier à son tour évoque la distance et le délai, réinvestissant au rebours le thème de l'avant-(goût).

Pourtant ce texte enchaîne en réalité deux textes augustiniens originellement sans rapport, et leur jonction se fait à l'endroit où on la soupçonnerait le moins : un passage du *De agone Christiano* court jusqu'à « tend son désir vers toi, Dieu » (« ad te Deus »), et un passage du sermon 170 commence à « Que tout notre désir donc, frères » (« Totum ergo fratres desiderium nostrum »), avec cet *ergo* qui se trouvait déjà dans le texte-source,

(104). Je reproduis le texte de l'édition, mais rétablis la continuité textuelle des manuscrits. Ma traduction respecte la ponctuation originale du passage. « ET QUI SIGNAVIT NOS, ET DEDIT PIGNVS SPIRITVS IN CORDIBVS NOSTRIS. Quamdiu sumus in corpore et peregrinamur a Domino, gustemus saltim quam suavis est Dominus : quia dedit nobis pignus Spiritum, in quo sentiamus eius dulcedinem, et desideremus ipsum uitae fontem, ubi sobria ebrietate inundemur ; et inrigemur sicut lignum, quod plantatum est secundum decursus aquarum, et dat fructum in tempore suo, et folia eius non decident. Dicit enim Spiritus sanctus : *Filii autem hominum in tegmine alarum tuarum sperabunt ; inebriabuntur ab ubertate domus tuae, et torrente uoluptatis tuae potabis eos : quoniam apud te est fons uitae*. Talis ebrietas non euertit mentem, sed tamen rapit sursum, et obliuionem praestat omnium terrenorum ; sed si possumus toto affectu iam dicere : *Quemadmodum desiderat ceruus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus*. Totum ergo fratres desiderium nostrum non sit nisi ad uitam aeternam. Nemo sibi placeat quasi qui hic iuste uixerit, et comparet se illis qui male uiuunt, secundum pharisaeum qui se iustificabat ; qui non audierat Apostolum : *Non quia iam acceperim, aut iam perfectus sim*. Ergo non acceperat adhuc hoc quod desiderabat. Pignus acceperat ; sic dixit : *Qui dedit nobis pignus Spiritum*. Cuius rei pignus erat, ad hoc peruenire cupiebat. Participatio quaedam, sed distat. Aliter modo participamur, aliter tunc participabimur. Modo per fidem, per spem, in eodem Spiritu ; tunc autem species erit, res erit. Idem autem Spiritus, idem Deus, eadem plenitudo. Qui clamat absentibus, exhibebit praesentibus. Qui uocat peregrinos, nutriet et alet in patria. » (FLOR. LVGD. ex Aug. in Apost. in II Cor exc. 9-10: Paul-Irénée FRANSEN et al. [éds.] : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses* [Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B], Turnhout 2011 [désormais CCCM 220B], p. 9-11).

et que le compilateur a pris soin de ne pas éliminer afin qu'il parachève dans son ouvrage le tissage des deux pièces. La marge de l'*Expositio* porte donc deux références en regard de ce commentaire continu : l'une au niveau de son *incipit*, aussitôt après le lemme, et l'autre à la hauteur de « Totum ergo fratres... », dont le *T* est porté en bleu et en plus grand module.

Prenons un autre exemple, en respectant cette fois le rôle des initiales majures : FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* in II Cor exc. 56–61⁽¹⁰⁵⁾ (cf. page 435). Dans ce passage de l'*Expositio*, le travail de tissage du compilateur apparaît clairement aux jointures non seulement des extraits augustinien, mais encore des lemmes.

Nous sommes dans le commentaire de la Seconde épître aux Corinthiens et, au fil de la progression du texte, nous parvenons aux versets 4,5–6. Le premier extrait retenu par Florus, et qui se compose lui-même de deux passages tirés du livre premier du *Contra adversarium legis et prophetarum* d'Augustin (AVG. *c. adv. leg.*, ici l. 3–11 et l. 11–15), Florus l'a trouvé dans la collection augustinienne sur l'Apôtre de Bède le Vénérable. En réalité c'est la création de la lumière dans la Genèse que commente Augustin dans ce texte (l. 3–14) ; mais Augustin lui-même finissait en faisant le rapprochement avec l'Apôtre : d'abord un verset de l'épître aux Éphésiens, puis précisément le verset de la seconde aux Corinthiens qui nous occupe ici. Il le citait de façon incomplète (4,6a), mais Florus enchaîne immédiatement avec un extrait où Augustin commence par citer précisément le reste du verset (4,6b).

Sans être lui-même « composé » comme un lemme, puisqu'il ne constitue pas le début d'un nouveau commentaire continu, ce rappel du lemme qui chevauche la jointure des deux extraits, en reconstruisant la continuité du texte paulinien, construit la continuité du commentaire augustinien. Or à la fin de ce même extrait, Augustin citait la phrase suivante de l'Apôtre (le verset 7). Florus garde cette citation, avec l'insérende *inquit* d'Augustin, mais il la compose comme un lemme : le commentaire des versets 5–6 étant terminé, nous progressons d'un pas dans le texte paulinien. Or la citation paulinienne d'Augustin était trop courte pour nous mener au commentaire augustinien suivant ; et Florus a donc inséré immédiatement à sa suite, de son propre chef, les deux versets suivants (8–9) de manière à introduire leur commentaire — commentaire continu lui-même tissé de neuf extraits augustiniens, dont je n'ai reproduit ici que les deux premiers et le début du troisième...

On voit donc avec quel art consommé, en utilisant les ressources même de la « typographie », Florus coud le texte d'Augustin, non seulement de manière à former des commentaires continus des lemmes successifs, mais même de manière à reconstituer la continuité du texte paulinien qui sert de cadre énonciatif au commentaire augustinien.

(105). CCCM 220B, p. 54–57.

- 4,5-6 NON ENIM NOSMETIPSOS PRAEDICAMVS, SED IESVM CHRISTVM DOMINVM. NOS AVTEM SERVOS VESTROS PER IESVM : QVONIAM DEVS QVI DIXIT DE TENEBRIS LVMEN SPLENDESCERE, QVI INLVXIT IN CORDIBVS NOSTRIS, AD INLVINATIONEM SCIENTIAE CLARITATIS DEI IN FACIE CHRISTI IESV. **Quin** etiam stultitiae scribentis assignat, quod dixerit, tenebras sine initio semper fuisse ; lucem uero
 5 initium sumpsisse de tenebris : quasi legerit in eo libro cui calumniatur, tenebras sempiternas, cum scriptum sit, *In principio creauit Deus caelum et terram ; terra autem erat inuisibilis et incomposita, et tenebrae erant super abyssum*. Ex illo ergo tenebrae esse coeperunt, ex quo confusa moles caeli esse coepit ac terrae, antequam lux facta esset, qua inluminaretur, quod sine luce fuerat tenebrosum. Quid autem inconueniens, si mundanae materiae fuerant tenebrosa primordia ?
 10 Vt accedente luce, melius quod factum est redderetur, et tamquam proficientis hominis quod postea futurum erat, hoc modo significaretur affectio. Porro si huic displicet, lucem initium sumpsisse de tenebris, isdem Apostolus hoc dicat, qui scribens ad fideles ait : *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in Domino*. Quis enim hoc fecit ? nisi ille qui cum tenebrae essent super abyssum, dixit : *Fiat lux, et facta est lux*. Quod apertius alio loco idem apostolus Paulus
 15 expressit dicens : *Deus qui dixit de tenebris lucem clarescere, claruit in cordibus nostris*. **Ad inluminacionem** inquit *scientiae gloriae eius, in faciem Christi Iesu*. Haec est scientia gloriae eius, qua scimus ipsum esse lumen, quo tenebrae nostrae inluminantur. Et id ipsum attende quemadmodum inculcet : **HABEMVS AVTEM** inquit **THESAURVM ISTVM IN VASIS FICTILIBVS, VT SVBLIMITAS SIT VIRTVTIS DEI, ET NON EX NOBIS. IN OMNIBVS TRIBVLATIONEM PATIMVR, SED NON ANGVSTIAMVR. APORIAMVR, SED NON DISTITVIMVR. PERSECVTIONEM PATIMVR, SED NON DERELINQVIMVR. DEICIMVR, SED NON PERIMVS**. **Adhaerens** Deo et semper Dei faciens uoluntatem, numquam a suo habitatore deseritur ; et si quaedam dura atque aduersa patiatur, non relinquitur sed probatur.
 4,13 **HABENTES AVTEM EVNDEM SPIRITVM FIDEI SICVT SCRIPTVM EST, CREDIDI PROPTER QVOD LOCVTVS SVM, ET NOS CREDIMVS PROPTER QVOD LOQVIMVR**. **Habentes autem eundem Spiritum fidei**. Non
 25 enim ait Scientiam fidei, sed Spiritum fidei. Quod propterea dixit, ut intellegeremus, quia fides et non petita conceditur, ut ei petenti alia concedantur. *Quomodo enim inuocabunt inquit, in quem non crediderunt ?* Ergo Spiritus gratiae facit ut habeamus fidem, ut per fidem impetremus orando, ut possimus facere quae iubemur. **Ea** fides iustos sanauit antiquos, quae sanat et nos ; id est, mediatoris Dei et hominum, hominis Christi Iesu : fides sanguinis eius, fides crucis
 30 eius, fides mortis et resurrectionis eius. Habentes ergo eundem Spiritum fidei, et nos credimus propter quod et loquimur. **Ante** aduentum Domini nostri Iesu Christi quo humilis uenit in carne, praecesserunt iusti, sic in eum credentes uenturum, quomodo nos credimus in eum qui uenit. Tempora uaria sunt, non fides : quia et ipsa uerba pro tempore uariantur, cum uarie declinantur. Alium sonum habet 'uenturus est', alium sonum habet 'uenit' ; eadem tamen fides
 35 utrosque coniungit, et eos... [*etc.*]

EX LIBRO II CONTRA INIMICVM LEGIS ET PROPHETARVM

EX LIBRO DE BAPTISMO PARVVLORVM

EX LIBRO SENTENTIARVM PROSPERI

EX LIBRO DE GRATIA ET LIBERO ARBITRIO

EX LIBRO DE NATVRA ET GRATIA

EX TRACTATV EVANGELII SECVNDVM IOHANNEM XLI

6-7 Gn 1,1-2 || 12-13 Eph 5,8 || 14 Gn 1,3 || 15-16 II Cor 4,6 || 24 II Cor 4,13 || 26-27 Rm 10,14

3-15 quin - nostris] (56) = BEDA coll. 232

3-11 quin - affectio] (56^a) AVG. c. adv. leg. 1, 8, 11 (CCSL 49, p. 43, 259 - 44, 271)11-15 porro - nostris] (56^b) AVG. c. adv. leg. 1, 11, 15 (CCSL 49, p. 46, 335-342)

15-19 ad - nobis] (57) AVG. spir. et litt. 18, 31 (CSEL 60, p. 185, 4-10)

21-22 adhaerens - probatur] (58) PROSP. sent. 97 (CCSL 68A, p. 279, 97, 1-3)

24-28 habentes - iubemur] (59) AVG. grat. 14, 28 (PL 44, col. 897, 54 - 898, 3)

28-31 ea - loquimur] (60) AVG. nat. et grat. 44, 51 (CSEL 60, p. 271, 6-10)

31-35 ante - etc.] (61) AVG. in euang. Ioh. 45, 9 (CCSL 36, p. 392, 9, 2-24)

Une intention manifeste... et explicite

On comprend, à de tels exemples, ce qu'admiraient dans l'*Expositio* ses lecteurs médiévaux et modernes. Sigebert de Gembloux remarquait que Florus avait commenté les épîtres de Paul en entier sans rien dire de lui-même. Trithème faisait la même remarque, ajoutant que l'ouvrage en son entier était comme d'Augustin lui-même : « ita exposuit, ut Augustini opus in toto videatur »⁽¹⁰⁶⁾. Geoffroy Boussard, premier éditeur de l'*Expositio* pour qui elle est de Bède, trouve les mêmes raisons d'admirer l'ouvrage : dès le titre, il le présente comme un commentaire d'Augustin, et se demande s'il faut plus admirer le commentateur ou son compilateur⁽¹⁰⁷⁾. Malgré une expression un peu maladroite, l'annotateur anonyme de STRASBOURG, BNU, Ms.0.309, un exemplaire qui attribue l'*Expositio* à Bède, a parfaitement compris ce que l'auteur a cherché à faire : remarquant lui aussi que le compilateur n'a rien mêlé de soi-même, mais a noué (« ne-xuisse ») ensemble des extraits recueillis chez Augustin, il observe que le fait est rendu évident « par la continuité de la lecture » (« serie lectionis »)⁽¹⁰⁸⁾.

Est-ce un hasard si ces descriptions de l'ouvrage de Florus, parfois sous le nom de Bède, ressemblent si fort à celle que faisait Cassiodore du livre perdu de Pierre de Tripoli⁽¹⁰⁹⁾? Elle est si ajustée à l'ouvrage postérieur de Florus qu'on pourrait se demander si ce n'est pas précisément une des sources de son inspiration.

(106). Voyez les n. (1) et (4) page vi.

(107). Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Diui Augustini in sacras Pauli epistolas noua et haecenus abscondita interpretatio : per Uenerabilem Bedam ex innumeris illius codicibus mira industria summoque labore collecta. Ubi quid primum ammirari debeas non facile iudicabis : diuinumne interpretis ingenium : aut singularem Bede in excerpto pariter et conpingendo sollertiam. Utcumque sit : Abissalem ibi comperies eruditionem. Porro interpretationi praefate : septem aureas Chrisostomi omelias sapienter addere curauerunt impressores : quibus clarissimas Pauli laudes dotes et preconia paruo labore sed non mediocri fructu facile deprehendet Lector studiosus*, Paris 1499, [ISTC ia01277000, GW M29866]. Tout le début de sa lettre-préface est construit autour de cette indécision : « Nouum opus, nouum genus exposcit laudis. Nouum opus cuditur non parua laude dignum Bedae et Augustini. Cuius enim dicam Augustini uel Bedae, non satis compertum habeo : ergo ut rectius loquamur, Bedae dicamus pariter et Augustini. Augustinus egit, Beda compegit. Augustinus texuit, Beda contexit. Ille multa sacra pictaciola in apostolum uariis in locis scribendo dispersit, hic dispersa in unum pulchre redegit. Ille posuit et exposuit, hic ex illo nobile uolumen composuit. Quae enim Augustinus in numeris ferme opusculis suis uarie in sacras Pauli epistolas disperserat, Beda tanta diligentia et arte collegit in unum : ut non diuersis in operibus uarioue tempore, sed ex industria unoque spiritu ipse Augustinus uideatur tam nobiles in apostolum scripsisse commentarius. Mirus Bedae labor et ferme incredibilis : nam omnia Augustini scripta quempiam lustrasse, penetrasse opuscula : dicta legisse quis unquam audiuit ? Et tamen haec omnia Bedam fecisse oportuit ut hoc tandem insigne contexteret opus. » J'ai normalisé la typographie et rétabli quelques *ae* écrits *e*.

(108). Cf. *supra*, n. (18) page 17.

(109). Cf. *supra*, n. (10) page 13.

Mais surtout, notre peinture du contexte général autant que notre analyse du cas particulier éclairent, finalement, d'un jour nouveau le long titre de l'*Expositio* qui, à l'instar de celui de l'*act. miss.*, remplit le rôle de la préface dont Florus s'est abstenu⁽¹¹⁰⁾.

Expositio epistolarum beati Pauli collecta et in ordinem digesta, ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi, sicut singuli suis locis adscripti sunt

Dans ce cœur du titre, que la syntaxe désigne comme le titre au sens le plus étroit, chaque mot a un sens et une importance soigneusement pesés :

« expositio collecta et in ordinem digesta » = commentaire *ad litteram* fait d'extraits
« epistolarum beati Pauli » = texte commenté
« ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi » = sources du commentaire
« sicut singuli suis locis adscripti sunt » = références marginales systématiques

Dans l'interminable sous-titre qui suit, le compilateur regrette que certaines paroles de l'Apôtre n'aient pu être commentées — faute d'avoir trouvé un commentaire augustinien qui fît l'affaire —, et formule l'espoir que la surabondance du reste permettra au lecteur de suppléer ; enfin il recommande de ne pas se laisser effrayer par la taille de l'ouvrage, conçu comme un vaste terrain d'exercice pour l'intelligence. Enfin, nous avons déjà remarqué que chaque section est présentée comme un commentaire « de saint Augustin », sans plus préciser sa nature composite ; ainsi la première : « In nomine domini nostri Iesu Christi, incipit expositio epistolae ad Romanos sancti Augustini episcopi »⁽¹¹¹⁾.

Il est remarquable que les références marginales ne soient pas mentionnées dans ce sous-titre, mais figurent dans le titre le plus restreint. Ce n'est plus un détail, une remarque de méthode, comme dans les préfaces de Claude, Hraban ou Paschase, ou même dans le titre de l'*act. miss.* ; tout a été fait pour assurer la stabilité, la conservation, et la transmission de ces quelque deux mille deux cents notes marginales. La précision des sources et la continuité du commentaire paraissent autrefois contradictoires, au point qu'un Claude, constatant l'imperfection du système de Bède, finissait par sacrifier la précision à la continuité. Dans l'*Expositio*, Florus n'a décidément pas voulu choisir ; mais il assume franchement les deux problèmes, en désignant d'une part son florilège d'un mot qui souligne son unité de composition organique, *expositio*, d'autre part en

(110). Pour le texte et la traduction complets, cf. *supra*, p. 11.

(111). Cf. *supra*, p. page 106.

faisant de son apparat des sources une partie intégrante et non moins organique de son œuvre.

L'*Expositio* augustinienne se présente donc, une fois de plus, comme l'aboutissement de la carrière d'un compilateur très chevronné, qui a longuement réfléchi aux questions de méthode et de mise en page, a su reconnaître les limites des méthodes apprises de ses maîtres, et su développer des solutions nouvelles réellement efficaces. Mais malgré la réelle maestria déployée par Florus, le titre-préface de l'*Expositio* ne s'attarde pas sur les caractéristiques techniques de l'œuvre. Au contraire, il se tourne immédiatement vers son lecteur, avec une sorte d'inquiétude singulière. Ne sera-t-il pas déçu de voir que certains versets restent sans commentaires augustinien ? Saura-t-il déduire, de tout le reste, une ligne d'interprétation qui lui permette de pallier ces manques ? Mais tout ce reste est d'une telle abondance ; ne va-t-il pas s'effaroucher à la seule vue du volume ? Enfin l'intention affichée de Florus n'est pas de faire un ouvrage réservé aux spécialistes, une sorte de dictionnaire encyclopédique. Toute son attention est orientée vers la formation intellectuelle de son lecteur, plus même que sa formation spirituelle ; une formation qui s'acquerra pas à pas à force de lire le commentaire augustinien des épîtres de Paul, et précisément parce qu'il est composé comme un commentaire lisible continûment de bout en bout.

Et les autres ?

Plus nous approfondissons notre compréhension de ce qu'a voulu et su faire Florus dans l'*Expositio* augustinienne, plus toutes les autres compilations de Florus sur l'Apôtre déconcertent. Nous savons que l'*Expositio*, par son ampleur, était vouée à une publication en un volume ; et nous savons que cette publication a eu lieu. Parce qu'il était frappant de trouver douze compilations sur l'Apôtre ensemble dans un unique corpus, nous croyions que les Douze étaient dans le même cas — or à l'examen, il s'est avéré qu'elles restaient juxtaposées dans leur corpus, sans que rien ne fasse leur unité. Nous n'avons pas plus compris pourquoi ces douze compilations-là sont ensemble, que nous ne savons pourquoi les deux restantes sont restées à part. Enfin nous savons que ces quatorze-là ont été préparées selon les mêmes méthodes que l'*Expositio*, par le même compilateur ; elles nous représentent la même exigence d'extrême précision bibliographique que nous voyons dans l'*Expositio* ; et pourtant, dans aucune des quatorze

ce compilateur n'a recouru à la méthode des références marginales qu'il avait lui-même perfectionnée.

Or nous savons que ce recours aux marges s'explique par la volonté de ménager la continuité de la lecture, en élaborant la continuité du texte. Ce n'est donc pas un hasard si les quatorze ne recourent pas aux marges, puisqu'elles se montrent absolument dépourvues de cette volonté.

Nulle continuité Il y a d'abord la cruelle absence des lemmes pauliniens, rassemblés dans les tables initiales : nous l'avons dit, cette distance matérielle est une entrave à la lecture, et un Florus n'en était que trop conscient. Les références portées sous forme de rubriques, également, interrompent visuellement, matériellement et syntaxiquement le commentaire patristique — en fait, elles séparent strictement les commentaires patristiques ; et nulle part ne se trahit la volonté de coudre, de concaténer, d'établir une continuité entre les extraits successifs.

Cela se voit particulièrement dans la recension clunisienne de l'*ex Hier. in Apost.* et de l'*ex Greg. M. in Apost.* Nous avons dit que cette recension s'efforçait de rendre les compilations plus lisibles en rapprochant les lemmes de leurs commentaires. L'éditeur de cette recension avait probablement à l'esprit le modèle de l'*Expositio* augustinienne de Florus, mais il n'est pas allé jusqu'à faire de ces deux compilations des *expositiones* ; c'est-à-dire qu'il s'est contenté de cette refonte systématique — des copier-coller, en somme — sans faire aucun travail de couture ou de concaténation visant à reconstituer deux commentaires continus.

Impossible continuité Il est vrai que, d'une certaine façon, pareil travail était tout simplement impossible : le principe même d'étanchéité des corpus l'excluait d'emblée. Lorsque Florus décidait, par exemple, de former une compilation sur l'Apôtre à partir des trois lettres festales de Théophile d'Alexandrie, il était d'emblée évident qu'il n'en tirerait pas la matière d'un commentaire continu et complet des quatorze épîtres pauliniennes. Le fait est particulièrement manifeste s'agissant des plus petites compilations, mais un coup d'œil au tableau général placé en tête de cette étude suffit à constater que les plus grosses compilations elles-mêmes laissent inexplorés des pans entiers du corpus paulinien⁽¹¹²⁾. L'*ex Ambr. in Apost.*, la plus volumineuse, n'a qu'un seul extrait

(112). Cf. *supra*, TAB. 2 page 6.

sur I Th. Des quatorze compilations, seules l'*ex Ambr. in Apost.* et l'*ex Hier. in Apost.* parviennent à commenter l'épître à Philémon — encore le compilateur a-t-il « triché », on se le rappelle, en puisant des extraits sur Philémon dans *HIER. in Philem.*⁽¹¹³⁾.

Au demeurant ces manques étaient inévitables. Pour pouvoir former un commentaire continu et complet des quatorze épîtres à partir des œuvres d'un unique auteur, il faudrait au préalable que cet auteur ait commenté, de çà, de là, au hasard des occasions, et de propos non délibéré, chaque phrase ou chaque passage des quatorze épîtres. Il est bien évident qu'aucun n'a, par un miraculeux hasard, réalisé cette utopie. Par l'ampleur océanique de son corpus et par le rapport particulier qu'il entretient avec l'Apôtre, Augustin seul permettait de caresser ce rêve d'exhaustivité. L'*Expositio* s'en fait d'ailleurs l'écho quand, dans son titre, elle s'inquiète de savoir si le lecteur saura pallier les vides ; quand elle regrette, en somme, d'avoir échoué... Florus pouvait bien lire et relire minutieusement les œuvres complètes d'Augustin : un verset qu'Augustin n'a jamais eu l'occasion de commenter devait irrémédiablement rester orphelin de commentaire.

Continuités possibles Est-ce pour cette raison que Florus lui-même a arrangé ces quatorze compilations non pas en commentaires *ad litteram*, non pas en *expositiones*, mais en ces sèches séries d'items numérotés ? Probablement pas car, si même un commentaire continu de l'ensemble était impossible, la matière rassemblée permettait au moins de composer des commentaires continus de certains passages. Dans l'*ex Cypr. in Apost.* par exemple, on trouve une succession de trois extraits commentant le lemme *Quid enim si quidam illorum non crediderunt ?* (Rm 3,3) ; et plus loin de nouveau trois extraits sur *Non sunt condignae passionnes huius temporis et cetera* (Rm 8,18). Pourquoi ne les avoir pas, chaque fois, fondus en un commentaire unique, comme Florus le fait dans l'*Expositio* en pareil cas ; et même si ce commentaire unique devait, par force, rester disjoint de ceux qui précèdent ou qui suivent dans la même compilation ? L'*ex Hil. in Apost.* contient tous les germes d'une belle exposition continue sur le texte de la kénose :

Phil 2,6

III. *Qui, cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo.*

IV. Item de eodem capitulo.

V. Item de eodem.

VI. Item de eodem.

Phil 2,7

VII. *Semetipsum exinaniuit, formam serui accipiens.*

VIII. Item de eodem.

(113). Cf. *supra*, page 68.

IX. *Factus oboediens usque ad mortem et cetera.*⁽¹¹⁴⁾

Phil 2,8

Pourquoi ne pas l'avoir tressée ? L'*ex Ambr. in Apost.* aligne pas moins de neuf extraits successifs sur le verset *Qui est imago Dei inuisibilis, primogenitus omnis creaturae* (Col 1,15), suivis d'un extrait sur chacun des trois versets qui suivent⁽¹¹⁵⁾ : pourquoi les avoir juxtaposés là sans plus y toucher, sans en rien faire de véritablement constructif ?

Sans toujours former des successions aussi conséquentes, les exemples d'extraits successifs commentant un même lemme sont très nombreux à travers les quatorze compilations. Florus n'a jamais saisi la plus petite occasion d'en concaténer ne serait-ce que deux.

Il l'a si peu fait que l'éditeur clunisien, qui s'efforce pourtant de rendre lisibles l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.* en coulant leur matière dans le moule de l'*Expositio* augustinienne, n'a pas non plus saisi les occasions qui s'offraient. Même lorsque plusieurs extraits successifs commentaient le même lemme, ne serait-ce que deux, même alors l'éditeur n'a pas essayé de former un commentaire continu, mais il a simplement « copié-collé » comme à l'ordinaire, entre les extraits toujours aussi disjoints, les mentions « Item de eodem » que lui livraient les tables de *capitula*.

3.3.4 Conclusion

À bien observer les Douze et, au-delà, les quatorze compilations de Florus sur l'Apôtre telles que la tradition manuscrite nous les conserve, il devient donc tout simplement impossible de les assimiler à ces commentaires patristiques *ad litteram* dont on connaît tant d'exemples, y compris et d'abord dans l'œuvre même de Florus.

Dans l'*Expositio* en particulier, fruit d'une quinzième enquête dirigée par les mêmes principes, l'intention de composer un florilège lisible est attestée de multiples façons : par le détail des mises au point effectuées par l'auteur sur le manuscrit original ; par la méthode et jusqu'à la mise en page qu'il a choisies, une fois comprises dans le plus large contexte de la production intellectuelle contemporaine et de la formation personnelle de l'auteur ; enfin par les propos explicites de cet auteur, dans le titre-préface de son

(114). Table des *capitula* de l'épître aux Philippiens (CCCM 193, p. 133-134). Ces entrées correspondent aux exc. 73-79 in Phil III-IX.

(115). Table des *capitula* de l'épître aux Colossiens, Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WAL-LANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006 (désormais CCCM 193A), p. 206 : ce sont les exc. 294-305 in Col I-XII.

ouvrage. On peut donc affirmer avec beaucoup de sécurité que l'*Expositio* réalise l'idée même que Florus, au sommet de son art, se faisait d'un florilège lisible sur les épîtres de Paul.

En regard, les quatorze autres ne peuvent se prévaloir d'aucune unité organique, ni en corpus ni séparément ; elles ne recourent pas aux mêmes méthodes indissolublement liées au genre et perfectionnées par Florus ; et ce, précisément parce qu'elles ne tentent jamais nulle part, ni séparément ni ensemble, de se constituer en florilèges lisibles. Mais alors que sont-elles ? À quelle fin, pour quel usage Florus les a-t-il compilées, si ce n'était pas pour les donner à lire ? À quoi lui servaient-elles, ou que se proposait-il d'en faire ?

3.4 Du fichier à l'œuvre

La principale caractéristique des quatorze, en regard de l'*Expositio*, c'est sans doute leur caractère mécanique. Dans l'*Expositio*, le travail de concaténation consiste essentiellement à fondre les extraits commentant un même lemme en commentaires continus de ces lemmes, puis à concaténer une douce progression de lemme en lemme. Nous l'avons vu à l'instant, c'est précisément ce que ne font jamais les quatorze ; mais elles appliquent uniformément, indifférentes au contexte, toujours la même correspondance mécanique :

un extrait = un lemme = un numéro

Ces quatorze séries d'extraits classés, mais seulement juxtaposés, et indexés sur une base numérique dans des tables à part, ressemblent plus à une compilation qu'à un commentaire, certes ; mais elles ressemblent plus à un fichier qu'à une compilation.

Nous avons effleuré cette idée déjà lorsque nous comparions, bien plus tôt dans cette étude, les mérites des deux recensions du dossier hiéronymo-grégorien⁽¹¹⁶⁾. La recension clunisienne tentait de rendre plus lisible la matière des deux compilations ; mais la forme originale de cette matière, pour n'être guère propice à la lecture, facilitait grandement en revanche des enquêtes ponctuelles. Leur méthode rendait très facile de répondre à une question du type : « Que signifie ce verset ? Cyprien en a-t-il parlé ? Qu'en a-t-il dit ? Et Hilaire ? Et Ambroise ? »

(116). Cf. *supra*, pages 89–92.

3.4.1 L'oubliée des *Opera polemica*

Ce n'est pas faire une hypothèse que d'évoquer cet usage possible des compilations de Florus sur l'Apôtre, car on peut montrer que Florus les a bien utilisées ainsi en de certaines occasions. La plus flagrante à ma connaissance se trouve dans un des cinq traités sur la prédestination, l'*Absolutio cuiusdam quaestionis de generali per Adam damnatione omnium, et speciali per Christum ex eadem ereptione electorum*. Comme Klaus Zechiel-Eckes l'a omise de son corpus d'*Opera polemica*, et ne s'en est pas expliqué, il est sans doute nécessaire de la présenter d'abord rapidement⁽¹¹⁷⁾; on la lira ici-même, dans l'annexe E.2 pages 629–650.

FLOR. LVGD.
absol.

Présentation sommaire

L'*absol.* est transmise par un seul manuscrit, PARIS, BNF, lat. 2859⁽¹¹⁸⁾, ce fameux manuscrit d'auteur de tous les traités de Florus sur la prédestination sauf la *resp.* Elle y figure immédiatement à la suite du *trib epist.*, c'est-à-dire au verso du feuillet sur lequel celui-ci s'achève, et remplit vingt-cinq pages du manuscrit (f. 60v–72v). Elle est, malheureusement, mutilée de la fin ; mais les dernières lignes qui nous sont conservées ont le style et la fonction d'une conclusion qui arrive à son terme, et l'on peut admettre qu'il nous en manque très peu.

(117). Elle ne fait pas partie des œuvres auxquelles il donne un sigle PRAE..., ne se voit pas consacrer d'étude propre dans sa monographie où elle est à peine mentionnée, et finalement n'est pas comprise dans le volume d'édition critique qui résulte de ce travail (Klaus ZECHIEL-ECKES : *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835–838) und des Prädestinationsstreits (851–855)* [Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8], Stuttgart 1999 ; CCCM 260). Le plus étrange est vraiment qu'il ne s'en explique nulle part ; mais Warren Pezé a justement fait remarquer que la discussion du corpus manque, en fait, aussi bien pour la querelle sur la prédestination que pour la querelle avec Amalarius : « CCCM 260 comprend tous les textes floriens produits contre Amalarius, à l'exception du »De electione episcoporum« édité par K. Zechiel-Eckes en 1996, ce qui est regrettable. Dans un souci de clarté, peut-être aurait-il fallu sinon rééditer, du moins faire référence, au moment opportun (p. X–XIV), aux textes polémiques de Florus contre Modoin d'Autun... (...) Peut-être K. Zechiel-Eckes avait-il de bonnes raisons, mais pour le connaisseur de la vie intellectuelle carolingienne, il est frustrant 1. de ne pas disposer d'une réédition de ces textes dans le corpus que l'éditeur voulait cohérent et solidaire, 2. d'ignorer les raisons de l'omission. Pour les deux conflits mentionnés, le corpus est donc obscurément circonscrit. Il aurait fallu préciser les critères de sélection et le projet même : édition complète avec renvois internes ou rattrapage des éditions fautives ? On n'entre vraiment dans aucune des deux catégories et une introduction extrêmement courte n'aide guère. » (Warren PEZÉ, in : *Francia-Recensio* 4 [2014]). J'avancerai dans un instant une hypothèse pour expliquer l'exclusion de l'*absol.*

(118). Je ne mentionne pas PARIS, BNF, lat. 2419, la copie personnelle de Nicolas Le Fèvre prise sur le manuscrit d'auteur.

Éditée en 1610 avec les trois autres traités contenus dans le même manuscrit, et rééditée avec eux chaque fois qu'ils l'étaient, elle a toujours été regardée par la tradition éditoriale un peu comme une annexe du gros traité qui la précède, probablement pour la seule raison qu'elle est, et de très loin, la plus courte des quatre pièces. Les trois autres traités ont des adversaires et des cibles : dans le *trib. epist.* Florus répond, vigoureusement et sans détour, à des lettres adressées ou transmises à l'Église de Lyon précisément dans le but de la consulter sur l'épineuse question de la grâce et de la prédestination. Le *ten. verit.* est une attaque en règle contre les Quatre canons de définition dogmatique que Hincmar de Reims avait fait adopter à Quierzy, en 853, quitte à l'imposer à une partie du clergé. Quant à l'*adv. Ioh.*, sa cible et sa tonalité apparaissent dans son titre : *Aduersus cuiusdam uanissimi hominis, qui cognominatur Iohannes, ineptias et errores de praedestinatione et praescientia diuina et de uera humani arbitrii libertate*. L'*absol.* en revanche ne pourfend aucun adversaire, et n'a même pas d'interlocuteur avoué : la seule trace d'un destinataire est dans le *cuiusdam* du titre⁽¹¹⁹⁾.

Une autre raison de la relative indifférence où est restée l'*absol.* se trouve probablement dans son plan plus simple. Ce n'est d'ailleurs que le corollaire de son caractère abstrait ou détaché de la polémique. En effet les trois autres traités citent les propos de l'adversaire, avant d'y répondre point par point : n'étant pas contrainte par ce cadre directeur, l'*absol.* est libre de construire son développement comme elle l'entend, et par conséquent ne construit qu'un développement unique.

Le projet est manifestement celui d'une synthèse sur la question soumise à l'auteur, la damnation générale en Adam et l'élection de quelques-uns, dans le Christ, à titre spécial. Sans trop s'embarrasser d'introduction, Florus entre directement dans le vif du sujet (paragraphe 1 dans l'édition que je propose). Il répond d'abord par le raisonnement et presque sans aucun appui scripturaire (§ 2), avant d'étendre sa réflexion dans les Écritures et de multiplier les *testimonia* (§ 3 et 4). Il prend ensuite un passage de l'Apôtre en particulier, Col 2,14–15, dont il donne, après l'avoir cité en entier, un commentaire *ad litteram* et presque mot à mot (§ 5). Puis dans un nouveau « cas d'étude », Florus examine les apparents revirements du Dieu de l'Exode (§ 6), avant de ramasser sa réflexion en quelques formules balancées dont la symétrie syntaxique s'efforce de

(119). On peut comprendre ce *cuiusdam* comme une épithète de *quaestionis*, mais outre que le mot en ce sens paraît assez peu nécessaire, nous avons l'exemple parallèle du titre de la *resp.*, qui se présente à bien des égards comme une *absol.* dépourvue de dossier patristique : *Responsio ad interrogationem cuiusdam de praescientia uel praedestinatione diuina et de libero hominis arbitrio*. Le titre du *trib. epist.* passe également sous silence les auteurs des trois épîtres, Hincmar de Reims, Pardoul de Laon et Hraban Maur.

rendre compte des deux faces de la même pièce que sont la condamnation et l'élection (§ 7). Commence alors un dossier patristique qui occupe à peu près les deux tiers du volume total (§ 8–44), et dont nous allons parler dans un instant. Parvenu à la fin de ce dossier, le copiste qui tenait le calame jusqu'à présent dans PARIS *lat.* 2859, c'est-à-dire le copiste *B* du manuscrit LYON 484, passe le relais à Florus, qui écrit lui-même la conclusion (§ 45)⁽¹²⁰⁾.

L'omission de Klaus Zechiel-Eckes L'importance du dossier patristique, relativement au volume total de la pièce, est sans doute ce qui a poussé Klaus Zechiel-Eckes à la négliger. Il ne le dit explicitement nulle part, mais on peut en voir un indice dans la table qu'il donne de PARIS *lat.* 2859, et qu'Erwin Frauenknecht a tirée de la thèse d'habilitation originale pour la placer dans l'introduction du *CCCM* 260, p. XXVI–XXVIII. On y lit, sous les f. 60v–72v, cette entrée curieuse :

Anonym überlieferte Kompilation De generali per Adam damnatione (*PL* 121, Sp. 1067A–1084B).

Le fait que l'*absol.* soit « transmise anonymement » est une remarque sans valeur : les trois autres traités contenus dans le même manuscrit le sont tout autant ; le fait que cette table mentionne « Florus von Lyon » pour les trois autres et « Anonym » pour celui-ci est assez peu cohérent à cet égard. En outre personne, et pas même Klaus Zechiel-Eckes, n'a mis en cause, nulle part, la paternité de l'*absol.* : elle était considérée comme l'œuvre de Remi quand le *trib. epist.* l'était, et est passée en même temps que lui sous la bannière de Florus. Sa tradition manuscrite ne suggère en aucune façon l'idée qu'elle ne ressortirait pas au même corpus d'œuvres du même auteur et, pour finir, la paternité de Florus peut être démontrée : nous allons le faire dans un instant. Si Klaus Zechiel-Eckes a exclu l'*absol.* de son corpus, ce n'est donc probablement pas parce qu'il ne la jugeait pas florienne.

Cette exclusion est plus probablement liée à un second détail surprenant, l'emploi du mot « Kompilation ». En effet Klaus Zechiel-Eckes a manifestement voulu se concentrer sur les traités, qu'il considérait seuls comme des pièces originales. Quant aux pièces sur la prédestination composées d'extraits, il en a traité quelques-unes dans un gros article paru la même année que sa monographie : il y étudiait en particulier les *Sententiae* augustiniennees sur la grâce et la prédestination tirées du manuscrit LYON,

(120). Je remercie Louis Holtz de m'avoir confirmé ce diagnostic.

BM, 608, ainsi qu'un centon sur la fatalité que Florus a tiré d'AVG. *civ.* 5 dans LYON, BM, 607⁽¹²¹⁾, et qu'il a remployé ensuite dans l'*adv. Iob.*⁽¹²²⁾ Dans une autre appréciation du corpus, ces pièces auraient naturellement trouvé leur place parmi les *Opera polemica* sur la prédestination ; or Klaus Zechiel-Eckes les a laissées au-dehors. On peut donc estimer qu'il a négligé l'*absol.* précisément parce qu'il la regardait, elle aussi, comme une compilation.

Or la description qu'on a donnée de la structure de l'œuvre suffit à rendre ce mot inapproprié ou insuffisant. L'*absol.* contient un gros dossier patristique, qu'on peut éventuellement assimiler à une compilation, voire dont certains morceaux sont certainement conçus comme des compilations, mais le cadre général est bien celui d'un traité. On a dans l'*absol.* quelque chose qui ressemble beaucoup, par la méthode, au « module argumentatif » que nous examinons plus haut, et qui forme la fin de la première partie du *ten. verit.*⁽¹²³⁾ : un sujet ou une question, une réponse par le raisonnement et le témoignage des Écritures, et enfin, lorsque la question est traitée, un déferlement d'extraits patristiques probants. Nous ne détaillons là qu'un exemple de ces unités d'argumentation dont la structure revient périodiquement dans les traités de Florus sur la prédestination : de ce point de vue l'*absol.* n'est qu'une de ces unités construite *ex abstracto*.

Le dossier patristique

Le gros dossier patristique qui constitue à peu près les deux tiers de l'*absol.* est construit en plusieurs temps successifs. Après une brève introduction (§ 8), on trouve d'abord un dossier de sources diverses : deux extraits d'Hilaire, un d'Ambroise, un de Pacien de Barcelone (c'est le seul endroit, sauf l'*ex Pacian. in Apost.*, où Florus le cite), puis quatre de Léon le Grand, et enfin un du pseudo-Célestin I^{er} — en fait l'*Indiculus* annexé à son *epist.* JK 381 (21). Les vingt-quatre extraits qui suivent proviennent tous d'Augustin ; mais on peut facilement définir des sous-dossiers : c'est d'abord un assez

(121). Klaus ZECHIEL-ECKES : « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De civitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festgabe zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56.

(122). CHAMBERT-PROTAT : *Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée*.

(123). Cf. *supra*, pages 426-429.

long extrait de l'*epist.* 190 *ad Optatum*, puis trois extraits de *civ.*, puis seize extraits du *pecc. mer.*, et enfin quatre extraits d'*enchir.*

La structure d'ensemble est exactement semblable à celle que nous analysons plus tôt dans l'*adv. Iob.*: les Pères sont toujours introduits nommément au moins par une petite phrase, les titres des ouvrages exploités sont systématiquement mentionnés et, quand il y a lieu, Florus ajoute une petite précision permettant de situer l'extrait dans l'œuvre (§ 10, 22, 24) ; les extraits qui s'enchaînent rapidement sont toujours séparés par une mention itérative, fût-ce même un simple « Item », qui est alors porté en petites capitales de manière à être bien visible sur la page ; et enfin quelques extraits sont raccrochés au cadre d'ensemble par l'insérende « inquit ».

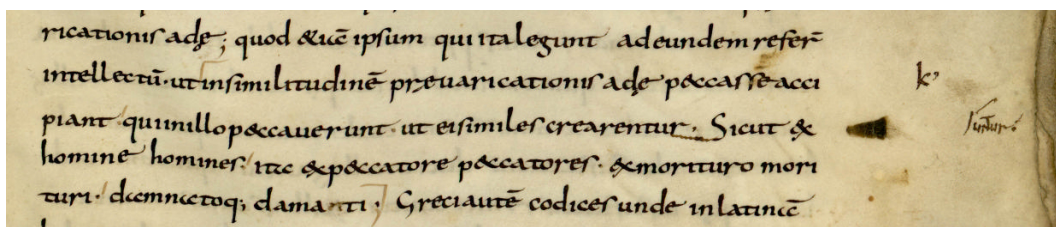
Une petite compilation interne Outre l'évidente parenté intellectuelle avec les autres traités sur la prédestination contenus dans le même manuscrit d'auteur partiellement autographe, l'origine florienne du dossier est démontrée par les préparations des seize extraits de *AVG. pecc. mer.*, conservées dans LYON, BM, 603, f. 103r–123r : c'est la méthode de Florus, sa manière de corriger le manuscrit, jusque dans le choix d'une encre très diluée pour contraster avec celle, très noire, du copiste, sa manière de préparer la copie, sa main ; et la série que forment ces préparations coïncide parfaitement avec la série des seize extraits rassemblés dans l'*absol.* (§ 23–39).

Voici, à titre d'exemple, comment se présente la préparation du deuxième de ces extraits (§ 25), dans LYON 603, f. 103r, 22–26 (FIG. 1 page suivante) :

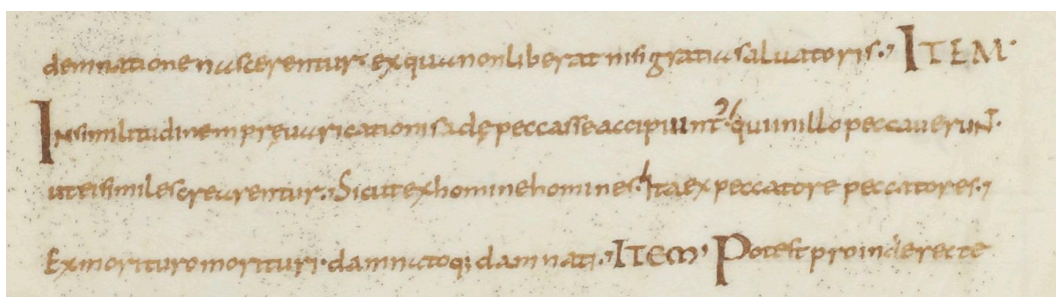
22 p̄r̄eua]ricationis adē; quod &ciã ipsum qui ita legunt ad eundem refer̄
 23 intellectū ut ƒ in similitudinē p̄r̄euaricationis adē peccasse acci → k'
 24 piant; qui in illo peccauerunt· ut ei similes crearentur; Sicut ex → ƒ untur;
 25 homine homines; ita ex peccatore peccatores· ex morituro mori
 26 turi; damnatoq; damanti; ƒ Greci autē codices unde in latinã

On voit comment Florus a révisé la ponctuation du passage, allant jusqu'à annuler une ponctuation forte de son modèle au moyen d'un filet dentelé qui, dans le manuscrit, relie le pied du *r* de *crearentur* à celui du *S* de *Sicut*. L'extraction de la phrase nécessitait aussi un petit ajustement grammatical, le verbe *accipiant* n'ayant plus de sujet explicite et n'étant plus régi par *ut*: Florus porte donc dans la marge la nouvelle désinence, *-untur*, avec la ponctuation qui doit la suivre. Le fait que cette « correction » doit

être pratiquée seulement pour l'extraction, et non pour d'ultérieures copies de LYON 603, est représenté par l'emploi d'une potence, qui n'est pas exactement semblable aux *paraphi* comme sur cette transcription, mais qui est brisée à l'angle — c'est la pratique ordinaire de Florus en pareil cas.



(1) AVG. *pecc. mer.* 1,11,13 (CSEL 60, p. 14,20–23) dans LYON 603, f. 103r,22–26



(2) FLOR. LVGD. *absol.* 25 dans PARIS, BNF, *lat.* 2859, f. 69r,8–11

FIG. 13: Préparation d'un extrait d'AVG. *pecc. mer.*
et sa mise au net dans FLOR. LVGD. *absol.*

Il est intéressant de voir que le copiste de PARIS *lat.* 2859, s'il a dûment corrigé la métathèse « damanti » (pour *damnati*) du modèle, qui avait échappé à Florus, n'a pas compris toutes les instructions de ce dernier : il a fallu repasser derrière lui pour corriger de nouveau des détails qui l'avaient été sur le manuscrit préparatoire ; et en particulier cette finale *–untur* (FIG. 2).

Avec les préparations de ces seize extraits, puis leur transcription dans l'*absol.*, dans le même ordre, sous une kyrielle de simples ITEM., on a bien l'impression de se trouver devant une petite compilation mécanique, formée pour la circonstance, comme une pièce du plus large dossier. La conservation de ces préparations, dans un manuscrit qui par ailleurs a fourni des extraits à l'*Expositio* augustinienne, nous ramène pour ainsi dire aux fondamentaux de la recherche florienne depuis Charlier. Mais le début du

dossier patristique de l'*absol.* illustre un autre phénomène qui n'a, je crois, pas encore été signalé.

Une compilation sur Col 2,14–15 On se rappelle que, dans le corps de son raisonnement, Florus proposait une petite analyse *ad litteram* de son cru sur deux versets particuliers de l'Apôtre, Col 2,14–15⁽¹²⁴⁾. Attaché sans doute à la structure générale regroupant tout le raisonnement d'abord, et tous les *testimonia* patristiques ensuite, il avait alors poursuivi et achevé son raisonnement ; mais dès qu'il parvient au dossier patristique, il revient immédiatement sur ce sujet :

Cette condamnation... et cette absolution... l'Écriture sainte en est pleine, comme nous l'avons déjà montré brièvement plus haut. Mais les livres des bienheureux Pères en sont pleins eux aussi : et cela nous a paru une nécessité et un témoignage de reconnaissance que d'ajouter, pour l'édification et la confortation des lecteurs, ces quelques morceaux tirés de leurs propos.

Ainsi le bienheureux Hilaire, lorsqu'il explique les mots de l'Apôtre que nous avons déjà cités plus haut, c'est-à-dire où il dit du Seigneur, *Annulant l'acte d'arrêt qui nous était contraire*, et le reste, il dit à ce sujet : « (...) »

Et alors qu'il explique les mots du psaume par lesquels on dit à Dieu, *car auprès de toi se trouve la propitiation*: « C'est donc, dit-il, (...) »

Mais aussi le bienheureux Ambroise, dans le commentaire de l'épître aux Éphésiens, dit du même sujet : « (...) »

Le bienheureux Pacien aussi — qui est, le bienheureux Jérôme en atteste dans son livre des hommes illustres, « célèbre aussi bien par sa vie que par sa parole » — enseigne ouvertement la même chose quand il dit : « (...) »

Même le bienheureux Léon, qui loue cela grandement et à plusieurs reprises, parle ainsi : « (...) »

Et encore : « (...) »

Et en un autre lieu : « Elle s'est contenue, dit-il, (...) »

Et ailleurs aussi, en définissant tout cela soigneusement et brièvement, il s'exprime ainsi : « (...) »

(124). FLOR. LVGD. *absol.* 5: cf. ici-même, p. 633,1–634,2.

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

Mais aussi le bienheureux Célestin a suivi cette même voie, avec la même intelligence et presque les mêmes mots lorsque, de manière très complète et très brève, il dit : « (...) » ⁽¹²⁵⁾

Florus n'a eu aucun mal à rassembler ce dossier : il a simplement puisé dans les Douze. Les deux extraits d'Hilaire, l'extrait d'Ambroise, celui de Pacien, et les trois premiers de Léon le Grand sont, en effet, tous tirés des Douze, où ils se succèdent dans le même ordre ; et les huit autres compilations transmises avec celles-là ne livrent aucun extrait sur ces versets.

<i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 94 in Col VIII	<i>absol.</i> 9
<i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 99 in Col XIII	<i>absol.</i> 10
<i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 268 in Eph XXVII	<i>absol.</i> 11
<i>ex Pacian. in Apost.</i> exc. 19 in Col I	<i>absol.</i> 12
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> exc. 80 in Col VI	<i>absol.</i> 13
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> exc. 81 in Col VII	<i>absol.</i> 14
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> exc. 101 in Hebr IV	<i>absol.</i> 15

Si cet enchaînement révèle assez clairement, je crois, le recours au fichier des Douze, elle en révèle en même temps une utilisation intelligente et appuyée sur une bonne connaissance du contenu.

La consultation du fichier passe, en effet, par la consultation des tables de *capitula*: l'utilisateur se rend à la table des Colossiens, vérifie que les versets qui l'intéressent y sont portés, et se reporte alors à l'extrait ou aux extraits portant les numéros d'ordre indiqués. Or dans les tables des Douze, trois de ces extraits ne sont pas référencés sous les versets Col 2,14–15.

L'*ex Hil. in Apost.* exc. 94 in Col VIII pouvait encore être découvert par quelqu'un qui aurait fait sa recherche de manière vraiment scrupuleuse. La table annonce en effet :

Col 2,8...

VIII. *Videte ne quis uos decipiat per philosophiam* et cetera.

IX. Item de eodem capitulo.

X. Item de eodem.

XI. Item de eodem.

Col 2,14...

XII. *Delens quod aduersum nos erat chyrographum decreti* et cetera.

(125). FLOR. LVGD. *absol.* 8–17: cf. ici-même, p. 635,13–638,22.

XIII. Item de eodem capitulo.

Seuls les extraits XII et XIII figurent bien sous le lemme recherché — et Florus a exploité le n° XIII ; mais au fond, jusqu'où s'étendait le « et cetera » du cap. VIII ? En se reportant à l'extrait correspondant, on constate qu'il s'ouvre sur une très longue citation intégrale de Col 2,8–15... Et de fait, c'est dans cet extrait que Florus a découpé le premier extrait de son nouveau dossier patristique.

Pour les deux autres, en revanche, il ne suffisait pas d'être scrupuleux ou astucieux : l'*ex Ambr. in Apost.* exc. 268 in Eph XXVII et l'*ex Leo. M. in Apost.* exc. 101 in Hebr IV ne sont même pas rangés dans les extraits sur les Colossiens de leur compilation respective. Le premier a été rangé parmi les Éphésiens car c'en est un assez long commentaire (155 lignes dans l'édition⁽¹²⁶⁾), pas *ad litteram* à proprement parler, mais qui néanmoins parvient à parcourir l'épître sur toute son étendue. Le passage que Florus en a tiré pour l'*absol.* trouvait bel et bien un écho dans Col 2,14–15, mais ce n'était indiqué nulle part : il fallait le savoir. Même constat pour l'autre exemple : il fallait se rappeler qu'un extrait répertorié comme un commentaire de l'épître aux Hébreux pouvait convenir, en fait, aussi bien à ce passage particulier des Colossiens.

Ce cas indique donc que les Douze avaient, au moment de la querelle sur la prédestination, c'est-à-dire dans les premières années 850, déjà pris une forme au moins proche de celle que nous lui connaissons. Elles pouvaient servir de magasin d'extraits patristiques, voire d'arsenal dans les contextes polémiques⁽¹²⁷⁾ ; Florus venait y puiser

(126). CCCM 193A, p. 184–189.

(127). Des recours plus ponctuels peuvent expliquer certaines citations disséminées dans d'autres traités, mais il n'est pas toujours facile de déterminer si tel ou tel passage, qu'on trouve effectivement cité dans les Douze, provient bien concrètement de là, ou si Florus est retourné à l'exemplaire du texte complet, comme il le fait, me semble-t-il, le plus souvent. Dans le cas de l'*absol.*, c'est la succession de sept passages, leur ordre de succession, le contexte d'une exégèse paulinienne, et le classement des extraits correspondants dans les Douze, qui permettent d'exclure toute coïncidence. Sans qu'ils soient aussi probants, on peut trouver des indices de cet ordre en d'autres endroits ; par exemple, dans le dossier du *ten. verit.* que nous avons examiné plus haut (pages 426–429), les extraits sont généralement cités en suivant la progression des textes sources. Les entorses à cette règle s'expliquent généralement par d'autres considérations (par exemple le dernier extrait des traités d'Augustin sur l'évangile de Jean rompt l'alignement, parce que le propos de cet extrait n'est pas exactement le même que les précédents ; ce que Florus précise en l'introduisant). À cet égard, le dernier extrait de Cyprien surprend un peu ; on l'attendrait plutôt deux places plus haut, entre le premier extrait du *laps.* et l'extrait du *mort.* Est-ce un hasard si cet extrait est, des cinq, le seul qui puisse provenir des Douze ? Tout cela montre qu'il faut être prudent ; Florus recourt parfois à sa documentation, mais parfois aussi tout simplement à sa mémoire indéniablement excellente, et à une expérience personnelle formée par plusieurs décennies de carrière ; encore une fois, on ne peut baser beaucoup de conclusions sur des coïncidences ponctuelles, et il faut rechercher les cohérences sérielles de ses usages pour s'orienter vers l'une ou l'autre hypothèse.

comme à un fichier, mais comme à un fichier qu'il connaissait particulièrement bien — c'est bien lui, après tout, qui l'avait constitué.

3.4.2 Structure du fichier

À mesure que nous approfondissions notre examen, nous avons donc montré, d'abord, que les Douze ne forment pas une *expositio ad litteram*, mais le rassemblement plus ou moins cohérent de onze ou douze compilations parallèles, et parallèles encore à d'autres compilations transmises hors de ce corpus. Nous avons ensuite montré que, par contraste avec l'*Expositio* augustinienne qui est à tous points de vue le modèle du genre, aucune de ces compilations parallèles ne peut être considérée comme une *expositio ad litteram*. Alors que Florus savait mieux que personne comment s'y prendre pour composer un florilège lisible à partir d'extraits patristiques, nous avons montré que ces compilations parallèles ne sont pas conçues pour la lecture ; mais qu'elles favorisent plutôt un usage expert, comme d'un instrument de travail — et nous avons montré que Florus les a, effectivement, utilisées ainsi.

Cela signifie-t-il que nous sommes au bout de notre recherche, que nous sommes parvenus à définir les compilations *ex Patribus ab Augustino diversis*? Florus a-t-il voulu constituer un fichier, un outil de travail raisonné ; non pas une *expositio* suivie comme il a fait d'Augustin, mais une collection qui puisse servir d'ouvrage de référence, un peu à la façon de ses collections *De fide* et *De pascha*? Pourtant quelques remarques et quelques questions que nous avons laissées en suspens nous invitent à prolonger encore un peu notre analyse.

Ainsi, nous avons montré l'inachèvement patent de l'*ex Greg. M. in Apost.* ; et mieux que son inachèvement, le fait qu'elle représente un travail interrompu alors qu'il battait son plein. Indice concordant, nous avons montré que le chantier de l'*ex Greg. M. in Apost.* n'était probablement pas ouvert au moment où Florus compilait l'*ex coll. can. in Apost.* et, donc, l'*ex Leo. M. in Apost.* Il faut donc placer l'*ex Greg. M. in Apost.* à la toute fin de la vie de Florus, c'est-à-dire à une époque où il avait terminé l'*Expositio*, ou bien la terminait. Le contraste entre les deux méthodes adoptées, la concaténation en commentaire continu d'une part, l'indexation systématique dans des tables de *capitula* d'autre part, la perfection de l'une contre l'inachèvement flagrant de l'autre, nous amenait à considérer la méthode des *capitula* elle-même comme un des symptômes de l'inachèvement de l'*ex Greg. M. in Apost.* Or c'est une caractéristique que partagent

toutes les autres compilations de Florus sur l'Apôtre. Pouvons-nous en rester à l'idée qu'il ne s'agirait, finalement, que d'une approche différente ; le résultat d'une enquête du même genre, mais dans une mise en œuvre (au sens propre) différente ?

Allons plus loin. L'inachèvement de l'*ex Greg. M. in Apost.* est patent ; et l'historiographie des Douze nous a habitués à voir en elles une œuvre complète, finie. Le travail que nous avons fait jusqu'ici a suffisamment démontré, je crois, à quel point cette vision héritée de Chifflet était faussée, attentive à certains faits sans doute, mais négligente vis-à-vis d'autres qui ne les définissent pas moins, et qui s'avèrent finalement leurs caractéristiques principales. Ainsi, nous avons montré qu'à aucun égard elles ne peuvent être considérées ensemble comme une chose « complète ». À quel titre seraient-elles, quand même, finies ?

Autrement dit, ces compilations sont-elles bien, finalement, ce que Florus voulait réaliser et publier ? À scruter en détail l'ensemble du dossier, pourtant, les indices d'inachèvement ne manquent pas et, plus important, ils sont partout.

Les lemmes

Lemmes tronqués On peut voir un de ces signes dans la qualité des lemmes pauliniens rassemblés dans les fameuses tables de *capitula*: ils sont souvent tronqués, s'achevant sur un vague « et cetera ». Prenons par exemple les quatre-vingt-quinze *capitula* de l'*ex Cypr. in Apost.*: une fois éliminées les quinze mentions itératives (« Item » ou « Item de eodem capitulo »), sur les quatre-vingts lemmes restants, vingt-sept (33,75 %) s'achèvent par « et cetera ». Sur les cent trente lemmes de l'*ex Hil. in Apost.*, vingt-trois sont itératifs, et sur les cent sept restants, quarante-cinq (42 %) finissent par « et cetera »⁽¹²⁸⁾. Chez Pacien, aucune mention itérative, onze lemmes tronqués sur vingt-cinq (44 %) ; et ainsi de suite à l'avenant de compilation en compilation.

Ces troncatures surprennent d'autant plus qu'elles contreviennent directement à la discipline à laquelle Florus s'astreint dans l'*Expositio*, ou même dans l'*act. miss.* À propos de ce dernier, Paul Duc remarquait avec prudence :

On ne saurait fixer avec précision l'étendue des citations de textes liturgiques qu'il leur emprunte [c'est-à-dire, que Florus emprunte aux sacramentaires] : les manuscrits ne s'accordent pas entre eux sur ce point ; les uns reproduisent en entier les prières du canon ; d'autres n'en prennent que les premiers mots. Cependant,

(128). Je réserve le cas particulier de l'*ex Ambr. in Apost.*, dont plusieurs tables sont fausses.

le fait que les plus anciens manuscrits (804 de Troyes, | 12279 de Paris, 214 de la Vaticane à Rome) contiennent le texte intégral de ces prières, nous inclinerait à penser que Florus lui-même citait en entier chacune des prières de la messe.⁽¹²⁹⁾

On peut ajouter désormais le témoignage de SEVILLA, B. Cap. y Colomb., 5. 2. 48, probablement plus ancien que tous les autres témoins, et qui cite également les lemmes intégraux. L'économie aussi suggère que les prières ont été abrégées plus probablement que complétées *a posteriori*.

La pratique de Florus dans l'*Expositio* confirme sa préférence pour des lemmes entiers, dussent-ils être longs : il n'hésite pas à citer *in extenso* un lemme de plusieurs lignes. Il suffit de regarder le tout premier lemme : il consiste en quatre de nos versets, que Mannon a copiés *in extenso* (Rm 1,1-4: TROYES 96, f. IV,a). Un peu plus loin, on trouve un lemme de six versets, toujours copiés *in extenso* (Rm 1,18-23: TROYES 96, f. 4r,b). Après quelques pages, nouveau lemme de quatre versets complets (Rm 2,3-6: TROYES 96, f. 9r,b). Et bien sûr, ce n'est pas une particularité du début de l'ouvrage, ni une initiative de Mannon : la seconde moitié conservée de l'original en présente de nombreux exemples. L'utilisation des petites capitales et de l'encre bleue font bien ressortir ces passages : trois lignes presque pleines pour un lemme de trois versets, Gal 5,19-21, dans LYON 484, f. 57r ; plus de trois lignes pour le lemme constitué d'Eph 3,13-17a (f. 72r) ; quatre pleines lignes pour Eph 6,5-8 (f. 89r)... Le début de l'in Eph, bien que porté en grande partie à l'encre ordinaire et en minuscule⁽¹³⁰⁾, consiste en un lemme de neuf lignes et demie — en *scriptio continua*, et de la main menue de Florus — qui représente la transcription intégrale des quatorze premiers versets de l'épître ; le premier lemme de l'in Col reproduit ses douze premiers versets, intégralement transcrits en presque dix lignes de petites capitales à l'encre bleue (f. 116r-116v) ; etc.

La transcription du lemme intégral correspond au souci qu'à Florus de son lecteur et de sa bonne intelligence du commentaire, tel qu'il s'en ouvre dans le titre de l'*Expositio*. Comment le lecteur comprendra-t-il ce dont on parle, si on ne le lui dit pas ? Se contenter de lemmes abrégés reviendrait à parier sur la mémoire et le bon sens des futurs lecteurs : un pari que Florus, quand il prépare des extraits, ne fait pas même sur ses familiers. Tronquer, c'était donc obérer la portée et la valeur pédagogiques de l'ouvrage ; et pour économiser quoi ? un peu d'encre, un peu de temps, quelques lignes

(129). DUC : *Étude...* P. 61-62. Il est donc fort dommage qu'il ait, lui, tronqué systématiquement les prières dès qu'elles dépassaient une ou deux lignes.

(130). HOLTZ : *Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus*, p. 297-298.

de texte, quelques feuillets ? En regard du volume total que représenterait l'*Expositio* une fois rassemblée, pareille économie n'aurait guère été qu'une mesquinerie.

Mais d'un autre côté, en étudiant la genèse du dossier patristique de l'*absol.*, nous avons vu comment, dans l'*ex Hil. in Apost.*, le *capitulum* in Col VIII dissimulait en réalité, sous les premiers mots du verset Col 2,8, une longue citation de huit versets. Cela signifie que le lemme porté dans la table des *capitula* donne une idée extrêmement partielle de ce qu'on peut trouver dans l'extrait en question. On peut juger étonnant que Florus ait voulu publier tels quels des index donnant une fausse idée de ce que contenaient réellement les extraits.

Il est facile de multiplier ces exemples, en ouvrant l'édition pour confronter les citations pauliniennes effectivement présentes dans l'extrait au lemme annoncé par la table ; et l'on constate alors que même des *capitula* sans « et cetera » dissimulent en réalité des citations plus longues qu'annoncées. Voici par exemple une comparaison systématique, dans l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.*, entre les lemmes annoncés par la table des *capitula* de l'épître aux Colossiens et les citations littérales de la même épître qui se lisent réellement dans les extraits correspondants :

lemme annoncé	citation dans l'extrait
I. <i>Quia in ipso creata sunt uniuersa in caelis et in terra, uisibilia et inuisibilia.</i>	<i>Et in ipso creata sunt uniuersa in caelis et in terra, uisibilia et inuisibilia, siue throni siue dominationes siue principatus siue potestates; omnia per ipsum et in ipso creata sunt et ipse est ante omnes et omnia in illo constant.</i>
II. Item de eodem.	<i>Quia in ipso condita sunt omnia in caelis et in terra, uisibilia et inuisibilia, siue throni siue dominationes siue principatus siue potestates; omnia per ipsum et in ipso creata sunt et ipse est ante omnes et omnia in ipso constant.</i>
III. <i>In quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi.</i>	<i>In quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi.</i>
III. <i>Sed spiritu uobiscum sum, gaudens et uidens ordinem uestrum.</i>	<i>Nam, etsi corpore absens sum, sed spiritu uobiscum sum, gaudens et uidens ordinem uestrum.</i>

	lemme annoncé	citation dans l'extrait
V.	<i>Nemo uos iudicet in cybo aut in potu aut in parte diei festi et cetera.</i>	<i>Nemo uos iudicet in cibo aut in potu aut in parte diei festi aut neomeniae aut sabbatorum, quae sunt umbras futurorum; corpus autem Christi.</i>
VI.	<i>Qui renouatur in agnitionem secundum imaginem eius, qui creauit eum et cetera.</i>	<i>Expoliantes uos ueterem hominem cum actibus suis et induentes nouum, eum, qui renouatur in agnitionem secundum imaginem eius, qui creauit eum.</i>
VII.	<i>Eum, qui renouatur in agnitionem secundum imaginem eius, qui creauit eum.</i>	<i>Nolite mentiri inuicem, expoliantes uos ueterem hominem cum actibus suis et induentes nouum, eum, qui renouatur in agnitionem secundum imaginem eius, qui creauit eum.</i>
VIII.	<i>Vbi non est gentilis et Iudaeus et cetera sed omnia et in omnibus Christus.</i>	Aucune citation littérale de l'épître aux Colossiens.

Sur les huit cas examinés, un seul présente une parfaite concordance entre la citation fulgentienne de l'Apôtre qui a retenu l'attention du compilateur, et le lemme annoncé par la table (n° III). Le cap. I aurait bien mérité un « et cetera » final, ce qui aurait été plus juste également pour l'extrait suivant présenté sous une mention itérative ; la citation de l'exc. III est plus longue que celle de son lemme, mais du début ; même observation pour le cap. VI ; et on ne comprend pas pourquoi le cap. VII n'a pas la mention « Item de eodem » alors que le lemme indiqué est le même que le précédent ; ou bien pourquoi il n'a pas l'« et cetera » du lemme précédent — alors même que la partie tronquée est, chez lui, encore plus importante ?...

Lemmes non canoniques Mais il y a pis. En effet ces troncatrices tombent parfois en des endroits étranges, qui laissent la phrase en suspens, voire font fi de la syntaxe ; ou bien de petits groupes de mots sont omis ou intervertis par rapport au texte Vulgate ; ou encore certaines leçons sont remplacées par des synonymes plus simples ; et parfois le verset est librement réécrit. Voici quelques exemples, glanés seulement dans les trois premières compilations des Douze :

- Troncatures peu soucieuses de la syntaxe :

- *ex Cypr. in Apost.*, in Rm cap. III : « *Digni sunt morte non solum qui ea faciunt sed etiam et cetera* »⁽¹³¹⁾
Étrange troncature à « *sed etiam* » ; et il manque seulement trois mots pour compléter et finir la phrase (« *qui consentiunt facientibus* », Rm 1,32).
- *ex Hil. in Apost.*, in II Tim cap. V : « *Erit enim tempus cum sanam doctrinam et cetera* »⁽¹³²⁾
Il manque le verbe de la subordonnée. C'est le début de II Tim 4,3: Hilaire, dans cet extrait, cite les versets 3-4 *in extenso*.
- Omissions :
 - Eph 5,3: *Fornicatio autem, et omnis immunditia, aut auaritia, nec nominetur in uobis...*
Dans *ex Ambr. in Apost.*, in Eph cap. XIII, « *aut auaritia* » est omis.
 - Hbr 11,33-34: ... *obturerunt ora leonum, extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii...*
Comparer *ex Ambr. in Apost.*, in Hbr cap. XXXVII : « *Opturerunt ora leonum, effugerunt aciem gladii et cetera* ».
- Substitutions par culture personnelle :
 - Gal 2,11: *Cum autem uenisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti.*
Comparer *ex Cypr. in Apost.*, in Gal cap. III : « *Cum autem uenisset Petrus Antiochiam, in faciem ei restiti* ».
 - Gal 4,30: *Non enim haeres erit filius ancillae cum filio liberae.*
Comparer *ex Ambr. in Apost.*, in Gal cap. VII : « *Non enim haeres erit filius ancillae cum filio Ysaac* ».
- Reformulations :
 - Eph 6,11: *Induite uos armaturam Dei, ut possitis stare aduersus insidias diaboli.*
Comparer *ex Cypr. in Apost.*, in Eph cap. VI : « *Propter quod induite tota arma, ut possitis et cetera* ».
 - Phil 3,13: *Unum autem, quae quidem retro sunt obliuiscens, ad ea uero quae sunt priora, extendens meipsum.*
Comparer *ex Ambr. in Apost.*, in Phil cap. XVII : « *Vnum autem, quae quidem retro sunt obliuiscens, in priora autem extendens me et cetera* » ; et le cap. suivant (XVIII) : « *Quae quidem retro sunt obliuiscens, in ea uero, quae ante sunt, extendens me* ».
Pourquoi pas « *Item de eodem* » à cet endroit ?
 - Col 2,21: *Ne tetigeritis, neque gustaueritis, neque contrectaueritis.*

(131). CCCM 193, p. 3.

(132). CCCM 193, p. 169.

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

Comparer *ex Ambr. in Apost.*, in Col cap. XIX : « *Ne attractaueris neque gustaueris et cetera* »; et le cap. suivant (XX) : « *Ne tetigeritis, ne contrectaueritis neque gustaueritis et cetera* ». Là encore, pourquoi pas « Item de eodem »?

Un cas particulièrement étonnant est fourni par l'*ex Ambr. in Apost.* in Hbr cap. XXVI :

Desuper propiciatorio ac de medio duorum cherubin inde praecipiam et loquar tibi.⁽¹³³⁾

Ce texte ne vient ni de Paul, ni d'Ambroise, ni de quelque source que ce soit à ma connaissance. C'est une reformulation assez libre d'Ex 25,22:

Inde praecipiam, et loquar ad te supra propitiatorium, ac de medio duorum cherubim, qui erunt super arcam testimonii, cuncta quae mandabo per te filiis Israël.

Mais pourquoi une reformulation ? Il faut regarder le début de l'extrait correspondant, *ex Ambr. in Apost.* exc. 390 in Hbr XXVI. Ambroise y cite lui-même Ex 25,21–22 d'après la Septante :

Impones propiciatorium super arcam desuper et immittes testimonia quae dabo, et innotescam tibi inde et loquar tibi desuper.⁽¹³⁴⁾

Dans ce passage d'Ambroise, Florus a vu une occasion de commenter la description du Saint des saints dans Hbr 9,3–6, parce qu'elle s'inspire elle-même de ce passage de l'Exode :

³ *Post uelamentum autem secundum, tabernaculum, quod dicitur Sancta sanctorum :*
⁴ *aureum habens thuribulum, et arcam testamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna, et uirga Aaron, quae fronderat, et tabulae testamenti, ⁵ superque eam erant cherubim gloriae obumbrantia propitiatorium : de quibus non est modo dicendum per singula.*

(133). CCCM 193A, p. 255.

(134). CCCM 193A, p. 274,2–3. La Septante dit : ²¹ *καὶ ἐπιθήσεις τὸ ἱλαστήριον ἐπὶ τὴν κιβωτὸν ἄνωθεν καὶ εἰς τὴν κιβωτὸν ἐμβαλεῖς τὰ μαρτύρια ἃ ἂν δῶ σοι ²² καὶ γνωσθήσομαι σοὶ ἐκεῖθεν καὶ λαλήσω σοὶ ἄνωθεν τοῦ ἱλαστηρίου ἀνὰ μέσον τῶν δύο χερουβιμ τῶν ὄντων ἐπὶ τῆς κιβωτοῦ τοῦ μαρτυρίου καὶ κατὰ πάντα ὅσα ἂν ἐντείλωμαί σοι πρὸς τοὺς υἱοὺς ἰσραηλ*, texte que suit Ambroise d'assez près jusqu'à *λαλήσω σοὶ ἄνωθεν τοῦ ἱλαστηρίου*. La Vulgate donne un texte de même sens, mais dont la lettre et le découpage sont assez différents : ²⁰ *Utrumque latus propitiatorii tegant expandentes alas, et operientes oraculum, respiciantque se mutuo uersis uultibus in propitiatorium quo operienda est arca, ²¹ in qua pones testimonium quod dabo tibi. ²² Inde praecipiam, et loquar ad te supra propitiatorium, ac de medio duorum cherubim, qui erunt super arcam testimonii, cuncta quae mandabo per te filiis Israël.*

Le libellé du *capitulum* contient assez d'éléments pour qu'on fasse le lien entre Ambroise citant l'Exode et Paul citant l'Exode, mais il ne tente manifestement pas de reproduire exactement la lettre de l'Exode, ni de Paul, ni même d'Ambroise.

L'ordinaire florien Faut-il apporter, en contrepoint de ce relevé rapide, des exemples de l'attention minutieuse, *quasi* philologique avec laquelle Florus scrutait le texte biblique ? On peut se contenter de renvoyer à la lettre à Eldrade de Novalèse où un Florus encore jeune détaille les principes de son édition critique du psautier latin ; ou bien à cet article où dom Henri Quentin montre qu'Adon de Vienne a utilisé un Nouveau Testament collationné sur deux exemplaires *Vetus Latina*, dont le fameux *Codex Bezae*⁽¹³⁵⁾, où les feuillets restaurés au IX^e siècle sont indéniablement de la main de Florus. On pourrait encore rappeler ce passage où Florus, après avoir cité Augustin, discute un point de sa Vieille-Latine et n'est pas loin de la trouver meilleure que la Vulgate⁽¹³⁶⁾ ; ou bien montrer en détail le soin avec lequel Florus a substitué le texte Vulgate de l'Apôtre à celui d'Augustin dans les lemmes de l'*Expositio* — mais seulement dans les lemmes, et en préservant soigneusement les variantes importantes pour le commentaire⁽¹³⁷⁾ ...

Mais ne nous attardons pas plus longtemps sur des détails de ce genre : les anomalies que nous avons relevées plus haut, et dont il serait facile de multiplier les exemples, suffisent amplement à tirer cette conclusion : ces fameuses tables de *capitula* ont été dressées avec un certain laisser-aller, comme s'il n'était pas important de toujours citer

(135). Henri QUENTIN : « Le *Codex Bezae* à Lyon au IX^e siècle ? Les citations du Nouveau Testament dans le martyrologe d'Adon », in : *Revue bénédictine* 23 (1906), p. 1-25.

(136). « Si quis autem putat beatum Augustinum uelut uitiose ex iam dicto libro istud testimonium posuisse, quia apud nos legitur : *Quae manus tua et consilium decreuerunt fieri*, sciat potius uere et expresse et proprie, sicut in Graeco habetur ab eo positum : Ipse enim sermo, id est ΙΠΟΩΠΙΣΕΝ, etiam hic legitur in Graeco, ubi ille posuit : *Quae manus tua et consilium praediſtinauit fieri*. Qui etiam in epistula ad Romanos Graece inuenitur, ubi apostolus ait : *Quos autem praediſtinauit, hos et uocauit*. Ex quo manifestum est eundem Graecum sermonem proprie in Latinum interpretari 'praediſtinauit', posse autem interpretari ad sensum etiam 'decreuit' siue 'praefiniuit', ut certissime intellegamus praediſtinatum nihil esse aliud quam decretum et definitum. » (FLOR. LVGD. *adv. Iob.* 13: CCCM 260, p. 209,13,29-40).

(137). Dans PARIS, BNF, *n.a.l.* 1443, f. 41r-45r (AVG. *epiſt.* 205), Florus prépare un long extrait où Augustin, après avoir cité I Cor 15,35, suit lui-même l'Apôtre pas à pas sur plusieurs versets, formant ainsi un commentaire *ad litteram* que Florus a repris *in extenso* (TROYES, BM, 96, f. 155v,b-156v,b). Sur le manuscrit préparatoire, Florus a marqué entre deux trigones 'les citations successives des versets' qui font progresser le commentaire d'Augustin. Dans la copie de Mannon, ces mêmes citations sont copiées sous forme de lemmes (en petites capitales), et le texte Vulgate a été substitué à celui d'Augustin. Cependant, comme à un certain endroit Augustin lui-même mentionnait une variante d'après le grec, Florus a raffiné à l'extrême son système d'annotation sur le manuscrit préparatoire et, dans la mise au propre, on trouve à cet endroit un montage particulièrement habile des variantes augustinienes sur le texte Vulgate.

des phrases complètes ; et, comme s'il n'était pas important de toujours citer des phrases exactes, elles ont été dressées sans contrôler le texte paulinien, mais bien de mémoire — une bonne mémoire, certes, mais pas une mémoire infallible. En somme, par l'exemple de la pratique de Florus et par ce que nous entrevoyons des principes qui président à son travail, il est permis de penser que, même si Florus avait voulu publier ces compilations avec des tables de *capitula* initiales (ce que je ne crois pas), même alors il n'aurait pas publié ces tables de *capitula* dans l'état où nous les voyons.

Telles qu'elles nous parviennent, ces tables constituent de bien piètres guides, non seulement pour un éventuel lecteur désireux d'apprendre, pas à pas, à la lumière des Pères, le sens des paroles de l'Apôtre, mais même pour un exégète de profession. Non seulement leur emplacement en tête de section introduit une distance entre le lemme et son commentaire, qui ne facilite pas l'intelligence de ce dernier ; mais encore leur libellé est trop lâche, n'indique pas suffisamment l'extension du texte commenté, ne restitue pas fidèlement le texte canonique, et parfois s'en éloigne si franchement qu'il faut une solide culture biblique pour faire le rapprochement. Celui qui a dressé ces tables de *capitula* n'avait pas en tête le lecteur auquel pense Florus dans le sous-titre de l'*Expositio*. Cela ne signifie pas, d'ailleurs, que leur auteur n'est pas Florus : mais ce Florus-là n'a pas le dessein de publier cela tel quel, il n'a que le dessein de dresser, à la volée, un aide-mémoire des extraits qu'il a rassemblés sur chaque épître. En d'autres termes ce ne peut être, en l'état, qu'un instrument de travail personnel.

Les titres

Finalement, les titres des compilations de Florus sur l'Apôtre eux-mêmes laissent un peu la même impression. On a vu avec quel soin Florus tourne ses titres, spécialement ceux de ses deux commentaires *ad litteram*: attention bien compréhensible, puisque c'est le seul domaine que Florus se réserve pour décrire son ouvrage, ses principes, ses méthodes, son but. Les titres des quatorze compilations sur l'Apôtre ont de nettes consonances floriennes, certes, par le choix des mots, mais ils sont très en-deçà, par leur longueur, mais surtout par leur structure et leur teneur, des titres de l'*Expositio* (cf. p. 11) puis de l'*act. miss.* (p. 396).

Rappelons leur teneur :

– *ex Hier. in Apost.*; *ex Greg. M. in Apost.* :

Sententiae epistolarum beati Pauli apostoli a [quodam Patre] expositae et ex opusculis eius iuxta earundem epistolarum ordinem decerptae

- *ex Cypr. in Apost.*; *ex Hil. in Apost.*; *ex Ambr. in Apost.*; *ex Fulg. Rusp. in Apost.*; *ex Paul. Nol. in Apost.*; *ex Alc. Avit. in Apost.*:

In nomine domini nostri Iesu Christi, incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex eius opusculis in ordinem digestae

- *ex Pacian. in Apost.*; *ex Theoph. Al. in Apost.*; *ex Greg. Naz. in Apost.*; *ex Ephrem in Apost.*; *ex Leo. M. in Apost.* + *ex coll. can. in Apost.*:

In nomine domini nostri Iesu Christi, incipiunt capitula epistolae ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex opusculis eius in ordinem digestae

Décrire la matière Les titres de l'*Expositio* et de l'*act. miss.* contiennent tous deux une annonce de la méthode, du projet et des intentions ; annonce minimaliste si on la compare à une préface, mais très considérable du moment qu'elle est dans le titre. Les titres des compilations sur l'Apôtre ne disent rien de tout cela. Ils se contentent, en fait, de décrire la matière qu'ils recouvrent.

L'*Expositio* et l'*act. miss.* aussi le font ; mais en quels termes le font-ils ? La première se qualifie d'*expositio*, le second d'*opusculum*: tous deux se présentent d'abord comme une unité, et ne précisent qu'ensuite leur nature composite, dans un groupe de rang syntaxique inférieur (« collecta et in ordinem digesta ex libris sancti Augustini »; « collectum quam maxime, et in ordine digestum ex uerbis sanctorum Patrum »). Les treize titres des compilations sur l'Apôtre, en revanche, ne les décrivent que comme des morceaux — des morceaux rangés en bon ordre certes, mais somme toute seulement des morceaux, non une unité. Nous rejoignons là des remarques faites plus haut, lorsque nous montrions que le compilateur n'a, nulle part, fait montre de la moindre volonté de concaténer ses extraits.

Construire son plan Les titres hésitent également sur leur propre portée. On se rappelle que L'*Expositio* distinguait très soigneusement le titre d'ensemble et les titres de sections, même le premier :

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESU CHRISTI IN HOC UOLUMINE CONTINETUR EXPOSITIO
EPISTOLARUM BEATI PAULI COLLECTA ET... ATQUE UBERIUS INSTRUATUR.

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESU CHRISTI INCIPIT EXPOSITIO EPISTOLAE AD ROMANOS
SANCTI AUGUSTINI EPISCOPI.

L'*Expositio* présente ainsi, si l'on veut, un titre de rang I et quatorze titres de rang II. L'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.* respectent bien la même logique : elles distinguent le titre d'ensemble, qu'on vient de rappeler, et le premier titre de rang II, « CAPITULA EPISTOLAE AD ROMANOS ».

Dans les Douze en revanche, aucun des onze titres ne respecte ce principe. Les six exemples de la formule *S* et les cinq occurrences de la formule *C* s'accordent du moins sur un point : en mentionnant seulement l'*epistola ad Romanos*, ils ne se réfèrent en fait qu'à la première section de la compilation. Bien sûr, en progressant de section en section et en lisant, à leur fronton, ITEM OU INCIPIUNT CAPITULA EPISTOLAE AD CORINTHIOS PRIMAE, puis SECUNDAE, puis AD GALATAS, etc., nous projetons spontanément et sans effort le reste du premier titre, pour ainsi dire, autour de ces mentions raccourcies ; nous savons bien que nous progressons au sein du même ensemble ; mais il est curieux que Florus ait négligé ce point, ici, alors qu'il y fait attention ailleurs, et même dans deux autres compilations sur l'Apôtre.

Quelle matière ? quelle structure ? Et même, à bien y regarder et sachant avec quelle précision Florus tourne ses titres, on peut se demander si ces titres n'ont pas, en fait, une acception encore plus restreinte. Observons la succession des titres d'une même compilation, en comparant celles qui en offrent le plus d'exemples sous chacun des trois grands titres (Jérôme ; Ambroise ; Léon le Grand) :

<i>ex Hier. in Apost.</i>	<i>ex Ambr. in Apost.</i>	<i>ex Leo. M. in Apost.</i> + <i>ex coll. can. in Apost.</i>
Sententiae epistolarum beati Pauli apostoli a sancto Hieronymo presbytero expositae et ex opusculis eius iuxta earundem epistolarum ordinem decerptae. Capitula Epistolae ad Romanos Capitula epistolae ad Corinthios primae	In nomine domini nostri Iesu Christi incipiunt sententiae ex epistola beati Pauli apostoli ad Romanos a beato et glorioso confessore Ambrosio expositae atque ex eius opusculis in ordinem digestae Incipiunt capitula epistolae ad Corinthios primae	In nomine domini nostri Iesu Christi incipiunt capitula epistolae ad Romanos a beato Leone papa expositae atque ex opusculis eius in ordinem digestae Epistolae ad Corinthios

<i>ex Hier. in Apost.</i>	<i>ex Ambr. in Apost.</i>	<i>ex Leo. M. in Apost.</i> <i>+ ex coll. can. in Apost.</i>
Capitula epistolae ad Corinthios secundae	Item capitula epistolae ad Corinthios secundae	Ad Corinthios secundae
Capitula epistolae ad Galatas	Incipiunt capitula epistolae ad Galatas	Ad Galatas
Capitula epistolae ad Ephesios	Incipiunt capitula epistolae ad Ephesios	Ad Ephesios
Capitula epistolae ad Philippenses	Incipiunt capitula epistolae ad Philippenses	Ad Philippenses
Capitula epistolae ad Colossenses	Incipiunt capitula epistolae ad Colossenses	Ad Colossenses
Capitula epistolae ad Thessalonicenses primae	Capitula epistolae ad Thessalonicenses primae	Ad Thessalonicenses primae
Capitula epistolae ad Thessalonicenses secundae	Ad Thessalonicenses secundae	—
Capitula epistolae ad Timotheum primae	Capitula ad Timotheum primae	Ad Timotheum primae
Capitula epistolae ad Timotheum secundae	Item capitula epistolae ad Timotheum secundae	Ad Timotheum secundae
Capitula epistolae ad Titum	Capitula epistolae ad Titum	—
Capitula epistolae ad Philemonem ex libro explanationis beati Hieronimi in eadem reperta	Ad Philemonem	—
Capitula epistolae ad Hebraeos	Incipiunt capitula epistolae ad Hebraeos	Ad Hebraeos
		Ad Romanos
		Ad Corinthios primae
		Ad Corinthios secundae
		Ad Colossenses
		Ad Timotheum primae
		Ad Hebraeos

Ce tableau fait apparaître à quel point les formules d'intitulation peuvent varier, non seulement d'une colonne à l'autre, mais aussi en descendant une même colonne : lapidaires dans la colonne de droite, elles sont souvent plus étoffées dans la colonne centrale, mais pas toujours.

Mais surtout, que décrivent ces titres ? À bien y regarder, ils décrivent les tables de *capitula*, et seulement elles. C'est particulièrement manifeste dans les titres de rang II, puisqu'ils le disent eux-mêmes ; mais la même remarque s'étend facilement au grand titre de la formule C, puisqu'il l'avoue lui aussi — et finalement, la formule S, même si elle emploie un autre mot, ne dit pas autre chose. Car, nous l'avons dit, ces titres présentent les compilations sur l'Apôtre comme des séries de morceaux ; mais de quoi, à les en croire, sont-ce les morceaux ?

Pour nous, qui n'avons pas le même intérêt que Florus pour l'exégèse du corpus paulinien, ni pour son texte, qui nous est connu par ailleurs et appartient à un autre champ de la recherche, les compilations de Florus nous intéressent avant tout en tant que mines de fragments patristiques, en tant qu'entrepôts d'informations sur la culture patristique des carolingiens : c'est ce qu'implique notre qualification générique de « compilations patristiques ». Mais pour Florus le projet est spirituel : il s'agit de guider le fidèle dans une saine compréhension de saint Paul, d'accord avec la Tradition des Pères. Pour lui c'est le texte paulinien qui prime ; c'est sur le texte de l'Apôtre et sur ses nombreuses obscurités qu'il importe de jeter la lumière de la Tradition. Nous devons donc nous méfier du biais inconscient qu'imprime, à notre regard, notre qualification générique de « compilations sur l'Apôtre », et nous laisser surprendre par notre observation des faits : les titres des compilations de Florus sur l'Apôtre ne les décrivent pas, ou pas d'abord, comme des compilations patristiques.

En effet ils parlent des passages de Paul, « *Sententiae epistolae beati Pauli* », et rejettent le Père en complément d'agent d'un participe parfait passif apposé. De Florus intitulant une de ses compilations, on aurait plutôt attendu quelque chose comme « *Sententiae in epistolas beati Pauli apostoli ex [cuiusdam Patris] opusculis collectae* ».

FLOR. LVGD. ex *Ambr. de fid.* On peut comparer, par exemple, ses *Sententiae sancti Ambrosii episcopi de fide, sumptae ex libris explanationis euangelii secundum Lucam*, la compilation qui forme FLOR. LVGD. *fid.* 3; ou même, *mutatis mutandis*, l'*Expositio epistolarum beati Pauli collecta et in ordinem digesta, ex libris sancti Augustini*: bien qu'un commentaire lemmatisé, dans lequel un soin particulier a été porté à la mise en valeur des lemmes pauliniens, elle ne se décrit pas elle-même comme une suite de passages de l'Apôtre.

Les titres des compilations sur l'Apôtre ne nous parlent pas des extraits des Pères en les rapportant à leur sujet, les épîtres ; mais ils parlent des passages des épîtres, le fait qu'ils sont commentés par le Père en question étant présenté seulement comme

le principe qui a présidé à leur sélection. Étrange retournement de situation, et donc significatif, puisqu'au moment de la recherche Florus adopte précisément la démarche inverse : il sélectionne les extraits des Pères en raison de leur rapport avec tel ou tel passage de l'Apôtre. En nous parlant des *sententiæ* de l'Apôtre, et non des Pères, les titres des compilations de Florus sur l'Apôtre ne décrivent donc que la liste des lemmes pauliniens commentés, c'est-à-dire très exactement les tables de *capitula* — et ils ne décrivent rien d'autre que ces tables : les extraits « flottent » en quelque sorte, sans qu'aucun titre les mentionne à proprement parler, sous les tables ou entre les tables.

Flottaison des extraits

Si nous nous faisons à l'idée que les tables des *capitula* fonctionnent elles-mêmes comme des entités complètes, finies, amovibles en quelque sorte, nous nous apercevons bientôt qu'il en va de même des extraits — de chaque extrait.

La redondance de Théophile L'illustration la plus manifeste s'en trouve dans la plus petite de toutes les compilations sur l'Apôtre, l'*ex Theoph. Al. in Apost.* Sa brièveté s'explique en grande partie par l'étroitesse du corpus qu'elle exploite : les trois lettres festales traduites par Jérôme (cf. TAB. 14 page 118). Même si ces lettres ont largement l'envergure de traités, ne serait-ce que par leur longueur, il était évident d'avance, nous l'avons dit, qu'elles ne fourniraient pas beaucoup de matériau sur l'Apôtre : Florus y a découpé seulement onze extraits, dont certains sont d'ailleurs plutôt longs (cinquante-trois lignes, dans l'édition, pour l'extrait n° 8 ; cinquante pour le n° 9 ; trente-cinq pour les n°s 6 et 11). Voici les rubriques que portent chacun de ces onze extraits (et j'en demande d'avance pardon au lecteur) :

- exc. 1 in Rm I « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 2 in Rm II « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 3 in Rm III « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 4 in Rm IV « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 5 in Gal I « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 6 in Col I « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 7 in Hbr I « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 8 in Hbr II « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 9 in Hbr III « Ex epistolis paschalibus »
- exc. 10 in Hbr IV « Ex epistolis paschalibus »

exc. 11 in Hbr V « Ex epistolis paschalibus »

À quoi bon répéter chaque fois la même rubrique ? Si l'*ex Theoph. Al. in Apost.* est une compilation complète, finie ; si Florus ne connaît ou, du moins, n'exploite que les lettres festales, et les désigne toutes trois sous un titre unique, pourquoi ne pas mentionner ce corpus-source dans le titre même de la compilation, et présenter chaque extrait sous un simple ITEM ?

C'est ce que Florus fait partout ailleurs : dans les dossiers de *testimonia* patristiques, nous l'avons vu plus haut dans l'*adv. Iob.* et dans l'*absol.* ; dans des compilations plus conséquentes et « publiées » telles quelles, comme l'*ex Ambr. de fid.*, et bien que deux de ses extraits proviennent en réalité d'une autre source, ou encore dans ses *Fidei catholicae instrumenta, excerpta de libris sancti Fulgentii episcopi et confessoris, contra gesta quae aduersus eum Fabianus hereticus falsa confixit* (= FLOR. LVGD. *fid.* 13) ; ou bien dans les compilations peut-être « privées » de son *vade-mecum*, en tête des extraits d'Orose et de Paul Diacre (*Item ex libris Hystoriarum Pauli Horosii*, f. 31r ; *Item ex libris cuiusdam Pauli historici gentis Langobardorum*, f. 50v) ; ou encore en tête de morceaux plus dispersés, son centon *Sancti Augustini ex libro V de Ciuitate Dei quid iuxta fidem catholicam de diuina praesentia et de libero arbitrio tenendum sit, et quod Dei prouidentia arbitrii nobis non adimat libertatem*, ou encore l'extrait d'AVG. *epist.* 186 qu'il intitule, sans oublier de mentionner sa source, *Capitula XII Pelagiana, et quid contra eorum impietatem fides catholica teneat, oppositis aliis XII capitulis expressum, ex libro sancti Augustini ad beatum Paulinum Nolanum episcopum...*

Il y a dans les compilations sur l'Apôtre même un contre-exemple : la rubrique de la section sur Philémon de l'*ex Hier. in Apost.*, que le lecteur aura sans doute remarquée plus haut dans le tableau comparatif des titres de rang I et II :

Capitula epistolae ad Philemonem ex libro explanationis beati Hieronimi in eadem reperta.

Nous signalions ce phénomène atypique, beaucoup plus tôt, en décrivant les sources de l'*ex Hier. in Apost.* : faute de trouver des extraits sur Philémon ailleurs, le compilateur a « triché » en puisant dans le commentaire de Jérôme sur cette même épître, ce qu'il s'abstient soigneusement de faire dans toutes les autres occasions où il eût pu le faire. Il nous faudra revenir sur ce choix décidément étrange ; mais remarquons pour l'instant que ce choix est pleinement assumé ou, pour mieux dire, dûment enregistré dans le

titre de la section. Pourquoi, alors, ne pas reporter la mention « ex epistolis paschalibus » dans le titre même de l'*ex Theoph. Al. in Apost.* ?

La réponse ne peut être que dans la question que nous posions : l'*ex Theoph. Al. in Apost.* n'est pas, dans le regard de Florus, une compilation finie, achevée, complète. Étant donné les usages constants de Florus, le fait de ne pas mentionner les lettres festales dans le titre, mais seulement le nom de Théophile d'Alexandrie, signifie que dans l'esprit de Florus l'*ex Theoph. Al. in Apost.* n'est pas une compilation tirée des lettres festales mais, plus largement, des œuvres de Théophile. Pourtant elle est, en pratique, tirée des lettres festales — mais cette réalité de fait ne l'emporte pas sur le principe fondamental : en droit, les lettres festales ne sont qu'un cas particulier des œuvres de Théophile d'Alexandrie. Ce principe, qui peut paraître abstrait, entraîne la conséquence très concrète que nous observons. Il est indispensable de mentionner systématiquement la référence en tête de l'extrait, parce que les extraits des lettres festales peuvent, un jour, être séparés les uns des autres : si d'autres œuvres de Théophile d'Alexandrie viennent, plus tard, à la connaissance de Florus, il pourra en tirer des extraits qui, selon les passages pauliniens qu'ils commentent, viendront s'intercaler entre les extraits des lettres festales.

Cela suppose également que ces extraits pourront s'intercaler : il faut qu'ils le puissent matériellement. La manière la plus simple de concilier ces faits est, je crois, d'imaginer que ces extraits figurent, chacun avec sa référence, chacun sur une feuille.

Les tables d'un capitulum On peut trouver encore un autre indice des mêmes phénomènes ; et c'est l'existence de tables de *capitula* d'un seul *capitulum*, qui ne sont pourtant pas moins numérotées que les autres. Concrètement, sur les pages de nos exemplaires des compilations de Florus sur l'Apôtre, cela revient à faire se succéder immédiatement le lemme, avec son numéro d'ordre, et la rubrique-référence avec son numéro d'ordre. Ainsi lit-on dans l'*ex Theoph. Al. in Apost.* :

AD GALATAS

I. *Et si praeoccupatus fuerit homo in aliquo delicto usque considerans te ipsum, ne et tu tempteris.*

I. EX EPISTOLIS PASCHALIBUS.

Caritas prona sit ad misericordiam, non insultans peccantibus, sed condolens ; facilis est enim lapsus ad uicia et fragilitas conditionis humanae ; quicquid cernit

in alio in se debet pertimescere. Cumque alius fuerit pro errore correptus, illius emendatio nostra sit cautio.

AD COLOSSENSES

I. *Quia in ipso creata sunt omnia in caelis et in terra usque siue throni et cetera.*

I. EX EPISTOLIS PASCHALIBUS. Sed et illud a sollemnitate Christi Origenem alienum facit, quod principatus, potestates, fortitudines, thronos ac dominationes non ab initio in hoc conditas refert sed post creationem sui aliqua honore digna fecisse et aliis, sui similibus propter (...) ⁽¹³⁸⁾

Et ce phénomène ne se produit pas que dans l'ex *Theoph. Al. in Apost.*: un rapide coup d'œil sur le tableau général des extraits (TAB. 2 page 6) permet de constater que les sections à un seul extrait sont nombreuses : outre les deux de l'ex *Theoph. Al. in Apost.*, nous en avons une dans l'ex *Ambr. in Apost.*, une dans l'ex *Leo. M. in Apost.* et une dans l'ex *coll. can. in Apost.*, une dans l'ex *Paul. Nol. in Apost.*; deux dans l'ex *Cypr. in Apost.*, deux dans l'ex *Greg. Naz. in Apost.*, deux dans l'ex *Alc. Avit. in Apost.*; quatre dans l'ex *Ephrem in Apost.*, quatre dans l'ex *Fulg. Rusp. in Apost.*; et sept dans l'ex *Pacian. in Apost.* — soit pas moins de vingt-sept sections, que l'on rencontre aussi bien dans les petites compilations que dans les plus grosses, puisque Florus est tributaire, en cela, de l'intérêt que chaque Père a porté à chaque épître.

Pourquoi donc pareilles redondances ? À quoi bon même mettre un numéro d'ordre ? Suffit-il de l'expliquer par un souci vaguement maniaque d'appliquer partout la même méthode ? En réalité la chose s'explique mal si nous croyons que Florus a voulu publier les compilations sur l'Apôtre telles quelles ; mais nous sommes désormais bien désabusés sur ce point. Inversement, si nous les regardons comme un fichier, la chose s'explique assez bien. Dans cette perspective, et si l'on concilie ce que nous venons de dire des extraits avec ce que nous avons dit juste avant des tables de *capitula*, il faut comprendre que toutes les sections consistaient, concrètement, en un aide-mémoire dressé à part, et des extraits copiés à part — et probablement chacun à part soi. La présence d'un extrait commentant un lemme d'une épître suffisait à motiver la création, sur une feuille distincte, d'une table des lemmes commentés, parce qu'on pouvait trouver d'autres extraits sur la même épître, et parce que ces tables permettaient de marquer, comme des intercalaires, le passage d'une épître à l'autre dans la succession des fiches.

(138). FLOR. LVGD. ex *Theoph. Al. in Apost.* exc. 5 in Gal I et exc. 6 in Col I (CCCM 193B, p. 33-34).

3.4.3 Les projets de Florus

Mais au fond ce que nous apprenons là n'a rien qui puisse nous surprendre : nous le savions déjà par l'*ex Greg. M. in Apost.* Interrompue alors que le travail battait son plein, elle présente deux dossiers d'extraits supplémentaires qui n'attendent manifestement, avons-nous dit, que d'être incorporés dans la compilation « proprement dite ». Or cette opération implique d'abord de démanteler le dossier de suppléments : il faut que les extraits qui le composent soient détachés les uns des autres, ce qui est infiniment plus simple s'ils sont déjà détachables et, donc, en prévision de cette opération, préalablement copiés sur des supports détachés. Ensuite, il faut replacer ces extraits détachés au bon endroit dans la succession des extraits déjà incorporés à la compilation proprement dite. Cette opération, elle aussi, est infiniment plus simple si les extraits déjà « incorporés » sont également copiés sur des feuillets distincts ; et comme, par ailleurs, il est probable qu'ils ont eux-même été incorporés préalablement de la même façon que le sont les nouveaux à présent, cela n'a rien que de logique. En somme l'incorporation successive des extraits, de la sorte, ne consiste en réalité qu'en une interfoliation.

En outre les détails que nous relevons dans les Douze et qui, spécialement en regard des habitudes de Florus, nous apparaissent comme des imperfections, ne peuvent plus nous surprendre eux non plus. En étudiant les sources de l'*ex Greg. Naz. in Apost.*, et spécialement le manuscrit personnel de Leidrat, LYON 599, nous avons constaté que Florus y avait préparé des extraits sur l'Apôtre tout à fait adaptés à son projet, mais seulement dans des textes que l'*ex Greg. Naz. in Apost.* n'exploite pas du tout. Et comme Florus a utilisé, pour compiler cette dernière, un exemplaire de Grégoire de Nazianze bien meilleur que celui de Leidrat, nous en déduisons que, probablement, ce « bon » exemplaire ne contenait pas ces textes qu'il a lus dans l'exemplaire de Leidrat. C'est là qu'il a préparé ces extraits parce qu'il n'avait pas d'autre exemplaire de ces textes ; mais surtout, il l'a probablement fait en attendant d'en avoir un exemplaire meilleur : les mêmes préparations, reportées aux endroits correspondants dans ce nouvel exemplaire, auraient fourni à l'*ex Greg. Naz. in Apost.* ces mêmes extraits, mais dans une version beaucoup plus fiable que celle du manuscrit de Leidrat. En somme, l'*ex Greg. Naz. in Apost.* telle que nous la connaissons peut correspondre à l'état du corpus grégorien connu de Florus à un moment donné, mais elle reste ouverte à l'hypothèse d'un enrichissement futur du corpus, comme nous venons de le supposer au sujet de l'*ex Theoph. Al. in Apost.* Et de ce point de vue, il peut aussi bien en aller de même

pour tous les autres corpus exploités : si Florus était subitement entré en possession d'un nouveau corpus ambrosien, il pouvait à son tour le fouiller et en tirer de nouveaux extraits sur l'Apôtre, qui seraient venus s'interfolier dans l'*ex Ambr. in Apost.*.

Enfin cet état d'imperfection des Douze pourrait nous surprendre si nous croyions encore que les Douze représentent un projet distinct de Florus ; mais nous sommes bien dessillés sur ce point. Le seul projet dont l'unité organique et l'achèvement soient certains, c'est celui qui tourne autour d'Augustin ; c'est l'*Expositio* augustinienne. Pour le reste, nous avons suffisamment montré que le partage imposé, par la tradition manuscrite, entre le corpus des Douze et le corpus hiéronymo-grégorien, ne correspond pas à un partage conceptuel, logique : on ne peut l'identifier à une distinction conceptuelle entre deux projets organiquement distincts. Chacune des quatorze compilations, en fait, est un petit projet soi-même ; ou bien c'est une partie d'un unique grand projet.

Pas de petits projets

Pouvons-nous décider entre ces deux hypothèses ? Certainement puisque certaines des compilations, bien qu'elles semblent avoir atteint un état *a priori* définitif, au sens où il ne semble pas qu'elles puissent être complétées de quoi que ce soit, sont restées elles aussi « en plan ». La remarque est valable pour l'*ex Theoph. Al. in Apost.*, nous l'avons vu : si Florus avait conçu le projet d'une compilation sur l'Apôtre tirée des lettres festales de Théophile, ou s'il avait décidé de s'en contenter, alors la compilation était complète ; on pouvait la mettre en forme, c'est-à-dire écrire un titre plus précis et qui intègre lui-même la mention « ex epistolis paschalibus », puis copier les extraits sous une forme plus lisible, par exemple avec les lemmes en tête de leurs commentaires ; bref : on pouvait la sortir du fichier et la publier. Combien de temps cela aurait-il pris, pour onze extraits ? Florus ne l'a pas fait. Il attendait peut-être, avons-nous dit, d'autres œuvres de Théophile. Mais lesquelles ? Sur la foi de quelles informations ?

Un cas similaire se trouve dans l'*ex Pacian. in Apost.* De cette petite compilation de vingt-cinq extraits, on se rappelle que nous possédons toutes les sources, puisque c'est le manuscrit VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331, qui nous conserve également tout ce que nous connaissons de Pacien. Nous savons aussi que Florus était très conscient de l'extrême rareté des œuvres de ce Père. L'*ex Pacian. in Apost.* rassemble donc tout ce que Florus a pu trouver sur l'Apôtre, dans tous les écrits connus d'un Père qu'il sait inconnu. Dans ces conditions, il était assez raisonnable de considérer que la question était close, que

la compilation était complète ; on pouvait la sortir de la série, la mettre en forme et la publier. Cela n'aurait pas été beaucoup plus long que pour l'*ex Theoph. Al. in Apost.* Mais Florus ne l'a pas fait non plus. Espérait-il encore, contre toute vraisemblance, entrer en possession d'autres œuvres de Pacien ? Peut-être. En tout cas, en laissant cette compilation en l'état, il attendait certainement quelque chose.

De cette multitude d'observations qui touchent, tour à tour, les structures logiques et matérielles de toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre dans leurs diverses parties, il ressort surtout, en définitive, l'impression d'un inachèvement généralisé. De fait, on comprend aisément pourquoi Florus laissait attendre de petites compilations qui ne s'enrichiraient certainement pas plus, si l'on se souvient de négliger la barrière que la tradition a introduite entre le corpus de douze compilations et le corpus de deux compilations ; si l'on se souvient de comprendre les quatorze comme une même série, dans un même mouvement de l'esprit. En effet l'état de l'*ex Greg. M. in Apost.* n'est plus, alors, l'inachèvement de l'*ex Greg. M. in Apost.*, mais c'est l'inachèvement de la série entière. L'interruption de ce chantier particulier revient à l'interruption du chantier bien plus vaste dans lequel s'inscrivait chaque compilation, quel qu'ait été son degré d'avancement ou d'exhaustivité. Ce qu'attendaient Théophile d'Alexandrie et Pacien de Barcelone, en somme, c'était Grégoire le Grand. Et après Grégoire le Grand, il faudrait encore attendre Eucher...

De ces treize ou quatorze, ou quinze, ou plus peut-être, recherches d'extraits sur l'Apôtre dans un corpus donné, aucune ne pouvait donc être considérée comme un projet fini sans que les autres le soient ; aucune ne pouvait devenir à soi seule un projet fini, une œuvre achevée. Ce projet devait être tel qu'il les embrasserait toutes à la fois.

Le grand projet

Mais quel projet, finalement ? Il est assez simple de le deviner si nous relisons tout ce que nous savons de l'état concret du dossier à la lumière de ce que nous savons de l'esprit dans lequel travaille Florus. Le contexte intellectuel ; l'exemple de ses prédécesseurs et l'exemple de ses œuvres antérieures ; ses scrupules personnels et les perfectionnements qu'il a lui-même apportés aux méthodes du commentaire patristique *ad litteram*, culminant dans le chef-d'œuvre d'érudition et de pédagogie tout à la fois qu'est l'*Expositio* ; enfin les principes de son travail et les intentions de son entreprise, tels qu'il les expose lui-même dans le titre-préface de l'*Expositio* ; tout cela ensemble donne un

sens aux mille sept cent trente-huit extraits sur l'Apôtre que Florus, sans avoir encore terminé sa récolte, a tirés de treize Pères et des collections canoniques⁽¹³⁹⁾.

Il n'était pas possible de former une *expositio* à partir de chaque corpus, pas même à partir d'Ambroise : les manques étaient trop grands, les passages pauliniens sans commentaire trop nombreux et trop importants. Mais en puisant à toute la Tradition la mieux autorisée, les Pères pourraient se pallier les uns les autres : au moment où tout s'est arrêté, Florus avait déjà, toutes compilations confondues, presque autant d'extraits sur chaque épître qu'il en avait chez Augustin ; pour les épîtres aux Colossiens et aux Hébreux, il en avait déjà plus (TAB. 2 page 6).

En somme, Florus rassemblait la matière d'une seconde *Expositio* sur l'Apôtre, tirée de toute la Tradition sauf Augustin. Il préparait justement ce monument jumeau rêvé par Chifflet. Chifflet avait cru le reconnaître dans les Douze ; mais le monument que Florus envisageait devait être bien plus vaste qu'elles ne sont, puisqu'il incorporerait Jérôme, Grégoire le Grand, Eucher, et d'autres encore peut-être, ce qui devait presque doubler son volume ; et surtout ce monument devait être infiniment plus parachevé, puisque ce serait une *Expositio ad litteram* aussi soigneusement concaténée et cousue que l'*Expositio* augustinienne ; où les Pères ne seraient plus cantonnés chacun à part, chacun commentant des parcelles disjointes de l'Apôtre, mais où ils accorderaient leur voix autour du texte des épîtres, qu'ils commenteraient tour à tour, tous ensemble, de manière à en former un unique commentaire continu.

Avatars de l'imperfection Ainsi s'explique que tant de choses soient restées dans cet état d'imperfection où nous les avons trouvées, même lorsqu'un corpus particulier semblait avoir été fouillé déjà de fond en comble. Beaucoup de choses, en réalité, dans l'état de cette documentation telle qu'elle est conservée, étaient provisoires.

Il n'était pas nécessaire d'uniformiser les titres des différentes compilations : ils ne survivraient pas à la fusion de tous les dossiers dans la grande *expositio*, qui aurait son propre titre, et un titre à sa mesure.

(139). Je compte les 1675 extraits formant les quatorze compilations en bonne forme (cf. TAB. 2 page 6) ; plus les 46 extraits de l'*ex Greg. M. in Apost.* suppl. 1 et les 15 du suppl. 2 ; plus 1 extrait de Grégoire le Grand sur le nombre des épîtres ; plus 1 lettre de Valérien. On pourrait encore ajouter les extraits préparés pour une compilation [*ex Eucher. in Apost.*], mais rien n'indique qu'ils ont jamais été mis au net.

Il n'était pas nécessaire que les tables de *capitula* aient un titre toujours précis, ou qu'elles portent toujours le même titre : ce n'étaient que des aide-mémoire voués, eux aussi, à disparaître.

Il n'était pas nécessaire que ces aide-mémoire reproduisent scrupuleusement le texte paulinien : il suffisait d'y mentionner de quoi identifier les commentaires qu'on avait déjà en magasin, pour n'avoir pas à relire sans cesse chaque extrait.

Il n'était pas nécessaire de donner un titre au dossier tiré des collections canoniques, puisque ses extraits seraient finalement disséminés dans l'œuvre entière, et y figureraient seulement sous leur référence propre.

Pour la même raison, il fallait absolument répéter la référence « ex epistolis paschalibus » en tête de chaque extrait de Théophile.

Pour la même raison encore, Théophile et Pacien n'avaient pas à être mis au net, même si Florus pensait bien qu'il ne trouverait certainement aucun autre extrait à leur ajouter.

Pour la même raison toujours, il n'était pas absolument utile de classer les dossiers strictement dans l'ordre chronologique des Pères, puisque tout serait redistribué plus tard au fil du texte paulinien.

Aucun titre n'était prévu pour désigner le corps des compilations, les extraits qui les composent, puisque ce corps n'était en fait qu'une pile de feuillets vouée à être dispersée : l'intitulé cursif du premier aide-mémoire, au sommet de la pile, suffisait à identifier chacune de ces piles.

Finalement, le principe même d'étanchéité des corpus, qui se signalait comme une particularité unique de cet ensemble de compilations, n'était qu'une structure temporaire, un moyen pratique de classer les extraits dans des ensembles maîtrisables et bien identifiés ; mais il était, lui aussi, voué à disparaître dans les étapes ultérieures du travail.

3.4.4 La partition des deux corpus

L'unité de ce projet et son inachèvement permettent d'avancer l'explication que nous avons réclamée, il y a longtemps, sur la division des compilations de Florus sur l'Apôtre en un grand corpus de douze et un petit corpus de deux. En effet si l'inachèvement est généralisé, il est nettement plus sensible dans le petit corpus que dans le grand.

C'est dans le grand corpus que se trouvent toutes les compilations qui sont certainement « complètes » ou, pour employer un mot plus neutre, « stabilisées », au sens où il était probable que rien ne viendrait plus les augmenter : Théophile et Pacien, nous en avons parlé ; mais aussi Léon le Grand, puisque Florus a bien écumé son homéiliaire et pas moins de trois collections canoniques ; Fulgence, puisqu'il ne paraît pas avoir connu d'autre œuvre que celles qu'il exploite ici⁽¹⁴⁰⁾ ; ou même Grégoire de Nazianze puisque, pour la compléter, il fallait attendre un hypothétique exemplaire : on rouvrirait le dossier le cas échéant ; mais en attendant, il pouvait dormir.

De son côté, le petit corpus paraît ouvert à tous vents. Je n'ai pas besoin de revenir sur l'*ex Greg. M. in Apost.*, interrompu alors même que l'incorporation des extraits n'était pas achevée ; mais il faut se rappeler que c'est aussi là qu'on trouve la lettre de Valérien sur les épîtres de Paul. Son rapport avec le projet d'ensemble n'est que trop évident ; mais cela n'aurait eu évidemment aucun sens de la tronçonner pour disperser, dans les quatorze sections de la future *Expositio*, les quelques phrases qu'elle accorde à chaque épître, sans d'ailleurs commenter véritablement tel ou tel passage. Alors qu'en faire ? Une entrée en matière ou un épilogue portant plus généralement sur le corpus paulinien en tant que tel ? La petite trouvaille d'un passage de Grégoire le Grand interprétant non pas un lieu particulier de l'Apôtre, mais le nombre même des quatorze épîtres, permettrait peut-être de l'envisager... Florus l'a rangé à la fin du dossier grégorien, juste avant l'épître de Valérien (TAB. 7 page 80), peut-être en attendant de savoir qu'en faire.

Et enfin, il y a Jérôme. L'*ex Hier. in Apost.*, avec ses deux cent soixante-cinq extraits en bon ordre, n'a pas l'air si inachevée que cela. Aussi n'est-elle pas « inachevée » dans le sens où nous entendions ce mot jusqu'ici : ce n'est pas qu'elle soit incomplète, mais, en l'état, Florus ne la trouvait certainement pas satisfaisante.

(140). Il utilise le *De fide ad Petrum* une fois dans les traités sur la prédestination, mais il met beaucoup d'application à affirmer l'autorité de ce livre tout en avouant lui-même ne pas être certain de son attribution : « In libro, cuius titulus est « De duabus in Christo naturis », omnibus fere Ecclesiis notissimo et celebriter commendato, ubi etiam multorum et orthodoxorum Patrum tam Graecorum quam Latinorum uel libri integri uel sententiae ad edificationem et confirmationem fidei pertinentes, beatissimorum scilicet Athanasii, Ambrosii, Hieronymi, Augustini et caeterorum diligenter collectae atque digestae sunt, inseruntur etiam quaedam XL capitula sub unius libelli textu, qui uel beati Augustini uel beati Fulgentii gloriosi antistitis et confessoris Christi nomine titulatur, praecipue ad cognitionem et confirmationem fidei pertinentia, in quibus de hac re, unde nunc agitur, id est de diuinae praesentiae et praedestinationis ueritate, quid firmissime atque indubitanter tenendum sit, ita breuissime ac plenissime legitur definitum... » (FLOR. LVGD. *trib. episc.* 1: CCCM 260, p. 334,1,521-533). Signe de cette hésitation, sans doute, il ne l'a utilisé ni dans l'*Expositio* ni dans l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.*.

Jérôme l'imparfait

Nous avons déjà remarqué, lorsque nous parlions des sources de l'*ex Hier. in Apost.*, deux anomalies étonnantes sur lesquelles je ne reviens donc que très rapidement⁽¹⁴¹⁾.

Trop de pseudo-Jérôme Il y a d'abord la présence de trois pseudo-Jérôme (TAB. 5 page 67). Le développement de notre étude, depuis que nous avons fait cette remarque, n'a rien fait pour nous réconcilier avec l'hypothèse d'une banale méprise. Il faut d'ailleurs observer que cette compilation est, des quatorze, la seule qui exploite des pseudépigraphes⁽¹⁴²⁾.

Or, nous l'avons déjà remarqué, au cours de la querelle sur la prédestination, Florus se montre très capable de discuter une attribution, non seulement à Augustin, mais aussi à Jérôme, qui plus est en usant de la même méthode dans les deux cas. Pour l'*Hypomnesticon* du pseudo-Augustin, il montre que la critique externe ne rend pas très plausible une paternité augustinienne, et démontre par la critique interne que le texte n'a rien d'Augustin — ni sa doctrine, ni son style, ni sa Vieille-Latine⁽¹⁴³⁾. Et pour le *De induratione cordis pharaonis* du pseudo-Jérôme, dont il semble apprendre l'existence par son interlocuteur (Pardoul de Laon), il montre derechef que la critique externe ne plaide pas en faveur d'une paternité hiéronymienne, mais refuse de se prononcer définitivement tant qu'il n'aura pas pu juger du texte⁽¹⁴⁴⁾. Florus, usant de la même méthode, n'aurait-il pu émettre des doutes sur tel ou tel de ces trois pseudépigraphes, sinon les trois ?

Or s'il avait eu un doute, il se serait probablement abstenu tout à fait d'y puiser : nous avons en cela l'exemple du *De fide ad Petrum*, que Florus croit d'Augustin ou de Fulgence mais qu'il n'exploite, faute sans doute de pouvoir se décider, ni dans l'*Expositio* augustinienne ni dans l'*ex Fulg. Rusp. in Apost.*⁽¹⁴⁵⁾.

(141). Cf. *supra*, pages 68–70.

(142). On peut excepter CYPR.(PS) *laud. mart.* dont la transmission commune avec les œuvres de Cyprien remonte plus haut que toute la tradition, dont l'authenticité n'a pas été mise en doute avant Érasme, et est restée discutée jusqu'au XIX^e siècle. Pour Baluze, le fait que Florus exploite ce traité dans l'*ex Cyp. in Apost.* était un argument en faveur de son authenticité ; de la même façon que, pour Chifflet, le fait que Florus n'exploite pas l'*Ambrosiaſter* était une preuve de sa pseudépigraphie.

(143). FLOR. LVGD. *trib. epiſt.* 1: CCCM 260, p. 388,1,2283–391,1,2382.

(144). FLOR. LVGD. *trib. epiſt.* 2: CCCM 260, p. 400,2,61–70.

(145). Cf. *supra*, n. (140) page précédente.

Attitude ambivalente vis-à-vis des commentaires préexistants Le second point problématique que nous soulevions plus tôt, c'est le fait d'avoir puisé des extraits sur Philémon dans HIER. *in Philem.*: un fait qui contredit l'usage général de Florus en la matière.

Nous avons fait remarquer que, dans l'*Expositio*, Florus ne se prive pas de puiser dans AVG. *in Gal.* sauf, précisément, pour son commentaire augustinien sur les Galates. Et on comprend bien pourquoi : quelle aurait été, s'il l'avait fait, la position du compilateur vis-à-vis du texte original ? Quelles auraient été à la fois sa position morale et sa méthode de compilation ? Truffer le commentaire authentique de nouveaux passages sur les Galates pris ailleurs dans l'œuvre d'Augustin ? C'était altérer l'œuvre qu'il avait lui-même voulue, et prétendre en somme faire mieux qu'Augustin n'avait fait : impossible. L'abrégé ? alors même qu'on voulait faire un commentaire complet ? Ça n'avait pas de sens. Le recopier tel quel, en lieu et place d'un nouveau commentaire fait d'extraits ? C'était priver l'*Expositio*, dans sa section sur les Galates, précisément de toute la richesse qu'elle apportait en allant puiser des extraits disséminés partout chez Augustin. Le seul choix pleinement satisfaisant était celui qu'a fait Florus : utiliser l'AVG. *in Gal.* précisément pour ce qu'un lecteur ne s'aviserait pas de venir y chercher, les échos des autres épîtres.

Florus pouvait exploiter de la même façon les quatre commentaires de Jérôme sur des épîtres pauliniennes, HIER. *in Gal.*, *in Eph.*, *in Tit.* et *in Philem.* Il connaît au moins les deux premiers, puisqu'il les mentionne et les cite littéralement dans ses traités sur la prédestination. Or l'*ex Hier. in Apost.* ignore complètement les trois premiers, et n'utilise le quatrième que comme une source d'extraits sur Philémon. En outre, elle les place sous ce titre spécial, sans exemple à travers les quatorze compilations de Florus sur l'Apôtre, et que nous avons rappelé il y a un instant : « *Capitula epistolae ad Philemonem ex libro explanationis beati Hieronimi in eadem reperta.* » Ces deux remarques montrent que l'*ex Hier. in Apost.* utilise bien HIER. *in Philem.* dans le but de pallier le manque d'extraits sur cette épître, et seulement dans ce but.

Or la combinaison de ces facteurs condamnait le compilateur à un résultat peu satisfaisant. En prélevant dans le commentaire de Jérôme sur Philémon des extraits formant un commentaire hiéronymien sur Philémon, il se condamnait d'avance à faire moins complet et moins bien. Et c'est bien ce qui s'est passé.

Ainsi, comme le commentaire de Jérôme est lemmatisé, et que le compilateur classe ses extraits dans l'ordre des versets pauliniens qu'ils commentent, les six extraits s'enchaînent dans le même ordre de part et d'autre ; mais le compilateur a si peu gardé du commentaire original qu'on ne peut même pas considérer le résultat comme un abrégé ou une contraction. Il n'a rien retenu de ce que Jérôme disait des versets 4-7, 10-12, 15-20, 22-24. Son exc. 244 in Phlm I ne représente qu'une petite partie du long développement sur les versets 1-3. Inversement, il a retenu *in extenso* le commentaire du verset 21, au demeurant assez court (exc. 247 in Phlm IV)⁽¹⁴⁶⁾.

Usage d'insérendes Une autre caractéristique propre à l'*ex Hier. in Apost.* montre que son compilateur n'avait pas, loin s'en faut, la maturité, l'expérience et la claire intelligence de la méthode que trahit le dernier Florus. En effet il a inséré très souvent, sinon systématiquement, des *inquit* dans la première phrase de ses extraits.

On le constatera facilement en observant les neuf extraits de HIER. in Hier. que j'ai édités dans l'annexe E.3 page 651, en les collationnant sur le manuscrit préparatoire : dans l'exc. 89 in I Cor XXIII, dans l'exc. 105 in I Cor XXXIX, dans l'exc. 118 in I Cor LII, dans l'exc. 6 in Rm VI, dans l'exc. 225 in I Tim I, il a ajouté un *inquit* qui ne se trouvait pas dans sa source ; dans l'exc. 15 in Rm XV, il n'avait pas besoin de le faire, car celui de Jérôme citant l'Écriture pouvait passer pour une insérende du compilateur ; et l'exc. 261 in Hbr XII ne se prêtait pas à une telle insertion. Il est donc presque surprenant, finalement, qu'il n'ait pas fait de même dans l'exc. 109 in I Cor XLIII ni dans l'exc. 199 in Phil III.

Or, aucun extrait des autres compilations de Florus sur l'Apôtre ne pratique de telles insérendes. Et pour cause : elles contredisent directement l'idée même de l'*expositio* patristique telle que Florus l'entend, au moins à la fin de sa carrière dans l'*Expositio* augustinienne, mais même dès l'*act. miss.* Nous avons vu que Florus ajoute des insérendes quand il cite les Pères au sein d'un cadre énonciatif plus large, non patristique :

(146). Il garde aussi toute la fin du texte de Jérôme, mais en la détaillant en deux extraits bien distincts, de sorte que la continuité du passage original est insoupçonnable dans la compilation. En fait, il distingue par là le commentaire du verset 25 (exc. 248 in Phlm V) de la conclusion générale du commentaire, où Jérôme récapitule les significations des noms propres mentionnés dans toute l'épître à Philémon (versets 1, 2, 10, 23, 24). Cela explique que l'exc. 249 in Phlm VI porte, dans la table des *capitula*, au lieu de lemme paulinien, une rubrique spéciale : « Interpretatio nominum in eadem epistola positorum cum declaratione et contextu spiritalis intelligentiae. » Un exemple similaire se trouve dans l'*ex Ambr. in Apost.* : l'exc. 268 in Eph XXVII est décrit, dans la table des *capitula*, sous le n° XXIX (la table est erronée), comme une « Expositio brevis totius epistolae ad Ephesios » (CCCM 193A, p. 168).

même s'il reste anonyme et prétend ne pas s'exprimer en son propre nom, l'auteur se présente alors ouvertement comme un homme actuel, qui prend le calame pour répondre directement à des contemporains, et qui, de loin en loin, passe la parole à un Père précisément pour s'en remettre à lui en tant qu'il est quelqu'un de plus autorisé que lui-même. L'*expositio* patristique est fondée, elle, sur un « pacte de lecture » entièrement différent, puisqu'il repose sur la fiction d'un discours direct du Père ou des Pères : le lecteur sait bien qu'il y a un auteur qui n'est pas le Père, mais cet auteur reste caché dans l'ombre, dans la coulisse, tirant les ficelles ou, pour reprendre l'image du *patchwork*, les fils qui cousent les pièces de son ouvrage. C'est précisément l'habileté de son déguisement que le lecteur admire quand, tout en le sachant, il ne sait plus ce qui est d'Augustin et ce qui est de Florus, ni de qui il doit le plus admirer l'art.

Le nouvel exemplaire de Jérôme sur Isaïe Enfin, le cas de HIER. *in Is.* nous offre une illustration concrète de l'hypothèse que nous formulions au sujet des manuscrits de Grégoire de Nazianze que Florus possédait ; mais cette fois, la compilation exploite sans hésiter, et largement, le texte défectueux.

On se rappelle que nous est parvenu l'exemplaire de HIER. *in Is.* dans lequel ont été préparés les extraits figurant dans FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*, LYON, BM, 466 et deux petits fragments complémentaires conservés à Paris⁽¹⁴⁷⁾ : aux soixante-six extraits de la compilation correspondent cinquante-huit préparations dans le manuscrit lacunaire, les huit extraits orphelins de préparation tombant tous dans des portions de texte que le manuscrit a perdues. Or nous avons la preuve que Florus a utilisé, dans les années 850 au moins, un exemplaire bien meilleur du même texte.

Dans sa lettre de consultation à l'Église de Lyon, en évoquant la querelle d'attribution autour du *De induratione cordis pharaonis* du pseudo-Jérôme, Pardoul de Laon avançait une bonne raison d'opiner en faveur de son authenticité hiéronymienne (je traduis) :

Et de la même façon [que pour l'*Hypomnesticon* attribué à Augustin], certains dont nous sommes disent que le livre sur l'endurcissement du cœur de Pharaon a été publié par le bienheureux Jérôme, et certains d'entre nous qu'il n'est pas de lui, mais a été contrefait par un quelconque inconnu. Mais vous découvrirez

(147). Cf. *supra*, pages 71–72.

probablement que c'est un mensonge, quand vous aurez lu le dix-septième livre dudit Jérôme sur Isaïe, où il fait mention tout juste de ce petit livre.⁽¹⁴⁸⁾

Florus est allé consciencieusement chercher le passage, car sa réponse :

In libro tamen septimo decimo explanationum Esaiæ prophetae aliquid tale se scripsisse commemorat nec tamen specialiter de induratione cordis Pharaonis, sed de tota illa ad Romanos difficillima apostoli quaestione breuiter perstrinxisse designat.⁽¹⁴⁹⁾

paraphrase à l'évidence le texte même de Jérôme :

Pharaonis dicitur Deus indurasse cor, ne dimitteret populum eius et ut decem plagis affligeretur. Quam quaestionem diligentissime Paulus disseruit ad Romanos. Et nos in quodam opere perstrinximus.⁽¹⁵⁰⁾

Or, dans l'exemplaire d'HIER. *in Is.* qui est la source de l'*ex Hier. in Apost.*, ce même passage présente des variantes très lourdes :

pharaonis dicitur deus indurasse cor ne dimitteret populum eius et ut decem plagas adfligeretur quam questionem diligentissime paulus edisserit ad romanos.⁽¹⁵¹⁾

Tellement lourdes, en fait, qu'il était tout à fait impossible de retrouver, à partir de cet exemplaire, le verbe *perstringere* que Florus utilise, d'accord avec le *textus receptus* d'Adriaen ; et surtout, il n'était même pas possible d'y lire que Jérôme a effectivement écrit quelque chose sur le sujet, puisque la recension de LYON 466 ne le dit pas...

Par conséquent, au début des années 850, dans le contexte de la querelle sur la prédestination, Florus consultait de préférence un autre exemplaire de HIER. *in Is.*, différent de celui sur lequel sont préparés les extraits de l'*ex Hier. in Apost.* Aussi, par l'exemple des *ex Greg. Naz. orat.* de LYON, BM, 599, mais aussi et surtout par tout ce que nous savons par ailleurs de Florus et de son attention qu'on pourrait presque dire « proto-critique » à la lettre authentique des textes patristiques, on peut estimer que

(148). « Simili modo etiam quidam dicimus de induratione cordis Faraonis libellum a beato Hieronymo editum. Et nostrorum quidam non ab eo, sed ab alio quolibet mendose fictum. Quod etiam mendacium fore inuenietis, si septimum decimum librum praefati Hieronymi in Isaiam legeritis, ubi mentionem eiusdem libelli facit. » (FLOR. LVGD. *trib. epist.* 2: CCCM 260, p. 399,2,21-26).

(149). FLOR. LVGD. *trib. epist.* 2 dans CCCM 260, p. 400,64-67.

(150). HIER. *in Is.* 17,63,19 dans CCSL 73A, p. 732,19,45-49.

(151). HIER. *in Is.* 17,63,19 dans LYON 466, f. 312v,18-21.

Florus avait dû s'apercevoir de la méchante qualité du texte de LYON 466. Au rebours, cela pouvait déconsidérer considérablement les extraits prélevés dans ce manuscrit, c'est-à-dire tout simplement la source la plus importante de l'*ex Hier. in Apost.*, et de très loin (cf. TAB. 5 page 67).

Au total, ces remarques ne font plus des détails, mais constituent un vrai problème affectant la totalité de l'*ex Hier. in Apost.* En ce sens, on peut la dire inachevée : elle avait bien besoin, Florus le voyait, à tout le moins d'une vérification systématique, voire d'une refonte complète.

3.4.5 Conclusions

Nous peinions autrefois à expliquer par des logiques internes la partition des quatorze compilations de Florus sur l'Apôtre entre un grand corpus de douze et un petit corpus de deux. Mais dès lors que les quatorze fixent l'image d'un vaste chantier interrompu, cette partition rencontre un écho significativement fort dans l'état des travaux, eu égard au projet et aux exigences du maître d'œuvre.

Le grand corpus réunit les fichiers plutôt complets, ceux qui, de l'avis même du compilateur, et sauf trouvaille soudaine, ont probablement atteint leur forme définitive. Si une trouvaille survenait, on n'aurait guère qu'à rouvrir le dossier, et cela a pu se produire, d'ailleurs, dans le passé du moment qui nous est conservé ; mais rien de tel n'était en cours au moment où le chantier s'est fixé.

Le petit corpus, à l'inverse, rassemble des matériaux en cours de traitement (Grégoire le Grand), ou qu'il faudra traiter avant de les incorporer (Jérôme), ou bien dont le sort est incertain par suite de leur teneur même (Valérien et le dernier extrait de Grégoire le Grand). Ce sont les dossiers qui étaient ouverts au moment où le chantier s'est interrompu, et qui sont restés en suspens. On peut imaginer que le manuscrit d'Eucher, PARIS, BNF, *lat.* 9550, n'était pas bien loin.

La mort du maître La partition en deux corpus peut ainsi remonter au simple fait que les pièces constituant l'un et l'autre n'étaient pas rangées ensemble, et ce pour une raison qui s'explique simplement par les circonstances. Les choses en étaient à ce point d'avancement lorsque Florus est mort, et peut-être d'une mort rapide, puisqu'il ne semble pas avoir pris beaucoup de dispositions pour mettre ses affaires en ordre ou finir ses projets dans le temps qu'il pensait avoir devant lui. Il laissait derrière lui ce

Nachlaß colossal, mille sept cent trente-huit fiches exégétiques sur l'Apôtre empruntées à une Tradition voulue aussi vaste que pure, au fil de longues années passées à lire des centaines d'œuvres patristiques.

Son entourage l'avait assisté dans la confection de l'*Expositio* augustinienne. Si la tâche dut être pénible à plus d'une reprise, si les directives tâtilloannes du maître d'œuvre devaient paraître absurdes et tyranniques à certains, il devait aussi s'en trouver pour reconnaître dans l'*Expositio* augustinienne le chef-d'œuvre qu'elle était et pour regretter, par conséquent, que la disparition du maître interrompe définitivement l'entreprise de la seconde *Expositio*. Il est assez naturel d'imaginer que cet entourage, à défaut de poursuivre l'œuvre qui devait leur paraître hors de leur portée, a pris des dispositions pour conserver intacte, du moins, cette documentation de valeur.

L'héritage du maître En particulier, la numérotation des aide-mémoire et des extraits doit remonter à ce moment-là, au moins dans le cas de l'*ex Greg. M. in Apost.* : il aurait été plutôt malvenu de numéroter une série d'extraits avant sa fixation, car c'était la garantie de devoir raturer et recommencer au premier ajout. On peut penser que les dossiers considérés comme complets étaient numérotés, ce qui aurait conduit les héritiers du legs à faire de même sur le dossier grégorien, pour lui donner la teneur des autres ; mais il est plus probable qu'aucun des dossiers, du vivant de Florus, n'était numéroté.

D'une part la numérotation pouvait toujours changer : sans même aller jusqu'à la trouvaille soudaine d'une nouvelle œuvre importante, encore que cela pouvait arriver en particulier dans le cas d'Ambroise, Florus pouvait bien, en relisant telle ou telle œuvre, découper un nouvel extrait et le verser au dossier ; ou bien il pouvait, en parcourant ses fiches, songer que deux d'entre elles, sur un même verset, se liraient mieux dans l'ordre inverse, et les intervertir ; ou encore retirer tel extrait en se disant que, tout compte fait, il n'apportait rien d'intéressant. Dans tous ces cas, la numérotation était à refaire. À quoi bon s'exposer à pareil inconvénient ? D'autant plus que, par ailleurs, Florus n'avait aucunement besoin d'une telle numérotation : avec sa connaissance personnelle des extraits, les aide-mémoire et le classement lui suffisaient amplement. Et enfin, cette numérotation n'est d'aucune utilité dans la perspective de la fusion ultérieure des dossiers en une grande *expositio*.

On peut donc penser que cette numérotation a été apposée après la mort du maître, de crainte que des fiches ne viennent à être interverties, et dans un effort délibéré pour

fixer le fichier dans son dernier état. Peut-être l'aspect plus systématique des titres, plus construit, que nous avons observé de ce côté-là, trahit-il la même entreprise : on a voulu faire comme aurait fait le maître ; mais ce que lui-même faisait spontanément et avec liberté, on n'a pu le reproduire qu'avec un effort de conceptualisation qui se trahirait par là.

Modus operandi

À partir de la documentation dans son état conservé, on peut se représenter avec assez de vraisemblance les étapes du travail qui étaient prévues à l'avenir. Il devait venir un moment, en effet, où Florus estimerait avoir épuisé les sources et rassemblé suffisamment d'extraits. La phase initiale de collecte de la documentation étant terminée, on pourrait alors passer à l'étape suivante, la construction de la grande *Expositio* où conflueraient tous les dossiers. Celle-là ne devait plus distinguer entre les corpus exploités mais, au contraire, s'efforcer de composer, en puisant à chacun tour à tour, un commentaire *ad litteram* continu des épîtres. Elle ne serait donc plus structurée par les différents Pères auxquels elle puise, comme la documentation que nous conservons, mais par les quatorze épîtres, comme l'augustinienne.

Pour y parvenir, reprenant un par un les dossiers « par corpus » que nous connaissons aujourd'hui, on aurait d'abord prélevé toutes les piles d'extraits sur les Romains : ceux de Cyprien, ceux d'Hilaire, ceux d'Ambroise, et ainsi de suite. Une fois ces dossiers sur les Romains réunis les uns à côté des autres, commencerait l'étape la plus lourde : il faudrait retrier toutes ces fiches en leur faisant suivre le fil du texte des Romains non plus séparément, mais toutes ensemble — d'abord un extrait d'Ambroise, puis Cyprien, puis Grégoire le Grand, puis derechef Ambroise, puis Pacien, puis Cyprien, puis Avit, etc. Les aide-mémoire seraient d'un très grand secours pour cette nouvelle phase d'incorporation/interfoliation — mais dès qu'elle aurait été menée à bien, ils ne seraient plus d'aucune utilité, et on n'aurait qu'à s'en débarrasser.

Alors, en relisant l'une après l'autre les trois cent cinquante à quatre cents fiches ainsi remises dans l'ordre du texte paulinien, Florus pourrait se faire déjà une assez bonne idée, quoique encore désarticulée, de la continuité de son commentaire ; il pourrait décider en particulier de l'ordre à donner aux différents passages commentant un même verset, pour que la progression de passage en passage forme un commentaire continu logique et clair. Enfin, une fois que Florus se serait déclaré satisfait de l'ordre de

succession des fiches, on les copierait dans cet ordre les unes à la suite des autres, sur de vrais cahiers, en pratiquant à mesure les coutures syntaxiques et « typographiques » qui devaient concaténer les différentes pièces en un texte continu. Florus pouvait, par exemple, dicter le texte en lisant la fiche qu'il avait sous les yeux : cela lui aurait permis de soigner les coutures au fur et à mesure, en fonction de la fiche précédente puis de la fiche suivante.

Une fois ce travail accompli pour l'épître aux Romains, on le recommencerait de la même façon sur la première épître aux Corinthiens, et ainsi de suite *ad libitum* jusqu'à l'épître aux Hébreux. Épître après épître, on constituerait ainsi un manuscrit tout semblable à LYON 484, l'original de l'*Expositio* augustinienne, sur lequel on pourrait entreprendre les mêmes ajustements ultimes, les mêmes finitions minutieuses dont ce dernier nous conserve l'exemple.

Conclusion

LES ŒUVRES DE FLORUS ET SES MANUSCRITS DE TRAVAIL concourent, si on les étudie ensemble, à nous ramener au plus près de lui. Déjà les travaux fondateurs de Céléstin Charlier, et plus récemment ceux d'Anne-Marie Turcan-Verkerk, de Klaus Zechiel-Eckes et de Louis Holtz, nous ouvraient les portes de sa bibliothèque, et nous permettaient de nous pencher par-dessus son épaule pour l'observer à la tâche. On le voyait lire, étudier, travailler sur tel et tel des manuscrits de sa bibliothèque ; puis on le voyait composer à son tour, et jusque dans le moindre détail, telle et telle de ses propres œuvres. Des épisodes entiers d'histoire intellectuelle se reconstituaient par l'analyse méthodique de leurs derniers témoins survivants, les manuscrits. Derrière la circulation et la transmission des textes, on accédait à des histoires humaines : l'importance personnelle de Leidrat dans la renaissance carolingienne de Lyon ; le rôle de Florus dans la production de nouveaux manuscrits de la bibliothèque du chapitre cathédral ; la fortune ultérieure de cette bibliothèque à travers les copies de Mannon, puis de Cluny.

Le grand nombre des manuscrits ayant un rapport plus ou moins étroit avec le Lyon carolingien, et le volume considérable et la grande diversité des œuvres de Florus, représentaient en effet un terrain d'investigations particulièrement vaste et particulièrement riche. Pourtant il était malaisé, pour ne pas dire impossible, d'entreprendre des investigations transversales qui comparassent beaucoup de ces objets à la fois : à la dispersion des manuscrits répondait la dispersion des œuvres de Florus ; les premiers et les seconds avaient en commun d'être très inégalement accessibles. Or cette situation s'est rapidement et en grande partie résorbée au tournant du millénaire, et surtout dans les dernières années. Grâce à la patiente ténacité de Paul-Irénée Fransen, d'abord, les grands chantiers éditoriaux lancés par Céléstin Charlier aboutissaient en particulier à la publication de la « Collection des douze Pères », rendant enfin possible

l'étude de ce corpus original, célèbre depuis le ^{xvii}^e siècle mais que personne depuis lors n'avait tenté d'examiner à la lumière des méthodes et des découvertes contemporaines. Ensuite, les campagnes de numérisation de manuscrits entreprises d'abord par la Bibliothèque municipale de Lyon, puis par la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque Apostolique Vaticane ou encore la Bibliothèque municipale de Troyes, avec l'appoint des microfilms et des partenariats privilégiés de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, ont soudain rendu très réelle l'idée utopique qu'André Wilmart avait soulevée en 1926, « une publication complète de facsimilés », « seul moyen vraiment scientifique qu'on puisse employer » pour étudier l'histoire littéraire du Lyon carolingien⁽¹⁵²⁾.

Il devenait ainsi possible d'embrasser à la fois une très large proportion de la documentation disponible, œuvres et manuscrits, pour aborder des questions transversales, vérifier le caractère tendanciel, systématique ou ponctuel de faits observés jusque-là de manière sporadique, consolider les connaissances précédentes grâce à des indices et des recoupements nouveaux, parvenir enfin à des conclusions nouvelles qui ne pouvaient se faire jour que par des comparaisons ou par une étude très prolongée des manuscrits, toutes choses impossibles sur les originaux ou même sur microfilm. Étudier en Florus le lecteur des Pères permettait de circonscrire le terrain, surhumainement vaste sans cela, tout en le conservant assez large et varié pour que des études comparatives puissent mettre au jour ces recoupements probants et ces conclusions nouvelles.

Dans ce corpus, les compilations patristiques de Florus sur l'Apôtre se présentent comme autant de façades, par les nombreuses fenêtres desquelles se laisse apercevoir l'intérieur de la bibliothèque du chapitre cathédral de Lyon. Aucune bibliothèque carolingienne, et probablement aucune bibliothèque antique ou médiévale de l'Occident latin, ne nous a laissé d'elle-même un témoin aussi vaste, aussi varié et aussi précis à la fois. Ces quatre mille vignettes de la bibliothèque patristique de Florus nous offrent, pour plusieurs centaines de textes, un état souvent plus ancien que tous les autres états connus. Pierre-François Chifflet, Étienne Baluze, ou encore les Mauristes déjà l'avaient compris : elles nous représentent des dizaines de manuscrits disparus. La circonstance rarissime qui, s'avéra-t-il plus tard, nous a conservé quelques dizaines de ces mêmes manuscrits sources, est donc une chance unique de vérifier sur pièces le témoignage de Florus. Mais si Sigmund Tafel, Céléstin Charlier et soixante années de recherche flo-

(152). Cf. *supra*, page lx.

rienne avaient pu identifier ces manuscrits, personne n'avait encore entrepris une étude qui comparât à la fois tous les cas d'étude accessibles.

C'est à quoi s'est essayée la première partie de cette étude. Nous ne pouvions pas aller dans le dernier détail de tous les dossiers, en particulier à propos des sources de l'*Expositio* augustinienne, qui pourraient se voir dédier une seconde étude semblable à celle-ci. Néanmoins nous avons pu montrer à quel point Florus avait fixé les formes mêmes de son livre, allant jusqu'à composer un corpus d'annotations marginales qu'il concevait comme une partie intégrante de son œuvre ; et nous avons vu le soin dont la publication a été entourée, non seulement dans les milieux proprement lyonnais avec Mannon de Saint-Oyen, mais encore dans le nord de l'Italie, à Laon, à Fleury, et probablement dans d'autres lieux dont les copies ne nous sont pas parvenues.

Nous avons alors entrepris une enquête systématique sur les manuscrits sources des autres compilations, moins étudiées jusqu'à présent. Les cas d'étude abordés successivement n'ouvraient pas tous sur la même profondeur de champ, mais ces analyses ont permis de vérifier, de corriger et de compléter la liste des manuscrits sources du compilateur qui nous sont conservés directement ou indirectement.

Certaines candidatures étaient parfaitement fondées (le LYON, BM, 466 et le LYON, BM, 448 pour Jérôme ; le VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331 pour Augustin, Pacien et Paulin de Nole ; le fragment PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 9–16 pour Hilaire ; le *Codex Phimmarconensis* pour Augustin et Paulin de Nole), mais nous avons pu parfois préciser ou infléchir l'analyse sur quelques détails (en ce qui concerne le PARIS, BNF, *lat.* 11709 pour Léon le Grand ou le FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 pour Ambroise de Milan). D'autres manuscrits avaient été proposés trop hâtivement, à partir d'éléments trop ténus pour être probants, ou insuffisamment vérifiés (PARIS, BNF, *lat.* 10592 pour Cyprien ; PARIS, BNF, *lat.* 8913–*lat.* 8914 pour Avit ; PARIS, BNF, *n.a.l.* 1443 pour Paulin de Nole ; LYON, BM, 599 pour Grégoire de Nazianze). J'ai également eu la chance de signaler deux nouveaux manuscrits copiés sur des manuscrits de travail de Florus (PARIS, BNF, *lat.* 1750, f. 1–5 pour Ambroise et PARIS, BNF, *lat.* 1452, f. 1–152 pour la collection canonique Dionysio-hadriana).

Enfin certains manuscrits, tout en entretenant un rapport certain avec le travail de compilateur de Florus, ont pu révéler à l'examen des situations beaucoup plus complexes, que ce soit à cause de la piètre qualité de leur texte (derechef LYON 599), ou de l'engagement personnel de leurs copistes (MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308),

ou encore de leur propre histoire (PARIS, BNF, *n.a.l.* 1454 pour Hilaire). Dans la suite immédiate, nous avons aussi pu ouvrir de nouvelles pistes d'études critiques visant à identifier, dans les traditions manuscrites des Pères sur lesquels Florus a travaillé, les branches textuelles issues de son travail.

Dans le même temps certains de ces dossiers, en éveillant de longs échos ailleurs dans l'œuvre de Florus, nous ont entraînés dans des secteurs voisins de la bibliothèque. Nos dossiers sur l'Apôtre trouvaient des prédécesseurs et des sources dans d'autres dossiers que le même Florus avait réunis plus tôt dans sa carrière, en particulier sa collection *De fide*, dont Célestin Charlier avait déjà montré les liens nombreux qu'elle entretenait avec les compilations de Florus sur l'Apôtre. La collection *De pascha*, surtout, s'est avérée un terrain fertile. Outre qu'elle contenait un texte qui, semble-t-il, est encore inédit et pourrait remonter à l'Antiquité chrétienne de langue grecque, ses parentés documentaires nous ont ramenés au *vade-mecum* de Florus, le VATICANO, BAV, *Vat. lat.* 3852, et à un témoin privilégié de la vie intellectuelle de la cathédrale de Lyon, le ROMA, B. Vallicell., E. 26. La chronologie relative des documents et celle que suppose l'acquisition des connaissances nous mettaient en présence, finalement, d'un milieu intellectuel très actif et antérieur à Florus, dans lequel on menait déjà de véritables recherches sur le calendrier et le comput. Nous remontions en même temps jusqu'à un Florus certainement très jeune, ignorant encore le grec, et bien loin encore des habitudes de correction qu'on lui connaît au sommet de sa carrière ; mais vivant et étudiant, sans doute, au milieu de ces maîtres dont il suivit plus tard les traces avec son propre martyrologe et son manuel complet, historique, théorique et pratique, sur le calcul de la date de Pâques.

Ainsi, ce qui commençait comme une enquête systématique sur les manuscrits sources d'un ensemble de compilations finissait par avoir des tenants et aboutissants dans le temps long. C'est d'abord le temps long de la tradition manuscrite et de la circulation des exemplaires : les voies par lesquelles des manuscrits arrivaient entre les mains de Florus, puis celles par où un certain nombre de ces manuscrits ont pu, parfois, repartir et essaimer eux-mêmes des copies qui, à leur tour, ont eu leur propre histoire. Mais c'est aussi, plus court mais pas moins dense, le temps de la carrière de Florus : un Florus qui n'a pas été toujours le même, mais a été formé, s'est formé, a formé sa culture et sa pensée. Les presque douze siècles qui nous séparent de Florus ne doivent pas nous faire négliger, par une sorte d'illusion d'optique mentale, tout ce qui s'est passé

entre la copie d'un manuscrit de jeunesse comme le *Vat. lat.* 3852, et la production d'un Florus au sommet de son art comme l'original de l'*Expositio* augustinienne, LYON, BM, 484: c'est toute la vie d'un homme qui a passé entre ces deux termes.

C'est ainsi qu'après avoir tenté une exploration de la bibliothèque et avoir débouché de nouveau sur l'homme, nous avons voulu comprendre ce qu'il avait voulu construire, et comment. Nos premières études avaient, au passage, soulevé un problème : à bien y regarder, les compilations de Florus sur l'Apôtre ne semblaient pas correspondre à la description qu'on en faisait. Aussi avons-nous cherché à comprendre d'abord d'où venait cette description, qui l'avait formée, comment on l'avait formée, dans quel contexte et en considération de quoi.

Curieusement, alors que le corpus de Douze compilations de Florus sur l'Apôtre avait été découvert et rendu célèbre au milieu du XVII^e siècle, alors qu'un certain nombre d'érudits en avaient parlé, alors qu'elle avait connu un regain d'intérêt au milieu du XX^e siècle auprès de Célestin Charlier, et alors qu'elle a enfin été éditée en ce début de XXI^e siècle, son historiographie n'avait jamais été entreprise. Elle est rapidement apparue faussée à sa racine par la description qu'en avait donnée Jacques Sirmond, de l'air d'un homme qui décrit précisément ses sources — alors qu'il ne les avait, en l'occurrence, jamais vues. Bien que Pierre-François Chifflet l'ait assez rapidement démentie, cette description fautive est à peu près la seule source dont on ait tenu compte dans la suite des siècles. Cela s'explique en partie parce que c'est la première, en partie parce qu'elle émane de Sirmond, en partie enfin parce qu'elle a été donnée dans une étude sur Avit. Les éditeurs d'Avit, en effet, ont un besoin vital de revenir aux Douze, parce qu'elles sont la seule source d'un bon nombre de leurs fragments ; mais comment auraient-ils songé à aller chercher le démenti prononcé par Chifflet dans une étude sur Fulgence ? Aussi l'affaire a-t-elle été considérablement embrouillée, à la fin des années 1880, par Paul Fournier qui n'a jamais vu le manuscrit et en jugeait par la description de Sirmond, et Ulysse Chevalier, un éditeur d'Avit.

Si le rôle de Sirmond dans l'invention des Douze avait été considérablement surestimé jusqu'à présent, Pierre-François Chifflet en revanche avait subi le destin inverse. Chifflet écrivait trop, ne publiait pas assez. Pour très peu d'éléments qui, sur un certain sujet, transpirent dans son œuvre imprimé, on peut découvrir dans ses papiers et dans sa correspondance une foule de choses qu'il n'a pu dire nulle part ailleurs. Ainsi de Florus : il en parla sur l'espace d'une page dans son gros livre de 1656 ; il le mentionna

à trois ou quatre reprises dans son gros ouvrage de 1662. Qui se serait douté, sans la publication de sa correspondance avec d'Achery et sans les sources nouvelles publiées ici, qu'il travailla sur les Douze pendant plus de vingt ans ; qu'il avait accordé à cette œuvre beaucoup de considération, et pour de véritables raisons d'érudition ; que des Douze il était remonté à Florus, alors un inconnu ; qu'il avait été le premier à dresser une liste critique de ses œuvres ; et qu'on lui doit d'avoir jeté, avec la première synthèse sur Florus publiée sans nom d'auteur dans la *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum*, les premiers fondements de la recherche sur Florus de Lyon ?

Mais l'idée que Chifflet se fit des Douze, et qui a passé et s'est perpétuée jusqu'à nous à travers un résumé rapide de Jean Mabillon, était une idée de son temps. Pour Chifflet, qui ne bénéficiait pas de travaux de prédécesseurs sur Florus, pour qui les Douze étaient toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre, et qui ne connaissait rien des manuscrits de travail de Florus, elles ne pouvaient être autre chose qu'une œuvre à part entière, conçue par son auteur telle qu'il la trouvait dans son manuscrit, et appartenant somme toute à un genre bien connu, celui du commentaire *ad litteram*.

Pour comprendre en quoi l'œuvre de Florus s'identifiait effectivement au genre, et en quoi au contraire elle s'en distinguait, nous avons alors voulu savoir quelle idée Florus, en son temps, avec sa formation intellectuelle, pouvait se faire d'un ouvrage de ce genre ; et nous avons interrogé ses collègues et ses prédécesseurs directs. Hraban Maur, Paschase Radbert, Claude de Turin surtout, un Lyonnais de formation, nous ont donné des exemples de tels commentaires. Tous trois s'y prennent sensiblement de la même façon : ils concatènent des passages des Pères ou de leur propre cru de manière à former un commentaire continu du texte lemmatisé et, pour renseigner le lecteur sans l'interrompre, portent des abréviations dans les marges.

Florus s'inscrit d'abord dans cette tradition. Assez tôt dans sa carrière, il applique avec brio la même méthode à un genre qui n'est pourtant pas proprement exégétique, l'*expositio missæ*. Puis vers le terme de sa carrière, il propose du genre une relecture colossale, l'*Expositio*: alimentée par une bibliothèque augustinienne d'une abondance et d'une qualité peu ordinaires, fruit non seulement d'une vaste collecte d'extraits mais encore d'un minutieux travail de concaténation, et appuyée sur un système de références marginales à la fois plus précis et plus stable que celui de Bède, l'*Expositio* augustinienne de Florus sur l'Apôtre est un authentique chef-d'œuvre de l'érudition carolingienne, qui méritait bien le succès et le statut de classique qu'il eut à l'ère des écoles.

Relecture, néanmoins, puisque Florus infléchit les règles du genre sur deux points importants : le recours exclusif au corpus augustinien, et la volonté de composer un commentaire continu qui soit *exclusivement* formé de texte patristique.

Pour le premier point, Florus a pu être inspiré par l'exemple de la compilation augustinienne de Bède sur l'Apôtre, même si ce n'était qu'une compilation et non un commentaire concaténé ; et par la notice de Cassiodore sur Pierre de Tripoli, description d'un ouvrage inconnu, mais à laquelle l'ouvrage de Florus est parfaitement ajusté. Surtout, il fallait que le corpus se prêtât à l'entreprise : cela pouvait marcher parce qu'il s'agissait d'Augustin, mais auprès de tout autre, fût-ce Ambroise, Grégoire le Grand ou Jérôme, la même entreprise était vouée à ne déboucher que sur des commentaires très lacuneux.

Quant au second infléchissement, cela paraît être un des principes personnels de Florus. Dès l'*act. miss.*, il semble vouloir se retirer complètement de son œuvre pour se confiner dans le seul espace du texte qui est sans équivoque celui du compilateur, le titre ; et cependant il doit encore combler les vides de la documentation patristique en recourant à une *expositio missæ* existante. Mais des années plus tard, dans l'*Expositio*, il parvient à former ce texte continu, et de quelle longueur, dont tout n'est que la parole autorisée de l'Apôtre ou celle d'Augustin — quant aux lacunes, il préfère désormais les laisser béantes et s'en excuser, plutôt que de tenter des rapiécages personnels.

Florus savait parfaitement ce qu'il faisait en composant l'*Expositio*. Tout en atteste : le manuscrit original, l'évolution de sa méthode, les précautions minutieuses qu'il prend, le corpus de notes qu'il prévoit pour accompagner le lecteur dans sa lecture, et tout ce qu'il dit lui-même de l'ouvrage dans le titre-préface.

Les Douze n'ont rien de l'*Expositio*. Avec ce que nous savons aujourd'hui de Florus et de son travail, et ce que nous en savons par les sources les plus sûres, il n'était plus possible de se satisfaire de la simple évidence sur laquelle reposait l'idée que Chifflet s'était faite de ce corpus. L'apparente cohérence des Douze était remise en cause aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur : nous connaissons aujourd'hui deux autres compilations du même genre qui ne sont pas avec les Douze ; et l'on ne s'explique pas pourquoi : rien de logique ne paraît fonder la cohérence interne de l'un ou l'autre de ces deux corpus, rien qui trahisse un dessein auctorial comme ceux qui se font jour, clairs et précis, bien plus tôt dans la carrière de Florus, comme dans ses collections *De fide* ou *De pascha*, ou bien dans son *act. miss.*

Les quatorze se caractérisaient beaucoup, finalement, comme une situation de fait, fixée dans un certain état, mais qui n'était certainement pas l'état attendu comme définitif. Elles fonctionnaient comme un fichier, étaient structurées comme un fichier, et Florus lui-même y recourait comme à un fichier lorsque l'occasion s'en présentait, et particulièrement dans la composition de son *Absolutio cuiusdam quaestionis de generali per Adam damnatione omnium, et speciali per Christum ex eadem ereptione electorum*. Mais l'ensemble n'avait pas même l'air d'un fichier fini — tout simplement parce que rien n'avait l'air fini. Au fond nous avons sous les yeux une documentation exégétique sur l'Apôtre, bien rangée, très vaste, remarquablement ambitieuse, mais sans mise en œuvre et sans finition, parce qu'interrompue avant même d'avoir été complète : la matière première d'une seconde *Expositio* sur l'Apôtre, dans laquelle le chœur de la Tradition viendrait compléter l'*Expositio* augustinienne.

Ainsi de proche en proche, de manuscrit en manuscrit et d'œuvre en œuvre, nous avons suivi Florus depuis la classe jusqu'à la tombe. L'essentiel du *vade-mecum* de Florus, le *Vat. lat.* 3852, au moins dans ses éléments I et II, remonte à sa jeunesse. Florus y copie des textes élémentaires d'histoire, d'histoire naturelle, de métrologie, de chronologie, de vocabulaire ; il ne connaît pas encore le grec. À cette époque déjà, il a accès au manuscrit de comput de la cathédrale, ROMA, B. Vallicell., E. 26 ; mais il n'écrit pas dessus. Il n'est encore personne.

L'élément III du *vade-mecum*, à en juger par les textes qu'il contient, est probablement plus tardif ; il témoigne de préoccupations beaucoup plus avancées, et reproduit des textes bien plus exigeants. Néanmoins, il est certainement antérieur à la collection *De pascha*, puisqu'il lui transmet une partie de son contenu ; et la *De pascha* est achevée au plus tard en 848, puisque cette année-là Mannon en prend sa copie personnelle. Pour la constituer, Florus est revenu au manuscrit B. Vallicell., E. 26. Cette fois, il a pris de l'assurance : il ajoute un titre ; il sème des signes d'extraction et des numéros dans les marges ; il n'hésite pas à corriger le texte, et déjà de cette manière franche qui ne laisse planer aucune équivoque. Est-ce au même moment qu'il retravaille les notes annalistiques de 840–841, et ajoute lui-même la mention de la bataille de Fontenoy ? Même si rien ne contredit cette simultanéité, qui placerait la composition de la *De pascha* dans le courant de l'année 841, rien ne permet non plus de l'affirmer.

Bien des choses se sont passées avant 848. Dès les années 825 il est un expert reconnu, que l'évêque peut citer sans déshonneur à ses côtés, qu'on consulte depuis l'autre

côté des Alpes et qui répond en collationnant le psautier *in extenso*. Florus se fait aider pour l'hébreu, qu'il ne connaît donc pas (rien n'indique qu'il le connut jamais) ; mais ça y est, il connaît le grec. Le jeune homme du premier *vade-mecum* est déjà loin. Combien de temps en arrière faut-il compter ? Cinq, huit, dix ans ? Mais comme nous ne savons pas sa date de naissance, et que nous ne savons pas non plus son âge au moment du premier *vade-mecum*, les datations sont encore trop flottantes. Si l'on savait à quel âge les enfants étudiaient alors les matières du premier *vade-mecum*, cela permettrait déjà de fixer un peu mieux ces éléments.

Quand il écrit à Eldrade avant 830, Florus fait déjà le départ entre textes authentiques et inauthentiques ; corrige les uns et pas les autres.

En 835, lorsque Amalaire veut imposer la lecture de son propre traité de liturgie au clergé lyonnais, c'est à Florus qu'on vient demander son avis ; c'est lui qui récupère un exemplaire de l'ouvrage, lui qui recueille ses erreurs, lui qui monte au créneau. Il doit bien cela à l'Église qui l'a nourri depuis l'enfance et dans laquelle, dit-il, il a exercé un rôle d'administration et un service de doctrine et de prédication (« *administrationis locum et doctrinae ac praedicationis officium indignus exercui* »). Qu'il n'exerce plus, cela peut se comprendre simplement par sa violente querelle avec les autorités du moment ; en tout cas, Florus avait des responsabilités dans le diocèse, et des fonctions en vue, avant 835.

Par malheur nous n'avons pas de grand traité contre Amalaire que nous puissions comparer avec les grands traités sur la prédestination, pour juger de son style, de sa méthode et de ses textes patristiques à quinze années d'intervalle. Les textes contre Amalaire sont trop courts et d'un genre trop différent, les extraits patristiques n'y sont pas assez nombreux pour qu'on puisse tirer beaucoup de conclusions. Toutefois en 838, c'est dans PARIS, BNF, *lat.* 10592 que Florus vient chercher un extrait de CYPR. *domin. orat.* Il encadre le passage et le corrige, sans corriger le reste. Tout cela est très familier et très inhabituel à la fois. D'ordinaire nous ne le voyons user de signes d'extraction que quand il prépare une série d'extraits, ce qui n'est pas le cas ici. Quand il s'agit de citer un passage dans un traité, généralement, il ne marque rien — il a peut-être l'exemplaire sous les yeux, et il dicte en lisant. Donc, pourquoi cet extrait préparé ? Et pourquoi dans cet exemplaire, qu'il n'utilise pas pour préparer sa compilation sur l'Apôtre, probablement pour en avoir préféré un meilleur ? Est-ce qu'à l'époque il n'en avait pas d'autre ? Est-ce qu'il n'avait pas encore comparé et choisi ?

Sauf la *De pascha* de Mannon en 848, nous n'avons aucune datation depuis le rétablissement d'Agobard à l'automne 838 jusqu'au début des années 850 et la querelle sur la prédestination. La *De pascha* est au plus tard de 848 ; et elle est probablement antérieure à la compilation sur l'Apôtre tirée de Théophile d'Alexandrie, encore qu'on ne puisse en être certain à ce stade.

Les Douze avaient probablement atteint, on l'a vu, à peu près leur forme actuelle lorsqu'éclata la querelle sur la prédestination. La collection *De fide* leur est antérieure ; il est regrettable qu'on ne puisse guère la dater plus précisément que cela.

Il est difficile d'établir des éléments de datation entre les différentes compilations sur l'Apôtre, sauf le fait établi plus haut, c'est-à-dire que la compilation grégorienne n'existait probablement pas encore au moment où Florus compilait la léonine. Et bien sûr, les derniers travaux sur Grégoire et les préparations sur Eucher sont certainement à placer *in extremis*.

En tout cas, les enquêtes exégétiques sur l'Apôtre étaient déjà bien avancées en 850. Florus a pu être ralenti dans cette entreprise par la querelle sur la prédestination, mais il n'a pas pour autant renoncé à son projet, et a dû poursuivre ses enquêtes, au moins sur Grégoire le Grand, qui pouvait l'occuper un moment, et sur Eucher.

La nécessité de s'investir dans la querelle sur la prédestination impliquait en effet des recherches nouvelles, surtout sur un sujet aussi difficile : les annotations extrêmement complexes du manuscrit LYON, BM, 608 sont là pour en témoigner. Dans la rédaction de ses traités et surtout dans la confection de ses dossiers d'autorités, il pouvait alors s'appuyer sur une documentation personnelle déjà prolifique, les Douze bien sûr, mais aussi des pièces plus dispersées comme son centon tiré du livre V de la Cité de Dieu, ou bien ses dossiers de définitions de Célestin I^{er} ou d'extraits de Léon le Grand sur le baptême. Il faudrait chercher systématiquement les correspondances entre les extraits augustinien de l'*Expositio* et les citations augustinien des traités sur la prédestination, afin de voir si des tendances se font jour dans l'usage de cette documentation-là ; cela n'a jamais été fait.

En termes de méthode, mais je n'avance là que des impressions générales qui demanderaient à être vérifiées, le style des préparations inviterait à penser que la *De fide* serait antérieure à toute enquête sur l'Apôtre, sauf peut-être le corpus hiéronymien. Les préparations d'extraits de Jérôme sont postérieures aux travaux d'abréviation de ce Père entrepris sur les mêmes manuscrits, cela est certain par la stratification des préparations

portées sur le manuscrit LYON, BM, 466; mais ces préparations restent sommaires et frustes. On peut penser que Florus a perfectionné sa technique d'extraction et d'annotation à mesure qu'il lisait Augustin, même si des traces d'évolution, en l'espèce, se voient aussi dans les manuscrits ambrosiens. Du reste, rien ne dit que Florus ait lu tous ces corpus forcément les uns après les autres; il pouvait en lire deux, trois en même temps; et étant donné leur taille très variable, certains s'épuisaient forcément beaucoup plus vite que les autres.

Le dossier ambrosien surtout n'a pas livré tous ses secrets. Outre les manuscrits ambrosiens de Florus dont nous avons parlé ici — MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 308, l'exemplaire de Mannon de la *De fide*, et le nouveau fragment PARIS, BNF, lat. 1750, f. 1-5 — et qui, d'ailleurs, s'éclairent l'un l'autre, nous n'avons pas examiné les relations très atypiques des deux exemplaires floriens d'AMBR. *in psalm. 118 serm.*, c'est-à-dire FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21, copié à Lyon pour Florus, et PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437, un exemplaire copié à Cluny, sous Maïeul. J'ai d'ores et déjà démontré dans une publication à paraître que ces deux manuscrits ne descendent pas l'un de l'autre, comme le pensait Klaus Zechiel-Eckes, mais qu'ils descendent tous deux d'un même manuscrit disparu, Φ, que Florus avait déjà commencé d'annoter: c'est de lui, en particulier, qu'il avait tiré les deux passages d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* qu'il avait versés dans sa collection *De fide*. Obligé de se défaire de cet exemplaire pour une raison qui nous échappe, il en a fait prendre une copie avec instruction ferme au copiste de reproduire non seulement le texte d'Ambroise, mais bien tout le paratexte de Florus — il sauvegardait son travail. Par la suite, il a continué de travailler sur cette copie, le *Plut.* 14. 21, et c'est d'elle qu'il a tiré les extraits d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* — tandis que c'est Φ qui, à peu près un siècle et demi plus tard, parvint à Cluny où l'on en prit la copie PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437, déjà identifiée par Célestin Charlier aux marques d'extraction des extraits de la *De fide*.

Ce dossier illustre bon nombre des problèmes et des faits sur lesquels cette étude a pu établir quelques lumières: il montre les copistes au travail, se tirant plus ou moins adroitement de la perplexité que leur inspirait le paratexte florien; il permet, par la comparaison des deux manuscrits, de se faire une idée très précise de la composition matérielle du modèle disparu; il apporte des éléments de chronologie relative entre certains travaux de Florus, et des éléments indicatifs des évolutions de sa méthode; enfin il nous montre la documentation de Florus après Florus, en expliquant l'origine des

Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse

sept mystérieux extraits rubriqués « In expositione Cantici canticorum » de l'*ex Ambr. in Apost.*

Mais il les illustre si bien qu'il aurait fallu lui dédier une troisième partie entière. Je la réserve pour l'instant, en espérant présenter rapidement, dans une autre étude, les résultats de mes observations.

Annexes

Annexe A

Planches

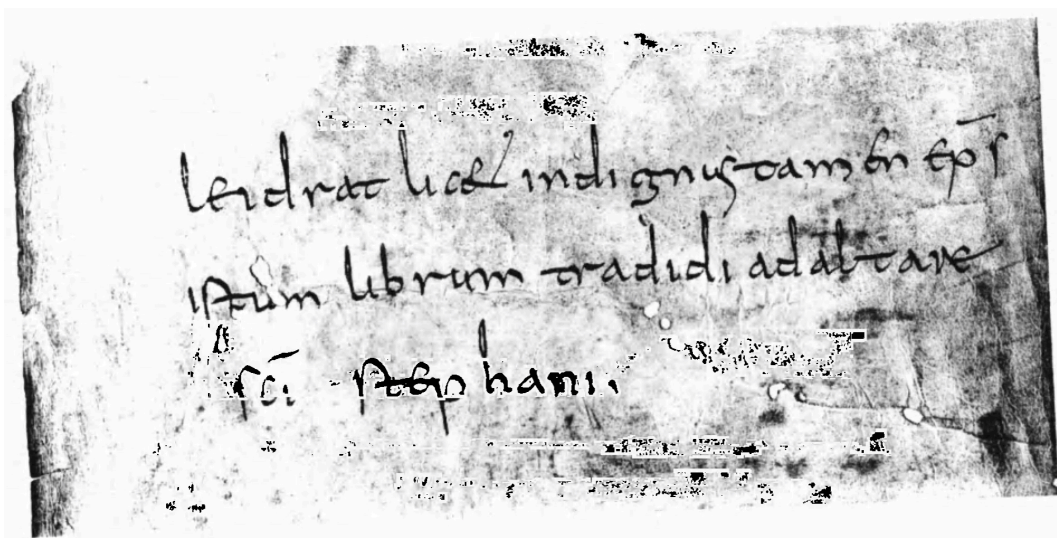
A.1 *Ex-dono* de forme lyonnaise

J'ai rassemblé ici les *ex-dono* de formulation lyonnaise dont j'ai pu obtenir des reproductions. Voici ceux qui manquent :

- Un manuscrit de Frédégairé porteur de l'*ex-dono* de Mannon, mentionné par Mabillon, et qui ne se retrouve plus aujourd'hui⁽¹⁾ ;
- Les *probationes pennæ* du VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 632, f. 107r, qui porte au f. iv un *ex-libris* de Saint-Martin d'Ainay⁽²⁾ : on y lit distinctement la formule FRAUDANTI ANATH[E]MA;
- L'*ex-dono* « Liber Ascherii ad altare sci Eugendi oblatus » que Céléstin Charlier signale dans les mss. de Saint-Oyen LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura, 12/F/3 et 12/F/5 (Marc et Jean glosés ; Paul glosé ; tous deux du s. XII), et qui est manifestement imité de celui de Mannon, sans rapport avec le Lyon carolingien.

(1). Jean MABILLON : *Annales ordinis S. Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ. In quibus non modo res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historie non minima pars continetur*, cont. par Edmond MARTÈNE, 6 t., t. 3, Luteciæ Parisiorum 1706, p. 164.

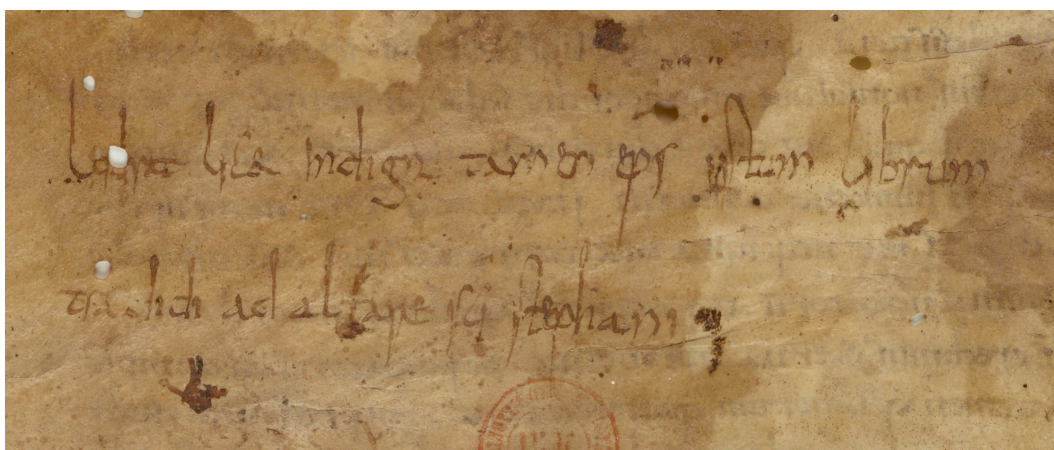
(2). Jeanne BIGNAMI-ODIER : « Encore la main de Florus de Lyon dans un manuscrit de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican ? », in : *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 63.1 (1951), p. 191-194, ici p. 193-194.



Ex-dono autographe de Leidrat : « Leidrat licet indignus tamen episcopus istum librum / tradidi ad altare sancti Stephani » (reprod. Léopold DELISLE : « Notice sur un manuscrit de l'Église de Lyon du temps de Charlemagne », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 35.2 [1898], p. 831-842, [Lacombe n° 1587], pl. III fig. [1]).

Ce manuscrit contient une collection de textes philosophiques et théologiques. Il a été annoté par plusieurs personnes ; parmi lesquelles peut-être Florus, sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude.

FIG. 14: VATICANO, BAV, *Pagès* I, f. 11

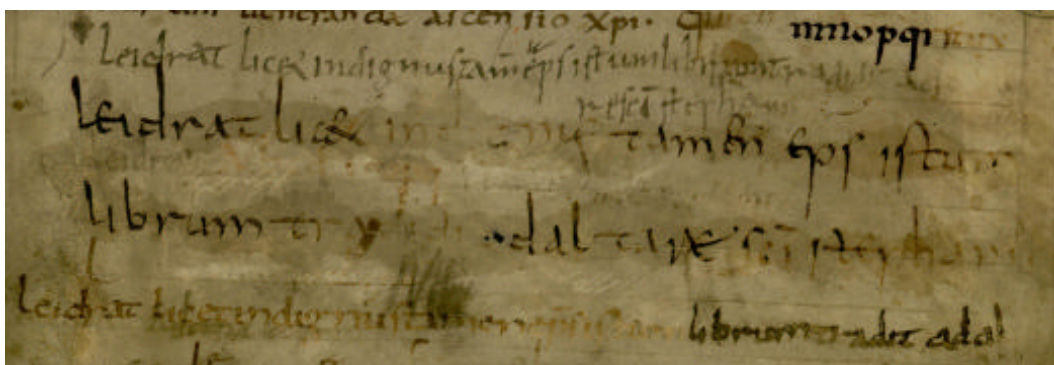


Ex-dono autographe de Leidrat : « Leidrat licet indignus tamen episcopus istum librum / tradidi ad altare sancti Stephani ».

Ce manuscrit contient le commentaire de Jérôme sur Isaïe (HIER. *in Is.*). C'est l'exemplaire-source de Florus pour sa compilation hiéronymienne sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*)

(Léopold DELISLE : « Notice sur un manuscrit de l'Église de Lyon du temps de Charlemagne », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 35.2 [1898], p. 831-842, [Lacombe n° 1587], pl. III fig. [3])

FIG. 15: PARIS, BNF, lat. 152, f. 21-25, f. 25v (fragment de LYON, BM, 466)



Ex-dono autographe de Leidrat, noyé dans les *probationes penne* dont certaines répètent sa formule : « Leidrat licet indignus tamen episcopus istum / librum tradidi ad altare sancti Stephani ».

Ce manuscrit contient plusieurs discours de Grégoire de Nazianze dans la traduction de Rufin d'Aquilée (RVFIN. *Greg. Naz. orat.*). Florus l'a annoté et y a préparé des extraits sur l'Apôtre, mais rien ne correspond aux deux compilations lyonnaises de Grégoire de Nazianze connues : la compilation de Florus sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. *ex Greg. Naz. in Apost.*) et un petit florilège pastoral que Charlier et Fransen ont voulu lui rendre, probablement à tort (FLOR. LVGD.(?) *ex Greg. Naz. capit.*).

FIG. 16: LYON, BM, 599, f. 1r

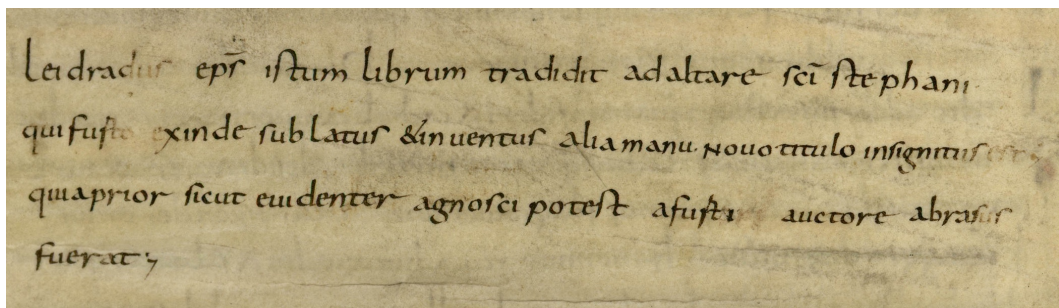


Ex-dono autographe de Leidrat, endommagé par le feu : « Leidrat licet indignus tamen episcopus / istum librum tradidit ad altare sancti stephani ».

Ce manuscrit contient plusieurs œuvres d'Augustin sur la grâce. Il a été abondamment annoté par Florus et d'autres ; il est une des sources de l'*Expositio* augustinienne de Florus sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. ex Aug. in Apost.) et la principale source de la compilation des sentences sur la prédestination (FLOR. LVGD.(?) ex Aug. sent. de praed.).

(Léopold DELISLE : « Notice sur un manuscrit de l'Église de Lyon du temps de Charlemagne », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 35.2 [1898], p. 831-842, [Lacombe n° 1587], pl. III fig. [2])

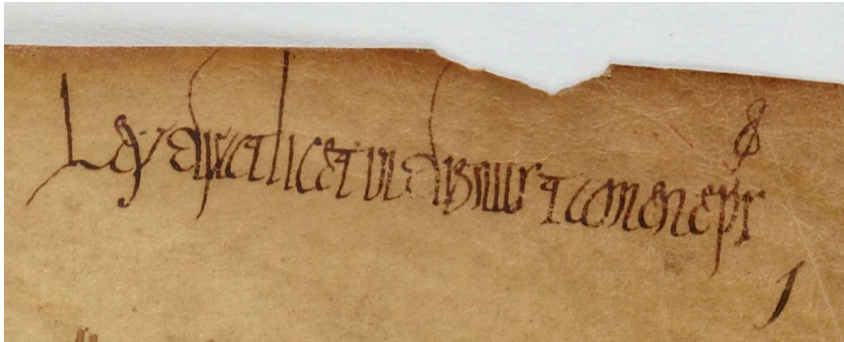
FIG. 17: LYON, BM, 608, f. 1r



Notice d'un bibliothécaire rapportant que l'*ex-dono* de Leidrat a été gratté par un voleur : « Leidradus episcopus istum librum tradidit ad altare sancti stephani, / qui furto exinde sublatus et inuentus alia manu nouo titulo insignitus est, / quia prior sicut euidenter agnosci potest a furto [furtore a.c.] auctore abrasus fuerat. »

Ce manuscrit contient le *Contra Faustum* d'Augustin. Il a été abondamment annoté par Florus et d'autres ; et il est une des sources de l'*Expositio* augustinienne de Florus sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. ex Aug. in Apost.).

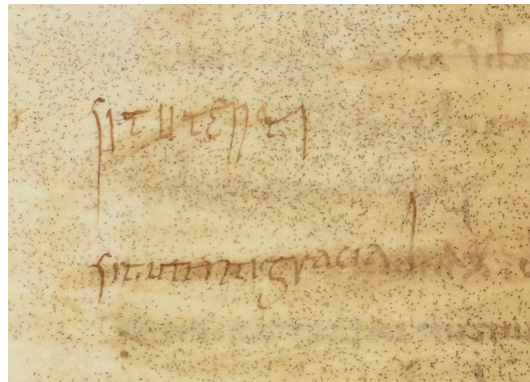
FIG. 18: LYON, BM, 610, f. 1r



Probatio pennæ reproduisant le début de l'ex-dono de Leidrat (disparu avec le feuillet de garde) : « Leydrat licet indignus tamen episcopus ».

Ce manuscrit wisigothique contient la collection canonique dite *Hispana systematica* (*Coll. can. Hisp. syst.*). C'est un des exemplaires sources de Florus pour sa compilation léonine sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.*) ainsi que pour sa compilation canonique *De fugiendis contagiis Iudæorum* (FLOR. LVGD. *ex coll. can. de fug. Iud.*). (Voyez aussi la figure suivante.)

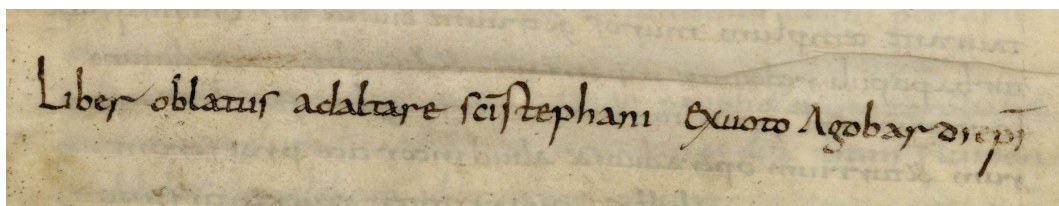
FIG. 19: PARIS, BNF, *lat.* 11709, f. 1r, marge de tête



Probatio pennæ reproduisant le début du tercet joints aux ex-dono d'Agobard et Remi (cf. FIG. 23 page suivante et 25 page 505) : « Sit utenti / Sit utenti gracia lar ».

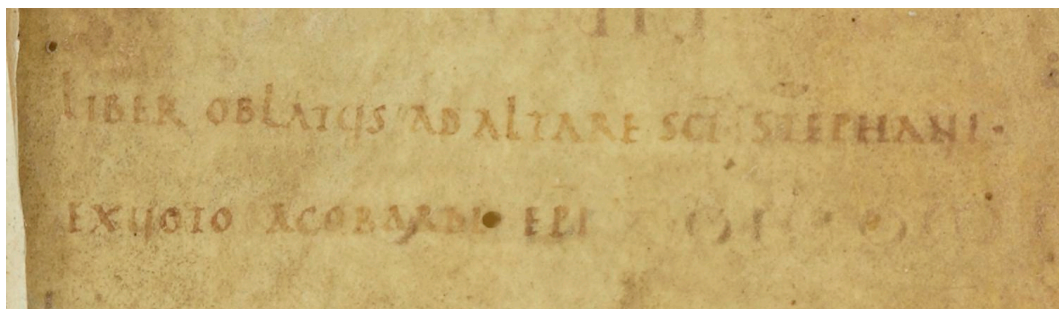
Sur ce manuscrit, voyez la figure précédente.

FIG. 20: PARIS, BNF, *lat.* 11709, f. 225v,b



Ex-dono d'Agobard : « Liber oblatus ad altare sancti Stephani ex uoto Agobardi episcopi ». Ce manuscrit contient le commentaire de Bède sur Esdras et Néhémie.

FIG. 21: LYON, BM, 471, f. 1r



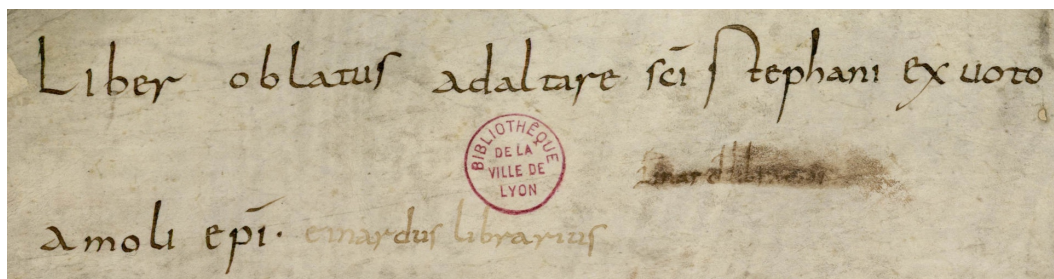
Ex-dono d'Agobard : « LIBER OBLATUS AD ALTARE SANCTI STEPHANI / EX VOTO AGOBARDI EPISCOPI ». Ce manuscrit est un des plus importants manuscrits de Tertullien conservés.

FIG. 22: PARIS, BNF, lat. 1622 (*Codex Agobardinus*), f. III^{recto}

LIBER EVANGELIORUM OBLATUS
AD ALTARE S̄CI STEPHANI
EX VOTO AGOBARDI EPI.
SIT UTENTI GRATIA
LARGITORI VENIA
FRAUDANTI ANATHEMA.

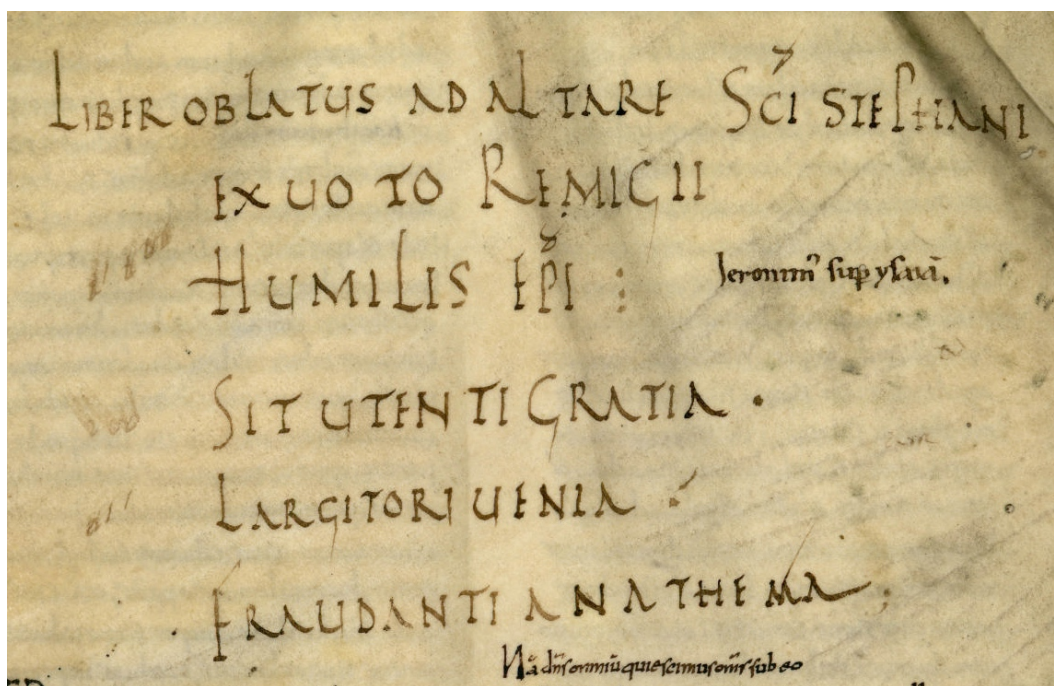
Ex-dono d'Agobard reproduit par Dominique de Colonia d'après celui qui figurait en tête d'un Livre d'Évangiles, alors en possession du collège de la Trinité, et désormais disparu (Dominique de COLONIA : *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrez et profanes, distribués par siècles. Seconde et dernière partie, qui commence à l'année 600, & finit à l'année 1730, À Lyon 1730, p. 126*).

FIG. 23: Livre d'Évangiles perdu, « à la tête du manuscrit »



Ex-dono d'Amolon : «Liber oblatus ad altare sancti Stephani ex uoto Amoli episcopi. [Et d'une autre main :] Einardus librarius.»
Ce manuscrit (à compléter par LYON 449) contient le commentaire de Bède sur les livres des Rois.

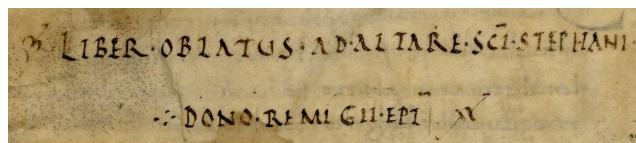
FIG. 24: LYON, BM, 462, f. iv



Ex-dono de Remi : « LIBER OBLATUS AD ALTARE SANCTI STEPHANI / EX UOTO REMIGII / HUMILIS EPISCOPI. / SIT UTENTI GRATIA, / LARGITORI UENIA ; / FRAUDANTI ANATHEMA. »
Ce manuscrit contient un abrégé lyonnais du commentaire de Jérôme sur Isaïe (HIER. in Is.), préparé probablement sur l'exemplaire de Leidrat LYON 466.

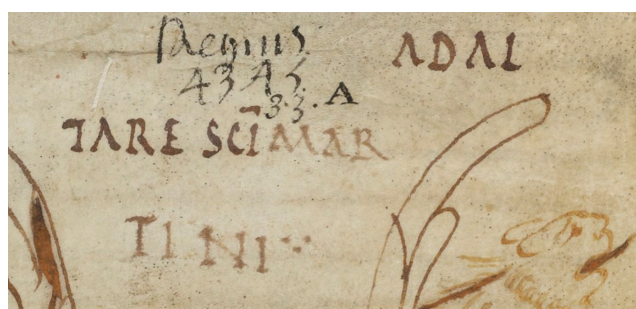
FIG. 25: LYON, BM, 463, f. ir

Planches



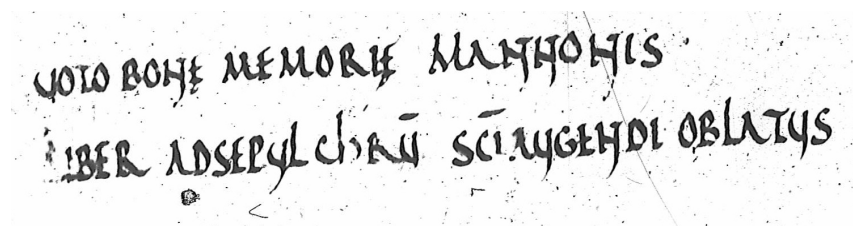
Ex-dono de Remi : « LIBER·OBLATUS·AD·ALTARE·SANCTI·STEPHANI· / ··DONO·REMI·GII·EPI· ». Ce manuscrit contient deux traités d'Augustin.

FIG. 26: LYON, BM, 609, f. 1r



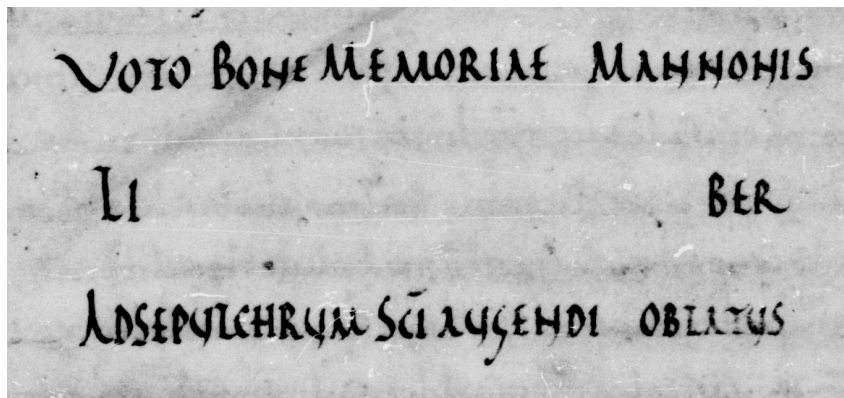
Ex-dono anonyme, partiellement gratté et surchargé : « AD AL/TARE SANCTI [STE/PHANI?] MAR/TINI » (c'est-à-dire l'Île-Barbe). C'est le manuscrit d'auteur, partiellement autographe, de quatre des cinq traités de Florus sur la prédestination.

FIG. 27: PARIS, BNF, *lat.* 2859, f. 2r



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS / LIBER AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS ». Ce manuscrit contient des lettres d'Alcuin.

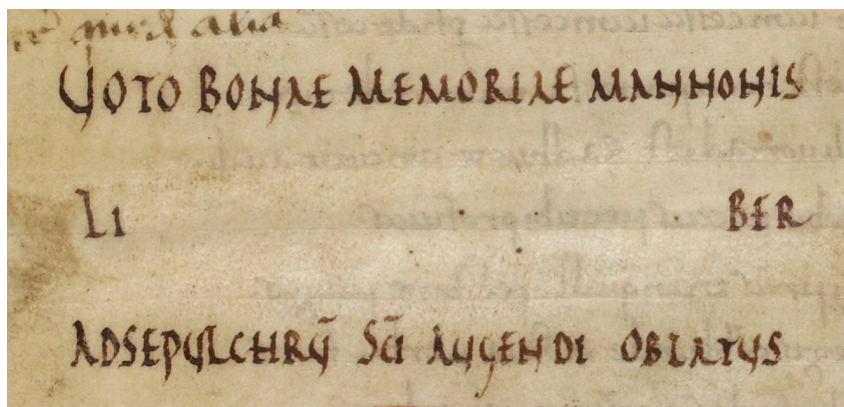
FIG. 28: MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 404, f. B^{verso}



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS / LIBER / AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS ».

Ce manuscrit contient la collection de Florus dite *De pascha* (FLOR. LVGD. *pasch.*).

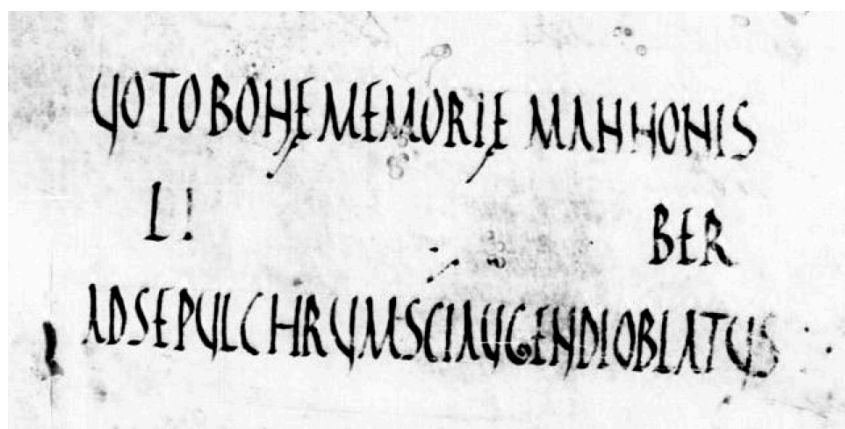
FIG. 29: MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157, f. 1r



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS / LIBER / AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS ».

Ce manuscrit contient le plus grand nombre des poèmes de Florus (FLOR. LVGD. *carm.*), ainsi que le martyrologe de Wandalbert de Prüm.

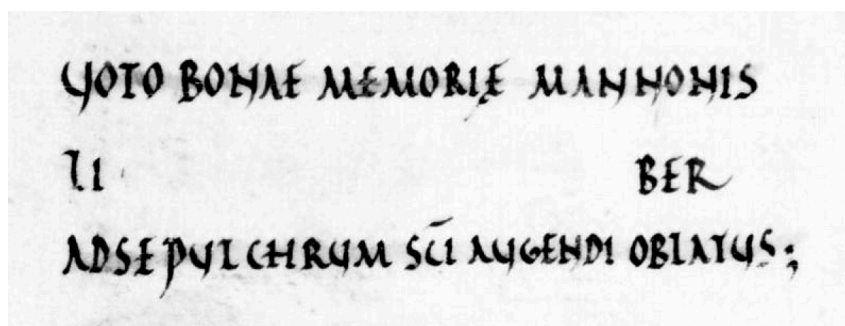
FIG. 30: PARIS, BNF, *lat.* 2832, f. 1r



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS / LIBER / AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS ».

Ce manuscrit contient l'*Expositio* augustinienne sur l'Apôtre de Florus de Lyon (FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.*).

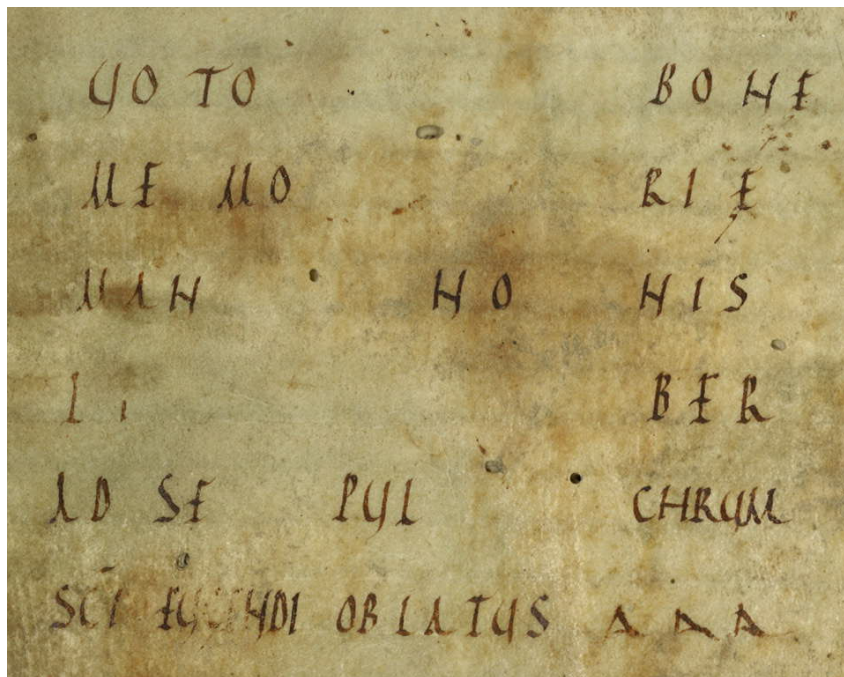
FIG. 31: TROYES, BM, 96, f. 1r



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS / LIBER / AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS ».

Ce manuscrit plusieurs œuvres d'Augustin, de Vigile de Thapse, de Fulgence de Ruspe et de Ferrand de Carthage.

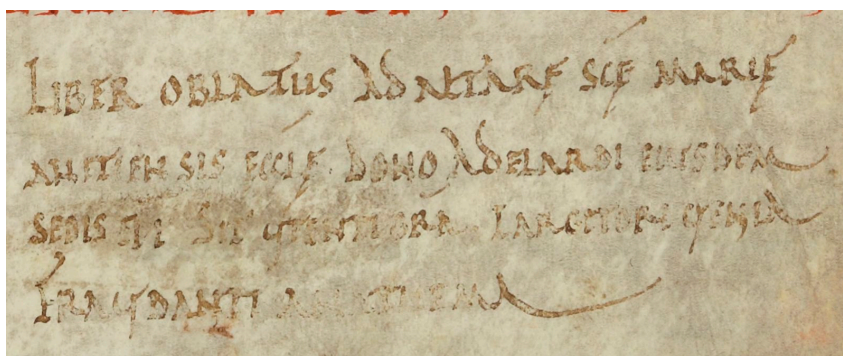
FIG. 32: TROYES, BM, 2405, f. 2v



Ex-dono autographe de Mannon de Saint-Oyen : « UOTO BONAE / MEMORIAE / MANNONIS / LIBER / AD SEPULCHRUM / SANCTI EUGENDI OBLATUS ».

Ce manuscrit contient le commentaire de Bède sur l'Évangile de Marc.

FIG. 33: LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura, 12/F/2, f. 1r

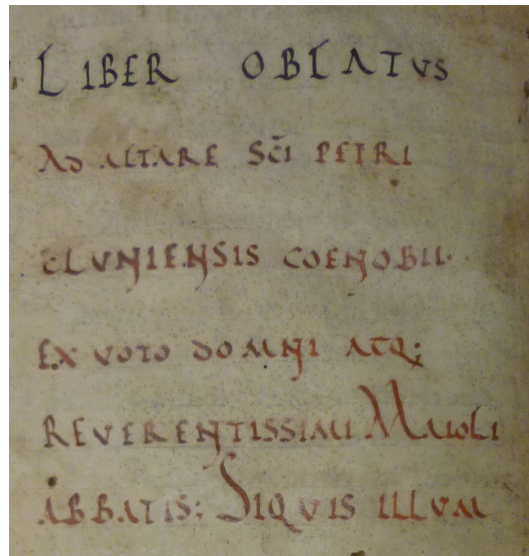


Ex-dono d'Adélarde, évêque du Puy autour de 919–924 : « LIBER OBLATUS AD ALTARE SANCTÆ MARIE / ANITIENSIS ECCLESIAE, DONO ADELARDI EIUSDEM / SEDIS EPISCOPI. SIT UTENTI GRATIA, LARGITORI UENIA, / FRAUDANTI ANATHEMA ».

Ce manuscrit contient la collection canonique dite *Dionysio-Hadriana*. Il est copié sur l'exemplaire qu'avait utilisé Florus comme source de sa compilation canonique sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. *ex coll. can. in Apost.*).

(Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. [dirs.] : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* [Haut Moyen Âge 32], Turnhout 2018, [Sous presse])

FIG. 34: PARIS, BNF, lat. 1452, f. 2r

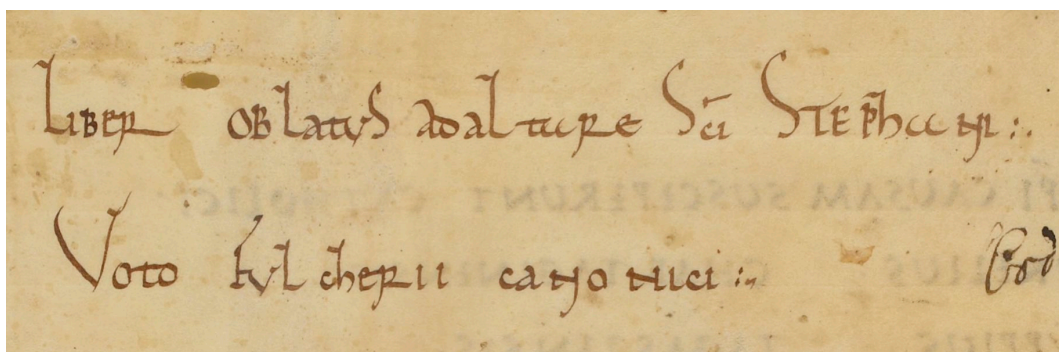


Premières lignes de l'ex-dono de Maïeul, *armarius* (v. 945) puis abbé de Cluny (954–994) : « LIBER OBLATUS / AD ALTARE SANCTI PETRI / CLUNIENSIS COENOBII, / EX VOTO DOMNI ATQUE / REUERENTISSIMI MAIOLI / ABBATIS. SI QVIS ILLUM / A IAMDICTO LOCO ABSTRAXERIT, SEU FURTIM / ABSTULERIT : SIT ANATHEMA / MARANATHA / ET DICAT OMNIS POPULUS / FIAT FIAT FIAT / AMEN, AMEN, AMEN. ».

Ce manuscrit contient le commentaire d'Ambroise sur l'Évangile de Luc (AMBR. *in Luc.*).

(Jean MABILLON : « *Itinerarium Burgundicum, anni M. DC. LXXXII* », in : Vincent THUILLIER [comp.], 3 t., t. 2, Paris 1724, p. 1-33, ici p. 22 ; Léopold DELISLE : *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris 1884, p. 44 ; Monique-Cécile GARAND : « Copistes de Cluny au temps de saint Maïeul (948–994) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 136 [1978], p. 7-36, ici p. 28)

FIG. 35: PARIS, BNF, *n.a.l.* 1438, p. 308,b

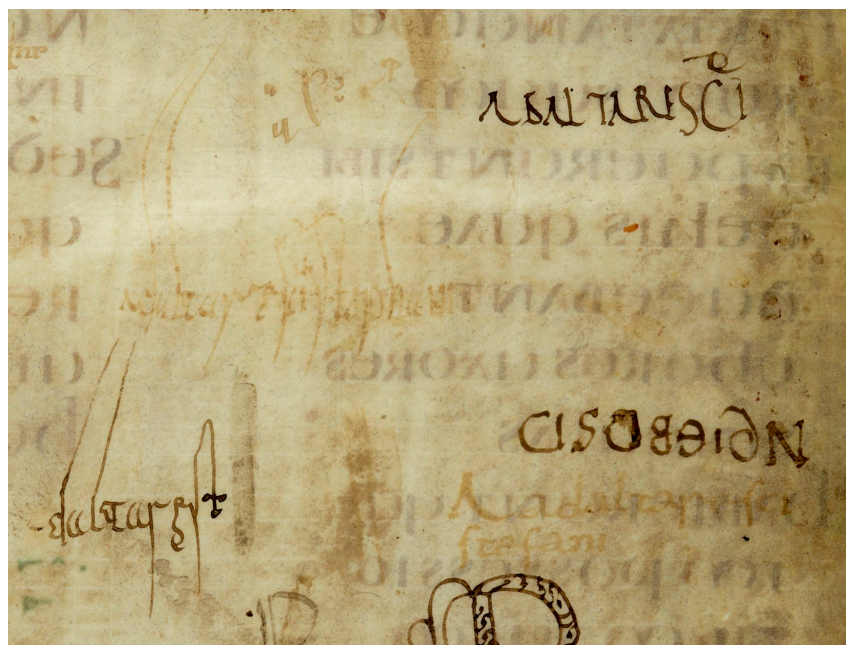


Ex-dono d'un chanoine inconnu par ailleurs : «LIBER OBLATUS AD ALTARE SANCTI STEPHANI : VOTO FULCHERII CANONICI».

Ce manuscrit du IX^e siècle est l'unique témoin connu des actes du concile tenu à Carthage en 411.

(Léopold DELISLE : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 2, Paris 1874, p. 381)

FIG. 36: PARIS, BNF, lat. 1546, f. 1r

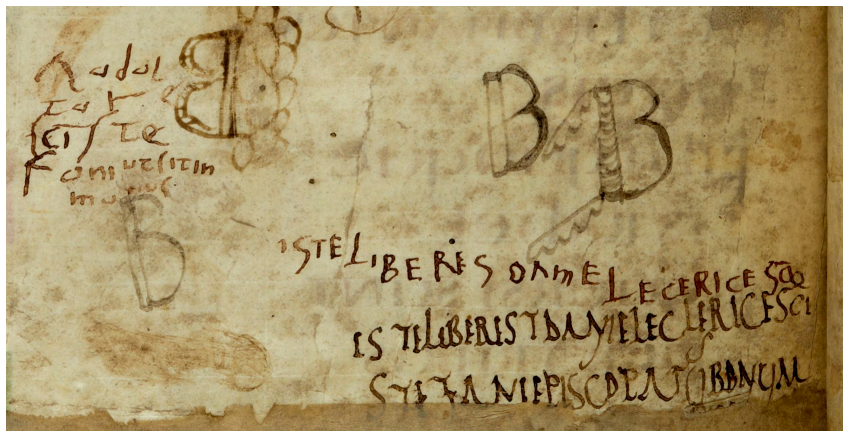


Probationes penne reproduisant la formule lyonnaise d'*ex-dono* dans diverses écritures : «AD ALTARE SANCTI / Ad altare sancti Stephani / Ad altare sancti Stefani».

Partie d'un Ancien Testament en onciale. (Voyez aussi la figure suivante.)

(Léopold DELISLE : «Notes sur quelques manuscrits du baron Dauphin de Verna», in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 56 [1895], p. 645-690, ici p. 654-655).

FIG. 37: PARIS, BNF, n.a.l. 1740, f. 225v



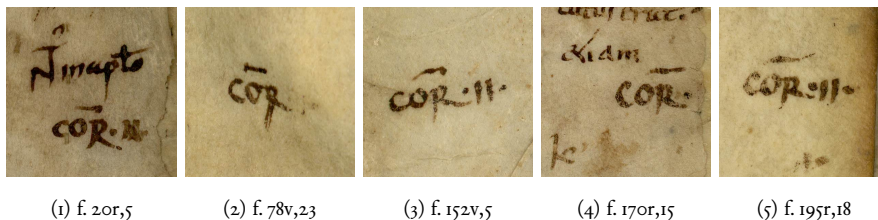
Probationes pennæ ou *ex-dono* (?) : « Ad al/tare / sancti ste/fani ut sit in / munus. / ISTE LIBER ES [sic!] DAINLE [sic!] CERICE [sic!] SANCTI / ISTE LIBER EST DANIELE CLERICE SANCTI / STEFANI EPISCOPATUS BONUM ».

Sur ce manuscrit, voyez la figure précédente. Pour la première entrée, Delisle a lu, mais à tort : « Rudoltus sancti Stefani ut sit in motus ».

FIG. 38: PARIS, BNF, *n.a.l.* 1740, f. 225v

A.2 Sigles des Épîtres aux Corinthiens

FIG. 39: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 478 (AVG. *cons. euang.*)



(1) f. 20r,5

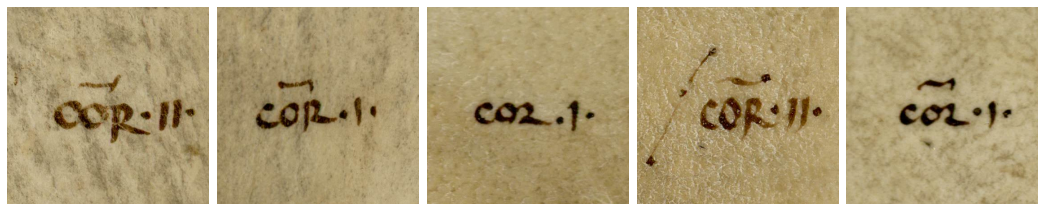
(2) f. 78v,23

(3) f. 152v,5

(4) f. 170r,15

(5) f. 195r,18

FIG. 40: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 604 + LYON 788, f. 49–58 (Augustin)



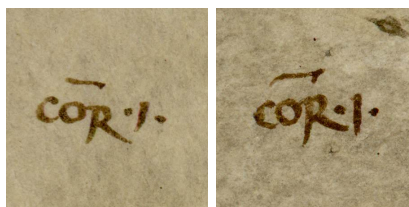
(1) f. 24r,15

(2) f. 29v,10

(3) f. 33r,5

(4) f. 66v,5

(5) f. 73r,1



(6) f. 74r,20

(7) f. 75v,12

Le n° 1 annote AVG. *serm.* 191 5 AVG. *serm.* 142
 2 et 3 AVG. *fid. et symb.* 6 et 7 AVG. *serm.* 361
 4 AVG. *serm.* 170

Sigles des Épîtres aux Corinthiens

FIG. 41: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 484 + PARIS *Baluze* 270, f. 72^{bis}–73 (FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.*)



FIG. 42: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 603 + LYON 788, f. 67-74
(Augustin : recueil sur le baptême)



Les n^{os} 1 et 2 annotent AVG. *serm.* 46 13 à 15 AVG. *pecc. mer.*
 3 AVG. *serm.* 47 16 à 20 AVG. *un. bapt.*
 4 à 12 AVG. *bapt.*

FIG. 43: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 608 (Augustin : recueil sur la grâce)



Les n^{os} 1 à 3 annotent AVG. perf. iust. 16 à 21 AVG. corrept.
 4 à 7 AVG. nat. et grat. 22 à 29 AVG. praedesf.
 8 AVG. epist. 214 30 à 33 AVG. perseu.
 9 à 15 AVG. grat.

FIG. 44: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 610 (AVG. c. Faust.)



Un sigle presque complètement retranché par le ciseau du relieur s'aperçoit encore au f. 85v,21, à la hauteur d'une citation de I Cor 3,17.

FIG. 45: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS *n.a.l.* 1443 (recueil de lettres de Paulin de Nole et d'Augustin)



Le n° 1 anote	PAVL. NOL. <i>epist.</i> 24	II	AVG. <i>epist.</i> 141
2	AVG. <i>epist.</i> 264	12	AVG. <i>epist.</i> 173
3	AVG. <i>epist.</i> 188	13	AVG. <i>epist.</i> 245
4	AVG. <i>epist.</i> 145	14	AVG. <i>epist.</i> 265
5	AVG. <i>epist.</i> 205	15	AVG. <i>epist.</i> 266
6	AVG. <i>epist.</i> 47	16	AVG. <i>epist.</i> 99
7 et 8	AVG. <i>epist.</i> 92	17	AVG. <i>epist.</i> 78
9	AVG. <i>epist.</i> 127	18, 19 et 20	AVG. <i>epist.</i> 217
10	AVG. <i>epist.</i> 190	21, 22 et 23	AVG. <i>agon.</i>

FIG. 46: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS *lat.* 9550 (œuvres d'Eucler)



FIG. 47: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans le *Codex Phimarcensis* (PARIS lat. 11641 + SAINT-PÉTERSBOURG lat. F. p. I. 1 + GENÈVE lat. 16)

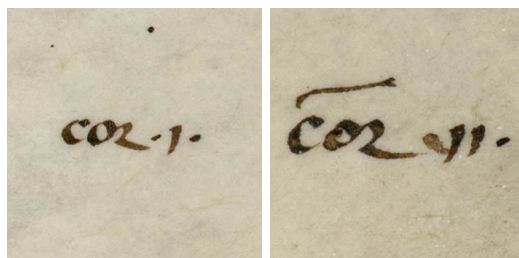


Le n° 1 annote	AVG. <i>epist.</i> 261	10	AVG. <i>serm.</i> 77
2 à 7 et 12	AVG. <i>serm.</i> 351	11	AVG. <i>serm.</i> 127
8	AVG. <i>serm.</i> 392	13	AVG. <i>serm.</i> 288
9	AVG. <i>serm.</i> 87		

FIG. 48: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 448 (HIER. in Hier.)



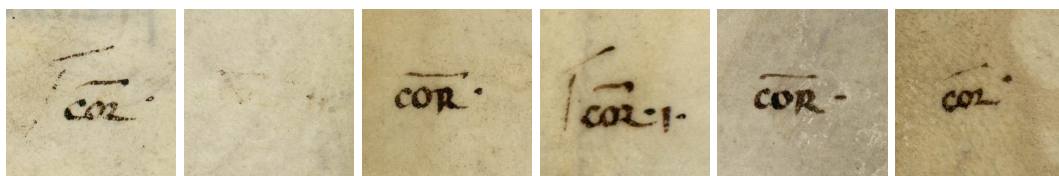
FIG. 49: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 601



(1) f. 3r,15

(2) f. 13r,21

FIG. 50: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 466 (HIER. *in Is.*)



(1) f. 86r,17

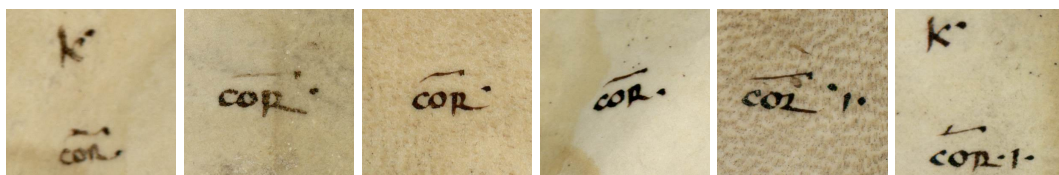
(2) f. 133r,28

(3) f. 143v,17

(4) f. 151v,8

(5) f. 161r,15

(6) f. 166v,27



(7) f. 171v,5

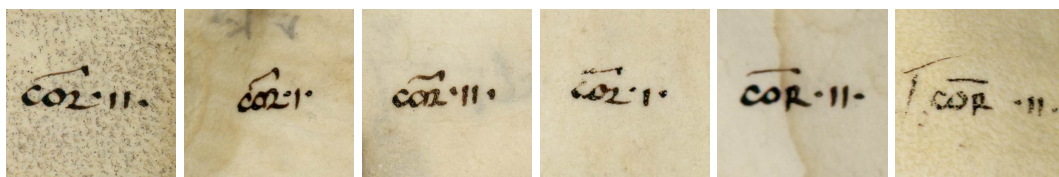
(8) f. 173r,21

(9) f. 180v,22

(10) f. 203v,6

(11) f. 219r,12

(12) f. 241r,12



(13) f. 243r,17

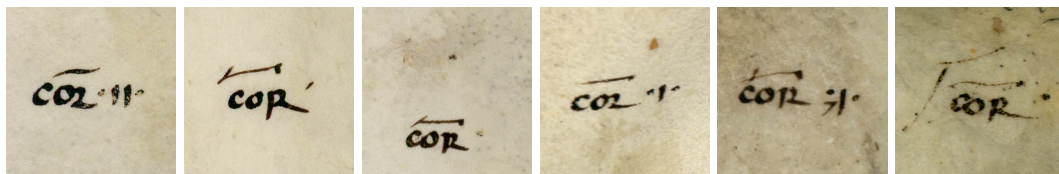
(14) f. 250v,9

(15) f. 251v,23

(16) f. 259r,15

(17) f. 272r,7

(18) f. 287r,4



(19) f. 296r,16

(20) f. 300r,15

(21) f. 312r,15

(22) f. 314v,3

(23) f. 324r,5

(24) f. 329r,1

Sigles des Épîtres aux Corinthiens

FIG. 51: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans FIRENZE *Plut.* 14. 21 (AMBR. *in psalm.* 118 *serm.*)



FIG. 52: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 605 (AVG. c. Cresc.)

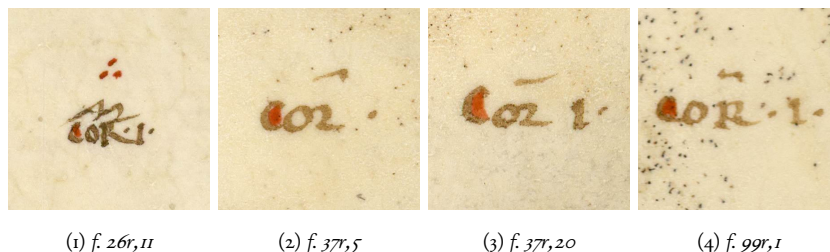


FIG. 53: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS lat. 2017

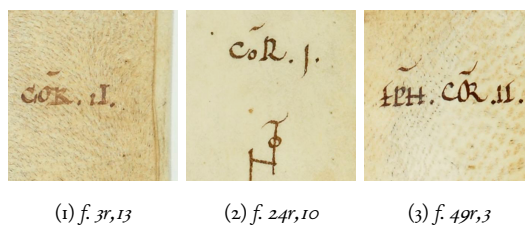
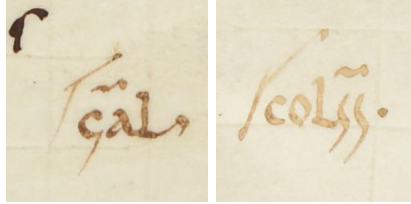


FIG. 54: Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS n.a.l. 1437 (AMBR. in psalm. 118 serm.)



A.3 Sigles scripturaires

FIG. 55: Sigles scripturaires dans PARIS *lat.* 11709 (*Coll. Hisp. syst.*)



(1) f. 216r, a, 34

(2) f. 216v, a, 11

Les deux sigles annotent la lettre de Léon le Grand à Turibius d'Astorga (LEO. M. *epist.* JK 412; Ballerini 15; inc. « Quam laudabiliter »)

FIG. 56: Sigles scripturaires dans LYON 599 (RVFIN. *Greg. Naz. orat.*)



Les n^{os} 1 à 12 annotent . . RVFIN. *Greg. Naz. orat.* 3 Les n^{os} 13 à 21 RVFIN. *Greg. Naz. orat.* 4

FIG. 57: À FAIRE Sigles scripturaires dans LYON 606 (AVG. *civ.*)

À FAIRE

FIG. 58: Mentions et sigles scripturaires dans LYON 475 (AMBR. *in Luc.*)



A.4 Paratextes complets

1. Le fragment PARIS *lat.* 1750, f. 1–5 (AMBR. *fid.*), d'un manuscrit copié sur l'original de la collection *De fide*
 - Reproductions de l'appareil marginal copié sur celui de Florus : FIG. 59 page suivante;
 - Inventaire fonctionnel du paratexte florien : page 530;
 - Suivi d'un index thématique du précédent.
2. Le fragment PARIS *lat.* 152, f. 9–16 (HIL. *in psalm.*), d'un exemplaire annoté par Florus
 - Reproductions des annotations marginales de Florus : FIG. 60 page 534;
 - Inventaire fonctionnel du paratexte florien : page 535;
 - Suivi d'un index thématique du précédent.

FIG. 59: Annotations marginales du fragment PARIS lat. 1750, f. 1-5 (AMBR. *fid.*)



A.4.1 Inventaire du paratexte de PARIS *lat.* 1750, f. 1–5

On recense ici, en suivant le manuscrit, les signes, marques, annotations adjoints au texte proprement dit. On trouvera après cet inventaire un petit index thématique permettant de retrouver les différentes activités « floriennes » identifiables dans le paratexte.

Pour ne pas surcharger inutilement cet inventaire, on y sigle les éléments suivants :

P	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1750, f. 1–5
A	AMBR. <i>fid.</i>
C	CSEL 78
F	FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. in Apost.</i>
M	CCCM 193A

1. Marge de **p**, f. 1r,9 = A 1,46 (C, p. 20,6,27) [Copie d'une note certainement de Florus, à la hauteur du passage « Heresis enim uelut quaedam ydra fabularum »:] Nota mire dictum hereticos, ydre et scyllę fabulosis portentis [portentis *a.c.*] esse simillimos.
2. Texte et marge de **p**, f. 1r,9–18 = A 1,46–47 (C, p. 20,6,27–21,6,43) [Préparation typiquement floriennne de l'extrait F exc. 281 in Phil XIII (M, p. 198–199) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*, sigle dans la marge en regard de la citation de Phil 3,2:] PHYL
3. Texte et marge de **p**, f. 1r,18–1v,2 = A 1,48–50 (C, p. 21,7,1–22,7,33) [Préparation typiquement floriennne de l'extrait F exc. 301 in Col VIII (M, p. 212–213) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*, sigle dans la marge en regard de l'allusion à Col 1,15:] COLOSS·
4. Marge de **p**, f. 1v,4 = A 1,51 (C, p. 23,7,36) [Sigle scripturaire typiquement florien, à la hauteur de la citation de Gn 1,26:] GEN
5. Marge de **p**, f. 1v,4 = A 1,51 (C, p. 23,7,36–37) [Addition (non floriennne) d'un mot, convoqué dans le texte par une obèle pointée située entre les mots « tu » et « dissimilem »:] filium
6. Marge de **p**, f. 1v,21 = A 1,56 (C, p. 24,8,22) [Sigle scripturaire typiquement florien, à la hauteur de la citation de Io 1,1:] IOH·
7. Texte et marge de **p**, f. 2r,14–22 = A 1,62–63 (C, p. 27,10,1–16) [Préparation typiquement floriennne de l'extrait F exc. 5 in Rm V (M, p. 8–9) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*, sigle marginal en regard de la citation de Rm 1,19:] ROM·
8. Marge de **p**, f. 2r,17 = A 1,63 (C, p. 27,10,7–8) [Sigle double, signifiant peut-être « trinitatis defensio », mais dont la fonction exacte n'est pas identifiée :] TR DEF·
9. Marge de **p**, f. 2r,20 = A 1,63 (C, p. 27,10,13) [Sigle scripturaire typiquement florien, à la hauteur de la citation de Io 14,6:] IOH·

10. Texte et marge de **p**, f. 2r,25–28 = **A 1,64** (*C*, p. 28,10,23–29) [Préparation typiquement florienne de l'extrait **F exc.** 291 in *Phil XXIII*, premier passage (*M*, p. 204,291,2–7) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* ornée de deux points à l'*explicit* (toutes deux, oubliées par le copiste, ont été rétablies par un relecteur), sigle marginal à la hauteur de la citation de *Phil 4,7*:] **PHIL**
11. Texte de **p**, f. 2r,29–32 = **A 1,65** (*C*, p. 28,10,30–36) [Préparation typiquement florienne, de nouveau ajoutée par le relecteur, de l'extrait **F exc.** 291 in *Phil XXIII*, deuxième passage (*M*, p. 204,291,7–13) : *paragraphus* à l'*incipit* (le relecteur a oublié les deux points qui devaient l'adornier), *positura* ornée de deux points à l'*explicit*; aucun sigle marginal puisque ce passage prolonge le précédent.]
12. Texte de **p**, f. 2v,4–8 = **A 1,67** (*C*, p. 29,10,45–52) [Préparation typiquement florienne de l'extrait **F exc.** 291 in *Phil XXIII*, troisième passage (*M*, p. 204,291,13–19) : *paragraphus* à l'*incipit* ornée de deux points, portée par le copiste ; *positura* à l'*explicit*, portée par le relecteur ; aucun sigle marginal puisque ce passage prolonge le précédent.]
13. Marge de **p**, f. 2v,11 = **A 1,68** (*C*, p. 30,11,5) [Sigle scripturaire typiquement florien à la hauteur de la citation de *Ps 80,10*:] **PSL**
14. Texte et marge de **p**, f. 3r,28–3v,2 = **A 1,78–79** (*C*, p. 34,12,48–35,13,7) [Préparation typiquement florienne de l'extrait **F exc.** 365 in *Hbr I* (*M*, p. 256) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*; sigle marginal en regard de l'allusion à *Hbr 1,3*:] **HBR**
15. Marge de **p**, f. 3r,30 = **A 1,78** (*C*, p. 34,12,53) [Variante (florienne ? non florienne ?) convoquée par une obèle pointée située, dans le texte, au-dessus de « uetamur »:] **iubemur**
16. Marge de **p**, f. 3v,4 = **A 1,81** (*C*, p. 35,13,11) [Sigle scripturaire typiquement florien, au point de se signaler par l'accolade florienne, à la hauteur d'une allusion au récit de la Transfiguration (*Mt 17,3*) :] **MAT**
17. Texte et marge de **p**, f. 4r,11–14 = **A 1,89** (*C*, p. 39,14,28–33) [Préparation typiquement florienne de l'extrait **F exc.** 296 in *Col III* (*M*, p. 208) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*; sigle marginal à la hauteur du mot « primogenitum », où *Florus* a vu une allusion à *Col 1,15*:] **COLSS**
18. Marge de **p**, f. 4r,15 = **A 1,90** (*C*, p. 39,14,35) [Sigle scripturaire typiquement florien, en regard de la citation de *Io 20,17*:] **IOH**
19. Marge de **p**, f. 4r,22 = **A 1,92** (*C*, p. 40,14,92) [Sigle scripturaire typiquement florien en regard de deux citations du *Ps 21*:] **PS**
20. Texte et marge de **p**, f. 4r,28–4v,4 = **A 1,93–95** (*C*, p. 40,14,59–41,15,6) [Préparation typiquement florienne de l'extrait **F exc.** 237 in *Gal V* (*M*, p. 164–165) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*; sigle

Planches

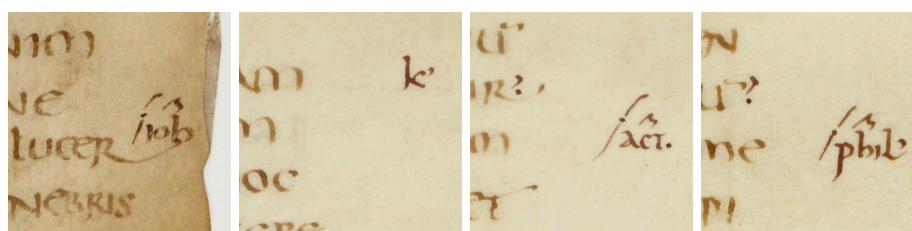
- marginal en regard de la citation de Gal 4,4:] GAL·
21. Marge de **p**, f. 4r,32 = A 1,94 (C, p. 41,14,66) [Correction non florienne (postérieure à la copie de notre fragment) déjà portée dans le texte et retranscrite dans la marge pour plus de sûreté :] asseruit
22. Marge de **p**, f. 4v,5 = A 1,96 (C, p. 42,15,8) [Sigle scripturaire typiquement florien en regard de la citation de Prv 8,22:] SAL·
23. Marge de **p**, f. 4v,13 = A 1,97 (C, p. 43,15,23) [Copie soignée du *Nota* typique de Florus, en regard de la citation « Qui fecit quæ futura sunt » d'Is 45,11 d'après la Septante :] NOTA
24. Marge de **p**, f. 4v,14 = A 1,97 (C, p. 43,15,23) [Sigle scripturaire typiquement florien, attendu en regard de la même citation d'Is 45,11 que le *Nota* qu'on vient de décrire, mais que le copiste aura été forcé de décaler un peu vers le bas à cause de ce même *Nota*:] ES·
25. Texte et marge de **p**, f. 4v,29–5r,6 = A 1,102–104 (C, p. 45,16,13–31) [Préparation typiquement florienne de l'extrait F exc. 6 in Rm VI (M, p. 9) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*; sigle marginal en regard de l'allusion à Rm 1,24–25:] ROM·
26. Texte de **p**, f. 5r,12–18 = A 1,106 (C, p. 45,16,44–46,16,53) [Préparation (flo-
- rienne ?) d'un extrait à la destination non identifiée : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*. La présence d'une note marginale en regard de l'*incipit* (cf. entrée suivante) peut être en rapport avec la destination de l'extrait (auquel cas cette préparation sera effectivement florienne), ou bien une simple coïncidence.]
27. Marge de **p**, f. 5r,12 = A 1,106 (C, p. 45,16,44) [Note s'ouvrant par l'accolade florienne, peut-être corrélée à la définition d'un extrait dont la destination n'est pas identifiée (cf. entrée précédente) :] De natura dei magnum nimis, et mirifice dictum.
28. Texte et marge de **p**, f. 5r,18–26 = A 1,107–110 (C, p. 46,16,54–47,17,17) [Préparation typiquement florienne de l'extrait F exc. 44 in Rm XLIV (M, p. 37–38) : *paragraphus* à l'*incipit*, *positura* à l'*explicit*; sigle marginal en regard de la citation de Rm 8,32:] ROM·
29. Marge de **p**, f. 5r,33 = A 1,110 (C, p. 47,17,24) [Sigle scripturaire typiquement florien, en regard de la citation de Sir 24,5 (24,3) :] IHU·
30. Marge de **p**, f. 5v,1 = A 1,111 (C, p. 47,17,27) [Sigle scripturaire typiquement florien, en regard de l'allusion à Gn 1,26:] GEN·

A.4.2 Index thématique du paratexte attribuable à Florus de Lyon

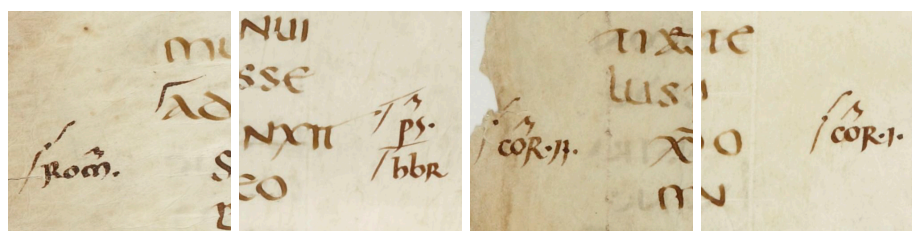
Les numéros renvoient aux entrées de l'inventaire ci-dessus.

Nota et notes	I, 23, 27	sigles scripturaires :	
préparations d'extraits :			
– destination non identifiée	26	– Genèse	4, 30
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 5 in Rm V	7	– Psaumes	13, 19
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 6 in Rm VI	25	– Proverbes	22
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 44 in Rm XLIV ..	28	– Ecclésiastique	29
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 237 in Gal V	20	– Isaïe	24
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 281 in Phil XIII ..	2	– Matthieu	16
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 291 in Phil XXIII	10,	– Jean	6, 9, 18
11, 12		– Romains	7, 25, 28
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 296 in Col III ...	17	– Galates	20
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 301 in Col VIII ...	3	– Philippiens	2, 10
– <i>ex Ambr. in Apost.</i> exc. 365 in Hbr I	14	– Colossiens	3, 17
		– Hébreux	14

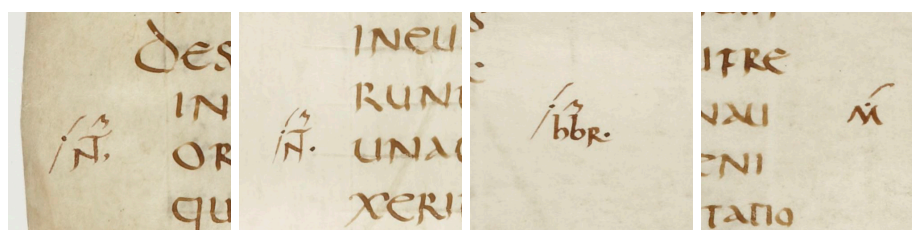
FIG. 60: Annotations marginales du fragment PARIS lat. 152, f. 9–16 (HIL. in psalm.)



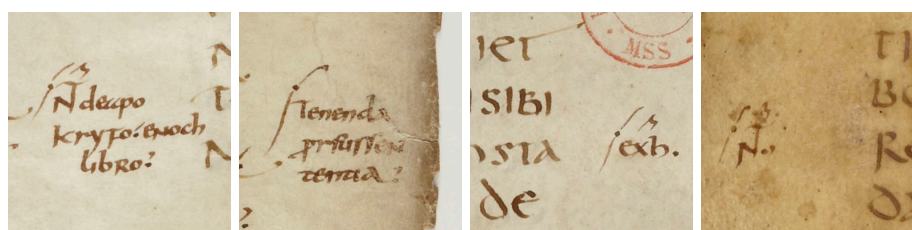
(1) f. 9r, b, 22 [inv., n° 2] (2) f. 11r, a, 1 [inv., n° 3] (3) f. 11r, a, 7 [inv., n° 4] (4) f. 11r, a, 20 [inv., n° 3]



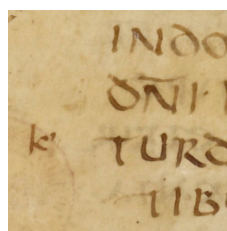
(5) f. 11v, a, 10 [inv., n° 5] (6) f. 12r, a, 14 [inv., n° 7] (7) f. 12v, a, 21 [inv., n° 8] (8) f. 13r, a, 21 [inv., n° 9]



(9) f. 13v, a, 17 [inv., n° 10] (10) f. 13v, b, 6 [inv., n° 11] (11) f. 14r, a, 8 [inv., n° 12] (12) f. 14r, a, 18 [inv., n° 12]



(13) f. 14r, a, 22 [inv., n° 13] (14) f. 14r, b, 11 [inv., n° 14] (15) f. 16r, a, 16 [inv., n° 15] (16) f. 16v, a, 14 [inv., n° 16]



(17) f. 16v, b, 12 [inv., n° 17]

Toutes ces marques sont de la main de Florus.
Les numéros entre crochets droits renvoient à l'inventaire, p. 535.

A.4.3 Inventaire du paratexte florien de PARIS *lat.* 152, f. 9–16

On recense ici toutes les traces que Florus a laissées sur le manuscrit. Cet inventaire suit le fil du texte ; il est donc suivi d'un petit « index » thématique qui récapitule les différentes activités auxquelles correspondent ces traces. Enfin, toutes les annotations marginales sont reproduites sur une planche dédiée (Pl. 60).

Pour ne pas surcharger inutilement cet inventaire, on y sigle les éléments suivants :

P	PARIS <i>lat.</i> 152, f. 9–16
H	HIL. <i>in psalm.</i>
C	CCSL 61B
F	FLOR. LVGD. <i>ex Hil. in Apost.</i>
M	CCCM 193

1. Texte de **p**, f. 9r,a,7–12 = **H** 131,27 (*C*, p. 130,27,1–3) [Ponctuation et corrections, de la main de Florus mais sans raison apparente, du passage « illic producam... in-fundebatur ».]
2. Marge de **p**, f. 9r,b,22 = **H** 131,28 (*C*, p. 131,28,3) [De la main de Florus, sigle scripturaire (tilde majeur, accolade florienne), à la hauteur de l'allusion à Io 5,35] IOH
3. Texte et marge de **p**, f. 11r,a,1–11v,a,8 = **H** 132,3 (*C*, p. 133,3,1–16) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 72 in Phil II, premier passage (*M*, p. 135,72,2–17) : *paragraphus* à l'*incipit*, signalé en marge par un « k' » (= *kaput*) ; *positura* à l'*explicit*, ornée de deux points ; ponctuation et corrections *passim* ; sigle marginal (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation de Phil 2,2:] PHIL'
4. Marge de **p**, f. 11r,a,7 = **H** 132,3 (*C*, p. 133,3,3) [De la main de Florus, sigle scripturaire (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation d'Act 4,32:] ACT.
5. Texte et marge de **p**, f. 11v,a,9–22 = **H** 132,3 (*C*, p. 133,3,16–134,3,21) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 18 in Rm XVIII (*M*, p. 86–87) : *paragraphus* à l'*incipit*; *positura* à l'*explicit*; ponctuation et corrections *passim*; sigle marginal (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation de Rm 12,18:] ROM.
6. Texte de **p**, f. 11v,a,23–b,18 = **H** 132,3 (*C*, p. 134,3,21–28) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 72 in Phil II, second passage (*M*, p. 135,72,17–23) : *paragraphus* à l'*incipit*, ornée de deux points ; *positura* à l'*explicit*; ponctuation et corrections *passim*; aucun sigle marginal, puisque ce passage prolonge celui qui portait le sigle (ci-dessus n°3).]
7. Texte et marge de **p**, f. 12r,a,11–b,6 = **H** 132,4 (*C*, p. 134,4,6–12) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 122 in Hbr VI (*M*, p. 179) : *paragraphus* à l'*incipit*; crochets mineurs retranchant le mot « quogue » ; *positura* à l'*explicit*; ponctuation *passim* (aucune correction) ; double sigle mar-

Planches

- ginal (tilde majeur, deux potences) à la hauteur de la citation de Ps 44,8 (cité en Hbr 1,9) :] PS· / HBR
8. Marge de **p**, f. 12v,a,10–b,12 = **H** 132,4 (*C*, p. 135,4,21–30) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 46 in II Cor I (*M*, p. 117) : *paragraphus* à l'incipit; crochets mineurs retranchant les mots « et per eam »; *positura* à l'explicit; corrections et ponctuation *passim*; sigle marginal (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation de II Cor 2,15–16:] COR·II· [COR·I· a.c.]
9. Marge de **p**, f. 13r,a,5–b,10 = **H** 132,5 (*C*, p. 135,5,1–9) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 29 in I Cor IX (*M*, p. 96) : *paragraphus* à l'incipit; *positura* à l'explicit; corrections et ponctuation *passim*; sigle marginal (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation de I Cor 3,2:] COR·I·
10. Marge de **p**, f. 13v,a,17 = **H** 132,5 (*C*, p. 136,5,18) [De la main de Florus, *nota* (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur du passage « ora uestimenti ea sunt »:] Nota
11. Marge de **p**, f. 13v,b,6 = **H** 132,5 (*C*, p. 136,5,22) [De la main de Florus, *nota* (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur du passage « una caput, alia pedes unxerit » (la ponctuation de ces trois lignes est également de Florus) :] Nota
12. Texte et marge de **p**, f. 14r,a,8–18 = **H** 132,6 (*C*, p. 136,6,5–8) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 129 in Hbr XIII (*M*, p. 183) : *paragraphus* à l'incipit; *positura* à l'explicit, signalée dans la marge par un « M » sommé d'une demie-accol. flor. ; ponctuation *passim* (aucune correction) ; sigle marginal (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur du mot « Sion », en raison de son usage dans Hbr 12,22:] HBR·
13. Marge de **p**, f. 14r,a,22 = **H** 132,6 (*C*, p. 136,6,10–11) [De la main de Florus, note (*nota* avec tilde majeur, accol. flor.) sur le passage « fertur autem id de quo etiam... » (le *punctus flexus* sur la même ligne est aussi de sa main) :] NOTA de apokryfo : enoch libro.
14. Marge de **p**, f. 14r,b,11 = **H** 132,6 (*C*, p. 137,6,14) [De la main de Florus, note (pas de *nota*, accol. flor.) sur la phrase « Quae enim libro legis non continentur : ea nec nosse debemus. », dont la ponctuation est également de sa main :] Tenenda prorsus sententia.
15. Marge de **p**, f. 16r,a,16 = **H** 133,2 (*C*, p. 140,2,10) [De la main de Florus, sigle scripturaire (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur de la citation d'Ex 34,2:] EXH.
16. Marge de **p**, f. 16v,a,14 = **H** 133,4 (*C*, p. 140,4,1) [De la main de Florus, *nota* (tilde majeur, accol. flor.) à la hauteur du passage « repperi autem quosdam »:] NOTA.
17. Texte et marge de **p**, f. 16v,b,12 = **H** 133,5 (*C*, p. 141,5,2) [De la main de Florus, préparation de l'extrait **F** exc. 20 in Rm XX (*M*, p. 87) : *paragraphus* à l'incipit, signalée par un « k' » marginal ; ponctuation *passim* jusqu'au bas du feuillet ; la fin de la préparation (comprenant le sigle

de l'épître aux Romains et une *positura* à
l'*explicit*) a disparu.]

A.4.4 Index thématique du paratexte porté par Florus de Lyon

Les numéros renvoient aux entrées de l'inventaire ci-dessus.

Nota et notes	10, 11, 13, 14, 16	sigles scripturaires :	
autres	1	– Exode	15
préparations d'extraits :		– Psaumes	7
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 18 in Rm XVIII . . .	5	– Jean	2
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 20 in Rm XX . . .	17	– Actes	4
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 29 in I Cor IX . . .	9	– Romains	5
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 46 in II Cor I . . .	8	– I Corinthiens	9
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 72 in Phil II . . .	3, 6	– II Corinthiens	8
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 122 in Hbr VI . . .	7	– Philippiens	3
– <i>ex Hil. in Apost.</i> exc. 129 in Hbr XIII . . .	12	– Hébreux	7, 12

Annexe B

Descriptions systématiques

B.1 Manuscrits

B.1.1 LYON, BM, 5804

LYON, Bibliothèque municipale, 5804

Florus Lugdunensis : XII collectanea in epistolas b. Pauli

(Grande Chartreuse, s. XI^{2/2})

ORIGINE. — Grande-Chartreuse, s. XII^{1/3}.

PROVENANCE. — *origine* → *Révolution française?*] Bibliothèque de la Grande-Chartreuse⁽¹⁾ (prêté à Pierre-François Chifflet, à Dijon, v. 1652–1654 ; prêté à Étienne Baluze, à Paris, avant 1715) || *dates indéterminées*] possesseurs indéterminés || *avant 1852* → *1855*] Bibliothèque de Martin Joseph Routh, à Magdalen College, Oxford (notice de sa main au f. 200r) || *1855–1946*] Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, Bt. († 1872), à Thirlestán House, Cheltenham || *1946–1949*] Librairie William H. Robinson, à Pall Mall, Londres (étiquette sur le contreplat du feuillet de garde : « BIBLIOTHECA / PHILLIPPICA / [*armes de Thomas Phillipps*] / From the collection formed by Sir / Thomas Phillipps Bt., 1792–1872, / purchased by private treaty by / William H. Robinson Ltd., Pall Mall, / London ») || *1949–1951*] Bibliothèque nationale de France || *depuis 1951*] Bibliothèque municipale de Lyon

(1). Voyez également la notice de Dominique MIELLE DE BECDELIEVRE : *Prêcher en silence. Enquête codicologique sur les manuscrits du XIII^e siècle provenant de la Grande Chartreuse* (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches 17), 2004, p. 428.

Descriptions systématiques

RELIURE. — Ais de bois, couverture de peau. Vestiges de deux fermoirs sur le plat de devant : chaque fermoir constitué de trois clous fixant, sous la couverture, une bande de cuir désormais coupée à ras de la tranche. Titre sur le plat de derrière : « Sententie $\overline{\text{bti}}$ cypriani $\overline{\text{mris}}$ / expoite ex epla $\overline{\text{bti}}$ pauli ad ro^{nos} », suivi d'éléments de cotation mutilés : « hh 3 » (le 3 n'est pas certain), « B 9 » (le 9 n'est pas certain).

COMPOSITION. — Un bifeuillet dont le premier feuillet est collé sur le contreplat de devant, et le second forme un feuillet de garde non numéroté ; puis deux unités codicologiques : (a) 200 feuillets (f. 1-200) + (b) 2 feuillets (f. 201-202) ; pas de garde finale, mais derechef un feuillet de parchemin collé sur le contreplat de derrière. Foliotation récente, au stylo à bille rouge, dans l'angle supérieur extérieur de chaque recto⁽²⁾.

- (a) f. 1-200] Vingt-cinq quaternions, respectant la règle de Gregory, le côté poil toujours à l'extérieur du cahier. Pourvus de réclames. Numérotés en chiffres romains, de façon contemporaine à la copie, au centre de la marge de pied du dernier verso ; sauf le cinquième et le dernier cahiers, qui ont reçu leur numéro d'ordre, en chiffres arabes, au crayon à papier, d'une main récente. Parchemin de qualité très inégale, parfois très blanc et fin, parfois très brun et grossier. Nombreuses coutelures, parfois très grandes : au f. 143 en particulier elle a empêché la copie sur dix lignes sur les deux colonnes. 400 × 305 mm. <310 × 220 mm.>, 2 col., 38 l. Les feuillets extérieurs de l'élément (f. 1r et f. 200v) sont restés vierge.
- (b) f. 201-202] Bifeuillet de parchemin, rapporté. 390 × 305 mm. <290 × 220 mm.>, 2 col., 34 l.

SOMMAIRE. —

- (a) f. iv,a-16r,b : FLOR. LVGD. ex *Cypr. in Apost.* ; f. 16r,b-42r,b : ex *Hil. in Apost.* ; f. 42r,b-111v,a : ex *Ambr. in Apost.* ; f. 111v,a-117v,b : ex *Pacian. in Apost.* ; f. 117v,b-120r,b : ex *Theoph. Al. in Apost.* ; f. 120r,b-128r,b : ex *Greg. Naz. in Apost.* ; f. 128r,b-133v,b : ex *Ephrem in Apost.* ; f. 133v,b-152r,b : ex *Leo. M. in Apost.* ; f. 152r,b-155v,b : ex *coll. can. in Apost.* (initialement sans titre ; P.-F. Chifflet, de sa main, en a ajouté un dans la marge) ; f. 155v,b-177v,a : ex *Fulg. Rusp. in Apost.* ; f. 177v,a-190r,b : ex *Paul. Nol. in Apost.* ; f. 190r,b-200r,b : ex *Alc. Avit. in Apost.* Dans le prolongement (f. 200r,33-34), de la même main et sans distinction d'avec le texte, se lisent ces deux hexamètres :

Ex dictis patrum diuersis catholicorum
haec Lugdunensis Florus collegit in unum.

(2). Les éditeurs des Douze ignorent cette numérotation, probablement pour n'avoir travaillé que sur le plus ancien des deux microfilms de l'IRHT (MF 06265-06266) : celui de 1990 porte bien les numéros.

- (b) f. 201r,a–201v,a : acéphale, passage de AVG. *in euang. Iob.* 67 depuis « alius alio sapientior » (§2) jusqu'à « largiente reddamus » (§4); f. 201v,b–202v,a : sans rubrique, passage de RVFIN. *hist.* 1,7–8: inc. « <P>er idem tempus Helena Constantini mater, femina incomparabili fide » ... exp. « se famulam deputaret. Haec quidem Iherosolimis gesta sunt. »; f. 202v : *incipit* de MAX. TAVR. *serm.* 87, « Si quantum me necesse est dicere, et uos oportet audire », etc. ; mais le texte s'interrompt brutalement à « imitetur, ac ueluti tacito magistro utens », et la dernière colonne du feuillet est restée vierge.

AUTRES PARTICULARITÉS. — Au f. 200r, dans la marge de pied de la colonne *b*, une main du xv^e siècle a porté cette indication de contenu :

Hic sunt extracta per Florum clericum Lugdunensem super epistolas beati Pauli de dictis diuersorum doctorum uel sanctorum. Primo, de libris et opusculis beati Cypriani episcopi et martiri. Secundo, beati Ambrosii. Tertio, beati Theophili episcopi. Quarto, beati Ephrem diaconi. Quinto, beati Leonis pape. Sexto, beati Fulgentii. Septimo, beati Paulini Nolani episcopi. Octauo, beati Auiti archiepiscopi Viennensis.

Sur le même f. 200r, Martin Joseph Routh, propriétaire du manuscrit avant 1854, a porté de sa main⁽³⁾ une seconde notice de contenu, à gauche de la première. Après avoir compté huit Pères comme elle, il a remarqué la présence d'Hilaire, que la première notice oubliait. Il a donc corrigé sa propre notice :

Hujus Commentarii in S. Pauli Epistolas hucusque inediti, quem ex Cypriano aliisque Octo [septem *a.c.*] Patribus collegit Florus Diaconus Lugdunensis, FINIS.

et annoté la précédente :

Post Cyprianum omissus est B. Hilarius Pictauiensis.

(3). « At the end are these Autograph Notes of Dr. Routh, "*Hujus Commentarii (...)*." Dr. Routh discovered *Excerpta* from another *Father*, as is certified by this 2. Note in his Autograph "*Post Cyprianum (...)*" » (Alan Noel Latimer MUNBY [introd.] : *The Phillipps Manuscripts. Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomae Phillipps, bt., impressum typis medio-montanis, 1837–1871*, London 1968, p. 260,b, s.n. 14036).

Descriptions systématiques

P.-F. Chifflet est intervenu en plusieurs endroits du manuscrits, pour pallier quelques manques : numéros d'ordre de certains extraits⁽⁴⁾, rubriques manquantes⁽⁵⁾; et même pour donner un titre à l'*ex coll. can. in Apost.* (f. 152r,b). Exceptionnellement pour corriger le texte d'une rubrique⁽⁶⁾.

(4). f. 24r,a *ex Hil. in Apost.* exc. 41 in I Cor XXI; f. 45v,a *ex Ambr. in Apost.* exc. 20 in Rm XX; f. 66v,a *ex Ambr. in Apost.* exc. 141 in I Cor LXI; f. 88r,b *ex Ambr. in Apost.* exc. 271 in Phil III; f. 120v,a *ex Greg. Naz. in Apost.* exc. 1 in Rm I; f. 128r,b *ex Epbrem in Apost.* exc. 1 in Rm I; f. 134r,a *ex Leo. M. in Apost.* exc. 1 in Rm I; f. 138r,b *ex Leo. M. in Apost.* exc. 24 in I Cor II; f. 185r,b *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 47 in II Cor X; f. 190v,a *ex Alc. Avit. in Apost.* exc. 1 in Rm I.

(5). f. 75r,b *ex Ambr. in Apost.* exc. 193 in II Cor I; f. 75v,a *ex Ambr. in Apost.* exc. 195 in II Cor III; f. 164r,b *ex Fulg. Rusp. in Apost.* exc. 31 in I Cor XVIII; f. 173r,b *ex Fulg. Rusp. in Apost.* exc. 67 in Col VIII; f. 186v,a *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 52 in Eph III; f. 187v,a *ex Paul. Nol. in Apost.* exc. 57 in Phil I; f. 194v,a table des capitula de *ex Alc. Avit. in Apost.* in II Cor..

(6). f. 160v,b « diaconum » du copiste corrigé en « diaconem » dans la rubrique de *ex Fulg. Rusp. in Apost.* exc. 15 in I Cor II; f. 191v,a «ARR» du copiste explicité en «ARRianos » dans la rubrique de *ex Alc. Avit. in Apost.* exc. 9 in Rm VIII.

B.1.2 (†) VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2

(†) VITRY-LE-FRANÇOIS, Bibliothèque municipale, 2
Florus Lugdunensis : XII collectanea in epistolas b. Pauli
 (Sainte-Marie des Trois Fontaines o.s.c., XII^e siècle)

Le manuscrit a brûlé dans un bombardement allié, le soir du 27 juin 1944. Le vicaire général de Lyon, Antoine Rouche, en possédait une série de planches photographiques qu'il a offertes à dom Célestin Charlier ; elles sont aujourd'hui à la réserve de l'abbaye de Maredsous. L'IRHT en possède un microfilm, qui à son tour a été numérisé.

DESCRIPTION MATÉRIELLE. — Le manuscrit ayant disparu, je reproduis les descriptions imprimées de son vivant :

- « XII^e siècle. Parchemin. Premiers feuillets coupés. 118 feuillets à 2 col. 410 sur 300 millim. Rel. délabrée cuir et bois, clous en partie arrachés. — (Trois-Fontaines.)⁽⁷⁾ »
- « VITRY-LE-FRANÇOIS, Bibl. de la ville, n° 2 (*anc. abb. de Trois-Fontaines*), vélin, 41 × 30 cent., XII^e s. fin, 118 ff. à 2 col., *minusc. goth. de transition, titres en rouge, grandes capitulaires peu ornées, petites initiales en couleur. Au f° 118^b: Liber Sancte Marie de tribus Fontibus.*⁽⁸⁾ »

D'après les dimensions indiquées, et avec un simple calcul de proportionalité, on peut établir les dimensions du cadre textuel : 410 × 300 mm. <335 × 110, 18, 110 mm.>, 2 col., 45 l.

PROVENANCE. — Sainte-Marie des Trois-Fontaines o.s.c. (*ex-libris* dans la marge de pied du f. 118v, en capitales : « liber scē marie de trib; fontib; »).

COMPOSITION. —

- (a) f. 1 : feuillet de parchemin rapporté pour former une garde
- (b) f. 2–118 : cent dix-sept feuillets

SOMMAIRE. —

(7). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 13 : Vitry-le-François, Rambervillers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Lectoure, Oloron, Saint-Geniès, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, La Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, Le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dole, Paris 1891 (désormais CGM 13), p. 5.

(8). AVIT DE VIENNE : *Cœuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890, s.n. LX, p. lxiv.

Descriptions systématiques

- (a) f. 1r,a–f. 1v,b : « habentur. Immanis est ista crudelitas (...) remearunt ad propria, magnificentes Dominum nostrum... saeculorum : amen. » = fin d'une vie de saint Nicolas⁽⁹⁾.
- (b) f. 2r,a–41r,b : FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*; f. 41r,b–45r,a : *ex Pacian. in Apost.*; f. 45r,a–46v,b : *ex Theoph. Al. in Apost.*; f. 46v,b–52r,a : *ex Greg. Naz. in Apost.*; f. 52r,b–55r,b : *ex Ephrem in Apost.*; f. 55r,b–65r,b : *ex Leo. M. in Apost.*; f. 65r,b–67r,b : *ex coll. can. in Apost.* (sans titre); f. 67v,a–79v,b : *ex Fulg. Rusp. in Apost.*; f. 79v,b–87r,b : *ex Paul. Nol. in Apost.*; f. 87r,b–93r,a : *ex Alc. Auit. in Apost.*; f. 93r,a–96v,b : *ex Cypr. in Apost.* (in Gal ad finem); f. 97r,a–118v,b : *ex Hil. in Apost.*

AUTRES PARTICULARITÉS. — Notice catalographique (f. 1v,b) :

In hoc uolumine continentur sententię ex epistolis beati pauli apostoli ab undecim auctoribus expositę atque ex opusculis eorum in ordinem digestę. Auctores hi sunt. Primus, Ambrosius mediolanensis episcopus. Secundus, patianus episcopus. Tercius, theophilus episcopus alexandrinus. quartus, Gregorius nazanzenus episcopus. Ephrem diaconus. Leo papa. Fulgentius episcopus. Paulinus episcopus. Auitus episcopus. Ciprianus episcopus. Ylarius episcopus.

À partir d'Éphrem, une main plus tardive a rajouté les numéros d'ordre (v, vi...) au-dessus des noms des Pères.

(9). Bonino MOMBRIZIO (éd.) : *Sanctuarium seu Vitae sanctorum. Novam hanc editionem curaverunt duo Monachi Solesmenses*, t. 2, Parisiis 1910, p. 304,18–305,52.

B.1.3 PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460

PARIS, Bibliothèque nationale de France, *nouvelles acquisitions latines* 1460

Hieronymus et Augustinus : varia ; Florus Lugdunensis : II collectanea in epistolas b. Pauli.

Cluny, ca. 950–960.

CATALOGUE. — Léopold DELISLE : *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris 1884, n° 45, p. 106–108

ORIGINE. — Cluny, ca. 950–960 (cf. ci-dessous « Copistes »).

PROVENANCE. — Cluny (ex-libris « Sacrae Abbatiae Cluniacensis », f. 4r ; ancienne cote « Cluni, 32 », f. 1r) ; Bibliothèque royale (ancienne cote « R. 2751 », f. 1r).

COMPOSITION. — On peut distinguer cinq unités codicologiques dans ce volume. Le premier bifeuillet (unité (a), f. 1–2) et le dernier (unité (e), f. 172–173), ajoutés pour servir de gardes, sont arrachés à deux exemplaires manuscrits de Priscien.

SOMMAIRE. —

- (a) f. 1–2 : PRISC. *gramm.*
- (b) f. 3–81 : f. 3r,a–4r,b : géographie administrative des Gaules ; f. 4r,b–15v,b : HIER. *vir. ill.* ; f. 15v,b–23r,b : GENNAD. *vir. ill.* ; f. 23r,b–40v,b : HIER. *Didym. spir.* (lacuneux suite au déficit d'un feuillet entre les f. 25/26)⁽¹⁰⁾ ; f. 40v,b–64r,b : AVG. *retract.* ; f. 64r,b–81v,b : eiusdem *cons. euang.*, anoure (s'achève en 2,12,26 : « ne coeperitis dicere »).
- (c) f. 82–169 : deux compilations patristiques de Florus de Lyon sur l'Apôtre, lemmatisées, sans *capitula*, inédites ; soit : f. 82r,a–122r,b : FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.* ; f. 122r,b–160v,b : ID. *ex Greg. M. in Apost.* ; f. 160v,b–167r,b : ID. *ex Greg. M. in Apost.* suppl. 1 ; f. 167r,b–169v,b : ID. *ex Greg. M. in Apost.* suppl. 2.
- (d) f. 170–171 : f. 170r,a–b : LEO. M. *epist.* JK 545 (Ballerini 168) inc. « Magna indignatione » ; f. 170r,b–171r : LEO. M. *epist.* JK 406 (Ballerini 9) inc. « Quantum dilectioni tuae ».
- (e) f. 172–173 : PRISC. *gramm.* (exemplaire différent des f. 1–2)

(10). DIDYME L'AVEUGLE : *Didyme l'Aveugle : Traité du Saint-Esprit*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Louis DOUTRELEAU (Sources Chrétiennes 386), Paris 1992, p. 106.

B.1.4 PARIS, BNF, lat. 1764

PARIS, Bibliothèque nationale de France, *latin* 1764

Varia ; Florus Lugdunensis : II collectanea in epistolas b. Pauli.

PARIS, BNF, *lat.* 1764 est un recueil factice. L'élément qui nous occupe, f. 28–98, est le plus volumineux.

ORIGINE. — Indéterminée.

PROVENANCE. — Saint-Martial de Limoges (« Donation par Foulques de Royère et Guillaume, son frère, à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges »: addition du XIII^e siècle, f. 145^v⁽¹¹⁾); Collège de Clermont, Paris⁽¹²⁾; Nicolas Le Fèvre (table de sa main au f. *Iverso*); Jacques-Auguste de Thou (« Jac. Aug. Thuani », f. 1r); Jean-Baptiste Colbert (ancienne cote « 1031 », f. 1r); Bibliothèque royale (ancienne cote « 3750⁴, f. 1r »).

SOMMAIRE. —

(a) f. 1–8

(b) f. 9–27

(c) f. 28–98 : dossier de Florus sur l'Apôtre : f. 28r,a–59v,b : FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*, acéphale (manquent les exc. 1–60); f. 60r,a–97v,b : FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.*; f. 98r,a–b, VAL. CEM. *epist.*.

(d) f. 99–145 : IOHANNES SCOTTUS ERIGENA, *Periphyseon (De diuisione naturae)*, lib. I–II (imperf.) : description complète dans Édouard JEAUNEAU (éd.) : *Iohannis Scotti seu Eriugeae Periphyseon. Liber Primus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 161), Turnhout 1996 (désormais CCCM 161), p. LII–LIV

(11). BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : *Catalogue général des manuscrits latins. N^{os} 1439–2692*, sous la dir. de Philippe LAUER, t. 2, Paris 1940, p. 162.

(12). BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : *Catalogue général des manuscrits latins*, p. 162.

B.1.5 BERN, BurgerB., 344

BERN, Bürgerbibliothek, 344

*Florus Lugdunensis : II collectanea in epistolas b. Pauli.*Auxerre ? s. IX^{ex}-Xⁱⁿ

Les informations suivantes reproduisent essentiellement la notice rédigée récemment pour accompagner la numérisation du manuscrit sur le site e-codices⁽¹³⁾.

ORIGINE. — Copistes formés à Auxerre, s. IX^{ex}-Xⁱⁿ⁽¹⁴⁾

PROVENANCE. — Saint-Maximin de Micy (« Hic est liber sancti Maximini Miciacensis monasterii », f. 80v, x^e siècle ; « Hic est liber sancti Maximini Miciacensis monasterii, quem si quis de isto loco aliquo ingenio non redditurus abstraxerit cum Iuda proditore Anna et Caipha atque Pilato dampnationem accipiat. Amen. », f. 94v-95r, x^e siècle); Jacques Bongars ?; Jakob Graviseth : donation (1632) à la Bürgerbibliothek de Berne.

COMPOSITION. — 143 feuillets. 245 × 225 mm <165/190 × 155/170 mm>; 28 à 31 longues lignes. 7 IV⁵⁶ + V⁶⁶ + 2 IV⁸² + (IV-1)⁸⁹ + IV⁹⁷ + (IV-1)¹⁰⁴ + IV¹¹² + (IV-1)¹¹⁹ + 3 IV¹⁴³. Dix-huit cahiers, tous des quaternions sauf le cahier 8, un quinion. Après les f. 88, f. 104 et f. 119, déficit de chaque fois un feuillet. Signatures en chiffres romains au dernier verso des cahiers 1-5, 7-12, 14, 15-17.

SOMMAIRE. — Deux compilations patristiques de Florus de Lyon sur l'Apôtre, sous *capitula*, inédites ; soit : f. IV-77r : FLOR. LVGD. ex *Hier. in Apost.*; f. 77r-143r : ID. ex *Greg. M. in Apost.*

(13). Pierre CHAMBERT-PROTAT/Florian MITTENHUBER : *Bern, Burgerbibliothek, Cod. 344*, fév. 2014, URL : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/bbb/0344/>.

(14). Bernhard BISCHOFF : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 1 : *Aachen - Lambach* (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 1998 (désormais *KFH* 1), p. 123, s.n. 578.

B.2 Œuvres de Florus

B.2.1 *Capitula* et extraits des Douze

On compare ici le nombre de *capitula* indiqué par chaque table des Douze (cap.) avec le nombre d'extraits effectivement compilés (exc.). Les chiffres entre parenthèses sont les numéros d'ordre de ces extraits dans la série continue. La colonne de droite signale si les deux chiffres sont égaux ou si, au contraire, la table des *capitula* contient plus ou moins d'entrées qu'il n'y a d'extraits.

<i>ex Cypr.</i>	cap.	exc.		<i>ex Hil.</i>	cap.	exc.	
in Rm	XXI	21 (1-21)	=	in Rm	XX	20 (1-20)	=
in I Cor	XXIV	24 (22-45)	=	in I Cor	XXV	25 (21-45)	=
in II Cor	VIII	8 (46-53)	=	in II Cor	X	10 (46-55)	=
in Gal	VII	7 (54-60)	=	in Gal	V	5 (56-60)	=
in Eph	VI	6 (61-66)	=	in Eph	X	10 (61-70)	=
in Phil	IV	4 (67-70)	=	in Phil	XVI	16 (71-86)	=
in Col	IV	4 (71-74)	=	in Col	XVII	17 (87-103)	=
in I Th	I	1 (75)	=	in I Tim	VI	6 (104-109)	=
in II Th	I	1 (76)	=	in II Tim	V	5 (110-114)	=
in I Tim	VII	7 (77-83)	=	in Tit	II	2 (115-116)	=
in II Tim	VI	6 (84-89)	=	in Hbr	XIV	14 (117-130)	=
in Tit	II	2 (90-91)	=				
in Hbr	IV	4 (92-95)	=				

<i>ex Ambr.</i>	cap.	exc.		<i>ex Greg. Naz.</i>	cap.	exc.	
in Rm	LXXXI	80 (1-80)	+1	in Rm	XI	11 (1-11)	=
in I Cor	CXIII	112 (81-192)	+1	in I Cor	X	10 (12-21)	=
in II Cor	XLI	40 (193-232)	+1	in II Cor	V	5 (22-26)	=
in Gal	IX	9 (233-241)	=	in Gal	I	1 (27)	=
in Eph	XXIX	27 (242-268)	+2	in Eph	II	2 (28-29)	=
in Phil	XXV	25 (269-293)	=	in Phil	II	2 (30-31)	=
in Col	XXVIII	28 (294-321)	=	in I Tim	I	1 (32)	=
in I Th	IV	4 (322-325)	=	in II Tim	II	2 (33-34)	=
in II Th	I	1 (326)	=	in Hbr	V	5 (35-39)	=
in I Tim	XXIII	23 (327-349)	=				
in II Tim	IX	9 (350-358)	=	<i>ex Leo. M.</i>	cap.	exc.	
in Tit	IV	4 (359-362)	=	in Rm	XXII	22 (1-22)	=
in Phlm	II	2 (363-364)	=	in I Cor	XXII	22 (23-44)	=
in Hbr	XLVI	47 (365-411)	-1	in II Cor	IX	9 (45-53)	=
				in Gal	VIII	8 (54-61)	=
				in Eph	IV	4 (62-65)	=
<i>ex Pacian.</i>	cap.	exc.		in Phil	IX	9 (66-74)	=
in Rm	VIII	8 (1-8)	=	in Col	X	10 (75-84)	=
in I Cor	VII	7 (9-15)	=	in I Th	I	1 (85)	=
in II Cor	I	1 (16)	=	in I Tim	IV	4 (86-89)	=
in Gal	I	1 (17)	=	in II Tim	VIII	8 (90-97)	=
in Eph	I	1 (18)	=	in Hbr	VII	7 (98-104)	=
in Col	I	1 (19)	=				
in I Tim	I	1 (20)	=	<i>ex coll. can.</i>	cap.	exc.	
in II Tim	I	1 (21)	=	in Rm	III	3 (1-3)	=
in Tit	I	1 (22)	=	in I Cor	VI	6 (4-9)	=
in Hbr	III	3 (23-25)	=	in II Cor	II	2 (10-11)	=
				in Col	I	1 (12)	=
<i>ex Theoph. Al.</i>	cap.	exc.		in I Tim	VI	6 (13-18)	=
in Rm	IV	4 (1-4)	=	in Hbr	VI	6 (19-24)	=
in Gal	I	1 (5)	=				
in Col	I	1 (6)	=				
in Hbr	V	5 (7-11)	=				

Descriptions systématiques

<i>ex Fulg. Rusp.</i>	cap.	exc.		<i>ex Paul. Nol.</i>	cap.	exc.	
in Rm	XIII	13 (1-13)	=	in Rm	XXI	21 (1-21)	=
in I Cor	XXIII	23 (14-36)	=	in I Cor	XVI	16 (22-37)	=
in II Cor	IV	4 (37-40)	=	in II Cor	X	10 (38-47)	=
in Gal	IV	4 (41-44)	=	in Gal	II	2 (48-49)	=
in Eph	VII	7 (45-51)	=	in Eph	VII	7 (50-56)	=
in Phil	VIII	8 (52-59)	=	in Phil	II	2 (57-58)	=
in Col	VIII	8 (60-67)	=	in Col	III	3 (59-61)	=
in II Th	I	1 (68)	=	in I Tim	III	3 (62-64)	=
in I Tim	I	1 (69)	=	in II Tim	I	1 (65)	=
in II Tim	I	1 (70)	=	in Hbr	IV	4 (66-69)	=
in Tit	I	1 (71)	=				
in Hbr	VIII	8 (72-79)	=	<i>ex Alc. Avit.</i>	cap.	exc.	
				in Rm	XI	12 (1-12)	-1
				in I Cor	XVII	18 (13-30)	-1
				in II Cor	IV	5 (31-35)	-1
				in Gal	IV	4 (36-39)	=
				in Eph	V	5 (40-44)	=
				in Phil	VI	6 (45-50)	=
				in Col	I	1 (51)	=
				in I Th	III	3 (52-54)	=
				in I Tim	IV	4 (55-58)	=
				in II Tim	I	1 (59)	=
				in Hbr	V	6 (60-65)	-1

B.2.2 FLOR. LVGD. *fid.*

1. (Rubrique effacée) « Regina austri uenit audire... fidei suae tropea mereatur. »
f. IV,3–28r,2 = AMBR. *fid.*, lib. I–II (CPL 150)⁽¹⁵⁾
2. *Incipit de incarnatione domini, liber sancti Ambrosii.* « Debitum curo soluendum...
et per omnia penetrans spirituum intelligibilium. »
f. 28r,4–4IV,II = AMBR. *incarn.* (CPL 152)⁽¹⁶⁾
3. *Sententiae sancti Ambrosii episcopi de fide, sumptae ex libris explanationis euangelii
secundum Lucam.* « Nec quisquam putet nos potestatis... In Christo utique ho-
noratur et caro. »
f. 4IV,14–69v,20 = FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.* (inédit)
3.1–50 Cinquante extraits d'AMBR. *in Luc.* (CPL 143)⁽¹⁷⁾
3.51–52 Deux extraits d'AMBR. *in psalm. 118 serm.* (CPL 141)⁽¹⁸⁾
4. *Omelia sancti Augustini, de symbolo, et deitate et omnipotentia Patris.* « Ostendi-
mus fratres dilectissimi, ut uestra certe dilectio... bona opera subsequantur. Quod
dominus... »
f. 69v,22–70v,25 = AVG. *serm.* 237 (CPL 284)⁽¹⁹⁾
5. *Item eiusdem, de domino nostro Iesu Christo, quod absque initio sit cum Patre se-
cundum deitatem, qui secundum hominem nobis a certo initio natus ex uirgine est.*
« Hucusque fratres dilectissimi, de deo patre... aduitos dignetur adducere, cui est

(15). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars octava, De fide ad Gratianum Augustum*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 78), Wien 1962 (désormais CSEL 78), p. 3–107.

(16). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars nona, De Spiritu sancto libri tres. De incarnationis dominicae sacramento*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 79), Wien 1964 (désormais CSEL 79), p. 225–281.

(17). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Mediolanensis Opera. Pars IV, Expositio euangelii secundum Lucam. Fragmenta in Esaiam*, éd. par Marc ADRIAEN/Paolo Angelo BALLERINI (Corpus Christianorum Series Latina 14), Turnhout 1957 (désormais CCSL 14).

(18). AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars quinta, Expositio Psalmi CXVIII*, éd. par Michael PETSCHENIG (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 62), Wien 1913 (désormais CSEL 62).

(19). Suzanne POQUE (éd., trad., annot. et introd.) : *Augustin d'Hippone : Sermons pour la Pâque* (Sources Chrétiennes 116), Paris 1966, [Sermons 211, 212, 59, Guelf. 3, Guelf. 5, 121, 227, 231, 232, 237, 246, 250, 253, 257, 258] (désormais SC 116), p. 280–292 (Jacques-Paul MIGNE [comp.] : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prouident Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844–1864* [désormais PL], t. 39, col. 2183–2184).

Descriptions systématiques

- gloria... »
f. 71r,1-72v,23 = AVG. *serm.* 238 (CPL 284)⁽²⁰⁾
6. *Item eiusdem de symbolo et de Spiritu sancto quod eiusdem sit substantiae atque deitatis cuius est Pater et Filius.* « Ordinem symboli fratres dilectissimi, in quo totius fidei nostrae... patris et filii et sancti spiritus, unum deum esse dicamus. Cui est honor... »
f. 72v,25-74r,13 = AVG. *serm.* 239 (CPL 284)⁽²¹⁾
7. *Item eiusdem de eo quod neofytis ex oleo sancto, aures a sacerdotibus et nares inliniuntur.* « Omnis quidem dei sermo fratres karissimi, cum omni intentione... etiam ex uestrae uitae sanctitate conscendat. Per dominum... »
f. 74r,15-76r,10 = AVG.(PS) *serm.* App. (CPPM IA, 1117)⁽²²⁾
8. *Item eiusdem, de mysterio et sanctitate baptismatis.* « Promisimus primo tractatu, nos de omnibus quae per ministerium... non uult mundatos iterum sodidari. Huic gloria... »
f. 76r,12-78r,24 = AVG.(PS) *serm.* App. (CPPM IA, 1118)⁽²³⁾
9. *Item eiusdem, de unctioe capitis, et de pedibus lauandis.* « Hucusque de mysteriis locuti sumus, quae uel ante baptismatis sacramentum... adiuuante uos in sanctis operibus : ipsius domini... »
f. 78r,26-80r,6 = AVG.(PS) *serm.* App. (CPPM IA, 1119)⁽²⁴⁾
10. *Sancti Augustini ammonitio ad infantes ad altare de sacramento.* « Hoc quod uidetis in altare dei, etiam transacta nocte uidistis... non mysterium accepit per se sed testimonium contra se. »
f. 80r,8-80v,15 = FVLG. RVSP. *epist.* 12, § 25 (CPL 817)⁽²⁵⁾

(20). *PL*, t. 39, col. 2185-2187.

(21). *PL*, t. 39, col. 2187-2188.

(22). *PL*, t. 40, col. 1207; *PL*, t. 57, col. 771.

(23). *PL*, t. 40, col. 1209; *PL*, t. 57, col. 775.

(24). *PL*, t. 40, col. 1211; *PL*, t. 57, col. 777.

(25). FULGENCE DE RUSPE : *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera*, éd. par J. FRAIPONT, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 91), Turnhout 1968 (désormais *CCSL* 91), p. 379,561-380,607. Florus, sans le dire, ne cite ici AVG. *serm.* 272 qu'à travers la lettre de Fulgence dont il cite ensuite ce qui s'ensuit, son paragraphe conclusif. Comparer également l'extrait « Ex sermone ad infantes ad altare de sacramento » qui commente I Cor 10,16 dans l'*Expositio* (TROYES, BM, 96, f. 131v,b,9-132r,a,14), et où le passage proprement augustinien se prolonge d'un extrait du commentaire de Fulgence qui suit. Le fait avait été remarqué par Chifflet, note WILMART (« La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 [1926], p. 16-52, n. 4 p. 21), mais on ne peut dire avec lui que c'est une maladresse du compilateur, puisqu'il a retravaillé l'articulation entre le passage d'Augustin et celui de Fulgence.

11. *Hic subiunguntur uerba sancti Fulgentii, ad consulta Ferrandi diaconi.* « Arbitror sancte frater disputationem nostram preclari doctoris Augustini... sacramenta significat inuenitur. Ora pro nobis semper... »
f. 80v,17–24 = FVLG. RVSP. *epist.* 12, § 26 (CPL 817)⁽²⁶⁾
12. *Traçtatus sancti Agustinus episcopi, de simbolo.* « Pro modulo ætatis, rudimentorum-que nostrorum... Et eius confessione tamquam signo dato, christianus fidelis agnoscitur. »
f. 80v,26–84v,28 = AVG. *serm.* 214 (CPL 284)⁽²⁷⁾
13. *Incipiunt fidei catholicae instrumenta, excerpta de libris sancti Fulgentii episcopi et confessoris, contra gesta quae aduersus eum Fabianus hereticus falsa confixit.* « Miror autem, cum ex illis... sancto Spiritu mox habebis. »
f. 85r,3–138r,5 = FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. c. Fab.*
13.1–39 Trente-neuf extraits formant tout ce qui reste de FVLG. RVSP. *c. Fab.* (CPL 824)⁽²⁸⁾
14. (Sans rubrique) « Leo episcopus Flauiano episcopo Constantinopolitano. Lectis dilectionis tuę... sensus sui prauitate saluetur. »
f. 138r,6–142r,18 = LEO. M. *epist.* JK 423 (« Tome à Flavien » : Ballerini 28, CPL 1656, CPG 8922)⁽²⁹⁾
15. *Item epistola papae Leonis, ad Iulianum episcopum coensem.* « Dilectissimo fratri Iuliano Leo. Licet per nostros... et uulnerata curari. Data... »
f. 142r,20–143v,25 = LEO. M. *epist.* JK 429 (Ballerini 35, CPL 1656, CPG 8929)⁽³⁰⁾
16. *Epistola sanctissimi archiepiscopi Romae Leonis, ad Faustum, Martianum, et relicos archimandritas Constantinopolis.* « Dilectissimis filiis Fausto et Martiano et reliquis archimandrites, Leo episcopus. Cum propter causam... cupiamus esse noscatis. Data... »
f. 144r,1–19 = LEO. M. *epist.* JK 426 (Ballerini 32, CPL 1656, CPG 8926)⁽³¹⁾

(26). *CCSL* 91, p. 380,608–381,618.

(27). *PL*, t. 38, col. 1065–1072.

(28). FULGENCE DE RUSPE : *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera*, éd. par J. FRAIPONT, t. 2 (Corpus Christianorum Series Latina 91A), Turnhout 1968 (désormais *CCSL* 91A), p. 763–866.

(29). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen alterum : Versiones Particulares. Pars prior : Collectio Nouariensis de re Eutycticis*, t. 2,2,1 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,2,1), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1932 (désormais *ACO* 2,2,1), p. 24–36.

(30). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Leonis papae I epistularum collectiones*, t. 4 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1932 (désormais *ACO* 2,4), p. 6,10–8,28.

(31). *ACO* 2,4, p. 11,32–12,19.

Descriptions systématiques

17. *Sanctissimi archiepiscopi Romae Leonis epistola, scripta ad secundum concilium Ephesenum contra Euthycen. Quae perducta quidem est. Occultata uero : pro eo quod non fuerit concessa publicari episcopis, a Dioscoro.* « Religiosa clementissimi... incolumes custodiat fratres karissimi. Data... »
f. 144r,23–145r,3 = LEO. M. *epist.* JK 427 (Ballerini 33, CPL 1656, CPG 8927)⁽³²⁾
18. *Epistola Petri episcopi Rauennatis, ad Euthycen presbyterum scripta.* « Dilectissimo et honore digno filio Euthyci presbytero, Petrus episcopus Rauennę. Tristes literas tuas... karissime et honorantis sunt [sic!] fili. »
f. 145r,6–145v,7 = PETR. CHRYS. *epist.* (CPL 229)⁽³³⁾
19. *Rescriptum de fide factum manu propria Flauiani archiepiscopi Constantinopolitani, datum ab eo poscenti imperatori.* « Flauianus episcopus Constantinopolitanus, piissimo et amatori Christi, imperatori nostro Theodosio salutem. Nihil ita conuenit... et simplici in Christo conuersioni. »
f. 145v,9–146r,6 = FLAVIAN. CONST. *epist. ad Theod.* (CPG 5934,a)⁽³⁴⁾
20. f. 146r,8–148r,3 = CONC. CHALCED. *actio VI* 8 (CPG 9007)
- 20.1. *Definitio fidei catholicae synodi Chalcedonensis, DC·XXX^{orum} patrum.* « Sancta et magna et uniuersalis synodus... eiusdem catholice et apostolice nostre fidei. »⁽³⁵⁾
- 20.2. *Symbolum apud Niceam trecentorum decem et octo patrum.* « Credimus in unum deum patrem... anathematizat catholica ecclesia. »⁽³⁶⁾
- 20.3. *Symbolum centum quinquaginta sanctorum patrum, qui in Constantinopolim congregati sunt.* « Credimus in unum deum patrem... et uitam futuri saeculi amen. »⁽³⁷⁾
- 20.4. (Sans rubrique) « Sufficeret quidem ad comprimendas... laici fuerint, anathematizari. »⁽³⁸⁾

(32). *ACO* 2,4, p. 15,13–16,15.

(33). = LEO. M. *epist.* 25 = CONC. CHALCED. *epist. ante gest.* 3: E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen tertium, pars prima : Epistularum ante gesta collectio. Actio prima*, t. 2,3,1 (*Acta Conciliorum Œcumenicorum* 2,3,1), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1935 (désormais *ACO* 2,3,1), p. 6,1–29.

(34). = CONC. CHALCED. *epist. ante gest.* 1: *ACO* 2,3,1, p. 5,1–30.

(35). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen tertium, pars altera : Actiones II–VI*, t. 2,3,2 (*Acta Conciliorum Œcumenicorum* 2,3,2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1936 (désormais *ACO* 2,3,2), p. 153,2–154,6.

(36). *ACO* 2,3,2, p. 154,7–18.

(37). *ACO* 2,3,2, p. 154,19–155,4.

(38). *ACO* 2,3,2, p. 155,5–156,27.

21. *Item eiusdem concilii.* « Dixit fides, credo in unum deum... et quid oportet plura dicere ? »
f. 148r,4–149v,20 = CONC. CHALCED. *vers. Rust.*, 17
22. *Item.* « Dolose proposuit Eutyches... de Spiritu sancto et Maria uirgine. »
f. 149v,20–28 = CONC. CHALCED. *actio I* 160 (CPG 9000)⁽³⁹⁾
23. *Item ex eodem concilio.* « Exemplar expositionis symboli... ecclesiae statuta, anathema sit. »
f. 150r,2–150v,27 = CONC. CHALCED. *actio I* 921 (CPG 9000)⁽⁴⁰⁾
24. *Synodus CC^{orum} episcoporum.* « Habita aduersus Nestorium... et uiuificator ut deus, anathema sit. » *Explicit epistola Cyrilli episcopi, directa ad Nestorium, cum capitulis ·XII· subditis.*
f. 150v,27–152v,28 ; 161r,1–162v,15 = CYRIL. AL. *epist.* 17 (CPG 5317,c)⁽⁴¹⁾
25. *Item ex epistola eiusdem ad Successum episcopum Isauriae Diocaesariensis.* « Quia uero in ipso commonitorio... aut docuit, neque nos ita sentimus. »
f. 162v,18–163v,15 = extrait de CYRIL. AL. *epist.* 45 (CPG 5345,a)⁽⁴²⁾
26. *Ex epistola sanctissimi Iulii quondam episcopi Romani, ad Prosdecium.* « Predicatur uero ad supplementum... genitus deus in terra. »
f. 163v,16–163v,20 = CONC. CHALCED. *actio I* 917,7 (CPG 9000)⁽⁴³⁾
27. *Ex epistola Felicis episcopi Romani et martiris, ad Maximianum episcopum, et clericos Alexandriae.* « De incarnatione uero uerbi et fide... homo perfectus, incarnatus ex uirgine. »
f. 163v,22–25 = CONC. CHALCED. *actio I* 917,8 (CPG 9000)⁽⁴⁴⁾
28. *Sanctissimi Gregorii maioris, episcopi Nanzanzenii ex epistola ad Eledonium.* « Nec decipiunt homines neque decipiantur... per modicum auumentum ita dicitur. »
f. 163v,27–164r,25 = CONC. CHALCED. *actio I* 917,14 (CPG 9000)⁽⁴⁵⁾

(39). *ACO* 2,3,1, p. 67,28–68,5.

(40). *ACO* 2,3,1, p. 214,4–215,21.

(41). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Ephesenum. Volumen quintum, pars altera : Cyrilli Epistula synodica translata a Dionysio Exiguo. Collectio Sichardiana ex collectione Quesneliana. Collectio Winteriana. Indices*, t. 2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 1,5,2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1924–1926 (désormais *ACO* 1,5,2), p. 237,26–244,15.

(42). *ACO* 1,5,2, p. 297,26–299,3.

(43). *ACO* 2,3,1, p. 205,20–26.

(44). *ACO* 2,3,1, p. 205,27–206,3.

(45). *ACO* 2,3,1, p. 207,27–209,6.

Descriptions systématiques

29. *Ex concilio Calchid.* « Hilarus diaconus Romanus, interpretante eum... suscipere et recenseri praecipite. »
f. 164r,26–164v,9 = CONC. CHALCED. *actio I* 83 (CPG 9000)⁽⁴⁶⁾
30. (Sans rubrique) « Agatho papa ex rogatu... de qua in praesenti diximus. »
f. 164v,10–165r,8 = BEDA *chron.* 66,558–559 (CPL 2320)⁽⁴⁷⁾
31. *Definitio orthodoxae fidei, quae constituta est in sancta et uniuersali sexta synodo, Constantinopoli in palatio qui appellatur Trullus.* « Sancta magna et uniuersalis synodus, quæ per gratiam... atque anathematizarunt : anathematizamus. »
f. 165r,11–168v,28 ; 153r,1–154v,22⁽⁴⁸⁾
32. *Incipit de duabus naturis unius domini nostri Iesu Christi, sancti Gelasi papae Romani, contra Euthicianistas et Nestorianistas.* « Necessarium fuit, ut quia multos... recensita testantur in subditis. » *Explicit liber de duabus naturis domini nostri Iesu Christi*
f. 154v,25–160v,28 ; 169r,1–169v,15 = GELAS. I P.M. *epist.* JK 670), sans les *testimonia ueterum* (CPL 1673)⁽⁴⁹⁾
33. (Sans rubrique) « Prębyteris, diaconibus, archimandritis, et cuncto ordini et plebi, per Illiricum et Dardaniam et utramque Daciam constitutis, Symmachus episcopus urbis Romę. Quod plebi cupimus fieri... possint semper inuigilat. Deus uos incolumes custodiat fratres karissimi. » *Explicit.*
f. 169v,16–171r,16 = SYMM. P.M. *epist.* JK 763 (*epist.* 13, CPL 1678)⁽⁵⁰⁾
34. *Incipit epistola papae Symmachi, ad Anastasium imperatorem.* « Ad augustę memorię Gratiani... qui est prauitatis immunis. » *Explicit.*
f. 171r,18–174r,10 = SYMM. P.M. *epist.* JK 761 (*epist.* 10, CPL 1678)⁽⁵¹⁾
35. (Rubrique très effacée) « Perge fidelis anima perge... committere potuisti peccata »
f. 174r,14–176r,14 = ANTONINUS, *epist. consol. ad Archadium*

(46). ACO 2,3,1, p. 58,13–24.

(47). BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bedae Venerabilis Opera. Pars VI, t. 3 : Opera didascalica 2. De temporum ratione*, éd. par C.W. JONES (Corpus Christianorum Series Latina 123B), Turnhout 1977 (désormais CCSL 123B), p. 527,1882–528,1919.

(48). Heinz OHME (éd.) : *Concilium Constantinopolitanum A. 691/2 in trullo habitum. Concilium quinisextum* (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,2,4), Berlin et Boston 2013 (désormais ACO 2,2,4).

(49). Andreas THIEL : *Epistolae Romanorum Pontificum genuinae, et quae ad eos scriptae sunt, a S. Hilario usque ad Pelagium II.* T. 1, Brunsbergae 1868 (désormais THIEL), p. 530–544.

(50). THIEL, p. 717–722.

(51). THIEL, p. 700–708.

36. *Item epistola Iohannis papae Urbis Romae de fide contra Eutychianistas de duabus naturis in una persona domini nostri Iesu Christi.* « Dominis <...> merito inlustribus atque magnificis... Iohannes episcopus. Olim quidem inlustris... inlustris atque magnifici. »
f. 176r,17–177v,4 = IOH. II P.M. *epist.* JK 885 (CPL 1692)⁽⁵²⁾
37. f. 177v,5–178v,19 = GREG. M. *epist.* JK 1844 (« Quia caritati nihil »)⁽⁵³⁾
38. à partir de f. 178v,21 = Profession de foi de PélageJean-Baptiste PITRA (éd.) : *Spicilegium Solesmense complectens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Haftenus Opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 4, Parisiis 1858, p. XII–XVII
39. « Exemplar precum »⁽⁵⁴⁾
40. HORMISD. P.M. *epist.* JK 857 (« Inter ea quae ad unitatem »)

(52). E. SCHWARTZ (éd.) : *Concilium Uniuersale Constantinopolitanum sub Iuſtiniano habitum. Volumen alterum : Iohannis Maxentii Libelli. Collectio codicis Novariensis XXX. Collectio codicis Parisini 1682. Proclitotomus ad Armenios. Iohannis papae II epistula ad viros illustres*, t. 4,2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 4,2), Argentoratum (Strasbourg) 1914 (désormais ACO 4,2), p. 206–210.

(53). GRÉGOIRE LE GRAND : *S. Gregorii Magni Opera, Registrum epistularum. Libri VIII–XIV. Appendix*, éd. par D. NORBERG (Corpus Christianorum Series Latina 140A), Turnhout 1982 (désormais CCSL 140A), p. 952–956.

(54). cf. O. GÜNTHER (éd.) : *Collectio Avellana*, t. 2 (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 35/2), Wien 1898 (désormais CSEL 35/2), p. 703–707.

B.2.3 FLOR. LVGD. *pasch.*

1. *Incipit liber Timothei episcopi de pascha contra eos qui XIII^a luna cum Iudeis agunt.*
« Ego quidem sine ulla dubitatione animi mei satis sum certus quod idem sit tenoris uestri in euangelio uigor... stantes fatigarem, si plura proposuissem. Bene ualete fratres karissimi amen. »

f. iv,3–7r,4 = ?⁽⁵⁵⁾

2. *Item beati Gregorii papae de eadem sollemnitate paschali.* « Restat ut de ipsa tantę sollemnitatis nobilitate aliquid loquamur... adiuuat ipse quem amamus, iesus christus dominus noster qui (etc.) » *Explicit.*

f. 7r,5–9v,26 = extrait de GREG. M. *in euang.* 22,6–9⁽⁵⁶⁾

— Le bas de la page est resté vierge.

3. (Sans rubrique) « Beatissimo papę Theophilo episcopo, Hieronimus. Ex eo tempore quo beatitudinis tuę accepi epistulas... uel legendos nobis uel uertendos transmittite. »

f. 10r,1–10v,4 = HIER. *epist.* 99⁽⁵⁷⁾

4. *Incipiunt epistolae paschales Theophili Alexandrinę urbis episcopi, ad totius Egypti episcopos.* « Sollemnitatis auguště sermo diuinus de cęlorum regionibus... iuxta ecclesiasticum morem litteras. » *Explicit epistula prima.*

f. 10v,6–22v,21 = HIER. *epist.* 98 = THEOPH. AL. *epist. fest.* 17 (CPG 2586)⁽⁵⁸⁾

5. *Item incipit eiusdem secunda.* « Christum Iesum Dominum glorię fratres karissimi rursum consona uoce laudemus... salutant uos omnes qui mecum sunt fratres. » *Explicit epistula secunda.*

f. 22v,23–31v,16 = HIER. *epist.* 96 = THEOPH. AL. *epist. fest.* 16 (CPG 2585)⁽⁵⁹⁾

6. *Item incipit eiusdem epistola tertia.* « Nunc quoque Dei uiua sapientia nos ad sanctum prouocat... ecclesiasticas suscipite litteras. » *Finit epistula tertia.*

f. 31v,18–40v,26 = HIER. *epist.* 100 = THEOPH. AL. *epist. fest.* 19 (CPG 2588)⁽⁶⁰⁾

(55). Je n'ai pu identifier ce texte.

(56). GRÉGOIRE LE GRAND : *Gregorius Magnus : Homiliae in Euangelia*, éd. par R. ÉTAIX (Corpus Christianorum Series Latina 141), Turnhout 1999 (désormais *CCSL* 141), p. 185,22,108–191,22,190.

(57). Isidor HILBERG (éd.) : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars II : Epistulae LXXI–CXX* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 55), Vindobonae et Lipsiae 1912 (désormais *CSEL* 55), p. 211,6–213,5.

(58). *CSEL* 55, p. 185,4–211,3.

(59). *CSEL* 55, p. 159,3–181,18.

(60). *CSEL* 55, p. 213,9–232,8.

— Le bas de la page est resté vierge.

7. *Incipit definitio obseruantiae paschalis, ex libro v^o historię ecclesiasticae.* « Commodo Romani regni, apicem gubernante, pax Ecclesiis per omnem terram propagabatur... ut pariter et consonanter diem festum celebremus. »

f. 41r,3–41v,22 = notice formée de quatre passages de RVFIN. *hist.* 5,21–25 (CPG 3495)⁽⁶¹⁾, soit :

- a. « Commodo Romani regni... animas congregabat. » (f. 41r,3–5) = RVFIN. *hist.* 5,21⁽⁶²⁾
- b. « Igitur sub eiusdem... sententiam protulere. » (f. 41r,6–41v,9) = RVFIN. *hist.* 5,22–23⁽⁶³⁾
- c. « Nam et hireneus... mysterium celebretur. » (f. 41v,9–11) = RVFIN. *hist.* 5,24⁽⁶⁴⁾
- d. « Apud Palestinam... festum celebremus. » (f. 41v,11–22) = RVFIN. *hist.* 5,25⁽⁶⁵⁾

8. *Item ex libro vii^o de eadem re sancti Anatholii episcopi.* « Igitur sex annis Aurelianus cum gubernasset principatum Probus... paschae sollempnitatem, omni genere, post aequinoctium celebrandam. »

f. 41v,23–42v,18 = notice formée de trois passages de RVFIN. *hist.* 7,30–32 (CPG 3495)⁽⁶⁶⁾, soit :

- a. « Igitur sex annis... sedem. Quo tempore » (f. 41v,23–42r,3) = RVFIN. *hist.* 7,30,22–31,1⁽⁶⁷⁾
- b. « apud Laodiciam... filosoficis cogeretur. » (f. 42r,3–11) = RVFIN. *hist.* 7,32,5–6⁽⁶⁸⁾
- c. « Hunc ergo secundum... noctium celebrandam. » (f. 42r,11–42v,18) = RVFIN. *hist.* 7,32,12–19⁽⁶⁹⁾

9. *Incipit epistula paschalis sancti Cyrilli episcopi Alexandrini.* « Dominis honorabilibus (etc.) Scripta uenerationis uestrae multam habentia querimoniam... innocentio presbytero ut afferat ad uos. Pax cum spiritu uestro et cum meo in christo

(61). EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Eusebius Werke. Zweiter Band, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus. Erster Teil : Die Bücher I bis V*, éd. par Eduard SCHWARTZ/Theodor MOMMSEN (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte 9,1), Leipzig 1903 (désormais *GCS* 9,1).

(62). *GCS* 9,1, p. 485,23–26.

(63). *GCS* 9,1, p. 487,13–491,4.

(64). *GCS* 9,1, p. 495,9–11.

(65). *GCS* 9,1, p. 497,27–499,6.

(66). EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Eusebius Werke. Zweiter Band, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus. Zweiter Teil : Die Bücher VI bis X. Über die Märtyrer in Palästina*, éd. par Eduard SCHWARTZ/Theodor MOMMSEN (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte 9,2), Leipzig 1908 (désormais *GCS* 9,2).

(67). *GCS* 9,2, p. 715,14–717,1.

(68). *GCS* 9,2, p. 719,5–13.

(69). *GCS* 9,2, p. 723,5–725,17.

iesu domino nostro amen. »

f. 42v,22–44r,13 = CYRIL. AL.(PS) *epist. pasch.* (CPL 2304)⁽⁷⁰⁾

10. *Item epistula paschalis sancti Protherii episcopi Alexandrini.* « Domino meo, dilectissimo fratri et consacerdoti Leoni Protherius in Domino salutem. Piissimus et fidelissimus imperator noster Martianus, litteris ad nos nuper uenerabilibus usus est... meminisse domine precor dilectissime et desiderantissime. »

f. 44r,16–47r,14 = PROTER. AL. *epist. pasch.* (CPG 5473)⁽⁷¹⁾

11. *Item epistula Paschasini episcopi ad beatum Leonem de eadem re.* « Domino uero sancto atque beatissimo ac apostolico, mihique post Deum plurimum colendo, pape Leoni, Paschasinus episcopus. Apostolatus uestri scripta, diacono Panormitane Ecclesie Siluano diferente percepi... misericordem pro sua pietate ut sustinere possimus. »

f. 47r,17–48r,26 = PASCHAS. *epist. pasch.*⁽⁷²⁾

12. *Item epistula pape Leonis, ad episcopos Galliarum e<t> Hispaniarum de pascha.* « Dilectissimis fratribus uniuersis episcopis catholicis per Galliam et Hispaniam constitutis, Leo. Cum in omnibus diuinorum praeceptorum regulis exsequendis... ita una sollemnitate feriemur. »

f. 48v,2–23 = LEO. M. *epist. JK 512* (Ballerini 138)

13. *Incipit de communis et embolismis, Dionysii exegetis.* « Dominis a me plurimum uenerandis, Bonifacio primicerio notariorum et Bono secundicerio, Dionysius Exiguus. Obseruantiae paschalis regulam, diu sancto ac uenerabili Petroni episcopo... fiunt dies ccclxxxiiii. hucusque dionysius exiguus. »

f. 48v,25–50v,21 = DIONYS. EXIG. *epist. de pasch. 2* (CPL 2286)

14. *Item exempla Dionysii, de eadem ratione paschali.* « Domino uere sancto atque beatissimo et nimium desiderantissimo Petronio episcopo Dionysius Exiguus. Paschalis festi rationem quam multorum diu frequenter ex nobis poscit instantia... diuina gratia custodire dignetur. »

f. 50v,23–53r,15 = DIONYS. EXIG. *epist. de pasch. 1* (CPL 2284)

(70). Bruno KRUSCH : *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig 1880, p. 344–349. Il s'agit d'une brève lettre authentique de Cyrille (CYRIL. AL. *epist.* 85: CPG 5385) visiblement augmentée d'une longue seconde partie, forgée en Irlande dans les premières années du VII^e siècle : cf. P. GROSJEAN : « Recherches sur les débuts de la controverse pascale chez les Celtes », in : *Analecta Bollandiana* 64 (1946), p. 200–244, p. 226 *ad finem*.

(71). = LEO. M. *epist.* 133: KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 269–278.

(72). = LEO. M. *epist.* 3: KRUSCH : *Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, p. 247–250.

15. *Sancti Uedae presbyteri ex libro III^o Historiae Anglorum, qualiter apud eos questio de pascha sit mota ad usum errores Scottorum, et synodali auctoritate catholice terminata.* « Mota ergo ibi quaestione de pascha, uenerunt illo reges ambo, pater scilicet et filius... transferre festinabant. Facta est autem quaestio anno Domini-cae Incarnationis DC^oLX^oVIII^o. »
f. 53r,19–55r,24 = récit du « concile de Whitby » que Florus a formé de trois passages tirés de BEDA *hist. eccl.* 3,25,4–11 (CPL 1375)⁽⁷³⁾
16. *Item ex libro V praefate Hystoriae de eadem obseruatione paschali, quid regulariter ex scripturarum auctoritate tenendum sit, insignis epistula beati Ceolfridi abbati ad Naitanum regem Picctorum.* « Domino excellentissimo et gloriosissimo regi Naitano, Ceolfrid abbas in Domino salutem. Catholicam sancti Paschae obseruantiam, quam a nobis rex... longiori tempore regnantem ad nostram omnium pacem custodiat incolumem, dilectissime in Christo fili. »
f. 55v,2–60r,24 = CEOLFRID. *epist.* (CPL 1377^o) extraite de BEDA *hist. eccl.* 5,21,2–15 (CPL 1375)⁽⁷⁴⁾
- Le bas de la page est resté vierge.
17. *Item de eadem ratione paschali, Uaede presbyteri.*
f. 60v,2–70r,27 = FLOR. LVGD. *ex Beda chron. de pasch.*: dix-sept chapitres dont les quatorze premiers sont extraits de BEDA *chron.* (CPL 2320)⁽⁷⁵⁾
- 17.1. I. *De mense nouorum.* « Antiqui menses... maias occurret. »
f. 60v,2–27⁽⁷⁶⁾
- 17.2. II. *De solistitiis et equinoctiis.* « Plures ecclesiae... esse notanda. »
f. 61r,1–61v,8⁽⁷⁷⁾

(73). BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Historia ecclesiastica gentis Anglorum), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT/Philippe ROBIN, 3 t., t. 2 (Sources Chrétiennes 490), Paris 2005 (désormais SC 490), p. 148–160.

(74). BÈDE LE VÉNÉRABLE : *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Historia ecclesiastica gentis Anglorum), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT/Philippe ROBIN, t. 3 (Sources Chrétiennes 491), Paris 2005 (désormais SC 491), p. 136–164.

(75). CCSL 123B.

(76). Tiré de BEDA *chron.* II (CCSL 123B, p. 313,11,7–315,11,54) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 47r,20–48r,4, d'où Florus retranscrit seulement un *obiter dicta*, « cuius et supra minimus » (p. 313,11,19 ; f. 47v,7–8).

(77). Tiré de BEDA *chron.* 30 (CCSL 123B, p. 374,30,47–376,30,93) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 48r,4–48v,24.

Descriptions systématiques

- 17.3. <III.> *Quod et luna quadrantem habeat.* « Inter haec... tramite deflectat. »
f. 61v,9–62r,2⁽⁷⁸⁾
- 17.4. III. *De saltu lunae.* « De quo tamen saltu... non dubium est. »
f. 62r,3–62v,19⁽⁷⁹⁾
- 17.5. v. *Quare luna aliquoties maior quam computatur pareat.* « Notandum sane... uia sequenda. »
f. 62v,20–64r,27⁽⁸⁰⁾
- 17.6. vi. *De quarta x^{ma} luna paschae.* « Luna XIII... et reliquos. »
f. 64v,1–65v,5⁽⁸¹⁾
- 17.7. vii. *De die dominico paschae.* « Dies paschae... incurramus periculum. »
f. 65v,6–66v,12⁽⁸²⁾
- 17.8. viii. *De luna ipsius diei.* « Lunae dominicae... habere sollempnis. »
f. 66v,12–67r,16⁽⁸³⁾
- 17.9. viii. *Quid inter pascha et azyma distet.* « Et quoniam de paschae... agere cognoscimur. »
f. 67r,17–68r,10⁽⁸⁴⁾
- 17.10. x. *Quare transitum equinoctii in paschae celebremus obseruemus.* « Nulla alia seruandi... sed adimplere. »
f. 68r,12–68v,25⁽⁸⁵⁾

(78). Tiré de BEDA *chron.* 41 (CCSL 123B, p. 405,41,2–407,41,28) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 51v,11–52r,11.

(79). Tiré de BEDA *chron.* 42 (CCSL 123B, p. 407,42,2–411,42,62) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 52r,11–53r,21. Florus a retranché lui-même la fin du chapitre de Bède, juste après une citation explicite de DIONYS. EXIG. *epist. de pasch.* 2 (= FLOR. LVGD. *pasch.* 13).

(80). Tiré de BEDA *chron.* 43 (CCSL 123B, p. 412,43,2–419,43,126) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 53v,15–56r,23. Florus en retranche deux passages : « nisi forte... lux VII dierum » (p. 413,43,23–33 ; f. 54r,13–23) ; « nec mirum... meridiem facto » (p. 414,43,48–53 ; f. 54v,14–20).

(81). Tiré de BEDA *chron.* 59 (CCSL 123B, p. 447,59,1–449,59,80) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 66v,8–68r,6. Florus retranche les premiers mots du chapitre de Bède : « Sextus... amplectitur » (p. 447,59,2 ; f. 66v,8).

(82). Tiré de BEDA *chron.* 61 (CCSL 123B, p. 450,61,2–452,61,81) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 68v,1–69v,20. Florus retranche les premiers mots du chapitre : « Septimo decemnouennalis circuli titulo » (p. 450,61,2 ; f. 68r,24–68v,1) et immédiatement après les mots « comprehenditur, qui » (p. 450,61,3 ; f. 68v,1).

(83). Tiré de BEDA *chron.* 62 (CCSL 123B, p. 452,62,2–454,62,45) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 69v,22–70v,9. Florus retranche les premiers mots du chapitre : « ultima... panduntur » (p. 452,62,2 ; f. 69v,21–22).

(84). BEDA *chron.* 63 (CCSL 123B, p. 454,63,2–456,63,63) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 70v,9–71v,18.

(85). Tiré de BEDA *chron.* 6 (CCSL 123B, p. 291,6,28–293,7,77) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 46r,5–46v,24.

- 17.11. XI. *Ubi primus seculi dies sit.* « Duodecimo calendarum... circuli terminus. »
f. 68v,26–69r,14⁽⁸⁶⁾
- 17.12. XII. *De initio diei.* « Diem quidem... sabbata uestra. »
f. 69r,15–69v,7⁽⁸⁷⁾
- 17.13. XIII. *De bissexto.* « Bissexto ex quadrantis... interkalare consuerunt. »
f. 69v,7–22⁽⁸⁸⁾
- 17.14. XIII. *De exortu temporum.* « Greci et Romani... omnis onustas. »
f. 69v,23–70r,27⁽⁸⁹⁾
- 17.15. XV. *De diebus epactarum.* « Dies epactarum... annum adiciantur. »
f. 70v,1–4⁽⁹⁰⁾
- 17.16. XVI. *Diuisio totius anni.* « Dies habet... dies septem. »
f. 70v,5–15⁽⁹¹⁾
- 17.17. XVII. *De anno.* « Annus primum... Apud Graecos apelleos. »
f. 70v,16–71r,27⁽⁹²⁾
18. *Item de eadem re iuxta Ægyptios.* « IIII KL SEP. Initium mensis... uel intercalares. »
f. 71v,1–15
19. *Item supputatio primi festi paschalis, iuxta cursum annorum mundi.* « Prima dies... testatur historia. »
f. 71v,16–72r,19⁽⁹³⁾
- Le bas de la page est resté vierge.
20. *De mensura et concordia mensium.*
f. 72v,2–6

(86). Tiré de BEDA *chron.* 6 (CCSL 123B, p. 293,6,79–295,6,103) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 47r,1–20.

(87). Tiré de BEDA *chron.* 5 (CCSL 123B, p. 288,5,103–290,5,139) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 45v,10–46r,5.

(88). Tiré de BEDA *chron.* 38 (CCSL 123B, p. 399,38,14–400,38,32) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 50r,8–50v,2.

(89). Tiré de BEDA *chron.* 35 (CCSL 123B, p. 393,35,41–395,35,84) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 49r,1–49v,17.

(90). Tiré d'ISID. *nat.* 1,5 (Jacques FONTAINE [éd., trad., annot. et introd.] : *Isidore de Séville : Traité de la nature* [Collection des Études Augustiniennes, série Moyen Âge et Temps Moderne 39], Paris 2002, [Réimpression de l'édition de 1960], p. 179,1,69–181,1,73) d'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 71v,19–24.

(91). D'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 38r,1–13.

(92). D'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 136v,7–137v,17.

(93). D'après ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 38r,13–38v,24, où le titre « Supputatio... mundi » est un ajout de la main de Florus.

Descriptions systématiques

21. *Argumentum ad feriam et lunam qualibet inueniendam.*
f. 72v,7–18
22. (Tables solaire et des épâctes)
partie inférieure et marge intérieure du f. 72v
 - 22.1. *Cyclus solaris.*
 - 22.2. *Epaçtę.*
23. (Tables de multiplication par quatre ; cinq ; six ; sept ; huit ; neuf ; onze ; douze ; dix-neuf ; quinze ; vingt-huit ; cinquante-neuf ; soixante ; et trente)
f. 73r–75r, sur trois colonnes
24. (CASSIOD.(PS) *pasch.*)
f. 75v–81r, sur une colonne étroite au centre, avec des paragraphes de loin en loin dans les colonnes latérales
 - 24.1. I. *De circulo solaris.* « Si uis cognoscere quotus sit annus circuli solaris... idest ultimus annus est eiusdem circuli. »
 - 24.2. II. *Quotus sit annus preparationis bissexti.* « Si uis cognoscere quotus sit annus preparationis... aut secundus aut tertius annus a bissexto est. »
 - 24.3. III. *De concurrentibus.* « Si uis nosse adiectiones soli... circulus istum numerum non excedit. »
 - 24.4. IIII. *Argumentum inueniende quo sit indictio.* « Hoc autem argumento, quota sit anno... Si uero nihil remanserit xv^a est. »
 - 24.5. V. *Quotum agat annum ciclus decennouennalis.* « Si uis nosse cyclus decennouennalis quotum agat... Quando autem nihil remanserit, ultimus erit. »
 - 24.6. VI. *Item argumentum ad inueniendum annum cicli lunaris.* « Cyclus lunę si uis nosse quotum agat... Quotiens autem nihil remanet, nonus decimus est. »
 - 24.7. VII. *Argumentum ad epactas inueniendum.* « Si uis cognoscere quod sint epactę... remanent XII. Ipsę sunt epactę. »
 - 24.8. *Item argumentum ad inueniendam lunam primam paschalem, id est initium primi mensis.* « Quando epactarum minor summa fuerit... ascensionis et pentecosten absque errore reperies. »
 - 24.9. (sans rubrique) « Iuxta regulam antiquitus praefixam et traditam, necesse omnino est instanti... in augmentatione eiusdem februarii mensis xxx^a plene persoluitur. »
25. (Tables paschales pour les années [0]–1063)
f. 81v–109r

26. *Incipit formula operis paschalis continens quidem in descriptionem CXXXIII annorum sed tamen in sese quater reuoluta, summam efficiens anni magni, qui constat ex quingentis XXX et duobus annis ac proinde per suum in sese recursum infinitam ostendens paschalis temporis ueritatem.* « In primo decemnouennalis cycli anno, in kalendis martiis luna est VIII... Sic fit ut totius anni magni, paschalem absque errore haec formula contineat ueritatem. »
f. 109v
27. (Tables lunaires)
f. 110r–111r
28. *Item formula festi paschalis.* « Quia non oportet nos alia die pascha celebrare quam die dominica... celebratur itaque pascha infra circulum centum XXXIII annorum. »
f. 111v
29. (Tables)
f. 112r–118v

B.2.4 Les dossiers du *Vat. lat.* 3852

Élément I. f. 1–30 (quatre cahiers, autrefois VI–VIII ou XI–XIII)

f. 1r, 1–30v, 16 BEDA *chron.* 66, du § 9 à la fin
(tiré de ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 91r–129v)

f. 30v, 16–22 [gratté :] début de BEDA *chron.* 67
(tiré de ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 129v)

Élément IIa. f. 103–118 (deux cahiers, autrefois VII–VIII ou XII–XIII)

f. 103r, 1–2 [gratté :] fin d'ISID. *etym.* 15,16, § 3 (« De itineribus »)

f. 103r, 3–103v, 5 fin d'ISID. *etym.* 15,16 (§ 4–11)

f. 103v, 5–103v, 10 ISID. *etym.* 16,7–15 (« De uiridioribus gemmis ; De rubris gemmis ; De
purpureis ; De candidis ; De nigris ; De uariis ; De cristallinis ; De aureis »)

f. 103v, 11–112v, 21 ISID. *etym.* 16,25–27 (« De ponderibus ; De mensuris ; De signis pon-
derum »)

f. 113r, 1–114v, 5 BEDA *in I Sam.*, préface, sauf la dernière phrase formant transition (pro-
blèmes de comput et de chronologie)

f. 114v, 6–118v, 22 extrait de BEDA *in Apoc.* (nature et symbolique des pierres)

Élément IIb. f. 31–82 (sept cahiers, autrefois VIII–XV ou XIII–XX)

f. 31r, 1–13 [gratté :] fin du texte précédent

f. 31r, 14–37r, 11 OROS. *hist.* 1,2, sauf la dernière phrase formant transition (description
du monde)

f. 37r, 11–50v, 2 extraits d'OROS. *hist.* 1,3–6,10 (mirabilia)

f. 50v, 3–82v, 22 extraits de PAVL. DIAC. *hist.* 1–6

Élément IIc. f. 119–130 (deux cahiers, autrefois XVI–XVII ou XXI–XXII)

f. 113r, 1–2 fin du texte précédent

f. 113r, 3–122v, 18 ; f. 122v, 13–124v, 7 ; f. 124v, 8–125v, 3 VOLUS. MAECIAN. *distrib.* et deux
autres textes de métrologie (tirés de PARIS, BNF, *lat.* 8680, f. 1r, 1–9r, 15, fragment
distré de ROMA, B. Vallicell., E. 26)

f. 125v, 3–123v, 12 extraits d'EVCHER. *instr.* 2 (vocabulaire) (tirés de PARIS, BNF, *lat.* 9550)

f. 123v, 13–130v, 22 TERT. *execr.* (centon tiré d'une œuvre perdue de Tertullien) [derniers
mots grattés] (tiré du déficit de PARIS, BNF, *lat.* 1622?)

Élément III. f. 83–102 (trois cahiers)

f. 83r, 1–7 fin de THEOPH. AL. *epist. fest.* 19 (= HIER. *epist.* 100)

f. 83r, 8–83v, 4 HIER. *epist.* 91, d'Épiphanie de Salamine à Jérôme

f. 83v, 5–83r, 18 HIER. *epist.* 51, d'Épiphane de Salamine à Jean de Jérusalem, traduite par Jérôme

f. 83r, 13–83v, 10 lettre de Pammachius et Oceanus à Jérôme (= HIER. *epist.* 83)

f. 83v, 11–34v, 22 réponse de Jérôme à Pammachius et Oceanus (= HIER. *epist.* 84)

f. 35r, 1–101v, 17 lettre de Jérôme à Avitus (= HIER. *epist.* 124)

f. 102r, 1–102v, 20 extrait d'AVG. *epist.* 186

f. 102v, 21–22 [gratté :] rubrique de FLOR. LVGD. *pasch.* 15

Réordonnement thématique postérieur

1. Élément I : chronique (Bède)
2. Élément IIb: histoire (Orose et Paul Diacre)
3. Éléments III : théologie (Jérôme puis Augustin)
4. Élément IIa: gemmologie, métrologie, comput
5. Élément IIc: métrologie, vocabulaire, et Tertullien

Annexe C

Pierre-François Chifflet

C.1 Lettres touchant Florus de Lyon

C.1.1 Lettre de Jean Pégon, Général des Chartreux, à Pierre-François Chifflet, le 20 décembre 1653⁽¹⁾

Mon Reuerend Pere

Je doutois aucunement que vous fussiez encore en vostre residence de dijon, et pensois que finalement les affaires de vos impressions vous auroient obligé den sortir, ie suis donc fort aise d'apprendre de si prez les bones nouuelles de v̄re santé, laquelle
5 ie prie n̄re seigneur de conseruer pour le seruice de sa gloire, l'affection religieuse que vous portéz à cet ordre nous oblige a prendre part aux interest de v̄re persone et de v̄re
conseruation, et pendant ie vous remercie de toutes vos bones volontéz pour nous, il
fâudra sil vous plaist bien remettre en seurté chez nous a dijon nōstre Florus qu'âuez
encore lors que vous partirez de la ville. Nōstre Dom Scribe est retourné de ces voyages
10 et a leu v̄re Lettre avec l'histoire iointe qui nest pas bien raportée, ains meslée et confuse
avec ce qui sest passé, et se passe encor quelque fois dans notre chartreuse de Basle pour
ce qui est des offices de nuit et des processions des chartreux qu'on void la nuit et
qu'on entend chanter tout de loing comme des voix qui seroient fort esloignées, cela
seroit trop long a raconter, lad. chartreuse nest pas ruinée, mais bien possedée par
15 les heretiques qui la conseruent fort bien en estat en bone reparation, les Peres de la

(1). Copie manuscrite conservée dans le recueil PARIS, BNF, *ff.* 3923, f. 14r-v.

Pierre-François Chifflet

prouince du Rhin venants au chapitre en passant par ce lieu la en demanderent des
nouuelles pour mes les raporter, et dirent que les magistrats n'oseroient y laisser vne
seule gouttiere sans la reparer promptement, le bruit estant entre eux et l'experience
aussy souvent confirmée par exemple⁽²⁾ que celuy qui a charge de lad. maison tomberoit 5
aussy tost malade sil manquoit de pouruoir aux reparations necessaires, ce qui fait que
nos cellules ont encor leurs oratoires quon na pas osé toucher, et pour ce qui est des
processions de nuict, les sentinelles qui gardent la muraille, les ont souuent remarquées
a cause des lumieres de petites lanternes que chasque Chartreux porte en sa main, mais
tout cela nest pas a escrire, et faudroit qu'un fidel historien l'eut veu hors de toute 10
illusion, nous faisons plus de cas parmy nous de la grace de dieu et de la vertu solide
que de toutes ces visions et | miracles, ie finis icy avec le papier me recommandant a
vos SS. sacrifices et demeurant

Le 20 decembre 1653

Vrē tres humble et tres obeissant serui[teur]

fr. Jean Prieur de Chartreuse. 15

Superscritte :

Au R.P. Pierre Francois Chifflet
de la Compagnie de Jesus

a dijon

(2). Ces quatre derniers mots avaient été omis et ont été rajoutés sur la ligne.

C.1.2 Correspondance avec Étienne Baluze

État de conservation

Sauf mention contraire, toutes ces lettres sont de Chifflet à Baluze. Les quatre premières ont été traduites en latin et imprimées par Baluze lui-même⁽³⁾ ; leurs originaux ne sont pas connus de moi. Toutes les autres sont des originaux autographes.

- | | |
|---|--|
| 1. De Baluze à Chifflet, 17 mars 1665 [en traduction latine]
AGOBARD DE LYON, <i>Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera</i> | 9. 17 octobre 1666
PARIS, BNF, <i>Baluze</i> 354, f. 14r (édition ici-même, page 576) |
| 2. 25 mars 1665 [en traduction latine]
AGOBARD DE LYON, <i>Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera</i> | 10. 17 novembre 1666
<i>Baluze</i> 162, f. 455 |
| 3. De Baluze à Chifflet, 6 avril 1665 [en traduction latine]
AGOBARD DE LYON, <i>Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera</i> | 11. 30 mars 1667
<i>Baluze</i> 162, f. 453 |
| 4. 19 avril 1665 [en traduction latine]
AGOBARD DE LYON, <i>Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera</i> | 12. 4 mai 1667
<i>Baluze</i> 162, f. 447 |
| 5. 31 mai 1665
PARIS, BNF, <i>Baluze</i> 162, f. 459 | 13. 17 juin 1667
<i>Baluze</i> 162, f. 451 |
| 6. 7 juin 1665
<i>Baluze</i> 162, f. 461 | 14. 20 juillet 1667
<i>Baluze</i> 162, f. 449 |
| 7. 6 juin 1666
<i>Baluze</i> 162, f. 457 (édition ici-même, page suivante) | 15. 18 avril 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 445 |
| 8. 11 août 1666
PARIS, BNF, <i>Baluze</i> 120, f. 345 (édition ici-même, page 575) | 16. 11 juillet 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 443 |
| | 17. 25 juillet 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 441 |
| | 18. 3 octobre 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 437 |
| | 19. 17 octobre 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 438 |
| | 20. 12 décembre 1668
<i>Baluze</i> 162, f. 435 |

(3). Étienne BALUZE (éd.) : *Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera. Item epistolæ et opuscula Leidradi et Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium*, par AGOBARD DE LYON, 2 t., Parisii 1665-1666, t. 1, pièces liminaires.

Pierre-François Chifflet

- | | |
|--|---|
| 21. 16 janvier 1669
<i>Baluze</i> 162, f. 431 | — <i>En 1675, Chifflet emménage définitivement à Paris.</i> |
| 22. 20 mars 1669
<i>Baluze</i> 162, f. 433 | 28. 17 juin 1678
<i>Baluze</i> 162, f. 418 |
| 23. 8 mai 1669
<i>Baluze</i> 162, f. 429 | 29. 23 juin 1678
<i>Baluze</i> 162, f. 420 |
| 24. 9 juin 1669
<i>Baluze</i> 162, f. 412 | 30. 5 octobre 1678
<i>Baluze</i> 162, f. 422 |
| 25. 19 juillet 1669
<i>Baluze</i> 162, f. 414 | 31. 25 février 1681
<i>Baluze</i> 162, f. 427 |
| 26. 17 janvier 1670
PARIS, BNF, <i>Baluze</i> 206, f. 254–255 | 32. 26 février 1681
<i>Baluze</i> 162, f. 424 |
| 27. 6 mars 1671
<i>Baluze</i> 162, f. 416 | 33. 25 avril 1681
<i>Baluze</i> 162, f. 425 |

Lettre de Pierre-François Chifflet à Étienne Baluze, le 6 juin 1666⁽⁴⁾

+

A Dijon ce 6^e Juin, 1666.

Monsieur

En suite des vôtres du 21^e May, j'ay receu par la voye du coche le beau et riche present de vostre Agobardus en deux volumes bien reliez, francs de port, et tout parse- 5
més des marques de vostre bienueillance en mon endroit. J'appelle ainsi les tiltres et les
louanges que vous m'y donnez, lesquelles surpassent tous mes mérites. Si i'eusse preueu
que vous y voulussiez inserer le petit traicté de Florus *de electione Episcopo Episcoporum*, ie
vous l'eusse enuoyé vn peu plus correct que celuy qui a paru cy deuant avec l'Agobardus
de Papius Massonus : à l'ayde de deux MSS. fort anciens, l'vn de S. Paul de Besançon, 10
l'autre de S. Benigne de Dijon. Voicy quelques variantes qui pourroient seruir à vne
autre edition.

Pag. 254. lineâ 3. quae sunt illa. Lege, quae sint illa] pag. 255. versu 2. et ab Ecclesiâ
Christi et initio comprobata reperiuntur, et comprobantur. Lege, et ab Ecclesiâ Christi
ex initio obseruata comprobantur.] Versu 16. quisquam. Lege *quisque.*] pag. 256. versu 15. 15
cuique. Lege *cuiquam.*] pag. 257. v. 2. negotium peragendo. Lege, *negotio* peragendo.]

(4). Lettre originale et autographe conservée dans PARIS, BNF, *Baluze* 162, f. 457r–458r.

Versu 26. ieiunus. Leg. *ieiuniis*.] pag. 258. v. 13. minuendam. Leg. *imminuendam*.] pag. 254. v. 3. administrant. Leg. *amministrant*.

J'auois aussi l'épître de S. Euchèr *ad Philonem*, d'un MS. de Cluny beaucoup plus ancien et de meilleure note que celui de Bonneau. Elle luy est toutefois conforme en tout, excepté au mot *consuerant*, au lieu duquel le MS. de Cluny met *consueuerant*.

Vos Notes sont tresdoctes et tresiudicieuses : toutefois pour vous obeir, voicy ce que i'y ay obserué.

1. Pâge 18. vous dites que Nantua *est extra regnum Franciaë, in ditione Ducis Sabaudiaë*. Il est en Bresse, qui est France depuis l'eschange du Marquizat de Saluce.

2. Pag. 33. Le monastere de S. *Philibert hodie vocatur Nigrum Monasterium, vulgò Noirmoustier*. A peine y a t'il autre que Papirius Massonus qui le nomme ainsi. Son vray nom est *Herense monasterium*, que le vulgaire a dit *en Hermoustier*; et du depuis par corruption *Nermoustier*. Voyez (s'il vous plait) nostre Histoire de Tournus dez le bout de la pâge XLV. Et si vous ne l'avez, prenez la de ma part vers le R. Pere Bocquin, Procureur de nostre prouince, resident à S. Louys.

3. Lisant en la pâge 125. *et qui multùm aevi fuerant subiecti Principibus, eis postea illuserunt, calcantes etiam pedibus colla dominorum*; i'ay eu peur que cela ne fit du bruit en la Cour de Rome.

4. Touchant ce que vous rapportez dez la pâge 52. ~~touchant~~ de S. Sigismond, i'ay à vous dire que la vie de S. Sigismond ne me semble pas bien fidele, ni plus ancienne que le siecle de Louys le Debonnaire, ou de Charlemagne. J'en ay veu plusieurs exemplaires, qui ne portent pas *Veresallis montem expetiit*, mais *verò Salis montem expetiit*: que i'interpretes l'abbaye de S. Maurice qu'il auoit redressée et enrichie quelques annees auparauant, et dans laquelle il se retira, non par crainte des François, mais pour faire penitence du meurtre qu'il auoit fait de son fils Sigeric à la suasion de la cruelle maraître de ce ieune et innocent Prince : comme le dit expressement S. Gregoire de Tours livre 3. de l'Hist. chap. 5. et au 1. livre des miracles, chap. 75. Et ie tiens que l'autheur de cette vie a voulu faire allusion à ces mots du psalme 67 : *Niue dealbabuntur ad in Selmon. Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus*⁽⁵⁾; appellant *Salis montem* ce que Selmon que plusieurs Docteurs rapportez par Lorin sur ce passage, expliquent mystiquement de la penitence ; puis que S. Sigismond s'estoit retiré à S. Maurice pour y faire penitence. Voilà | ma pensée sur ce suiet, sauf meilleur aduis. La seule autorité de S. Gregoire de

f. 457v

(5). Ps 67,16-16.

Tours m'en est une preuve plus que suffisante : car il marque le lieu de cette retraite *Agaunum*, ou *Sanctos Agaunenses*: puis il dit qu'il retourna à Lyon, où il tenoit sa Cour, et que bientôt apres il tomba es mains de Clodomir, qui le fit precipiter avec sa femme et ses enfans dans le puy d'Orleans. Marius Auenticensis dit que Sigismond bastit le monastere Agaunois *Consule Petro*, qui fut l'an 516 ; qu'il fit mourir son fils *Segetic Symmacho et Boetio Coss.* qui fut l'an 522. Sa penitence à S. Maurice suiuit incontinent apres, selon S. Gregoire de Tours. De là étant retourné à Lyon, il fut bientôt apres trahi par ses suiets, et liure à ses ennemys *Maximo Consule, Indictione I.* selon Marius. C'estoit l'an 523. Je tiens donc sa retraite en Espagne, *in montem Signium* pour fabuleuse. 10

Je vous envoie quelques copies d'un MS. de Cisteau, que j'ay autrefois receuës d'un Religieux de cette abbaye, nommé Dom Jacques de Lannoy, de qui est tout ce que vous verrez annoté en marge. Vous en iugerez. Il y a entre autres pieces le Soliloque d'Hildebertus non encore imprimé, duquel toutefois S. Antonin a rapporté quelques fragmens. Je vous laisse à examiner si les autres pieces y iointes sont encore du mesme Hildebert. 15

J'ay autrefois tiré du MS. de Bonneuau que vous auez en main, beaucoup de belles variantes sur les œuvres d'Auitus Viennensis : avec trois Epistres qui manquent dans l'edition du P. Sirmond : et vne qui a vne autre adresse dans le MS. que celle de l'imprimé. Vne 2^e edition de cet auteur, enrichie du secours de ce MS. obligeroit le public. 20

Au reste, vous scauez que j'ay la collection de Florus sur les Epistres de S. Paul, tirée des Peres Grecs et Latins, à l'exclusion de S. Augustin, duquel Beda auoit peu auparavant tiré un riche Commentaire sur les mesmes Epistres. Cette piece donnera grand iour aux œuvres des SS. Peres, desquels elle contient les extraits : et seruira sur tout à faire reconnoître que le Commentaire sur S. Paul, imprimé sous le nom de S. Ambroise n'est point à luy ; puis que Florus a un de ses douze liures tiré de S. Ambroise, ou il n'y a pas un mot de cet auteur imprimé, que ie crois estre Hilarius Diaconus. En fin, cette edition de Florus sur S. Paul sera tresutile au public, et tresaggreable aux plus curieux. J'y ioindray encore un traité non imprimé du mesme Florus *de Actione Missarum*. Si M^r Muguet vostre Imprimeur veut entreprendre cet impression, ie vous enuoyeray mes copies, et vous en remettray toute la conduite. Le liure pourra estre un bon *quarto*. 25 30

Pour conclusion i'ay une priere à vous faire. Vous aurez peut estre appris de M^r Faure, ou d'ailleurs, le mauuais traictement que i'ay receu de M^r Piget, touchant quelques exemplaires de mes liures que ie lui auois adressez. Plusieurs de ces exemplaires sont es mains du Pere Bocquin, Procureur de nostre prouince, demeurant à S. Louys. Je voudrois bien que M^r Muguet m'enuoyast deux exemplaires de tous les liures que iusques à present vous luy auez fait imprimer, et encore du liure de M^r Marca *de Concordia Imperii sacerdotalis et regii*: et qu'il luy plust de prendre de mes liures à son choix, et à Pe l'enuiaillant. Ce sont les trois liures que i'ay imprimez les derniers, et que i'ay dediez au Cardinal François Barberin ; à scauir, *Paulinus Illustratus*, qui est de 41^e feuilles ; L'Hiatoire de Tournus, et *Victor Vitensis* avec *Vigilius Tapsensis*, qui sont chacun d'environ cent et quatre feuilles. S'il ne les veut si tost dans Paris, | qui en a esté desia fourny depuis enuiron deux ans en ça, il en aura tousiours sa debite avec un peu de patience : et mesme s'il les vient prendre tous, en eschange d'autres liures, le P. Bocquin les luy desliurera à l'exclusion de tout autre. Du moins espere ie qu'il aggreera de m'acomoder de deux exemplaires de tous les liures qui sont sortis de vostre main, comme i'ay dit cy dessus. J'attends de luy cette courtoisie par vostre entremise.

Si ie puis quelque chose pour vostre seruice, vous pouuez vous asseurer que ie n'y manqueray non plus qu'à me dire

Monsieur

Vostre treshumble et tresobeissant seruiteur en Nostre Seigneur
Pierre François Chifflet.

Lettre de Pierre-François Chifflet à Étienne Baluze, le 11 août 1666⁽⁶⁾

+

A Monsieur

M^r Baluze, Docteur en Theologie,

A Paris

+

A Dijon cet XI^e d'Aoust, 1666.

Monsieur

(6). Lettre originale et autographe conservée dans PARIS *Baluze* 120, f. 345r (avec l'adresse au f. 346r).

Pierre-François Chifflet

Jl y a quelques sepmaines que vous remerciant de vostre Agobardus, ie vous enuoyai le Soliloque d'Hildebert extrait d'vn MS. de Cisteau. J'addressay ce pacquet au sieur Muguet vostre Jmprimeur, en la ruë de la Harpe, à l'adoration des Trois Roix. Le porteur de ce pacquet m'a assuré qu'il auoit esté deliuré audit sieur Muguet. Je suis encore à scaoir si vous l'avez receu : et c'est sur quoy i'attends vn mot d'aduis de vostre part, avec la responce à deux propositions que ie vous priois de faire à M^r Muguet ; L'une, s'il voudroit entreprendre l'impression de Florus sur les Epistres de S. Paul. L'autre, s'il aggreeroit de prendre quelques exemplaires de L'Histoire de Tournus, de Victor Vitenses ioinct au Vigilius Tapsensis, ou de Paulinus Jllustratus (qui sont les trois derniers ourages que i'ay donnez au public), en eschange des liures que vous luy avez fait imprimer, ou autres qu'il auroit dans ses magasins. J'attendray vos responces à ce que dessus, vous assurant que ie suis
Monsieur

Vostre treshumble seruiteur
en N^{re} Seigneur
Pierre François Chifflet

Lettre de Pierre-François Chifflet à Étienne Baluze, le 17 octobre 1666⁽⁷⁾

A Monsieur
M^r Muguet, Marchand Libraire, pour faire tenir à M^r Baluze.
Rue de la Harpe, à l'adoration des Troix Roix,
A Paris.

+

A Dijon, 17^e Octobre, 1666.

Monsieur

La vostre du 5^e de ce mois m'a tiré de la peine ou i'estois de n'auoir point de vos nouvelles, me doubtant que quelque accident ne vous fust arriué, ou que le pacquet contenant le soliloque d'Hildebert n'eust esté esgaré. Pour ce suiet ie vous auois écrit encore vne lettre depuis enuiron six sepmaines, laquelle i'auois addressée à M^r du Bouchet, duquel ie n'ay eu aucune responce dez ce temps la. Lisant dernièrement le

(7). Lettre originale et autographe conservée dans PARIS *Baluze* 354, f. 14r (avec l'adresse au f. 15r).

Commentaire de Gaspar Barthius sur la Philippide de Guillaume Breton, ie pris garde qu'il disoit auoir la Vie de S^e Marie Ægyptienne, composée par Hildebertus Cenomansis, de laquelle il rapportoit ces deux vers :

Cùm benè pugnaris, cùm cuncta subacta putabis,

5

Quæ nos infestat vincenda superbia restat.

Il promettoit de l'imprimer tomo 2^o Aduersariorum. Je vous auois prié de scauoir de M^r Muguet vostre Libraire, s'il voudroit me donner vne couple de tous les liures que vous luy auez fait imprimer iusques à present ; y comprenant le liure in folio de feu M^r Marca, de Concordiâ Jmperij Sacerdotalis et regij : en eschange de quelques exemplaires
10 de mes liures, qui sont à cette heure à S. Louys, es mains du R. Pere Jannot, Jntendant des affaires de nostre prouince. Il y a quelque nombre de L'Histoire de Tournus, de Victor Vitensis, ioinct au Vigilius Tapsensis, et de Paulinus Jllustratus. Toût ou tard il en pourra tirer profit. J'attendray vostre responce là dessus : et sur l'impression de Florus in Epistolas Pauli. Vous priant de me croire

15 Monsieur

Vostre treshumble et tresobeissant
seruiteur en N^{re} Seig^r.
Pierre François Chifflet

C.1.3 Lettre de P.-F. Chifflet à Philippe Despont, le 26 juillet 1673⁽⁸⁾

A Dijon le 26. juillet, 1673

Monsieur

Pax Christi.

La lettre que vous m'avez fai<t> l'honneur de m'escire en date du 16. de ce mois, et qui m'a esté addressée par M<on>sieur Soyrot, n'a pas tant de traits de plume que 5
de marques de la fermeté de votr<e> esprit, et de vostre cordiale bienueillance en mon endroit. J'ay esté bienaise d'appren<dre> qu'il ne reste plus à imprimer dans votre
Bibliotheque sinon les pieces des 13. et 14. siecles, avec l'Appendix. Touchant les pieces
sorties de mon cabinet, commençons pa<r> Florus in epistolas Pauli.

1. Ce n'estoit pas mon intention de l'insérer dans la Bibliotheque, des Peres, si vous 10
ne m'en eussiez donné la pensée pendant nos anciennes entreueuës. Maintenant que
vo<u>s m'alleguez la raison pourquoy cela ne vous semble pas convenable, qui est, de
peur de doubler plusieurs pieces dans un mesme corps, i'entre dans votre sentiment,
et conclus qu'il ne faut plus penser à l'imprimer sinon en un volume separé. J'ay pro-
mis dans mes Notes sur Ferrandus de la donner au public. J'ay esté dudepuis sommé 15
d'accomplir ma promesse. Et quand ie ne l'aurois pas promis, les raisons comprises en
ma preface en monstrent assez l'utilité : sur tout, le grand nombre des passages des
SS. Peres qui y sont redressez à la faueur de la riche Bibliotheque qu'auoit ce grand
homme : et ses corrections sont en grand nombre, et concernent plusieurs mysteres
de nostre sainte religion. Enfin, Monsieur, mon iuste desir seroit de dedier ce liure au 20
General des Chartreux, qui est l'vn de mes plus intimes amys : et vous en scaurez les
raysons dans mon Epistre liminaire, que ie vous enuoyeray pour la faire mettre en teste
de ce liure, aussi tost que vous m'aurez mandé que quelcun de vos Libraires en aura
entrepris l'impression. Soit que Mabie-Cramoisy, ou tel autre que vous aurez choisy en
entreprenne l'impression, vous le pourrez assurer qu'il en aura bon debit, non seule- 25
ment par tout l'Ordre des Chartreux, mais vniuersellement par toutes les Eglises et
prouinces de l'Europe, à cause de l'vtilité de l'ouurage, qui fait voir en abbrege toute la
doctrine de l'Eglise Grecque et Latine sur les Epistres de S. Paul, à la reserue du seul
S. Augustin.

(8). Lettre originale et autographe conservée dans PARIS, BNF, *fr.* 17683, f. 29r.

2. Puis qu'Hilaire Diacre de l'Eglise Romaine, veritable auteur du Commentaire perpetuel sur S. Paul, sera laissé dans les faubourgs de S. Ambroise, ce m'est tout vn, pourueu que le public soit instruit du vray auteur de ce bel ourage. *(8)

3. Quant au traicté moral *ad quemdam Comitem*, que ie tiens de S. Odo ad Fulconem Bonum, Comitem Andegauensem, si vous voulez ie vous en adresseray vne lettre qui en contiendra les vraysemblables preuues : laquelle vous ferez inserer (si bon vous semble) dans l'edition de S. Augustin, à laquelle (<à> ce qu'on dit) plusieurs Peres Benedictins trauaillent presentement.

4. Il reste maintenant à vous par<l>er du vray Commentaire de Remigius Autisiodorensis sur les Epistres de S. Paul. Le <f>euillet suiuant contient ma preface sur la personne de l'auteur, et sur ce sien ourag<e>. C>e qu'a imprime Villalpandus n'est ny de S. Remy de Reims, ny de Remy d'Aux<erre>, mais certainement d'Haymo Alberstatensis. Le vray Commentaire de Remy d'A<ux>erre n'a iamais veu le iour. S'il vous plait que ie vous l'enuoye pour le faire impr<im>er ou dans la Bibliotheque des Peres, ou separement, ie vous l'enuoyeray avec le m<eilleu>r des deux originaux dont ie l'ay tiré, lequel vous garderez pour vous, ou le mette<z> (>si bon vous semble) dans la Bibliotheque du Roy pour seruir à iamais de preuue <à l'>edition de cet ourage.

Dieu nous fasse la grace d'estre <au> nombre de ceux *quorum nomina scripta sunt in celis*. Peccatores enim in terrâ scribentur. Je me recommande à vos ss. sacrifices, étant
20 Monsieur

Vostre treshumble et tresobeissant seruiteur en Nostre Seigneur

Pierre François Chifflet.

J'ay des corrections importantes qui remplissent les lacunes des Collations de S. Odo, et corrigent vn grand nombre de fautes de la Bibliotheque de Cluny. Si vous desirez de les auoir, je vous les enuoyeray sur votre premier ordre.
25

C.1.4 Liste de trente-sept articles⁽⁹⁾

+

Libri vel nondum editi, vel iam editis meliores facti, diuidendi in plures tomos in 4^o, ferè ad gustum Antiquæ Lectionis Henrici Canisij, vel Lucaë Dacherij Spicilegiorum.

1. Remigius Autisiodorensis in Genesim.] Auçtor qui circa annum Christi 890. floruit, doctâ breuitate, et styli nitore cum Hieronymo comparandus. 5
2. Jdem Remigius in omnes Pauli Epistolas, hætenùs publico ignotus. Nam qui à Villalpando editus est in easdem Epistolas commentarius sub Remensis Episcopi nomine, nec est Remigij Remensis, nec Remigij Autisiodorensis, sed Haymonis ex monacho Alberstatensis Episcopi ; vti nos lectori planum faciemus.
3. Rabbani Mauri in JESVNAVE, commentariorum libri tres, Friduricho Episcopo (qui 10 deinde Martyr fuit) nuncupati.
4. Rabbani eiusdem in Matthæum commentarius, ex peruetusto optimæque notæ codice sexcentis locis emendatus, et plusquàm quinquaginta paginis auçtior quàm hætenùs prodierit.
5. Jdem Rabbanus in Deuteronomium, edito multis paginis auçtior et emendatior. 15
6. Anastasij Bibliothecarij ad Karolum Principem Historia mystica, ex Maximo Martyre, et Germano Patriarchâ Constantinopolitano excerpta.
7. Flori Lugdunensis in omnes Pauli Epistolas Collectaneorum libri XII. ex Patribus Graecis, atque ex Latinis, dempto Augustino.] Ex hoc codice nonnulla hausit Sirmondus fragmenta operum Auiti Viennensis, et Fulgentij contra Fabianum : sed fontem 20 non exhaustit. Nam cùm optimis codicibus abundaret Florus (ut testatur qui eis vsum se esse profitetur Wandalbertus) pleraque loca Cypriani, Hilarij Pictauensis, Ambro-

(9). PARIS, B. Inſt., 289, f. 235–236. C'est un bifeuillet présentant la liste aux f. 235r–236r, l'adresse au f. 236v. Sans date. Florus forme les articles 7 (f. 235r,22–30) et 10 (f. 235r,38–40).

sij, Paciani, Paulini, Fulgentij, Auiti, et aliorum Patrum, emendatiora hîc leges quàm haftenùs prodierint.

8. Jurense et Agaunense monasteria.] Opus ex Vitis priscorum aliquot Sanctorum, et ex autographis diplomatibus permultis, necnon ex accuratis nostris in ea obseruationibus conflatum.

9. Hilarius Diaconus in XIII. Pauli Epistolâs, auctori suo vindicatus, et illo qui inter Ambrosij opera circumfertur, tum auctior, tum infinitis prope locis emendatior, ex bonæ notæ antiquis aliquot codicibus MS^{is}.

10. Flori Lugdunensis liber de Actione Missarum : cuius perbreue dumtaxat compendium habet Bibliothecæ Patrum vltima editio Parisiensis. |

f. 235v

11. Series rerum gestarum in causâ noui episcopatus Atrebatensis, ab Urbano Papâ II. restituti. Collectore (vt videtur) Lamberto Episcopo, quem primum illi Sedi Pontifex idem præfecit.

12. Eucherij Lugdunensis Episcopi epistolâ ad Philonem Presbyterum.

13. Ordo Canonorum (hoc est, Codex sacrorum rituum) à Sancto Protadio Bionticensi Episcopo primùm conscriptus circa annum Christi DCXX, deinde ad Vsus Ecclesiæ quotidianos identidem à recentioribus interpolatus : vltimis circa annum Christi M.LX. eâ quâ sequitur ratione digestus.

14. Tabularium Lutrense.

15. Antiquorum diplomatum aliquot Centuriæ.

16. Paschale] Nempe veterum scriptorum Epistolæ, et alia de Paschale Opuscula : quædam nondum edita : omnia ad antiquos codices recensita, ac locis quamplurimis emendata.

17. Computus auctore anonymo : anno 848 dominicæ Incarnationis conscriptus.

18. Agobardi Lugdunensis Archiepiscopi tractatus contra quatuor libros Amalarij Abbatis.

19. Martinus Turonensis.] Nempe Sulpicij Seueri, Paulini Petricordiæ, Venantij Fortunati, Gregorij Turonensis, Guiberti Gemblacensis, Odonis Cluniacensis, aliorumque veterum Scriptorum de S. Martino Commentarij : quidam nondum editi, omnes ad an-

tiqua exemplaria recensiti : cum Notis, in quibus Chronologiæ nodi aliquot difficillimi soluuntur, ac Regnum Francorum imperia et series à S. Martini obitu deducitur.

20. Amator et Germanus Autisiodorenses, Stephano prouinciæ Africæ Presbytero, Constantio Lugdunensi, et Erico Autisiodorensi auctoris : cum Notis et Illustrationibus. 5

21. Vetusta aliquot Chronica anonyma.

22. S. Laurentij Nouariensis Presbyteri et Martyris sermones seu libri quatuor, quorum duo nondum prodierunt, reliqui ex antiquo exemplari sic sunt emendati vt penè noui appareant.

23. Sophronij Eusebij Hieronymi Explanatio Cantici Debboræ et Barach, ex libro Judicum.] Eiusdem quæstiones in Abacuc Prophetam.] Eiusdem disputatio de ieiuniis. 10

24. Cæcilio Cypriano inscriptus Liber de Paschate.] Jungi poterit ad numerum 16.

25. S. Anselmi Cantuariensis Episcopi Epistolæ nouem nondum editæ.

f. 236r 26. Fragmentum historiarum ab obitu Karoli Calui, vsque ad vnctionem Hugonis Ducis, et Roberti eius filij in Reges Francorum. Ex codice Jurensi. | 15

27. Fredegarij Scholastici Collectio historica.] Huius quædam lineamenta duxit Henricus Canisius, bonam partem edidit Duchesnius tomo I. rerum Francicarum : nemo totam ex fide hæc tènùs protulit. Tres partes continet, Appendices duas.

Præmittitur proloquij instar, Quinti Julij Hilarionis libellus de mundi duratione, illo emendatior qui est in Bibliothecâ Patrum. 20

Liber I. excerptus ex Hieronymo, Darete Phrygio, Jdacio, Jsidoro, et alijs. Habet capita 62.

Liber II. ex Gregorio Turonensi collectus (vnde et eius præfationem exhibet) continet capita 93, et desinit in morte Chilperici Regis, quæ euenit anno Christi 584.

Liber III. Fredegarij proprius est, vt apparet ex eius præfatione : continet capita 89 ; quæ in Duchesnij editione censentur 90, quia MS. nostri codicis caput 63^{um} in duo diffundit. Incipit à Guntramno, desinit autem in Willibaldi et Flaocadi interitu, et in anno IV. Clodouei II. qui fuit Christi 647. 25

Sequuntur Appendices duæ, quarum prior iussu Childebrandi Comitis conscripta, incipit à Clodoueo II. et desinit in Pippini Regis inauguratione. Altera Nibelungi Comitis, Childebrandi filii curis adiecta, totum Pippini regnum explicat, et in eius obitu concluditur, hoc est, in anno Christi 768, qui fuit (vt auctor obseruat) dies Dominica, XIV. Kalendas Octobris. 30

Priorem Appendicem, quam Fredegario tribuit Duchesnius, nos illi certis argumentis abiudicauimus.

28. Angelomus in Genesim.
29. Ordo in consecratione Episcopi : ex quo probatur antiqua Sedes episcopalis Niuidunensis in prouinciâ Bisontinâ.
5
30. Vitæ Sanctorum quamplurimæ nondum editæ.
31. Rabbani Mauri Epistola ad Judith Imperatricem, dedicatoria Commentariorum eius in libros Judith, et Hester.
32. Eiusdem Epistola ad Regiboldum Episcopum, de his qui se animalibus miscent.
- 10 33. Sedati Episcopi homiliæ aliquot. Jtem Augustini, Fausti, Eusebij, Fulgentij, et Maximi sermones quidam nondum editi.
34. S. Cuthberti Vita metrica, auctore Bedâ.
35. Claudius in Matthæum.
36. Adalberti Leuitæ, ad Hairmannum Presbyterum, Speculum libris IV. constans,
15 et capitibus CXCI, excerptum ex libris XXXV. Moraliū S. Gregorij Papæ.
37. Testamentum Hugonis I. Bisonticensis Archiepiscopi, à viginti circiter Episcopis subscriptum. |

f. 236v

A Monsieur
M^r de Valois, Historiographe
20 du Roy,
A Paris.

Annexe D

Les préfaces de Chifflet

D.1 Lettre-préface de Pierre-François Chifflet à son édition des « Douze Pères »

La préface de Chifflet aux Douze, première synthèse de l'histoire sur Florus et ses œuvres, nous est accessible à travers quatre documents qui ne se correspondent qu'en partie. Trois sont des versions manuscrites successives, de la main de Chifflet, conservées dans ses papiers. Le quatrième est une édition, partielle seulement, de la version définitive.

Une première version, qu'on appelle ici « l'ébauche », est encore très lointaine de ce que sera la préface définitive. Elle est conservée dans BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 63–71, et sera notre témoin S.

Dans une seconde version, « le brouillon », on voit la préface définitive se mettre en place. La rédaction de la plupart des paragraphes ne changera plus beaucoup par la suite, mais Chifflet les déplace à grands renforts d'encadrements et de signes de renvois : PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 99v–101r sera notre témoin P.

La troisième version sera notre document principal, puisque c'est une copie d'auteur de la préface définitive. BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 45–49 sera notre témoin B, et la base de notre édition.

Un double de cette préface « définitive » devait être jointe à la copie perdue que Chifflet avait prise des Douze Pères, et transmise à Philippe Despont à l'été 1675 afin qu'il les imprime. Despont n'a jamais rempli cette mission ; mais comme il présidait alors à la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum* dont le tome XV devait comprendre quelques œuvres de Florus, il y a imprimé la première partie seulement de la préface

définitive de Chifflet, c'est-à-dire celle qui concernait la vie et les œuvres de Florus en général (p. 604,1-611,9) : Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi Doctorem studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicâ methodo per singula secula quibus Scriptores quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis hæcenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677 (désormais BP 1677), t. 15, p. 60D-62B. Ce sera notre témoin *m*. Le paragraphe IV,11, qui portait justement sur les douze compilations, a été remanié, probablement par Philippe Despont lui-même.

Si Despont a abandonné la seconde moitié, c'est qu'elle ne concernait que les Douze, qu'il avait refusé d'inclure dans la *Maxima Bibliotheca*. Cette seconde moitié est donc restée inédite jusqu'à présent⁽¹⁾. Le fait est regrettable à plusieurs égards : d'abord, elle est riche d'enseignements précis, plus précis parfois que l'édition récente et ses introductions. Ensuite, c'est la partie de la préface dont Chifflet était le plus sûr : elle était pour ainsi dire prête dès l'ébauche et, à part quelques reformulations très ponctuelles, n'a presque plus changé par la suite.

L'élaboration de la première partie a été beaucoup plus compliquée. Dans l'ébauche, Chifflet rassemble une foule de renseignements d'importance et de qualité très inégales, et plutôt selon le fil de sa pensée que selon un plan bien concerté. Dans le brouillon, on voit apparaître des paragraphes thématiques mieux concentrés, qui réordonnent et reformulent les informations de l'ébauche. Les éléments les plus faibles de cette dernière commencent à disparaître. En même temps quelques éléments nouveaux, sans doute gagnés entretemps, y sont jetés çà et là. Finalement, la préface définitive reprendra l'essentiel des paragraphes du brouillon, mais dans un meilleur ordre, et en achevant de reformuler ou d'éliminer les questions les moins assurées.

On comprend que dans ces conditions, il n'était pas possible de procéder à une édition critique « classique », en collationnant simplement un témoin sur un autre. À proprement parler, seule la version définitive possède deux témoins, **B** et *m* — encore le second est-il partiel.

Il ne pouvait être satisfaisant, non plus, d'éditer tout au long et séparément l'ébauche, le brouillon, et la préface définitive : on aurait alors imprimé plusieurs fois des passages extrêmement semblables, ce qui aurait délayé les lieux variants. D'une part les variantes

(1). Sauf quelques extraits que les éditeurs des Douze ont cités dans leur introduction, sans toujours mentionner leur source.

des passages similaires se remarquent et se comparent plus facilement quand elles sont rassemblées dans un appareil critique, et d'autre part les lieux où Chifflet a véritablement changé sa rédaction ou son idée ne seraient plus apparus aussi facilement, puisque rien ne les aurait distingués des lieux similaires entre eux.

J'ai donc adopté une solution mixte : les passages de l'ébauche et du brouillon qui différaient trop de la version définitive ont été transcrits à part, avec de simples renvois pour comparaison aux autres versions. Mais dès lors que des portions conséquentes de l'ébauche ou du brouillon se retrouvaient presque identiques dans la préface définitive, je les ai prises comme des témoins de cette dernière. Ma transcription des deux documents préparatoires mentionne alors ces passages à l'endroit où ils s'y lisent, mais sous une forme drastiquement abrégée, de manière à faire ressortir leurs lieux authentiquement originaux. Notons également que j'ai transcrits en sans sérif les passages barrés par Chifflet.

Mentionnons enfin un document qui, resté à l'abandon, a tout de même concouru à l'élaboration de la préface : un projet de préface propre à la compilation ambrosienne. Ce feuillet isolé, PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 89v, sera siglé A.

D.1.1 Projet de préface à la compilation ambrosienne sur l'Apôtre

CONSPECTVS SIGLORVM.

A PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 89v

Ad librum 3^m Flori in Epistolas B. Pauli, ex Ambrosio. De S. Ambrosij libris, Epistolis, siue opusculis, quæuam à Floro, et quibus titulis prænotata allegentur.

*₁ Quatuor S. Ambrosij operum editionibus vsi sumus. 1^a est Basileensis anni 1492. per Johannem de Amerbarch, curante Johanne de Lapide, Carthusiensis Ordinis monacho, qui se S. Ambrosij libros vno tenore decurrentes, plura in capita secuisse testatur in præfatione ad Amerbachium. Notatur autem locus et annus editionis, parte 3^a in fine libri Xⁱ Epistolarum. Nam tres in partes, seu tomos, S. Ambrosii opera omnia partitur hæc editio.] 2^a editio est Basileensis, anni 1538. curante Erasmo, quæ est tomorum quinque. 3^a est Parisiensis, anni 1549. quinque etiam tomorum; vti et 4^a Parisiensis anni 1614. omnium absolutissima.] Præter has 4. editiones, spectauimus etiam seriem operum S. Ambrosij, quam exhibet ad finem sui Milleloquij Bartholomæus Vrbinas Episcopus, qui suum hoc opus ante annos trecentos Clementi Papæ VI. nuncupauit. Cùm ergo has Ambrosij operum editiones inter se et cum Floro comparabimus; primam editionem anni 1492. litterâ A.; secundam Erasmi, litterâ E.; tertiam anni 1549. litterâ C.; quartam anni 1614. litterâ P.; Vrbinatis porrò seriem litterâ V; Florum denique ipsum litterâ F. designabimus.

*₂ Ex Floro, de Ambrosij scriptis hoc primùm discimus, non putasse illum esse Ambrosij commentaria in Epistolas Pauli, quæ sub eius nomine ~~scribitur~~ circumferuntur in A. E. C. P., et quos illi quoque tribuit Vrbinas. Nam quicquid Florus de Pauli Epistolis ex Ambrosio refert, ex veris eius operibus decerptum est; differtque toto cœlo à vulgatis illis commentarijs, quos esse potiùs Hilarij cuiusdam Diaconi, qui Damaso Papâ viuente scriberet, eruditi opinantur: et nos pluribus alio (vt speramus) loco ostendemus. Cassiod. 1^o diuin. Instit. agnoscit opus S. Ambrosij in Epistolas S. Pauli; quod dicit à se quæsitum, et nunquam inuentum. Quod fortè spectauit Labbeus, cùm ait in

17–18] AMBROSIAS.

23–24] CASSIOD. *inst. diu.* 1,8,10

588.24–589.2] LABBE, Philippe, *De Scriptoribus Ecclesiasticis, quos attigit Eminentiss. S. R. E. Card. Robertus Bellarminus, Philologica et historica dissertatio*, p. 454

17 putasse illum] *sup. lin. A* || 19 et quos] quantum eos A^{a.c.} || 19 illi quoque] quoque illi A^{a.c.} || 588.23–589.2 Cassiod. – circiter 550] *in marg. A*

Hilario Diacono, hos libros in Epistolas Pauli Ambrosio suppositos fuisse, *iam ab anno Christi circiter 550.*

2°. Librum qui de bono mortis in A. E. C. P. et V. inscribitur, esse Floro librum quartum de Officiis : de quo quidem Vrbinas hæc notat ; *Liber de bono mortis, in quo*
 5 *probat mortem esse bonam, et de statu animarum separatarum diffusè loquitur, allegando apocrypha Esdræ. Credo hunc librum debere scribi post librum de Officijs: sicut apud Tullium liber de somnio Scipionis.* Videtur hunc ipse Ambrosius librum de bono mortis cum libro de Jsaac et animâ connectere, cùm sic eum orditur ; *Quoniam de anima superiore libro sermonem aliquem contexuimus, faciliorem viam putamus de bono mortis conficere aliquid.*
 10 &c. Porrò in libris de Officijs nihil apparet quod animam spectet. Florum constat, nouem loca referre ex libro de bono mortis, sub titulo, *Ex libro de Officijs IIII*: Videlicèt *3
 in Epistolam ad Romanos, loco 10. 21. Ad Cor. I. loco 96. Ad Cor. 2. loco 9. Ad Ephes. loco 23. Ad Phili. loco 1. Ad Col. loco 20. 25. Ad Phile. loco 2. Vnde conijcere licet, in codice Flori, totum librum de Officijs (cuius 4^a pars erat liber de bono mortis) proximè
 15 positum fuisse post librum de Jsaac et animâ.

3°. Librum IV. de Virginitate, qui nullus est in editis, esse partem posteriorem libri qui in A. E. C. P. tertius est : quæ pars apud Vrbinatem incipit ab illis verbis : *Nobile apud veteres Salomonis illud fertur fuisse iudicium*, multò ante medium. Additque Vrbinas quintum librum Ambrosij de Virginitate, qui incipit, *Commendas mihi pignus*
 20 *tuum*: et est in A. E. C. et P. *Liber ad Eusebium de institutione Virginis*: et ab Vrbinatè inscribitur, *De laude Mariæ Virginis perpetuæ : aliùs, de bono Virginitatis*. Citatur à Floro

3] AMBR. *bon. mort.*

4-7] BARTHEL. VRBIN. *Milleloq. Ambr.*, p. [2448],b

6] AMBR. *off.*

7-8] AMBR. *Isaac*

8-9 quoniam – aliquid] AMBR. *bon. mort.* 1,1 (*CSEL* 32¹, p. 703,1-3)

12-13] FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 10 in Rm X; exc. 20 in Rm XX (21 false scrips. Chiff.); exc. 176 in I Cor XCVI; exc. 201 in II Cor IX; exc. 264 in Eph XXIII; exc. 269 in Phil I; exc. 313 in Col XX; exc. 318 in Col XXV; exc. 364 in Philem II.

17-21] BARTHEL. VRBIN. *Milleloq. Ambr.*, p. [2449],a

18 nobile – iudicium] AMBR. *virginit.* 1,1

19-20 commendas – tuum] AMBR. *instit. virg.* 1,1

11 loca] locos A^{a.c.} || 16 nullus est in editis] in A. E. C. P. nullus est A^{a.c.}

liber quartus de Virginitate, Ad Rom. loco 74. Ad Cor. 1. loco 10. 45. 47. 55. 101. Ad Cor. 2. loco 35. Ad Phili. loco 20. Ad Col. loco 17. 23.

4°. S. Ambrosij Epistolæ 84. in decem libros digerunt editiones annorum 1492. 1538. et 1549. At in editione anni 1614. sunt Epistolarum dumtaxat libri octo, Epistolæ tamen 74. Et tamen in his 74. sunt decem quæ in antiquis editionibus non prodierant. Multæ autem antiquarum editionum Epistolæ in hac editione anni 1614. ad alia eius opera referuntur; putà, ad expositionem Scripturæ, aut ad Sermones. Nos in eis allegandis antiquas editiones secuti sumus: quamvis in Flori codice, <... ???.> Epistolarum ordinem deprehenderimus.

5°. Epistolam ad Sabinum, lib. 6. ep. 36. quæ incipit; *Paulinum splendore generis* &c. putavit Florus datam esse ad Eusebium. Nam ex eâ refert duo loca; nempe in 1. ad Corinthios, num. 78, et ad Hebræos num. 37. utrobique sub titulo, *Ex epistolâ ad Eusebium, ex libro IIII*. Aut ergo mendosus erat Flori codex, aut à vero aberrant omnes editiones, quæ hanc epistolam inscribunt *ad Sabinum*.

1-2] FLOR. LVGD. ex *Ambr. in Apost.* exc. 73 in Rm LXXIII (74 false scrips. Chifflet.); exc. 90 in I Cor X; exc. 125 in I Cor XLV; exc. 127 in I Cor XLVII; exc. 135 in I Cor LV; exc. 181 in I Cor CI; exc. 227 in II Cor XXXV; exc. 288 in Phil XX; exc. 310 in Col XVII; exc. 316 in Col XXIII.

10] AMBR. *epist.* 58

11-12] FLOR. LVGD. ex *Ambr. in Apost.* exc. 158 in I Cor LXXVIII; exc. 401 in Hbr XXXVII.

12 ad] in A^{a.c.}

D.1.2 Ébauche

CONSPECTVS SIGLORVM.

S BERLIN, SBB, *Phil.* 1757, t. I, p. 63–71

De Floro Lugdunensi, et de libris ab eo conscriptis ; ac præsertim
<de Collec>taneorum eius ex Patribus ab Augustino diuersis,
in omnes Pauli Apostoli Epistolas, multiplici vtilitate.

PRÆFATIO

5

Petri Francisci Chiffletij ad Lectorem

FVIT Florus ortu Lugdunensis, teste Walafrido Strabone in Carmine ad Agobar-
dum. Sic enim ille,

*At de Flore nouo, qui vos penes ortus odorem
Spargit vbique sui, hæc loca rumor alit.
10 Flora venit quondam, dum singula quæque Deorum
Sunt affata, iugis præta thymumque gerens.
Huic Floro melius sententia Chriſticularum
Attribuit quidquid dogmate et ore viret.
Nam hic Florus florem sequitur de germine Jesse,
15 Et tradit quod amans attulit ille homini.
Quæ tam segnis erit, donis ingrata supernis,
Quæ se hoc non sponte neſtare pascat apes?*

Plura in Flori laudem hauries ex fonte ipso Walafrido. *Clericus Lugdunensis* scribi-
tur, sed manu haud valde antiquâ, ad calcem Collectaneorum eius in Epistolas beati
20 Pauli, his verbis ; *Hic sunt extracta per Florum Clericum Lugdunensem super Episto-
lis beati Pauli, de dictis diuersorum Doctorum, et Sanctorum.* Idem *Subdiaconus Ecclesie
Lugdunensis, et vir sanctus ac nominatissimus* Wandalberto in præfatione metrici Mar-
tyrologij ; vbi et locupletissimam eius bibliothecam sic commendat. *In quo opere, quia
sollemnium dierum certissima comprehensio non leuiter nec facile pro librorum varietate
25 constabat, ope et subsidio præcipuè usus sum sancti et nominatissimi viri FLORI Lugdunen-
sis Ecclesie Subdiaconi : qui vt nostro tempore ... ???... singulari studio, et assiduitate in*

5 Petri – Lectorem] *add. in marg. S* || 18 Walafrido] *add. in marg. S* || 20–21 Epistolis] *sic S* iuxta
LYON, BM, 5804 || 21 Idem] *add. in marg. S*

*diuinæ Scripturæ scientiâ pollere, ita librorum authenticorum non mediocri copiâ et varietate noscitur abundare. Ab hoc ego sumptis veteribus emendatisque codicibus, Martyrologicum librum à Kalendis Januarijs ad finem anni, per dierum singulorum occurrentes festiuitates metro edidi. At Florum ex Subdiacono fuisse Diaconum, disertè aff... ???... Hincmarus Remensis Archiepiscopus, ... ???... eum appellans Ecclesiæ Lugdunensis, in opere posteriori 5
contra Gothescalum, capite sexto. ... ???... autem subinde, ac nominatim in titulo libri ab eo conscripti de Actiōne Missarum, quem nos integrum ex codice Balernensi naçti sumus, Magister nuncupetur, coniectura est illum Lugdunensis Ecclesiæ scholis aliquando præfuisse : nisi tantùm ob doctrinæ præstantiam, aut gradum aliquem inter academicos acceptum, vt alij complures, hoc honoris titulo est donatus. Idem Florus 10
Adoni Viennensi dictus vir <ve>nerabilis. Idem Vsuardo <in> præfatione sui Martyrologii. Idem Vsuardo in <su>â item præfatione vir memorabilis.*

Nihil porrò obstant tot ista in clero Lugdunensi à Floro obita munera, quo minùs etiam ad Sanctum Trudonem in Hasbaniâ monachus fuerit, vt de illo affirmant Trithemius de Viris illustribus S. Benedicti, cap. 44, et post eum Arnoldus Wion Ligni Vitæ 15
lib. 2. cap. 67. Clericorum certè olim vitæ sanctioris profitendæ causâ ad monasteria sa recipientium infinita sunt exempla. Nec dubitamus quin Trithemius in sui Ordinis nonnullis chronicis, de Floro id adnotatum legerit : præsertim cùm id quoque apertè satis doceat Hincmarus, in præfatione prioris operis contra Prædestinatianos ad Carolum Regem, Alcuinum Benedictinum monachum, *virum religiosum et doctum* appellans, 20
tum capite sexto posterioris operis sui contra Gothescalum, eodem ipso *religiosi doctique viri* titulo Florum cohonestans : eâdem nimirum ex causâ, cùm esset vterque et apprimè doctus, et sancti Benedicti Ordini religioso adscriptus. Floro autem Ecclesiæ Lugdunensis Diacono, secedendi secedendi in S. Trudonis asceterium, occasio esse potuit, vel Agobardi eius Episcopi ex auctoratio, qui (vt refert auctor Vitæ Ludouici 25
Pij ad annum 835.) postquàm cùm alijs nonnullis Ludouici Pij deiectioni adlaborasset, tertiò euocatus ad satisfactionem venire distulit, ideóque vt contumax, *ab Ecclesiæ præsulatu semotus est*: vel eiusdem Agobardi mors anno 840. in expeditione Santonensi obita. Tunc enim Florum eius Diaconum, et consiliorum participem, verisimile est, turbarum aulicarum pertæsum, secessum captasse in Trudonense monasterium : atque 30
vt hoc præ alijs deligeret, illecebram ei fuisse, vel Trudonis fundatoris eximiam sanctitatem, vel sancti Eutherij Aurelianensis Episcopi exemplum, qui centum antè annis, 10-12 Idem Florus – memorabilis] *postea add.*, venerabilis – memorabilis *in marg.* S || 16 vitæ sanctioris profitendæ causâ] ad vitam profitendam *a.c.*, causâ *add. in marg.* S

Carolo Martello persequente eò se receperat, ibi per sexennium exulauerat, inde ad cælites transierat, ibidem crebris miraculis inclaruerat.

[Auctor Vitæ Ludouici Pij, ad annum 821; *Eodem anno, inquit, medio Octobris* p. 64
Conuentus publicus in Theodonis villâ celebrâtur. Vbi denique dominus <Im>perator pro-
 5 *mogenito filio suo Lothario Ermengardam filiam Hugonis Com<itis> uxorem cum sollem-*
ni iunxit apparatu. Vbi etiam adfuere Legati Papæ Roma<ni> Theodori Primicerius, ac
Florus, cum magnis varijsque muneribus. Jisde<m> ferè verbis Eginhardi Annales, ad
eumdem annum 821. Medio mense Octobr<is> Conuentus generalis apud Theodonis vil-
lam magnâ populi Francorum freq<uen>tiâ celebratur : in quo Lotharius primogenitus
 10 *Imperatoris Ludouici, Jrm<en>gardam Hugonis Comitis filiam solempni more duxit uxo-*
rem. Jlluc etiam Lega<ti> Pon Romani Pontificis, Theodorus Primicerius, ac Florus, cum
magnis ve<ne>re muneribus. Erat per hoc tempus Florus noster in clero Lugdunensi,
sub Epi<s>copo suo Agobardo. An verò idem ipse ad hanc celebritatem missus fuerit
à Pasch<ale> Papâ Legatus, nec affirmare ausim, nec etiam negare. [Nunc ab ipso qui
 15 *libr<i> conscripti fuerint inquiramus.*

Quam ad quæstionem hoc in primis moneo, nihil ad Florum pertinere Collec-
 tan<eum> in omnes Pauli Apostoli Epistolas ex Augustino, quamuis illi asserantur à
 Sigeberto Gemblacensi in libro de Scriptoribus ecclesiasticis, et à Trithemio lib. 2. de
 Viris illustribus Ordinis S. Benedicti, cap. 44; faueantque nonnulli codices M<SS.> de
 20 quibus distinctiùs egimus in nostris ad Ferrandum Notis. Hincmarus cap. 1. posterioris
 operis sui contra Gothescalcum, laudat *Collectionem Venerabilis Bedæ Presbyteri de*
opusculis sancti Augustini super Apostolum: et Lupus Ferrarie<nsis> in epistolâ LXXVI.
 ad eumdem Hincmarum; *Collectaneum,* inquit, *Bedæ in Apostolum ex operibus Augustini*
veritus sum dirigere, propterea quod tantus est libe<r> vt, nec sinu celari, nec perâ posset satis
 25 *commodè contineri.* Robertus quoque de Torinneio apud Lucam D'Acherium post opera
 Guiberti de Nouigento, *immens<is> magnitudinis* asserit esse hanc Collectionem; haud
 tamen persuadet, illam Petro <po>tiùs Tripolitano quàm Bedæ esse adscribendam :
 quia (vt aliàs monuimus in Notis ad Ferrandum, paginâ 322) Cassiodorus lib. 1. diui-
 narum Lectionum, cap. 8. Petri Tripolitani collectanea illa ex Augustino, recenset inter
 30 beati Pauli *annotationes Epistolarum à nonnullis breuiter comprehensas.* {Potiùs &c ☒}

{☒ Potiùs existimauerim Petri Tripolitani esse illa in Paulum collectanea ex Augustino, quæ Bedæ falsè inscribantur in exemplari quod penes se esse ait Mabillonius tomo
 1. Analectorum suorum, in Disquisitione de auctoribus Commentariorum in Paulum

ex Augustino : *qui liber totus, inquit Robertus de Torinneio, non adæquatur magnitudine, medietati solius expositionis Epistolæ ad Romanos.* Non poterant certè hæc Bedæ Collectanea non esse magnæ molis, cum ipse diligentissimus scriptor, in fine historiæ suæ Anglicanæ affirmet, se quæcumque *in Apostolum quæcumque in opusculis sancti Augustini exposita inuenit, cuncta per ordinem transcribere curasse.* Mirum est autem quòd 5
 ibidem asserat Mabillonus, Flori Lugdunensis esse quæ Bedæ nomine iampridem in vulgata habentur : et ex magis mirum quòd paginâ 19. notet, inscribi ea collectanea in codice Claromarescano *Florum collectum à Venerabili Bedâ Presbytero ex dictis sancti Augustini:* dicatque Robertus de Torinneio ; *hoc opus à quibusdam vocatur Florus, quia ex diuersis opusculis beati Augustini excerptus et quasi defloratus est.* Hinc enim apparet 10
 natam esse hallucinationem, vt Bedæ opus Floro Lugdunensi adscribentur, cùm esset florus seu florilegium ipsius Bedæ. Cùm igitur constet ex Lupo Ferrariensi, et ex Bedâ ipso, exstare quædam Bedæ amplissima Collectanea in Paulum ex operibus S. Augustini p. 65] excerpta, nemo illa Floro Lugdunensi iurè attribuerit.]

Nec magis auctor fuisse credendus est Florus cuiusdam Canonum Collectionis, ex 15
 quâ Papirius Massonus post opera Agobardi, capitulum protulit *de Episcoporum electione.* Duo enim vidimus huius operis vetusta exemplaria, Bisontinum alterum, alterum Diuionense, in plerisque gemina, in nonnullis tamen diuersa ; in quibus præter illud capitulum de Episcoporum electione, aliud refertur *de coercitione Judæorum : et de auctoritate ac firmitate iudicij et testimonij Episcoporum,* his a margine adscriptis verbis ; *Hæc 20
 à domno Floro, viro prudenti collecta sunt ex Lege et Canonibus.* Non igitur Flori est tota hæc Collectio, cuius auctor profitetur, duo tantùm se ex Floro referre capita : sed Episcopi ignotæ sedis, qui cùm esset Augustoduni Presbyter, vnus fuerat ex ordinatoribus Episcopi Æduensis : ac postmodùm in aliâ quadam sede factus Episcopus, quod olim tantùm Presbyter præsumperat purgare voluit apud Metropolitanum, aut Primate[m], 25
 vel potiùs apud Romanum Pontificem quem *Vestræ paternitatis* appellatione designet. Florum autem, ne Presbyterum quidem, nedum Episcopum fuisse, extra controuersiam est. Est Secundum hoc <in> caput secundum citatæ collectionis, quod ad finem huius præfationis dabimus, ne propositi sermonis filum abrumpat.

Vidimus in schedâ veteri adnotatum, manu Petri Pithoei, viri in antiquis lectio- 30
 nibus obseruandis accuratissimi, exstare Flori epistolam ad Synodum Carisiacensem. Hanc esse opinamur quam Hincmarus Remensis posterioris operis sui contra Gothescalcum præfationi illigauit, sub titulo *Sermo Flori de prædestinatione.* Sic enim eam
 28 Secundum] *in marg. add. S*

concludit ; *Hæc vobis breuiter rescripsi ad ea quæ iussistis*: quæ clausula (vt patet) non est sermonis ad populum, sed epistolæ responsionem ad quæsitâ exhibentis. Huius epistolæ exemplar Hincmarus se accepisse refert ab *Heriboldo, quondam Autissiodorensium venerabili Episcopo in Synodali conuentu apud Bonoilum* agri Parisiensis villam, quem
 5 mense Augusto anni 856. celebratum docent Caroli calui Capitula, tit. XV< ?>, et in eâ Sirmondus, cui potiùs assentimur quàm Baluzio, alioqui viro erudito, qui in Notis ad Lupum Ferrariensem, paginâ 386 falso supponens obiisse Heriboldum anno 854, consequenter affirmat non eum ab Hincmaro conueniri potuisse apud Bonoilum anno 856, sed in prioribus comitiis eodem loco habitis, de quibus Lupus Ferrariensis epist. 18.
 10 Heriboldo adhuc superstite. At hunc vltra annum 856 vixisse constat ex annis fratris eius, et in episcopatu | successoris Abbonis, quem interfuisse legimus anno 859, V. p. 67 Kalendas Junij C<... ???...> Metensi, et Tullensi apud Saponarias, sequente Junio anni eiusdem 859. <... ???...> Concilio Tullensi II. apud Tusiâcum, XI. Kalendas Nouembris anni 860. P<... ???...> autem annis duobus et mensibus decem, vt profert eius epitaphium in cryptâ S. Germani, et Gesta Episcoporum Autissiodorensium, atque obiisse
 15 tertiâ die Decembris. Ab hac die anni 860, cùm deduxeris annos duos, et menses decem, videbis iniisse Abbonem circa tertiam diem Februarii anni 858, post interregnum mensium ferè decem, cum ei decessisset Heriboldus XXV. Aprilis ac anno 857, XXV. Aprilis, quæ dies illi fuit fuit suprema, ex eius epitaphio in cryptâ S. Germani, et ex
 20 Pontificum Autissiodorensium Gestis. Adhuc igitur viuebat Heriboldus mense Augusto anni 856. Nec verò hanc chronologiam labefactat, quòd in Concilio II. Tullensi apud Tusiâcum per anni 860. Mensem Octobrem celebrato, subscripti leguntur duo Episcopi Autissiodorenses, Christianus nonusdecimus, Abbo quinquagesimus primus. Nam, si non librarij culpâ id effectum est, prouidetur existimare, Abboni affectæ iam ætatis,
 25 fortasse et morbo laboranti, cùm ob virium infirmitatem oneri suo impar esset, Christianum Episcopum adiutorem datum, sicut quondam Aurelio seni Augustinum : aut si abdicatus est, titulum tamen prioris Episcopi retinuisse cum indelibili suo caractere, et cum iure affidendi inter Episcopos, in publicis conuentibus, ac ferendi suffragij, si non definitiui (vt vocant) saltem consultatiui, et ad honores.

30 Tanti autem fecit Hincmarus hanc Flori epistolam, vt et eius exemplar ab Heriboldo acceptum, cum alter<um> quod de Ebonis Gratianopolitani Episcopi scrinio sumptum erat, diligenter conferret : et ex eâ, tanquam ex fidei regulâ Gothescalcum redargueret, simul ei obijciens capite VI. XI. et XII, multa illum ad veritatem ementiendam,
 19 cryptâ] legimus ex cryptâ S

ex eo Flori opuscula compilasse in suis capitulis, sed ea corrupisse, et quædam verba immutanda à recto sensu peruertisse.

Est porrò in Bibliothecâ Patrum, Ecclesiæ Lugdunensis nomine satis prolixum opus, pluribus distinctum titulis, quibus Joannis Erigenæ Scoti, et Gothescalci monachi falsa dogmata redarguuntur : quod opus nolim Floro tribuere cum Matthæo Westmonasteriensi in Chronico ad annum 883, Sirmondo in Notis ad Auitum, et Petauio lib. 8. Rationarij, cap. 10. Propter hæc maximè verba quæ legere est in quartâ editione Parisiensi Bibliothecæ Patrum, tomo IV, parte secundâ, columnâ 265. C. D. *Tertiam hæresim ponit, prædestinationibus necessitates et vim inserentem. Cuius, ut sibi videtur, auctorem non tacet, vocans eam Gothescalcanam, à quodam videlicet miserrimo et infelicissimo monacho, iamdudum illic (noscimus quo ordine) damnato, et annis iam plurimis carcerali ergastulo retruso, nomine Gothescalco : quia si aliquid tam grande et periculosum contra fidem catholicam dicere præsumpsit, ut necessario synodali iudicio tali ac tantâ damnatione plecteretur, profectò dignum fuerat (iuxta antiquum Ecclesiæ morem) ut tantus error, propter cautelæ studium, ne eo plures inficerentur, cæteris Ecclesijs in diuersis regni partibus constitutis, etsi non in initio, quando tantum malum est deprehensum, vel in fine, quando tantâ est seueritate damnatum, saltem postea per litteras synodicas et ecclesiasticas ad omnium fratrum et coepiscoporum notitiam perferretur. Quod si more, ut diximus, ecclesiastico semper à patribus obseruato factum fuisset, meliùs nunc sciremus, et paratiores essemus ad redarguenda et conuincenda quæ iste eum docuisse proponit dicens, eum prædestinationibus necessitates et vim inferentem. Ex his enim intelligitur primùm, non esse eiusdem ingenij hæc Lugdunensium scripta, et citatam epistolam Flori. Hic enim absoluto pronunciat aduersùs pestiferam doctrinam Gothescalci cùm sic concludit. Nunc fideliter deprecor et exhortor, ut in simplicitate et sinceritate veræ fidei fundati, claudatis aures vestras aduersùs linguam nequam illius vanissimi et miserrimi hominis, qui cùm sit paratus ad contentionem, et contumax aduersùs veritatem, maluit se infe infelix diabolico inflatus spiritu, à Christi Ecclesiâ et Sacerdotibus separare, quàm sua profana et inaniloquia deserere. At Lugdunenses hic tergiuersantur, et necdum se satis ad eum redarguendum et conuincendum profitentur comparatos, quòd nec eius sectator Joannes Scotus errores eius satis explicet, nec ille seruati indiciorum ordine, et priùs consultis totius regni Ecclesijs, tantâ seueritate damnatus sit. Deinde non videtur Florus annis plurimis (vt Lugdunenses asserunt) Gothescalci damnationi, eiusque in carcarem retrusioni fuisse superstes, quia anno 856. iam vitâ exceserat quando Hincmarus in couentu*

4 Joannis] Johannes S^{a.c.}

apud Bonoilum, Epistolam eius mutuò accepit ab Heriboldo Autissiodorensi Episcopo, qui eam ab ipsomet Floro ad se transmissam seruaret : alioquin Hincmarus tanti momenti professionem fidei, ab ipso potiùs Floro sibi notissimo erat expositurus, quàm eam et ab *Heriboldo requisiturus, et cum Gratianopolitano exemplari* tam studiosè col-
 5 laturus. Vnde coniectura est, haud multò Florum vltra annum 851. vitam produxisse : qui etiam quamuis vixisset vsque ad annum 856, non satis propriè *plurimis annis* Gothescalci incarcerationi in carcerem coniectioni superfuisse dicentur. Denique affirmat Guillelmus Paradinus lib. 2 historiæ Lugdunensis, cap. 24, repertum esse suo tempore in Ecclesiâ Meldensi opus per quam eruditum de Prædestinatione et libero arbitrio,
 10 quod auctoris Remigij Lugdunensis Archiepiscopi nomen præferebat. Hunc ipsum (vt opinor) codicem asseruari in Bibliothecâ gentis Tilliorum, notat Papius Massonus in descriptione Galliæ per flumina, in Arari. Vnde colligere licet, non Flori fuisse opus illud, sed Remigij, eiùsque Ecclesiæ. Quod et agnoscere visus est Sirmondus Historiæ Prædestinantiæ *capite XII, vbi Ecclesiæ Lugdunensi*, eiùsque Antiſtiti Remigio tribuit
 15 quod priùs in suis ad Auitum Notis Floro adiudicaret : quo etiam loco forte ostendit, quamuis in eo opere Ecclesia Lugdunensis cum Archiepiscopo suo Remigio, Rabanum Maurum Hincmarum Remensem, et cæteros Gothescalci aduersarios nimix in eum seueritatis redarguat, non eo tamen eius de prædestinatione et libero arbitrio erroribus vllâ ratione implicari.

20 [Verum, inquires, ex antiquis tabulis Jurensis monasterij S. Claudij, cuius Abbas fuit Remigius, habemus ordinatum illum fuisse in Archiepiscopum Lugdunensem anno 850, litterâ E, Dominicâ die incurrente in septimum Kalendas Nouembris, Indictione XIV. inchoatâ ex mense Septembri, anno Lotharij in Jtaliâ imperantis XII. ducto ex anno 839, quo Ludouicus Pius (vt habet eius Vita) Wormatiæ post Pascha, Lotharium Carolo fratri conciliatum, *in Jtaliam regnaturum, letum dimi<... ???...>*. Rexit autem Ecclesiam Lugdunensem solidis annis XXV. per quos Florum cum alijs clericis su<... ???...> adhibere potuit ad concinnandam illud opus, quo Joannis Erigenæ errores suo et Lugdunensis Ecclesiæ nomine confutauit. Ad hoc respondeo, vixisse quidem Florum anno 850, et aliquantò vterius, sed extra Lugdunensem Ecclesiam, et
 25 in S. Trudonis monasterio, ad quod (vt monuimus) et anno (vt tardissime) 840, aut 841. videtur secessisse : indéque Synodi Carisiacensis Patrum rogatu, epistolam dedisse aduersùs Gothescalci heretica dogmata de prædestinatione, et de libero arbitrio ; sed eo
 30 7 in carcerem coniectioni superfuisse dicentur] superfuisse dicentur in carcerem coniectioni S^{a.c.} || 27 potuit] voluit S^{a.c.} || 27 quo] ad confutandos S^{a.c.}

spiratu (vt ostendimus) qui cum Lugdunensis Ecclesiæ tergiuersatione atque expoſtulationibus nihil commune habent.

Adiecit Florus ad Bedæ Martyrologium complures Sanctos iterato labore, vt testatur Ado in præfatione sui Martyrologij : expressiùs autem Vsuardus, cuius hæc sunt verba ; *Præterè et venerabilium, Hieronymi scilicet ac Bedæ Presb<yt>erorum pijs, quamuis succinctis super hoc prouocabar descriptis. Quorum prior breuitati studeo, alter verò quamplures Kalendarum dies intactos relinquens, multa inueniuntur huius operis præterijse necessaria. Quos tamen secutus, censui et Flori memorabilis viri latiora iam in eo ipso negotio sequi vestigia : præsertim in secundo eiusdem libro : ibi enim multa quæ in priori omiserat, et correxit, et addidit.* His Flori ad Bedam adiectiones, plurimis ex antiquis codicibus summâ diligentia collectas Henschenius et Papebrochius Martij sui tomo secundo præfixerunt.

Præterè scripsit Florus librum de actione Missarum, ex antiquis Patribus contextum : cuius breue dumtaxat compendium cum exhibuisset Bibliotheca Patrum quartæ editionis Parisiensis, nos integrum hoc opus ex codice Balernensi descriptum, nouissimæ huius Bibliothecæ editioni inserendum ad eius curatores transmisimus.

Tres Flori epistolæ ad Modoinum Augustodunensem Episcopum memorat Sirmundus in suis ad Theodulfum Notis : quibus addi potest alia Floro communis cum Agobardo et Hildigiso, ad Bartholomæum Episcopum Narbonensem de quorundam inlusione signorum, quæ habetur inter opera Agobardi à Baluzio recensita.

Flori quoque præfatio ad opera S. Jrenæi Lugdunensis Episcopi, extabat in codice maioris Cartusiæ, vt in veteri eius Bibliothecæ catalogo adnotatus legimus : sed illa nunc non reperitur, post incendia quibus non semel sacra illa domus deflagrauit.

Adreas Duvallius in Notis ad librum Ecclesiæ Lugdunensis de tribus epistolis, refert ex Nicolao Fabro, Florum Magistrum qui contra Joannem Scotum multa scripsit, fuisse Episcopum Trecensem : et in psalmum octogesimum dicere aduersus Amalarium : *Vis comedere ipsum Dominum Deum tuum ? audi quid dicat ; Dilata os tuum, et implebo illud. Dilatate ora vestra. Ipse hortatur nos vt comedamus : at ipse noster est cibus. Quantum dilataueris, tantum accipies.* Ex quibus verbis colligit Duvallius fuisse Amalarium cum Joanne Scoto, Berengarij, Caluini, aliorumque Sacramentariorum præcursores. Rectè hoc quidem : sed in Flori nomine, siue à Fabro, siue à Duvallio, siue à librario,

1 cum] *add.in marg.* S || 1-2 expoſtulationibus] <... ???...> *add.* S^{a.c.} || 5 Presb<yt>erorum] Presberorum *sic* S || 11 Henschenius et Papebrochius] *add.in marg.* S || 23 incendia] incendium S^{a.c.} || 23 quibus non semel] quo S^{a.c.} || 26 dicere] hæc *praem.* S^{a.c.}

hallucinatio est. Pro Floro enim Prudentius Trecensis Episcopus scribi debuit, cuius
est liber ad Guenilonem Senonensem Archiepiscopum aduersus Joannem Scotum. Sed
hic Prudentius cum Synodo Carisiacensi aduersus Gothescalcum subscripsisset, ipse
postmodum in plerosque eius errores pro<... ???...> visus est, vt admonet Hincmarus
5 Remensis in posteriori opere contra Gothescalcum pluribus locis, capite nimirum 10.
21. 24. 26. 27. et 33.

Nunc tandem ad præcipuum huius proloquij caput stylum conuertamus. Scripsit
Florus Collectanea in omnes Pauli Apostoli Epistolas, ex Patribus alijs ab Augustino :
quo de opere, quod nunc primùm à nobis in lucem datur, plura habemus lectorem
10 præmonere.

☞ Jn primis (...) perfici fateatur.

1 scribi] scribit S^{a.c.} || 4 plerosque] nonnullos S^{a.c.} || 11 Jn primis (...) perfici fateatur.] *Vide locum
persimilem, p. 611, 12–615, 25.*

D.1.3 Brouillon

CONSPECTVS SIGLORVM.

P PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 99v–101r

f. 99v

PRÆFATIO

De FLORO Lugdunensi : et de libris ab eo conscriptis : ac d præsertim
de Collectaneorum eius ex Patribus ab Augustino diuersis,
in omnes Pauli Apostoli Epistolæ, multiplici vtilitate.

☞ Florus Lugdunensis (...) illusionem signorum.

5

{Hoc verò non impedit quò minùs Florus ad Sanctum Trudonem Monachus esse potuerit, vt affirmat Trithemius cap. 44. de Viris Illustribus Ordinis S. Benedicti, et Wion Ligni Vitæ lib. 2. cap. 67. Et Floro Diacono Lugdunensi, secedendi in S. Trudonis monasterium occasio esse potuit, Agobardi eius Episcopi exauctoratio, qui (vt refert auctor Vitæ Ludouici Pij ad annum 835.) {postquam cum aliis no...lis Ludouici Pij deiectioni adlaborasset} {quoniam} *euocatus ad satisfactionem, venire distulit cum ter esset euocatus ab Ecclesiæ presulatu semotus est.*} Quàm autem certum est de Chronico Benigniano ad Cyclos Paschales {aliisque testimoniis} obijisse Agobardum VIII. Idus Julij, anno Christi 840. eique successisse Amolonem ex Diacono Ecclesiæ Lugdunensis, ac fuisse ordinatum sequenti anno 841. XVIII. Kal. Februarius; tam verisimile est decessisse Florum Amoloni in diaconatu Ecclesiæ Lugdunensis, sicut ei decessit Agobardus in archiepiscopatu. Cùm nullum Flori superstis per Amolonis tempora appareat occurrat vestigium.

15

Auctor Vitæ Ludouici Pij ad annum 821. Eodem anno, medio Octobri Conuentus publicus in Theodonis villâ celebratur. Vbi denique dominus Imperator primogenito filio suo Iothario Ermengardam filiam Hugonis Comitis vxorem cum sollempni iunxit apparatu. Vbi etiam adfuere Legati Papæ Romani, Theodorus Primicerius, ac Florus, cùm magnis variisque muneribus.] *An hic fuit Florus Lugd. Clericus?*

20

{De Trecensi Flori episcopatu nihil in antiquis reperio : et Johannem Scotum redargutum potius opinor à Prudentio Trecensi Episcopo, de quo in Galliâ Christiana Claudius Robertus; Scripsit, inquit, correctiones in librum Johannis Schotti ad Gue- nilonem Archiepiscopum Senonensem.}

25

5 Florus Lugdunensis (...) illusionem signorum.] *Vide locum persimilem, p. 604, 7–605, 19.*



☞ 2° Scripsit Florus (...) aduersùs Gothescalcum.

4. et 5. vide folio seq.

☞ 6. Scripsit Florus Commentarium aliquem (...) à Floro redargui.

5 ☞ | De Libris (...) Venerabilis Bedæ.

f. 100r

Sed Hæret tamen adhuc scrupulus à Prologo Roberti de Torineio in Abbreviationem Expositionis Epistolarum Apostoli secundum Augustinum, quem edidit R. P. Lucas D'Acherius port opera Guiberti de Nouigento. *Est quidem liber immense magnitudinis* (inquit Robertus) *continens ea* &c. vsque ad finem.

10 Habes hic, Lector, non contemnendam rationem, cur Flori nomine à nonnullis inscribatur hæc Collectio. Attamen non persuadet Robertus, illam Petro potiùs Tripolitano quàm Bedæ esse tribuendam. Nam, vt aliùs monuimus in Notis ad Ferrandum, paginâ 322. Cassiodorus libro 1. diuinarum lectionum, cap. 8 Petri Tripolitani Collectanea illa ex Augustino, recenset inter *annotationes epistolarum à nonnullis breuiter*
 15 *comprehensas*. Beda autem in calce Historiæ suæ; *In Apostolum*, inquit, *quæcumque in opusculis Sancti Augustini exposita inueni, cuncta per ordinem transcribere curavi*: quæ verba apertè indicant magnæ molis volumen; cùm illa Augustini *cuncta* non potuerint exiguo opere comprehendere. {Quam Hanc etiam prolixitatem profitetur Beda in Præfationem suæ Collectionis quam nondum publice donatum, habe ex nostro codice tam
 20 vetusto, vt Bedâ ipso adhuc superstite descriptus videatur. *Sancti ac Venerabilis* &c.}

☞ Quare, si (...) solius Bedæ.

☞ Nec magis (...) appellatione designet.

Hunc aliùs suspicabar Jsaac Lingonensem Episcopum : sed cognito quod Jsaac subscribitur Episcopus in Synodo Carisiacensi anni 848. Episcopus Lingonensis ex Diacono Parduli Laudunensis Episcopi, alibi quærendum statui auctorem Collectionis huius.
 25 Satis mihi nunc esto, longè diuersum esse illum à Floro Lugdunensi, qui nec Episcopus umquam nec Presbyter fuit : et ex quo duò non ampliùs totius Collectionis capita profert. {His adde, reperiri in eadem Collectione decretum quoddam Nicolai I. Papæ, et longam satis Epistolam ad Arduicum Vesontionensem Archiepiscopum. Non vide-

|| 5 | De Libris (...) Venerabilis Bedæ.] *Vide locum persimilem, p. 606,5-607,5.* || 21 Quare, si (...) solius Bedæ.] *Vide locum persimilem, p. 607,13-607,18.* || 22 Nec magis (...) appellatione designet.] *Vide locum persimilem, p. 607,19-608,24.* || 26-28 Satis - profert] *Vide locum similem in versione ultima (infra, p. 608,24capita-profert,def).* || 601.28-602.2 his adde - sedit] *in marg. P*

7. Tres Epistolae ad Modoinum Episcopum Augustodunensem, quarum meminit Sirmondus in Notis ad Theodulfum.

8. Praefationem ~~hincmarus~~ ad opera S. Jrenæi, ex codice maioris Cartusiæ, quæ in veteris Bibl^æ catalogo adnotatus, nunc non reperitur post incendium anni quo maior Carthusia deflagrauit.

7. Historiam ab Incarnationem Domini, ad Valentis Imp. tempora, quam Reginæ Judith, Karoli Calvi matri dedicat; Julium Florum sese appellans.

10. Collectanea in omnes Beati Pauli Epistolae, ex Patribus alijs ab Augustino: quo de opere quod nunc primum à nobis in lucem datur, plura habemus Lectorem præmonere. #

9. Epistolam quæ Floro communis est cum Agobardo et Hildigiso, ad Bartholomeum Episcopum Narbonensem de quorundam inlusionem signorum.

☞ # Jn primis (...) perfici fateatur.

Hincmarus cap. 6. 11. et 12. Gotescalcum multa ex Flori sermone compilasse dicitur in suis capitulis, sed ea corrupisse: et immutando quædam verba, à recto sensu peruertisse.] Hinc apparet quali faceret Hincmarus Flori sermonem.] Jn præfatione, et cap. 6. meminit Hincmarus Synodalis conuentus apud Bonoilum, in quo mutuam accepit ab Heriboldo Autisiodorensi Episcopo sermonem Flori de præscientia et prædestinatione Dei.] Et in præfatione, *post reuersionem de tumultu Brionensi*.

20 Synodalis conuentus anni 856, mense Augusto celebratus apud Bonoilum vicum agri Parisiensis. Capit. Caroli Calvi, tit. XV.] Ait Sirmondus hoc ipsum esse, de quo Hincmarus in præf. posterioris refutationis Gothescalci.] At fuit aliud prius placitum apud Bonogilum, de quo Lupus Ferrar. Ep. 18. de quo potius intelligendus videtur Hincmarus, quia dicitur Heriboldus iam obiisse anno 854. Sed hoc est falsum, quia Abbo eius successor, interfuit
25 859. Conc. ad Saponarias, cum non totos tres annos præfuisset.

1 7.] 5. P^{a.c.} || 3 8.] 6. P^{a.c.} || 8 10.] 8. P¹ 9. P² || 9 quo de] de P^{a.c.} || 11 9.] 10. P^{a.c.} || 13 # Jn primis (...) perfici fateatur.] Vide locum persimilem, p. 611, 12–615, 25.

D.1.4 Préface définitive

CONSPECTVS SIGLORVM.

A PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 89v (projet de préface à Ambroise)

B BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 45–49 (préface définitive)

P PARIS, BNF, *lat.* 9866, f. 99v–101r (brouillon de la préface)

S BERLIN, SBB, *Phill.* 1757, t. 1, p. 63–71 (première ébauche de la préface)

m BP 1677, t. 15, p. 60D–62B (édition partielle de la préface définitive)

LECTORI STUDIOSO

PETRVS FRANCISCVS CHIFFLETIVS, SOCIETATIS IESV PRESBYTER.

De Floro Lugdunensi : et de libris ab eo conscriptis : ac præsertim de

Collectaneorum eius

ex Patribus ab Augustino diuersis, in omnes Pauli Apostoli Epistolas multiplici
vtilitate. 5

I. FLORVS Lugdunensis Ecclesiæ primùm Subdiaconus, ac deinde Diaconus fuit, vnde Hincmaro in posteriori dissertatione contra Gothescalcum, cap. 6. *Minister nuncupatur Ecclesiæ Lugdunensis*¹. *Vir memorabilis*, Vsuardo in sui Martyrologij prologo². *Vir sanctus et nominatissimus*, Wandalberto in præfatione metrici Martyrologij ; vbi et locupletissimam eius Bibliothecam his verbis commendat : *In quo opere, quia sollempnium dierum certissima comprehensio non leuiter nec facillè pro librorum varietate constabat, ope et subsidio præcipuè vsus sum sancti et nominatissimi viri Flori, Lugdunensis Ecclesiæ* 10

¹HINC. REM. *praedeſt.* (Jacques-Paul MIGNE [comp.] : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III*, 1844–1864 [désormais PL], t. 125, col. 91B)

²Ernst PERELS/Ernst DÜMLER (éds.) : *Epistolae Karolini Aevi, Tomus IV*, Berolini, 1925 (désormais MGH *Epp.* 6), p. 192, l. 27 (vide infra, § 4,1)

604.7–605.19 Florus Lugdunensis – illusionne signorum] *Legitur apud P* (*supra p.* 600,5).

2 Petrus – presbyter] *om. m* || 3–6 ac – utilitate] *om. m* || 6 vtilitate] *PRÆMONITIO primum add., denique del. B* || 8 dissertatione contra Gothescalcum] *sic P^{h.c.}, Gothescalci confutatione capite P^{a.c.} || 9 Lugdunensis] et religiosus doctusque vir. Jtem in marg. P || 9 vir – prologo] *non hab. P, add. in marg. B* || 10 Wandalberto] *Vandalberto m* || 11–12 sollempnium] *solempnium m**

*Subdiaconi : qui vt nostro tempore, reuerà singulari studio et assiduitate in diuinæ Scripture scientiâ pollere, ita librorum authenticorum non mediocri copiâ et varietate noscitur abundare. Ab hoc ego sumptis veteribus emendatisque codicibus, martyrologicum librum à Kalendis Januarijs ad finem anni, per dierum singulorum occurrentes festiuitates metro edidi*³. Cùm autem subinde ac nominatim in titulo libri ab eo conscripti de Actione Missarum, Magister dicatur, coniectura est eum Lugdunensis Ecclesiæ scholis aliquando præfuisse ; nisi tantum (vt alij complures) ob doctrinæ præstantiam hoc honoris titulo est donatus. Insigne est eius Elogium apud Walafridum Strabonem in Carmine ad Agobardum, quod ex editione Jngolstadiensi refert Massonus⁴ post opera Agobardi, vbi hæc inter cætera.

*At de flore nouo qui vos penes ortus, odorem
Prodit ubique sui, hæc loca rumor alit.
Flora venit quondam, dum singula quæque deorum
Sunt affata, iugis prata thymumque gerens.
Huic FLORO meliùs sententia Christicolarum
Attribuit quidquid dogmate et ore viret.*⁵

Ex quibus etiam apparet floruisse Lugduni Florum tempore Agobardi Archiepiscopi, cuius est cum Hildigiso et Floro communis epistola⁶ ad Bartholomeum Episcopum Narbonensem, de quorundam illusionem signorum. Agobardum autem obiisse constat ex Chronico Benigniano ad Cyclos Paschales, VIII. Idus Julij, anno Christi 840 ; eique successisse Amolonem ex Diacono, ac fuisse ordinatum sequente anno 841, VIII. Kal. Februarias. Nec est improbabile, Legatum Romani Pontificis fuisse hunc Florum

³Ernst DÜMMLER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Poet.* 2), p. 569.

⁴Papire MASSON (éd.) : *Sancti Agobardi episcopi ecclesiae Lugdunensis Opera, quae octingentos annos in tenebris delituerant. Accesserunt binae epistolae Leidradi, non antea excusae*, par AGOBARD DE LYON, Parisiis 1605, p. 412-413.

⁵*MGH Poet.* 2, p. 357, v. 17-22.

⁶Ernst DÜMMLER (éd.) : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899 (désormais *MGH Epp.* 5), p. 206-210.

3 ego] ergo *m* || 3 martyrologicum] martyrologium *m* || 6 dicatur] *P^{p.c.}* || 7-8 nisi - donatus] *in marg.* *P* || 7 præstantiam] aut gradum aliquem in academiâ acceptum *add.* *P* || 8 eius] Flori *P* || 8 Walafridum] Vvalafridum *m* || 9 quod - Agobardi] *om. m* || 9 Massonus] idem *praem.* *P^{a.c.}* || 16 viret] Adde alia 5^c disticha *add. in marg.* *P* || 17 floruisse Lugduni Florum] floruisse Lugduni *sic P^{a.c.}*, fuisse Florum ortu Lugdunensem, et Lugduni floruisse *P^{p.c.}* || 18 Bartholomeum] Bartholomæum *m* || 19 quorundam] quorundam *m* || 20 Benigniano] Beniguiano *m* || 22 Kal.] Calendas *m*

in Conuentu ad Theodonis villam, cuius meminit auctor Vitæ Ludouici Pij, ad annum 821 ; vbi Jmperator primogenito filio suo Lothario Ermengardam filiam Hugonis Comitis, vxorem magno apparatu coniunxit. Collega in eo munere, siue assessor erat Florus Theodoro Primicerio.

II. De libris à Floro conscriptis, hoc in primis moneo, nihil ad eum pertinere Col- 5
lectanea in omnes Pauli Apostoli Epistolas ex Augustino : quamuis illi asserantur à Sigeberto Gemblacensi in libro de script. eccles.⁷, et à Trithemio lib. 2. de Viris Jlluſtr. Ord. S. Benediſti, cap. 44⁸. Faueantque nonnulli codices MSS, de quibus egimus in nostris ad Ferrandum Notis⁹, et pluribus vir eruditus Stephanus Baluzius¹⁰ in Epiſt. 76. Lupi Ferrariensis ad Hincmarum Archiepiscopum Remensem, in quâ sic eum affatur. 10
*Collectaneum Bedæ in Apostolum ex operibus Augustini veritus sum dirigere : propterea quod tantus est liber, vt nec sinu celari, nec perâ posset satis commodè contineri. Quanquam si alterûtrum fieret, formidanda esset obuia improborum rapacitas, quam profectò pulchritudo ipsius codicis accendisset, et ita forsitan et mihi et vobis perisset. Proinde tuto vobis memoratum volumen ipse vobis commodaturus sum, cùm primo (si Deus vult) aliquò nos 15
contigerit sospites conuenire¹¹.* Ipse Hincmarus in posteriori opere contra Gothescalum,

⁷SIGEB. GEMBLAC. *catalog. 93*: SIGEBERT DE GEMBOUX : *Catalogus Sigeberti Gemblacensis monachi de viris illustribus*, éd. par Robert WITTE (Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters 1), Bern et Frankfurt-am-Main 1974, p. 79.

⁸TRITHEM. *vir. ill. ord. Ben. 2,44*: Johannes TRITHEMIUS : *De viris illustribus ordinis sancti Benedicti libri IIII*, Coloniae Agrippinae, 1575, 448,a.

⁹Pierre-François CHIFFLET (éd.) : *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae Diaconi Opera Iunctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum Opusculis Relativis, Quorum omnium seriem proxima post dedicatorias pagina dabit. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendauit : Notasque adiecit*, Divione 1649, p. 321–323.

¹⁰Étienne BALUZE (éd.) : *Beati Servati Lupi Presbyteri et Abbatis Ferrariensis, Ordinis S. Benedicti, Opera*, par LOUP DE FERRIÈRES, Parisiis 1664, p. 405–406.

¹¹LVP. FERRAR. *epiſt. 76*, in BALUZE : *Lupi Ferrariensis Opera*, p. 118.

606.5–607.5 De libris – Venerabilis Bedæ] *Legitur apud P (supra p. 601,5).*

1 auctor] author *m* || 5 in primis] imprimis *m* || 7 script. eccles.] scriptoribus Ecclesiasticis *m* || 7 lib.] libro *m* || 7–8 Jlluſtr. Ord.] illustribus Ordinis *m* || 8 cap.] c. *m* || 8 nonnulli] membranei *add. P* || 8 MSS] m. ss. *m* || 8–9 de quibus egimus in nostris] vt ostendit P. Franciscus Chiffletius Soc. Iesu, in suis *m* || 9 Notis] *om. P^{a.c.}* || 9 pluribus] explicatiùs *P om. m* || 9 vir eruditus Stephanus Baluzius] Stephanus Baluzius vir eruditus *P* || 9 Baluzius] Balusius *sic m* || 9 Epiſt.] Epiſtolam *m* || 10 Remensem] Rhemensem *m* || 12 Quanquam] *Quanquam m* || 16 Gothescalum] Goteschalcum *m*

cap. 1. *Si quis tamen, inquit, eosdem libros non habet, videat in Collectione Venerabilis Bedæ | Presbyteri de opusculis Sancti Augustini super Apostolum : et ibi discere poterit quod anteà ignoravit*¹². Quibus ex tantæ antiquitatis, tantæque auctoritatis testimonijs scitè concludit Baluzius, deinceps dubitandum nemini esse quin opus illud sit Venerabilis Bedæ¹³: quod frustrà Robertus de Torineio (apud Lucam Dacherium post opera Guiberti de Nouigento) vindicare conatur Petro Tripolitane provincie Ab|bati, ex Cassiodoro. Nam Cassiodorus libro 1. diuinarum lectionum, cap. 8. Petri Tripolitani Collectanea illa ex Augustino recenset inter *annotationes Epistolarum à nonnullis breuiter comprehensas*. Bedæ autem Collectanea prolixissima sunt, teste Lupo Ferrariensi in epistolâ ad Hincmarum citatâ : immò Bedâ ipso teste, qui in calce historię suæ ; *In Apostolum, inquit, quæcumque in opusculis Sancti Augustini exposita inueni, cuncta per ordinem transcribere curauit*; quæ verba apertè indicant magnæ molis volumen, cùm illa Augustini *cuncta*, non nisi prolixo opere potuerint comprehendi. Quare, si quæ fuerunt Bedæ, breues Annotationes in Apostolum ex libris Augustini, quas æuo suo (hoc est, ante annos quingentos) vulgo notas fuisse affirmat Robertus de Torineio; illas fuisse oportet aut delineationes quasdam maioris operis, aut ex maiore opere compendiosa excerpta. Quæ igitur sunt vulgata magnæ molis Collectanea in Epistolas Pauli ex Augustino, nec Flori sunt, nec Petri Tripolitani, sed solius Bedæ.

III. Nec magis auctor fuisse credendus est Florus cuiusdam Canonum Collectionis, ex qua scriptum quoddam de Electionibus Episcoporum protulit Papirius Massonus ad calcem operum Agobardi. Duo vidimus huius Collectionis vetusta exemplaria ; Biontinum alterum, alterum Diuionense, in plerisque similia, in nonnullis tamen diuersa:

¹²HINC. REM. *praedest.* 1: Jacques SIRMOND (éd.) : *Hincmari archiepiscopi Remensis Opera duos in tomos digesta*, par HINC MAR DE REIMS, 2 t., Paris 1645, p. 9-10 (*PL*, t. 125, col. 74A).

¹³BALUZE : *Lupi Ferrariensis Opera*, p. 405.

13-18 Quare, si – solius Bedæ] *Legitur apud P* (*supra p. 601, 21*).

607.19-608.24 Nec magis – appellatione designet] *Legitur apud P* (*supra p. 601, 22*).

2 Sancti] S. m || 3 tantæ – auctoritatis] *non hab.* P || 3 auctoritatis] *authoritatis m* || 3-4 scitè] prudenter sic P || 4 deinceps] *Jtaque praem.* P || 4 nemini esse] *non erit P* || 5 Torineio] *Torinero sic m* || 6 Nouigento] *Nouigento m* || 15 affirmat Robertus de Torineio] *Robertus de Torineio affirmat m* || 16 opere] *ope P* || 17 igitur] *porro P^{a.c.}* || 18 Tripolitani] *Abbatis add. P* || 19 auctor] *author m* || 20 scriptum] *excerptum m* || 20 quoddam] *hic habes add. m* || 20-21 protulit Papirius Massonus ad calcem operum Agobardi] *om. m* || 20 Papirius Massonus] *Petrus Pithœus P^{a.c.}* || 22 in plerisque similia, in nonnullis tamen diuersa] *add. in marg. P*

in quibus obseruauimus, de permultis ibi descriptis capitulis duo tantum referri ex Flo-
 ro ; primum *de Episcoporum electione*, quod Agobardi operibus Massonus et Baluzius
 adiunxerunt: secundum *de coercitione Judæorum, et de auctoritate ac firmitate iudicij et*
testimonij Episcoporum; cui capitulo ad marginem adscriptum est ; *Hæc à domno Floro*
viro prudenti collecta sunt ex Lege et Canonibus. Non ergo Flori est tota hæc Collectio, 5
 cuius auctor profitetur duo tantum ex Floro referre capita ; sed est Episcopi cuiusdam
 ignotæ sedis, qui cum esset Augustoduni Presbyter, vnus fuerat ex ordinatoribus Epi-
 scopi Æduensis, vt intelligitur ex his eius verbis quæ habentur capite 2. Collectionis,
 quod incipit *De comprouincialibus Episcopis &c. Obijcitur etiam carissimo fratri nostro*
Augustodunensi Episcopo, quod eisdem diebus cum ego Presbyter tantummodo adhuc existe- 10
rem, illicitè ordinatus sit. De quâ re quia loci mei necessitate compellor, hoc simpliciter dico
quia consultus ab Episcopis respondi dicens ; Quantum Presbytero licet, concedo. Et tamen
consideret prudenter et piè Vestra Paternitas, vtrum post electionem Ecclesiæ ad pontifica-
lem honorem, et susceptionem regiminis legitimè collati : non sicut vnus ex cæteris ad alium
titulum vel in discipulatum Episcopi ; sed ad ipsam episcopalem Sedem obtinendam atque 15
regendam Presbyter ordinatus, potuerim iam tunc in tali re habere aliquid auctoritatis. Præ-
sertim cum iuxta Beatum Paulum Apostolum, per multa annorum curricula in plerisque
Ecclesijs Presbyteri episcopale munus impleuerint, et ijdem Episcopi qui Presbyteri fuerint ;
sicut Beatus Hieronymus in expositione Epistolæ ad Titum euidenter ostendit. Vides, huius
 auctorem Collectionis vnum fuisse ex ordinatoribus Episcopi Augustodunensis, cum 20
 esset dumtaxat Presbyter : ac postea in aliâ quadam Sede factum Episcopum, quod alias
 tantum Presbyter præsumpserat purgare voluisse apud Metropolitanum, aut Primatem
 suum, vel potius apud Romanum Pontificem, quem Vestræ Paternitatis appellatione de-
 signet. Longè ergo diuersus est huius auctor Collectionis à Floro Lugdunensi, qui nec
 Episcopus vnquam, nec Presbyter fuit, et ex quo duo non ampliùs totius Collectionis 25
 capita profert.

IV. His tandem libris Floro abiudicatis, nunc legitima eius opera recenseamus, quæ
 quidem ad notitiam nostram peruenerunt.

1 permultis] benè multis P || 2-3 quod Agobardi operibus Massonus et Baluzius adiunxerunt] *om. m*
 || 3 auctoritate] *authoritate m* || 4 capitulo] *non hab. P* || 4 adscriptum] *adnotatum P* || 4 domno]
 Domino *m* || 6 auctor] *author m* || 6 ex] *se praem. P* || 6 est] *non hab. P* || 6 cuiusdam] *non hab.*
 P || 8 capite] *cap. m* || 9 quod incipit] quod sic se habet P^{a.c.} || 16 auctoritatis] *authoritatis m* ||
 19 ostendit] *&c. add. P* || 20 auctorem] *authorem m* || 21 alias] *olim P* || 22 Primatem] *primatum*
m || 24-26 Longe – profert] *Vide locum similem in P (supra, p. 601). || 24 auctor] author m*

Primò scripsit Florus Martyrologium quod hæc tènus Bedæ vulgò putatum est ; aut
 certè Bedæ compendium multa accessione perfecit. Jd testatur Ado Viennensis in præ-
 fatione sui Martyrologij, et expressiùs Vsuardus, cuius hæc sunt verba. *Præte|reà et* B, p. 47
Venerabilium, Hieronymi scilicet ac Bedæ Presbyterorum pijs, quamuis succinctis super hoc
 5 *prouocabar descriptis. Quorum prior breuitati studens, alter verò quamplures Kalendarium*
dies intactos relinquens, multa inueniuntur huius operis præterijse necessaria : quos tamen
sequutus, censui et FLORI memorabilis viri latiora iam in eo ipso negotio sequi vestigia ; præ-
sertim in secundo eius libro : ibi enim multa quæ in priori omiserat, et correxit et addidit¹⁴.
 Secundum Flori librum martyrologicum secundam editionem interpretor, priore auc-
 10 tiorem et emendatiorem. Distinxerunt Bedæ proprium Martyrologium à Martyrologio
 Flori, et tomo secundo mensis sui Martij vtrumque ediderunt Godefridus Henschenius,
 et Daniel Papebrochius, Heriberti Rosueidi, et Joannis Bollandi in Vitis Sanctorum
 colligendis atque illustrandis digni successores, quos tu consule.

2. Scripsit Florus nomine Ecclesiæ Lugdunensis, librum aduersùs Joannem Erige-
 15 nam Scotum, vt affirmat Matthæus Westmonasteriensis in Chronico, ad annum 883,
 Sirmundus in Notis ad Auitum, et alij recentiores. Exstat in Bibliothecâ Patrum.

3. Librum alium præcedenti iunctum, de tribus Epistolis prædestinationem et libe-
 rum arbitrium spectantibus, quarum in secundæ examine Amalarium, et Joannem Sco-
 tum acriter perstringit ; non concoquens quòd eius auctor Epistolæ quidam Episcopus,
 20 super quæstionibus propositis illos censuisset consulendos, qui potiùs vt peregrinorum
 auctores dogmatum notandi, et anathemate percellendi essent. His porrò libris quamuis

¹⁴MGH Epp. 6, p. 192, l. 24-29.

1-13 Primò scripsit – tu consule] *Legitur apud P (supra p. 602,28).*

14 Scripsit Florus – aduersùs Gothescalcum] *Legitur apud P (supra p. 601,2).*

1 Primò] 1. m || 3 expressiùs] pluribus P || 4-8 venerabilium – addidit] *venerabilium*, &c. vsque et
addidit P || 5 prouocabar] prouocabat sic m || 5 Kalendarium] *Calendarium m* || 7 sequutus] *secutus*
m || 8 secundo] 2. m || 9-10 secundum – emendatiorem] *non hab. P* || 10 Bedæ] *Beda m* || 11 tomo –
 ediderunt] vtrumque ediderunt tomo 2. sui Martij P || 11 secundo] 2. m || 12 Heriberti Rosueidi, et]
non hab. P, add. in marg. B || 13 atque] et P || 15 Westmonasteriensis] *Vestmonasterienis m* || 16 alij]
 plerique *praem. P* || 16 Exstat in Bibliothecâ Patrum.] *non hab. P*; hunc librum habes infra hoc eodem
 tomo sub nomine Ecclesiæ Lugdunensis m || 17 præcedenti iunctum] *non hab. P* || 19 concoquens]
 ferens P || 19 auctor] *author m* || 20 qui potiùs vt] quos vt P^{a.c.} || 20 peregrinorum] *nouorum P*
 || 21 auctores] *autores m* || 21 essent] 4° Librum de actione Missarum *add. P^{a.c.}*

Lugdunensis Ecclesia cum suo Floro, Hincmarum Remensem, et Rabanum Moguntinum Archiepiscopos, ac cæteros Gothescalci aduersarios nimia in miserum monachum seueritatis redarguere videatur; quòd tamen non idcirco Gothescalci de prædestinatione et libero arbitrio erroribus faueat, eruditè docet Sirmondus Historiæ Prædestinarianæ capite XII, et in præfatione epistolæ Amolonis Lugdunensis Archiepiscopi aduersus Gothescalcum. 5

4. Librum de Actione Missarum, ex antiquis Patribus collectum.

5. Sermonem de prædestinatione, et de libero arbitrio : quem describit, et Floro vindicat Hincmarus ei suppar, in præfatione posterioris operis contra Gothescalcum.

6. Duo capita Collectionis, quam totam Floro malè tribui ostendimus. Primum est de electione Episcoporum : alterum, de coercitione Judæorum, et de auctoritate ac firmitate iudicij et testimonij Episcoporum. 10

7. Epistolam quæ Floro communis est cum Agobardo et Hildigiso, ad Bartholomeum Episcopum Narbonensem de quorundam illusionem signorum.

8. Tres Epistolas ad Modoinum Episcopum Augustodunensem, quarum meminit Sirmondus in Notis ad Theodulfum. 15

9. Præfationem ad libros quinque S. Jrenæi aduersus hæreses, cuidam Agobardi Epistolæ iunctam in Codice MS. Maioris Cartusiæ, qui in veteri Bibliothecæ catalogo adnotatus nunc non reperitur.

10. Commentarium aliquem in Psalmos, aut saltem in Psalmum LXXX. Siquidem Andreas Duualius in Notis ad librum Ecclesiæ Lugdunensis de tribus Epistolis, refert ex doctissimo viro Nicolao Fabro, Florum Magistrum qui contra Joannem Scotum multa scripsit, fuisse Episcopum Trecensem : et in Psalmum octogesimum hæc dicere aduersus Amalarium ; *Vis comedere ipsum Dominum Deum tuum ? audi quid dicat ; Dilata os* 20

7–12 Librum de Actione – testimonij Episcoporum] *Legitur apud P (supra p. 602,30).*

1 Remensem] Rhemensem *m* || 2 nimia] perstringat, nimiaque **P** || 3 redarguere videatur] notet **P** || 4 Prædestinarianæ] Prædestinat. *m* || 5 capite XII] cap. 12. *m* || 7 collectum] cuius libri breue dumtaxat compendium exhibuit Bibliotheca Patrum. Nos integrum damus ex MS. codice Balernensi **P** || 8 de] *non hab.* **P** || 9 Gothescalcum] Quem sermonem scripsisse videtur in monasterio S. Trudonis *add.* **P** || 11 alterum] secundum **P** || 11 auctoritate] autoritate *m* || 13 Hildigiso] Medigiso *sic m* || 14 quorundam] quorundam *m* || 16 Theodulfum] Theodulphum *m* || 17 S.] sancti *m* || 18 MS.] *m. ss. m* || 18 Cartusiæ] Carthusiæ *m* || 610.20–611.8 Commentarium aliquem – nominatim redargui] *Legitur apud P (supra p. 601,4).* || 20 Commentarium] Scripsit Florus *praem.* **P** || 20 LXXX] 80. *m* || 21 Duualius] Duallius *m* || 22 Scotum] in Gothescalcum *add.* **P**^{a.c.} || 23 octogesimum] 80. *m*

tuum, et implebo illud. Dilatate ora vestra : ipse est Dominus, et panis : ipse hortatur nos ut comedamus : at ipse noster cibus est: quantum dilataueris, tantum accipies. Ex quibus verbis conijcit Duualius, fuisse Amalarium cum Joanne Scoto, Berengarij, | Caluini, aliorumque Sacramentariorum præcursores. Certè de Flori Trecensi episcopatu haud
 5 facillè assenserim ; cùm in Episcoporum Trecensium catalogis, huius nominis nullus appareat. Dubitare tamen vix possum, quin aliquo ex codice antiquo didicerit Faber, Flori esse hæc verba in Psalmum LXXX, et his Amalarium ac Joannem Scotum à Floro nominatim redargui.

10 II. Collectanea in omnes Beati Apostoli Pauli Epistolas, ex Patribus alijs ab Augustino : quo de opere (quod nunc primùm à nobis in lucem datur) plura habeo Lectorem meum præmonere.

V. Jn primis mirati sumus, Sirmondum in suis ad Auitum Notis asserere, hanc Flori expositionem in Epistolas S. Pauli delibatam esse *ex decem omnino Patribus ; nimirum Cypriano, Hilario, Ambrosio, Paciano, Hieronymo, Ephrem Diacono, Paulino, Leone Pa-*
 15 *pâ, Fulgentio, et Auito.* Nempe Sirmondus perspicacis ingenij vir, et in paucis accuratus, retulit ex litteris ad se scriptis à quodam eius voluminis parum diligenti inspectore. Nos antiquum ipsummet Flori codicem naçti, duorum Cartusiæ Priorum Generalium beneuolentiâ, Leonis Tixier piæ memoriæ, et Joannis Pegon etiamnum superstitis, viri

9] *Abinc differat m: non enim habet quae in SPB et editione nostra sequuntur, sed haec verba tantum ab ipso Philippo Despont fortasse composita : nempe Cypriano Carthaginensi Episcopo, Hilario Pictauiensi, Ambrosio Mediolanensi, Paciano Barcinonensi, Theophilo Alexandrino, Gregorio Nazianzeno, Ephrem Diacono, Leone Papa, Cyrillo Alexandrino, Fulgentio Ruspensi, Paulino Nolensi & Auito Viennensi. Horum autem collectaneorum exemplar m. ss. reperitur in Bibliotheca maioris Carthusiæ, cuius copiam obtinuit R. P. <Petrus> Franciscus Chiffletius Societatis Iesu Presbyter vir de tota antiquitate optime meritus, quam quidem nobis edendam pro sua humanitate obtulit. Certe ab huius operis editione in hac nostra Bibliotheca abstinuimus, tum quod in eo, de suo nihil det Florus, tum quod plerumque Patrum (nempe Paciani, Theophili, Leonis, Fulgentij, Paulini, & Auiti) integra opera ex quibus deprompta sunt hæc collectanea, iam in præcedentibus huius Bibliothecæ tomis reperiantur. sic explicit m*

611.12–615.25]n primis – perfici fateatur] *Legitur apud S (vide supra p. 599,11) et P (supra p. 603,13) cuius varias lectiones ibi in apparatu critico recensuimus.*

2 cibus est] est cibus P || 3 Duualius] Duallius m || 3 Caluini] *add. in marg. P || 7 LXXX] 8. sic m || 15 Nempe] nimirum S || 15 perspicacis ingenij vir] v. p. i. SP || 16 retulit] hæc praem. S || 16 quodam] viro SP || 17 Cartusiæ] Cartusienis Ordinis S || 17–18 beneuolentiâ] *non hab. S || 18 piæ memoriæ] non hab. SP || 18 etiamnum superstitis] sic S^{a.c.} nuper vitâ functi S^{b.c.} || 611.18–612.1 viri vsquequaque Reuerendissimi] virorum Reuerendissimorum beneuolentiâ S**

B, p. 48 vsquequaque Reuerendissimi, eoque per non paucos menses in | museo nostro Diuio-
nensi potiti, affirmamus nihil planè eum Hieronymi continere ; sed tamen ex duodecim
Patribus esse conflatum ; videlicet Cypriano, Hilario Pictauesi, Ambrosio, Paciano,
Theophilo Alexandrino, Gregorio Nazianzeno, Ephrem Diacono, Leone Papâ, Cyrillo
Alexandrino (cui accedunt varij Romanorum Pontificum et Conciliorum canones ac
decreta), Fulgentio, Paulino, et Auito : quorum sententias totidem libris diſtinctas, ex
eodem codice hìc tibi exhibemus. 5

VI. Nec minùs obſtupuimus ad præfationem excerptorum ex libris S. Fulgentij
contra Fabianum, quæ ex hoc ipso codice descripta acceperat Sirmondus : vbi comparans
excerpta ex Auito cum excerptis ex Fulgentio, sic ait : *Sed hoc inter vtraque discrimen,* 10
quòd Auiti sententias Florus ex diuersis eius opusculis, quæcumque Pa<uli> Apostoli locum
aliquem tractabant delibarat, Fulgentianas omnes ex unico Fulg<en>tij opere, hoc est, ex
libris decem quos contra Fabianum exarauit. Illuſit, opino<r>, Sirmondo epiſtola illius, à
quo fragmenta ex libris contra Fabianum tran<s>missa sunt : qui cùm scriberet, omnia
se Fulgentij exhibere ; intelligens scilicet, om<nia> quæ aduersùs Fabianum ediderat ; 15
exiſtimauit Sirmondus nihil prætereà Fulgent<ij> in eo codice superesse. At supererant
benè multa, quæ hìc omnia ex fide tibi reddimus.

VII. Sed de totius operis vtilitate nunc mihi paucis admonendus es. Exhaustit Sir-
mond<us>, inquires, quicquid in Flori codice pretij erat, cùm Fulgentij et Auiti nus-
quam al<io> visa fragmenta delibauit. Jmmò verò ex hoc exiguo specimine de solidi 20
operis præ<etio> nos certiores fecit. Amab<... ???...> quid habent commodi tot collec-
tiones ex Ambrosio, Augustino, Gregorio, alijsque P<a>tribus, quod in hac Flori Col-
lectione non elucescat ? Parcitur labori versandi <tot> volumina quibus plenæ sunt bi-

1 museo] Musæo S || 5 cui] quibus SP || 9 hoc] sup. lin. P || 9 vbi] qui eâ in præfatione S quâ
in præfatione P || 14 Fabianum] de Cartusiæ codice ad ipsum add. S de Cartusiæ codice add. P ||
14 scriberet] admoneret S || 15 scilicet] non hab. SP || 15 ediderat] scripserat SP || 16 existi-
mauit] credit SP || 16 eo] non hab. SP || 17 benè] <... ???...> S || 17 hìc omnia ex fide tibi reddimus] hìc
à nobis reddita leges S tu leges à nobis hìc reddita P || 17 reddimus] exhibemus a.c. B || 18 vtilitate]
(mi Lector) add. S || 19 cùm] ex eo add. S || 20 al<io>] eatenus S alibi P || 20 verò] non hab. SP
|| 20 exiguo specimine] specimen S || 20 de] sup. lin. P || 21 fecit] Puriùs bibitur in fonte quàm
in riuulis. add. SP Quis ignorat, puriùs bibi in fonte quàm in riuulis? add. B^{a.c.} || 21 Amab<... ???...>]
Age verò SP || 22 hac] hoc S || 22-23 Collectione] opere S || 23 plenæ sunt] abundant P

bibliothecæ : vno loco habetur congeſta materies, in promptu ad priuatos cuiusque vsus, quæ alioqui longo labore, et magnis interdum ſumptibus conquirenda eſſet.

Satis iſta videri poſſint ad Flori commendandam Colleſtionem, ſed tamen alia ſunt in rem hanc etiam fortasſe potio<ra.> Veterum Patrum quæ ſint opera legitima, quæ
 5 ſpuria ; qui librorum veri tituli, quis ordo apud antiquos, non rarò nos docet Florus. Ad hæc, menda tlit quamplurima, eaque haud leuis momenti, quæ Patrum ſcriptis librar<i>orum oſcitantia inſperſit. Vtrumque euinco aliquot exemplis.

VIII. Cypriani duas ad Magnum Epiſtolas agnoſcit Florus, quæ et diſtinſtæ ſunt *4
 in Manutij editione. Has Pamelius in vnam confluit, numero LXXV<I>. Hilarij libros
 10 de Trinitate, perpetuò appellat Florus libros *de Fide contra Ar<ria>nos*. Ambroſij vulgatus liber de bono mortis eſt Floro quartus de Officijs. Apud Florum, Ambroſij liber quartus de Virginitate, eſt pars poſterior libri tertij vulgati, qui olim in duos erat diuiſus. Septem loca profert Florus ex Ambroſij Expositione Cantici Canticorum : quæ licet in alijs Ambroſij libris omnia reperiantur, vel hi<c> tamen diſcimus, Flori tem-
 15 pore iam exſtitiſſe huius tituli librum, ſiue ab ipſo Amb<ro>ſio ex alijs eius operibus collectum, ſiue ab aliquo recentiore. Epiſtolam Ambroſij <ad> Sabinum, quæ incipit *Paulinum ſplendore generis*, putauit Florus datam eſſe ad E<use>bium : nam ex eâ refert duo loca, nempe 1. ad Corinthios, num. 78, et Hebræos, num. 37, vtrobique ſub titulo, *Ex Epiſtolâ ad Eusebium, ex libro quarto*. Aut ergo mendosus erat Flori codex (quod
 20 ægrè mihi perſuadeo), aut errorem continent omnes Ambroſij vulgatæ editiones, quæ hanc Epiſtolam inſcribunt *ad Sabinum*. Alia multa diſ<co> ex Floro de Ambroſij libris, eorumque ordine ac titulis : et hoc in primis, Florum nullos agnoſciſſe Ambroſij *2
 commentarios in Epiſtolas Pauli, cùm omnia huius argumenti ex varijs ei<us> operibus decerpat.

25 Quæ refert Florus ex Gregorio Nazianzeno, ſunt ex interpretatione Rufini Aquile<iæ> ; quæ porrò ex Ephrem Diacono, ſunt antiqui interpretis anonymi, cum Gerardi Vo<ſſij> verſione conferenda. Quatuor habet fragmenta ex libro Ephrem Diaconi *de regno et munditiâ animi*, qui apud Voſſium inſcribitur, *de vniuerſali reſurreſtione, et et <ex>tremo*

2 alioqui] non hab. SP || 2 labore] ſtudio S || 2 eſſet] Quicquid in Paulum extra perpetuos commentarios adnotauit doſta antiquitas, ſpicilegia duo, Bedæ ex Auguſtino, Flori ex alijs compendio repræſentant. add. S || 4 opera] ſup. lin. P || 5 tituli] quæ partitio add. S || 6 tlit] in earum ſcriptis add. P^{a.c.} || 6 haud] non SP || 9 LXXV<I>] ſeptuagesimam ſextam S || 23 huius argumenti] add. in marg. B

iudicio. Ex eiusdem libro de pœnitentiâ, profert Florus insignia duodecim fr<ag>menta, quæ non reperi in editione Coloniensi Vossi anni 1603, quamuis omnium accuratissimâ.

S. Leonis sermones apud Florum, in numero et ordine multùm differunt à vulgat<is>, sed et in titulis : nam Floro sermones X. et XI. de Passione Domini, sunt in vulgatis primus et secundus de Resurrectione. De S. Fulgentij operibus quæ reddit
<??>rus ex libro de Prædestinatione, ea reperies in libro I. ad Monimum ; quæ ex lib<ro>
ad Ferrandum Diaconem, habentur in libro de quinque quæstionibus. Quæ indict<??>
ex libris contra Fabianum, prælibauerat Sirmondus, descripta ex hac ipsâ Flo<ri> | collec-
tione : at nos naçti deinde triplo ferè auctiora et ordinatiora ex vetustissimo et optimæ
notæ exemplari, ea publici iuris fecimus typis Diuionensibus, anno 1656. His adiunxe-
ram libri de Incarnatione tredecim fragmenta ex Floro, cùm noscirem integrum hunc
librum iam ex anno 1634. prodijisse Parisijs, curâ Guillelmi Cambrarij Scoti, quem cum
his Flori excerptis non nocuerit contulisse.

De Paulino Nolensi duo loca refert Florus ex Epistolâ ad Pammachium, quæ in vulgatis reperiuntur sub titulo ad Alethium : vnde nobis lux affulsit, quâ hanc ad Pam-
machium Epistolam integritati suæ ac fidei in Paulino nostro Jllustrato restitueremus.

Jn Auito Viennensi quæ profert Florus ex eius libris contra Phantasma, pleraque exstant in epistolis 1. et 2. ad Gundobadum Regem, non tamen planè omnia. Quæ ex libro de Christi diuinitate, habentur in Epistolâ 28. ad eundem Gundobadum. Quæ denique ex Epistolâ contra Faustum, reperies in Epistolâ 4. ad eundem Regem. Cæ-
tera fragmenta, sanè pretiosa, quæ descripsit Florus ex libris siue ex epistolis contra
Arrianos ; ex sermonibus de Symbolo, de Jonâ, de ascensu Eliæ, de Ezechiâ Rege, de
Natali Calicis, de Passione Domini, de Paschale, in diebus Rogationum, de Ascensione
Domini, de Pentecoste, in ordinatione Episcopi, in dedicatione Ecclesiæ Archangeli
Michaelis ; studium acuent eruditorum, vt integras ipsas lucubrationes ex quibus deli-
bata sunt, in antiquarum Bibliothecarum membranis diligentius perquirant.

IX. Jam de Patrum locis ex Floro restituendis, præfationis modum excedam, ac tantùm non iustum uolumen impleam, si omnia hîc exempla colligam. Pauca de mul-
tis accipe ad specimen. Jn Epistolam 2. ad Timotheum, loco VI, ex libro Cypriani de
Ecclesiæ vnitate, scribit Florus *indictoaudentes* vnâ voce, pro eo quod est in vulgatis
inobedientes. Quare sicut Tullio hoc est *dictoaudiens* quod obediens, sic et Flori Cy-
priano *indictoaudiens* quod inobediens. Ex Hilario in Psalmum 137. scribit Florus ; scit
improbabile aurum non placere ; vbi malè in vulgatis *improbabilem virum*. Ad Romanos

loco VIII. ex libro Hilarij in Constantium ; *Vt, quod in formâ Dei est, homo sit.* Malè in
 vulgatis, *quod in formâ hominis est.* In eadem Epistolam loco XIX. ex tractatu Psalmi *8
 137. *Illi enim vindicta seruanda est, qui in calumniâ vestis dimitti et pallium iussit.* Per-
 turbatè in vulgatis ; *qui in calumniâ, vestes dimitti, et pallium iussit.* 1. Cor. loco XV. ex *9
 5 tractatu Psalmi 134. *Dum patrem nec ingenitus habet, nec innascibilis admittit.* In vulgatis,
Dum parem nec vnigenitus habet &c. quod nec ad rem, nec verum est ; cùm certum sit
 pares esse et æquales inter se diuinas personas. Ad Hebræos loco tertio, ex libro de *10
 Fide contra Arrianos V. *Christum Deum testatur (Moyses), de Deo loquitur : ad hunc*
adorandum cum lætitiâ gentium, Angelos Dei aduocat. Non dubium quin hîc spectauit
 10 Hilarius Canticum Moysi, Deut. 33. v. 42. et 43. apud LXX. Cùm ergo hunc locum ita
 legerint cum Hilario, etiam Theodoretus, Euthymius, et Procopius, nolim opinari cum
 Cornelio à Lapide, corruptum illum fuisse apud LXX. Quin potiùs ex illo restituendos
 esse censeo Hebraicos et Latinos codices ; vt non sit necesse hunc Apostoli locum, ex
 Psalmo 96. v. 8. quasi de Daudis ore repetere, qui ad Moysi Canticum referendus sit.
 15 In vulgatis deest vox *Christum.*

Ex Ambrosio, loco XXX. ad Romanos, ex tractatu Psalmi 118. *Jniquitantes viduis*
ac pupillis. Verbo veteri, iniquo, iniquas vsus est Laberius Poëta. Malè vulgata, *in-*
equitantes. In Paciano, loco I. ad Romanos ; *Æstuant indefessis flammæ globis Æthna*
Siculus, et Veseuus Campanus. Vulgata, *Æthna et Lisaniculus, et Vesuuius Campanus,* cor-
 20 ruptè. *Symphronianum* vbique scribit Florus ; et rectè, vt indicat fons Græcus. Malè in
 vulgatis *Sympronianus.* Si plures colligam ex Floro variantes lectiões, quæ ex emenda-
 tis eius codicibus mentem ipsam auctorum repræsentant, nimius sim. Probet ipse per
 se diligens lector : et postquàm loca penè innumbrabilia ex Floro restituerit, duodecim
 nominatissimorum Patrum scripta pleraque, prout hæctenus typis euulgata sunt, hoc
 25 vno Flori opere, tanquam igne aurum expurgari ac perfici fateatur.

D.1.5 Notes sur la préface de Chifflet

Les documents rassemblés ci-dessus convergent tous vers la préface définitive. Les notes portent sur la préface définitive, quand c'est possible, non sans renvoyer alors aux lieux parallèles dans les précédents documents.

Les documents sont respectivement désignés ainsi : « Ambrosienne », « Projet », « Brouillon », et « Définitive ».

Note 1. Ambrosienne, p. 588,3–588,16] Les éditions d'Ambroise auxquelles Chifflet s'est reporté sont les suivantes :

- A Johannes HEYNLIN (éd.) : *S. Ambrosii opera*, par AMBROISE DE MILAN, Basel, 1492, [ISTC ia00551000 ; GW 1599]
- E AMBROISE DE MILAN : *Omnia quotquot extant divi Ambrosii episcopi Mediolanensis Opera. Cum per Des. Erasmus Roterodamum, tum per alios eruditos uiros, accurata diuersorum codicum collatione nunc denuo emendata, in quinque digesta ordines, quorum Primus habet mores, Secundus pugnas aduersus hereticos, Tertius orationes, epistolae, & conciones ad populum, Quartus & Quintus explanationes uoluminum Veteris & Noui testamenti, unà cum Indice rerum copiosissimo*, éd. par ÉRASME, Basileae 1538
- C AMBROISE DE MILAN : *Opera D. Ambrosii Mediolanensis episcopi quatenus in hunc usque diem ubi ubi [sic!] extare noscuntur. omnia & eadem quantis maximis uixque ulli aestimandis sudoribus fieri potuit, ad collationem exemplarium uenerandae antiquitatis recognita locis adeo multis, ut merito dicas primùm nunc renatum Ambrosium*, Parisiis 1549
- P AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi opera, ex editione Romana. Sacrae Scripturae contextum, ad faciliorem lectorum intelligentiam, ex ipsa sancti Doctoris lectione, & ex LXX. interpretum, quos potissimum sequitur, translatione erutum, complemente. In qua, Quae vitio vel incuria erant adiecta, sunt reiecta : quae sublata, restituta : quae transposita, reposita : quae deprauata, emendata : omnia ad veterum manuscriptorum & emendatorum codicum excusorum fidem summa cura examinata, & aliorum Patrum lectione, pristinae integritati ac puritati reddita*, Parisiis, 1614

De Barthélemy d'Urbino (Bartolomeo Carusi, ermite de saint Augustin, évêque d'Urbino de 1347 à sa mort en 1350), on connaît surtout un monumental *Milleloquium* tiré d'Augustin, qui connut plusieurs éditions antérieures à la préface de Chifflet. Il se conclut par une impressionnante liste des œuvres d'Augustin exploitées par le compilateur, mais évidemment pas des œuvres d'Ambroise.

Or les frères Senneton⁽²⁾, imprimeurs lyonnais qui en donnèrent l'édition *princeps* en 1555⁽³⁾, imprimèrent l'année suivante un ouvrage très similaire du même compilateur, un *Milleloquium* tiré d'Ambroise : BARTHÉLEMY D'URBINO : *Divi Ambrosii Milleloquium, summam totius doctrinæ illius Ambrosii sub mille titulis, seu generalibus capitibus ordine alphabetico digestis, complectens. Authore Fratре Bartholomæo Vrbinatę episcopo. Adiectus est singulorum titulorum index*, Lugduni 1556.

Dédié à Clément VI comme l'augustinien⁽⁴⁾, le *Milleloquium* ambrosien se prolonge comme lui par des listes des œuvres exploitées dans le florilège (lettres, *libri* et sermons⁽⁵⁾), ce qui correspond à la description de Chifflet. Or l'ambrosien n'a pas rencontré le succès de l'augustinien : je n'en ai trouvé aucune autre édition, que ce soit avant la préface de Chifflet ou même depuis lors. C'est donc cette édition que Chifflet siglait V.

Note 2. Définitive, p. 613,22–613,24 (Ambrosienne, p. 588,17–589,2)] Chez Chifflet, la question de la paternité de l'Ambrosiaſter est systématiquement liée aux sources de la compilation ambrosienne de Florus sur l'Apôtre : pour lui, le simple fait que Florus n'a pas exploité l'Ambrosiaſter prouve qu'il ne le regardait pas comme une œuvre d'Ambroise.

Il le répète chaque fois qu'il s'attarde sur FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apoſt.* : il l'écrit dès 1666 à Baluze⁽⁶⁾ et en 1674 à d'Achery⁽⁷⁾ ; il en a manifestement parlé à Philippe

(2). Issus d'une famille de drapiers, les frères Jacques († 1553), Jean († 1559) et Claude († 1574) SENNETON (avec un ou deux *n* : les deux *Milleloquia* sont ainsi imprimés « apud Senetonios fratres ») se font libraires et exercent à Lyon de 1544 à 1575. Marie-Dominique TAMET : *Les Senneton, marchands-libraires à Lyon au XVI^e siècle*, mém. de maſt., ENSSIB, jan. 2011, [Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Raphaële Mouren].

(3). BARTHÉLEMY D'URBINO : *D. Aurelii Auguſtini Milleloquium veritatis, à F. Bartholomæo de Vrbinatę digestum. In quo unici illius Auguſtini doctrina mille titulis seu locis communibus in ordinem alphabeticum redactis, ita breuiter & summam comprehenditur, vt quæcunq; à summo illo doctore tradita tractatæque sunt, nullo negotio hic suo ordine lector reperire possit. Opus vt antehac nunquam excusum, ita omnibus literarum bonarum, & maximè sacrarum studiosis cum primis vtile & necessarium. Accessit Elenchus titulorum siue locorum communium, quibus adscripti sunt numeri, quo loco singuli tractentur, indicantes*, Lugduni 1555.

(4). Dans la dédicace de l'augustinien, Barthélemy ne se présente que comme ermite de saint Augustin : on la date ordinairement de 1343–1344. Dans la dédicace de l'ambrosien en revanche, il mentionne sa charge épiscopale : ce qui situerait la publication dans les années 1347–1350.

(5). Aux pages non paginées après la col. 2444.

(6). **Ici-même**, p. 574,25–574,28.

(7). Jeannine FOHLEN : « Chifflet, d'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1668–1675) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 126 (1968), p. 135–185, ici p. 170,8–11.

Les préfaces de Chifflet

Despont lors de sa visite⁽⁸⁾ de l'automne 1668. Enfin c'est le premier sujet qu'il aborde dans son projet de préface à l'*ex Ambr. in Apost.*, et il conserve cet élément dans toutes ses versions de la préface aux Douze, jusqu'à la définitive.

Chifflet tenait à l'Ambrosiaster, dont il avait préparé une édition, en l'attribuant à Hilaire Diacre. Comme souvent chez Chifflet, cette édition n'a jamais paru, mais ses papiers en conservent quelques reliefs. On garde ainsi deux versions de la préface, dans laquelle Chifflet réexplique dès les premières lignes l'argument du silence de Florus. La plus récente des deux versions dit ainsi :

Vidimus certè hos Commentarios in aliquot peruetustis exemplaribus Ambrosio adscriptos : qui et ei tribuuntur à Petro Lombardo, et Haymone Alberstatensi, et à Rabano Mauro easdem Apostoli Epistolas exponentibus. Cùm alioqui Florus illos Ambrosij esse non putarit, ne verbum quidem ex illis proferens, sed ex alijs indubitatis Ambrosij operibus tam multa congerens, vt tertiam ampliùs Collectedaneorum eius in omnes Pauli Epistolas [*ces quatre mots ajoutés dans la marge*] partem componant.⁽⁹⁾

Quant à la plus ancienne des deux, ce n'est peut-être pas un hasard si elle commence au verso du dernier feuillet du brouillon de la préface aux Douze⁽¹⁰⁾.

Note 3. Ambrosienne, p. 589,11–589,13] Cette liste des extraits d'AMBR. *bon. mort.* ne tient pas compte de FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 99 in I Cor XIX: il en est aussi tiré mais, comme l'indique sa rubrique, *via FLOR. LVGD. [ex Ambr. in Cant.]*.

Sur les exemples de leçons variantes

Les variantes du texte florien des Pères constituent un des arguments que Chifflet invoque de façon récurrente, dans ses tentatives pour faire imprimer les Douze. Il ne pouvait donc manquer d'en donner quelques exemples en préface.

(8). Dans sa lettre de 1673, il lui en parle comme à un homme qui est au fait de la question : *ici-même*, p. 579,1–579,3.

(9). PARIS *Baluze* 143, f. 348r.

(10). PARIS *lat.* 9866, f. 101v–103r. Variantes du même passage : qui – exponentibus] qui et passim laudantur à Petro Lombardo, et ab Haymone Alberstatensi, ac penè integri describuntur sub Ambrosij nomine, à Rabano : cum tamen &c. *in marg.* || alioqui] tamen || putarit] agnouerit || ne – proferens] qui ex illis ne verbum quidem profert || sed] tantùm *add.*, *at deinde del.* || tam] *non habet* || congerens] colligit *a.c.* congerit *p.c.* || vt] quæ || in – Epistolas] *non habet* || componant] componunt

Il est certain que Chifflet a procédé à un gros travail de collation sur les éditions patristiques : pour Ambroise, on sait qu'il a employé quatre éditions ; pour Hilaire et Cyprien, ce durent également être plusieurs, car il écrit « in vulgatis » au pluriel, contre « vulgata » pour Pacien. Et pourtant, il ne donne dans sa préface que neuf exemples de variantes en tout et pour tout.

Est-ce à dire qu'il ne comptait rien faire de tout le reste ? Cela paraît peu vraisemblable. Et où se trouve ce reste ? Je ne l'ai pas retrouvé parmi les nombreux papiers conservés de Chifflet. On peut donc conjecturer que tout cet apparatus critique se trouvait dans les marges mêmes de sa copie personnelle des Douze, et qu'il était bel et bien destiné à figurer dans l'édition, sous forme de notes infrapaginales ou marginales. Cela expliquerait également l'utilité des sigles que Chifflet dit avoir employés pour son travail sur Ambroise (voyez ci-dessus note 1).

Note 4. Définitive, p. 613,8–613,9] Les *ex Cypr. in Apost.* donnent à trois extraits trois rubriques différentes. Deux de ces extraits proviennent de *CYPR. epist.* 69a:

- « Ex epistola ad Magnum »: exc. 91 ad Tit. II⁽¹¹⁾ ;
- « Ex epistola ad Magnum de Novatiano »: exc. 36 ad I Cor. xv⁽¹²⁾.

Le troisième est tiré de l'*epist.* 69b:

- « Ex epistola ad Magnum II »: exc. 35 ad I Cor. xiv⁽¹³⁾.

Les deux éditions mentionnées par Chifflet, celle de Manuce qui distingue deux lettres et celle de Pamele qui les fusionne, sont les suivantes :

- CYPRIEN DE CARTHAGE : *Divi Caecilii Cypriani Episcopi Carthaginensis, et gloriosissimi martyris, Opera, ad ueritatem uetustissimorum exemplarium summa fide emendata, addito etiam quinto epistolarum libro, antea nunquam edito. Alia eidem Cypriano adscripta*, éd. par Paolo MANUZIO, Romae 1563 (lib. I epist. VI, p. 19–22 ; lib. IV epist. VII, p. 101–103) ;
- CYPRIEN DE CARTHAGE : *Opera D. Caecilii Cypriani Carthaginensis Episcopi, Totius Africæ Primatis ac gloriosissimi Martyris. Iam denuo quam accuratissime recognita, collatione facta Editionum Pauli Manutij & Guilielmi Morelij ad exemplaria aliquot manuscripta uetustissima ; certoque ordine, habita temporum ratione, in tres Tomos nunc primum distincta*, éd. par Jacques de PAMELE, Antuerpiæ 1568 (epist. LXXVI, p. 207–212 ; cf. la note « quæsititi », p. 213, col. b).

(11). Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002 (désormais *CCCM* 193), p. 64–65.

(12). *CCCM* 193, p. 25.

(13). *CCCM* 193, p. 24–25.

Note 5. Définitive, p. 614,29–614,32] Dans FLOR. LVGD. *ex Cypr. in Apost.* exc. 89 in II Tim VI, tiré de CYPR. *unit. eccl.*, Chifflet remarque que Florus donne « indictoaudientes »⁽¹⁴⁾ là où les éditions donnent « inobedientes ». Il explique le mot par « dictoaudiens », utilisé par Cicéron.

Cyprien cite ici II Tim 3,1–9, où la Vulgate donne « non obedientes ». Dans son édition, M. Bévenot (qui ignore le témoignage de Florus) retient bel et bien « indictoaudientes », suivant un consensus presque unanime : son apparat critique ne relève que deux variantes, qui sont des erreurs manifestes : « indicto non obedientes » *a* (= ADMONT, StiftsB., 587) et « indicto inaudientes » *T* (= VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 118).

Dans son édition cependant, Baluze retenait « inobedientes »⁽¹⁵⁾ ; il précisait en note⁽¹⁶⁾ que trois témoins ont « in dicto inobedientes » ; un, « in dicto non audientes » ; huit se partagent entre « inaubedientes » et « obaudientes ». La leçon « indictoaudientes » ne paraît donc pas exister pour lui, alors même que notre LYON 5804 lui a servi de témoin indirect. Les différents principes d'édition — tentative d'exhaustivité pour Baluze, contre la restriction de Bévenot à quelques témoins considérés comme les meilleurs — suffit-elle à expliquer cette contradiction ?

Le mot ou l'expression « dicto-audiens », au sens de « obéissant », apparaît dans CIC. *Deiot.* 8 (« qui dictoaudientes in tanta re non fuissent, eos uinctos potius quam necatos ») et *Verr.* 2,1,88 (« sunt illi quidem dictoaudientes, quamdiu adsunt ii qui imperant »).

Note 6. Définitive, p. 614,32–614,33] Dans FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 2 in Rm II (dont il oublie de préciser la référence), tiré d'HIL. *in psalm.* 137, Chifflet note que Florus donne « improbable aurum »⁽¹⁷⁾ là où les éditions donnent à tort « improbabilem uirum ».

(14). CCCM 193, p. 62,89,11.

(15). Étienne BALUZE (éd.) : *Sancti Cæcilii Cypriani Episcopi Carthaginensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Præfationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, par CYPRIEN DE CARTHAGE, 3 t., Parisii 1726, p. 200,3–4.

(16). Étienne BALUZE : « Notae ad Cyprianum », in : CYPRIEN DE CARTHAGE : *Sancti Cæcilii Cypriani Episcopi Carthaginensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Præfationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, éd. par Étienne BALUZE, 3 t., Parisii 1726, p. 367–608, ici p. 552.

(17). CCCM 193, p. 72,2,4–5.

L'édition d'Anton Zingerle donne bien « improbable aurum »⁽¹⁸⁾, suivant en cela le témoignage du seul manuscrit *R* (c'est-à-dire VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 95) : la leçon dénoncée par Chifflet se trouve dans les manuscrits siglés *PT* (respectivement PARIS, BNF, *lat.* 1691 et un *codex Turonensis* dont la cote n'est pas précisée, mais qui est certainement TOURS, BM, 261, d'après la description qu'il en donne⁽¹⁹⁾) ainsi que dans toutes les éditions, y compris celle des Mauristes parue après Chifflet.

Note 7. Définitive, p. 614,33–615,2] Dans FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 8 in Rm VIII, tiré d'HIL. *c. Const.*, Chifflet signale que Florus donne « forma Dei »⁽²⁰⁾, là où les éditions donnent à tort « forma hominis ».

Dans son édition, André Rocher donne bien « forma Dei »⁽²¹⁾, et son apparat ne signale aucune variante — mais il ne tient pas compte des éditions précédentes. Du reste, l'erreur relevée par Chifflet est très étonnante : le passage est clair et fait manifestement allusion à Phil 2,6: *qui cum in forma Dei esset...* Il ne faut donc voir dans cette erreur que l'effet d'une distraction, une attraction sans doute due à la proximité du mot « homo », aussi facile à commettre que simple à corriger.

Note 8. Définitive, p. 615,2–615,4] Dans FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 19 in Rm XIX, tiré d'HIL. *in psalm.* 137, Chifflet note que Florus donne « in calumnia uestis dimitti »⁽²²⁾ là où les éditions donnent à tort « in calumnia, uestes dimitti ».

L'édition d'Anton Zingerle donne bien, comme Florus, « in calumnia uestis dimitti », suivant le consensus de trois manuscrits, dont un *ante correctionem*. Celui-ci *post correctionem* (mais Zingerle n'en semble même pas certain) et toutes les éditions antérieures aux Mauristes ont « uestes ».

Note 9. Définitive, p. 615,4–615,7] Dans FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 35 in I Cor XV, tiré d'HIL. *in psalm.* 134, Chifflet remarque que Florus donne « dum patrem nec

(18). HILAIRE DE POITIERS : *S. Hilarii episcopi Pictaviensis Tractatus super Psalmos*, éd. par Anton ZINGERLE (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 22), Wien 1891 (désormais *CSEL* 22), p. 742,21.

(19). Anton ZINGERLE : « Studien zu Hilarius' von Poitiers Psalmencommentar », in : *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* 108 (1885), p. 869-972, ici p. 942-943.

(20). *CCCM* 193, p. 76,8,4.

(21). Louis DOUTRELEAU/André ROCHER (éds.) : *Hilaire de Poitiers : Contre Constance* (Sources Chrétiennes 334), Paris 1987 (désormais *SC* 334), p. 208,21,17.

(22). *CCCM* 193, p. 87,19,4-5.

ingenitus habet », là où les éditions donnent « dum parem nec unigenitus habet », « ce qui n'est ni pertinent, ni vrai ».

L'édition d'Anton Zingerle perpétue la leçon dénoncée par Chifflet, « dum parem nec unigenitus habet »⁽²³⁾, et son apparat critique ne porte aucune mention à cet endroit. La tradition manuscrite et éditoriale collationnée par Zingerle serait donc unanime contre Florus.

Il faut noter que Fransen édite « dum Patrem nec unigenitus habet »⁽²⁴⁾, sans aucune mention dans l'apparat. Pourtant LYON 5804, f. 23r,a,20 a bien la leçon relevée par Chifflet, et on la retrouve en tous points identique dans VITRY-LE-FRANÇOIS 2, f. 103v,a,22. Il est regrettable que la première édition de Florus ne reflète pas justement cette variante significative, dans la mesure surtout où Chifflet l'avait signalée en toutes lettres dans sa préface.

Note 10. Définitive, p. 615,7–615,15] Les explications de Chifflet ne sont pas transparentes. En réalité il quitte ici le champ des variantes floriennes du texte d'Hilaire⁽²⁵⁾, pour une querelle d'érudits dont le texte d'Hilaire lui fournit le prétexte.

En réalité Chifflet répond ici au commentaire de Cornélius « a Lapide » sur les derniers mots du verset Hbr 1,6: « Dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei ». L'auteur de l'Épître aux Hébreux cite manifestement l'Ancien Testament : la question est de savoir quel lieu il cite au juste. D'après Cornélius⁽²⁶⁾, d'aucuns ont voulu y voir une citation de Dt 32,43 d'après la Septante⁽²⁷⁾ : il mentionne alors les trois auteurs que Chifflet lui reprend, Théodoret, Euthyme et Procope. Il fait ensuite remarquer que dans le latin et dans l'hébreu, ce verset n'a rien qui corresponde aux mots de l'Apôtre ; et que par conséquent il cite plus vraisemblablement Ps 96,7 d'après l'hébreu : Jérôme a traduit ce dernier par « et adorate eum omnes dii », et Cornélius propose de le traduire, « clariùs » dit-il, par « et adorent eum omnes angeli ». Le besoin d'une traduction « plus claire »

(23). *CSEL* 22, p. 699,6–7.

(24). *CCCM* 193, p. 101,42,14–15.

(25). Dans le brouillon il signalait encore rapidement, comme par acquit de conscience, que Florus a ici « Christum Deum » là où les éditions ont simplement « Deum ». C'est toujours le cas : « Christum Deum » chez Florus contre « Deum » chez Hilaire. Mais ce n'est pas la question qui l'intéresse, et cette variante n'est pas aussi significative que les autres qu'il mentionne dans cette préface ; raisons pourquoi il l'a finalement laissée de côté.

(26). Cornelius a LAPIDE : *Commentaria in omnes D. Pauli Epistolas*, Antverpiæ 1614, Ad Hebr. § 58, p. 947.

(27). Il s'agit bien du chapitre 32, et non 33 comme l'indique Chifflet ; et du seul verset 43, le 42 n'ayant rien à voir dans l'affaire.

est dû à la présence dans l'hébreu du mot *elohim*, tantôt « dieux » et tantôt « anges » : sa version, où il opte pour le second sens contre Jérôme qui choisissait le premier, et où le subjonctif se substitue à l'impératif de Jérôme, devient ainsi un parallèle parfait de Hbr 1,6.

Chifflet répond de manière très détournée. Il lui semble évident que la phrase d'Hilaire, « Deum testatur, de Deo loquitur, ad hunc adorandum cum laetitia gentium angelos Dei aduocat⁽²⁸⁾ », fait allusion à Dt 32,43, dans le Cantique de Moïse⁽²⁹⁾. Ce qu'il oublie de préciser, c'est qu'il pense à coup sûr à la Septante, beaucoup plus diserte à cet endroit :

SEPTANTE

VULGATE

εὐφράνθητε οὐρανοί ἅμα αὐτῷ· καὶ προσκυνή-
σατῶσαν αὐτῷ πάντες υἱοὶ θεοῦ· εὐφράνθητε ἔθνη
μετὰ τοῦ λαοῦ αὐτοῦ· καὶ ἐνισχυσάτῶσαν αὐτῷ
πάντες ἄγγελοι θεοῦ·

Laudate, gentes, populum eius,

ὅτι τὸ αἷμα τῶν υἱῶν αὐτοῦ ἐκδικᾶται· καὶ ἐκδι-
κήσει καὶ ἀνταποδώσει δίκην τοῖς ἐχθροῖς· καὶ τοῖς
μισοῦσιν ἀνταποδώσει· καὶ ἐκκαθαριεῖ κύριος τὴν
γῆν τοῦ λαοῦ αὐτοῦ

quia sanguinem seruorum suo-
rum ulciscetur: et uindictam re-
tribuet in hostes eorum, et pro-
pitius erit terrae populi sui.

Seule la première partie du verset se prête au rapprochement avec la phrase d'Hilaire, et seulement dans la Septante, où sont mentionnés à la fois « tous les fils de Dieu, son peuple et tous les anges de Dieu ». Et dans la mesure où Hilaire avait en tête Dt 32,43 d'après la Septante, les trois autres auteurs mentionnés par Cornélius pouvaient bien faire de même, estime Chifflet, sans qu'il soit besoin de supposer comme Cornélius une forme d'interpolation d'après la Septante. Et par extension, ainsi a bien pu faire l'Apôtre qui, en Hbr 1,6, citait donc le Cantique de Moïse (Dt 32,43) et non les mots de David (Ps 96,8).

Au fond, Cornélius partait implicitement du principe que l'auteur de l'Épître aux Hébreux devait citer l'Ancien Testament hébraïque, et Chifflet répond — toujours aussi implicitement — qu'il pouvait bien citer la Septante : cette Septante que pouvait suivre

(28). HIL. *trin.* 5,23 (Pieter SMULDERS [éd.] : *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi De Trinitate*, t. 1 [Corpus Christianorum Series Latina 62], Turnhout 1979 [désormais *CCSL* 62], p. 175,23,28-30)

(29). Il s'agit bien du chapitre 32, et non 33 comme l'indique Chifflet : le Cantique de Moïse se lit dans Dt 32,1-43, et le chapitre 33 n'a pas plus de vingt-neuf versets.

Les préfaces de Chifflet

la Vieille Latine en usage auprès d'Hilaire. En tout cas, Cornélius est un commentateur des Écritures, et le passage auquel répond Chifflet ne fait aucune mention d'Hilaire, encore moins de Florus : Chifflet n'a donc vraiment fait ici que saisir le prétexte qui se présentait.

Annexe E

Éditions

E.1 Lettre de l'évêque Valérien sur les épîtres pauliniennes

Cette lettre est conservée pour la seule raison que Florus l'a versée au dossier exégétique sur l'Apôtre dont les pièces maîtresses sont l'*ex Hier. in Apost.* et l'*ex Greg. M. in Apost.* : elle leur est jointe dans deux de leur trois témoins, et leur est apparentée par son thème.

Sirmond l'a éditée en 1612 d'après un seul témoin, PARIS, BNF, *lat.* 1764. La comparaison avec le témoin clunisien, PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460, permet de combler la lacune qui causait l'absence des épîtres aux Corinthiens, alors même que toutes les autres épîtres sont passées en revue dans l'ordre canonique.

Sirmond attribua cette lettre à Valérien de Cimiez, mais Jean-Pierre Weiss a montré que cette identification ne reposait sur rien d'autre que sur l'homonymie : aucun élément solide ne permet de rapprocher l'évêque de Cimiez de l'auteur de cette lettre. Cet évêque Valérien demeure donc un inconnu.

CONSPECTVS SIGLORVM

P PARIS, BNF, *lat.* 1764, f. 98r,a–b

C PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460, f. 169r,b–169v,b (*Cluniacensis*)

Si Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Valeriani episcopi Cemeliensis Homiliae XX. Item Epistola ad Monachos, de virtutibus & ordine doctrinae Apostolicae. Omnia nunc primum, praeter unicam Homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita*, par VALÉRIEN DE CIMIEZ, Lutetiae Parisiorum 1612, p. 233–238

EPISTOLA VALERIANI EPISCOPI AD MONACHOS, DE UIRTUTIBUS, ET ORDINE DOCTRINAE APOSTOLICAE.

Impositae mihi uotorum circa me uestrorum sarcinae, etsi interim *corpore* ut scriptum est *absens*, praesens tamen spiritu ac mente succedo. Nec parum ut reor dilectioni uestrae officii atque amoris exhibeo, quia uos quoque in spiritu, non in carne agere 5 confido. Dicente apostolo : *Quicumque in carne sunt Deo placere non possunt. Uos autem in carne non estis sed in spiritu, si tamen Spiritus Dei habitat in uobis*. Nec sane incognitam spiritalibus uiam teneo, si aedificationis uestrae sollicitudinem, sermonibus eloquii epistolaris expromo. Praecipuum beatissimi Pauli exemplum prae manu habens, quem sequi cupimus, etsi consequi non ualemus. Etenim etsi nos comparatio illius in nullo 10 recipit, uobis tamen oboedientia eorum est, coequando quos edocet, ut doctrinae ordine constituto.

Cum Romanis praedicari credulitatem uestram in toto orbe cupientes unire legem et fidem, opus et gratiam, remota superbiae iactatione discatis.

Cum Corinthiis aemulationis scismata, externa atque interna uitantes, secunda 15 emendatione correcti, pace integra, caritate non ficta, *inuicem* uos ut scriptum est, *sancto osculo salutetis*.

Cum Galatis, mensium temporum dierumque obseruatione reiecta, repudiantes mundum ac sequentes Deum, non ancillae uos filios intellegatis, sed liberae ut in uerbo ueritatis. 20

Cum Ephesiis permanentes, unum Dominum, unam fidem, unum Deum patrem omnium qui super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis est, noueritis.

Cum Philippensibus irreprehensibiles, et simplices, omnia sine murmuratione et hesitationibus facientes, in medio gentis prauae sicut luminaria luceatis.

3-4 cfr Col 2,5 || 6-7 Rm 8,8-9 || 16-17 cfr I Cor 16,20; II Cor 13,12 (sed etiam Rm 16,16; I Th 5,26)

1-2 tit.] om. C VALERIANI EPISCOPI CEMELIENSIS EPISTOLA ad Monachos, De uirtutibus et ordine doctrinae Apostolicae Si || 1 de] *legi cum* Si di P || 3 Impositae] inpositę P .npositę C || 3 uotorum] uictorum C || 3 sarcinae] sarcinę P || 4 praesens] presens P || 5 non in carne agere] a. n. i. c. C || 8 aedificationis] edificationis C || 8 uestrae] uestreę P || 9 Praecipuum] precipuum P || 9 manu] manus P manibus Si || 11 coequando] coęquanda P coaequanda Si || 13 praedicari] pędicari P || 13-15 unire - uitantes] om. PSi || 19 liberae] libere C || 23 Philippensibus] philipensibus C || 23 irreprehensibiles] inrepraehensibiles CP || 24 hesitationibus] hesitationibus P haesitationibus Si || 24 prauae] prauę C

Cum Colossensibus, uerbo Christi in uobis abundanter habitante, inuicem uos psalmis, hymnis et canticis spiritalibus doceatis.

Cum Thessalonicensibus uoluntatem Dei abstinentes uos a fornicatione sectemini, orantes sine intermissione, omnia probantes, quae bona sunt retinentes. Dehinc praecepti ordinem cum omni labore sectantes, ut *si quis operari non uult, nec manducet*. Ipse enim est *panis qui de caelo descendit*, cui admisceri neminem decet, nisi opera quibus ille delectatur exercent.

Ut Timotheus uobis forma sit, etiam post diuturnam aquam, uino modico uti praeceptus ad sustinendum stomachum, non ad opprimendum. Quia quamuis geminis commonitionibus erudiatur, nisi quis sobrius fuerit, ministerium suum implere non poterit.

Ut Titi uos informet exemplum, non solum sobrios esse debere, sed etiam continentis, quia omnia munda mundis, coinquinatis autem et infidelibus nihil est mundum.

Denique haec apostolicae conclusio tota doctrinae mystici numeri summam abstersi corporis purificationem compleuit. Quia nihil est tam Deo proximum, quam hominem non esse corruptum. Attendamus quippe post haec circumspectius quid sequatur.

Fugitiuus quondam, Domino famulus redditur, et conditio conuersione mutatur. Apostolis uinculis genitus, ad utilitatem inutilis proficit, nec solum in fratrem sed etiam in carissimum fratrem. Gradum coniunctorum nominum, fastigio transcendit animorum. Nec tantum appellationis meretur uinculum, sed etiam amoris affectum. Ad hoc enim Domini dignatione perducitur pura castitas sobrietate nutrita, ut quod parcitas uini curauit in Timotheo, quod abstinentiae continentia purgauit in Tito, id ad indulgentissimam libertatem, accrescat in Onesimo.

Haec et exsequenda doctis, et agnoscenda sunt imperitis. Quia sicut scriptum est : Et ignorantia mors est, et fides sine operibus mortua est. Gemina uobis ratio adhiben-

5 II Th 3,10 || 5-6 cfr Io 6,31-59 (spec. Io 6,33.50-51.59)

1 Cum] om. C || 1 Colossensibus] colosensibus P .olossensibus C || 1 abundanter] habundanter CP || 2 hymnis] ymnis CP || 3 Thessalonicensibus] thesalonicensibus C || 3 Dei] om. P (ex conject. fortasse add. Si) || 3 uos] om. P Si || 6 caelo] celo P || 6 decet] debet C^{a.c.} || 8 aquam] quam C^{a.c.} || 9 praeceptus] pręceptus P || 13 est] om. C || 14 apostolicae] apostolicę P || 14 doctrinae] doctriņę P || 15 purificationem] purificatione C || 16 circumspectius] circumspectus C || 17 redditur] redit P Si || 19 transcendit] trancendit P || 22 Timotheo] Thimotheo C || 22 abstinentiae] abstinentia et Si || 24 doctis] doctrinis C

dae obseruationis incumbit, sciendi cura, cum labore complendi. Quoniam ea quae in diuinis eloquiis praecipuntur, non solum non facere, sed etiam ignorare peccatum est.

Hebraeos denique in exemplum consummatae perfectionis assumens, contemptum praesentium rerum ob amorem caelestium insinuo praemiorum. Ut si forte quispiam uobis, aut persecutionis pondus intulerit, aut diripuerit uniuersa quae uestra sunt. Uos quoque nobile illud ac singulare testimonium, quod in eximia eorum laude uenerando Paulus ore deprompsit, non dispari sanctae imitationis prosequatur affectu, quo ait : *Nam et uinctis compassi estis, et rapinam bonorum uestrorum cum gaudio suscepistis.*

8 Hbr 10,34

2 eloquiis praecipuntur] - C || 2 praecipuntur] pręcipuntur P || 3 Hebraeos] hebreos P ..braeos C || 3 consummatae] consummatę P*Si* consummate C || 4 praesentium] pręsentium P || 4 ob] ab C^{a.c.} || 4 caelestium] coelestium *Si* || 4 praemiorum] pręmiorum P || 4 quispiam] quippiam P || 7 deprompsit] depromsit P || 8 uinctis] uinęti C || 8 suscepistis] Explicit *add. P* EXPLICIT FELI<CI>TER αμν C

E.2 Florus de Lyon : *Absolutio cuiusdam quaestionis...*

CONSPECTVS SIGLORVM

P cod. PARIS, BNF, *lat.* 2859, f. 60v–72v (FLOR. LVGD. *absol.*)

L cod. LYON, BM, 603 (*AVG. pecc. mer.*)

corr.fl. correxit Florus

add.fl. addidit Florus

del.fl. deleuit Florus

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESV CHRISTI, ABSOLVTIO CVIVSDAM QVAESTIONIS DE GENERALI PER ADAM DAMNATIONE OMNIVM : ET SPECIALI PER CHRISTVM EX EADEM EREPTIONE ELECTORVM. P, f. 60v

1. Nuper quaestio habita est, quomodo recte et fideliter possit intelligi, tota humani generis massa, merito primę transgressionis ad aeternum interitum damnata. Cum proculdubio omnium electorum numerus ex ipsa esset assumendus, diuina praedestinatione ac praesentia, aeternaliter praecognitus et praedeterminatus ad uitam aeternam. Si enim iste beatorum et sanctorum numerus : in illa erat ad interitum diuino iudicio condemnatus : quomodo erat uelut e contrario : diuine misericordię beneficio ad uitam praedeterminatus. Et utrumque : utique aeternaliter atque immobiliter. In eius aeterno et incommutabili consilio : qui iuxta prophetam : *fecit quae futura sunt*. Neque enim iuxta catholicae ueritatis regulam dicere possumus : omne humanum genus illius praerogationis merito ad interitum fuisse damnatum, sed nequaquam ad eundem interitum praedeterminatum. Cum omnipotentis Dei iusto et aeterno iudicio : nihil potuerit aeternaliter esse damnatum, quod non ita praescitum et praefinitum sit fuisse damnandum. Omnia namque opera sua, tamquam uere iusta et recta : et praesciuit futura, et praedeterminauit sine dubio facienda.

2. Praedeterminauit itaque et hanc humani generis : iustam ac debitam damnationem. Cui et generaliter ex illius iustitia : omnes essent obnoxii. Et ex qua specialiter ex illius misericordia : discernentur et saluarentur electi. Manente scilicet inconuulsa damnationis praedestinatione in reprobis, et manente similiter inconuulsa ereptionis

11 Is 45,11 iuxta LXX. *Quem locum apud Augustinum et Ambrosium inuenit Florus.*

8 numerus :] · a.c. ! p.c. P || 8–9 condemnatus :] · a.c. ! p.c. P || 9 contrario :] – a.c. ! p.c. P || 10 utrumque :] – a.c. ! p.c. P || 10 immobiliter.] · uel ! a.c. ; p.c. P || 11 prophetam :] – a.c. ! p.c. P || 11 sunt.] · a.c. ; p.c. P

praedestinatione in electis. Dum iustissimo et admirabili ordine diuinae aequitatis et
 misericordiae : et illud oportuit prius fieri ad ostendendam se ueritatem Dei : et istud
 postmodum ad ostendendam bonitatem Dei. Quod tamen utrumque simul : ita semper
 P, f. 61r in aeterno Dei consilio fuerat prae|destinatum : ut sic unum decerneretur iudicii equi-
 tate, et quantum ad illius massae damnatae meritum pertinet immobili seueritate : qua- 5
 titus et alterum gloriosissime impleretur, diuini arbitrii potestate, et misericordissimi
 conditoris gratuita bonitate. Quapropter iuxta pusillitatem sensus nostri : ubicumque
 legimus siue in diuinis scripturis siue in dogmatibus patrum, totam humani generis
 massam : in primo et per primum hominem peccantem esse damnatam : nihil aliud
 intellegendum occurrit : nisi eam iusto Dei iudicio, merito primi illius peccati, aeternae 10
 damnationi traditam. De qua damnatione, per unum hominem in mundum ingressa :
 manifeste dicit apostolus. *Nam iudicium, ex uno in condemnationem.* Quae utique sicut
 iam dictum est : non potest recte intelligi nisi aeterna. Si ergo recte intelligitur, tota
 ipsa humani generis massa damnata aeternae perditioni tradita : quid est hoc aliud, nisi
 eidem aeternae perditioni destinata, siue praedestinata. Vt quantum pertinet ad meritum 15
 culpaе suae, illius uidelicet primae praeparationis : esset iuste omnino, et tota et simul
 aeterna sententia condemnata. Quantum uero attinet ad bonitatem et misericordiam
 conditoris : qui sibi nec necessitatem imposuit nec potestatem abstulit, ita de creatura
 sua iusta exigente seueritate iudicando : posset inde saluari quantum illi placeret per
 indebitam gratiam : quod iuste et aeternaliter fuerat damnatum per culpam. Manente 20
 scilicet damnationis sententia, in quibus permanet et reatus. Et soluta in his : in qui-
 bus idem reatus per Christi sanguinem est solutus. Atque ita : praedestinatio omnium
 electorum Dei, ita eius aeterna dispositione esset praeparata : ut ex sorte aeternae dam-
 nationis, transferrentur in sortem aeternae salutis et liberationis. Vt et ibi fuerit etiam
 P, f. 61v pars ista, uere communi sententia condemnata : | et hic uere sola Dei gratia liberata. 25
 Tantoque fieret gratior et deuotior liberanti : quanto se agnoscit uerius : uere obnoxium
 fuisse aeternae damnationi.

3. Hanc namque electorum translationem, a sorte illius damnationis in sortem li-
 berationis : sublimiter et attentissime commendat apostolus fidelibus agnoscendam, et
 cum omni gratiarum actione recolendam : ita dicens. *Gratias agentes Deo et Patri, qui* 30

11 cfr Rm 5,12 || 12 Rm 5,16 || 630.30–631.2 Col 1,12–13

12 iudicium] quidem *add. Vulg.* || 18 conditoris :] · *a.c.* ! *p.c.* P || 18 abstulit,] ! *a.c.* · *p.c.* P || 19 iusta] *sic p.c.* P || 27 aeternae] *sic ipse corrigo* aeternae P || 28 translationem,] ! *a.c.* · *p.c.* P || 30 et patri] patri *Vulg.*

dignos nos fecit in parte sortis sanctorum in lumine. Qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suae. Et hanc iram aeternae uindictae ac damnationis, quae omni illi massae aequaliter debebatur : fideles per Domini Christi passionem et mortem euasisse : quam utique non ueraciter euasisse dicerentur nisi ei etiam ueraciter obnoxii extitissent : ita gratulatur atque commendat dicens. *Si enim cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii eius : multo magis nunc reconciliati in sanguine ipsius, salui erimus ab ira per ipsum.* Et iterum. *Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Iesum. Qui mortuus est pro nobis, ut siue uigilemus siue dormiamus, simul cum illo uiuamus.* Et alio loco. *Et quomodo conuersi estis a simulacris, seruire Deo uiuo et uero, et expectare Filium eius de caelis Iesum, qui eripuit nos ab ira uentura.* Hoc etiam psalmista per aduentum Domini saluatoris futurum : idest antiquam illam iram Dei omnimodo in electis mitigandam atque auertendam : quasi iam factum canit et exultat dicens. *Remisiisti iniquitatem plebis tuae, operuisti omnia peccata eorum. Mitigasti omnem iram tuam, auertiisti ab ira indignationis tuae.* Si enim uere non fuerunt omnes electi et predestinati ad uitam, in una cum caeteris massa damnationis et perditionis : unde ergo sunt electi et discreti, unde redempti, unde saluati et liberati. | Cur et ipsa Veritas de eis dicit. *Venit enim filius hominis, querere et saluum facere quod perierat.* Cum ipse apostolus : manifestissime hoc etiam in actibus apostolorum, coram rege et principibus libere Christi mysterium predicans : attestetur et declaret. Referens qualiter sibi a Domino dictum sit : in prima statim uocatione et conuersione sua. Ait namque : ita sibi caelitus ab eo dictum. *Ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum et testem, eorum quae uidiisti et in quibus apparebo tibi. Eripiens te de populo et gentibus, in quibus nunc ego mitto te aperire oculos eorum. Ut conuertantur a tenebris ad lucem, et de potestate Satanae ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum et sortem inter sanctos, per fidem quae est in me.* Et Dominus ipse in euangelio. *Cum fortis inquit armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quae possidet. Sin autem fortior illo superueniens uicerit eum, uniuersa arma eius in quibus confidebat aufert, et spolia eius di-*

P, f. 62r

5-7 Rm 5,10 || 7-9 I Th 5,9-10 || 9-11 I Th 1,9-10 || 13-15 Ps 84,3-4 || 17-18 Lc 19,10 || 18-25 cfr Act 26 || 21-25 Act 26,16-18 || 631.25-632.1 Lc 11,21-22

4 dicerentur] · a.c. - p.c. P || 6 eius :] · a.c. ! p.c. P || 6-7 multo - ipsum] multo magis reconciliati, salui erimus in uita ipsius *Vulg.* || 8 Iesum] christum *add. Vulg.* || 10 estis] ad Deum *add. Vulg.* || 10 caelis] (quem suscitauit a mortuis) *add. Vulg.* || 12 futurum :] · a.c. ! p.c. P || 13 auertendam :] · a.c. ! p.c. P || 18 apostolus :] · a.c. ! p.c. P || 22 in quibus] eorum quibus *Vulg.* || 23 quibus] quas *Vulg.* || 26 Sin] si *Vulg.* || 26 illo] eo *Vulg.* || 27 in quibus confidebat aufert] auferet in quibus confidebat *Vulg.* || 631.27-632.1 distribuit] distribuet *Vulg.*

stribuit. Et alio loco. Nunc iudicium est mundi, nunc princeps huius mundi eicietur foras. Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me.

4. Vnde quantum Deo auxiliante intelligimus, nullatenus oportet hanc nouitatem diuisionis induci : ut illa totius humani generis massa sicut omnes doctores Ecclesiae sentiunt, tota in primi et per primi hominis transgressionem punita : nunc a nobis ex parte dicatur damnata, et ex parte non damnata. Ex parte eterno interitui destinata, et ex parte non destinata. Hoc namque modo in electis, illam quodammodo leuigare atque extenuare primam et generalem damnationem : nihil est aliud, quam diuinae bonitatis et misericordiae erga eos magnitudinem, minorare et coangustare. Nec quicquam omnipotens : contra predestinationem suam qua totam illam massam iusta damnatione perire statuit : electos suos inde saluando fecit. | Quia sic illud statuit merito culpae et seueritate iustitiae : ut et hoc sibi seruaret et bonitate misericordiae. Et haberet iuxta apostolum *potestatem figulus luti : ex eadem massa simul et tota damnata : facere alia uas in honorem per misericordiam suam, et aliud in contumeliam per iustitiam suam.* Atque ita fierent, ex una ut dictum est atque eadem massa : alia uasa irae, et alia uasa misericordiae. Illa perfecta in interitum : ista in gloriam preparata. Vt in eius laudibus digne et ueraciter diceretur. *Misericordiam et iudicium cantabo tibi Domine. Et uniuersae uiae Domini, misericordia et ueritas.* Quam rem : diligentissime et breuiter, alio loco apostolus commendat dicens. *Et eramus natura filii irae, sicut et caeteri. Deus autem qui diues est in misericordia, propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos, et cum essemus mortui peccatis : conuiuificauit nos Christo.* Certe hoc : ex persona sua et caeterorum fidelium atque electorum loquitur. Et tamen et se et caeteros : uitio damnatae ex Adam generationis, testatur fuisse antequam per Christi gratiam liberarentur, ‘naturaliter filios irae’. Quod quid est aliud : quam uasa irae : uasa uindictae : uasa damnationis aeternae. Et hoc non aliter : sed ‘sicut et caeteri’. Pari scilicet reatu, pari condicione, pari sententiae damnatione, quae proculdubio eis cum caeteris omnibus erat communis. Ex qua et se et illos aperte docet liberatos : per diuitias misericordiae Dei, et nimia in caritatem eius. Qua etiam talibus subuenit : et tales diligere dignatus est. Vt mortuos peccato, non solum uiuificaret, sed etiam ‘conuiuificaret Christo’. Cum ipso eos a mortuis resuscitando, et ad dexteram suam in caelestibus constituendo.

1-2 Io 12,31-32 || 13-14 Rm 9,21 || 17 Ps 100,1 || 17-18 Ps 24,10 || 19-21 Eph 2,3-5

2 me] meipsum *Vulg.* || 10 predestinationem] *sic ipse corrigo* predestinationem P || 13 aliud] quidem *add. Vulg.* || 14 et aliud] aliud uero *Vulg.* || 17 uniuersae] *sic ipse corrigo* uniuerse P || 21 peccatis :] - *a.c. ! p.c. P* || 21 Christo] in *praep. Vulg.* || 24 irae :] · *a.c. ! p.c. P*

5. Hoc etiam alio loco : sublimer et nimis granditer commendat dicens de se ipso Domino et saluatore nostro. *Delens quod aduersum nos erat cyrographum decreti, quod erat contrarium nobis. Et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. Spolians se carne, principatus et potestates traduxit palam, triumphans illos in semetipso.* Iuxta hanc namque uenerabilem et mirabilem apostoli sensum : ipse Dominus et saluator : antiqui decreti idest antiquę damnationis et predefinitionis, qua in mortem aeternam merito ac iuste precipitabamur cyrografum : quod nostris operibus tamquam propriis manibus cum diabolo feceramus : uenditi sub peccato, et eius nos seruituti tradentes : suo sanguine deleuit. Quia ipse est *agnus Dei, qui tollit peccatum mundi.* Quatinus per tale actantum pretium, soluto ac deleto cyrografo peccati : solueretur et uinculum decreti. Quod nobis ita erat contrarium : et ita nos fecerat obnoxios et subditos seruituti : ut nemo nostrum caput posset erigere. — *Et ipsum tulit de medio.* Ne esset iam obstaculum et interclusio : inter nos et Deum. Iuxta quod propheta dicit. *Sed iniquitates uestrae, diuiserunt inter uos et Deum uestrum.* Sed pateret homini : liber aditus et regressus ad conditorem suum. — *Affigens illud cruci.* Dum eiusdem peccati nostri que nobis debebatur poenam : in carne quam suscepit pro nobis ex nobis : ipse sustinuit. Attestante etiam propheta qui ait. *Vere langores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portauit.* — *Spolians se carne.* Idest : indumentum corporis quando uoluit : sua sponte, sua potestate deponens. *Cum enim accepisset acetum :* sicut ait euangelista, *dixit consummatum est : et inclinato capite tradidit spiritum.* Qui etiam ante dixerat. *Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso, ut iterum sumam eam.* — *Principatus et potestates traduxit palam.* Principatus | uidelicet et potestates spirituum malignorum : diaboli et angelorum eius : qui ante in genere humano a se decepto et captiuato uelut libere dominabantur : dehonestauit. Contumelia et ignominia denotauit. Atque hoc omnium credentium et intelligentium oculis, manifestum esse fecit. — *Triumphans illos in semetipso.* Dum suo pretioso sanguine : peccata mundi deleuit. Atque ita : causas eis antiquę dominationis et principatus abstulit. Et per simplam mortem carnis suae, duplicem mortem

2-4 Col 2,14-15 || 9 cfr Io 1,29 || 13-14 Is 59,2 || 17-18 Is 53,4 || 19-20 Io 19,30 || 20-22 Io 10,17-18, ubi hae sententiae in hoc alio ordine ponuntur : ut - eam, nemo - meipso, potestatem - sumendi eam

1 se] *quadam non floriana sed recentiora manu expunctum est hoc uerbum et in margine sic annotatum : forte illud se expungendum P || 11 contrarium :] - a.c. ! p.c. P || 19 accepisset] Iesus add. Vulg. || 21 animam meam] eam Vulg. || 27 pretioso] sic p.c. praetioso a.c. ? P || 27 sanguine :] - a.c. ! p.c. P || 27 deleuit.] · a.c. ; p.c. P*

omnium electorum suorum destruxit. Liberans eos a morte animę per indulgentiam peccatorum : et a morte corporis, per resurrectionis et immortalitatis tropeum.

6. Si autem et hoc exigitur : ut de scripturis aliquod testimonium proferamus, ubi simile aliquid in diuinis operibus gestum legatur : scilicet ut quod iudicii sui aequitate et seueritate decreuit : bonitatis et misericordię suę potestate indulserit atque in bonum conuerterit : illud in presentio occurrit, quod beatus Moyses populo cui regendo et deducendo preerat : de eodem omnipotente Deo dicit. *Timui enim indignationem eius et iram: qua aduersum uos concitatus: delere uos uoluit.* Et post aliqua : cum supplicationis suę quam pro illius offensionis indulgentia apud Deum fuderat, humilitatem et instantiam commendasset : subiunxit atque ait. *Et exaudiuit me Dominus etiam hac uice, et te perdere noluit.* Ecce populum contumacem et rebellem : omnipotens Deus iusta indignatione commotus delere uoluit. Quod utique eum uoluisse : non quod absit fallaciter, sed ueraciter scriptura dicit. Et tamen idipsum postea : fidelis famuli prece et supplicatione placatus : libera bonitate et misericordia sua noluit. Non quod in eius uoluntate illa sit mutabilitas : *apud quem iuxta | apostolum, non est transmutatio nec uicissitudinis obumbratio.* Sed quia ita illud iusta seueritate decreuerat : ut id postea, mira pietate et iusta interueniente causa relaxaret. Tale est illud : quod in eodem scripturae loco de Aaron sacerdote, qui sacrilegio populi in uituli fabricatione et celebritate licet inuitus cesserat: dicitur. *Aduersus Aaron quoque uehementer iratus uoluit eum conterere. Et pro illo, similiter deprecatus sum.* Sicut ergo in his euidentiis rebus : et aliud iustitia decreuit, et aliud bonitate fecit : nec sibi iustus et misericors aliquid contrarium egit : dum et ibi iustitiam et hic misericordiam conseruauit : ita profecto et in illa destinatione totius massę damnatę ad interitum : quod iusta seueritate generaliter statuit : specialiter inde quos uoluit eligendo, misericorditer temperauit. Non cuiusquam supplicatione : sed quod est ineffabiliter gratius et magnificentius, sola bonitatis suae dignatione et miseratione.

7. Vtrumque tamen simul in aeterno Dei consilio semper fuisse, nulli fidelium dubitare licet. Quia quamuis iuxta ordinem rerum temporalium : precedat in genere

7-8 Dt 9,19 || 10-11 Dt 10,10 || 15-16 Iac 1,17 || 18-19 cfr Ex 32 || 19-20 Dt 9,20

2 tropeum] sic p.c. tropeum a.c. P || 5 indulserit] ! ut uid. a.c. - p.c. P || 6 presentio] sic p.c.fl. presentio a.c. P || 8 eius] non habet Vulg. || 8 iram] illius add. Vulg. || 8 concitatus:] ! corr.fl. P || 8 concitatus] quod uerbum primo scriptum est non legitur, quoniam Florus sua, ut uidetur, ipsissima manu sic correxit: c̄citatatus P || 10 Et exaudiuit] exaudiuitque Vulg. || 19 Aduersus] aduersum Vulg.

humano illa iusta damnatio, et subsequatur illa misericors exinde liberatio : apud aeternam tamen atque incommutabilem ueritatem, ubi nihil est ante nihil postea, sed omnia et equaliter et simul, tam praecedentia scilicet quam subsequentia in rebus mutabilibus : uno cernuntur intuitu, uno disponuntur nutu : utrumque ut dictum est, et
 5 sempiterna praescientia praecognitum : et sempiterna dispositione constat esse praefixum ac praefinitum.

*

**

8. De hac iustissima et generali totius humani generis per Adam damnatione, et per unicum mediatorem ac reconciliatorem Dei et hominum Dominum nostrum Iesum Christum, | misericordissima et benignissima absolute : plena est scriptura sancta,
 10 sicut iam supra breuiter ostensum est. Pleni sunt etiam libri beatorum patrum : ex quorum dictis, ad edificationem et confirmationem legentium hic aliqua subiungere, et gratum et necessarium omnino duximus.

P, f. 64v

9. Beatus itaque Hilarius, exponens uerba apostoli quae iam superius posuimus : idest ubi de Domino ait : *delens quod aduersum nos erat cyrografum decreti* et caetera :
 15 de hac re ita loquitur. « Carnem enim peccati recepit : ut in assumptione, carnis nostrae delicta donaret. Dum eius fit particeps, assumptione non crimine. *Delens* per mortem, sententiam mortis. Vt noua in se nostri generis creatione : *constitutionem decreti anterioris* aboleret. *Cruci se permittens figi* : ut maledicto crucis, oblitterata terrenae damnationis maledicta configeret omnia. Et ad ultimum in homine passus, ut *potes*
 20 *states debonestaret*. Dum Deus secundum scripturas moriturus, et in his uincens *in se fiducia triumpharet*. Dum immortalis ipse, neque morte uincendus : pro morientium aeternitate moreretur. »

10. Item cum exponeret uerba psalmi quibus ad Deum dicitur, *quia apud te propitiatio est*. « Est enim » inquit « unigenitus Dei Filius, Deus Verbum, redemptio nostra.

14 Col 2,14 || 16-21 Col 2,14-15 || 23-24 Ps 129,4

13 iam superius] cfr supra l. 633,1-634,2

15-22 carnem – moreretur] FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 94 in Col VIII (CCCM 193, p. 151,94,30-39) = HIL. *trin.* 1,13 (CCSL 62, p. 14,13,34-43)

635.24-636.2 est – deleuit] FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.* exc. 99 in Col XIII (CCCM 193, p. 160,99,2-5) = HIL. *in psalm.* 129,9 (CCSL 61B, p. 105,9,3-6)

23 apud] *sic ipse corrigo* aput P

15-22 carnem – moreretur] C = PARIS, B.n.F., *lat.* 1454, f. —

In cuius sanguine, reconciliati Deo sumus. Hic est, qui uenit *tollere peccata mundi*. Qui *cruci suę chirografum legis affigens, edictum damnationis ueteris deleuit.* »

P, f. 65r 11. Sed et beatus Ambrosius : in expositione epistolae ad Ephesios, de eadem re sic dicit. « Simus itaque nos possessio Dei, et ille nobis portio, in quo sunt *diuitię gloriae hereditatis eius*. Quis enim diues, nisi solus diues qui omnia creauit. Sed multo magis diues misericordia, qui omnes redemit. Et nos secundum | carnis naturam irę filios, et condemnationi obnoxios, mutauit quasi auctor : ut simus filii pacis et caritatis. Quis enim mutare naturam potest, nisi qui creauit naturam. Itaque suscitauit mortuos. Et uiuificatos in Christo, sedere fecit in caelestibus in ipso Domino Iesu. »

12. Beatus quoque Pacianus : sicut de eo in libro de uiris inlustribus beatus testatur Hieronymus, « tam uita quam sermone clarus »: ita aperte idipsum inculcat dicens. « Omnes aliquando gentes, principibus, tenebrarum et potestatibus traditas, nunc per Iesu Christi Domini nostri uictoriam liberatas. Ille est : ille qui redemit. *Donans nobis omnia peccata* sicut apostolus dicit, *et delens quod aduersum nos erat chirografum inobauditionis. Quia et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. Exsuens se carnem, traduxit potestates libere, triumphans eos in semetipso*. Soluit compeditos, et uincula nostra dirupit. Sicut Dauid dixerat. *Dominus erigit elisos, Dominus soluit compeditos, Dominus inluminat caecos*. Et iterum. *Dirupisti uincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*. Soluti itaque de uinculis : ubi per baptismi sacramentum ad signum Domini conuenimus : diabolo et omnibus angelis eius renuntiamus : quibus ante seruiuimus. Ne iam illis ulterius seruiamus, sanguine Christi et nomine liberati. Quod si quis post hac : oblitus sui et redemptionis ignarus : rursus ad angelorum seruitutem, et infirma illa et egena mundi elementa transierit : antiquis illis compedibus et catenis, idest peccati uinculis

1 cfr Io 1,29 || 2 Col 2,14 || 4-5 Eph 1,18 || 6 Eph 2,3 || 13-16 Col 2,13-15 || 17-18 Ps 145,7-8 || 18 Ps 115,7-8

4-9 simus - iesu] FLOR. LVGD. ex *Ambr. in Apost.* exc. 268 in Eph. XXVII (CCCM 193A, p. 186,268,62-69) = AMBR. *epist.* 16 (CSEL 82/1, p. 118,67-75)

11 tam - clarus] HIER. *vir. ill.* 106 (Ernest Cushing RICHARDSON [éd.] : *Hieronymus : Liber de uiris inlustribus ; Gennadius : Liber de uiris inlustribus* [Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 14/1], Leipzig 1896 [désormais TUGAL 14/1], p. 49,13)

636.12-637.3 omnes - amplius] FLOR. LVGD. ex *Pacian. in Apost.* exc. 19 in Col. I (CCCM 193B, p. 23,19,2-24,19,21) = PACIAN. *bapt.* 7,3-5 (CCSL 69B, p. 51,176-53,197) — cfr VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331, f. 57r,7-27

10-11 testatur] sic p.c. P

636.12-637.3 omnes - amplius] C = VATICANO, BAV, *Reg. lat.* 331

alligabitur, et fient nouissima eius deteriora prioribus. Quia et diabolus eum quasi per-
fugam, uictum uehementius inligabit : et Christus pro eo iam pati non poterit. Quia
qui resurrexit a mortuis, iam non morietur amplius.»

13. Beatus etiam Leo : granditer hoc et multipliciter commendans, sic dicit. | « Exal- P, f. 65v
5 tatus Iesus Christus in ligno : retorsit mortem in mortis auctorem. Et omnes *principatus*
aduersasque uirtutes, per obiectionem palpabilis carnis elisit. Euacuatum est : generale
illud uenditionis nostrae et laetale *cyrografum*. Et pactum captiuitatis : in ius transiit
redemptoris. Clauis illi qui manus Domini pedesque transfoderant : perpetuis diabolium
fixere uulneribus. Et sanctorum poena membrorum, inimicarum fuit interfectio pote-
10 statum. Sic suam Christo consummante uictoriam : ut in ipso et cum ipso, omnes qui
in eum credunt triumpharent.»

14. Et iterum. « Tenuit » inquit « dispositam mansuetudo patientiam. Et cohibita
famulantium sibi angelicarum uirtute legionum : hausit calicem doloris et mortis. To-
tumque supplicium : transtulit in triumphum. Victi sunt errores, subactę sunt pote-
15 states, accepit nouum mundus exordium. Vt damnata generatio non obsesset : quibus
saluandis regeneratio subueniret.»

15. Item alio loco. « Continuit se » inquit « ab impiis crucifigi potestas. Et ut di-
positione uteretur occulta: uti noluit uirtute manifesta. Nam qui mortem et mortis
auctorem, sua uenerat passione destruere : quomodo peccatores saluos faceret, si per-
20 secutoribus repugnaret. (...) Nam etiamsi descenderet Christus de cruce : uos tamen
hereretis in crimine. Spreta ergo sunt : uanae insultationis opprobria. Et misericor-
diam Domini, perdita et conlapsa reparantem : nullae contumelię, nulla conuicia, a
propositi sui uia remouerunt. Offerebatur enim Domino pro salute mundi, hostia sin-
gularis. Et occisio ueri agni per tot saecula pędicata : promissionis filios in libertatem
25 fidei transferebat. Confirmabatur quoque testamentum nouum. Et Christi sanguine :

5-7 cfr Col 2,14-15 || 14-15 cfr Col 2,15 || 17 cfr Col 2,14-15

4-11 exaltatus - triumpharent] FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 80 in Col. VI (CCCM 193B, p. 162,80,2-10) = LEO. M. *serm.* LXI(β),4 (CCSL 138A, p. 372,69-373,83)

12-16 tenuit - subueniret] FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 81 in Col. VII (CCCM 193B, p. 162,81,2-163,81,7) = LEO. M. *serm.* 69,4 (CCSL 138A, p. 423,91-96)

637.17-638.2 continuit - intrabat] FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.* exc. 101 in Hebr. III (CCCM 193B, p. 179,101,2-180,101,15) = LEO. M. *serm.* 68,2.2-3 (CCSL 138A, p. 416,41-45.417,61-72)

4 Leo :] - a.c. ! p.c. P || 18 occulta] *oculta a.c. occulta p.c. P* || 24 occisio] *occiso ut uidetur a.c. occisio p.c. P*

aeterni regni scribebantur heredes. Ingrediebatur summus pontifex sancta sanctorum.
Et ad exorandum Deum : immaculatus sacerdos per uelum suę carnis intrabat. »

P, f. 66r

16. Alibi quoque de his omnibus breuiter | et diligenter definiens, ita dicit. « Sciens
diabolus quo humanam naturam infecisset ueneno : nequaquam credidit Dominum
Christum primę transgressionis exsortem, quem tot documentis didicit esse morta- 5
lem. Perstitit ergo improbus predo et auarus exactor, in eum qui nihil ipsius habebat
insurgere. Et dum uitiatę originis preiudicium generale persequitur : *cyrografum* quo
nitebatur excedit. Ab illo iniquitatis exigens poenam, in quo nullam repperit culpam.
Solutur itaque : pactiois antiquae malesuada conscriptio. Et per iniustitiam plus pe- 10
tendi : totius debiti summa uacuatur. Fortis ille : necitur uinculis suis. Et omne com-
mentum, maligni : in caput ipsius retorquetur. Ligato mundi principe, captiuitatis
uasa rapiuntur. Redit in honorem suum, ab antiquis contagiis purgata natura. Mors
morte destruitur, natiuitas natiuitate reparatur. Quoniam simul et redemptio aufert
seruitutem, et regeneratio mutat originem, et fides iustificat peccatorem. »

17. Sed et beatus Celestinus eandem rem : eodem sensu et eisdem paene uerbis : 15
plenissime et breuissime exsequitur dicens. « Illud etiam quod circa baptizandos, in uni-
uerso mundo sancta Ecclesia uniformiter agit : non otioso contemplamur intuitu. Cum
siue paruuli siue iuuenes ad regenerationis ueniunt sacramentum : non prius fontem
uitae adeunt, quam exorcismis et exsufflationibus clericorum, spiritus ab eis immun-
dus abigatur. Vt tunc uere appareat : quomodo princeps mundi huius mittatur foras. 20
Et quomodo prius alligetur fortis : et deinceps uasa eius diripiantur, in possessionem
translata uictoris. Qui captiuam ducit captiuitatem, et dat dona hominibus. »

*
**

1 cfr Hbr 9,14 || 2 cfr Hbr 10,20 || 7 cfr Col 2,14 || 10-12 cfr Mt 12,29; Io 12,31

3-14 sciens – peccatorem] LEO. M. *serm.* XXII(β),4 (CCSL 138, p. 96,157-97,178)

16-22 illud – hominibus] PROSP. *indic.* 12 (PL 50, 536,6-17)

1 sanctorum.] · a.c. ; p.c. P || 4 diabolus] *hoc uerbum addidit ipse Florus ad sententiam recte intellegendam*
|| 4-5 Dominum Christum] *haec quoque uerba addidit Florus ipse* || 5 primę] prime a.c. primę p.c. P
|| 9 itaque :] – a.c. ! p.c. P || 9 antiquae] *hoc uerbum postea, ut uidetur, additum est P* || 9 conscriptio.]
· a.c. ; p.c. P || 10 ille :] – a.c. *eleuatus p.c.* P || 14 originem,] ; → · *ab ipso, ut uidetur, copista mutatus*
est P || 15 sensu] · a.c. – p.c. P || 15 paene] poene a.c. paene p.c. P

18. Iam uero beatus Augustinus : tanto hinc uberius et multiplicius est locutus : quanto et maior ei ac uehementior incumberebatur necessitas : contra insurgentes tunc hereticos pelagianos, tanti huius sacramenti, idest | et damnationis humane par Adam ingressę, et liberationis ac redemptionis per Dominum Iesum Christum indultę penitus ignaros : ipsius humane damnationis causas, et Dei gratiam qua sola per Christum Dominum liberamur : et diuinis testimoniis et certissimis rationibus asserendi.

P, f. 66v

19. In quadam itaque epistola ad Optatum, ita loquitur. « Cum omnes iusti, hoc est ueraces Dei cultores : siue ante incarnationem siue post incarnationem Christi : nec uixerint nec uiuant nisi ex fide incarnationis Christi in quo est gratię plenitudo : profecto quod scriptum est, non esse aliud nomen sub caelo in quo oportet saluos fieri nos : ex illo tempore ualet ad saluandum genus humanum, ex quo in Adam uitiatum est genus humanum. Sicut enim in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes uiuificabuntur. Quia sicut in regno mortis nemo sine Adam : ita in regno uite nemo sine Christo. Sicut per Adam omnes peccatores : ita per Christum omnes iusti homines. Sicut per Adam omnes mortales, in poena facti sunt filii saeculi : ita et per Christum omnes immortales, in gratia fiunt filii Dei. Cur autem querantur etiam illi, quos creator uoluit ad damnationem non ad gratiam pertinere : beatus apostolus tanto suscintiore breuitate, quanto maiore auctoritate commemorat. Deum enim dicit, uolentem ostendere iram et demonstrare potentiam suam : attulisse in multa patientia uasa irę, quae perfecta sunt in perditionem. Et ut notas faceret diuitias gloriae suae, in uasa misericordiae. Quem superius dixerat : tamquam figulum luti, ex eadem massa facere, aliud uas in honorem, aliud in contumeliam. Merito autem uideretur iniustum, quod fiunt uasa irae ad perditionem : si non esset ipsa uniersa ex Adam massa damnata. Quod ergo fiunt inde nascendo uasa irae : | pertinet ad debitam poenam. Quod autem fiunt renascendo uasa misericordiae : pertinet ad indebitam gratiam. Ostendit ergo Deus iram suam : non utique animi perturbationem sicut est quae circa homines nuncupatur : sed iustam fixamque uindictam. Quod de stirpe inoboedientię : ducitur propago peccati atque supplicii. Et homo natus ex muliere : sicut in libro Iob scriptum est, breuis est uitae, et plenus iracundiae. Eius enim rei uas est : qua plenus est. Vnde irę uasa dicuntur. Ostendit et potentiam suam : qua bene utitur etiam malis. Multa

P, f. 67r

639.7–640.27 cum – possint] Avg. *epist.* 190,3,8–12 (CSEL 57, p. 143,14–147,11)

2 insurgentes tunc] *haec uerba in margine ab ipsissimo Floro addita sunt P* || 4–5 penitus ignaros :] *haec uerba in margine ab ipsissimo Floro addita sunt P*

in illis : naturalia et temporalia bona largiens. Eorumque malitiam : ad excednos et
 comparatione ammonendos bonos accomodans. Vt in eis discant agere gratias Deo :
 quod ab eis non suis meritis quae in eadem massa paria fuerunt : sed illius miseratione
 discreti sunt. Quod maxime apparet in paruulis. De quibus cum per Christi gratiam
 renascuntur, et istam uitam in illa tenera aetate finientes, in aeternam transeunt et bea- 5
 tam : dici non potest quod libero discernuntur arbitrio, ab aliis infantibus qui sine hac
 gratia in ipsius massae damnatione moriuntur. Si autem hi soli crearentur ex Adam qui
 essent per gratiam recreandi : et praeter illos qui in Dei filios adoptantur nulli alii ho-
 mines nascerentur : lateret beneficium quod donaretur indignis. Quia nullis ex eadem
 damnabili stirpe uenientibus : debitum supplicium redderetur. Cum uero attulit in 10
 multa patientia uasa irae quae perfecta sunt in perditionem : non solum ostendit iram
 et demonstrauit potentiam suam : redhibendo uindictam et bene utendo malis : sed
 etiam notas fecit diuitias gloriae suae in uasa misericordiae. Ita enim quid sibi praestetur
 P, f. 67v discit | gratis iustificatus : dum non suo merito sed gloria largissime Dei misericordiae,
 discernitur a damnato. Cum quo eadem iustitia : fuerat et ipse damnandus. Tam multos 15
 autem creando nasci uoluit, quos ad suam gratiam non pertinere praesciuit. Vt multi-
 tudine incomparabili plures sint, quam quos in sui regni gloriam : filios promissionis
 predestinare dignatus est. Vt etiam ipsa reiectorum multitudine ostenderetur : quam
 nullius momenti sit apud Deum iustum, quantalibet numerositas iustissime damnato-
 rum. Atque ut hinc quoque intellegant qui ex ipsa damnatione redimuntur : hoc fuisse 20
 debitum massae illi uniuersae, quod tam multa addunt male uoluntatis arbitrio : uerum
 etiam in tam multis paruulis, qui tantummodo uinculo peccati originalis obstricti, sine
 gratia mediatoris ex hac luce rapiuntur. Tota quippe ista massa, iustae damnationis re-
 ciperet debitum : nisi ex ea faceret non solum iustus sed etiam misericors figulus, alia
 uasa in honorem secundum gratiam non secundum debitum. Dum et paruulis subue- 25
 nit quorum nulla merita dici possunt : et maiores praeuenit, ut habere aliqua merita
 possint. »

*
**

20. Item in libris de ciuitate Dei : uolens ostendere quantum nefas in illa preuari-
 catione commissum sit : et qualiter eius merito credi debeat tota humani generis massa
 damnata : ita dicit. « Quanto enim magis homo fruebatur Deo, tanto maiore impietate 30

640.30–641.12 quanto – liberantis] AVG. *civ.* 21,12 (CCSL 48, p. 778,12,5–22)

12 redhibendo] redibendo *a.c.* redhibendo *p.c.* P || 13 enim] · *a.c.* – *p.c.* P

dereliquit Deum. Et factus est malo dignus aeterno : qui hoc in se peremit bonum, quod esse posset aeternum. Hinc est, uniuersa generis humani massa damnata. Quoniam qui hoc primus admisit : cum ea quae in illo fuerat radicata, sua stirpe punitus est. Vt nullus ab hoc iusto debitoque supplicio : nisi misericordi et indebita gratia liberetur.

5 | Atque ita dispertiat genus humanum : ut in quibusdam demonstratur quid ualeat misericors gratia, in caeteris quid iusta uindicta. Neque enim utrumque demonstraretur in omnibus. Quia si omnes remaneret in poenis iustae damnationis : in nullo appareret misericors gratia. Rursus si omnes a tenebris transferrentur in lucem : in nullo appareret ueritas ultionis. In qua propterea multo plures quam in illa sunt : ut
10 sic ostendatur quid omnibus deberetur. Quod si omnibus redderetur : iustitiam uindicantis, iuste nemo reprehenderet. Quia uero tam multi exinde liberantur : est unde agantur maxime gratiae gratuito muneri liberantis. »

21. Item ibi. « Cum ergo requiritur » inquit : « quam mortem Deus primis hominibus fuerit comminatus, si ab eo mandatum transgrederentur acceptum, nec oboedientiam custodirent : utrum animae, an corporis, an totius hominis, an illam quae appellatur secunda : respondendum est, omnes. Prima enim, constat ex duabus. Ex omnibus : tota. Sicut enim uniuersa terra ex multis terris, et uniuersa ecclesia ex multis constat ecclesiis : sic uniuersa mors, ex omnibus. Quoniam prima : constat ex duabus. Una animae, altera corporis. Vt sit prima totius hominis : cum anima sine Deo et sine corpore,
20 ad tempus poenas luit. Secunda uero : ubi anima sine Deo, cum corpore poenas aeternas luit. Quando ergo dixit Deus primo illi homini quem in paradiso constituerat, de cibo uetito : *quacumque die ederitis ex illo morte moriemini*: non tantum primae mortis partem priorem ubi anima priuatur Deo, nec tantum posteriorem ubi corpus priuatur anima : nec solam ipsam totam primam : ubi anima et a Deo et a corpore separata
25 punitur : sed quicquid mortis est usque ad nouissimam quae secunda dicitur, qua est nulla posterior : comminatio illa complexa est. »

22. ITEM cum de exordio | duarum ciuitatum ageret : quarum est una Dei, altera diaboli : illa Dei gratia liberata, ista iusta ultione damnata : in ipso statim earundem ex ortu, utrumque mirabiliter ostensum : ita commendat dicens. « Cum primum duae istae

22 Gn 2,17

13-26 cum – complexa est] AVG. *civ.* 13,12 (CCSL 48, p. 394,12,1-19)

641.29-642.8 cum – honorem] AVG. *civ.* 15,1 (CCSL 48, p. 453,1,37-454,1,47)

14 transgrederentur] transgrederetur *a.c.* transgrederentur *p.c.* P

coeperunt nascendo atque moriendo procurrere ciuitates : prior est natus cuius huius saeculi : posterius autem, isto peregrinus in saeculo : et pertinens ad ciuitatem Dei. Gratia praedestinatus, gratia electus. Gratia peregrinus deorsum, gratia cuius sursum. Nam quantum ad ipsum attinet : ex eadem massa oritur : quae originaliter est tota damnata. Sed tamquam figulus Deus : hanc enim similitudinem non impudenter sed 5 prudenter introducit apostolus : ex eadem massa fecit, aliud uas in honorem, aliud in contumeliam. Prius autem factum est uas in contumeliam : post uero alterum in honorem. »

*

**

23. Iam uero in libris de baptismo paruulorum: tanto plura de hac re loquitur, quanto et maiore intentione opus erat : ut aduersus praefatos hereticos pelagianos : et 10 poenam damnationis antiquae per Adam, et indulgentiam nouae redemptionis per Dominum Iesum Christum : euidentius demonstraret, probaret atque commendaret. Ex his itaque libris : haec sunt quae ad nostram et eorum qui legere uoluerint, instructionem et confirmationem : adnotanda et proponenda credidimus.

24. Ait ergo in primo libro de hac re disputans : hoc modo. « *Sed regnauit* inquit 15 apostolus *mors : ab Adam usque ad Moysen*. Ideest : a primo homine usque ad ipsam etiam legem quae diuinitus promulgata est, quia nec ipsa potuit regnum mortis auferre. Regnum enim mortis uult intelligi: quando ita dominatur in hominibus reatus peccati : ut eos ad uitam aeternam quae uera uita est uenire non sinat, sed ad secundam etiam 20 quae poenaliter aeterna est mortem trahat. Hoc | regnum mortis : sola in quolibet

P, f. 69r

20

5-7 cfr Rm 9,21 || 15-16 Rm 5,14 || 22 Rm 5,14

642.9-647.20 in libris de baptismo paruulorum] *Haec omnia excerpta ipsissima manu Flori uidentur praeparata ex codice LYON, B.M., 603, f. 103r-123r, quae omnes praeparationes ego in apparatibus confero sub signo L*

642.15-643.5 sed - saluatoris] *AVG. pecc. mer. 1,11,13 (CSEL 60, p. 13,22-14,3,14,8-14,16) ex cod. L, f. 103r,1-8.12-19*

10 aduersus] aduersos *a.c.* aduersus *p.c.* P || 10 praefatos] praefatos *a.c.* praefatos *p.c.* P || 13 eorum] sic *p.c.* P || 15 libro] *a.c.*- *p.c.* P || 15 hac] ac *a.c.* hac *p.c.* P || 15 inquit] inquit *a.c.* inquit *p.c.* L || 16 apostolus] *neque in editione inuenitur neque in codice L: Florus ipse iussit hoc uerbum addere ad sententiam bene intelligendam* || 17 auferre] afferre *a.c.* auferre *corr.fl.* L || 18 intelligi] intellegi *a.c.* intelligi *corr.fl.* L

ut in eis regnum mortis destrueretur. Etiam in eis, qui *non peccauerunt in similitudine preuaricationis Adę*. Ideſt: qui nondum sua et propria uoluntate sicut ille peccauerunt : sed ab illo peccatum originale traxerunt. *Qui eſt forma futuri*. Quia in illo conſtituta eſt forma condemnationis futuris poſteris : qui eius propagine crearentur. Vt ex uno
5 omnes in condemnatione nascerentur, ex qua non liberat niſi gratia ſaluatoris. »

25. ITEM. « In ſimilitudinem preuaricationis Adę peccasse accipiuntur: qui in illo peccauerunt, ut ei ſimiles crearentur. Sicut ex homine homines : ita ex peccatore peccatores. Ex morituro morituri, damnatoque damnati. »

26. ITEM. « Poſteſt proinde recte dici : paruulos ſine baptiſmo de corpore exeuntes,
10 in damnatione omnium mitiſſima futuros. Multum autem fallit et fallitur : qui eos in damnatione pređicat non futuros. Dicente apoſtolo : *iudicium ex uno delicto in condemnationem*. Et paulo poſt. *Per unius delictum : in omnes homines ad condemnationem*. »

27. ITEM. « *Panis quem ego dedero, caro mea eſt pro ſaeculi uita*. (...) Quis autem ambi-
gat, ſaeculi nomine homines eum ſignificasse : qui nascendo in hoc ſaeculum ueniunt.
15 Nam ſicut alibi ait : *filiu ſaeculi huius, generant et generantur*. Ac per hoc : etiam pro paruulorum uita caro data eſt, que data eſt pro ſaeculi uita. Et ſi non manducauerint carnem filii hominis, nec ipſi habebunt uitam. »

28. ITEM. « Bene autem non ait, *ira Dei 'ueniet ſuper eum'* : sed *manet ſuper eum*. Ab hac quippe ira qua omnes ſub peccato ſunt : de qua dicit apoſtoloſ, *fuimus enim et
20 nos aliquando naturaliter filii irę ſicut et cęteri*: nulla res liberat, niſi *gratia Dei per Ieſum Chriſtum Dominum noſtrum*. »

1-2 Rm 5,14 || 3 Rm 5,14 || 11-12 Rm 5,16 || 12 Rm 5,18 || 13 Io 6,52 || 15 Lc 20,34 || 16-17 cfr Io 6,54 || 18 Io 3,36 || 19-20 Eph 2,3 || 20-21 Rm 7,25

6-8 in - damnati] AVG. *pecc. mer.* 1,11,13 (CSEL 60, p. 14,20-23) ex cod. L, f. 103r,23-26

9-12 poteſt - condemnationem] AVG. *pecc. mer.* 1,16,21 (CSEL 60, p. 20,20-25) ex cod. L, f. 105v,20-24

13-17 panis - uitam] AVG. *pecc. mer.* 1,20,27 (CSEL 60, p. 26,20-21.26,25-27,4) ex cod. L, f. 108r,19-20.23-27

18-21 bene - noſtrum] AVG. *pecc. mer.* 1,21,29 (CSEL 60, p. 27,22-26) ex cod. L, f. 108v,13-17

1 Etiam] ergo a.c. etiam *corr.fl.* L || 1 ſimilitudine] ſimilitudinem L || 2 Ideſt] idē a.c. ideſt *reſoluit Florus* L || 2 ſua] · a.c.- p.c. P || 3 futuri.] · a.c. ; *corr.fl.* P || 4 crearentur] crearetur a.c. crearentur *corr.fl.* L || 6 accipiuntur] accipiant *cum* -untur in *marginē* *iuſſit Florus corrigi* L; *attamen* accipiant a.c. accipiuntur p.c. P || 10 damnatione] damnationem a.c. L damnatione *corr.fl.* L || 11 damnatione] damnationem a.c. L damnatione *corr.fl.* L || 14 eum] *add.sup.lin.* L || 15 pro] *om.a.c. add.sup.lin.p.c.* P || 20 cęteri] *ceteri a.c. caeteri corr.fl.* L

29. [ITEM. « Tales ergo prædīstinari et creari arbitror. Vt qui possunt intellegant : Dei gratiam et spiritum qui *ubi uult spirat*: ob hoc omne ingenii genus in filiis misericordię non præterisse. Itemque omne ingenii genus in gehennę filiis præterire : *ut qui gloriatur in Domino gloriatur.* »

30. ITEM. « Cedamus igitur et consentiamus auctōritati sanctę scripturę, quę nescit 5 falli nec fallere. Et sicut nondum natos : ad discernenda merita eorum, aliquid boni uel mali egisse non credimus : ita omnes sub peccato esse quod per unum hominem intrauit in mundum, et per omnes homines pertransiit: a quo non liberat nisi *gratia Dei per Dominum Iesum Christum*: minime dubitemus. Cuius medicinalis aduentus : non est opus sanis sed egrotantibus. Quia non uenit uocare iustos sed peccatores. In 10 cuius regnum non intrabit : *nisi qui renatus fuerit ex aqua et spiritu*. Nec præter regnum eius : salutem ac uitam possidebit aeternam. Quoniam qui non manducauerit carnem eius, et qui incredulus est filio : non habet uitam, sed *ira Dei manet super eum*. Ab hoc peccato : ab hac egritudine: ab hac ira Dei : cuius naturaliter filii sunt, qui etiam si per etatem non habent proprium, trahunt tamen originale peccatum : non liberat, 15 nisi *agnus Dei qui tollit peccata mundi*. Non nisi medicus : qui *non uenit propter sanos, sed propter egrotos*. Non nisi saluator : de quo dictum est generi humano, *natus est uobis hodie saluator*. Non nisi redemptor : cuius sanguine deleteretur debitum nostrum. Nam quis audeat dicere : non esse Christum infantium saluatorem nec redemptorem. Vnde autem saluos facit : si nulla in eis est originalis egritudo peccati. Vnde redimit: si non 20 sunt per originem primi hominis, uenundati sub peccato. »

31. ITEM. « Dominum Iesum Christum non aliam ob causam in carne uenisse, ac forma serui accepta *factum oboedientem usque ad mortem crucis*: nisi ut hac dispensa-

2 cfr Io 3,8 || 3-4 I Cor 1,31; II Cor 10,17 || 6-7 cfr Rm 9,11 || 7-8 cfr Rm 5,12 || 8-9 Rm 7,25 || 10 cfr Lc 5,31-32 || 11 Io 3,5 || 12-13 cfr Io 6,54 || 13 Io 3,36 || 14 Eph 2,3 || 16 cfr Io 1,29 || 16-17 Lc 5,31 || 17-18 Lc 2,11 || 18 cfr Col 2,14 || 21 cfr Rm 7,14 || 23 Phil 2,7-8

1-4 tales – gloriatur] Avg. *pecc. mer.* 1,22,32 (CSEL 60, p. 32,3-8) ex cod. L, f. 110v,3-7

5-21 cedamus – peccato] Avg. *pecc. mer.* 1,22-23,33 (CSEL 60, p. 32,17-33,13) ex cod. L, f. 110v,15-111r,6 644.22-645.7 dominum – erepti] Avg. *pecc. mer.* 1,26,39 (CSEL 60, p. 37,14-24) ex cod. L, f. 112v,28-113r,9

5 sanctę] sanctę a.c. sanctę p.c. P || 5 scripturę] scribiturę a.c. scripturę corr.fl. L || 10 egrotantibus] egrotantibus a.c. egrotantibus p.c. P || 14 egritudine] egritudine a.c. egritudine p.c. P || 15 etatem] sic ipse corrigo etatem P || 17 egrotos] egrotos a.c. egrotos p.c. P || 20 egritudo] egritudo a.c. egritudo p.c. P || 20 redimit] redemit a.c. redimit p.c. L

tione misericordissimę gratię : omnes quibus tamquam membris in corpore constitutis,
| caput est ad capessendum regnum caelorum : uiuificaret, saluos faceret, liberaret, re-
dimeret, inluminaret. Qui prius fuissent : in peccatorum morte, langoribus, seruitute,
captiuitate, tenebris constituti : sub potestate diaboli principis peccatorum. Ac sic fie-
ret *mediator Dei et hominum*: per quem post inimicitias impietatis nostrae, illius gratię
pace finitas : reconciliaremur Deo in aeternam uitam : ab aeterna morte quę talibus
impendebat erepti.»

P, f. 70r

32. ITEM. « Oportet paruulos: egere illis beneficiis mediatoris. Vt abluti per sacra-
mentum caritatemque fidelium : ac sic incorporati Christi corpori quod est Ecclesia :
reconcilientur Deo. Vt in illo uiui, ut salui, ut liberati, ut redempti, ut inluminati fiant.
Vnde ? Nisi a morte, uitiiis, reatu, subiectione, tenebris peccatorum. Quę quoniam nulla
in ea etate per suam uitam propriam commiserunt, restat originale peccatum. »

33. ITEM. « Cum ad Zacheum Dominus esset ingressus : *hodie* inquit *salus domui
huic facta est, quoniam et iste filius est Abrahe. Venit enim filius hominis, querere et saluare
quod perierat.* Hoc et de oue perdita : et relictis nonaginta nouem, quęsita et inuenta.
Hoc et de dragma, quę perierat ex decem. Vnde oportebat ut dicit : *predicari in nomine
eius penitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Hierusalem.* »

34. ITEM. « Non ergo iam inquit *de sanguinibus congregabo conuenticula eorum.* Vnus
enim sanguis pro multis datus est : quo ueraciter mundarentur. Denique sequitur.
Nec memor ero nomina eorum per labia mea. Tamquam innouatorum. Nam nomina
eorum erant prius : *filiis carnis, filii saeculi, filii irę, filii diaboli. Immundi, peccatores,
impii.* Postea uero : *filiis Dei.* Homini nouo, nomen nouum, canticum nouum, per
testamentum nouum. Non sint ingrati homines gratię Dei : pusilli cum magnis, a
minore usque ad maiorem. Totius Ecclesiae uox est : | *Erraui sicut ouis perdita.* Omnium

P, f. 70v

5 I Tim 2,5 || 5-6 cfr Rm 5,10 || 13-15 Lc 19,9-10 || 15-16 Lc 15,3-10 || 16-17 Lc 24,46.47 || 18 Ps
15,4 || 20 Ps 15,4 || 21-22 cfr Rm 9,8; Lc 20,34; Eph 2,3; I Io 3,10; I Cor 7,14; etc. || 22 cfr Rm
8,14-16; Rm 9,8; Gal 3,26; I Io 3,10; etc. || 24 Ps 118,176

8-12 oportet – peccatum] AVG. *pecc. mer.* 1,26,39 (CSEL 60, p. 38,10-15) ex cod. L, f. 113,18-23

13-17 cum – hierusalem] AVG. *pecc. mer.* 1,27,40 (CSEL 60, p. 38,18-25) ex cod. L, f. 113r,25-113v,3

645.18-646.2 non – nostris] AVG. *pecc. mer.* 1,27,54 (CSEL 60, p. 51,15-52,2) ex cod. L, f. 118r,10-19

1 misericordissimę] misericordissime a.c. misericordissimę corr.fl. L || 7 impendebat] impendebat L;
impendebat a.c. impendebat p.c. P || 8 paruulos] eum L, paruulos ipse addidit Florus in margine L ||
13 Zacheum] zacheum a.c. zacheum corr.fl. L || 13 Dominus] non habet L, ipse addidit Florus in margine
L || 13 inquit] inquit a.c. inquit corr.fl. L || 18 inquit] inquit a.c. inquit corr.fl. L || 20 nomina] sic
P L nominum *Vulg.*

membrorum Christi uox est : *omnes ut oues errauimus, et ipse traditus est pro peccatis nostris.* »

35. ITEM. « Ipse Dominus (...) definitiuam protulit ad hęc ora obstruenda sententiam, ubi ait. *Qui mecum non est : aduersus me est.* Constitue igitur quemlibet paruulum. Si iam cum Christo est : ut quid baptizatur. Si autem quod habet ueritas, ideo baptizatur ut sit cum Christo : profecto non baptizatus, non est cum Christo. Et quia non est cum Christo : aduersus Christum est. Neque enim eius tam manifestam : debemus aut possumus, infirmare uel immutare sententiam. Vnde igitur aduersus Christum : si non ex peccato. (...) Porro si ex peccato : quod in illa aetate, nisi originale et antiquum. Vna est quippe caro peccati : in qua omnes ad damnationem nascuntur. Et una est caro in similitudine carnis peccati : per quam omnes a damnatione liberantur. »

36. ITEM. « Vniuersa Ecclesia tenet : quę aduersus *omnes profanas nouitates* uigilare debet: omnem hominem separari a Deo, nisi qui per mediatorem Christum reconciliatur Deo. Nec separari quenquam: nisi peccatis intercludentibus posse. Non ergo reconciliari : nisi peccatorum remissione. Per unam gratiam misericordissimi saluatoris, per unam uictimam uerissimi sacerdotis. Ac sic omnes filios mulieris, quę serpenti credidit ut libidine corrumperetur : non liberari *a corpore mortis huius*: nisi per filium uirginis, quę angelo credidit ut sine libidine fetaretur. »

37. ITEM. « *Nisi quis natus fuerit denuo, non potest uidere regnum Dei.* Et *nisi quis renatus fuerit ex aqua et spiritu, non potest introire in regnum Dei.* Cur enim nascatur denuo, nisi renouandus. Vnde renouandus : nisi a uetustate. Qua uetustate : nisi in qua *uetus homo noster simul confixus est cum illo, ut euacuetur corpus peccati.* Aut unde imago Dei non intrat in regnum Dei : nisi impedimento prohibente peccati. »

1-2 Is 53,6 || 4 Mt 12,30 || 12-13 I Tim 6,20 || 17 Rm 7,24 || 19 Io 3,3 || 19-20 Io 3,5 || 22 Rm 6,6
3-11 ipse – liberantur] AVG. *pecc. mer.* 1,28,55 (CSEL 60, p. 54,10.14-21.22-25) ex cod. L, f. 119r,8.11-17.18-21

12-18 uniuersa – fetaretur] AVG. *pecc. mer.* 1,28,56 (CSEL 60, p. 55,15-23) ex cod. L, f. 120r,1-8

19-23 nisi – peccati] AVG. *pecc. mer.* 1,30,58 (CSEL 60, p. 57,22-58,4) ex cod. L, f. 121r,4-9

8 immutare] inmutare *a.c.* immutare *corr.fl.* L || 9 ex peccato] expecto *a.c.* ca *add.sup.lin.* L || 9 aetate] sic ipse corrigo etate P || 9 antiquum] anticum *a.c.* antiquum *corr.fl.* L || 10 ad damnationem] adam nationem *sic! a.c.* ad damnationem *corr.fl.* L || 11 a damnatione] adam natione *sic! a.c.* a damnatione *corr.fl.* L || 12 Ecclesia] *om.a.c.*, *add.sup.lin.* L || 12 nouitates] naeuitates *a.c.* nouitates *p.c.* L || 14 quenquam] quemquam *a.c.* quenquam *corr.fl.* L || 18 ut] *om.a.c.*, *add.fl.sup.lin.* L || 18 fetaretur] fetaretur *a.c.*, *corr.fl.* L || 19 natus] sic *p.c.* P renatus L || 20 Cur] quur *a.c.*, *corr.fl.* L || 23 impedimento] inpedimento *a.c.*, *corr.fl.* L

38. | ITEM. « *Nemo inquit ascendet in cælum, nisi qui de caelo descendit, filius hominis qui est in cælo. Sic inquit fiet generatio spiritalis, ut sint caelestes homines ex terrenis. Quod adipisci non poterunt : nisi membra mea efficiantur. Vt ipse ascendat qui descendit : quia nemo ascendit, nisi qui descendit. Nisi ergo in unitatem Christi, omnes mutandi*
 5 *leuandique concurrant : ut Christus qui descendit ipse ascendat : non aliud deputans corpus suum idest Ecclesiam suam quam seipsum, quia de Christo et Ecclesia uerius intellegitur, erunt duo in carne una: de qua re ipse dixit, igitur iam non duo sed una caro: ascendere omnino non poterunt. Quia nemo ascendet in cælum, nisi qui de cælo descendit, filius hominis qui est in caelo. »*

10 39. ITEM. « Non alienentur paruuli, a gratia remissionis peccatorum. Non aliter transitur ad Christum. Nemo aliter potest Deo reconciliari et ad Deum uenire, nisi per Christum. Quid de ipsa forma sacramenti loquar. Vellem aliquis istorum qui contraria sapiunt : mihi baptizandum paruulum afferret. Quid in illo agit exorcismus meus : si in familia diaboli non tenetur. Ipse certe mihi fuerat responsurus, pro eodem paruulo
 15 quem gestaret : quia pro se ille respondere non posset. Quomodo ergo dicturus erat, eum renuntiare diabolo : cuius in eo nihil esset. Quomodo conuerti ad Deum: a quo non esset auersus. Credere inter caetera in remissionem peccatorum : que illi nulla tribueretur. Ego quidem si contra haec eum sentire exestimarem: nec ad sacramenta cum paruulo intrare permitterem. Ipse autem in hoc, qua fronte ad homines, qua mente
 20 ad Deum se ferret : ignoro. »

*

**

40. Ex libro etiam eiusdem beati doctoris : qui usitatus enchiridion appellatur : ad eiusdem rei dilucidationem, hec pauca decerpenda et adnotanda credidimus.

1-2 Io 3,13 || 7 Gn 2,24; Mt 19,5; Mc 10,8 || 8-9 Io 3,13

1-9 nemo - caelo] AVG. *pecc. mer.* 1,31,60 (CSEL 60, p. 60,9-21) ex cod. L, f. 121v,23-122r,4

10-20 non - ignoro] AVG. *pecc. mer.* 1,33,62-34,63 (CSEL 60, p. 63,23-64,8) ex cod. L, f. 123r,15-26

1 inquit] inquit *a.c.* inquit *p.c.* L || 1 ascendet] ascendit *a.c.*, *corr.fl.* L || 2 inquit] inquit *a.c.* inquit *p.c.* L || 6 idest] idē *a.c.*, *corr.fl.* L || 7 intellegitur] intellegitur *a.c.* intelligitur *corr.fl.* L || 8 ascendet] ascendit *a.c.*, *corr.fl.* L || 10 a] *om.a.c.*, *add.fl.sup.lin.* L || 13 exorcismus] exorcismus L, *a.c.* P, exorcismus *p.c.* P || 16 ad Deum] ad m̄ *a.c.*, *corr.fl.* L || 17 caetera] cetera *a.c.*, *corr.fl.* L || 17 in] *primum habebat, deinde erasum est ex* L || 17 nulla] ulla *a.c.*, *corr.fl.* L || 18 haec] *sic ipse corrigo* hec P || 18 exestimarem] *exestimarem* L

P, f. 71v 41. Ait namque. « Sed homo | habet poenam propriam : qua iam corporis morte
punitus est. Mortis ei quippe supplicium, Deus comminatus fuerat, si peccaret. Sic
eum munerans libero arbitrio : ut tamen regeret imperio, terreret exitio. Atque in
paradysi felicitate tamquam in umbra uitę : unde iustitia custodita in meliora con-
scenderet collocauit. Hinc post peccatum exsule effectus : stirpem quoque suam quam 5
peccando in se tamquam in radice uitiauerat : poena mortis et damnationis obstrinxit.
Vt quicquid prolis ex illo, et simul damnata per quam peccauerat coniuge, per carnalem
concupiscentiam in qua inoboedientię poena similis retributa est nasceretur : traheret
originale peccatum. Quo traheretur per errores doloresque diuersos : ad illud extre-
mum cum desertoribus angelis, uitiatoribus et possessoribus et consortibus suis : sine 10
fine supplicium. Sic *per unum hominem peccatum intrauit in mundum, et per peccatum
mors, et ita in omnes homines pertransiuit, in quo omnes peccauerunt.* Mundum quippe
appellauit eo loco apostolus, uniuersum genus humanum. Ita ergo se res habebant. Iac-
cebat in malis uel etiam uolebatur : et de malis in mala precipitabatur : totius generis
humani massa damnata. Et adiuncta parte eorum qui peccauerant angelorum : luebat 15
impię desrtionis dignissimas poenas. Ad iram quippe Dei pertinet iustam : quicquid
cęca et indomita concupiscentia faciunt libenter mali, et quicquid manifestis apertisque
poenis patiuntur inuiti. Non sane creatoris desistente bonitate : et malis angelis sub-
ministrante uitam uiuacemque potentiam. Quę subministratio si auferatur : intercidit.
Et hominum quamuis de propagine uitata damnataque nascentium : formare semina 20
et animare, ordinare membra. Per temporum aetates, per locorum spatia. | Vegetare
sensus, alimenta donare. Melius enim iudicauit, de malis benefacere : quam mala nulla
esse permittere. Et siquidem in melius, hominum reformationem nullam prorsus esse
uoluisset : sicut impiorum nulla est angelorum : non immerito fieret. Vt natura quę
Deum deseruit : quę preceptum sui creatoris quod custodire facillime posset, sua male 25
utens potestate calcauit atque transgressa est : quę in se sui conditoris imaginem, ab
eius lumine contumaciter auersa uiolauit : quę salubrem seruitutem ab eius legibus
male libero abruptit arbitrio : uniuersa in aeternum desereretur ab eo, ut pro suo merito
poenam penderet sempiternam. Plane ita faceret : si tantum iustus, non etiam mi-
sericors esset. Suamque indebitam misericordiam : multo euidentius, in indignorum 30
potius liberatione monstraret. »

11-12 Rm 5,12

1-31 sed – monstraret] Avg. *enchir.* 8,25-27 (CCSL 46, p. 63,8,22-64,8,65)

8 poena] *sic ipse corrigo* paena P || 18 inuiti.] · a.c. ; p.c. P || 19 intercidit.] – a.c. ; p.c. P

42. ITEM. « Ille unus : unum peccatum misit in mundum. Iste uero unus : non solum illud unum, sed cuncta simul abstulit, quae addita inuenit. Vnde dicit apostolus. *Non sicut per unum peccantem, ita est et donum. Nam iudicium quidem, ex uno in condemnationem. Gratia autem : ex multis delictis in iustificationem.* Quia utique illud unum
 5 quod originaliter trahitur : etiamsi solum sit, obnoxios damnationi facit. Gratia uero : ex multis delictis iustificat hominem, qui praeter illud unum quod communiter cum omnibus originaliter traxit : sua quoque propria multa commisit. Verumtamen quod paulo post dicit : *sicut per unius delictum in omnes homines ad condemnationem, ita et per unius iustificationem in omnes homines ad iustificationem uite*: satis indicat, ex Adam
 10 neminem natum, nisi damnatione detineri. Et neminem nisi in Christo renatum, a damnatione liberari. »

43. ITEM. « Remanentibus itaque angelis | et hominibus reprobis in aeterna poena : tunc sancti scient plenius, quid boni eis contulit gratia. Tunc rebus ipsis euentibus apparebit : quod in psalmo scriptum est. *Misericordiam et iudicium cantabo tibi Domine.*
 15 Quia nisi per indebitam misericordiam : nemo liberatur. Et nisi per debitum iudicium, nemo damnatur. » P, f. 72v

44. ITEM. « Vniuersum genus humanum, tam iusto iudicio diuino in apostatica radice damnatum : ut etiamsi nullus inde liberaretur, nemo recte posset Dei uituperare iustitiam. Et qui liberantur : sic oportuisse liberari : ut ex pluribus non liberatis atque
 20 in damnatione iustissima derelictis, ostenderetur quid commeruisset uniuersa consparsio. Et quo etiam istos debitum iudicium Dei duceret : nisi eius indebita misericordia subuenisset. Ut uolentium de suis meritis gloriari : *omne os obstruatur. Et qui gloriatur, in Domino gloriatur.* »

*
 **

45. Quae omnia ex fidelissimorum et clarissimorum patrum disputationibus sumpta,
 25 et tanta diuinorum testimoniorum atque euentissimarum rationum contestatione declarata atque firmata, cum ita omnino indubitanter credenda ac tenenda sint : tria quaedam principaliter magna et horrenda mala, quantum intelligi datur : et in reprobis

3-4 Rm 5,16 || 8-9 Rm 5,18 || 14 Ps 100,1 || 22 Rm 3,19 || 22-23 I Cor 1,31

1-11 ille - liberari] Avg. *enchr.* 14,50-51 (CCSL 46, p. 76,14,31-45)

12-16 remanentibus - damnatur] Avg. *enchr.* 24,94 (CCSL 46, p. 99,24,1-6)

17-23 uniuersum - gloriatur] Avg. *enchr.* 25,99 (CCSL 46, p. 102,25,72-103,25,80)

Éditions

diuini iudicii seueritate retenta, et in electis diuinę bonitatis miseratione remissa sunt ac soluta. Manet namque in illis antiquę et primę pręuaricationis reatus, qui in istis Christi sanguine est deletus. Manet in illis sententia eterne damnationis, in istis soluta per gratiam redemptionis. Sunt illi in eternam diuini iudicii prędeterminatione damnata:
[...]

5

1 miseratione] *sic p.c. : quaedam 2 uel 3 littera ad caput uerbi erasa sunt P* || **4** damnata] *ultima uerba desunt : hic desinit P*

E.3 Extraits sur l'Apôtre tirés de Jérôme sur Jérémie

Édition des neuf extraits que FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.* tire d'HIER. *in Hier.*⁽¹⁾, et dont les préparations sont conservées dans le manuscrit PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 26–29 + LYON, BM, 448, f. 1–149⁽²⁾. C'est-à-dire :

Dans l'ordre du texte hiéronymien :	Dans l'ordre de la compilation florienne :
1. exc. 89 in I Cor XXIII	1. exc. 6 in Rm VI
2. exc. 105 in I Cor XXXIX	2. exc. 15 in Rm XV
3. exc. 15 in Rm XV	3. exc. 89 in I Cor XXIII
4. exc. 118 in I Cor LII	4. exc. 105 in I Cor XXXIX
5. exc. 6 in Rm VI	5. exc. 109 in I Cor XLIII
6. exc. 109 in I Cor XLIII	6. exc. 118 in I Cor LII
7. exc. 199 in Phil III	7. exc. 199 in Phil III
8. exc. 225 in I Tim I	8. exc. 225 in I Tim I
9. exc. 261 in Hbr XII	9. exc. 261 in Hbr XII

S'ensuit l'édition des sections préparées de la même façon sur le même manuscrit, et dont on peut supposer par conséquent qu'elles devaient, à l'origine, intégrer la compilation.

CONSPECTVS SIGLORVM

Manuscrits préparatoire du compilateur :

- L LYON, BM, 448, f. 1–149: s. IXⁱⁿ, orig. et prov. Lyon.
 I PARIS, BNF, *lat.* 152, f. 26–29, fragment formant le début du précédent

Témoins de la compilation :

- B BERN, BurgerB., 344: s. IX^{ex}–Xⁱⁿ, orig. Auxerre ? prov. Saint-Maximin de Micy.
 C PARIS, BNF, *n.a.l.* 1460: ca. 950–960, orig. et prov. Cluny.

(1). L'édition la plus récente est celle du *Corpus Christianorum* (S. REITER [éd.] : *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica, 3, In Hieremiam libri VI* [Corpus Christianorum Series Latina 74], Turnhout 1960 [désormais *CCSL* 74]), mais elle ne constitue guère plus qu'une réimpression corrigée de l'édition du Corpus de Vienne, dont elle a d'ailleurs adopté la délimitation (Siegfried REITER [éd.] : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. II Pars I, Sancti Eusebii Hieronymi in Hieremiam prophetam libri sex* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 59], Vindobonae et Lipsiae 1913 [désormais *CSEL* 59]). C'est donc à cette dernière qu'on renverra ici.

(2). Les trois feuillets de Paris contiennent le début du livre I (sans le prologue qui précède) : « Uerba hieremiae filii helciae... tunc exprobrat eis », HIER. *in Hier.* 1,1–9 (*CSEL* 59, p. 5,8–14,6). La partie lyonnaise ne reprend que plus loin dans le livre I : « temporum qui obliuiscuntur... », HIER. *in Hier.* 1,44 (*CSEL* 59, p. 37,1). Les préparations des exc. 187 in Eph X et exc. 194 in Eph XVII ont disparu dans le déficit du livre I ; toutes les autres préparations d'extraits d'HIER. *in Hier.* sont conservées.

Éditions

P PARIS, BNF, *lat.* 1764: dat. ? orig. ? prov. Saint-Martial de Limoges.

E.3.1 Extraits retenus

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 89 in I Cor XXIII

B, f. 23v,1-3 (rubr.), 4-13. C, f. 94r,a,39-b,13. P, f. 30v,b,17-22 (rubr.), 23-38. La préparation se lit dans I, f. 28v,18-29r,5. La compilation place cet extrait en deuxième de quatre sous le verset « Quid uultis ? in uirga ueniam ad uos » (I Cor 4,21).

1 (89.) XXIII. ITEM DE EODEM.

I COR 4,21

2 **Commentariorum in Hieremiam libro primo, cum de « baculo nuceo » iuxta LXX,**
3 **pro quo Aquila « uirgam uigilantem », Symmachus et Theodotio « amigdalina »**
4 **transtulerunt, tractaretur.**

5 Uigilat inquit uirga, cuncta populi peccata considerans, ut percutiat et corripiat
6 delinquentes. Unde et apostolus scribit peccantibus. *Quid uultis ? in uirga ueniam ad*
7 *uos : an in caritate, et spiritu mansuetudinis ?* Ista est uirga uel baculus : de qua et Dauid
8 loquitur. *Uirga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt.* Pulchreque posuit, *consolata*
9 *sunt.* Ad hoc enim dominus corripit, ut emendet. Et quomodo nux siue amigdalum,
10 amarissimam habet corticem, et testa durissima cingitur: ut detractis austerioribus et
11 duris, fructus dulcissimus repperiatur: sic omnis correptio et labor continentiae, amara
12 quidem uidetur ad praesens, sed fructum parit dulcissimum. Unde et uetus illa sententia
13 est. «Litterarum radices amarae: et fructus dulces».

2-4 cfr Ier 1,11 || 6-7 I Cor 4,21 || 8 Ps 22,4 || 9 cfr Idt 8,27

5-13 uigilat – dulces] HIER. in Hier. 1,7 (Siegfried REITER [éd.] : *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. II Pars I, Sancti Eusebii Hieronymi in Hieremiam prophetam libri sex* [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 59], Vindobonae et Lipsiae 1913 [désormais CSEL 59], p. 11,15-12,7)

13 litterarum – dulces] CIC. *frg. inc.* J 18

2 in Hieremiam] in ieremiam C ihemiam P hiemiam a.c., –re– sup. lin. B || 2-4 cum – tractaretur] om. C || 3 Symmachus] simmachus P simmacus B || 3 Theodotio] Theodocio P || 3 amigdalina] amicalina B || 5 Uigilat] .igilat C || 5 inquit] autem I || 5 percutiat] percuciat P || 6 uirga] uirgam I^{a.c.} || 7 caritate] karitate C || 7 spiritu] in praem. I^{a.c.} || 7 mansuetudinis] mansuetudinis C || 8 Pulchreque] pulchreque I^{a.c.} pulcreque C || 10 cingitur] accingitur I^{a.c.} || 10 austerioribus] P^{b.c.} || 11 repperiatur] om. C reperiatur B || 11 amara] amari C || 12 praesens] p̄sens IC p̄sens BP || 13 amarae] amare IPB amare C

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 105 in I Cor XXXIX

B, f. 32v,14–15 (rubr.), 16–19. C, f. 99r,b,23–28. P, f. 36r,15–18 (rubr.), 19–24. La préparation se lit dans L, f. 27v,25–28r,3.

Noter que le lemme de la compilation est dans tous les témoins « et corpore et spiritu », alors que le texte extrait de Jérôme dit « corpore et spiritu » dans tous les témoins (dans *C^{p.c.}*).

- I COR 7,34 (105.) XXXVIII. UT SIT SANCTA ET CORPORE ET SPIRITU. 1
Commentariorum in Hieremiam libro secundo, cum de eo quod illic scriptum est : 2
Nolite confidere in uerbis mendacii dicentes : Templum domini est, et cetera, tractare- 3
tur. 4
 Poteſt inquit hoc et illis uirginibus conuenire, quae iactant pudicitiam, et impudenti 5
 uultu praeferunt caſtitaſtem, cum aliud habeat conſcientia. Et neſciunt illam definitio- 6
 nem apoſtoli uirginalem : *ut ſit ſancta corpore et ſpiritu*. Quid enim prodeſt corporis 7
 pudicitia, animo ſtuprato ? 8

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 15 in Rm XV

B, f. 4v,7 (rubr.), 8–14. C, f. 83r,a,21–30. P, acéphale, n'a pas l'extrait. La préparation se lit dans L, f. 47r,15–25. La compilation place cet extrait en second de deux sous le verset « Ut iuſtificeris in ſermonibus tuis » (Rm 3,4).

- RM 3,4 (15.) XV. ITEM DE EODEM. 9
Commentariorum in Hieremiam libro secundo. 10
Oliuam inquit uberem, pulchram, fructiferam, te uocauit dominus tuus atque plan- 11
tauit. Sed quia ad uocem loquellae grandis dei in te flamma descendit, et consumpsit 12
omnes ramos tuos : propterea qui te plantaerat, nunc locutus eſt ſuper te malum. Non 13

3 Ier 7,4 || 7 I Cor 7,34 || 654.11–655.2 cfr Ier 11,16–17

5–8 poteſt – ſtuprato] HIER. in Hier. 2,32 (CSEL 59, p. 96,4–9)

654.11–655.5 Oliuam – iudicaris] HIER. in Hier. 2,109 (CSEL 59, p. 147,10–21)

2 Hieremiam] Ieremiam C || 2–4 cum – tractaretur] om. C || 5 Poteſt] .oteſt C || 5 inquit] om.
 L || 5 quae] quę LC || 5 impudenti] inpuſtenti L^{a.c.}C || 6 praeferunt] pŕeferunt LC pŕferunt BP
 || 6 habeat] habeam B^{a.c.} || 6–7 definitionem] diffinitionem L^{a.c.} || 7 corpore] et *praem.* C^{a.c.} ||
 10 Hieremiam] ieremiam C || 11 inquit] inquit L^{a.c.}C || 11 pulchram] pulcrum C || 12 loquellae]
 loquelę L loquelae B loquelę C

1 in iniquitate sententiae, nec subita prauitate sermonis, sed *pro malis* quae fecerunt sibi
 2 *domus Israel et domus Iuda*. Studiose egerunt *libantes Babalim*, ut me ad iracundiam
 3 *prouocarent*. Cumque possit deus facere quae uult, reddit causas, ne facere uideatur
 4 iniuste. Secundum illud quod scriptum est. *Ut iustificeris in sermonibus tuis, et uincas*
 5 *cum iudicaris*.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 118 in I Cor LII

B, f. 34v,4-6 (rubr.), 7-9. C, f. 100r,b,33-37. P, f. 37r,b,23-25 (rubr.), 26-31. La préparation se lit dans L, f. 52r,23-27.

Dans la première idée du compilateur, cet extrait devrait probablement se prolonger encore sur quelques lignes et, après une interruption, un second passage. C'est du moins ce qui ressort des marques laissées au f. 52v. J'ai transcrit ces passages dans les Extraits rejetés (FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 118 in I Cor LII suppl.: cf. p. 661).

6 (118.) LII. ET QUAE PUTAMUS IGNOBILIORA ESSE MEMBRA CORPORIS.

I COR 12,23

7 **Commentariorum in Hieremiam libro tertio, cum de eo quod illic scriptum est :**
 8 ***Uade et posside tibi lumbare lineum, tractaretur.***

9 Omnis inquit uir sanctus, lumbare dei est. Qui assumptus de terra, et de terrae
 10 limo : dei consortio copulatur. Et quodammodo quae in Ecclesia eius uidentur obscena,
 11 maiori diligentia operit atque circumdat, ne gentilium et hereticorum morsibus pateant.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 6 in Rm VI

B, f. 3v,6-7 (rubr.), 8-9. C, f. 82v,a,1-3. P, acéphale, n'a pas l'extrait. La préparation se lit dans L, f. 66r,19-21.

12 (6.) VI. TRADIDIT ILLOS DEUS IN DESIDERIA CORDIS EORUM.

RM 1,24

2-3 cfr Ier 44,3 etc. passim || 4-5 Ps 50,6 (apud Rm 3,4 invocatum) || 8 Ier 13,1 || 10 cfr I Cor 12,23

9-11 omnis - pateant] HIER. in Hier. 3,14 (CSEL 59, p. 161,23-162,1)

1 in] om. L || 1 sententiae] sententię L || 1 quae] quę LC || 2 Studiose] studiosę L^{a.c.} || 3 quae] quę L || 3 uideatur] uideretur C || 4 quod] quot L^{a.c.} || 4 scriptum] scribtum L^{a.c.} || 6 quae] quę B || 6 membra] omisit C || 6 corporis] huius add. C || 7 Hieremiam] ieremiam C || 7 tertio] om. P || 7-8 cum - tractaretur] om. C || 9 Omnis] .mnis C || 9 inquit] quoque L || 9 assumptus] adsumptus L^{a.c.} || 9 terrae] terrę LP terre C || 10 quae] quę L qui C || 10 Ecclesia] ecclesiam C

Commentariorum in Hieremiam libro primo, cum de eo quod illic scriptum est, *Ecce ambulat unusquisque prae prauitatem cordis sui mali, tractaretur.* 1
2

Semel inquit a domino derelicti, faciunt ea quae non competunt. Ut uadant post desideria cordis sui mali : de quo exeunt cogitationes pessimae. 3
4

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 109 in I Cor XLIII

B, f. 33v,16 (rubr.), 17–25. C, f. 99v,b,37–100r,a,11. P, f. 36v,b,27–28 (rubr.), 29–42.

La préparation se lit dans L, f. 84r,2–16.

Noter que le manuscrit préparatoire présente une lacune, non signalée par Streiter qui édite : « superatus uerecunde quidem. sed stulte constituissem. factus est, inquit ». L donnait directement « superatus est, inquit » et c'est ce que donnent BPC. Pourtant quelqu'un, que sa main date du IX^e siècle mais qui n'est pas Florus, a rajouté dans la marge de L une correction conjecturale : « superatus *ferre non posse* : factus est, inquit ». Le compilateur n'a pas voulu en tenir compte, ou pas pu, si l'insérende n'a été portée qu'après son passage. Enfin, Reiter a ajouté après « in ossibus meis » les deux mots suivants du verset, « et defeci », contre le témoignage de tous les témoins. La conjecture ne paraît pas indispensable, dans la mesure où Jérôme a fort bien pu laisser de côté deux mots du verset, surtout en cet endroit où il change brutalement de version pour citer le texte d'après la Septante.

I COR 9,16 (109.) XLIII. NAM SI EUANGELIZAUERO NON EST MIHI GLORIA. 5

Commentariorum in Hieremiam libro quarto. 6

Uersus est mihi sermo domini, in opprobrium atque derisum. Dum tarditatem prophetiae, putant esse mendacium. Quamobrem : in mea mente decreui, ut ultra ad populum dei uerbis non loquerer : nec nomen illius nominarem. Quod cum pudore 7
8
9

2 Ier 16,12 || 4 cfr Rm 1,24 || 4 cfr Mt 15,19

3–4 semel – pessimae] HIER. in Hier. 3,63 (CSEL 59, p. 199,19–21)

656.7–657.6 uersus – feruebat] HIER. in Hier. 4,23 (CSEL 59, p. 243,2–17)

1 primo] *sic! codd., lege tertio* || 1–2 cum – tractaretur] *om.* C || 2 Ecce] *enim iuxta Vulg. add. in marg.* B || 2 ambulat] *ammulat* B^{a.c.} || 2 prae] *p̄* B || 3 inquit] *om.* L || 3 faciunt] L^{p.c.} || 3 quae] *que* LC || 3 competunt] *conpetunt* L || 4 pessimae] *pessimę* L *pessime* C || 7 Uersus] *.ersus* C || 7 opprobrium] *obprobrium* L^{a.c.} B *oproprium* C *domini add.* P^{a.c.} || 7 derisum] *desiderium* P || 8 prophetiae] *prophetię* L *propheticę* C || 8 mendacium] *mendatum* L^{a.c.} || 9 uerbis] *om.a.c., add.sup. lin.* C

1 superatus est inquit in corde meo quasi ignis exaestuans, claususque in ossibus meis. Siue
 2 undique dissolutus sum, ita ut ferre non possim. Conceptus enim animo sermo diuinus,
 3 nec ex ore prolatus, ardet in pectoribus. Unde et Paulus loquitur. Si euangelizauero, non
 4 est mihi gloria, necessitas enim mihi incumbit. Uae mihi enim est, si non euangelizauero. Si
 5 enim uolens hoc ago, mercedem habeo. Si autem inuitus, dispensatio credita est mihi. Et in
 6 Athenis uidens idolatriae deditam ciuitatem, incitabatur spiritu, et tota mente feruebat.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 199 in Phil III

B, f. 55v,11 (rubr.), 12-14. C, f. 110v,a,33-36. P, f. 48,a,37-38 (rubr.), 39-42. La pré-
 paration se lit dans L, f. 102r,2-5.

7 **(199.)** III. DEUS EST ENIM QUI OPERATUR IN UOBIS ET UELLE ET PERFICERE.

PHIL 2,13

8 **Commentariorum in Hieremiam libro V°.**

9 Quod autem dicit de ficis bonis, *dabo eis cor ut sciant me quia ego sum dominus*, illi
 10 simile est apostolico. *Deus est qui operatur in uobis, et uelle et perficere*. Quod non solum
 11 opera, sed et uoluntas nostra : dei nitatur auxilio.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 225 in I Tim I

B, f. 67v,8 (rubr.), 9-12. C, f. 116v,a,20-27. P, f. 54r,a,18-19 (rubr.), 20-26. La pré-
 paration se lit dans L, f. 121v,24-122r,5.

12 **(225.)** I. OBSEURO IGITUR PRIMO OMNIUM FIERI OBSECRATIONES.

I TIM 2,1

13 **Commentariorum in Hieremiam libro quinto.**

14 Quodque intulit inquit, et quaerite pacem ciuitatis ad quam transtuli uos quia in
 15 pace illius erit pax uobis : illud apostolicum comprobatur in quo iubet. Obsecro igi-

1 Ier 20,9 || 2 Ier 20,9 iuxta LXX || 3-5 I Cor 9,16-17 || 6 Act 17,16 || 9 Ier 21,7 || 10 Phil 2,13

9-11 quod - auxilio] HIER. in Hier. 5,2 (CSEL 59, p. 299,13-17)

1 superatus] ferre non posse : factus in marg. add. L || 1 inquit] inquit L^{a.c.} || 1 exaestuans] exestuans
 L exestuans BP || 2 dissolutus] desolutus L^{a.c.} || 2 possim] possem L^{a.c.} || 3 nec] ne PCB^{a.c.} ||
 3 Unde] inde L^{a.c.} || 4 Uae] ue LC || 5 enim] euonim sic P || 6 idolatriae] idolatrie L || 7 est]
 om. C || 8 Hieremiam] ieremiam C || 9 Quod] .uod C || 9 dicit] dixit LC^{b.c.} || 10 simile] simili C
 || 13 Hieremiam] ieremiam B ieremiam C || 14 Quodque] quod C^{b.c.} || 14 inquit] om. L || 14 et]
 om. L || 14 quaerite] querite LP querite B || 14 ad quam transtuli uos] siue terre, et iterum L ||
 14 transtuli] trantuli C^{a.c.} || 14 quia] qui L^{a.c.} || 15 comprobatur] conprobatur L^{a.c.} C

tur, primo omnium fieri obsecrationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus
 hominibus : pro regibus et cunctis qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam
 uitam agamus in omni pietate et castitate.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. 261 in Hbr XII

B, f. 76r,7 (rubr.), 8–76v,5. C, f. 121v,2,19–b,27. P, f. 59r,2,40 (rubr.), 41–59v,2,3. La
 préparation se lit dans L, f. 141v,(9–)14–142r,26.

Dans la première idée du compilateur, l'extrait ne devait commencer qu'à « Hoc te-
 stimonio... » (*paragraphus* dans le texte du manuscrit source, balisée par un *k'* marginal),
 excluant donc le lemme du commentaire hiéronymien « Ecce dies... memor amplius »,
 qui est aussi le passage cité en Hbr 8,8–12. Le compilateur a dû le réintroduire ensuite,
 s'avisant que l'extrait ne se comprenait bien que si le lemme était cité intégralement.
 Tout en le réintégrant, il en a retiré en revanche toutes les variantes lexicales indiquées
 par Jérôme.

HBR 8,8 (261.) XII. ECCE DIES UENIUNT DICIT DOMINUS. 4

Commentariorum in Hieremiam libro VI. 5

*Ecce dies ueniunt dicit dominus, et feriam domui Israhel et domui Iuda pactum: non
 secundum pactum quod pepigi cum patribus uestris, in die quando appraehendi manum
 eorum : ut educerem eos de terra Egypti. Pactum quod irritum fecerunt, et ego dominatus
 sum eorum : usque et peccati eorum non ero memor amplius.* 6
 7
 8
 9

Hoc testimonio apostolus Paulus siue quis alius scripsit epistolam : usus est ad
 Hebraeos. Omnesque deinceps ecclesiastici uiri, in primo saluatoris aduentu dicunt
 uniuersa completa. Et nouum testamentum : hoc est euangelium, successisse ueteri 10
 11
 12

6–9 Ier 31,31–34 (apud Hbr 8,8–12 invocatum)

658.6–660.4 ecce – dei] HIER. in Hier. 6,26 (CSEL 59, p. 404,3–10. 20–406,12)

1 primo] primum B^{a.c.} || 1 actiones] acciones C || 4 ueniunt] uenient P iuxta *Vulg.* || 5 Hieremiam]
 Hyeremiam B Hieremia P Ieremia C || 6 Ecce] .cce C || 6 ueniunt] uenient P || 6 feriam] siue
 disponam *add.* L || 6 pactum] siue testamentum *add.* L || 6–7 non secundum pactum] *om.a.c.*,
add.in marg. C || 7 pepigi] pepegi L || 7 appraehendi] adprehendi L adprehendi BP^{a.c.} adprehendi P^{p.c.}
 apphendi C^{p.c.} || 8 educerem] educerem L || 8 Egypti] egypti B egypti P aegypti C || 8 Pactum] siue
 testamentum *add.* L || 10 scripsit] scribit L^{a.c.} || 11 Hebraeos] hebreos L^{a.c.} hebreos L^{p.c.} hebreos BPC
 || 11 Omnesque] omnes que P^{a.c.} || 12 completa] completa L^{a.c.}P || 12 successisse] suscessisse B^{a.c.}

1 testamento, ac legem litterae lege spiritus commutatam. Ut omnia quoque sacrificia,
2 et circumcisio et sabbatum, spiritaliter complerentur.

3 Quod autem « pactum » pro « testamento » ponimus, hebraicae ueritatis est. Licet
4 et testamentum, recte pactum appellatur. Quia uoluntas in eo atque testatio eorum
5 qui pactum ineunt continetur. Quando eductus est Israhel de terra Egypti: tanta dei in
6 populo familiaritas fuit : ut manu eum apprehendisse se dicat, et dedisse pactum quod
7 illi fecerunt irritum : et propterea dominus neglexit eos. Nunc autem in euangelio, post
8 crucem et resurrectionem et ascensionem, dare se pactum, *non in tabulis lapideis, sed*
9 *in tabulis cordis carnalibus* pollicetur. Cumque scriptum fuerit domini testamentum in
10 mente credentium, ipsum esse eis in deum, et illos esse in populum, ut nequaquam
11 Iudaicos quaerant habere magistros, et traditiones et mandata hominum : sed doceantur
12 de Spiritu sancto. Si tamen audire mereantur : *templum dei estis, et spiritus dei habitat*
13 *in uobis. Spiritus autem spirat ubi uult*, et diuersas habet gratias: notitiaque unius dei
14 omnium uirtutum possessio est.

15 *Et hoc inquit fiet, quia propitius ero iniquitatibus eorum : et peccati eorum non re-*
16 *cordabor amplius.* Ex quo perspicuum est, secundum huius περικοπη intellegentiam,
17 superiora in primo intellegenda saluatoris aduentu : quando uterque sibi populus Isra-
18 hel et Iudas copulatus est. Si cui autem scrupulum facit, quare dixerit *disponam domui*
19 *Israhel siue domui Iuda pactum nouum? Non secundum pactum quod pepigi cum patribus*
20 *uestris* : intellegat primam Ecclesiam Christi ex Iudaeis: et ad illos uenisse dominum
21 saluatorem atque dixisse. *Non ueni nisi ad oues perditas domus Israhel.* Et idipsum apo-

8-9 II Cor 3,3 || 12-13 I Cor 3,16 || 13 Io 3,8 || 15-16 Ier 31,34 || 18-20 Ier 31,31-32 || 21 Mt 15,24

1 ac] a quo L^{a.c.} || 1 litterae] littere L^{a.c.} P^{a.c.} BC litterę L^{p.c.} P^{p.c.} || 1 commutatam] commotatum L^{a.c.}
commotatam L^{p.c.} || 2 complerentur] conplerentur L^{a.c.} P || 3 hebraicae] hebraicę LC hebraice BP ||
5 pactum ineunt] P^{p.c.} || 5 ineunt] inueniunt B^{a.c.} || 5 Egypti] egypti PC || 6 ut] et praem. B^{a.c.}
|| 6 apprehendisse] adprehendisse L^{a.c.} adprehendisse B apphendisse P appraehendisse C || 6 se] om.
L^{a.c.} || 8 et] om. LC || 8 pactum] peccatum P || 9 scriptum] scribtum L^{a.c.} || 10 eis] om.a.c.,
add.sup. lin. C || 10 in] et praem. L^{a.c.} || 11 quaerant] quęrant L querant BPC || 11 habere] om. LC
|| 13 diuersas] diuersa C^{a.c.} || 13 gratias] gritias sic L^{a.c.} || 15 inquit] inquit L^{a.c.} || 15 iniquitatibus]
iniquitati LC iniquitatibui sic B^{a.c.} || 15 peccati] peccatis L^{a.c.} || 16 huius] uius L^{a.c.} || 16 περικοπη]
περ.π.с L^{a.c.} περικοπηс C περικωνес BP || 19 pactum] siue testamentum add. L pactum add. P ||
19 nouum] noum C^{a.c.} || 19 Non secundum] add.in marg. L || 19 pepigi] pepegi L || 20 intellegat]
intellegant B^{a.c.} || 20 Iudaeis] iudeis L iudeis BPC || 21 perditas] que perierunt B^{a.c.} || 21 domus]
sup. lin.add. L || 21 idipsum] ipsum L^{a.c.} || 659.21-660.1 apostolos] apostolus L^{a.c.}

stolos confirmasse. *Uobis quidem oportebat primum praedicari uerbum dei. Sed quoniam* 1
reppulistis illud, et indignos uos iudicastis aeterna uita, ecce conuertimur ad gentes. Non 2
oportebat panem filiorum dare canibus. Sed quia filii patrem uenientem in sua, susce- 3
pisse noluerunt : dedit omnibus potestatem qui recepissent eum, ut fiant filii dei. 4

1-2 Act 13,46

1 quidem oportebat primum] p. o. q. C^{a.c.} || 1 praedicari] p̄dicare L^{a.c.} praedicare C predicari B
 p̄dicari P || 2 reppulistis] reppelīstis L^{a.c.} repulīstis P reppulīstis C || 2 illud] illut L^{a.c.} || 2 aeterna]
 ęterne L^{a.c.} P aeterne BC || 2 uita] uitę L^{a.c.} P uitae BC || 3 panem] p̄nēm sic L^{a.c.} || 3 quia] quasi
 L^{a.c.} || 3 filii patrem] L^{p.c.} || 4 qui] quoddam praem. L^{a.c.} || 4 recepissent] recipissent B^{a.c.}

E.3.2 Extraits rejetés

Deux extraits sur l'Apôtre préparés sur le même manuscrit d'HIER. *in Hier.*, de la même façon, par le même compilateur, mais qui ne figurent pas dans FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*

FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost. exc. 118 in I Cor LII suppl.*

La préparation se lit dans L, f. 52r,27–52v,2 ; 52v,13–19.

L'exc. 118 in I Cor LII correspond aux limites définies, dans L, par une *paragraphus* et une *positura* (cf. p. 655), mais après quelques lignes le manuscrit porte une autre *positura*, balisée d'un π marginal ($\pi\alpha\upsilon\sigma\iota\varsigma$), à «...atque dissoluitur»; puis une nouvelle *paragraphus* à «caueat ergo...», et une *positura* balisée d'un *F* marginal (*finis*) à «...non possit». Ces quelques lignes et ce second passage devaient certainement, dans une première intention, prolonger l'extrait qui n'a été raccourci dans ses limites actuelles que dans un second mouvement.

1 (Omnis – pateant.) Quod lumbare si aquam tetigerit, et Eufratis fluenta transierit,
 2 ita ut Assiriae regionis humoribus imbuatur : perdit prinstinam fortitudinem, et con-
 3 putrescit atque dissoluitur. || Caueat ergo qui poteſt dicere, mihi autem adhaerere deo
 4 bonum eſt : ne forte per ignorantiam ab illis renibus separet. Et transeat Eufraten, et
 5 detur in poteſtatem regis Assirii. Et nequaquam in solidissima petra, sed in foramine
 6 petrae corruptae atque uitiatae, hoc eſt hereticorum sordibus et uitiis occupetur. Et in
 7 tantam ueniat putredinam, ut in usum et incinctorium domini, ultra redire non possit.

FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost. exc. in Rm rejectum*

La préparation se lit en L, f. 52v,25–53r,9 ; 53r,14–20.

1 Omnis – pateant] HIER. *in Hier.* 3,14 (CSEL 59, p. 161,23–162,1) = FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*
 exc. 118 in I Cor LII, cfr ibi p. 655

1–3 quod – dissoluitur] HIER. *in Hier.* 3,14 (CSEL 59, p. 162,1–3)

3–7 caueat – possit] HIER. *in Hier.* 3,14 (CSEL 59, p. 162,14–21)

2 Assiriae] assirię L || 2–3 computrescit] conputriscit L^{a.c.} || 3 dissoluitur] desoluitur L^{a.c.} || 3 adhaerere]
 adherere L^{a.c.} adherere L^{p.c.} || 6 petrae] petrę L || 6 corruptae] corruptę L || 6 uitiatae] uitiatę L^{a.c.}
 uitiatę L^{p.c.}

Le sigle des Romains est porté à la hauteur du verset « Non enim habitat in carne mea bonum » (Rm 7,18). Le compilateur a pu renoncer ensuite à l'intégrer à sa compilation, jugeant sans doute que cet extrait sur l'ivresse et le vin n'était guère propre à éclairer l'intelligence spirituelle des versets pauliniens invoqués.

Quod omne, non oleo, non aqua, non melle, non lacte, non alia qualibet materia
 liquentis elementi: sed uino et ebrietate completur. Ostendens nos uas esse fragile,
 iuxta apostolum dicentem. *Habemus autem thesaurum istum, in uasis fictilibus.* Nec posse
 fieri, ut non illud inpleatur in nobis quod scriptum est. *Non enim habitat in carne*
mea bonum. Et iterum. *Non enim quod uolo bonum hoc facio, sed quod nolo malum hoc*
operor. Ac deinde. *Miser ego homo, quis me liberauit de corpore mortis huius.* Hac autem
 ebrietate, qua obliuiscimur praeceptorum dei, et uitiiis atque peccatis omnis impletur
 humana condicio : dicente propheta, *non iustificabitur in conspectu tuo omnis uiuens :* ||
 non solum uulgus ignobile uilisque plebicula, sed reges ecclesiarum de stirpe siue filii
 Daud, qui sedent resupini erectaque ceruice et « protento aqualiculo » super thronum
 eius : sacerdotes quoque ipsi, secundus in ecclesiastico honore gradus, et prophetae
 qui uidentur habere scientiam scripturarum, et omnes habitatores Hierusalem, pro
 peccatorum uarietate complentur.

FLOR. LVGD. ex Hier. in Apost. exc. in I Cor rejectum

La préparation se lit en L, f. 64v,22–28. Le sigle de la première aux Corinthiens est porté, f. 64v,25, à la hauteur des mots « quoque... ma[gis]. Le passage tout entier fait allusion au passage sur le mariage de la première épître aux Corinthiens (I Cor 7), en particulier aux versets 9 (« si non se continent, nubant ») et 28 qui y est paraphrasé.

Si tempore imminentis captiuitatis, uetatur propheta uxorem ducere, ne tribulatio-
 nem carnis habeat, et super dolorem proprium : uxoris quoque ac liberorum miseriis

3 II Cor 4,7 || 4-5 Rm 7,18 || 5-6 Rm 7,19 || 6 Rm 7,24 || 8 Ps 142,2 || 10 cfr Pers. 1,57

1-8 quod – uiuens] HIER. in Hier. 3,15 (CSEL 59, p. 163,10–22)

9-13 non – complentur] HIER. in Hier. 3,15 (CSEL 59, p. 164,1–7)

2 elementi] alimenti L^{a.c.} || 2 completur] completur L^{a.c.} || 7 obliuiscimur] obliuiscemur L^{a.c.} ||
 7 praeceptorum] praeceptorum L || 11 prophetae] prophetę L || 13 complentur] complentur L^{a.c.} 2 ac]
 hac L^{a.c.}

Extraits sur l'Apôtre tirés de Jérôme sur Jérémie

- 1 torqueatur : quanto magis apostolus iubet, quia abbreviatum tempus est, et imminet
2 consumatio, ut etiam qui habent uxores, sic sint quasi non habentes.

1-2 cfr I Cor 9,28

1 abbreviatum] adbreuiatum L^{a.c.} || 1 imminet] inminet L^{a.c.}

E.4 Le commentaire ambrosien de Florus sur le Cantique

À titre d'exemple, j'édite ici quelques-uns des extraits que Florus avait préparés sur Φ pour un commentaire ambrosien sur le Cantique des cantiques (FLOR. LVGD. [*ex Ambr. in Cant.*]), et dont les préparations sont retranscrites avec plus ou moins de bonheur par le copiste de FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 et ceux de PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437.

J'ai choisi les extraits dans lesquels un lecteur ultérieur de l'[*ex Ambr. in Cant.*] a prélevé des extraits sur l'Apôtre qu'il a introduits dans la compilation ambrosienne de Florus sur l'Apôtre (FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*).

CONSPECTVS SIGLORVM

F FIRENZE, BML, *Plut.* 14. 21 (*AMBR. in psalm. 118 serm.*)

P PARIS, BNF, *n.a.l.* 1437 (*AMBR. in psalm. 118 serm.*)

L LYON, BM, 5804 (FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*)

V VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2 (FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*)

E.4.1 Extrait sur le Cantique des cantiques, 1,9(10)–14(15)a

Florus avait prélevé cet extrait dans *AMBR. in psalm. 118 serm.* 3,6–9, pour l'employer dans sa compilation ambrosienne sur le Cantique des cantiques. La préparation détaille trois passages (ici a–c), sans beaucoup rompre la continuité du texte ambrosien, puisque le compilateur n'a voulu retirer que deux phrases : entre les passages a et b, « Attolle ergo oculos semper ad dominum tuum : et quaere deum ut inuenias »; et entre b et c, « Scarabeus audiebatur : et deus agnoscebatur ».

Le dispositif d'extraction figurait sur Φ , puisqu'il est fidèlement reflété par ses deux apoglyphes, F et P. En effet les deux préparations sont identiques dans les deux copies : les six *paraphi* et *positurae* sont placées aux mêmes mots du texte ambrosien, ce qui permet de reconstituer l'extrait avec beaucoup d'assurance. Des crochets marginaux devaient « baliser » les crochets disséminés dans le textes, mais le copiste de P les a copiés avec plus de constance que le copiste de F.

On relève également une mention marginale du Cantique au niveau de la citation qui ouvre le premier passage, et ce dans l'un et l'autre manuscrit, chaque fois de la main du copiste. Dans F (f. 16r,18) c'est un sigle IN CANT' très proche de ceux que Florus exécute, et probablement une imitation fidèle de ce qui se voyait effectivement dans l'antigraphe. Le copiste clunisien de P a résolu l'abréviation, en portant en toutes lettres et en minuscules la mention « \textcircled{I} n canticis » (p. 32,a,7).

Enfin, selon un usage qui s'avère constant dans des contextes similaires à travers l'ensemble des deux manuscrits, les copistes s'accordent à porter de petits trigones au début et à la fin des citations du Cantique qui jalonnent leur texte. Florus usait de ce système pour signaler discrètement les phrases qui, à l'extraction, devraient être copiés sous forme de lemmes. Notre édition de l'extrait obéit à ces instructions. Il apparaît ainsi clairement que ces trois passages concaténés étaient destinés à former, dans le florilège final, un extrait commentant Ct 1,9–14a (10–15a selon la Septante).

Par la suite, l'interpolateur de la compilation ambrosienne de Florus sur l'Apôtre est venu puiser dans cet extrait un commentaire sur II Cor 8,9, qui est devenu l'extrait FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 217 in II Cor XXV, sous la rubrique « In expositione Cantici canticorum ».

(1.)^a QUAM SPECIOSAE FACTAE SUNT GENAE TUAE SICUT TURTURES. CERUIX TUA : SI- 1
CUT REDIMICULA. Uultus liberior est : ubi est caritatis conscientia. Et portare christi 2
iugum suaue est: si ornamenta putes ceruicis tuae esse non onera. ^b Erige ceruicem, 3
redimicula non uincula geris. Muta quoque animalia redimiculis gaudent, et falerari 4
sibi magis quam nodari uidentur. Genae sicut turtures: praeferant insignia uerecun- 5
diae. Redimicula ceruicis : libertatis attollant fiduciam. Leue est enim iugum christi, 6
et ideo ceruix eo non premitur sed leuatur. 7

SIMILITUDINES INQUIT AURI FACIEMUS TIBI EX DISTINCTIONIBUS ARGENTI, QUOD ADUS- 8
QUE REX IN DECLINATIONE SUA. Ex his enim qui ex lege sunt et prophetis, mediocriter 9
ante crediderant gloriam domini ihesu. Sed hereditas eius diffusa per populos, quo fre- 10
quentius examinata : hoc amplius est probata. Crebrae enim persecutiones ecclesiae 11
iustorum nobis titulos martyrii uictorias ediderunt. | Itaque sicut aurum bonum : ita 12
ecclesia. Quum uritur : detrimenta non sentit, magis fulgor eius augetur. Donec chri- 13
stus ueniat in regnum suum et reclinet caput suum in ecclesiae fide. Qui cum uenisset 14
ad oues perditas domus israel: non habebat ubi caput suum reclinaret. Nunc autem iam 15

F, f. 16v

1-2 Ct 1,9 iuxta LXX || 2-3 cfr Mt 11,30 || 6 cfr Mt 11,30 || 8-9 Ct 1,10-11a iuxta LXX || 15 cfr Mt 8,20; Lc 9,58

1 1.^a] AMBR. in *psalm. 118 serm.* 3,6 ex F, f. 16r,18-21 et P, p. 32,4,7-12 (AMBROISE DE MILAN : *Sancti Ambrosii Opera. Pars quinta, Expositio Psalmi CXVIII*, éd. par Michael PETSCHENIG [Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 62], Wien 1913 [désormais CSEL 62], p. 43,19-23)

3 1.^b] AMBR. in *psalm. 118 serm.* 3,6-8 ex F, f. 16r,22-17r,6 et P, p. 32,4,14-33,b,15 (CSEL 62, p. 43,24-45,22)

1 speciosae factae] speciose facte F || 1 genae] gene F || 1 turtures] turturis P^{b.c} || 3 ornamenta] ormenta P^{a.c} || 5 Genae] gene F || 5 turtures] turturis P^{b.c} || 5 praeferant] preferant F || 5-6 uerecundiae] uerecundie F || 6 attollant] attolant P^{a.c} || 8-9 quod adusque] quoad usque P^{b.c} || 9 sua] ueniat *add. p.c.* P || 12 martyrii] martirii P || 13 Quum] cum P || 15 israel] isrl F isrlh P

1 turtures] turturis *csel:* turtures P^{mi} || 2 est²] *csel:* om. O || 2 caritatis] castitatis *csel:* caritatis AGM^{mi}PT caritatis est M^{m2}N castitatis est O || 4 non uincula geris] *csel:* geris non uincula MNT || 4 Muta] *csel:* multa NPT^v || 5 nodari] *csel:* nudari AG^{mi}ORa uinculari *v*, sibi *add.* T || 5 turtures] turturis *csel:* turtures P^{mi} || 5 praeferant] *csel:* praeferent *a* || 6 attollant] *csel:* attollent *a* || 8-9 quod adusque] quoad usque *csel* || 9 rex] *csel:* est *add. av* || 9 sua] *csel:* est *add. G^{m2}M^{m2}N*, ueniat *add. P^{m2}* || 9 his] *csel:* iis *v* || 9 qui] *csel:* quae *a* || 10 Sed] *csel:* et G^{mi} || 12 titulos] *csel:* et *add. v* || 12 martyrii] *csel:* martirum O || 12 uictorias] uictoriis *csel:* uictorias MNP^{av} || 13 Quum] cum *csel* || 13 magis] sed *praem. csel:* sed om. M^{mi}NTa || 14 caput] *csel:* capud O || 14 fide] *csel:* fidem O || 15 israel] *csel:* israhel P

1 redolet fides. Ideoque dicit ecclesia. NARDUM MEUM DEDIT ODOREM SUUM. Et dicit cum
2 praesumptione, expectans retributionem.

3 Flagrat unguentum gratiae: ex quo uirgo generauit, et dominus ihesus sacramen-
4 tum incarnationis assumpsit. COLLIGATIO inquit GUTTAE: CONSOBRINUS MEUS. BOTRYO
5 CYPRI FRATER MEUS MIHI, INTER MEDIA UBERA REQUIESCIT. Corpus enim suscipiens do-
6 minus ihesus : caritatis se uinculis inligauit. Et non solum se membris nostris et pas-
7 sionibus naturalibus : sed etiam cruci uinxit. Ideoque sicut botryo: in ecclesiae fide et
8 morali requiescit gratia.

9 NARDUM CYPRI CONSOBRINUS MEUS IN UINEIS ENGADDI. | Si locum quaerimus : re- P, p. 33
10 gionis cuiusdam est quae in iudea. Et locus sic dicitur, in quo opobalsamum gignitur.
11 Si interpretationem: engaddi temptatio latine significatur. In illis ergo uineis lignum
12 est : quod si quis compungat, unguentum emittit. Hic fructus est ligni. Si incidatur
13 lignum non ita flagrat et redolet. Cum autem compunctum fuerit artificis manu : tunc
14 lacrimam destillat: sicut et christus in illo temptationis ligno crucifixus, inlacrima-
15 bat populum ut peccata nostra dilueret: et de uisceribus misericordiae suae, fundebat
16 unguentum dicens. *Pater dimitte illis : quia nesciunt quid faciunt.* Tunc ergo in ligno
compunctus est lancea, et exiuit de eo sanguis et aqua omni unguento suauior, ac-

1 Ct 1,11b iuxta LXX || 4-5 Ct 1,12-13 iuxta LXX || 9 Ct 1,13 iuxta LXX || 16 Lc 23,34 1 cfr Io 19,34
1 Nardum meum] nardus mea P^{b.c.} || 3 Flagrat] fraglat P^{b.c.} || 3 unguentum] ungentum F || 3 gratiae]
gratie F || 4 guttae] gutte F || 4 consobrinus] consubrinus F || 5 cypri] cipri P || 5 ubera] ubura P
|| 6 membris] menbris P || 7 Ideoque] ideo F^{a.c.} || 7 botryo] botrio F^{a.c.} || 9 Nardum] nardus P^{b.c.} ||
9 consobrinus] consubrinus F || 9 engaddi] engatdi F^{a.c.} P^{b.c.} (P^{a.c.} non legitur) || 11 interpretationem]
interpretationem P || 12 quis] qui *sup. lin. add.* F, P^{a.c.} || 12 emittit] emittat P^{a.c.} || 13 flagrat] fraglat
P^{b.c.} || 14 destillat] distillat P || 15 dilueret] delueret P^{b.c.} || 15 fundebat] fungebat P^{a.c.} 1 de eo] deo
P^{a.c.}

1 Nardum meum] *tsel:* nardus GMNOP^{m2}av mea GMNOP^{m2}av || 3 Flagrat] fragrat *tsel:* fraglat
AMP^{m2}T flagrat GOP^{m1}R || 4 assumpsit] adsumpsit *tsel* || 4 Botryo] *tsel:* botrus G^{m2} (ex botry), O
|| 5 ubera] mea *add. csel:* mea *om.* GOPR || 10 quae – dicitur] in CROCHETS DROITS *tsel:* quia –
dicitur *deleui* quia] quae AGOR^{m1}av et] est GOav || 10 quae] quia *tsel* || 10 quo] qua *tsel:* qua AGOR
quo *cet.av* || 11 engaddi] *tsel:* Engaddi *om.* G^{m1}a || 12 quis] *tsel:* qui AR^{m1} || 12 compungat] compungat
tsel || 12 unguentum] *tsel:* unguentum A || 12 emittit] *tsel:* emittat P^{m1} || 12 fructus est] *tsel:* est
fructus O || 12 Si] non *add. csel:* si non *om.* N non *eras.* M, *om.* PT || 12 incidatur] *tsel:* scindatur
MNT || 13 flagrat] fragrat *tsel:* fraglat AMNP^{m2}R flagrat GOP^{m1} || 13 compunctum] compunctum *tsel*
|| 14 lacrimam] *tsel:* lacrimas O || 14 destillat] *tsel:* distillat *codd. praeter* R^{m1}, av || 14 sicut] *tsel:* sic
O || 15 populum] *tsel:* poculum G^{m2}T^{m2} || 15 dilueret] *tsel:* delueret AP^{m2}R^{m2} || 15 fundebat] *tsel:*
fungebat P^{m1} 1 compunctus] compunctus *tsel* || 1 est] *tsel:* est *om.* AGR^{m1} || 1 et] *tsel:* et *om.* A ||
1 eo] *tsel:* ea A || 1 omni unguento] *tsel:* omnis unguenti G^{m1}

cepta deo hostia per totum mundum odorem sanctificationis effundens, et quasi balsamum ex arbore sic uirtus exibat e corpore. Unde ait. *Sentio uirtutem exisse de me*. Inde opobalsamum expressio dicitur eo quod compunctio ligni, balsamum per cauernam punctio erumpit. Compunctus igitur ihesus odorem remissionis peccatorum et redemptionis effudit. Nam et constrictus erat uerbum; cum esset homo factus. Et *pauper factus est cum diues esset, ut nos illius inopia ditaremur*. Potens erat: et despiciendum se praebuit | ita ut Herodes sperneret eum, et inluderet ei. Terram mouebat: et haerebat in ligno. Caelum obducebat tenebris, mundum crucifigebat. Et crucifixus erat. Inclinabat caput: et exiebat uerbum. Exinanitus erat, et replebat omnia. Descendit deus: ascendit homo. *Uerbum caro factum est*. Ut caro sibi uerbi solium in dei dextera uindicaret. Uulnus erat: et fluebat unguentum.

^c Respondit et christus. ECCE ES BONA, PROXIMA MEA ECCE ES BONA. Quoniam cognouerat ecclesia mysterium, et pro totius mundi redemptione crucifixum dominum ihesum praedicabat meruit audire. *Ecce es bona*. Quia *me bonum dicis*, et ipsa bona es, et quia uidisti gloriae meae decorem: et ipsa speciosa es et decora. Quid est autem

|| 3 Lc 8,46 || 6-7 II Cor 8,9 || 8 cfr Lc 23,11 || 8 cfr Mt 27,51 || 9 cfr Mt 27,45 || 9-10 cfr Io 19,30 || 10 cfr Phil 2,7 || 11 Io 1,14 || 13 Ct 1,14 iuxta LXX || 15 cfr Mc 10,18; Lc 18,19 | cfr Is 35,2

6-9 pauper - erat] = FLOR. LVGD. ex *Ambrosii in Apost.* exc. 217 in II Cor XXV, loc. a (Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.): *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2: *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II: Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006 (désormais CCCM 193A), p. 153,217,3-6; L, f. 79r,b,15-21; V, f. 22r,b,35-40)

10-11 exinanitus - uindicaret] = FLOR. LVGD. ex *Ambrosii in Apost.* exc. 217 in II Cor XXV, loc. b (CCCM 193A, p. 153,217,7-9; L, f. 79r,b,21-24; V, f. 22r,b,40-42)

13 I.^c] AMBR. in *psalm. 118 serm.* 3,9 ex F, f. 17r,7-13 et P, p. 33,b,17-34,a,1 (CSEL 62, p. 45,24-46,5)

|| 7 diues esset] diues es esset F^{a.c.} || 8 praebuit] prebuit L || 8 eum] sup. lin. add. F || 8 inluderet] illuderet LV || 8 haerebat] herebat FV || 9 Caelum] celum V || 10 caput] capud P^{a.c.} || 10 exiebat] exibat P^{b.c.} || 11 dei dextera] dextera dei a.c. L || 15 es bona] bonus es F^{a.c.} bona es F^{b.c.}

|| 3 exibat] csel: exiebat G^{mi}NR^{mi} exiuit M || 3 e] csel: de O, om. M || 4 expressio] csel: expressum O expressus a || 4 compunctio] compunctio csel || 5 punctio] csel: compunctio O || 5 erumpit] csel: erupit AR erumpat T || 5 Compunctus] compunctus csel || 6 factus] csel: est add. M || 10 caput] csel: capud P^{mi} || 10 exiebat] exibat csel: exiebat GP^{mi} || 11 dei] csel: dei om. O || 12 Uulnus] csel: inflicium add. T^{m2} av, post erat add. G^{m2} || 13 Respondit et] respondet ei csel: respondit et codd. av, correxerunt || 13 es bona] csel: bona es M || 15 meruit] meretur csel: [de hac lectione in apparatu nihil legitur] || 15 es bona] csel: bona es MNO || 15 Quia] quae csel: quia MNOT I et quia] csel: quae Gav quia OT || I gloriae meae] csel: gloriam meam et G || I speciosa] csel: bona v

2 christum dicere, bona es uel et decora es : nisi illud euangelicum. *Constans esto filia,*
3 *remissa sunt tibi | peccata tua.*

P, p. 34

|| 2-3 Mt 9,22.2

|| 2 christum dicere] *csl:* dicere christum M || 2 et] *csl:* et MNPTa || 3 remissa] *csl:* dimissa O

E.4.2 Extrait sur le Cantique des cantiques, 3,11

Les deux copies de Φ s'accordent en tous points, de nouveau, sur la définition de cet extrait : *paragphus* et *positura* au même mot ; couple de trigone encadrant la citation initiale du Cantique. En outre, **P** place à la hauteur de cet *incipit* et de ce lemme un \acute{o} et un sigle (partiellement tranché) [IN]CANTICIS. Les mêmes symboles se retrouvent dans la marge de **F** mais, décalés de treize lignes en aval, ils tombent à peu près en face de la *positura* de l'extrait. L'erreur est ainsi manifeste : entre l' \acute{o} et le sigle INCANT', le copiste a également copié un *k'* (*kaput*).

De la fin de cet extrait l'interpolateur de la compilation ambrosienne de Florus sur l'Apôtre a tiré l'actuel FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 374 in Hbr X, placé sous la rubrique « In expositione Cantici canticorum ». L'extrait qu'il a ainsi défini mentionne Paul, mais ne contient pas d'allusion claire au texte paulinien. Les éditeurs de *l'ex Ambr. in Apost.* ont signalé comme parallèle I Th 2,19, probablement parce qu'y apparaissent les mots « corona gloriae ». En réalité l'interpolateur y a vu un commentaire de « Gloria et honore coronaſti eum » (Hbr 2,7), comme en atteste la table des *capitula*.

(2.) EGREDIMINI ET UIDETE REGEM SALOMONEM, IN CORONA QUA CORONAVIT EUM 1
MATER EIUS, IN DIE SPONSALIIUM EIUS, ET IN DIE IUCUNDITATIS CORDIS EIUS. Ad animas 2
dicitur, ut é gurguſtiis et clauſtris exeant corporalibus. Extra corporis cogitationem 3
exeant. Egrediantur a cupiditatibus, et a curis, et a ceteris carnis iſtius, et affectus 4
lubrici passionibus. Supra mundum ascendant, de hoc mundo exeant, Chriſto occurrant, 5
paratae adsint facibus ardentibus relucentes. Quasi angeli Chriſti hoc loquuntur. Non 6
poteſtis uidere claritatem eius, gloriam eius : niſi egrediamini humanae fragilitatis curas 7
filiae Hierusalem. Quasi dicant. *Quid uiuentem inter mortuos quaeritis.* Non intra hunc 8
mundum quaeritur Chriſtus : qui supra mundum suos uoluit eſſe diſcipulos. 9

1-2 Ct 3,11 iuxta LXX || 6 cfr Lc 12,35 || 7 cfr Io 17,24 || 8 Lc 24,5

1 2.] AMBR. in *psalm. 118 serm.* 15,11 (CSEL 62, p. 336,2-19 ; F, f. IIIr,20-IIIv,3 ; P, p. 272,a,6-b,11)

2 iucunditatis] iocunditatis P || 3 é] *accentum ambo habent* FP || 6 loquuntur] locuntur P || 8 Hierusalem] hirlm F

1 Egredimini] *csl:* egrediemini Rm1, *add.* filiae Syon Ta || 1 qua] *csl:* quum Mm1 || 2 iucunditatis] *csl:* iocunditatis Mm2NOPRa || 3 cogitationem] cogitationes *csl:* cogitationem GMNOPRT || 4 et²] *csl:* *alt.* et *om.* a || 4-5 et affectus lubrici] affectibus et lubricis *csl:* affectus G affectis Rm1 et *om.* G et affectus lubrici MNPTa || 6 Chriſti] *csl:* *om.* R || 6 hoc] haec *csl:* hoc GOPRa || 6 loquuntur] *csl:* locuntur GMm1OP loquuntur Mm2Rm2 || 7 eius] et *add.* *csl:* et *om.* GMNOPav

1 Quae est corona qua coronatur Christus, nisi corona gloriae. Ioseph coronam ha-
2 buit castitatis, Paulus iustitiae, Petrus fidei, singularum uirtutum coronae sunt. Solus P, f. iiii
3 Christus habet coronam gloriae, qua eum ecclesia coronauit. In hac corona, omnes co-
4 ronae sunt. Quia gloria non portio unius coronae, sed praemium omnium coronarum
5 est.

1-5 quae - est] = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 374 in Hbr X (CCCM 193A, p. 262,374,3-8 ; L, f. 105v,a,21-29 ; V, f. 37v,b,11-16)

1 Quae] .uae V || 1 coronam] choronam P || 2 iustitiae] iusticiae LV || 4 coronae] corone V

4 Quia] *csl*: qui ARm1 quae Rm2

E.4.3 Extrait sur le Cantique des cantiques, 8,6a

Ce passage qui clôt AMBR. *in psalm. 118 serm. 15* (§ 39–40) a été retenu par Florus en tant que commentaire de Ct 8,6a: les deux manuscrits placent un trigone sur le premier et le dernier mot de cette citation, signe que Florus prévoyait d'en faire un lemme de sa compilation ambrosienne sur l'Apôtre.

C'est le copiste de P qui donne la meilleure image du dispositif d'extraction, que Florus avait porté sur Φ: un *paragraphus* à « configitur... », balisé en marge par un *paragraphus* sommé d'un *k'*; quelques lignes au-dessous, à la hauteur exactement du lemme du Cantique, un sigle marginal INCANTIC· couvert d'une potence et sommé d'un *ó*; enfin, une *positura* à « ...resurgat », elle aussi balisée en marge par une *positura* identique.

Dans F, le même dispositif reste reconnaissable, mais il est un peu chamboulé par deux circonstances. La première, c'est que le copiste s'est « trompé de marge » et a copié les signes marginaux du début de l'extrait (*paragraphus* sommé d'un *k'*, puis INCANT· sous une potence, sommé d'un *ó*) treize lignes en aval de l'endroit où ils sont attendus. L'écart constant trahit l'erreur matérielle. La seconde circonstance, c'est que Florus a utilisé le même passage, commencé plus haut (§ 37–40), pour détailler un extrait sur l'Apôtre, FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost. exc. 22 in Rm XXI*, lui-même formé de trois passages. L'une des « nouvelles » *paragraphi* tombait trop près de la *paragraphus* que le copiste avait copiée au début de l'extrait sur le Cantique; pour éviter toute confusion, Florus a alors barré cette *paragraphus* obsolète: « ~~his~~ configitur clauis... ».

Remarquons que le copiste chargé de l'extraction de cet exc. 22 a commis une erreur à la toute fin de l'extrait. Dans les deux témoins, l'exc. 22 s'arrête à « ...attumuletur Christo » (la leçon « attumulet » de L, que l'édition a préférée, devait au contraire être rejetée), écartant les trois derniers mots du chapitre d'Ambroise, « cum Christo resurgat ». C'est une erreur manifeste car ainsi le texte se termine par l'ensevelissement, laissant tomber la résurrection qui, seule, donne tout son sens au passage. Or, cette erreur s'explique par la disposition du texte dans le manuscrit préparatoire, F. Après « Moriatur in Christo », le copiste de F passant à la ligne avait écrit directement « cum Christo resurgat », oubliant au passage le membre « attumuletur Christo », qu'il avait rajouté *a posteriori* dans la marge. Comme Florus retenait ce passage pour son extrait sur l'Apôtre, il l'a corrigé (adtu– en attu–) et ponctué d'un *punctus eleuatus* en fin de ligne; mais la *positura* de l'extrait figure bel et bien à « resurgat », jusqu'où l'exc. 22 était donc censé se prolonger.

Plus tard, l'interpolateur de la compilation ambrosienne de Florus sur l'Apôtre s'avisa de découper, dans cet extrait de la compilation ambrosienne de Florus sur le Cantique, un extrait sur l'Apôtre commentant, quoique de façon beaucoup plus lointaine, le même verset paulinien : c'est désormais l'extrait FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 21 in Rm XXI, placé sous la rubrique « In expositione Cantici canticorum ».

Les deux extraits, l'authentique (exc. 22) et l'interpolé (exc. 21), ont une phrase en commun : la première de cet extrait sur le Cantique des cantiques.

1 (3.) Configitur clavis : qui mortificationem domini Iesu, in corpore suo portat.
 2 His clavis configitur: qui meretur audire dicentem Iesum. PONE ME UT SIGNACULUM IN
 3 COR TUUM, UT SIGILLUM IN BRACHIUM TUUM. QUIA UALIDA EST UT MORS CARITAS, DURUS
 4 SICUT INFERI ZELUS. Infige ergo pectori tuo, et cordi tuo, signaculum crucifixi. Infige
 5 et brachio tuo : ut opera tua peccato mortua sint. Nihil in his criminis reuiuiscat, | P, p. 285
 6 nihil resurgat erroris. Fortasse hanc imaginem : clavi non solum timoris, sed etiam
 7 caritatis affigunt. *Quia ualida est ut mors caritas, durus sicut inferi zelus.* Non te | ergo F, f. 116r
 8 offendat duritia clauorum, quia est duritia caritatis, nec ualidus clauorum rigor : quia
 9 ualida est etiam caritas sicut mors. Caritas enim : culpam et omnia peccata mortifi-
 10 cat. Caritas : sicut mortis ictus interimit. Denique morimur flagitiis atque peccato :
 11 dum domini mandata diligimus. *Caritas : deus est.* Caritas : dei uerbum est, quod est
 12 ualidum, et acutius omni gladio acutissimo, usque ad diuisionem quidem animae et

2-4 Ct 8,6a iuxta LXX || 11 I Io 4,8 || 673.12-674.1 cfr Hbr 4,12

1 3.] AMBR. in psalm. 118 serm. 15,39-40 (CSEL 62, p. 350,28-352,10)

1-6 configitur - erroris] = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 21 in Rm XXI (CCCM 193A, p. 17,21,2-8 ; L, f. 45v,a,23-30 ; V, f. 4r,b,26-33)

1 configitur - portat] cfr FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 22 in Rm XXI (CCCM 193A, p. 18,24-25 ; L, f. 45v,b,26-27 ; V, f. 4v,a,13-15)

1 Iesu] hiesu F || 4-5 infige - sint] in marg. L || 4 pectori] peccatori a.c. F || 4 et cordi tuo] om. LV || 4 crucifixi] crucifigi F || 5 Nihil] nichil LV || 5 reuiuiscat] reuiuiscat P^{b.c.} || 6 nihil] nichil LV || 7 caritatis] karitatis F || 7 caritas] karitas F || 7 ergo] om. F || 8 caritatis] karitatis F || 9 caritas] karitas F || 10 ictus] hiçtus F

2 clavis configitur] csel: configitur clavis AR || 2 dicentem Iesum] dicente Iesu csel: dicentem Iesum MNOP || 4 cordi tuo] csel: corde tuo Rm1, add. hoc MNav || 5 reuiuiscat] csel: reuiuiscat ANPm2Rm2av reuiuificat O || 6 resurgat erroris] csel: erroris resurgat Nav || 7 affigunt] adfigunt csel || 7 ergo] csel: ergo om. N || 11 deus est] csel: est deus Rav || 12 et] csel: ac Aav

spiritus : artusque et intima penetrans medullarum. Edurus ergo zelus caritatis : qui 1
 non cedat infernis cum pro dei zelo unusquisque nec suis parcat. His clavis caritatis 2
 configatur anima nostra, et caro nostra : ut et ipsa dicat, *quia uulnerata caritate ego* 3
sum. Habet ergo clauum suum caritas : habet gladium suum quo anima uulneratur. 4
 Felix qui hoc gladio meruerit uulnerari. Haec sunt uulnera quae osculis praeferuntur. 5
Utilia uulnera amici : quam uoluntaria oscula inimici. His nos uulneribus offeramus. 6
 Quibus quicumque mortuus fuerit, mortem gustare non poterit. Talis eorum mors qui 7
 dominum sequebantur. De quibus dictum est. *Sunt aliqui de istis adstantibus qui non* 8
gustabunt mortem, donec uideant filium hominis uenientem in regno suo. Merito Petrus 9
 non timebat hanc mortem. Non timebat enim qui dicebat, quia etsi oporteret eum 10
 pro Christo mori, non eum relinqueret aut negaret. Tollamus ergo crucem domini : 11
 quae configat carnes nostras, peccatum destruat. Est timor qui configit carnes. *Nisi* 12
quis tulerit crucem suam et secutus me fuerit : non est me dignus. Ille enim dignus: qui 13
 P, p. 286 habet Christi timorem, ut crucifigat carnale peccatum. Hunc timorem : sequitur ca- 14
 ritas, quae consepulta cum Christo : non diuellatur a Christo. Moriat in Christo, 15
 attumuletur Christo : ut cum Christo resurgat. 16

1] Edurus idest ualde durus *in marg.* FP

3-4 Ct 2,5 iuxta LXX || 6 Prv 27,6 iuxta LXX || 8-9 Mt 16,28 || 10-11 Mt 26,35 || 11-16 cfr Rm 6,4
 || 12-13 Mt 10,38

15-16 tollamus - Christo] = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost. exc. 22 in Rm XXI, loc. c (CCCM 193A,*
p. 18,25-19,31 ; L, f. 45v,b,27-35 ; V, f. 4v,a,15-21)

2 cedat] caedat P || 2 infernis] inferis P^{b.c.} || 2 cum] quum F || 2 pro] *sup. lin.* F || 3 caritate]
 karitate F || 8 adstantibus] asstantibus P^{b.c.} || 13 secutus] sequutus F || 14 Hunc] hanc *a.c. Fl.* F
 || 15-16 moriatur - christo] *in marg.* L || 16 attumuletur Christo¹:] *in marg.* F || 16 attumuletur]
 adtumuletur *a.c. Fl.* F attumulet L || 16 ut] *om.* F? *sup. lin.* P

1 intima] *csel:* intimo Mm1 || 1] est durus *csel:* edurus P, *in mg. m2* edurus id est ualde durus ; durum
 R || 2 infernis] inferis *csel:* infernis MNPm1a || 2 parcat] *csel:* purgat Am1R || 4 suum²] *csel:* *om.* N
 || 6 Utilia] *csel:* utiliora Oav || 7 Talis] *csel:* enim *add. v* || 7 eorum] *csel:* *add. erat a* || 10 oporteret]
csel: oportuerit GMm1a oportuerat OR || 12 Nisi] *csel:* *add. inquit a* || 13 tulerit] *csel:* tolleret Rm1 ||
 13 enim] *csel:* enim est Mm2 est enim N || 13 dignus] *csel:* dignus est a || 16 attumuletur] adtumuletur
csel || 16 ut] *csel:* et Rm1, *om.* GMNPm1av || 16 cum Christo² resurgat] *csel:* resurgat cum Christo
 NRav

E.4.4 Extrait sur le Cantique des cantiques, 7,1–2. 6–7

La définition exacte de cet extrait est plus délicate que les précédentes. Les deux copies de Φ s'accordent sur le début de l'extrait ; mais bientôt le copiste de **P**, qui n'est pas le même que précédemment, a renoncé à copier les signes d'extraction, de sorte qu'on doit se reposer entièrement sur le copiste de **F**: or, celui-ci semble avoir oublié de copier la dernière *positura*. J'ai donc choisi moi-même d'arrêter l'extrait à l'endroit qui m'a semblé le plus adapté, celui où Ambroise laisse le Cantique pour en revenir au psaume 118.

D'après les crochets copiés par le copiste de **F**, Florus a écarté les deux phrases suivantes (qui, de l'aveu même d'Ambroise, constituent une digression) : « Quod de anima egressibus dici in posterioribus hic ipse Daudid euidenter ostendit, adserens quod terrentem iniquitatum sua anima transiret. Sed reuertamur ad sponsae gressus. » Ce retranchement coupe notre extrait en deux passages (loc. **a** et **b**).

Cet extrait sur le Cantique a ensuite été exploité par l'interpolateur de l'*ex Ambr. in Apost.*: il en a tiré un extrait qu'il a employé en deux endroits, FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 60 in Rm LX sur Rm 10,15 (**L^{Rm}** et **V^{Rm}** dans l'apparat) et FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 266 in Eph XXV sur Eph 6,15 (**L^{Eph}**, **V^{Eph}**). Outre que cet extrait n'est pas du tout préparé sur **F**, l'interpolateur est manifestement tributaire de l'extrait sur le Cantique, puisqu'il saute exactement les mêmes deux phrases.

- 1 (4.)^a SPECIOSI FACTI SUNT GRESSUS TUI IN CALCIAMENTIS, FILIA AMINADAB, MODULI
2 FEMORUM TUORUM, SIMILES TORQUIBUS OPERE ARTIFICIS. Non est dubium gressus hic

1–2 Ct 7,1 iuxta LXX

1 4.^a] AMBR. in *psalm. 118 serm.* 17,15 (CSEL 62, p. 385,4–13 ; **F**, f. 126r,19–25 ; **P**, p. 315,a,1–13)

1 speciosi – aminadab] = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 60 in Rm LX, loc. **a** (CCCM 193A, p. 49,3 ; **L^{Rm}**, f. 53v,a,23–24 ; **V^{Rm}**, f. 71,b,36–37) = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 266 in Eph XXV, loc. **a** (CCCM 193A, p. 182,3 ; **L^{Eph}**, f. 85v,b,38–39 ; **V^{Eph}**, f. 26r,b,22–23)

675.2–676.4 non – inessu] = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 60 in Rm LX, loc. **b** (CCCM 193A, p. 49,4–9 ; **L^{Rm}**, f. 53v,a,24–32 ; **V^{Rm}**, f. 71,b,37–43) = FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.* exc. 266 in Eph XXV, loc. **b** (CCCM 193A, p. 182,4–9 ; **L^{Eph}**, f. 85v,b,39–86r,a,8 ; **V^{Eph}**, f. 26r,b,23–29)

1 Aminadab] aminadap **V^{Eph}** || 2 torquibus] torquebus **F^{b.c}** || 2 opere] operi **P^{b.c}**

1 filia] *csel*: filiorum **MNTa** || 2 similes] *csel*: similis **Nm1Rm1** || 2 opere] *csel*: operi **Pm2** operae
Engelbrecht

quoque ecclesiae uel animae profectus significari. *Quam speciosi sunt pedes euangelizan-* 1
tium pacem, euangelizantium bona. Utique speciosos dicit, euangelicae praedicationis 2
 et disputationis progressus. Ut alibi dicitur. *Transgredere flumina.* Hoc est fluentia et 3
 lubrica istius mundi transcurrere, stabili mentis incessu. ^b Quid sibi uult quod ait, in cal- 4
 ciammentis speciosos gressus esse ecclesiae? Legimus itaque dictum ad Moysen. *Solue* 5
calciamentum pedum tuorum. Quo uidetur admonitus, ne corporalibus uinculis tene- 6
 retur adstrictus. Ergo speciosam significat in canticis animae pulchritudinem, quae 7
 carne tamquam calciamento utitur, et impedimentum non patitur, sed incessus de- 8
 core praecellit. Calciat se ergo | carnem anima ecclesiastica gratiam: ut cursum uitae 9
 huius, et transitum cum decore praetereat. Quod fit, si calciamentum suum non in- 10

F, f. 126v

1-2 Is 52,7, invoc. apud Rm 10,15 || 3 Is 47,2 || 5-6 Ex 3,5

4 4.^b] *Finem huius loci ipse definiui!* AMBR. in psalm. 118 serm. 17,16-22 (CSEL 62, p. 385,16-388,15; F, f. 126r,27-127r,21; P, p. 315,a,18-317,b,6)

676.4-678.8 quid - eluceret] = FLOR. LVGD. ex Ambr. in Apost. exc. 60 in Rm LX, loc. c (CCCM 193A, p. 49,10-50,48; L^{Rm}, f. 53v,a,32-54r,a,9; V^{Rm}, f. 7r,b,43-7v,a,38) = FLOR. LVGD. ex Ambr. in Apost. exc. 266 in Eph XXV, loc. c (CCCM 193A, p. 182,10-183,47; L^{Eph}, f. 86r,a,8-b,22; V^{Eph}, f. 26r,b,29-26v,a,25)

1 quoque] sup. lin. L^{Eph} || 1 ecclesiae] aecclesiae V^{Eph} || 1 animae] anime F, P^{a.c.} || 1 significari] significare FP || 1-2 euangelizantium pacem] om. P || 2 euangelizantium] æuangelizantium P || 3 fluentia] fluente L^{Eph a.c.}, V^{Eph} || 4 transcurrere] transcurrere F, V^{Eph a.c.} transcurrere V^{Rm} || 5 speciosos] spetiosos P || 5 ecclesiae] aecclesiae V^{Eph} || 6 calciamentum] caltiamentum P || 6 Quo] quod FP^{a.c.} || 7 canticis] sic V^{Eph p.c.} || 7 pulchritudinem] pulcritudinem P || 7 quae] que F || 8 tamquam] tanquam L^{Eph} || 8 impedimentum] impedimentom P^{a.c.} impedimentum L^{Rm}L^{Eph}V^{Eph} || 9 carnem] carne P^{p.c.} || 9 ecclesiastica] aecclesiastica V^{Rm}V^{Eph} per add. V^{Eph p.c.} || 9 gratiam] gratia P^{p.c.} || 10 praetereat] pretereat FPL^{Eph} || 10 calciamentum] caltiamentum P || 10 suum] om. P

1 quoque] csel: add. sanctae O || 1 profectus] csel: progressus O || 1 significari] csel: significare P || 1 Quam] csel: quia M || 1 sunt pedes] csel: pedes sunt NRav || 1 sunt] csel: om. M || 1-2 euangelizantium pacem] csel: om. P || 2 praedicationis] csel: praedicationes Rm1 || 3 et] csel: om. O || 3 disputationis progressus] csel: disputationisque gressus O || 4 ait] addidit csel: ait NPTa || 5 speciosos] csel: speciosus M || 5 gressus esse] csel: esse gressus v || 5 esse] csel: est M, om. a || 5 itaque] csel: fort. utique || 5 dictum] csel: add. esse O || 6 ne] csel: nec Rm1 || 6-7 teneretur adstrictus] csel: adstrictus teneretur O || 7 Ergo] csel: igitur O || 8 carne] csel: carnem Rm1 || 8 et] in ipso calciamento add. csel: in ipso calciamento om. P calciamento om. NTa || 8 impedimentum] csel: impedimento O || 8 incessus] csel: incensus Rm1 || 9 se ergo] csel: ergo se GOv || 9 carnem] carne csel: carnem GOPm1Rm1v carnis MNTa || 9 anima] csel: add. uel Tv || 9 ecclesiastica gratiam] in CROCHETS DROITS csel: deleui || 9 ecclesiastica] csel: ecclesiasticam O ecclesia v || 9 gratiam] gratia csel: gratiam OPm1Rv || 10 suum] vsel: om. P || 676.10-677.1 non inquinat luto] csel: luto non inquinat O

1 quinet luto corporali, nec in uitiorum merset uoraginem. Si castiget carnem suam,
 2 ne moretur ad cursum, et aruinae pinguis pondere degrauetur. Bonum calciamentum
 3 animae, pudicitia est. Bonus gressus est : uestigium castitatis. Sapientia autem amictus
 4 est animae. Unde scriptum est. *Honora eam et amplectetur te*. Utamur igitur corpore,
 5 tamquam calciamento: ad inferioris opera uirtutis, ad ministerium non ad praecipiti-
 6 um, ad obsequium non ad delectationem, ad oboedientiam non ad dissensionem, et
 7 in uia sapientiae uestigium collocemus. Ne gressus nostros, uis torrentis aliqua con-
 8 cludat. Ideo ad Moysen dictum est. *Solue calciamentum*. Dictum est ad Ihesum Naue.
 9 Ad Christum autem non est dictum: sed magis scriptum est dicente Baptista. *Post me*
 10 *uenit uir cuius non sum dignus calciamenta portare*. Quia illi bene admonentur ut sol-
 11 uant calciamentum suum, | qui sine peccato esse non poterant. Hic autem non solum
 12 calciamentum sed etiam calciamenta non soluit, quia non solum corpus suum peccatis
 13 immune seruauit : sed etiam omnium dedit indulgentiam peccatorum. Ergo ecclesia
 14 ad imitationem Christi, speciosa est et in calciamentis: omni abluta delicto. Et for-

P, p. 316

4 Prv 4,8 || 8 Ex 3,5 || 8 cfr Ios 5,16 || 9-10 Mt 3,11

1 luto] sic V^{Eph.p.c.} || 1 uitiorum] uiciorum L^{Rm}L^{Eph} || 1 merset] uerset L^{Eph.a.c.} || 2 aruinae] aruine
 F, P^{a.c.} || 2 degrauetur] grauetur V^{Eph} || 2 calciamentum] caltiamentum P || 3 pudicitia] pudicia
 L^{Rm}L^{Eph}V^{Rm} || 5 tamquam] tanquam L^{Eph} || 5 calciamento] caltiamento P || 5-6 praecipitium]
 precipitium F praecipitium L^{Rm} || 6 obsequium] obsequium P^{a.c.} || 6 oboedientiam] obedientiam
 PV^{Rm}V^{Eph} || 7 sapientiae] sapientie F || 7 Ne] neque P || 8 calciamentum] caltiamentum P ||
 9 Baptista] bapista FP || 10 calciamenta] caltiamenta P || 10 admonentur] ammonentur P^{a.c.} ||
 11 calciamentum] caltiamentum P || 12 calciamentum] caltiamentum P || 12 calciamenta] caltiamenta
 P || 13 immune] inmune V^{Eph} || 13 ecclesia] aecclesia V^{Eph} || 14 calciamentis] caltiamentis P

1 merset] csel: mergat Rm2a || 1 uoraginem] csel: uoragine ORav || 1 carnem suam] csel: corpus suum
 O || 2 degrauetur] csel: praegrauetur a || 3 est : uestigium] est in uestigio csel: est in] est PRm2Ta,
 om. N uestigium NPRTa || 3 amictus] csel: amica O || 4 amplectetur te] csel: amplectatur a te G ||
 4 igitur] csel: ergo Oav || 5-6 praecipitium] praceptum csel: praceptum v praecipitium GMPRTa
 pretium N || 6 obsequium] csel: opsequium G || 6 non ad delectationem] csel: non delectationem (om.
 ad) GO || 6 non ad dissensionem] csel: non dissensionem (om. ad) MO || 7 collocemus] conlocemus
 csel || 8 ad] csel: om. M || 8 est²] et add. csel: om. OPR || 8 Ihesum] Iesum csel: hiesum GMR ||
 9 Ad Christum autem non est¹ dictum] csel: de Christo autem dictum non est a || 9 Baptista] csel:
 bapista PRm1 || 10 portare] csel: soluere O || 11-12 non solum calciamentum sed etiam calciamenta
 non soluit] non solum calciamentum non soluit, sed etiam calciamenta aliorum absoluit csel: non soluit
 om. OPR aliorum] non OPR absoluit] non soluit Gm1 soluit OPR || 12 suum] csel: add. a GMa ||
 12-13 peccatis immune] csel: immune peccati O || 12 peccatis] csel: peccati v || 13 immune] inmune
 csel: immunem Rm1 || 13 omnium] csel: omnibus O

tasse quando *sapientiam inter perfectos loquitur*: speciosa est in superioribus membris. 1
 Quando autem etiam inferioris status aut doctrinae homines: uerbum sequuntur, fidei 2
 seriem non obliuiscuntur, sacerdotis praecepta custodiunt : speciosa est in calciamentis. 3
 Plerumque clerus errauit, sacerdotis nutauit sententia, diuites cum saeculi istius ter- 4
 reno rege senserunt, populus fidem propriam reseruauit. Unde etiam de domino Iesu 5
 bene possumus dicere, quia et in his quae corporalia sunt speciosos gressus uerbum 6
 habeat cum de moralibus disputatur. Et apostoli ideo fortasse nudis mittuntur pedi- 7
 bus, ne obumbraretur eorum disputatio sed eluceret. Itaque ecclesia filia Aminadab, 8
 hoc est uoluntarii uel beneplaciti, quia uoluntarius eam et beneplacitus congregauit, et 9
 in calciamentis speciosa est. 10

Meritoque additum est in canticis. *Moduli femorum tuorum, similes torquibus operi* 11
manuum artificis, ut posteritatis ecclesiae ornamenta canerentur. Per femur enim in- 12
 signe generationis agnoscimus. Iuxta illud. *Accingere gladium tuum circa femur poten-* 13
 F, f. 127r *tissime*. Quo significatur, quod filius dei cum semetipsum | exinanisset uerbi accinctus 14
 diuinitatem, et generationem calciatus humanam prodiret ex uirgine, omnibus datu- 15
 rus salutem. Moduli autem dicuntur : ornamenta pretiosa, quae suspendi matronarum 16

1 I Cor 2,6 || 7–8 cfr Mt 10,10 || 11–12 Ct 7,1b iuxta LXX || 13–14 Ps 44,4 || 14 cfr Phil 2,7

1 speciosa] spetiosa P || 1 superioribus] superiobus L^{Rm.a.c.} || 2 sequuntur] sequuntur P secuntur
 L^{Rm}L^{Eph}V^{Rm} || 3 calciamentis] caltiamentis P || 4 nutauit] nuntiauit F^{a.c.} || 4 sententia] sententia
 V^{Rm} || 4 saeculi] seculi P || 5 populus] populum F || 5 reseruauit] seruauit L^{Eph.a.c.} || 6 quae] que
 P^{a.c.} || 6 sunt] sut P^{a.c.} || 6 speciosos] spetiosos P || 6–7 uerbum habeat] habeat uerbum L^{Eph.a.c.} ||
 7 habeat] abeat P^{a.c.} || 7 cum] quum F || 7 mittuntur] mituntur P^{a.c.} || 8 obumbraretur] ubumbraretur
 F^{a.c.} || 8 ecclesia] eclesia P^{a.c.} || 10 calciamentis] caltiamentis P || 13 Iuxta] iux P || 13 gladium tuum]
 gladiu tuu P^{a.c.} gladio tuo P^{b.c.} || 14 cum] quum F || 14 accinctus] accinatus F^{a.c.} || 15 diuinitatem,
 et generationem] diuinitate et generatione P || 15 calciatus] caltiatus P || 15 humanam] humana P
 || 16 quae] que F, P^{a.c.}

2 etiam] csel: iam O || 2 inferioris] csel: inferiores R || 2 homines] csel: hominis RT || 2 sequuntur]
 secuntur csel: sequuntur (sic AP) pergit A || 4 sacerdotis nutauit sententia] sacerdos nutauit sententiam
 csel: sacerdotes GMa sacerdotis NPRT mutauerunt GMa sententia NT || 5 reseruauit] csel: seruauit N
 || 6 in] csel: om. a || 8 obumbraretur eorum disputatio sed eluceret] csel: obumbretur—eluceat a ||
 8 obumbraretur] csel: umbraretur O || 8 eluceret] csel: luceret O || 8 Aminadab] csel: amminadab O ||
 11 similes] csel: similis Rm1 || 11 operi] opere csel: operi MNP a operae Engelbrecht || 13 gladium tuum]
 csel: gladio tuo OPm2 || 13 circa femur] csel: super fermur (sic) tuum O || 13 circa] circum csel: circa NP ||
 15 diuinitatem, et generationem calciatus humanam] csel: diuinitate—generatione—humana GMNPTa
 || 15 omnibus] csel: add. esset A || 15–16 daturus salutem] csel: salutem daturus O || 15–16 daturus]
 csel: daret ex datur Mm2

1 ceruicibus solent. Tantus ergo processus ecclesiae significatur : ut ornamentis pretio-
 2 sissimis comparatus sit, et torquibus triumphantium. Haec enim ornamenta sunt bel-
 3 latorum. Unde et Symmachus, mepitrachelia dixit, hoc est quae sunt circa collum. Siue
 4 ergo generatio Christi ex uirgine, siue ecclesiae propagatio, specie | quidem tamquam
 5 manu artificis torquibus adornatis : uere autem uirtutis insignibus spiritalibus ceruices
 6 fidelium coronauit. Denique tota ista descriptio membrorum ecclesiae, plena decoris et
 7 laudis est. Nam ET UMBILICUS EIUS TAMQUAM CRATER TORNATILIS PRAEDICATUR, MIXTO
 8 NON DEFICIENS. Eo quod in omni doctrina tornatus : plenitudine cognitionis, et potu
 9 non deficit spiritali. ET UENTER EIUS non solum ACERUO TRITICI: idest cibus fortioribus
 10 caelestis mysterii saginetur: uerum etiam TAMQUAM LILIIS QUIBUSDAM moralium suauit-
 11 tate repleatur. Unde et ipsa tamquam bene merita regina, Christi sanguine coronatur :
 12 sicut scriptum est. ET ORNATUS CAPITIS TUI SICUT PURPURA. Sanguis Christi purpura
 13 est, qui inficit sanctorum animas : non solum colore resplendens sed etiam potestate.
 14 Quia reges facit, et meliores reges quibus regnum donet aeternum. Meritoque ad tan-
 15 tum ecclesiae decorem cui Christi sanguis inrutilat : Spiritus sanctus inclamat. QUAM
 16 PULCHRA ET SUAUIS FACTA ES CARITAS IN DELICIIIS TUIS. Pulchra : decore uirtutis. Suavis
 17 iucunditate gratiae, remissione uitiorum, quam nulla uexat amaritudo peccati. Et ipsa
 18 iam caritas quae diligendo deum: ipsius et nomen acceperit, quia *deus caritas est*.

P, p. 317

7-10 Ct 7,2 iuxta LXX || 12 Ct 7,6 iuxta LXX || 15-16 Ct 7,7 iuxta LXX || 18 I Io 4,16

1-2 pretiosissimis] praetiosissimis F || 2 comparatus] comparatus P || 2 triumphantium] triumphatum P^{a.c.} triumphantum P^{p.c.} || 3 Symmachus] symachus FP || 3 mepitrachelia] sic FP, lege περιτραχήλια (ΠΕΡΙΤΡΑΧΗΛΙΑ) || 3 dixit] dixit habent FP non dicit ut asserit Petschenig || 3 quae] que P^{a.c.} || 4 specie] speciae P^{a.c.} || 5 uere] uerae P^{p.c.} || 6 descriptio] discriptio FP || 6 ecclesiae] aecclesiae P || 7 umbilicus] humbilicus P^{a.c.} || 7 crater] sic P^{p.c.} || 9 deficit] deficiat P || 10 mysterii] misterii P || 10 saginetur] signetur F || 11 ipsa] ipse P^{a.c.} || 12 purpura] pupura P^{a.c.} || 13 etiam] aetiam P^{a.c.} || 15 ecclesiae] aecclesiae P || 15 cui] sic P^{p.c.} || 16 decore] decorae P^{a.c.} || 17 iucunditate] iocunditate P || 18 caritas] karitas F

1-2 pretiosissimis] csel: preciosis O || 2 comparatus] comparatus csel || 2 sit] csel: est R || 2 triumphantium] csel: triumphantum OR || 3 Symmachus] csel: simmachus O symachus PR || 3 mepitrachelia] csel: περιτραχήλια Engelbrecht me(ine-)pitrachelia codd. μεπιτραχηλια a ἐπιτραχήλια v || 3 dixit] csel: dicit PRv || 5 uere] csel: uerae v || 5 insignibus] csel: insigniis a || 6 descriptio] csel: discriptio P || 7 laudis] csel: claudis A || 7 tornatilis] csel: tortiatilis O tornatibilis a || 7 praedicatur] csel: praedicator GRa || 9 deficit] deficiat csel: deficit AMOa deficiet N defecit R || 9 solum] csel: deficit O || 9 idest cibus] csel: ut non solum cibus O || 9 cibus] csel: cuius AGR || 10 mysterii] csel: mysteriis AR || 15 cui] csel: om. Pm1 || 15 inclamat] csel: inflammat AR exclamat Oav || 15 Quam] csel: quid G || 16 es] csel: est O || 17 iucunditate] csel: iocunditate MNOPRA || 18 deum] dominum csel: deum NOPav || 18 ipsius] csel: om. a

Appendices

Bibliographie

I Abréviations

- ACO 1,5,2 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Ephesenum*.
- ACO 2,2,1 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense*.
- ACO 2,2,4 OHME, Heinz (éd.), *Concilium Constantinopolitanum A. 691/2 in trullo habitum*.
- ACO 2,3,1 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense*.
- ACO 2,3,2 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense*.
- ACO 2,4 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense*.
- ACO 4,2 SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Constantinopolitanum sub Iuſtiniano habitum*.
- BHM 1A LAMBERT, Bernard (éd.), *Bibliotheca Hieronymiana Manuscripta*.
- BP 1575 LA BIGNE, Marguerin de (comp.), *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos, qua continentur, illorum de rebus diuinis opera omnia et fragmenta, quæ partim nunquam hætenus, partim ita raro iam exſtarent, excussa : vel ab Hæreticis corrupta : Nunc primùm Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis censura satis graui, sine ullo novitatis aut erroris fuco in perfectiſſimum corpus coaluërunt*.
- BP 1589 LA BIGNE, Marguerin de (comp.), *Sacræ Bibliothecæ Sanctorum Patrum seu scriptorum eccleſiaſticorum probabiliſſimum, tomi novem, numeris & modis omnibus locupletati caſtigati*.
- BP 1609 LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Bibliothecæ veterum patrum et auſtorum eccleſiaſticorum tomi octo, numeris & modis omnibus locupletati & caſtigati*.
- BP 1610 Auſt. II LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Auſtarii Bibliothecæ Patrum et Auſtorum Eccleſiaſticorum tomus ſecundus*.
- BP 1618 LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Magna bibliotheca veterum patrum et antiquorum ſcriptorum eccleſiaſticorum*.
- BP 1624 LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Bibliothecæ veterum patrum et auſtorum eccleſiaſticorum, tomi novem*.
- BP 1644 LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Magna Bibliotheca veterum patrum et antiquorum ſcriptorum eccleſiaſticorum*.

Bibliographie

- BP 1677 LA BIGNE, Marguerin de (fond.), *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum.*
- CCCM 52 AGOBARD DE LYON, *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia.*
- CCCM 56 PAULUS, Beda (éd.), *Pascasii Radberti Expositio in Mattheo libri XII.*
- CCCM 161 JEAUNEAU, Édouard (éd.), *Iohannis Scotti seu Eriugeae Periphyseon.*
- CCCM 169 ALLEN, Michael I. (éd.), *Frechulfi Lexoviensis episcopi Opera omnia.*
- CCCM 174 LÖFSTEDT, B. (éd.), *Hrabani Mauri Expositio in Matthaeum.*
- CCCM 193 FRANSEN, Paul-Irénée/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.), *Flori Lugdunensis Opera omnia, t. 1 : Collectio ex dictis XII Patrum.*
- CCCM 193A FRANSEN, Paul-Irénée/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.), *Flori Lugdunensis Opera omnia, t. 2 : Collectio ex dictis XII Patrum.*
- CCCM 193B FRANSEN, Paul-Irénée/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.), *Flori Lugdunensis Opera omnia, t. 3 : Collectio ex dictis XII Patrum.*
- CCCM 220B FRANSEN, Paul-Irénée/Luc DE CONINCK/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.), *Flori Lugdunensis Opera omnia, t. 6 : Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini.*
- CCCM 260 ZECHIEL-ECKES, Klaus (éd.), *Flori Lugdunensis Opera omnia, t. 8 : Opera polemica.*
- CCSL 2 TERTULLIEN, *Quinti Septimi Florentis Tertulliani Opera, t. 2 : Opera montanistica.*
- CCSL 14 AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosii Mediolanensis Opera, Expositio evangelii secundum Lucam. Fragmenta in Esaiam.*
- CCSL 21 DOLVECK, Franz (éd.), *Paulini Nolani Carmina.*
- CCSL 31B DAUR, K.D. (éd.), *Aurelii Augustini Opera, t. 3 : Epistulae CI–CXXXIX.*
- CCSL 61B DOIGNON, Jean (éd.), *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi Tractatus super Psalmos.*
- CCSL 62 SMULDERS, Pieter (éd.), *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi De Trinitate.*
- CCSL 64 DEMEULENAERE, Roland/I. MULDER (éds.), *Foebadius. Victricius. Leporius. Vincentius Lerinensis. Evagrius. Ruricius.*
- CCSL 68A PROSPER D'AQUITAINE, *Prosperi Aquitani Opera, t. 2 : Expositio psalmorum. Liber sententiarum.*
- CCSL 69B PACIEN DE BARCELONE, *Paciani Barcinonensis Opera quae extant.*
- CCSL 73 ADRIAEN, Marc (éd.), *S. Hieronymi presbyteri Opera, t. 1 : Commentariorum in Esaiam libri I–XI.*
- CCSL 73A ADRIAEN, Marc/G. MORIN (éds.), *S. Hieronymi presbyteri Opera, t. 2 : Commentariorum in Esaiam libri XII–XVIII. In Esaiam parvula abbreviatio.*
- CCSL 74 REITER, S. (éd.), *S. Hieronymi presbyteri Opera, In Hieremiam libri VI.*

CCSL 77C	BUCCHI, F. (éd.), <i>S. Hieronymi presbyteri Opera, Commentarii in epistulas Pauli apostoli ad Titum et ad Philemonem.</i>
CCSL 91	FULGENCE DE RUSPE, <i>Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera.</i>
CCSL 91A	FULGENCE DE RUSPE, <i>Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera.</i>
CCSL 118A	BÈDE LE VÉNÉRABLE, <i>Bedae Venerabilis Opera</i> , t. 2 : <i>Opera exegetica.</i>
CCSL 120	BÈDE LE VÉNÉRABLE, <i>Bedae Venerabilis Opera</i> , t. 3 : <i>Opera exegetica.</i>
CCSL 123B	BÈDE LE VÉNÉRABLE, <i>Bedae Venerabilis Opera</i> , t. 3 : <i>Opera didascalica 2.</i>
CCSL 138	CHAVASSE, Antoine (éd.), <i>Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta.</i>
CCSL 138A	CHAVASSE, Antoine (éd.), <i>Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta.</i>
CCSL 140	GRÉGOIRE LE GRAND, <i>S. Gregorii Magni Opera, Registrum epistularum.</i>
CCSL 140A	GRÉGOIRE LE GRAND, <i>S. Gregorii Magni Opera, Registrum epistularum.</i>
CCSL 141	GRÉGOIRE LE GRAND, <i>Gregorius Magnus : Homiliae in Euangelia.</i>
CCSL 143B	GRÉGOIRE LE GRAND, <i>S. Gregorii Magni Opera</i> , t. 3 : <i>Moralia in Iob.</i>
CGM 4 ^o , t. 4	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements</i> , t. 4 : <i>Arras — Avranches — Boulogne.</i>
CGM 2	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> , t. 2 : <i>Rouen (suite et fin) — Dieppe — Eu — Fécamp — Elbeuf — Gournay en Bray — Le Havre — Neufchâtel en Bray — Bernay — Conches — Gisors — Louviers — Verneuil — Évreux — Alençon — Montivilliers.</i>
CGM 7	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> , t. 7 : <i>Grenoble.</i>
CGM 13	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> , t. 13 : <i>Vitry-le-François, Rambervillers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Lectoure, Oloron, Saint-Geniès, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, La Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, Le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dole.</i>
CGM 30 ¹	MOLINIER, Auguste/Félix DESVERNAY, <i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> , t. 30 : <i>Lyon.</i>
CGM 30 ²	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> , t. 30 : <i>Lyon.</i>
CLA	LOWE, Elias Avery, <i>Codices Latini Antiquiores.</i>
CLAV	LOWE, Elias Avery, <i>Codices Latini Antiquiores</i> , t. 5 : <i>France : Paris.</i>
<i>C. Lugd.</i>	LOWE, Elias Avery, <i>Codices Lugdunenses Antiquissimi.</i>
CPL	GAAR, Aemilius/Eligius DEKKERS, <i>Clavis Patrum Latinorum.</i>
CPPMAIA	MACHIELSEN, J. (éd.), <i>Clavis Patristica Pseudepigraphorum Medii Aevi</i> , t. 1A.
CSEL 22	HILAIRE DE POITIERS, <i>S. Hilarii episcopi Pictaviensis Tractatus super Psalmos.</i>

Bibliographie

- CSEL 25¹ ZYCHA, J. (éd.), *Sancti Aureli Augustini Opera*, t. 1 : *De utilitate credendi. De duabus animabus contra Fortunatum. Contra Adimantum. Contra epistolam Fundamenti. Contra Faustum.*
- CSEL 29 HARTEL, Wilhelm von (éd.), *S. Pontii Meropi Paulini Nolani Epistolae*, in : *Epistolae.*
- CSEL 32¹ AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosii Opera, Exameron ; De paradiso ; De Cain et Abel ; De Noe ; De Abraham ; De Isaac ; De bono mortis.*
- CSEL 35/2 GÜNTHER, O. (éd.), *Collectio Avellana.*
- CSEL 41 ZYCHA, J. (éd.), *Sancti Aureli Augustini Opera*, t. 3 : *De fide et operibus. De fide et operibus. De agone christiano. De continentia. De bono coniugali. De sancta uirginitate. De bono uiduitatis. De adulterinis coniugiis libri II. De mendacio. Contra mendacium. De opere monachorum. De diuinatione daemonum. De cura pro mortuis gerenda. De patientia.*
- CSEL 46 RUFIN D'AQUILÉE, *Orationum Gregorii Nazianzeni nouem interpretatio.*
- CSEL 54 HILBERG, Isidor (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera, Epistolae.*
- CSEL 55 HILBERG, Isidor (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera, Epistolae.*
- CSEL 59 REITER, Siegfried (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera, Sancti Eusebii Hieronymi in Hieremiam prophetam libri sex.*
- CSEL 62 AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosii Opera, Expositio Psalmi CXVIII.*
- CSEL 78 AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosii Opera, De fide ad Gratianum Augustum.*
- CSEL 79 AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosii Opera, De Spiritu sancto libri tres. De incarnationis dominicae sacramento.*
- GCS 9,1 EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Eusebius Werke, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus.*
- GCS 9,2 EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Eusebius Werke, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus.*
- IPM 38, 38A, 38B CANTELLI BERARDUCCI, Silvia, *Hrabani Mauri Opera Exegetica.*
- IPM 38 CANTELLI BERARDUCCI, Silvia, *Hrabani Mauri Opera Exegetica*, 3 t., t. 1 : *Rabano Mauro Esegeta.*
- IPM 38B CANTELLI BERARDUCCI, Silvia, *Hrabani Mauri Opera Exegetica*, 3 t., t. 3 : *Apparatus fontium.*
- IPM 45 DEMEULENAERE, Roland/Luc DE CONINCK/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT, *La tradition manuscrite du recueil De verbis Domini jusqu'au XII^e siècle.*
- KFH I BISCHOFF, Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 1 : *Aachen – Lambach.*
- KFH II BISCHOFF (†), Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 2 : *Laon – Paderborn.*
- KFH III BISCHOFF (†), Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 3 : *Padua – Zwickau.*

Abréviations

MANSI	MANSI, Gian Domenico (comp.), <i>Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio</i> .
MANSI Suppl.	MANSI, Gian Domenico (comp.), <i>Sanctorum conciliorum et decretorum collectio nova</i> .
MGH Auçf. ant. 6/2	AVIT DE VIENNE, <i>Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quae supersunt</i> .
MGH Auçf. ant. 9	MOMMSEN, Theodor (éd.), <i>Chronica minora</i> .
MGH Conc. 2/1	WERMINGHOFF, Albert (éd.), <i>Concilia Aevi Carolini [742–817]</i> .
MGH Conc. 2/2	WERMINGHOFF, Albert (éd.), <i>Concilia Aevi Carolini [819–842]</i> .
MGH Conc. 3	HARTMANN, Wilfried (éd.), <i>Die Konzilien der karolingischen Teilreiche 843–859</i> .
MGH Epp. 4	DÜMMLER, Ernst (éd.), <i>Epistolae Karolini Aevi</i> .
MGH Epp. 5	DÜMMLER, Ernst (éd.), <i>Epistolae Karolini Aevi</i> .
MGH Epp. 6	PERELS, Ernst/Ernst DÜMMLER (éds.), <i>Epistolae Karolini Aevi, Tomus IV</i> .
MGH Epp. 8 ^t	HINCMAR DE REIMS, <i>Epistolae</i> .
MGH Libri mem. NS 1	AUTENRIETH, Johanne/Dieter GEUENICH/Karl SCHMID (éds.), <i>Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau</i> .
MGH Necr. Suppl.	PIPER, Paul (éd.), <i>Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis</i> .
MGH Poet. 2	DÜMMLER, Ernst (éd.), <i>Poetae Latini Medii Aevi</i> .
MGH Poet. 4/3	STRECKER, Karl (éd.), <i>Poetae Latini Medii Aevi</i> .
MGH Rer. Germ. 75	RATPERT DE SAINT-GALL, <i>Ratpert : St. Galler Klostersgeschichte (Casus sancti Galli)</i> .
MGH SS 1	PERTZ, Georg Heinrich (éd.), <i>[Annales et chronica aevi Carolini]</i> .
MGH SS. 2	PERTZ, Georg Heinrich (éd.), <i>[Scriptores rerum Sangallensium. Annales, chronica et historiae aevi Carolini]</i> .
P.G.	MIGNE, Jacques Paul (comp.), <i>Patrologiae Graecae cursus completus</i> .
PL	MIGNE, Jacques-Paul (comp.), <i>Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, aëconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt</i> .
Reg. Imp. 1	BÖHMER, Johann Friedrich (fond.), <i>Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern</i> .
SC 490	BÈDE LE VÉNÉRABLE, <i>Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais (Historia ecclesiastica gentis Anglorum)</i> .
SC 491	BÈDE LE VÉNÉRABLE, <i>Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais (Historia ecclesiastica gentis Anglorum)</i> .
SC 100	IRÉNÉE DE LYON, <i>Irénée de Lyon : Contre les hérésies, livre IV</i> .
SC 116	POQUE, Suzanne (éd., trad., annot. et introd.), <i>Augustin d'Hippone : Sermons pour la Pâque</i> .
SC 176	SALVIEN DE MARSEILLE, <i>Salvien de Marseille : Œuvres</i> .
SC 334	DOUTRELEAU, Louis/André ROCHER (éds.), <i>Hilaire de Poitiers : Contre Constance</i> .

2 Œuvres de Florus

Consacrée exclusivement aux œuvres attribuées à Florus, cette première bibliographie s'efforce d'en mentionner toutes les éditions et leurs réimpressions successives, en suivant l'ordre chronologique. Chaque fois, l'édition de référence est signalée par une manicule ☞.

Les œuvres sont rangées dans l'ordre alphabétique de leur sigle ; les dubia et spuria sont rassemblés en queue de série.

FLOR. LVGD. = FLORUS LUGDUNENSIS

absol. = *Absolutio cuiusdam quaestionis de generali per Adam damnatione omnium, et speciali per Christum ex eadem ereptione electorum*

- in Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Auctarii Bibliothecae Patrum et Auctorum Ecclesiasticorum tomus secundus. Qui varios continet eorum in Scripturam Commentarios, disputationes adversus haereticos, Liturgias, et Epistolas erutas partim ex antiquioribus editionibus, partim ex vetustissimis illustrium Bibliothecarum Codicibus manuscriptis*, Parisiis 1610 (désormais BP 1610 Auct. II), col. 1209–1220
- in Gilbert MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae. Veterum Auctorum qui IX saeculo de praedestinatione et gratia scripserunt opera et fragmenta plurima*, Paris, 1650, t. 2, p. 118–165
- Réimpr. 1^o in Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi Doctorum studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicâ methodo per singula saecula quibus Scriptores quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis haecenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677 (désormais BP 1677), t. 15, 692E–699A; 2^o in Pier Francesco FOGGINI (éd.) : *S. Ecclesiae Lugdunensis Seu S. Remigii Archiepiscopi Et Flori Diaconi Ecclesiae Lugdunensis Libri Quatuor De Gratia Et Praedestinatione. Accedunt Primi sex Canones Concilii Valentini III. S. Prudentii Ep. Trecensis Recapitulatio Operis sui de Praedestinatione: FLORI Sermo de Praedestinatione: et Epistola ejusdem, ut videtur, FLORI, nunc primum edita; curante P.F.F.* (Ss. Patrum Opera Selecta De Gratia Dei Et Praedestinatione Sanctorum 6,1), Romae 1771, p. 239–292; 3^o in Jacques-Paul MIGNÉ (comp.) : *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III, 1844–1864* (désormais PL), t. 121, 1067A–1084B.

Bibliographie

act. miss. = *Opusculum de actione missarum*

- Martial MASURE (éd.) : *Brevis et admodum dilucida in missæ canonem exegesis, ex priscis, iisque synceræ ac amplectendæ fidei, primariæque classis scriptoribus collecta, nunquamque hætenus typis euulgata*, Paris 1548
- in Wilhelm Damasi LINDANUS (éd.) : *Missæ Apostolica, sive Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου : divinum sacrificium sancti Apostoli Petri. Item vetustissimus in S. Apostolicæ Missæ Latine Canonē Commentarius, ex admirandis antiquissimorum PP. nostrorum orthodoxorum antiquitatibus concinnatus*, Anvers 1589, p. 115–215
- in Marguerin de LA BIGNE (comp.) : *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos, qua continentur, illorum de rebus divinis opera omnia et fragmenta, quæ partim nunquam hætenus, partim ita raro iam exstarent, excussa : vel ab Hereticis corrupta : Nunc primum Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis censura satis graui, sine ullo novitatis aut erroris furore in perfectissimum corpus coaluērunt*, 1^{re} éd., 9 t., Parisiis 1575 (désormais BP 1575), t. 4, col. 643–662
Réimpr. : 1^o) in Marguerin de LA BIGNE (comp.) : *Sacræ Bibliothecæ Sanctorum Patrum seu scriptorum ecclesiasticorum probabiliū, tomi novem, numeris & modis omnibus locupletati castigati*, 2^e éd., 9 t., Parisiis 1589 (désormais BP 1589), t. 6, col. 261–280; 2^o) in Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Bibliothecæ veterum patrum et auctorum ecclesiasticorum tomi octo, numeris & modis omnibus locupletati & castigati. Ex præscripto Indicis expurgatorij Romæ vulgati emendata, & nouo librorum similis argumenti auctario locupletata, quos secunda ad Lectorem epistola indicabit*, 3^e éd., 9 t., Parisiis 1609–1610 (désormais BP 1609), t. 6, p. 219–236; 3^o) in Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Magna bibliotheca veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem a Margarino de la Bigne Sorbonico in Academia Parisiensi Theologo collecta, & Tertio in lucem edita; Nunc verò plus quàm Centum Authoribus, & Opusculis plurimis locupletata, Historica methodo per singula Sæcula, quibus Scriptores quique vixerunt, disposita; & in XIV. Tomos distributa*, 14 t., Coloniae Agrippinae 1618 (désormais BP 1618), t. 9/2, 297A–304D; 4^o) in Marguerin de LA BIGNE (fond.) : *Bibliothecæ veterum patrum et auctorum ecclesiasticorum, tomi novem. Nunc præter multorum librorum accessionem, qui in catalogis asterisco notantur, duobus tomis Græco-Latinis aucta, qui Græcos auctores utraque lingua editos complectuntur*, 4^e éd., 11 t., Parisiis 1624 (désormais BP 1624), t. 6, 163C–180B (réimpr. à l'ident., Paris, 1644); 5^o) PL, t. 119, col. 15–72.
- Pierre-François CHIFFLET (éd.) in BP 1677, t. 15, p. 62C–82D
- in Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND : *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima Collectio. Varia complectens opuscula sanctorum Patrum, et aliorum auctorum ecclesiasticorum*, t. 9, Parisiis 1733, col. 577–641
- ☞ Paul DUC : *Étude sur l'Expositio Missæ de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937

- ad Conc. Caris.* = Lettre ou discours au concile de Quierzy, A.D. 838 (*inc.* « Dominus enim noster Iesus Christus qui est uerus et ueritas »; *exp.* « in agro isto, dicit dominus »; Zechiel-Eckes, AM VI)
- in MARTÈNE/DURAND : *Amplissima Collectio*, 655B¹²–665
Réimpr. 1° in Gian Domenico MANSI (comp.) : *Sanctorum conciliorum et decretorum collectio nova*, Lucques, 1748-1751 (désormais MANSI *Suppl.*), t. 1, 881C⁹–892A; 2° in Gian Domenico MANSI (comp.) : *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence et Venise, 1759-1798 (désormais MANSI), t. 14, 745B⁸–754A; 3° in *PL*, t. 119, 85A¹⁰–94C.
 - in Albert WERMINGHOFF (éd.) : *Concilia Aevi Carolini [819–842]*, Hanovre et Leipzig, 1908 (désormais *MGH Conc. 2/2*), p. 770,38–778,4
 - ☞ in Klaus ZECHIEL-ECKES (éd.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 8 : *Opera polemica*, cont. par Erwin FRAUENKNECHT (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 260*), Turnhout 2014 (désormais *CCCM 260*), p. 63–79
- ad Conc. Theod.* = Lettre ou discours au Concile de Thionville, A.D. 835 (*inc.* « Audite patres beatissimi »; *exp.* « optata gaudeant sanitate »; Zechiel-Eckes, AM I)
- in MARTÈNE/DURAND : *Amplissima Collectio*, col. 666–668
Réimpr. 1° in MANSI *Suppl.*, t. 1, 867A–868D; 2° in Joseph HARTZHEIM (comp.) : *Concilia Germaniae*, Cologne, 1759-1790, t. 2, p. 66–67; 3° in MANSI, t. 14, 663A–664D; 4° in *PL*, t. 119, col. 94D–96C.
 - in *MGH Conc. 2/2*, p. 769,22–770,37
 - ☞ in *CCCM 260*, p. 7–5
- adv. Iob.* = *Aduersus cuiusdam uanissimi hominis, qui cognominatur Iohannes, ineptias et errores de praedestinatione et praescientia diuina et de uera humani arbitrii libertate* (Zechiel-Eckes, PRAE I)
- in *BP 1610 Auçt. II*, col. 1063–1158
 - in MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, t. 1, p. 575–748
Réimpr. 1° in *BP 1677*, t. 15, 611G–662F; 2° in *PL*, t. 119, 101A–250A.
 - in Pier Francesco FOGGINI (éd.) : *S. Ecclesiae Lugdunensis A Floro Magistro Ejusdem Ecclesiae Diacono Exaratus Liber Adversus Joannis Scoti Erigenae Erroneas Definitiones De praedestinatione ac praescientia Dei, et humani arbitrii libertate* (Ss. Patrum Opera Selecta De Gratia Dei Et Praedestinatione Sanctorum 6,2), Romae 1771, p. 5–427
 - ☞ in *CCCM 260*, p. 91–306
- carm.* = Pièces en vers⁽³⁾
- *carm.* (29), 10, 25, 6–8, 24, 9, 23 : in CLAUDIUS MARIUS VICTOR : *Cl. Marii Victoris Oratoris Massiliensis, Ἀληθείας, seu commentationum in Genesin lib. III. Epigrammata*

(3). La numérotation des *carm.* suit l'édition Dümmler (1884).

Bibliographie

- Varia vetusti cuiusdam auctoris, inter quae sunt & aliquot psalmi versibus redditi. Hilarii Pictaviensis episc. Genesis. Cypriani, Genesis & Sodoma. Dracontii, De opere sex dierum. Omnia versibus, nunc primum è vetustis codicibus expressa*, Parisiis 1560, p. 103–118
Réimpr. 1^o in Georg FABRICIUS (éd.) : *Poetarum Veterum Ecclesiasticorum Opera Christiana, & operum reliquiae atque fragmenta. Thesaurus Catholicae et orthodoxae Ecclesiae, & Antiquitatis religiosae, ad utilitatem iuventutis Scholaesticae : Collectus, emendatus, digestus, & Commentario quoque expositus*, Basileae 1562, p. 723–734⁽⁴⁾; 2^o puis, dans l'ordre 6–10, (29), 25, 24, 23 : in *BP* 1677, t. 8, p. 667–670; 3^o in *PL*, t. 61, 1083A–1090D.
- *carm. 13* = *BHL* 2045 : in CYPRIEN DE CARTHAGE : *D. Caecilii Cypriani Episcopi Carthaginensis, Martyris Christi Opera, quotquot perquirentibus reperire Dei munere concessum est, omnia : veterum exemplarium collatione accuratè repurgata : & secundum sedulam illam doctorum hominum olim industriam, libris non paucis recens è tenebris atque situ erutis, non infeliciter, ut speramus, aucta*, éd. par Guillaume MOREL, Parisiis 1564, fol. 3 ij^{recto}–3 ij^{verso}
Réimpr. 1^o in CYPRIEN DE CARTHAGE : *Opera D. Caecilii Cypriani Carthaginensis Episcopi, Totius Africae Primatis ac gloriosissimi Martyris. Iam denuo quam accuratissime recognita, collatione facta Editionum Pauli Manutij & Guilielmi Morelij ad exemplaria aliquot manuscripta vetustissima ; certoque ordine, habita temporum ratione, in tres Tomos nunc primum distincta*, éd. par Jacques de PAMELE, Antuerpiæ 1568, fol. β [5]^{verso}–[6]^{recto}; 2^o tronqué in Papire MASSON (éd.) : *Sancti Agobardi episcopi ecclesiae Lugdunensis Opera, quae octingentos annos in tenebris delituerant. Accesserunt binae epistolae Leidradi, non antea excusae*, par AGOBARD DE LYON, Parisiis 1605, p. 407–408; 3^o in Étienne BALUZE (éd.) : *Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera. Item epistolae et opuscula Leidradi et Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium*, par AGOBARD DE LYON, 2 t., Parisiis 1665–1666, t. 2, p. 120–122.
- *carm. 17, 19, 21* : in André DUCHESNE (éd.) : *Historiae Francorum Scriptores Coetanei, ab ipsius gentis origine, ad Pipinum usque Regem. Quorum plurimi nunc primum ex variis Codicibus MSS. in lucem prodeunt : alij verò auctiores & emendatiores. Cum epistolis Regum, Pontificum, Ducum, Comitum, Abbatum, & aliis veteribus Rerum Francicarum Monumentis*, t. 1, Lutetiae Parisiorum 1636, p. 513–514
Réimpr. et trad. in Alfred de TERREBASSE : *Inscriptions Antiques & du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné. Deuxième Partie*, t. 5 : *Inscriptions du Moyen Âge antérieures au XVII^e siècle. I*, Vienne 1875 : *carm. 21*, s.n. 326^{bis}, p. 1, avec trad. française, p. 2 ; *carm. 17*, s.n. 326^{ter}, p. 11.
- *carm. 28, 27, 11, 12, 14, 20* : in Jean MABILLON : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro*,

(4). Je n'ai pas trouvé trace de cette autre édition que Dümmler mentionne en disant ne l'avoir jamais vue : « a. 1653 Rivinus (Carmina sacra christ.) » (Ernst DÜMMLER [éd.] : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 [désormais *MGH Poet.* 2], p. 509). Andreas Rivinus (Bachmann) a publié en 1652, à Leipzig, un petit recueil de *Carmina* épigraphiques de Damase ; je n'ai pas trouvé de référence plus proche de ce qu'indique Dümmler.

hactenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus, Luteciae Parisiorum 1675, p. 388–413

Réimpr. in *PL*, t. 119, 249A–259C

- *carm.* 1–5, 26, 18 : in Edmond MARTÈNE/Ursin DURAND (éds.) : *Thesaurus novus anecdotorum. Tomus Quintus, complectens SS. Patrum, Aliorumque Auctorum Ecclesiasticorum omnium ferè seculorum, à quarto ad decimum-quartum, Opuscula*, Lutetiæ Parisiorum 1717, p. 595–618

Réimpr. in *PL*, t. 119, col. 259C–278D

- *carm.* 22 : in Lodovico Antonio MURATORI : *Antiquitates Italicae Medii Ævi*, t. 3, Mediolani 1740, p. 856–857

- *carm.* 13 : in P. CHEVALLARD : *L'Église et l'État en France au neuvième siècle : Saint Agobard, Archevêque de Lyon. Sa vie et ses écrits*, Lyon 1869, p. 408–410

Avec une trad. française intégrale, *ibid.*, p. 198–200, ainsi que du *carm.* 14, p. 201 ; du *carm.* 24, p. 202–204 ; du *carm.* 28, p. 338–345.

- *carm.* 22 : in Philip JAFFÉ/Wilhelm WATTENBACH : *Ecclesiae Metropolitanae Coloniensis codices manuscripti*, Berlin 1874, p. 108–109

☞ *carm.* 1–28 (29) : in Ernst DÜMMLER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884 (désormais *MGH Poet.* 2), p. 507–566

☞ *carm.* suppl. 1 et 2 : in Federico PATETTA : « Due poesie inedite di Floro, diacono di Lione », in : *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino* 27 (1892), p. 123–129

Réimpr. in Karl STRECKER (éd.) : *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1914 (désormais *MGH Poet.* 4/3), p. 930–931

☞ *carm.* 22 : in Carlo CIPOLLA (éd.) : *Monumenta Novaliciensia Vetustiora. Raccolta degli Atti ed delle Cronache riguardanti l'abbazia della Novalesa*, t. 2 (Fonti per la Storia d'Italia), Roma 1901, p. 220–221

div. psalmod. = *De diuina psalmodia* (Zechiel-Eckes, AM III)

- in MASSON : *Agobardi Opera*, p. 385–389

- in BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 2, p. 80–84

Réimpr. 1° in *BP* 1677, t. 14, p. 321B–H; 2° in *PL*, t. 104, 325C–330A.

☞ in *CCCM* 260, p. 33–38

elect. episc. = *Collecta a domno Floro ex sententiis antiquorum Patrum* ou *Liber de electionibus episcoporum*

- in MASSON : *Agobardi Opera*, p. 414–418

Réimpr. 1° in *BP* 1618, t. 9/2, 304D–306B; 2° in BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 2, p. 254–258; 3° in *BP* 1677, t. 15, 85E–86C; 4° in *PL*, t. 119, 11B–14C. Trad. française complète dans CHE-

Bibliographie

VALLARD : *L'Église et l'État en France au neuvième siècle : Saint Agobard, Archevêque de Lyon*, p. 119-122.

- ☞ in Klaus ZECHIEL-ECKES : « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 (1996), p. 109-133, ici p. 129-133

epist. aceph. = Lettre sans adresse, inc. « Gratias omnipotenti Domino et vestrae... »

- in FOGGINI (éd.) : *Ecclesiae Lugdunensis libri quatuor*, II, p. 519-529
☞ in André WILMART : « Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IX^e », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 149-162

epist. ad Barth. Narb. = Lettre à Barthélemy de Narbonne, co-signée avec Agobard et Hildigisus

- in MASSON : *Agobardi Opera*, p. 189-198
– in BALUZE : *Agobardi Opera*, t. 1, p. 197-207
Réimpr. 1^o in *BP* 1677, t. 14, 281D-283B; 2^o in *PL*, t. 104, 179A-186A.
– in Ernst DÜMMLER (éd.) : *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899 (désormais *MGH Epp.* 5), p. 206-210
☞ in AGOBARD DE LYON : *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52), Turnhout 1981 (désormais *CCCM* 52), p. 235-243

epist. ad Drogon. = Lettre à Drogon de Metz et autres évêques

- in MARTÈNE/DURAND : *Amplissima Collectio*, col. 641-649
Réimpr. 1^o in *MANSI Suppl.*, t. 1, 869A-876D; 2^o in HARTZHEIM (comp.) : *Concilia Germaniae*, t. 2, p. 67-72; 3^o in *MANSI*, t. 14, 663D-670E; 4^o in *PL*, t. 119, 71D-80A.
– in *MGH Epp.* 5, p. 267-273
☞ in *CCCM* 260, p. 47-61

epist. ad Hylde. = Lettre à Eldrade de Novalèse sur le psautier

- in *MGH Epp.* 5, p. 340-343
☞ in CIPOLLA (éd.) : *Monumenta Novaliciensia Vetustiora*, p. 206-216

ex Alc. Avit. in Apost. = Compilation sur l'Apôtre tirée d'Avit de Vienne

- ☞ in Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 3 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars III : Pacianus, Theophilus, Gregorius Nazianzenus, Ephrem, Leo, Cyrillus Alexandrinus atque varii Romanorum pontificum et Conciliorum canones ac decreta, Fulgentius, Paulinus Nolanus, Avitus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193B), Turnhout 2007 (désormais *CCCM* 193B), p. 349-394

ex *Ambr. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée d'Ambroise

- ☞ Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT/Roland DEMEULENAERE (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 2 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars II : Ambrosius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193A), Turnhout 2006 (désormais *CCCM* 193A)

ex *Aug. civ. de praesc.* = *Sancti Augustini ex libro V de Ciuitate Dei quid iuxta fidem catholicam de diuina praescientia et de libero arbitrio tenendum sit, et quod Dei prouidentia arbitrii nobis non adimat libertatem*

- ☞ in Klaus ZECHIEL-ECKES : « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De ciuitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festgabe zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56
Réimpr. in Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Les centons augustinien de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustiniennes et patristiques* 60.2 (2014), p. 349-379.

ex *Aug. in Apost.* = *Expositio epistolarum beati Pauli collecta et in ordinem digesta, ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi, sicut singuli suis locis adscripti sunt*

- Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Diui Augustini in sacras Pauli epistolas noua et haecenus abscondita interpretatio : per Uenerabilem Bedam ex innumeris illius codicibus mira industria summoque labore collecta. Ubi quid primum ammirari debeas non facile iudicabis : diuinumne interpretis ingenium : aut singularem Bede in excerpto pariter et conpingendo sollertiam. Utcumque sit : Abissalem ibi comperies eruditionem. Porro interpretationi praefate : septem aureas Chrisostomi omelias sapienter addere curauerunt impressores : quibus clarissimas Pauli laudes dotes et preconia paruo labore sed non mediocri fructu facile deprehendet Lector studiosus*, Paris 1499, [ISTC ia01277000, GW M29866]

Réimpr. 1°) Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Tomus tertius continens Collectanea Venerabilis Bedae Presbyteri in Epistolas diui Pauli Apostoli, ex operibus sanctissimi & doctissimi Ecclesiae catholicae episcopi & doctoris, Augustini. In qua lucubratione nescias uter maiore sit laude dignus : Augustinusne, qui tanta diligentia ipsas epistolas perlegerit, ut in earum singulas fere sententias glossemata condigna, aliud licet agens emiserit : an vero Beda, qui eadem tam studiose, tamque apposite collegerit*, Paris 1522; 2°) Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Tomus tertius Collectaneorum Venerabilis Bedae Presbyteri in Epistolas D. Pauli Apostoli, ex operibus sanctissimi ecclesiae catholicae episcopi & doctoris Augustini. In qua lucubratione nescias uter maiore sit laude dignus : Augustinusne, qui tanta diligentia ipsas epistolas perlegerit, ut in earum singulas fere sententias glossemata condigna, aliud licet agens, emiserit : An vero Beda, qui eadem tam studiose, tamque apposite collegerit*, Paris 1534; 3°) Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Commentarii in omnes diui Pauli Epistolas ex lucubrationibus S. Augustini catholicae Eccle-*

Bibliographie

siae probatissimi doct̄oris per Venerabilem Bedam presbyterum select̄i. Addito elencho locorum prope omnium, quorum in novo testamento fit mentio, aliarumque rerum, et vocum quae usui esse scripturarum studiosis possint, Venetiis 1543; 4°) Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Venerabilis Bedae Presbyteri Theologi doct̄issimi operum Tomus tertius, in quo Enarrationes in Sacrosanctas D. Pauli Apostoli epistolae continentur, quae ex immensis doct̄iss. Episcopi & eximii Doct̄oris D. Augustini commentariis summa illius diligentia cumulatissimè collectae sunt, & quae quàm antehac longè castigatioris in lucem dantur. Quibus adcessit rerum & nominum insignium Index locupletissimus*, Parisiis 1544; 5°) Geoffroy BOUSSARD (éd.) : *Expositio Epistolarum B. Pauli Apostoli, ex diversis opusculis sancti Augustini a Venerabili Beda presbytero excerpta, et in unum corpus collecta : opus studiosis omnibus, maxime Diuini Verbi Praeconibus necessarium. Addita sunt eiusdem Bedae Venerabilis Commentaria in Acta Apostolorum, in Epistolae Catholice SS. Iacobi, Petri, & Ioannis, itemque in Apocalipsim*, Parisiis 1649.

- ☞ Paul-Irénée FRANSEN et al. (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 6 : *Expositio in epistolae beati Pauli ex operibus s. Augustini. Pars III : In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolae ad Galatas, Ephesios et Philippenses* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 220B), Turnhout 2011 (désormais *CCCM 220B*)

ex Aug. in Cant. = Centon sur le Cantique des cantiques (premier dialogue des époux), reconstitué à partir de ses préparations

- ☞ in CHAMBERT-PROTAT : *Les centons augustiniens de Florus de Lyon*

ex Caelest. defin. = *Capitula definitionum beati Celesti Papae et praeteritorum Apostolicae Sedis pontificum*

- ☞ in Pierre CHAMBERT-PROTAT : « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT et al. (dirs.) : *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse]

ex coll. can. de coerc. Iud. = *Capitula legum in canonem recepta de coercitione Iudeorum et de auctoritate ac firmitate iudicii et testimonii episcoporum*

- ☞ in Bernard BLUMENKRANZ : « Deux compilations canoniques de Florus de Lyon et l'action antijuive d'Agobard », in : *Revue historique de droit français et étranger*, 4^e sér. 33 (1955), p. 227-254, 560-582

ex coll. can. de fug. Iud. = *Capitula sacrorum canonum de fugiendis contagiis Iudeorum et disciplina erga eos exercenda*

- ☞ in BLUMENKRANZ : *Deux compilations...*

- ex coll. can. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée des collections canoniques (abusivement dite de Cyrille d'Alexandrie)
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 183–202
- ex Cypr. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Cyprien
 ☞ in Paul-Irénée FRANSEN/Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (éds.) : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002 (désormais *CCCM* 193), p. 1–67
- ex Ephrem. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée d'Éphrem latin
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 79–102
- ex Fulg. Rusp. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Fulgence de Ruspe
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 203–290
- ex Greg. Naz. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Grégoire de Nazianze
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 43–77
- ex Hil. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée d'Hilaire de Poitiers
 ☞ in *CCCM* 193, p. 69–185
- ex Leo. M. de bapt.* = *Beati Leonis papae de uirtute et sacramento baptismatis*
 ☞ in CHAMBERT-PROTAT : *Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée*
- ex Leo. M. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Léon le Grand
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 103–182
- ex Pacian. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Pacien de Barcelone
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 1–27
- ex Paul. Nol. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Paulin de Nole
 ☞ in *CCCM* 193B, p. 291–347
- ex Tert. de execr.* = *Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis*
 – Joseph-Marie SUARES (éd.) : *Ex libris Tertulliani De execrandis gentium diis fragmentum erutum e Bibliotheca Vaticana*, Romae 1630
 Réimpr. 1^o) Joseph-Marie SUARES (éd.) : *Ex libris Tertulliani De execrandis gentium diis fragmentum erutum e Bibliotheca Vaticana. Juxta Exemplar Romae*, Parisiis 1630; 2^o) in *PL*, t. 2, col. III5–III8.
 – in TERTULLIEN : *Quinti Septimii Florentis Tertulliani Quae Supersunt Omnia*, éd. par Friedrich OEHLER, t. 2, Lipsiae 1854, p. 766–768

Bibliographie

- ☞ in TERTULLIEN : *Quinti Septimi Florentis Tertulliani Opera. Pars II*, t. 2 : *Opera montanistica*, éd. par A. GERLO et al. (Corpus Christianorum Series Latina 2), Turnhout 1954 (désormais *CCSL* 2), p. 1412–1415
- ex Theoph. Al. in Apost.* = Compilation sur l'Apôtre tirée de Théophile d'Alexandrie
- ☞ in *CCCM* 193B, p. 29–41
- martyr.* = Martyrologe
- ☞ Jacques DUBOIS/Geneviève RENAUD (éds.) : *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus* (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes : Bibliographies, Colloques, Travaux préparatoires), Paris 1976
- praef. ad Iren.* = Préface au *Contre les hérésies* d'Irénée de Lyon
- ☞ in Jean-Baptiste PITRA (éd.) : *Spicilegium Solesmense complectens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Haecenus Opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 1, Parisii 1852, p. 8–9
Réimpr. in Jacques Paul MIGNE (comp.) : *Patrologiae Graecae cursus completus*, 1857–1866 (désormais *P.G.*), t. 7, col. 431–432
- in Adolf STIEREN (éd.) : *Sancti Irenaei Episcopi Lugdunensis Detectionis et Eversionis falso cognominatae agnitionis, seu, Contra haereses libri quinque*, par IRÉNÉE DE LYON, Leipzig 1853, p. XV–XVII
- in William W. HARVEY (éd.) : *Sancti Irenaei episcopi Lugdunensis Libros quinque adversus haereses*, par IRÉNÉE DE LYON, Cambridge 1857, p. clxvii–clxviii
- relat. de Conc. Caris.* = Récit du concile de Quierzy, A.D. 838 (*inc.* « Res nuperrime apud Carisiacum »; *exp.* « languidus et inquietus oberrat »; Zechiel-Eckes, AM VII)
- in MARTÈNE/DURAND : *Amplissima Collectio*, 649–655B¹²
Réimpr. 1^o in MANSI *Suppl.*, t. 1, 876D–881C⁹; 2^o in MANSI, t. 14, 741A–745B⁸; 3^o in *PL*, t. 119, 80A–85A¹⁰.
- in *MGH Conc.* 2/2, p. 778–782
- ☞ in *CCCM* 260, p. 81–90
- resp.* = *Responsio ad interrogationem cuiusdam de praescientia uel praedestinatione diuina et de libero hominis arbitrio* ou *Sermo de praedestinatione* (*Rescriptum* chez Zechiel-Eckes, PRAE II)
- in Jacques SIRMOND (éd.) : *Hincmari archiepiscopi Remensis Opera duos in tomos digesta*, par HINCMAR DE REIMS, 2 t., Paris 1645, t. 1, fol. c^{verso}–c^{ij}^{recto}
Réimpr. 1^o in MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, t. 1, p. 21*–26*, 25; 2^o in *BP* 1677, t. 15, 83E–84D; 3^o in *PL*, t. 125, 57A–62A.

- in AMOLON DE LYON : *Amolonis archiepiscopi Lugdunensis ad Gothescalcum epistola, in qua eius de praedestinatione et gratia errores aliquot reprehendit*, éd. par Jacques SIRMOND, Parisiis 1649, p. 51–64
Réimpr. 1°) in *PL*, t. 116, col. 97–100; 2°) in *PL*, t. 119, col. 95–102.
- in FOGGINI (éd.) : *Ecclesiae Lugdunensis libri quatuor, II*, p. 503–515
- in Jean-Paul BOUHOT : « Le ‘Sermo Flori’ sur la prédestination », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 371–402
- ☞ in *CCCM* 260, p. 307–315

- ten. verit.* = *De tenenda immobiliter Scripturae ueritate et sanctorum orthodoxorum Patrum auctoritate fideliter sectanda* (Zechiel-Eckes, PRAE IV)
 - in *BP* 1610 *Auct.* II, col. 1221–1254
 - in MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, t. 2, p. 178–230
Réimpr. 1°) in *BP* 1677, t. 15, 701F–718H; 2°) in FOGGINI (éd.) : *Ecclesiae Lugdunensis libri quatuor, I*, p. 295–446; 3°) in *PL*, t. 121, 1083B–1134C.
 - ☞ in *CCCM* 260, p. 419–487

- trib. epist.* = *De tribus quibusdam epistolis uenerabilium episcoporum, quid de earum sensu et assertionibus iuxta catholicae ueritatis regulam sentiendum sit* (Zechiel-Eckes, PRAE III)
 - in *BP* 1610 *Auct.* II, col. 1157–1208
 - in MAUGUIN (comp.) : *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, t. 2, p. 67–118
Réimpr. 1°) in *BP* 1677, t. 15, 666A–692D; 2°) in FOGGINI (éd.) : *Ecclesiae Lugdunensis libri quatuor, I*, p. 3–235; 3°) in *PL*, t. 121, 985A–1068A.
 - ☞ in *CCCM* 260, p. 317–417

- FLOR. LVGD.(?) = FLORUS LUGDUNENSIS (dubia)

- c. Amal.* = *Contra Amalarium* (Zechiel-Eckes, AM IV)
 - Jean-Michel HANSENS : « Un document antiamaralien », in : *Ephemerides Liturgicae* 41 (1927), p. 237–244, ici p. 239–244
 - ☞ in *CCCM* 260, p. 39–45

- ex Aug. sent. de praed.* = *B. Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei, et de libero hominis arbitrio*
 - ☞ Jacques SIRMOND (éd.) : *Sancti Augustini Sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio, ante annos dccc. ex eius libris collectae, nunc uero primum editae*, Parisiis 1649
Réimpr. in *PL*, t. 116, col. 105D–140D.

Bibliographie

ex Greg. Naz. capit. = *Pauca capitula ex dictis beati Gregorii Nazianzeni episcopi excerpta*

- ☞ Paul-Irénée FRANSEN : « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94

inuect. = *Inuectio canonica in Amalarium officiographum* (Zechiel-Eckes, AM II)

- AMALAIRE DE METZ : *Amalarii Episcopi Opera Liturgica Omnia*, éd. par Jean-Michel HANSENS, 3 t., t. I (Studi e Testi 138), Cité du Vatican 1948, p. 367-387

☞ in *CCCM* 260, p. 7-32

FLOR. LVGD.(PS) = FLORUS LUGDUNENSIS (spuria)

carm. 29 = DREPAN. *cer.*

- Éditions antérieures à 2003 : voyez *supra* parmi les FLOR. LVGD. *carm.*

☞ in Anne-Marie TURCAN-VERKERK : *Un poète latin chrétien redécouvert : Latinius Pacatus Drepanius, panégyriste de Théodose* (Latomus 276), Bruxelles 2003, p. 72-80

3 Textes anciens et médiévaux

- ADRIAEN, Marc (éd.), *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica*, 2, t. 1 : *Commentariorum in Esaiam libri I–XI* (Corpus Christianorum Series Latina 73), Turnhout 1963.
- ADRIAEN, Marc et G. MORIN (éds.), *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica*, 2, t. 2 : *Commentariorum in Esaiam libri XII–XVIII. In Esaiam parvula adbrevisio* (Corpus Christianorum Series Latina 73A), Turnhout 1963.
- AGOBARD DE LYON, *Agobardi Lugdunensis Opera Omnia*, éd. par Lieven VAN ACKER (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 52), Turnhout 1981.
- AMALAIRE DE METZ, *Amalarii Episcopi Opera Liturgica Omnia*, éd. par Jean-Michel HANSENS, 3 t., t. 1 (Studi e Testi 138), Cité du Vatican 1948.
- AMBROISE DE MILAN, *Omnia quotquot extant divi Ambrosii episcopi Mediolanensis Opera. Cum per Des. Erasmus Roterodamum, tum per alios eruditos viros, accurata diuersorum codicum collatione nunc denuo emendata, in quinque digesta ordines, quorum Primus habet mores, Secundus pugnas aduersus hereticos, Tertius orationes, epistolae, & conciones ad populum, Quartus & Quintus explanationes uoluminum Veteris & Noui testamenti, unà cum Indice rerum copiosissimo*, éd. par ÉRASME, Basileae 1538.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi opera, ex editione Romana. Sacrae Scripturae contextum, ad faciliorem lectorum intelligentiam, ex ipsa sancti Doctoris lectione, & ex LXX. interpretum, quos potissimum sequitur, translatione erutum, complectente. In qua, Quae vitio vel incuria erant adiecta, sunt reiecta : quae sublata, restituta : quae transposita, reposita : quae deprauata, emendata : omnia ad veterum manuscriptorum & emendatorum codicum excusorum fidem summa cura examinata, & aliorum Patrum lectione, pristinae integritati ac puritati reddita*, Parisiis, 1614.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Opera. Pars prima, Exameron ; De paradiso ; De Cain et Abel ; De Noe ; De Abraham ; De Isaac ; De bono mortis*, éd. par Karl SCHENKL (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 32/1), Wien 1896.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Opera. Pars quinta, Expositio Psalmi CXVIII*, éd. par Michael PETSCHENIG (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 62), Wien 1913.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Mediolanensis Opera. Pars IV, Expositio evangelii secundum Lucam. Fragmenta in Esaiam*, éd. par Marc ADRIAEN et Paolo Angelo BALLERINI (Corpus Christianorum Series Latina 14), Turnhout 1957.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Opera. Pars octava, De fide ad Gratianum Augustum*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 78), Wien 1962.
- IDEM, *Sancti Ambrosii Opera. Pars nona, De Spiritu sancto libri tres. De incarnationis dominicae sacramento*, éd. par Otto FALLER (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 79), Wien 1964.
- AMOLON DE LYON, *Amolonis archiepiscopi Lugdunensis ad Gotthescalcum epistola, in qua eius de praedestinatione et gratia errores aliquot reprehendit*, éd. par Jacques SIRMOND, Parisiis 1649.
- IDEM, *Lettre d'Amolo archevesque de Lyon, à Gotescalch, où il l'exhorte à la vraye creance & aux bonnes mœurs*, Paris 1650.

Bibliographie

- AUTENRIETH, Johanne, Dieter GEUENICH et Karl SCHMID (éds.), *Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau. Einleitung, Register, Faksimile* (Monumenta Germaniae Historica : Libri Memoriales et Necrologia, Nova Series 1), Hannover 1979.
- AVIT DE VIENNE, *Ceuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, éd. par Ulysse CHEVALIER, Lyon 1890.
- BALUZE, Étienne (éd.), *Beati Servati Lupi Presbyteri et Abbatis Ferrariensis, Ordinis S. Benedicti, Opera*, par LOUP DE FERRIÈRES, Parisii 1664.
- IDEM (éd.), *Sancti Agobardi archiepiscopi Lugdunensis Opera. Item epistolæ et opuscula Leidradi et Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium*, par AGOBARD DE LYON, 2 t., Parisii 1665-1666.
- IDEM (éd.), *Sancti Cæcili Cypriani Episcopi Carthaginensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Præfationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, par CYPRIEN DE CARTHAGE, 3 t., Parisii 1726.
- BARTHÉLEMY D'URBINO, *D. Aurelii Augustini Milleloquium veritatis, à F. Bartholomæo de Urbino digestum. In quo unici illius Augustini doctrina mille titulis seu locis communibus in ordinem alphabeticum redactis, ita breuiter & summatim comprehenditur, ut quæcunque à summo illo doctore tradita tractatæque sunt, nullo negotio hic suo ordine lector reperire possit. Opus ut antehac nunquam excusum, ita omnibus literarum bonarum, & maximè sacrarum studiosis cum primis utile & necessarium. Accessit Elenchus titulorum siue locorum communium, quibus adscripti sunt numeri, quo loco singuli tractentur, indicantes*, Lugduni 1555.
- IDEM, *Divi Ambrosii Milleloquium, summam totius doctrinæ illius Ambrosii sub mille titulis, seu generalibus capitibus ordine alphabetico digestis, complectens. Authore Fratre Bartholomæo Urbinate episcopo. Adiectus est singulorum titulorum index*, Lugduni 1556.
- BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Bedae Venerabilis Opera. Pars II, 1, t. 2 : Opera exegetica*, éd. par C.W. JONES (Corpus Christianorum Series Latina 118A), Turnhout 1967.
- IDEM, *Bedae Venerabilis Opera. Pars VI, t. 3 : Opera didascalica 2. De temporum ratione*, éd. par C.W. JONES (Corpus Christianorum Series Latina 123B), Turnhout 1977.
- IDEM, *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Historia ecclesiastica gentis Anglorum), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT et Philippe ROBIN, 3 t., t. 2 (Sources Chrétiennes 490), Paris 2005.
- IDEM, *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Historia ecclesiastica gentis Anglorum), éd. par Michael LAPIDGE, introduction André CRÉPIN, trad. par Pierre MONAT et Philippe ROBIN, t. 3 (Sources Chrétiennes 491), Paris 2005.
- BITTERAU, Theodor (éd.), *Die Traditionen des Hochstifts Freising*, t. 1 (Quellen und Erörterungen zur Bayerischen und Deutschen Geschichte Neue Folge, 4), München 1905.
- BOODTS, Shari, « A new critical edition of Augustine's *sermo* 170. With a tentative analysis of the stemmatic position of the *De lapsu mundi* collection », in : *Sacris Erudiri* 50 (2011), p. 185-225.
- EADÉM, « The manuscript transmission of the *Quinquaginta homiliae*. A stemmatical analysis with a new critical edition of Augustine's *sermo* 168 », in : *Revue bénédictine* 123 (2013), p. 214-247.
- BOODTS, Shari, Mon TORFS et Gert PARTOENS, « Augustine's sermon 169 : a systematic treatise on Phil. 3, 3-16. Exegetical context, date and critical edition », in : *Augustiniana* 59 (2009), p. 11-44.

- BOUHOT, Jean-Paul, « Les sources de l'*Expositio Missae* de Remi d'Auxerre », in : *Revue des Études augustiniennes* 26 (1980), p. 118-169.
- BUCCHI, F. (éd.), *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica, 8, Commentarii in epistulas Pauli apostoli ad Titum et ad Philemonem* (Corpus Christianorum Series Latina 77C), Turnhout 2003.
- CASSIODORE, *Cassiodori Senatoris Institutiones divinarum et saecularium litterarum*, éd. par Roger Aubrey Baskerville MYNORS, Oxford 1937.
- CHALMERS, William (éd.), *Sanctorum Patrum Augustini, Fulgentii et Anselmi monumenta theologis et concinatoribus utilissima, nunc primum ex vetustissimis manuscriptis eruta*, Parisiis 1634.
- CHARANSONNET, Alexis, Jean-Louis GAULIN, Pascale MOUNIER et Susanne RAU (dirs.), *Lyon, entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, avec la coll. de Frédéric CHARTRAIN, Paris, 2015.
- CHARPIN, Étienne (éd.), *D. Ioan. Trithemius : Pontius presbyter, beati Cypriani auditor atque discipulus scripsit enim eleganti stylo insigne volumen quod continet vitam beatissimi Cypriani. Habes etiam & vitam illius doctiſs. ac fortiſs. propugnatoris fidei Catholice Hilarij Pictauorum episcopi, à Fortunato episcopo, ante mille annos editam*, par PONTIUS DE CARTHAGE, Luduni 1554.
- IDEM (éd.), *D. Magni Ausonii Burdigalensis Poëtae, Augustorum Præceptoris, virique Consularis opera. Tertia ferè partis complemento auctiora, & diligentiore quàm hæctenus, censura recognita*, par AUSONE, Lugduni 1558.
- CHAVASSE, Antoine (éd.), *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus I-XXXVIII]*, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 138), Turnhout 1973.
- IDEM (éd.), *Sancti Leonis Magni Romani Pontificis Tractatus septem et nonaginta. [tractatus XXXIX-XCVI]*, t. 2 (Corpus Christianorum Series Latina 138A), Turnhout 1973.
- CHIFFLET, Pierre-François (éd.), *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae Diaconi Opera Iunctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum Opusculis Relativis, Quorum omnium seriem proxima post dedicatorias pagina dabit. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendavit : Notasque adiecit*, Divione 1649.
- IDEM (éd.), *Scriptorum Veterum De Fide Catholica Quinque Opuscula. I. Alcuini Confessio Fidei suæ. II. Ex libris decem S. Fulgentii contra Fabianum, Fragmenta XXXIX, totum penè ipsum opus complexa. III. Ex libro S. Fulgentii de Incarnatione Christi, insignia tredecim Fragmenta. IV. Rabani Mauri Liber aduersus Iudeos. V. Anonymi de Beringerii heresiarchæ damnatione multiplici commentariolus, eo anno quo Beringerius viuere desiit, conscriptus. Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis Iesu Presbyter, hæc à MSS. codicibus eruit : quibus & suam in Sanctum Ferrandum rediuiuum Animadversionem adiecit*, Divione 1656.
- IDEM (éd.), *Victoris Vitensis, et Vigili Tapsensis, provincie Bizacenæ Episcoporum Opera*, Divione 1664.
- CIPOLLA, Carlo (éd.), *Monumenta Novalicensia Vetustiora. Raccolta degli Atti ed delle Cronache riguardanti l'abbazia della Noalesa*, t. 2 (Fonti per la Storia d'Italia), Roma 1901.
- CLAUDIUS MARIUS VICTOR, *Cl. Marii Victoris Oratoris Massiliensis, Ἀληθείας, seu commentationum in Genesin lib. III. Epigrammata Varia vetusti cuiusdam auctoris, inter quæ sunt & aliquot psalmi versibus redditi. Hilarii Pictauensis episc. Genesis. Cypriani, Genesis & Sodoma. Dracontii, De opere sex dierum. Omnia versibus, nunc primum à vetustis codicibus expressa*, Parisiis 1560.

Bibliographie

- CYPRIN DE CARTHAGE, *Divi Caecilii Cypriani Episcopi Carthaginensis, et gloriosissimi martyris, Opera, ad ueritatem uetustissimorum exemplarium summa fide emendata, addito etiam quinto epistolarum libro, antea nunquam edito. Alia eidem Cypriano adscripta*, éd. par Paolo MANUZIO, Romae 1563.
- IDEM, *D. Caecilii Cypriani Episcopi Carthaginensis, Martyris Christi Opera, quotquot perquirentibus reperire Dei munere concessum est, omnia : veterum exemplarium collatione accuratè repurgata : & secundum sedulam illam doctorum hominum olim industriam, libris non paucis recens è tenebris atque situ erutis, non infeliciter, ut speramus, aucta*, éd. par Guillaume MOREL, Parisiis 1564.
- IDEM, *Opera D. Caecilii Cypriani Carthaginensis Episcopi, Totius Africæ Primatis ac gloriosissimi Martyris. Iam denuo quam accuratissime recognita, collatione facta Editionum Pauli Manutij & Guilielmi Morelij ad exemplaria aliquot manuscripta uetustissima ; certoque ordine, habita temporum ratione, in tres Tomos nunc primum distincta*, éd. par Jacques de PAMELE, Antuerpiæ 1568.
- D'ACHERY, Luc (comp.), *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisiis, 1655.
- IDEM (comp.), *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisiis, 1661.
- IDEM (comp.), *Veterum aliquot scriptorum, qui in Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Parisiis, 1675.
- DAUR, K.D. (éd.), *Aurelii Augustini Opera. Pars III, t. 3 : Epistulae CI–CXXXIX* (Corpus Christianorum Series Latina 31B), Turnhout 2009.
- DEMEULENAERE, Roland, Luc DE CONINCK et Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT, *La tradition manuscrite du recueil De uerbis Domini jusqu'au XII^e siècle. Prolégomènes à une édition critique des Sermones ad populum d'Augustin d'Hippone sur les Évangiles (serm. 51 sqq.)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 45), Turnhout 2006.
- DEMEULENAERE, Roland et I. MULDER (éds.), *Foebadius. Victricius. Leporius. Vincentius Lerinensis. Euarigius. Ruricius* (Corpus Christianorum Series Latina 64), Turnhout 1985.
- DIDYME L'AVEUGLE, *Didyme l'Aveugle : Traité du Saint-Esprit*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Louis DOUTRELEAU (Sources Chrétiennes 386), Paris 1992.
- DOBSCHÜTZ, Ernst von, *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem Text herausgegeben und untersucht* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 38), Leipzig 1912.
- DOIGNON, Jean (éd.), *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi Tractatus super Psalmos*, rév. par Roland DEMEULENAERE, t. 3 (Corpus Christianorum Series Latina 61B), Turnhout 2009.
- DOLVECK, Franz (éd.), *Paulini Nolani Carmina* (Corpus Christianorum Series Latina 21), Turnhout 2015.
- DOUTRELEAU, Louis et André ROCHER (éds.), *Hilaire de Poitiers : Contre Constance* (Sources Chrétiennes 334), Paris 1987.
- DU TILLET, Jean (éd.), *D. Paciani Barcelonae integerrimi quondam Episcopi Parænesis ad Pœnitentiam. Altera eiusdem de Baptismo. Eiusdem Epistolæ duæ ad Sympronianum Nouatianum. Accessit his tractatus eiusdem Sancti, aduersus Nouatianos. Hæ Beati viri Christianiæ lucubrationes, nunc primum in lucem exeunt Lector pie, etiam si ab authore ante annos mille editæ sint*, par PACIEN DE BARCELONE, Parisiis 1538.

- DUCHESNE, André (éd.), *Historiae Francorum Scriptores Coetanei, ab ipsius gentis origine, ad Pipinum usque Regem. Quorum plurimi nunc primùm ex variis Codicibus MSS. in lucem prodeunt : alij verò auctiores & emendatiores. Cum epistolis Regum, Pontificum, Ducum, Comitum, Abbatum, & aliis veteribus Rerum Francicarum Monumentis*, t. 1, Lutetiae Parisiorum 1636.
- DÜMMLER, Ernst (éd.), *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1884.
- IDEM (éd.), *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1895.
- IDEM (éd.), *Epistolae Karolini Aevi*, Berlin, 1899.
- ÉGINHARD, *Eginardo : Vira Karoli. « Personalità e imprese di un re grandissimo e di meritatissima fama »*, sous la dir. de Paolo CHIESA, intr. de Giuseppe ALBERTONI, Ileana PAGANI, Luigi G. G. RICCI, Francesco STELLA et Alessandro ZIRONI (Per Verba : Testi mediolatini con traduzione 29), Firenze 2014.
- EUCHER DE LYON, *Eucherii Lugdunensis Formulae spiritalis intellegentiae ; Instructionum libri duo*, éd. par C. MANDOLFO (Corpus Christianorum Series Latina 66), Turnhout 2005.
- EUGIPPE, *Eugippii Opera. Pars I, Excerpta Ex Operibus S. Augustini*, éd. par Pius KNÖLL (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 9), Vindobonae 1885.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Eusebius Werke. Zweiter Band, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus. Erster Teil : Die Bücher I bis V*, éd. par Eduard SCHWARTZ et Theodor MOMMSEN (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte 9,1), Leipzig 1903.
- IDEM, *Eusebius Werke. Zweiter Band, Die Kirchengeschichte / Die lateinische Übersetzung des Rufinus. Zweiter Teil : Die Bücher VI bis X. Über die Märtyrer in Palästina*, éd. par Eduard SCHWARTZ et Theodor MOMMSEN (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte 9,2), Leipzig 1908.
- FABRICIUS, Georg (éd.), *Poetarum Veterum Ecclesiasticorum Opera Christiana, & operum reliquiae atque fragmenta. Thesaurus Catholicae et orthodoxae Ecclesiae, & Antiquitatis religiosae, ad utilitatem iuuentutis Scholasticae : Collectus, emendatus, digestus, & Commentario quoque expositus*, Basileae 1562.
- FONTAINE, Jacques (éd., trad., annot. et intro.), *Isidore de Séville : Traité de la nature* (Collection des Études Augustiniennes, série Moyen Âge et Temps Moderne 39), Paris 2002, [Réimpression de l'édition de 1960].
- FOURNIER, Paul, « La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge », in : *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e sér. 1 (1886), p. 305-386.
- FULGENCE DE RUSPE, *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera*, éd. par J. FRAIPONT, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 91), Turnhout 1968.
- IDEM, *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis Opera*, éd. par J. FRAIPONT, t. 2 (Corpus Christianorum Series Latina 91A), Turnhout 1968.
- GAGNY, Jean de (éd.), *Christiana et docta divi Alchimi Aviti Viennensis Archiepiscopi, & Claudij Marij Victoris Oratoris Massiliensis, poemata, aliaque non paenitenda. Per Ioannem Gaigneium Parisinum Theologum è vetustiss. librarijs in lucem asserta, suoque nitore restituta*, par AVIT DE VIENNE, Lugduni 1536.

Bibliographie

- GORMAN, Michael, « The Oldest Epitome of Augustine's *Tractatus in Euangelium Iohannis* and Commentaries on the Gospel of John in the Early Middle Ages », in : *Revue des Études augustiniennes* 43 (1997), p. 63-103.
- GRÉGOIRE LE GRAND, *S. Gregorii Magni Opera, Regiſtrum epiſtularum. Libri I–VII*, éd. par D. NORBERG (Corpus Christianorum Series Latina 140), Turnhout 1982.
- IDEM, *S. Gregorii Magni Opera, Regiſtrum epiſtularum. Libri VIII–XIV. Appendix*, éd. par D. NORBERG (Corpus Christianorum Series Latina 140A), Turnhout 1982.
- IDEM, *S. Gregorii Magni Opera, t. 3 : Moralia in Iob*, éd. par Marc ADRIAEN (Corpus Christianorum Series Latina 143B), Turnhout 1985.
- IDEM, *Gregorius Magnus : Homiliae in Euangelia*, éd. par R. ÉTAIX (Corpus Christianorum Series Latina 141), Turnhout 1999.
- GUIGUE, Marie-Claude (éd.), *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae. Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Église métropolitaine de Lyon du IX^e au XV^e siècle, publié pour la première fois avec notes et documents inédits*, Lyon 1867.
- IDEM (éd.), *Cartulaire lyonnais. Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis*, t. 1 (Collection de documents inédits pour servir à l'histoire du Lyonnais), Lyon 1885.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Guillelmi a Sancto Theodorico Opera omnia*, t. 1 : *Expositio super Epistolam ad Romanos*, éd. par Paul VERDEYEN (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 86), Turnhout 1989.
- GÜNTHER, O. (éd.), *Collectio Avellana*, t. 2 (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 35/2), Wien 1898.
- HARTEL, Wilhelm von (éd.), *S. Pontii Meropi Paulini Nolani Epistolae*, rév. par Margit KAMPTNER, 2^e éd. (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 29), Wien 1894.
- HARTMANN, Wilfried (éd.), *Die Konzilien der karolingischen Teilreiche 843–859*, Hannover, 1984.
- HARTZHEIM, Joseph (comp.), *Concilia Germaniae*, Cologne, 1759-1790.
- HARVEY, William W. (éd.), *Sancti Irenaei episcopi Lugdunensis Libros quinque adversus haereses*, par IRÉNÉE DE LYON, Cambridge 1857.
- HEYNLIN, Johannes (éd.), *S. Ambrosii opera*, par AMBROISE DE MILAN, Basel, 1492, [ISTC ia00551000 ; GW 1599].
- HILBERG, Isidor (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars I : Epistulae I–LXX* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 54), Vindobonae et Lipsiae 1910.
- IDEM (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. I, Epistulae. Pars II : Epistulae LXXI–CXX* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 55), Vindobonae et Lipsiae 1912.
- HINCMAR DE REIMS, *Epistolae*, éd. par Ernst PERELS (Monumenta Germaniae Historica : Epistolae 8/1), Berlin 1939.
- HURST, David (éd.), *Bedae Venerabilis Opera. Pars II, t. 3 : Opera exegetica*, par BÈDE LE VÉNÉRABLE (Corpus Christianorum Series Latina 120), Turnhout 1960.

- IRÉNÉE DE LYON, *Irénée de Lyon : Contre les hérésies, livre IV*, sous la dir. d'Adelin ROUSSEAU, avec la coll. de Bertrand HEMMERDINGER, Louis DOUTRELEAU et Charles MERCIER (Sources Chrétiennes 100), Paris 1965.
- JEAUNEAU, Édouard (éd.), *Iohannis Scotti seu Eriugeae Periphyseon. Liber Primus* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 161), Turnhout 1996.
- JOASSART, Bernard (éd., annot. et introd.), *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance* (Tabularium hagiographicum 4), Bruxelles 2005.
- KRUSCH, Bruno, *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig 1880.
- IDEM, *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Die Entstehung unserer heutigen Zeitrechnung. I. Victorius. Ersatz der fehlerhaften Ausgabe Mommsens in den M.G. II. Dionysius Exiguus, der Begründer der christlichen Ära*, Berlin 1938, [Aus den Abhandlungen der Preußischen Akademie der Wissenschaften Jahrgang 1937. Phil.-hist. Klasse. Nr. 8].
- LA BIGNE, Marguerin de (comp.), *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos, qua continentur, illorum de rebus divinis opera omnia et fragmenta, quæ partim nunquam hætenus, partim ita raro iam exstarent, excussa : vel ab Hæreticis corrupta : Nunc primùm Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis censura satis graui, sine ullo novitatis aut erroris fuco in perfectissimum corpus coaluērunt*, 1^{re} éd., 9 t., Parisiis 1575.
- IDEM (comp.), *Sacræ Bibliothecæ Sanctorum Patrum seu scriptorum ecclesiasticorum probabilium, tomi novem, numeris & modis omnibus locupletati castigati*, 2^e éd., 9 t., Parisiis 1589.
- IDEM (fond.), *Bibliothecæ veterum patrum et auctorum ecclesiasticorum tomi octo, numeris & modis omnibus locupletati & castigati. Ex præscripto Indicis expurgatorij Romæ vulgati emendata, & nouo librorum similis argumenti auctario locupletata, quos secunda ad Lectorem epistola indicabit*, 3^e éd., 9 t., Parisiis 1609-1610.
- IDEM (fond.), *Auctarii Bibliothecæ Patrum et Auctorum Ecclesiasticorum tomus secundus. Qui varios continet eorum in Scripturam Commentarios, disputationes adversus hæreticos, Liturgias, et Epistolas erutas partim ex antiquioribus editionibus, partim ex vetustissimis illustrium Bibliothecarum Codicibus manuscriptis*, Parisiis 1610.
- IDEM (fond.), *Magna bibliotheca veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem a Margarino de la Bigne Sorbonico in Academia Parisiensi Theologo collecta, & Tertio in lucem edita ; Nunc verò plus quàm Centum Authoribus, & Opusculis plurimis locupletata, Historica methodo per singula Sæcula, quibus Scriptores quique vixerunt, disposita ; & in XIV. Tomos distributa*, 14 t., Coloniae Agrippinae 1618.
- IDEM (fond.), *Bibliothecæ veterum patrum et auctorum ecclesiasticorum, tomi novem. Nunc præter multorum librorum accessionem, qui in catalogis asterisco notantur, duobus tomis Græco-Latinis aucta, qui Græcos auctores utraque lingua editos complectuntur*, 4^e éd., 11 t., Parisiis 1624.
- IDEM (fond.), *Magna Bibliotheca veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, 17 t., Paris 1644.
- IDEM (fond.), *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem à Margarino de la Bigne, in Academia Parisiensi Doctore Sorbonico, in lucem edita. Deinde ce-*

Bibliographie

- leberrimorum in universitate Coloniensi Doct̄orum studio, plurimis Authoribus, & Opusculis aucta, ac historicā methodo per singula sæcula quibus Scriptorum quique vixerunt, disposita. Hac tandem editione Lugdunensi, ad eandem Coloniensi exacta, novis supra centum Authoribus, & Opusculis hæctenus desideratis, locupletata, et in tomos XXVII. distributa.* Sous la dir. de Philippe DESPONT, 27 t., Lugduni 1677.
- LABBE, Philippe, *Novæ Bibliothecæ Manusc. Librorum Tomus Secundus : Rerum Aquitanicarum, præsertim Bituricensium, uberrima collectio. Historias, Chronicas, vitas Sanctorum, ac similia Antiquitatis monumenta, nunc primùm ex MSS. Codicibus eruta, copiosè repræsentans*, Parisiis 1657.
- LAPIDE, Cornelius a, *Commentaria in omnes D. Pauli Epistolas*, Antverpiæ 1614.
- LE BRUN, Jean-Baptiste (éd.), *S. Pontii Meropii Paulini Nolani episcopi Opera digesta in II. tomos, secundum ordinem temporum nunc primùm disposita, et ad Manuscriptos Codices Gallicanos, Italicos, Anglicanos, Belgicos, atque ad Editiones antiquiores emendata & aucta, nec-non Variorum Notis illustrata*, Parisiis, 1685.
- LE MASSON, Innocent, *Correspondance*, éd. par Augustin DEVAUX, Salzburg, 2003-2005.
- IDEM, *Correspondance*, éd. par Augustin DEVAUX, t. 3 (Analec̄ta Cartusiana 206,3), Salzburg 2003.
- LINDANUS, Wilhelm Damasi (éd.), *Missa Apostolica, sive Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου : divinum sacrificium sancti Apostoli Petri. Item vetustissimus in S. Apostolicæ Missæ Latine Canonē Commentarius, ex admirandis antiquissimorum PP. nostrorum orthodoxorum antiquitatibus concinnatus*, Anvers 1589.
- LINDSAY, Wallace Martin (éd.), *Isidori Hispalensis Etymologiarum sive Originum libri XX, t. 1 : Libros I–X continens* (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis), Oxonii 1911.
- LÖFSTEDT, B. (éd.), *Hrabani Mauri Expositio in Matthaem. (I–IV)* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 174), Turnhout 2000.
- LOUP DE FERRIÈRES, *Correspondance*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Léon LEVILLAIN, t. 2 (Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge 16), Paris 1935.
- IDEM, *Servati Lupi Epistulae*, éd. par Peter K. MARSHALL (Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana), Leipzig 1984.
- MANSI, Gian Domenico (comp.), *Sanctorum conciliorum et decretorum collectio nova*, Lucques, 1748-1751.
- IDEM (comp.), *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence et Venise, 1759-1798.
- MARRIER, Martin et André DUCHESNE (éds.), *Bibliotheca Cluniacensis in qua SS. Patrum Abb. Clun. Vitæ Miracula, Scripta, Statuta, Priuilegia, Chronologiaque duplex. Item Catalogus Abbatiarum, Prioratuum, Decanatum, Cellarum, et Eccles. à Clun. Cænobio dependentium, una cum Chartis, et Diplom. donationum earumdem*. Matiscone 1915.
- MARTÈNE, Edmond et Ursin DURAND (éds.), *Thesaurus novus anecdotorum. Tomus Quintus, complectens SS. Patrum, Aliorumque Auctorum Ecclesiasticorum omnium ferè sæculorum, à quarto ad decimum-quartum, Opuscula*, Lutetiæ Parisiorum 1717.
- IDEM, *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima Collectio. Varia complectens opuscula sanctorum Patrum, et aliorum auctorum ecclesiasticorum*, t. 9, Parisiis 1733.
- MARTÍNEZ DIEZ, Gonzalo (éd.), *La Colección canónica Hispana*, t. 2/1 : *Colecciones derivadas*, 1 (Monumenta Hispaniae Sacra, Serie canónica 2), Madrid 1976.

- MASSON, Papire (éd.), *Sancti Agobardi episcopi ecclesiae Lugdunensis Opera, quae octingentos annos in tenebris delituerant. Accesserunt binae epistolae Leidradi, non antea excusae*, par AGOBARD DE LYON, Parisiis 1605.
- MATTHIEU PARIS, *Matthæi Parisiensis, Monachi Sancti Albani, Chronica majora. The Creation to A.D. 1066*, éd. par Henry Richards LUARD, t. 1 (*Rerum britannicarum medii ævi scriptores, or chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the Middle Ages 57*), London 1872.
- MAUGUIN, Gilbert (comp.), *Vindiciae predestinationis et gratiae. Veterum Auctorum qui IX saeculo de predestinatione et gratia scripserunt opera et fragmenta plurima*, Paris, 1650.
- MIGNE, Jacques Paul (comp.), *Patrologiae Graecae cursus completus*, 1857-1866.
- MIGNE, Jacques-Paul (comp.), *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt. Series secunda, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiae Latinae a Gregorio Magno ad Innocentium III*, 1844-1864.
- MOMBRIANO, Bonino (éd.), *Sanctuarium seu Vitae sanctorum. Novam hanc editionem curaverunt duo Monachi Solesmenses*, t. 2, Parisiis 1910.
- MOMMSEN, Theodor (éd.), *Chronica minora. saec. IV. V. VI. VII. T. 1* (*Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 9*), Berlin 1892.
- MULING, Johannes Adelphus (éd.), *Hi sunt in hoc Codice libelli / X. diui Gregorij Nazanzeni. Apologeticus. Liber.i. / De epiphanijs sive natali domini / De Luminibus, quod est de secundis epiphanijs / De fide liber.i. / De Nicena fide : de penthecoste & spiritu sancto / De semetipso ex agro reuerso / De dictis hieremie presente imperatore / De reconciliatione & unitate monachorum / De grandinis vastatione / De arrianis q. non liceat sp. & publice de deo cõtẽdere*. Par GRÉGOIRE DE NAZIANZE, Impressus Argentine 1508.
- MURATORI, Lodovico Antonio, *Antiquitates Italicae Medii Ævi*, t. 3, Mediolani 1740.
- OHME, Heinz (éd.), *Concilium Constantinopolitanum A. 691/2 in trullo habitum. Concilium quinisexum* (*Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,2,4*), Berlin et Boston 2013.
- PACIEN DE BARCELONE, *Paciani Barcinonensis Opera quae extant*, éd. par Angel ANGLADA ANFRUNS (*Corpus Christianorum Series Latina 69B*), Turnhout 2012.
- PARTOENS, Gert, « Le sermon 151 de saint Augustin. Introduction et édition », in : *Revue bénédictine* 113 (2003), p. 18-70.
- PATETTA, Federico, « Due poesie inedite di Floro, diacono di Lione », in : *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino* 27 (1892), p. 123-129.
- PAULUS, Beda (éd.), *Pascasii Radberti Expositio in Matheo libri XII. (I-IV)*, t. 1 (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 56*), Turnhout 1984.
- PEIPER, Rudolf (éd.), *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quae supersunt*, par AVIT DE VIENNE (*Monumenta Germaniae Historica : Auctores antiquissimi 6/2*), Berlin 1883.
- PERELS, Ernst et Ernst DÜMMLER (éds.), *Epistolae Karolini Aevi, Tomus IV*, Berolini, 1925.
- PERTZ, Georg Heinrich (éd.), *[Annales et chronica aevi Carolini]*, Hannover, 1826.
- IDEM (éd.), *[Scriptores rerum Sangallensium. Annales, chronica et historiae aevi Carolini]*, Hannover, 1829.

Bibliographie

- PETITMENGIN, Pierre, « Notes sur des manuscrits patristiques latins. II. Un « Cyprien » de Cluny et la lettre apocryphe du pape Corneille (*Clavis*, n° 63) », in : *Revue des Études augustiniennes* 20 (1974), p. 15-35.
- PIERRE ABÉLARD, *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 2 : *Theologia Christiana. Theologia Scholarium, Recensiones breviores. Accedunt Capitula haeresum Petri Abaelardi*, éd. par Eligius M. BUYTAERT (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis* 12), Turnhout 1969.
- IDEM, *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 3 : *Theologia 'Summi boni'. Theologia 'Scholarium'*, éd. par Eligius M. BUYTAERT et Constant J. MEWS (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis* 13), Turnhout 1987.
- IDEM, *Petri Abaelardi Opera Theologica*, t. 6 : *Sententie Magistri Petri Abaelardi. Liber sententiarum Magistri Petri*, éd. par David LUSCOMBE et Constant J. MEWS, avec la coll. de Julia BARROW, Charles BURNETT et Katherine KEATS-ROHAN (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis* 14), Turnhout 2006.
- PIPER, Paul (éd.), *Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, Berlin, 1884.
- PITRA, Jean-Baptiste (éd.), *Spicilegium Solesmense complectens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Haftenus Opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 1, Parisii 1852.
- IDEM (éd.), *Spicilegium Solesmense complectens Sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum Anecdota Haftenus Opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta*, t. 4, Parisii 1858.
- PLINVAL, Georges de, *Essai sur le style et la langue de Pélagé; Traité inédit « De Induratione cordis Pharaonis »* (*Collectanea Friburgensia, series nova* 31), Fribourg 1947.
- POIREL, Dominique (éd.), *Hugonis de Sancto Victore Opera*, t. 2 : *De tribus diebus* (*Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis* 177), Turnhout 2002.
- POQUE, Suzanne (éd., trad., annot. et introd.), *Augustin d'Hippone : Sermons pour la Pâque* (*Sources Chrétiennes* 116), Paris 1966, [Sermons 211, 212, 59, Guelf. 3, Guelf. 5, 121, 227, 231, 232, 237, 246, 250, 253, 257, 258].
- PROSPER D'AQUITAINE, *Prosperi Aquitani Opera*, t. 2 : *Expositio psalmorum. Liber sententiarum*, éd. par P. CALLENS et M. GASTALDO (*Corpus Christianorum Series Latina* 68A), Turnhout 1972.
- RATPERT DE SAINT-GALL, *Ratpert : St. Galler Klostersgeschichte (Casus sancti Galli)*, éd. établie et trad. par Hannes STEINER (*Monumenta Germaniae Historica : Scriptorum Rerum Germanicarum* 75), Hannover 2002.
- RAVAISSON, Félix, *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest, suivis de pièces inédites*, Paris 1841.
- REITER, S. (éd.), *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I : Opera exegetica, 3, In Hieremiam libri VI* (*Corpus Christianorum Series Latina* 74), Turnhout 1960.
- REITER, Siegfried (éd.), *S. Eusebii Hieronymi opera. Sect. II Pars I, Sancti Eusebii Hieronymi in Hieremiam prophetam libri sex* (*Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* 59), Vindobonae et Lipsiae 1913.
- RICHARDSON, Ernest Cushing (éd.), *Hieronymus : Liber de viris illustribus; Gennadius : Liber de viris illustribus* (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* 14/1), Leipzig 1896.

- ROBERT, Ulysse (éd.), *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. Version latine du pentateuque antérieure à Saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec des fac-similés, des observations paléographiques, philologiques et littéraires sur l'origine et la valeur de ce texte*, Paris 1881.
- IDEM (éd.), *Heptateuchi partis posterioris versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. Version latine du Deutéronome, de Josué et des Juges antérieure à Saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec un fac-similé, des observations paléographiques et philologiques sur l'origine et la valeur de ce texte*, Lyon 1900.
- RUFIN D'AQUILÉE, *Ruffini Aquileiensis Presbyteri, in LXXV. Davidis Psalmos Commentarius. Ex vetustissimo manuscripto exemplari Bibliothecae monasterij Insulae Barbatæ iuxta Lugdunum, nunc primum in lucem editus*, éd. par Antoine D'ALBON, Lugduni 1570.
- IDEM, *Orationum Gregorii Nazianzeni nouem interpretatio*, éd. par Augustus ENGELBRECHT (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 46), Wien 1910.
- SALVIEN DE MARSEILLE, *Salvien de Marseille : Œuvres*, éd. établie, trad., annot. et introd. par Georges LAGARRIGUE, t. 1 (Sources Chrétiennes 176), Paris et Lyon 1971.
- SCHWARTZ, E. (éd.), *Concilium Uniuersale Constantinopolitanum sub Iuſtiniano habitum. Volumen alterum : Iohannis Maxentii Libelli. Collectio codicis Novariensis XXX. Collectio codicis Parisini 1682. Procli tomus ad Armenios. Iohannis papae II epistula ad viros illustres*, t. 4,2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 4,2), Argentoratum (Strasbourg) 1914.
- IDEM (éd.), *Concilium Uniuersale Ephesenum. Volumen quintum, pars altera : Cyrilli Epistula synodica translata a Dionysio Exiguo. Collectio Sichardiana ex collectione Quesneliana. Collectio Winteriana. Indices*, t. 2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 1,5,2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1924-1926.
- IDEM (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Leonis papae I epistularum collectiones*, t. 4 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1932.
- IDEM (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen alterum : Versiones Particulares. Pars prior : Collectio Nouariensis de re Eutybis*, t. 2,2,1 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,2,1), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1932.
- IDEM (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen tertium, pars prima : Epistularum ante gesta collectio. Actio prima*, t. 2,3,1 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,3,1), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1935.
- IDEM (éd.), *Concilium Uniuersale Chalcedonense. Volumen tertium, pars altera : Actiones II-VI*, t. 2,3,2 (Acta Conciliorum Œcumenicorum 2,3,2), Berolini et Lipsiae (Berlin et Leipzig) 1936.
- SIGEBERT DE GEMBLoux, *Catalogus Sigeberti Gemblacensis monachi de viris illustribus*, éd. par Robert WITTE (Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters 1), Bern et Frankfurt-am-Main 1974.
- SIRMOND, Jacques (éd.), *Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis De veritate prædestinationis & gratiæ Libri III. Cum aliis aliquot eiusdem & aliorum opusculis nunc primum in lucem editi*, par FULGENCE DE RUSPE, Lutetiae Parisiorum 1612.
- IDEM (éd.), *Sancti Valeriani episcopi Cemeliensis Homiliae XX. Item Epistola ad Monachos, de virtutibus & ordine doctrinae Apostolicae. Omnia nunc primum, præter unicum Homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita*, par VALÉRIEN DE CIMIEZ, Lutetiae Parisiorum 1612.

Bibliographie

- IDEM (éd.), *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, par AVIT DE VIENNE, Paris 1643.
- IDEM (éd.), *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, par FULGENCE DE RUSPE, Paris 1643.
- IDEM (éd.), *Hincmari archiepiscopi Remensis Opera duos in tomos digesta*, par HINCMAR DE REIMS, 2 t., Paris 1645.
- IDEM (éd.), *Theodulfi Aurelianensis episcopi Opera*, par THÉODULPHE D'ORLÉANS, Paris 1646.
- IDEM (éd.), *Sancti Augustini Sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio, ante annos dccc. ex eius libris collectae, nunc uero primum editae*, Paris 1649.
- SMULDERS, Pieter (éd.), *Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi De Trinitate*, t. 1 (Corpus Christianorum Series Latina 62), Turnhout 1979.
- STIEREN, Adolf (éd.), *Sancti Irenaei Episcopi Lugdunensis Detectionis et Eversionis falso cognominatae agnitionis, seu, Contra haereses libri quinque*, par IRÉNÉE DE LYON, Leipzig 1853.
- STRECKER, Karl (éd.), *Poetae Latini Medii Aevi*, Berlin, 1914.
- SUARES, Joseph-Marie (éd.), *Ex libris Tertulliani De execrandis gentium diis fragmentum erutum e Bibliotheca Vaticana*, Romae 1630.
- IDEM (éd.), *Ex libris Tertulliani De execrandis gentium diis fragmentum erutum e Bibliotheca Vaticana. Juxta Exemplar Romae*, Paris 1630.
- TERTULLIEN, *Quinti Septimii Florentis Tertulliani Quae Supersunt Omnia*, éd. par Friedrich OEHLER, t. 2, Lipsiae 1854.
- IDEM, *Quinti Septimi Florentis Tertulliani Opera. Pars II, t. 2 : Opera montanistica*, éd. par A. GERLO, A. KROYMANN, R. WILLEMS, J.H. WASZINK, J.G.P. BORLEFFS, A. REIFFERSCHIED, G. WISSOWA, Eligius DEKKERS, J.J. THIERRY, E. EVANS et A. HARNACK (Corpus Christianorum Series Latina 2), Turnhout 1954.
- THIEL, Andreas, *Epistolae Romanorum Pontificum genuinae, et quae ad eos scriptae sunt, a S. Hilario usque ad Pelagium II. T. I*, Brunsbergae 1868.
- TRAMAUX, Manuel, « Un fragment du *Liber Glossarum* perdu de Mannon de Saint-Oyen (IX^e siècle) », in : *Scriptorium* 67 (2013), p. 371-376, [avec la coll. d'Anne-Marie TURCAN-VERKERK].
- TRAVERSARI, Ambroise, *Ambrosii Traversarii Generalis Camaldulensium aliorumque ad ipsum, et ad alios de eodem Ambrosio, Latinae Epistolae... in libros XXV tributae, variorum opera distinctae, et observationibus illustratae. Adcedit eiusdem Ambrosii Vita in qua Historia litteraria Florentina ab anno MCXCII usque ad annum MCCCCXL ex monumentis potissimum nondum editis deducta est*, éd. par P. CANNETO et L. MEHUS, Florentiae 1759.
- TRITHEMIUS, Johannes, *De viris illustribus ordinis sancti Benedicti libri IIII*, Coloniae Agrippinae, 1575.
- VINCENT DE LÉRINS, *Opera*, éd. par Roland DEMEULENAERE et I. MULDER, Turnhout, 1985.
- WERMINGHOFF, Albert (éd.), *Concilia Aevi Carolini [742-817]*, Hanovre et Leipzig, 1906.
- IDEM (éd.), *Concilia Aevi Carolini [819-842]*, Hanovre et Leipzig, 1908.
- ZECHIEL-ECKES, Klaus, « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 (1996), p. 109-133.

- IDEM, « Florus' Polemik gegen Modoin. Unbekannte Texte zum Konflikt zwischen dem Bischof von Autun und dem Lyoner Klerus in den dreißiger Jahren des 9. Jahrhunderts », in : *Francia* 25.1 (1998), p. 19-38.
- IDEM, « Ein Blick in Pseudoisidors Werkstatt. Studien zum Entstehungsprozess der falschen Dekretalen. Mit einem exemplarischen editorischen Anhang (Pseudo-Julius an die orientalischen Bischöfe, JK †196) », in : *Francia* 28.1 (2001), p. 37-90.
- ZYCHA, J. (éd.), *Sancti Aureli Augustini Opera. Sect. V, t. 3 : De fide et operibus. De fide et operibus. De agone christiano. De continentia. De bono coniugali. De sancta uirginitate. De bono uiduitatis. De adulterinis coniugiis libri II. De mendacio. Contra mendacium. De opere monachorum. De diuinatione daemonum. De cura pro mortuis gerenda. De patientia* (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum 41), Wien 1900.

4 Catalogues

- BANDINI, Angelo Maria, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, 4 t., t. 3, Florentiae 1770.
- Bibliotheca Baluziana, seu Catalogus librorum bibliothecae V. Cl. D. Steph. Baluzii Tutelensis. Quorum fiet Auctio die Lunae 8 mensis Maii anni 1719. & seqq. à secundâ pomeridianâ ad vesperam, in ædibus Defuncti, viâ vulgò dictâ de Tournon, Bibliothecae Baluzianae pars tertia. Complectens Codices Manuscriptos, Diplomata, et Collectanea V. C. Steph. Baluzii*, Parisiis 1719.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze*, sous la dir. de Lucien AUVRAY et René POUPARDIN, Paris 1921.
- IDEM, *Catalogue général des manuscrits latins. N^{os} 1439–2692*, sous la dir. de Philippe LAUER, t. 2, Paris 1940.
- BISCHOFF (†), Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 2 : *Laon – Paderborn*, éd. par Birgit EBERSPERGER (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 2004.
- IDEM, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 3 : *Padua – Zwickau*, éd. par Birgit EBERSPERGER (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 2014.
- BISCHOFF, Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, t. 1 : *Aachen – Lambach* (Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz / Bayerische Akademie der Wissenschaften), Wiesbaden 1998.
- CAILLEMER, Exupère, « Notices et extraits de manuscrits de la Bibliothèque de Lyon », in : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Classe des Lettres* 20 (1881), p. 39–88.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*. [Série in-4°], t. 4 : *Arras — Avranches — Boulogne*, Paris 1872.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 2 : *Rouen (suite et fin) – Dieppe – Eu – Fécamp – Elbeuf – Gournay en Bray – Le Havre – Neufchâtel en Bray – Bernay – Conches – Gisors – Louviers – Verneul – Évreux – Alençon – Montivilliers*, par Henri OMONT, Paris 1888.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : *Grenoble*, par Paul FOURNIER, Edmond MAIGNIEN et Auguste PRUDHOMME, Paris 1889.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 13 : *Vitry-le-François, Rambervillers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Leffoure, Oloron, Saint-Geniès, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, La Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, Le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dole*, Paris 1891.

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 30 : Lyon. *Seconde partie*, par Auguste MOLINIER et Félix DESVERNAY, Paris 1900.
- Catalogus manuscriptorum codicum Collegii Claromontani. Quem excipit catalogus MSS. Domus Professæ Parisiensis*, Parisiis 1764.
- DELANDINE, François-Marie, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon ; ou, Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartinrent, etc.* 3 t., Lyon 1812.
- DELISLE, Léopold, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris 1884.
- IDEM, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris 1888.
- DUFOUR, Jean, « Manuscrits de Moissac antérieurs au milieu du XII^e siècle et nouvellement identifiés. Description codicologique et paléographique », in : *Scriptorium* 36.2 (1992), p. 147-173.
- DUPLESSIS, Georges (éd.), *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, G. Rapilly, 1896-1911.
- DUPORTAL, Jeanne, « Catalogue des estampes en feuilles conservées à la Bibliothèque de l'Université de Paris. 1^{re} partie : France. XVII^e siècle », in : *Revue des Bibliothèques* 29 (1919), p. 52-85.
- ÉTAIX, Raymond, « Les manuscrits de la Grande-Chartreuse et de la Chartreuse de Portes. Étude préliminaire », in : *Scriptorium* 42.1 (1988), p. 49-75.
- FABRICIUS, Johann Albert, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, liber IV. V. & VI. Accedit Doctrina D. Severini episcopi*, Hamburgi 1734.
- IDEM, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, cum supplemento*, cont. par Christian SCHÖTTGEN, t. 1, Patavii 1754.
- FALMAGNE, Thomas, « Les Cisterciens et les nouvelles formes d'organisation des florilèges aux 12^e et 13^e siècles », in : *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 55 (1997), p. 73-176.
- FOURNIER, Paul, « La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge », in : *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e sér. 1 (1886), p. 305-386.
- « Introduction », par Paul FOURNIER, in : Paul FOURNIER, Edmond MAIGNIEN et Auguste PRUDHOMME, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7 : Grenoble, Paris 1889, p.1-XXVI.
- GAAR, Aemilius et Eligius DEKKERS, *Clavis Patrum Latinorum* (Corpus Christianorum Series Latina), Steenbrugis 1995.
- GHEYN, J. Van Den, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 2 : *Patrologie*, Bruxelles 1902.
- GUIGUE, Georges (introd.), *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 30 : Lyon. *Première partie*, par Auguste MOLINIER et Félix DESVERNAY, Paris 1900.
- HÄNEL, Gustav Friedrich (comp.), *Catalogi Librorum Manuscriptorum, qui in Bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae Maioris, Hispaniae, Lusitaniae asservantur, nunc primum editi*, Lipsiae (Leipzig) 1830.
- JAFFÉ, Philip et Wilhelm WATTENBACH, *Ecclesiae Metropolitanae Coloniensis codices manuscripti*, Berlin 1874.

Bibliographie

- LABBE, Philippe, *Novæ Bibliothecæ Manusc. Librorum Tomus Secundus : Rerum Aquitanicarum, præsertim Bituricensium, uberrima collectio. Historias, Chronicas, vitas Sanctorum, ac similia Antiquitatis monumenta, nunc primùm ex MSS. Codicibus eruta, copiosè representans*, Parisiis 1657.
- IDEM, *De Scriptoribus Ecclesiasticis, quos attigit Eminentiss. S. R. E. Card. Robertus Bellarminus, Philologica et historica dissertatio. In quâ plurima, cum ad Historiam, Chronologiam, Criticèquæ Ecclesiasticam spectantia explicantur ; tum aliorum, præsertim Hereticorum, Riueti, Coci, Perkinsij, Tossani, Gerhardi, Aubertini, Hottingeri, Maresij, &c. errata castigantur. Duobus tomis. T. 1*, Parisiis 1660.
- LAMBERT, Bernard (éd.), *Bibliotheca Hieronymiana Manuscripta. La tradition manuscrite des œuvres de saint Jérôme*, t. IA (Instrumenta Patristica 4), Steenbrugg 1969.
- LECLERCQ, J., « Les manuscrits de l'abbaye de Liessies », in : *Scriptorium* 6.1 (1952), p. 51-62.
- LEITSCHUH, Friedrich et Hans FISCHER, *Katalog der Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Bamberg*, Bamberg 1887-1912.
- LIBRI, Guglielmo, *Notices des manuscrits de quelques bibliothèques des départements*, Paris 1842.
- LOWE, Elias Avery, *Codices Lugdunenses Antiquissimi. Le scriptorium de Lyon : la plus ancienne école calligraphique de France* (Documents paléographiques, typographiques, iconographiques 3-4), Lyon 1924.
- IDEM, *Codices Latini Antiquiores. A Palaeographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, II t., Oxford 1934-1971.
- IDEM, *Codices Latini Antiquiores. A Palaeographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, t. 5 : *France : Paris*, Oxford 1950.
- MACHIELSEN, J. (éd.), *Clavis Patristica Pseudepigraphorum Medii Aevi*, t. 1A (Corpus Christianorum Series Latina), Turnhout 1990.
- MONTFAUCON, Bernard de (comp.), *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova. Ubi, quæ innumeris pene Manuscriptorum Bibliothecis continentur, ad quodvis Literaturæ genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur*, Parisiis, 1739.
- MUNBY, Alan Noel Latimer (introd.), *The Phillipps Manuscripts. Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomæ Phillipps, bt., impressum typis medio-montanis, 1837-1871*, London 1968.
- OMONT, Henri, « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 50 (1889), p. 68-96, 180-217.
- IDEM, *Concordance des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, précédées d'une notice sur les anciens catalogues*, Paris 1903.
- OUY, Gilbert, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, Turnhout, 1999.
- PARTOENS, Gert, « La collection de sermons augustinien *De verbis Apostoli*. Introduction et liste des manuscrits les plus anciens », in : *Revue bénédictine* 111 (2001), p. 317-352.
- RAVAISSON, Félix, *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest, suivis de pièces inédites*, Paris 1841.
- SÁEZ GUILLÉN, José Francisco, *Catálogo de manuscritos de la Biblioteca Colombina de Sevilla*, 2 t., Sevilla 2002.

- SAINT-GENOIS, Jules de, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand*, Gand 1849-1852.
- SAMARAN, Charles et Robert MARICHAL (fond.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 4,1 : *Bibliothèque nationale. Fonds latin (Supplément), nouvelles acquisitions latines, petits fonds divers*, par Monique-Cécile GARAND, Madeleine MABILLE et Denis MUZERELLE, sous la dir. de Marie-Thérèse D'ALVERNY, Paris 1981.
- IDEM (fond.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 7 : *Ouest de la France et Pays de Loire*, par Monique-Cécile GARAND, Geneviève GRAND et Denis MUZERELLE, Paris 1984.
- SANDERS, Antoine, *Bibliotheca belgica manuscripta, siue, Elenchus uniuersalis codicum MSS. in celebrioribus Belgii Cœnobijs, Ecclesijs, Vrbiũ, ac Priuatorum Hominum Bibliothecis adhuc latentium. Collegit illum, et edidit Antonius Sanderus Iprensis Ecclesie Canonicus et Scholaſticus*, t. 1, Insulis 1641.
- IDEM, *Bibliothecæ Belgicæ Manuscriptæ Pars Secunda. Collegit et usui publica donauit Antonius Sanderus Iprensis Ecclesie Canonicus et Scholaſticus*, t. 2, Insulis 1643.
- SIMLER, Josias, *Epitome Bibliothecæ Conradi Gesneri, conscripta primum à Conrado Lycosthene Rubea-quensi : nunc denuo recognita & plus quàm bis mille authorum accessione (qui omnes asterisco signati sunt) locupletata. Habes hic, amice lector, catalogum locupletissimum omnium ferè scriptorum, à mundi initio ad hunc usque diem, extantium & non extantium, publicatorum & passim in bibliothecis latitantium. Opus non bibliothecis tantum publicis privatisve instituendis necessarium, sed studiosis omnibus, cujuscunque artis aut scientiæ, ad studia melius formanda utilissimum*, Tiguri [Zürich] 1555.
- TERREBASSE, Alfred de, *Inscriptions Antiques & du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné. Deuxième Partie*, t. 5 : *Inscriptions du Moyen Âge antérieures au XVII^e siècle. I*, Vienne 1875.
- WILMART, André, *Codices Reginenses Latini*, 2 t., t. 2, Città del Vaticano 1945.

5 Études

- ALLEN, Michael I. (éd.), *Frechulfi Lexoviensis episcopi Opera omnia. Prolegomena – Indices* (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 169), Turnhout 2002.
- ANGLADA ANFRUNS, Angel, « De Paciani Barcinonensis Episcopi Codice Reginensi lat. 331 », in : *Vetera Christianorum* 41.2 (2004), p. 207-223.
- IDEM, « De Paciano in Codicibus Lugdunensi 5804 et Vitryatensi 2 », in : *Vetera Christianorum* 43.1 (2006), p. 31-52.
- AUTENRIETH, Johanne, Dieter GEUENICH et Karl SCHMID (éds.), *Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau. Einleitung, Register, Faksimile* (Monumenta Germaniae Historica : Libri Memoriales et Necrologia, Nova Series 1), Hannover 1979.
- BAEHR, Johan Christian Felix, *Geschichte der Römischen Literatur im karolingischen Zeitalter*, Carlsruhe 1840.
- BALUZE, Étienne, « Article XLVI. Seconde lettre de Mr. Baluze au Père de Tournemine », in : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (« Journal de Trévoux ») 15.3 (1715), p. 484-492.
- IDEM, « Notae ad Cyprianum », in : CYPRIEN DE CARTHAGE, *Sancti Cæcili Cypriani Episcopi Carthaginiensis et Martyris Opera, Ad MSS. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium, ac Praefationem & Vitam Sancti Cypriani adornavit unus ex monachis Congregationis S. Mauri*, éd. par Étienne BALUZE, 3 t., Parisiis 1726, p. 367-608.
- BARRÉ, Henri, « L'homiliaire carolingien de Mondsee », in : *Revue bénédictine* 71 (1961), p. 71-107.
- BEESON, Charles H., in : *Classical Philology* 21.3 (juil. 1926), p. 270-271.
- BIGNAMI-ODIER, Jeanne, « Encore la main de Florus de Lyon dans un manuscrit de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican ? », in : *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 63.1 (1951), p. 191-194.
- BLUMENKRANZ, Bernard, « Deux compilations canoniques de Florus de Lyon et l'action antijuive d'Agobard », in : *Revue historique de droit français et étranger*, 4^e sér. 33 (1955), p. 227-254, 560-582.
- BOGAERT, Pierre-Maurice, « Florus et le Psautier. La lettre à Eldrade de Novalèse », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 403-419.
- BÖHMER, Johann Friedrich (fond.), *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern. 751-918*, éd. par Engelbert MÜHLBACHER, cont. par Johann LECHNER (Regesta Imperii 1), 1908.
- BOODTS, Shari, « A new critical edition of Augustine's *sermo* 170. With a tentative analysis of the stemmatic position of the *De lapsu mundi* collection », in : *Sacris Erudiri* 50 (2011), p. 185-225.
- EADEM, « The reception of Saint Augustine in Florus of Lyons's *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. The section on Romans 7* », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT, Jérémy DELMULLE, Warren PEZÉ et Jeremy C. THOMPSON (dirs.), *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].
- BOODTS, Shari et Gert PARTOENS, « The Transmission of Florus of Lyons' *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. State of the Art and New Results », in : H.A.G. HOUGHTON (éd.), *Commentaries, Catenae and Biblical Tradition. Papers from the Ninth Birmingham Colloquium on the Textual Criticism of the*

- New Testament, in association with the COMPAUL project* (Texts and Studies 13), Piscataway 2016, p. 253-276.
- BOSHOF, Egon, *Erzbischof Agobard von Lyon. Leben und Werk* (Kölner Historische Abhandlungen 17), Cologne et Vienne 1969.
- BOUHOT, Jean-Paul, « Note sur trois « Sermons anonymes » », in : *Revue des Études augustinienes et patristiques* 20 (1974), p. 135-142.
- IDEM, « Fragments attribués à Vigile de Thapse dans l'*Expositio Missae* de Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustinienes* 21 (1975), p. 302-316.
- IDEM, « Les sources de l'*Expositio Missae* de Remi d'Auxerre », in : *Revue des Études augustinienes* 26 (1980), p. 118-169.
- IDEM, « Le 'Sermo Flori' sur la prédestination », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 371-402.
- BRESSOLLES, Adrien, *Saint Agobard, évêque de Lyon* (L'Église et l'État au Moyen Âge 9), Paris 1949.
- BÜREN, Veronika von, « Le grand catalogue de la bibliothèque de Cluny », in : MUSÉE OCHIER DE CLUNY (éd.), *Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny. Actes du colloque scientifique international, Cluny, septembre 1988*, Mâcon 1990, p. 245-263.
- EADEM, « Le catalogue de la bibliothèque de Cluny du XI^e siècle reconstitué », in : *Scriptorium* 46 (1992), p. 256-267.
- CAMINO MARTÍNEZ, Carmen del, *La Expositio Missae de Floro de Lyon en la Biblioteca Colombina de Sevilla*, À paraître.
- CANTELLI BERARDUCCI, Silvia, *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t., t. 1 : *Rabano Mauro Esegeta. Le fonti ; I commentari* (Instrumenta patristica et mediaevalia 38), Turnhout.
- IDEM, *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t., t. 3 : *Apparatus fontium. (in Mattheum – Homiliae in Evangelia et Epistolas)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 38B), Turnhout.
- IDEM, *Hrabani Mauri Opera Exegetica. Repertorium Fontium*, 3 t. (Instrumenta patristica et mediaevalia 38, 38A, 38B), Turnhout 2006.
- CANTELLI, Silvia, *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, 2 t., t. 1 (Biblioteca di Medioevo Latino 1/1), Spoleto 1990.
- CAPELLE, Bernard, « Les *Traçtatus de baptismo* attribués à Saint Maxime de Turin », in : *Revue bénédictine* 45 (1933), p. 108-118.
- CASTAN, Auguste, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 50.1 (1889), p. 301-354.
- CELLOT, Louis, *Historia Gotteschalci prædestinatiani, et accurata controversiæ per eum revocati disputatio, in libros quinque distincta. Quibus accedit appendix miscellanea ex opusculis nondum editis, aliisque tractatibus Historiæ lucem allaturis collecta*, Parisiis 1655.
- CHAMBERT-PROTAT, Pierre, « Les centons augustinienes de Florus de Lyon. Minutie, érudition et vulgarisation », in : *Revue d'études augustinienes et patristiques* 60.2 (2014), p. 349-379.
- IDEM, « Deux témoins d'Ambroise sur le psaume 118 et leur ancêtre », in : Mariken TEEUWEN et Irene Van RENSWOUDE (éds.), *The Annotated Book. Early Medieval Practices of Reading and Writing* (Utrecht Studies in Medieval Literacy 38), Turnhout 2017, p. 647-672.

Bibliographie

- IDEM, « Florus de Lyon et le *De fide* d'Ambroise de Milan : fragment d'un manuscrit copié sur un exemplaire de travail de Florus (Paris lat. 1750, f. 1-5) », in : Jérémy DELMULLE, Camille GERZAGUET et Clémentine BERNARD-VALETTE (éds.), *Nilil veritas erubescit. Mélanges offerts à Paul Mattei par ses élèves, collègues et amis* (Instrumenta Patristica et Mediaevalia 74), Turnhout 2017, p. 607-622.
- IDEM, « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée. Avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », in : Pierre CHAMBERT-PROTAT, Jérémy DELMULLE, Warren PEZÉ et Jeremy C. THOMPSON (dirs.), *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].
- CHAMBERT-PROTAT, Pierre, Jérémy DELMULLE, Warren PEZÉ et Jeremy C. THOMPSON (dirs.), *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits. Actes du colloque de Paris des 11 et 12 octobre 2013* (Haut Moyen Âge 32), Turnhout 2018, [Sous presse].
- CHAMBERT-PROTAT, Pierre et Florian MITTENHUBER, *Bern, Burgerbibliothek, Cod. 344*, fév. 2014, URL : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/bbb/0344/>.
- CHARANSONNET, Alexis, Jean-Louis GAULIN, Pascale MOUNIER et Susanne RAU (dirs.), *Lyon, entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, avec la coll. de Frédéric CHARTRAIN, Paris, 2015.
- CHARLIER, Célestin, « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », in : *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon 1945, p. 71-84.
- IDEM, « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », in : *Revue bénédictine* 57 (1947), p. 132-186.
- IDEM, « Fragments des lettres XCIIA et CLXXIII A d'Augustin dans le ms. Paris B.N. lat. 11641 », in : *Revue bénédictine* 59 (1949), p. 91-99.
- IDEM, « Une œuvre inconnue de Florus de Lyon : la collection *De Fide* de Montpellier », in : *Traditio* 8 (1952), p. 81-109.
- IDEM, « Florus de Lyon », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, 1962, col. 514-526.
- CHAVANON, Jules, in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 57 (1896), p. 722-724.
- CHEVALIER, Ulysse, *Une nouvelle édition des œuvres complètes de S^t Avit, Évêque de Vienne. Extrait du Journal de Vienne et de l'Isère, du 17 janvier 1869*, Vienne 1869.
- CHEVALLARD, P., *L'Église et l'État en France au neuvième siècle : Saint Agobard, Archevêque de Lyon. Sa vie et ses écrits*, Lyon 1869.
- CHIFFLET, Pierre-François, *Paulinus Illustratus, siue Appendix ad Opera et res gestas sancti Paulini Nolensis Episcopi. Præmittitur Elenchus Partium & Capitum totius operis : accedunt ad calcem alij tres Indices, I. Scriptorum qui citantur in hoc opere, II. manuscritorum codicum, III. rerum & verborum notabilium*, Divione 1662.
- IDEM, *Histoire de l'Abbaye royale et de la ville de Tournus. Avec les preuves, enrichies de plusieurs pièces d'Histoire tres rares : & les Tables necessaires pour en faciliter l'usage*, A Dijon 1664.
- IDEM, *Dissertationes tres. I, De uno Dionysio, primùm Areopagita & Episcopo Atheniensi, tum deinde Parisiorum Apostolo & Martyre. II, De loco, tempore, & cæteris adiunctis conversionis Magni Constantini ad Fidem Christianam. III, De sancti Martini Turonensis Episcopi temporum ratione*, Parisiis 1676.

- IDEM, *Opuscula quatuor. I, De sancti Dyonisii etate, totaque Chronologiâ, quo & suis Parisiensibus confirmatur Areopagita, & huic libri sui vindicantur. II, De unâ sanctâ Syrâ seu Syriâ Virgine. III, Origo prima comitum Valentinensium ex Piçtavisibus. IV, Excerpta singularia ex collectaneis de Vitâ & rebus gestis sancti Bernardi Claravallensis Abbatis, auctore Gaufrido Abbate, quondam illi ab Epistolis. Accessit Appendix de Concilio Niumagensi anni DCCCXXI*, Parisiis 1679.
- IDEM, *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholaſtici concordia ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ periodum, atque ad primæ totius regum Francorum stirpis chronologiam ſtabiliendam. In duas partes divisa, quarum prior continet Hiſtoriam eccleſiaſticam gentis Anglorum, cum notis & diſſertatione de auctore hujus Hiſtoriæ : poſterior Diſſertationem de annis Dagoberti Francorum regis eo nomine primi. Accessit Appendix de S. Dionysio Areopagita, & de S. Genoveſa, Parisiorum patronis*, Parisiis 1681.
- COLOMBET, François Zénon, « Lettre à Son Éminence le cardinal de Bonald, sur un projet de Bibliothèque des Pères de l'Église de Lyon », in : *Revue du Lyonnais* 1844, p. 13-30.
- COLONIA, Dominique de, *Hiſtoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, diſtribué par ſiècles. [Première partie]*, À Lyon 1728.
- IDEM, *Hiſtoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, diſtribuez par ſiècles. Seconde et dernière partie, qui commence à l'année 600, & finit à l'année 1730*, À Lyon 1730.
- COVILLE, Alfred, *Recherches sur l'hiſtoire de Lyon du v^{ème} au ix^{ème} (450-800)*, Paris 1928.
- CUBIZOLLES, Pierre, *Le diocèse du Puy-en-Velay des origines à nos jours*, 2005.
- DE CONINCK, Luc, Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT et Roland DEMEULENAERE, « Pour une nouvelle édition de la compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 316-335.
- DELISLE, Léopold, « Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 21 (1860), p. 393-439.
- IDEM, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une hiſtoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 1, Paris 1868.
- IDEM, « Note sur trois manuscrits à date certaine », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 29.1 (1868), p. 216-219.
- IDEM, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une hiſtoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 2, Paris 1874.
- IDEM, « Sur un psautier du vi^e siècle appartenant à la Bibliothèque de Lyon », in : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 23.3 (1879), p. 231-233, [Lacombe n° 663].
- IDEM, « Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 29.2 (1880), p. 363-403, [Lacombe n° 688].
- IDEM, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une hiſtoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, Planches*, Paris 1881.

Bibliographie

- IDEM, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. 3, Paris 1881.
- IDEM, « Les manuscrits du comte d'Ashburnham. Rapport adressé à monsieur le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 44 (1883), p. 202-224.
- IDEM, « Notice sur un manuscrit de l'Église de Lyon du temps de Charlemagne », in : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 35.2 (1898), p. 831-842, [Lacombe n° 1587].
- DELMULLE, Jérémy, « La *Collectio super Apostolum* de Bède le Vénérable. Tradition manuscrite, codicologie et critique d'authenticité », in : *Scriptorium* 70 (2 2016), p. bibrangessep 199-251 et pl. bibrangessep 9-11.
- DEMEULENAERE, Roland, Luc DE CONINCK et Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT, *La tradition manuscrite du recueil De verbis Domini jusqu'au XII^e siècle. Prolégomènes à une édition critique des Sermones ad populum d'Augustin d'Hippone sur les Évangiles (serm. 51 sqq.)* (Instrumenta patristica et mediaevalia 45), Turnhout 2006.
- DEPREUX, Philippe, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)* (Instrumenta 1), Sigmaringen 1997.
- DOBSCHÜTZ, Ernst von, *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem Text herausgegeben und untersucht* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 38), Leipzig 1912.
- DU PIN, Louis Ellies, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, et la chronologie de leurs ouvrages ; le sommaire de ce qu'ils contiennent ; un jugement sur leur style et sur leur doctrine ; et le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres. Tome Septième : Des Auteurs du Neuvième Siècle de l'Église*, 2^e éd., À Paris 1696.
- DUBOIS, Jacques et Geneviève RENAUD (éds.), *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus* (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes : Bibliographies, Colloques, Travaux préparatoires), Paris 1976.
- DUC, Paul, *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, thèse de doct., Belley : Faculté de Théologie de Lyon, 1937.
- DUFOUR, Jean, « Manuscrits de Moissac antérieurs au milieu du XII^e siècle et nouvellement identifiés. Description codicologique et paléographique », in : *Scriptorium* 36.2 (1992), p. 147-173.
- DUPORTAL, Jeanne, « Catalogue des estampes en feuilles conservées à la Bibliothèque de l'Université de Paris. 1^{re} partie : France. XVII^e siècle », in : *Revue des Bibliothèques* 29 (1919), p. 52-85.
- ÉGINHARD, *Eginardo : Vira Karoli*. « Personalità e impresa di un re grandissimo e di meritatissima fama », sous la dir. de Paolo CHIESA, intr. de Giuseppe ALBERTONI, Ileana PAGANI, Luigi G. G. RICCI, FRANCESCO STELLA et Alessandro ZIRONI (Per Verba : Testi mediolatini con traduzione 29), Firenze 2014.
- ÉTAIX, Raymond, « Les manuscrits de la Grande-Chartreuse et de la Chartreuse de Portes. Étude préliminaire », in : *Scriptorium* 42.1 (1988), p. 49-75.

- FALMAGNE, Thomas, « Les Cisterciens et les nouvelles formes d'organisation des florilèges aux 12^e et 13^e siècles », in : *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 55 (1997), p. 73-176.
- FERRAND, Jules, *Histoire de la principauté de Donzère* (Bibliographie du Dauphiné), Paris 1887.
- FOHLEN, Jeannine, « Chifflet, d'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1668-1675) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 126 (1968), p. 135-185.
- FOLLIET, Georges, « Une édition méconnue du *De correptione et gratia* de saint Augustin exécutée par P. F. Foggini à Rome en 1754 », in : *Augustinianum* 33 (1993), p. 233-255.
- FONTAINE, Jacques (éd., trad., annot. et introd.), *Isidore de Séville : Traité de la nature* (Collection des Études Augustiniennes, série Moyen Âge et Temps Moderne 39), Paris 2002, [Réimpression de l'édition de 1960].
- FOURNIER, Paul, « Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard. Notice sur un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 47 (1886), p. 394-417.
- FRAISSE, H., « Adalard et Hector, évêques du Puy (915-926) », in : *Tablettes historiques du Velay* 4 (1873-1874).
- FRANSEN, Paul-Irénée, « Les Commentaires de Bède et de Florus sur l'Apôtre et saint Césaire d'Arles », in : *Revue bénédictine* 65 (1955), p. 262-266.
- IDEM, « Les extraits d'Ephrem latin dans la compilation des XII Pères de Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 87 (1977), p. 349-371.
- IDEM, « Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 94 (1984), p. 195-228.
- IDEM, « Description de la collection grégorienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 98 (1988), p. 278-317.
- IDEM, « Une lettre « dédicatoire » du jésuite Pierre-François Chifflet au Prieur général de la Grande Chartreuse », in : *Analeccta Cartusiana, Nouvelle Série* 1.2 (1989), p. 135-142.
- IDEM, « Le sermon 68 de saint Augustin chez Florus de Lyon. Identification d'un nouveau fragment », in : *Revue bénédictine* 104 (1994), p. 84-87.
- IDEM, « Notes marginales de Florus dans un manuscrit de Cluny », in : *Revue bénédictine* 109 (1999), p. 148-153.
- IDEM, « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », in : *Revue bénédictine* 110 (2000), p. 86-94.
- IDEM, « Florus de Lyon et ses florilèges », in : *Flori Lugdunensis Opera omnia*, t. 1 : *Collectio ex dictis XII Patrum. Pars I : Cyprianus, Hilarius*, éd. par Paul-Irénée FRANSEN et Bertrand COPPIETERS 'T WALLANT (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis 193), Turnhout 2002, p. VII-XXXV.
- IDEM, « Extraits non encore repérés dans la Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 113 (2003), p. 80-89.
- IDEM, « Le florilège augustinien de Florus de Lyon », in : *Saint Augustin et la Bible. Actes du colloque de l'université Paul-Verlaine-Metz (7-8 avril 2005)*, sous la dir. de G. NAUROY et M.-A. VANNIER, Bern et al. 2008, p. 312-324.
- GARAND, Monique-Cécile, « Copistes de Cluny au temps de saint Maieul (948-994) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 136 (1978), p. 7-36.

Bibliographie

- GERNER, Hubert, *Lyon im Früh-Mittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*, Köln 1968.
- GERZAGUET, Camille, « La *Collectio* ambrosienne de Florus de Lyon : sources d'une compilation et enjeux d'une méthode de travail », in : *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge* 123.2 (2011), p. 531-543.
- GORMAN, Michael, « The Oldest Epitome of Augustine's *Traктatus in Euangelium Iohannis* and Commentaries on the Gospel of John in the Early Middle Ages », in : *Revue des Études augustiniennes* 43 (1997), p. 63-103.
- IDEM, « The Commentary on Genesis of Claudius of Turin and Biblical Studies under Louis the Pious », in : *Speculum* 72.2 (1997), p. 279-329.
- GROSJEAN, P., « Recherches sur les débuts de la controverse pascal chez les Celtes », in : *AnaleŃta Bollandiana* 64 (1946), p. 200-244.
- GRUMEL, Venance, « La date de l'équinoxe vernal dans le canon pascal d'Anatole de Laodicée », in : *Mélanges Eugène Tisserant*, t. 2 (Studi e Testi 232), Città del Vaticano 1964, p. 217-240.
- GUINEAU, B., Louis HOLTZ et Jean VEZIN, « Étude comparée des tracés à l'encre bleue du ms. Lyon, BM 484 et du fol. 384v du codex de Bèze », in : David Charles PARKER et Christian-Bernard AMPHOUX (dirs.) (New Testament tools and studies 22), Leiden 1996, p. 79-92.
- HANSENS, Jean-Michel, « Un document anti-malarien », in : *Ephemerides Liturgicae* 41 (1927), p. 237-244.
- HAWK, Brandon W., « The *Expositio in Epistolae Beati Pauli ex operibus S. Augustini* by Florus in Strasbourg, BNU Ms.0.309 », in : *Revue bénédictine* 124.1 (2014), p. 109-113.
- HEIL, Johannes, *Kompilation oder Konstruktion? Die Juden in den Pauluskommentaren des 9. Jahrhunderts* (Forschungen zur Geschichte der Juden, Abteilung A : Abhandlungen 6), Hannover 1998.
- HOLTZ, Louis, « La minuscule marginale et interlinéaire de Florus de Lyon », in : *Gli autografi medievali : problemi paleografici e filologici. Atti del convegno di studio della Fondazione Ezio Franceschini, Erice, 25 settembre – 2 ottobre 1990*, sous la dir. de Paolo CHIESA et Lucia PINELLI (Quaderni di cultura mediolatina 5), Spoleto 1994, p. 149-166.
- IDEM, « L'écriture latine du codex de Bèze », in : David Charles PARKER et Christian-Bernard AMPHOUX (dirs.) (New Testament tools and studies 22), Leiden 1996, p. 14-55.
- IDEM, « La tradition lyonnaise d'Eucher de Lyon et le manuscrit Paris, BNF, lat. 9550 », in : *Revue d'histoire des textes*, nouv. sér. 2008, p. 135-200.
- IDEM, « Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 270-315.
- IDEM, « Florus et Mannon, le maître et l'élève », in : NataĀĵa GOLOB (dir.), *Medieval Autograph Manuscripts. Proceedings of the XVIIth Colloquium of the Comité International de Paléographie Latine* (Bibliologia 36), Turnhout 2013, p. 87-96.
- IDEM, « Leidrat, évêque de Lyon (798-814) : ses livres, son écriture. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire », in : Jacques ELFASSI, Cécile LANÉRY et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (dirs.), *Amicorum societas* (Millenio Medievale, 96 ; Strumenti e studi, 34), Firenze 2013, p. 315-334.
- JANSEN, Cornélius, *Augustinus*, Louvain, 1640.

- KRUSCH, Bruno, *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Der 84jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig 1880.
- IDEM, *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie, Die Entstehung unserer heutigen Zeitrechnung. I. Victorius. Ersatz der fehlerhaften Ausgabe Mommsens in den M.G. II. Dionysius Exiguus, der Begründer der christlichen Ära*, Berlin 1938, [Aus den Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften Jahrgang 1937. Phil.-hist. Klasse. Nr. 8].
- LAMBOT, Cyrille, « Le florilège augustinien de Vérone », in : *Revue bénédictine* 79 (1969), *Mémorial dom Cyrille Lambot*, p. 70-81, [Réimpr. de l'étude parue dans les *Atti del Congresso Internazionale di Diritto Romano e di Storia del Diritto* [Congrès de Vérone, 1948], 1, (Milan, Giuffrè, 1951), p. 201-213].
- LAUER, Philippe, « Observations sur le Scriptorium de Lyon », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 86 (1925), p. 380-387.
- LE BRUN, Pierre, *Explication de la Messe. Suite des dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de tout le monde chrétien*, t. 4 : *Quinzième dissertation sur l'usage de réciter en silence une partie des Prières de la Messe dans toutes les Eglises & dans tous les Siècles. Où l'on voit le tems auquel les Eglises d'Orient & d'Occident ont inseré des Amen dans le canon : par qui ils ont dû être dits ; comment on a donné la Communion en divers tems, & ce que les Fideles ont dû répondre &c* (Chez la Veuve de Florentin Delaulne, rue Saint-Jaque, à l'Empereur), 1725.
- LE LABOUREUR, Claude, *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe lez Lyon, ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus memorable en cette Eglise, depuis sa Fondation jusques à present. Avec le catalogue de tous ses Abbez, tant Reguliers que Seculiers*, t. 1, À Paris 1681.
- IDEM, *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe lez Lyon, ou Histoire de tout ce qui s'est passé dans ce celebre monastere. Où se voyent les Genealogies & Preuves de Noblesse de ceux qui ont esté receus dans cette Abbaye, & qui sont sortis des plus illustres Maisons des Provinces de Lyonnais, Forez, Beaujollois, Bourgogne, Dauphiné, Provence, & autres*, t. 2, À Paris 1682.
- LE LONG, Jacques, *Bibliotheca Sacra in binos syllabos distincta*, t. 1, Parisiis 1723.
- LECLERCQ, J., « Les manuscrits de l'abbaye de Liessies », in : *Scriptorium* 6.1 (1952), p. 51-62.
- LOWE, Elias Avery, « The Codex Bezae and Lyons », in : *Journal of Theological Studies* 25.99 (avr. 1924), p. 270-274.
- MABILLON, Jean, « Disquisitio de uenerabilis Bedæ & Flori Diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », in : IDEM : *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hætenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675, p. 12-21.
- IDEM, *Veterum Analectorum Tomus I. Complectens varia fragmenta et epistolia Scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ, quàm metro, hætenus inedita, cum adnotationibus et aliquot disquisitionibus*, Luteciae Parisiorum 1675.
- IDEM, *Librorum de re diplomatica supplementum. In quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsaeque regulæ denuo confirmantur, novisque speciminibus & argumentis asseruntur et illustrantur*, Paris 1704.

Bibliographie

- IDEM, *Annales ordinis S. Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ. In quibus non modo res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur*, cont. par Edmond MARTÈNE, 6 t., t. 3, Luteciæ Parisiorum 1706.
- MABILLON, Jean et Michel GERMAIN, *Iter italicum litterarium. Annis MDCLXXXV & MDCLXXXVI*, Luteciae Parisiorum 1687.
- MANFREDI, Antonio, « Primo Umanesimo e teologi antichi. Dalla Grande Chartreuse alla biblioteca papale », in : *Italia Medioevale e Umanistica* 32 (1989), p. 155-203.
- MARTÈNE, Edmond et Ursin DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Où l'on trouvera : I. Quantité de Pieces, d'Inscriptions & d'Epitaphes, servant à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles. II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monasteres, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules. III. Les fondations des monasteres, & une infinité de recherches curieuses & interessantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures*, t. 1, Paris 1717.
- MARTÍNEZ DIEZ, Gonzalo (éd.), *La Colección canónica Hispana*, t. 2/1 : *Colecciones derivadas*, 1 (Monumenta Hispaniae Sacra, Serie canónica 2), Madrid 1976.
- Mémoire du Chapitre primatial de Lyon, contenant ses Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie. Servant de réponse au Mémoire du Syndic du Clergé du Diocèse de Lyon ; et Consultations sur les Droits du Chapitre relativement aux Contestations subsistantes entre lui & M. l'Archevêque de Lyon*, À Paris 1776.
- MENESTRIER, Claude-François, « Extrait d'une dissertation du Pere Menestrier de la Compagnie de JESUS, où il prouve que ni Florus ni l'Eglise de Lyon, ne sont point Auteurs des livres publiez sous leur nom touchant l'affaire de Goteschalc », in : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (« Journal de Trévoux »), mai 1704, p. 806-821.
- MIELLE DE BECDELIEVRE, Dominique, *Prêcher en silence. Enquête codicologique sur les manuscrits du XII^e siècle provenant de la Grande Chartreuse* (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches 17), 2004.
- MONFALCON, Jean-Baptiste, *Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, t. 8 : *Lugdunensis Historiæ Monumenta. Pars secunda*, Paris et Lyon 1866.
- MONTFAUCON, Bernard de, *Diarium Italicum. Sive Monumentorum Veterum, Bibliothecarum, Musæorum, &c. Notitiæ singulares in Itinerario Italico collectæ. Additis schematibus ac figuris*, Parisiis 1702.
- MORIN, Germain, « De la besogne pour les jeunes. Sujets de travaux sur la littérature latine du moyen âge. Conférence donnée au Séminaire historique de l'Université de Louvain, le jeudi 16 février 1905 », in : *Revue d'histoire ecclésiastique* 1905, p. 327-345.
- MOSSHAMMER, Alden Adams, *The Easter computus and the origins of the Christian era*, Oxford, New York et Auckland 2008.
- MÜLLER, Heribert, « Die Kirche von Lyon im Karolingerreich. Studien zur Bischofsliste des 8. und 9. Jahrhunderts », in : *Historisches Jahrbuch* 107 (1987), p. 225-253.
- MUNBY, Alan Noel Latimer, *The Formation of the Phillipps Library from 1841 to 1872* (Phillipps Studies 4), Cambridge 1956.
- IDEM, *The Dispersal of the Phillipps Library* (Phillipps Studies 5), Cambridge 1960.
- MURATORI, Lodovico Antonio, *Antiquitates Italicae Medii Ævi*, t. 3, Mediolani 1740.

- NIEPCE, Léopold, *Les Archives de Lyon et du département du Rhône. Les Archives municipales ; Les Archives judiciaires et hospitalières ; Les Archives ecclésiastiques ; Les Archives du notariat*, Lyon 1875.
- IDEM, *Les Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon. Les Bibliothèques particulières et publiques avant et après la Révolution ; La Grande Bibliothèque ; Les Bibliothèques dispersées*, Lyon 1876.
- IDEM, *Les Manuscrits de Lyon, et Mémoire sur l'un de ces manuscrits, Le Pentateuque du VI^e Siècle, accompagné de deux fac-similé*, par M. Léopold Delisle, Membre de l'Institut, Directeur de la Bibliothèque nationale, Lyon 1879.
- OMONT, Henri, « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 50 (1889), p. 68-96, 180-217.
- IDEM, « Anciens manuscrits lyonnais », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 85 (1924), p. 436-437.
- OUY, Gilbert, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, Turnhout, 1999.
- PARADIN, Guillaume, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon 1573.
- PARKER, David Charles et Christian-Bernard AMPHOUX (dirs.), *Codex Bezae. Studies from the Lunel Colloquium (June 1994)*, Leiden, 1996.
- PARTOENS, Gert, « La collection de sermons augustinien *De verbis Apostoli*. Introduction et liste des manuscrits les plus anciens », in : *Revue bénédictine* 111 (2001), p. 317-352.
- IDEM, « La présence d'Augustin dans l'*Expositio super epistolam ad Romanos* de Guillaume de Saint-Thierry », in : *Sacris Erudiri* 44 (2005), p. 33-44.
- IDEM, « Une version augmentée de la collection médiévale de sermons augustinien *De uerbis Domini et Apostoli* et son importance pour la transmission de l'œuvre homilétique de l'évêque d'Hippone », in : *Recherches augustiniennes et patristiques* 35 (2007), p. 189-237.
- EADEM, « The manuscript transmission of Bede's Augustinian commentary on the Letters of Saint Paul », in : Emanuela COLOMBI (éd.), *La trasmissione dei testi patristici latini : problemi e prospettive. Atti del colloquio internazionale, Roma, 26-28 ottobre 2009* (Instrumenta patristica et mediaevalia 60), Turnhout 2012, p. 201-251.
- PETITMENGIN, Pierre, « Notes sur des manuscrits patristiques latins. II. Un « Cyprien » de Cluny et la lettre apocryphe du pape Corneille (*Clavis*, n° 63) », in : *Revue des Études augustiniennes* 20 (1974), p. 15-35.
- IDEM, « Un monument controversé : le « Saint Cyprien » de Baluze et dom Maran (1726) », in : *Revue d'histoire des Textes* 5 (1975), p. 97-136.
- PEZÉ, Warren, *Le Virus de l'erreur. Essai d'histoire sociale sur la controverse prédestinienne à l'époque carolingienne* (Haut Moyen Âge), [À paraître].
- IDEM, in : *Francia-Recensio* 4 (2014).
- POIREL, Dominique, *Livre de la nature et débat trinitaire au XII^e siècle. Le De tribus diebus de Hugues de Saint-Victor* (Bibliotheca Victorina 14), Turnhout 2002.
- QUANTIN, Jean-Louis, « Histoires de la grâce. 'Semi-pélagiens' et 'prédestinien' dans l'érudition ecclésiastique du XVII^e siècle », in : *Europäische Geschichtskulturen um 1700 zwischen Gelehrsamkeit, Politik und Konfession*, éd. par Thomas WALLNIG, Thomas STOCKINGER, Ines PEPPER et Patrick FISKA, Berlin 2012, p. 327-359.

Bibliographie

- QUENTIN, Henri, « Le *Codex Bezae* à Lyon au IX^e siècle ? Les citations du Nouveau Testament dans le martyrologe d'Adon », in : *Revue bénédictine* 23 (1906), p. 1-25.
- IDEM, *Les martyrologes historiques du moyen âge. Étude sur la formation du Martyrologe Romain*, Paris 1908.
- RAVAISSON, Félix, *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest, suivis de pièces inédites*, Paris 1841.
- REYNAUD, Jean-François, *Lugdunum Christianum. Lyon du IV^e au VII^e s. : topographie, nécropoles et édifices religieux* (Documents d'archéologie française 69), Paris 1998.
- RIVET DE LA GRANGE, Antoine (éd.), *Histoire littéraire de la France. Tome IV, Qui comprend le huitième siècle & partie du neuvième, jusqu'à 840. inclusivement*, À Paris 1738.
- IDEM, « Flore, Diacre, ensuite Prêtre de l'Église de Lyon », in : *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, éd. par **idem** dat. À Paris 1740, p. 213-240.
- IDEM (éd.), *Histoire littéraire de la France. Tome V, Qui comprend la suite du neuvième siècle de l'Église jusqu'à la fin*, À Paris 1740.
- RUBELLIN, Michel, *Église et société chrétienne d'Agobard à Valdès*, intr. de Pierre GUICHARD, préf. de Denyse RICHE (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 10), Lyon 2003.
- SAINTE-MARTHE, Denis de (dir.), *Gallia christiana in provinciis ecclesiasticis distributa. In qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis*, t. 4, Parisiis 1728.
- SARLES, Eulalie, « Une capitale protestante. Coup de force, grands travaux, crise et reflux. Une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance », in : Yves KRUMENACKER (dir.), Lyon 2009, p. 155-205.
- SIEGMUND, Albert, *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum zwölften Jahrhundert* (Abhandlungen der Bayerischen Benediktiner Akademie 5), München et Pasing 1949.
- TAFEL, Sigmund, « Die vordere, bisher verloren geglaubte Hälfte des Vossianischen Ausonius-Kodex », in : *Rheinisches Museum für Philologie* 69 (1914), p. 630-641.
- IDEM, « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), t. 2 (St. Andrews University Publications XVI), Oxford 1923, p. 66-73.
- IDEM, « The Lyons scriptorium », in : Wallace Martin LINDSAY (dir.), t. 4 (St. Andrews University Publications XX), Oxford 1925, p. 40-70.
- TRAMAUX, Manuel, « Un fragment du *Liber Glossarum* perdu de Mannon de Saint-Oyen (IX^e siècle) », in : *Scriptorium* 67 (2013), p. 371-376, [avec la coll. d'Anne-Marie TURCAN-VERKERK].
- TRAUBE, Ludwig, « Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte römischer Schriftsteller », in : *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München* 1891, p. 387-428.
- IDEM, « Zur Ueberlieferung der Elegien des Maximianus », in : *Rheinisches Museum für Philologie*, nouv. sér. 48 (1893), p. 284-289.
- IDEM, *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. 3 : *Kleine Schriften*, éd. par Samuel BRANDT, München 1920.
- TRONCARELLI, Fabio, « L'odissea di un'odissea : note sull'Ilario basilicano (Arch. S. Pietro D 182) », in : *Scriptorium* 45.1 (1991), p. 3-21.

- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « Mannon de Saint-Oyen dans l'histoire de la transmission des textes », in : *Revue d'Histoire des Textes* 29 (1999), p. 169-243.
- EADEM, « Un fantôme et un revenant : Drepanius Florus et Latinius Pacatus Drepanius », in : *Helmantica* 50/151-153 (1999), p. 711-742.
- EADEM, « Faut-il rendre à Tertullien l'*Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis* du manuscrit Vatican latin 3852 ? I. La composition et l'origine du Vat. lat. 3852 : un dossier constitué par Florus de Lyon », in : *Revue des Études augustiniennes* 46 (2000), p. 205-234.
- IDEM, « L'Ausone de Iacopo Sannazaro : un ancien témoin passé inaperçu », in : *Italia Medioevale e Umanistica* 43 (2002), p. 231-312.
- EADEM, « Florus de Lyon et le manuscrit Roma Bibl. Vallicelliana, E 26. Notes marginales... » In : *La tradition vive. Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, sous la dir. de Pierre LARDET (Bibliologia 20), 2003, p. 307-316.
- EADEM, *Un poète latin chrétien redécouvert : Latinius Pacatus Drepanius, panégyriste de Théodose* (Latomus 276), Bruxelles 2003.
- TURCAN, Marie et Anne-Marie TURCAN-VERKERK, « Faut-il rendre à Tertullien l'*Ex libris Tertulliani de execrandis gentium diis* du manuscrit Vatican latin 3852 ? », in : *Revue des Études augustiniennes* 46 (2000), p. 205-271.
- USSHER, James, *Gotteschalci, et Praedestinatarum controversiae ab eo motae, Historia. Una cum duplici eiusdem Confessione, nunc primum in lucem edita*, Dublin 1631.
- VILLA, Claudia, « La tradizione delle ad Lucilium e la cultura di Brescia dall'età carolingia ad Albertano », in : *Italia Medioevale e Umanistica* 12 (1969), p. 9-51.
- VOLLMER, Fr. (dir.), *Thesaurus Linguae Latinae. editus auctoritate et consilio Academicarum quinque Germanicarum Berolinensis Gottingensis Lipsiensis Monacensis Vindobonensis, Index librorum scriptorum inscriptionum ex quibus exempla adferuntur*, Lipsiae 1907.
- VON SODEN, Hans Freiherr, *Die Cyprianische Briefsammlung. Geschichte ihrer Entstehung und Überlieferung* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur N.F. 10,3), Leipzig 1904.
- VOSSIUS, Gerardus Joannes, *Historia Pelagiana sive Historiae de controversiis quas Pelagius ejusque reliquiae moverunt*, 1618.
- VREGILLE, Bernard de, « Pierre-François Chifflet S.J. : Découvreur et éditeur des Pères de l'Église (1592-1682). Actes des journées d'étude du Groupe Chifflet », in : Laurence DELOBETTE et Paul DELSALLE (dirs.) (Les Cahiers de la MSH Ledoux 6), Besançon 2007, p. 135-150.
- VREGILLE, Bernard de et Raymond ÉTAIX, « Les manuscrits de Besançon, Pierre-François Chifflet et la bibliothèque Bouhier », in : *Scriptorium* 24.1 (1970), p. 27-39.
- WEISS, Jean-Pierre, « Valérien de Cimiez et Valère de Nice », in : *Sacris Erudiri* 1972-1973, p. 109-146.
- WILMART, André, « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 16-52.
- IDEM, « Note sur Florus et Mannon à propos d'un travail récent », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 214-216.
- IDEM, « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », in : *Revue bénédictine* 38 (1926), p. 205-214.

Bibliographie

- IDEM, « L'Exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 73-76.
- IDEM, « Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IX^e », in : *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 149-162.
- IDEM, « Fragments carolingiens du fonds Baluze », in : *Revue bénédictine* 43 (1931), p. 106-115.
- IDEM, « Le Mythe de Pierre de Tripoli », in : *Revue bénédictine* 43 (1931), p. 347-352.
- IDEM, « L'odyssée du manuscrit de San Pietro qui renferme les œuvres de saint Hilaire », in : Leslie Webber JONES (éd.), *Classical and mediaeval Studies in Honor of Edward Kennard Rand : Presented upon the completion of his 40th year of teaching*, New York 1938, p. 293-305.
- ZECHIEL-ECKES, Klaus, « Florus von Lyon, Amalarius von Metz und der Traktat über die Bischofswahl. Mit einer kritischen Edition des sog. *liber de electionibus episcoporum* », in : *Revue bénédictine* 106 (1996), p. 109-133.
- IDEM, « Sur la tradition manuscrite des *Capitula... de coertione iudeorum* : ou Florus de Lyon au travail », in : *Revue bénédictine* 107 (1997), p. 77-87.
- IDEM, « Florus' Polemik gegen Modoin. Unbekannte Texte zum Konflikt zwischen dem Bischof von Autun und dem Lyoner Klerus in den dreißiger Jahren des 9. Jahrhunderts », in : *Francia* 25.1 (1998), p. 19-38.
- IDEM, « Augustinus-Rezeption im frühmittelalterlichen Lyon. Ein Quellenkritischer Beitrag zu den *Beati Augustini sententiae de praedestinatione et gratia Dei et de libero hominis arbitrio*. Mit Edition der ungedruckten Exzerpte aus *De civitate Dei* (Cod. Gent 249) », in : *Quellen, Kritik, Interpretation. Festschrift zum 60. Geburtstag von Hubert Mordek*, sous la dir. de Thomas Martin BUCK, Frankfurt 1999, p. 31-56.
- IDEM, *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835-838) und des Prädestinationsstreits (851-855)* (Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 8), Stuttgart 1999.
- IDEM, « Zwei Arbeitshandschriften Pseudoisidors (Codd. St. Petersburg F. v. I. 11 und Paris lat. 11611) », in : *Francia* 27.1 (2000), p. 205-210.
- IDEM, « Ein Blick in Pseudoisidors Werkstatt. Studien zum Entstehungsprozess der falschen Dekretalen. Mit einem exemplarischen editorischen Anhang (Pseudo-Julius an die orientalischen Bischöfe, JK †196) », in : *Francia* 28.1 (2001), p. 37-90.
- IDEM, « Eine neue Arbeitshandschrift des Diakons Florus von Lyon. Der Kommentar des Ambrosius zum CXVIII. Psalm (Cod. Firenze, Bibl. Med. Laur., Plut. XIV. 21) », in : *Revue bénédictine* 119.2 (2009), p. 336-370.
- ZINGERLE, Anton, « Studien zu Hilarius' von Poitiers Psalmencommentar », in : *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* 108 (1885), p. 869-972.
- ZYLBERBERG, Michel, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteulx*, Paris 2001.

Tables

Table des figures

1	Ordre des douze compilations dans leurs deux témoins.	103
2	Les méthodologies induites par les deux grands types de compilations	149
3	AMBR. <i>in Luc.</i> dans l'œuvre et la bibliothèque floriennes	158
4	AMBR. <i>fid.</i> dans l'œuvre et la bibliothèque floriennes	165
5	Description sommaire de FLOR. LVGD. <i>pasch.</i>	175
6	L'ordre des Douze dans LYON 5804 et l'ordre des Pères selon Sirmond	257
7	FVLG. RVSP. <i>c. Fab.</i> dans l'œuvre et la bibliothèque floriennes	265
8	La notice « Florus » du catalogue de la Grande Chartreuse	276
9	GRENOBLE 1085 (290) (en rouge) « posé sur » LYON 5804 (en bleu). (échelle 1 : 10)	282
10	La préface de Chifflet aux Douze compilations : genèse et état de la documentation conservée.	340
11	Le rapport des Douze et de l' <i>Expositio</i> : de l'idée de Chifflet à celle de Mabillon	413
12	Les compilations de Florus sur l'Apôtre : une vision actualisée	421
13	Préparation d'un extrait d'AVG. <i>pecc. mer.</i> et sa mise au net dans FLOR. LVGD. <i>absol.</i>	448
14	VATICANO, BAV, <i>Pagès 1</i> , f. 1r	500
15	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 152, f. 21–25, f. 25v (fragment de LYON, BM, 466)	501
16	LYON, BM, 599, f. 1r	501
17	LYON, BM, 608, f. 1r	502
18	LYON, BM, 610, f. 1r	502
19	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 11709, f. 1r, marge de tête	503
20	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 11709, f. 225v,b	503
21	LYON, BM, 471, f. 1r	504
22	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1622 (<i>Codex Agobardinus</i>), f. III ^{recto}	504

Tables

23	Livre d'Évangiles perdu, « à la tête du manuscrit »	504
24	LYON, BM, 462, f. iv	505
25	LYON, BM, 463, f. ir	505
26	LYON, BM, 609, f. ir	506
27	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 2859, f. 2r	506
28	MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 404, f. B ^{verso}	506
29	MONTPELLIER, BU Fac. Médecine, H. 157, f. ir	507
30	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 2832, f. ir	507
31	TROYES, BM, 96, f. ir	508
32	TROYES, BM, 2405, f. 2v	508
33	LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura, 12/F/2, f. ir	509
34	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1452, f. 2r	510
35	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1438, p. 308,b	511
36	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1546, f. ir	512
37	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1740, f. 225v	512
38	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1740, f. 225v	513
39	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 478 (<i>AVG. cons. euang.</i>)	514
40	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 604 + LYON 788, f. 49–58 (Augustin)	514
41	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 484 + PARIS <i>Baluze</i> 270, f. 72 ^{bis} –73 (<i>FLOR. LVGD. ex Aug. in Apost.</i>)	515
42	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 603 + LYON 788, f. 67–74 (Augustin : recueil sur le baptême)	516
43	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 608 (Augustin : recueil sur la grâce)	517
44	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 610 (<i>AVG. c. Faust.</i>)	518
45	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS <i>n.a.l.</i> 1443 (recueil de lettres de Paulin de Nole et d'Augustin)	519
46	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS <i>lat.</i> 9550 (œuvres d'Eucler)	520
47	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans le <i>Codex Phimarcensis</i> (PARIS <i>lat.</i> 11641 + SAINT-PÉTERSBOURG <i>lat.</i> F. p. I. 1 + GENÈVE <i>lat.</i> 16)	521
48	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 448 (<i>HIER. in Hier.</i>)	521
49	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 601	522
50	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 466 (<i>HIER. in Is.</i>)	522
51	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans FIRENZE <i>Plut.</i> 14. 21 (<i>AMBR. in psalm. 118 serm.</i>)	523

52	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans LYON 605 (AVG. <i>c. Cresc.</i>)	524
53	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS <i>lat.</i> 2017	524
54	Sigles des Épîtres aux Corinthiens dans PARIS <i>n.a.l.</i> 1437 (AMBR. <i>in psalm. 118</i> <i>serm.</i>)	524
55	Sigles scripturaires dans PARIS <i>lat.</i> 11709 (<i>Coll. Hisp. syst.</i>)	525
56	Sigles scripturaires dans LYON 599 (RVFIN. <i>Greg. Naz. orat.</i>)	526
57	À FAIRE Sigles scripturaires dans LYON 606 (AVG. <i>civ.</i>)	526
58	Mentions et sigles scripturaires dans LYON 475 (AMBR. <i>in Luc.</i>)	527
59	Annotations marginales du fragment PARIS <i>lat.</i> 1750, f. 1–5 (AMBR. <i>fid.</i>)	529
60	Annotations marginales du fragment PARIS <i>lat.</i> 152, f. 9–16 (HIL. <i>in psalm.</i>)	534

Liste des tableaux

2	Nombre d'extraits par corpus compilé et par épître paulinienne	6
3	Les copies du IX ^e siècle de l' <i>Expositio</i> , rangées par taille.	33
4	Commentaires contenus ou perdus dans les exemplaires du IX ^e siècle	42
5	Les sources de l' <i>ex Hier. in Apost.</i> et leur répartition	67
6	Les sources de l' <i>ex Greg. M. in Apost.</i> (au sens le plus strict) et leur répartition	68
7	Le « dossier sur l'Apôtre » contenant les compilations hiéronymienne et grégorienne	80
8	Types des formes capitulée ou lemmatisée	84
9	Titulatures sur lesquelles s'accordent les deux témoins des Douze	109
10	Les sources de l' <i>ex Cypr. in Apost.</i> et leur répartition	115
11	Les sources de l' <i>ex Hil. in Apost.</i> et leur répartition	116
12	Les sources de l' <i>ex Ambr. in Apost.</i> et leur répartition	117
13	Les sources de l' <i>ex Pacian. in Apost.</i> et leur répartition	118
14	Les sources de l' <i>ex Theoph. Al. in Apost.</i> et leur répartition	118
15	Les sources de l' <i>ex Greg. Naz. in Apost.</i> et leur répartition	118
16	Les sources de l' <i>ex Ephrem in Apost.</i> et leur répartition	119
17	Les sources de l' <i>ex Leo. M. in Apost.</i> et leur répartition	120
18	Les sources de l' <i>ex coll. can. in Apost.</i> et leur répartition	121
19	Les sources de l' <i>ex Fulg. Rusp. in Apost.</i> et leur répartition	121
20	Les sources de l' <i>ex Paul. Nol. in Apost.</i> et leur répartition	122
21	Les sources de l' <i>ex Alc. Avit. in Apost.</i> et leur répartition	123
24	Synopsis des préparations de LYON 475 et des extraits FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i> 20–26	152
26	Synopsis des préparations de LYON 475, des extraits FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. de fid.</i> 20–26, et des extraits de FLOR. LVGD. <i>ex Ambr. in Apost.</i> qui en proviennent.	156

Tables

27	Dates de Pâques pour le dix-septième cycle décennal de la deuxième année majeure à partir de l'Incarnation (ROMA, B. Vallicell., E. 26, f. 32r)	197
28	Données transposées du TAB. 27 page 197.	198
29	Témoins et usages de PAVL. NOL. <i>epist.</i> 24 au contact direct de Florus	226
32	Le premier élément de GRENOBLE 1085 (290): composition matérielle, signatures, foliotations	292
33	État schématique de la tradition des lettres de Paulin de Nole à Pammachius et à Alethius	321
34	Les Douze : une répartition originelle en quatre tomes ?	419

Index

Index scripturaire

Act

4,32 : 535
13,46 : 660
17,16 : 657
26 : 631
26,16-18 : 631

Col

1,12-13 : 630
1,15 : 441, 530, 531
2,5 : 626
2,8 : 46, 450, 455
2,8-15 : 451
2,13-15 : 636
2,14 : 450, 635, 636, 638, 644
2,14-15 : 444, 449-451, 633, 635, 637
2,15 : 637
2,21 : 457

I Cor

1,31 : 644, 649
2,6 : 678
2,7 : 236, 238
3,2 : 536
3,15 : 92
3,16 : 659
4,21 : 653
5,1 : 237
5,7 : 177, 179
6,12 : 134
7 : 662
7,8 : 45
7,9 : 662
7,14 : 645

7,28 : 662
7,34 : 88, 654
8,1 : 132
9,16 : 656
9,16-17 : 657
9,24-27 : 49
9,28 : 663
10,2.6 : 237, 239
10,16 : 552
12,23 : 88, 655
15,4-8 : 24
15,9 : 82
15,35 : 459
15,50 : 56, 57
16,20 : 626

II Cor

1,22 : 54, 430
2,15-16 : 536
3,3 : 659
3,6 : 240
4,6 : 435
4,7 : 662
4,13 : 435
5,16 : 240
8,9 : 665, 668
10,17 : 644
13,12 : 626

Ct

1,9 : 666
1,9-14a : 665
1,10-11a : 666
1,11b : 667
1,12-13 : 667

Index

1,13 : 667
1,14 : 668
2,5 : 674
3,11 : 670
7,1 : 675
7,1b : 678
7,2 : 679
7,6 : 679
7,7 : 679
8,6a : 672, 673

Dt

9,19 : 634
9,20 : 634
10,10 : 634
32,1-43 : 623
32,43 : 622, 623

Eph

1,18 : 636
2,3 : 636, 643-645
2,3-5 : 632
2,6-7 : 51
3,13-17a : 454
4,5 : 135
5,3 : 457
5,8 : 435
6,5-8 : 454
6,11 : 457
6,11-12 : 48
6,15 : 675

Ex

3,5 : 676, 677
12,7-11 : 179
25,21-22 : 458
25,22 : 458
32 : 634

34,2 : 536

Gal

2,11 : 457
3,26 : 645
4,4 : 532
4,19 : 28
4,21-31 : 28
4,30 : 457
5,17 : 48
5,19-21 : 454

Gn

1,1-2 : 435
1,3 : 435
1,26 : 530, 532
2,17 : 641
2,24 : 647

Hbr

1,3 : 531
1,6 : 622, 623
1,8 : 75
1,9 : 536
2,7 : 670
4,12 : 673
8,8 : 658
8,8-12 : 658
9,3-6 : 458
9,14 : 638
10,20 : 638
10,34 : 628
11,17-19 : 46
11,33-34 : 457
12,22 : 536

Iac

1,17 : 634

Idt

8,27 : 653

Ier

1,11 : 87, 653

1,17 : 87

2,25 : 93

7,4 : 87, 654

11,16-17 : 93, 654

13,1 : 87, 88, 655

16,12 : 87, 656

20,8 : 93

20,9 : 657

21,7 : 657

24,7 : 93

29,7 : 93

31,31 : 93

31,31-32 : 659

31,31-34 : 658

31,34 : 659

44,3 : 655

I Io

3,10 : 645

4,8 : 673

4,16 : 679

Io

1,1 : 530

1,14 : 668

1,29 : 633, 636, 644

3,3 : 646

3,5 : 644, 646

3,8 : 644, 659

3,13 : 647

3,36 : 643, 644

5,35 : 535

6,31-59 : 627

6,33-50-51-59 : 627

6,52 : 643

6,54 : 643, 644

10,17-18 : 633

12,31 : 638

12,31-32 : 632

14,6 : 530

17,24 : 670

19,30 : 633, 668

19,34 : 667

20,1-9 : 178

20,17 : 531

Ios

5,16 : 677

Is

35,2 : 668

45,11 : 532, 629

47,2 : 676

52,7 : 676

53,4 : 633

53,6 : 646

59,2 : 633

Lc

2,11 : 644

5,31 : 644

5,31-32 : 644

8,46 : 668

9,58 : 666

11,21-22 : 631

11,24-26 : 235

12,35 : 670

15,3-10 : 645

18,19 : 668

19,2-4 : 235

19,9-10 : 645

19,10 : 631

Index

20,34 : 643, 645
23,11 : 668
23,34 : 667
24,5 : 670
24,46.47 : 645

Lv

21,12 : 93

Mc

10,8 : 647
10,18 : 668

Mt

3,11 : 677
8,5-8 : 235
8,20 : 666
9,22.2 : 669
10,10 : 678
10,38 : 674
11,30 : 666
12,29 : 638
12,30 : 646
12,43-45 : 235
15,19 : 656
15,24 : 659
16,28 : 674
17,3 : 531
19,5 : 647
26,35 : 674
27,45 : 668
27,51 : 668

Phil

2,2 : 535
2,6 : 440, 621
2,7 : 440, 668, 678
2,7-8 : 644
2,8 : 441

2,13 : 657

3,2 : 530

3,13 : 457

4,7 : 531

Prv

1,7 ; 9,10 : 235

4,8 : 677

4,23 : 236

8,22 : 532

27,6 : 674

Ps

15,4 : 645

21 : 531

22,4 : 653

24,10 : 632

44,4 : 678

44,8 : 536

50,6 : 655

67,16-16 : 573

80,10 : 531

84,3-4 : 631

96,7 : 622

96,8 : 623

100,1 : 632, 649

115,7-8 : 636

118,176 : 645

129,4 : 635

142,2 : 662

145,7-8 : 636

Rm

1,1-4 : 454

1,18-23 : 454

1,19 : 530

1,20 : 46

1,24 : 655, 656

1,24-25 : 532	10,14 : 435
1,27 : 235, 238	10,15 : 675, 676
1,32 : 457	11,36 : 236, 238
2,3-6 : 454	12,18 : 535
3,3 : 440	13,8 : 57
3,4 : 654, 655	15,2 : 134
3,19 : 649	16,16 : 626
4,17 : 44	
5,10 : 631, 645	Sir
5,12 : 630, 644, 648	24,5 : 532
5,14 : 642, 643	
5,16 : 630, 643, 649	I Th
5,18 : 643, 649	1,9-10 : 631
6,3-5 : 133	2,18 : 82
6,4 : 674	2,19 : 670
6,6 : 646	5,9-10 : 631
7-8 : 59	5,26 : 626
7,14 : 644	II Th
7,18 : 662	2,4 : 82
7,19 : 662	3,10 : 627
7,24 : 646, 662	
7,25 : 643, 644	I Tim
8,8-9 : 626	2,1 : 657
8,14 : 133	2,5 : 92, 645
8,14-16 : 645	3,2 : 133
8,18 : 440	5,1-2 : 134
8,32 : 532	5,22 : 135
9,8 : 645	6,20 : 646
9,11 : 644	II Tim
9,14 : 70	2,20 : 135
9,21 : 632, 642	3,1-9 : 620
	4,3 : 457
	4,3-4 : 128

Index des textes anciens

ADO VIENN. *chron.*: lxvii–lxix, lxxx, lxxxii
AGOB. LVGD. *antiph.*: 69
AGOB. LVGD. *c. Amal.*: 324
AGOB. LVGD. *c. Fredeg.*: 69
AGOB. LVGD. *cav. Iud.*: lxxvi
AGOB. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.*: lxxiii,
 c, 341
AGOB. LVGD. *priuul. sacerd.*: 325
ALC. AVIT. *c. Arr.*: 123
ALC. AVIT. *c. Eutych.*: 123
ALC. AVIT. *epist.*
 4 : 123
 30 : 123
ALC. AVIT. *hom.*
 1 : 123
 2 : 123
 3 : 123
 4 : 123
 6 : 123
 7 : 123
 8 : 123
 9 : 123
 10 : 123
 11 : 123
 12 : 123
 13 : 123
 14 : 123
 15 : 123
 16 : 123
 17 : 123
ALCVIN. *epist.*
 10 : lxiv
 137 : lxiv

141 : lxiv
165 : lxv
172 : lxiv
194 : lxv
199 : lxv
200 : lxv
201 : lxv
207 : lxv
AMBR. *bon. mort.*: 117, 589, 618
AMBR. *epist.*
 2 : 117
 4 : 117
 7 : 117
 16 : 117, 636
 27 : 117
 29 : 117
 30 : 117
 34 : 117
 35 : 117
 36 : 117
 37 : 117
 38 : 117
 39 : 117
 43 : 117
 44 : 117
 46 : 117
 47 : 117
 50 : 117
 58 : 590
 58 : 117
 65 : 117
 70 : 117
 77 : 117

Index

- 82 : 117
AMBR. *fid.*: 117, 141, 161, 162, 164–170, 190,
214, 218, 528–532, 551, 733, 735
1–2 : 147, 164, 167, 169, 170
1 : 428
1,6 : 163
1,12 : 162
1,15 : 163
1,16 : 163
3–5 : 169
AMBR. *fug. saec.*: 219
AMBR. *fug. saec.*: 117, 219
AMBR. *hex.*: 117
AMBR. *Iacob*: 117
AMBR. *in Luc.*: 117, 147, 148, 150–152,
154–158, 161, 164, 170, 511, 527,
551, 733, 735
AMBR. *in psalm. 118 serm.*: xcii, 117, 128,
129, 147, 148, 154, 170, 217, 218,
495, 523, 524, 551, 664–666, 668,
734, 735
10 : 428
15 : 672
15,11 : 670
15,39–40 : 673
17 : 428
17,15 : 675
17,16–22 : 676
AMBR. *incarn.*: 117, 147, 164, 168–170, 551
AMBR. *inst. virg.*: 589
AMBR. *Ioseph*: 117
AMBR. *Isaac*: 589
AMBR. *off.*: 117, 589
AMBR. *sacr.*: 117
AMBR. *Spir.*: 117, 168
AMBR. *virgin.*: 117
AMBR. *virginit.*: 117, 589
AMBR. TRAVERS. *epist.*
13,18 (512) : 306
25,3 (915) : 305
AMBROSIAST. : 588
ANAST. II P.M. *epist.*
JK 744 : 121, 135
AVG.(PS) *c. Felician.*: 9
AVG.(PS) *coll. c. Pasc.*: 9
AVG.(PS) *serm.*: 552
AVG. *adv. Iud.*: 395
AVG. *agon.*: 519
AVG. *bapt.*: 516
AVG. *bon. viduit.*: 45
AVG. *c. adv. leg.*: 433, 435
AVG. *c. Cresc.*: 524, 735
AVG. *c. Faust.*: 25, 395, 422, 518, 734
12,47 : 25
AVG. *civ.*: xcvi, cii, 29, 46, 395, 447, 526,
735
13,12 : 641
15,1 : 641
21,12 : 640
5 : 446
15 : 427
AVG. *cons. euang.*: 24, 25, 395, 514, 545, 734
AVG. *corrept.*: 148, 429, 517
AVG. *enchir.*: 447
8,25–27 : 648
14,50–51 : 649
24,94 : 649
25,99 : 649
AVG. *epist.*
47 : 519
54 : 395
78 : 519

92 : 519	64 : 395, 398
94 : 122, 125, 415	143 : 48
99 : 519	AVG. <i>in Rom.</i> : 50
110 : 57-59	AVG. <i>in Rom. imperf.</i> : 50
127 : 519	AVG. <i>nat. et grat.</i> : 428, 435, 517
140 : 124	AVG. <i>pecc. mer.</i> : 447, 448, 516, 629, 733
141 : 519	1,11,13 : 448, 642, 643
145 : 519	1,16,21 : 643
149 : 395	1,20,27 : 643
173 : 519	1,21,29 : 643
186 : xcvi, cii, 415, 466, 567	1,22,32 : 644
188 : 519	1,22-23,33 : 644
190 : 447, 519	1,26,39 : 644, 645
190,3,8-12 : 639	1,27,40 : 645
205 : 459, 519	1,27,54 : 645
214 : 517	1,28,55 : 646
217 : 519	1,28,56 : 646
245 : 519	1,30,58 : 646
261 : 521	1,31,60 : 647
264 : 519	1,33,62-34,63 : 647
265 : 519	AVG. <i>perf. iust.</i> : xlvi, 427, 517
266 : 519	AVG. <i>perseu.</i> : 429, 517
AVG. <i>fid. et symb.</i> : 56, 514	AVG. <i>praedest.</i> : 429, 517
AVG. <i>grat.</i> : 429, 435, 517	AVG. <i>quaest. euang.</i> : 25
AVG. <i>in euang. Iob.</i> : 435	AVG. <i>quaest. Gen.</i> : 25
42 : 427	AVG. <i>quaest. Simpl.</i> : 9
43 : 427	AVG. <i>retract.</i> : 545
48 : 427	AVG. <i>serm.</i>
53 : 427	2 : 46
67 : 541	26 : 44
105 : 427	46 : xcvi, cii, 516
107 : 427	47 : 516
AVG. <i>in Gal.</i> : 50, 68, 476	77 : 521
AVG. <i>in psalm.</i>	87 : 521
33 enarr. 2 : 57, 59	127 : 521
33 serm. 1 : 395, 398	141 : 59

Index

- 142 : 514
169 : 55
170 : 54, 514
191 : 514
214 : 415, 553
237 : 551
238 : 552
239 : 552
272 : 552
288 : 521
350 : 181
351 : 521
361 : 514
392 : 521
AVG. *spir. et litt.*: 59, 435
AVG. *un. bapt.*: 516
BEDA *chron.*: xcvi, cii, 206, 561
5 : 563
6 : 562, 563
11 : 561
30 : 561
35 : 563
38 : 563
41 : 562
42 : 562
43 : 562
59 : 562
61 : 562
62 : 562
63 : 562
66 : 207, 566
66,9 : 207
66,558–559 : 556
67 : 207, 566
BEDA *coll.*: 9
232 : 435
BEDA *hist. eccl.*: 212
3,25,11 : 188
3,25,4 : 187
3,25,4–11 : 561
5,21,2–15 : 561
5,24,2 : 15
BEDA *hom.*
1 : 402
2 : 402
BEDA *in Apoc.*: 566
BEDA *in Gen.*: 390
BEDA *in I Ioh.*: 402
BEDA *in I Petr.*: 402
BEDA *in I Sam.*: 566
BEDA *in Luc.*: 389, 391, 402
prol. : 387
BEDA *in Marc.*: 391
prol. : 388
BEDA *tabern.*: 402
CAEL. I P.M. *epist.*
JK 381 (21) : 415, 429, 446
CAES. AREL. *serm.*
177 : 8, 9
180 : 8, 9
CASSIOD.(PS) *pasch.*: 564
CASSIOD. *inst.*
1,8,9 : 13
CASSIOD. *inst. div.*
1,8,10 : 588
CEOLFRID. *epist.*: 561
CIC. *Deiot.*
8 : 620

CIC. *frg. inc.*

J 18 : 653

CIC. *Verr.*

2,1,88 : 620

CLAVD. TAVRIN. *epist.*

1 : lxvi, 389, 390

2 : 387

3 : 386

4 : 386

5 : 386

7 : 392

CLAVD. TAVRIN. *in Eph. et Phil.*: 386

CLAVD. TAVRIN. *in Gal.*: 386

CLAVD. TAVRIN. *in Gen.*: 389

CLAVD. TAVRIN. *in Matth.*: 387

CLAVD. TAVRIN. *in Rom.*: 386

Coll. can. Dion.-Hadr.: 415

Coll. can. Hisp. syst.: 415, 503

Coll. can. Lugd.: 131

Coll. Dion.-Hadr.: 126, 130, 131, 137, 145,

159

Coll. Hisp.: 126

Coll. Hisp. syst.: 126, 145, 159, 525, 735

CONC. ARAVS. A.D. 529 *can.*: 148

CONC. CHALCED. *actio I*: 121

83 : 556

160 : 555

917,7 : 555

917,8 : 555

917,14 : 555

921 : 159, 555

CONC. CHALCED. *actio VI*

8 : 554

CONC. CHALCED. *epist. ante gest.*

1 : 554

3 : 554

CONC. CHALCED. *vers. Rust.*: 555

CONC. SAPON. A.D. 859 *can.*

11 : lxxxvii

CYPR.(PS) *laud. mart.*: 115, 220, 224, 359,

475

CYPR. *domin. orat.*: 115, 224, 493

CYPR. *Donat.*: 115

CYPR. *elem.*: 115

CYPR. *epist.*

69a : 115

69b : 115

1 : 115

3 : 115

4 : 115

6 : 115

11 : 115

52 : 115, 427

54 : 115

55 : 115

58 : 115, 427

59 : 115

60 : 115

63 : 115, 395

65 : 115

67 : 115

69a : 619

69b : 619

71 : 115

73 : 115

74 : 115

76 : 115

CYPR. *Fort.*: 115

CYPR. *hab. uirg.*: 115, 220

CYPR. *idol.*: 115

CYPR. *laps.*: 115, 427, 451

CYPR. *mort.*: 115, 427, 451

Index

- CYPR. *patient.*: 115
CYPR. *testim.*: 115
CYPR. *unit. eccl.*: 115, 620
CYPR. *zel.*: 115
CYRIL. AL.(PS) *epišt. pasch.*: 560
CYRIL. AL. *epišt.*
 17 : 98, 121, 159, 555
 45 : 98, 121, 159, 555
 85 : 560
DIONYS. EXIG. *epišt. de pasch. 1:* 560
DIONYS. EXIG. *epišt. de pasch. 2:* 560, 562
DREPAN. *cer.*: ci, 700
EGINH. *Vita Karoli*
 33 : lxx
EPHREM *beat. anim.*: 119
EPHREM *extr. iudic.*: 119
EPHREM *iudic.*: 119
EPHREM *lučtam.*: 119
EPHREM *paenit.*: 119
EVCHER. *inštr.*
 2 : 210, 211, 566
EVGIPP. *exc. Aug.*: 9, 92
EVTR. PRESB. *perfect.*: 67, 69
EVTR. PRESB. *simil.*: 67, 69
FLAVIAN. CONST. *epišt. ad Theod.*: 554
FLOR. LVGD. *fid.*: 142
FLOR. LVGD.(?) *c. Amal.*: xcix, cii
FLOR. LVGD.(?) *ex Aug. sent. de praed.*:
 xcvi, cii, 502
FLOR. LVGD.(?) *ex Greg. Naz. capit.*: xcvi,
 cii, 227, 229–231, 234, 240, 241,
 501
 exc. 4 : 227
 exc. 5 : 227, 240
 exc. 6 : 228
 exc. 9 : 234
 exc. 10 : 238
FLOR. LVGD.(?) *inuečt.*: xcix, ciii
FLOR. LVGD.(PS) *carm.*: ci
 29 : lvii
FLOR. LVGD. [*ex Ambr. in Cant.*]: xcvi,
 cii, 117, 618, 664
FLOR. LVGD. [*ex Ambr. in Thren.*]: xcvi,
 cii
FLOR. LVGD. [*ex Eucher. in Apost.*]: xcvi,
 ciii
FLOR. LVGD. [Bex *Eucher. in Apost.*]:
 242, 472
FLOR. LVGD. *absol.*: ix, xcix, cii, 30, 106,
 414, 417, 443–449, 451, 455, 466,
 629, 733
 5 : 449
 8–17 : 450
 9 : 450
 10 : 450
 11 : 450
 12 : 450
 13 : 450
 14 : 450
 15 : 450
 25 : 448
FLOR. LVGD. *act. miss.*: vii, xxiv, xcvi, cii,
 258, 274, 277, 287, 290, 298, 318,
 326, 330, 336, 341, 394, 396,
 398–401, 403, 409, 425, 426, 429,
 430, 437, 453, 460, 461, 477, 491
FLOR. LVGD. *ad Conc. Caris.*: xv, xcix, cii,
 241
FLOR. LVGD. *ad Conc. Theod.*: xv, lxxxii,
 c, cii, 241

FLOR. LVGD. *adv. Iob.*: ix, xcix, cii, 30,
106, 137, 341, 444, 446, 447, 466

13 : 459

FLOR. LVGD. *carm.*: c–cii, 507

1 : xiv

2 : xiv

3 : xiv

4 : xiv

5 : xiv

6 : vii

7 : vii

8 : vii

9 : vii

10 : vii

11 : xiv

12 : xiv

13 : 216

14 : xiv

17 : xiv

18 : xiv

19 : xiv

20 : xiv

21 : xiv

22 : xiv, lxxix

23 : vii

24 : vii

25 : vii, 341

26 : xiv, 341

27 : xiv, lxxxii, 341

28 : xiv, xix

suppl. 1 : lii

suppl. 2 : lii

FLOR. LVGD. *div. psalmod.*: xcix, cii

FLOR. LVGD. *elect. episc.*: viii, xcix, cii, 262,
277, 290, 298, 326, 341

FLOR. LVGD. *epist. aceph.*: xx, c, cii

FLOR. LVGD. *epist. ad Barth. Narb.*: c, cii

FLOR. LVGD. *epist. ad Drogon.*: xv, c, cii,
241

FLOR. LVGD. *epist. ad Hyld.*: lxxix, c, cii,
459

FLOR. LVGD. *ex Alc. Avit. in Apost.*: xcvi,
cii, 96, 103, 108, 113, 114, 123, 224,
284, 289, 461, 468, 540, 542, 544,
737

exc. 1 in Rm I : 542

exc. 9 in Rm VIII : 542

FLOR. LVGD. *ex Ambr. de fid.*: xciv, xcvi,
cii, 147, 150–157, 164, 464, 466,
551

16–50 : 150

20 : 151, 155

20–26 : 151, 152, 156, 737

21 : 154, 157

22 : 154, 157

23 : 154

24 : 154, 157

25 : 148, 157

26 : 155

33 : 148

35 : 154

42 : 148

46 : 154

47 : 154

48 : 154

49 : 148

50 : 148, 153

51 : 154

FLOR. LVGD. *ex Ambr. in Apost.*: xcvi,

xcviii, cii, 96, 103, 114, 117, 129,
142, 154–159, 161, 163, 165–168,
170, 217, 219, 418, 439–441, 453,

Index

- 457, 458, 461–463, 468, 470, 477,
496, 530–532, 540, 544, 617, 618,
664, 670, 675, 737
- exc. 5 in Rm V : 530, 533
- exc. 6 in Rm VI : 532, 533
- exc. 10 in Rm X : 589
- exc. 20 in Rm XX : 542, 589
- exc. 21 in Rm XXI : 673
- exc. 22 in Rm XXI : 672–674
- exc. 44 in Rm XLIV : 532, 533
- exc. 47 in Rm XLVII : 157
- exc. 60 in Rm LX : 675, 676
- exc. 73 in Rm LXXIII : 590
- exc. 88 in I Cor VIII : 157
- exc. 90 in I Cor X : 590
- exc. 99 in I Cor XIX : 618
- exc. 125 in I Cor XLV : 590
- exc. 127 in I Cor XLVII : 590
- exc. 135 in I Cor LV : 590
- exc. 141 in I Cor LXI : 542
- exc. 158 in I Cor LXXVIII : 590
- exc. 176 in I Cor XCVI : 589
- exc. 181 in I Cor CI : 590
- exc. 188 in I Cor CVIII : 157
- exc. 193 in II Cor I : 542
- exc. 195 in II Cor III : 542
- exc. 201 in II Cor IX : 589
- exc. 217 in II Cor XXV : 665, 668
- exc. 227 in II Cor XXXV : 590
- exc. 237 in Gal V : 531, 533
- exc. 264 in Eph XXIII : 589
- exc. 266 in Eph XXV : 675, 676
- exc. 268 in Eph XXVII : 450, 451, 477
- exc. 268 in Eph. XXVII : 636
- exc. 269 in Phil I : 589
- exc. 271 in Phil III : 542
- exc. 281 in Phil XIII : 530, 533
- exc. 288 in Phil XX : 590
- exc. 291 in Phil XXIII : 531, 533
- exc. 294–305 in Col I–XII : 441
- exc. 296 in Col III : 531, 533
- exc. 301 in Col VIII : 530, 533
- exc. 310 in Col XVII : 590
- exc. 313 in Col XX : 589
- exc. 316 in Col XXIII : 590
- exc. 318 in Col XXV : 589
- exc. 364 in Philem II : 589
- exc. 365 in Hbr I : 162, 531, 533
- exc. 374 in Hbr X : 670, 671
- exc. 390 in Hbr XXVI : 458
- exc. 401 in Hbr XXXVII : 590
- FLOR. LVGD. *ex Aug. capit. pelag.* : xcvi, cii, 415
- FLOR. LVGD. *ex Aug. civ. de praesc.* : lv, xcvi, cii
- FLOR. LVGD. *ex Aug. in Apost.* : vi, vii, xi, xii, xiv, xxxiii, xxxiv, xli, xlii, xlv, xlvii–li, liii, lv–lviii, xci, xciv, cii, 4, 7–15, 17–24, 27–30, 33–35, 37–39, 41–43, 45–47, 49–61, 63, 65, 66, 68, 71, 74, 83, 85, 89–92, 96, 106, 112, 119, 124, 125, 130, 146, 148, 224, 248–250, 262, 272, 277, 316, 328, 337, 342, 343, 348–351, 368–370, 375, 378–381, 384, 403, 409–412, 418, 422, 424–426, 430, 432, 433, 436–442, 448, 452–455, 459–462, 470–472, 474–477, 481, 483, 487, 489–492, 494, 502, 508, 515, 552, 734, 737
- in Rom. : 58
- in Rom. exc. 559 : 9

- in I Cor : 57
 in I Cor. exc. 26 : 9
 in I Cor. exc. 568 : 9
 in II Cor exc. 9–10 : 431
 in II Cor exc. 10 : 54
 in II Cor exc. 56–61 : 433
 in II Cor exc. 128–129 : 148
 in Eph. exc. 70 : 9
 in Eph. exc. 71 : 9
 in Eph. exc. 75 : 9
 in Eph exc. 130 : 48
 in Phil. exc. 40 : 9
 in Gal exc. 88 : 28
 FLOR. LVGD. *ex Aug. in Cant.*: xcvi, cii
 FLOR. LVGD. *ex Aug. sent. de praed.(?)*: 148
 FLOR. LVGD. *ex Beda chron. de pasch.*: xciv,
 xcvi, cii, 561
 FLOR. LVGD. *ex Caelest. defin.*: xcvi, cii
 FLOR. LVGD. *ex coll. can. de coerc. Iud.*:
 xiv, xxxvii, xcvi, cii, 262, 341
 FLOR. LVGD. *ex coll. can. de fug. Iud.*: liii,
 xcvi, cii, 503
 FLOR. LVGD. *ex coll. can. in Apost.*: xcvi, cii,
 96, 99, 103, 104, 106, 113, 114, 121,
 131, 137, 159–161, 170, 221, 256,
 411, 418, 452, 461–463, 468, 510,
 540, 542, 544, 737
 exc. 1 in Rm I : 159
 exc. 2 in Rm II : 133, 415
 exc. 3 in Rm III : 160
 exc. 4 in I Cor I : 160
 exc. 5 in I Cor II : 159
 exc. 6 in I Cor III : 135
 exc. 7 in I Cor IV : 131
 exc. 8 in I Cor V : 160
 exc. 9 in I Cor VI : 159
 exc. 10 in II Cor I : 160
 exc. 11 in II Cor II : 98
 exc. 11 in II Cor II : 160
 exc. 12 in Col I : 160
 exc. 13 in I Tim I : 132
 exc. 14 in I Tim II : 132
 exc. 15 in I Tim III : 132
 exc. 16 in I Tim IV : 132
 exc. 17 in I Tim V : 133
 exc. 18 in I Tim VI : 132
 exc. 19 in Hbr I : 98
 exc. 19 in Hbr I : 159
 exc. 20 in Hbr II : 160
 exc. 21 in Hbr III : 98
 exc. 21 in Hbr III : 159
 exc. 22 in Hbr IV : 98
 exc. 22 in Hbr III : 160
 exc. 23 in Hbr V : 98
 exc. 23 in Hbr V : 159
 exc. 24 in Hbr VI : 98
 exc. 24 in Hbr VI : 159
 FLOR. LVGD. *ex Cypr. in Apost.*: xcvi, cii,
 96, 101–103, 105, 107–110, 114, 115,
 217, 220, 224, 359, 440, 453, 457,
 461, 468, 475, 540, 544, 619, 737
 exc. 89 in II Tim VI : 620
 exc. 35 ad I Cor. xiv: 619
 exc. 36 ad I Cor. xv: 619
 exc. 91 ad Tit. ii: 619
 FLOR. LVGD. *ex Ephrem in Apost.*: xcvi, cii,
 96, 103, 105, 114, 119, 461, 468,
 540, 544, 737
 exc. 1 in Rm I : 542
 FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. c. Fab.*: xciv,
 xcvi, ciii, 147, 157, 158, 264, 553

Index

- FLOR. LVGD. *ex Fulg. Rusp. in Apost.*: xciv,
ciii, 96, 103, 114, 121, 157–159, 170,
260, 264, 265, 267, 289, 415, 455,
461, 468, 474, 475, 540, 544, 737
exc. 15 in I Cor II : 542
exc. 31 in I Cor XVIII : 542
exc. 67 in Col VIII : 542
- FLOR. LVGD. *ex Greg. M. in Apost.*: xcvi,
ciii, 63, 66, 68, 76–78, 80–82, 90,
102, 104, 107, 113, 119, 410, 412,
415, 416, 418, 425, 439, 441, 452,
453, 460, 462, 469, 471, 474, 481,
545–547, 625, 737
exc. 13 in Rm XIII : 82
exc. 92 in I Cor XXIX : 179
exc. 149 in I Cor LXXXVI : 82
exc. 171 in II Cor XII : 82
exc. 231 in Eph V : 82
exc. 279 in I Th II : 82
exc. 286 in II Th II : 82
suppl. 1 : 81, 472, 545
suppl. 1 exc. 17 : 82
suppl. 1 exc. 36 : 82
suppl. 1 exc. 37 : 82
suppl. 2 : 81, 160, 472, 545
- FLOR. LVGD. *ex Greg. Naz. in Apost.*: xciv,
ciii, 96, 103, 105, 109, 114, 118,
227, 229–235, 240, 241, 257, 461,
468, 469, 501, 540, 544, 737
exc. 1 in Rm I : 542
exc. 3 in Rm III : 229
exc. 22 in II Cor I : 228
- FLOR. LVGD. *ex Hier. in Apost.*: xcvi, ciii,
63, 66, 67, 71, 72, 74, 75, 77, 78,
80, 86, 90, 102, 104, 107, 113, 119,
256, 410, 412, 415, 416, 418, 422,
425, 439–441, 460, 462, 463,
466, 474–480, 501, 545–547, 625,
651, 661, 737
exc. in Rm rejectum : 661
exc. in I Cor rejectum : 662
exc. 6 in Rm VI : 86, 87, 477, 651, 655
exc. 15 in Rm XV : 86, 93, 477, 651,
654
exc. 31 in Rm XXXI : 70
exc. 60 in Rm LX : 72
exc. 72 in I Cor VI : 75
exc. 89 in I Cor XXIII : 86, 87, 477,
651, 653
exc. 105 in I Cor XXXIX : 86, 87, 477,
651, 654
exc. 109 in I Cor XLIII : 86, 93, 477,
651, 656
exc. 118 in I Cor LII : 68, 86, 87, 477,
651, 655, 661
exc. 118 in I Cor LII *suppl.*: 655, 661
exc. 172 in Gal V : 93
exc. 187 in Eph X : 73, 86, 87, 651
exc. 194 in Eph XVII : 73, 86, 93, 651
exc. 199 in Phil III : 86, 93, 477, 651,
657
exc. 225 in I Tim I : 87, 93, 477, 651,
657
exc. 226 in I Tim II : 72
exc. 237 in I Tim XIII : 72
exc. 244 in Phlm I : 477
exc. 247 in Phlm IV : 477
exc. 248 in Phlm V : 477
exc. 249 in Phlm VI : 477
exc. 252 in Hbr III : 75
exc. 255 in Hbr VI : 72

exc. 261 in Hbr XII : 87, 93, 477, 651,
658
 FLOR. LVGD. *ex Hil. in Apost.*: xcvi, ciii, 96,
101, 103, 108, 113, 114, 116, 137,
140, 141, 220, 440, 453, 455, 457,
461, 535, 536, 540, 544, 737
 exc. 2 in Rm II : 620
 exc. 8 in Rm VIII : 621
 exc. 13 in Rm XIII : 140
 exc. 18 in Rm XVIII : 125, 535, 538
 exc. 20 in Rm XX : 125, 536, 538
 exc. 21 in I Cor I : 140
 exc. 23 in I Cor III : 140
 exc. 24 in I Cor IV : 140
 exc. 29 in I Cor IX : 125, 536, 538
 exc. 35 in I Cor XV : 621
 exc. 40 in I Cor XX : 140
 exc. 41 in I Cor XXI : 542
 exc. 46 in II Cor I : 125, 536, 538
 exc. 72 in Phil II : 125, 535, 538
 exc. 73–79 in Phil III–IX : 441
 exc. 75 in Phil V : 140
 exc. 94 in Col VIII : 140, 450, 635
 exc. 99 in Col XIII : 450, 635
 exc. 119 in Hbr III : 140
 exc. 122 in Hbr VI : 125, 535, 538
 exc. 129 in Hbr XIII : 536, 538
 exc. 129 in Hebr XIII : 125
 exc. 19 in Rm XIX : 621
 FLOR. LVGD. *ex Leo. M. de bapt.*: xcii,
xcvii, ciii
 FLOR. LVGD. *ex Leo. M. in Apost.*: xcii,
xcv, ciii, 96, 97, 99, 103, 105, 109,
114, 120, 126, 128, 131, 137, 159,
161, 170, 219, 221, 411, 418, 452,
461–463, 468, 503, 540, 544, 737

exc. 1 in Rm I : 542
 exc. 2 in Rm II : 159
 exc. 9 in Rm IX : 133
 exc. 19 in Rm XVIII : 134
 exc. 24 in I Cor II : 542
 exc. 30 in I Cor VIII : 159
 exc. 36 in I Cor XIV : 134
 exc. 54 in Gal I : 126
 exc. 57 in Gal IV : 133
 exc. 64 in Eph III : 134
 exc. 68 in Phil III : 159
 exc. 71 in Phil VI : 159
 exc. 76 in Col II : 126
 exc. 80 in Col VI : 450
 exc. 80 in Col. VI : 637
 exc. 81 in Col VII : 450
 exc. 81 in Col. VII : 637
 exc. 87 in I Tim II : 135
 exc. 88 in I Tim III : 134
 exc. 89 in I Tim IV : 135
 exc. 93 in II Tim IV : 135
 exc. 97 in II Tim VIII : 133
 exc. 101 in Hebr IV : 450, 451
 exc. 101 in Hebr. III : 637
 FLOR. LVGD. *ex Oros. hist.*: xcvi, ciii
 FLOR. LVGD. *ex Pacian. in Apost.*: xcvi, ciii,
96, 103, 114, 118, 124, 129, 256,
446, 461, 468, 470, 540, 544, 737
 exc. 19 in Col I : 450
 exc. 19 in Col. I : 636
 FLOR. LVGD. *ex Paul. Diac. hist.*: xcvi, ciii
 FLOR. LVGD. *ex Paul. Nol. in Apost.*: xcvi,
ciii, 96, 103, 114, 122, 124, 125,
224, 225, 322, 323, 461, 468, 540,
544, 737
 exc. 28 in I Cor VII : 124

Index

- exc. 36 in I Cor XV : 124
exc. 37 in I Cor XVI : 124
exc. 42 in II Cor V : 124
exc. 47 in II Cor X : 542
exc. 50 in Eph I : 321
exc. 52 in Eph III : 542
exc. 56 in Eph VII : 124
exc. 57 in Phil I : 542
exc. 60 in Col II : 125, 415
exc. 69 in Hbr III : 321
FLOR. LVGD. *ex Tert. de execr.*: xcvi, ciii
FLOR. LVGD. *ex Theoph. Al. in Apost.*: xcvi,
ciii, 96, 103, 105, 114, 118, 182, 189,
213, 256, 461, 465-471, 540, 544,
737
exc. 1 in Rm I : 465
exc. 2 in Rm II : 465
exc. 3 in Rm III : 465
exc. 4 in Rm IV : 465
exc. 5 in Gal I : 465, 468
exc. 6 in Col I : 465, 468
exc. 7 in Hbr I : 465
exc. 8 in Hbr II : 465
exc. 9 in Hbr III : 465
exc. 10 in Hbr IV : 465
exc. 11 in Hbr V : 466
FLOR. LVGD. *fid.*: xciv, ciii, 142, 147,
157-159, 161, 162, 164-170, 176,
189, 221, 223, 265, 412, 551
1 : 147, 162, 164, 166, 170
2 : 147, 164, 166, 169, 170
3 : xcvi, 147, 164, 166, 170, 464, voir
aussi FLOR. LVGD. *ex Ambr. de
fid.*
3,1-50 : 170
4-6 : 146
7-9 : 145
10 : 146
11 : 146
12 : 147
13 : xcvi, 466
14-19 : 143
14 : 159
15 : 159
18-19 : 144
20-29 : 144
23 : 159
24 : 159
25 : 159
30 : 144
31-40 : 144
31 : 144, 160
32 : 144
33-34 : 144
33 : 160
35-36 : 144
36 : 144, 160
37 : 144
FLOR. LVGD. *martyr.*: liii, xciv, ciii, 341
FLOR. LVGD. *pasch.*: lxxxv, xciv, ciii, 171,
173, 175-178, 180-182, 189-191,
196, 204, 205, 208, 211-213, 223,
405, 412, 414, 507, 558, 733
17,1-17 : 190
6 : 212
7 : 182
8 : 185
9 : 186
10 : 186, 204
11 : 186
12 : 186
13 : 187, 562

- 14 : 187
 15 : 187, 212, 567
 16 : 188
 17 : xcvi
 17 : 206
 18 : 190
 19 : 207
 19 : 190
 23 : 191
 24 : 191
 25 : 191
 26–29 : 191
 FLOR. LVGD. *praef. ad Iren.*: c, ciii, 277,
 305, 341
 FLOR. LVGD. *relat. de Conc. Caris.*: xv,
 lxxxii, xcix, ciii, 241
 FLOR. LVGD. *resp.*: ix, xcix, ciii, 341, 426,
 443, 444
 FLOR. LVGD. *ten. verit.*: ix, xcix, ciii, 30,
 69, 106, 426, 444, 446, 451
 FLOR. LVGD. *trib. epist.*: 443
 FLOR. LVGD. *trib. epist.*: ix, lxxxii, xcix,
 ciii, 30, 106, 341, 414, 444, 445,
 479
 1 : 405, 474, 475
 2 : 69, 70, 475, 479
 FREC. LEXOV. *hist.*: 330
 FVLG. RVSP. *ad Monim.*: 428
 FVLG. RVSP. *c. Fab.*: xcvi, ciii, 121, 158,
 161, 176, 254, 264, 265, 553, 733
 FVLG. RVSP. *epist.*
 12 : 146, 415, 552, 553
 14 : 395
 14 : 121
 FVLG. RVSP. *incarn.*: 121, 266, 318
 FVLG. RVSP. *Monim.*: 121
 FVLG. RVSP. *praedest.*: 259
 GELAS. I P.M. *epist.*
JK 670 : 121, 160, 556
 GENNAD. *vir. ill.*: 545
 GREG. M. *dial.*: 68
 GREG. M. *epist.*: 68, 78–82
JK IIII : 82
JK 1844 : 121, 160, 557
 GREG. M. *in euang.*: 64, 68
 22 : 558
 GREG. M. *in Ezech.*: 68
 GREG. M. *moral.*: 68, 78–82
 GREG. M. *past.*: 68
 GVILL. S. THEOD. *exp. ad Rom.*: 58
 HERV. BVRGIDOL. *comm. ad I Cor.*: 57
 HERV. BVRGIDOL. *comm. ad Rom.*: 58
 HIER. *adv. Pelag.*: 67
 HIER. *c. Iovin.*: 67
 HIER. *chron.*: 202
 HIER. *Didym. spir.*: 545
 HIER. *epist.*: 67
 18A: 66
 18B: 66
 14 : 66
 21 : 66
 22 : 66
 26 : 66
 39 : 66
 51 : 210, 212, 213, 567
 52 : 66
 53 : 66
 55 : 66
 57 : 66
 59 : 66
 64 : 66, 93

Index

- 65 : 66, 74, 75
69 : 66
73 : 66
78 : 66
83 : 212, 213, 567
84 : 212, 213, 567
91 : 181, 212, 213, 566
96 : 118, 181, 213, 558
98 : 118, 181, 213, 558
99 : 179, 182, 213, 414, 558
100 : 181, 212, 213, 558, 566
100 : 118
113–114 : 181
119 : 66
120 : 66, 70
121 : 66
124 : 212, 213, 567
129 : 66
146 : 66
HIER. in *Agg.*: 67, 93
HIER. in *Am.*: 67, 93
HIER. in *Dan.*: 67
HIER. in *eccles.*: 67, 93
HIER. in *Eph.*: 69, 428, 476
HIER. in *Ezech.*: 67, 93, 395
HIER. in *Gal.*: 69, 476
HIER. in *Hab.*: 67, 93
HIER. in *Hier.*: 67, 73, 86, 92, 93, 477, 521,
651, 661, 734
1,7 : 653
2,32 : 654
2,109 : 654
3,14 : 655, 661
3,15 : 662
3,63 : 656
4,23 : 656
5,2 : 657
6,26 : 658
HIER. in *Joel*: 67, 93
HIER. in *Ion.*: 67, 93
HIER. in *Is.*: 67, 70–73, 93, 478, 479, 501,
505, 522, 734
HIER. in *Mal.*: 67, 93
HIER. in *Matth.*: 67, 93
HIER. in *Mich.*: 67, 93
HIER. in *Nab.*: 67
HIER. in *Os.*: 67, 93
HIER. in *Philem.*: 67, 68, 440, 476
HIER. in *Soph.*: 67, 93
HIER. in *Tit.*: 69, 476
HIER. in *Zach.*: 67, 93
HIER. *serm. exod.*: 67
HIER. *vir. ill.*: 67, 545
106 : 636
115 : 414
135 : 70
HIL. *ad Const. I.*: 138, 139
HIL. *ad Const. II.*: 138, 139
HIL. *blasph. Aux.*: 138, 139
HIL. *c. Aux.*: 138, 139
HIL. *c. Const.*: 116, 138, 139, 141, 621
HIL. in *psalm.*: 125, 220, 528, 534–536, 735
129,9 : 635
119 : 116
120 : 116
121 : 427
121 : 116
122 : 116
123 : 116
124 : 116
125 : 116
126 : 427

- 126 : 116
 127 : 116
 128 : 116
 129 : 116
 130 : 116
 131 : 116
 132 : 116
 133 : 116
 134 : 621
 134 : 116
 135 : 116
 136 : 116
 137 : 620, 621
 137 : 116
 138 : 427, 428
 138 : 116
 139 : 116
 140 : 116
 HIL. *syn.*: 138, 139
 HIL. *trin.*: 116, 137–141, 214, 220
 1,13 : 635
 5,23 : 623
 HINC. REM. *epist.*
 131b : lxxxvii
 131 : lxxxviii
 HINC. REM. *praedest.*: lxxxviii, 604
 1 : 607
 11 : lxxxviii
 12 : lxxxviii
 HORMISD. P.M. *epist.*
 JK 857 : 557
 HRAB. MAVR. *epist.*
 14 : 391
 23 : 385, 389
 24 : 385
 HRAB. MAVR. *in Matth.*: 389
 HRAB. MAVR. *in Rom.*: 393, 394
 HVG. S. VICT. *trib. dieb.*: 60
 INNOC. I P.M. *epist.*
 JK 286 : 121, 132
 JK 303 : 121, 133
 JK 314 : 121, 132
 IOH. II P.M. *epist.*
 JK 885 : 557
 IREN. *c. haeres.*: 305, 307
 ISID. *etym.*
 15,16 : 566
 16,25–27 : 566
 16,7–15 : 566
 ISID. *nat.*
 1,5 : 563
 LEID. LVGD. *abren.*: lxxv
 LEID. LVGD. *bapt.*: lxxv, 146
 LEID. LVGD. *epist.*
 30 : 392
 LEO. M. *epist.*
 JK 406 : 79, 545
 JK 410 : 120, 135
 JK 411 : 120, 134
 JK 412 : 120, 126, 525
 JK 414 : 120, 133
 JK 423 : 120, 159, 416, 553
 JK 426 : 553
 JK 427 : 554
 JK 429 : 120, 159, 553
 JK 512 : 560
 JK 536 : 120, 135
 JK 544 : 120, 134
 JK 545 : 79, 545
 3 : 560
 25 : 554

Index

133 : 560
LEO. M. *serm.*: 218, 219
XXII(β),4 : 638
LXI(β),4 : 637
68,2.2-3 : 637
69,4 : 637
12 : 120
18 : 120
19 : 120
XXIV : 120
XXV : 120
26 : 120
27 : 120
28 : 120
29 : 120
30 : 120
XXXIII : 120
XXXIV : 120
XXXV : 120
36 : 120
37 : 120
38 : 120
XXXIX : 120
XL : 120
XLIII : 120
45 : 120
46 : 120
47 : 120
48 : 120
49 : 120
58 : 428
LIX : 120
LX : 120
LXI : 120
62 : 120
63 : 120

64 : 120
65 : 120
66 : 120
67 : 428
68 : 120
69 : 120
LXX : 120
LXXI : 120
LXXII : 120
LXXVI : 120
XC : 120
91 : 120
93 : 120
LVP. FERR. *epist.*
122 (110) : lxvi
LVP. FERRAR. *epist.*
76 : 606
MAX. TAVR. *serm.*
87 : 541
ODIL. CLVN. *vita s. Mai.*: 425
OROS. *hist.*: xcvi, ciii, 566
PACIAN. *bapt.*: 118
7,3-5 : 636
PACIAN. *epist.*
1 : 118
2 : 118
3 : 118
PACIAN. *paraen.*: 118
PASCH. RADB. *in Matth.*: 386, 389
PASCHAS. *epist. pasch.*: 560
PAVL. DIAC. *hist.*: xcvi, ciii, 566
PAVL. NOL. *epist.*
1 : 122
5 : 122

- 10 : 224
 11 : 122
 12 : 122
 13 : 320–322
 13² : 321
 13 : 122
 14 : 122, 224
 16 : 122
 20 : 122
 23 : 122
 24 : 519
 24 : 122, 224–226, 738
 30 : 122
 32 : 122
 33 : 320–322
 33 : 321
 34 : 122
 36 : 122
 37 : 122
 38 : 122
 40 : 124
 40 : 122, 224, 225
 41 : 224
 42 : 122
 43 : 122
 44 : 122
 45 : 415
 45 : 122, 125, 225
 PELAG. *opprobri.*: 67, 69
 PETR. ABAEL. *sent.*: 60
 PETR. ABAEL. *sic et non*: 60
 PETR. ABAEL. *Theol. Schol.*: 59
 PETR. CHRYS. *epist.*: 554
 PETR. LOMB. *coll. in I Cor.*: 56
 PRISC. *gramm.*: 545
 PROSP. *chron.*: 202
 PROSP. *indic.*: 121, 133
 12 : 638
 PROSP. *sent.*: 9, 435
 PROTER. AL. *epist. pasch.*: 200, 201, 203,
 204, 560

Reg. Conc. Carth.: 121, 132, 137
Regesta Pontificum Romanorum
 JK 255 : 121, 132
 JK 286 : 121, 132
 JK 303 : 121, 133
 JK 314 : 121, 132
 JK 381 : 415, 429, 446
 JK 406 : 79, 545
 JK 410 : 120, 135
 JK 411 : 120, 134
 JK 412 : 120, 126, 525
 JK 414 : 120, 133
 JK 423 : 120, 159, 416, 553
 JK 426 : 553
 JK 427 : 554
 JK 429 : 120, 159, 553
 JK 512 : 560
 JK 536 : 120, 135
 JK 544 : 120, 134
 JK 545 : 79, 545
 JK 670 : 121, 160, 556
 JK 744 : 121, 135
 JK 761 : 121, 160, 556
 JK 763 : 556
 JK 857 : 557
 JK 885 : 557
 JK IIII : 82
 JK 1844 : 121, 160, 161, 557
 RVFIN. *ex Greg. Naz. orat.*: 479

Index

RVFIN. *Greg. Naz. orat.*: 227, 229, 240,
241, 501, 526, 735

1 : 118, 229, 231, 232, 234, 240

2 : 118, 229, 231, 232, 234, 240

3 : 229, 231, 235–237, 239–241, 526

4 : 230, 231, 235, 240, 241, 526

5 : 118, 230, 231

6 : 118, 230, 231

7 : 118, 230, 231

8 : 118, 230, 231

9 : 230

RVFIN. *hist.*: 182

1,7–8 : 541

5,21–25 : 183

5 : 559

7 : 559

SALV. *eccl.*: 181

SALV. *gub.*: 181

SIDON. *epist.*

2,10 : lxxvii

SIGEB. GEMBLAC. *catal.*

93 : v, 606

SIRIC. P.M. *epist.*

JK 255 : 121, 132

SYMM. P.M. *epist.*

JK 761 : 121, 160, 556

JK 763 : 556

TERT. *execr.*: 566

THEOPH. AL. *epist. fest.*

16 : 118, 558

17 : 118, 558

19 : 118, 558, 566

TRITHEM. *vir. ill. ord. Ben.*

2,44 : vi, 606

VAL. CEM. *epist.*: 77, 80, 546

VICTOR. AQUIT. *cycl. pasch.*: 200, 202

VIGIL. THAPS. *c. Arrian.*: 403

VIGIL. THAPS. *c. Eutych.*: 403

VIGIL. THAPS. *c. Felician.*: 403

VINCENT. LER. *common.*: 181

VOLUS. MAECIAN. *distrib.*: 566

WAL. STRAB. *carm.*

8 : lxxvii

WAND. PRUM. *ad Otric.*: lxxxv

Index des manuscrits

Les nombres en gras renvoient aux notices descriptives des manuscrits.

ADMONT, StiftsB.

587 : 620

ALBI, BM

41 : 326

ANGERS, BM

65 : 32

66 : 32

AVRANCHES, BM

80 : 17

160 : 330

BAMBERG, StaatsB.

Msc. Bibl. 126 (B.I.8) : 14, 32, 44, 45,

91

BERLIN, SBB

Phill. 1745 : xxxvii, xxxviii, xlvii, lv, 131

Phill. 1757, t. I : lxxiv, 308, 309, 313,

318, 331, 339, 340, 379, 585, 591,

604

Phill. 1761 : xxxi, xxxviii

Phill. 1866 : 271, 275, 329, 348

BERN, BurgerB.

344 : xcvi, 63, 65, 75, 76, 80, 83-86,

88, 91, 93, 547, 651

BESANÇON, AD du Doubs

7. H. 9 : lvi, 34, 142

BESANÇON, BM

594 : lvi

Chifflet I : 314

Chifflet 99 : 267

BOURG-EN-BRESSE, BM

53 : 220

BRESCIA, B. Civ.

G. III. 2 : 12, 32-36, 41, 42, 44-46

BRUGGE, Stadsb.

79 : 17

82 : 17

BRUXELLES, KBR

283 (9369-70) : 32

1059 (9358) : 32, 349

20632 : 349

CAMBRAI, BM

535 (494) : 17

567 (525) : 74

CAMBRIDGE, UL

Add. 3479 : 74, 75

CITTÀ DEL VATICANO: voir VATICANO

Codex Bezae: xxiv, xxxviii, xl-xlii, 459

Codex Phimarcensis: xxxviii, xlviii, xlix,

55, 74, 75, 119, 125, 415, 487, 521,

734

DIJON, BM

143 (110) : 55

FIRENZE, BML

Plut. 14. 21 : lvi, xci, 119, 128, 129, 217,

218, 487, 495, 523, 664, 734

Plut. 14. 21 : xcvi

Plut. 89 sup. 31 : xx

GENT, UB

94 : 349

249 : ix, lv, xci

Index

- GENÈVE, B. Genève
lat. 16 : xxxviii, xlvi, 74, 521, 734
- GOTHA, UB
Membr. I. 60 : 169
- GRENOBLE, BM
97 (211) : 272, 277
948 (1130), t. 1 : 300
948 (1130), t. 2 : 300–303
1085 (290) : 280–283, 285, 286,
288–290, 292, 295–298, 301, 733,
738
Y. 107 (1243) : 271–274, 279, 295, 305
- KÖLN, DomB.
73 : 14
- LAON, BM
105 : 12, 32–36, 41, 42, 44–46, 51
- LEIDEN, BU
Voss. lat. F. III : xxxvi
- LISBOA, BN
Alc. 368 : 44
- LONDON, BL
Harley 4831 : 321
- LONS-LE-SAUNIER, AD du Jura
12/F/1 : 391
12/F/2 : xxxiii, 391, 509, 734
12/F/3 : 499
12/F/5 : 499
- LYON, BM
788, f. 35–40 : xxxi
788, f. 49–58 : xxxi, xlix, 54, 514, 734
788, f. 67–74 : xxxviii, 516, 734
788, f. 75–76 : xxxi
788, f. 77–82 : xxxi
788, f. 100–101 : xxxi
336 : xxxi
- 366 : xxxi
375 : xxxi
402 : 417
403 : xxx, xxxi
410–411 : xxviii
425 : xxx, xxxi
431 : xxviii
443 : xxxi, xxxviii, 417
448, f. 1–149 : 72, 651
448 : 487, 521, 734
449 : 505
452 : xxxi, 1
462 : 505, 734
463 : 505, 734
466 : xxxiv, 71, 72, 478–480, 487, 495,
501, 505, 522, 733, 734
471 : 504, 733
473 : xxxviii
475 : xxxviii, li, 147, 148, 150–157, 170,
223, 527, 735, 737
478 : xxxviii, xlix, 24, 26, 27, 514, 734
483 : xxxi, 417
484 : xxxiv, xxxviii, xli, xlv, xlviii, xci,
8, 22, 29, 30, 32, 33, 38, 39, 42,
43, 46–48, 51, 52, 423, 424, 445,
454, 483, 489, 515, 734
599 : lxxii, 225, 227–229, 231–241,
469, 479, 487, 501, 526, 733, 735
600 : xxxi, xxxviii, xli
601 : 522, 734
602 : xxxi
603 : xxxviii, xlix, 1, 447, 448, 516,
629, 734
604 : xxxi, xxxviii, xlviii, xlix, 54, 55,
514, 734
605 : xxvii, xxxviii, 1, 524, 735

- 606 : xxxviii, l, 526, 735
 607 : xxxviii, xlix, lv, 446
 608 : xxxiv, xxxviii, xlvii, xlix, 446,
 494, 502, 517, 733, 734
 609 : l, 506, 734
 610 : xxxiv, xxxviii, xlix, 422, 502,
 518, 733, 734
 611 : l
 612 : l
 618 (535) : 284, 321, 325
 1964 : xxx
 5804 : 95, 97, 99–111, 113, 114, 218, 249,
 254, 256, 257, 259, 260, 263,
 272–274, 276–278, 281, 282, 284,
 285, 288–290, 298, 304, 313, 314,
 326, 330, 332, 345, 350, 357, 358,
 360, 361, 366, 367, 371, 372,
 381–384, 419, 591, 620, 622, 664,
 733
Coste 950 : lxxxviii
- MAREDSOUS, B. Abb.
Charlier 2 : 64
- MONTECASSINO, B. Abb.
 39 C : 32
 KK. 4 : 169
- MONTPELLIER, BU Fac. Médecine
 H. 157 : xxxiii, lvii, xci, xciv, 171, 176,
 180–182, 189, 191, 204, 208, 214,
 223, 507, 734
 H. 308 : li, lvi, xci, xciv, 142, 143, 145,
 150–153, 156, 157, 161–164, 166,
 169, 171, 214, 215, 218, 223, 264,
 487, 495
 H. 404 : xxxiii, 506, 734
- MÜNCHEN, BSB
lat. 26303 : 321
- NÎMES, BM
 36 : 32, 45
- OLIM, Bouhier
 E. 7 : 326
 E. 28 : 9
 E. 37 : 326
- ORLÉANS, BM
 83 (80) : 12, 32–36, 41, 42, 44–46, 52
- OXFORD, Bodl. Libr.
Laud. Misc. 451 : 216
- PARIS, AN
 F/17/1177, Nord, pièce n° 8 : 349
- PARIS, B. Inst.
 289 : 317, 318, 378, 380, 580
- PARIS, B. Sorbonne
 600 : 355
 675 : 354
 676 : 335, 354
- PARIS, BNF
Arsenal 351 : 144
Arsenal 497 : 60
Arsenal 4630 : 348
Baluze 120 : 571, 575
Baluze 142 : 263
Baluze 143 : 378, 618
Baluze 162 : 312, 323–325, 328, 332,
 333, 571, 572
Baluze 206 : 572
Baluze 270 : 192
Baluze 270, f. 72^{bis}–73 : voir aussi
 LYON, BM, 484, xlv, 29, 515, 734
Baluze 354 : 571, 576

Index

- fr.* 3923 : 267, 312, 315, 569
fr. 17674 : 330
fr. 17678 : 312
fr. 17683 : 312, 335, 578
fr. 19640 : xxvi
fr. 20941 : 297
fr. 21739 : 330
lat. 152 : 192
lat. 152, f. 9–16 : xxxviii, 119, 125, 129, 220, 487, 528, 534–536, 735
lat. 152, f. 17–20 : 71, 72
lat. 152, f. 21–25 : xxxiv, 71, 72, 501, 733
lat. 152, f. 26–29 : 72, 651
lat. 1452 : 130, 132–136, 510, 734
lat. 1452, f. 1–152 : lxix, 130, 159, 487
lat. 1546 : lxix, 512, 734
lat. 1622 : xxxviii, 417, 504, 566, 733
lat. 1691 : 621
lat. 1745 : 162, 166, 168, 218
lat. 1746 : 169
lat. 1750, f. 1–5 : 130, 141, 161–163, 165–168, 170, 171, 214, 218, 487, 495, 528–532, 735
lat. 1764 : xcvi, 63–65, 75–77, 79–81, 83–86, 88, 91, 93, 546, 546, 625, 652
lat. 2017 : l, 214, 524, 735
lat. 2122 : 319, 321
lat. 2172 : 180, 181
lat. 2419 : 443
lat. 2449 : 326
lat. 2832 : xxxii–xxxiv, 507, 734
lat. 2853 : lxx, 324, 325
lat. 2859 : viii, ix, xiv, xxxviii, xlvi, 30, 106, 443, 445, 448, 506, 629, 734
lat. 4892 : 331
lat. 6601 : 112
lat. 8093 : xxxvi
lat. 8680 : lvii, 190, 191, 205–207, 211, 212, 566
lat. 8907 : 166–170, 218
lat. 8913 : xxv, xxxviii, 224, 284, 487
lat. 8914 : xxv, 224, 284, 487
lat. 9366 : xiv
lat. 9550 : xxxiii, xxxviii, xcvi, 210, 242, 480, 520, 566, 734
lat. 9575 : 389
lat. 9866 : 309, 340, 378, 585, 587, 588, 600, 604, 618
lat. 10592 : 223, 487, 493
lat. 11149 : 356
lat. 11575 : v, 22, 53, 328, 329, 348
lat. 11576 : 22, 53, 328, 329, 348
lat. 11636 : 348
lat. 11641 : xxxviii, xlvi, 74, 119, 125, 129, 521, 734
lat. 11652 : 356
lat. 11709 : 119, 126–129, 159, 487, 503, 525, 733, 735
lat. 11747 : 355
lat. 11777 : 330
lat. 12292 : xii
lat. 13371 : 227, 241
lat. 13386, f. 1–102 : 180, 181
lat. 14187 : xxvi
lat. 15600 : 17
lat. 16331 : 144
lat. 17159 : xxxiii
n.a.f. 5527 : 356
n.a.f. 5792 : 348, 349
n.a.l. 446 : xxxi, xxxviii, xli

- n.a.l.* 448 : lvi
n.a.l. 1437 : li, xci, xcvi, 154, 495,
 524, 664, 735
n.a.l. 1438 : 511, 734
n.a.l. 1443 : 58, 124, 224–226, 459,
 487, 519, 734
n.a.l. 1454 : 130, 137–141, 214, 215, 217,
 488
n.a.l. 1460 : xcvi, 63–65, 75, 76, 78–81,
 83, 84, 86, 88, 89, 91, 93, 545, 625,
 651
n.a.l. 1585 : xxx, xxxi
n.a.l. 1591 : xxxi, xxxviii
n.a.l. 1593 : xxxi
n.a.l. 1594 : xxxi, xxxviii, xlix, 54
n.a.l. 1740 : lxix, 512, 513, 734
- REIMS, BM
 376 : 180
 385 : 180
- ROMA, B. Vallicell.
 C. 3 : xxiv
 E. 26 : xxiv, lvii, lxx, lxxxii, 190, 191,
 193, 196, 197, 199, 203–208, 211,
 212, 488, 492, 561–563, 566, 738
- ROUEN, BM
Suppl. 182 (3466) : 356
- SAINT-CLAUDE, BM
 1 : 169
- SAINT-OMER, BM
 24 : 17
 25 : 17
 208 : 17
- SAINT-PÉTERSBOURG, RNB
lat. F. p. I. 1 : xxxviii, xlvi, 74, 521,
 734
- lat.* F. v. II. 3 : xxxviii, 131
- SANKT-GALLEN, Stiftsb.
 279 : 12, 21, 32, 33, 36, 37, 44–46
 280 : 12, 21, 32, 33, 36–38, 44, 46
 281 : 12, 21, 32, 33, 36–38, 44, 45
 614 : 36, 37
- SEVILLA, B. Cap. y Colomb.
 5. 2. 48 : xxiv, 408, 454
- STRASBOURG, BNU
 Ms.o.309 : 17, 436
- TOURS, BM
 261 : 621
 265 : 169
- TROYES, BM
 96 : xxxiii, xxxiv, xxxviii, xlv, lvi, 6,
 8, 11, 12, 22, 27, 29, 31–36, 41–46,
 48, 49, 51, 52, 56–59, 263, 316,
 454, 459, 508, 552, 734
 804 f. 1–79 : 408
 813 : 169
 853 : 219
 1064 : 326
 1406 : 262, 326
 2405 : xxxiii, 9, 126, 403, 508, 734
- VATICANO, BAV
Arch. S. Pietro D 182 : 138, 139, 220
Pagès 1 : xxxiv, 500, 733
Pal. lat. 1088 : lvi
Reg. lat. 95 : 621
Reg. lat. 118 : 620
Reg. lat. 214 f. 1–120 : 408
Reg. lat. 307 : 391
Reg. lat. 317 : xli
Reg. lat. 331 : xlix, 119, 124, 128, 129,
 225, 226, 417, 470, 487, 636

Index

Reg. lat. 598 : lii

Reg. lat. 632 : 499

Vat. lat. 187 : 306

Vat. lat. 266 : 169

Vat. lat. 314 : 169

Vat. lat. 3852 : lvii, xcvi, xcvi,
206–212, 242, 405, 415, 488, 489,
492, 566

Vat. lat. 4950 : 13, 32

Vat. lat. 4982 : viii

VERONA, B. Capit.

LIX (57) : 145

VITRY-LE-FRANÇOIS, BM

2 : 95, 97, 99–108, 110–112, 218, 249,
284, 371, 383, 419, 543, 622, 664

ZÜRICH, ZentralB.

Rh. hist. 27 : lxxi

Table des matières

Remerciements	i
Avant-propos	iii
Introduction	v
1 Abrégé d'une historiographie de Florus	vii
1.1 L'invention de l'auteur	vii
Florus avant Florus	vii
Une œuvre demande une vie	x
Florus complété et discuté	xii
« Le célèbre Flore »	xv
1.2 L'invention des manuscrits	xxii
Bibliothèques carolingiennes de Lyon	xxiii
Premières études	xxviii
Des manuscrits et des hommes	xxxii
Tafel ou le rendez-vous manqué	xxxv
Lowe, Wilmart et l'héritage de Tafel	xxxix
Célestin Charlier : fondation d'un domaine de recherche	xlvi
1.3 La recherche contemporaine	lii
Conclusion	lix
2 Le Lyon de Florus	lxiii
2.1 Leidrat (798–814)	lxiv
Formation et première carrière	lxiv
Leidrat évêque de Lyon	lxv
Une « école » lyonnaise	lxviii
La retraite	lxix
2.2 Agobard (814–840)	lxix

Index

	Florus parmi ses confrères	lxxi
	La disgrâce d'Agobard	lxxx
	La fin d'Agobard	lxxxii
2.3	Amolon (841–v. 850)	lxxxiii
2.4	Remi (v. 850–875)	lxxxvi
2.5	Après Florus	lxxxix
Avertissement : de l'usage des abréviations		xc
	Abréviations des œuvres de Florus	xciv
	Liste systématique et détaillée	xciv
	Liste alphabétique et cursive	cii
Puiser aux sources		I
Introduction		3
I	L'<i>Expositio</i> augustinienne : un état de la question	7
1.1	Portrait	8
1.2	Mille ans d'historiographie	12
1.2.1	Une historiographie médiévale	12
	Pierre de Tripoli	13
	Bède le Vénérable	15
	« Le Florus »	17
1.3	L' <i>Expositio</i> rendue à Florus	18
1.3.1	De Mabillon à Wilmart	18
1.3.2	Célestin Charlier	22
1.4	L' <i>Expositio</i> : problèmes actuels	29
1.4.1	Vers l'édition critique	29
1.4.2	Une publication carolingienne	33
	Mise en page	34
	Distribution	34
	La copie de Hartmut de Saint-Gall	36
	Voies de la publication	38
1.4.3	Notes d'auteur sur l' <i>Expositio</i>	41
	Établir un corpus de notes	41
	La fidélité de Mannon	42

	Pérennité dans la tradition	44
	Un critère de classement	45
	Pourquoi ? Pour qui ?	46
	La ré-édition	52
1.4.4	L'Augustin de Florus dans la tradition augustinienne	54
	En amont	54
	En aval	55
2	La collection de deux compilations	63
	La réinvention	63
2.1	Description	65
2.1.1	Les titres	65
2.1.2	Les sources	66
	Jérôme sur Philémon	68
	Le pseudo-Jérôme	69
2.2	Les manuscrits sources	71
2.2.1	Du commentaire sur Isaïe	71
2.2.2	Du commentaire sur Jérémie	72
	Les repentirs du compilateur	73
2.2.3	Un « nouveau » manuscrit copié sur un exemplaire de Florus	74
2.2.4	Et Grégoire ?	75
2.3	État de la tradition	76
2.3.1	Les trois témoins	76
	BERN, BurgerB., 344	76
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1764	77
	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1460	78
2.3.2	Un dossier sur l'Apôtre	79
2.3.3	Grégoire l'imparfait	81
2.4	Les deux formes	83
2.4.1	Les rubriques développées	85
2.4.2	Mérites comparés des deux recensions	89
3	Les Douze compilations	95
3.1	État de la tradition	96
3.1.1	Douze corpus, onze Pères	97
3.1.2	Les deux témoins	99

Index

3.1.3	Deux états ?	101
	La distribution des compilations	103
	Les titres des compilations	104
	Titre et signature d'ensemble	110
3.1.4	Conclusion	113
3.2	Sources et manuscrits sources	113
3.2.1	Les sources	113
3.2.2	Manuscrits préparatoires conservés directement	119
	VATICANO, BAV, <i>Reg. lat.</i> 331	124
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 11641	125
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 152, f. 9–16	125
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 11709	126
	FIRENZE, BML, <i>Plut.</i> 14. 21	128
	Récapitulation	129
3.2.3	Manuscrits copiant des préparations floriniennes	130
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1452, f. 1–152	130
	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1454	137
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1750, f. 1–5	141
3.2.4	Autour de la collection <i>De fide</i>	142
	Description d'ensemble	143
	La part d'Ambroise	147
	Le cas particulier d'AMBR. <i>fid.</i>	161
	L'exemplaire de Florus dans la tradition du <i>De fide</i> d'Ambroise	165
3.2.5	Autour de la collection FLOR. LVGD. <i>pasch.</i>	171
	Description de la collection	172
	Genèse de la collection	190
	ROMA, B. Vallicell., E. 26 + PARIS, BNF, <i>lat.</i> 8680	191
	B. Vallicell., E. 26, source du <i>Vat. lat.</i> 3852	206
	Le <i>Vat. lat.</i> 3852, source de FLOR. LVGD. <i>pasch.</i>	212
3.2.6	Le problème des apoglyphes « nettoyés »	214
	Attitudes des copistes	214
	Le texte <i>post correctionem Flori</i>	216
	Le texte dans sa recension florienne	218
	Récapitulation	221
3.2.7	Compilations sans manuscrit préparatoire, manuscrits sans préparations	223
	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 10592	223

PARIS, BNF, <i>lat.</i> 8913– <i>lat.</i> 8914	224
PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1443	224
LYON, BM, 599	225
3.3 Conclusion	242

Florus dans ses œuvres **245**

Introduction **247**

I Historiographie des Douze **253**

1.1 La part de Sirmond : histoire d'un malentendu	254
1.1.1 La notice de l' <i>Avit</i>	255
Quels Pères ?	256
Un livre second ?	257
1.1.2 La notice du <i>Fulgence</i>	259
1.2 Chifflet contre Sirmond	261
1.2.1 Avant les Douze	261
1.2.2 Après l'invention	263
1.2.3 La stupéfaction de Chifflet	267
1.3 Le catalogue médiéval de la Grande Chartreuse	271
1.3.1 Florus dans le catalogue	271
1.3.2 Sirmond tributaire du catalogue	273
1.3.3 Comment lire le catalogue ?	274
1.4 Histoire d'un malentendu	278
1.4.1 Le scénario Fournier	279
1.4.2 Régler les détails	283
1.4.3 Pourquoi non	289
1.5 Que s'est-il passé ?	290
1.5.1 À propos du codex GRENOBLE 1085 (290)	290
1.5.2 Les notes sur Florus (f. IV et f. 2r–2v)	293
1.5.3 <i>Quid</i> du manuscrit envoyé à Sirmond ?	299
1.6 Le manuscrit cartusien d'Irénée de Lyon	305

2 Chifflet, premier spécialiste de Florus **311**

2.1 Les circonstances de l'invention	314
2.1.1 Combien de temps ?	314

Index

2.1.2	Quand ?	315
2.2	Exploiter, éditer, imprimer les Douze	316
2.2.1	1662 — Paulin de Nole	319
2.2.2	Première tentative : Baluze	323
2.2.3	Deuxième tentative : Luc d'Achery	328
2.2.4	Troisième tentative : Philippe Despont	332
2.3	1675 et après ?	339
2.3.1	La préface de Chifflet sur Florus et ses œuvres	339
2.3.2	L'année 1675	343
2.3.3	Les dernières années de Chifflet	346
2.3.4	Qu'est devenue la copie de Chifflet ?	347
2.3.5	Pierre-François Chifflet et Florus de Lyon – en guise de conclusion	356
2.4	Le codex de la Grande Chartreuse depuis 1655	357
2.4.1	Les années 1700 : second épisode baluzéen	357
2.4.2	Après Baluze	361
2.4.3	La réinvention de Pitra	363
2.4.4	Martin Joseph Routh	364
2.4.5	Sir Thomas Phillipps	365
2.4.6	Célestin Charlier et la Bibliothèque municipale de Lyon	365
	Conclusion	366
3	Florus de Lyon et l'Apôtre : essai d'une synthèse	369
3.1	L'idée qu'on s'en fait	372
3.1.1	Douze Pères, douze livres	373
3.1.2	Les mots pour le dire	376
3.1.3	L'unité d'un tout	378
	Tous sauf Augustin ?	379
	Augustin complété	380
	Tout Florus en un volume	381
	L'efficace du symbole	382
3.2	Comment faire un commentaire <i>ad litteram</i>	384
3.2.1	De quelques usages et usagers carolingiens	385
	Exploiter les Pères	385
	Citer ses sources	387
	L'art de la chaîne	393
3.2.2	Florus à l'exercice	394

	Un commentaire <i>ad litteram</i>	395
	Et rose elle a vécu ce que vivent les roses	401
3.2.3	Conclusion	406
3.3	L'étrangeté des compilations de Florus sur l'Apôtre	409
3.3.1	L'étanchéité des corpus	409
	À travers les trois corpus	409
	Le parallélisme	411
	Une quête vaine	414
3.3.2	Des <i>signa nominum</i> de Bède aux <i>signa librorum</i> de Florus	422
3.3.3	L'art de la chaîne	426
	La méthode des traités	426
	La méthode de l' <i>Expositio</i>	430
	Une intention manifeste... et explicite	436
	Et les autres ?	438
3.3.4	Conclusion	441
3.4	Du fichier à l'œuvre	442
3.4.1	L'oubliée des <i>Opera polemica</i>	443
	Présentation sommaire	443
	Le dossier patristique	446
3.4.2	Structure du fichier	452
	Les lemmes	453
	Les titres	460
	Flottaison des extraits	465
3.4.3	Les projets de Florus	469
	Pas de petits projets	470
	Le grand projet	471
3.4.4	La partition des deux corpus	473
	Jérôme l'imparfait	475
3.4.5	Conclusions	480
	<i>Modus operandi</i>	482
	Conclusion	485
	Annexes	499
	A Planches	499

Index

A.1	<i>Ex-dono</i> de forme lyonnaise	499
A.2	Sigles des Épîtres aux Corinthiens	514
A.3	Sigles scripturaires	525
A.4	Paratextes complets	528
A.4.1	Inventaire du paratexte de PARIS <i>lat.</i> 1750, f. 1–5	530
A.4.2	Index thématique du paratexte attribuable à Florus de Lyon	533
A.4.3	Inventaire du paratexte florien de PARIS <i>lat.</i> 152, f. 9–16	535
A.4.4	Index thématique du paratexte porté par Florus de Lyon	538
B	Descriptions systématiques	539
B.1	Manuscrits	539
B.1.1	LYON, BM, 5804	539
B.1.2	(†) VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2	543
B.1.3	PARIS, BNF, <i>n.a.l.</i> 1460	545
B.1.4	PARIS, BNF, <i>lat.</i> 1764	546
B.1.5	BERN, BurgerB., 344	547
B.2	Œuvres de Florus	548
B.2.1	<i>Capitula</i> et extraits des Douze	548
B.2.2	FLOR. LVGD. <i>fid.</i>	551
B.2.3	FLOR. LVGD. <i>pasch.</i>	558
B.2.4	Les dossiers du <i>Vat. lat.</i> 3852	566
C	Pierre-François Chifflet	569
C.1	Lettres touchant Florus de Lyon	569
C.1.1	De Jean Pégon, le 20 décembre 1653	569
C.1.2	Correspondance avec Étienne Baluze	571
État de conservation	571	
À Étienne Baluze, le 6 juin 1666	572	
À Étienne Baluze, le 11 août 1666	575	
À Étienne Baluze, le 17 octobre 1666	576	
C.1.3	À Philippe Despont, le 26 juillet 1673	578
C.1.4	Liste de trente-sept articles	580
D	Les préfaces de Chifflet	585
D.1	Préface de P.-F. Chifflet aux Douze	585
D.1.1	Projet de préface à la compilation ambrosienne sur l'Apôtre	588
D.1.2	Ébauche	591

D.1.3	Brouillon	600
D.1.4	Préface définitive	604
D.1.5	Notes sur la préface de Chifflet	616
	Sur les exemples de leçons variantes	618
E	Éditions	625
E.1	Lettre de l'évêque Valérien sur les épîtres pauliniennes	625
E.2	Florus de Lyon : <i>Absolutio cuiusdam questionis</i>	629
E.3	Extraits sur l'Apôtre tirés de Jérôme sur Jérémie	651
E.3.1	Extraits retenus	653
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 89 in I Cor XXIII	653
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 105 in I Cor XXXIX	654
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 15 in Rm XV	654
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 118 in I Cor LII	655
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 6 in Rm VI	655
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 109 in I Cor XLIII	656
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 199 in Phil III	657
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 225 in I Tim I	657
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 261 in Hbr XII	658
E.3.2	Extraits rejetés	661
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. 118 in I Cor LII <i>suppl.</i>	661
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. in Rm rejectum	661
	FLOR. LVGD. <i>ex Hier. in Apost.</i> exc. in I Cor rejectum	662
E.4	Le commentaire ambrosien de Florus sur le Cantique	664
E.4.1	Extrait sur le Cantique des cantiques, 1,9(10)–14(15)a	665
E.4.2	Extrait sur le Cantique des cantiques, 3,11	670
E.4.3	Extrait sur le Cantique des cantiques, 8,6a	672
E.4.4	Extrait sur le Cantique des cantiques, 7,1–2. 6–7	675
	Appendices	683
	Bibliographie	683
1	Abréviations	683
2	Œuvres de Florus	689
3	Textes anciens et médiévaux	701
4	Catalogues	714

Index

5 Études 718

Tables **731**

Table des figures 733

Liste des tableaux 737

Index **739**

Index scripturaire 741

Index des textes anciens 747

Index des manuscrits 765